This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 076474889

Digitized by Google

5001
.329
v. 24

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

FRANCISCAINES

REVUE MENSUELLE

Tome XXIV — JUILLET-DÉCEMBRE 1910

Administration.
LIBRAIRIE J. DE GIGORD
15, RUE CASSETTE, PARIS

Direction.
MAISON SAINT-ROCH
COUVIN, BELGIQUE

LIBRAIRIE B. HERDER, FRIBOURG-EN-BRISGAU,
BERLIN, CARLSRUHE, MUNICH, STRASBOURG, VIENNE ET ST-LOUIS, Mo.

Digitized by Google

5001
.329
v.24
(1910)

Digitized by Google

SOIT LOUÉ NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. TOUJOURS !

I

MERVEILLEUX ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉCOLE SCOTISTE

AU XVIIe SIÈCLE

Voilà un titre qui est de nature à surprendre plus d'un lecteur : Merveilleux épanouissement de l'École scotiste au XVIIe siècle ! Mais d'abord, cette École existait-elle vraiment ? Donnait-elle encore des fruits ? Chez certains historiens de la philosophie scolastique vous chercheriez en vain une allusion quelconque à ce grand mouvement. Parcourez, par exemple, les quatre volumes d'histoire de philosophie écrits par le P. Zéphirin Gonzalès, dominicain, devenu plus tard cardinal. Il n'y est pas même question de Duns Scot et de son École, durant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Pas le moindre mot qui puisse faire soupçonner la survivance de la grande doctrine franciscaine, durant cette longue période (1). Parcourez de même les trois volumes d'histoire de philosophie dus à la plume de M. l'abbé Élie Blanc. Même silence et même oubli (2). Celui qui s'en

(1) Pour qui connait les procédés du P. Gonzalès, ce silence n'a rien qui étonne. Son criterium suprême pour juger des systèmes philosophiques c'est saint Thomas. Quiconque est avec saint Thomas est dans le vrai, quiconque contredit saint Thomas est dans l'erreur. C'est d'après cette règle infaillible, qu'il se prononce, sans appel, sur toutes les Écoles philosophiques du Moyen-Age. A ses yeux, il n'y a qu'un système scolastique digne d'approbation, c'est le thomisme ; tous les autres systèmes sont confondus dans un même anathème. Le P. Gonzalès, qui est d'ailleurs un écrivain de talent, devient un mauvais guide et ne mérite plus aucune confiance, quand il apprécie les philosophies du Vénérable Duns Scot, de Guillaume d'Occam, etc... Ce n'est plus alors la raison qui juge, c'est la passion aveugle.

(2) M. Élie Blanc nous semble avoir emprunté bon nombre d'appréciations sur les Scolastiques à des sources peu sûres et peu impartiales. Une étude plus patiente du texte même lui eût sans doute fait modifier beaucoup de ses assertions. On connait, en effet, sa parfaite loyauté, et on ne peut qu'admirer son zèle pour la diffusion des saines doctrines. Plusieurs des scolastiques qu'il juge fort sévèrement étaient regardés en d'autres temps comme des lumières de l'Église.

503326

Digitized by Google

tiendrait à ces historiens, d'ailleurs bien méritants, pourrait vraiment se demander si l'Ordre religieux, qui aux XIIIe et XIVe siècles donna à l'Église Alexandre de Halès, Bonaventure, Roger Bacon, Duns Scot, existait encore après le XVe siècle, ou s'il avait renié complètement les glorieuses traditions scientifiques du passé (1).

D'autres historiens, mieux renseignés, veulent bien se souvenir qu'il y avait encore des représentants de l'École scotiste aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, mais il nous semble qu'ils ne leur prêtent pas toute l'attention qu'ils méritent (2). Les quelques lignes que leur consacre, par exemple, M. de Wulf dans son histoire de la philosophie médiévale, nous donnent une bien petite idée de la vitalité de cette École au XVIIe siècle (3). Et cependant elle a eu alors une floraison nouvelle, extraordinaire, et même vraiment merveilleuse (4). La grande doctrine franciscaine n'a jamais, ce semble, brillé d'un plus vif éclat, et ses illustres représentants lui ont fait revivre ses plus beaux jours. Un grave auteur a pu écrire, en 1651, ces remarquables paroles : « *Scoti schola numerosior est aliis simul sumptis*, l'École de Duns Scot est plus nombreuse, à elle seule, que toutes les autres réunies (5). » On pensera, sans doute, que des paroles si élogieuses n'ont pu tomber que des lèvres d'un admirateur enthousiaste du Docteur Subtil, d'un disciple fervent qui veut à tout prix donner la palme à son maître dans l'enseignement de la scolastique. Qu'on se détrompe !

(1) Nous ne dirons rien de l'histoire du P. Vallet. Quand on le voit, par exemple, ranger François Mayron, Antoine Andrea parmi les Nominalistes, on demeure vraiment stupéfait.

(2) Nous regrettons que le P. Eusèbe Stateczny, professeur au Collège saint Antoine à Rome, n'ait pas fait une part plus grande aux auteurs franciscains des derniers siècles dans son Manuel d'histoire de la philosophie.

(3) Quoique nous n'admettions pas toutes les appréciations de M. de Wulf sur les docteurs et les doctrines scolastiques, nous devons cependant lui savoir gré d'avoir réalisé un certain progrès et d'avoir su mettre à profit des éléments nouveaux. Il ne croit pas que toute la vérité soit dans saint Thomas, et il semble disposé à reconnaitre les mérites des autres penseurs du Moyen-Age.

(4) Le P. Prosper de Martigné signale le fait dans son ouvrage intitulé : *la Scolastique et les traditions franciscaines*. Le Docteur Séraphique saint Bonaventure a toutes les préférences du P. Prosper et le Docteur Subtil ne vient qu'en second rang dans son estime. Aussi, après avoir écrit parfois des pages glorieuses pour Duns Scot et son Ecole, il y mêle des réflexions personnelles qui diminuent singulièrement l'impression avantageuse que ces pages pourraient produire. C'est pourquoi, tout en reconnaissant le talent de l'écrivain, nous serons contraints souvent de ne pas partager ses appréciations.

(5) Theolog. fundament., lib. II, disp. 10. Caramuel.

Digitized by Google

L'illustre écrivain, qui lance une telle affirmation, n'est autre que le célèbre cistercien Jean Caramuel, devenu plus tard évêque, un des hommes les plus savants de son temps. Le fameux Jean Poncius, si compétent en cette matière, constate le même fait dans le prologue de son grand cours de théologie scolastique (1). Frédéric Stumel, dans son ouvrage sur la distinction formelle, écrit à son tour : « *Schola Scoti, sive professorum numerum, sive qualitatem spectes, nulli secunda* (2). » Si l'on veut bien nous suivre jusqu'au bout, peut-être ne sera-t-on pas bien éloigné de partager le sentiment de ces trois illustres théologiens du XVIIe siècle.

I

CAUSE DE CE GRAND MOUVEMENT

Tout le monde en convient, les deux grands Ordres religieux de saint Dominique et de saint François avaient reçu pour mission providentielle de faire l'accord de la raison et de la foi et de créer ainsi la grande Scolastique. A chacun de ces deux Ordres revenait sa part de gloire dans ce merveilleux épanouissement de la pensée catholique. Alexandre de Halès, Bonaventure, Roger Bacon, Duns Scot, Pierre Oriol, Guillaume d'Occam d'une part ; Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Durand de Saint-Pourçain d'autre part, avaient contribué à divers titres à la construction laborieuse de ce majestueux édifice. De même que, dans cette entreprise grandiose, les œuvres de saint Thomas représentaient l'effort principal des Frères Prêcheurs, de même les œuvres de Duns Scot représentaient l'effort principal des Frères-Mineurs. Les deux géants de la Scolastique léguaient chacun à sa famille religieuse un précieux héritage scientifique. Aussi bien chacun de ces deux Ordres groupa ses forces autour du trésor de famille pour le conserver, le défendre et le mettre en pleine valeur. C'était tout naturel et parfaitement légitime. Il s'établit dès lors entre les Dominicains et les Franciscains une certaine émulation, qui servit de stimulant dans la recherche et l'exposé de la vérité. A plusieurs reprises, il est vrai, cette émulation donna lieu à d'assez vives discussions, où l'on dépassait parfois les bornes de la modé-

(1) Cursus Theologiae, *in prologomena*.
(2) Tractatus 2 de distinctione formali, controv. 1, quaest. 1.

Digitized by Google

ration (1), mais, les deux princes de la scolastique conservèrent toute leur autorité. Quoique l'Église n'eût pas placé officiellement Duns Scot sur les autels, la tradition se plaisait à l'environner d'une auréole de sainteté respectée de tous, et la personne du Docteur Subtil apparaissait majestueuse et vénérable à l'instar de celle du Docteur Angélique (2). Sa doctrine demeurait pure et sans tache, et elle était regardée, à juste titre, par tous les bons esprits comme une des sources les plus abondantes et les plus fécondes où puisaient sans cesse les docteurs catholiques (3).

Le deuxième siècle après la mort de Duns Scot n'était pas encore écoulé, quand l'imagination commença à se donner libre cours sur la personne du Vénérable Docteur (4). Ses adversaires se mirent à faire circuler des fables sur son compte, afin de tuer par le ridicule et la calomnie celui qu'ils ne pouvaient vaincre par la raison. Des écrivains sans scrupule (5) ne craignirent pas

(1) Les grandes discussions entre les disciples de Scot et de saint Thomas roulèrent principalement sur la question de l'Immaculée Conception. Les scotistes jouaient le beau rôle ; aussi enregistraient-ils autant de victoires que de combats.

(2) Dans la vie de Duns Scot écrite par Wading on lit ces paroles : « Per omnem integerrimae vitae cursum nullum invenio, qui vel minimum naevum objiciat ; invenio tamen plurimos qui sanctorum virtutum micantem affirment. » (Annal. Min., tom. VI, ann. 1308). — Antoine André, un de ses plus célèbres disciples, à la fin de son commentaire sur la métaphysique, affirme, sans crainte d'être désavoué par les contemporains et adversaires du Docteur Subtil, que sa mémoire est en bénédiction : « cujus fama et memoria in benedictione est... »

(3) Quant à la doctrine, Duns Scot avait sur saint Thomas un avantage digne d'attention. La doctrine du Docteur Angélique avait été censurée par les deux grandes Universités de Paris et d'Oxford, tandis que celle du Docteur Subtil ne s'était attiré aucune condamnation.

(4) On sait que les grands défenseurs du thomisme, Hervé de Nédellec, Pierre de Palude et Jean Capreolus, firent tous leurs efforts pour affaiblir l'autorité de Duns Scot. On ne voit pas cependant qu'ils aient rien trouvé qui put jeter le discrédit sur sa personne. On doit en dire autant de deux de ses disciples Pierre Oriol et Guillaume d'Occam, devenus ses adversaires. (Voir Ann. Min. tom. VI an. 1308. — et Nitela franciscanae Religionis p. 70).

(5) Jacques-Philippe de Bergame le *premier* fait mourir Duns Scot d'une attaque d'apoplexie. Or l'ouvrage de cet auteur parut en 1486. Hartman Schedel de Nuremberg affirme la même chose, mais, comme le fait remarquer l'abbé Trithème, cet auteur a surtout puisé dans Jacques-Philippe de Bergame. Trithème, qui écrivait en 1494, regarde cela comme une fable. Plus tard, Paul Jove écrit que Duns Scot fut enterré vivant et qu'après avoir appelé en vain ses Frères, il se brisa la tête contre la pierre du sépulcre. Mais il n'apporte aucun témoignage. Aubert le Myre dit en parlant de cet auteur qu'il était plus au service de l'or que de la vérité — « Venalis cui penne fuit » — et Robert Turner l'appelle un misérable écrivain qui loue ou blâme, non par amour de la vérité, mais par désir du lucre, « malesanum scriptorem, qui laudat, vituperat, non ad normam veritatis, sed pro ratione praemii. » Il ne mérite absolument aucune confiance. (Annal. de Wadding, tome VI, année 1308, et Nitela franciscanae Religionis p. 71.)

Digitized by Google

de recueillir (quand ils ne les inventaient pas eux-mêmes) ces fables, fruit de l'envie et de la jalousie et de les insérer dans leurs écrits. Peu à peu des auteurs postérieurs, moins avertis sur leur provenance plus que suspecte, reproduisirent ces imputations mensongères, et contribuèrent à les accréditer. Tout d'abord les esprits sérieux n'en firent aucun cas, et toutes ces inventions malveillantes ne parvinrent pas à enlever à Duns Scot la bonne opinion qu'on avait de lui et de sa doctrine. Un illustre enfant de saint Dominique, le P. Ambroise Catharin, dans un travail composé pour le Concile de Trente, pouvait écrire ces remarquables paroles : « Ceux-là seuls dont l'esprit est gâté peuvent ne pas reconnaître combien et à bon droit est grande la gloire de Scot dans l'Église de Dieu, — *Scoti laus quanta sit in Ecclesia, -- et merito, soli prava affecti mente non conspiciunt.* » (1)

Cependant, au commencement du dix-septième siècle, il se produisit un fait qui eut un retentissement considérable. Ce fait devint le point de départ d'une phase nouvelle pour l'École scotiste et fut l'occasion de son grand développement. (2). Un Polonais, nommé Abraham Bzovius, de l'Ordre de saint Dominique, entreprit de continuer les *Annales Ecclésiastiques* du savant Baronius ; mais au lieu d'imiter la méthode consciencieuse du célèbre cardinal, il semble qu'il se proposa uniquement de faire le panégyrique de son Ordre. Or, comme l'influence religieuse au Moyen-Age était surtout partagée entre les deux grandes familles de Saint François et de Saint Dominique, pour mieux faire ressortir la gloire de son Institut, le P. Bzovius n'eut rien tant à cœur que de diminuer par tous les moyens les mérites des Franciscains. Il s'attacha donc à laisser dans l'ombre les faits glorieux pour eux. Par ailleurs, il rechercha avec soin et diligence tout ce que des écrivains de mauvaise foi avaient pu imaginer contre eux ; il recueillit tout ce qui pouvait tourner à leur déshonneur et à leur confusion ; il s'étudia à faire ressortir les torts qu'on leur imputait en y ajoutant ses propres calomnies (3).

(1) In disputatione de Concep. B. M. V. ad Concil. Trid., p. Ia (ex Nitela franc. relig.)

(2) C'est alors et alors seulement que les vapeurs légères, qui flottaient çà et là dans le ciel de l'École scotiste, commencèrent à s'amonceler en véritables nuages et vinrent troubler sa sérénité déjà trois fois séculaire. C'est là un fait qu'il faut bien remarquer, car il est essentiel pour l'histoire de l'École scotiste. C'est pour n'y avoir pas pris garde que beaucoup d'écrivains ont falsifié cette histoire au XIXe siècle.

(3) « Gravior hinc injuria patris Abraham Bzovii dominicani in franciscanam

Digitized by Google

Bzovius n'ignorait pas que, parmi les grands docteurs franciscains, Duns Scot avait brillé entre tous d'un éclat incomparable (1), il n'ignorait pas qu'il avait couronné magnifiquement l'œuvre d'Alexandre de Halès, de saint Bonaventure et de Roger Bacon (2), comme saint Thomas avait couronné l'œuvre d'Albert le Grand ; il n'ignorait pas que le Docteur Subtil avait laissé après lui une puissante École qui disputait la palme à celle de saint Thomas depuis plus de trois siècles. Fidèle à sa méthode, il s'acharna donc plus particulièrement contre lui. Il fallait le diminuer à tout prix. Mais laissons ici la parole au Père Prosper : « Bzovius avait imaginé, nous ne savons dans quel but avouable, de recueillir à l'année 1294 de ses *Annales Ecclésiastiques*, tout ce qu'une critique, aussi peu éclairée qu'elle était injuste, avait pu jusqu'à lui inventer contre la mémoire de Scot. Il s'était fait

religionem, cujus famam undique minuit, cujus infamiam, undique conquisitam, adauget. In auctario, quod tentavit, annalium illustrissimi cardinalis Baronii, unici sacrarum rerum vindicis, id dumtaxat voluisse visus est, ut summe exaltaretur dominicana, atque in imum deprimeretur franciscana religio. Vigeat, floreat, exaltetur et digne commendetur, si fieri possit, omni laude major sacra Prœdicatorum familia, cujus doctrinam, disciplinam, dignitatem merito omnes attollant, sed nemo sufficienter poterit exprimere ; at ut illa commendetur, oportebit ut Minorum sodalitium vituperetur? An illius laus ex istius crescit injuria? An magnitudo ex hujus humilitate? Sane veluti per nos gradus ad excelsa sui Ordinis esset procedendum, ita attenuavit, gloriam alienam, ita Minoribus fraterno vinculo conjunctis, Patrum suorum benedictionibus, et multo hortatu commendatis, ubique detraxit ut præclara quæque passim tacuerit, plurima suis adscripserit ; et quod graviorem reddit injuriam, vilia universa ex quibuscumque scriptoribus, absque ullo veritatis examine, aut pietatis antidoto in eorum conglomeraverit contumeliam. Solus Bzovius instar omnium Franciscanorum hostium est, pro omnibus unus sufficit, imo omnes transgreditur, nam ad illorum injurias suas addit, studiosius ampliando, exaggerando, et frequenter repetendo, quidquid minus aequi, minus pii finxerunt vel mentiti sunt scriptores. » Ibidem. « Non absque dolore haec refero, extorta, sed necessaria de tanta religionis alumno haec mea quaerimonia, atque eo rationabilior, quo clarius illa saepius protestata est per supremos suos Rectores, quibuscum frequenter mihi de hac re sermo, se nunquam id approbasse, sed ultro condemnasse. » (Annal. Wadding epistola ad lectorem). Ces dernières paroles nous montrent qu'il ne faut pas faire retomber cette faute sur l'Ordre de saint Dominique, puisque les supérieurs la désavouèrent, mais bien sur la personne même de Bzovius, puisque lui seul est l'auteur de cette infamie.

(1) C'est un fait historique que tous doivent reconnaître. Certains pourront regretter que saint Bonaventure ait été supplanté par Duns Scot ; mais ces regrets devront être basés sur des motifs spéciaux, indépendants de la valeur des systèmes scolastiques des deux grands Docteurs.

(2) Duns Scot utilise à la fois dans son œuvre les travaux des deux grandes écoles franciscaines de Paris et d'Oxford. Il harmonise dans une admirable synthèse les précieux éléments fournis par Robert Grossetête, Adam de Marisco et Roger Bacon avec les riches matériaux amassés par Alexandre de Halès, saint Bonaventure et Richard de Middlettown.

Digitized by Google

l'écho de tous les propos que l'ignorance et la malveillance avaient débités contre le Maître le plus suivi de l'École franciscaine (1). »

« Bzovius débute en faisant de Scot un disciple d'Alexandre de Halès à l'Université de Paris. Comme Alexandre est mort en 1245, de toute nécessité Scot aurait dû naître vers 1220. C'est un peu tôt, surtout quand on sait qu'en 1304 Scot était encore sur les rangs pour prendre ses grades à l'Université de Paris. Il est vrai que Bzovius veut qu'il soit mort, bon gré mal gré, dès l'année 1294. « *Hoc anno volens nolens, ex humanis abiit Joannes Dunsius, natione Scotus, ex Minorum familia.* » Si respectable que soit cette volonté, elle doit cependant s'incliner devant les documents certains de l'histoire. Or, des documents de cette nature prouvent qu'en 1304 Scot vivait encore et qu'il n'était ni bachelier, ni Docteur de l'Université de Paris. C'est donc déjà octogénaire que le Docteur Subtil eut aspiré aux grades universitaires. On trouvera peut-être, comme nous, que le fait manque de vraisemblance et qu'il ne prouve pas en faveur du génie précoce de notre Docteur.

« Quoiqu'il en soit de cette date, Scot est né, toujours d'après Bzovius, aux confins les plus éloignés de l'Écosse, au milieu d'un air brumeux, dans une région inaccessible. L'esprit de l'enfant garda toute sa vie l'empreinte de ce funeste milieu d'origine. Bien que doué d'une merveilleuse subtilité, Scot enveloppa ses paroles et ses écrits d'une obscurité si profonde qu'il mérita d'être appelé par antonomase σκοτίνος, le ténébreux. La couche de ces ténèbres est si dense et si épaisse que toute son École a été impuissante à la dissiper entièrement et à faire pénétrer la lumière jusqu'à ses idées. Aussi Bzovius applaudit à la pensée de son confrère Sixte de Sienne, qui proposait de placer en tête d'un commentaire de Scot, — le commentaire sur l'épître aux Romains, — les vers suivants cités par saint Jérome. Seulement Bzovius aurait voulu les voir au frontispice de toutes ses œuvres :

Hic labor, illa domus, et inextricabilis error,
Ut quondam Creta fertur Labyrinthus in alta,
Parietibus textum cœcis iter, ancipitemque
Mille viis habuisse dolum, quo signa sequentum
Falleret indeprehensus, et irremeabilis error. (Ex Nitela f.)

« Volontiers Bzovius et les autres adversaires de Scot lui eussent

(1) La scolastique et les traditions franciscaines. Chap. V.

Digitized by Google

pardonné le manque de clarté dans ses écrits, s'il n'avait eu le tort impardonnable de devenir chef d'École. De ce seul fait, il devient coupable, aux yeux du Père Bzovius, de trois abominables forfaits. D'abord, il a fondé une secte ou une École, qui s'attaque ouvertement aux écrits de St Thomas. Ensuite il s'est servi d'une dialectique aussi audacieuse que captieuse qui lui permet de traiter sans respect et comme en se jouant, les dogmes de la Foi. Enfin, il a exposé ses disciples à tomber dans une multitude d'erreurs, et, d'un autre côté, il les a si bien armés pour la discussion, qu'il est impossible de les réduire au silence.

« De semblables méfaits demandaient un châtiment exemplaire. Bzovius se charge de le trouver. Scot fut frappé d'apoplexie et perdit tout mouvement. Ses frères le crurent mort et l'enterrèrent à la hâte. Bzovius ne nous dit pas si ce fut pour se débarrasser plus promptement de lui, mais évidemment dans leur précipitation, les Frères-Mineurs exécutèrent un arrêt du Ciel. Une fois dans son tombeau, que Bzovius a bien soin de présenter comme spacieux et muré, pour le besoin de sa cause, le pauvre Docteur Subtil revint de sa léthargie, il appela en vain à son secours, il poussa des gémissements que le cœur le plus endurci n'aurait pu entendre sans attendrissement. Malgré cet appel, malgré ces cris plaintifs, certifiés par Bzovius et par conséquent entendus, les Frères de Scot oublièrent ses luttes, ses triomphes, ses sublimes enseignements, ils fermèrent leur cœur à tout sentiment d'affection ou de compassion, bien plus, à tout sentiment d'humanité, laissèrent le malheureux captif se briser le crâne contre la pierre qui recouvrait son sépulcre. Ainsi mourut Scot, foi de Bzovius. » (La Scolastique et les trad. fran. p. 256, 257, 258.) (1)

(1) « Hoc anno volens nolens ex humanis abiit Joannes Dunsius, natione Scotus ex Minorum familia. Alexandri Alensis Britanni quondam in Gymnasio Lutetiae auditor, vir admirandae subtilitate eruditionis, ob profundissimam dicendi, scribendique obscuritatem σκοτινὸς, id est, tenebrosus, quod olim obscurissimi Anaxagore cognomen fuit, cognominatus et ob novam scholasticae theologiae sectam, de nomine suo dictam, omnibus longe notissimus, Scripsit, praeter Logicas difficultates, commentarios in Evangelium, in Apostolum, et in magistrum sententiarum, quibus aliquis aliud, quod ex tractatu Ezechielis Prophetae visioni cuidam D. Hieronymus proposuerat, subscripsit :

Hic labor, illa domus.....

« Jure merito emblematis loco istud Epigramma ejus operibus praefixum : nam omnia quae scripsit, dixitque, adeo sunt densis tenebris damnata, ut vix in ejus schola detritis appareant. Paulus Jovius elogio adjuncto virum ornavit. Nemo, inquit, eorum, qui non insano pietatis amore flagrantes ultra sese cœnobiis in servitutem

Digitized by Google

L'œuvre de Bzovius fut accueillie avec joie par tous les ennemis de l'Église. Les hérétiques trouvèrent fort à propos les inventions calomnieuses accumulées et renforcées dans les *Annales Écclésiastiques* pour discréditer un de leurs plus redoutables adversaires, un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie (1).

Non seulement le P. Bzovius faisait le jeu de l'hérésie, mais encore de tous les ennemis de la Scolastique. L'occasion de tourner en ridicule le chef d'une puissante École leur était fournie à

addixerunt Joanne Scoto in gravissimis studiis, aut acrior, aut subtilior fuit, quam admirandis commentationum voluminibus editis, novam de nomine suo sectam conderet, et in Aquinatis scripta non dissimulanter inveheretur. Natus est in ultima Britannia ad Calydoniam Sylvam, ut minus mirum sit Anacharsim summae sapientiae Philosophum, apud vecordissimos Scythas crasso, atque ingeniis excolendis importuno cœlo patriam habuisse. Verum hic protervo, captiosoque disserendi genere Christianis dogmatibus illusisse videtur, cum passim inducta quaestione dubitandus, sacrarum rerum fidem nequaquam tenui figmentorum caligine confudisset. Sevit enim ideo lites immortales, quando ejus placita vel graviter ab adversae sectae professoribus oppugnata, ex adverso ab ejus discipulis acerrime defendantur. Sed qui aliquot praeclara ejus ordinis ingenia ad optimam frugem nata, distorto scilicet ad veritatem itinere suspendisse, perdidisseque videtur, manifesti, aut certe occulti alicujus criminis apoplexia, correptus pœnas persolvit ; ita quidem ut nimis festinato funere pro mortuo tumulatus, quum redeunte vita, sero morbi impetum natura discuteret, frustra ad petendam opem miserabili mugitu edito,pulsatoque diu sepulchri lapide eliso tandem capite perierit. Aliquis pœtarum epitaphium illi panxit :

Quod nulli unquam hominum accidit viator,
Hic Scotus jaceo semel sepultus.
Et bis mortuus, omnibus sophistis
Arynthus magis, atque captiosus,

Latomus addidit aliud :

Quaecumque humani fuerant jurisque sacrati
In dubium veniunt cuncta vocante Scoto.
Quid ? quod et in dubium illius sit vita vocata,
Morte illum simili ludificante stropha.
Quum non ante virum vita jugularie adempta,
Quam vivus tumulo conditus ille foret.

« Sed in eum alii haec luserint : ego virum vel hoc nomine laude dignum duxerim,quod sensorum subtili profunditate occasionem ingeniis obtusioribus protulerit, qui se attollerent ad arcana recondita, tum acri oculo pervestiganda, tum acri voce et calamo ab adversiis fidei catholicae defendenda. » (Nitela p. 14, 15.)

(1) « La doctrine de saint Thomas, dit le P. Prosper,a eu l'insigne honneur d'être détestée de Luther, celle de Duns Scot a reçu les mêmes honneurs des Réformés d'Angleterre. Lorsque ce royaume se sépara de l'Eglise, le roi Edouard VI, héritier de Henri VIII, fit brûler les livres des Docteurs scolastiques, sans doute pour n'avoir pas à les réfuter. Les ouvrages de Scot et de ses disciples furent particulièrement honorés dans cette circonstance. Ce fut aux cris mille fois répétés : « Funus Scoti et scotistarum » que le feu opéra son œuvre de destruction. » (La Scolast. ch. V, § 2) Cf. Gravina, in praescriptionibus catholicis, lib. I.

Digitized by Google

souhait. Ils ne manquèrent pas de l'exploiter habilement, au grand détriment de la saine doctrine. Une multitude d'écrivains, imbus d'une philosophie rationaliste ou semi-chrétienne, reproduisirent dans la suite, et comme à plaisir, sous différentes formes et avec mille nuances, les calomnies et les injures de Bzovius (1). De là naquit chez un certain nombre de catholiques, d'ailleurs peut-être bien intentionnés, mais à coup sûr mal renseignés, une certaine défiance, parfois même un certain mépris à l'égard du Vénérable Duns Scot, de sa doctrine et de son École (2).

Par contre, les procédés du P. Bzovius, peu dignes d'un historien qui se respecte, produisirent dans tout l'Ordre de saint François une émotion considérable et certes bien légitime. De tous côtés s'élevèrent à la fois des protestations indignées. Des historiens consciencieux, d'ardents apologistes prirent la plume pour venger l'honneur de l'Ordre, et pour défendre le chef de l'École franciscaine si injustement attaqué. On reprit l'histoire de l'Ordre, et beaucoup de gloires de la Religion Séraphique, tombées peu à peu presque dans l'oubli, furent remises à jour. On écrivit un grand nombre de vies ou apologies du Docteur Subtil (3), et on se mit partout à l'étude de ses œuvres avec une

(1) C'est à ces sources plus ou moins contaminées qu'a puisé le plus souvent l'École rationaliste de Victor Cousin. Aussi les travaux historiques de cette École sur les Scolastiques méritent en général peu de confiance, quoique leurs auteurs y aient apporté parfois beaucoup d'application, et qu'ils aient fait beaucoup de recherches. Quant à la doctrine, l'École rationaliste dénature ordinairement la pensée des Scolastiques. Parmi les partisans de cette École, les uns comme M. Hauréau, sont ostensiblement opposés au catholicisme, et dès lors leurs appréciations sont souvent le fruit de leur antipathie plutôt que de leur raison. Les autres prétendent garder une absolue impartialité, comme M. Picavet ; mais comme la Scolastique est avant tout l'accord de la raison et de la foi, ils ne sont pas aptes à comprendre et à interpréter sainement les théories des grands penseurs du Moyen-Age. (*Cf. Esquisse d'une histoire générale et comparée des philosophies médiévales* par François Picavet, ch. X.)

(2) Depuis qu'on a commencé à restaurer la scolastique chez les catholiques, bon nombre d'écrivains peu avertis ont consacré à Duns Scot et à son École des pages qui sont loin de faire honneur à leur esprit de critique.

(3) En 1620, le fameux P. Hugues Cavellus, devenu plus tard archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, fit paraitre à Anvers une vie de Duns Scot. Il publia en outre un second ouvrage intitulé : *Apologia pro eodem vindicando ab injuriis allatis per Abrahamum Bzovium*. Un dominicain belge, Nicolas Jansenius, ayant pris la défense de Bzovius, le P. Cavellus lui répondit dans un troisième ouvrage : *Apologia apologiae supradictae pro Scoto scriptae*, qui fut publié à Paris en 1623 et à Cologne 1625 sous le nom de P. Hugues Magnesius, disciple de Cavellus. Un autre irlandais, qui fut successivement professeur de théologie à Cologne, à Louvain et à Rome, et définiteur général de la Stricte Observance, le P. Antoine Hyquœus écrivit un ouvrage plein d'érudition intitulé : *Nitela franciscanae religionis et abstersio sordium quibus eam conspuere frustra tentavit Abrahamus Bzovius*. Le P. Hyquœus réfute

Digitized by Google

ardeur jusque là inconnue. Beaucoup d'étrangers s'unirent aux Franciscains pour venger la mémoire du vénérable Duns Scot, entre autres le P. Possevin, S. J., le P. Jacques Gualter, S. J., l'allemand Jean Stommel, évêque de Sénogaglia, le belge Nicolas Vernuleus, Aubert le Myre, etc... (1)

Mais il était réservé au P. Luc Wadding de rendre à l'Ordre franciscain toute sa gloire et tout son lustre ; il lui était réservé de venger admirablement le Docteur Subtil et sa glorieuse École; il lui était réservé de préparer la nouvelle floraison scotiste. Sans doute il n'est pas l'auteur unique de ce mouvement. D'autres ont joué un rôle considérable, soit avant, soit après lui. Mais c'est autour de son nom que viennent se grouper tous les nouveaux fruits de cette École. Il a été vraiment l'âme du mouvement et il a contribué plus que tout autre à lui donner une impulsion irrésistible.

II

LE PÈRE LUC WADDING FORME LE PROJET DE RENDRE A L'ÉCOLE SCOTISTE TOUT SON LUSTRE

Ce grand homme naquit en Irlande le 16 octobre de l'année 1588. Il reçut le baptême le surlendemain et on lui donna le nom de l'évangéliste saint Luc, dont on faisait la fête. Il était le onzième de quatorze enfants, mais à cause de son bon naturel et de sa piété angélique, il fut le benjamin de la famille. Au milieu de la tourmente du protestantisme, ses pères avaient conservé pure et intègre la foi de leurs ancêtres; aussi le jeune Luc reçut-il

une par une les calomnies de Bzovius contre les Frères-Mineurs. Son livre fut publié à Lyon en 1627 sous le nom de Dermitius Thadé, que ce religieux portait dans le monde. Le Conventuel Matthieu Ferchius, professeur de métaphysique et de théologie à l'Université de Padoue, écrivit plusieurs ouvrages : *Apologiae pro Joanne Duns Scoto, Doctore Subtili, libros tres : primum in Joannem Fredericum Mantenensium, secundum in Abrahamum Bzovium polonum, tertium in Paulum Jovium Novocomensem.* Bononiae 1620, in 8°..... *Vita ejusdem Scoti.* Bononiae 1623, in 8°..... *Orationem iu laudem ejusdem habitam in universitate patavina,* die 3 nov. 1634. Parmi ceux qui écrivirent la vie de Duns Scot, nous devons citer les italiens Antoine Massucius et Antoine Buzi ; les espagnols Léonard Carta en 1657, Antoine Daza, Grégoire Rui et surtout le P. Joseph Ximénès Samaniego qui devint général de l'Ordre et mourut évêque. — Parmi ceux qui publièrent des apologies on lit les noms des espagnols Antoine de Sainte-Marie et Joseph Vasquez, de l'américain Alphonse Briceño et des irlandais Guillaume Ocahasa et Bonaventure Baro. (Cf. biblioth. francisc. par Jean de Saint-Antoine).

(1) Nitela franciscana, page 17.

Digitized by Google

de ses parents une éducation profondément chrétienne et catholique. Il révéla de bonne heure ses talents précoces, et dès l'âge de treize ans il écrivait le latin avec facilité, en prose et en vers. A quatorze ans, il perdit son père et sa mère, et fut placé dès lors sous la tutelle de son frère aîné. Il apprit dans sa patrie la logique et la physique. Son frère l'amena ensuite en Portugal et le mit au Collège des Irlandais de Lisbonne dirigé par les PP. Jésuites, pour y continuer ses études. Il y resta six mois.

Les parents du jeune Wadding étaient extrêmement affectionnés à l'Ordre de saint François. Ils désiraient vivement voir leur enfant embrasser la règle du Séraphin d'Assise. Aussi, s'étaient-ils efforcés de lui inculquer de bonne heure l'amour de la Religion séraphique. Dès qu'il eut fini sa seizième année, se souvenant du désir de ses parents et attiré par la grâce vers cet asile par excellence de la perfection évangélique, il résolut d'entrer dans la famille du séraphique Père. Un de ses amis de collège, nommé Richard, avait formé le même dessein. Sans plus tarder, les deux jeunes gens allèrent se présenter au Ministre Provincial de la Province de Portugal, le P. Pierre de Saint-François, homme grave et révéré dans tout le royaume pour sa doctrine et son autorité. Il leur assigna, pour y faire leur noviciat, le couvent de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, situé dans la ville de Matozinhos à trois kilomètres de Porto. Ce couvent était occupé par les Récollets, et les religieux y étaient si estimés et si aimés de la population qu'ils n'avaient pas besoin de faire la quête. Les habitants leur apportaient eux-mêmes spontanément tout ce dont ils avaient besoin. Luc et Richard firent leur noviciat dans cette fervente communauté et firent l'édification de ces saints religieux. Ils furent reçus à la profession à l'unanimité des voix. C'était en l'an 1605 ; Frère Luc avait dix-sept ans.

Dès sa sortie du noviciat, il fut initié à la philosophie et à la théologie du Docteur Subtil, et il fut ensuite envoyé à Coïmbre pour y continuer ses études sous la direction du Père Didace Limedenois. Il y suivit en outre durant trois ans les cours publics de l'Université. La première chaire de théologie était alors occupée par le plus illustre théologien de la Compagnie de Jésus, le P. François Suarez. Frère Luc entendit en même temps les doctes leçons du P. Egide de la Présentation, célèbre théologien de l'Ordre des Ermites de saint Augustin. Au jugement de Wadding, ces deux professeurs étaient comptés parmi les premiers docteurs de toute l'Europe, « *inter primos Europae*

Digitized by Google

doctores connumerandis ». Sous l'influence de tels maîtres, Luc Wadding fit de rapides progrès dans la théologie scolastique. Le savant et pieux Léon de Saint-Thomas, de l'Ordre de Saint-Benoit, qui avait connu Frère Luc durant son séjour à Coïmbre, nous dit qu'il était le modèle de tous ses confrères et qu'il les surpassait tous par sa pénétration. (1)

Ayant fini ses études, il fut ordonné prêtre en 1613 et envoyé au couvent de Leyria pour s'y livrer au ministère de la prédication. De Leyria il fut appelé à Lisbonne à l'occasion du Chapitre provincial. Il fut chargé de soutenir des thèses publiques devant tout le Chapitre sur sept sciences différentes. Il les développa et les défendit merveilleusement.

Le Père Antoine de Trejo, Vicaire Général de l'Ordre et président du Chapitre, fut si frappé de son talent, de son éducation et de son bon naturel, qu'il voulut absolument l'amener avec lui au grand couvent de Saint-François à Salamanque, afin que ce grand Collége de l'Ordre put profiter de sa science. Durant son séjour, il y soutint à plusieurs reprises des thèses publiques aux applaudissements de tous, et profita de ses loisirs pour apprendre l'hébreu. Il fut bientôt envoyé à Léon comme lecteur de théologie et y enseigna un an entier. Puis il fut appelé de nouveau à Salamanque comme maître des étudiants et lecteur de théologie. Il s'acquitta parfaitement de sa double charge jusqu'en 1618.

Cette année-là, le Chapitre général se tint à Salamanque. Le Père Wadding eut à soutenir des thèses publiques de théologie devant tout le Chapitre assemblé. Il en exposa soit sur la théologie mariale, soit sur la Trinité. Il mit à profit ses connaissances du grec et de l'hébreu et s'y montra très au courant de l'histoire franciscaine. Il surpassa tous les autres lecteurs. Il conquit du coup l'affection et l'estime de P. Bénigne de Gênes qui fut élu Général dans ce même Chapitre, et il eut désormais en lui un protecteur fidèle et dévoué.

Cependant le P. Antoine de Trejo, Vicaire Général de l'Ordre,

(1) « Memini etiam ego R. Patris Lucae in alma nostra Academia Conimbricensi aliquando commorantis, quem si brachiis nequeo, corde tamen amplector. Memini illius tuae singularis modestiae et religionis, quae si non loco ac dignitate, exemplo saltem, cunctis jam aliis seraphicae familiae commilitonibus praeerat. Memor semper ero, caeteris interim praetermissis, ingenii tui acuminis, scoticaeque in arguendo subtilitatis, qua jam peracutos quoque longo superabasintervallo. » (Annal., t. I., p. VIII).

Digitized by Google

le même qui avait amené Wadding de Lisbonne à Salamanque, venait d'être désigné par Philippe III, comme évêque de Carthagène et ambassadeur du Roi auprès de Paul V, afin de promouvoir la cause de l'Immaculée Conception. Le nouvel évêque choisit le P. Wadding pour être son théologien dans une affaire si difficile. Il l'amena donc d'abord à Madrid pour le présenter à la Cour, et sur l'Ordre du Roi, ils partirent ensuite tous deux pour Rome où ils arrivèrent en décembre de l'année 1618.

Le P. Wadding se mit aussitôt à l'œuvre. Il n'entre point dans notre dessein de rapporter ici tout ce qu'il fit en faveur de l'Immaculée. Qu'il nous suffise de dire qu'il fut le conseiller de tous les envoyés du roi jusqu'à la fin de la légation, qu'il composa trois opuscules sur la matière (1) et qu'il en préparait un quatrième quand la mort vint le surprendre, qu'il écrivit en outre les actes de la légation (2) et fut l'avocat fidèle du glorieux privilège de Marie jusqu'à son dernier soupir.

A Rome, le P. Wadding s'acquit bien vite une grande réputation surtout auprès de la Cour pontificale et fut dès lors appelé à jouer un rôle considérable dans les affaires ecclésiastiques. (3) Les princes de l'Église commencèrent à mettre à contribution ses grandes lumières et il devint un précieux auxiliaire des Supérieurs de l'Ordre.

Venu à Rome par une disposition spéciale de la divine Providence, le P. Wadding y passa le reste de ses jours. C'est là qu'il exécuta ses grands travaux qui ont tant contribué à l'honneur et à la gloire de la famille franciscaine. Rappelons brièvement comment il fut amené à concevoir ses vastes projets.

Alors que le jeune Wadding était encore novice, plusieurs de

(1) Opusculum in quo ostendit Immaculatæ Conceptioni Beatissimae Virginis non adversari ejus mortem corporalem. Romae 1655, in-8°. — De baptismo Virginis pro eodem mysterio, ibidem, in-8°. — De redemptione Deiparae semper Virginis opusculum aliud in gratiam suae Immaculatae Conceptionis. Ibidem, 1656, in 8°.

(2) Legatio Philippi III et IV Hispaniarum regis ad SS. PP. Paulum V, Gregorium XV et Urbanum VIII pro definienda controversia Conceptionis B. Virginis Mariae. Lovanii 1624 in fol.

(3) « Ceterum dilectum filium religiosum Lucam Waddingum, egregiis dotibus nobis apprime carum, negotia vestra disserentem, quoties opus fuerit, peculiari propensione audiemus, etc. »Urbanus VIII, ad concilium catholicorum Hiberniae.— « Nos, adhibito etiam persæpe dilecto filio Luca Waddingo, vestrae gentis viro religioso, virtute ac doctrina nobis probato constitutum habebamus, etc... » Innocentius X ad idem concilium. — On pourrait ainsi apporter un grand nombre de témoignages pour montrer en quelle estime le P. Luc Wadding fut à Rome durant plus de trente ans.

Digitized by Google

ses amis cherchèrent à le détourner de sa vocation. Entre autres raisons qu'ils alléguaient pour le dissuader, ils lui disaient que les religieux de Saint François étaient des ignorants, sans culture et sans lettres. Il faut croire que ce fut par une permission spéciale de la divine Providence, car c'est de cette époque que date sa vocation d'annaliste. Stimulé par ces jugements faux et injustes, le jeune novice répondit d'abord victorieusement à ses amis, puis il forma le noble dessein de consacrer ses forces à faire connaître les gloires de la famille franciscaine.

Il se proposa de montrer tout d'abord que saint François était loin d'être un ignorant. (1) Durant son séjour à Coïmbre il commença à recueillir soigneusement les œuvres du Saint Fondateur. Il continua ses recherches à Salamanque et à Rome et dès l'année 1623 il fit paraître les opuscules du Séraphique Père annotés et commentés avec le plus grand soin. (2) L'année suivante il édita de même pour la première fois les célèbres Concordances morales de saint Antoine de Padoue (3). Vers la même époque, il publia les savants commentaires du V. Ange del Pas (4) sur l'Évangile de saint Marc et de saint Luc, etc... (5)

(1) Voici ce que rapporte le cardinal Gabriel de Trejo, dans une lettre adressée à Wadding lui-même et qui fut imprimée avec les œuvres de saint François : « Sed si adhuc superbe a sapis et illum, Franciscum iterum atque iterum idiotam vocas, audi casum, ne dicam miraculum. In quadam Hispaniae civitate, quam reticeo ut honori caveam viri, et religionis, cujus dedecori hoc tribui posset (mihi enim veritas cordi est absque aliorum injuria) decem ab hinc annis contigit praedicatorem quemdam concionantem, et litteras litteratosque sanctos commendantem dixisse, se illis devotissimum, non vero idiotis, qualis erat Franciscus : quod ut semel atque iterum repetiit, populares viri et mulieres adstantes, dum Francisci devotione ferebantur susurro, et murmure tacite hoc sibi de Francisco dictum non placere indicarunt. Cœpit subito praedicator ille, qui lingua expeditissimus erat, balbutire, rubore suffundi et conturbari : cœperunt et ea, quae ad concionem praeparaverat solertissimo studio, e memoria decidere. Crevit ejus turbatione popularium tumultus ; tandem concionator obmutuit, et quae superbe forsan didicerat, in medium proponere non potuit, quia, ut credibile est, humilitatem veri sapientis despexerat : et ita incompleto sermone e suggestu verecunde descendit. Hujus rei testes fuerunt Episcopus et Capitulum, frequensque populus illius civitatis, qui aderant ad festum solemnissimum invitati. »

(2) Commentaria ascetica ad opuscula S. P. N. Francisci. Antwerpiae anno 1623, in 4 apud Plantinum.

(3) Concordantias morales S. Antonii Patavini cum promptuario morali cujusdam anonymi minoritæ Hyberni, additis etiam amplissimis notis. Romae, apud Alphonsum Ciacconum, anno 1624, in 4.

(4) Angeli del Pas religiosissimi, ac doctissimi minoritae commentaria in Marcum, vol. in fol. ibidem impressum, anno 1623. — Ejusdem Angeli commentaria in Lucae Evangelium ibidem, annis 1625 et 1627, tom 2, in-fol.

(5) Le P. Wadding édita encore d'autres ouvrages, comme on peut le voir dans sa

Digitized by Google

Ces diverses éditions étaient loin d'épuiser l'activité du Père Wadding. Encouragé par ses Supérieurs, il entreprit encore d'écrire les Annales de l'Ordre. On sait avec quelle supériorité il exécuta ce grand ouvrage, auquel il travailla durant trente ans. Il n'entre pas dans notre dessein de faire connaître ses mérites comme annaliste. Qu'il nous suffise de dire qu'au jugement de tous, c'est un chef-d'œuvre dans son genre qui mérite d'être placé à côté des *Annales Ecclésiastiques* du célèbre cardinal Baronius. (1) Ces Annales constituent la plus belle apologie de notre Ordre.

Cependant le P. Wadding nourrissait un autre projet dans son esprit et dans son cœur. Nous avons vu qu'au sortir de son noviciat il avait étudié la philosophie et la théologie de Duns Scot. Son esprit vif et délié avait pénétré fort avant dans les spéculations du grand Docteur. Il avait vu le cas qu'en faisait son maître Suarez (2). Il avait vu les chaires fondées soit à Coïmbre, soit à Salamanque, soit à Alcala où l'on expliquait publiquement sa doctrine (3). L'étude de l'histoire lui faisait voir l'estime qu'avaient pour la doctrine de Scot saint Bernardin de Sienne (4), saint Jean Capistran, saint Jacques de la Marche (5) le saint car-

vie écrite par François Harold, et aussi dans la bibliot. francisc. de Jean de Saint-Antoine, tom. II.

(1) Le P. Jérôme de Saint-Joseph, Carme, historien de son ordre dit : « Existimo enim Annales Minorum a Waddingo digestos non inferiores Ecclesiasticis a Baronio compositis. » In litteris ad Waddingum, Matrito datis anno 1629. C'est aussi le sentiment du fameux Jean de la Haye. Elogia P. Wadd., Annal. Min., t. I.

(2) Dans un grand nombre de questions soit philosophiques, soit théologiques, le P. Suarez et avec lui la plupart des écrivains de la Compagnie se rangent du côté de Scot contre saint Thomas.

(3) « Ad tres nobilissimas in Hispania accessi Universitates, Conimbricensem, Salmanticensem, Complutensem ; in unaquaque harum vidi instituta subsellia et destinatos magistros pro Scoti disciplina tradenda... eo etiam habetur in pretio, ut dignitate, stipendio, aut horae commoditate multis in locis non cedat ejus cathedra illi, quae Sancti Thomae retinet nomen. In Conimbricensi etenim Academia aequalis sunt stipendii et auctoritatis ; in Salmanticensi, haud minoris emolumenti quae Scoti est ; et magno conatu ad illam adspirant doctissimi illius Academiae Magistri ; in Complutensi omnium primariam Scotus obtinuit. » (Annal. Ord. Min., tom VI, anno 1308.)

(4) Les œuvres de saint Bernardin de Sienne sont remplies de citations du Docteur Subtil.

(5) Saint Jacques de la Marche, au témoignage du P. Possevin, S. J., écrivit un ouvrage intitulé : *Doctrina Scoti in tabulas redacta.* (Biblioth. francisc. par Jean de Saint-Antoine, tom. II.)

Digitized by Google

dinal Ximénès (1) et cent autres aussi illustres par leur sainteté que par leur doctrine. Ses travaux sur l'Immaculée Conception contribuaient encore à développer son amour et son admiration pour le zélé défenseur du glorieux privilège de Marie.

Par ailleurs, il savait ce que l'envie et la jalousie avaient inventé pour discréditer la personne, les écrits et toute l'École du Vénérable Docteur. Il arrivait à Rome au moment où le Père Bzovius venait de déverser sur lui ses calomnies et ses outrages. Il en ressentit dans son cœur une vive douleur. Il en souffrait parce que l'honneur de son Ordre était atteint, il en souffrait parce qu'on tentait d'enlever à l'Église un de ses plus puissants défenseurs. Cela lui fit concevoir le dessein magnanime de rendre à l'École scotiste tout son éclat et toute sa splendeur.

(*A suivre.*)

Fr. DOMINIQUE de Caylus.
Lecteur de Théologie
Membre du Collège des Docteurs de Philosophie
de l'Université Pontificale de Burgos.

---

(1) Le célèbre cardinal voulut que Duns Scot eut la première chaire à l'Université d'Alcala. (Annal. de Wadding, tome VI, et Jean de Saint-Antoine, tome III.)

Digitized by Google

LA POLOGNE CATHOLIQUE

(Suite et Fin.)

Pour montrer l'hypocrisie des sectaires, citons quelques déclarations :

« Je soussignée, Félicie-Françoise Kozlowska, conformément « à l'ordre du Saint Office, m'engage dès aujourd'hui, en pré- « sence du délégué de Mgr l'Évêque de Plock : 1° à me démettre « des fonctions de supérieure que j'exerçais jusqu'à ce jour ; 2° « à remettre au délégué épiscopal tous nos écrits de spiritualité « et toutes les copies des-dits écrits que je possède; 3° à renoncer « à toute autorité sur les prêtres et les religieuses; 4° à m'éloi- « gner complètement de ces dernieres; 5° à n'avoir plus jamais « aucunes relations, soit personnelles, soit épistolaires avec la « congrégation des Mariavites; 6° à ne m'arroger jamais et « nulle part la direction spirituelle soit des prêtres, soit des « clercs, soit des religieuses; 7° à considérer toutes mes visions « jusqu'à ce jour comme des illusions d'ordre naturel et des « rêveries; 8° à me confesser à l'avenir au prêtre qui m'a été « désigné comme confesseur par mon Évêque. Je promets sin- « cèrement d'observer ces huit clauses; sachant qu'en agissant « autrement, j'offenserais Dieu et j'encourrais des peines ecclé- « siastiques. En témoignage de quoi je signe cette déclaration, « y joignant préalablement la profession de foi du Concile de « Trente.

« Plock, 11 janvier 1905.

« Félicie KOZLOWSKA. »

Ce furent, hélas ! de vaines paroles.

Digitized by Google

Venons aux fils spirituels de la visionnaire. Voici la déclaration de l'abbé Czerwinski :

« Je soussigné, Ceslas Czerwinski, soumis aux ordres de la « Suprême Congrégation du Saint Office, en date du 31 août 1904, « y souscris d'esprit et de cœur, sincèrement et sans réserves, « et promets de m'y conformer. Je m'engage notamment en « conscience à n'avoir à l'avenir aucunes relations person- « nelles ou épistolaires avec Félicie Kozlowska, à ne lui « demander aucun conseil, à ne pas accomplir les promesses « que je lui ai faites, à n'accepter sa direction à aucun titre. « Je reconnais, conformément au décret de la S. Congréga- « tion, que l'association des Mariavites est complètement sup- « primée et abolie; et je me considère comme complètement « délié en conscience de tous les vœux émis par moi dans cette « pseudo-congrégation, de quelque manière que ce soit et de « toutes les obligations quelles qu'elles soient que j'y aurais « contractées.

« En témoignage de tout quoi, après avoir récité la profession « de foi du Concile de Trente devant le vicaire général de « l'Évêque de Plock, je signe de ma propre main.

« Plock, 25 décembre 1904.

« L'abbé Ceslas CZERWINSKI. »

Immédiatement après cette déclaration solennelle, il écrit à la *mère* la lettre que voici :

« Celui qui souffre de telles épreuves avec la Très Révérende « Mère reçoit à coup sûr de grandes grâces. Il est bon de ne « pas se laisser décourager par les cancans. Satan ne voulait « qu'une chose, c'est que la Très Révérende Mère ne s'occupe « pas de ceux que Notre-Seigneur lui a confiés, et qui doivent « recevoir ses grâces dans la mesure du dévoûment qu'ils lui « témoignent. C'est par ce dévoûment que le culte du T.-S. « Sacrement s'accroît de plus en plus. Tel est le but de notre « vie. Nous sommes livrés aux persécutions; mais c'est notre « bonheur devant Dieu. Bientôt Notre-Seigneur manifestera sa « gloire. Soyons fermes dans cette conviction, fondement de « toutes les vertus : que nous ne devons attendre des hommes

Digitized by Google

« aucune reconnaissance ; que nous recevrons autant de grâces « divines que nous essuierons de mépris.

« L'abbé Ceslas CZERWINSKI. »

L'abbé Zbirochowizc, outre sa déclaration en date du 13 décembre 1904, de soumission aux ordres du Saint-Siège, affirma son orthodoxie dans la lettre suivante adressée à l'Évêque de Plock.

« Trés-Vénéré Pasteur et Père,

« J'ai reçu la dernière ordonnance que Votre Grandeur m'a « notifiée comme à un ancien mariavite. Je me sens obligé « d'assurer Votre Grandeur, et je le fais de tout cœur, que je « m'en tiens ponctuellement aux ordres de mon Vénéré Pasteur.

« Je n'ai pas observé strictement jusqu'aujourd'hui les ordres « de la Suprême Congrégation du Saint Office; *non ex malitia*, « *sed ex male informatâ conscientiâ*. Toutefois, j'affirme solen- « nellement :

« 1° Que j'ai rompu radicalement tous rapports de comman- « dement ou d'obéissance avec cette congrégation.

« 2° Que je n'établirai aucune adoration, ne ferai aucune « quête, ne tiendrai aucune réunion à l'insu de mon Évêque.

« 3° Désirant comme je l'ai désiré jusqu'à ce jour, mener « une vie plus parfaite, je chercherai cette perfection avant tout « dans la stricte obéissance aux ordres de mon Évêque, dans « leur minutieux accomplissement et même sur les points de « détail, tels que la table et l'habillement.

« Je regrette sincèrement et profondément mes désobéissances « passées. Je vous prie, mon Père, de me pardonner; j'espère « avec le secours de Dieu, et grâce aux prières de mon Evêque, « ne plus retomber.

« Je vous baise les mains, mon Pasteur et mon Père, et je « demande Votre Bénédiction.

« Votre très humble serviteur et très obéissant fils en Notre- « Seigneur.

« Smogorrewo, 25 avril 1905.

« L'abbé Ladislas ZBIROCHOWICZ. »

Digitized by Google

Vaines paroles!..... Vaines paroles aussi les déclarations de soumission faites à l'Archevêque de Varsovie.

Le décret du Saint Office troubla la conscience des Mariavites et les irrita. Dès lors ils entreprirent une guerre ouverte contre leurs Évêques et poussèrent le peuple à la révolte, représentant les prélats et les prêtres fidèles comme les derniers des misérables, et se canonisant eux-mêmes. Non contents des calomnies lancées du haut de la chaire en mai 1905, ils firent, sur l'initiative de l'abbé Golebiowski, parvenir une plainte au Saint-Siège, contre les évêques et le clergé, recueillant des signatures dans les environs de Varsovie. Voici le texe de ce factum:

« Très-Saint Père,

« Bien que nous soyons les plus infimes, les plus pauvres « enfants de la Sainte Église, nous croyons avoir, à l'égal de « nos chefs, des droits sur le cœur de Votre Sainteté, et pouvoir « comme ses fidèles enfants, recourir à Sa protection, surtout « quand nous souffrons persécution, ou sommes dans l'incerti- « tude.

« Vous avez reçu de Dieu, dont vous tenez la place sur terre, « les paroles de la vie éternelle.

« Prosternés à vos pieds, nous venons, au nom de cent vingt « de nos frères et sœurs polonais, présenter à Votre Sain- « teté notre Confrérie de l'Adoration perpétuelle qui répand « en Pologne le culte du T-S. Sacrement et celui de la Très « Sainte Vierge, Mère de Dieu, et lui dire quels sont les « relations de notre confrérie avec le clergé et les autorités « diocésaines.

« Conformément au désir de S. S. Léon XIII manifesté « dans son Encyclique sur la Très Sainte Eucharistie, quelques « prêtres zélés pour la gloire de Dieu commencèrent à recom- « mander au peuple l'adoration du T-S. Sacrement, la « confession et la communion fréquentes, et à propager le culte « de la Vierge Immaculée, sous le vocable de N-D. du Perpé- « tuel Secours. Ils furent peu nombreux ceux qui entreprirent « cette mission. Toutefois nous vîmes de vrais et pauvres « serviteurs du Christ nous servir gratuitement et non pour de « l'argent, répandre sur nous des trésors de grâces, rester au « confessionnal des jours entiers, gagner la confiance du peuple, « et au bout de deux ans d'efforts, produire des fruits de salut

Digitized by Google

« abondants et extraordinaires. On vit cesser les querelles et les « habitudes coupables; règner la charité et la vertu. En dépit « des attaques secrètes suscitées contre notre association, et qui « tendent à nous enlever la foi de nos ancêtres, — ces pratiques « sont pour nous un puissant secours pour demeurer des fils « aimants de l'Eglise catholique.

« Nombre d'adorateurs, parfois des paroisses entières, ont « voulu s'agréger au Tiers-Ordre de saint François, pour « mener une vie plus parfaite. La fraternité des Tertiaires et la « Confrérie de l'Adoration perpétuelle sont réunis sous la « direction des prêtres Mariavites, qui ont soumis, le 3 août « 1904, au jugement de Votre Sainteté, les règlements de leur « association. »

Suit la description des obstacles provenant des autres prêtres « qui répandent des livres antireligieux, refusent la sépulture « ecclésiastique aux adorateurs du T-S. Sacrement; anathéma- « tisent l'image de N-D. de Perpétuel Secours; et les médailles « qu'il faut enlever quand on va se confesser; sont enfin des « adversaires de la virginité.

« Nous sommes allés supplier l'Archevêque de Varsovie de « nous laisser nos prêtres. Il n'a pas voulu nous recevoir; un « employé de ses bureaux nous a dit qu'on enverra, pour main- « tenir l'ordre, des cosaques armés de fouets.

« Il y a tant de mauvais prêtres chez nous! Joueurs, ivrognes, « dissolus, entretenant chez eux des concubines, y élevant leurs « enfants naturels, tyrannisant et dépouillant le pauvre peuple. « Leurs crimes sont impunis; nos prières à l'autorité pour « qu'elle nous débarrasse de ces mauvais prêtres demeurent « sans effet; et l'on nous enlève les pasteurs qui sont pour nous « de vrais pères.

« Nous recourons à Votre Sainteté pour nous plaindre de « cette persécution; nous venons au nom de la nation polonaise « vous demander, comme vos enfants les plus fidèles, Votre « Bénédiction et Votre protection auprès de nos Évêques et de « notre clergé, afin que le culte du T-S. Sacrement et de N-D. « de Perpétuel Secours puisse se propager librement. »

A cette plainte étaient jointes deux feuilles couvertes de cent neuf signatures, quelques-unes remplacées par une croix. Ces signatures paraissaient être toutes de la même main que le factum. (17 mai 1905.)

Digitized by Google

Citons maintenant des documents officiels. En voici un de l'Évêché de Plock :

« Erreurs propagées par les prêtres dits Mariavites. »

I. SUR L'ÉGLISE ET SA HIÉRARCHIE

1. Tous les évêques, cardinaux et prêtres sans excepter le chef de l'Église, sont des hommes corrompus, francs-maçons et séducteurs; et comme tels ils ont perdu le droit de gouverner les fidèles. (Cette dernière proposition est hérétique.)

2. Il n'existe que cinquante bons prêtres (les Mariavites), et environ trois cent mille fidèles (qui suivent ces cinquante prêtres). Suivant d'autres, il n'y en a que 148.000 (ceux qui adorent le T-S. Sacrement).

3. Les Mariavites répandent du haut de la chaire la haine et la calomnie contre les évêques et curés légitimes, offensant ainsi la charité et la justice, deux vertus qui doivent être la base de l'enseignement chrétien.

4. Ils refusent l'obéissance à l'Évêque légitime et, par le fait, à l'Église et au Pape, dont l'Évêque est le représentant dans son diocèse. (Ils sont donc schismatiques.)

5. Ils veulent entraîner le peuple dans le schisme ; le contraignent, en le trompant, à signer des pétitions qu'ils ont eux-mêmes rédigées, par lesquelles ils se séparent avec éclat des Évêques et de l'Église catholique pour se soumettre au pouvoir séculier.

6. Ils exercent les fonctions sacerdotales et celles de curé malgré la suspense infligée par l'Évêque ; ils exposent ainsi les fidèles à des confessions nulles, à des mariages invalides; ils se rendent ainsi sacrilèges et encourent les censures de l'Église.

7. Ils enseignent que l'antéchrist est déjà né. Il a 3 ans et demi, suivant les uns, 4 ans et demi suivant les autres. (Ce document est de 1906.)

II. ERREURS CONCERNANT LE T-S. SACREMENT

1. Sont de nécessité de salut la fréquente communion, l'adoration perpétuelle du T-S. Sacrement et le culte de N-D. de Perpétuel Secours, dont les Mariavites placent le tableau dans les églises, après en avoir enlevé les autres tableaux qu'elles contenaient.

Digitized by Google

2. Les Mariavites détournent les fidèles de leurs travaux et de leurs devoirs, pour leur faire faire l'adoration.

3. Pour la Sainte Communion, ils n'exigent pas les dispositions requises par l'Église et imposent comme pénitence la communion fréquente.

4. Ils enseignent que la Sainte Communion efface tous les péchés, même mortels, *dat per se gratiam primam*. L'Église, au contraire, enseigne qu'il faut être en état de grâce pour s'approcher de la communion, *quae dat gratiam primam tantum par accidens*.

III. ERREURS CONCERNANT L'ASSOCIATION ELLE-MÊME

1. Malgré la suppression par l'Église de l'association des Mariavites, ils continuent à porter ce nom, et soutiennent qu'ils constituent une véritable association.

2. Ils restent en rapports avec une femme qu'ils nomment faussement *religieuse*, contrairement à la défense du Saint-Siège d'avoir avec elle aucunes relations, soit personnelles, soit épistolaires.

3. Ils enseignent faussement que cette personne a eu des visions et des révélations prophétiques, quand ces prétentions ont été dejà condamnées par l'Église.

4. Ils donnent à cette femme le titre de *sainte*, et même d'*immaculée*, semblable à l'Immaculée Vierge Marie.

5. Ils font leurs instructions à l'église sur les prétendues révélations de cette visionnaire au lieu d'y expliquer les enseignements du Christ tels qu'ils nous sont transmis par l'Église, c'est-à-dire par le Pape et les Évêques.

CONCLUSIONS

1. Cet enseignement est hérétique et schismatique.

2. Il faut donc fuir ces ennemis du dedans, ces séducteurs, ainsi que le prescrit saint Paul. (Galat, 1,6-9).

3. Il faut rompre avec tous ceux qui fréquentent ces malheureux prêtres. Ceux qui s'unissent à eux comme cette visionnaire, tous ses sectateurs et sectatrices, ont cessé par le fait d'être en union avec l'Église catholique, n'ont plus droit aux sacrements et biens spirituels de l'Église.

4. L'enseignement des Mariavites est mensonger. Maîtres et disciples vivent dans l'erreur.

Digitized by Google

C'est une nouvelle calamité qui frappe notre malheureux pays, et plonge dans la douleur toute la Pologne catholique.

*
* *

Tous les Mariavites du diocèse de Plock furent assignés à comparaître au tribunal de l'Évêque, le 8 février 1906. Deux seulement s'y rendirent : les abbés Przyjemski et Rytel. Ce dernier, loin de nier les faits imputés, confirma et compléta l'accusation en exhibant un acte d'apostasie préparé de longue main dont voici le texte :

« Nous, Mariavites, confrères de l'adoration perpétuelle, « constamment méprisés, moqués, persécutés par notre ancien « évêque comme par Votre Grandeur, son officialité et tout son « clergé, parce que nous observons les conseils évangéliques, « propageons le culte du T.-S. Sacrement et de N.-D. de Per- « pétuel Secours, — persécution alléguant comme prétexte notre « désobéissance aux autorités légitimes et notre témérité, — « à tel point que pour nous empêcher de mener ce genre de vie « et de propager cette dévotion, on lança contre nous, le 4 août « 1905, un décret nous enjoignant sous peine de suspense « *ipso facto* de nous en tenir aux prescriptions suivantes : 1° « défense de prêcher et de confesser hors de nos paroisses ; 2° « défense d'établir aucune nouvelle pratique de piété, (c'est-à- « dire l'adoration du T.-S. Sacrement, la Communion fréquente « et le culte de N.-D. de Perpétuel Secours) ; 3° défense d'avoir « entre nous des relations personnelles ou épistolaires ; 4° défense « de nous confesser réciproquement, sous peine d'invalidité « d'absolution ;

« Attendu qu'en publiant cette ordonnance Votre Grandeur « avait uniquement pour but d'empêcher l'imitation de Notre- « Seigneur dans sa pureté, son obéissance et sa pauvreté, et « d'abolir le culte du T.-S. Sacrement ainsi que celui de la « T.-Sainte Vierge, sous le vocable de N.-D. de Perpétuel « Secours ; ce qu'attestent suffisamment les deux conférences « prononcées aux Retraites Pastorales, par Votre Grandeur, « les 18 et 19 juillet derniers, dans lesquelles Votre Grandeur « s'est appliquée uniquement à convaincre ses prêtres que l'ado- « ration du T.-S. Sacrement est pour le peuple une pure perte « de temps, que la fréquente communion ne peut, comme telle,

Digitized by Google

« lui être que nuisible, pouvant facilement dégénérer en routine « pour le peuple comme c'est arrivé pour nous; Votre Grandeur « a exhorté ses prêtres à marcher en rangs serrés contre cette « fraction du clergé qui introduit de dangereuses pratiques de « piété;

« Considérant que nous nous sommes conformés rigoureu- « sement à l'ordonnance ci-dessus, pendant six mois environ, « malgré son extrême injustice et qu'en dépit de cette soumission, « les pouvoirs enlevés ne nous ont pas été rendus, les peines « sévères portées contre nous n'ont pas été levées, qu'elles ont « au contraire été confirmées par une nouvelle ordonnance du « 31 janvier 1906, n° 282, alors que plusieurs d'entre nous se « considéraient comme déliés de vive voix de ces peines par « Votre Grandeur;

« Qu'à cette époque, sur l'ordre du cardinal Séraphin Vanu- « telli, — (c'est un pur mensonge), — nous avons entrepris de « recueillir les actes d'immoralité du clergé, de la persécution « qu'il fait subir au culte du T.-S. Sacrement; et qu'au bout de « quelques mois à peine, nos recherches ont amené la conviction « que les cœurs des prélats et du clergé qui leur est soumis « sont depuis longtemps le domaine de Satan, lequel y règne « avec les sept péchés capitaux; que le Christ les a abandonnés;

« *En conséquence, nous vous quittons sans hésiter, pour suivre « le Christ.*

« Les faits, recueillis par nous, d'une impiété telle que le « monde n'en avait jamais vu de semblable, de la lutte déclarée « contre le culte du Dieu caché dans le T.-S. Sacrement, du « mépris de ce Sacrement adorable, comme celui aussi de la « vie infâme du clergé, ont été par nous notifiés à Rome, dont « nous attendons un nouveau jugement, une sentence nouvelle, « car la première portée sur notre association l'a été conformé- « ment à votre désir, Évêques qui recherchez vos intérêts, non « ceux de Jésus-Christ. »

L'abbé Rytel remit ce factum entre les mains du vice-official, et quitta immédiatement, avec l'abbé Przyjemski la salle de l'officialité.

L'Évêque de Plock répondit à cet acte de révolte et d'apostasie ainsi qu'à d'autres similaires en frappant de suspense les abbés Przyjemski, Rytel, Czerwinski, Zbirochowicz, Zebrowski et Golebiowski. (Cette sentence est datée du 14 fevrier 1906.) En

Digitized by Google

même temps, le Prélat adressait un mandement à tous les fidèles de son diocèse pour les prémunir contre les agissements des sectaires.

L'Archevêque de Varsovie agit de même, frappant de suspense quinze apostats : les abbés Kowalski, Wiechowicz, Skolimowski, Furmanik, Suchonski, Gustynski, Pagowski, Szymanowski, Rostworowski, Kaht, Poradowski, Kaczynski, Siedlecki, Burakowski (celui-là se convertit), et Marks. — Cette sentence fut notifiée aux fidèles par mandement du 13 février 1906.

Dans le diocèse de Kiel, deux mariavites furent frappés de suspense: les abbés Hrynkiewicz et Tulaba. Un troisième se convertit. La plupart de ces malheureux étaient dans le ministère paroissial, vicaires ou curés. Ils ne tinrent pratiquement aucun compte de la suspense.

Les sectaires, loin de reconnaître le pouvoir légitime qui les avait remplacés par d'autres curés, allèrent jusqu'à s'emparer par violence des églises voisines et faire retentir le lieu saint de leurs clameurs pour empêcher le pasteur légitime de prêcher. Presque tous les jours de février et de mars 1906 les journaux avaient quelque nouvel acte de violence ou quelque nouvelle profanation à enregistrer.

S'étant mis sous la protection du pouvoir civil, les novateurs n'avaient pas trop à craindre les conséquences de leurs violences et autres abus. Les sphères gouvernementales, nettement hostiles au clergé légitime, témoignèrent leur sympathie aux Mariavites. Les journaux russes *Nowoje Wremïa, Slowo, Swiet, Ruskoje Gosudarstwo*, consacrèrent à la secte des articles très bienveillants. Le premier de ces journaux exprime l'espoir que le gouvernement ne renouvellera pas les errements de Catherine II et de Paul Ier, soutenant le catholicisme au préjudice de la puissance et de la nationalité russes. Le *Ruskoje Gosudarstwo* cite les promesses faites par les Mariavites en faveur du gouvernement, et dit qu'il est utile que le gouvernement les approuve. Aussi les Mariavites jouissent-ils de privilèges particuliers, notamment celui de circuler librement dans la Pologne russe, tandis qu'un prêtre catholique ne peut, sous peine d'amende, aller, sans passeport, se confesser au curé du village voisin.

Malgré leur chute consommée, deux délégués de la secte : son pseudo-général, l'abbé Kowalski et l'abbé Prochniewski, retournèrent à Rome à la fin de février 1906, pour essayer de se

Digitized by Google

disculper. Leur attitude hautaine et tant soit peu arrogante, montra bien que seule la bonté paternelle du Pape pourrait triompher de leur obstination. Aussi le Révérendissime P. Pie de Langogne, Capucin, consulteur du Saint Office et rapporteur de la cause, leur obtint pour le 20 février une audience de Pie X.

Les premières paroles de l'abbé Kowalski furent d'une telle outrecuidance que le doux et indulgent Pontife dût le réprimander sévèrement. Alors les deux délégués se jetèrent aux pieds du Saint Père, demandant avec larmes pardon et miséricorde. Ils promirent *de se soumettre à leurs Évêques, de réparer le scandale donné, et de ramener le peuple à l'unité de l'Église.*

Le Pape, touché de leur repentir, leur accorda le pardon demandé et les bénit tous deux pour les fortifier dans la voie de la pénitence et du retour au bien.

Le Révérendissime P. Pie assistait à toute cette audience. Du Vatican, les deux délégués se rendirent au Saint Office, où ils rédigèrent un écrit attestant leur soumission au décret de la dite Suprême Congrégation ordonnant à l'Association des Mariavites de se dissoudre et de cesser toutes relations personnelles et épistolaires avec Félicie Kozlowska. Ils s'engageaient, de plus, à une soumission complète à leurs Évêques, à renier leurs erreurs, et ramener à l'unité de l'Église le peuple qu'ils avaient égaré. Aussitôt après, il quittèrent Rome et retournèrent dans leur pays. (Il est bon d'ajouter ici que le cardinal Séraphin Vanutelli, mis en cause, ainsi que nous l'avons vu plus haut, démentit catégoriquement ces propos; déclarant que jamais il n'avait parlé à aucun Mariavite, qu'il n'en avait jamais vu, et que ce qu'ils disaient sur la prétendue mission qu'il leur aurait confiée était un monstrueux mensonge.)

*
* *

De retour à Plock, les deux voyageurs prirent conseil de Félicie Kozlowska, se rendirent auprès du Gouverneur-Général de Varsovie, et de là, à St-Pétersbourg. Ils y trouvèrent bon accueil, et s'en revinrent comblés de promesses. Ils rentrèrent au logis tant soit peu déçus dans leurs belles espérances. Quand ils eurent déclaré qu'ils reconnaissaient l'autorité du Pape et des Évêques et ne voulaient pas sortir de l'Église catholique, on leur fit comprendre que leur cas relevait du pouvoir ecclésiastique et non du pouvoir civil. Dans leurs conversations avec

Digitized by Google

d'autres prêtres, ils comparaient Félicie Kozlowska à Sainte Catherine de Sienne. Et quand on leur demandait de répondre clairement au sujet du dogme et de la hiérarchie ecclésiastique, ils gardaient le silence, ou bien ils déclaraient avec hauteur que leurs efforts en vue de se convertir étaient inutiles, ou encore ils se répandaient en philippiques contre les Évêques et le clergé. Ils laissaient une impression d'équivoque, de détours et d'entêtement.

Pour masquer son insuccès de Rome, l'abbé Kowalski écrivit le 24 février 1906 une lettre ouverte à un journal de Varsovie, *Dzien Dobry*, où suivant la coutume des Mariavites, il présente certaines choses sous un faux jour, et en invente d'autres de toutes pièces. Il écrit que le Pape commença par accuser le clergé de mener une mauvaise vie et de combattre l'adoration du T-S. Sacrement, la Communion fréquente et le culte N-D. de Perpétuel Secours. Quant aux Mariavites, il est faux, dit-il, que le Saint Père les ait accusés de schisme, d'hérésie, de sacrilège, et qu'il ait déclaré nuls les mariages bénis par eux et les absolutions qu'ils donnent.

La vérité est que Pie X fixa un terme pour juger à nouveau la cause des sectaires, et, après une étude sérieuse, publia le 5 avril 1906 l'Encyclique suivante :

« A nos vénérables Frères,
« L'Archevêque de Varsovie, les Évêques de Plock et de « Lublin, en Pologne.

« Vénérables Frères,

« Salut et Bénédiction Apostolique.

« Il y a environ trois ans, le Siège Apostolique a été informé « qu'un certain nombre de prêtres de vos diocèses, principale- « ment du jeune clergé, a fondé une sorte d'association religieuse « sous le titre de *Mariavites* ou prêtres mystiques, sans aucune « autorisation des Pasteurs légitimes. Il apparut que les « membres de cette association commencèrent à s'écarter pro- « gressivement du droit chemin, à secouer le joug de l'obéissance « due aux évêques, « que Dieu a placés pour régir l'Église de « Dieu », et à s'égarer dans leurs propres pensées.

« Ils n'ont pas hésité à se soumettre avec une obéissance « complète aux ordres d'une certaine femme, comme à une

Digitized by Google

« maîtresse de piété et directrice de conscience, la déclarant « pleine de sainteté, dotée des grâces de Dieu d'une manière « miraculeuse, connaissant beaucoup de choses par révélation « divine, et donnée de Dieu en ces derniers temps pour sauver « le monde proche d'une destruction complète.

« Ils commencèrent donc, suivant l'ordre qu'ils prétendaient « en avoir reçu de Dieu, a répandre parmi le peuple de forti- « fiantes pratiques de piété, (excellentes, d'ailleurs, et dignes « d'être recommandées, si elles avaient été accomplies convena- « blement), principalement l'adoration du T-S. Sacrement et « la Communion très-fréquente. Ils agissaient de leur autorité « privée et sans tenir compte des dispositions des sujets. Tout « prêtre, tout évêque qui leur paraissait douter de la sainteté et « de la vocation divine de la femme susdite, quiconque n'était « pas assez favorable à l'association des Mariavites, — tous « ceux-là encouraient de leur part les plus graves accusations; « tellement qu'il y avait lieu de craindre qu'un nombre consi- « dérable de fidèles ne se laissât malheureusement séduire, et « ne s'éloignât des pasteurs légimes.

« C'est pourquoi, après en avoir conféré avec Nos vénérables « frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, membres du « Saint Office, Nous avons fait publier, comme vous le savez, « le 4 septembre 1904, un décret ordonnant la dissolution de « cette société de prêtres, et la rupture complète de toutes rela- « tions avec la femme précitée. Cependant ces prêtres, bien « qu'ayant attesté par écrit leur obéissance aux Évêques, bien « qu'ayant rompu jusqu'à un certain point comme ils l'affirment « eux-mêmes, leurs relations avec cette femme, n'ont toutefois « pas abandonné leur entreprise, ni répudié franchement cette « association condamnée. Sous ce rapport, non seulement ils « n'ont pas écouté vos ordres et vos défenses, non seulement ils « ont manifesté la coupable intention de rompre l'union avec « leurs évêques, non seulement ils ont en beaucoup de lieux, « poussé le peuple séduit par eux à l'émeute, et à l'expulsion « des pasteurs légitimes; mais de plus ils commencèrent à « affirmer dans leurs réunions que l'Église erre dans l'enseigne- « ment du vrai et du juste, qu'en conséquence le Saint Esprit l'a « abandonnée, et que, par cela même, eux seuls, les prêtres « Mariavites, sont appelés de Dieu pour enseigner au peuple la « vraie piété.

« Ce n'est pas encore assez. Il y a quelques semaines,

Digitized by Google

« deux de ces prêtres vinrent à Rome: l'un se nomme Roman « Prochniewski, l'autre Jean Kowalski, que tous les membres « de l'association considèrent comme leurs supérieurs, et ce en « vertu d'on ne sait quelle délégation de la femme mentionnée « ci-dessus. Ces deux prêtres, dans une supplique écrite, « disaient-ils, sur l'ordre exprès de N.-S. Jésus-Christ, deman- « dèrent que le Chef Suprême de l'Église, ou, en son nom, la « Congrégation du Saint Office, publiàt un document disant en « substance que Marie-Françoise, (la femme dont nous avons « parlé tant de fois), gratifiée par Dieu du plus haut degré de « sainteté est une mère de miséricorde pour tous les hommes, « envoyée de Dieu pour le salut des appelés et des élus dans ces « derniers temps du monde; que Dieu a ordonné à tous les « prêtres Mariavites de répandre dans le monde entier le culte « du T-S. Sacrement et celui de N-D. de Perpétuel Secours, « sans aucune restriction provenant soit du droit canonique, soit « des lois humaines, soit des coutumes, soit de n'importe quelle « puissance ecclésiastique ou séculière.

« Par la citation de ces paroles, Nous avons voulu montrer « avec évidence que ces prêtres sont peut-être moins victimes de « l'orgueil qu'aveuglés plutôt par des apparences trompeuses, « comme les faux prophètes dont parle Ezéchiel: « *Ils voient « des futilités et prophétisent le mensonge, disant: Le Seigneur « parle, quand le Seigneur ne les a pas envoyés: et ils ne cessent « de soutenir leurs dires. Jusques à quand verrez-vous des « visions vaines, et ferez-vous des prophéties mensongères? Et « vous dites: Le Seigneur parle, quand je n'ai pas parlé.* » (Eze- « chiel. XIII. 6, 7.) Nous les reçûmes avec bonté. Nous les « invitâmes à repousser les illusions de révélations chimériques, « à se dévouer en toute simplicité et au plus tôt aux fidèles du « Christ pour les ramener dans la voie sûre de l'obéissance et « du respect envers leurs pasteurs. Nous les avons engagés à « laisser à la vigilance du Siège Apostolique et de ceux qui en « sont chargés d'office, le soin de répandre certaines pratiques « de piété, ainsi qu'on les voit répandre, vénérables Frères, « dans beaucoup de paroisses de vos diocèses comme très aptes « à y propager une vie chrétienne plus abondante. D'autre part, « nous leur dîmes que c'est au Saint Siège et aux Évêques « qu'appartient le droit de punir les prêtres, s'il s'en trouve qui « rejetteraient ou traiteraient sans respect certaines formes de « dévotion reçues et établies par l'Église. Nous avons vu avec

Digitized by Google

« consolation que touchés de Notre bonté paternelle, ils se sont « jetés à nos pieds et Nous ont assuré de leur obéissance filiale « inviolable. Ensuite, ils ont rédigé une déclaration écrite, « accroissant l'espoir que ces fils égarés veulent abandonner les « chimères qui les ont abusés jusqu'à ce jour, et rentrer dans le « chemin de la vérité. *Toujours prêts,* — telles sont leurs « paroles, — *à nous soumettre à la volonté de Dieu, laquelle, en « cet instant, s'est manifestée si clairement par Son Représen- « tant, nous rétractons très sincèrement et très volontiers l'écrit « que nous avions adressé le 1er février courant à l'Archevêque « de Varsovie, où nous déclarions nous séparer de lui. De plus, « nous déclarons en toute sincérité et avec bonheur que nous « voulons toujours être unis à nos évêques, et spécialement à « l'Archevêque de Varsovie autant que Votre Sainteté l'ordonne. « En outre, puisque nous représentons ici tous les Mariavites, « nous faisons donc cette déclaration de soumission et d'obéis- « sance non seulement pour tous les Mariavites, mais pour toute « l'association des adorateurs du T-S. Sacrement. Cette décla- « ration, nous la rédigeons spécialement au nom des Mariavites « de Plock, lesquels avaient refusé, comme ceux de Varsovie, « d'obéir à leur évêque. Tous donc, sans exception, prosternés « aux pieds de Votre Sainteté, nous affirmons très solennellement « notre amour et notre obéissance à l'égard du Saint Siège, spé- « cialement à l'égard de Votre Sainteté, et nous Lui demandons « très humblement pardon si quelque chose de notre part a pu « affliger son cœur. Nous affirmons encore que nous allons « immédiatement travailler de toutes nos forces dans le but de « rétablir la paix entre nous et nos évêques. Nous pouvons dire « avec certitude que par cela même cette paix ne tardera pas.* »

« Nous avions donc le consolant espoir que ces fils, touchés « de Notre bienveillance, s'empresseraient, dès leur retour en « Pologne, d'exécuter aussitôt leurs promesses. C'est pourquoi « Nous voulions vous inviter, Vénérables Frères, à les recevoir, « eux et leurs compagnons, avec une miséricorde se mesurant « sur leur soumission sans réserve à votre autorité, et en tant « que les actes répondront aux promesses, à rendre à ces prêtres « leurs anciens postes, en observant les formes légales. Mais les « faits n'ont pas répondu à cette espérance. Les rapports les « plus dignes de foi Nous ont appris qu'ils ont de nouveau « accordé créance à de fausses révélations, que, de plus, rentrés « dans leur pays, ils ne vous ont point montré la soumission

Digitized by Google

« promise, mais au contraire ils ont lancé dans le peuple et « parmi les membres de leur association des proclamations ne « témoignant nullement d'une sincère et véritable obéissance.

« Cependant toutes les assurances de fidélité envers le Vicaire « du Christ sont vaines, données par ceux qui sapent continuel- « lement l'autorité de leurs Évêques.

« En effet, les évêques (comme Nous le lisons dans une lettre « de Notre prédécesseur Léon XIII, du 17 décembre 1888 à « l'Archevêque de Tours), constituent la portion principale de « l'Église, celle qui est spécialement chargée d'enseigner les « fidèles, et les gouverne de droit divin. D'où il résulte que celui « qui résiste aux évêques, ou qui leur désobéit avec opiniâtreté, « s'éloigne toujours davantage de l'Église... D'autre part, juger « et soumettre à la critique les actes des évêques n'appartient « nullement à toute personne, mais c'est l'attribution exclusive « des prêtres qui partagent Notre autorité (les cardinaux), et par « conséquent du Souverain Pontife, que le Christ a chargé de « paître dans le monde entier tous les agneaux et toutes les brebis. « Il s'en suit que lorsqu'il surgit quelque grave motif de plainte, « il est permis de soumettre toute la cause à l'Évêque de Rome, « mais ce avec circonspection et réserve, comme l'exige essen- « tiellement le bien public, non d'une manière criarde et « agressive qui, précisément, blesse et provoque des mésintelli- « gences ou les fortifie. »

« La proclamation de l'abbé Jean Kowalski à ses compagnons « d'erreur en vue de rétablir la paix restera vaine et trompeuse « tant que dureront les blâmes jetés aux pasteurs légitimes, les « excitations à la révolte, et l'insolente violation des ordres des « évêques.

« En conséquence, pour opposer une digue préservant à « l'avenir les fidèles et les prêtres Mariavites qui sont encore « dans la bonne foi, des séductions de la femme ci-dessus men- « tionnée et de l'abbé Kowalski, Nous renouvelons le décret de « dissolution de l'association des Mariavites, comme s'étant « illégalement et invalidement constituée; Nous la déclarons « *supprimée* et *condamnée*. Nous maintenons dans toute sa « vigueur l'interdiction de tous rapports des prêtres avec cette « femme, c'est-à-dire de lui faire des visites ou de la recevoir « sous aucun prétexte, excepté seulement le prêtre que l'évêque « de Plock lui assigne comme confesseur.

« Quant à vous, Vénérables Frères, Nous vous engageons

Digitized by Google

« fortement à recevoir ces prêtres égarés avec une bonté pater-
« nelle, dès qu'ils reviendront sincèrement à résipiscence, et
« après avoir éprouvé suffisamment l'intégrité de leur conver-
« sion, leur permettre de reprendre, sous votre direction,
« l'exercice des fonctions sacerdotales.

« Que si, méprisant vos appels, ils persévéraient — ce qu'à
« Dieu ne plaise! — dans leur indocilité, il Nous appartient de
« leur infliger une peine sévère. Efforcez-vous aussi de ramener
« dans la voie droite les fidèles momentanément trompés, et,
« par le fait, dignes d'indulgence. Entretenez dans vos diocèses
« les pratiques de piété chrétienne souvent approuvées par le
« Siège Apostolique tant autrefois qu'aux temps actuels. Entre-
« tenez-les avec d'autant plus de zèle et de bon vouloir que,
« grâce à Dieu maintenant, chez vous, les prêtres sont plus
« libres de vaquer au service de Dieu, et les fidèles d'imiter la
« piété de leurs ancêtres.

« En attendant comme présage des grâces célestes et témoi-
« gnage de Notre bienveillance particulière, Nous vous accordons
« affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères,
« au clergé et au peuple confié à votre sollicitude, la Bénédiction
« Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 avril 1906, la troi-
« sième année de Notre Pontificat.

« PIE X. Pape. »

A la réception de cette Encyclique les Prélats invitèrent les prêtres égarés à se soumettre aux ordres du Saint-Siège. Hélas! la seule réponse fut un appel des révoltés au gouverneur-général de Varsovie; des déclamations proférées du haut de la chaire contre le Souverain Pontife; la continuation des rapports des Mariavites avec la *mère;* enfin cette réponse de leur pseudo-général:

« Illustrissimo ac Reverendissimo Archiepiscopo Métropo-
« litano Varsaviensi, atque Illustrissimis ac Reverendissimis
« Episcopis Plocensi et Lublinensi :

« Minister Generalis Unionis Mariavitarum, nomine proprio
« et omnium reliquorum sacerdotum Mariavitarum atque populi
« Mariavitici, respondet ad citationem Reverentiae Vestrae de
« die 27 aprilis a. c. sub N° 2496, — responsum hâc in causâ esse

Digitized by Google

« transmissum ad Sanctam Sedem. Illustrissimis autem et « Reverendissimis Episcopis notifico responsum esse omnino « negativum.

« Igitur, « quod facite faciatis citiùs. »

« Die 27 aprilis 1906.

« Joannes KOWALSKI,
« Minister Generalis. »

Quelques jours auparavant l'abbé Kowalski avait envoyé aux prêtres Mariavites la circulaire suivante pour être lue en chaire le jour de Pâques:

« Les Mariavites croient :

« 1. Tout ce qu'enseigne l'Église catholique.

« 2. Que Dieu a créé Marie-Françoise Kozlowska très-sainte, « et lui a donné les mêmes grâces qu'à la T. Sainte Vierge-Marie « Mère de Dieu.

« 3. Qu'aux mains de Sainte Marie-Françoise est confiée la « miséricorde divine envers le monde entier; que, sans son « secours et son entremise, nul n'obtient miséricorde.

« 4. Que la prière de Sainte Marie-Françoise est non-seule- « ment utile, mais indispensable pour repousser les embûches « de satan et fortifier l'âme dans la grâce de Dieu.

« Celui qui croit tout cela est un vrai Mariavite. Qu'il vienne « me trouver et qu'il s'inscrive.

« Si ceux qui ont cette foi, c'est-à-dire les Mariavites, sont « en minorité dans cette paroisse, qu'ils abandonnent l'église et « le presbytère; qu'ils occupent la petite église du cimetière « (s'il y en a une). Les orthodoxes, (les catholiques, ainsi qu'ils « se nomment), peuvent faire venir un prêtre orthodoxe, occuper « l'église et la cure sans nulle opposition. Si les Mariavites ne « constituent pas dans cette paroisse le tiers de la population, « qu'ils n'occupent pas même l'église du cimetière, mais qu'ils « tâchent de se construire des chapelles. Les enfants au-dessous « de 14 ans suivront leurs parents. Au-dessus de cet âge, qu'ils « choisissent eux-mêmes leur confession de foi.

« Samedi 13 avril 1906. »

La *Croix* de Paris, dans son n° du 24 avril 1906 publiait l'entrefilet suivant :

« Varsovie, 22 avril 1906. — Deux mille catholiques venant

Digitized by Google

« des villages voisins, et conduits par des prêtres sont arrivés « cette après-midi à Leszno, (village voisin de Varsovie), pour « reprendre l'église dont les Mariavites s'étaient emparés le mois « dernier. Une violente bagarre s'est produite; douze personnes « ont été tuées. Il y a plus de cinquante blessés, dont quatre « prêtres catholiques; l'un d'eux est atteint mortellement. Les « Mariavites ont empêché les médecins de panser les blessés. « Les troupes sont arrivées après la bataille. »

Disons, pour compléter ces renseignements, que la visionnaire défendait aux prêtres le luxe des habits, mais leur permettait le mariage. A ce propos, bien que l'accusation d'immoralité ne soit pas de celles que l'on oppose aux Mariavites, qui jouissent au contraire d'une réputation d'austérité, — cependant certains journaux polonais, dans des numéros parus de mai à novembre 1906, mentionnent des accusations graves formulées devant les tribunaux, contre Félicie Kozlowska, notamment par un prêtre d'un âge vénérable. Une jeune fille, se disant sortie du couvent de la visionnaire, a été reconnue par certificat de médecin atteinte de syphilis. Elle disait qu'on lui avait plusieurs fois fait violence. J'ignore le résultat de ces procès. Un journal cite encore des processions durant toute la journée, après lesquelles les deux sexes sont confondus pour le repos de la nuit. — Félicie Kozlowska autorisait les fidèles à communier plusieurs fois par jour. — La secte s'étendait de plus en plus. Elle finit par réunir soixante prêtres et près de trois cent mille fidèles. Faire connaître toute la doctrine des sectaires n'est pas facile, faute de documents suffisants livrés à la publicité. Il semble toutefois qu'y entrent pour une certaine part les théories les plus récentes de Tolstoï, lequel pose en principe *qu'il ne faut pas s'opposer au mal.* Ils paraissent nier le libre-arbitre, tout dépendant d'après eux de la grâce de Dieu et de l'action du Saint Esprit. Le travail est inutile, l'instruction aussi. En cas de maladie, ne pas recourir au médecin, mais seulement prier. Toute action politique ou sociale est nuisible, elle détourne de la prière et ne sert à rien, le résultat dépendant de Dieu seul, et s'obtenant par les pratiques de piété. On recommande aux époux, comme *un conseil évangélique*, de rester vierges dans le mariage. On invite tous les fidèles à faire vœu de pauvreté, de tempérance et de chasteté. L'Antechrist, l'esprit mauvais, se manifeste notamment dans les partis, les associations politiques et nationales. Il appelle à son aide la

Digitized by Google

démocratie sociale, parti socialiste polonais, et la démocratie nationale. Il se manifeste par tous les écrits, tous les livres franc-maçonniques, dont la lecture est interdite aux fidèles. Un fidèle ne peut être membre d'une association de paysans, d'une société d'alimentation, ni d'aucun autre groupement, car tous sont de provenance maçonnique. Actuellement l'Eglise catholique tombe en ruines. L'esprit de Satan s'est emparé même des Évêques. Les Mariavites seuls ont mission de convertir l'Église et de la ramener à ses anciennes traditions. Dans ce but le Pape, tenu en captivité par les Évêques, écrit aux Mariavites, les excitant au combat contre leurs supérieurs. Telles sont les énormités que soixante prêtres ont fait accepter par trois cent mille pauvres ignorants.

La conduite morale de ces prêtres égarés, (du moins pour la plupart), est irréprochable. D'une austérité ascétique, abstèmes, végétariens, vivant presque de rien, très pieux, très désintéressés personnellement, n'exigeant pour eux-mêmes que le strict nécessaire et employant le reste aux besoins du culte. Ici, encore, quel singulier mélange de bien et de mal! Ils vendent hors de prix les objets de piété dont ils prétendent avoir le monopole, pouvant seuls appliquer à ces objets toutes les indulgences. Leur tableau de N.-D. de Perpétuel Secours est de provenance grecque, surmonté de la croix grecque et portant une inscription en langue grecque. Ils avalent plusieurs fois par jour, de petites images en papier reproduisant ce tableau. Plus ils en avalent, plus les images sont grandes, et plus ils croient recevoir de grâces. Nous avons dit qu'ils ignorent le Sacrement de Pénitence.

Le Gouvernement demanda aux Mariavites des explications sur le caractère et le but de l'association. Ils répondirent qu'on n'avait rien à craindre de leur part puisqu'ils enseignent que tout pouvoir vient de Dieu. Leur seul but ajoutaient-ils était de raviver la piété. Les autorités acceptèrent ces explications, et permirent aux sectaires de circuler sans passe-ports, (autorisation refusée partout au clergé non mariavite), d'organiser des réunions, de faire des conférences, de tenir des conseils, de prêcher des missions, etc. (Les Russes n'ont-ils pas agi de la sorte pour nuire au catholicisme? Ce que nous savons déjà ôte à la question tout caractère de jugement téméraire.) Les résultats d'une telle liberté furent déplorables. La situation est grave et menaçante, appelant des remèdes énergiques; d'autant plus que notre époque

Digitized by Google

de névrose révolutionnaire favorise dans les masses populaires, (surtout quand elles sont aussi incultes que le peuple polonais), la diffusion des plus extravagantes doctrines. Cette secte est un péril religieux et social. L'Église et l'État doivent la combattre énergiquement et ne rien omettre pour qu'elle disparaisse au plus vite. Le remède à cette *folie en commun* c'est d'instruire les masses, évidemment, mais il en serait un autre encore plus rapide : changer l'ordre de choses existant en Pologne. Plus large sera la part de cette nation dans une administration autonome, plus vite, par la force des choses, elle quittera le domaine du rêve pour celui de la réalité.

Voici un nouveau document de Rome relatif à la secte condamnée :

Duo capita sectae Mariavitarum nominatim ac personaliter declarartur excommunicata vitanda.

Decretum (15 decembr. 1906).

« .... Agnoscens (haec secta) pro capite fœminam quam-
« dam Feliciam, alias Mariam-Franciscam Kozlowska, quam
« sanctissimam matrem dicunt, S. S. Dei Genitrici sanctitate
« parem, sine cujus patrocinio nemo salvus esse possit, et quae
« delegavit Joannem Kowalski ut suo nomine, tanquam minis-
« ter generalis, totam Mariavitarum societatem regat..... haec
« sacra suprema Congregatio S. R. U. I. (de l'Inquisition, autrement dit: du Saint Office), « de expresso S. S^mi Domini
« Nostri mandato,... declarat atque edicit dictum sacerdotem
« Joannem Kowalski, memoratamque fœminam Mariam-Fran-
« ciscam Koslowska *nominatim ac personaliter* majori subja-
« cere excomunicationi, ambosque e gremio Ecclesiae Sanctae
« Dei penitus extorrès, omnibusque plecti poenis publice
« excomunicatorum, ideoque Joannem Kowalski et Mariam-
« Franciscam esse *vitemdos* ac *vitari debere*.

« Committit insuper R. R. PP. D.D. Varsaviensi Archiepis-
« copo, Plocensi, Lublinensi, Kielcensi, aliisque quorum forte
« interest Episcopis Polonis, ut nomine ipsius Sanctae Sedis,
« declarent singulos et omnes respectivae suae diaeceseos sacer-
« dotes infami sectae Mariaviticae adhuc addictos, nisi infrà
« viginti dies, ab ipso praesentis intimationis die computandos,
« sincere resipuerint excomunicationi majori personali et nomi-
« nali pariter subjacere eademque ratione vitandos esse.

Digitized by Google

« Praelaudati vero Praesules magis ac magis satagant e
« grege suo fideles a Sacerdotum Mariavitarum insidiis ac
« mendaciis misère deceptos admonere non amplius Ecclesiae
« Dei genuinos esse posse filios quotquot damnatae sectae
« Mariaviticae scienter adhaereant.

L. † S.

« Petrus PLOMBELLI,
« S. R. et Univ. Inquisitionis *Notarius*. »

(*Analecta Ecclesiastica*, januari 1907. Romae, Viâ Cavour, 295).

Quelles furent les conséquences de cette condamnation!

La conversion des laïcs atteint aujourd'hui la proportion des neuf dixièmes. De trois cent mille qu'ils étaient il n'en reste que trente mille. La conversion des prêtres n'est que d'un tiers, une vingtaine sur soixante. Le gouvernement protège ouvertement les sectaires par sa police, par ses gendarmes, par des secours en argent. Il paie une pension aux prêtres réfractaires. Le but du gouvernement est de rompre avec le catholicisme, et, avec l'aide des Mariavites, de pousser le peuple au schisme. Forts de cet appui, ces malheureux prêtres circulent fièrement dans les rues, vêtus d'une soutane grise, avec un ostensoir en fil d'or brodé sur la poitrine. Ils fondent des asiles, construisent des églises et des chapelles, publient un journal: *le Mariavite*, et répandent une foule de brochures. Ils célèbrent la Messe en langue vulgaire, attaquent en chaire le clergé catholique et ne permettent à leurs adeptes la lecture d'aucune publication capable de les éclairer. La sentence d'excommunication fut accueillie par ces malheureux au chant du *Te Deum*, et leur organe, *le Mariavite*, (dont la lecture est interdite sous peine d'excommunication à tous, prêtres et fidèles, sauf une permission spéciale), écrivit: « Main-
« tenant au moins, nous sommes libres! »

La secte n'a fait aucune recrue dans le monde de l'intelligence. Les paysans des campagnes l'abandonnent en masse. Les trente mille sujets qui lui restent, dont cinq mille à Varsovie, appartiennent presque tous à la classe populaire des villes, caractères excentriques, esprits faux, imaginations volcaniques, entraînés à la remorque d'une femme hystérique et d'un jeune prêtre, l'abbé Kowalski, lequel de l'aveu d'un journaliste russe, travaillait auprès des sphères gouvernementales, plusieurs années avant la

Digitized by Google

fondation de la secte, à l'élaboration d'un plan ayant pour but de séparer la Pologne du Saint Siège. Lui et ses principaux acolytes, pour assurer la durée de leur secte, cherchent quelque évêque dévoué qui consente à leur donner la consécration épiscopale. Ils n'ont pas encore trouvé, il y a lieu d'espérer, vu la stupidité de leur doctrine, qu'ils ne trouveront jamais.

*
* *

Bibliographie relative aux Mariavites :

Kacerska. — Sekta Mankietnikow. — przez Dra Barmarcina. —(Warszawa, Druk Franciska Czerwinskiego, ulica Hortensya, n° 7, 1906.)

Revue: Le *Swiat* de Varsovie, du 3 mars 1906.

Des articles de journaux: Le *Kurier Warszawski*.— La *Praca Polska*. — Le *Dziennik Powszechny*. — La *Gazeta Polska*. — La *Gazeta Warszawska* (de février à Novembre 1906.)

Un supplément à la Revue *Niedziela* (mai 1906.)

Biblioteka Warszawska, (66e année, tome 261e, mars 1906, page 599-604.)

Lettres personnelles reçues de la Pologne russe et de la Pologne autrichienne.

Conversation avec le Reverendissime P. Pie de Langogne, Capucin, consulteur du Saint Office, (été 1907)

Nouvelles absolument sûres, venant d'un prêtre varsovien, communiquées à l'auteur le 13 juillet 1908.

CONCLUSION

Il n'est pas, dans l'histoire contemporaine, une question mieux éclaircie que celle de la Pologne. La Religion seule a empêché la Pologne de disparaître comme nation. Par sa foi seule elle est encore aujourd'hui un point d'appui pour l'Occident contre les progrès redoutables du panslavisme.

Unie par le malheur, instruite par l'expérience, conservant sa foi, son patriotisme, sa langue, ses glorieux souvenirs, sa littérature dont les chefs ont atteint au génie, ne s'abandonnant pas elle-même, la Pologne ne sera pas abandonnée du Ciel. Le jour peut être proche où l'Europe se sentira intéressée si non à lui restituer sa couronne, du moins à assurer son autonomie. L'amélioration est considérable, depuis quarante ans, dans l'état

Digitized by Google

de la Pologne autrichienne. L'amélioration religieuse est, malgré tout, commencée dans la Pologne russe, ainsi que Pie X l'a reconnu solennellement; l'amélioration politique est promise. Cet exemple, appuyé du sentiment général, pourra entraver bientôt la germanisation de la Pologne prussienne.

Albert DE KOSKOWSKI.

APPENDICE

Avec le consentement du Pape, de l'Évêque et du Tsar, l'abbé Michalkiewicz, doyen de Minsk, est nommé administrateur apostolique du diocèse de Vilna. Le Chapitre de cette ville est rentré en possession de ses revenus confisqués. Mgr Wnukowski, Évêque de Plock, est nommé Archevêque de Mohilew, siège vacant depuis trois ans par la mort de Mgr Szembek. Le nouvel Archevêque a deux Évêques auxiliaires : Mgr Denisewicz, ancien vicaire capitulaire, et Mgr Tseplak, ancien professeur à l'Académie ecclésiastique de St-Pétersbourg. Mgr Wnukowski ajourne sa prise de possession pour cause de santé. *(Il vient de mourir, juin 1909.)*

Les anciens uniates, rattachés jadis au schisme en Russie-Blanche et en Pologne, revenus à la profession publique du catholicisme, quittent le rit grec pour le rit latin. (Résumé d'une *Lettre de Pologne* parue dans la *Croix* du 4 septembre 1908, sauf pour la mort de l'Achevêque de Mohilew, survenue onze mois plus tard.)

*
* *

Derniers renseignements sur les Mariavites :

Ils ont environ soixante paroisses. Leur activité s'exerce surtout en Lithuanie. Le gouvernement russe les soutient, trouvant en eux un double élément anti-catholique et anti-polonais. Ils ont adopté le russe comme langue lithurgique. (*Univers* du 1er juin 1909.)

Digitized by Google

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

ET LES DÉBUTS DE LA RÉFORME A PORT-ROYAL DES CHAMPS

(1609-1626)

Tout n'a-t-il pas été dit sur cette merveilleuse efflorescence de la vie religieuse dans la France du XVIIe siècle ? Et en ce qui concerne particulièrement cette fameuse abbaye de Port-Royal des Champs, les livres n'abondent-ils point ? Ecrits inspirés par un culte pour Angélique Arnauld, pages révélatrices d'un esprit antijanséniste, la littérature du sujet est immense. Et si les esprits ont diversement jugé Port-Royal, ce n'est pas sans motif. Port-Royal est un ensemble de choses très complexes et variables. Il y a là un retour à la simplicité de la vie chrétienne primitive, un élan de dévotion et de pauvreté apostoliques ; puis un culte de l'érudition rempli de sécheresse, une piété froide et non communicative, un orgueil incommensurable, une méconnaissance pratique du représentant souverain de l'autorité spirituelle. Enfin l'esprit de Port-Royal varie (souvent femme varie) : il n'est pas le même avant et après la venue de Saint Cyran, avant et après la mort de la Mère Angélique. Pour tout dire en un mot, il y a dans Port-Royal, et même dans le Jansénisme, beaucoup plus de tendances que de doctrines.

Je voudrais apporter à mon tour, en l'affaire, quelques épis laissés par les précédents moissonneurs. Peut-être un public bienveillant y attachera-t-il de l'importance.

Il s'agit, le titre vient de le dire, des débuts de la réforme de Port-Royal et du rôle qu'y joua la branche franciscaine des Frères Mineurs Capucins.

Ces documents que nous publions, je n'ai point le mérite de

Digitized by Google

les avoir découverts. Il y a longtemps qu'un valeureux chercheur, le P. Apollinaire de Valence, les fit copier à la bibliothèque nationale de Paris. Il eut aussi la pensée de les mettre à jour ; mais la mort l'empêcha de suivre ses projets. Ces documents passèrent aux mains de notre confrère le P. Edouard d'Alençon qui me les a fort aimablement transmis en 1906. Ce sont ces copies, revues d'ailleurs sur les pièces originales, que nous éditons maintenant.

I.

Ce n'est pas une chose inconnue que les Frères Mineurs Capucins aient pris une part très active aux débuts de la réforme de Port-Royal. Dès son séjour à Saint-Cyr, la Mère Agnès avait connu ces religieux. Nous le savons par la *Vie de la Mère Angélique,* écrite en 1652 et 1672 par sa nièce la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, vie imprimée en 1692, puis en 1737 et dont l'Institut catholique de Paris possède une remarquable copie manuscrite apparemment exécutée sur l'original. A son retour à Saint-Cyr, le 6 décembre 1607, la Mère Agnès avait amené avec elle de chez son père sa petite sœur Marie-Arnauld qui pouvait avoir huit ans et en même temps les Capucins qui prêchaient déjà à Port-Royal, vinrent à Saint-Cyr. Madame Le Tireux avait été placée auprès de la Mère Agnès en qualité de gouvernante. Cette dame vivait donc dans la Communauté. Un Capucin auquel elle s'adressa « lui fit un grand scrupule de ce qu'étant séculière elle demeurait ainsi dans un couvent pour gouvernante d'une religieuse, de sorte qu'en suite de cela aiant voulu sortir, la Mère Agnès n'y voulut point demeurer sans elle et demanda de venir à P. R., ce qu'elle obtint. » (1)

La Mère Angélique avait été conduite à Port-Royal, nous dit-elle elle-même en ses *Mémoires* (2), le 5 juillet 1602, à l'âge de dix ans et dix mois pour y être abbesse. Elle y avait déjà le titre

(1) Fol. 11, de la *Vie de la Mère Marie-Angélique Arnauld, écrite par la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld sa nièce.* Ms. de l'Inst. Cath. de Paris. Papier, in-4° de 158 feuillets. La Mère Angélique de Saint-Jean est la « plume d'or » de Port-Royal. Dans son introduction, elle explique la façon dont elle a conçu et composé son travail. Cf. le texte imprimé, 1737, p. 14 et 15.

(2) *Mémoires et relations de la Mère Angélique*, 1716, (Bibl. nat. Paris. L. d 3. 81.) Sur cette religieuse Cf. A. Maulvault *Répertoire de P. R.*, p. 101. — Cf. Bibl. franciscaine prov. ms. 405 (1214.)

Digitized by Google

de coadjutrice de Madame de Boulehart, depuis l'âge de huit ans. On lui fit faire profession à l'âge de neuf ans et on la bénit abbesse à onze ans. Il y avait alors douze Professes. (1)

Les parents d'Angélique veillaient à ce qu'il ne se fit rien contre l'honneur et la modestie; mais ils suivaient les errements de leur siècle, quant au reste.

Celle qui faisait marcher la maison, en réalité, c'était la prieure, religieuse bonne et sincère, mais dont l'idéal était forcément restreint. (2) On cherchait surtout à s'acquitter de l'office (matines à quatre heures du matin), à vivre dans la paix et la tranquillité. En dehors des « obligations chorales » on jouait et l'on se promenait.

On n'a pas de mal à s'expliquer que la petite Mère Angélique ait eu de la peine à s'accoutumer à cette vie. Elle en tomba malade de la fièvre. Au commencement du carême de 1607, elle se trouve cependant un peu mieux et désire lire un livre de piété. La sœur qui m'avait soignée, raconte-t-elle, (3) « me dit que pendant que j'étais à Paris, il étoit venu des capucins prêcher (4) qui avoient donné un livre de méditations qui lui sembloit beau et que peut être me plairaît il ; elle me le donna et quoiqu'il fut très simple je le trouvai beau aussi bien qu'elle et il me donna quelque dévotion.

« Quelques jours après, il arriva un capucin céans, qu'il étoit

(1) Plus tard on fut obligé de donner une « sanction » à toutes ces irrégularités énormes. Cf. *Lettere di Mgr Bentivoglio al Card. Borghese*, p. p. Luigi de Steffani. Firenze, 1867, tom. III, p. 403. Lettre du 16 juillet 1619. —Voir la mention consacrée à la Mère Angélique dans le *Nécrol. de P. R.* 1723, p. 302.

(2) Mère Catherine-Angélique Dupont, prieure de 1602 à 1625, morte le 17 septembre 1625. Cf. *Mémoires hist. et chronol.* (Utrecht) prem. part. tom. II. p. 245. et *Mémoires pour servir à la vie de la M. Angélique.* 1737. p. 7.

(3) Madame de Jumeauville, d'après la *Vie de la M. Angélique*, ms. de l'Inst. cath. Paris, déjà cité, fol. 7 v° Cf. *Mémoires* de 1737, p. 8 et *Sainte Beuve, Port-Royal*, 3me édition (1867) tom. I, p. 90.

(4) Le P. Juvénal. Cf. *Relation sur la vie de la M. Angélique*, 1737, p. 12 et 13 : « Un Capucin le P. Iuvénal, avoit prêché à la Pentecôte (comme il en venoit d'autres) parce qu'on leur faisoit une petite aumône... puis à l'Assomption et il y fit encore d'autres voyages pour voir la prieure et quelques-unes des filles qui prenoient ses avis pour leur conscience. En un de ses voyages qu'il fit il leur mena le P. Basile, qu'il fit prêcher et l'Avent ensuite un autre nommé le P. Bernard). le Cf. ms. de l'Inst. cathol. l. c. fol. 10 v. — Le *Nécrologe* des Capucins (f. fr. 25045, p. 81), mentionne un P. Juvénal de Paris, prédicateur et confesseur des Filles de la Passion et plusieurs fois gardien, décédé le 21 décembre 1644, âgé de 44 ans de religion. D'après le f. fr. 6451, p. 339 et 373. il fut supérieur à Reims en 1612-1614 et 1619-1621, et gardien à Laon, en 1615-1616 et 1622-1623. — Il y a aussi à cette époque un P. Juvénal de Monthermé.

Digitized by Google

presque nuit, (1) qui demanda à prêcher et j'en fus bien aise, car j'aimais toujours à entendre prêcher, ce qui se faisoit si rarement que lorsque j'y vins il y avoit plus de trente ans qu'on y avoit prêché, excepté cinq ou six fois à des professions. Mais lorsque j'y fus, on envoyoit chercher aux quatre fêtes de l'année des Ecoliers aux Bernardins qui prêchoient si pitoyablement que ces sermons n'étoient que des occasions de péché par la moquerie que nous en faisions. Nous allâmes donc au sermon de ce Capucin, qu'il étoit tout nuit et pendant ce sermon, Dieu me toucha tellement que dès ce moment, je me trouvai plus heureuse d'être religieuse que je ne m'étois estimée malheureuse de l'être, et je ne sçai ce que j'aurois pas voulu faire pour Dieu, s'il m'eut continué le mouvement que la grâce de Dieu me donna. Il m'en fit une autre qui fut de ne pas parler à ce capucin en particulier, comme j'en avois eu la pensée et pour lui communiquer mes bons désirs et lui demander sa conduite ; mais la bonté de Dieu me fit penser que cet homme étoit trop jeune pour moi qui n'avois que seize ans et demi et que je ne devois pas m'adresser à lui, mais en attendre quelque autre.

« Je me contentai de l'aller remercier avec quelqu'une des sœurs, et ce fut une grande providence de Dieu sur moi, car j'appris depuis que cet homme étoit extrêmement déréglé, qu'il avoit fait de grandes sottises en des maisons religieuses et que quelques années après il avoit apostasié. »

Le P. Basile d'Etampes (c'est sans doute celui-là, dont il s'agit) avait pris l'habit religieux en 1597. D'après la *Relation* de 1737, déjà citée, ce sermon aurait eu lieu le 25 mars 1608. Le Prédicateur « traita de l'Incarnation et des rabaissements du Fils de Dieu, en sa naissance et dans la crêche, où il s'étoit fait la nourriture des bêtes, en se faisant chair, parce que toute chair est foin, et il s'étendit sur cette pensée qui est de S. Bernard et en un mot sans scavoir en particulier ce qu'il dit. » (2)

La Mère Angélique, elle non plus, ne s'en souvint pas, mais Dieu la toucha si puissamment en ce moment que dès cette heure, il mit en elle « toutes les semences de tous les fruits de grâce et de vertus qu'elle a depuis produits ; et cette heure

(1) Cf. Inst. cath. Paris, Fol. 12 v°.

(2) *Mémoires*, 1747, p. 16. Cf. Guilbert. *Mém. hist. et chron.*, 1re part. tom. I, p. 314-315.

Digitized by Google

fut comme le point du jour qui a toujours été croissant en elle jusqu'au midy. » (1)

..... « Je demeurai ainsi, continue la Mère Angélique, jusqu'à la Pentecôte qu'il vint un autre capucin prêcher qui étoit vieux et d'un extérieur le plus sévère qui se pût guère trouver ; aussitôt je pensai que c'étoit ce qu'il me falloit et je ne manquai pas de lui découvrir mes désirs dans lesquels il me confirma. Mais il commença par l'avantage que je lui donnai à prêcher si sévèrement, qu'il choqua l'esprit de quelques-unes des sœurs, sur tout de la prieure, laquelle ayant eu l'esprit réglé, et ayant été toujours fort observatrice de la régularité qui s'observoit alors, ne croioit point avoir besoin d'une plus frande réforme ; que j'étois fort jeune, que je m'en lasserois et que tout cela ne feroit que du désordre. Je trouvai qu'elle avoit raison.....

« Peu de jours après, ce capucin revint (2) et amena avec lui un autre saint homme nommé le Père Pacifique, fort âgé qui n'étoit point prédicateur et qui nous avoit déjà visitées une autre fois. (3)

« Il vint le premier au parloir et m'ayant dit que le Père Bernard, c'étoit ainsi que s'appeloit celui à qui je m'étois découverte, lui avoit dit qu'il avoit tout gagné céans, et que la réforme alloit s'y s'établir. Sur quoi je lui dis que cela n'étoit pas si avancé et lui rapportai le discours que faisoit la Prieure, que je trouvois fort raisonnable, et que cela me faisoit résoudre de ne songer qu'à mon salut et à me retirer pour être simple religieuse. Ce bon Père approuva mon dessein, et l'autre arrivant aussitôt, il lui dit ma résolution dont il se mit fort en colère et me menaça qu'il iroit trouver mon Père, qui m'empêcheroit bien de sortir. J'en eus une si grande crainte que cette peur et la créance où j'étois aussi que je devois obéir à ce Père, firent que je promis que je ne ferois que ce qu'il lui plairoit. Il continua de venir céans depuis la Pentecôte jusqu'au mois de septembre, il prêchoit et parloit à cinq ou six de nos sœurs qui se rangèrent aussitôt

(1) *Mémoires* de 1747, p. 16 et 17.

(2) Le Père Bernard. C'est à l'Avent 1608 que la Mère Angélique « ouvrit son cœur » au P. Bernard. On trouve un P. Bernard de Reims vêtu en 1603.

(3) Les *Eloges historiques des illustres Cap. de la prov. de Paris* (Bibl. nat. Paris. f. fr. 25046, p. 86) mentionnent un Père Pacifique de Souzy, gentilhomme qualifié de la province de Picardie ; il prit l'habit le 5 mars 1581 au couvent de Saint-Honoré, y fut gardien en 1594, et y mourut le 8 décembre 1625. On le dit « habile à conduire les religieuses » et prédicateur. Est-ce celui-là qui alla voir Port Royal ? Cf. f. fr. 25049. p 33. Ou bien s'agirait-il du P. Pacifique de Provins qui devint supérieur de Provins en 1618 ?

Digitized by Google

de son côté, voulant tout ce que je voulais. Les autres ne faisoient point de bruit..... »

Le capucin — le P. Bernard — fit alors des règlements. Ces dispositions étaient bonnes à la vérité, mais point proportionnées au tempérament des religieuses et elles n'eurent pas l'heur de plaire non plus au père de la Mère Angélique, Antoine Arnauld. « Les capucins, disait-il, perdraient sa fille de corps et d'esprit... Ce n'étoient que des hypocrites qui sous prétexte de réforme se vouloient introduire dans notre maison pour y faire des quêtes qui leur tiendroient lieu d'une bonne ferme..... »

La Mère Angélique promit à son propre père de ne revoir jamais le capucin et elle se chagrina tellement de tout ce qu'elle voyait arriver, qu'elle en « prit une fièvre quarte. » (1)

« Quelques jours après, c'est-à-dire le 18 octobre 1609, je revins au monastère fort triste..... »

A la Toussaint se fit entendre un prédicateur étranger qui fut favorable à la réforme. Le capucin (le P. Bernard) lui aussi revint ensuite ; mais la Mère ne voulut pas le recevoir ; « j'étois fâchée de son procédé... je ne le croyais capable de nous assister, » dit la Mère Angélique. Les idées de perfection creusèrent cependant leur sillon, car plus tard on se décida à la clôture et à la mise en commun des objets usagers.

Enfin deux religieuses de Saint-Antoine des Champs vinrent s'adjoindre à celles de Port-Royal : Madame de Louvière était une de celles-là, envoyée par un Monsieur Boucher. Ce Monsieur Boucher, nous apprend ailleurs la Mère Angélique, était un bon prêtre séculier ; il avait été aux capucins, mais il avait dû en sortir pour cause de santé. (*Mémoires*, éd. de 1716, p. 22). Il me sembla bien bon, écrit notre narratrice, comme aussi il l'étoit. Je lui dis la peine où j'étois de manquer d'assistance. Il me promit de parler pour moi à un ancien capucin fort sage et de grande réputation (le P. Archange de Pembrock) qui avoit aidé très heureusement à la réforme des abbayes de Montevilliers et de S. Paul près de Beauvais (2).

« Il parla à ce bon Père qui vint nous voir, il étoit vraiment

(1) Et l'on en rejeta la responsabilité sur les Capucins, naturellement.

(2) « Il arriva qu'elle eut connaissance d'un Père Archange, anglois, capucin, par Mad. Arnauld, à qui Mad. la marquise de Maignelay l'avait fait connaitre... on en conclut de se défaire de M. de Vauclair. » *Relation*. 1737.

La *Vie* de la marquise de Maignelay a été écrite par le P. Marc de Bauduen. Paris, Buon 1666 ; son *Oraison funèbre* par Sénault Paris. 1650 et son *Testament* publié en 1659. C'est Madame de Maignelay que le roi Henry IV appelait « la

Digitized by Google

prudent et sage, il étoit anglois et de grande maison et il avoit quitté son pays pour la religion catholique. Un de ses amis ayant été surpris entandant la messe et pris prisonnier, cela lui fit peur de sorte qu'il s'enfuit et vint à Paris et peu de temps après n'ayant encore que vingt ans, il se fit capucin. Si ce bon Père n'eut point été nourri dans la lecture des casuistes, il ne lui eut rien manqué pour être un parfait religieux : mais n'ayant point d'étude que celle-là elle lui a fait grand tort, néanmoins il nous étoit meilleur pour ce temps-là que nul autre que nous eussions pu avoir, et ses conseils étoient proportionnez à ce que nous pouvions faire.

« Mon père et ma mère l'agréèrent fort parce qu'il étoit connu et estimé de Madame la marquise de Maignelay qu'ils estimoient et honoroient parfaitement, qui leur répondit de sa prudence et de sa sagesse et qu'il ne permettroit point que je fisse rien de contraire à ma santé, comme aussi il n'y avoit que trop d'égard. Le premier avis qu'il me donna, et qui m'a été très utile, ce fut de ne jamais laisser parler nos sœurs à pas un religieux, ni même aux capucins, quand ils prêcheroient comme des anges, que cela ne leur donnoit pas le droit de bien conduire, qui est très rare, qu'il les verroit quand il viendroit : et parce qu'il avoit céans une extrême ignorance, nulle de nos sœurs ne sachant son catéchisme non plus que moi, il pria M. Gallot docteur qui étoit confesseur des Carmélites, âgé et fort sage (1), de venir nous voir de temps en temps pour prêcher et faire le catéchisme à nos pensionnaires où tout le monde assistoit. Il confessoit aussi extraordinairement ; de plus il pria un bon feuillant qui étoit son ami (le P. Eustache de Saint Paul) (2) de nous venir voir... »

Les confesseurs ordinaires n'étaient pas des plus recherchés et la Mère Angélique ne se fait pas faute de nous dire que de ce côté, ce n'était pas non plus la perfection.

Sur ces entrefaites sa sœur Agnès, abbesse de Saint-Cyr, entra en qualité de religieuse à Port-Royal. « Etant encore novice, par le conseil du Père capucin qui nous assistoit je la

Sainte marquise ». Elle était sœur du cardinal de Gondy et tante du cardinal de Retz.

La sœur Madeleine Marthe de Louvières mourut le 11 août 1623.

(1) Thomas Gallot. Cf. *Nécrologe de P. R.* 1723. p. 58 et *Supplément*, p. 359.

(2) Cf. H. de Leymont, *Madame de Sainte Beuve et les Ursulines de Paris* (1562-1630) p. 91. Dom Eustache de Saint Paul (Asseline), un des conseillers de madame de Sainte Beuve, en même temps que le P. Benoit Filch de Canfeld.

Digitized by Google

fis maitresse des novices. Car je n'avois personne qui eut les moindres qualitéz pour cela et je l'avois été jusqu'alors. Elle s'en acquitoit très bien. Ce Père me dit lorsqu'elle n'avoit encore que 17 ans que ce seroit une des plus grandes religieuses du royaume de France »...

Le monastère commençait ainsi à se réformer pour de bon, Sur le conseil du P. Bernard la permission nécessaire avait d'abord été demandée à l'abbé de Citeaux (1). Tout n'alla pas tout seul. On vendit de la vaisselle d'argent pour vivre. Puis les sœurs reçurent la confimation, « et ce fut le premier Père capucin qui nous fit connaître l'obligation de recevoir ce sacrement ». A cet effet il pria l'archevêque d'Auch, Mgr Léonard de Trapes, de devenir rendre ce service aux religieuses.

C'est seulement en 1618 que la mère Angélique par ordre de l'abbé de Citeaux, Nicolas Boucherat, passa à Maubuisson pour y répandre sa réforme. Saint François de Sales vint le 5 avril 1619 et donna, nous le devinons, les plus sages conseils à la fille des Arnauld. Esprit mobile et voyageur, la bonne mère songea alors à se rendre chez les visitandines, comme elle avait pensé se faire capucine ou carmélite (2).

Il est à noter qu'au début de sa conversion la Mère Angélique avait eu aussi l'idée d'embrasser l'Institut des Feuillantines à Toulouse. Il n'y eut que le P. Bernard « capucin et les autres qu'elle consulta depuis, qui en savoient aussi peu et encore moins qu'elle en cette matière, qui l'empêchèrent d'exécuter son dessein, lui persuadèrent qu'il étoit aisé de réparer ce qui avoit été fait en obtenant de nouvelles bulles et en tâchant d'introduire la réforme. Elle les croioit en partie, mais elle ne pouvoit perdre cette inclination de grâce qui la portoit toujours à quiter la charge » (3).

Nous arrêtons là notre récit de la réforme à Port-Royal. Le reste n'est plus utile à l'éclaircissement de notre sujet.

Disons seulement que dans le même volume des *Mémoires*, dans la relation de M. Le Maistre, la Mère Angélique reprend ces idées en abrégé. Elle cite (p. 140) ses conseillers : les PP. Bernard, Archange, Pacifique, capucins, Binet et Suffren (4)

(1) Ms. de l'Institut cath. Paris. fol. 15 v.

(2) *Mémoires*. 1716. p. 63.

(3) *Vie de la Mère Angélique* par la Mère Angélique de Saint-Jean. Ms. de l'Institut catholique de Paris. fol. 15. Cf. l'imprimé de 1737. p. 21.

(4) Le f. fr. 17808 contient plusieurs lettres autographes du P. Suffren et du P. Eustache de St-Paul.

Digitized by Google

jésuites, le fameux André Duval, docteur de Sorbonne, l'abbé bernardin de la Charmoye, Dom Etienne Maugier (1) ; mais elle les trouve ou trop « fins » ou « si bornés ». Et revenant au P. Archange (p. 144) elle relate ceci : « Un des directeurs qui m'a le plus aidé qu'aucun de mes parents a été le P. Archange, capucin, qui avoit une extrême charité pour moi, dont je tâchois de ne point lui être ingrate. Et parce que je l'assistois avec soin dans ses nécessitez temporelles et que je lui envoyois souvent à Meudon ou ailleurs où je sçavois qu'il alloit quelques vivres fort simples, comme du pain, du bœuf et du mouton, n'en voulant point d'autres, il me disoit en riant : « Vous êtes mal nommée madame de Port Royal, votre vrai nom est madame du Cœur Royal ». Car c'étoit un homme d'excellent esprit, d'une mine vénérable et majestueuse et digne de la grandeur de sa naissance (2).

« Il étoit anglois, fils du comte de Pembrok, catholique à qui on avoit permis moyennant douze cents écus qu'il payoit tous les ans, d'avoir une chapelle secrète chez lui où il pouvoit lui seul entendre la messe et non ses enfants. C'étoit sous la reine Elizabeth qu'il m'a décrite plusieurs fois comme vierge en apparence, n'ayant jamais été mariée, et en effet très impudique et se prostituant à des hommes qu'elle faisoit mourir après secrètement ou par assassinats couverts ou en prison. Ce jeune seigneur très catholique ne pouvant souffrir la rigueur des persécutions qu'on exerçoit, ni le deffaut d'exercice de notre Religion, résolut de venir en France y étant encore attiré, ainsi qu'il me l'a dit lui-même, par une extraordinaire affection qu'il avoit conçue pour M. de Guise qui étoit tenu en Angleterre aussi bien qu'en France pour le soutien et l'appui du parti catholique contre les huguenots de ce royaume ainsi qu'il l'étoit, quoique son ambition se mêlat dans cette deffense de la religion.

« Etant donc venu en France et Dieu l'ayant tiré du monde et mené dans les capucins qui étoient alors dans leur ferveur, il y

(1) Cf. *Nécrologe de P. R.*, p. 347.

(2) Voici pour les années qui nous occupent la liste des gardiens du Couvent de Meudon, d'après le f. fr. 6451, p. 155 : P. Archange de Pembrock, 1595-97 ; Epiphane de Paris, 1598-99 ; Agnan d'Angers puis Bernardin du Tréport 1600 ; Marius de la Tour, 1601 ; Laurent de Paris, 1602 ; Bernardin de Fatouville, 1603 ; Jérôme de Rouen, 1604 ; Benoit de Canfeld, 1605 ; Louis d'Argentan, 1606-1609 ; Bernardin de Fatouville, 1610 ; Pascal d'Abbeville, 1611 ; Chrysostome de Melun, 1612 ; Martial d'Etampes, 1613-1618 ; Honoré de Champigny, 1619 ; Archange du Tillet 1620 ; Louis de Paris, 1621-1623 ; Laurent de Paris, 1624-1625.

Digitized by Google

contracta une amitié très étroite avec le Père Ange de Joyeuse, père de Madame la douarière de Guise qui vit encore, (1) laquelle a été mariée en premières noces à M. de Montpensier. Or le Père de Joyeuse ayant ordonné à Madame sa Fille de se conduire en tout par les conseils du Père Archange, son ami intime, ce fut ce Père qui traita de son second mariage avec M. de Guise, qu'il connoissoit fort, l'ayant aimé et servi comme le feu duc de Guise, son père, tué à Blois... » Par ce mariage le P. Archange entra tout à fait dans la confiance de la famille de Guise. C'est ce qui lui valut même d'accompagner Madame de Guise dans un voyage à Marseille. Et quand il s'agit de trouver une gouvernante à Mademoiselle de Guise, c'est à Madame Arnauld, la mère, que le religieux s'adressa.

Ce sont précisément les lettres — ou quelques-unes — du P. Archange de Pembrock, lettres adressées à Port-Royal, que nous voudrions maintenant faire connaître. Nous y joindrons d'autres pièces. Elles donneront quelque illustration à la mention de Dom Rivet, dans son Nécrologe de *l'Abbaïe de Notre Dame de Port Roïal des Champs* (2) et montreront que les plus savants en la question comme M. A. Maulvault, (3) ignoraient encore certaines choses.

Et cependant dès 1759, l'abbé Pierre Guilbert, en ses *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-Royal* (Utrecht, tom. II, part. I., p. 24) écrivait : « J'ai vu des lettres du P. Archange capucin, à la Mère Angélique qui prouvent qu'il eut la confiance de cette Mère depuis le mois de novembre 1609 jusqu'en 1620. Toutes ses lettres pleines de consolations et d'avis pour fortifier cette Mère dans les combats et les épreuves qu'elle avoit à soutenir à l'occasion de la réforme, annoncent la piété de ce Père. Mme la marquise de Maignelai l'appuyoit auprès de M. Arnaud et ce bon Père réussissoit dans

(1) Madame de Guise mourut le 25 février 1656.

(2) « Ceux qui dans ces commencemens aiderent le plus Madame Arnauld à avancer dans ce pieux ouvrage (de la réforme) furent Dom Etienne Maugier, Abbé de la Charmoie, Dom Eustache de Saint-Paul Feuillent, le Père Archange de Pembrock, capucin, et plus que tous les autres Saint François de Sales, Évêque de Genève. » Préface, p. XXIII.

(3) Dans son *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal*, 1902, M. Maulvault ne mentionne en fait de Capucins que le P. Basile (p. 8 et 9). Le P. Archange de Pembrock n'a non plus aucune mention dans le *Dictionary Of national biography*.

Digitized by Google

l'affaire de la Réforme, en donnant toujours des conseils de douceur. »

De son côté Sainte-Beuve en citait quelques passages dans sa vaste étude sur Port-Royal, qui date de 1840. (1) De même enfin M. Perrens dans la *Revue historique* en 1893, (tom. 51, p. 557) et le P. Griselle S. J., dans les *Etudes* du 20 mai 1907, p. 538. (2)

II.

Ce sont les *Eloges historiques des illustres capucins de la province de Paris* (biblioth. nat. Paris, f. fr. 25046, p. 201) qui nous en apprennent le plus long au sujet du P. Archange de Pembrock.

Il était né calviniste, nous dit l'auteur, le P. Maurice d'Epernay, et il abjura entre les mains du cardinal de Gondy. Il revêtit la bure de Frère mineur le 4 avril 1587 et plus tard devint Gardien à Saint-Honoré en 1604, en 1609-1610, en 1615, puis en 1621-1623. Il fut maintes fois Définiteur provincial. (3) « Sa vie, ajoute le P. Maurice d'Epernay, a été imprimée. Ce n'a été que pour corriger sa fabuleuse histoire que j'ai recherché dans nos Annales, que je donne cet abrégé. » Cette vie abrégée, je n'ai pu la retrouver. Est-ce que le P. Maurice d'Epernay ne confondrait pas quelquefois ce P. Archange de Pembrock, anglais, avec le fameux capucin écossais, le P. Archange de Leslie, dont la biographie en effet a été publiée à maintes reprises et non sans de « fabuleuses » agrémentations.

En 1595-1597 le P. Archange est gardien à Meudon, et à Chartres en 1598. (4) En 1599, si l'on en croit un historien moderne (5) il est mêlé aux affaires de la soi-disant possédée Marthe Brossier, ainsi que le P. Benoît de Canfeld et tous les deux partent en Angleterre pour ne revenir qu'en 1602. Il fut

(1) *Port-Royal*, 6me édition. Paris (1901) t. I., p. 177.

(2) Le P. Griselle a même annoncé la prochaine publication des lettres originales contenues dans les mss. f. f. 17808, 17789 et 10572. Nous formons le vœu que le savant auteur n'oublie pas de mettre ses promesses à exécution. — i a pièce la plus importante publiée depuis quelques années sur la Mère Angéliquc est la déposition de cette religieuse en 1628, relativement à S. François de Sales *(Rev. d'hist. et de litt. relig.*, tom. XI (1906) p. 174, par Léon Macaire.)

(3) Cf. P. Emmanuel de Lanmodez. *Les Pères gardiens des Capucins du Couvent de la rue Saint-Honoré.* Paris. 1893. p. 9-14.

(4) F. Fr. 6451.

(5) H. de Leymont. *Madame de Sainte-Beuve*, p. 93-95.

Digitized by Google

gardien à St-Honoré en 1609, 1610, 1615 et de 1621 à 1623. On le met aussi à la tête d'une caravane de missionnaires normands allant au Maranhao après 1614 ; mais si ce détail est vrai, le voyage ne fut pas de longue durée : en 1615 et 1616 le P. Archange de Pembrock est Définiteur de sa province, et cette charge lui est renouvelée en 1620, 1622, 1626, 1628, 1630 et enfin l'année même de sa mort.

Par les *Mémoires de la Mère Angélique,* composés en 1652 et 1672, nous savons encore l'influence exercée sur l'une des Sœurs de la grande Abbesse, Anne-Eugénie, née en 1594. C'est au sortir de la Chapelle de St-Laurent dans l'église Saint-Merry, qu'elle alla à l'hôtel de Guise, le mardi 8 septembre 1615, y trouva le P. Archange et lui révéla son ardeur pour le Cloître. Le religieux voulut l'éprouver dans sa vocation, lui demanda si elle ne préférait point se faire capucine. La jeune Anne-Eugénie les trouvait trop austères. Elle s'en fut cependant converser avec l'Abbesse du faubourg Saint-Honoré ; mais cette supérieure lui dit de penser plutôt à Port-Royal puisqu'elle en avait le goût et c'est là que définitivement entra Anne-Eugénie, sur le conseil du P. Archange, dans les premiers jours d'octobre 1616. (1)

Le P. Archange passa de vie à trépas le 29 août 1632.

Ses lettres adressées à Port-Royal des Champs sont au nombre de huit. Elles sont toutes rangées dans le f. fr. 17808 de la bibliothèque nationale de Paris ; ce sont toutes des pièces originales.

La première forme le fol. 12. La signature seule est autographe. Elle est de Paris, 31 octobre 1609 :

« Madame, La paix de nostre Seigneur Jesus-Christ vous soyt donnée pour humble salut. La grande compassion que j'ay rapportée de vous avoyr veue languissante es saincts desirs que Dieu vous a mis en l'âme, et le peu de temps et de moyen que j'ai eu de vous donner quelque satisfaction, m'ont occasionné de prendre la plume pour vous tesmoigner le désir réciproque que j'ay de ma part de vous y apporter tout l'ayde et le secours qui me sera possible, et les seconder de toute la capacité que Dieu m'a donnée, que je regrette estre si petite en un si digne subiect.

(1) *Vie de la M. Angélique.* Ms. de l'Inst. cath. de Paris, fol. 49-54. — Cf Sainte-Beuve *Port-Royal,* 3me édit. tom. I., p. 181.

Digitized by Google

Mays luy qui m'a donné ce désir, j'espère encore qu'Il supplera à ce manquement, et de moy je mettray peine d'obtenir cette grace par mes prieres quoy qu' indignes et d'autres siens meilleurs serviteurs à qui j'auray recours. Cependant je ne laisseray d'apporter pour le present tout le secours que je pourray pour (si non advancer aultant que vous et moy le pourrions desirer) au moins mettre peine d'entretenir vos sainctes affections, et oster les empeschemens qui commencent desia de paroistre et se vouloyr opposer à vos desseings. Je n'ay pas eu l'honneur de vous voyr que fort peu de temps, et encores en ce peu là vous ne m'avez pas peu donner l'entrée et ouverture en vostre esprit que jeusse bien désiré, pour y voyr toutes les graces que Dieu y a mises, les difficultés opposites, et l'assistence qui est requise. Néantmoins en ce peu de parolles je n'ay pas layssé d'en recognoistre et descouvrir quelque chose, en somme que rapportant la bonté de vostre nature, et la capacité et candeur de vostre esprit, à ce que j'en ay oüy dire d'ailleurs, je ne pense pas me tromper, ne vous abuser de dire que j'espere que Dieu pretend de vous faire daultres plus grandes graces et plus signalées, et attend quelque chose de grand de vous. Prenant résolution de l'escouter au secret de vostre ame, pour obéir à ce qu'il demandera de vous, comme vous ferez en cela une action la plus digne et généreuse que vous pourriez desirer, plus agreable à Dieu et aux Anges, et d'un plus grand esclat, odeur de toute suavité (1), et bon exemple pour toutes sortes de personnes, aussy le contentement que vous en recepvrez des ce monde, et la gloyre dont Dieu vous ornera en l'aultre, excedera infiniment toutes sortes d'aultres consolations pour grandes que vous les peussiez chercher entre les créatures d'icy-bas. Mays aussy en contrepoincte, il sera nécessaire et ne se pourra fayre aultrement, que en la suitte de vos saincts désirs, vous ne soyez combattue de quelques difficultéz et oppositions, puisque c'est la nature et condition du bien et de la vertu qu'elle ne se retrouve que parmy les difficultez. Pour ce qui est de la dignité de cette action il n'est poinct besoing de parolles pour vous le persuader puisque Dieu mesmes ne peult demander chose plus grande d'aucune sienne creature sinon de le suyvre, et s'abneger soy-mesmes, (2) pour faire en tout et par tout sa volonté, puisque ce faisant nous lui donnons la chose seule que nous luy pouvons donner, et que

(1) Cf. Phil. IV. 18.
(2) cf. Luc IX. 29.

Digitized by Google

seule entre toutes aultres il nous a donné en propre, avecq une plaine et entiere liberté. Et pour le bon exemple qui en viendra au prochain, ceux que vous avez veuz et aultres qui ont pris mesme resolution, dont la bonté de vostre nature n'a peu n'estre beaucoup touchée et incitée au service de Dieu, vous en rendent assez de tesmoignage (sic). Pour le contentement quoy que ce ne doibve estre vostre obiect, et que vous ne debviez là arrester vostre vol, neantmoins comme c'est la nature du bien et de la vertu que d'estre plaisante et agreable, et pleine de toute consolation, il ne se pourra fayre que vous n'en ressentiez des effectz d'aultant plus suaves et imperceptibles que toute cette œuvre et résolution est une œuvre qui surpasse la nature, et qui est toute de la grace. Des choses d'icy bas come elles sont sensibles et proportionnées à nos sens, on pourroyt bien exprimer de parolles les contentemens qu'elles nous apportent, mays pour les aultres qui naissent de la vertu et de l'amour que nous portons à Dieu, se seroyt leur faire tort que d'en penser dire quelque chose, et comprendre combien est grande la douceur des suavitez et consolations que sa bonté infinye a cachée à ceux qui le craignent. (1) On en peult bien sentir des effectz, mais non par en parler. Pour ce se sera à vous de les gouster et savourer premierement, et puis vous cognoistrez combien est incomparablement plus doux et suave notre Seigneur qu'il ne se pourroyt dire ne mesme penser. Il nous reste donc seulement de vous fortifyer contre les difficultez dont vous ferez rencontre. Et quand est de celle que vous m'avez communiquée, et dont vostre esprit se sent agité, je ne m'estonne pas si elle paroist et se monstre des premieres. D'un costé l'honneur que vous debvez à vos parens, et que spécialement Dieu vous commande de porter à vos pere et mere, et de l'aultre le service si particulier que vous debvez au Createur mesmes et commun Pere de tous, et que vostre vocation requiert si expressement de vous, ne peuvent qu'ilz ne laissent vostre esprit fort perplex et doubteux. Et néantmoins cette difficulté qui vous semble si grande n'est rien au prix de beaucoup d'aultres dont vous ferez rencontre en ce chemin de vertu. Le monde ne manquera poinct de vous representer les beautez apparentes et diversitez de ces objectz, votre nature de vous faire apprehender les difficultez, et persuader plustost de rechercher vos commoditez, et le diable de se mesler parmy tout

(1) Cf. Psal. XXX. 20.

Digitized by Google

cela pour essayer de vous faire deschoyr de vostre resolution. Ce sont là les ennemis que vous aurez incessamment à combattre. Et néantmoins il vous fauldra vaincre toutes ces oppositions car pour mourir en la croix avecq Jésus-Christ, ou plustost pour vivre à nostre bening Sauveur Crucifyé, il fault mourir à toutes sortes d'affections de quelques Creatures que se puissent estre, voyr encores s'aneantir totalement et mourir à soy-mesmes. Car Dieu qui s'est donné tout pour un chacun de nous, et nous a aymé d'un amour infiny, veult aussy que nous l'aymions de tout nostre cœur et affection, il ne veult poinct un cœur divisé. Son amour ne veult et ne peult souffrir aucunes affections étrangères ès ames qu'il a choisies pour le lieu de son repos et de sa demeure, et ce daultant moins que plus il mérite d'estre aymé, voyre seul aymé, puisque seul il est bon, seul peult estre notre beatitude, toutes aultres choses que nous voyons icy-bas qui nous semblent bonnes, n'estant telles que par participation, et bien souvent qu'en apparence. Ce qui est plus à craindre en ce chemin, sont bien souvent certaines secrettes affections qui naissent voyre ès personnes plus spirituelles, soulz prétexte de bien, daultant plus dangereuses que moins on les cognoist, et se nourrissent soubz le zele mesme et manteau de piété, voyre semblent tirer leur source et origine de la mesme vertu. De vous donner de cecy plus d'ouverture, cela demanderoyt trop de discours, le porteur (1) vous en pourra donner assez desclaircissement de parolles si vous le desirez. Seulement je vous dirai touchant les difficultez dont je vous ay parlé en general, que la grace de Dieu est plus forte pour les vaincre si vous voulez cooperer fidellement, et le contentement de les avoyr vaincues, (faysant un peu de force à vous-mesmes et à vos inclinations) sera plus grand que la peine que vous aurez eue pour en venir à bout. Touchant vostre demande jusques où peult aller l'honneur que vous debvez à M^r vostre pere et à Mad^elle vostre mere, (2) je vous diray briefvement que je croy qu'il se peult estendre aultant que l'obligation que vous avez au service de Dieu et à vostre profession le vous peuvent permettre. Sy c'estoyt qu'ilz vous voulussent empescher

(1) Le P. Emmanuel. Voir la lettre suivante.

(2) A sa mort le 27 décembre 1619, M. Arnauld fut assisté par le P. Albert et le P. Joseph du Tremblay. (*Mém. pour servir à l'hist. de P. R.* (1742) T. II. p. 160).

Sa veuve devint plus tard Sœur Catherine de Ste Félicité et mourut à Paris le 28 février 1641 à l'âge de 68 ans. Cf. *Nécrologe de P. R.* p. 101. Elle avait eu 22 enfants.

Digitized by Google

en l'observation de vos vœux et bonnes coutumes de la Religion et retirer de l'exercice de la vertu et imitation de Jesus-Christ que vous avez résolu de suyvre, alors vous ne debvriez pas les escouter, ains plustost choisir de les contrister et fuyr, pour suyvre et obeyr à Jésus-Christ, et ne le pas contrister, tenant pour certain que depuys qu'une foys il vous a apparu de la volonté de Dieu qui vous a appellée, quelque chose que désormays on puisse alleguer pour vous en retirer, ne peult venir que de la part de l'ennemy de nostre salut. Se comporter de la façon ne debvroyt pas estre estimée un action de pere, mays plustost d'ennemy de votre bien, puisque ainsy se seroyt vous vouloyr oster la vie de l'ame, dont il n'a esté qu'un instrument dont Dieu s'est servy pour vous la donner. Mays si au contraire vous ne recognoissez poinct ses mauvayses conditions en Monsr vostre pere, mays plustost vous ressentez qu'il ne vous est poinct un pere tel quel, vous ayant seulement engendrée et donné le corps come les aultres, sans se soucier que fort peu de l'ame, mays bien un vray Pere qui a la crainte de Dieu, vous y a nourrye et eslevée, et procure par tous moyens vostre salut, pensez aussy que les conseilz de Dieu qui enseignent de l'ensuyvre de plus près, ne contrarient pas à ses loix qui commandent d'honnorer pere et mere, et la Religion ne destruict pas le droit naturel, ains le raffine, le confirme, et l'accroyt. Que si son affection naturelle qu'il ne peult oublyer le portayt à choses dont seulement vous receussiez quelque leger empeschement, comme de vous vouloyr voyr plus souvent que le desir de vostre retraicte et solitude ne vouldroyt permettre, je croy quant à moy que pour peu de chose comme celà, vous ne debvez facilement l'estranger de vous, ains par une pitié et charité religieuse compatir à l'affection qui le porte, et luy rendre toute consolation possible, taschant tousiours neantmoins de ne luy donner plus d'accez que vostre regle et bonnes coutumes de vostre Religion ne permettent, mays plustost le rendre doulcement capable de vostre genre de vie, et sans luy donner aucun subiect de mescontentement, regardant diligemment que vous conserviez tousiours entiere l'amour que vous debvez à Dieu, l'aymyez par dessus toutes choses, comme votre père seulement aultant que Dieu vous le commande, et parcequ'il le veult. Je croy qu'il est si raisonnable, désireux de la gloyre de Dieu et de vostre bien, qu'il ne vouldroyt jamays opiniastrement entreprendre quelque chose qui peust tourner à vostre desavantage et preiudice de

Digitized by Google

vostre Religion, et croy, et j'en ay entendu quelque chose que vostre temporel ne s'en portera que mieux quand il prendra cognoissance de vos affaires. Quand est de l'entrée que demande Mad^elle^ vostre mere, ayant obtenu permission du pape tant s'en fault que debviez craindre qu'elle vous soy nuysible, que plustost je croy qu'elle vous aydera et de parolles et deprieres en la saincte résolution que vous avez prise de ne chercher qu'à playre à Dieu. Au reste Dieu vous fournyra de gens tres-capables pour vostre conduicte et direction et de toutes vos Religieuses; je vous advance ceste parolle affin que vous ne craignez poinct de ce costé-là, mays plustost asseurez vous en ma parolle, come d'une personne qui desire que le teniez pour très désireux de vostre bien et qui est de faict,

« Madame,
« Vostre très obéissant pour vous servir en Jesus-Christ,

« f. ARCHANGE, Cap. Ind.

« De notre Couvent de Paris (1) ce dernier octobre 1609 ».

L'adresse est celle-ci :

« A Madame
Madame l'Abbesse du Port-Royal
à Port-Royal. »

(A suivre.) P. UBALD d'Alençon.

---

(1) Le Couvent de Saint-Honoré.

Digitized by Google

BULLETIN DE PHILOSOPHIE

LES PHÉNOMÈNES ANORMAUX DE LA VIE PSYCHIQUE

Il existe sur les confins de la vie psychique normale un nombre assez considérable de phénomènes extraordinaires dont l'existence et le jeu piquent la curiosité des savants et du public.

De ces phénomènes, les uns relèvent directement de la médecine. Ils appartiennent à ces faits pathologiques qui laissent deviner, sous les troubles des facultés sensitives, des déformations accidentelles ou congénitales de l'organisme humain. Ces faits sont nombreux. Il en surgit fréquemment des formes nouvelles que la science n'avait pas encore remarquées ou dont elle n'avait pu préciser la nature. Tous se présentent avec un caractère de parenté commune : ce sont des maladies, des diminutions de la vie psychique.

Bien différents, du moins au premier abord, sont les phénomènes étranges auxquels on donne le nom assez vague d'hypnotisme, de magnétisme, de spiritisme. Loin de manifester une dépression des énergies naturelles, ces faits indiquent plutôt l'existence de facultés nouvelles, de puissances inconnues. Avec eux, on sort du domaine exclusif de la pathologie, on pénètre dans les ombres du mystère : on passe de la clinique au salon, car pour la production de ces phénomènes qui dépendent de la volonté des opérateurs et de la présence d'un sujet nerveux, il n'est plus nécessaire d'expérimenter dans une salle d'hôpital.

Tout n'est pas nouveau en cette matière. *Les sciences occultes* des anciens avaient le même objet que nos *sciences psychiques* modernes. Cependant, aujourd'hui, les faits sont plus nombreux ; on les décrit avec plus d'exactitude, on les analyse avec plus de soin, on leur applique les procédés rigoureux de la méthode expérimentale. Ce sont ces préoccupations scientifiques qui donnent leur valeur aux travaux dont ce *Bulletin* voudrait dessiner les traits les plus caractéristiques

Digitized by Google

I

Au premier rang, nous plaçons **la Psychologie inconnue** (1) de M. E. Boirac, recteur de l'Université de Dijon. Ce livre n'est certainement pas une merveille de composition, formé qu'il est, en partie, d'articles publiés à des époques diverses, dans un certain nombre de Revues et complété par quelques études nouvelles. Il y a des redites sans fin. Sous la plume d'un philosophe de profession, on aimerait une exposition plus concise, un enchaînement plus sévère et, parfois aussi, des conclusions plus critiques. De cet ensemble un peu fouillis, se dégage néanmoins une thèse assez nette, appuyée sur des expériences vraiment capables de faire impression sur le lecteur.

M. Boirac remet en honneur la doctrine de Mesmer sur la présence active, dans la plupart des phénomènes psychiques anormaux, d'un fluide magnétique humain. Il faut quelque hardiesse pour reviser un procès qu'on croyait terminé à tout jamais, depuis bientôt trente ans. L'hypothèse du magnétisme animal est en effet tombée dans un profond discrédit. Braid lui a donné un coup mortel dès 1843, en reproduisant, par des procédés où aucun fluide n'entrait en jeu, les principaux phénomènes que les magnétiseurs attribuaient à cette force inconnue. Avec les doctrines professées par les Écoles de Paris et de Nancy sur la nature de l'hypnose, la condamnation du mesmérisme paraissait, à plusieurs du moins, définitive, irrévocable.

Ce jugement entraînait, à la vérité, des difficultés assez graves. Ceux qui ne veulent jamais supposer, dans les phénomènes parapsychiques, l'intervention d'influences préternaturelles, étaient aux abois. Ceux-là aussi se trouvaient vite arrêtés, qui croyaient devoir épuiser, avant de recourir à l'action des agents d'un autre monde, les hypothèses de toutes les causes naturelles possibles. Pour les uns et les autres, les phénomènes de suggestion mentale, de télépathie, d'extériorisation, de sensibilité, de spiritisme échappaient à tout essai d'explication. L'usage s'était introduit de les séparer des phénomènes naturels de l'hypnose, de les réserver. Ils forment la matière de « *l'occultisme d'aujourd'hui* », tandis que les faits déjà suffisamment expliqués de « l'hypnotisme franc » représentent « *l'occultisme d'hier* ».

Pour sortir de ces difficultés, M. Boirac entreprend donc « la révision complète, impartiale et absolue du procès du magnétisme animal ». Il la conduit, en appliquant les principes de la méthode expérimentale, dont Claude Bernard a décrit le *processus* dans son *Introduction à l'Étude de la médecine expérimentale*. Cette méthode, on le sait, se compose essentiellement de quatre opérations, disposées dans cet ordre : *observation* des faits, *hypothèse* explicative provisoire, *expérimentation* pour la vérification de l'hypothèse, *induction* ou interprétation définitive. A tous ces moments du *processus* général, le

(1) 1 vol. in-8, 346 pages. Alcan, Paris, 1908.

Digitized by Google

savant emploie le principe de causalité, mais surtout au second et au troisième. Les axiomes de la causalité : *posita causa, ponitur effectus, — sublata causa, tollitur effectus, — variata causa, variatur effectus*, servent de fondement à l'induction. Mais il ne faut pas les entendre trop étroitement dans l'étude des phénomènes parapsychiques.

Avec raison, M. Boirac attire l'attention sur ce point. *L'interdépendance des causes*, dont le jeu doit être combiné, peut faire mentir le premier axiome : *posita causa, ponitur effectus* ; on arrive au même résultat dans les cas d'*interférence* ; lorsqu'une cause, par elle-même complète et suffisante, est paralysée, annulée, par une ou plusieurs causes antagonistes ; enfin le second axiome : *sublata causa, tollitur effectus* peut n'être pas toujours applicable s'il y a *intersuppléance* de causes. Pour exactes qu'elles sont, ces remarques n'ont pas une saveur d'inédit, mais il était bon de les rappeler en abordant l'étude des phénomènes qui appartiennent à la *Psychologie inconnue*.

Ces phénomènes, on peut les ranger en trois classes. Tout d'abord les *phénomènes hypnoïdes*. Ils ont une certaine ressemblance avec les phénomènes observés dans le sommeil ; souvent même, ils s'accompagnent de sommeil ou d'un état analogue au sommeil. Ils semblent pouvoir s'expliquer par les *seules forces* déjà connues, opérant en certaines conditions, suivant des *lois* que nous ne connaissons pas encore et qui diffèrent plus ou moins de celles que nous connaissons déjà. — *Les phénomènes magnétoïdes* semblent impliquer l'intervention de forces encore inconnues, mais qui présentent des analogies singulières avec le magnétisme et l'électricité et doivent appartenir normalement à notre monde : le nom d'intra-naturelles leur conviendrait. — Enfin les *phénomènes spiritoïdes* paraissent exiger le concours de forces extra-naturelles qui n'appartiendraient pas normalement à notre monde mais feraient en quelque sorte brusquement irruption dans la nature.

Cette division n'a peut-être rien de strictement scientifique. Elle est du moins basée sur des apparences assez précises et cela suffit pour se livrer aux recherches expérimentales. M. Boirac la suit.

1) Les *phénomènes hypnoïdes*, selon lui, dépendent du magnétisme animal, « de la force neurique », plus qu'on ne le pense ordinairement.

D'après la conception commune, l'hypnose consiste, au point de vue physiologique, « dans un état de torpeur ou de stupeur cérébrale, où la plupart des fonctions supérieures sont suspendues ou frappées d'inhibition, tandis qu'il se produit une dynamogénie exceptionnelle dans les centres inférieurs de l'axe céphalo-rachidien. » De là vient un état de suggestibilité anormale qui rend le sujet incapable de contrôler les idées et de résister aux impulsions suggérées. Aussi entraîne-t-il, au point de vue psychologique, tantôt un état de mono-idéisme (rétrécissement du champ de la conscience, réduit à une seule impression ou idée), tantôt une dissociation de la personnalité (désagrégation des

Digitized by Google

états de conscience qui dans la vie normale sont coordonnés entre eux et subordonnés à un état central et dominant).

Comment expliquer l'hypnose ? C'est un problème sur lequel se divisent les Écoles de Paris et de Nancy. Elles admettent, l'une et l'autre, que les phénomènes hypnoïdes dépendent de la suggestion, mais avec des nuances. — Pour l'*École de Paris*, cette dépendance est surtout d'ordre physiologique. L'hypnotisme se réduit à un état anormal du système nerveux, rattaché par des liens étroits à la diathèse de la névrose hystérique. L'hystérie elle-même se caractérise par une extrême instabilité du système nerveux dont les éléments se dissocient plus ou moins profondément et agissent d'une manière indépendante, sous l'influence de causes accidentelles. Grâce à cette instabilité, l'hypnotisme produit une décoordination des fonctions cérébro-sensorielles, qui rend possible l'action immédiate et irrésistible de chacun des centres, mis en jeu par une suggestion, sans contrôle normal des centres supérieurs. — Pour l'*École de Nancy*, la suggestion ne suppose point ce déséquilibrement interne préalable : elle n'est, de sa nature, qu'une conséquence naturelle de cette loi psychologique en vertu de laquelle toute idée tend à s'affirmer et à se réaliser, si elle n'est empêchée par l'influence d'une idée plus forte ou plus intéressante pour la conscience.

Dans l'hypnose, s'organisent donc, au delà des prises de la conscience normale, des phénomènes qui lui échappent complètement, de vrais phénomènes psychiques, auxquels M. Boirac propose de donner le nom assez bien choisi de « *cryptopsychiques* ». Il y en a dans l'hystérie, dont le caractère le plus saillant paraît être cette tendance qu'ont certains phénomènes psychiques à s'isoler de la conscience centrale pour constituer, à côté et en dehors d'elle, des foyers de conscience secondaire, plus ou moins étendus. Il y en a dans les suggestions post-hypnotiques, car elles supposent à l'état latent les ordres qui seront exécutés au temps fixé. Il y en a dans les suggestions d'hallucination négative, qui empêchent le sujet de voir les personnes ou les objets, cependant présents, dont on lui suggère la disparition. Il y en a enfin dans la suggestion hypnotique en général, où l'on trouve presque toujours le phénomène curieux de l'électivité du sujet pour son hypnotiseur.

La suggestion explique-t-elle *seule* les phénomènes hypnotiques ? En est-elle la cause *totale* et *adéquate* et *exclusive ?* C'est à ce tournant du problème que M. Boirac se sépare des doctrines courantes et reprend la théorie du magnétisme animal et humain. Sans nier le rôle de la suggestion, il croit que les phénomènes hypnoïdes ont « en outre pour cause une influence objective occulte, que les opérateurs rayonnent à distance et qui exerce sur le système nerveux des sujets une action comparable à celle de l'aimant sur le fer. »

L'existence de cette influence objective serait prouvée si on démon-

Digitized by Google

trait que l'on peut produire, par rayonnements de force inconnue les phénomènes ou du moins quelques-uns des phénomènes auxquels la suggestion donne naissance. C'est cette preuve que M. Boirac s'est efforcé de fournir, par des observations et des expériences. Nous ne pouvons les rapporter ici : ceux qui s'intéressent à ces problèmes doivent se procurer *La Psychologie inconnue*. Mais il n'est pas inutile de résumer les *règles* de sa méthode et il sera profitable de mettre ses *conclusions* sous les yeux de nos lecteurs.

Afin d'éviter l'irruption de toute influence suggestive, l'expérimentateur procède comme il suit : 1) expérimenter toujours exclusivement avec des personnes à l'état de veille ; 2) mettre les sujets, dès le début et pendant toute la durée des expériences, dans l'impossibilité absolue de voir ce qui se passe autour d'eux, en leur bandant hermétiquement les yeux ; 3) observer, avant et pendant toute la séance, le silence le plus rigoureux, en imposant cette même loi aux aides et aux assistants ; 4) s'abstenir scrupuleusement de tout contact avec le sujet ; 5) combiner les expériences de telle façon que l'opérateur lui-même, du moins la première fois où il les fait, ne puisse pas prévoir quel en sera le résultat et n'en soit informé que par l'issue.

Soumises à cette méthode vraiment scientifique, les expériences de M. Boirac l'ont conduit aux conclusions suivantes. 1) Tout s'y passe, comme si l'organisme humain dégageait normalement, au moins chez certains individus, une influence de nature inconnue, susceptible d'agir à distance sur l'organisme de certains autres individus. 2) Tout se passe comme si, la plupart des individus étant bons conducteurs de cette influence, elle traverserait plus ou moins rapidement la masse entière de leurs corps et allait se perdre dans le milieu extérieur sans produire d'effets sensibles — et comme si, au contraire, certains autres individus, étant mauvais conducteurs de cette influence, elle s'accumulait et s'emmagasinait pour un temps plus ou moins long dans les parties de leurs corps où on la dirige, de manière à y produire des effets plus ou moins marqués. 3) Cette influence inconnue que dégage l'organisme humain peut être conduite à distance par un fil de cuivre. 4) Chez certains sujets, cette influence est polarisée, c'est-à-dire différente en chaque main. 5) Cette influence se dégage naturellement par l'extrémité des doigts, mais elle se dégage aussi, à l'état diffus, par toutes les parties du corps. 6) Tous les individus ne possèdent pas, du moins à un degré suffisant pour qu'il en résulte des effets appréciables, la faculté de dégager cette force inconnue. 7) Toutefois, si un individu, privé de cette faculté, prend contact avec un autre individu qui la possède, il peut, à son tour, et aussi longtemps que dure le contact, devenir capable d'exercer cette influence.

Ces conclusions sembleront bien fondées à ceux qui sans parti-pris liront les expériences de M. Boirac. Il est peu probable cependant qu'elles le soient assez pour engendrer la certitude et trancher le pro-

Digitized by Google

blème de l'objectivité du magnétisme humain. Il n'y en a aucune qui soit vraiment « *cruciale* » et les plus importantes ne se sont pas assez fréquemment produites.

Au point de vue de l'explication de l'hypnose, elles ne sont que d'une importance secondaire. Il y a loin des effets obtenus par M. Boirac par le moyen de ce rayonnement de force neurique, aux phénomènes dont la suggestion est la cause certaine. Sur la liste des résultats qu'il accuse lui-même, on ne trouve que les phénomènes suivants : analgésie et anesthésie d'abord superficielles, puis profondes des parties visées, contractions plus ou moins brusques des parties musculaires, tendances à la contracture, lorsque l'action est prolongée, mouvement attractif, par lesquels le membre visé se rapproche de l'opérateur, sensations diverses dont les plus ordinaires sont celles de chaleur, de piqûre, de picotement, de fourmillement. M. Boirac n'en réclame pas moins une place et un rôle pour la force neurique dans l'hypnose. Elle interviendrait, soit pour endormir le sujet, soit pour provoquer la dissociation des centres : c'est par elle encore que l'on expliquerait l'obéissance exclusive à un seul suggestionneur et la puissance exceptionnelle de certains hypnotiseurs. Mais tout cela n'est que conjecture ; conjecture plausible certainement mais rien de plus.

2) C'est encore à des conjectures qu'aboutissent ses recherches et ses explications sur les *phénomènes magnétoïdes*. Les résultats positifs sont plutôt modestes. Au lieu de formuler des conclusions précises, il n'exprime guère que de vastes espérances. S'il a pu provoquer le sommeil à distance, ses efforts ont toujours été vains dans ses essais de *suggestion mentale* proprement dite. Des phénomènes de *télépathie*, il n'a aucune expérience personnelle. Sur *l'extériorisation de la sensibilité*, il rappelle seulement deux expériences, à la vérité assez curieuses et bien conduites : c'est bien peu. Aussi se sent-on envahir par un sentiment d'amère déception, en lisant les pages que l'auteur consacre à ces phénomènes magnétoïdes pour lesquels il semblait promettre beaucoup de lumière. On y trouve très peu de faits nouveaux et l'on ne voit pas que les expériences des célèbres magnétiseurs y soient examinées à la lueur des principes de la méthode scientifique.

3) A plus forte raison. M. Boirac reste-t-il impuissant en face des *phénomènes spiritoïdes*. Il passe rapidement sur le sujet, se contente de glisser l'hypothèse de la force neurique et donne des encouragements à ceux qui voudront en vérifier expérimentalement la valeur.

En résumé, la *Psychologie inconnue* ne fournit aucune expérience, scientifiquement conduite, dont on puisse tirer quelque conclusion certaine pour expliquer les *phénomènes spiritoïdes* et ceux des *phénomènes magnétoïdes* qui constituent le domaine de « *l'Occultisme d'aujourd'hui* ». Mais, il faut bien l'avouer, de ses expériences, la vieille théorie du magnétisme animal ou de la force neurique semble sortir rajeunie et assez vivante. Est-elle assurée de l'avenir ? Je ne le

Digitized by Google

saurais dire, mais on doit lui reconnaître une certaine promesse de vie. Il est seulement regrettable qu'on ne l'observe pas plus souvent dans ses manifestations sensibles. Si elle émane de beaucoup de sources, elle ne produit ses effets que chez des sujets de choix, et encore est-ce en les épuisant assez souvent. Pour s'imposer absolument, les conclusions de M. Boirac devraient s'appuyer sur des expériences plus fréquemment renouvelées et avec des sujets différents. Disons au moins qu'elles ne manquent pas de probabilité. Puisqu'il a pris tant de soin de nous le redire, croyons qu'il se rencontre parfois dans les *phénomènes hypnoïdes simples*, quelque influence secrète de ce rayonnement neurique dont la nature et le mode d'action restent encore inconnus.

II

Si rigoureusement conduites que soient les expériences d'hypnotisme, elles ne peuvent fournir que la matière de la science de hypnose. A la raison, aux philosophes de travailler sur les données positives certaines, de les ordonner, et de chercher, si possible, les éléments d'une bonne définition, car avant tout, il importe de bien définir. Cette tâche difficile, M. A. Eymieu la fait sienne, dans un très intéressant article de la *Revue des Questions Scientifiques* : (1) **l'Hypnotisme** : *Esquisse d'une théorie nouvelle.*

Pour s'en acquitter avec moins de peine, l'auteur se place exclusivement sur le terrain psychologique, moins obscur que le domaine de la physiologie. De ce point de vue, l'hypnotisme lui paraît suffisamment défini par cette formule : « *un état second de conscience, dans lequel le sujet reste soumis à la loi générale de l'influence des idées sur les actes.* »

Cette définition est adéquate : elle convient au tout et au seul défini. L'hypnotisme est *un état*, une manière d'être qui présente une certaine durée et se distingue par là des distractions fugaces et des absences. — Un état de *conscience*, où le sujet garde une activité psychologique dont il se rend compte : impossible dès lors de confondre l'hypnose avec le « haut-mal », le « petit-mal », l'apoplexie, la léthargie, l'évanouissement profond, où la conscience semble complètement abolie. — Un état *second* de conscience, un phénomène secondaire de l'activité psychologique, distinct de l'état habituel, donc anormal, parce que opposé à la manière d'être habituelle du sujet.

Rien, en cette première partie de la définition, ne distingue l'hypnose du sommeil ordinaire. On doit les considérer comme deux espèces du même genre et M. Eymieu insiste avec bonheur sur l'identité générique de ces « deux états seconds de conscience ». Ses réflexions se recommandent à ceux, très rares aujourd'hui, dont les

(1) *Revue des Questions Scientifiques*, numéro de Janvier 1910, pages 73 - 127.

Digitized by Google

yeux merveilleusement perspicaces voient encore le préternaturel dans tous les phénomènes d'hypnose. « La conscience, en état d'hypnose, se comporte essentiellement comme en état de rêve. La seule différence vient de ce que, dans le premier cas, elle peut être désignée par un hypnotiseur, tandis que dans le second, elle ne relève que des associations d'idées et des forces automatiques. » (pag. 85.) Dans l'hypnose comme dans le sommeil, l'idée suggérée se comporte d'après les mêmes lois et, habituellement, s'impose parce qu'elle n'est pas contredite ; les idées les plus bizarres ont donc droit d'entrée et sont acceptées sans discussion ; ces idées s'inscrivent dans les nerfs, en même temps que dans la conscience et souvent y prennent une importance démesurée. Il n'est pas jusqu'au phénomène de la mémoire alternante, si commun dans les cas d'hypnose, qui ne se rencontre parfois chez certains dormeurs où se retrouve, dans un rêve nouveau, le souvenir de leurs rêves passés.

Malgré ces ressemblances une différence profonde, spécifique, sépare le sommeil normal de l'hypnotisme. L'hypnotisme fait penser comme à l'état de rêve, mais il fait agir comme à l'état de veille : l'*hypnotisé reste soumis à la loi générale de l'influence des idées sur les actes*. Dans le sommeil normal au contraire l'activité motrice entre en repos : à peine quelques actes réflexes. Les nerfs moteurs et les muscles volontaires ne font rien pour traduire les idées et les images en acte. Les neurones semblent désarticulés. Entre les parties centrales du cerveau et les muscles, il y a solution de continuité, sinon histologique, du moins fonctionnelle. Les idées ne provoquent plus l'activité. Aucune différence ne marque plus profondément la distinction du sommeil et de l'hypnose.

Mais voyez l'étrange conclusion où conduit cette remarque. L'hypnotisme est moins éloigné de la vie normale, dont le type est l'état de veille, que le sommeil ordinaire, et ce qu'il faut expliquer, c'est moins l'hypnotisme que le sommeil ordinaire, qui seul fait exception à la loi psychologique de l'influence des représentations mentales sur les actes.

Cette explication, M. Eymieu essaie de la donner, sans se cantonner absolument sur le domaine psychologique. Au double point de vue de la psychologie et de la physiologie, le sommeil peut se définir : « *un état second de conscience avec repos nerveux* ». A dessein, ces derniers mots sont vagues. L'auteur ne veut rien préjuger de la question controversée de la nature physiologique du sommeil. Peu importe d'ailleurs que ce repos nerveux ait la désarticulation des neurones pour condition ou pour conséquence ! Un fait, dans ce problème, reste certain, c'est le fait même de la désarticulation.

Or ce fait, on le comprend sans peine, lorsque le sommeil s'impose par la fatigue : les éléments nerveux n'en peuvent plus ; l'usure ayant épuisé les réserves d'énergie, la dissociation fonctionnelle s'impose.

Digitized by Google

Les centres plus riches peuvent continuer leur travail, mais le système nerveux dans l'ensemble se dérobe et les représentations psychiques n'ont pas d'écho dans les muscles. On est plus embarrassé pour rendre compte de la désarticulation fonctionnelle dans les cas où le sommeil, au lieu d'être imposé par la fatigue, provient plutôt d'un acte de volonté. M. Eymieu l'attribue à un phénomène d'auto-suggestion. Quand on veut dormir, on veut ce sommeil, dont la fatigue aux premières heures de notre vie nous a donné l'expérience personnelle, et qui consiste à passer un temps plus ou moins long dans l'immobilité, dans un lit, sans en sortir, pour se reposer totalement et quant au jeu du système nerveux moteur et quant au jeu des muscles. Cette idée, acceptée par la conscience, rejoint, dans les centres automatiques, cent autres idées semblables, inscrites par nos expériences passées, et l'immobilité au moins relative prend possession de l'organisme : les représentations mentales n'ont plus d'influence sur le jeu des organes. Et c'est là que se trouve aussi l'explication de la divergence qui existe entre le sommeil et l'hypnose.

Car on chercherait en vain dans l'hypnose des causes de désarticulation semblables. L'hypnose ne provient point de la fatigue naturelle extrême. Elle suppose au contraire, dans le sujet, une activité prête à passer à l'acte, des réserves susceptibles d'être immédiatement employées. L'état mental des hypnotisés qui veulent s'endormir sous les passes de l'hypnotiseur ou obéir à ses suggestions ne ressemble en rien à celui du dormeur normal. Le sujet des expériences hypnotiques sait qu'il va dormir d'un sommeil spécial, où il ne cessera pas d'être actif. Cette idée dominante empêche l'immobilité complète et la désarticulation des neurones qu'elle entraîne. Qu'une idée soit suggérée et que cette idée soit susceptible de provoquer des actes, elle prendra une place plus ou moins prépondérante dans le champ de la conscience et, trouvant la communication par les neurones non désarticulés avec les muscles, elle produira les effets que moralement elle doit amener, suivant la loi psychologique : toute idée tend à l'acte.

Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse plausible pour expliquer la différence qui existe entre le sommeil normal et l'hypnotisme. L'auteur ne lui accorde pas d'autre mérite. Les découvertes futures de la physiologie pourront peut-être lui faire échec, mais il ne semble pas qu'une solution nouvelle de cette partie du problème puisse avoir un contre-coup bien sérieux sur la définition de l'hypnose considérée du point de vue psychologique. N'eut-elle qu'une valeur provisoire, elle serait encore utile, car elle est claire et aussi adéquate que le permet l'état actuel de nos connaissances des phénomènes hypnoïdes.

III

Plus encore que l'hypnotisme, l'hystérie se dérobe aux louables efforts de ceux qui en veulent préciser la nature, dans les bornes

Digitized by Google

étroites d'une définition strictement logique. Aussi ne trouve-t-on pas dans l'étude du Docteur Hartenberg, **l'Hystérie et les Hystériques** (1), la même clarté que dans l'essai de M. Eymieu. Deux pensées résument le volume : 1) critique de la conception classique de l'hystérie; 2) détermination des caractères essentiels de la mentalité hystérique.

La conception classique de l'hystérie, critiquée par le Docteur Hartenberg, est celle de Charcot et de l'École de Paris. Le Docteur Charcot considère l'hystérie comme une névrose, c'est-à-dire une affection purement fonctionnelle, sans lésion durable, du système nerveux, se manifestant par deux ordres de symptômes : les *stigmates* et les *accidents*.

Immuables et constants les *stigmates* caractérisent essentiellement cette névrose et leur constatation fournit le criterium infaillible de la maladie. Il y en a de trois espèces : *troubles de la sensibilité* : anesthésies et hypéresthésies, — *troubles moteurs* : catalepsies et contractures, — *troubles psychiques* : amnésie, aboulie, émotivité excessive. Par *accidents* on entend « une foule de troubles variés, occasionnels, mobiles, qui apparaissent et disparaissent, sans règles fixes et sans lois déterminées. »

C'est contre cette doctrine intangible et respectée, depuis vingt-cinq ans, à la manière d'un dogme, malgré les démentis fréquents de l'expérience, que s'élève le Docteur Hartenberg. Dans sa critique, il laisse complètement de côté le caractère nosologique de l'hystérie. pour s'occuper exclusivement du caractère psychologique. Sa méthode est celle de la psychologie de clinique, car, en cette matière, la psychologie introspective est impossible, la psychologie expérimentale sujette à l'erreur et la psycho-physiologie manifestement impuissante, au moins actuellement. Or, au point de vue psychologique, les phénomènes hystériques se ramènent facilement aux quatre ordres que voici.

D'abord des *réactions émotives* exagérées ou anormales parmi lesquelles les crises de nerfs et les équivalents des crises, ainsi que certains troubles fonctionnels accompagnant les crises : troubles vasomoteurs, viscéraux, thermiques. — Ensuite toute une autre classe considérable d'accidents qui relèvent du mécanisme de *l'auto-suggestion*, et sont capables d'altérer toutes les fonctions et tous les organes : sensibilité, motilité, respiration, circulation, digestion. — Puis des *troubles psychiques* proprement dits : hallucination et sommanbulisme. — Enfin des perturbations nerveuses qui se rattachent originairement aux troubles psychiques et qui produisent des *troubles organiques*.

De tous ces symptômes, il en est peu qui puissent servir à spécifier

(1) 1 vol. in-16, page 284. Alcan, Paris, 1910.

Digitized by Google

l'hystérie, car aucun d'eux ne semble l'apanage exclusif des sujets hystériques. — Des réactions émotives anormales, on en rencontre accidentellement chez la plupart des hommes. Les auto-suggestions ne sont point rares dans la vie quotidienne. A moins donc de vouloir faire entrer toute créature humaine dans la famille des hystériques, il faut renoncer, selon le Docteur Hartenberg, à chercher là, les caractères spécificateurs de la névrose hystérique. — L'existence de troubles organiques, dus à des causes distinctes de l'auto-suggestion, est problématique. Auront donc seuls, par eux-mêmes, valeur spécifique, les hallucinations et les somnambulismes. Ces phénomènes appartiennent directement à l'hystérie et suffisent à la caractériser. A l'hystérie encore, on devra rapporter, mais secondairement, et à cause seulement de leur intensité, de leur perfection, de leur achèvement, les accidents dus à l'auto-suggestion.

L'hystérie pourrait donc se définir assez exactement : « *une disposition mentale qui consiste essentiellement dans une exaltation anormale de l'imagination plastique, reproductrice et constructive.* » Les images y prennent le coloris et le relief de la réalité ; de là, des hallucinations, des délires, des somnanbulismes, de là, des auto-suggestions poussées à un dégré d'intensité, de perfection, d'achèvement qui ne se rencontre point dans la vie normale. De l'auto-suggestion proviennent les accidents fonctionnels, paralysies, contractures et les troubles organiques permanents. La mentalité hystérique ainsi définie se ramène en somme à une *hypersuggestibilité des facultés psychiques*, due à deux facteurs : à la faiblesse du contrôle supérieur du jugement critique et surtout à la puissance idéo-plastique, hallucinatoire et impulsive des représentations.

Quelque soin qu'il ait mis à préciser la conception de l'hystérie, le Docteur Hartenberg n'a pu échapper à un certain vague qui ne permet pas de diagnostiquer, avec certitude, l'existence de cette névrose. On peut l'excuser, puisque le problème est difficile.

Ce qui s'excuse moins, ce sont les insinuations jetées en passant, à deux ou trois reprises, contre l'attribution à des causes extra-naturelles, de phénomènes plus ou moins apparentés avec ceux de l'hystérie. A l'entendre « le mysticisme tout entier n'est qu'une floraison imaginative, éclose sur le terrain de la foi religieuse » ; « les grands mouvements religieux et mystiques rentrent dans la catégorie des hystéries collectives », c'est à l'hystérie encore qu'il faut rapporter « les stigmates des mystiques, dont la réalité est si controversée, mais qui ont pu, peut-être, exister tout de même, à la faveur d'une extrême intensité de représentation. »

Le Docteur Hartenberg s'en rapporte un peu, à ce sujet, aux théories en honneur dans la sphère athée de la science positiviste. Il cite E. Ribot et, avec lui, attribue à la forme hallucinatoire « les visions, les contacts, les voix extérieures, les voix du dedans des phénomènes

Digitized by Google

mystiques. » Mais il cite aussi saint François de Sales, et le croirait-on, c'est en s'appuyant sur l'autorité de l'Évêque de Genève, qu'il prétend démontrer que les stigmates des saints sont le fruit de leur imagination. La page citée est profonde autant que délicieuse : elle est consacrée à la stigmatisation de saint François d'Assise ». « L'imagination appliquée fortement à représenter les blessures et les meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien exprimées en l'image présente, l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait, et enfin l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et conformer à la passion du Bien-Aimé.... L'amour est admirable pour aiguiser l'imagination afin qu'elle pénètre jusqu'à l'extérieur. L'amour donc fit passer les tourments intérieurs de ce grand amant, saint François, jusqu'à l'extérieur et blessa le corps du même dard de douleur, duquel il avait blessé le cœur. » (1)

Pourquoi faut-il que le Docteur Hartenberg se soit arrêté en si beau chemin ? Son texte est incomplet. Et c'est dommage, car la suite contient une remarque qui n'est point sans valeur, pour le problème proposé. Saint François de Sales, en effet, continue : « Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire ; c'est pourquoi l'ardent Séraphin venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'elle fit réellement les plaies du crucifix, en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme. »

Je ne veux point accuser le Docteur Hartenberg d'avoir tronqué sciemment un texte qui condamne sa thèse et dont il se fait, par un procédé matériellement déloyal, une arme pour défendre ses propres théories. Ce texte tronqué, il l'aura sans doute emprunté à quelqu'un de ses auteurs familiers. Cela prouve du moins que dans ce monde prétendu savant, on manque parfois ou de loyauté, ou de critique, ou de science. Il n'en saurait être autrement. L'apriorisme domine presque toujours les recherches expérimentales. Pas de place pour le préternaturel. Et pourquoi ? Le Docteur Hartenberg écrit tout un livre sur l'*hystérie et les hystériques,* en n'étudiant que le sujet de sa clinique. De quel droit identifier avec leurs cas, les phénomènes merveilleux de la vie des mystiques, des vrais mystiques, des saints, dont il n'a jamais fait la rencontre ! — M. Boirac, dans sa « *Psychologie inconnue* », est travaillé du même souci. Il sent le besoin de se débarrasser d'un mot, en passant, du caractère préternaturel des faits religieux. Or en cette occurrence, M. Boirac est plutôt malheureux, car il se met en contradiction avec ses principes. Dans le chapitre « *les paradoxes de la causalité,* il attire l'attention des philosophes et des savants sur la doctrine de l'*intersuppléance des causes*. Il a

(1) *Traité de l'amour de Dieu,* l. VI, c. XV.

Digitized by Google

raison. Mais alors, pourquoi vouloir, *a priori* toujours, que les phénomènes mystiques s'expliquent uniquement par l'imagination ? Pourquoi ne seraient-ils pas préternaturels, du moins quand ils se trouvent inclus en des phénomènes que l'imagination est certainement impuissante à produire ? Pourquoi ne le seraient-ils pas simplement lorsque les circonstances dans lesquelles ils se manifestent écartent l'hypothèse d'une cause purement naturelle ? MM. les savants, docteurs en médecine ou ès-sciences, ne sont pas toujours en règle avec la logique et n'obéissent pas toujours aux méthodes qu'ils préconisent.

IV

Il y en a heureusement qui comprennent mieux leur devoir et restent fidèles aux principes d'une saine et rigoureuse méthode scientifique. Tel, par exemple, le Docteur Van der Elst, dans sa thèse pour le Doctorat, soutenue devant la Faculté de Médecine de Paris et qui a pour titre : **Contribution apportée à la notion d'hystérie par l'étude de l'Hypnose** (1)

Le Docteur Van der Elst admet la doctrine de l'École de Paris, sur la nature et les rapports de l'hypnose et de l'hystérie. Reconnaissant toutefois que l'obscurité règne sur tout ce problème, il cherche à en sérier les éléments, à en préciser les données, à en renouveler les preuves. Ces preuves, il les demande moins à la pathologie, jusqu'ici manifestement impuissante à éclairer la marche des esprits, qu'à la thérapeutique, dont les ressources paraissent encore insoupçonnées.

L'auteur suit un plan très net : *un aperçu historique* résume la tradition du passé ; une discusion serrée défend la *thèse* contre les prétentions de l'antithèse ; enfin une *synthèse* recueille les principes suggérés par l'observation des faits et les conclusions de la critique.

Historiquement, l'hystérie et l'hypnose ont toujours été connues en fonction l'une de l'autre et les progrès de leurs notions respectives ont toujours été parallèles. De là, une présomption de parenté, que Charcot a transformée en une thèse, autour de laquelle gravitent les discussions contemporaines. Au jugement de l'éminent clinicien, l'hystérie doit être regardée comme une hypnose spontanée, l'hypnose comme une hystérie acquise ou développée : entre les deux, il y a identité de nature.

Quelle est, au juste, cette réalité mystérieuse, si souvent nommée, si rarement définie, que l'on appelle hystérie ? S'il y a parenté, voire identité, entre l'hystérie et l'hypnose, ne devrait-on pas préciser, par la notion plus connue de l'hypnose, la conception plus fuyante de l'hystérie ? C'est la question que résout le Docteur Van der Elst, en étudiant, avec tout le soin désirable, l'efficacité curative de la sugges-

(1) 1 vol. in-8, 208 pages, Vigot, Paris, 1908.

Digitized by Google

tion hypnotique. Il voit dans la suggestion hypnotique le symptôme révélateur de l'hystérie et trouve dans l'efficacité spécifique de cette suggestion sur les troubles fonctionnels nerveux, le moyen de mettre en lumière les éléments caractéristiques, propres, différentiels de l'hystérie.

Cette démonstration exige beaucoup de précision. A vouloir établir une relation essentielle entre la suggestion hypnotique et l'hystérie, il y avait danger de faire rentrer dans les cadres de la névrose hystérique la plupart des hommes, car qui n'est suggestionnable à quelque degré ? M. Van der Elst sait éviter ce péril d'universalisation précipitée, par des distinctions nécessaires. Au point de vue thérapeutique, la suggestion s'adresse à des *maux organiques* ou à des *maux fonctionnels*. Suivant l'une ou l'autre hypothèse, la marche et les résultats de la suggestion sont très différents.

« Dans l'amélioration rare des *maux organiques*, par suggestion, on retrouve toujours le caractère lent, laborieux et progressif d'une guérison spontanée. Tout se passe comme si le suggestionneur avait ébranlé dans le sujet une auto-suggestion curatrice ». L'hypnose n'est pas nécessaire pour obtenir cette guérison. Elle peut se produire à l'état de veille. S'il y a hypnose, les effets de la suggestion sont réalisés peu à peu ; ils n'arrivent à leur terme que longtemps après le réveil. Cette suggestion lente et progressive dans ses résultats n'est en aucune manière symptôme de l'hystérie.

Ce rôle est réservé à la suggestion dont les effets curatifs sont immédiats. Or cette suggestion ne s'adresse qu'à des troubles fonctionnels, jamais à des maux organiques. L'opération du suggestionneur « consiste à dégager les malades d'une auto-suggestion pathogène et à réparer, par une suggestion inverse, par une émotion compensatrice, le jeu normal de leurs fonctions. » La suggestion curatrice des troubles fonctionnels est introduite dans le sujet et atteint son but, sans qu'il en ait conscience. Elle est toujours hypnotique, car les malades, en proie à une auto-suggestion morbifique, ne jouissent jamais parfaitement de l'état de veille. Au contraire est toujours directement ou indirectement consciente, la suggestion qui s'adresse à des maux organiques. On le voit sans peine lorsque l'idée curatrice est suggérée à l'état de veille. Le même phénomène se produit, quand la suggestion est faite pendant le sommeil, car, dans ce cas, elle se transforme en auto-suggestion.

A la suggestion qui guérit immédiatement et exclusivement les troubles fonctionnels, le Docteur Van der Elst donne le nom de suggestion hypnotique pure. Il la définit : « l'action d'une conscience étrangère sur le jeu subconscient des réflexes corticaux et sous-corticaux ». Elle seule est donc symptôme d'hystérie. Il faut soigneusement la distinguer de la suggestion normale qui guérit les maladies organiques lentement, progressivement, par l'influence d'une conscience sur une autre conscience. Mais il faut la distinguer, de plus,

Digitized by Google

de l'action directe d'un esprit sur les corps, (guérisons miraculeuses) et de l'action à distance — si elle existe — d'un corps sur un autre corps (magnétisme).

Dans la partie de sa thèse consacrée à ce sujet, le Docteur Van der Elst a montré un courage, dont il faut le louer grandement. Lorsque ses Maîtres parlent science et ne dépassent point les bornes des inductions fondées, il les écoute et se rend à leurs raisons. Quand ils veulent transformer leurs conjectures en thèses, il sait les critiquer et les abandonner. C'est ce qu'il fait ici, à l'occasion des guérisons miraculeuses de Lourdes. Il est d'usage, dans le monde savant, de les expliquer vaguement par les mots d'hystérie et de suggestion. On a plus d'une fois montré l'inefficacité de ces tentatives et fait toucher du doigt les contradictions auxquelles elles aboutissent. Aux arguments anciens, M. Van der Elst apporte des précisions nouvelles et soutient résolument qu'il faut, dans l'intérêt même de la science, renoncer à ramener à des cures suggestives, les guérisons immédiates organiques qui s'accomplissent aux roches Massabielles.

« La question ne peut se débrouiller que si l'on explique les phénomènes de Lourdes par une autre interprétation que la suggestion : non pas qu'on doive nier la suggestion dans tous les cas ; l'hystérie sévit à Lourdes, comme ailleurs, l'Église elle-même le reconnaît et le bureau des constatations fonctionne pour s'en apercevoir..., nous-même en avons observé des cas péremptoires. Mais il ne nous a pas été moins facile de constater des témoignages de guérisons qui, ne concernant pas des troubles fonctionnels, ont mis fin à des troubles organiques avérés. Celles qui n'ont pu avoir lieu sans destruction ou reconstitution de matière sont du nombre. Quelque interprétation qu'on en fassse, quelque explication qu'on en donne, il ne faut pas voir là de suggestion ; en tout cas les rapports spéciaux de l'hypnose et de l'hystérie ne sauraient en être affectés.

« En effet, d'abord, il n'y a pas *hystérie*, là où il y a lésion organique, et il y a certainement lésion organique, quand la guérison comporte une reconstitution ou une suppression matérielle. Mais il n'y a pas davantage *hypnose*, car la suggestion hypnotique n'agit que sur un être inconscient et purement passif ; or on proclame ici l'activité de l'auto-suggestion, l'émotion auto-curatrice consciente produite sur le malade par la pression des enthousiasmes. La révolution produite dans l'organisme est en effet consciente et même douloureuse ; au moment de guérir, les privilégiés de la piscine croient qu'ils meurent. Y a-t-il donc *suggestion à l'état de veille*, et ce que nous avons dit de ce phénomène peut-il trouver ici matière à revision ? C'est le seul point à débattre ! Mais à Lourdes, il y a eu des guérisons subites de maux organiques, alors que la psychothérapie n'enregistre que des succès lents. Il y a donc autre chose qu'une suggestion, en tout cas point de suggestion hypnotique, sauf quand il y a hystérie :

Digitized by Google

or ce n'est pas ce dernier cas qui a prêté à confusion ni à discussion, même à Lourdes, et les rapports de l'hypnose et de l'hystérie y sont confirmés par les faits ordinaires, sans y être affectés par les faits extraordinaires » (1).

Voilà qui est parler net et ne peut manquer de réjouir les catholiques. M. Van der Elst arrive à ces conclusions par l'enchaînement logique de son étude sur la nature de l'hystérie. Sans prétention apologétique, sa thèse fournit un solide appoint à la défense du caractère surnaturel des guérisons de Lourdes. Ne parlons pas d'auto-suggestion, d'hypnose et d'hystérie en présence des guérisons organiques immédiates, subites : il n'y en a pas.

Avec le même souci de précision, l'auteur dégage le rôle de la suggestion hypnotique des obscurités dont elle s'enveloppe dans les cas complexes, où un remède entre en jeu avec la suggestion. Dans ces cas de « *suggestion armée* » ou l'arme, c'est-à-dire le remède, du suggestionneur agit dans son sens habituel, — et alors c'est une suggestion mixte, — « la suggestion garde tous ses effets intrinsèques indépendamment du remède qui garde aussi les siens ; ou l'arme du suggestionneur n'a aucune valeur essentielle, et c'est l'émotion produite par ce remède imaginaire qui seule est un facteur de la suggestion, laquelle agit pour son propre compte et garde aussi tous ses effets : or ses effets immédiats sont toujours uniquement réservés à la névrose hystérique ».

Entre l'hystérie et la suggestion hypnotique pure, immédiatement curatrice de troubles fonctionnels, il y a donc une parenté étroite : l'efficacité immédiate de la suggestion révèle la présence de l'hystérie. On peut donc définir l'hystérie : « *une névrose caractérisée par des troubles exclusivement fonctionnels, intermittents, capricieux et absolument inconditionnés, c'est-à-dire sans attache avec des causes morbifiques organiques.* » Devant l'effort accompli par le Docteur Van der Elst, pour saisir les caractères les plus saillants d'un phénomène si fuyant, que les logiciens ne se montrent pas trop sévères. Combien de définitions strictes, *per genus et differentiam specificam,* ont commencé par être d'abord descriptives. Le moindre pas en avant vers la conquête de la vérité mérite des éloges.

Qu'on ne s'effraie pas non plus des divergences assez notables qui apparaissent au premier abord entre les conclusions du Docteur Van der Elst et du Docteur Hartenberg. Les deux auteurs ne se placent pas au même point de vue, pour étudier le même sujet : l'un s'arrête aux effets morbides de l'hystérie et à l'hypnose curative de ces effets ; l'autre considère les caractères psychologiques de l'hystérie et les auto-suggestions qui l'engendrent. Il serait d'ailleurs facile de les rapprocher. La *suggestibilité* qui est la première caractéristique de l'hystérie,

(1) *Ouvrage cité.* pages 147-148.

Digitized by Google

au point de vue psychologique, selon le Docteur Hartenberg, est aussi la raison première de la marche capricieuse de cette névrose morbide d'après le Docteur Van der Elst, qui écrit : « un mot caractérise ce fonctionnement irrégulier du moi, c'est la suggestibilité. »

V

Si l'heure n'a pas encore sonné, où l'on puisse donner des définitions rigoureuses de l'hypnose et de l'hystérie, il en faut préparer peu à peu les éléments, surtout par une étude conscencieuse des phénomènes, encore mal connus, cantonnés sur les limites des domaines déjà explorés.

La Bibliothèque de Psychologie expérimentale et de métapsychie, fondée en 1908 et dirigée par Raymond Meunier, en a fait l'une de ses préoccupations. Le premier volume de cette série est consacré aux **Hallucinations Télépathiques** (1). Il est dû à la plume de N. Vaschide. Parmi les phénomènes assez nombreux, ordinairement rangés sous l'étiquette « télépathie », l'auteur choisit celui qui est regardé comme le plus central : la communication des pensées entre vivants, aux approches de la mort, ou du moins à l'occasion d'un malheur.

Sur ces phénomènes, des enquêtes ont été établies, en Angleterre, par la *Society for psychical Research*, en France, par la *Société de psychologie physiologique de Paris* et par les *Annales des Sciences psychiques*. M. Vaschide n'accorde qu'une médiocre valeur à cette « luxuriante documentation. » Un fait et une date et, entre les deux, un rapprochement établi au petit bonheur, sur des souvenirs déjà anciens, en une matière où l'imagination est si vite fascinée par l'attrait de l'inconnu et du mystère, cela est insuffisant pour établir la certitude historique des phénomènes, cela rend impossible toute tentative sérieuse d'explication.

Aussi l'auteur en appelle-t-il, avec plus de sécurité, à ses recherches personnelles. Elles ont porté sur un nombre assez restreint de sujets : au total, 34 personnes, avec 1325 observations, dans lesquelles les sujets se sont montrés affirmatifs. Sur ce nombre 48 seulement on été avec coïncidences certaines. Ce chiffre, comparé avec le nombre des affirmations sans coïncidence, 1277, est donc extraordinairement faible. Cependant ces phénomènes vrais demandent une explication.

Celle de M. Vaschide est indiquée par le titre même de son opuscule : ces phénomènes se réduisent à des hallucinations subjectives, portant sur un objet très spécial. Cette conclusion semble imposée par la connaissance intime des sujets, par leur psychologie normale ou pathologique. A de bien rares exceptions, les recherches de l'auteur,

(1) 1 vol. in-16, page 98. Bloud, Paris, 1908.

Digitized by Google

d'accord en cela avec celles de la *Society for psychical Research*, aboutissent aux constatations suivantes.

« 1. Entre les deux sujets qui constituaient l'objet et le sujet de l'hallucination télépathique, il y avait des relations intellectuelles intimes, des souvenirs bien chers et recueillis depuis bien des années ; il y avait un amour, un sentiment soit d'ordre amical, de parenté ou de sympathie profonde, intellectuelle et notamment émotionnelle.... Et plus la personne était aimée, estimée, chérie, et plus elle reposait sur une affection solide, plus l'hallucination télépathique la concernait plus souvent. — 2. Le second fait qui ressort, c'est que la personne, qui faisait l'objet de l'hallucination, était toujours suggérée dans l'agonie, au moment de donner son dernier soupir, ou dans une cruelle et atroce souffrance morale ou physique qui touchait de près l'agonie des moribonds ». p. 65.

La partie intéressante du problème se ramène à la question que soulève cette dernière constatation : « Comment la personne-objet est-elle appelée dans le champ du souvenir, où elle produit une conviction intime de l'état de souffrance ou d'agonie, dans lequel elle se trouve réellement et approximativement à la même heure ? M. Vaschide écarte l'hypothèse de la *télesthérie*, c'est-à-dire de l'action à distance avec, comme intermédiaire, un fluide ou une matière éthérée, par lequel le sujet de la communication télépathique entrerait en rapport activement et passivement avec la personne dans l'angoisse.

Le nombre des cas véridiques étant si restreint, la coïncidence semble fortuite, et elle s'explique assez facilement par une sorte d'harmonie intellectuelle, par un *parallélisme psychique* et des *occasions accidentelles*, qui réveillent subitement les données engourdies du souvenir. Nos états psychiques ne s'organisent pas seulement entre eux, de sorte que pensées, émotions et désirs forment un tout cohérent du moins en son centre ; ils sont, en bien des cas, organisés en harmonie avec les pensées, les émotions et les désirs de ceux qui nous sont chers. Il en résulte un *parallélisme psychique* que l'on rencontre en particulier chez la mère et l'enfant, chez les amis, les fiancés, les époux. Se connaissant bien, on suit de loin la vie de l'être aimé, on devine ses émotions, ses ennuis. Sous l'influence des mêmes conditions, les deux vies psychiques réagissent à peu près de la même manière. L'impression pénible du départ qui a amené la séparation sommeillant au fond de la conscience, quelques indices vagues et quelques craintes secrètes d'un malheur possible suggérés par le jeu de l'association, il n'en faut pas davantage pour ramener subitement et très vif le souvenir de l'être aimé absent. Mais ce souvenir se trouve associé à la représentation mentale de l'accident, de l'angoisse ou de l'agonie. L'hallucination intérieure se spécialise sur quelques détails, ramène une représentation ancienne particulièrement liée aux souvenirs de la personne. De là, des hallucinations sensibles qui accom-

Digitized by Google

pagnent la conviction du malheur; M. Vaschide, dans ses observations les a ainsi notées : visuelles, 962 ; auditives, 298 ; olfactives, 74 ; tactiles, 40.

L'explication de la télépathie serait donc entièrement psychologique et appartiendrait au phénomène connu de l'hallucination. Dans beaucoup de cas, cela semble raisonnable, bien fondé et suffisant. En est-il toujours de même ? Plusieurs ne le croient pas. Le problème est posé plus encore qu'il n'est résolu. En ces matières, il faut savoir attendre, sans mépriser les essais tentés par des esprits curieux, surtout quand ils se présentent avec un caractère de loyauté comme celui de M. Vaschide.

VI

C'est encore à l'hallucination que le Docteur Viollet semble apparenter les phénomènes spirites. Le point de vue où il se place dans son étude sur **le Spiritisme dans ses rapports avec la folie** (1) lui ouvrait tout naturellement cet horizon. Peut-être s'y est-il trop exclusivement arrêté. Doit-on vraiment laisser sous entendre que *l'hallucination, aidée de l'automatisme des centres sensoriels*, avec dédoublement de personnalité, rend suffisamment compte de tous les phénomènes spirites? Le problème n'est-il pas encore trop obscur pour être tranché d'un mot ? Ce n'est point, il est vrai, l'intention du Docteur Viollet, seulement préoccupé des rapports du spiritisme avec la folie. On peut donc prendre, *cum grano salis*, la pensée maîtresse qui inspire son livre. Voici sa thèse.

Les salons spirites sont un admirable bouillon de culture pour la folie. La société choisie, qui s'y presse ordinairement avec ferveur, ne se recommande point par un parfait équilibre mental. On y voit rarement les savants, les chercheurs qui étudient les faits suivant les exigences de la méthode scientifique. Ceux qu'on y rencontre habituellement, ce sont les curieux, attirés par le mystère troublant de l'inconnu. Ils vont au spiritisme pour y chercher, les uns une consolation dans leurs tristesses, les autres une émotion nouvelle ; ceux-ci le secret du bonheur, ceux-là un divertissement encore inexpérimenté. Dans ces névropathes prédisposés aux hallucinations, l'idée spirite peut faire facilement germer le délire et la folie : c'est le terme où aboutissent assez fréquemment les fervents de la secte.

Chez ces habitués, l'hallucination est en effet au bout des séances spirites. L'idéal qu'ils poursuivent est de réaliser par eux-mêmes les phénomènes réalisés par le médium, c'est d'entrer en relation avec les esprits. Pour l'atteindre, chacun sollicite, par des efforts personnels, l'automatisme de ses centres sensoriels et tend vers l'hallucination. « Le danger du phénomène spirite réside donc dans ce fait qu'il

(1) 1 vol. in-16, 120 pages, Bloud, Paris, 1908.

Digitized by Google

tend à produire l'automatisme des centres chez tous les assistants et qu'il la produit réellement suivi de son corollaire, l'hallucination chez les prédisposés. » A l'hallucination vient facilement s'ajouter le délire. La doctrine spirite le provoque. « Il entre dans la constitution de cette doctrine des éléments analogues à ceux qui entrent dans la constitution du délire », elle ouvre la porte à tous les rêves, les errements, les folies.

Et de fait nombreuses sont les folies spirites, issues entièrement du spiritisme ou du moins contenant des délires à teinte spirite. Les unes évoluent chez des individus qui font leur crise délirante sous l'empire de préoccupations spirites ; les autres empruntent seulement à ces préoccupations, une nuance, une couleur spéciale. M. Viollet les décrit longuement avec leurs formes diverses, mais il n'y a, dans cette classification, rien qui puisse particulièrement intéresser la psychologie.

Une conclusion d'ordre pratique se dégage de ces pages et sur laquelle on ne saurait trop insister : c'est que le spiritisme est pour la plupart des curieux qui le pratiquent extrêmement dangereux. Les faits spirites conduisent aux hallucinations, la doctrine spirite favorise le délire. Alors même que le préternaturel n'y serait jamais impliqué, n'en serait-ce pas assez pour écarter des salons et réunions spirites ceux qui seraient tentés de s'y aventurer !

Malgré les efforts accomplis par les philosophes et les savants dont je viens de recenser les travaux, l'obscurité règne encore profonde autour de la plupart des phénomènes anormaux de la vie psychique. La psychologie inconnue ne livre ses secrets que lentement, comme toutes les branches du savoir.

Peut-être les catholiques ne s'en préoccupent-ils pas assez. Ils peuvent sans doute se glorifier des travaux éminents du P. Coconnier, du Docteur Lapponi, du Docteur Grasset. L'étude de M. Eymieu, d'allure plus modeste, n'est pas sans mérite. La thèse du Docteur Van der Elst est digne d'éloges. Cependant les positivistes montrent plus d'ardeur pour ces études que les croyants. Des conclusions hâtives que leur suggèrent les observations et les expériences, ils se font des armes contre la foi et les phénomènes merveilleux de la vie des saints. N'avons-nous pas relevé des insinuations perfides dans les ouvrages de M. Boirac et du Docteur Hartenberg ? Aux savants catholiques, aux médecins en particulier et aux psychologues de profession, de s'intéresser davantage à ces sujets. Ils rendront service, en même temps, à la cause de la science et à celle de l'Église.

Fr. RAYMOND, O. M. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE DU MOUVEMENT
RELIGIEUX & INTELLECTUEL

I. NOUVELLES DE ROME

1° **Décision de la commission biblique :** *Les auteurs des Psaumes et l'époque de leur composition.*

Ie Q. — Les appellations *Psaumes de David*, *Hymnes de David, Livre des Psaumes de David*, *Psautier de David*, usitées dans les anciens recueils et dans les Conciles eux-mêmes pour désigner le Livre des cent-cinquante Psaumes de l'Ancien Testament, ainsi que l'opinion de plusieurs Pères et Docteurs qui pensèrent que tous les Psaumes du psautier doivent être attribués au seul David, ont-elles une valeur telle que David doive être regardé comme l'auteur unique de tout le psautier ?

R. — *Non.*

IIe Q. — De la concordance du texte hébraïque avec le texte grec de la Version des Septante et les autres anciennes versions, peut-on à bon droit arguer que les titres des psaumes mis en tête du texte hébraïque sont plus anciens que la Version des Septante, et que dès lors ils viennent, sinon des auteurs même des psaumes, au moins d'une antique tradition juive ?

R. — *Oui.*

IIIe Q. — Les titres susdits, témoins de la tradition juive, peuvent-ils, lorsque nulle raison grave ne s'oppose à leur authenticité, être révoqués en doute ?

R. — *Non.*

IVe Q. — A considérer la multiplicité des témoignages scripturaires relatifs au talent naturel de David, éclairé par le charisme de l'Esprit-Saint, pour composer des poèmes religieux, les institutions fondées par lui concernant le chant liturgique des psaumes, les attributions qui lui sont faites des psaumes, soit dans l'Ancien Testament, soit dans le Nouveau, soit dans les inscriptions elles-mêmes mises dès longtemps en tête des psaumes, et en outre, le consentement des Juifs, des Pères et des Docteurs de l'Église, est-il possible de nier prudemment que David soit le principal auteur des poèmes du psautier, ou bien peut-on, au contraire, affirmer que quelques-uns seulement de ces chants doivent être attribués au psalmiste royal ?

R. — *Non,* sur les deux points.

Ve Q. — Peut-on, spécialement, dénier une origine davidique aux psaumes qui, dans les citations de l'Ancien ou du Nouveau Testament, sont clairement attribués à David, et en tête desquels il faut signaler le psaume II,

Digitized by Google

Quare fremuerunt gentes ; le psaume XV, *Conserva me Domine ;* le psaume XVII, *Diligam te, Domine, fortitudo mea ;* le psaume XXXI, *Beati quorum remissæ sunt iniquitates ;* le psaume LXVIII, *Salvum me fac Deus ;* le psaume CIX, *Dixit Dominus Domino meo ?*

R. — *Non.*

VIe Q. — Peut-on admettre l'opinion de ceux qui pensent que, parmi les psaumes, soit de David, soit d'autres auteurs, il s'en trouve quelques-uns qui, pour des raisons liturgiques et musicales, par la négligence des scribes ou pour d'autres causes inconnues, ont été, soit divisés en plusieurs, soit réunis en un seul ; ou encore que d'autres psaumes, par exemple le *Miserere me, Deus,* pour être mieux adaptés aux circonstances historiques ou aux solennités du peuple juif, ont été légèrement retouchés ou modifiés, par la soustraction ou l'addition de l'un ou l'autre verset, sans atteinte toutefois de l'inspiration du texte sacré tout entier ?

R. — *Oui,* sur les deux points.

VIIe Q. — Peut-on soutenir comme probable l'opinion de ces écrivains modernes qui, s'appuyant uniquement sur des indices internes ou sur une interprétation injustifiée du texte sacré, ont essayé de démontrer que nombre de psaumes ont été composés après l'époque d'Esdras et de Néhémias, et même au temps des Macchabées ?

R. — *Non.*

VIIIe Q. — Faut-il, sur les témoignages multiples des Saints Livres du Nouveau Testament, selon la pensée unanime des Pères, et de l'aveu même des écrivains de race juive, reconnaître plusieurs psaumes prophétiques et messianiques, annonçant l'avènement, le règne, le sacerdoce, la passion, la mort et la résurrection du futur Libérateur ? Et, par suite, faut-il rejeter absolument l'opinion de ceux qui, dénaturant le caractère prophétique et messianique des psaumes, restreignent ces oracles sur le Christ à des prédictions concernant uniquement l'avenir du peuple choisi ?

R. — *Oui,* sur les deux points.

Le 1er mai 1910, dans une audience qu'il a daigné accorder aux R^mes Consulteurs-Secrétaires, le Saint-Père a ratifié et ordonné de publier les réponses susdites.

Rome, 1er mai 1910.

FULCRAN VIGOUROUX, P. S. S. — LAURENT JANSSENS, O. S. B.

2° Décret de l'index.

Divers ouvrages de M. l'abbé Turmel ont été condamnés par un décret de l'Index en date du 7 mars 1910. Ce sont : *L'Histoire de la Théologie positive depuis l'origine jusqu'au Concile de Trente* (2 volumes. Paris, Beauchesne, 1903) ;

Tertullien (Bloud, 1904) ;

S. Jérôme (Bloud, 1906).

Comme il l'avait fait après la condamnation, en 1909, de son *Histoire du Dogme de la Papauté*, M. Turmel s'est soumis immédiatement, dans une ettre à son Archevêque, datée du 18 mars.

Digitized by Google

3° **L'Encyclique Pontificale.**

Le 26 mai dernier, à l'occasion du 3me centenaire de la canonisation du grand Archevêque de Milan, le S. Pontife a adressé au monde catholique une Encyclique sur saint Charles Borromée et la réforme de l'Église. Après nous avoir expliqué dans les deux Encycliques du 12 mars 1904 et du 21 avril 1909, les points de doctrine et les préceptes de vie chrétienne tirés des exemples et des enseignements des saints Grégoire le Grand et Anselme d'Aoste, Pie X présente aujourd'hui ce même idéal de restauration doctrinale et disciplinaire réalisé dans saint Charles Borromée, qui fut l'exécuteur principal de la grande réforme ecclésiastique codifiée par le Concile de Trente. L'Encyclique est surtout un parallèle approfondi des deux réformes qui, à notre époque, comme au temps de saint Charles, se proposent de restaurer la Société chrétienne : l'une traditionnelle et hiérarchique ; l'autre novatrice et indisciplinée. Saint Charles Borromée est un grand modèle, comme vrai réformateur contre la fausse réforme du XVIe siècle ; comme gardien vigilant de la Foi, zélé pour l'instruction du peuple par les catéchismes et par de bons prédicateurs ; comme restaurateur puissant de la vraie discipline, en recommandant l'usage fréquent des sacrements ; comme apôtre plein de charité pour les besoins même temporels de ses fidèles ; enfin, par l'attitude respectueuse mais ferme devant les autorités civiles persécutrices.

« Saint Charles eut à s'opposer à de faux réformateurs qui prétendaient réformer à leur caprice la foi et la discipline. Semblables à ceux du XVIe siècle, nos modernes réformateurs, eux aussi, bouleversent doctrines, lois, institutions de l'Église, ayant toujours sur les lèvres le cri de progrès et de civilisation, non que cette cause leur tienne beaucoup à cœur, mais parce que, avec ces noms grandioses, ils peuvent plus facilement cacher la malfaisance de leurs intentions.

« Et quelles sont en réalité leurs visées, leurs trames, la voie qu'ils entendent suivre ? Aucun de nous ne l'ignore, et leurs desseins furent par nous dénoncés et condamnés. Ils se proposent une apostasie universelle de la foi et de la discipline de l'Église, apostasie plus néfaste encore que celle qui mit en péril le siècle de Charles, puisqu'elle serpente astucieusement cachée dans les veines mêmes de l'Église et qu'elle extrait subtilement de principes erronés des conséquences extrêmes...

« Et le conflit est rendu encore plus grave de ce fait que là où les turbulents des temps passés conservaient au moins quelques restes du trésor de la doctrine révélée, il semble que les modernes ne veulent plus prendre de repos qu'ils ne l'aient entièrement dispersé. Or, le fondement de la Religion étant ainsi détruit, le lien de la société civile se brise nécessairement. Spectacle attristant pour le présent, menaçant pour l'avenir. Non pas qu'il y ait à craindre pour l'intégrité de l'Église, au sujet de laquelle les promesses divines ne permettent pas d'avoir de doute, mais pour les périls qui menacent les familles et les nations, principalement celles qui fomentent avec plus de soin ou tolèrent avec plus d'indifférence ce souffle pestiféré de l'impiété...

« Il est donc nécessaire de s'opposer, avec la saine Doctrine, au ferment de perversité hérétique qui, non comprimé, corrompt toute la masse ; de s'opposer, par conséquent, à toutes les opinions perverses qui s'infiltrent sous des apparences menteuses, et qui, recueillies ensemble, sont professées

Digitized by Google

par le modernisme, en se souvenant, avec saint Charles, « combien grand doit être le zèle et combien doit être actif par dessus tout autre le souci de l'évêque de combattre le délit d'hérésie »...

« Et il faut estimer plus funeste encore (que le crime d'hérésie) la conjuration actuelle qui cherche, comme nous l'avons dit, à arracher les nations chrétiennes du sein de l'Église. Nos ennemis, en effet, quoique très opposés de pensée et de volonté (ce qui est la marque certaine de l'erreur), ne s'accordent qu'en un seul point : dans l'assaut qu'ils donnent obstinément à la vérité et à la justice. Et comme l'une et l'autre sont gardées et vengées par l'Église, c'est l'Église seule qu'ils assaillent en files serrées. Quoiqu'ils aillent affirmant leur impartialité, et se vantent de promouvoir la cause de la paix, ils ne font en vérité, avec leurs paroles doucereuses et leurs projets plus francs, que tendre des embûches pour ajouter la raillerie au dommage qu'ils causent, et la trahison à la violence.

« Le nom Chrétien est donc attaqué maintenant avec une nouvelle tactique. Une guerre lui est faite, beaucoup plus dangereuse que les batailles d'autrefois, dans lesquelles saint Charles Borromée acquit tant de gloire. Nous suivrons tous son exemple et ses leçons. Nous nous soutiendrons à combattre vaillamment les plus grands intérêts, d'où dépend le salut des individus et de la Société, pour la foi et la Religion, pour l'inviolabilité du droit public.

« Nous combattrons, contraints sans doute par une amère nécessité, mais réconfortés par une suave espérance en la Toute-Puissance de Dieu qui donnera la victoire à ceux qui combattent dans une si glorieuse bataille. Cette espérance est fortifiée par la puissance toujours efficace jusqu'à nos jours de l'œuvre de saint Charles, soit pour briser l'orgueil des esprits, soit pour affermir les âmes dans le dessein béni de tout restaurer dans le Christ. »

Cette nouvelle Encyclique est un document de la plus haute importance, dont la lecture, voire même la méditation s'impose. Pour nous Français, en particulier, elle est pleine de fortes et sages leçons, qu'il s'agisse de la défense de l'âme de nos enfants, de l'organisation des œuvres de piété et d'action catholique, ou de la fermeté à se défendre contre les conjurations des méchants.

4° La queue du modernisme.

Certes, le tableau que nous trace Pie X au cours de son Encyclique est sombre. Est-il exagéré ? Hélas ! Il n'y a qu'à jeter un regard autour de soi pour se pénétrer de la triste réalité des choses. L'esprit des nations semble en révolution contre les pouvoirs divins. Le roi d'Espagne faiblit sous l'emprise de la franc-maçonnerie et des influences protestantes; Alphonse XIII consent à demeurer catholique, « mais il ne veut pas être clérical ». On sait ce que cela veut dire ! L'Allemagne protestante a jeté les hauts cris contre la récente Encyclique et a voulu prendre pour des injures contre l'église évangélique le rappel historique des faits contre lesquels saint Charles eut à défendre l'Église romaine.

Conjuration des puissances contre l'Église ; conjuration aussi des esprits contre la vérité ! Le modernisme ne continue-t-il pas toujours de fasciner les intelligences ? C'est en France, un abbé Dabry qui abandonne avec éclat l'Église sa Mère, parce qu' « Elle s'obstine aveuglément à demeurer l'ennemie du progrès » ; en Allemagne, — un journal catholique le notait tout

Digitized by Google

récemment, — les troupes modernistes, après la déroute de leur avant-garde doctrinale, se sont repliées sur les à-côtés, et ont envahi les œuvres et la littérature, avec l'espoir de mieux cacher leur jeu. En 1907, dans une étude très remarquable sous la forme d'une lettre à un jeune ami : *La réforme sociale chrétienne et le réformiste catholique*, M. Decurtins avait été l'un des premiers à déclarer le danger du modernisme dans l'action sociale; dans une seconde lettre, en allemand, (déc. 1909), traduite en italien, et publiée en français dans la *Liberté de Fribourg*, il dénonce avec vigueur les infiltrations du modernisme en littérature et les efforts de la propagande moderniste littéraire. Commencée par l'*Il Santo* de Fogazzaro, cette propagande s'est continuée dans la revue allemande *Hochland* et par les romans de la baronne van Handel-Mazzetti : *Meinrad Helmperger merkwürdiges Jahr*, et surtout *Jesse und Maria*. « Il n'existe pas que nous sachions, dit M. Decurtins, d'ouvrage littéraire dans lequel l'apologie du subjectivisme religieux soit présentée avec autant d'adresse et de séduction que dans *Jesse und Maria*. Et cependant, Mme de Handel-Mazzetti est un auteur que l'abbé Brémond approuve avec enthousiasme dans son livre sur l'*Inquiétude religieuse*.

La *Civilta cattolica*, à son tour, par la plume du P. Rosa, nous fait connaître les procédés et les ramifications de la propagande moderniste. « Nous connaissons leur bande, dit le P. Rosa, elle a ses représentants à Rome aussi, à Rome peut-être plus qu'ailleurs ; la bande est petite, si l'on veut, mais elle est active et audacieuse... Nous avons sous les yeux un faisceau d'opuscules, de petits ouvrages, de revues et de journaux italiens et étrangers, où l'hérésie moderne continue à jeter son poison. » Ce sont, pour en citer quelques-unes ; la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, dont nous avons déjà dit la résurrection, sous la direction de Loisy ; — la *Revue moderniste internationale*, qui paraît à Genève depuis janvier 1910, pour défendre « les revendications de la conscience moderne qui veut se dégager des entraves mises par l'Église, et chercher librement des formes nouvelles de vie religieuse suivant les multiples expériences des âmes de tous les pays » ; — la *Cultura contemporanea*, qui remplace *Nova et Vetera*, sous la direction de M. Quadrotta ; — le *Commento*, de Murri ; — la *Cultura moderna*, de Battisini ; — la *Vita*, revue d'action pour le bien, Rome ; — l'*Anima nova* de Bari ; — la *Voce*, Florence, passée du théosophisme au modernisme ; — la *Riforma caica*, Rome, avec la collaboration du socialiste Enrico Ferri et des ex-abbés Minocchi et Murri. Dans toutes ces revues, modernistes et protestants se recommandent mutuellement ; et aboutissement normal, presque fatal de l'orgueil de l'esprit, presque toutes ces revues tombent dans le nihilisme moral : questions sexuelles, luttes contre le célibat ecclésiastique y sont à l'ordre du jour ; prêtres évadés et laïques modernistes trouvent accueil et subventions, et leur prose, frelatée ou scandaleuse, s'ils peuvent en produire, trouvent un écoulement bien rémunéré dans les périodiques hétérodoxes d'Allemagne, d'Angleterre ou d'Amérique.

II. LA VIE INTELLECTUELLE EN FRANCE

1° Périodiques qui meurent, périodiques qui naissent.

Le *Polybiblion* de février portait la mention suivante : « Un accord vient de se conclure entre le *Polybiblion* et le *Bulletin critique*. Ce dernier recueil,

Digitized by Google

fondé en 1880, et dirigé depuis par des hommes éminents comme Mgr Duchesne, le P. Lescœur, le P. Largent, Mgr Baudrillart, le P. Thédenat, cesse sa publication. Le *Polybiblion* sera adressé, pendant l'année 1910, aux abonnés du *Bulletin.* » — Le *Correspondant* du 25 juin annonce que la présidence générale de la Société Bibliographique vient d'être confiée à M. Geoffroy de Grandmaison. La Société Bibliographique, avec ses trois sections : d'histoire, représentée par la *Revue des Questions historiques*, de littérature générale, représentée par le *Polybiblion*, et de propagande, représentée par les *Bibliothèques populaires*, trouvera en M. de Grandmaison un homme capable de lui continuer son bon renom. — A la direction du *Correspondant*, M. E. Trogan remplace depuis quelques semaines M. E. Lamy, qui s'est retiré pour cause de santé.

Les deux revues fondées par M. J.-B. Jaugey, *Le Prêtre* et la *Science catholique*, dans laquelle est venue se fondre dans ces derniers temps, la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, ne formeront plus, à partir de juin, qu'une seule revue. Le format et la périodicité hebdomadaire du *Prêtre* seront gardés sous la direction de M. le Chan. Legru. *Le Prêtre* s'occupera plus particulièrement de ce qui intéresse le clergé. Les questions moins ecclésiastiques trouveront place dans la *Revue de Lille.*

La Revue de l'Institut catholique de Paris, créée par Mgr d'Hulst en 1893, a cessé en février de paraître dans sa forme accoutumée. « En compensation, le *Bulletin du Denier*, reprenant son ancien nom de *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, paraît tous les mois (sauf août et septembre) » dans le but de tenir au courant de la vie scientifique de l'Institut.

Encore des nouvelles revues d'histoire !! Nous avons déjà signalé l'apparition en janvier de : *Analecta Gallicana*, *Revue d'histoire de l'Église de France ;* M. Eug. Griselle lance à son tour *Documents d'histoire* (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles), recueil trimestriel, 10 fr., Paris, 25 Rue Malebranche, qui publiera des pièces authentiques se rapportant à l'histoire générale, et surtout au Protestantisme, au Jansénisme, au Quiétisme et à l'histoire de la prédication ; — M. Ch. Vellay, (9, rue Saulnier, Paris) : la *Revue historique de la Révolution française*, trimestrielle, 20 fr.

La Cultura espagnola, créée en 1905, l'un des organes les plus intéressants de l'activité espagnole, cesse de paraître. — A Baltimore, chez Willams et Wilkins, une nouvelle revue mensuelle de pédagogie expérimentale, de psychologie de l'enfant et de statistique de l'éducation : *The Journal of education Psychology*.

Signalons encore, pour les savants : *la Fiche bibliographique universelle*, sur fiches à découper, mensuelle, (Librairie des Saints Pères) ; — pour le monde pieux : *la Correspondance mariale*, bulletin mensuel d'informations pour les revues et œuvres mariales françaises (5, rue des Trois-Raisinets, Reims) ; l'*Eucharistie*, revue mensuelle illustrée, en l'honneur du Très-St-Sacrement (Bonne Presse).

2° Quelques livres pratiques.

A) *Pastorale.* — La Librairie des Catéchismes, après sa collection *Enfance et Jeunesse* vient de lancer une collection de Pastorale qui se présente sous les plus hauts patronages : Mgr Ricard, avec la promesse de la plus compétente collaboration : MM. Lesêtre, Désers, Guibert, Gondal... Deux volumes

Digitized by Google

sont déjà parus : le *Prêtre et le Ministère pastoral*, par M. Désers ; le *Prêtre et l'Évangile*, par M. Lesètre. Nombre d'autres volumes sont annoncés ; toutes les questions intéressant le prêtre, sa vie intérieure et son ministère y seront traitées. Le volume est à 1 fr. 50.

Une nouvelle édition, la huitième, du *Nouveau Memento de vie sacerdotale* ou *Directoire du Prêtre au temps présent*, avec notes pour bibliothèque ecclésiastique au temps présent. (4 fr. Beauchesne), par M. Dementhon. Cette nouvelle édition, augmentée de plus de 200 pages, précise et actualise les directions qui conviennent au prêtre à l'heure actuelle; la troisième partie toute entière consacrée au ministère paroissial, initie le prêtre au mécanisme des principaux rouages que le régime de la séparation a rendus nécessaires dans l'organisation de l'Église de France : Comité paroissial, Conseil curial, Denier du Culte, Écoles, Cercles d'études, Conférences populaires, Œuvres féminines...

Je ne fais que signaler ici le volume du P. Gemelli, O. F. M. : *Non moechaberis*, (Pustet, Rome). Docteur en médecine et en chirurgie, puis prêtre, le P. Gemelli avait toute autorité pour traiter ces questions ; *ses disquisitiones medicos in usum confessoriorum* seraient donc utiles au confesseur et au directeur ; mais je leur préfère la *Médecine pastorale* de Capellmann.

B) *Prédication.* — Beaucoup de prêtres auront encore un jour ou l'autre à faire le panégyrique de Jeanne d'Arc. S'ils veulent un maître dans l'art de le faire, je ne connais personne plus autorisé que M. l'abbé Coubé, dont l'éloquence est connue. Il vient d'ailleurs de réunir ses divers discours en l'honneur de notre Bienheureuse en un vol. (in-8° de 440 pp., 4 fr., Lethielleux), sous le titre : *L'âme de Jeanne d'Arc*. L'âme de Jeanne d'Arc, comme l'auteur le dit, est envisagée ici, tantôt « de face dans le cadre historique de son enfance, de ses campagnes et de sa mort, tantôt de profil, dans ses rapports avec le Christ-Roi, l'Eucharistie, la Sainte Vierge, saint Michel, » tantôt comparée avec sainte Geneviève, la B^e Marguerite-Marie, Bernadette. En tout, treize discours, de la plus digne et de la plus haute envolée. La littérature de la chaire n'a rien produit de mieux cette année en France.

3° Littérature.

Nous ne parlons pas souvent de romans chez nous. Je ne voudrais pas cependant manquer l'occasion de signaler — bien que ce ne soit déjà plus une nouveauté — le dernier-né de René Bazin : *La Barrière*. Il répond si bien à l'un des problèmes les plus angoissants de l'heure actuelle : la question religieuse ; il nous peint avec une telle vigueur de traits, la déchéance des familles par le défaut de catholicisme intégral, et d'un autre côté l'emprise de ce même catholicisme sur les âmes droites ; il y a tant de vécu dans la plupart des incidents racontés ; des leçons si fortes nous sont données par les principaux héros du roman : Félicien Limerel, Réginald Breynolds et Marie Limérel ; l'accent de foi de l'écrivain enfin chante dans une telle délicatesse de sentiments et dans une si belle harmonie de style, que je me suis surpris — lecture faite — à vouloir confier à *La Barrière* une mission d'apôtre : il a tout pour réussir à faire du bien.

Aussi bien, il est facile sans avoir l'air d'y toucher, dans un monde qui

Digitized by Google

aurait besoin d'être redressé, et qui ne prétend pas être morigéné, de glisser l'invitation à la lecture d'un roman : « Avez-vous lu *La Barrière ?...* Il faut le lire, c'est intéressant ».

Un autre livre encore à recommander avec insistance, auprès des jeunes filles celui-là : *La Mésangère*, par Myriam Thélen — Plon-Nourrit. C'est moins un roman que le journal d'une jeune fille, Denise Bréville qui fait de sa vie un dévouement ininterrompu à une œuvre de patronage de filles d'ouvriers. Jamais roman social n'atteindra la sincérité d'accent et le sens aigu de la réalité de *La Mésangère*. C'est « une bonne action qui avivera en plus d'un cœur des désirs d'apostolat encore semi-conscients, et multipliera ainsi par le monde la divine semence du zèle. »

4° **Au tableau d'honneur.**

L'Académie Française a décerné le 3 mai, une série de prix littéraires Nous relèverons spécialement les noms suivants : M. l'abbé Reure (prix Montyon de 1000 fr.) pour sa *Vie d'Honoré d'Urfé*, — Mme Myriam Thelen, (prix Montyon de 1000 fr.) pour son roman *La Mésangère*, dont nous venons de parler, — M. l'abbé M. Cagnac (500 fr.) pour son étude sur *Fénelon*, — M. Carra de Vaux (500 fr.) : *La Doctrine de l'Islam*, — Mgr Battiffol (prix Juteau-Devigneaux de 1000 fr.) pour l'*Enseignement de Jésus*, — Mgr Le Roy (1000 fr.) : *La Religion des primitifs*, — Abbé Chauvin (500 fr.) : *Préparation de la Jeunesse à la liberté*, — Abbé Dimnet (500 fr.) : *Figures de Moines*, — Abbé F. Klein (prix Sobier-Arnould de 1000 fr.) pour l'*Amérique de demain*.

D'un autre côté, M. l'abbé J.-B. Chabot, s'est vu attribuer par l'Académie des inscriptions et belles-lettres le prix Reynaud de 1000 fr. pour l'ensemble de ses œuvres de philosophie orientale (syrien et araméen) et M. E. Mâle le Grand Prix Gobert pour ses travaux sur l'Art Religieux au Moyen-Age.

5° **Linguistique.**

Signalons enfin un mouvement de linguistique internationale qui a conquis non seulement la sympathie mais encore la coopération d'esprits sérieux. Les *Etudes Franciscaines* l'avaient annoncé il y a plus d'un an et elles viennent de publier sur la question, en Avril et en Mai, un article fort apprécié du reste : *La Langue auxiliaire et l'Eglise*, par le P. Odon. Plus récemment, la *Revue du clergé français* du 15 Juin, par la plume de son Directeur M. l'Abbé Bricout, consacrait quarante pages à préconiser la langue auxiliaire internationale. Ido. Cette solution, à la fois scientifique et pratique, d'un problème intéressant, est encore prise en considération par d'autres périodiques : La *Revue de philosophie néo-scolastique*, (Février) ; *Etudes* (Avril) ; *The Month* (Avril) ; *Revue des Sciences philosophiques et théologiques* (Avril).

L'accueil est significatif : joint à celui des savants, il représente mieux qu'une espérance et engage le monde intellectuel à utiliser ce moyen pour la communication internationale des idées.

III. NÉCROLOGIE

Les Études Franciscaines se font un devoir de relater ici la mort inopinée de Mgr François Perriot, survenue à Langres le 25 mai 1910. Sa vie n'a été

Digitized by Google

qu'un long dévouement au service de l'Église. Né à Pressigny le 2 août 1839, ordonné prêtre le 28 juin 1863, il fut nommé professeur au Collège de Langres et chargé de la Maîtrise : c'est là qu'il s'adonna à l'étude scientifique du plain-chant et s'acquit une compétence dans les questions de rythme qui devait le désigner plus tard comme Consulteur de la Commission pontificale du chant liturgique ; en 1877, il publia un office paroissial noté qui était un prélude des récentes éditions vaticanes. Nommé professeur au Grand Séminaire de Langres, il occupa successivement les chaires d'histoire et de dogme ; ses élèves gardent encore le meilleur souvenir de la lucidité de son enseignement et de la clarté qu'il savait mettre dans les questions les plus ardues. Il a publié d'ailleurs une Théologie complète en 7 volumes. En 1878, il était nommé Supérieur du Grand-Séminaire, où il reste jusqu'en 1892. Depuis lors, sa vie toute entière semble unie à celle de l'*Ami du Clergé*. Il en avait été le conseiller et le collaborateur principal dès la première heure, en 1880. Rédacteur en chef à partir de 1892, directeur en 1896, à la mort de M. Denis, Mgr Perriot a vraiment été « l'âme inspiratrice et agissante de *l'Ami*. » Le succès chaque année grandissant de l'*Ami du Clergé*, le bien qu'il a fait au Clergé, est en grande partie l'œuvre de Mgr Perriot,

Tout récemment, Fr. Veuillot redisait avec émotion les relations affectueuses et l'attachement profond qu'avait eus Mgr Perriot pour l'*Univers*, où, depuis plus d'un demi-siècle, « collaborateur dévoué et conseiller intime, il commentait avec sa pénétration profonde et très sûre les Encycliques pontificales ».

Pour nous, nous conserverons avec respect son souvenir. « Saint François d'Assise était un de ses saints de prédilection ; membre lui-même du Tiers-Ordre, il se montra très favorable à la diffusion de cette institution. » Dès la première heure, il fit un accueil très sympathique à nos *Études Franciscaines* et à maintes reprises, au cours de nos dix ans d'existence, les colonnes de l'*Ami* se sont fraternellement prêtées à encourager notre œuvre. C'est donc un souvenir de reconnaissance que nous déposons sur la tombe du disparu, en même temps que nous formulons nos meilleurs vœux de bienvenue au nouveau directeur de l'*Ami du Clergé :* M. Rozier.

Le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, est mort à Lyon le 16 avril. Né en 1825, il fut d'abord avocat et entra ensuite à l'Oratoire qu'il rétablit en France avec les PP. Gratry et Perraud. Il a beaucoup prêché et s'est occupé des questions d'enseignement. Il laisse de nombreux ouvrages dont l'un des plus connus est son *Histoire du Catholicisme en Pologne sous le Gouvernement russe*. En 1909, il publiait son dernier ouvrage : *En face de la mort*, dont nous avons parlé.

A Rennes, le 25 avril, est mort le R. P. Delaporte, S. J., à l'âge de 61 ans. C'est un poète et un littérateur bien connu.

Le 18 mai s'est éteint M. Aug. Roussel, l'ardent défenseur de la cause catholique à l'*Univers* et à la *Vérité*.

Fr. Jean de la Croix.

Digitized by Google

LA PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE EN FRANCE AUX ÉPOQUES ROMANES & MÉROVINGIENNES

Thèse pour le Doctorat-ès-Lettres, présentée à la faculté des lettres de l'Université de Paris, par l'abbé E. Lesne, Professeur à la faculté libre des lettres de Lille. — HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PARIS, 5, QUAI MALAQUAIS.

Faire une thèse sur et pour la propriété ecclésiastique en France, à l'heure néfaste où des malfaiteurs de haut étage viennent de mettre sur les propriétés de l'Eglise une main rapineuse et sacrilège, c'est hardi. Mais s'appuyer, pour défendre cette thèse, sur des documents authentiques et multipliés, pour ainsi dire, à l'infini, mettre en lumière la vérité, sans autre ornement que sa force irrésistible, au point de forcer l'approbation et la mention « très honorable » de ceux là même qui sont plutôt nos adversaires, c'est ce que nous ne saurions trop admirer.

Dans cette très savante étude, où l'abondance des détails et des références ne nuit pas à l'intérêt, je ne veux qu'appuyer sur un point, mais il est essentiel. Là, est la puissance de ce long travail, son originalité et sa nouveauté.

*
* *

On s'accorde trop à dire, qu'à part Clovis et quelques personnages moins connus, les Mérovingiens nous ont offert le spectacle de querelles intestines et sanglantes, de mœurs barbares, de rivalités cruelles entre des femmes méchantes, et tout cela, pour aboutir à la fainéantise des derniers rois mérovingiens. On oublie que l'Eglise, de sa divine hauteur domine, malgré tout, cette Société mêlée de tant d'éléments contradictoires, mourant d'épuisement avec ses Gallo-Romains, mais renouvelée, en même temps, par le sang de l'envahisseur hier encore païen, mal déshabitué de sa féroce nature, de sa mobilité et de sa perfidie, mais pliant avec un cœur tout neuf sous le joug de

Digitized by Google

la foi et de ses ministres, encore prompt au meurtre, mais aussi prompt, à passer, en un moment, du crime sauvage au repentir. C'est l'Eglise, en un mot, qui met par sa vertu, l'ordre dans ce désordre d'une société sans elle vouée à la mort. C'est elle qui règne sous les Mérovingiens, et quoique meurtrie, en particulier dans plusieurs Saints, par les coups d'une main barbare, libre en somme et grandissant, de jour en jour, grâce au droit de posséder que nul, roi, prince ou seigneur ne songe à lui contester. Je ne puis mieux faire pour peindre les effets de ce droit de propriété qu'emprunter à la conclusion de l'auteur, quelques passages caractéristiques qui résument l'ouvrage dans son entier.

*
* *

L'Église est une mère ! la mère de toutes les faiblesses, des serfs qu'elle affranchit peu à peu, des pauvres, des mendiants même nommés « Fratres » et « les bénits pauvres », astreints par son intelligente charité, à la prière jour et nuit et à « de sérieuses occupations ». Elle les ennoblit. Son droit d'asile met, jusqu'aux coupables, sous sa protection à l'image de Dieu, qui sollicite, à la porte du cœur le repentir des plus criminels.

Sous cette influence divine « se produit une croissance extraordinairement rapide du patrimoine des Églises. Les Évêques qui appartiennent souvent aux plus riches familles du pays, les clercs, tous ceux qui ont donné à un monastère leur personne et leurs biens, chaque fidèle empressé à racheter son âme et à effacer ses fautes, les rois qui envient parfois l'enrichissement des Églises et y travaillent le plus activement de tous, des multitudes d'hommes de toute condition, de toute fortune et de tout rang, concourent à former le temporel ecclésiastique. Leurs efforts, parfois grandioses, plus souvent modestes, l'élargissent sans cesse comme les eaux limoneuses des grands fleuves en étendent sans cesse le Delta ».

Aux mains du clergé et des moines coule, à flots, la richesse mobilière. Le trésor dont ils disposent, suffit à leurs dépenses courantes, paie leurs constructions, solde leurs achats se convertissant ainsi déjà partiellement en propriété foncière. Celle-ci dans la structure du patrimoine ecclésiastique, tient la place prépondérante. La terre est l'armature qui supporte, enveloppe, enferme tout le reste du temporel. »

Le domaine ecclésiastique a pris déjà les formes élémentaires d'un petit État souverain. Ce sera bientôt, « la Seigneurie d'Église ».

Mais ce temporel, quel en est l'usage ? « Il sert à élever, à parer de tous les ornements d'un art très délicat, à éclairer d'un éblouissant luminaire, des sanctuaires nombreux comme les étoiles au firmament. Les revenus des Églises et des monastères stipendient des légions d'hommes voués à la méditation des mystères divins, qui célèbrent le Saint Sacrifice, servent à l'autel, élèvent vers le Seigneur la prière et le chant du Psautier dont retentit, tout le jour et parfois la nuit entière, la basilique des Moines. »

A ces soins purement religieux et les premiers dans l'ordre divin, s'en joignent d'autres qui regardent la terre. Après Dieu, le pauvre ! Jamais plus large réservoir de ressources n'avait été établi, par une société humaine, en faveur des nécessiteux. Aux églises de réparer les maux que l'invasion, la guerre, l'anarchie, la famine, l'incendie, ajoutent à ceux que fait d'elle-

Digitized by Google

même, l'inclémente nature. De l'administration publique qui n'est plus, de l'assistance publique qui n'est pas née encore, la bienfaisance du clergé tiendra la place. »

Elle s'étend à tout. « Au reste, le service des charités ecclésiastiques procède exclusivement des sentiments de pitié chrétienne, dont l'élan généreux, mais irréfléchi, reste étranger aux préoccupations alors inconnues des économistes et des sociologues d'aujourd'hui. Ceux-ci jugeront peut-être bien imparfaits les essais d'organisation de la bienfaisance que le clergé et les moines ont tentés en des temps lointains. Aux serviteurs de Dieu qui paient la rançon des captifs, accueillent les proscrits, les exilés, nourrissent les affamés, soignent les pauvres malades, personne ne reprochait alors de panser de leur mieux les plaies que nul n'aurait su guérir. Leur œuvre était réputée admirable et sainte. »

Et quel cœur droit peut encore, de nos jours, penser autrement ? Dans tout ce que nous venons de lire, un seul terme nous surprend : « irréfléchi ». Une erreur typographique a-t-elle supprimé « parfois », et dans un mot, cette réserve que la précipitation dans la charité n'est pas le fait de l'Eglise, mais de tel et tel de ses membres trop zélés dans la pratique du bien ? On ne s'est jamais avisé de contester à l'Océan sa pureté malgré les débris enfouis dans son sein. En résumé, « créé pour cette fonction religieuse et charitable, le temporel ecclésiastique est absorbé par elle tout entier. »

Les abus n'y font rien. Il y a eu des calculs intéressés des abbés cupides, des Evêques avares du patrimoine qui leur était confié mais pas tant que notre imagination pourrait le supposer. Si nous avons plus d'ordre dans le classement de nos générosités modernes tâchons d'y mettre le cœur et la foi de nos ancêtres.

Si cette heureuse liberté de l'Eglise ne dura pas toujours, c'est qu'un prédécesseur de Waldeck Rousseau, Charles Martel, mit à la disposition des appétits de ses avides serviteurs, les milliards de l'Eglise. C'était au triste lendemain de cette bataille de Poitiers où il avait écrasé les infidèles, comme le marteau brise le fer.

Sans doute, Pépin le Bref, Carloman, Charlemagne « reconstituèrent le temporel de l'Eglise », et la même foi multiplia les donations ; « mais désormais aussi l'ennemi est en la place ». Un droit défiguré, légitime en soi, le *précaire* qui gardait aux donateurs la jouissance de leur don pendant la durée de leur vie, mais en faisant l'Eglise, par acte officiel, titulaire immédiat et pour toujours de la proprieté, ce droit, de viager qu'il était, devint héréditaire. Et le bien passa réellement aux mains des laïques qui l'avaient obtenu à titre de *précaire* des libéralités royales consenties aux frais du clergé. « Même les Carolingiens continuèrent, au profit de leurs fidèles, à tailler dans le patrimoine ecclésiastique. »

Rarement désormais, les Eglises et les Monastères purent consacrer à des besoins exclusixement religieux et charitables les ressources dont ils étaient comblés par la charité des fidèles. Ces biens devront entretenir, en même temps que moines, clercs, pauvres, les prélats séculiers et les bénéficiers laïques. Rois et seigneurs récompenseront leurs fidèles en leur abandonnant ces dépouilles sacrées, le temporel des églises et des monastères, évèchés et abbayes. Dès lors, la propriété ecclésiastique porte en elle un germe de dissolution.

Digitized by Google

*
* *

Avant de finir, louons encore dans la conclusion, d'une si vigoureuse synthèse, le passage où l'historien, très digne de ce nom, nous semble, avec une douce ironie, mettre en présence la charité de l'Eglise et l'Assistance publique, impuissante, avec les inventions de la sécheresse philanthropique « dépôt de mendicité », et le reste, à cicatriser, sans amour, la plaie du paupérisme.

L'Etat, fut-il encore plus riche de notre substance fouillée jusqu'à la moëlle, dut-il procurer le pain à chacun, ne récoltera jamais la paix et la reconnaissance. C'est qu'il n'a pas d'âme pour se faire aimer et apaiser l'envie. Il est athée.

Qu'ont donc fait, d'ailleurs, de grand et de durable pour le pauvre, les sociologues et les économistes, ceux-là au moins, qui nous promènent d'utopie en utopie, de chimère en chimère, égarés qu'ils sont par l'éblouissement des seules lumières de la raison ? Ils promettaient le Paradis, ils ont donné l'Enfer, pour n'avoir pas suivi l'exemple de l'illustre Ch. Perrin, qui osa remplir son œuvre de l'esprit de J.-C, et la signer du sceau de l'Eglise.

*
* *

Que l'Eglise parvienne, demain, à reconquérir sa liberté et le droit de posséder. Alors, je ne crains pas de l'affirmer, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Du cœur de la France, sortiront avec profusion, les dons offerts à l'Eglise pour les vivants et pour les morts. Ce sera un épanouissement nouveau et merveilleux, d'autant plus fécond en œuvres charitables, que la science et ses progrès mettent aujourd'hui les diverses parties du monde dans un contact presque immédiat et propice à l'Apostolat.

L'Eglise en profitera pour soulager tous les malheureux et convertir l'Univers. Dans cette ère nouvelle que j'espère et que j'ose envisager d'un cœur assuré, indépendante de la protection des rois de la terre, soutenue par sa seule force, celle du Roi des rois, et sa grâce communicative, l'Eglise, peu à peu, élèvera l'humanité au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre. Et de l'armée du bien, au service de Dieu, l'avant-garde sera la France.

A. CHARAUX.

Digitized by Google

CANEVAS DE CONFÉRENCES POUR LE TIERS-ORDRE

—

VII

Sources de l'esprit franciscain ; de la piété à l'égard de Dieu.

Préambule. — « L'exercice de la piété, dit saint Bonaventure, consiste en trois actes qui sont le respect du culte divin, la vigilance de notre propre sanctification et la manifestation de notre compassion intérieure » *(Neuv. au S. Esprit.)* Saint Bernardin admet une division à peu près semblable. « Il convient de distinguer trois sortes de piété, écrit-il, la piété divine, la piété spirituelle et la piété corporelle. » La première regarde le culte divin ; la seconde s'adonne au zèle des âmes ; la troisième s'exerce à toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle (Opera. T. III, p. 16). Enfin, Harphius, le grand auteur mystique de notre Ordre, divise la piété également en trois actes, l'un regarde Dieu, l'autre le prochain et le troisième s'attache à révérer la parole divine.

Ayant à parler de la piété en saint François, il nous est impossible de nous resserrer en d'étroites limites, car chez lui, cette vertu prend de multiples aspects. Voyant Dieu en tout, admirant dans ses œuvres les manifestations de sa bonté, sa filiale affection chante de mille manières son amour et sa vie résonne comme une harmonie suave où domine cette note poétique et délicate qui lui était particulière.

Parlons aujourd'hui de sa piété à l'égard de Dieu.

Piété de saint François envers Dieu. — La piété, avons-nous dit, est un empressement filial dans le service divin. Le séraphique Docteur exprime en d'autres termes la même pensée. Pour lui, la piété est un sentiment respectueux, une affection respectueuse, un service respectueux envers notre Auteur infiniment bon *(Neuv. au S. Esprit)*. Mais le respect ne consiste pas dans l'admiration muette, il se montre par une volonté toujours prête à servir celui que l'on révère. ***Maudit,*** est-il écrit, ***celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment***, donc, béni celui qui l'accomplit avec diligence et dévouement.

Cette piété empressée a bien été celle de François, notre Père. « Il s'étudiait, écrivent les Trois Compagnons, à se soustraire peu à peu au tumulte du monde et à recevoir Jésus-Christ dans son for intérieur, en cachant aux yeux des égarés la perle de grand prix pour laquelle il souhaitait donner tout le reste. Souvent, presque tous les jours, il se mettait en oraison, poussé à cela par la douceur qu'il y goûtait et qui, venant le saisir dans les rues et dans les lieux publics, le ramenait à la prière. » (Trois Comp. § III.)

Ses historiens nous fournissent un exemple frappant de cette action divine. Il était au début de sa conversion et il sortait de l'une de ces fêtes dont il faisait le charme. « Tout à coup, il fut visité par le Sei-

Digitized by Google

gneur et son cœur se remplit d'une telle douceur qu'il ne pouvait ni se mouvoir, ni rien entendre, ni rien sentir que cette douceur qui l'avait rendu entièrement étranger à toutes les sensations de la chair. » (Trois Comp. ch. III.)

La grâce divine le saisissait donc et l'inclinait vers Dieu. Mais lui ne se contentait pas de rester passif sous l'action surnaturelle. Selon que le dit saint Bonaventure, « déjà vrai modèle de soumission, il attendait que la volonté de Dieu se manifestat. La pratique continuelle de la prière augmentait et enflammait en lui les désirs célestes et l'amour qui élevait ses soupirs vers la céleste Patrie, lui faisait mépriser toutes les choses célestes » (Leg. c. I.).

Détacher l'âme de la terre, l'élever à Dieu, voilà l'effet d'une véritable piété. Celano traduit admirablement cet effet lorsqu'il écrit : « Il se sentait envahi par un mouvement spirituel qui l'élevait vers les choses invisibles et lui faisait mépriser entièrement les choses terrestres, comme frivoles et de nulle valeur. » (Vit. 2ª ch. III.)

O admirable condescendance du Christ, qui pour une petite action accorde ses grâces les plus précieuses et qui dans le déluge des grandes eaux sauve et garde ceux qui sont à lui ! » (Ibid.)

Oui, François était admirablement gardé par cette impression intérieure qui le ravissait en Dieu et le rendait docile à son action. Cette impression, loin d'être passagère, s'affermissait jusqu'à devenir son état habituel. Inutile de parcourir sa vie pour en trouver des exemples, restons aux premières années.

« Un jour qu'il priait dans la solitude et que sa ferveur l'absorbait tout en Dieu, lisons-nous en saint Bonaventure, Jésus-Christ lui apparut et se montra à lui, attaché à la croix ; à cette vue, l'âme du saint jeune homme se fondit, et la mémoire de la Passion du Fils de Dieu s'imprima dans son âme jusqu'à la partie la plus intime » et, conclut le saint Docteur, il comprit que cette apparition lui expliquait cette parole de l'Évangile : *Si tu veux venir après moi, fais abnégation de toi-même et suis-moi.* (Leg. c. I.)

Une autre fois, alors que poussé par l'esprit, il se mettait en prière, il se prosterna suppliant devant le crucifix de Saint-Damien et il se trouva subitement changé par une visite insolite de la grâce.

Ainsi préparé, ô miracle inoui ! voici que l'image du Crucifix s'anime et de ses lèvres sortent ces paroles : François, va et répare ma maison que tu vois tomber en ruines !

Depuis cette heure, remarque l'historien, son âme se fondait dès que le Bien-Aimé lui avait parlé et il ne pouvait plus arrêter ses larmes. A haute voix, il se lamentait sur la Passion du Christ toujours présente à ses yeux, il remplissait les routes de ses gémissements et il ne voulait point être consolé en pensant aux plaies du Sauveur. (Celano. Vit. 2ª c. VI.)

Voilà bien la piété en ce qu'elle a de plus fort et de plus salutaire !

Digitized by Google

Par elle, François a fait un pas immense dans le chemin qui conduit à l'union intime avec Dieu.

Caractère de la piété en saint François. — En étudiant les manifestations de cette piété, on reconnaît facilement « le sentiment pieux, le doux amour, le service dévoué » qui, selon saint Augustin, forment les caractères de la vraie piété.

Pius sensus, sentiment pieux. Sa prière est celle de l'Évangile : « Priez votre Père dans le secret » *ora Patrem in abscundito.* François s'adresse à Dieu dans un sentiment profond de religion. Il s'incline, il se prosterne avec respect, il reste néant et poussière et pourtant sa prière est simple, confiante, abandonnée, comme la prière d'un enfant. Quoi de plus simple que sa manière de s'élever à Dieu : *Mon Dieu, mon tout !* redit-il sans cesse comme au jour où il apparut, vivante image de sainteté, à Bernard de Quintavalle. Quoi de plus confiant que sa façon d'interroger le ciel en scrutant les Évangiles ? Quoi de plus abandonné, de plus dépendant que sa patience à attendre durant de longues années la manifestation des divines volontés ?

Et pourtant, ce néant est une vie, *Dulcis affectus,* un doux amour, l'amour d'un enfant pour son Père. « Il s'entretenait familièrement avec le Seigneur comme s'il fut devenu son secrétaire intime, écrit saint Bonaventure. Tantôt il lui répondait comme à son juge, tantôt il le suppliait comme son Père, tantôt il l'entretenait comme son ami. » Et dans ces entretiens, quelle effusion d'âme ! Que de fois ses historiens ne nous font-ils pas remarquer ses ardeurs brûlantes ? Que de fois ne nous parlent-ils pas de cette joie jaillissant de l'intensité de son amour ou de la visite du Bien-Aimé ?

Mais le sentiment pieux, mais le doux amour n'a qu'un but : le *devotus famulatus,* le service dévoué. François ne prie que pour la venue du règne de Dieu en lui et autour de lui ; rien de moins égoïste, de moins personnel que cette piété toute entière faite de dévouement. Il veut être le serviteur de Dieu. Dans son langage imagé, il dira : Je suis le héraut du grand Roi. Ceci nous explique la puissante action, ou pour mieux dire, la fécondité de sa piété. La grâce n'est pas étrangère à cette action, car rien ne se fait sans elle, mais si nous allons au fond des choses, son influence vient surtout de ce qu'elle est absolument désintéressée. Dès qu'il a compris l'appel divin, il ne se retourne pas sur lui-même, mais avec l'ardeur impétueuse de son âme il dit au Seigneur : *Que voulez-vous que je fasse ?* Toutes les lumières, toutes les grâces qu'il reçoit tendent à l'action et il marche à grands pas dans la voie du renoncement. Ce n'est plus le jeune ambitieux d'hier, ni le délicat, ni le joyeux compagnon de plaisir ; déjà il porte la croix avant que le Maître ne l'ait placée sur ses épaules et c'est pourquoi sa piété fait de tels et si rapides progrès, qu'elle le conduit jusqu'à l'union parfaite avec Dieu.

Digitized by Google

L'homme est dans l'enfant et le Saint dans les premières impressions de la grâce. Cette piété du jeune François, qui devait lui faire accomplir des actes si extraordinaires, ne se démentira jamais ; elle ne perdra même pas cette fraîcheur printanière où l'âme exulte de se donner à Dieu. François restera toujours la même intelligence élevée, le même cœur, le même amour, tendre et dévoué. Et si les objets de sa piété se font plus sévères, parce que Dieu l'appelle à une reproduction plus fidèle de Jésus crucifié, il n'en conservera pas moins sa tendresse et son élan. A son heure dernière, comme à la première, il chantera sa confiance, son amour pour son Père du Ciel. *Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea de precatus sum*, dira-t-il couché sur la cendre.

Conclusion. — Nous languissons dans la voie du bien et notre piété est sans élévation, sans vie, sans vertus. Nous ne manquons pas pourtant d'exercices propres à la favoriser ! La sainte messe, la communion, l'oraison, la prière, les sacrements, la parole divine, les saints offices, tout cela nous l'avons en abondance et nous demeurons indifférents ! *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.* Oui notre cœur est loin de Dieu parce qu'il est trop près des créatures, trop près de nous-même.

Nous nous renfermons dans notre égoïsme, nous recherchons nos satisfactions et nous nous étonnons de n'être pas davantage à Dieu ! Écoutez le franciscain Harphius : « La perfection de la piété consiste dans la garde de la sainteté intérieure, parce que l'homme ne peut être pénétré par la piété s'il n'aime pas la sainteté (Theol. myst. lib. I. cap. c. XVIII).

Il faut donc toujours revenir à cette parole de l'Évangile, loi de toute vie spirituelle : *Si quelqu'un veut venir après moi qu'il se renonce lui-même* (Matt. XVI, 24).

Soyons plus généreux dans le sacrifice et nous serons moins hésitants dans la voie de la piété. Comment être filialement empressé dans le service divin si on se laisse arrêter par les créatures ? La piété suppose la mortification intérieure et extérieure. Qu'est-elle, en effet, sinon le dévouement à Dieu et à ses intérêts ? Or, le dévouement est la mort de l'égoïsme, et l'égoïsme, la négation du dévouement. Avec la vie des sens et l'amour des aises, point de piété ; avec la recherche et la surabondance de la nourriture, point de piété ; avec l'amour du monde et de ses plaisirs, non encore, point de piété. La piété vit de sacrifice et elle se développe avec l'amour du renoncement.

Peut-être trouvera-t-on cette doctrine sévère ; elle dérange assez les compromissions de tant de personnes qui voudraient allier une vertu, dont elles estiment les bienfaits, avec les exigences du monde et les convoitises de leur nature indomptée. Peine inutile ; *Qui vult post me venire abneget semetipsum.* Ayez donc le courage du renoncement si vous voulez goûter la douceur exquise de la piété. Et vous le voulez n'est-ce pas ?

Fr. EUGÈNE d'Oisy.
O. M. C.

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

THÉOLOGIE

Les mystères de l'au-delà, par D. Jaubert, in-8° de 226 pp. 5 fr. Daragon, 96-98, rue Blanche, Paris.

Ces « dialogues entre un croyant et un athée » constituent une apologie de forme généralement claire. L'auteur a des prétentions très restreintes. Ce livre qui touche à tant de sujets fera germer plus d' « une pensée utile ». En tenant compte de sa préface, nous ne lui reprocherons pas d'être superficiel, il a sacrifié volontairement la profondeur à la limpidité, malheureusement l'exactitude échappe trop rarement à l'immolation : la pensée qu'on devine page 84 est juste, mais l'expression inexacte, « l'inspiration ne s'attache qu'aux points fondamentaux ». Pourquoi dire que « les catholiques sont aussi nombreux que les protestants » en Allemagne — que « le nombre des catholiques augmente dans des proportions énormes », en Angleterre, pp. 184, etc...?

Qu'un livre d'apologétique soit clair et limpide, très bien ; mais il est plus nécessaire encore qu'il soit exact et précis, et ces qualités n'ont jamais nui à la clarté. H.-B.

Apologétique chrétienne, par M. l'abbé Terrasse, in-12 de XXII-500 pp. (4e édition), G. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

« Après plusieurs initiateurs aux travaux desquels nous nous plaisons à rendre un reconnaissant hommage, nous présentons, à notre tour et dans notre humble rang, un *Manuel d'Apologétique destiné aux classes supérieures* ». Cet ouvrage n'est pas une superfétation; d'ailleurs son succès constant le prouve, puisque le voilà en quelques années à sa quatrième édition. L'explication de ce succès est dans les qualités vraiment solides qui s'y révèlent. L'auteur n'a pas cru, et avec raison, devoir innover dans sa méthode. S'adressant surtout à la jeunesse de l'enseignement secondaire et supérieur, il a tenu à leur fournir des armes éprouvées en suivant dans son exposition le plan traditionnel. « L'enchaînement pour ainsi dire mathématique de ses parties, joint à l'évidente logique de son allure en font... un instrument infaillible de démonstration scientifique pour tout esprit loyalement disposé à se rendre à la vérité. » Encore faut-il pourtant tenir compte de l'exécution du plan. Or, c'est ici le triomphe de M. T. La démonstration est menée avec une conscience, une solidité qui ne laisse pas d'échappatoire ; la concision de sa pensée lui permet de condenser dans chacune de ses thèses une abondance de pensées où un esprit studieux, réfléchi reviendra volontiers s'alimenter. L'ouvrage ne se distingue pas par les aperçus nouveaux ; l'auteur n'y vise pas, ayant conscience d'écrire un simple manuel ; mais chacun y trouvera sur chaque genre de questions : historique, scripturaire, scientifique ou métaphysique, la clarté, la netteté, la logique, la compétence,

Digitized by Google

l'actualité. C'est assez, croyons-nous, pour le recommander aux directeurs de nos établissements catholiques. Les jeunes gens qui le liront, ceux-là surtout qui l'approfondiront, sortiront de ce contact avec des convictions raisonnées, solides ; ils seront armés contre la poussée, chaque jour plus agressive, de la libre pensée.

Conférences apologétiques, par MM. Bourchany, Périer, Tixeront, in-12 de 372 pp. 3 fr. 50, Gabalda, 90, rue Bonaparte, Paris.

Les conférences qui composent ce volume ont été données aux Facultés catholiques de Lyon en 1909. « Les auteurs n'ont point voulu dans ces conférences, faire œuvre de grand catéchisme, ni même, à proprement parler, œuvre de vulgarisation scientifique ; ils ont voulu, à un auditoire instruit encore qu'en partie non initié aux arcanes de la théologie, proposer, dans une langue presque technique, la solution de quelques-unes des questions les plus vivantes agitées dans le monde religieux ». Ces questions ont trait au modernisme, à la Trinité, à la divinité du Christ et à l'Église. La place principale revenait de droit au modernisme qui, malgré le coup que lui a porté Pie X, reste encore actuel ; aussi, sept conférences lui ont été consacrées. Les cinq premières sont de M. Bourchany ; elles traitent successivement de la philosophie du modernisme, de la déformation que fait subir le modernisme aux notions de révélation de foi et de dogme, de l'opposition entre le Christ du modernisme et le Christ catholique au point de vue de la foi et de l'histoire. Les deux autres sont l'œuvre de M. Périer : il y examine le rôle de la théologie chrétienne d'après la scolastique et d'après le modernisme. Les trois dernières conférences sont de M. Tixeront. L'auteur établit, contre les protestants libéraux, l'origine primitive des dogmes de la Trinité, de la divinité du Christ et de l'Église. Chacune de ces questions, traitée par des spécialistes, manifeste une maîtrise complète du sujet. Il est à souhaiter que ces *Conférences apologétiques* se répandent parmi les prêtres et les laïques instruits pour continuer le bien qu'elles ont déjà fait.

La Vérité du catholicisme, par M. l'abbé Bricout, in-12 de 310 pp. Bloud, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

Le volume que nous présente M. l'abbé Bricout est un recueil d'articles parus pour la plupart dans la Revue dont il est le distingué directeur (1). Ces articles sont toutefois suffisamment remaniés pour qu'on puisse voir en eux comme des parties d'un même tout, comme des chapitres d'un même ouvrage. « A quelles difficultés de croire se heurtent nos contemporains ; — ce qu'a été l'apologétique du regretté Monseigneur d'Hulst dans la chaire de Notre-Dame ; — quelle est la valeur historique des Évangiles, sur lesquels notre apologétique repose en grande partie ; — comment on peut répondre victorieusement au défi qui nous a été porté par M. Loisy, de défendre le catholicisme sur le terrain de l'histoire ; — quelle notion du développement dogmatique se concilie tout ensemble avec les sciences historiques et avec l'enseignement de l'Église : — enfin, comment on peut aimer son siècle et son pays sans être « américaniste » ou moderniste, et tout en restant scrupuleusement orthodoxe ». Telles sont les questions consignées dans ce volume, et elles se suivent assez bien pour que le lecteur n'éprouve pas « l'impression pénible que produit la vue d'un édifice mal construit ».

(1) La *Revue du Clergé français*.

Digitized by Google

M. B. a publié ces pages avec l'assurance qu'elles seraient « de nature à fournir et à suggérer aux apologistes quelques bonnes idées », qu'elles contribueraient « à raffermir certains esprits inquiets ». Et, en effet, les apologistes s'y fortifieront dans l'esprit de mesure et de réserve, dans l'attention à ne pas exiger des faits plus qu'ils ne peuvent donner. Notons à ce point de vue le chapitre 1er où l'auteur discute et met au point les réponses que Brunetière donnait aux difficultés actuelles de croire. Dans cette étude pénétrante, nous aimons à relever spécialement la juste distinction qu'il met entre le caractère *unique* de la doctrine catholique et son caractère *divin*, et la difficulté de conclure avec une pleine certitude de l'un à l'autre (pp. 35-37). Une autre bonne idée que l'apologiste retirera de la lecture de M. B., c'est le souci de dissiper les préjugés qui arrêtent les incroyants dans le retour vers l'Église, le soin « de prouver qu'un catholique, un vrai catholique, peut aimer son temps et son pays, en aimer tout ce qui est vrai, juste, noble, et n'être pas pour cela suspect de témérité doctrinale ». Enfin, une autre qualité nécessaire à celui qui combat l'erreur, et très sensible dans le présent ouvrage, c'est l'art de discerner, dans les opinions fausses, l'âme de vérité qui s'y cache toujours : signalons les deux derniers chapitres consacrés respectivement à l'américanisme et au modernisme.

En même temps, les âmes que tourmentent de spécieuses objections contre l'Église et ses dogmes se trouveront rassérénées par des travaux sur les fondements de la foi : les chapitres intitulés « la valeur historique des Évangiles », « le catholicisme et l'histoire », « le premier Pape » sont des pages lumineuses, d'une discussion menée avec une logique solide; à cet égard, la thèse sur « le catholicisme et l'histoire » est remarquable ; elle résume avec une grande force les diverses études provoquées par le défi de M. Loisy.

On ne peut que remercier M. B. d'avoir publié ces études judicieuses, pondérées, écrites en un style coulant et distingué.

Une conversion de protestants par la sainte Eucharistie, par le R. P. Em. Abt, S. J., in-8° de 115 pp. 0 fr. 80, G. Beauchesne et Cie, Paris.

Ces pages recueillies et coordonnées par le R. P. Abt racontent la conversion de ses propres parents. On admirera dans ce récit, dû à la plume des convertis eux-mêmes, l'action merveilleuse de la grâce poursuivant son œuvre et arrivant à ses fins à travers les péripéties et les incidents les plus divers et les plus impressionnants. On y verra que parmi nos frères séparés, il n'est pas rare de rencontrer des âmes marquées du sceau des élus. Et cette constatation apportera quelque soulagement à l'angoisse de l'âme que préoccupe la question du nombre des élus en dehors de l'Église catholique.

Le donné révélé et la Théologie, par le R. P. Gardeil, O. P., in-12 de XXVIII-372 pp. 3 fr. 50, Gabalda, Paris.

L'irruption assez brusque du modernisme avait pris à l'improviste les théologiens catholiques : le souci de ses initiateurs de ne jamais exposer leur doctrine méthodiquement et dans son ensemble, mais de l'éparpiller de manière à la faire croire ondoyante et indécise, n'avait pas permis d'en saisir dès l'abord les traits caractéristiques ni en conséquence d'y faire une réponse adéquate. Mais la mémorable encyclique *Pascendi* étant venue cristalliser les

Digitized by Google

erreurs éparses du système et y révéler aux yeux des moins clairvoyants « le rendez-vous de toutes les hérésies », les réfutations n'ont depuis cessé de surgir ; périodiquement paraissent des œuvres nouvelles d'inégale valeur, mais dont quelques-unes s'imposent à l'attention. Entre les ouvrages qui ont défendu les positions traditionnelles au point de vue théologique, *le Donné révélé et la Théologie* se classe d'emblée parmi les meilleurs : le sujet était neuf; l'auteur l'a traité avec une solidité, une pénétration et une maitrise qui dans l'espèce, clôt le débat avec les modernistes.

Une des thèses principales du modernisme sur le terrain théologique est que la révélation divine ne conserve pas sa pureté dans le double trajet qui va du donné révélé au dogme et du dogme aux conclusions des systèmes théologiques, que le développement ne s'accomplit pas avec une continuité et une homogénéité qui permette de le considérer comme l'expression autorisée de la parole divine. C'est contre cette théorie complétée par celle du symbolisme que s'élève le P. Gardeil. Il prend pour tâche de démontrer que la théologie est une science *intrinsèquement surnaturelle,* que la substance de la révélation avec le caractère propre qu'elle doit à son origine surnaturelle se retrouve tout entière dans l'ensemble de l'organisme théologique, qu'elle y est comme transfusée.

Deux parties dans l'ouvrage : I *le Donné révélé*, II *la Théologie*. Avant de montrer que « l'antithèse entre le donné révélé et la théologie se fond en une équation synthétique », il faut vérifier si la parole humaine qui reçoit la révélation et la transmet est susceptible de constance, d'absolu ; il faut reconnaître le donné révélé dans son essence propre, montrer que ce même donné conserve toute sa valeur dans les assertions techniques ou développées du dogme, assertions qui sont le point de départ immédiat de l'élaboration théologique. Ces divers sujets qui occupent la première partie sont traités sous les rubriques : 1° L'affirmation humaine; 2° La révélation; 3° Le dogme; 4° La relativité métaphysique du dogme; 5° Le développement du dogme.

La seconde partie comprend quatre études : 1° Le donné théologique; 2° La science théologique; 3° Les systèmes théologiques: 4° Ce que doit être pour nous saint Thomas. La théologie prend pour principe le contenu du dogme et en développe les virtualités par le raisonnement. Le problème est donc de savoir si le contenu des conclusions théologiques est homogène au contenu du donné dogmatique. Cette homogénéité est contredite par les modernistes; mais il faut encore la défendre contre certains théologiens qui la croient compromise du fait du recours de la théologie aux sciences naturelles.

Le R. P. s'attachant aux diverses formes de l'objection, nous explique dans « le donné théologique » comment, tout en ouvrant largement la porte à toutes les contributions scientifiques, on peut parfaitement maintenir le donné théologique sous la dépendance du seul donné révélé; il nous montre dans « la science théologique » que la théologie prend soin de n'utiliser que des instruments scientifiques de valeur absolue : logique rigoureuse, principes rationnels évidents, vérités du sens commun, etc. La dissertation sur « les systèmes théologiques » précise la part de vérité révélée que ceux-ci comportent et détermine le criterium de leur différente valeur. Enfin, comme *exempla trahunt*, à l'appui de ces assertions théoriques vient dans « ce que

Digitized by Google

doit être pour nous saint Thomas » l'examen d'une théologie où les facteurs d'homogénéité de la doctrine théologique avec la révélation se retrouvent vivants et agissants dans un degré qui fait dire à l'auteur que le Docteur Angélique est « le Maître, toujours actuel, de la Théologie de tous les temps ».

Comme les modernistes ont prétendu que la théologie était un obstacle à la vie religieuse, le R. P. G. a voulu clore son ouvrage par une dissertation où il met dans un relief vigoureux : la valeur du dogme et de la théologie pour la vie surnaturelle.

Né du désir de parer aux attaques du modernisme, l'œuvre du P. Gardeil aura encore pour résultat, en mettant en évidence la véritable notion de la théologie, de la défendre contre les entreprises d'annexion ou d'infiltration des sciences connexes, telles que la théologie positive, la théologie biblique, etc., et ce faisant de manifester son autonomie, d'accentuer son caractère unique, transcendant vis-à-vis de toutes les sciences humaines.

F. Bénigne.

Exposition de la morale catholique : La loi ; carême de 1909, par M. le chanoine Janvier, in-12, 450 pp., 4 fr., Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Poursuivant l'exposition de la morale catholique, M. le chanoine Janvier a parlé, pendant le carême de 1909, de la Loi. Dans la première conférence il l'a envisagée en elle-même en examinant les trois éléments qui la constituent : élément de raison, élément d'autorité, élément de bien commun. Dans la seconde conférence, il recherche s'il y a une loi qui conduit l'action de la Providence et le prouve en invoquant la notion que nous avons de Dieu et la science que nous avons du monde. L'expression de la loi éternelle dans la créature raisonnable et libre s'appelle la loi naturelle : la troisième conférence est consacrée à en examiner les principes fondamentaux et les principaux caractères : universalité, immutabilité. La loi naturelle ne règle les rapports de l'individu avec Dieu, avec lui-même et avec ses semblables que d'une façon générale ; il est donc nécessaire que les institutions positives viennent en fixer le sens et lui donner une interprétation juste : c'est l'objet de la loi humaine traitée dans la quatrième conférence. Mais Dieu a élevé l'homme à une destinée surhumaine, il devait donc nous commander les actes nécessaires à la conquête de cette fin ; de plus, dans la suite des âges, les prescriptions de la loi naturelle s'étaient souvent effacées, il fallait ranimer dans l'âme le souvenir de ces enseignements et corriger l'œuvre des lois humaines trop sujettes à des défaillances : ce fut l'œuvre de deux lois divines, la loi juive suscitée pour garder au milieu du monde les idées les plus indispensables au salut, la loi évangélique, complément et transfiguration de la loi juive : la cinquième conférence s'attache à faire ressortir au regard du passé, la supériorité de la loi mosaïque au point de vue religieux et social. La sixième conférence nous montre, dans la loi chrétienne, une loi de vérité, de liberté et d'amour.

Une retraite fait suite aux conférences ; elle comprend six instructions qui traitent également de la loi, mais sous un aspect directement pratique : l'orateur y examine successivement la vertu bienfaisante de la loi, la force répressive de la loi, les devoirs et les droits de la conscience vis-à-vis de la loi, la violation de la loi dans la passion de Jésus-Christ, son accomplissement dans la sainte communion.

Digitized by Google

Deux appendices terminent le volume, l'un concernant la série des auteurs consultés pour chacune des conférences, l'autre, contenant des notes explicatives.

Exposition lumineuse, rigueur de logique, telles sont les qualités que le cardinal Merry del Val, dans une lettre à M. Janvier, se plaisait à relever dans son genre oratoire ; et, en effet, ce sont les caractères qui se distinguent à première vue chez l'éminent conférencier. Et ces qualités font sentir leur influence, non seulement dans l'armature d'ensemble du discours, puissante et ordonnée, mais jusque dans la construction de détail La phrase qui manque un peu de variété, de relief et de nuance, est nette, claire, concise, bien équilibrée, solide de construction ; l'absence de coloris et de chaleur est rachetée par la forme méthodique, savante et sereine du développement, par la continuité pressante de l'exposition, par l'élévation de la pensée toujours égale à elle-même dans sa plénitude unie et forte.

Il est pourtant tel point précis où l'exposition est moins complète, où l'on peut trouver la discussion insuffisante. Il convient de relever, à propos de l'élément de volonté dans la loi, la réfutation par trop superficielle d'une théorie qui a pour elle l'autorité de plusieurs des plus grands noms de la scolastique. Dans les pp. 25-28 et dans les notes correspondantes, l'éminent conférencier ne s'en prend qu'à Scot et à un juriste contemporain. Suarez, qu'il cite incidemment (p. 364), dans son magistral traité, défend tout au long l'opinion trop lestement exécutée ici ; il méritait, certes, une mention spéciale ! D'autre part, le regretté M. de Vareilles-Sommières (p. 382) n'est pas le seul à trouver la définition de saint Thomas insuffisante ; la plupart des modernes, même quand il s'agit de la loi éternelle, font entrer la volonté dans la définition de la loi, et cela après saint Augustin dont M. Janvier utilise (p. 69), d'assez singulière façon, la définition : ratio et (vel) *voluntas* divina ordinem conservari jubens.... H.-B.

HISTOIRE

Histoire du Concile du Vatican, par le P. Granderath, S. J., traduction française, tome II, Albert Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles.

Les Révérends Pères Jésuites français d'Enghien poursuivent leur traduction de l'histoire du Concile du Vatican par le P. Granderath. Le premier volume parlait des préliminaires du Concile. Le second volume s'occupe de l'ouverture du Concile et des premiers débats.

C'est avec un vif intérêt que l'on suit les évènements qui se déroulent dans cette période : l'arrivée des Pères à Rome et la réunion présynodale, les sessions publiques, le règlement du Concile, et l'accueil fait au règlement par les Pères, les débats sur le schéma de la constitution *de doctrina catholica*, la discussion des schémas de la constitution disciplinaire des évêques, du schéma *de vita et honestate clericorum,* l'étude des projets de réforme du bréviaire et du petit catéchisme, les troubles de l'Église orientale pendant le Concile Mais la question de l'infaillibilité domine toutes les autres : l'attitude des Pères et des différentes nationalités, la formation des partis au sein du Concile, les controverses que la question suscite au point de vue de la forme, du fond, de l'opportunité, les intrigues qui se créent parmi les membres de la minorité, d'abord pour retarder les débats, puis pour empêcher la définition,

Digitized by Google

le rôle de l'archevêque de Paris et de l'évêque d'Orléans, l'appel certain de l'un et très probable de l'autre au Gouvernement français à intervenir dans la marche du Concile, autant de sujets dont le titre seul dit le haut intérêt et qui sont traités avec l'objectivité et la sérénité de l'histoire.

Si nous ajoutons que la traduction, tout en étant très respectueuse de l'original, est faite en un français correct et d'une allure rapide, c'est assez pour recommander un ouvrage considéré comme le plus complet et le mieux inspiré sur le Concile du Vatican. F. B.

Saint François de Borgia, par Pierre Suau, S. J., in-8°, 7 fr. 50. Paris, Beauchesne.

La vie de saint François de Borgia est désormais écrite. Nul ne s'en étonnera, puisque le Père Suau s'est chargé de la besogne. L'auteur de « *La France à Madagascar* », ouvrage couronné par l'Académie française, est, du reste, bien connu dans le monde de l'histoire, comme dans celui des lettres. Que l'on veuille bien se rappeler les délicates nouvelles publiées à Bruxelles, chez Dewit.

Avant tout, le Père Suau a voulu faire œuvre d'historien, et il y a réussi. Il ne faut donc pas s'attendre à rencontrer ici un panégyriste ; l'auteur est trop consciencieux et ne cachera rien de ce qui a pu ternir le nom des Borgia ; mais il saura montrer éloquemment ce qui le réhabilite et l'environne de gloire.

Le Père Suau n'a pas cru non plus qu'il diminuerait son héros en le faisant connaître tel qu'il est, c'est-à-dire avec ses qualités et ses défauts. François de Borgia ne nous apparaît pas comme une espèce de divinité, devant laquelle on s'incline, que l'on admire sans songer même à l'imiter, tant elle nous semble au-dessus de l'humaine nature; c'est un homme comme nous que nous voyons agir, homme qui, pour arriver aux sommets de la sainteté, devra travailler, combattre et lutter. Nous pourrions dire que ce successeur de saint Ignace nous réconcilie avec les Saints : dès lors, nous reprenons espoir de parvenir au but qu'ils ont eux-mêmes atteint.

Saint François de Borgia ayant été intimement mêlé à la vie de l'Espagne, nous voyons se dérouler devant nos yeux toute une période de l'histoire de cette nation. Nous contemplons tour à tour l'homme de Cour, le favori de Charles-Quint, l'homme d'état, vice-roi de Catalogne et duc de Gandie, puis l'homme de Dieu, religieux, commissaire général d'Espagne et général de son Ordre : drame en plusieurs actes, où l'intérêt va sans cesse croissant. Le fin lettré se laisse reconnaître dans l'historien, et l'un et l'autre se complètent heureusement.

Le Père Suau est resté lui-même en écrivant cet ouvrage. On n'y trouvera donc pas ces épithètes sans cesse répétées, ces phrases moulées, ces vieux clichés usés qui courent la plupart des vies de saints et leur donnent un caractère achevé d'impersonnalité et de banalité. Que les hagiographes prennent exemple sur le Père Suau, qu'ils sachent conserver leur personnalité : tout le monde leur en saura gré.

Fr. Gonzalve.

Jeanne d'Arc la Libératrice de la France, *épopée surhumaine de la Pucelle d'Orléans*, par le R. P. Léopold de Chérancé.— Alfred Cattier, Tours. in-8° carré (14 gravures). 2 fr. 50.

Le R. P. Léopold nous avait donné déjà deux brochures sur Jeanne d'Arc;

Digitized by Google

à la demande de l'éditeur Cattier, il livre au public une œuvre de longue haleine sur la glorieuse libératrice de la France et le « vrai miracle de Dieu » que fut la Bse Jeanne d'Arc.

L'auteur promet à ses lecteurs un simple exposé des faits, il ne veut pas faire un livre de polémique ni un panégyrique et c'est presqu'entièrement aux documents originaux — je veux dire les deux procès et les chroniques contemporaines — qu'il emprunte les éléments du vivant portrait de la sainte héroïne.

Tout lecteur attentif ratifiera le jugement de M. le chanoine Crosnier, dans sa belle lettre-préface : la critique est l'âme de ce livre (p. 11). Le R. P. a cité sans exagération, mais le plus souvent possible, les paroles même de Jeanne et des témoins contemporains. La lecture n'en est pas rendue plus pénible et cette saveur documentaire plaira, je pense, à tous les lecteurs. L'intérêt, la valeur transcendante de la vie et de la mission de Jeanne d'Arc, sont d'ordre historique. Ce n'est point par sa doctrine, ni même proprement par ses révélations que Jeanne d'Arc s'impose à notre admiration, c'est par le fait et la réalisation merveilleuse de sa mission. Ses vertus même, les manifestations de son âme héroïque sont constatées en des pièces officielles, souvent rédigées par des ennemis implacables.

Jeanne d'Arc est à un haut degré une figure historique et il faut savoir gré au R. P. Léopold de l'exécution précise et consciencieuse avec laquelle il a retracé les traits de l'héroïne et raconté sa brève mais admirable histoire. Il montre un souci presque scrupuleux de ne pas dépasser le document, encore qu'en histoire même, les inductions soient permises par ex., p. 37, à propos de « Jeanne d'Arc, tertiaire franciscaine ». Il ne cherche nullement à atténuer le triste rôle que jouent en ce drame de trop nombreux personnages ecclésiastiques.

Œuvre de science sérieuse et qui a dû coûter à l'infatigable auteur des recherches pénibles et de longues veilles — mais aussi œuvre littéraire d'un style facile et agréable, la douce et ferme figure de Jeanne s'y évoque en un singulier relief sur les ombres violentes et trop nombreuses, malheureusement, de l'ingratitude, de la perfidie et de la lâcheté.

Sur quelques points, l'auteur ne craint pas de contredire plusieurs — et même la plupart — des historiens contemporains de Jeanne d'Arc. Par exemple, pour la date et le motif du voyage de Saumur et surtout pour l'épisode du Père Richard. Ce cordelier est présenté généralement comme un personnage crédule et même ridicule, le P. L. donne à son intervention dans la reddition de Troyes plus d'importance et explique sa conduite d'une tout autre façon.

Les bons français, dit M. le chanoine Crosnier, estimeront tous qu'on ne saurait trop parler de Jeanne d'Arc, et c'est la première et suffisante justification de cet ouvrage qui vient après beaucoup d'autres ; — j'ajouterai que ce récit suffisamment concis (320 pages), sérieusement documenté, bien vivant, est à recommander entre plusieurs bons livres spécialement à la jeunesse cultivée.

A. Hugues.

ROMANS

Œuvres choisies, par Xavier de Maistre, Paris, Bonne Presse. 1 fr.

La mode est aux collections en littérature ; celle-ci « collection d'auteurs

Digitized by Google

choisis » permet, à un prix accessible à toutes les bourses, de goûter les beautés littéraires et intellectuelles de nos grands auteurs. Le dernier paru de cette collection, est celui que nous annonçons ici. L'analyse des œuvres de Xaxier de Maistre n'est plus à faire, elles ont acquis droit de cité dans les auteurs classiques mais il fallait pouvoir les mettre dans toutes les mains, et ce travail délicat est fait sans ôter rien au mérite de l'œuvre ni a l'intérêt du lecteur.

Une Petite Sœur, par Maurice Landrieux. Bonne Presse.

C'est tout simplement un livre exquis et une exquise petite sœur. On oublie, en lisant ce livre, toutes les tristesses de l'heure présente, toute la perversité des cœurs, toute la noirceur de nos horizons pour respirer dans l'atmosphère pure, lumineuse de cette âme ravissante. C'est comme, au milieu de l'orage, un rayon de soleil soudain qui vient nous consoler. Mais hélas, l'orage demeure et les rayons sont rares, toujours plus rares.

Cependant Dieu nous en donne encore, afin que nous sachions qu'il ne nous abandonne pas. Alors il prend une de ces âmes pures et vaillantes et il en fait une holocauste propitiatoire.

Il nous montre cette perle dans une vue rapide et il l'enlève aussitôt, car il a hâte de la placer dans sa brillante couronne de saints.

Pour nous, demandons qu'on répande beaucoup ce livre parmi la jeunesse. Il la purifiera, il lui montrera le sacrifice, joyeux le courage dans l'épreuve, la beauté sublime de l'âme aimante et chrétienne. Mais ici il n'y a pas de sermons, pas de dissertations, pas de longueurs ; les faits, racontés avec un charme simple qui vous saisit, vous emporte; les faits seuls suffisent, mais l'auteur a su les présenter avec un talent spécial, un talent plein d'émotion communicative qui fait beaucoup aimer la Petite Sœur et plus encore, beaucoup aimer Dieu.

Jeanne, par Marie Lacroix. Paris-Abbeville, Lethielleux. 1 fr.

On ne peut qu'applaudir à l'effort nouveau des libraires catholiques de lutter avec les publications illustrées à bon marché de tant d'auteurs peu scrupuleux qui répandent dans toutes les classes le roman immonde ou anti-religieux.

La librairie Lethielleux et celle de Paillart à Abbeville viennent de faire paraitre, avec une couverture des plus attrayantes, un roman délicat et pur qui s'adresse surtout aux jeunes filles.

Jeanne sera bien reçue de ce public qu'il faut traiter avec tant de respect. C'est une excellente histoire à lire au patronage comme dans les veillées de famille. Nous souhaitons que les éditeurs de ce joli roman ne s'arrêtent pas à cet heureux début et qu'ils donnent à Jeanne de nombreux frères et sœurs.

Francisco, par Anne de Rimac. — Paris, Bonne Presse. 1 fr.

Voici une histoire très intéressante, très captivante dont la trame est menée avec entrain et retient le lecteur qui se passionne. Dirons-nous ce qu'est Francisco et comment son sort, lié à un nègre dévoué, mais sans jugement, est longtemps prêt à en faire un malheureux, sans la Providence qui veille sur les enfants au cœur pur et à l'âme aimante. Mais en dire plus long, c'est ôter tout le charme au récit et nous préférons dire aux jeunes lecteurs avides d'histoires palpitantes qu'ils trouveront grand plaisir à lire Francisco et aussi grand profit. Nous ne pourrions mieux en faire l'éloge.

Digitized by Google

Toujours elle, par Pierre l'Ermite. — Paris, Bonne presse, 1 fr.

C'est une excellente idée qu'a Pierre l'Ermite de réunir en un volume ses verveux croquis si cinglants, si justes, et parfois aussi, si touchants. Dans le journal, souvent lu en hâte, on n'a pas le temps de les savourer. Sous la couverture illustrée ils paraissent encore plus vrais, plus forts, plus profonds. Ce sont des pages rapides, mais tellement vécues, qu'elles font venir les larmes aux yeux, car hélas, notre temps n'est pas gai et *elle,* la grande ennemie de l'Église, est toujours là, préparant de nouvelles ruines.

Ascension, par Charles de Pomairols. — Un vol. in-16 de 500 pages. 3 fr. 50. Paris, Plon-Nourrit.

Parmi les maux qui désolent notre société contemporaine, on peut placer en première ligne les mauvais livres. A côté du roman corrupteur, nous possédons le roman chrétien. *Ascension* l'est dans toute la rigueur du terme. Il peut être mis en toutes les mains, et à tous les âges on y recueillera de sérieuses leçons.

Tout d'abord, les jeunes gens apprendront à rechercher dans le mariage un idéal de pureté, d'abnégation et d'amour sincère, idéal trop méconnu de nos jours où toutes les convoitises s'arrêtent sur un sac rempli d'or. Seule, la vertu est capable de donner le bonheur, et pourtant comme ils sont rares ceux qui comprennent le mariage à la façon d'Étienne Destève. Par contre, combien nombreuses sont-elles, les mères jalouses de Dieu, préférant marier leurs filles en les laissant ignorantes de leurs devoirs d'épouse et de mère, que de les voir entrer en religion pour y servir un Époux qu'elles aiment, dont elles connaissent les volontés. Parfois aussi, Dieu prend sa revanche, il ressaisit au bout de quelques années d'une vie toute contraire à leurs aspirations ces âmes qu'il s'était réservées, laissant sur cette terre un veuf éploré, une orpheline au berceau, ou une mère inconsolable déchirée par le remords. Ce jeune homme qui, de concert avec sa future belle-mère avait si ardemment disputé Thérèse à Jésus-Christ, renonce aux occasions qui lui sont présentées de se refaire une existence heureuse, de goûter un nouveau bonheur pour demeurer fidèle à celle qui posséda sa première affection ; il la donne comme modèle à sa fille à l'éducation de laquelle il se voue.

A ce sujet, je me permettrai de formuler une remarque. L'éducation de Lucile manque de fermeté et de sévérité, c'est une enfant gâtée, adulée, admirée en tout ; les parents qui prendraient modèle sur M. Destève pour élever leurs enfants pourraient avoir à s'en repentir, car il faut un naturel exceptionnel pour qu'une semblable éducation porte des fruits aussi excellents que ceux récoltés par M. Destève. En effet, son enfant devient la jeune fille la plus accomplie qu'on puisse désirer, son père qui l'aime presque jusqu'à l'adoration rêve de n'en être jamais séparé. Pourtant, il le pressent, un jour viendra où il faudra songer à l'avenir de Lucile. La jeune fille, de son côté, se sent attirée à une vie plus haute et plus pure, elle a entendu l'appel de Dieu ; les pages consacrées à cet épisode sont émouvantes et vécues : la violence que se fait Lucile pour prononcer sa déclaration, la lutte de M. Destève entre son cœur de père et son âme de chrétien avant de dire le « fiat » désiré, puis la séparation dernière et les angoisses mutuelles du père et de sa fille. Mais bientôt en voyant le bonheur dont jouit la jeune religieuse, M. Destève se console, lorsque vient la persécution détruisant toutes les

Digitized by Google

œuvres charitables, arrachant de leur couvent les âmes qui s'y sont abritées. Sœur Léonie part pour le Brésil, son père, ne pouvant supporter un tel éloignement, s'arrache à la tombe qu'il n'a jamais quittée, à sa terre pour laquelle il s'est passionné et va se constituer en exil le protecteur des religieuses.

En terminant, je ne puis le cacher, la comparaison établie parfois entre Thérèse et la Sainte Vierge m'a un peu choqué. La Vierge toute pure est au-dessus de toute femme, nulle ne peut lui être comparée. De même certaines expressions qui reviennent souvent sous la plume de l'auteur sont un peu fortes, les créatures ne sont ni adorables, ni divines ; il est des expressions que les auteurs chrétiens devraient réserver à Dieu seul.

Duel d'Ames, par Victor Favet, un vol. in-16 de 316 pp. 3 fr. 50. Paris, Beauchesne.

Ceci est un parfait roman au double point de vue littéraire et religieux. Ici pas de ces longues tirades habituelles aux romanciers, qui sous couleur de description ou de sentimentalité ne sont au fond que du remplissage. Absents également ces personnages amenés dans le récit sans aucune nécessité. Du commencement à la fin l'intérêt est soutenu, c'est un livre vivant, écrit en un style plein de verve et d'élégance.

Les faits se passent dans le monde de la noblesse, on aurait pu leur donner pour cadre un tout autre milieu. N'est-il pas vrai en effet que d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, les mêmes passions agitent tous les hommes, que les mêmes remèdes y soulagent les mêmes maux. La plus grande somme de jouissance et le moins de souffrance possible, telle est la maxime de beaucoup de gens sur la terre. Nul ne saurait cependant la pratiquer sans du même coup enfreindre les lois divines. Or il importe de donner aux enfants une éducation profondément chrétienne, capable à l'âge où les passions s'éveillent, de devenir pour eux un frein assez puissant pour les retenir sur la pente fatale où tant d'occasions les attirent. M. Favet montre excellemment tout le mal produit par une instruction athée en même temps qu'il fait ressortir les fruits merveilleux d'une saine et religieuse éducation.

Bernard de S. François
T. O.

VARIA

Jésus. — Quelques traits de la physionomie morale de Jésus, par le R. P. Maurice Meschler, S. J., *traduit de l'allemand par l'abbé Christian Lamy de La Chapelle.* — Paris, Beauchesne, in-18, 170 pp. 1 fr. 50.

On trouvera de fortes pages toutes remplies de l'Évangile dans les quatre chapitres de ce petit livre : L'enseignement ascétique de N.-S. — La pédagogie de N.-S. — Jésus dans ses relations avec les hommes. — Prédication de N.-S. au point de vue didactique et oratoire.

Trop souvent l'auteur se contente de brèves affirmations appuyées sur des références, données en note. N'eût-il pas été préférable de citer les textes évangéliques, au moins les plus courts ? Cela n'eût guère nui à la brièveté de l'ouvrage et en eût diminué la densité que plusieurs trouveront excessive.

Dans une étude d'une concision très riche et basée à peu près entièrement sur l'Évangile, l'éloge des exercices de saint Ignace peut paraître un peu long, comme aussi l'exposé des préférences de l'auteur pour une piété plus

Digitized by Google

intellectuelle qu'affective. Enfin, l'enseignement de N.-S. sur la prière est exposé en deux petites pages. On pourrait désirer quelque chose de plus précis et de plus complet, spécialement au sujet de la prière vocale.

P. H.

Religion et médecine, par le Dr CHARLES VIDAL. — Une broch. in-16 de XIII-200 pages. Paris, 1910. Bloud et Cie.

Les cinq études que l'on trouvera ici ont paru d'abord sous forme de séries d'articles dans l'*Écho du Tarn,* le Dr Vidal a semé ainsi de saines et fort utiles pensées.

Elles se rattachent aux mêmes idées maîtresses : « pour nous, il nous a paru intéressant... de considérer la religion au seul point de vue médical... Nous avons constaté que les doctrines et les règles religieuses sont un étai puissant des doctrines et des règles médicales en ce qui est leur fin logique : la conservation de la santé, la prophylaxie et la cure des maladies. » pp. XI-XII.

Il convient de ne pas oublier la forme primitive du travail, si le recueil peut paraitre manquer de cohésion, si l'on a parfois l'impression qu'on lit un article qui n'en finirait pas — citations nombreuses, brèves affirmations peu ou point de développements ordonnés.

Il reste que l'ensemble est évocateur par la condensation d'idées et de faits connus et aussi d'aperçus ingénieux et de vues intéressantes.

On demeure frappé de l'influence multiple des prescriptions religieuses sur la santé morale et le bien-être des individus et des peuples. A. C.

Discours, de MARC SANGNIER, 2 volumes in-8° de 526-510 pp. 5 fr. le volume ; Bloud, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

Ces deux volumes sont un choix des discours de M. Marc Sangnier. Nous avons dans ce recueil les principales manifestations oratoires du président du Sillon, celles qui nous permettent de suivre les étapes les plus marquantes du mouvement dont il est l'âme. « L'avenir de la démocratie » prononcé en février 1903, à l'inauguration de l'Institut populaire du Xe arrondissement, « La vie démocratique », le discours de l'Alcazar d'Italie, si remarquable par la discussion avec M. Buisson, « l'Eucharistie et l'action sociale » qui fut le morceau le plus goûté du Congrès eucharistique d'Angoulème, « Armée et patrie » qui expose les idées du Sillon sur le militarisme, « Ce que nous voulons », discours de clôture du VIe Congrès national tenu à Orléans le 3 février 1907. « L'avenir de la coopération » prononcé à Lyon à la réunion publique du Congrès de la coopération, le 29 septembre 1907, « La République démocratique », développement d'une partie du programme de M. S., devant ses électeurs de la quatrième circonscription de Sceaux, 14 mai 1909. « Les droits de la conscience » protestation contre les poursuites dirigées contre le cardinal Andrieu ; « Un effort fraternel », conférence sur les conditions de succès d'un quotidien sillonniste. Voilà quelques-uns des sujets consignés dans ce recueil et que personne ayant suivi le mouvement du Sillon ne peut ignorer.

On ne déniera pas à M. S. les aptitudes oratoires : il les possède et à un haut degré. Sans doute. Il ne faut pas chercher chez lui le tour académique : phrase longuement mûrie, pesée dans chacun de ses termes, période dont les proportions s'équilibrent dans une harmonie étudiée, toutes qualités qui

Digitized by Google

ont pour effet de réaliser davantage la perfection littéraire, mais ont également comme écueil d'absorber les facultés esthétiques au détriment des facultés positives ; sa parole est toute d'inspiration ; elle en a les imprévus, les élans, les caprices. Sa pensée se développe non suivant la méthode rigoureuse et savante de la scolastique, mais plutôt avec cette liberté d'allure, cette facilité d'oscillation de l'âme guidée par la logique de l'émotion. Rarement, la raison toute seule parle chez M. S., elle s'avance dans ses déductions avec la collaboration active de la passion, de la sensibilité, du cœur ; les exposés s'épanouissent presque toujours en mouvements oratoires. L'âme est riche, souple, étendue ; ouverte à toutes les impressions elle passe de l'une à l'autre avec une agilité, une soudaineté toute aisée et toute naturelle : tour à tour et souvent dans le même discours elle s'enflamme, elle rit, elle s'indigne, elle s'épanche, elle s'attendrit, elle chante. Mais ce qui domine généralement, chez le président du Sillon, c'est le ton d'ardente conviction venant de sa double foi de catholique et de démocrate ; ses plus beaux accents, ceux qui provoquent les ovations, les salves d'applaudissements sont inspirées par l'enthousiasme que soulève en lui son amour ardent du Christ et sa confiance dans les bienfaits de la démocratie.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans cette éloquence jeune et qui a déjà recueilli tant de triomphes ? Non ; il est rare que dans chaque discours M. S. ne sacrifie pas, par endroits, à la déclamation, au lien commun. On voudrait également que ses développements viennent davantage de l'intelligence, de la raison, qu'ils soient plus variés, plus creusés : les jeunes esprits dont l'orateur entend faire l'éducation y gagneraient en solidité, en fermeté. Malgré la variété des titres, ce sont à peu près toujours les mêmes thèmes qui reviennent, soutenus à peu près par les mêmes idées. Pourquoi ne pas donner à sa parole le rajeunissement que donne une étude attentive, prolongée, étendue ? Nous voudrions mieux encore que les idées neuves, généreuses et justes dont l'œuvre du président du Sillon est semé ne fussent pas déparées par des vues qui nous paraissent illusoires, utopiques. La cité future, telle qu'il nous la décrit et à laquelle il nous convie de travailler, n'est possible que dans l'état de justice originelle ; or, indépendamment de la foi, trop de misères et de désordres nous enseignent que ce n'est pas là l'état historique de l'humanité.

Nous aimons à croire que M. M. S., averti par l'expérience, élaguera de ses théories les perspectives trop aventureuses. Il ne fera qu'ajouter à l'autorité et à la considération de son nom ; ce sera pour son beau talent le point de départ de nouvelles sympathies et de plus décisives conquêtes.

F. Bénigne.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

TAMINES. — IMP. DUCULOT-ROULIN.

Digitized by Google

SILHOUETTES FRANCISCAINES DE LA DIVINE COMÉDIE.

LE BIENHEUREUX PIER PETTIGNANO. MARZUCCO DEGLI SCORNIGIANI.

Dans le n° de juin de cette *Revue,* j'ai esquissé, les rapports de Dante avec l'Ordre de saint François. Je voudrais, comme suite à ce premier travail, et à l'aide du même Dante et de ses commentateurs, (1) dresser dans une série de portraits quelques-uns des personnages franciscains dont il parle, et commencer aujourd'hui par un tertiaire illustre et un membre presqu'inconnu du premier Ordre. Je ne dirai d'eux qu'un mot.

I

Le tertiaire est le bienheureux Pier Pettigapno. (2)

Il est nommé au Chant *XIII* du *Purgatoire.* (3) Dante y traverse avec Virgile le cercle des envieux. Des ombres blêmes, froides autrefois aux malheurs d'autrui, se profilent devant lui, drapées dans des manteaux couleur de pierre, de la pierre dont elles avaient eu la froideur. Des invocations : « Marie, priez pour nous ! Michel, priez pour nous ! Pierre, tous les Saints, priez pour nous ! » s'échappent de leurs lèvres. Ces

(1) Je me servirai exclusivement des commentaires du XIVme siècle, c'est-à-dire de ceux qui ont vu le jour dans les trois quarts de siècle qui ont suivi la mort du poète.

(2) On l'appelle souvent le bienheureux Pierre de Sienne ou le bienheureux Pierre aux Peignes.

(3) V. 128.

Digitized by Google

ombres qui, dans la vie, ne s'entr'aidaient jamais, s'appuient l'une sur l'autre, tapies peureusement contre le rocher. Leurs yeux, qui, pendant leur pèlerinage terrestre, étaient ouverts sur toutes les bassesses, sont clos maintenant ; leurs paupières, qui restaient sèches à toutes les infortunes, percées et cousues d'un fil de fer, pleurent d'abondantes larmes au milieu de ce paysage sinistre où tout a la couleur livide de la roche crue.

Emu de pitié, Dante leur adresse la parole : « O vous, ombres qui êtes assurées de voir un jour la lumière du ciel..... dites-moi, et vous me charmerez, y a-t-il parmi vous un Italien? Peut-être lui sera-t-il bon que je l'ai connu. » « O mon frère, nous sommes citoyens d'une seule et même cité ; tu veux dire sans doute une âme qui ait accompli son pèlerinage en Italie ? » Telle est la réponse qui lui est faite ; par lequel de ces citoyens de la vie éternelle, il l'ignore. Il fait quelques pas encore, et tout-à-coup distingue une ombre qui tient la tête élevée « comme un aveugle à qui on adresse la parole ». « Esprit, lui dit le poète,..... si c'est toi qui m'as répondu, donne-moi à connaître ton nom ou le lieu de ta naissance. » « Je fus Siennoise, répond l'ombre, on m'appelait Sapia..... et je n'aurais pas encore même une place dans ce séjour (1) si, brûlant de charité, Pier Pettignano n'eût intercédé pour moi dans ses saintes oraisons. »

Qu'était-ce que Sapia ? Qu'était pour elle le bienheureux Pier Pettignano ?

* * *

Qu'était-ce que Sapia ?

Sapia était femme de Ghinibaldo Saracini, seigneur de Castiglioncello près de Montereggioni, un des chefs les plus en vue du parti guelfe dans le Comté de Sienne. (2) Elle était charitable. De concert avec son mari, elle fait construire à Castiglioncello un hospice pour les voyageurs. En 1265, l'évêque de Volterra en pose la première pierre et le Souverain Pontife Clément IV l'enrichit de notables privilèges. Son mari meurt : elle abandonne une partie de son héritage à la République de Sienne (3)

(1) C'est-à-dire : je serais encore dans les régions inférieures du purgatoire.

(2) Pour ce qui concerne la famille de Sapia et sa naissance, *Cfr.* Scartazzini, *Com. Lips.* II, 227.

(3) Sienne était alors redevenue guelfe et la haine dont Sapia poursuivait cette ville aussi longtemps qu'elle était gibeline avait fait place à l'amour.

Digitized by Google

et l'hospice qu'elle avait fondé est réuni à l'administration du fameux hôpital della Scala de cette ville. Elle mérite bien la qualification de « bonne dame » que lui donne un contemporain.

Mais si elle est bonne dame, elle est en même temps extrêmement envieuse, *invidiosissima persona*, dit della Lana. (1) Un jour même elle put être considérée comme le démon incarné de l'envie.

C'était le 8 juin 1269. Surpris par la cavalerie florentine renforcée de sept cents chevaliers français, les Siennois étaient écrasés à Colle di Val d'Elsa ; mille des leurs étaient tués, quinze cents étaient faits prisonniers, leur chef, l'habile mais présomptueux Provenzan Salvani, décapité, et sa tête sanglante fixée à la pointe d'une lance et promenée à travers le camp ennemi. « Et ainsi, raconte Villani, se vérifia la prophétie qu'avait faite le diable. Car, par des conjurations, Messire Provenzan l'avait contraint à lui annoncer l'issue que la campagne aurait pour lui. Ton sort, lui avait répondu celui-ci, sera : partir, combattre, vaincre non mourir, et ta tête sera élevée au-dessus de toutes les autres au milieu du camp. Provenzan pensait, d'après ces mots, que la victoire serait son partage et qu'il obtiendrait la prééminence sur tous ses compagnons. Mais il n'avait pas remarqué la supercherie du Mauvais, qui avait dit : ton sort sera de partir, de combattre, — de vaincre ? non, — de mourir, etc. C'est donc une grosse sottise que de croire à un semblable augure, quand c'est le diable qui le rend. »

Salimbene, dans sa chronique, dit que le Florentin hait le Siennois aussi naturellement que l'homme hait le serpent, le loup le chien, le cheval le dragon. Sans être Florentine, Sapia le haïssait alors autant ; car sa qualité de Guelfe l'avait fait bannir de la ville, et cette insulte était intolérable à son orgueil. Lorsque le bruit se répandit qu'une bataille allait avoir lieu, elle abandonna son château de Castiglioncello, courut s'enfermer à Colle et, de la Porta al Canto qui surplombait le champ de bataille, suivit, haletante, les phases de la lutte. Elle jurait que, si les Siennois en sortaient vainqueurs, elle se tuerait en se précipitant dans le vide ouvert à ses pieds. Quand elle vit la défaite de ceux qu'elle

(1) Commentateur de la première moitié du XIVme siècle. Il était bolonais. Son œuvre est copieuse, même longue à certains endroits ; mais elle est importante à cause de son ancienneté (elle fut composée entre 1323 et 1328, Dante étant mort le 14 septembre 1323). Editée pour la première fois à Venise, en 1477, puis à Milan 1477-1478, enfin à Milan en 1865 et à Bologne en 1866-1867.

Digitized by Google

détestait, quand elle perçut les premiers flottements qui annoncent la fuite, quand elle entendit les rumeurs de la déroute, « elle exulta,dit Benvenuto da Imola, (1) d'une joie immense ». Elle levait la tête vers le ciel, et folle d'allégresse à la vue de ce qu'elle appelait *la chasse*, s'écriait : « Seigneur, après une joie pareille, je ne te crains plus ; fais-moi maintenant tout le mal que tu pourras ! »

« Je ne te crains plus ! » Et voilà pourquoi, au purgatoire, elle confesse à Dante de sa voix plaintive : « Quoiqu'on m'appelât *Sapia,* je ne sus pas être sage..... Comme le merle, je chantais au premier beau temps. »

« Note, écrit Benvenuto après avoir raconté cette histoire, note que la femme est inclinée plus naturellement que l'homme vers la pitié et vers la bienveillance, et qu'elle pleure plus facilement ; mais qu'elle est plus envieuse aussi, et plus querelleuse, et plus menteuse ; et que, dans les choses honnêtes elle est plus sotte, ainsi qu'Avicenne déjà en fait la remarque. Au fond, la vertu et l'honnêteté ne trouvent pas en elle un terrain favorable. »

*
* *

Elles en avaient trouvé un, d'une richesse incomparable, dans Pier Pettignano. Un vieil auteur le caractérise ainsi : « Il était homme juste, de vie sainte et grand ami de Dieu. » Et un autre dit de lui : « Il fut homme de grande abstinence, de grande pénitence et de grande oraison. » A travers les commentateurs et la tradition il nous apparaît dans trois cadres distincts.

Au sein du *Poggio Malavolti* de Sienne, d'abord. (2) Il y était commerçant, gros commerçant peut-être même, ce qui ne doit pas étonner. Depuis la fin du douzième siècle le trafic, tant local et régional qu'international, avait pris à Sienne une exten-

(1) Benvenuto da Imola, le plus docte des commentateurs de Dante au XIVme siècle. Son commentaire fut écrit entre 1365 et 1375. Nommé, en 1375, professeur à l'Université de Bologne, il y commenta la *Divine Comédie* pendant plusieurs années, au cours desquelles il ne cessa de revoir et d'augmenter son commentaire. Il fut édité, pour la première fois dans son intégrité, à Florence, en 1887, par les soins de J.-P. Lacaïta et aux frais de G. Warren Vernon. Il est, pour l'étude du Dante, d'une valeur inappréciable.

(2) Il n'était pas Siennois de naissance, mais il vint jeune à Sienne. Il était né à Campi, près de Sienne, dans le pays du Chianti. C'est à tort que della Lana, *l'Ottimo Commento*, Buti, Landino et d'autres le disent florentin. Ces auteurs confondent Campi, près de Sienne, avec le village du même nom, situé entre Florence et Prato. Son nom de famille paraît avoir été Tecelani.

Digitized by Google

sion considérable. Des magasins généraux, aux proportions colossales, s'y étaient élevés, où affluaient les marchandises de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Orient, du monde alors connu tout entier. Etoffes, épices, cire, safran, draps, dentelles, peaux pour la fabrication du parchemin, canne à sucre, vin, sel, métaux, venaient s'y entasser. Or, l'entrepôt des Malavolti, le *Poggio Malavolti*, où nous rencontrons d'abord Pier Pettignano, était un de ces établissements. Il constituait une des curiosités de Sienne. Entouré de maisons d'habitation, ceint d'une muraille et de tours, il formait une ville à part dans la ville : la ville du lucre au milieu de la ville de l'Immaculée. Des affaires immenses de change, de comptes-courants, d'usure s'y traitaient. C'est là qu'aboutissaient les fils qui unissaient, dans le domaine économique, l'Italie aux Lieux Saints, à St-Jacques de Compostelle, aux Flandres ; de là que partaient les caravanes pour les grandes foires de Champagne, pour Lagny, pour Bar-sur-Aube, pour Provins, pour Troyes ; là que gîtaient les fameux *chiens* dits *Lombards*, les *lombardi Cani*, je veux dire ces audacieux commis de banque qui faisaient la terreur et l'admiration de l'Europe au moyen-âge ; là, dans la ruche crénelée, au milieu des patriciens du commerce, dont plusieurs possédaient des « richesses impériales » *imperiali richezze,* comme on disait alors, que Pier Pettignano vendait ses peignes.

Être commerçant c'était, par la force même des choses, être voyageur. *L'Anonimo Fiorentino* (1) nous apprend que c'est à Pise que Pier faisait ses achats de peignes, et qu'il les y faisait lui-même. Rien n'est facile comme de se représenter ce qu'était un de ses voyages. Les marchands avaient l'habitude, alors, de se réunir en troupe pour marcher de conserve. Avant de partir, chacun faisait son testament. Puis les domestiques chargeaient les bêtes de somme, des mulets pour la plupart, et on se mettait en route. Le convoi descendait le Val d'Elsa, passait au pied de Colle, défilait sous les tours de San-Gimignano, alors cité opulente, riche des bénéfices qu'elle tirait de la Sardaigne, de Naples et de la Sicile ; puis gagnait la vallée de l'Arno à Fucecchio et suivait le cours du fleuve jusqu'à Pise. On avançait à petites

(1) *L'Anonimo Fiorentino*, commentateur du Dante dont la personne est restée jusqu'aujourd'hui mystérieuse. Il semble avoir vécu dans la seconde moitié du XIVme siècle. Son commentaire passa longtemps pour avoir été écrit en 1343 ; on lui assigne aujourd'hui une date postérieure de quelques années. Il est surtout précieux pour *l'Enfer* et pour les premiers chants du *Purgatoire*.

Digitized by Google

journées. Rencontrait-on un voleur de grands chemins, on lui coupait un pied, c'était la loi ; une caravane, on se joignait à elle. Et quand on entrait dans la ville, c'était en longues colonnes de bêtes et d'hommes, en troupe nombreuse et hâlée de marchands, de serviteurs et d'hommes d'armes de toute espèce. C'est ainsi que voyageait vraisemblablement Pier Pettignano, commerçant siennois. Il ne se distinguait pas, en cela, de ses collègues du Poggio Malavolti, sauf qu'il faisait miséricorde aux voleurs, en souvenir de son Père St François et du Loup de Gubbio.

Mais il se distinguait d'eux, radicalement, une fois entré à Pise. Ecoutons le même *Anonimo*. Il nous apprend d'abord que les achats de Pier n'y étaient pas sans importance. « Il achetait par douzaines », nous dit-il. Puis il continue : « Quand il avait fait ses emplettes, il se transportait avec sa cargaison sur le Vieux-Pont ; là il examinait un à un les peignes qu'il venait d'acheter ; et, en trouvait-il un qui eût un défaut ou qui ne fût pas en parfait état, il le jetait dans l'Arno. Souvent on lui disait; « Pier, pour avoir un défaut ou n'être pas en parfait état, un peigne n'en a pas moins une valeur ; vends-le comme défectueux ! » Mais Pier répondait : « Je ne veux pas que personne au monde reçoive jamais de moi une mauvaise marchandise. »

Ce trait le caractérise : il est aux antipodes de l'usure.

Il n'allait pas, d'ailleurs, à Pise seulement. Ses biographes nous le montrent gagnant, en pèlerin, l'Alverne et la Portioncule. « Le 17 septembre, nous disent-ils, il ne manquait jamais de monter à l'Alverne. » S'il fut si assidu à ce pèlerinage, je soupçonne fort qu'il profitait, pour y prendre part, de ses voyages à Pise. Aller directement de Sienne à l'Alverne n'était pas, en effet, chose facile de son temps. La grande difficulté était de gagner Arezzo. Entre Sienne et Arezzo il n'y avait pour ainsi dire pas de chemin. (N'oublions pas qu'à l'époque de Laurent de Médicis encore il était impossible d'aller en voiture de Florence à Bologne.) De Florence au contraire il y a un chemin facile et charmant pour gagner la Montagne Sainte. On suit la route de Forli jusqu'à Pontassieve, puis on prend le chemin de la Consuma. Celui-ci monte lentement vers les crêtes dénudées du Prato Magno, pour descendre bientôt en lacets majestueux vers la vallée du Casentino. Le paysage alors est ravissant de grâce et de fraîcheur ; la terre est d'une merveilleuse fertilité, et son aspect riant est rendu plus saisissant encore par le contraste

Digitized by Google

des chaînes de montagnes déboisées qui l'enserrent. Dès lors on a devant soi, sans jamais la perdre de vue, la Penna, » l'immense pierre tombée du ciel, le bloc erratique, posé là comme une arche de Noé pétrifiée au sommet du Mont Ararat, » le rocher solitaire où François reçut les stigmates, et il se dresse incessamment devant vous, comme un phare lumineux qui éclaire la route. Que de fois Pier, revenant de Pise par Florence, dut, l'œil fixé sur lui, emprunter cet itinéraire !

Quand le mois de septembre ne l'attirait pas à l'Alverne, il allait retremper son âme avide d'air pur, à la paix de la Portioncule ou dans ce petit couvent de l'Alberino, voisin de la Porta Ovile, dont la ville de Sienne avait fait don à St François. Il était un amant des ermitages et pratiquait avec amour la loi du silence. Il avouait lui-même avoir mis quatorze ans à devenir maître de sa langue. Maintenant, elle le servait avec la docilité de l'esclave. Souvent il répondait aux questions par un simple signe de tête. Il se créait une ambiance de solitude et de sérénité. Si bien que ce commerçant, chose singulière, eut, auprès de certains, après sa mort, la réputation d'un ermite éminent : « Il fut un très-saint ermite », dit de lui della Lana ; « *fuit sanctissimus eremita,* écrit à son tour Benvenuto da Imola, *tunc magnae famae.* »

La renommée de sa sainteté va d'ailleurs augmentant de jour en jour dans cette ville de Sienne que l'on a comparée à une étoile. Maintenant il quitte le Poggio Malavolti. A la suite d'une vision qu'il a eue, un matin, à l'église Saint-Dominique, et qu'il a révélée à un ami, il ne croit pas pouvoir y rester plus longtemps. (1) Il conserve son magasin de peignes ; mais, le soir venu, il se retire dans une pauvre petite cellule nue adossée à l'infirmerie du Couvent des Frères-Mineurs, que ceux-ci mettent à sa disposition. Il vit là des heures de recueillement et de méditation. Des visions merveilleuses l'y visitent : La Vierge Immaculée, les Anges, les Apôtres, St François d'Assise, l'initient par avance aux joies de l'éternité. Il y respire une atmosphère dorée de légende.

Ses jours fériés appartiennent aux églises et à l'hôpital della Scala. Son humilité prend des proportions merveilleuses : « Voyait-il quelqu'un se promener avec les chefs de la cité et se diriger avec eux vers le Palais, écrit l'*Anonimo*, il tombait à

(1) Gigli, *Diario Sanese,* II., 147.

Digitized by Google

genoux et s'exclamait: Seigneur, loué sois-tu pour m'avoir gardé d'un semblable péril! » Il est cependant le personnage le plus en vue de Sienne. Il se compare à une poignée de poussière exposée au souffle de tous les vents. Sa merveilleuse sainteté fascine. Le bruit court qu'il ressuscite les morts. Les miracles se multiplient sous ses pas. Les magistrats veulent l'exempter d'impôt ; il refuse. On *l'oublie* alors sur la liste des contribuables ; il calcule lui-même ce qu'il doit et va l'apporter au percepteur effaré. La ville entière chante ses louanges. « Il était adoré comme un Saint », dit un commentateur. Au regard de lui, les orateurs les plus fameux, ceux qui, au dire de Salimbene, font tressaillir leurs auditeurs comme des roseaux dans un marais, pâlissent.

Les magistrats le consultent dans les affaires publiques les plus importantes ; il prédit les malheurs qui vont fondre sur la Toscane. Des théologiens demandent son avis, à lui,l'humble commerçant, sur des questions qui touchent à la direction des âmes.

Sa devise est : considérer comme grave la plus petite des offenses que nous faisons au prochain et pour peu de chose tous les services que nous pouvons lui rendre.

Quand il meurt, le 5 décembre 1289, après avoir crié : « Malheur à Pistoie ! Malheur à Florence ! Malheur à Sienne ! » le Conseil de la Ville accorde « deux cents lires aux Frères-Mineurs pour faire élever sur la tombe du *Saint* un noble sépulcre avec ciborium et autel. » (1) Et quarante ans encore après sa mort, en

(1) Ce tombeau de notre bienheureux périt dans le grand incendie qui, en 1655, détruisit une grande partie de l'église des Frères-Mineurs à Sienne. Avec lui une quantité d'admirables œuvres d'art furent la proie des flammes : des peintures du Sodoma, du Pérugin, du Pinturicchio, de Raphaël, de Francesco Vani et de Casolani, des sculptures de Taddeo di Bartolo, de Cecco et Matheo di Giovanni, du Vecchietta, de Paolo di Lucca, les fresques des Chapelles Piccolomini, Martinozzi et Docci, etc. Ces merveilles d'art provenaient en grande partie des libéralités des familles Tolomei, Salimbeni et Salvani, qui avaient leurs caveaux dans l'église. — Pour bien comprendre combien le couvent répondait aux besoins de solitude du bienheureux Pier, il ne faut pas oublier que, de son temps, il ne se trouvait pas, comme aujourd'hui, à l'intérieur de la ville, mais bien *hors* de ses murs. On s'y rendait en passant sous une Porte Saint-François qui existe encore. Quand Pie II vint à Sienne, il descendit dans ce couvent, et la porte dont nous venons de parler dut rester ouverte la nuit pour la commodité de ses nombreux visiteurs. Le conseil de la ville, à la suite de ces faits, prit, le 2 juin 1460, une délibération *pro porta sancti Francisci* (Cfr. Lusini. *Storia della Basilica di San Francesco*, p. 123, note) où il décida d'avancer le mur d'enceinte de manière à y englober l'Église et le Couvent, ce qui fut fait. — Telle qu'on la voit aujourd'hui, l'Église après avoir,au XIXme siècle, été occupée par l'administration militaire, et avoir été restaurée récemment, n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut autrefois.Construite dans un style gothique simple

Digitized by Google

1328, le Sénat de Sienne décide que « chaque année, à perpétuité, il assistera en corps à la fête du bienheureux Pier qui se célèbre dans l'église Saint-François ».

* * *

Tels était les trois cadres dans lesquels se déroule sa vie : le Poggio Malavolti, les voyages, et l'austère cellule de l'infirmerie des Mineurs, dans lequel des trois faut-il placer ses rapports avec Sapia? Eût-elle, la sombre envieuse que l'imagination italienne se représente avec un profil noir et aigu de merle, eut-elle affaire au commerçant, au pélerin, ou au contemplatif solitaire et silencieux ?

Est-ce à Sienne, cette capitale de l'usure et du mysticisme, ou à Castiglioncello qu'elle le rencontra ? Aux deux endroits, je crois, et il est probable qu'elle le connut dans les différentes phases de sa vie.

Buti (1) nous dit en effet que Pier était un ami de Sapia ; et l'*Ottimo*, (2) ajoute « qu'elle lui rendait visite et lui faisait des aumônes ».

Ces derniers mots : *elle lui faisait des aumônes* pourraient étonner, — vu que la boutique de Pier était la plus achalandée de la ville, et, qu'au dire de ses biographes, jamais on ne se permettait de discuter ses prix, — si nous ne savions qu'il vendit un jour tous ses biens et en distribua le produit aux pauvres. (3)

et sévère elle n'en est pas moins la plus austèrement franciscaine des églises gothiques de Toscane. (Cfr. E. Gardner, *The Story of Siena*, Londres 1902, p. 284 et C. Chledowski, *Siena*, Berlin, 1905, p. 131.)

(1) Francesco da Buti, auteur d'un vaste commentaire écrit en langue vulgaire vers 1380. C'est le commentaire philologique par excellence. Buti est né aux environs de Pise en 1324 et est mort dans cette ville en 1406. Il était lecteur — dans le sens de professeur — de la *Divine Comédie* à l'Université de Pise ; c'est pour cette raison qu'il intitule son commentaire *Lectures sur la Divine Comédie*. Il jouit d'une autorité historique spéciale pour les évènements qui se sont passés à Pise et dans la contrée de Pise.

(2) *L'Ottimo Commento* est vraisemblablement l'œuvre d'un contemporain du Dante ; on le croit écrit vers 1334 et on est porté à en attribuer la paternité au notaire florentin Andrea Lancia. Il fut publié pour la première fois à Pise en 1827-1829, en trois vol. in-8°. Il emprunte beaucoup à Graziolo de Bambaglioli qui écrivit son commentaire en 1324, trois ans après la mort de Dante, et à Jacques, ce fils de Dante, qui écrivit un commentaire de la *Divine Comédie*. antérieurement à 1333 disent les uns, à 1325 disent les autres.

(3) Pier avait été marié ; c'est après la mort de sa femme qu'il vendit ses biens et entra dans le Tiers-Ordre, dont il suivit la règle avec une rigueur extrême. Sa vie était une protestation contre les habitudes d'usure qui s'emparaient de plus en plus

Digitized by Google

Après cela, il ne pouvait plus rester commerçant, car, sans capital, pas de commerce. Et cependant la tradition est formelle : il vendit des peignes jusqu'au dernier jour de sa vie. Force est donc d'admettre que, dès lors, il vendit les peignes qu'il fabriquait de sa propre main ; que, sur ses vieux jours, il s'était, de commerçant, fait artisan. « Que ceux à qui le Seigneur a donné la grâce de travailler, écrit saint François, travaillent fidèlement et dévotement. » Pier travaillait donc fidèlement et dévotement, de ses mains. Et les jours où la recette avait été faible, où le peigne grossier, sorti de ses doigts inexpérimentés, n'avait pas trouvé preneur, Sapia intervenait pas ses aumônes.

Sapia, d'ailleurs, se sentait vieillir. Elle voyait maintenant, avec terreur, apparaître sur l'horizon ce Dieu à qui elle avait crié un jour : « Je ne te crains plus ! » « Vers la fin de ma vie, confesse-t-elle à Dante, je voulus faire ma paix avec Dieu » ; et elle parle immédiatement des mentions que Pier dit d'elle dans ses prières. Faut-il en conclure que celui-ci fut pour quelque chose dans sa conversion ? Peut-être ! Car, remarquons-le : bien avant d'être, de marchand de peignes, devenu ouvrier en peignes, Pier avait profité des libéralités de Sapia. Voici ce que j'entends par là : Sapia avait, nous le savons, fait construire à Castiglioncello un hospice pour les voyageurs. Or Castiglioncello était une des étapes les plus importantes sur la route de Sienne à Pise. Maintes fois, dans ses incessants voyages à Pise, Pierre avait dû demander l'hospitalité à cet établissement. Il avait donc, alors déjà, contracté une dette de reconnaissance envers celle qui l'avait fondé. Et il avait dû la solder en prières.

Il pria donc pour elle avant qu'elle ne se fût convertie. Et lorsque, revenue enfin à Dieu, elle mourut, — étranglée, dit le tradition populaire, sous la voûte du Spuntone, derrière le palais Salvetti, dans cette même ville de Colle où elle avait dit à Dieu : « Fais-moi tout le mal que tu pourras » — il pria encore pour elle — et elle marcha dès lors, d'un pas rapide, vers la béatitude éternelle !

Dieu remboursait au centuple les aumônes faites à Pier !

des commerçants Siennois. Je rappelle qu'une des causes les plus puissantes de la popularité des Franciscains à Sienne fut leur lutte constante contre l'usure. Ils refusaient d'enterrer dans leur église quiconque avait à un moment quelconque, été coupable de ce péché.

Digitized by Google

II

C'est à Pise, du pont de laquelle le bienheureux Pier jetait ses peignes dans l'Arno, que nous rencontrons aussi le second des personnages franciscains de la *Divine Comédie* dont j'ai l'intention de dire un mot aujourd'hui, Marzucco degli Scornigiani.

Marzucco était chevalier et docteur ès-lois (1). L'obscur et bizarre poète Guittone d'Arezzo lui adressa une de ses *canzoni* que nous possédons encore, et une lettre qui commence par ces mots : « Noble et très-grand séculier... » (2). Une frayeur qu'il eut en traversant la Maremme le jeta dans le cloître.

Ceux des lecteurs qui ont parcouru l'Italie entre Livourne et Piombino connaissent ce mystérieux et singulier pays : la Maremme homicide. Vaste superficie basse et humide, encombrée d'eaux stagnantes et d'immenses dépôts d'algues marines accumulées par les flots, parsemée d'ilots de buissons épineux, de forêts sauvages et de vertes prairies, la Maremme ne voit que pendant les mois les plus rigoureux de l'hiver quelques rares habitants : des charbonniers et des pâtres sauvages de l'Apennin. Pas de bourgades, pas de villages, pas de chemins. Dès le printemps, tout est désert. Des exhalaisons pestilentielles s'élèvent au dessus des parties basses et bientôt, grâce à la nature sulfureuse et éminemment volcanique du sol, gagnent les ramifications de l'Apennin qui les couronnent. Il faut fuir, alors, sans perdre une minute ; la *malaria* est là qui vous guette, mortelle. Il ne reste plus dès lors dans la vaste étendue que sa population fixe : les reptiles. Ils y sont innombrables, y rampent partout dans une promiscuité visqueuse, grouillent sur le moindre pouce de terre, et voisinent dans la plaine inculte avec les blaireaux, les porcs-épics, les putois, les loirs, les hérissons, les écureuils, les taupes, les rats d'eau, les fouines, les tortues terrestres et les loups cerviers qui pullulent dans les forêts, les buissons et les eaux fangeuses. J'emprunte ces détails au savant Loria ; (3) mais j'ai pu, de mes propres yeux, contrôler l'exactitude d'une partie d'entre eux. Ajoutez, à ce qu'ils évoquent à votre esprit d'images

(1) Un document du 16 mai 1273 prouve qu'il avait une maison à Chinzia, sur le territoire de la paroisse St-Christophe et qu'il y habitait.

(2) La *canzone* commence ainsi : « Messire Marzucco Scornigian, souvent j'approuve hautement votre magnifique savoir, à vous, qui êtes du siècle.. »

(3) *L'Italie nella Div. Com.* 435.

Digitized by Google

pittoresques et lugubres, les eaux malsaines, sulfureuses et jaunâtres qui sourdent de tous côtés, tièdes même en plein hiver, et vous aurez une idée du marécage grouillant de la Maremme. Mais, je le répète, sa caractéristique par excellence, c'est l'abondance prodigieuse des serpents. Buti nous dit que de son temps, — c'est-à-dire cinquante ans environ après la mort du Dante, — il y avait dans ces terres abandonnées un superbe couvent qui était complètement désert, rendu inhabitable qu'il était par les serpents (1).

Ils furent l'occasion de la conversion de Marzucco. Un jour qu'il parcourait à cheval la contrée entre Suvereto et Scherlino, sa monture s'arrêta soudain : un serpent d'une taille démesurée lui barrait, menaçant, la route. Frissonnant de terreur, Marzucco pique des deux, court d'une traite jusqu'aux portes de Scherlino, y pénètre, et, tandis que la population sort en armes pour tuer le monstre, il va, lui, frapper aux portes du couvent des Frères-Mineurs à Pise, et y prend la bure.

Ceci se passait vers 1286 (2). Le lecteur le comprend du reste : l'aventure ne fut, pour Marzucco, que l'occasion de l'entrée dans la vie parfaite. Celle-ci avait été préparée. Je vais essayer de démêler comment.

Marzucco, si j'ai bien compris les commentateurs, avait deux fils. L'un d'eux, Jean, ayant eu le malheur de déplaire au terrible Ugolin, seigneur de Pise, immortalisé par Dante, et qui devait plus tard expier ses forfaits dans la Tour de la Faim, eut la tête tranchée sur l'ordre du tyran. Celui-là ordonna même que son corps, privé de sépulture, pourrisse à la place où il avait été exécuté. Eploré, mais chrétien, Marzucco va trouver le tyran et lui représente si humblement et avec une résignation si touchante « qu'il serait de son honneur que le pauvre mort fut enseveli et ne devint pas la pâture des chiens » que celui-ci, désarmé par la surprise, lui répondit : « Va, enterre ton fils, ta résignation a vaincu ma dureté. »

Je suis tenté de chercher dans ce lugubre événement, dans les longs jours d'angoisse précédant et suivant le meurtre du fils, le point de départ du travail intérieur qui jeta le père dans le cloître ;

(1) Buti, commentaire à *Inf.* XXV. 19. — Ce couvent avait dû être construit antérieurement au Xme siècle ; ce n'est en effet qu'à cette époque, après les dévastations des Sarrazins qui laissèrent péricliter les travaux hydrauliques, que la Maremme devint malsaine et fut désertée par ses habitants. Buti nous dit que le couvent en question était le couvent de Vada.

(2) Un document du 18 Avril 1286 prouve qu'il était novice à cette date.

Digitized by Google

l'aventure de la Maremme ne fit qu'en brusquer l'aboutissement. Car je ne crois pas me tromper en affirmant que la mort de ce premier fils fut antérieure à l'entrée de Marzucco chez les Mineurs (1).

Ce ne fut cependant pas la mort de son fils Jean, mais celle de son fils Farinata qui valut à Marzucco son immense renom.

Pour comprendre la portée de ce que je vais raconter, un mot d'explication préalable est nécessaire.

A l'époque dont nous parlons, au treizième siècle, l'Italie

(1) Sur cette question, Cfr. Benvenuto da Imola, *Com. sup. Dantis Com.* III, 171, qui dit tenir de Boccace le réçit de cette aventure ; Scartazzini, *Com. Lips.* II, 67 et *Encycl. Dant.* II, 1213 ; Scherillo, *Alcuni Capitoli* etc. p. 101 ; en remarquant que l'*Anonimo Fiorentino* donne sur le meutre de ce premier fils de Marzucco, des détails que Benvenuto ignore : Ugolin aurait fait décapiter le fils de Marzucco parce qu'il avait pactisé avec ses ennemis, et son cadavre mutilé aurait été exposé depuis plusieurs jours déjà sur la place publique lorsque Marzucco aurait obtenu l'autorisation de l'enterrer en faisant remarquer doucement au tyran que l'odeur qu'il dégageait « risquait de faire naitre une épidémie dans les quartiers avoisinants ». L'autorité de l'*Anonimo* est très-grande dans cette partie de son commentaire. Or, dans tout ce passage il appelle Marzucco : *Messire* Marzucco, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait été déjà franciscain. Mais l'*Anonimo* aussi bien que Benvenuto da Imola ne connaissent que partiellement l'histoire de Jean, fils de Marzucco degli Scornigiani, et ils ne disent pas pourquoi Ugolin était courroucé à ce point contre lui. L'aventure tout entière est contée dans *Fragm. Hist. Pis.* (Muratori, *Rer. Ital. Script.* Vol. XXIV page 649.) En voici les points principaux : vers la fin de l'année 1285, Ugolin, dont le pouvoir commençait à chanceler, s'associa dans le gouvernement de Pise son neveu Nino Visconti, jeune homme ambitieux et turbulent, dans lequel il espérait trouver un appui. Mal lui en prit : au bout de très peu de temps la discorde se mit entre eux et Ugolin n'eut pas d'aversaire plus déterminé que son neveu. Celui-ci fomentait la révole contre son oncle et cherchait à faire naitre des troubles partout. Ainsi la ville de Buti, place importante du district de Pise, était partagée en deux partis : ceux *de dessus*, et ceux *de dessous*. « Souvent, dit notre chroniqueur, ces deux partis en venaient aux mains, et Nino Visconti envoyait des secours à ceux *de dessus*, et le comte Ugolin en envoyait à ceux *de dessous* ; ce qui excita beaucoup l'ardeur des dits partis et donna naissance à beaucoup d'homicides et à beaucoup de maux parmi eux. Mais comme le parti de Nino Visconti avait le dessous ; comme, d'un autre côté *Messire Gano (Jean) degli Scornigiani, qui était du parti de Nino Visconti, avait été assassiné dans les rues de Pise par Brigata, petit-fils du comte Ugolin, tandis que, du quai de l'Arno, il s'en retournait à sa demeure*, les partisans de Nino Visconti se soulevèrent contre le Comte Ugolin en criant : Mort.... » Ainsi, non seulement Jean, fils de Marzucco, était ennemi déclaré d'Ugolin, mais encore sa mort avait été l'occasion d'un commencement de révolte contre le tyran. On comprend, dans ces conditions, comment celui-ci, pour braver ses ennemis, avait défendu de lui donner la sépulture. — On remarquera aussi que ce n'est pas Ugolin qui avait fait mettre Jean à mort, mais que c'est son petit-fils qui l'avait assassiné. — L'honneur d'avoir rapproché le premier le passage de Muratori du texte de Dante revient au roi Jean de Saxe (Philalethes) dans la remarquable traduction avec commentaire qu'il a donnée de la *Divine Comédie*, Leipzig, 1877.

Digitized by Google

souffrait d'un mal affreux : la loi du talion y était pratiquée, entre particuliers, avec une fureur qui fait frémir. Jamais, parmi les juifs, le fameux précepte mosaïque : « Celui qui a frappé..... le vengeur du sang le tuera, quand il le rencontrera » n'avait été observé aussi scrupuleusement que parmi les Toscans contemporains du Dante. Parmi eux, toute injure grave appelle une vengeance éclatante, et cette vengeance est considérée comme une obligation à laquelle nul ne peut se soustraire. « Si une offense t'est faite, écrit un auteur de l'époque, dis-toi bien qu'à tout prix il s'agit de ne pas rester inactif, mais, de jour et de nuit, pense à la vengeance. Ne te hâte pas outre mesure de peur que trop d'empressement ne te soit préjudiciable ; car le maître a dit que si des délais trop considérables sont synonymes de dommage, une rapidité intempestive peut occasionner des faux-pas ; règle-toi sur ce précepte. Mais, *qu'elle arrive lentement ou qu'elle arrive rapidement, qu'en tous cas la vengeance soit faite.* » (1) Et elle finissait toujours par être faite ; car nul ne cherchait à éluder cette loi de l'honneur, quelque haut placé qu'il fût, et, pour y satisfaire, rien n'était respecté. Lisez, pour vous en convaincre, cette page de Villani : « En l'an du Christ 1272, Henri de Cornouailles, frère d'Edouard, fils du roi Richard d'Angleterre, entendait la messe à Viterbe. Or, au moment même où l'on sacrifiait le corps de Jésus-Christ, Guy de Monfort, qui était gouverneur de Toscane pour le roi Charles, — sans égard pour la majesté de Dieu, ni pour l'honneur de son seigneur, le roi Charles, — entra dans l'église, et, d'un coup d'épée, tua ledit Henri, fils du roi d'Angleterre, en vengeance de ce que le comte de Monfort, son père, avait été tué par le roi d'Angleterre.... Et un chevalier de sa suite lui ayant demandé ce qu'il avait fait, il répondit : « J'ai fait ma vengeance. » Le chevalier lui ayant répondu : « Comment ? mais votre père fut traîné.... » Guy de Montfort, sans lui laisser achever sa phrase, rentra incontinent dans l'église, saisit le cadavre de Henri par les cheveux et le traîna, en signe de mépris, par terre jusqu'à ce qu'il fût hors de l'église. Puis il monta à cheval, et s'éloigna ». (2)

(1) Brunetto Latini, *Tesoretto*, v. 2117 s.

(2) Dante met Guy de Montfort en enfer, parmi les homicides :

Mostrocci un' ombra dall' un canto sola
Dicendo : « Colui fesse in grembo a Dio
Lo cor che in sul Tamigi ancor si cola. »

Inf. XII. 118-121.

Digitized by Google

Cette histoire de Guy de Monfort est si simple qu'elle semble presque dénuée d'intérêt, dans sa brutalité, comparée à d'autres de la même époque. La *vendetta* se présentait souvent dans des conditions de complication infinie, et l'on déployait, pour la perpétrer, des ruses de sauvages. Tel Geri del Bello.

Geri del Bello était parent de Dante. Son père avait répandu des propos infâmants sur le compte d'un membre de la famille des Geremei et en avait été, en retour, gravement offensé. Geri se proposa de venger l'insulte faite à son père. Longtemps il chercha, sans la trouver, l'occasion favorable. Les Geremei, se doutant de ses intentions, se tenaient sur leurs gardes. Tandis que Geri mettait en pratique ce précepte de Brunetto Latini que j'ai déjà cité : « Pense à la vengeance ; mais ne te hâte pas outre mesure, de peur que trop d'empressement ne te soit préjudiciable ». les Geremei pratiquaient cet autre précepte de ce même Brunetto Latini : « Si tu as fait à autrui une offense grave, prend pour règle de te garder parfaitement de celui que tu as offensé et aie toujours auprès de toi une troupe d'hommes armés, aussi bien chez toi que hors de chez toi. » Si bien que Geri finit par avoir recours à un stratagème. Il se déguisa, un jour, en mendiant, se peignit sur le visage quelques taches qui contrefaisaient la lèpre et se rendit dans cet appareil à la maison des Geremei. Là, s'adressant à l'aîné de la famille, il lui demanda l'aumône pour l'amour de Dieu, et, voyant qu'il était armé, ajouta en même temps : « Messire, voilà le podestat qui arrive, enlevez vos armes. » Une loi interdisait, en effet, de rester en armes sur le passage du podestat. Le jeune Geremei rentre donc dans sa maison, dépose ses armes, puis revient apporter son aumône. Alors Geri tire un couteau qu'il cachait sous ses vêtements et tue net le jeune homme. (1)

Pesez bien l'horreur de cette histoire. Tout y est répugnant, la lâcheté avec laquelle le crime est perpétré, la manière odieuse dont il est conduit, la pitié qu'inspire la victime, cet innocent, ce jeune homme qui ne fut rien dans l'insulte, qui, au lieu de repousser un lépreux — ou celui qu'il croit tel — le secourt au risque d'être contaminé lui-même par le mal affreux, et qui est récompensé de sa bonne action par un coup de couteau dans le

« Il (le centaure) nous montra une âme placée à l'écart, en nous disant : celui-ci perça, dans le sein même de Dieu, le cœur que l'on l'honore, encore aujourd'hui, sur les bords de la Tamise. »

(1) Della Lana, *Com. ad Inf.* XXIV, 27.

Digitized by Google

flanc qui l'étend, râlant, devant la porte de sa demeure, à l'endroit même où, le cœur ému de pitié, il tendait au malheur une main secourable. C'est affreux, n'est-ce pas ? Eh bien ! la vengeance qui fut tirée de cette vengeance fut aussi et peut-être encore plus affreuse. En tous cas elle fut encore plus lâche. En voici le récit.

Quelques années après cet évènement, un des Geremei est nommé podestat de Fuccechio. Un jour qu'avec un de ses neveux qui lui servait d'officier il faisait une ronde dans la ville pour y rechercher les armes prohibées, ils rencontrent Geri, le meurtrier de leur parent. Ils l'arrêtent, lui demandent s'il porte des armes. Sur sa réponse négative, ils le fouillent ; et, une fois qu'ils sont bien sûrs qu'il est dans l'impossibilité de se défendre, froidement ils lui enfoncent un couteau dans la poitrine et le tuent, comme on saigne un animal immonde. (1)

Vous pensez peut-être que de semblables forfaits soulevaient des sursauts de réprobation ? Ecoutez comment, dans la *Divine Comédie,* Dante juge son parent Geri (2). Il traverse le huitième cercle de l'enfer ; penché en avant, il croit voir passer au-dessous de lui, dans l'air obscur, un homme aux traits convulsés par la colère et le mépris, qui le montre au doigt et répand contre lui un torrent d'imprécations ; puis qui disparaît sans daigner lui adresser la parole. « Quel est, dit-il à Virgile, cet homme ? je crois reconnaître une ombre de ma famille. — J'ai entendu, répond Virgile, qu'on le nommait Geri del Bello ». Et alors Dante : « O mon guide ! dit-il, la mort violente qu'il a subie et qui n'a pas été vengée par un seul des siens, partie à l'injure qu'il a reçue, l'aura rendu méprisant pour moi ; il se sera éloigné sans me parler ; *mais ce noble mépris redouble ma tendresse pour lui !* ». (3)

Vous avez bien lu : si Geri del Bello n'est pas encore vengé, c'est qu'aucun des siens n'a eu l'âme assez haute pour le faire ; et le noble mépris de Geri del Bello pour ceux qui ne l'ont pas vengé, et dont il est, redouble la tendresse de Dante pour lui !

(1) Della Lana, *loc. cit.*

(2) Geri était fils de Bello, lequel était frère de Bellincione, grand-père de Dante.

(3) « *O duca mio, la violenta morte*
Che non gli è vendicata ancor » *diss'io,*
« *Per alcun che dell'onta sia consorte,*
Fece lui disdegnoso ; ond'ei sen gio
Senza parlarmi, si com'io stimo ;
Ed in cio m'ha è fatto a sé più pio. »

Inf. XXIX, 31 à 36.

Digitized by Google

Et c'est Dante, le grand Dante, qui dans tous les domaines de la pensée a devancé son siècle, qui écrit cela !

Que je m'empresse d'ailleurs de rassurer le lecteur sur ce qu'il en advint de l'honneur de Geri. Il finit par recouvrer tout son lustre. S'il n'était pas encore vengé au moment où Dante écrivait son poème, il le fut plus tard. Trente ans après sa mort, ses frères accompagnés de leurs neveux massacrèrent un Geremei sur le seuil de sa porte. « Il semble pieux et beau de venger en ce monde ses parents » dit à ce propos Benvenuto da Imola. (1)

J'ai cité Geri parce qu'il était parent de Dante et Guy de Monfort parce que Dante parle de lui dans son *Enfer*. Sans sortir de ce poème, voici encore un exemple de la rage de vengeance qui sévissait alors : celui de Fra Alberigo, dont il est question au chant XXXIII (2). Benvenuto da Imola raconte en ces termes l'histoire qui le rendit fameux : « Il y avait dans la famille des Manfredi de Faenza, trois parents consanguins, Alberigo, Manfredo et Albergetto dei Manfredi. Or, dans une dispute, Manfredo frappa au visage Alberigo. Alberigo, qui était sage, dissimula pendant quelque temps. Puis, lorsqu'il se rendit compte que Manfredo avait oublié l'injure qu'il avait faite, il l'invita à dîner *avec un de ses fils*. Quand le dîner, qui fut plein de cordialité, approcha de sa fin, Alberigo commanda : « Apportez les fruits ». Alors des hommes d'armes qui étaient cachés derrière une tapisserie s'avancèrent et massacrèrent cruellement le père et le fils ». (3)

Tel étant l'état des esprits en Toscane, on comprendra que l'acte de Marzucco que je vais maintenant raconter y ait eu la portée d'un évènement de première grandeur.

Marzucco, nous l'avons vu, avait enterré son fils Jean, décapité sur l'ordre du tyran Ugolin ; il était entré au couvent des Frères-Mineurs à Pise quand, par une destinée cruelle, trop fréquente dans ces temps troublés, son fils Farinata périt, lui aussi, de mort violente. Il fut assassiné. Ecoutons maintenant Buti — bien renseigné, parce qu'il était Pisan — nous dire ce que fit le père : « Il alla, écrit-il, avec les autres Frères de l'Ordre de Saint François, chercher le corps de son fils, comme c'était l'usage ; et,

(1) *Com*. II. 391.

(2) v. 118.

(3) Cet assassinat eut lieu le 2 mai 1285. Il donna naissance au proverbe italien : « Faire manger à quelqu'un les fruits de Fra Alberigo », pour : tirer une vengeance éclatante de quelqu'un.

Digitized by Google

prenant la parole, il fit un discours où il montrait par de très belles autorités et des raisons très convaincantes que, dans le cas actuel, il ne pouvait y avoir de meilleur remède que de se réconcilier avec ses ennemis ; et il fit tant et parla avec tant d'onction que tous les ennemis se réconcilièrent ; et il ne voulut pas s'éloigner sans demander à l'assassin de son fils de vouloir bien lui permettre de lui baiser la main ! » Cet assassin s'appelait Baccio di Caprona.

Ce trait d'héroïque charité eut dans la Toscane tout entière, dans cette Toscane « gloutonne de vengeance », pour me servir du mot de Dante, où florissait la *religion de la vengeance*, où faisait fureur la volupté de la vengeance, où un auteur écrivait que « celui-là seul qui a reçu une offense sait quelle douce chose c'est que la vengeance et avec quelle ardeur on la désire », où un autre posait en principe que « la vengeance doit toujours dépasser l'offense » ; dans cette Toscane, dis-je, l'acte de Marzucco eut un retentissement immense. C'était l'aurore évangélique se levant sur la nuit de toutes les tragédies, une moisson de tendresse semée dans une terre imbibée de sang, la flamme de charité, qui fait pardonner les injures, allumée dans les cœurs.

C'était la mise en pratique la plus haute du : *Pax vobis !* du Pauvre d'Assise. Jamais aucun de ses fils n'en avait fait, jamais aucun peut-être n'en fera plus, une aussi sublime prédication par l'exemple. Cette vertu, que les esprits vulgaires confondent avec la lâcheté, il la glorifiait magnifiquement. François, quand il baisait la main du lépreux, chantait l'amour du prochain moins merveilleusement que lui !

Et son acte pénétra à ce point l'âme violente, mais profonde de Dante, alors âgé de vingt quatre ans, que lorsque, après un quart de siècle, il veut désigner Farinata, il ne donne pas son nom, il ne dit rien de son histoire, il ne prononce qu'un mot, qui doit, lui semble-t-il, le faire reconnaître jusqu'à la fin des temps par toutes les nations de la terre : « celui de Pise, dit-il, dont la mort fit éclater la force d'âme du bon Marzucco. »

Quel da Pisa che fé parer lo buon Marzucco forte. (1)

Ce bon Marzucco était un Mineur sublime.

H. MATROD.

---

(1) *Purg.* VI., 17, 18.

Digitized by Google

SAINT MATTHIEU (Ch. I).

Il est permis, je pense, d'avouer en toute simplicité et naïveté la peine et le regret que l'on éprouve en voyant beaucoup d'excellents chrétiens de notre temps, délaisser pour des pratiques de piété nouvelles, bonnes sans doute et approuvées, les dévotions qui ont été dans toute la suite des siècles passés privilégiées dans l'Église catholique. Dévotions dont la liturgie, la tradition et l'histoire nous apprennent l'importance et l'intime relation avec l'essence même de notre religion. C'est le cas de rappeler une parole évangélique: Il aurait fallu faire ce qu'on a fait sans négliger ce quel'on néglige.

Il est fâcheux surtout que le culte traditionnel des saints Apôtres, ces montagnes de sainteté et de grâces, sur lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ a établi son Église, soit délaissé ou du moins le paraisse, pour le culte de saints ou de saintes relativement modernes. Ceux-ci sont sans doute au nombre des plus beaux ornements de l'Église, mais ils n'en sont pas les fondements, honneur réservé aux seuls Apôtres, placés eux, immédiatement sur la pierre angulaire Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui les avait, dans ce but, nommément choisis et préparés, pour ainsi dire, de ses propres mains.

On pourrait, je crois, trouver plus d'une personne pieuse, incapable de dire sans erreur les huit béatitudes du sermon sur la montagne, et qui réciterait sans broncher toutes les promesses de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Ces promesses pourtant, ont été faites en des révélations privées, dont l'Église n'impose la croyance à personne. Les Béatitudes, au contraire, sont le résumé de la vie du Sauveur et la substance de sa doctrine. Je crois entrevoir dans ce goût de ce qui est nouveau et hors de l'usage commun, je ne sais quelle inconsciente manifestation du vieil orgueil pharisaïque, uni à la tendance

Digitized by Google

démocratique de dédaigner les traditions, filles de l'antiquité et de l'autorité.

Mais peut-être j'exagère et les âmes dont je parle n'ont pas d'autre raison de leur conduite que de n'en savoir pas davantage. Après tout, elles appartiennent à l'Eglise et l'Église est vivante et c'est être assez parfait et assez saint que de vivre de sa vie actuelle. Je veux dire de sentir, de parler et d'agir comme les meilleurs et les plus recommandables de ses enfants actuels. Néanmoins je persiste dans le regret exprimé plus haut. J'y ajoute le regret encore plus vif que j'éprouve de voir que les écrits des Apôtres ne soient pas plus lus et plus médités; j'entends par le clergé séculier et régulier, aussi bien que par les fidèles.

Les Apôtres sont si loin de nous, dira quelqu'un, et nous les connaissons si peu. Ils ne sont pas si loin, puisqu'ils sont les membres les plus nobles et les plus vivifiants du corps dont vous faites partie et dont Jésus-Christ est la tête. Pour moi, je crois connaître mieux et plus intimement plusieurs d'entre eux après avoir lu leurs écrits, que je ne suis sûr de connaître Louis Veuillot après avoir lu les quatre volumes que son frère a mis à nous le raconter, ou Montalembert après les trois volumes écrits à sa louange par l'abbé Lecanuet. (1) Je ne remarque pas que dans les deux cas, c'est beaucoup de pages consacrées à un seul homme et que c'est là encore un signe des temps. Je remarque seulement que les hommes ont mille moyens de flatter et savent les employer. Ou bien ils ne disent pas tout, ou bien ils ont une manière de tout dire qui déguise la vérité encore mieux que le silence; ou plus simplement, ils contemplent leur héros à travers leurs idées personnelles, leurs préférences et leurs passions et ne le voient pas tel qu'il est. Le Saint-Esprit et ceux qu'il inspire, ne flattent personne et montrent les meilleurs tels qu'ils sont; faibles et coupables s'ils le sont en effet. Mais comme en peu de paroles ils savent dire beaucoup de choses!

I

Les quatre lignes d'autobiographie qui se trouvent dans

(1) On voudra bien excuser mon peu de goût pour les gros livres qui racontent la vie d'un homme, qui est toujours un grand homme et un saint. C'est par là que les catholiques rendent hommage aux droits de l'homme. Ceux du bloc, dans le même but, dressent des statues aux leurs. De chaque côté on fait ce qu'on peut. Honneur aux courages malheureux !

Digitized by Google

l'Évangile de saint Matthieu valent bien des volumes pour nous faire connaître le saint Évangéliste. Elles sont pourtant très simples. Matthieu est un publicain, un collecteur d'impôts, comme tel, regardé par les juifs comme un pécheur méprisable et méprisé. Il suit Notre-Seigneur dès qu'il est appelé, sans aucune objection ni le moindre retard. Dans sa joie d'avoir été appelé, il donne un festin au Sauveur et y appelle beaucoup de ces mêmes publicains qu'il quitte pour toujours. C'est tout. Ajoutez qu'il n'est plus question de lui pour rien dans aucun des quatre Évangiles; que c'est lui qui a écrit le premier de ces Évangiles, et vos renseignements seront complets.

Or, ces renseignements si réduits ne manqueront pas de paraître féconds à qui voudra les méditer. Ils indiquent une intelligence ferme, droite, prête à tout sacrifier à la vérité dès qu'elle la connaîtra. Une intelligence qu'aucun intérêt personnel, aucun préjugé contemporain ne peut obscurcir ou faire hésiter, une âme humble, généreuse, ardente, expansive. Certes il est humble, celui qui manifeste tant de joie d'avoir été trouvé digne d'être appelé par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'avait jamais eu la pensée qu'un tel honneur put lui échoir à lui, publicain, à lui, objet du mépris de la foule. Homme pratique et habitué à mesurer du regard la valeur des choses et le sens des évènements, avec quelle générosité, quel courage empressé, il obéit à l'appel du divin Maître. Il lui demande cependant de quitter une condition sûre et enviable au point de vue matériel pour courir les hasards et prendre part aux sacrifices de la vie apostolique. C'est le pain quotidien assuré qu'il abandonne pour l'incertitude et le danger. Et il est si heureux de faire ce sacrifice, que son bonheur doit être partagé de tous ses amis.

Voyez-vous le caractère de l'homme que Dieu a choisi? Et remarquez que c'est à Capharnaüm que cela se passe, c'est-à-dire à deux pas de la montagne des Béatitudes où Notre-Seigneur a dit les choses qui devaient paraître les plus insensées à un publicain, mais après lesquelles il a guéri le lépreux et le serviteur du centurion et fait d'autres miracles encore. Qu'importe à Matthieu que son sens pratique de publicain soit heurté. Dieu a mis le signe de sa puissance, le sceau de la vérité, sur les paroles qui ont été dites sur la montagne. Que lui importe que les pharisiens et les scribes se scandalisent et voient l'Envoyé de Dieu de mauvais œil. Dieu s'est montré par la voix de son envoyé; il appelle, il faut obéir, obéir avec joie, avec reconnaissance; les

Digitized by Google

conséquences seront ce qu'il plaira à Dieu ; Matthieu se donne tout entier, sans réserve, pour toujours.

Le nouvel Apôtre était sans doute d'une culture intellectuelle supérieure à celle de la plupart des autres Apôtres, sinon de tous. Cependant il s'efface si bien au milieu des autres dans le collège apostolique, qu'il est presque le seul qui ne fait jamais entendre sa voix, et dont la part qu'il a pu avoir à une action n'est jamais indiquée. C'est qu'il continue à être humble et que sa simplicité et sa modestie égalent son courage, sa générosité, sa droiture. Oh! l'aimable homme que ce publicain, et comme Notre-Seigneur sait discerner les siens quelque part qu'ils se trouvent, quelque méprisable que paraisse leur condition.

Or, lui et les autres Apôtres, parce qu'ils avaient vécu trois ans en la compagnie du Verbe fait chair, eurent de cette vie en commun avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme un écoulement en leur âme des heureuses conséquences de la vision béatifique. Au moins après la Pentecôte, tous eurent en partage la double grâce de ne pouvoir faillir ni dans la foi ni dans la charité; infaillibles et impeccables. Mais avec le disciple bien-aimé, Matthieu eut de plus, la grâce de l'Évangéliste, ce que saint Paul appellera plus tard la science suréminente du Christ, avec le don de la communiquer à toute l'Église, dans toute la durée des siècles.

Son état de publicain et son habitude de tenir les registres publics auraient donné à saint Matthieu des habitudes d'ordre, d'exactitude, de précision, alors même qu'il ne les aurait pas eues par caractère, ou si vous préférez, par atavisme. C'était une bonne préparation naturelle à ses fonctions d'Évangéliste. Sans pouvoir l'affirmer avec une certitude absolue, il est si naturel, si manifestement probable qu'un tel homme en la compagnie de Notre-Seigneur Jésus-Christ a dû, par amour et respect, recueillir avec soin, noter même au bon moment les paroles du divin Maître, que pour ma part, j'en suis persuadé.

Et sans doute, je ne dois pas être le seul à avoir cette persuasion. Dans le passage de Papias que rapporte Eusèbe, passage dont à mon sens, on a trop abusé dans ces derniers temps, que peut signifier ce qu'il dit de saint Matthieu, si ce n'est précisément, ce que je viens d'indiquer? « Matthieu, dit-il, a écrit en hébreu les oracles (les sentences, les discours Λόγια) divins et chacun les a interprétés comme il a pu. » Ou cela ne signifie rien, ou cela veut dire que saint Matthieu a recueilli et écrit avec

Digitized by Google

fidélité sinon immédiatement, du moins très peu de temps après les avoir entendus, les discours de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que chacun a puisé dans cet écrit la sève de vie dont il a le besoin et la capacité.

II

Accordons à Papias que saint Matthieu a d'abord écrit les discours de Notre-Seigneur et que chacun ensuite les a interprétés comme il a pu et su. Certainement, Papias à son tour, nous accorderait que celui qui a su les interpréter le mieux a été saint Matthieu lui-même, en écrivant son Évangile. Qu'il les a même si bien interprétés, ou exposés, ou mis en si bonne lumière, que ce premier écrit ou ces premières notes de saint Matthieu, dont d'autres avaient pu se servir avant ou après lui, ont fini par disparaître comme étant plus qu'inutiles, puisqu'on les retrouvait intégralement et dans leur cadre historique dans son Évangile.

Il est aujourd'hui unanimement reconnu que l'Évangile de saint Marc est un abrégé de la prédication de saint Pierre. Une tradition qui remonte au moins à Clément d'Alexandrie, si bien placé pour connaître la vérité, affirme que saint Marc écrivit cet Évangile à la prière des fidèles de Rome, désireux d'avoir le moyen de se rappeler l'enseignement de saint Pierre. Pourquoi les fidèles de Jérusalem, de la Palestine, de la Galilée, n'auraient-ils pas eu un semblable désir? Pourquoi avant de se disperser, les Apôtres n'auraient-ils pas eu eux-mêmes, la charitable pensée de leur laisser un *memento* de leur prédication. Saint Matthieu était tout désigné pour cette œuvre de foi et de charité, soit à cause de son instruction supérieure à celle des autres Apôtres, soit encore à cause des notes dont les autres membres du collège apostolique le savaient en possession.

Hypothèse, dira-t-on. En effet, je ne suis pas en mesure, ni personne, je crois, de prouver que c'est là de l'histoire. Mais c'est la tradition de l'Église, aussi loin qu'il soit possible de remonter dans la nuit des temps. Tradition que nul n'avait jamais eu même la tentation de contester jusqu'à ces derniers temps, et contre laquelle ceux qui essaient maintenant de le faire n'ont jamais pu apporter la moindre apparence de raison ou de fait. Il y a peu de faits historiques qui aient en leur faveur une certitude plus grande que cette hypothèse. De plus, elle se fonde

Digitized by Google

sur des motifs si naturels, si raisonnables. Enfin, dans la partie qui m'est personnelle, elle fournirait tout ensemble une bonne explication du texte de Papias et une solution qui vaut au moins les autres (ceci n'est pas beaucoup dire), de ce qu'on appelle de nos jours, le problème, ou la question synoptique.

L'Évangile de saint Matthieu est donc le premier récit de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son apostolat. C'est le résumé le plus authentique de ses discours et de sa doctrine, le témoignage le plus assuré de sa passion, de sa mort, de sa résurrection. Tout cela, non seulement parce que saint Matthieu a été inspiré par le Saint-Esprit, ce qui est pour nous le meilleur garant de la valeur de son livre; mais encore parce qu'il a été le témoin oculaire de tout ce qu'il raconte, sauf pourtant la partie relative à l'enfance du Seigneur. Parce qu'il a écrit très peu de temps après les évènements, le plus probablement aidé de notes prises au moment même, et qu'ayant été publicain il avait acquis, à tenir les registres publics, de très précieuses habitudes d'exactitude, de précision et d'ordre. Ces mêmes raisons expliquent qu'il soit de beaucoup le plus complet des quatre Évangélistes. Elles devraient suffire à ceux qui ne sont pas avec nous et leur suffiraient en effet, s'il s'agissait de toute autre chose; mais il s'agit de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa religion sainte, c'est pourquoi il n'y a pas d'hypothèses qu'ils ne mettent en avant contre la tradition de l'Église. Elles ont beau être absurdes, ne reposer sur rien d'objectif, c'est assez pour eux qu'elles reposent sur leur aveuglement ou leur malice.

Par exemple, ils inventent que saint Marc est le plus ancien des synoptiques. Ils ne disent pas pourquoi, sinon qu'il est le plus court; mais ils vous mettent sur la voie de penser que les légendes s'amplifient avec le temps et l'imagination des dévots écrivains, que par conséquent, tout ce qui n'est pas dans saint Marc est faux. Et ils se réservent de penser eux, que saint Marc n'est pas plus vrai que les autres. Ridicule effort de l'homme pour rapetisser Dieu. En même temps, ils reconnaissent avec la tradition, que saint Marc a écrit son Évangile à Rome pour laisser aux fidèles un mémorial de l'enseignement de saint Pierre. Il faudrait que la prédication de saint Pierre eut été bien laconique, pour ne pas dépasser de beaucoup en longueur l'Évangile de saint Marc. Et voilà encore un de ces cas où le résumé, qui est plus bref, n'est pourtant pas antérieur à l'enseignement qu'il résume. Le plaisir de retarder l'époque de la composition

Digitized by Google

des Évangiles a fait qu'ils n'ont pas pris garde à cette simplicité.

Surtout je ne peux comprendre que des hommes instruits, ne sentent pas, en lisant saint Matthieu, qu'ils lisent le récit d'un témoin oculaire qui, après avoir vécu, comme on dit maintenant, ce qu'il raconte, nous le fait vivre à notre tour. Qu'ils puissent ne pas se rendre à l'évidence de tant de véracité et de fidélité. Comment enfin ne pas voir que saint Matthieu ayant à faire aux mêmes hommes, aux mêmes préjugés, aux mêmes obstacles qui se sont opposés à Notre-Seigneur Jésus-Christ, il les attaque, les combat, les dompte, d'une manière absolument semblable à celle qu'avait employée le divin Maître. Il fait ainsi, parce que l'idée ne pouvait pas même lui venir d'employer une autre méthode que celle dont s'était servi Celui dont il était le disciple, l'Apôtre et l'Évangéliste. Et aussi, parce qu'il n'y avait pas un autre moyen raisonnable de faire pénétrer dans l'âme de ceux qui l'écoutaient ou le lisaient, la foi dont il voulait surtout les remplir. La foi dont son âme débordait, la foi qui est le résumé et le couronnement de toute la révélation, la foi en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans laquelle il n'est point de salut.

III

Oui, tout l'Évangile de saint Matthieu est rempli de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il y a autre chose encore, il y a surtout les vérités relatives à la Rédemption, à l'appel des Gentils, à l'Église, aux sacrements; tout ce que le rationalisme aveuglé ne sait pas y voir. Mais la divinité de Jésus-Christ domine tout le reste dans cet Évangile, autant que Jésus-Christ même domine les œuvres de salut qu'il a accomplies.

Il ne sert de rien de retrancher des chapitres entiers et, à tort et à travers, des textes dont l'évidence en ce sens est fulgurante, sous prétexte que ces passages ont été ajoutés dans un but tendancieux. Ce sont là affirmations gratuites qu'il est permis de nier aussi gratuitement. Mais retranchez ce que vous voudrez, si vous ne retranchez l'Évangile de saint Matthieu tout entier, vos affirmations gratuites demeurent de plus, vaines, car tout l'Évangile est également tendancieux et toujours dans le même sens : faire pénétrer dans les âmes, la foi à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'espère vous le montrer bientôt. Vos tendances à vous, et celles de vos hypothèses sans preuves, ne sont que trop visibles, et le parti pris que tout cela laisse

Digitized by Google

voir vous ôte toute autorité en même temps que toute clair voyance.

Il ne vous servira de rien non plus, de nous dire que tel ou tel titre que prend notre divin Maître ou qu'on lui donne, ne suppose pas de soi, la divinité. Vous ne nous apprenez pas ces simplicités. Ce n'est pas pour nous les titres en question, qui, isolés des faits ou des paroles qui les accompagnent, révèlent la réalité divine cachée sous la forme humaine de Jésus-Christ. Nous ne tronquons pas la parole de Dieu; nous prenons l'Évangile tel qu'il est. Lorsque nous lisons par exemple: « Afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir sur terre de remettre les péchés », nous nous souvenons que ce pouvoir n'appartient, ne peut appartenir qu'à Dieu seul. Lorsque nous entendons: « Il y a ici plus que le temple », nous comprenons ce que comprenaient les auditeurs de Jésus-Christ, pour qui Dieu seul est plus que le temple. Lorsque nous recevons dans notre cœur soumis le cri de foi de saint Pierre: « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant! » nous n'oublions pas combien cette foi apostolique est louée et qu'il a fallu une révélation du Père pour que Pierre la possédât.

Mais pourquoi insister? Des critiques qui ne savent pas lire, qui ne voient pas ce qui saute aux yeux de tout le monde, et qui, aveugles, s'acharnent stupidement à démolir l'arche unique du salut, à nier le principe unique de tout culte spirituel rendu à Dieu, de toute justice, de toute sainteté, de toute miséricorde et charité parmi les hommes, que méritent-ils de Dieu et des hommes? Qu'ils déploient leur appareil scientifique tant qu'il leur plaira, qu'ils se bardent de syriaque et de copte tant qu'ils pourront; ils sont des fous malfaisants, des aveugles dangereux et rien de plus. Le jour viendra, où maudits des hommes dont ils ravissent l'héritage éternel, dont ils tuent l'espérance, Dieu les jugera. Mais non, ils sont déjà jugés, puisqu'ils ne croient pas en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que plus d'un d'entre eux, peut-être, commettent le péché contre le Saint-Esprit, le blasphème qui ne sera remis, ni en ce monde, ni en l'autre.

La vérité est que la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ est autant dans l'Évangile de saint Matthieu que dans celui de saint Jean. Elle y est autant, mais présentée d'une autre manière.

Saint Jean écrit son livre, plus de soixante ans après la Passion. Il y avait alors trente ans au moins, que saint Paul avait écrit aux Romains que leur foi était célèbre dans le monde entier.

Digitized by Google

Leur foi en Jésus-Christ Sauveur, Dieu et homme tout ensemble. Or, une foi enracinée dans toutes les âmes chrétiennes, dans celles qui étaient venues de la gentilité, comme dans celles, moins nombreuses, données à l'Église par la race d'Abraham, une telle foi pouvait être proclamée sans préparation, de la part de l'Évangéliste. Elle le devait même, puisqu'il s'agissait de repousser par la vérité révélée et par l'autorité apostolique, l'hérésie ébionite, précisément dirigée contre la divinité de Jésus-Christ. Est-il étonnant dès lors que l'Évangile du disciple bien-aimé nous conduise au mystère du Verbe fait chair, en nous racontant d'abord son histoire éternelle et l'action continue dans laquelle il préparait harmonieusement l'Incarnation? Et cette divine splendeur qui commence l'Évangile, comment se pourrait-il qu'elle ne rayonnât sur tout le reste de l'écrit apostolique et ne l'illuminât. Il en est ainsi. Il ne pouvait en être autrement, et personne ne niera que l'Évangile selon saint Jean ne soit rempli de la divinité de Notre-Seigneur. Vous pensez bien que l'arsenal des critiques a dû et su trouver quelque chose pour essayer d'obscurcir et de détruire l'effet d'une si vive et si divine lumière sur les âmes. Par exemple, que l'écrit n'est pas de saint Jean, qu'il n'est pas historique, etc. Malgré tout, ils conviennent que cet Évangile a pour but principal, sinon unique, de proclamer et d'acclamer la divinité de Jésus-Christ.

Apôtre comme saint Jean, comme saint Jean témoin oculaire de la vie du Sauveur et de sa résurrection, dépositaire de sa doctrine, envoyé pour l'enseigner aux hommes, saint Matthieu ne pouvait pas avoir un autre dessein que saint Jean. Mais il écrivait à une autre époque et il avait à faire à des auditeurs différents. La foi universelle lorsque Jean écrivait est hors de tout doute; saint Matthieu devait s'appliquer à la faire naître et croître dans les âmes. Ce que les chrétiens de saint Jean savaient et croyaient fermement longtemps avant qu'il écrivit: *Verbum caro factum est*, saint Matthieu devait en convaincre ses auditeurs et ses lecteurs qui, non seulement, ne le croyaient pas, mais qui trouvaient dans leur foi monothéiste et dans leurs sens même, les plus fortes raisons apparentes de repousser la vérité qui leur était proposée. Quoi! je croirais que cet homme que j'ai vu est Dieu! Je le croirais quand je crois et je sens qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre! Je croirais qu'il est l'Éternel, cet homme que je sais né dans le temps!

Saint Matthieu donc, se trouvait en face des mêmes hommes,

Digitized by Google

des mêmes préjugés, des mêmes difficultés qui s'étaient soulevés contre la mission divine de Notre-Seigneur, et ces hommes avaient la tête dure.

Fallait-il les traiter sans ménagement, leur présenter la lumière d'une manière si crue et si intense qu'elle risquât de les aveugler au lieu de les éclairer! Mais si la charité apostolique imposait à saint Matthieu de procéder graduellement, la même charité, aussi bien que la fidélité à sa mission, l'obligeaient de dire la vérité tout entière. Il pouvait, il devait préparer les esprits et les cœurs à les recevoir. Mais une fois préparés il la leur devait tout entière et sans l'ombre même la plus lointaine de réticence. Et c'est justement ce qu'il fait d'un bout à l'autre de son Évangile.

Je l'ai déjà dit, je crois, mais je le répète volontiers tant j'en suis persuadé, je ne peux me tirer de l'esprit que le procédé de saint Matthieu est exactement celui que Notre-Seigneur lui-même avait employé au moins pendant la première période de sa mission en Galilée. Et je l'aime, le saint Évangéliste, et j'aime son livre un peu plus, à cause de cette même conviction que peut-être le lecteur partagera bientôt.

Fr. EXUPÈRE.
O. M. C.

Digitized by Google

L'ONTOLOGIE DE DUNS SCOT
& LE PRINCIPE DU PANTHÉISME

Les poètes n'ont pas le monopole des rapprochements ingénieux et inattendus. On en trouve, et souvent, dans les ouvrages des philosophes. Plus d'une fois, Duns Scot a été la victime de leur génie fécond en inventions. Non seulement on a fait du Docteur subtil le précurseur de Kant, mais on le présente encore comme l'ancêtre de Spinoza.

Cette accusation remonte assez haut dans l'histoire de la philosophie. Elle a été explicitement formulée par Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique* (1). Rousselot l'a reprise dans ses *Études sur la Philosophie du Moyen-Age* (2), et Hauréau dans son *Histoire de la Philosophie scolastique* (3).

Moins affirmatifs, mais non moins dangereux par leurs insinuations discrètes, certains manuels de philosophie scolastique, destinés à la formation des jeunes clercs, ne craignent pas de rapprocher sous une même étiquette le nom de Duns Scot et celui des Panthéistes. Ils le font à propos de la doctrine du Docteur subtil sur l'*univocité de l'être.*

Entre tous, MM. Farges et Barbedette méritent une mention particulière, car l'inexactitude s'ajoute, chez eux, à l'injure du rapprochement. « Scot et ceux qui font de l'être le genre suprême sont dans l'erreur. Et c'est à tort qu'ils le représentent comme embrassant à la fois l'infini et le fini, assimilables, d'après eux, à deux espèces du même genre.... Il est aisé de conclure que Scot et les Panthéistes se sont gravement abusés, en affirmant

(1) Tome I. Art. Abailard, p. 56.
(2) Tome II. Partie III, p. 18.
(3) Tome III. pag. 224 et suivantes.

Digitized by Google

que le mot être devrait toujours se prendre dans une seule et même acception (1).

Lorsque j'ai lu cette phrase, pour la première fois, il y a plusieurs années déjà, je n'ai voulu y voir que les derniers sursauts d'une certaine phobie que l'influence de Sansévérino avait communiquée à ses familiers. Chacun sait que le vénérable chanoine voyait le Panthéisme partout. C'était, de ma part, une illusion. Dans la traduction française (2) et les éditions plus récentes du texte latin, MM. Farges et Barbedette n'ont point modifié leur sentiment. Ils sont un exemple bien frappant de ces excellents esprits qui condamnent Duns Scot, sans avoir pris le soin d'étudier ses doctrines et qui l'interprètent avec des idées préconçues.

Et ceux-là sont légion. Les plus timides se contentent d'absoudre Duns Scot de l'erreur panthéistique, en l'accusant d'inconséquence. Ainsi pense-t-on, à la *Revue Augustinienne* : « Scot s'est ménagé une issue du Panthéisme en protestant que, de ce que l'être est univoque , il n'est pas nécessairement genre (3). Si modéré qu'il soit, ce jugement manque encore d'exactitude.

Aussi, pour servir les intérêts de la vérité, — et par là contenter les vrais amis de saint Thomas non moins que ceux de Duns Scot, — nous voudrions donner, dans les pages qui vont suivre, une idée précise de la pensée du Docteur subtil sur l'*univocation de l'être*. Il a fait lui-même les distinctions nécessaires pour écarter, à tout jamais, de sa mémoire, le moindre soupçon d'alliance avec les panthéistes. Avant d'aborder directement ce problème, il ne sera peut-être pas inopportun de montrer, par les textes les plus formels, que la doctrine de Duns Scot sur Dieu est la négation la plus absolue du Panthéisme. Rappelons donc tout d'abord l'une des théories les plus caractéristiques de sa Théodicée.

I

Il n'est pas difficile de ramener à une pensée unique, fondamentale, les nombreuses théories panthéistes. Toutes brodent sur ce thème inépuisable : l'*identification de Dieu et de la nature*.

(1) *Philosophia scholastica*, T. I. p. 235.
(2) *Philosophie scolastique*, T. I. p. 247.
(3) *Revue Augustinienne, juillet 1909*. L'*Analogicité de l'Être*, par le R. P. Gentil.

Digitized by Google

Des émanatistes védiques aux immanentistes modernes, on redit la même formule ; seul le ton varie, seules les nuances se modifient. D'après les uns, l'absolu se développe pour donner naissance à des substances qui semblent se séparer numériquement de leur source commune. Pour les autres, le développement est interne. Les êtres de la nature et les phénomènes dont l'expérience nous offre le spectacle se produisent au sein même de l'absolu, par une réelle et nécessaire causalité physique. Ainsi pense Spinoza. Pour d'autres enfin, les phénomènes sont dus au déroulement subjectif d'un concept : concept du *moi* suivant Fichte, concept de l'*absolu*, selon Schelling, concept de l'idée d'*être indéterminé,* d'après Hégel.

Quelle que soit la loi de son développement, tout système panthéiste réduit à l'unité absolue le fini et l'infini. La nature et Dieu sont deux modes ou deux aspects différents de l'existence universelle et unique. De là, cette synthèse étrange où se réunissent les deux types si profondément opposés du réel que l'expérience nous révèle ou que notre raison conçoit. Sur l'infini, l'éternel, l'indépendant, l'absolu, l'immuable et le nécessaire, viennent se greffer, en nombre incalculable, des modes d'existence limités, temporels, dépendants, relatifs, mobiles et contingents. On ne saurait rien inventer de plus troublant pour la raison. Bon gré mal gré, il faut le reconnaître, les réalités passagères de ce monde ne sont que des moments fugitifs de la vie éternelle, des modes de l'absolu, sans individualité propre. De son côté, Dieu n'est plus l'être transcendant que les déistes adorent. Il est immanent à la nature ; il en est l'âme intime, la substance cachée, la réalité profonde. Les phénomènes actuels n'épuisent point sa fécondité. Sous leur flot, sans cesse mouvant, il demeure, toujours prêt à revêtir des formes nouvelles, objectives ou subjectives, réalistes ou idéales.

L'identification de la nature et de Dieu, tel est donc, à n'en pas douter, le principe fondamental du Panthéisme. A ce principe Duns Scot n'a jamais fait la moindre concession. Je ne m'arrêterais pas à le montrer, si la certitude de cette vérité ne devait fournir un terrain solide, d'où l'on pût, avec plus de tranquillité d'esprit, jeter un regard sur le problème de l'univocation de la notion d'être.

Dès le début de sa Théodicée, Duns Scot marque très nettement l'abîme qui sépare le monde et Dieu. Avant tout, à ses

Digitized by Google

yeux, le monde forme une collection finie d'êtres finis. L'expérience le dit et la raison le proclame avec évidence. En face de ces êtres limités, il pose brusquement la question de l'existence de l'infini (1). Et l'infini, c'est Dieu. Il lui donne ce nom, de préférence à tout autre. Nul autre concept que celui d'infini ne saurait mieux nous représenter le Premier Principe, la Cause Première, la Fin Suprême, l'Être par excellence. Mais nul concept aussi ne met davantage en opposition Dieu et la créature.

La causalité que nous saisissons dans le cadre limité de notre expérience personnelle est déjà une ombre de l'activité de la Cause Première. Il y a dans la libre détermination de nos actes volontaires une lumière capable de nous laisser entrevoir, malgré sa faiblesse, le jeu des vouloirs divins. On peut trouver, dans les humbles perfections relatives des créatures, une imitation lointaine de la perfection suprême. Mais rien dans le fini qui puisse, sinon par contraste et par opposition, nous donner une idée de l'infini. Et ce sont là les deux concepts que Duns Scot met en présence. Entre l'un et l'autre, entre le monde et Dieu, il n'y a point de commune mesure.

Aucun philosophe scolastique n'a souligné, comme le Docteur subtil, l'importance de cette notion de l'infini en Théodicée. Il a été le seul à lui donner la place d'honneur parmi les concepts que nous nous formons de la divinité. S'il l'a fait, c'était moins pour donner à ses preuves un supplément de vigueur dont elles n'avaient pas besoin, que pour marquer d'un trait plus indélébile la nature de l'Être qui est premier, dans les trois ordres de causalité, de finalité et de perfection, et le distinguer ainsi plus complètement du monde créé, dépendant, limité (2).

Cette opposition initiale entre le monde et Dieu, Duns Scot l'accentue encore en étudiant les attributs divins qu'il rattache presque toujours à la notion de l'infini.

De tous ces attributs, l'*immutabilité* paraît le plus en contradiction avec les données de notre expérience. Ici-bas, tout se

(1) Utrum in entibus sit aliquid actu existens infinitum ? *I Sent.*, dist. II, q, I.

(2) Aliquod ens tripliciter primum in entibus existit actu. Istud tripliciter primun in entibus est infinitum. Ergo aliquod infinitum ens actu existit. Et in hoc probatum est *esse* de Deo, quantum ad illud absolutum, quod est primum perfectione omnium a nobis conceptibilium de Deo, et per consequens probatum est esse Deum quantum ad conceptum perfectissimum conceptibilem, vel conceptibilem a nobis haberi de Deo. *I Sent.*, dist. II, q. II, n. 34.

Digitized by Google

meut dans le temps et dans l'espace. Au sein du monde physique, sur le fonds intime des substances, ce sont des modifications accidentelles sans cesse renouvelées. Les substances elles-mêmes se transforment ; elles disparaissent de la scène des réalités, en donnant naissance à des substances nouvelles, dont elles reviendront peut-être bientôt reprendre la place. Dans le monde psychique se déroule le flot intarissable des phénomènes de conscience, emportant pêle-mêle les perceptions sensibles, les émotions, les idées, les vouloirs. Tout se meut, tout passe de la puissance à l'acte, parce que tout est limité. Supprimez la limite. A la place du fini supposez l'infini, le mouvement cesse ; il devient impossible.

Aussi Dieu est-il immuable. Son essence infinie tout en acte n'est pas susceptible d'être augmentée. On n'en peut rien retrancher, car l'infini ne se diminue point ; on ne peut concevoir qu'il se transforme en un autre infini et on imaginerait en vain son anéantissement. Dès lors, aucune mutation intrinsèque ne peut l'atteindre (1).

Il est de même à l'abri de tout changement extrinsèque. Parce que infini, le Premier Principe est sans mélange de potentialité. Infini, il est partout dans *l'espace* ; occupant tous les lieux à la fois, comment pourrait-il en quitter un pour se rendre dans un autre ? Pour son éternité, il domine *le temps :* ses conseils sont immuables, ses volontés sans retour. Sa science ne connaît pas de lacunes ; il ne passe point d'une pensée à une autre. Tout est présent simultanément à son regard infini. Dans un présent sans commencement, sans mouvement et sans fin, il veut ce qu'il veut. Ses pensées et ses vouloirs s'identifient avec sa nature (2).

(1) Impossibile est ut quidpiam ab aliquo genere mutationis, sive sumatur proprie sive metaphysice, moveatur, vel possibile sit moveri, nisi aut *aliquid* acquirat, vel intelligatur posse amittere, vel *totaliter* novum esse acquirat, vel totale sui amittat. Sed Primum omnino simpliciter et actualissimum Principium neutrum istorum, nec actu nec potentia, admittit. Ergo nullum genus mutationis in illud cadit, nec potest intelligi ut cadat. — *Probatio.* — Ens quod est infinitae actualitatis, re vel intellectu non potest ad aliquam ulteriorem perfectionem moveri vel intelligi moveri, quia tunc non esset re et intellectu in fine actualitatis. Nihil enim movetur ad id quod est, vel quod habet. Nec etiam potest moveri ut novum *esse acquirat totaliter,* quia a tunc esset ab alio nec esset primum. — Nec ut *totum amittat,* quia tunc actualissimum non esset. *De rerum Principio.* q. III. n. 3.

(2) Cum Primum Principium sit ab omni materia et potentialitate separatum, cum sit actus purus, nec re nec intellectu potest subesse alicui mutationi. Omne quod mutatur aut *loco,* aut *forma,* aut *tempore* mutatur. Deus autem loco mutari non potest, quia ubique est. — Nec secundum augmentum, quia est perfectus in

Digitized by Google

Rien de semblable dans l'univers matériel, rien de semblable dans le monde des esprits. Les intelligences créées les plus parfaites ne peuvent posséder une science exhaustive du réel et du possible. Leur puissance limitée ne saurait embrasser, dans un seul acte de vision, le monde entier des intelligibles. C'est le privilège de l'infini, de Dieu (1). Et ce Dieu, cette pensée unique, toujours en acte, sans changement, étreignant le réel et le possible, tout ce qui a été, qui est et qui sera, s'identifie avec la nature divine. Il en est de même des volitions ou plutôt de la volonté. On ne peut se figurer l'activité de Dieu comme un accident, ou un mode nouveau qui vient accroître sa réalité première. Les Panthéistes le prétendent : toute la doctrine de Duns Scot sur l'infini de l'Être divin les condamne (2). Mais nous touchons ici au problème de *la simplicité*, que le Docteur subtil rattache encore au concept de l'infini.

Aucun être créé n'est parfaitement simple. Personne ne met en doute la composition des choses matérielles qui tombent sous nos sens et dont les *parties intégrantes* sont divisibles. Mais l'esprit pénètre plus avant que les sens dans le mystère de la composition. Sous les portions les plus minimes de la matière, fussent-elles physiquement insécables, et dans tous les corps en général, il découvre la composition essentielle de *matière première et de forme substantielle*. Sous le flot mobile des phénomènes transitoires, il rencontre la substance permanente, et, dans le monde des esprits comme dans le monde des corps, la composition de *substance et d'accident*. La limitation de l'essence attache encore aux flancs de toute réalité créée une compo-

semetipso non potest aliquid recipere, dividi autem non potest quia unus et indivisibilis est... Nec moveri potest secundum alterationen (volitionis) quoniam nec consilium mutat de praeterito, nec proponit de futuro, — nec secundum cognitionem, quia augeri non potest ejus sapientia quia plena est, — nec minui, quia sibi ipsi sapientia est, — nec vicissitudinem habet, quia omnia simul et semel et semper sub uno visionis radio comprehendit. *De rerum Principio*, q. III, n. 6.

(1) Nihil aliud a Deo, propter perfectionem sui, est immutabile ; quia si esset aliquid tale, hoc maxime esset prima intelligentia. Sed illa est mutabilis ab intellectione ad intellictionem. — *Probatio*. — Potest enim habere intellectionem cujuscumque intelligibilis, non autem unicam omnium, quia tunc illa esset infinita ; nec infinitas simul omnium intelligibilium quia tunc intellectus habens eas in actu simul distincte videtur esse infinitus. Ergo potest intellectionem unius intelligibilis habere post alterius intelligibilis intellectionem. Ergo est mutabilis. *I Sent.*, dist. VIII, q. V, n. 22.

(2) Ejus intellectio et volitio non est aliquid ab essentia ejus. *I Sent.*, dist. II, q. II. n. 22 et 23.

Digitized by Google

sition de *puissance et d'acte*. Enfin la dépendance à l'égard d'une causalité efficiente, de qui la créature tient nécessairement son origine, entraîne une certaine composition métaphysique *d'essence et d'existence*.

Dans la création, la simplicité absolue n'est donc qu'un rêve irréalisable. Pourquoi cela ? Duns Scot l'indique d'un mot. Parce qu'aucune créature n'est infinie, parce que toute créature, étant limitée, ne réalise pas tout le réel possible. Il ne faut pas regarder cette limitation, ce défaut de perfection ultérieure, cette négation de *plus être* comme un élément de la composition essentielle, mais elle la conditionne (1). Elle conditionne la composition d'*essence et d'existence* : le fini n'a pas en lui-même la raison de son existence ; il est simplement possible et nullement nécessaire ; elle conditionne la composition d'*acte et de puissance* : le fini réalisé est apte à recevoir des perfections nouvelles ; elle conditionne la composition de *substance et d'accident* : la substance finie ne peut contenir, dans un seul acte identifié à sa nature, l'exercice de son activité ; elle conditionne la composition de *matière et de forme* : seul le fini peut avoir dans son essence un élément physique réel, partiellement indéterminé, qui reçoive d'un autre élément le complément indispensable de sa détermination spécifique ; elle conditionne enfin la composition en *parties intégrantes* ou quantitatives : on ne pourrait concevoir que ces parties fussent capables, en se réunissant, de former un tout, si chacune d'elles était infinie.

Par contre, l'infinité du Premier Principe écarte toute idée de composition. En aucune manière, Dieu ne peut être élément partiel d'un tout, car le tout est plus grand que ses parties et à l'infini rien ne se peut ajouter (2). D'autre part l'infini épuisant

(1) Nulla creatura est perfecte simplex, quin aliquo modo sit composita vel compossibilis. — Et quomodo composita, declaro sic, quia habet entitatem cum privatione alicujus entitatis. Nulla enim creatura habet entitatem secundum totam perfectionem, quae nata est esse entitatis in se, et, ideo, caret aliqua perfectione, quae nata est esse entitatis in se et ideo privatur. Componitur igitur non ex re et re positivis, sed ex re positiva et privatione, id est ex entitate aliqua quam habet et ex carentia alicujus gradus perfectionis entitatis. — Nec tamen ista compositio ex positivo et privativo est essentia rei, quia privatio non est de essentia alicujus positivi. Ad istam sequitur compositio actus et potentiae objectivae *etc... I Sent.*, dist. VIII. q. II, n. 2.

(2) Per rationen infinitatis ostendo quod Deus non sit componibilis, per hoc quod omne componibile potest esse pars alicujus totius compositi, quod est ex ipso et alio componibili. Omnis autem pars potest excedi. Contra rationem autem infiniti est posse excedi. Sed Deus est infinitus. Ergo non est componibilis. *I Sent.*, dist. VIII. q. I. n. 5.

Digitized by Google

tout le réel possible, il ne se trouve aucune perfection entitative dont il soit privé, qu'il puisse recevoir et avec laquelle il puisse entrer en composition (1). Dieu n'est donc pas constitué de matière et de forme ; il n'a point de parties intégrantes. On ne peut se l'imaginer ni comme un substrat de changements accidentels, ni comme une puissance perfectible (2). L'existence même appartient à son essence : il existe par lui-même et nécessairement à l'état singulier (3).

Que nous sommes donc loin de cet être indéterminé placé par les Panthéistes au principe de toutes choses ! Que nous sommes loin encore de cette composition qui ose voir en Dieu le substrat de tous les phénomènes ! Dieu est esprit et ne peut être le sujet des phénomènes matériels. Il est esprit, mais son intelligence et sa volonté s'identifient avec son essence, ses pensées sont immuables comme son être ; il épuise en un seul acte toujours permanent son intelligence infinie (4). Ne cherchons pas à morceler ce que l'infini identifie. Laissons ce rêve aux Panthéistes.

Duns Scot au nom de la raison et par un argument très net, très simple et irréfutable, leur barre victorieusement le chemin. Entre le fini et l'infini, il n'y a point d'identification possible ; entre le fini et l'infini, donc entre le monde et Dieu, rien n'est objectivement commun : «*Deus et creatura sunt primo diversa in realitate, quia in nulla realitate conveniunt.*» (5)

(1) Omne componibile caret perfectione illius cum quo componitur ita quod illud aliud componibile non habet in se omnem perfectionem et omnimodam identitatem cum illo, quia tunc non posset cum illo componi. Nullum autem infinitum caret eo cum quo potest aliquo modo esse idem. *I Sent.*, dist. VIII. q. I. n. 5.

(2) Ostendo primo simplicitatem oppositam compositioni ex partibus essentialibus, — secundo oppositam compositioni ex partibus quantitativis, — tertio oppositam compositioni ex subjecto et accidente. *I Sent.*, dist. VIII, q. I. n. 2 ad 4.

(3) Quando aliquid est de se esse et non tantum capax illius esse, tunc etiam est de se habens quamlibet conditionem necessario requisitam ad esse. Ens autem ut convenit Deo, scilicet ens per essentiam, est ipsum esse infinitum et non aliquid cui tantum convenit ipsum esse. Ideo ex se est *hoc* et ex se *infinitum*, ut quasi per prius intelligatur aliquo modo infinitas esse modus entitatis per essentiam quam ipsum intelligatur esse hoc. *I Sent.*, dist. VIII, q. III, n. 29.

(4) Quia enim Deus non est materialis nec quantus, ideo non est capax accidentis alicujus materialis convenientis rei materiali, sicut est qualitas rei materialis. Ergo tantum est capax illorum quae conveniunt spiritualibus, puta intellectionis et volitionis et habituum illis correspondentium. Sed talia non possunt esse accidentia illius naturae, sicut probatum est quod intelligere ejus et velle sunt substantia ejus, et habitus et potentia. *I Sent.*, dist. VIII, q. I. n. 4.

5) *I Sent*, dist. VIII, q. III. n. 11. M. Rousselot a vraiment joué de malheur quand il a pris, pour base de rapprochement entre Duns Scot et Spinoza, l'emploi particulier que fait le Docteur subtil de la notion d'infini. On est vraiment stupéfait

Digitized by Google

Le texte que je viens de citer, pour terminer cet exposé doctrinal de la pensée de Duns Scot sur la nature divine, n'est pas complet. J'en ai volontairement négligé une partie, celle qui a trait à l'univocation de la notion d'être. Avant d'opposer sur le terrain ontologique Dieu et la créature, le Docteur subtil avait écrit : *Deus et creatura non sunt primo diversa in conceptibus. (Ibid.)* De là lui est venue cette accusation plus ou moins discrète de parenté avec le Panthéisme, que l'on trouve encore sous quelques plumes et dont nous voudrions montrer l'inanité. Précisons le problème.

II

Avec l'identification réelle de Dieu et de la créature, le Panthéisme introduit l'unité la plus absolue dans l'ordre des réalités. Les individus s'effacent et le multiple disparaît. Substance objective ou concept subjectif, la réalité est une sous des formes différentes et transitoires. Aucun Panthéiste n'a encore expliqué le mystère de la coexistence des modes finis dans l'être infini, mais tous l'acceptent et l'affirment. Ainsi de quelque côté que l'esprit se tourne, il rencontre toujours le même être aux aspects variés car un seul être existe réellement.

A l'unité ontologique correspond l'unité logique. L'être est un ; la notion d'être est une, et dans tous les jugements où elle prend place, elle garde identiquement le même contenu ; on l'emploie toujours avec la même signification ; elle est univoque.

Que pourrait-elle signifier, en effet, cette idée, sinon l'unique réalité qui existe ? Si elle n'était univoque, elle serait analogue ou équivoque. *Analogue,* cela ne se peut, car une idée de ce

de lire des lignes comme celles-ci : « *Les quodlibeta* et les *commentaires* sur le Maître des Sentences révèlent d'une manière évidente la parenté de Duns Scot et Spinoza. La notion de Dieu et celle de substance sont les deux notions principales sur lesquelles ils se rencontrent. Tous deux fondent l'idée de Dieu sur celle de nécessité et d'infini. Spinoza s'exprime ainsi : j'entends par Dieu un être absolument infini, c'est-à-dire une substance avec des attributs infinis dont chacun exprime une essence éternelle et infinie. La définition de Dieu par Spinoza se retrouve dans D. Scot, avec la seule différence qu'il précise les attributs, en laissant à chacun son caractère d'infinité.» *Études sur la Philo. du M. A.* IIIe partie, p. 18. *Avec cette seule différence !!!* Et cette autre que l'infinité de Dieu, pour Spinoza, englobe toute créature dans son sein et pour Duns Scot, le rend transcendant à tout être fini. Pourquoi M. Rousselot n'en parle-t-il pas ? C'est le renversement de sa thèse, sans nul doute. Mais pourquoi maintenir une position qui est un démenti à la vérité ? Pour ne pas employer un terme plus sévère, appelons cela de l'inconscience.

Digitized by Google

genre suppose deux réalités, essentiellement distinctes, dont l'une est, relativement à l'autre, dans un rapport de participation, de dépendance, de relation, et le Panthéisme a tout ramené à l'unité absolue, quelque métaphore qu'il emploie pour s'exprimer. Pour une raison semblable, elle ne peut être *équivoque* : là encore, il faut deux sujets, non seulement distincts, mais de plus artificiellement rapprochés sous un même terme sans aucun rapport objectif qui autorise ce rapprochement. Bref, le concept analogue ou équivoque suppose le multiple et dans le Panthéisme, le multiple est confisqué au profit de l'unité.

Pour ne pas trop s'éloigner des formes convenues du langage philosophique, le Panthéiste, en organisant ses concepts, se servira des termes que proposent ordinairement les logiciens. Par un impardonnable abus des mots, dont l'usage a consacré le sens, il parlera donc de genres et d'espèces. De l'être unique caché sous les aspects indéfiniment variables de l'existence, il fera le genre suprême et de ses aspects, hiérarchisés dans un ordre de complexité croissante et d'universalité décroissante, il formera les genres inférieurs et les espèces. Le genre suprême n'a pas deux significations : partout et toujours, il indique la réalité unique, ontologiquement infinie et susceptible de recevoir une infinité de modes variés et transitoires. Aux yeux de tous les Panthéistes, la notion d'être est donc univoque et, au sentiment de plusieurs, elle doit être regardée comme le genre suprême de nos conceptions logiques.

Cette doctrine panthéiste, certains auteurs ont cru la trouver dans les œuvres de Duns Scot. Le Docteur subtil n'admet-il pas l'existence d'un concept d'être que nous attribuons univoquement à Dieu et aux créatures ? Sous peine de se transformer en un verbe creux, ce concept doit correspondre à une réalité. Chez les Panthéistes, l'unité de l'être entraîne l'univocité du concept. Chez Duns Scot, l'univocité du concept doit exiger l'unité d'une réalité commune sous les modes divers. Duns Scot doit donc logiquement — le principe de l'univocité du concept d'être admis — affirmer, avec les Panthéistes, l'identité d'un seul sujet existant, soit sous les modes nécessaires, que la raison nous découvre, soit sous les modes contingents, que l'expérience nous révèle. Avec les Panthéistes, il doit encore faire de l'être un genre suprême.

Tous ceux qui ont lu, avec attention, les ouvrages du Docteur subtil, savent fort bien que son esprit n'a pas manqué de

Digitized by Google

ressources pour démontrer que la notion d'être n'était pas un genre logique et que l'univocité de cette notion n'entraînait pas nécessairement l'existence d'une réalité ontologique, identique dans tous les individus. Ses démonstrations sont-elles des faux-fuyants, ses arguments des sophismes, ses conclusions des inconséquences ? Pouvait-il, en un mot, enseigner l'univocité de la notion d'être sans supposer une réalité commune à tous les êtres ? Devait-il enfermer logiquement Dieu et la créature dans le concept d'être, ainsi que deux espèces sous l'emprise d'un même genre logique ?

C'est à ces deux questions qu'il faudra répondre, après avoir rappelé, pour éviter toute confusion, quelques notions indispensables sur l'ordre logique.

III

Dans la connaissance humaine, les concepts abstraits tiennent, personne ne le conteste, la première place. L'esprit les forme par le jeu d'une activité mystérieuse qui se déploie à l'occasion des images sensibles. Si la fonction abstractive ne dévoile point complètement son secret au regard attentif de la conscience, il est facile cependant de comprendre, par les résultats, le caractère propre de l'opération accomplie. La notion abstraite ne contient aucune des notes individuantes, qui, dans la réalité, concrétisent le réel, lui assignent un lieu dans l'espace, lui fixent un moment dans le temps et l'opposent à tout autre individu numériquement distinct. Ainsi dégagée des éléments d'individualité, elle représente l'universel.

L'abstrait et l'universel ne sont pas donnés actuellement, hors de l'esprit; dans la nature, tout est concret et singulier. N'y cherchons donc point l'universel *a parte rei*, rêvé au moyen-âge par les réalistes exagérés. Quoi qu'on en ait dit, Duns Scot n'appartient pas à leur école. (1) La nature commune qu'il admet, avec une unité formelle, ne ressemble en rien à l'universel actuellement réalisé de Guillaume de Champeaux. La connaissance en est cependant objective, car l'universel a son fondement dans le réel, et l'abstraction, pour former le concept, le dégage de la représentation singulière où il était virtuellement contenu.

On rencontre, dans le monde des concepts abstraits, les

(1) Cfr. *Études Franciscaines*, Mai 1909 .— *La question des universaux*, par le P. Symphorien.

Digitized by Google

nuances les plus diverses. De la notion de l'espèce la plus complexe à la notion la plus commune d'être la variété est grande. Souvent une réalité unique donne naissance à plusieurs concepts. Chacun d'eux, en ce cas, ne représente qu'une partie du tout, qu'un aspect restreint de la totalité. Tandis que la notion spécifique ultime enserre dans sa représentation, avec la note différencielle de l'essence, toutes les déterminations des notions génériques et spécifiques supérieures, la notion commune d'être n'en contient que l'aspect le plus simple. Aussi l'appelle-t-on transcendantale.

Ce terme, dans sa signification ordinaire, indique un concept qui déborde la hiérarchie des genres et des espèces. Faut-il redire que les logiciens ont ramené, après Aristote, à dix genres suprêmes, les notions universelles dont notre intelligence fait la cueillette, au cours de ses abstractions ? Ces genres suprêmes ne contiennent qu'une réalité sans composition réelle. L'esprit le plus subtil y chercherait en vain des éléments constitutifs, dont l'un serait la détermination objective de l'autre et son complément extrinsèque. Cette première organisation de nos concepts en genres suprêmes n'épuise pas cependant la richesse de nos représentations abstraites. Au dessus du domaine *prédicamental*, il y a le monde *transcendantal*.

Les logiciens s'en préoccupent assez peu. Au moyen-âge, leur attention se portait de préférence sur les Universaux de Porphyre et les Prédicaments d'Aristote. Aux métaphysiciens on laissait le soin de discuter sur l'être en général. Mais, de même que les logiciens se permettaient de fréquentes incursions dans les terres de la métaphysique, les métaphysiciens savaient, à l'occasion, devenir logiciens. L'étude de la notion d'être les y obligeait. L'universalité de ce concept faisait surgir des questions logiques épineuses, et en particulier celle de son attribution aux réalités dont il était le substitut mental.

D'après le sentiment commun des scolastiques, les espèces et les genres sont des notions univoques. Le mot qui les exprime s'emploie avec une signification invariable. Ainsi le mot « homme », qu'on l'applique à un blanc ou à un nègre, à Pierre ou à Paul, représente toujours la même notion spécifique, qui ne comporte en soi aucune variabilité. Il en est de même du terme générique « animal » applicable, avec la même signification objective, à tous les êtres doués de sensation. C'est encore de cette manière qu'on attribue les dix notions prédicamentales

Digitized by Google

suprêmes aux espèces multiples, dont l'expérience nous montre les types individuellement réalisés.

S'agit-il au contraire du concept transcendantal d'être, les avis se partagent. Saint Thomas et ceux qui le suivent enseignent que la notion d'être est analogue, que le mot « *être* » n'a pas toujours la même signification, que « *l'être* » se dit, dans un sens absolu, de Dieu, en qui l'essence et l'existence s'identifient, et dans un sens relatif de tout être créé; dans un sens plus plénier de la substance, et dans un sens bien amoindri des accidents naturellement incapables d'exister sans substance.

L'universalité de la notion d'être est la source de cette analogicité. Ne faut-il pas en effet donner ce nom d'être, appliquer cette notion d'être, à tout ce qui existe ou peut exister ? Or les réalités actuelles et les essences possibles diffèrent tellement que la signification objective du mot doit nécessairement varier. Cette variabilité ne s'attache point aux concepts univoques. Le concept d'être est donc analogue. Qui voudrait d'ailleurs le regarder comme univoque devrait en faire un genre. Mais où prendre les différences spécifiques ? En dehors de l'être ? Alors le non-être spécifierait le réel. N'est-ce pas irrationnel au premier chef ? Il faut donc s'y résoudre : le concept d'être n'est pas univoque.

Duns Scot a connu ces raisonnements. Sans s'émouvoir de la valeur intrinsèque, au moins apparente, qu'ils pouvaient avoir, sans s'incliner sous l'autorité des Docteurs qui les ont établis, il admet un concept d'être *univoque à Dieu et à la créature*, à la substance et à l'accident. Pour interpréter légitimement sa pensée, il faut suivre d'assez près les textes où il nous l'a conservée.

IV

C'est à la distinction VIII de ses *Commentaires sur le premier livre des Sentences,* que Duns Scot expose le problème de l'univocité du concept transcendantal d'être. Il le fait en résolvant cette question : *Utrum Deus sit in genere ?* Suivant une méthode qui lui est chère, il interroge l'histoire des doctrines. Deux voix opposées lui répondent. L'une rejette tout concept commun applicable d'une manière univoque à Dieu et à la créature ; l'autre en affirme l'existence et prétend même que, de ce fait, Dieu appartient à un genre. Entre ces deux excès, le

Digitized by Google

Docteur subtil propose une théorie moyenne. « Il existe un concept commun et univoque à Dieu et à la créature, mais la simplicité de Dieu n'en reçoit aucune atteinte, car ce concept n'est pas un genre, au sens que les logiciens donnent à ce mot. » (1) Ce concept, faut-il le dire, c'est le concept d'être.

La pensée de Duns Scot sur le problème de l'univocité de la notion d'être s'éclaire assez facilement quand on se rappelle que les mêmes notions abstraites, susceptibles d'intéresser le logicien et le métaphysicien, ne sont pas toujours considérées au même point de vue.

Le Métaphysicien s'occupe avant tout des réalités représentées par les concepts abstraits et universels. Ce sont ces réalités, ordinairement complexes, qui l'intéressent. Il prend toujours les notions au point de vue objectif; s'il établit entre elles quelque relation, le réel en fournit le fondement immédiat. Bref le métaphysicien ne perd jamais de vue le réel et la manière dont nos concepts sont réalisés dans les *choses de première intention*. (2)

Le logicien ne poursuit pas le même but. A ses yeux, le concept est avant tout une forme mentale représentative, et le concept abstrait et universel, une forme représentative applicable à un nombre indéfini de sujets réels ou possibles. Cette forme représentative peut être dans l'esprit le substitut d'un aspect réellement indistinct, soit de la réalité représentée, soit du concept adéquat ou d'un concept plus compréhensif de cette réalité. La pensée du logicien peut s'arrêter à cette forme

(1) Hic sunt duae opiniones extremae : una negativa quae dicit quod cum simplicitate divina non stat quod aliquis sit conceptus communis univocus Deo et creaturae — Alia est opinio affirmativa quæ ponit Deum in genere — Teneo opinionem meam mediam, quod cum simplicitate Dei stat quod aliquis sit conceptus communis sibi et creaturæ, non tamen communis ut generis. *I Sent.* dist. *VIII*, q. III, n. 2, 15, 16. Dans ses premiers ouvrages, Duns Scot s'est montré moins affirmatif. A la *qu. IV*, super *Praedicamenta,* il combat plutôt l'univocité ; à la *qu. I*, super *lib. IV Metaphys.*, il penche vers l'univocité sans se prononcer encore ouvertement. Les hésitations sont finies, lorsqu'il commente les Sentences de P. le Lombard.

(2) Logica est de communibus et Philosophia prima, sed diversimode. Nam Philosophia prima considerat ens, in quantum ens est, unde considerat *rem* secundum suam quidditaten. Et quia quidditas rei est entitas per se rei, ideo Philosophia prima considerat rem secundum suam entitatem... Licet sumendo ens prout intelligitur in communi et secundum quod comprehendit sub se esse cujuslibet rei, non possit de eo aliquid ostendi, tamen de ente secundum quidditatem, multa possunt ostendi, nam multa consequuntur ipsum secundum suam quidditatem ut esse perfectum et esse imperfectum et multa alia. Sup. *Lib. Elenchorum*, q. I. n. 2.

Digitized by Google

mentale inadéquate et la considérer — ce qui est d'ailleurs exclusivement de son domaine — comme applicable à un nombre *indéfini* de concepts et de réalités.

De là une divergence parfois assez profonde entre les jugements du logicien et ceux du métaphysicien. Certains concepts, analogues, au dire de celui-ci, pourront être univoques ou équivoques au sentiment de celui-là. (1)

On ne comprendrait rien au problème que nous débattons sans une conception très exacte de cette terminologie. Je vais donc essayer de la préciser avec quelques formules puisées dans les ouvrages de Duns Scot. (2)

C'est dans *les mots*, qui expriment nos pensées, que l'on rencontre avec le plus d'évidence le sens naturel de ces dénominations : univoque, équivoque, analogue. Les termes sont strictement *univoques*, lorsqu'ils signifient, dans toutes leurs acceptions, une réalité absolument identique ; ils sont *équivoques* lorsqu'on les emploie pour signifier deux notions absolument différentes ; ils sont analogues quand ils signifient deux concepts en partie identiques, en partie différents. (3)

Si l'on passe du domaine des termes à celui des *réalités*, on retrouvera les mêmes formules. Rien d'étonnant, car les mots, directement expressifs des notions, signifient indirectement les

(1) Naturalis et etiam Metaphysicus ipsas res considerant. Logicus autem considerat res rationis. Et ideo multa sunt univoca apud logicum quæ dicunt æquivoca apud naturalem... Unde a quibuscumque potest logicus abstrahere unam rationem communem, dicuntur illa in ratione communi uniri vel univocari... Unde logicus considerat res ipsas *ut sub ratione cadunt*. Et quia inter idem et diversum non cadit medium, ideo logicus medium non possit inter æquivocum et univocum. Sup. *Lib. Elenchorum*. q. XV, n. 7.

(2) La plupart des textes dont nous nous servirons, dans la suite de notre travail, ont été recueillis et mis en bon ordre par le R. P. Déodat Marie, dans ses *Capitalia opera* B. J. Duns Scoti, *Preparatio philosophica*, lib. VI, p. 151 à 185 — Ce recueil est un excellent instrument de travail et nous croyons devoir le recommander encore à tous ceux qui veulent sérieusement connaitre la pensée de Duns Scot sur les plus importantes questions de la philosophie. — En vente. Le Havre, Rue des Noyers, 3 ; prix fr. 7,50.

(3) Quædum sunt *nomina* penitus *univoca*, et illa sunt quorum ratio substantiæ eadem est et nomen idem — quædam sunt nomina quæ proprie dicuntur *aequivoca* ut illa quae *actu* plura significant sub propriis rationibus et illa sunt quorum nomen est idem et ratio substantiae est diversa — Et aliqua sunt nomina *analoga*, quae significant primo aliquod commune, sed tamen illud commune diversimode reperitur in diversis, sicut infinitum significat illud cujus non est terminus, sed hoc diversimode reperitur in magnitudine et numero. Quia ergo hujusmodi nomina significant aliquid commune, ideo non proprie dicuntur aequivoca et quia illud commmune diversimode reperitur in diversis, ideo talia nomine non dicuntur proprie univoca sed dicuntur proprie analoga. Sup. *Lib. Elenchorum* q. XIII, n. 15.

Digitized by Google

choses. Comparées entre elles, deux choses sont univoques, lorsque, exprimées par le même mot et représentées par la même notion, elles sont objectivement identiques, (1) équivoques si elles répondent à deux concepts différents. Mais il y a dans l'équivocité des degrés.

Les réalités que nous rapprochons sous un nom commun peuvent être complètement disparates ; le rapprochement est artificiel, les choses sont rigoureusement équivoques : c'est l'équivocité pure, *a casu*. Elles peuvent aussi avoir des caractères communs et l'équivocité diminue ; les caractères communs rapprochent objectivement ce que distinguent les caractères particuliers : c'est l'analogicité qui apparaît. On y trouve encore des nuances. Tantôt on attribue le même nom à des choses diverses parce qu'elles ont un rapport objectif avec une autre dont ce nom est l'expression propre. A l'organisme vivant appartient en propre la santé, mais par analogie on est en droit de donner le qualificatif « sain » à la nourriture, au climat, aux occupations qui en sont les causes ou les conditions ; c'est l'analogie *a consilio*. Tantôt l'une des réalités possède, par voie de dépendance, ou de proportion, ce qui appartient à l'autre d'une manière absolue, propre : c'est l'analogie de proportion ou de proportionnalité ; elle existe entre Dieu et la créature, entre la substance et l'accident. L'analogie est donc l'ordre essentiellement objectif. Les choses sont analogues indépendamment de l'esprit qui les connaît, et c'est en considérant ses concepts abstraits en relation directe avec l'être réel, avec l'ordre objectif que le métaphysicien pourra parler du concept analogue. (2)

Entre les termes et les choses se trouve le domaine des notions, et là, se rencontrent le Logicien et le Métaphysicien. Rien toutefois, *a priori*, ne les oblige à marcher toujours la main dans la main, à employer la même terminologie. Aussi, ce que l'un appelle concept analogue pourrait-il bien n'être, pour

(1) Cfr. Sup. *Praedicamenta* q. VI, n. 2.

(2) *Res* illae dicuntur aequivoce significari quarum est unum nomen et secundum illud nomen correspondent conceptus in mente diversi. Et tunc illi conceptus vel habent aliquem ordinem inter se vel non. Si non, tunc dicitur aequivocum a casu. Vel habent aliquem ordinem et hoc dupliciter : uno modo quod ordo ille provenit in media similitudine et tunc ordo ille conceptuum correspondet termino qui vocatur aequivocum a consilio. Et tertio conceptus isti possent habere dependentiam, attributionem et ordinem inter se, et tunc terminus dicitur analogus, cui correspondent isti conceptus. — Unde analogia est ordo conceptuum correspondentium uni termino habentium inter se dependentiam et attributionem, causata, non ex voluntaria impositione, sed ex natura rerum objectorum. *Phys.* lib. I, q. VII. n. 4.

Digitized by Google

l'autre, qu'un concept univoque. Telle est la solution, en partie double, que Duns Scot semble donner au problème de la prédication de la notion commune et universelle d'être.

En plusieurs de ses ouvrages, le Docteur Subtil admet une notion d'être analogue. Ces ouvrages se rapportent presque tous au début de son enseignement. Son langage est celui d'un métaphysicien.

Le métaphysicien, nous l'avons dit, ne s'occupe de la notion d'être que pour la rapporter aux réalités qu'elle représente, aux choses de première intention. Envisagée sous cet angle, la notion d'être représente non seulement l'existant, mais les natures, les essences qui existent. Or, dans l'ordre des réalités, les essences sont très différentes; l'être n'est pas ontologiquement un et le concept représentatif d'être, mis en relation avec ces essences, ne peut avoir absolument le même contenu : le concept est donc analogue.

Pour imprimer à sa pensée tout le relief désirable, Duns Scot n'a pas craint de donner à la notion d'être, ainsi considérée, le nom de *Genre métaphysique*. Aucun doute que l'être n'est pas ontologiquement un. En Dieu, il trouve en effet son expression la plus élevée. Dieu est le premier dans l'ordre des réalités; il existe par Lui-même; il est indépendant et absolu. Rien n'existe sans lui;il est la cause première et la fin ultime de toutes choses; tous les êtres créés ne sont qu'une ombre et une participation de son être infini. Dieu et la créature sont des êtres; nous pouvons les grouper sous une même formule; la formule n'est pas mensongère. Que de différences pourtant entre Dieu, l'être par excellence, et la créature, participée et dépendante. L'être est analogue. (1)

Il l'est, à quelque échelon qu'on le considère dans la hiérarchie des créatures. Dieu seul, parce qu'il est simplement l'être, et par là, infini, simple, indivisible, ne comporte pas de multiplication possible. Il n'en est pas de même de la nature créée, finie, composée, divisible. Elle se réalise sous des formes

(1) Ratio *generis metaphysici* consistit in communitate non univoca, sed pure analoga. Continet enim aliquid cui principaliter nomen convenit et est omnium quae sunt in toto illo genere mensura. Et aliis convenit id quod nomine generis significatur per quamdam attributionem et participationem illius cui principaliter convenit... Et sic accipiendo genus, ens communissime acceptum, ut continet *creatorem et creaturam* est genus, genus metaphysicum, quod non dicit rem aliquam communem, sed dicit aliquid per se et primo convenire alicui, aliis autem per quamdam participationem illius. *De rerum Principio*, q. XIX, n. 3.

Digitized by Google

diverses : toutes sont des êtres. Envisagées par les sommets, on les ramène à des types généraux qui sont les dix prédicaments. (1)

On y établit en général deux groupements distincts : d'un côté la substance, de l'autre l'accident. L'un et l'autre sont des êtres, mais des êtres analogues; la substance existant en elle-même ne mérite-t-elle pas mieux le nom d'être que l'accident dont l'infirmité native exige un soutien, un sujet? (2)

La série des accidents est elle-même variée et chaque variété forme un spécimen de l'être. On en compte neuf. De chacun d'eux on peut dire : voici un être. Cependant la notion qui représentera la raison commune à tous ne sera pas univoque mais analogue.

Qui voudrait poursuivre sa course à travers le réel et appliquer, à toute réalité étudiée, la notion commune d'être se verrait donc obligé d'en varier un peu à chaque fois la signification. Laissons ce travail; il serait inutile puisqu'il ne vise pas l'objet précis du problème que nous discutons.

Il nous est cependant impossible de passer outre, sans souligner, comme il convient, ce côté de la doctrine de Duns Scot. Le Docteur subtil enseigne, avec toute la clarté désirable, que la notion d'être, à un point de vue, qui est celui du métaphysicien, est réellement analogue. Elle est analogue parce que, en elle et par elle, le métaphysicien veut se représenter, *avec leur diversité confuse, toutes les essences et les choses de première intention* dont il s'est d'abord formé les concepts. La notion d'être, ainsi entendue, exprime moins le *fait d'être* que la *quiddité essentielle* existante ou capable d'exister, caractérisée d'ailleurs, si on la considère dans ses grandes divisions, Dieu, substance, accident, par des modes spéciaux d'existence. Les quiddités essentielles étant premièrement exprimées par le

(1) Secundum hoc, hoc nomen ens, communissime acceptum — quod dicitur ab actu essendi sive ab esse, — prima sui divisione, in ens quod *non est nisi esse purum* quia nihil dicit praeter esse et per hoc est primum et simplicissimun, cujusmodi est Deus, qui est extra omne genus Praedicamenti, quod est genus logicum — et in *ens cui convenit esse,* sive quod habet esse, quod in suo significato includit aliquid praeter esse... Et sicut ens communissimum dividitur in ens quod non est nisi esse purum et simplicissinum ac per hoc mensura, et in ens quod habet esse ac per hoc compositum et mensuratum — sic ens, (ut claudit creaturam et est quoddam commune ad decem praedicamenta) dicit communitatem analogiae respectu decem praedicamentorum. *De rerum Principio.* q. XIX, n. 4 et 5.

(2) Et dividitur in ens quod non est nisi ens habens esse et in ens quod est alicujus etc. Cfr. *De rerum Principio* q. XIX. n. 6.

Digitized by Google

concept être, il faut de toute nécessité que le concept être soit analogue. (1)

Par là Duns Scot se rapproche de saint Thomas et de son école; par là aussi, il se met en opposition absolue avec le Panthéisme puisqu'il nie explicitement l'identification de Dieu et de la nature.

Malgré ce caractère d'analogicité, clairement reconnu à la notion commune d'être, dans l'ordre des spéculations métaphysiques, le Docteur subtil ne croit pas se mettre en contradiction avec lui-même, en admettant que la même notion, à un autre point de vue — celui du logicien, — est encore rigoureusement univoque.

(A suivre.)

FR. RAYMOND.
O. M. C.

---

(1) Genus metaphysicum, continens Creatorem et creaturam, non dicit rem aliquam communem istis, nec aequivocam nec univocam, sed analogam. Cujus natura est quod natura rei significatae per nomen talis generis per se et primo dicatur de uno et per attributionem et participationem illius dicatur de aliis, ut patet in Deo et creaturis. *De Rerum Principio*, q. XIX, n. 4.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUX ÉTATS-UNIS

UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE & UNE UNIVERSITÉ NEUTRE

En Amérique, comme il a été dit plus haut (1), l'enseignement est généralement neutre, c'est à dire qu'il ne ressort d'aucune Église en particulier, mais se contente d'inculquer les bonnes mœurs et les sentiments religieux en général. Pour les catholiques, cette neutralité est regrettable sans doute, mais enfin, elle est parfois inévitable, à cause du mélange des races et des religions qui distingue les États-Unis; et là où les catholiques ont la minorité, incapable de pourvoir elle-même à l'entretien d'une école, cette neutralité si réellement elle mérite ce nom, est un bien relatif; pour s'en convaincre, il suffit de la comparer à l'enseignement nettement antireligieux qu'on donne parfois aux enfants de la vieille Europe.

Quoi qu'il en soit, cette neutralité existe de fait, tant dans l'enseignement primaire qu'au collège et à l'université. On peut dire qu'en Amérique aucune université confessionnelle, si l'on excepte l'Université catholique de Washington, n'a pu se mettre au niveau scientifique des grands centres de l'enseignement neutre, ce qui se conçoit aisément, si l'on songe à la situation particulière des États-Unis, au point de vue religieux. Tandis qu'une université neutre réunit des recrues de toutes les religions, l'université confessionnelle doit forcément se contenter d'un nombre d'étudiants beaucoup plus restreint.

Vu cette infériorité, nous pouvons passer sous silence toutes les universités protestantes, même les meilleures, telles que la *Boston University*, fondée par les Méthodistes Épiscopaliens, dans la ville dont elle porte le nom ; elle compte quelques professeurs de renom, tels que l'idéaliste Bordon Parker Bowne et d'autres ; en 1904-05, elle était fréquentée par 1450 étudiants environ (2); de même la *Northwes-*

(1) Voir *Études Franciscaines*, T. XXI (1909) pp. 665, ss.
(2) *Report* cité, p. 163.

Digitized by Google

tern University, fondée par les Évangéliques à Chicago (Illinois), nonobstant ses 3,662 étudiants, (1) ne se fait guère remarquer que par les études de philosophie, représentées surtout par le pragmatiste William Caldwell, ancien professeur de Chicago, maintenant au Mac Gill College de Montréal (Canada). Les noms de George A. Coe et de Bernard C. Ewer, qui continuent à la Northwestern University l'enseignement des sciences philosophiques, sont moins célèbres.

Plusieurs universités catholiques n'atteignent pas un niveau scientifique plus élevé, et on peut dire qu'au sens vrai du mot, il ne peut y avoir question que d'une seule université catholique : celle de Washington. Les autres institutions analogues ne méritent pas ce nom solennel, du moins si on l'entend au sens européen (2). Nous pouvons donc passer rapidement sur l'*Université de Notre-Dame* fondée en 1842 à Fort-Wayne (Indiana) par les Pères de la Ste Croix (3), et les établissements des Jésuites à Washington et même à Saint-Louis. Le premier, appelé la *Georgetown University* (4), est né du collège fondé à Washington en 1788 ; peu à peu on y ajouta de nouvelles facultés, et le pouvoir civil et ecclésiastique n'hésitèrent pas à lui conférer les prérogatives des universités. Mais on comprend que la fondation, dans la même ville, d'une seconde université catholique, celle des évêques, a éclipsé en grande partie la gloire de la fondation congréganiste.

L'université de Saint-Louis (5), fondée en 1829, dans la ville de ce nom, est le centre le plus important de la science catholique chez les Jésuites américains. En 1908, elle comptait 822 étudiants, dont 62 en philosophie et en sciences connexes et 94 en théologie; (6) ces deux facultés de philosophie et de théologie ont été érigées avant tout pour les étudiants de la province de Missouri de la Compagnie de Jésus. On peut dire que la chaire de philosophie, qui y a été occupée par les PP. Hill, Clark, Mings, etc., a été le premier centre de philosophie scolastique aux États-Unis (7). Tous les cours s'y donnent en anglais, alors que la faculté de théologie conserve toujours l'usage du

(1) Statistique de 1907, *ibid*, p. 282.

(2) Voir *Études Franciscaines*, T. XXI (1909), pp. 655, ss.

(3) Voir le *Bulletin of the University of Notre Dame* (publication trimestrielle).

(4) Voir *Georgetown University Publication*, recueil trimestriel ; le n° 3 de la 4me série, donne le *General Catalogue of the University*, 1907-08. Washington, D. C.

(5) Outre la *History of the St. Louis University*, par le P. Walter H. Hill, S. J., on peut consulter le *Catalogue* édité chaque année dans la publication bimensuelle appelée *Bulletin of St. Louis University*. On édite encore des *Prospectus of the St. Louis University*.

(6) *Bulletin of St. Louis University, Vol. III, n° 4, March, 1908 : Catalogue Number*, p. 231. — En outre l'Université compte six Collèges affiliés, par exemple le St. Ignatius College de Chicago (Illinois) et la Creighton University, fondée à Omaha (Nebraska) par Edward et Lucretia Creighton (1878), qui en firent don à la Compagnie de Jésus.

(7) Voir l'article déjà cité de F.-L. van Becelaere sur *La Philosophie Catholique en Amérique* dans la *Revue Thomiste* T. XII (1904) pp. 212-219.

Digitized by Google

latin dans ses quatre sections de dogmatique, de morale, d'Écriture Sainte et de sciences historiques (1).

Un des membres les plus célèbres du corps académique est certainement le P. Hughes, auteur de plusieurs travaux remarqués, dont *l'histoire des Jésuites aux États-Unis* (2), en cours de publication, restera sans doute le plus célèbre. L'ouvrage comprendra huit volumes.

L'université de Saint-Louis ne manque pas d'autres professeurs distingués et elle exerce une influence des plus heureuses sur l'Église d'Amérique. Le nombre de ses étudiants dépasse de loin celui de la jeune Université Catholique de Washington (3); par contre, celle-ci dépasse son aînée au point de vue purement scientifique. Mais exposons d'abord l'origine de cette institution modèle.

1. *L'Université Catholique de Washington.*

Ce fut en 1884, que le troisième Concile plénier de Baltimore exprima le désir de voir ériger une université catholique nationale. En même temps, l'orpheline miss Mary Gwendoline Caldwell fit un don de 300,000 dollars (un million et demi) destiné à seconder ce plan de la hiérarchie catholique. Une commission de dix membres, dont six évêques et archevêques, fut chargée d'étudier le projet. Le Rév. E. A. Pace, docteur en philosophie et en théologie, actuellement professeur à Washington, fut envoyé en Europe pour y étudier le fonctionnement des diverses universités ; il passa trois ans à Louvain, à Paris et à Leipzig.

Entretemps, on ne restait pas inactif en Amérique. Déjà en 1886 les évêques et archevêques informaient le Saint-Siége de leur espérance de pouvoir établir à bref délai un centre important du mouvement scientifique. En même temps, ils demandaient, que l'université soit placée pour toujours sous la direction immédiate des évêques, et jamais d'un ordre religieux, excepté pour la discipline interne du séminaire théologique, dont seraient chargés les prêtres de S. Sulpice. L'université aurait son siége dans la capitale, à Washington ; le premier recteur serait Mgr J.-J. Keane, qui consentait à abandonner son siège de Richmond, pour consacrer toutes ses énergies à la nouvelle

(1) *Bulletin of St. Louis University*, l. c., pp. 178 ss.

(2) *A Hestory of the Society of Jesus in North America, Colonial and Federal.* Londres, Longmans, Green et C°.

(3) Sur l'Université Catholique on peut consulter : *The Catholic University of America. Announcements* des diverses facultés ; puis le *Yearbook* et le *Catholic University Bulletin*, fondé en 1895 ; de cette revue on peut voir en particulier le Vol. I. (1895), pp. 8-24 : Thomas O'Gorman : *Leo XIII and the Catholic University*, cf. aussi *ibid.*, pp. 53 ss. Cette publication d'abord trimestrielle, parait maintenant tous les mois, d'octobre à juillet.

Digitized by Google

entreprise. Mgr Ireland et Mgr Keane lui-même, furent chargés de porter cette lettre au Vatican, qui leur accorda une approbation pleine et entière.

En 1888, fut bâti le séminaire des théologiens, et l'année suivante, le 13 novembre, l'université fut solennellement inaugurée, en présence d'un grand nombre d'évêques et d'archévêques des États-Unis, du Canada, du Mexique et de l'Angleterre. Le S. Père s'y était fait représenter par Mgr Satolli, archevêque de Lépante.

La nouvelle université comptait huit chaires, dotées d'un fonds de 50.000 dollars chacune. Voilà donc la faculté de théologie dûment organisée. Son programme comporte six sections différentes, dans lesquelles les étudiants peuvent se spécialiser ; ce sont les sciences bibliques, la dogmatique, la morale, l'histoire, l'apologétique et le droit canon. Outre les cours théoriques, il existe des séminaires pratiques (1) d'Écriture Sainte, de morale et d'histoire, fondés respectivement par les professeurs Grannan, Bouquillon et Shahan.

Les cours de théologie sont régulièrement suivis par les étudiants de plusieurs ordres religieux (Paulistes, Maristes, etc.), qui ont érigé à cette fin à Washington même des maisons d'étude. Actuellement le nombre de ces étudiants a diminué, par suite de la suppression du cours élémentaire de théologie. De nos jours l'université se contente de former une élite. Les autres prêtres sont éduqués dans les séminaires diocésains ou régionaux.

En 1889, on n'avait donc organisé que les seuls cours de théologie. Restait à ajouter les autres facultés. La générosité des américains est proverbiale, et pour attirer les dons sans trop les disperser, Léon XIII défendit expressément d'ouvrir d'autres universités catholiques aux États-Unis, sans une permission spéciale de sa part. Aussi dès 1895 on avait déjà recueilli les fonds nécessaires à l'érection des facultés de droit, de philosophie et de lettres.

Le programme de la faculté de philosophie comprend également des cours de pédagogie, de philosophie de la religion, etc. Les étudiants sont initiés à la méthode scientifique, grâce à la création d'un laboratoire pychologique.

La même préoccupation de promouvoir le travail personnel des étudiants a présidé à la création d'une société littéraire et d'une académie d'études grecques, dans la faculté des lettres. Les cours théoriques y embrassent la philologie comparée, le sanscrit, les langues sémitiques et égyptiennes, le grec, le latin, l'anglais, le gaélique, le français et l'allemand.

Il faut avouer que pendant longtemps l'histoire a été très mal partagée à cette faculté. Heureusement, en 1904, un don généreux de

(1) Un don de 10.000 dollars de M. Lee a permis en 1908 de fonder en outre des bourses pour les étudiants en théologie.

Digitized by Google

55,633 dollars, dû aux Knights of Columbus, a permis la fondation d'une chaire d'histoire américaine.

La faculté de droit se subdivise en quatre sections spéciales : le droit proprement dit, la sociologie, l'économie et les sciences politiques. Cette faculté a été érigée avant celle des sciences, à cause de la nécessité urgente d'étudier et d'approfondir les questions sociales. Cependant, dès l'année suivante (1896), on put ériger des chaires de mathématiques, de chimie, de physique, d'astronomie, de botanique, de biologie et de sciences techniques. Il ne manque donc plus que les cours de médecine, qui, sans doute, ne tarderont pas à leur tour d'entrer dans le programme.

A l'exception des cours de philosophie, qui sont obligatoires pour quiconque n'a pas étudié ailleurs ces matières, tous les cours cités sont facultatifs, en ce sens, que chaque étudiant peut suivre le nombre de cours qu'il préfère et les combiner à sa guise. Toutefois, si le doyen de la faculté trouve que le nombre des cours suivis est excessif ou que la combinaison est inopportune, l'étudiant doit se soumettre à ce jugement (1).

Outre les cours que nous venons d'indiquer, il faut encore mentionner l'extension universitaire *(Summer School* et *Winter School)*, qui est un puissant moyen de vulgariser la science et de faire sentir au loin l'influence salutaire de l'université catholique.

Les bâtiments universitaires sont situés un peu au Nord de la ville ; ils se groupent autour d'une cour centrale, présentant plus ou moins la figure d'un cœur ; l'entrée se trouve du côté de la pointe ; au côté supérieur se trouve la Mac Mahon Hall, destinés aux cours de philosophie. Ces bâtiments, ainsi appelés du nom de leur principal bienfaiteur, ont une longueur de plus de 75 mètres et une largeur variant entre 32 et 21 mètres.

Voilà donc l'université catholique, telle qu'elle a été organisée par son premier recteur Mgr Keane (1889-1896) et ses successeurs, Thomas J. Conaty, O'Connell et l'ancien professeur Thomas-Joseph Shahan. Après les difficultés du début, on peut espérer que l'université ne tardera pas à prendre définitivement son essor. Sans doute, le nombre des étudiants est encore relativement restreint, surtout si on le compare à celui des grandes universités américaines, fréquentées par des milliers d'étudiants ; mais il ne faut pas oublier que dans ces établissements la plus grande partie des étudiants ne fréquentent que les cours inférieurs et ne prennent pas de grades ; à l'Université catholique, au contraire, les 210 étudiants (1906-1907) suivaient tous des cours supérieurs ; la section préparatoire n'y a été ajoutée que récemment. (2)

De même, il faut noter que les femmes ne sont pas admises à

(1) *Catholic University Bulletin* I, T. I (1895), pp. 86 ss.
(2) *Catholic University Bulletin* I, T. XIV, (1908), pp. 14 ss.

Digitized by Google

Washington, ce qui diminue encore le nombre des étudiants. Puis, en 1900 il y avait 176 étudiants; mais de ce nombre il y avait 75 théologiens, alors qu'en 1906-07 ces derniers n'étaient plus que 44, à cause de la suppression du cours de théologie élémentaire. Le nombre des étudiants laïques s'est donc accru d'une manière assez sensible.

La même amélioration peut se constater sous le rapport financier. L'université a eu longtemps à souffrir du manque de ressources; mais depuis quelques années les dons généreux n'ont pas fait défaut (1), et en 1905-06 les catholiques pouvaient fièrement constater, qu'aux États-Unis il n'y avait en tout que huit institutions scientifiques recevant plus de secours financiers que l'université de Washington (2).

Le corps professoral se compose d'une trentaine de membres. On trouvera peut-être que ce nombre est petit, et de fait il l'est, quand on le compare à celui des grandes universités, comme Harvard et d'autres. Mais ce qu'on ne peut au moins pas contester, c'est le mérite scientifique de ce corps professoral. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter l'organe officiel de l'université, *The Catholic University Bulletin*, qui nous montre sous un jour très avantageux l'activité scientifique des catholiques américains.

Sans doute, la revue jouit de la collaboration de plusieurs savants étrangers, néanmoins les professeurs de Washington même, fournissent une partie importante des articles. C'est ainsi que le Rev. Edward Aloysius Pace, professeur de philosophie, a fourni des contributions importantes; depuis plusieurs années il s'occupe activement de la publication de l'Encyclopédie catholique (3), qui rendra de grands services aux catholiques américains.

Le Rev. William Turner S. T. D., ancien professeur au Séminaire de S. Paul (Minnesota), actuellement professeur à Washington, a écrit une excellente *History of Philosophy* (4), de près de 700 pages; il y procède d'une façon rigoureusement scientifique, en indiquant fidèlement ses sources et en faisant surtout à la philosophie chrétienne la part qui lui revient. La théologie n'a pas été moins bien représentée à la jeune université. Le Rev. Edmund Thomas Shana-

(1) C'est ainsi, par exemple qu'en 1897 le colonel O'Brien fit un don de 150.000 dollars et en 1900 M. Cudahy offrit à son tour la somme de 50.000 dollars. Les étudiants de toutes les facultés paient 100 dollars par an; les étudiants libres paient des sommes variables d'après le nombre des cours qu'ils fréquentent; enfin les pauvres peuvent être admis gratuitement, de même que les prêtres et les religieux

(2) *Catholic University Bulletin*, I, T. XIV, (1908), pp. 586.

(3) *The Catholic Encyclopedia. An internationol Work of reference on the doctrine, discipline and history of the Catholic church.* Edited bij Charles G. Herbermann Ph. D., L. L. D., Edward A. Pace, Ph. D., D. D., Conde B. Pallen, Ph. D., LL. D., Thomas J. Shahan, D. D., John J. Wynne, S. J., assisted by numerous collaborators. New-York, Robert Appleton Company.

(4) Boston et Londres, 1903.

Digitized by Google

han, professeur de dogmatique, et le regretté Thomas Bouquillon (1), professeur de morale, ont exercé une heureuse influence sur les études ecclésiastiques. Le second surtout, qui a professé la morale successivement à Bruges, à Lille et à Washington, a édité des ouvrages célèbres, considérés avec raison comme de toute première importance.

Le recteur actuel, Thomas G. Shahan, ancien professeur d'histoire ecclésiastique et de patrologie, ne collabore pas seulement à l'Encyclopédie catholique, à l'*American ecclesiastical Review*, à *l'American Catholic Quaterly Review*, etc., il est encore l'auteur d'une édition anglaise de la patrologie de Bardenhewer (2) et de plusieurs études historiques (3).

Les sciences bibliques sont dignement représentées par M. Grannan, professeur de l'introduction au Nouveau Testament, et par M. Henry Andrew Poels, élève de M. Van Hoonacker de Louvain, qui s'est spécialisé dans l'histoire des institutions juives. H. Henry Hyvernat, ancien professeur de Rome, s'est rendu célèbre par ses études sur les langues orientales. Pour promouvoir l'étude des langues sémitiques il a su acquérir les bibliothèques de Rubens Duval et du professeur B. Stade, se composant respectivement de 600 et de 2.600 volumes (4). De la sorte, l'université catholique s'efforce continuellement de rester à la hauteur du progrès et de la science nouvelle qui se forme sous nos yeux.

Il n'est pas étonnant que ces maîtres distingués forment de dignes disciples. De ce nombre sont le professeur Charles-Francis Aiken S.T.D., auteur d'un volume apprécié sur le Bouddhisme, et le Rév. William Joseph Kerby, professeur de sociologie ; A.-A. *Vaschalde*, de la Société des Prêtres de S. Basile, qui a redigé une thèse doctorale de première importance, intitulée : *Three Letters of Philoxenus, bishop of Mabbogh (485-519)* (5). C'est une contribution très sérieuse à l'étude de l'histoire syrienne. Il est à espérer que beaucoup d'études analogues viendront nous attester l'ardeur et la vitalité de la jeune université de Washington.

2. *Une Université Neutre.*

Pour connaître le mouvement scientifique aux États-Unis, il faut étudier les principaux centres, d'où rayonne la vie intellectuelle sur

(1) H, Romel : *Thomas Bouquillon*. Bruges, 1903.

(2) *The Lives and Works of the Fathers of the Church*, By Otto Bardenhewer, D.D., Ph. D,, Professor of Theology in the University of Munich. Translated from the second edition by Thomas J. Shahan, D. D. Fribourg. B. Herder, 1908.

(3) *The Blessed Virgen en the Catacombs* (1892), *Giovanni Battiste da Ross* (1900), *The Beginnings of Christianity* (1903), *The Middle Age* (1904), etc.

(4) Voir par exempte *Catholic University Bulletin*, I, T. XIV, (1908) pp. 766 ss.

5) Rome, 1902.

Digitized by Google

tout le continent. Commençons donc par dire un mot de Harvard (1), l'université la plus ancienne et en même temps la plus célèbre de tout le nouveau monde.

Cet établissement célèbre a été institué comme collège ordinaire en 1636. Le principal bienfaiteur fut John Harvard (1607-1638) ; pendant sa vie il avait déjà aidé ses concitoyens à bâtir un collège à New-Towne, appelé plus tard Cambridge en l'honneur de la ville anglaise où plusieurs des nouveaux habitants avaient été formés. Lors de sa mort, comme il n'avait pas d'enfants, il laissa une partie de sa fortune pour continuer l'œuvre du collège, auquel il légua en même temps sa bibliothèque de 330 volumes. L'œuvre a tellement prospéré qu'en 1780, elle obtint le titre d'université ; cependant le nom de Harvard *College* fut conservé jusqu'en 1783, date de l'érection des chaires de médecine. Actuellement Harvard est une des universités les plus brillantes du monde entier.

Longtemps influencé par l'Église et par l'État, l'établissement a enfin cru devoir se libérer de l'une et de l'autre. Sans doute, les unitariens y sont toujours en majorité, mais cela tient, soit à des circonstances fortuites, soit aux tendances libérales qui distinguent tant l'université que les unitariens confinant au rationalisme. En tout cas, Harvard ne fait attention aux convictions religieuses ni dans l'admission des étudiants, ni même dans les nominations au professorat.

Même la faculté de théologie s'est affranchie des tendences unitariennes qui longtemps s'y étaient maintenues exclusivement, bien qu'officiellement elle fût neutre. Actuellement elle prétend rechercher la vérité pour elle-même et n'exclut plus les trinitariens.

On comprend que dans ces circonstances Harvard s'est toujours montré ouvert aux doctrines les plus avancées. Déjà en 1805, on y confia une chaire de théologie à un libéral, le Dr Ware ; scandalisés, beaucoup d'étudiants se retirèrent à Andover, où ils fondèrent un

(1) Les principaux ouvrages qu'on a consultés sur la situation de l'Université de Harvard, sont les suivants : *Harvard University... Student's Expenses and College Aids*. Revised édition, Cambridge, Mass. Published by Harvard University, 1908 ; *The Harvard University Catalogue 1907-08*, Cambridge, published by the University, 1908 ; *Official Guide to Harvard University*, edited bij the Harvard Memorial Society, Cambridge. publisted by the University, 1907 ; *Official Register of Harvard University*, (publication périodique, donnant les rapports annuels, les communications des diverses facultés, etc.) ; *The Quinquennial Catalogue of Harvard University*, 1636-1905. (W. H. Tillinghdst). *First list of publications of Harvard University and its officiers (1870-1880)*, Cambridge, 1881, *(Bibliographical contributions, n° 12.)* (Cette liste se complète périodiquement dans le *Harvard University Bulletin.)* En outre, Harvard a été étudié par divers auteurs, surtout par J. Quincy : *History of Harvard University*, et par C.-E. Norton. A. T. Hadley, W.-M. Sloane et B. Matthews : *Four american Universities : Harvard, Yale, Princeton, Columbia*. New-York, 1895.

Digitized by Google

séminaire rival. Plus tard l'idéaliste Ralph Waldo Emerson, put librement enseigner à Harvard ses doctrines panthéistes (1).

Actuellement l'assistance aux services religieux est entièrement facultative. Tous les jours, à 8 3/4 h. pendant la semaine, ceux qui le désirent assistent aux prières du matin à l'Appleton Chapel ; le dimanche, à 7 1/2 heures, on fait le service du soir, et le jeudi, à 5 h. de l'après-midi, il y a vêpres et sermon.

Ces divers actes du culte se font à tour de rôle par les cinq prédicateurs, tous de confessions différentes, appointés par l'université (2).

Les étudiants de différentes confessions ont constitué des clubs religieux, dont le principal est la *Harvard University Christian Association,* fondée par les protestants en 1802 ; en outre, il y a deux cercles protestants épiscopaliens, notamment la *St. Paul's Society* et la *Harvard Mission;* ce dernier a été érigé en 1904; enfin, les catholiques se sont réunis à leur tour dans le *St. Paul's Catholic Club,* fondé en 1892 (3).

L'organisation de l'Université n'est pas moins curieuse. A sa tête se trouve le président qui dirige les deux conseils supérieurs d'administration, savoir :

1) La *corporation,* composée du trésorier et de cinq membres *(Iellows),* nommés par la *corporation* elle-même.

2) Le *board of overseers,* comprenant le trésorier et trente membres, élus pour six ans par les gradués de l'université; chaque année cinq de ces *overseers* doivent être réélus ou remplacés.

L'année académique court de la fin de septembre à la fin de juin , en outre il y a des *cours de vacances (Summer School)* du 5 juillet au 15 août, donnés par les facultés des arts et sciences, de théologie et de médecine ; en 1908 ces cours réunirent 1126 étudiants (4). On comprend que dans ces conditions l'influence de l'université doit être considérable sur toute les branches de l'enseignement.

Harvard comprend également un *collège* proprement dit, c'est-à-dire un établissement d'enseignement moyen, fréquenté en 1907-08 par 2,277 étudiants (5).

La *faculté des arts et des sciences* ne comprend pas moins de 17 subdivisions, ce qui cadre bien avec l'esprit de spécialisation qui distingue les américains (6).

(1) A la Chapelle des théologiens une inscription rappelle le souvenir du fameux discours, qu'il y prononça en 1838 *(Official Guide,* p. 120.)

(2) Voir *Études Franciscaines,* XXI (1909), p. 667.

(3) *Official Guide,* p. 156.

(4) Sept années auparavant, ces mêmes cours avaient été suivis par 1.208 instituteurs et institutrices de l'Ile de Cuba (*Minerva,* T. XII, (1962-1903, p. 209).

(5) *Catalogue,* p. 93.

(6) En voici la liste, d'après le *Catalogue officiel,* (p. 315) : 1) Langues et histoire sémitiques ; 2) Langues anciennes : a) langues indiennes ; b) Grec et Latin ; 3) Langues modernes : a) Anglais, b) Allemand, Néerlandais et langues scandinaves ;

Digitized by Google

En outre les cours pratiques sont nombreux; on peut citer, par exemple, la conférence sémitique, qui a lieu tous les quinze jours, dans les locaux du musée oriental; les séances sont consacrées à des discussions et des conférences sur les publications, voyages, explorations, etc., dans les pays sémitiques. En outre il existe des « Clubs » de théologie et de philosophie, des séminaires pour l'étude des institutions américaines, de l'éducation, des sciences économiques, etc.

La *faculté de droit* est une des plus célèbres du monde entier ; mais il ne nous appartient pas d'en parler ici. Nous dirons plutôt un mot des cours de la *faculté de théologie,* qui n'est pas moins célèbre ; elle réunit trente à quarante étudiants, aspirant au grade de bachelier le seul que l'université accorde (1); après la promotion ces gradués restent géneralement encore quelque temps à Harvard, pour y compléter leur formation.

A cette faculté se donnent environ 50 cours différents (2). Ainsi il y a chaque semaine pendant le premier semestre huit cours d'introduction générale aux études théologiques; puis, il y a des cours d'éthique, d'homélitique, d'éloquence et de théologie proprement dite, comprenant également la philosophie de la religion ; mais ce sont surtout les sciences historiques qui sont le mieux représentées. Ainsi en 1907-08, l'histoire des religions occupait trois heures par semaine pendant le premier semestre et six heures pendant l'autre ; l'histoire ecclésiastique était enseignée à raison de neuf heures par semaine pendant toute l'année; l'étude du Nouveau Testament comprenait des introductions, des commentaires, une vie de Jésus et une étude sur la méthode théologique de Jésus et de Paul, soit trois heures pendant le premier semestre, et dix pendant l'autre, de même les cours sur l'Ancien Testament comprenaient des introductions, des commentaires, des cours de philologie, d'histoire juive, d'histoire littéraire et d'histoire du judaïsme dans ses rapports avec les autres religions ; soit en tout, quatorze heures pendant une moitié de l'année et dix-huit pendant l'autre (3).

Les étudiants conservent la plus grande liberté dans le choix des branches à étudier; seulement s'ils désirent prendre les grades, ils ne peuvent négliger entièrement ni l'Ancien Testament, ni le Nouveau, ni l'histoire ecclésiastique, ni la théologie proprement dite, ni l'homélitique. Au commencement de l'année académique ils doivent faire

c) Français et langues romanes ; d) Philologie comparée ; 4) Histoire et sciences politiques, comprenant aussi l'histoire des religions ; 5) Philosophie ; 6) Éducation ; 7) Beaux-arts ; 8) Musique; 9) Mathématiques ; 10) Physique; 11) Chimie ; 12) Sciences de l'ingénieur ; 13) Sciences forestières ; 14) Biologie ; 15) Géologie ; 16) École des mines et de métallurgie ; 17) Anthropologie.

(1) Après trois ou quatre années d'études.

(2) *Official Guide,* p. 9.

(3) *Catalogue,* p. 628.

Digitized by Google

approuver la liste des différentes matières auxquelles ils désirent s'appliquer (1).

En outre, les théologiens peuvent fréquenter tous les cours des autres facultés, excepté les exercices pratiques aux laboratoires ; réciproquement, les autres étudiants peuvent suivre les classes de théologie ; c'est ainsi qu'en 1906-07, 170 étudiants de diverses autres facultés ont suivi la morale, 53 l'histoire des religions, 41 l'histoire ecclésiastique, etc. (2).

Aucune université américaine n'offre la même abondance de cours théoriques et pratiques. C'est que Harvard n'est pas seulement l'établissement le plus célèbre, mais encore le plus riche de toute l'Amérique. Les bâtiments et les 200 hectares de terre, sur lesquels ils sont dispersés, ont une valeur de plus de 60 millions (12 millions de dollars) (3) ; en outre en 1905-06, l'université recevait des dons et des legs d'une valeur de 2,218,118 dollars ; la même année les appareils scientifiques, les machines, etc., avaient une valeur de 1,500,000 dollars (4).

On comprend que des établissements aussi riches peuvent s'outiller selon toutes les exigences de la science moderne ; nous ne nous arrêterons pas ici au musée de zoologie créé par M. Agassiz, quelque remarquable qu'il soit ; nous dirons plutôt un mot de la bibliothèque, qui est une des plus belles du monde entier (5).

Fondée par M. Harvard lui-même, cette bibliothèque fut détruite par un incendie en 1764, alors qu'elle comptait déjà 5,000 volumes. La générosité du peuple américain eut vite fait de réparer ce malheur, et en 1790, il y avait déjà 12,000 volumes (6). Actuellement il y a, outre la bibliothèque centrale, dix bibliothèques spéciales et 28 bibliothèques de séminaires pratiques, dirigées par 22 bibliothécaires et bibliothécaires adjoints (7).

Il y avait en tout en 1907-08 (8), 768,800 volumes et plus de

(1) *Catalogue*, p. 627.

(2) *Official Register... Vol. V, April 15, 1908, number 8, Report of the President, 1906-07*, p. 147.

(3) *Official Guide*, p. 1.

(4) *Report*, p. 539.

(5) Outre les annuaires (depuis 1878), on peut voir surtout les numéros suivants des *Bibliographical Contributions* (de la bibliothèque), n° 27 : Andrew Mc. I Davis : *Few notes concerning the records of Harvard College* ; n° 52 : A. C. Potter et C. K. Bolton : *The librarians of Harvard College* ; n° 55 : A. C. Potter : *Descriptive and historical notes on the library of Harvard College*. — On trouve plusieurs reproductions de manuscrits dans le recueil du Dr James Sullivan intitulé : *Facsimiles of the Riant Manuscripts in the Harvard College library for the use of Students in Paleography*.

(6) *Official Guide*, p. 50 ss.

(7) *Catalogue*, p. 21.

(8) *Students' Expenses*, p. 14.

Digitized by Google

331,000 brochures, ajoutons que chaque année apporte de 24 à 37,000 nouvelles acquisitions (1).

Seuls les professeurs et les fonctionnaires de l'université ont directement accès à toutes les sections des bibliothèques ; toutefois les étudiants qui s'occupent de questions spéciales, peuvent librement circuler dans la section des sciences qui les intéressent (2). Enfin, tous les étudiants peuvent consulter à la salle des périodiques 3,350 revues reliées, 4,900 répertoires divers, 5,350 documents officiels et plus de 11,100 volumes, changés régulièrement d'après les matières vues aux cours ; cela donne un total de 24,700 volumes toujours laissés à la salle de lecture (3).

Harvard est également une des universités qui comptent le plus grand nombre d'étudiants. Si l'on fait abstraction des cours de vacances, on arrive au total de 4,014 (1907-08) (4). Nous avons déjà dit, que de ce nombre il y en a 2,277 au collège préparatoire (5).

Les femmes ne sont pas admises à l'université proprement dite, mais en 1879 on leur a ménagé en ville une section spéciale, le *Radcliffe College* ; 97 professeurs de Harvard y donnent des cours, qui sont généralement les mêmes que ceux de l'université (6). En 1905-06 cet enseignement était suivi par 437 jeunes filles. Elles disposent d'une bibliothèque de 22,000 volumes.

Les publications officielles de Harvard estiment qu'un universitaire peut couvrir toutes ses dépenses avec 400 dollars par an. Mais alors on doit être excessivement parcimonieux (7).

Sous le rapport de la situation économique des étudiants, il convient de citer quelques heureuses initiatives des américains, qu'on ne songe pas toujours à introduire chez nous. D'abord *The Harvard Coöperative Society*, fondée dans le but de diminuer la chèreté de la vie à l'université. Les directeurs sont pris parmi les professeurs et les étudiants, et comme membres on n'admet que les étudiants de Harvard, du séminaire épiscopalien et de Radcliffe College. La société rend de grands services à ses membres, en leur achetant tous les livres

(1) *Official Guide*, p. 53.
(2) *Official Guide*, p. 54.
(3) *Students'Expenses*, p. 13.
(4) *Catalogue*, p. 253.
(5) Les étudiants de Harvard éditent sept journaux et revues, notamment (*Official Guide*, p. 153) :
1) The Harvard Crimson (tous les jours, excepté le dimanche).
2) The Lampoon, (journal comique illustré.
3) The Advocate (tous les 15 jours).
4) The Montlhy.
5) The Harvard Illustrated Magazine (mensuel).
6) The Harvard engineering journal (trimestriel).
7) The Harvard Law Review.
(6) *Catalogue*, p. 794.
(7) *Students' Expenses*, p. 80.

Digitized by Google

classiques, les instruments de laboratoire, etc. ; par ces achats collectifs il y a moyen d'obtenir des prix très réduits ; la société procure encore du travail aux étudiants peu fortunés, qui peuvent de cette façon pourvoir eux-mêmes à une partie de leur entretien (1).

De même, deux sociétés se chargent de prêter les livres et instruments nécessaires aux cours ; tel est le cas de la *Loan Furniture Association*, où l'emploi d'un objet pendant une année se paie à raison d'un dixième de sa valeur réelle; la *Text Book Loan Library*, qui dispose d'environ 400 livres classiques en usage à l'université ; elle les prête aux étudiants, même contre un simple dépôt de 15 ou 25 cents (0,75-1,25 fr.) d'après l'importance du volume. Cette somme est remboursée entièrement quand on rapporte l'ouvrage emprunté (2).

Notons, pour finir, que ce qui a permis à Harvard de se mettre à la tête du mouvement scientifique en Amérique, c'est le grand nombre de ses professeurs spécialistes. D'après le *Catalogue* (3), le corps enseignant ne comprend pas moins de 566 membres.

En même temps des ressources abondantes lui ont permis de créer des bibliothèques, un observatoire, des musées et des laboratoires ; en 1909, l'université a décidé de faire des fouilles à Sebastije, l'ancienne Samarie. Elle a institué des cours spéciaux pour toutes les branches de l'histoire ; elle a organisé un séminaire historique, qui a produit des chercheurs de tout premier ordre. Parmi les historiens, citons seulement Charles Eliot Norton (4), ancien professeur d'histoire de l'art, le professeur Edward Channing, auteur d'un *History of the United States*, et deux professeurs d'anglais, Barrett Wendell et Chester Noyes Greenough, auteurs d'un ouvrage important sur l'histoire de la littérature (5).

D'autres professeurs dirigent des collections historiques; par exemple M. John Henry Wright, éditeur d'une *History of all Nations from the earliest times*, comprenant déjà une demi-douzaine de volumes ; M. Albert Bushnell Hart, directeur d'un vaste travail historique sur l'histoire d'Amérique (6). Cette dernière collection ne comprendra pas moins de 26 volumes, dont cinq sur les origines (jusqu'en 1689), cinq sur la formation de la nation (1690-1789), cinq sur ses développements (1789-1837), six sur la période de 1837 à 1866 et enfin cinq sur l'histoire des dernières années. A signaler encore *Harvard Studies in Classical Philology* (depuis 1890), *Studies and Notes in Philology and Literature* (depuis 1892), *Harvard historical Studies*

(1) *Students' Expenses*, p. 9.

(2) *Students' Expenses*, pp. 8-9.

(3) P. 252.

(4) Coéditeur de l'ouvrage *Four American Universities*, cité plus haut.

(5) *History of Literature in America*. New-York, 1904. M. Wendell avait déjà édité auparavant une grande *Literary history of America*.

(6) *The American Nation. A History from original material*, by associated scholars. New-York, Harper.

Digitized by Google

(depuis 1896), *Harvard oriental Series* et enfin les publications (*Papers*, *Reports* et *Memoirs)* du *Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology*.

Dans le domaine de la philosophie, l'Université a commencé une collection de *Psychological Studies*. Celle-ci est sans doute appelée à rendre de grands services au monde philosophique et à répandre au loin les idées de l'école de Harvard. L'ancien professeur Charles S. Peirce et le professeur actuel George Santayana, auteur d'études importantes sur l'esthétique, n'ont pas peu contribué au bon renom de l'université. Hugo Münsterberg, professeur de psychologie expérimentale est sans contredit avec Windelband et Eucken, un des plus grands psychologues modernes. Il dirige le célèbre laboratoire, érigé à Cambridge (1875), par le pragmatiste William James. Ce dernier a été professeur à Harvard depuis 1872 ; en 1907 il a démissionné, pour se consacrer entièrement à l'étude des questions philosophiques. C'est un des psychologues les plus remarquables des États-Unis, et son pragmatisme a eu malheureusement une trop grande vogue, même au-delà des mers (1).

Son collègue Josiah Royce, l'historien de la philosophie, est en même temps le chef d'une école d'idéalistes se réclamant de Lotze ; ses doctrines téléologiques sont connexes avec le pragmatisme. En même temps le problème religieux l'intéresse vivement, on peut s'en convaincre, par la lecture de son étude déjà ancienne sur les *Religious Aspects of Philosophy* (2). Son ouvrage sur la *Philosophy of Loyalty*, (3) reproduit une série de conférences lues à l'université de l'Illinois à Urbana.

La faculté de théologie, possède un orientaliste distingué, M. Crawford Howell Toy, professeur de langues sémitiques et de littérature biblique depuis 1880. Le théologien George Foot Moore, qui enseigne en même temps à l'Andover theological Seminary, vient de fonder récemment (1908) la *Harvard theological Review*, paraissant quatre fois par an. Ses coéditeurs sont ses collègues William Wallace Fenn, professeur de théologie et James Hardy Ropes, professeur du Nouveau Testament.

Parmi les anciens professeurs on ne peut pas passer sous silence l'idéaliste Charles Carroll Everett et l'exégète J. H. Thayer. Il convient de mentionner ici Louis Agassiz (1807-1873); quoiqu'il n'ait jamais occupé une chaire de théologie, on ne peut cependant oublier

(1) Ses principaux ouvrages sont les suivants : *Principles of psychology*. Boston, 1890 ; *Will to believe and other Essays*. New York, 1896 ; *Varietie of religious Experiences*. 1902 ; *Philosophical Conceptions and practical Results ; Pragmatism. A new Name for some old ways of thinking. Popular lectures on Philosophy*, Londres Longmans, Green and C°, 1908.

(2) Boston, 1885.

(3) New-York, 1908.

Digitized by Google

ni ses préoccupations dogmatiques ni les services rendus à la cause chrétienne. Professeur de géologie et de zoologie à Harvard, il y organisa un musée d'histoire naturelle, qui est un des plus remarquables de toute l'Amérique. Jamais il n'a voulu admettre l'évolution des espèces, mais jusqu'à sa mort il a enseigné les créations indépendantes (1).

Les professeurs actuels de Haavard ont généralement des idées bien moins conservatrices en théologie et en philosophie ; l'idéalisme de Fichte et le fidéisme de Jacobi n'ont pas manqué d'y trouver des adeptes. En 1907, l'université a invité l'allemand O. Pfleiderer à donner une série de conférences sur la philosophie de la religion, ce que le professeur de Berlin s'est empressé d'accepter ; de même les théories religieuses et sociales de Tolstoï y ont trouvé des admirateurs ; c'est ainsi que Léon Wiener, russe de naissance et professeur de langues slaves, a entrepris la traduction en anglais de toutes les œuvres de son compatriote, même de celles que la censure n'a jamais laissé imprimer en Russie.

(A suivre.) FR. HILDEBRAND, O. M. C.

---

(1) Par contre Nathaniel Southgate Shaler, professeur de géologie à Harvard, et John Fiske, bibliothécaire adjoint à la même université, se sont rendus célèbres par leurs théories évolutionnistes.

Digitized by Google

VOLTAIRE

Omnis qui negat filium nec patrem habet.
Qui nie le fils ne croit pas au père.
St. Jean.

Nos écrivains les plus impies, en France, ont pu détester la religion; ils n'ont pu, malgré tout, perdre entièrement la foi. C'est comme notre bien propre. Au lit de mort, Montesquieu se repent d'une manière édifiante ; Buffon, si longtemps respectueux ennemi de Dieu, finit en pleine connaissance, administré des sacrements de notre mère la Sainte Eglise; et si Rousseau se suicide, rappelons-le, ce n'est point un Français, ni Spinoza qui meurt dans son impassible athéisme; ni Gœthe qui s'adorait et qui passe tranquillement de ce monde en l'autre, sans prêtre, et se borne à demander « plus de lumière ». On a supposé que sa vue s'éteignait. Sans doute, Voltaire lutte contre Jésus-Christ jusqu'à la dernière seconde de ses quatre-vingt-cinq ans, il l'invoque, il l'insulte, il y croit.

Dieu a permis que le plus scélérat de tous les écrivains ait autant d'esprit qu'il avait de malice. Est-ce la nature toute seule qui fit ce chef-d'œuvre de bassesse et de méchanceté littéraire? Le temps où vécut le fils du notaire Arouet fut bien pour quelque chose dans la perfection sinistre de son rôle. Je dis sinistre. Rien n'est plus noir que cet homme dont la correspondance semble animée d'une gaieté perpétuelle. Le rire de Molière est celui du dépit; celui de Voltaire est le rire de la haine. Le hasard semble l'avoir mis dans un air empoisonné, et sa nature est telle qu'il en jouira. Oui, il jouira de plus en plus, jusqu'à la fin, du mal près d'éclore et dont il facilitera avec bonheur la naissance en pleine lumière. Il en devinera la présence encore soigneusement cachée dans le cœur de la plupart des nobles et des lettrés, dérobée sous les apparences d'une religion officielle ou d'habitude; il en respirera l'odeur souterraine avec délices. Ce sera, passez-nous le mot, l'accoucheur comme prédestiné du monde nouveau; d'autres disent d'un cadavre sans foi, sans vie morale, la Révolution. C'est donc Dieu qui le voulait ? Non... Mais Dieu avait prévu que Voltaire agirait ainsi; et même il lui ouvrit la voie du bien; il le laissa libre

Digitized by Google

comme vous et moi. N'est-il pas singulier que Voltaire, avec un parrain comme l'abbé de Châteauneuf, une protectrice comme Ninon, une mère qui ne valait guère mieux que la Ninon son amie, ait pu être élevé chez les P. Jésuites? Il était né à Paris, le 22 novembre 1694. Son aïeul était drapier comme le père du bourgeois gentilhomme. Son père devint notaire, un peu plus que marchand.

Arouet a un aîné, Armand, avec lequel il sera plus tard en procès, et trois sœurs dont il semble avoir aimé l'une, Marie. Nous n'en parlerons plus.

Son premier ami, après l'abbé de Châteauneuf, son parrain, fut Rochebrune, un autre athée. C'étaient là les anges qui veillaient sur son berceau. Il n'était pas tellement à sa nourrice, que ces deux libertins, ses protecteurs, ne lui inspirassent, dès sa plus jeune enfance, le goût des lettres. Même on prétend qu'il savait, dès l'âge de trois ans, un poème impie composé par son parrain, la *Moïsiade*; et à douze ans, il écrivait à Duché, un petit poète tragique qui avait osé faire des vers après Racine:

Dans tes vers, Duché, je te prie,
Ne compare pas au Messie
Un pauvre diable comme moi.
Je n'ai de lui que sa misère
Et je suis bien éloigné, ma foi,
D'avoir une vierge pour mère.

C'était faire une caricature de sa mère, et de la Ste Vierge méprisée dans une semblable alliance ! La carrière du singe commence. V. Hugo appelle Voltaire « un singe de génie. »

Plus tard il se représentera lui-même un pied dans le cercueil (1) « de l'autre faisant des jambades ».

*
* *

Au physique, l'élève des P. Jésuites, d'après J. B. Rousseau qui l'a vu à seize ans, ne dément pas son caractère. « C'est un garçon d'assez mauvaise physionomie, mais d'un regard vif et éveillé. »

Il reste chez les Pères, à Louis-le-Grand, depuis 1704 jusqu'à 1711. Quels exemples de vertu et de science autour de lui ! Le P. Lejay est parmi ses professeurs; même le jeune Arouet traduit, d'après ce savant poète, du latin en vers français, une ode à Ste Geneviève et une au vrai Dieu. Il ne joue pas aux heures de récréation; il cause, il raisonne; et le P. Lejay, une fois entre autres, indigné de sa malicieuse logique, le prend au collet et lui dit en prophète : « Malheureux, tu seras un jour l'étendard du Déisme en France. »

(1) A Thiériot, 1er juin 1731

Digitized by Google

Achevons. Le P. Porée, auteur de tragédies latines fort admirées alors, développait les goûts littéraires d'Arouet. Enfin l'illustre Tournemine, plus tard directeur du *Journal de Trévoux*, était son répétiteur. Voltaire l'appellera par reconnaissance, « un mauvais raisonneur et très ampoulé personnage. » (1)

Pourtant, à une heure où il aura besoin des Jésuites,il sera vrai par intérêt ; il écrira : « J'ai été élevé, pendant sept ans, chez des hommes qui se donnaient des peines gratuites et infatigables à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. Depuis quand veut-on que l'on soit sans reconnaissance pour ses maîtres ? » (2)

Mais il applaudira de la façon la plus ignoble, à leur expulsion. Dès l'année 1750, il disait :

« Je ne mourrai content que si, pour amener les choses à conciliation, on étrangle le dernier Jésuite avec les boyaux du dernier janséniste. » (3)

Il semble que ses maîtres aient, dès son enfance, dévisagé Voltaire ; il sort de chez les Pères noté, dit-on, « *puer ingeniosus, sed insignis nebulo* », enfant plein d'esprit, mais insigne vaurien ; ajoutons faible en latin, nul en grec. Il l'avouera lui-même, en ces termes :

« Je suis l'homme du monde le moins grec... » le plus grec pourtant et le plus menteur qui fut jamais au monde.

*
* *

Il ne changera point. Du reste, tout sujet lui est bon, pour réussir. Il célèbre en vers, pour l'Académie, le vœu de Louis XIII. Il échoue et crible longtemps de ses railleries, (4) l'abbé Du Sarry, son heureux rival, âgé de soixante-quatre ans. Il entre chez un Procureur ; il devient plus roué et retors que son patron ; il restera le plus cupide des hommes. A Caen, où il va je ne sais pourquoi, son esprit le fait accueillir chez Mme d'Osseville ; sa conduite l'en fait chasser. D'où ne le chassera-t-on pas ? Il traine une ignoble vie à Paris et en Hollande, où il est le page de l'ambassadeur à La Haye, Chateauneuf. La police de Paris à déjà son signalement : « il est grand, sec, l'air d'un satyre ». Il valait bien qu'on l'accueille, sur la présentation de son digne parrain, chez le grand Prieur de Vendôme, au Temple, où le bon La Fontaine avait perdu la dignité de sa vieillesse. Il y voit Chaulieu, Lafare, des Epicuriens. On l'accuse alors (1717) d'une pièce de vers dont il n'est pas l'auteur. Le Régent calomnié et traité d'incestueux l'enferme à la Bastille. La satire incriminée finissait ainsi : « J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans. »

(1) A. Richelieu, 2 décembre 1772.
(2) Lettre au P. de Latour, 7 février 1746
(3) A Mme de Lutzelbourg, 28 décembre 1759
(4) C'est dans la pièce satirique intitulée *Le Bourbier*, qu'il attaqua le plus vivement l'abbé Du Sarry.

Digitized by Google

Sur le même sujet, Voltaire en avait fait une aussi méchante en latin, (1) mais on ne la lisait point.

A la Bastille, il change de rôle : de satirique, il devient tragique; il compose *Œdipe*. Il jouera lui-même tous les personnages ; il sera philosophe, savant, tragique, comique et... comédien.

Arouet sort trop tôt de prison.

Il désole son père qui lui ferme sa porte, une belle nuit. Il s'en débarrasse en l'envoyant dans une espèce d'exil, au château St Ange, près Paris, chez son ami Caumartin, du Temple comme lui, et fils d'un vieux et spirituel magistrat de Louis XIV. Il y a là une riche bibliothèque, un riche causeur; Voltaire prend le goût de l'histoire, à force d'entendre parler du grand roi. Il ébauche la *Henriade*, et retourne à Paris pour faire représenter *Œdipe*. Le scandale lui a fait un nom : peu importe. Il donne le ton; d'autres vont le suivre, et le règne des gloires équivoques commence. La tragédie d'*Œdipe* réussit (1718). Qui aurait le courage de la lire aujourd'hui ? On lit toujours Racine :

> Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
> Notre crédulité fait toute leur science.

disait un personnage de la pièce, Voltaire exploitait l'incrédulité naissante. Il parut sur la scène, portant la queue du grand-prêtre. Ce fut un rire universel.

Il sera l'ennemi de Dieu, le bouffon du public. Qu'importe, s'il réussit. Ce n'est plus la sublime chimère de la gloire, c'est la seule vanité qui est en jeu. Tout se rapetisse.

Voltaire donne une *Artemire* au théâtre; elle échoue; une *Marianne*, qui ne réussit guère.

Il se lie avec des libertins, avec Richelieu, le premier des roués de France et Bolingbroke, alors proscrit, le plus fameux des athées de l'Angleterre. Son père meurt (1721), dont il ne portait plus le nom, « par le peu de cas qu'il en faisait ». (2) Il n'en marque aucune peine en aucune lettre. Ce qui le préoccupe, c'est l'héritage. En partie déshérité, il réussit pourtant à se faire quatre mille livres de rentes, après avoir attaqué le Testament de son père. Il s'enrichit; il est déjà l'auteur d'une Ode en faveur des financiers décriés et que de Noailles, chef du conseil des finances, voulait faire dégorger. Elle lui a été commandée par les Receveurs de Champagne, en 1716, et bien payée. Voltaire y nomme la chambre de justice « tribunal infâme ». Et son infâme capital gagné contre l'honneur, il le place sur la Compagnie des Indes. Il aura soixante ans pour le faire fructifier. Débauché, avare, espion d'un espion, un juif, pour le compte de Dubois qu'il

(1) Elle commence ainsi : « Regnante puero. »
(2) Lettre à l'abbé Moussinot, 2 mai 1741.

Digitized by Google

supplie « de l'employer à quelque chose » (1) dans la diplomatie, Voltaire est encore un impie. A Mme de Ruppelmonde, incrédule et tendre, il adresse en 1722, l'Epître dite à Uranie. C'est le « pour et le contre » au sujet du christianisme. Il dit à Dieu.

« Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux. »

C'est là le vrai début de la vie de Voltaire ; la première attaque à l'Infâme. La même année, dans un nouveau voyage en Hollande, il récite cette pièce à J.-B. Rousseau exilé. Rousseau indigné veut descendre de carrosse et le laisser là. A l'église même, il scandalise les bons habitants de la Haye, par son impiété. Il sera dès lors l'ennemi acharné de Rousseau,

Ce vieux rimeur, couvert d'ignominies,
Organe impur de tant de calomnies ;
Cet ennemi du public outragé,
Puni sans cesse, et jamais corrigé (2)

Il trépignera de joie sur sa tombe.

Il rentre à Paris, en attendant, pour être bâtonné, sur le Pont de Sèvres, par un policier, Beauregard, qui l'a déjà fait mettre à la Bastille ; il est encore battu à la porte de l'hôtel Sully (1726) par les gens du Duc de Rohan-Chabot qu'il a traité d'usurier. Pour le consoler, on l'envoie de nouveau pour quinze jours à la Bastille ; il en sort, avec ordre d'aller passer quelque temps en Angleterre. C'est là qu'il achèvera l'éducation de son impitié.

*
* *

A Londres, Voltaire prend la société de Bolingbroke, pour la société anglaise. Avec Swift, Tindal et Collins, il s'empoisonne de matérialisme, à loisir ; il s'enfonce de plus en plus dans sa propre nature. Locke a été, en Angleterre, comme Descartes, en France, l'auteur du mouvement rationaliste ; mais le pays est resté chrétien. Voltaire travaille à la *Henriade*, contre le catholicisme ; il l'achève et la publie à Londres, en 1728. Il essaie d'une souscription ; elle ne lui rapporte que la honte ; c'est sa moins lucrative affaire. Il fait petite figure, hors du cercle assez étroit des impies novateurs. Pope ne l'aime qu'à demi ; et, durant les trois années qu'il passe dans les brouillards de la Tamise ou aux environs, occupé à lire le barbare Shakespeare, le fils du notaire Arouet trouve moyen de se mettre de plus en plus en guerre avec la morale. Il assiste aux funérailles princières de

(1) Lettre et Mémoire au Cardinal Dubois, 28 mai 1721.
(2) Epitre sur la calomnie. (1733)

Digitized by Google

Newton, et s'enivre d'avance de gloire littéraire. En attendant, il végète. Il introduit clandestinement sa philosophique épopée à Paris; il y rentre en secret lui-même, en 1729. La Beaumelle dit du poème de la *Ligue*, aujourd'hui la *Henriade* : « Qui lira dans cinquante ans ce recueil de vers ? » (1) De Maistre n'a jamais pu le lire ou s'y essayer sans tomber dans un invincible sommeil. C'est pour cela, peut-être, que la Congrégation de l'Index ne voulut pas condamner un poème, à ce point inoffensif. En France, la censure est inflexible. L'hypocrite Voltaire a l'air de ne pas comprendre pourquoi elle lui refuse son approbation. Il a écrit au P. Porée qu'il « ambitionne son estime, non seulement comme auteur mais comme chrétien ». Et qu'y a-t-il de plus chrétien que la *Henriade* ? Voltaire est une victime du fanatisme. Aussi a-t-il bien fait de peindre le fanatisme dans son *Épopée* ! Quel fanatisme? Celui des ligueurs. Or, les ligueurs, ce sont les catholiques... Il attaque en biais le catholicisme, sous prétexte de tolérance; comme Molière, la dévotion, sous prétexte de défendre la vraie religion, celle de l'indifférence. Mais combien Molière n'a-t-il pas plus de talent que Voltaire! Rien de glacial, comme ce poème bâtard, où ce qui lui restait de foi a inspiré, par éclairs, malgré lui, le philosophe devenu poète de St Louis. Ce ne sont que portraits, parallèles, dissertations, allusions, imitations maladroites de Virgile. On voit percer l'oreille du sectaire jusque dans cet ermite qui prophétise à Jersey, devant Henri IV.

Voltaire mène de front les lettres et les affaires. Il se console des insuccès de sa vanité dans les bénéfices chers à son avarice. Son *Brutus de Pacotille*, républicain et amoureux, un pastiche de Shakespeare échoue au théâtre (1730); il apprend la même nuit qu'un navire où il avait des intérêts est arrivé sain et sauf à Marseille, venant des Etats Barbaresques; et « le Brutus de Barbarie », dit-il, lui fait oublier « le peu d'accueil qu'on a fait au Brutus de l'ancienne Rome ». Pour lui, un éditeur n'est guère qu'une orange; on la presse, on en jette l'écorce. L'imprimeur Jore en sait quelque chose. Voltaire se fait même brocanteur. Il est heureux à la loterie, et, grâce aux frères Pâris, gagne huit cent mille livres sur la seule fourniture des vivres à l'armée d'Italie; il en gagnera autant à l'armée de Flandre. C'est un guerrier; c'est un poète, c'est un historien; c'est un financier, un agioteur, un boursicotier; c'est un ennemi de Dieu. Il s'est encore confessé en 1723, chez les hôtes les plus impies de la terre, au château de Maisons, près de Paris, où il avait gagné la petite vérole. Il fait alors son testament; il renaît; il est convalescent. A peine sorti de son lit pour quitter le château, le plafond incendié de sa chambre s'écroule.

(1) Commentaire de la *Henriade* par La Beaumelle, édité par Fréron, 1775.

Digitized by Google

*
* *

Maladroit plafond ! Repentir frivole! Il n'en écrit pas moins sept ans après, à l'époque de sa maladie, l'apologie en vers d'Adrienne Lecouvreur, qui n'avait de Dieu que le maréchal de Saxe. Même deux portefaix l'enterrèrent, sans prêtre, à minuit, au coin d'une rue. La police est bientôt aux trousses du poète. Il fuit en Normandie. Sa destinée est celle d'un apôtre du mal, toujours errant, ingénieux à mentir pour échapper aux imprudences de son zèle impie, toujours trahi par quelque élan de sa passion. Il reparaît à Paris; il publie *Eriphile*, *Zaïre* conçue en une nuit, écrite en vingt-deux jours, et *Charles XII*. Nous sommes en 1732.

Charles XII intéresse vivement. Même à Bender, ou au fond de la Russie, le sectaire a besoin de faire des sorties contre la cour de Rome, les vœux de religion, l'ambition des prêtres. C'est son rôle, c'est sa vie.

Pourtant il a écrit *Zaïre*, une tragédie presque chrétienne; elle réussit. *Eriphile* échoue; elle échouera, quelque nom qu'il lui donne. Il y a dans *Zaïre* deux parties, d'abord le roman de la jalousie dans cet Orosman mal imité de Shakspeare et du More de Venise; puis l'histoire tragique de Lusignan et de sa fille; c'est puisé au cœur même de la religion. Voltaire a un cœur; Voltaire a la foi; on ne peut s'y tromper, à certains accents qui n'ont rien d'artificiel, Il va donc contre son propre cœur, en détruisant Jésus-Christ. Sans doute. Mais une passion le dévore, supérieure aux premiers et ineffaçables sentiments de son âme ; c'est une vanité incurable et envieuse de tout, poussée plus tard au paroxysme, et qui ne lui laissera plus, un jour, la faculté d'entendre louer même Jésus-Christ, le seul obstacle à l'adoration universelle de sa personne. Il le haïra d'autant plus que sa vanité s'enflera davantage par les éloges de la classe élevée, complice de son idole, et qui descend elle-même de Jésus-Christ à Voltaire.

En attendant cette époque d'une extrême folie contre Jésus-Christ, Voltaire a quelques retours qui servent, du reste, sa vanité et sa cupidité. Il gagne de la gloire et de l'argent à être chrétien.

Après *Zaïre*, *Adelaïde Duguesclin* (1734). Un personnage s'y nomme Couci, et Vendôme lui disait : « Es-tu content, Couci ? » — Coussi, Coussi, répondit un malin du parterre. La toile s'abaissa sur le rire universel; la pièce tomba.

Le *Temple du goût* (1731) avait valu à Voltaire moins d'amis que d'ennemis :

« Là règnait Despréaux, ce maître en l'art d'écrire. » On y voyait Fénelon « malgré les répétitions et les détails inutiles de son roman moral », Bossuet et Corneille, Racine, Mme de Sévigné, Mme de Lafayette, Mme Deshoulières, même Lamotte-Houdard, même J.-B.

Digitized by Google

Rousseau « couvert de lauriers et de chardons », Lafontaine, Chaulieu, Lafare, tous Epicuriens, et « le discret Fontenelle », enfin le P. Jésuite Bouhours « qui marquait sur des tablettes toutes les fautes de langage et toutes les négligences qui échappaient à Bourdaloue et à Pascal... » Le Temple n'était d'abord qu'une « petite chapelle », devenue bientôt « une grande cathédrale », où Voltaire se moquait de cette « infaillibilité » qui est « à Rome, pour les choses qu'on ne comprend point ». Cathédrale n'est pas le mot propre, disons plutôt un Panthéon ouvert à tous les Dieux... sauf aux savants Lexicobrassus, Scriblerius, Baldus et Scioppius.

*
* *

« Mais voici bien une autre affaire ». Les lettres anglaises ou philosophiques débarquent furtivement d'Angleterre (1735) où Voltaire s'était fait sceptique et avait surtout retenu le doute de Locke, à savoir « si la matière est capable de penser ». Ces lettres sont au nombre de vingt-sept, toutes religieuses ou littéraires. Religieuses, elles attaquent traîtreusement notre religion, en faisant parler les Quakers, les Anglicans, les Presbytériens, les Sociniens d'Angleterre contre le catholicisme. Quel peuple que le peuple Anglais ! Là, « pas de Tartuffes », car « il n'y a pas de dévots ». Entrez dans la Bourse de Londres, (1) cette place plus respectable que bien des cours, vous y voyez rassemblés les députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes. Là, le Juif, le Mahométan et le Chrétien traitent l'un avec l'autre, comme s'ils étaient de la même religion et ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute. Au sortir de ces pacifiques et libres assemblées, les uns vont à la synagogue, les autres vont boire. Celui-ci va se faire baptiser dans une grande cuve, au nom du Père, par le Fils au St Esprit. Celui-là... Tous sont contents. »

Voltaire a défié Pascal. (2) « Il a envie de combattre le géant. » Il en est jaloux. D'ailleurs il rit de ses aspirations vers un monde inconnu et de son désespoir. Il ne rira pas, à la fin ! Il croit au bonheur en ce monde, sans s'occuper de l'autre. Il y a une ville « peuplée, opulente, policée. » C'est Paris ; il y fait bon... Pascal n'est qu'un misanthrope chrétien. De la prétendue déchéance de l'homme, Voltaire se moque. Il se moque de tout ; il se moque de lui-même ; c'est un pli.

Mais ce monde qui croit encore à l'autre le punit à sa manière. Les *Lettres philosophiques* sont lacérées et brûlées par la main du bourreau, Voltaire échappe à la Bastille et son éditeur Jore y passe

(1) Lettre 6 sur les Presbytériens. Les lettres sur la religion sont les sept premières, quatre sur les quakers, trois sur la religion anglicane, le presbytérianisme et le socinianisme

(2) 25e Lettre.

Digitized by Google

quinze jours. L'auteur le perd pour se sauver; il le ruine par ses manèges infâmes. C'est à peine si, jusqu'en 1773, il lui fera l'aumône dédaigneuse de quelques écus. Ce malheureux, dépouillé de sa maîtrise et de tout, en sera réduit à remercier son assassin. Comme d'habitude, après la condamnation de son livre, Voltaire a fui en Hollande. Il rentre en France, un instant, pour s'exiler à Cirey. C'est son troisième exil, sans compter deux Bastilles. Nous sommes en 1735. Voltaire a quarante et un ans. Cet homme odieux va le devenir davantage. « L'essence de giroflée » (1), dont il parfume sa maigre et sarcastique personne n'y fait rien. Son œil étincelle de malice; le scepticisme de son sourire répugne sur une lèvre mince et sans bonté ! Quel intérieur que celui que nous avons à peindre ! Le château de Cirey est alors une délicieuse retraite située dans un petit désert de la Champagne, à quatre lieues de tout village. En réalité, c'est un enfer, malgré toutes les apparences du bonheur et du luxe, malgré le théâtre où l'on joue la comédie; la tragédie s'y joue quelquefois, pour tout de bon, à côté. Là, règne au-dessus d'un mari qui n'est rien ou absent, Mme du Châtelet, « grande et sèche, le nez pointu, le visage aigu, deux petits yeux vert de mer, la bouche plate, les dents clair semées et extrêmement gâtées » (2). C'est au moins l'amie de Voltaire. C'est une femme savante, si l'on peut appeler femme un être de cette espèce, philosophe, physicienne, Epicurienne ; c'est peu : cynique, impie, la première des Voltairiennes, auteur, par surcroît, d'un petit *Traité sur le bonheur*, d'*Institutions physiques*, d'une *Analyse de la philosophie de Leibniz*. Son ami se pique d'une généreuse émulation; sur ce sujet : *Eléments de la philosophie naturelle de Newton*, il concourt pour un prix à l'Académie des sciences; et l'Académie ne le juge pas digne d'èdre couronné. Le grand homme est obligé de renoncer à être universel, il renvoie la science. Dans son cabinet de travail, il quitte un bureau pour l'autre; il a toujours plusieurs travaux sur le métier et plusieurs places pour ses diverses études. Redevenu poète, il écrit *Alzire* (1773); et notre humble sentiment, c'est qu'il n'est guère plus poète que savant. C'est un machiniste qui invente, avec plus ou moins de vraisemblance, des pièces à sensation, des reconnaissances interminables; il a gâté le théâtre, il l'a matérialisé et philosophisé contre Jésus-Christ. Les personnages principaux sont des philosophes déguisés qui viennent là pour déblatérer contre la religion et les prêtres. Rien de plus artificiel et de plus impie, à la fois. Pourtant *Alzire* a la prétention d'être une tragédie chrétienne, où l'on admire une belle périphrase sur les vaisseaux et ces vers de l'Espagnol Gusman expirant sous le fer de Zamore, roi du Potose :

(1) Ferdinand Brunetière. Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française.

(2) Correspondance de Madame du Deffand.

Digitized by Google

Je meurs, le voile tombe ; un nouveau jour m'éclaire (1) ;
Je ne me suis connu qu'au bout de ma carrière ;
J'ai fait jusqu'au moment qui me plonge au cercueil,
Gémir l'humanité du poids de mon orgueil.
Le ciel venge la terre ; il est juste, et ma vie
Ne peut payer le sang dont ma main s'est rougie.
Le bonheur m'aveugla ; la mort m'a détrompé ;
Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé.

à *Zamore* :

Des dieux que nous servons, connais la différence ;
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance ;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Est-ce Voltaire qui a si bien parlé, lui qui aurait déterré J.-B. Rousseau pour le pendre ? Mme de Graffigny qui a eu le malheur d'écrire les *Lettres Péruviennes,* eut encore celui de passer quelque temps à Cirey. Nous ne savons au juste comment cela se fit, mais elle déplut ; et Mme du Châtelet, comme une furie, la poursuivit, un jour, jusque dans sa chambre, au grenier, l'écrasant d'injures. Elle partit. N'avait-elle pas divulgué, (2) dans une lettre saisie par la maîtresse du lieu, le secret d'une nouvelle infamie de Voltaire, la *Pucelle ?* La *Pucelle* travestie méritait de naître à Cirey ; elle naissait ; on en était aux premiers chants, quoique Voltaire en eût conçu l'ignominieuse pensée, dès 1732. On s'en délectait ; on y travaillait avec une ardeur impudique ; mais on en faisait mystère ; il fallait se donner le plaisir du mal en toute sécurité. Du reste, Voltaire a son âme damnée, un certain Thiériot, personnage équivoque et lettré, « moins son ami que que son colporteur », (3) « son trompette » et qui vit et s'enivre à ses dépens, s'attache à sa gloire, le sait par cœur, se laisse appeler « sa mémoire », agent souterrain, dévoué et payé, renié par son maître, s'il le faut, et qui pare les coups de ciseau de la censure en faisant circuler, de main en main, avec le charme du mystère, les nouveaux ouvrages. Voltaire est son Dieu ! Il a fait, dans le public, la fortune clandestine des *Lettres philosophiques*, qui ont ruiné Jore, l'imprimeur. Thiériot répandra, à la sourdine, les vers de la *Pucelle*. Et Voltaire jouera l'indignation, dans ses *Lettres,* en niant qu'il puisse être l'auteur d'un livre aussi dégoûtant. Il hait la Ste Vierge dans la *Pucelle*, comme il hait Dieu dans Jésus-Christ.

(1) Alzire, Acte 5 scène 7.

(2) Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet pendant un séjour de six mois à Cirey, par Mme de Graffigny.

(3) Lettre de Mme du Deffand à H. Walpole, le 27 février 1773.

Digitized by Google

Non, cet homme n'est pas même un Déiste. Mais quelle activité ! C'est à peine si Mme du Châtelet et lui prennent quelques heures de repos; et quand ils se voient, à table surtout, à neuf heures du soir, c'est pour s'assaillir de traits piquants. Après des intervalles de folle amitié et de gaieté maligne, il leur arrive de s'injurier en anglais, quelquefois en français, peu importe. Même Voltaire menace, un jour, de son couteau, Mme du Châtelet. S'il reçoit une lettre déplaisante, il tombe en convulsions; sa vanité est insatiable; elle le ramène aux *Lettres*, malgré les efforts de Mme Du Châtelet pour l'enfermer dans les sciences et dans Newton; elle lui cache ses livres ou ses manuscrits; elle l'exaspère; elle le désespère; ce sont des scènes, à propos de tout, des cris, des fureurs, des raccommodements ridicules. Quelle vie. !

Mais on travaille; et c'est encore contre Dieu. Le philosophe écrit le *Mondain*. Il en va faire en secret une lecture à Paris. C'est à Paris, du reste, qu'il ira un jour au café Procope, déguisé en prêtre; il cherchera à surprendre dans les conversations, ce que l'on pense de quelqu'une de ses œuvres. Le *Mondain* (1736) célèbre les délices du péché originel. Adam, c'est « mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père... »

*
* *

De force, Voltaire s'exile pour la cinquième fois; il est en Hollande, à Amsterdam. De là date sa première liaison avec le futur Frédéric II, alors Prince royal. Il lui « envoie un *Traité de métaphysique*, composé en 1734, où il juge possible « que la matière pense ». (1)

« Il y a un Dieu » ; c'est « la chose la plus vraisemblable que les hommes puissent penser » ; (2) « toutes les vraisemblances sont contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme (3).

Voltaire n'est pas même un franc Déiste (4).

Nous sommes au siècle de la vertu; et la divine Emilie, dans sa peinture du plus cynique bonheur, ne parle que de vertu ! Voltaire retourne près d'elle, pour y rester plusieurs années. C'est là qu'il écrit les premiers vers de *Mahomet*, *le Tartufe* tragique, où le génie de Molière fait défaut.

Il paraît que Mme du Châtelet avait une véritable passion mais jalouse, pour Voltaire, et que Voltaire, malgré ses fureurs, était parfois son ridicule esclave. Elle voulut un jour le suivre en Prusse dans son

(1) Traité de Métaphysique. Ch. 5. Si l'homme a une âme et ce que ce peut être.
(2) Traité de métaphysique. Ch. 2. S'il y a un Dieu.
(3) Id. Ch. 16.
(4) Plus tard Voltaire, qui respecte encore la liberté de l'homme dans sa *Métaphysique*, la niera dans le *Philosophe ignorant*. (1766)

Digitized by Google

premier voyage; Frédéric s'y opposa sans galanterie ; elle retrouvera au retour, son ami à Cirey, elle le suivra partout. Même ce couple intéressant donne de plus d'une façon, la comédie, chez la spirituelle duchesse du Maine, à Anet, où il arrive « sur le minuit », dit Mme de Launay, qui croit voir « deux spectres, avec une odeur de corps embaumés » (1747); à Sceaux où Voltaire devient, par sa conversation, les délices de la duchesse, mange avec elle, lui lit quelqu'un de ses ouvrages et fait représenter, sur la scène, les *Originaux*, la *Prude, Boursouffle !* C'est une ignoble pièce où Mme du Châtelet joue le rôle le plus ignoble. On les voit, la châtelaine de Cirey et son ami, à Fontainebleau, chez la reine. Ils jouent gros jeu et perdent ; un mot impertinent de Voltaire va lui attirer une affaire ; il fuit; c'est son rôle; mais pour peu qu'il s'arrête quelque part, il travaille, il écrit ses contes : *Micromégas* et *Zadig*, entre autres (1748). *Zadig* c'est le sage tel que l'entend Voltaire, et *Zadig* c'est Voltaire. Il ne croit qu'au mal, à la joie du travail, à l'argent ! (1)

Il est, avec sa compagne à Commercy, chez le bon roi Stanislas, et ensuite à Lunéville. Un Jésuite, le P. Menoux, lui veut du bien, l'aime et le plaint; une lettre du Père en fait foi : Voltaire, un peu plus tard, le calomnie : « C'est un intrigant ». Mais il lui a, un jour, dans l'embarras, écrit la lettre la plus reconnaissante.

C'est à Lunéville que meurt Mme du Châtelet, (1749) quelques jours après une représentation de la *Femme qui a raison* où elle avait joué le principal rôle... Elle meurt sans qu'on s'en aperçoive que par son dernier soupir. Sa fille ne lui survit pas. Son cercueil, pour sortir de la maison, traverse le théâtre. Il tombe au lieu même où elle a joué la comédie.

Voltaire est inconsolable; c'est une fureur, puis le calme plat. Non : il plaisante; il s'en repent; il redevient grave; il veut l'être; il est consolé. S'il n'eût été que mobile !

On le hait à la cour de Stanislas. Privé de pain, de vin, de bois, de chandelle, traité comme un pestiféré par les honnêtes serviteurs du roi, il prend le parti de s'esquiver... Mieux vaut fuir que mourir de faim. N'est-ce pas la sixième fois que l'opinion lui signifie la honte et l'exil ?

Aussi prendra-t-il souvent les airs d'un persécuté? Lisez ses *Lettres*: toutes les fois qu'il va commettre, à la sourdine, quelque nouveau crime littéraire, il accuse, pour ne pas être accusé. Mais sa vanité le découvre; sa promptitude le démasque, son venin l'étouffe, il l'exhale au dehors; il raille, il siffle, comme la vipère. C'est encore de Cirey qu'il a écrit au fameux Thiériot : « Mentez, mes amis, mentez (2). »

C'est sur le mensonge qu'il fondera, avec J.-J. Rousseau, le nouvel ordre social. Mais le mensonge de Rousseau, c'est le mensonge raisonné

(1) Voyez l'Optimiste.
(2) 21 octobre 1736.

Digitized by Google

et politique; il est entré dans nos lois; il y reste; et nos lois nous gouvernent et nous brûlent; c'est la tunique de Nessus. Rousseau en veut aux lois chrétiennes, Voltaire à Jésus-Christ lui-même. Voltaire nous a mis l'impiété au cœur, et Rousseau l'a fait passer dans la tête et dans la loi. Sans Voltaire, pas de Rousseau. Rousseau n'est que la conclusion de Voltaire.

*
* *

Assez pour Cirey, et la respectable Emilie, à laquelle il adressa en 1773, l'*Epitre sur la calomnie*, où il calomnie la Ste Vierge, pour plaire, sans doute, à son impudique maîtresse.

Il a encore des lueurs de bonté à Cirey; il sauve Mme de Graffigny des ongles de la marquise. L'enfer, qui n'est pas assez sûr de lui, l'a mis aux chaînes d'une femme spirituelle, intelligente et la plus dépravée qu'il soit possible. Elle achève son éducation, aiguillonne sa vanité, ses fureurs, ses jalousies, ses vengeances. C'est dans le sens de l'orgueil, de la vengeance, de l'envie et de la fureur que Voltaire se développe, de jour en jour, jusqu'à l'heure où il peindra à la France idolâtre, dans sa mort, la perfection du vice furieux et désespéré !

*
* *

Mais c'est du philosophisme impie qu'il est surtout question dans cette étude. Disons un mot des *Discours sur l'homme*, et, de 1749, remontons jusqu'en 1737. Ils avaient été achevés à Cirey.

Rendons justice à Voltaire. Jamais il n'a fait d'aussi beaux vers; l'espace d'un moment, en les voyant parfois si vifs et si faciles, si animés par une verve satirique, bien que régulièrement monotones, semés de négligences, on se sent porté à le croire poète. Qu'il nous conseille d'éviter l'envie qui fait souffrir l'envieux, de modérer nos désirs; c'est bien. Qu'il m'insinue la résignation, en me prouvant l'égal partage des biens et des maux, dans toutes les conditions; c'est moins vrai que consolant.

Il déclare aux mortels, qu'ils sont libres; il leur conseille, si quelque passion les enchaîne, de « prendre un livre sensé », de consulter un ami. Et ce livre, ce n'est pas l'Evangile ou l'Imitation. Qu'est-ce donc ? Il y a un Dieu sans doute; mais

La nature, attentive à remplir vos désirs, (1)
Vous appelle à ce Dieu par la voix du plaisir.
Partout d'un Dieu clément la bonté salutaire
Attache à vos besoins un plaisir nécessaire,
Mortels, à vos plaisirs, reconnaissez un Dieu.

(1) 5e Discours. Sur la nature du plaisir.

Digitized by Google

Dieu, c'est le plaisir. Sans doute, nous pourrions jouir d'un bonheur plus parfait ; mais ne nous inquiétons pas de savoir ce que le monde aurait pu être. L'homme, tel qu'il est, surtout s'il est bienfaisant, vaut mieux que l'ancien, un « roi fainéant », qui « se contemplait à l'aise, admirait son néant ». (1).

Dans le septième Discours, Voltaire se fait bon jusqu'à essayer une génuflexion devant Jésus-Christ ; il l'appelle même

Cet « ennemi divin des scribes et des prêtres. »

Mais c'est pour condamner les prêtres, et les « ermites à sandale, engraissés d'ignorance ». La vertu, c'est « la bienfaisance », Dieu, c'est le Dieu d'Epicure ; le moteur du plaisir, et qui, un instant, devient Jésus-Christ pour haïr le sacerdoce. Voilà, avec quelques élégants conseils de modération égoïste, le fond des sept Discours sur l'homme. L'*Essai de Pope* sur le même sujet, empêchait Voltaire de dormir.

Pope est un ange, à côté de lui. Plus tard dans le Poème sur la loi naturelle, Voltaire chantera une morale universelle, indépendante de toute religion.

En voici les premiers vers :

Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré depuis peu l'univers du néant ;
Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle,
Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle ;
Que l'âme, ce flambeau souvent si ténébreux,
Ou soit un de nos sens ou subsiste sans eux ;
Vous êtes sous la main de ce maître invisible.

C'est plutôt d'un matérialiste, d'un panthéiste, d'un athée même que d'un déiste.

Ce Poème adressé au roi de Prusse, date de 1751. « Ne sondons pas dit le poète, de la loi des chrétiens l'ineffable mystère ». On ne peut écarter Jésus-Christ avec plus de douceur.

Il y a une loi.

Cette loi souveraine (2), à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Solon.
D'un bout du monde à l'autre, elle parle, elle crie :
Adore un Dieu, sois juste, et chéris ta patrie.

En somme, toutes les religions sont bonnes, et la religion naturelle est la meilleure.

(*A suivre.*) A. CHARAUX.

---

(1) 6e Discours. De la nature de l'homme.
(2) *La Loi naturelle.* 1re partie. (Ce poème a 4 parties.)

Digitized by Google

LES " GREY FRIARS ,, D'ÉCOSSE

Par *Grey Friars*, on entend, dans le Royaume-Uni d'Angleterre, les Frères Mineurs conventuels et observants. Ce vocable leur fut donné par le peuple à cause de la couleur de leur habit, tout comme les Bénédictins furent appelés *Black Monks*, les Carmes *White Friars*, les Dominicains *Black Friars* et les Trinitaires *Red Friars*.

On sait déjà un peu ce que fut l'histoire des Franciscains en Angleterre (Cf. *Et. Fr.* tom. XX (1908), p. 643). Deux gros volumes viennent de paraître qui nous transportent en Écosse et nous exposent l'histoire des Conventuels et des Observants dans ce pays : *The Scottish Grey Friars*, par William Moir Bryce. Edinburgh et Londres. W. Green. 1909. 2 vol. très grand in-8 de XII-492 pages et XII-539 p. avec de magnifiques illustrations, reliure toile.

Le premier tome est consacré au récit historique ; le second ne contient que des documents ou pièces justificatives.

L'histoire franciscaine d'Écosse est un sujet assez nouveau pour beaucoup. Ce ne sera donc pas une œuvre inutile que de donner un résumé des pages de M. Moir Bryce avant de faire la critique que mérite un ouvrage aussi remarquable que le sien.

I

Les *Grey Friars* arrivèrent en Écosse en 1231. Ils s'établirent à Berwick, dans le sud du pays.

Ils ne formèrent une province autonome que vers 1235, sous le généralat d'Hélie. Le premier provincial, Fr. Henri de Reresby mourut avant même d'exercer sa charge et eut pour successeur Jean de Kethene.

Après la chute d'Hélie, la province d'Écosse fut supprimée, mais en fait, elle forma un vicariat autonome. Les maisons de Berwick, Rosburgh, Haddington, Dumfries relevaient en droit de la Custodie de Newcastle ou Tyne ; mais les Écossais ne tenaient pas à se laisser régenter par les Anglais et ils se gouvernèrent eux-mêmes.

Digitized by Google

Au nombre des rois du pays, Robert Bruce fut un de leurs grands bienfaiteurs. Au XIVe siècle, les frères étaient assez nombreux pour se faire représenter aux Chapitres généraux; on les y trouve du moins à celui de 1331.

En 1359 cependant, le vicariat semble bien supprimé pour ne réapparaître qu'à la fin de ce même XIVe siècle.

Mais tandis que vivaient ainsi, avec plus ou moins de ferveur, les Franciscains en Écosse, les Observants qui étaient nés avec une ardeur très intense, se répandaient dans les Pays-Bas, les Flandres, l'Allemagne et de cette dernière contrée, passaient en 1447 en Écosse, et constituaient un vicariat en 1467.

La bulle de Pie II permettant l'introduction de l'Observance en Angleterre ne sera cependant donnée qu'en 1463 (1).

Voici quelles étaient à cette époque, ou environ, les monastères de l'Ordre en Écosse :

CONVENTUELS :

Berwick : fondé en 1231 (?) ;
Roxburgh : fondé de 1231 à 1234. Détruit en 1545 ;
Haddington : 1242. Commencé à démolir en 1548 ;
Dumfries : 1262. Cette maison toute entière serait passée à la religion réformée, mais ce point d'histoire n'est pas encore éclairci ; le dernier gardien date de 1560 ;
Dundee : 1284 ;
Lanark : 1328-1329, fondé par le roi Robert Bruce ; le dernier gardien paraît en 1556 ;
Inverkeithing : fondé avant 1346 ;
Kircudbright : fondé en 1455-1456 ; le dernier gardien en 1560.

La bulle de Pie II *(Intelleximus)* concédait en 1463 aux Observants la faculté de recevoir deux ou trois maisons des Conventuels. En fait ce pouvoir n'eut pas d'application ; les Observants, au rebours des autres, préférèrent s'établir loin des agglomérations et le Vicariat des derniers arrivés fut constitué de la sorte :

OBSERVANTS :

Edinburgh : 1447 ;
Saint Andrews : 1458 ;
Perth : 1460 (Gonzaga : *S. Ioannis) ;*
Aberdeen : 1461-1469. Le dernier gardien résigna son office en 1559 ;
Glascow : 1472 ;

(1) Cf. *The Scottish Grey Friars* tom. I. p. 58 et tom. II. p. 275 et 276, L'auteur a oublié de dire que la pièce originale est au British Museum. Add. Ch. 1247.

Digitized by Google

Ayr : sanctionné par le Pape en 1481-1482 ;

Elgin : 1479 ; il y eut en cette ville un établissement de Franciscains au XIIIe siècle, mais il ne dura point et laissa à peine quelques traces de son existence. Depuis 1891, l'ancien couvent des Observants après diverses péripéties, fut acheté par les Sœurs de Notre-Dame de la Mercy ;

Stirling : 1494 (Gonzage écrit *Stricling)* ;

Jedburgh : 1513.

De tous ces « Grey Friars », les souvenirs ne sont pas restés nombreux.

On connaît encore William Dunbar, un poète, qui sortit de l'Ordre et dont ne s'occupe guère M. Moir Bryce, — Adam Abel, auteur présumé d'une chronique *The Wheel of Time,* écrite vers 1533, relative à l'histoire d'Écosse et qui ne possède qu'une faible valeur historique, — enfin le P. Jean Hay (1). Ce dernier devint ministre de la province de Cologne et rédigea en 1586 une excellente histoire de la province observante d'Écosse. M. Moir Bryce l'édite en son tome second, avec une traduction anglaise, t. II. p. 173-194. Elle était connue de Wadding (*Ann. Min.* t. XIX. p. 126, nos XVI à XXX) et elle a servi au P. François de Gonzague auquel elle était du reste adressée (Cf. *De origine ser. relig.* éd. de Rome. 1587. p. 848-850).

Parmi les Conventuels, au XIVe siècle, Fr. Jean le Charpentier s'illustre dans l'art militaire en fortifiant Dumbarton Castle et les rois Edouard Baillol et David II servent une pension, sa vie durante, à ce précurseur de Vauban ; parmi les Observants, au nombre des vicaires provinciaux on rencontre deux fois un Robert Stuart, parent du roi Jacques V.

Les Conventuels étaient plus répandus dans le monde, les Observants vivaient plus retirés ; les uns et les autres prêchaient et confessaient. Qu'il est dommage que les monographies des divers couvents se réduisent toujours à l'indication des actes civils, dons, legs, acquisitions, etc. !

La chronique du P. John Hay est si brève ! Les Frères de l'Observance, nous apprend-il, sortaient si peu que lorsqu'on les voyait hors de leur couvent en semaine *(diebus non festivis)*, on croyait qu'ils allaient prier devant un moribond : « *Fratres exeunt, aliquis moritur* ». Les rois, les princes, les prélats les consultaient comme des oracles. On ne procédait à aucun acte public sans aller tout d'abord prendre leur avis. On ne condamnait personne à mort sans leur avoir soumis le cas au préalable. Dans les procès, dans les mariages, on recourait premièrement à leurs lumières : aussi la paix régnait-elle dans les familles.

(1) Des auteurs l'ont confondu avec le Parisien Jean de la Haye, de la Stricte Observance.

Digitized by Google

Les Franciscains ont trois moyens d'existence : les dons offerts, les aumônes sollicitées, le prix de leur travail. Les Frères en Écosse recevaient tant de vivres en oblations volontaires qu'ils devaient souvent mettre une barrière à ces libéralités. Ils gardaient toujours le silence au réfectoire, écoutant la lecture. Leur vêtement était humble et simple quoique façonné par les femmes les plus nobles du royaume. Ils n'usaient jamais de pécune.

Leur arrivait-il d'être obligés de s'arrêter en quelque maison, dans un château? le comte ou le baron voulait les servir lui-même dans leurs premières nécessités, et la maîtresse du logis leur lavait les pieds ; au son de la cloche de la chapelle, toute la famille se réunissait pour recevoir de leur main la nourriture et le pain du jour. Evidemment cette conduite témoigne de la vertu des Frères, mais aussi de l'esprit de foi des gens de l'époque.

Le fondateur de la réforme observantine en Écosse, le P. Corneille de Zericsee, qui demeura dans ce pays une quinzaine d'années et vint mourir à Anvers, avait appris à ses Frères à imposer les mains aux malades, à réciter sur eux l'oraison liturgique et l'Evangile *In principio erat Verbum* : Dieu opérait des prodiges par cette sainte bénédiction. Des personnes étrangères à l'Ordre voulurent les imiter et tirer profit de cette pratique : ils n'obtinrent aucune grâce et devinrent la risée du peuple.

Tels sont les quelques détails, en résumé, que nous livre la chronique du P. John Hay. Les pages de M. Moir Bryce relatives à la la confession, à la prédication, aux inhumations dans les cimetières des couvents, ont plutôt trait à toute la vie de l'Ordre franciscain en général qu'au seul pays d'Ecosse.

Ce qu'il dit pourtant de la prédication est assez typique : « C'était les mendiants qui exerçaient en fait le monopole de la prédication aux XVe et XVIe siècles, et leur parole très apostolique fut une des raisons qui préparèrent indirectement les voies de la Réforme. » Le fait est que leur morale était restée correcte et devant la corruption grandissante, ils ne se gênaient point et remplissaient dignement leur charge pastorale et reprenaient les vices. Mais dire qu'ils préparaient les voies à la Réforme, c'est aller un peu loin.

Au surplus, l'Ecosse fut un refuge pour les Anglais catholiques sous le roi Henri VIII. En 1534, dix-huit Frères Mineurs anglais passent dans le pays.

La Réforme s'est donnée beau jeu contre eux. George Buchanan, John Knox, sir Thomas Craig de Riccarton, David Lindsay, Robert Henryson ont écrit contre les Mendiants d'alors et les ont accusés de luxure, d'hypocrisie, de malversation.

M. Moir Bryce n'a pas de mal à rappeler, en face de ces calomnies, le souvenir de l'estime et des libéralités de Jacques IV et Jacques V.

Digitized by Google

Le roi Henri VIII, avant son divorce intenté contre Catherine d'Aragon (du Tiers Ordre), était lui-même un grand bienfaiteur de l'Observance.

Puis les Franciscains demeurèrent très généralement soumis à Rome : à l'été de 1560, une soixantaine (d'autres disent cent quarante) préférèrent l'exil à l'apostasie et passèrent en Hollande. La campagne menée contre eux commença seulement en 1559.

D'autre part, le poème de saint François, de William Dunbar, ne serait pas comme on le croit, une satire. Dans le *Jus feudale* de Thomas Craig, dans le *Franciscanus* de G. Buchanan, on confond le clergé séculier avec les *Friars*, et l'on attribue à tous les particularités des prêtres non congréganistes.

Mais ces considérations, qui ont du poids pour nous, n'en eurent aucun pour les Réformateurs du XVIe siècle, et les monastères des Conventuels et des Observants furent totalement ruinés.

Au récit de tous ces événements, l'historien que nous suivons a placé des documents pour base : c'est la matière de son second volume entier. On y remarquera un acte relatif à la fondation d'Aberdeen, de 1469 (p. 211) ; — une bulle de Sixte IV pour Ayr et Elgin de 1481 (p. 250) ; — l'Obituaire des Frères d'Aberdeen (1), avec reproduction en simili-gravure (p. 283-336) ; — la bulle d'érection de Lanark, de 1346 (p. 149); — celle de Stirling, de 1497 (p. 257); — celle de Jedburgh de 1521 (p. 262); — la Chronique de John Hay déjà nommée (p. 173) ; — plusieurs lettres de communication de privilèges (p. 263 et s.)

II

Le grand mérite du livre de M. Moir Bryce, c'est qu'il s'inspire de sources d'archives et de pièces originales. La *General Register House* d'Edinbourg lui a été d'un secours inappréciable.

Je me demande toutefois si cette documentation de premier ordre n'est pas cause que l'on a dédaigné certaines œuvres imprimées.

Ainsi le tome IV de l'*Orbis seraphicus* de Dom. de Gubernatis aurait pu être consulté; le livre du P. Thaddeus (*The Franciscans in England)* a un court chapitre sur des essais de restauration de la province écossaise après la Réforme (p. 38-44). Les trois volumes de la *Caledonia* de Chalmers, le *Scoti-Monasticon* de Mackencie E. C. Walcott (Londres 1874) n'étaient pas à laisser de côté. Ce dernier donne deux planches relatives à Stirling et à Dumfries. Il nous apprend que Jacques IV aimait à résider au couvent de Stirling, que Jacques V y fut couronné le 21 décembre 1513, Marie le 9 décembre 1543 et Jacques VI le 29 juillet 1567. Il nous dit que Saint Andrew

(1) Ce texte se trouve déjà dans le tome II des *Monumenta Franciscana*.

Digitized by Google

était la maison de noviciat et que Fr. Jean Wadlock, fameux mathématicien, y demeura. Il nous rappelle qu'à Dumfries, croit-on, le B. Duns Scot prit l'habit de l'Ordre et que cette église fut détruite en 1305 ; puis qu'à Glasgow, fondé par l'évêque Laing, ce furent les Frères qui obtinrent la concession de la foire de juillet, et que l'église fut détruite en 1560 par le duc de Chatellerault et le comte d'Argyle, un an après la mort violente du Fr. Jeremy Russell. Le même Walcott (p. 343) cite un couvent de Conventuels à Douglas, nomme un des gardiens en 1490, Andrew Fife ; cette maison ne figure sur aucune liste ; que faut-il penser ?

En parlant de la pauvreté et du droit de posséder, M. W. Moir Bryce fait encore état de la Bulle *Obtentu divini nominis. (Ann. Min.* de Wadding. II. 100) Cette bulle se trouve bien dans les Archives d'Assise, mais dès 1780 le P. Annibali de Latera en a prouvé l'inauthenticité (Cf. *Etudes Franc.* t. XVII, p. 681).

Ce que l'auteur dit des trois espèces de procureurs dans l'Ordre (I. 470) est-il vraiment juste ? et l'auteur ne confond-il pas des « procures » qui sont de nature très diverses ?

M. Moir Bryce a confondu également le Tertiairat avec la participation des privilèges accordés par des lettres de confraternité (I, 385, 386). Ces dernières sont accordées à des bienfaiteurs, à des amis de l'Ordre qui ne sont pas nécessairement des Tertiaires. La remarque a ici son prix puisque l'Écosse semble avoir possédé peu de Fraternités de Pénitents et l'ouvrage dont nous nous occupons ne mentionne guère que l'hôpital d'Aberdour, Fife (Cf. Walcott. p. 381) (1) et les Sœurs de Dundee. Plusieurs gravures reproduisent des motifs d'architecture du château de Blois dans lesquelles se trouve la cordelière ; ces dessins semblent être extraits de la grande vie illustrée de St François, parue chez Plon en 1885. Pourquoi n'avoir pas discuté alors la signification franciscaine de cette cordelière ? Car il est bien évident que tout d'abord ce « meuble » héraldique fut l'attribut des femmes veuves.

Ailleurs on lit Bercore pour Bressuire (p. 48), Mirabelle pour Mirebeau (p. 52).

Où l'auteur mérite tout éloge, c'est quand il donne au travail, dans la règle et dans la pensée de saint François, la place qui lui convient : le fondateur a voulu un Ordre qui travaille et non pas tant un Ordre qui mendie.

Il a bien vu également les diverses phases de la naissance et des progrès de l'Observance, le décret de Constance en 1415, le retour à l'union avec la suppression des vicaires en 1430, la création nouvelle des vicaires en 1443 et la bulle d'Eugène IV en 1446.

(1) Voir la bulle d'érection. Moir Bryce. I. 392-395 d'après Theiner *Monum. Vet. Hib. et Scot.* p. 500.

Digitized by Google

Mais où je ne peux plus le suivre, c'est quand il déclare (I. 380) que le Tiers Ordre était une protestation contre l'absolutisme et la décadence de l'Eglise ; c'est quand il traite le Testament séraphique d' « hydre dangereuse et hérétique abrogée par Grégoire IX » (I. 38) ; c'est quand il oppose le mouvement franciscain au « formalisme de l'Eglise » (1). En résumé, dit l'auteur (I. 403) « la Papauté voulait mettre de l'ordre dans le développement de la fraternité ; saint François au contraire croyait que tous les hommes envisageraient la Religion de son propre point de vue et il visait à l'expansion naturelle, libre et sans frein. » (2)

D'où vient alors que M. Moir Bryce écrit lui-même des phrases que je ne m'explique plus dans son système : « *The impractibility of complete observance of the rule is now a matter of general agreement.* » (I. 38)

Oui ou non, la règle de saint François est-elle l'apogée, la fleur de la Religion, ou bien au contraire est-elle impraticable, est-elle une utopie ! Que l'auteur soit au moins logique avec lui-même.

Il l'eut été s'il avait pris la peine de remarquer l'attachement absolu et affectueux du Saint envers l'Eglise de Rome et les évêques, s'il avait compris que l'Ordre fondé en 1209 était un corps vivant et par conséquent soumis aux lois de la croissance et du développement, s'il avait enfin saisi la nature des pensées propres à saint François.

Ainsi saint François ne voulait pas seulement la pauvreté la plus absolue, il ne voulait pas non plus dans sa fraternité de distinction entre le clerc et le laïque. Il ne voulait pas de privilèges émanant de la Cour romaine : pourquoi ? parce qu'il aspirait à être fondu dans le peuple chrétien, il voulait ses Frères vivant dans le monde, quoique non du monde ; et c'est pour ce motif qu'il refuse les couvents, qu'il n'accepte que les *loci*.

L'idée des « gardiens », des supérieurs d'un monastère, ne naîtra pas tout d'abord en son esprit ; il ne pensera qu'au « custode » qui veille sur les Frères d'une région d'une ville ou d'une bourgade.

Les prêtres, il ne les considère pas comme les ennemis ou les rivaux du clergé, il les regarde comme les serviteurs de ce même clergé, sans avoir comme eux la charge des âmes.

La science est pour lui suspecte en fait et dans la pratique, mais non pas en droit, au contraire.

Si M. William Moir Bryce avait percé le fond de toutes ces pensées, il n'aurait pas imaginé gratuitement ceci : « La conscience et l'inspiration intérieure étaient les choses les plus sacrées à saint François. »

(1) .... *Was unhampered by formalism or the traditional Discipline of the Church...*

(2) *The Papacy desired te direct orderly development ; while saint Francis in the belief that all men would view religion from his standpoint, pleaded for natural and untrammelled expansion.*

Digitized by Google

Non, dans son cœur il y avait par dessus tout l'humilité et l'obéissance amoureuse à Dieu et à son Eglise.

Je me suis peut-être laissé entraîné un peu trop loin ; la faute en est aux très intéressantes pages qu'on lit dans cette histoire des *Grey Friars* d'Écosse, et aux vues générales qui s'y trouvent exposées. A la fin du tome second sont même réédités la règle des Frères mineurs de 1223, le Testament, les bulles *Quo elongati* de Grégoire IX, *Exiit qui seminat* de Nicolas III, *Exivi de paradiso* de Clément V, la bulle de Concordance *Omnipotens* de Léon X, le *Memoriale* des Pénitents de 1221 1228, la bulle *Supra Montem* de Nicolas IV, etc. L'auteur a donc saisi toute l'ampleur de son sujet et il veut donner à ses lecteurs les moyens d'en faire autant. Ne sont-ce pas là des motifs qui excusent les longueurs de cet article ?

Aujourd'hui — ceci, l'auteur a oublié de le dire — les Frères Mineurs d'autrefois sont revenus en Ecosse. Ils sont à Glasgow. Que nous aimerions à savoir qu'au milieu des puritains ou des membres de la *Free Church*, ils opèrent la conquête des âmes que leurs prédécesseurs n'ont pas réussi à maintenir dans le giron de l'Eglise romaine.

P. UBALD d'Alençon.

Digitized by Google

QU'EST-CE QUE LA VOCATION ?

On fait beaucoup de bruit depuis quelques mois autour d'un volume de M. Lahitton : *La Vocation sacerdotale* (1). Les théologiens de profession en ont immédiatement remarqué la haute valeur ; nos grandes revues religieuses : *Ami du clergé,* 2 déc., *Etudes religieuses,* 25 déc. 1909, *Revue thomiste* lui ont fait le plus sympathique accueil, pendant qu'à la *Revue pratique d'Apologétique*, les Sulpiciens, au contraire, par la plume de MM. Letourneau et Guibert s'inscrivaient avec quelque mauvaise humeur contre le bien-fondé de sa doctrine. En effet, le livre de M. Lahitton amène toute une révolution dans les idées courantes sur la vocation, qu'avait puissamment accréditées le livre de M. Branchereau sur le même sujet : *La Vocation sacerdotale*. Et on ne brise pas avec une opinion généralement admise sans exciter quelque opposition. Toutefois. comme le désir de M. Lahitton est de revenir à la pure doctrine de l'Église, que son livre est très sérieux, bien prouvé, d'une portée éminemment pratique, revêtu des plus hautes approbations : une lettre très élogieuse de Mgr Touzet, et un bref particulièrement laudatif de S. Em. le Cardinal Merry del Val, il y a beaucoup de chances que cet ouvrage fasse époque et réintègre la thèse traditionnelle de la vocation.

Le volume de M. Lahitton est un traité théorique et pratique à l'usage des séminaires et des recruteurs de prêtres. Il se divise en trois parties. La première expose et justifie *la vraie notion de la vocation :* elle est toute théorique, c'est la thèse qui fournit la base légitime et explique les conseils, quelques-uns assez nouveaux des deux autres parties. La seconde s'adresse à ceux *qui donnent la vocation sacerdotale ou appelants* : évêques, appelants délégués, appelants auxiliaires. La troisième partie est pour *ceux qui demandent la vocation sacerdotale.*

L'auteur note au début qu'il n'entend parler dans son traité que de la vocation sacerdotale et « l'on aurait tort d'étendre aux autres vocations les principes qui y sont énoncés. Au sujet de la profession religieuse, on est libre de penser qu'il y faut un appel divin, ou que l'on peut s'y porter de son propre choix. La théologie, sur ce point, n'a pas de thèse arrêtée. A plus

(1) *La Vocotion sacerdotale. Traité théorique et pratique à l'usage des Séminaires et des recruteurs de Prêtres,* par Joseph Lahitton, docteur en théologie (in-12 de XIV-450 pp. 1909, 4 fr. Lelhielleux, Paris).

Digitized by Google

forte raison, une grande latitude d'opinion est-elle permise, au sujet des vocations profanes ».

Nous allons esquisser à grands traits la doctrine qu'expose M. Lahitton, nous contentant le plus souvent de reproduire ses expressions mêmes ; l'important ici n'est pas de faire une œuvre originale, mais d'offrir à nos lecteurs un exposé le plus précis possible de la pensée de notre auteur.

1° VRAIE NOTION DE LA VOCATION SACERDOTALE

La question qui domine tout l'ouvrage est celle-ci : étant donné que Dieu appelle au sacerdoce, selon le mot de l'apôtre : *nec quisquam sumat sibi honorem, sed qui vocatur a Deo*, comment l'appel de Dieu est-il intimé à ceux qui en sont l'objet ? Une opinion trop répandue répond : l'appel de Dieu est intimé au sujet par des aptitudes, des goûts, des attraits qui lui révèlent et révèlent à ceux dont il relève — parents, curé, professeurs, confesseur, etc. — qu'il est divinement marqué pour le sacerdoce. L'appel est en lui, il n'y a qu'à savoir le découvrir : c'est la tâche spéciale du directeur de conscience. Les directeurs de Séminaires, l'Évêque lui-même n'aurait guère qu'à s'incliner devant cette vocation constatée et ordonner celui que Dieu appelle en dehors d'eux.

A cette opinion, M. Lahitton oppose la parole du Catéchisme de Trente : « *Vocari autem a Deo dicuntur qui a legitimis Ecclesiae ministris vocantur.* »

« L'appel est transmis au candidat en vertu de l'appel à eux adressé par les ministres légitimes de l'Église, par ceux qui ont juridiction au for extérieur.

Dans les candidats, préalablement à l'appel notifié par les chefs de l'Église, la vocation n'existe pas. Les aptitudes, les attraits ne sont pas la vocation, mais de simples dispositions à la recevoir. On peut les appeler vocation en puissance au sens scolastique du mot. Et dès lors on aperçoit l'équivoque d'où sont nées toutes les confusions en cette matière. On a appelé vocation, vocation proprement dite, vocation en acte ce qui n'était que vocabilité, vocation en puissance, aptitude à recevoir la vocation ».

Telle est donc la définition que M. Lahitton donne de la vocation : « c'est l'élection et l'appel d'un sujet à l'état ecclésiastique ; élection et appel tout gratuit, que Dieu fait de toute éternité et qu'il manifeste et intime dans le temps par l'organe des ministres légitimes de l'Église. »

Toute la première partie de l'ouvrage est consacrée à établir et à justifier cette définition qui va complètement à l'encontre de la théorie de M. Branchereau, de l'opinion courante. Depuis trois siècles, on admettait que la vocation existait dans le sujet préalablement à l'appel de l'Évêque ; Dieu l'y avait déposée, avec certains germes qui permettaient de la reconnaître ; et le principal de ces signes, aurait été l'attrait.

M. Lahitton s'élève contre cette doctrine, nouvelle, erronée et dépourvue de preuves. « L'appel d'un sujet au sacerdoce par les ministres légitimes de l'Église ne doit pas être considéré comme la simple constatation de la vocation sacerdotale, laquelle préexisterait dans le sujet, déposée en lui directement par Dieu. Non ! c'est l'appel des ministres légitimes de l'Église qui constitue essentiellement la vocation divine et la transmet au sujet. »

Les preuves d'ailleurs abondent dans la plume de M. Lahitton en faveur

Digitized by Google

de sa thèse. Il les tire 1° *de faits analogues :* vocation d'Aaron appelé par Moyse au nom de Dieu, — vocation de Marie intimée par un ange, et nullement préexistante sous forme d'attraits, de désirs, — vocations célèbres où préexistait sans doute l'idonéité, mais nullement l'attrait, le désir spontané, — 2° *de la doctrine de St Thomas et de saint Liguori*, dont « la doctrine sur la vocation sacerdotale représente toute l'école » dit le P. Bouvier, S. J. : traitant des qualités requises chez ceux qui demandent les ordres, saint Thomas ne dit pas un mot de l'attrait, pas un mot de la vocation intérieure ; il ne réclame que l'idonéité intellectuelle et morale ; si les expressions de saint Alphonse semblent à prime abord favoriser M. Branchereau, au fond il ne demande que la vocation en puissance, la vocabilité, — 3° *de la doctrine de saint Paul* : si l'on remonte à l'âge apostolique, en consultant l'enseignement des Pères, on ne trouve nulle part aucune trace de la doctrine que l'auteur combat, d'une vocation intérieure directement intimée à l'élu par Dieu ; les écrits apostoliques n'y font, non plus, aucune allusion : les premiers diacres sont appelés sur simple examen d'idonéité (act. VI 3. 6.) ; même procédé pour Timothée ; (act. VI. 1. 3.) dans les conditions demandées par saint Paul pour les candidats à l'épiscopat et le sacerdoce, pas un mot de vocation intérieure, ni d'attrait : ces conditions se ramènent à la science et à la vertu ; — 4° *de la doctrine de l'Église sur la vocation* : l'examen de quelques faits et documents nous fait connaître assez clairement la pensée de l'Église. N'est-ce pas elle qui nous donne une interprétation authentique du *qui vocatur a Deo* de St Paul dans le Catéchisme du Concile de Trente : *vocari autem a Deo dicuntur qui a legitimis Ecclesiæ ministris vocantur ?* Mais elle nous donne encore une manifestation assez claire de sa pensée *a*) dans les lois sur les irrégularités canoniques : ces irrégularités seraient un abus de pouvoir si la vocation était directement et immédiatement divine ; *b*) dans les graves paroles du Pontifical des ordinations : il ne contient aucune parole qui puisse appuyer l'opinion que nous combattons ; l'évêque ne s'inquiète pas de savoir si le sujet a la vocation, mais simplement les qualités requises : *scis illos dignos esse ?* puis l'évêque appelle au nom de Dieu : *in nomine Domini, huc accedite... eligimus....* ; et cet appel, la vocation officiellement et nettement proposée, on ne l'impose pas ; *c*) dans les chapitres du Concile de Trente, à la session 23e, on parle longuement des conditions requises pour se présenter aux ordres ; pas un mot de la vocation ; *d*) un dernier argument nous est fourni par les récentes déclarations des SS. Pontifes Pie IX, Léon XIII et Pie X au sujet des Séminaires et du recrutement sacerdotal. Pie IX : « *Melius enim profecto est, pauciores habere ministros, sed probos sed idoneos atque utiles quam plures* »... Léon XIII : « *Praecipuae curæ, cogitationesque vestrae, venerabiles Fratres, in eo invigilare debent ut ministros Dei idoneos rite instituatis* ». Et Pie X recommande de ne choisir que ceux qui sont véritablement aptes.

Toutes ces preuves, que vient encore fortifier la solution d'une série d'objections que l'on pourrait formuler contre la thèse de M. Lahitton établissent très bien sa doctrine : ce n'est pas l'attrait qui fait la vocation, mais l'appel de l'évêque.

De la théorie découle tout naturellement une série de conseils pratiques tant pour ceux qui donnent la vocation que pour ceux qui la demandent. Je veux bien que de la thèse ne naîtra pas toute une révolution dans le mode du

Digitized by Google

recrutement sacerdotal ; elle est cependant chargée de conséquences assez importantes qui donnent à la question un nouveau jour.

2° CEUX QUI DONNENT LA VOCATION.

Le pouvoir de transmettre la vocation revient au Pape et aux Évêques ; mais au-dessous d'eux il y a des personnes qui prennent une part plus ou moins grande à l'œuvre de l'appel : ceux qui appellent en vertu d'un pouvoir délégué, ceux qui préparent le candidat à l'appel.

a)Le pouvoir des Évêques est un pouvoir ordinaire : ils l'exercent toujours validement, de sorte que tout candidat appelé au sacerdoce peut se rassurer sur la certitude de sa vocation ; mais l'exercice de ce pouvoir n'est licite que dans la mesure où l'Évêque a pris soin d'examiner ou de faire examiner ses sujets pour constater en eux l'idonéité, l'aptitude. Les règles du droit qui régissent la matière sont sévères, les Évêques doivent mettre une grande prudence et une certaine sévérité dans leur manière de les interpréter.

b) Mais en général, les Évêques se font aider dans cet examen par des *délégués* choisis avec soin. Du fait de cette délégation, les Directeurs de grands Séminaires ont grâce d'état pour appeler au sacerdoce au nom de l'Évêque ; sans doute, ils ne sont pas infaillibles, mais leurs sentences, ratifiées par l'Évêque ont pleine autorité. Eux aussi ont de graves devoirs : vis-à-vis du S. Pontife : suivre en tout ses ordres et ses indications, ne pas se montrer facile en matière d'appel, ne choisir que des sujets certainement aptes, être sans pitié pour les modernistes ; — envers l'Évêque diocésain : respecter en tout ses vues, le seconder, spécialement en ce qui regarde un plus haut degré de science à exiger de la part des séminaristes ; — envers les candidats aux ordres : en admettant un jeune homme au Grand Séminaire, ils ont passé avec lui une sorte de quasi-contrat qui les oblige, sous peine de faute grave, d'injustice qui exigerait réparation, à écarter tout candidat dont les aptitudes seraient douteuses, à accepter celui qui est digne; l'opinion qu'a de lui-même le candidat, le jugement des garants laïques ou ecclésiastiques, pas plus qu'un sentiment de tendresse ou de compassion naturelles ne doivent pas entrer en ligne de compte.

c) Sous le nom *d'appelants auxiliaires,* M. Lahitton range tous ceux qui contribuent de quelque manière au recrutement du sacerdoce catholique, mais sans être directement associés à la collation de la vocation divine. Ils se divisent en quatre groupes : le directeur de conscience au grand Séminaire ; les supérieurs, directeurs, confesseurs et professeurs de Petit Séminaire ; les prêtres, en particulier les curés de paroisse ; les parents chrétiens et tous les catholiques.

Avec la doctrine de notre auteur, le rôle du directeur de conscience est un peu diminué : il n'a plus la charge, exagérée et absolument hors de proportion que lui attribue M. Branchereau, de découvrir et de déclarer la vocation; il n'en est pas moins vrai qu'il faut lui reconnaitre une large part dans l'œuvre des vocations : seul juge de l'idonéité secrète, c'est à lui de constater et de déclarer cette idonéité intérieure, d'écarter efficacement les indignes, de former à la vraie et solide piété, sans vouloir s'ingérer dans le for extérieur.

Le Petit Séminaire a un rôle très important dans la formation des vocations : « C'est une sorte de premier noviciat sacerdotal, où l'on doit étudier,

Digitized by Google

surtout au point de vue des aptitudes intellectuelles et morales, les aspirants aux ordres, afin d'éliminer tous ceux qui ne donnent pas de garanties suffisantes pour l'avenir. Quant à ceux qui témoignent d'aptitudes marquées, il faut les envoyer au Grand Séminaire, même dans le cas où leur attrait ne serait pas prononcé : s'ils sont bien conduits, ils aboutiront convenablement au sacerdoce.

Je voudrais pouvoir citer tout au long les deux articles sur les Prêtres pourvoyeurs des Séminaires et les parents chrétiens, tant ils sont pleins d'aperçus nouveaux, éminemment pratiques, présentés avec un accent d'onction pénétrante.

Tout prêtre doit être un recruteur de prêtres, aujourd'hui plus que jamais; curé de paroisse, il doit d'abord se préoccuper de chercher des candidats pour le sacerdoce. La meilleure manière de réussir dans ses recherches, ce n'est pas de s'arrêter aux enfants qui manifestent de l'attrait pour le sacerdoce ; souvent cet attrait n'existe pas, et quelquefois il est trompeur ; « ce qui importe presque uniquement pour pouvoir entreprendre une œuvre de vocation, c'est de constater des aptitudes réelles, certaines, et un milieu familial favorable ou à tout le moins neutre ». Ces dispositions constatées, abstraction faite de tout désir de la part de l'enfant, *a fortiori* d'une ouverture, le prêtre doit dresser un siège en règle contre cette petite âme, user de toutes les industries pour exciter en elle les aspirations vers le sacerdoce : méthode de persuasion, méthode d'autorité, méthode de résignation ; et une fois la partie gagnée, entourer le jeune candidat de soins attentifs et dévoués.

Du côté des parents, des parents chrétiens surtout, qui seuls ont mission de fournir des candidats, ce n'est pas assez de ne pas contrarier les vocations, mais ils doivent chercher à deviner les désirs de leurs enfants, les faire parler, éveiller en eux le désir de la vocation, avec toute prudence sans doute, mais sans crainte d'empiéter sur les droits de Dieu. Quel beau rôle, une mère de famille tout spécialement peut exercer dans sa famille à ce point de vue ! « Il n'y a pas d'œuvre qui mérite davantage d'éveiller sa foi, de parler à son esprit et de plaire à son cœur. Une mère ne meurt jamais toute entière quand elle laisse après elle des enfants qu'elle a nourris du meilleur de son cœur et du meilleur de son sang. Mais elle ne peut jamais rêver une postérité plus étendue ni plus belle que celle que lui assure l'enfant qu'elle a formé pour le sacerdoce et qu'elle a voué ainsi au service de l'humanité et au culte de Dieu. »

3° CEUX QUI DEMANDENT LA VOCATION

Cette dernière partie est, elle aussi, toute à lire. « La démonstration s'élève jusqu'à la plus haute éloquence, » le mot est de Mgr Touzet. Et ce ne seront pas seulement les séminaristes qui en pourront tirer un profit personnel ; elle est pleine de leçons également pour le prêtre de tout âge.

Les conditions d'idonéité que les candidats au sacerdoce, les élèves du Grand Séminaire par conséquent, ont l'obligation de présenter et que, corrélativement, les appelants ont le devoir d'exiger se ramènent à trois : l'*intention droite,* la *science suffisante,* une *sainteté convenable.*

a) *L'intention droite.* Tout d'abord, l'intention doit être personnelle, émanant de la volonté propre du candidat ; sans doute, il n'est pas exigé

Digitized by Google

qu'elle soit parfaite dès le principe, mais elle doit être formée en temps voulu, au moins au moment de recevoir les ordres sacrés. Plusieurs conditions sont exigées pour la rectitude de l'intention : elle exclut les motifs blâmables ou inférieurs : les avantages naturels, un pis-aller parce qu'il est trop tard pour prendre une autre voie, un moyen plus facile de faire son salut ; elle veut le sacerdoce tel qu'il est, tel qu'il a été établi par N.-S., pour procurer la gloire de Dieu par le salut des âmes. C'est un minimum indispensable ; mais elle a des intentions plus nobles encore : le candidat de l'autel veut être un prêtre de sacrifice, éclairé, pieux, humble, zélé, catholique, papiste et romain, un prêtre eucharistique.

b) *Science suffisante.* Un minimum est requis et c'est d'avoir une intelligence suffisamment puissante, convenablement disposée, suffisamment cultivée ; en conséquence l'esprit borné — qu'il ne faut par confondre avec l'esprit lent — doit être écarté dès le Petit Séminaire ; l'esprit léger, irréfléchi, superficiel est guérissable, si on peut arriver à fortifier la volonté ; l'esprit faux, paradoxal, téméraire, se plaisant dans les singularités doctrinales, préférant les écrivains de renom douteux, les laïques, doit être impitoyablement écarté du sacerdoce : hélas ! cet esprit n'est pas rare aujourd'hui ; comme l'esprit moderniste, il a sa source dans l'orgueil, ce qui en fait d'ordinaire un vice irrémédiable. Quant au maximum de science à promouvoir, la nécessité s'en fait sentir aujourd'hui plus que jamais. Le Séminariste a besoin d'études aussi fortes que possibles, pour lui-même d'abord, afin d'orner son esprit, de l'occuper, de le rendre fort dans la foi ; pour son ministère futur : l'ignorance du prêtre ridiculise son ministère qui doit être un ministère de lumière auprès de tous : croyants et incroyants. Le programme de ses études, ce sont toutes les sciences qui regardent son ministère, vaste champ qui demande pour être approfondi avec profit certaines dispositions d'esprit et de cœur : la science doit être une : ramenant tout aux principes ; et les principes multiples à un seul : *Deus caritas est, et nos credidimus caritati* — ramenant tout, principes et conclusions à un objet concret : Dieu, Jésus, le Sacré-Cœur, l'Hostie ! Là, toute une théologie est condensée et vivante ; là, toute science ecclésiastique trouve son centre ; — l'étude doit être sainte, c'est-à-dire pure, humble, priante, pratique ; — catholique, faite en vue des âmes que l'on peut conquérir ; — apostolique, toujours en conformité de vue avec la direction des Évêques et du Souverain Pontife.

c) *La sainteté convenable.* Le moins que l'on puisse demander à quiconque se présente aux ordres, c'est l'honnêteté naturelle. On trouve le détail de ces conditions morales dans saint Paul : I Tim. III. 1-13 ; ad Tit. I. 5-11. M. Lahitton commente avec beaucoup de bonheur les paroles de l'apôtre ; il a en particulier sur la nécessité de l'éducation de la pureté des pages très judicieuses. Mais où s'arrête le minimum de sainteté absolument requise, où commence le maximum de sainteté à promouvoir, il est difficile de le préciser exactement. La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure. Le séminariste aura à cœur de cultiver toutes les vertus, surtout la divine charité. Il fixera spécialement son attention sur l'humilité et l'esprit de sacrifice.

L'auteur déduit de cette troisième partie trois conclusions qui projettent une dernière lumière sur l'idée maîtresse de tout son livre. Une fois admise

Digitized by Google

la thèse que la vocation est donnée par l'Évêque, l'étude de la vocation au Grand Séminaire est donc, purement et simplement, un examen d'aptitudes intellectuelles et morales, tâche relativement facile pour les Directeurs de Séminaires, pour le directeur de conscience, pour le candidat lui-même.

Quelle est la situation juridique du candidat au sacerdoce par le fait de son entrée au Grand Séminaire ? A l'entrée d'un jeune homme au Grand Séminaire, il se passe entre l'Évêque, représenté par les Directeurs, et ce jeune homme, un contrat implicite par lequel l'Évêque s'engage à appeler aux ordres le candidat, fidèle observateur de la règle ; d'où pour ce jeune homme, un droit à l'appel, un droit à l'ordination, s'il remplit de son côté l'engagement de fidélité.

Enfin, dernier corollaire, M. Lahitton distingue trois sortes de vocations au sacerdoce : les vocations *absolues*, miraculeuses, rares ; les vocations *conditionnelles*, c'est-à-dire soumises à de multiples événements humains qui les conditionnent, selon que, favorisées ou contrariées dans leur éclosion et leur développement, elles aboutissent ou n'aboutissent pas ; les vocations *permissives* de la part de Dieu, qui s'adressent à des indignes, mais dont la responsabilité retombe, soit sur les appelants, si les enquêtes ont été insuffisantes, soit sur le candidat, s'il a usé de ruse.

Je n'ai pu qu'esquisser à trop grands traits les lignes principales d'un travail qui mériterait une étude approfondie. Nous en avons dit assez cependant, pensons-nous, pour éveiller dans ceux qu'intéresse la question, le désir de faire plus ample connaissance avec le livre lui-même.

Fr. Jean de la Croix.

Digitized by Google

CANEVAS DE CONFÉRENCES POUR LE TIERS-ORDRE

—

VIII

Sources de l'esprit franciscain ; de la piété envers les malheureux.

Préambule. — Selon son acception primitive le mot de piété a un double sens; il signifie l'affection filiale envers Dieu et l'amour fraternel à l'égard des malheureux. Dans ce dernier sens la piété est devenue la *pitié*, elle rentre dans la vertu de piété en ce qu'elle s'affectionne à tout ce qui est de Dieu. Qu'est-ce, en effet, qui le touche de plus près si ce n'est la charité pour les petits et les humbles ? *Ce que vous faites aux moindres des miens, c'est à moi que vous le faites.* (S. Matth. XXV. 40.)

La charité envers les pauvres est un des grands moyens dont Dieu se sert pour attirer à Lui ; élément purificateur, elle détache, elle sacrifie elle prédispose admirablement à l'amour divin.

Pour beaucoup, cette charité reste la forme primordiale et le stade permanent. On sert Dieu dans le prochain et l'on expie dans le dévouement. Pour ne jouir point ni des mêmes élévations, ni des mêmes consolations que dans l'amour divin pur, on acquiert cependant un mérite réel et l'on s'élève par tous les efforts que l'on est obligé de faire pour accomplir la charité avec humilité et désintéressement.

Mais les âmes d'élite vont plus loin ; elles vont du créé à l'incréé,de l'homme à Dieu ; sans abandonner l'homme elles vivent davantage pour Dieu. Tel a été François, notre Père, et tels aussi doivent être ses disciples, du moins dans une certaine mesure.

L'amour du jeune François pour les pauvres. — « Le Seigneur me donna à moi, frère François, de faire ainsi pénitence : parce que lorsque j'étais dans les péchés, il me semblait trop amer de voir des lépreux, mais le Seigneur me conduisit au milieu d'eux et j'exercais la miséricorde à leur égard et lorsque je me retirais de leur présence, ce qui m'avait paru amer fut changé pour moi en douceur de l'âme et du corps et après je restais peu et je sortis du siècle. » (*Testament de S. François.*)

Jetant un regard en arrière et remontant jusqu'à l'origine de sa vocation, François décrit ici l'action divine ; il rappelle qu'il fut attiré au Seigneur par le moyen de la charité corporelle.

Digitized by Google

Pour acquérir à son divin service cette nature si noble et si belle, Dieu utilisa la bonté qui était en elle et il fit servir à ses desseins les trésors de générosité qu'une pieuse mère avait déposés dans l'âme du jeune homme.

Saint Bonaventure, faisant allusion à cette inclination naturelle écrit au chapitre premier de sa Légende : « Le jeune François portait dans son cœur pour les pauvres une sorte de compassion généreuse, qui était un don de Dieu et cette compassion, croissant avec les années, avait rempli son cœur de douceur et de bonté ».

Cette bonté avait pour fondement la courtoisie et la délicatesse qui le rendaient aimable aux yeux de tous. Selon la très juste remarque des Trois Compagnons : « De ces vertus naturelles il s'éleva par degrés à la grâce de Dieu et il en vint à se dire à lui-même : puisque tu es courtois et généreux envers les hommes de qui tu n'as rien à attendre, si ce n'est une faveur vaine et passagère, il est juste que pour l'amour de Dieu, qui récompense si largement, tu sois aussi courtois et généreux pour les pauvres. Aussi visitait-il les pauvres et leur faisait-il d'abondantes aumônes. (Ch. 1er.)

Encore dans la dissipation de la jeunesse, il aimait à charger sa table de mets abondants qu'il distribuait ensuite aux malheureux et il s'engageait à ne rien refuser à qui lui demanderait l'aumône pour l'amour de Dieu. Il tint parole avec une sainte constance, écrit le séraphique Docteur, « ce qui lui mérita un grand accroissement dans l'amour de Dieu et des grâces abondantes ». (Leg. Ch. I.)

Sous la forme de don, la charité a quelque chose d'attrayant. Se dépouiller, jeter l'or à profusion, jusqu'à s'appauvrir, est la consolation des âmes généreuses. La nature trouve son compte à faire le bien, elle satisfait ainsi ce qu'il y a de plus noble en elle, la générosité. Mais il est une autre forme du bien, austère et méritoire, que l'on rencontre plus rarement, c'est le don de soi-même par le sacrifice de ses répugnances instinctives et par le dévouement inlassable au service de toutes les misères physiques et morales.

Le cher petit Pauvre d'Assise s'éleva à cette charité sublime ; lui si délicat ! qu'il ne pouvait ni voir ni sentir rien de répugnant, se mit au service des lépreux et des malades dans les hôpitaux. Il lui en coûta, La première fois que ces êtres malheureux lui apparurent, il fut tenté de fuir, mais il eut bientôt triomphé de son excessive sensibilité. Écoutons à ce sujet le récit si instructif de saint Bonaventure : « Comme il chevauchait par la plaine, dans le voisinage d'Assise, se présenta à lui un lépreux dont la rencontre inattendue lui inspira une véritable horreur, mais se reportant aux pensées de perfection qui le préoccupaient déjà et se souvenant qu'il devaient d'abord se vaincre lui-même, s'il voulait devenir le soldat de Jésus-Christ, il saute en bas de son cheval et court embrasser le lépreux. Celui-ci lui tend la main, pensant qu'il s'agit d'une aumône ; mais il reçut et l'aumône et le

Digitized by Google

baiser de François. François remis sur sa monture et regardant autour de lui dans la plaine découverte ne vit plus trace de lépreux. Plein d'étonnement et inondé de joie, il se met à chanter avec amour les louanges de Dieu.

A partir de ce jour, il s'adonne au soin des lépreux ; il vit avec eux de longues heures, les purifie de leurs souillures, panse leurs plaies fétides, sans se rebuter et il les console par de douces et fortifiantes paroles. « C'est ainsi, conclut Celano, (ch. VII in fine) qu'il commença à se mépriser de plus en plus jusqu'à ce que, par la miséricorde du Rédempteur, il eut obtenu une victoire complète sur lui-même. »

Si, vivant dans le siècle, le jeune François a poussé si loin son amour des pauvres qu'il pouvait déjà être proposé comme modèle, à l'égal des plus saints, que sera-ce alors que sa charité épurée par l'épreuve aura atteint un héroïsme presque inimitable ?... Mais ce n'est pas l'heure de développer davantage ce sujet. Nous y reviendrons. Pour l'instant tirons de ces exemples la leçon profitable.

Quelle doit donc être notre piété envers les malheureux. — Il ne nous est plus donné de rencontrer sur notre route ceux que saint François, dans son grand esprit de foi, appelait les frères chrétiens, les lépreux. Nous n'aurons donc pas à exercer à leur égard des actes de charité extraordinaire. Mais disciple du plus miséricordieux des maitres, nous devons nous inspirer de son esprit et par conséquent développer en nous la piété envers le pauvre.

Cette piété est faite d'un grand esprit de foi et d'un souverain respect pour tout ce qui est de Dieu et par conséquent pour les hommes qui sont ses créatures et ses enfants. Ce respect ne s'arrête pas aux apparences, il ne s'inspire ni du talent ni de la science, ni de la beauté ni de la richesse, il considère tout être relativement à Dieu et à sa destinée éternelle et c'est pourquoi il subsiste malgré les tares physiques ou morales. S. François respectait tous les hommes en tant qu'image de Dieu, même les voleurs et les pécheurs, en qui il voyait des âmes à sauver.

Aujourd'hui la charité inspirée de philanthropie et d'altruisme, selon le jargon rationaliste ou protestant, a perdu chez beaucoup sa valeur et son efficacité. Elle n'est plus trop souvent qu'une contrefaçon de vertu dans celui qui l'exerce et elle devient à charge à celui qui la reçoit.

Il faut revenir au principe évangélique : *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.* (S, Jean. XV, 19.) La charité est donc l'amour fraternel en action; or comment aimer notre prochain si nous lui dénions ce lien commun et sacré de créatures divines et d'enfants d'un même Père?

« L'amour du prochain nait de l'amour de Dieu, écrit saint Bonaventure dans son traité de l'*Avancement du religieux,* car c'est à

Digitized by Google

cause de Dieu, en Dieu et selon Dieu que le prochain doit être aimé. A cause de Dieu parce qu'il nous l'a commandé lui-même : *Nous avons reçu de Dieu ce commandement, que celui qui aime Dieu doit aussi aimer son frère.* (S. Jean, I, 4.) En Dieu, c'est-à-dire avec le sentiment de l'amour intérieur que nous avons en aimant Dieu. Selon Dieu, ou autrement dans les choses selon lesquelles Dieu nous aime. Et ces choses sont le salut de notre âme et notre avancement dans le bien.

Que notre piété envers les malheureux procède de l'infini respect que nous avons pour Dieu et pour N.-S. J.-C. et qu'elle se manifeste aussi par un infini respect à l'égard des pauvres et des malheureux. Si ce respect inspirateur de la courtoisie, des paroles honnêtes et des procédés délicats n'existait pas, notre piété perdrait de son action bienfaisante. Le malheureux regarde non le don qui lui est fait mais la main qui le présente et le cœur qui l'offre.

Inclinez-vous donc vers le pauvre, avec un cœur compatissant, regardez les malheureux pauvres du regard de l'amour, écoutez leurs plaintes avec l'attention délicate de la mansuétude et pansez leurs plaies d'une main très douce, avec la main d'une mère. Sur ces plaies versez, comme le bon samaritain, le vin qui guérit et l'huile qui adoucit.

Si vous avez cette intelligence des pauvres et des petits, si vous avez à leur regard ce profond sentiment de piété qui animait saint François dans ses rapports avec ses semblables, alors votre existence sera consolée de tout le bien que vous ferez ; et vous élevant par les degrés du sacrifice de vous-même, vous arriverez à un amour plus parfait de Dieu en attendant qu'il vous accorde la récompense promise envers ceux qui auront fait miséricorde.

Fr. EUGÈNE d'Oisy.
O. M. C.

Digitized by Google

Notre distingué collaborateur, A. Charaux, ayant fait hommage à sa Sainteté de ses deux derniers livres : La *Renaissance littéraire en France au XVIe et dans la première partie du XVIIe siècle* et *Histoire abrégée de la Littérature Française depuis son origine jusqu'à nos jours* — a reçu du Secrétaire Cardinal d'État la lettre suivante que la Revue est heureuse de porter à la connaissance de ses lecteurs.

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA
N° 44,683.

Dal Vaticano, 13 juin 1910.

Monsieur,

Le Saint Père a agréé avec bienveillance l'hommage que vous avez eu la filiale pensée de Lui faire de vos deux derniers ouvrages, l'un : « *La Renaissance littéraire en France au XVIe et dans la première partie du XVIIe siècle* » ; l'autre : « *Histoire abrégée de la Littérature Française depuis son origine jusqu'à nos jours.* »

En vous remerciant de ce gracieux envoi, le Saint Père est heureux tout d'abord de vous féliciter de votre longue et fructueuse carrière, consacrée si noblement, dans un travail austère et dévoué, au grand œuvre du haut enseignement chrétien.

Dans les deux ouvrages que vous avez offerts à Sa Sainteté, vous avez tout éclairé à la lumière de vos principes de critique idéale et catholique que vous fondez avec raison sur l'idée de perfection procédant de l'idée de Dieu.

Vous méritez, Monsieur, les plus complets éloges pour avoir appris à vos élèves à goûter, par une étude attentive, les modèles littéraires étudiés à un point de vue si entièrement chrétien, la perfection comprenant dans son essentielle simplicité le beau, le bien, le vrai, triple rayon émané de Celui qui est la Lumière incréée et infinie.

Comme gage de sa paternelle bienveillance, le Saint Père vous accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant personnellement pour les exemplaires que vous m'avez adressés, je suis heureux de saluer en vous un des maîtres éminents, qui s'honorent par leur science éprouvée, par l'élévation de leurs principes et par leur dévouement inlassable à la plus sainte des causes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Card. MERRY DEL VAL.

Monsieur A. CHARAUX.
Ancien Doyen de la Faculté des Lettres
à l'Institut catholique de Lille, Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

THÉOLOGIE MORALE

On pourra trouver dans les *Études Franciscaines*, t. XXII, p. 315, le compte-rendu du 1er volume de la *Théologie morale* du P. Cornelisse. Les deux autres volumes sont à leur tour sortis de presse : **Compendium Theologiæ Moralis**, auctore P. Eugenio Cornelisse, O. F. M., Provinc. SS. Martyrum Gorcomiensium in Hollandia S. Theolog. lectore jubilate ; t. II : *De Jure et Justitia*, in-8° de 370 pp., 1909 ; — t. III : *De Sacramentis*, in-8° de 556 pp., 1910, 9 fr. les 3 vol., à Quarracchi, près Florence, Italie.

L'auteur est familier avec le sujet qu'il traite ; ses références, — je l'avais déjà noté — indiquent qu'il puise avec une affection spéciale à la doctrine de Sporer. Il a voulu donner à ses compatriotes de Hollande un Compendium concis, et pas trop ardu, de théologie morale ; mais il eut gagné encore à mettre plus en relief les principes, les définitions, les points importants. Mais pour les Hollandais ce sera un bon manuel, il base l'étude de la Justice et des contrats sur leur code civil ; au cours de son traité des Sacrements, il a toujours en vue les usages du pays, il énumère les cas réservés dans chaque diocèse, traduit en Hollandais les mots techniques de la théologie.

Parmi les Manuels de Théologie Morale, les hommes du métier ne craignent pas de donner un des premiers rangs à la *Summula Theologiæ Moralis* du Cardinal d'Annibale. La cinquième édition date de 1907. Or, pour permettre à cette édition, comme aux éditions précédentes d'ailleurs, d'être au point, Mgr Manuajoli, vient d'éditer un supplément qui contient les principaux décrets et réponses du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation des rites, sur les questions de morale : *Supplementum editioni quintæ Summulæ Theologiæ Moralis*, J. Card. d'Annibale, complectens præcipua et actis et decretis novissimis S. Sedis (in 8° de 144 pp., 1909, 1 fr., Desclée, Rome). Le choix des documents est fait avec compétence, en suivant l'ordre de la *Summula*.

Avant d'entrer dans l'ordre de S. François le P. Gemelli, aujourd'hui docteur de médecine pastorale, avait exercé les fonctions de médecin et de chirurgien. On peut donc *a priori* avoir confiance en sa compétence dans les questions de médecine pastorale ; et c'est pour cela que nous recommandons avec assurance le volume qu'il vient de publier sur ces questions : **Non Machœberis**, *Disquisitiones medicæ in usum confessariorum* (in 8° de 248 pp., 1910, 3 fr. 50, Pustet, Rome). Ce n'est pas un traité *de Sexto*, mais plutôt une étude sur les moyens fournis par la médecine au point de vue catholique, pour aider à défendre sa chasteté. Les manuels de théologie morale en effet se contentent le plus souvent de donner sur cette question quelques principes généraux qui ne suffisent pas toujours pour

Digitized by Google

mesurer l'imputabilité des actes. Il serait utile au confesseur d'avoir quelques notions physiologiques, de connaître un peu les relations de la pathologie avec l'instinct sexuel et ses diverses manifestations, de savoir enfin les mesures que conseille la médecine pour atténuer la poussée de certains appétits : c'est ce qu'a voulu faire le P. Gemelli dans le présent volume. Appuyé sur sa propre expérience, sur ses recherches personnelles et sur les renseignements que lui ont fournis les auteurs orthodoxes, il étudie tour à tour : l'instinct sexuel, — ses causes, — la chasteté, — la prophilaxie de l'incontinence, — la thérapeuthique de l'incontinence, — la psychotérapie de l'incontinence, les aberrations sexuelles et leur traitement.

Les confesseurs trouveront là beaucoup de renseignements utiles ; mais il est regrettable que l'auteur n'ait point cherché à être plus simple : il eût — été plus accessible.

Avec une allure et un but tout différent, M. Guibert traite la même question dans son charmant petit volume : **La Pureté** (in-32 de 270 pp., 1910, 1 fr., de Gigord Paris). Concision, délicatesse, force et onction se rencontrent pour présenter dans un saisissant relief la belle vertu de pureté et épuiser, sans longueur, toutes les raisons que l'on peut faire valoir en faveur et pour la défense de la belle vertu. Cinq chapitres : I. Qu'est-ce que la Pureté ? — II. La Pureté est-elle utile ? 1° Les dommages causés par l'impureté, 2° Les bienfaits de la Pureté ; — III. La Pureté est-elle possible ? 1° Les difficultés sont réelles, 2° La possibilité est pourtant certaine; — IV. Comment préserver la Pureté ? 1° La protection extérieure de la Pureté, 2° La sauvegarde intérieure de la Pureté ; — V. Comment réparer la Pureté : 1° Conditions préalables, 2° Comment avoir la volonté, 3° Comment se comporter dans la tentation.

C'est un livre, qui dans sa forme modeste, est appelé à faire beaucoup de bien, comme ses ainés d'ailleurs de la même collection : la *Santé*, le *Caractère*, la *Piété*.

Il y a de mauvais manuels de morale dans les écoles officielles ; et l'on n'y peut rien, ou pas grand'chose. Les écoles libres, les précepteurs dans les familles ont toute facilité de choisir leurs manuels : qu'ils ne prennent que les meilleurs d'entre les bons. C'est pour ces derniers que M. l'abbé Dantu, docteur ès lettres, sous-directeur de l'enseignement primaire libre dans le département de l'Eure a préparé un **Manuel de Morale Pratique** (in-16, Couronne de 200 pp., relié toile souple, 2 fr. franco, Beauchesne, Paris). M. Dantu a mis tout son talent à présenter en termes très simples, dans un mélange heureux de bonne doctrine, de lectures pratiques et d'exemples concrets les principaux devoirs dictés par la morale : La Loi Morale ou le Devoir ; — Les devoirs envers soi-même : corps et âme ; — envers la famille et envers l'école ; — envers les hommes en général : devoirs de justice, de charité ; - envers la Patrie ; — envers Dieu. Les lectures morales, belles pages des meilleurs auteurs, servent de commentaire, en seconde partie, à la doctrine. A la fin, des notices succinctes sur les principaux auteurs cités dans le manuel.

Paul Jardin.

THÉOLOGIE

M. l'abbé Quiévreux, docteur en théologie et en philosophie, vicaire-général,

Digitized by Google

est un théologien au verbe brillant, d'une puissance féconde. Son œuvre dogmatique, qu'il travaille tous les jours à compléter, comprend déjà plusieurs volumes. *Les trois postulats éternels* : Dieu, l'homme, Jésus-Christ ; — *l'Incarnation* ou le Dieu-Homme ; — *la Rédemption* ou l'Homme-Dieu ; — *La Trinité et la Vie éternelle* ; — *Unum necessarium* ou la Science nécessaire. Il vient de réunir en volume les trente-deux instructions qu'il donna l'année dernière au mois de Marie à l'église de la Madeleine : **L'Évangile du Pater et de l'Ave**, in-8° de 478 pp., 1910. 4 fr., Lethielleux, Paris). Ce livre doit servir, dans l'intention de l'auteur, de conclusion à ses ouvrages apologético-théologiques. C'est un commentaire alterné du *Pater* et de l'*Ave*, où l'auteur s'est ingénié à faire correspondre tel verset de l'oraison dominicale à tel verset de la salutation angélique.

Œuvre excessivement originale, par la doctrine d'abord mais plus encore par l'éblouissant éclat, l'énergique réalisme d'une forme puissamment imagée, voire même jusqu'à l'excès. Le premier souci de l'auteur, ici, comme dans ses autres ouvrages, c'est de donner à sa pensée, toujours très riche, nourrie comme elle est d'une solide doctrine théologique et philosophique, une portée apologétique, une allure guerrière qui ne recule point devant les joutes à visage découvert avec l'incrédulité contemporaine. M. Quiévreux ignore les chemins battus ; il ne s'effraie point de promener ses auditeurs, qui étaient venus pour entendre ses sermons de piété, à travers les fourrés épais des questions ardues de la théologie ; maints versets du Pater et de l'Ave lui offrent l'occasion d'ouvrir des horizons sur les multiples problèmes sociaux qui mettent en émoi notre société contemporaine ; une large partie, enfin, est faite à la piété ; mais ici encore, qu'on ne se méprenne pas sur la manière dont M. Quiévreux veut nourrir les âmes : C'est du *supersubstantiel* : « Qui potest capere, capiat ».

Aussi, je n'ose espérer que l'*Évangile du Pater et de l'Ave* ait beaucoup de lecteurs : il est d'une manière, d'une forme trop transcendante pour pouvoir être compris et goûté par la plupart des esprits. (1)

De traité purement théologique, assez développé, complet sur la Sainte Vierge, nous n'en avions guère. Et voilà pourquoi le volume du Dr Emilio Compana : **Maria del Dogma Catholice** (in-8° de 830 pp., 1909, 8 fr. P. Mariette, Torino) sera le bienvenu auprès des théologiens et des chrétiens cultivés. C'est en effet un véritable traité de théologie mariale, où se trouvent exposées avec une grande rigueur scientifique et une abondante richesse d'érudition les gloires de la Vierge Marie.

Le plan est d'une conception à la fois originale et précise. En trois parties, le savant auteur étudie : I. La *Mission de Marie*, 1. Considérée dans sa réalisation ; a) par rapport à Dieu, b) par rapport à l'humanité, 2. Considérée dans sa prédestination ; — II. *Les Prérogatives de Marie*, 1. Prérogatives de son corps, 2. Immaculée Conception (partie tout spécialement étudiée, où sont très bien mises en relief les influences franciscaines dans la défense de de ce dogme). 3. Sa Sainteté. 4. Sa virginité perpétuelle. 5. Son Assomption et sa glorification ; — III. *Marie dans l'Évangile.*

(1) Cf. dans l'*Univers* du 9 juin 1910, un article très élogieux de M. Tavernier sur le volume dont nous rendons compte.

Digitized by Google

Mais, hâtons-nous de le dire, si le présent volume offre les garanties d'une orthodoxie et d'une rigueur scientifique impeccables, il est en même temps d'une lecture facile, agréable même, qui permettra même à ceux qui ne sont pas initiés aux secrets et à la méthode de la théologie de pouvoir le suivre. A ce point de vue, il l'emporte certainement sur le traité du P. Lépicier : *Tractatus de Beatissima Virgine Maria.*

On me dit qu'il se prépare en ce moment une traduction française de l'œuvre de M. Campana : Deo gratias ; il lui sera fait, j'en suis sûr, un très bon accueil en France.

Les Pères Dominicains de la Province de Paris paraissent avoir gardé un vif souvenir d'un des leurs, le P. Schwalm, intelligence universelle et puissante, emporté tout jeune en 1908, par une maladie de poitrine ; et ils ont à cœur de publier après sa mort les principaux travaux qu'il laissait inédits. A ce titre, nous avons déjà : *La Vie privée du peuple Juif à l'époque de Jésus-Christ* (Gabalda), *Leçons de Philosophie Sociale* (Bloud). En 1899, le P. Schwalm, retiré à S. Paul-du-Var pour raison de santé, redevenait le professeur d'un de ses jeunes frères, également malade, et lui faisait faire le traité de l'Incarnation dans Saint Thomas. L'élève, le père Menne, prenait des notes, et ce sont ces notes qu'il publie aujourd'hui : **Le Christ d'après S. Thomas d'Aquin**. *Leçons, notes et commentaires, recueillis et mis en ordre*, par le R. P. Menne, O. P. (in-12 de 500 pp., 1910, 3 fr. 50, Lethielleux, Paris).

C'est un commentaire assez développé des vingt-deux premières questions de la troisième partie de la Somme théologique. Par un travail personnel, le P. Menne a donné à ses notes un agencement, une tenue qui leur enlèvent toute apparence de travail imparfait : c'est une très bonne présentation de la doctrine thomiste, sur l'Incarnation et la personne du Christ : Convenances de l'Incarnation, — grâce sanctifiante du Christ, — la grâce du Christ comme chef de l'Église, — intelligence du Christ, — puissance de son âme, — infirmités corporelles, — absolue pureté d'âme, — sensibilité et passion dans le Christ, — sujétion de la nature humaine du Christ vis-à-vis du Père et du Verbe, — la prière du Christ, — le sacerdoce du Christ.

Puisque nous en sommes à parler de S. Thomas, disons un mot du t. 1er de l'ouvrage du P. A.D. Sertillanges, dans la collection les *Grands Philosophes* : **S. Thomas d'Aquin** (in-8 de 334 pp., 1910, 5 fr., Alcan, Paris). L'éminent professeur de philosophie à l'Institut Catholique de Paris s'est proposé dans son travail d'offrir un auxiliaire pour l'étude de S. Thomas, « d'aider ceux qui ne répugnent pas à l'effort à se retrouver dans l'œuvre peu connue au fond du Docteur Angélique. » En chaque matière, il indique l'esprit de la doctrine, sans s'arrêter à énumérer longuement les solutions particulières. En trois livres, le présent volume étudie l'*Être*, la *Source de l'Être*, l'*Incarnation de l'Être*. Nous reviendrons plus longuement sur ce très sérieux travail au reçu du deuxième tome. Fr. Jean de la Croix.

HAGIOGRAPHIE FRANCISCAINE

Les quatre volumes de *L'Auréole Séraphique* du T. R. P. Léon, O. F. M. forment, avec les douze volumes du *Palmier Séraphique* de Mgr Guérin,

Digitized by Google

deux répertoires très précieux de l'hagiographie fransciscaine. Mais ce sont deux ouvrages assez volumineux ; et pour permettre à tous les amis de saint François d'étudier les gloires de son Ordre, on vient de faire réduire en un volume *L'Auréole Séraphique,* **Vie des Saints et des Bienheureux des Trois Ordres de Saint François,** (in-8° de 658 pp., 1910, 5 fr., Bloud, Paris. — Dépôt à la Maison Saint Roch, Couvin, Belgique). En préambule : une brève étude sur S. François et sa famille religieuse, sur la canonisation et le culte des Saints, enfin, le catalogue des saints et des bienheureux de l'Ordre Séraphique, honorés d'un culte public. Les notices sur chaque saint ou bienheureux, plus ou moins longues, suivant le relief du personnage, sont disposées en suivant le calendrier.

Miniatures Fransciscaines, *fleurs de la vie des Saints,* par IOLANDA — traduction de l'italien (in-8° illustré de 200 pp., 1909, 2 fr., Cattier, Tours) nous présente une galerie d'une trentaine de figures franciscaines, choisies parmi les saints et bienheureux du 2me et du 3me Ordres. « Un suave parfum s'exhale de toutes ces âmes, fermées aux faiblesses et aux passions humaines ou merveilleusement transformées sous les touches de la grâce divine. »

L'édition Poussielgue et Desclée du *Livre des Visions de la Bienheureuse Angèle de Foligno*, traduit par Ernest HELLO étant épuisée, la librairie Tralin vient d'en publier une nouvelle, la quatrième. — **Le Livre des Visions et Instructions de la Bienheureuse Angèle de Foligno,** avec avertissement de Georges Goyau (in-12 de 336 pp. 1910, 3 fr. 50, Tralin, Paris). Rien n'est changé, sur les éditions antérieures, que le format — et je le regrette presque.

Mgr Faloci Pulignani prépare en ce moment une édition critique de l'œuvre de la Bienheureuse, ce qui permettra peut-être à quelque traducteur de nous donner une version plus littérale que celle d'E. Hello. Mais en tout cas dirons-nous avec G. Goyau : personne ne pourra rivaliser avec Hello dans ce qu'il appelle « l'exactitude selon l'esprit, qui infuse le sang de l'auteur d'une langue dans une autre » — l'exactitude selon l'esprit, qui essaie même « de traduire les larmes ».

J'ai dit ailleurs (cf. *Almanach Franciscain* 1910) la profonde théologie des contemplations de notre Bienheureuse : c'est une mystique de haute envergure « *magistra theologorum* », d'après le chanoine Bardoni de Foligno.

Le P. LÉOPOLD de Chérancé, en donnant un nouvelle édition de la vie de **Sainte Marguerite de Cortone**, la fait entrer dans notre Nouvelle Bibliothèque Franciscaine, 1re série, XXII (in-12 de 250 pp., 1910, 1 fr. 75, Maison Saint Roch, Couvin, Belgique ; et de Gigord). C'est à peu de chose près, le texte des éditions antérieures. L'auteur n'avait rien à changer : son œuvre était excellente, une de ses meilleures, avec sa *Vie de S. François d'Assise.*

C'est la Madeleine de l'Ordre Séraphique, si sincère dans son repentir, si courageuse dans sa pénitence, si confiante en la miséricorde divine, que le Seigneur l'assure un jour qu'elle est réintégrée dans sa pureté virginale. Marguerite, elle aussi, est investie de faveurs miraculeuses ; convertie, elle se fait à son tour, de par la mission que Dieu lui confie, apôtre des pauvres pécheurs, et Dieu bénit son zèle. Le P. Léopold nous dit tout cela avec

Digitized by Google

beaucoup de charme : si le livre en est à sa 4e édition c'est un signe qu'il a su plaire.

En dehors de B. Dausse, qui publiait en 1883 un essai sur les *Ecrits de Sainte Véronique Juliani,* aucune plume française n'avait tenté de nous faire connaitre la vie vraiment extraordinaire de la Sainte Abbesse des Capucines de Citta di Castello, en Ombrie. Il eût été profondément regrettable de laisser dans l'oubli et de ne pas faire connaitre l'une des âmes les plus merveilleuses que Dieu ait placées sur la terre — je défie quiconque voudra se donner la peine de lire sa vie de me trouver exagéré. — Et c'est cette belle vie que Mlle la Comtesse Marie de Villermont veut bien offrir à notre *Nouvelle Bibliothèque Franciscaine* : **Sainte Véronique Giuliani,** *Abbesse des Capucines* (1660-1727), t. XXI de la *N. B. F.*, in-12 de 494 pp., 1910, 3 fr. 50, de Gigord, Paris et Maison Saint Roch, Couvin). Les sources, sans être très nombreuses, étaient très riches : les actes du procès de canonisation et le journal de la Sainte. Ce *Diario*, — qui ne comprend pas moins d'une douzaine de gros volumes de 5 à 600 pages, dont les huit premiers ont été édités assez récemment par le R. P. Pizzicaria, — composé par la Sainte sur l'ordre de son confesseur, offrait une mâne précieuse pour l'historien ; le difficile était de se borner et de faire un choix judicieux dans la surabondance des faits miraculeux : l'auteur y a réussi, et a su rendre son œuvre attrayante.

C'est une vie vraiment extraordinaire. Les merveilles commencent dès le berceau, pour se continuer d'une manière presque incessante et toujours progressive jusqu'à la mort. La Sainte est d'abord favorisée de visions, d'un commerce famillé avec l'Enfant Jésus et sa mère ; plus tard, Jésus la marque des stigmates sacrés de la Passion, lui place sur la tête une couronne d'épines souffrances inouïes, qui redoublent encore des persécutions de toutes sortes et des maladies aiguës ; et au milieu de tout cela, l'âme de notre Bienheureuse reste soumise à l'obéissance, courageuse ; les faveurs d'une vie mystique intense lui sont accordées, jusqu'au mariage spirituel. En lisant cette belle vie, on admire surtout l'œuvre de Dieu dans une âme, et l'on s'initie en même temps à la connaissance des phénomènes les plus élevés de la vie spirituelle.

Vital du Fresne.

HISTOIRE

Le Clergé de Denée et des Jubeaux pendant la Révolution par M. l'Abbé Uzureau, 1909, in 8° de 17 pages. — **L'Assemblée Provinciale d'Anjou et l'élection de la Flèche,** par le même, 1909, in-8° de 19 p. — **Andegaviana**, neuvième série, par le même. Paris, Picard, 1910, in-8° de 494 pages. Cette neuvième série des Andegaviana est conçue suivant le plan déjà adopté. La plupart des documents se rapportent au XVIIIe et au XIXe siècle. L'historien futur devra évidemment en faire la critique, mais il sera heureux d'avoir sous la main tant et de si beaux épis ramassés dans le champ de l'érudition.

P. 128. Une petite note sur un passage d'un sermon du Cordelier Olivier Maillard.

P. 225. Liste des dates de fondation des maisons religieuses en Anjou. Je doute fort que les Frères Mineurs aient été établis dès 1216. P. Ubald.

Jérusalem, les Derniers Pas, par M. Reynès Monlaur, in 8° écu de 925 p. Prix : 3,50, Paris, Librairie Plon.

Digitized by Google

L'auteur du *Rayon*, de *Quand vous passerez par nos chemins,* s'attache de nouveau aux pas du Maitre pour le suivre cette fois sur la voie douloureuse. Désireuse de pénétrer davantage le grand drame, elle place les faits dans le cadre même où ils se déroulèrent.

Appuyée sur des témoignages certains, elle dépeint les coutumes et les mœurs du peuple juif, elle retrace les rites divers dont la célébration de la Pâque était entourée. A travers les ruines amoncelées et malgré les profanations, elle reconstitue Jérusalem telle que la ville était au temps même du Sauveur.

La cité sainte, devenue pour le chrétien une immense châsse renfermant en chacune de ses pierres et en chacun de ses grains de sable comme autant de reliques, attire à elle toutes les âmes ; beaucoup seront donc heureuses de trouver dans le présent ouvrage des détails capables de la faire mieux connaitre et apprécier. B. de S. Fr.

Bossuet, évêque de Meaux. Entrée dans sa ville épiscopale et débuts de son ministère pastoral (1682-1686), par J. Gaignet, P. S. S., Paris, Beauchesne, 1910, in-8 de 77 pages.

M. Gaignet, publie un chapitre d'une *Vie de Bossuet* qu'il prépare, et nous pouvons supposer que ce sera l'un des chapitres les plus neufs. Grâce aux nouveaux documents édités par M. Eugène Levesque, le séjour et les œuvres de Bossuet à Meaux sont révélés et c'est par dessus tout de la *Revue Bossuet* que M. Gaignet s'est servi.

Nous voulons espérer bientôt lire le travail promis.

Apologie pour Fénelon, par Henri Bremond, Paris, Perrin, 1910, in-12 de 486 pages.

Finira-t-on par démêler tous les écheveaux embrouillés ? M. Bremond s'y emploie pour son compte et il y met toute la compétence qu'on lui connait. Mais je ne le savais pas d'humeur si belliqueuse. Du moins y gagnons-nous une très belle pièce de littérature et Fénélon sort du débat embelli, enguirlandé et même un peu fardé... non pas du tout déformé. P. Ubald.

APOLOGÉTIQUE

Le Manuel d'apologétique chrétienne des abbés Moulard et Vincent, que nous recommandions en mars 1907 (Cf. *Et. fr.*, t. XVII, p. 344) a fait son chemin : les auteurs nous en offrent aujourd'hui une quatorzième édition, entièrement refondue : **Apologétique chrétienne** (in-12 de 507 pp., 1910, 3 fr. 50, Bloud, Paris). Chacune des éditions antérieures avaient été un effort vers des améliorations successives, d'après les critiques et remarques bienveillantes que l'on avait bien voulu faire aux auteurs. L'édition actuelle a ceci de spécial qu'elle fait encore une plus grande place à la solution des objections prises des sciences de la nature et de la critique historique, pour dissiper de plus en plus les prétendues objections contre la science et la foi. Beaucoup de collèges ecclésiastiques et de pensionnats ont pris l'apologétique de Moulard et Vincent : c'est un argument très probant en faveur de sa méthode et de sa valeur, en même temps qu'une raison de son succès extraordinaire.

C'est un ouvrage d'Apologétique aussi que **Le Positivisme chrétien** d'André Godard, nouvelle édition (in-12 de 573 pp., 3 fr. 50, 1910, Bloud,

Digitized by Google

Paris) — Cf. pour r. c. de la 1re édition *Et. fr.* IV. 635, — mais d'un genre à part, en dehors des chemins battus : c'est le livre d'un néo-converti, plein d'ardeur, qui pense beaucoup par lui-même. Sa manière à lui de faire de l'apologétique, ce n'est pas de raisonner mais d'agir. Pour lui, « les deux tiers des incroyants le sont de bonne foi ». Ils suivent à l'aveugle quelques sophistes, qui ont accaparé les sciences naturelles ou philologiques. » L'apologétique doit donc s'adapter aux milieux. A une époque positive, il faut des arguments positifs. Or, le malheur de l'Église est de manquer d'apôtres qui aient débuté par l'incroyance. Le clergé doit renouveler son matériel de guerre. L'heure a sonné d'entrer dans la voie indiquée par J. de Maistre et le P. Gratry, et de renouveler contre le naturalisme l'artillerie des sciences. Il faudra largement appliquer la méthode inductive, chercher dans l'expérience les lois morales, bases du spiritualisme ; remarquer leur parallélisme indépendant avec les lois de la physiologie générale ; scruter certains phénomènes anormaux qu'on a tenté d'opposer au dogme et qui le confirment ; reconnaitre ensuite que toutes les lois psychologiques et morales reçoivent du christianisme seul leur application, leur plénitude et leur accord ; constater enfin historiquement qu'il n'a jamais existé qu'une seule religion dont les autres théogonies furent des altérations . Et cette compréhension de l'apologétique, M. Godard essaie de la réaliser dans son livre. Je n'ose pas dire que tout soit apodictique, mais le trait est énergique , les raisonnements souvent très suggestifs. Rien d'étonnant donc que des penseurs comme Brunetière et Coppée, l'aient salué avec enthousiasme lors de la première édition.

Le livre odieux de Salomon Reinach : L'*Orpheus*, sur l'Histoire des religions a déjà fourni à des plumes catholiques l'occasion de défendre la doctrine de l'Église : *Orpheus et l'Évangile* par Mgr. Batiffol (Gabalda), *Quelques remarques sur l'Orpheus de M. Salomon Reinach* par le R. P. Lagrange (Gabalda). M. l'abbé Bricout apporte à son tour sa contribution : **L'histoire de la religion et la foi chrétienne** — *à propos de l'Orpheus de M. Salomon Reinach,* nos 571-572 de la Collection *S. et R.* Bloud, Paris). M. Bricout a écrit son opuscule, dit-il, à propos du livre de S. Reinach. Mais comme *Orpheus* résume et condense toutes les objections que soulève la science des religions comparées, en mettre à nu les perfides habiletés et en refuter les pernicieuses erreurs, c'est faire œuvre générale et durable.

L'Orpheus a eu eu un succès immense : six éditions successives tirées à des milliers d'exemplaires, des traductions dans presque toutes les langues. C'est le porte-voix des hostilités catholiques, qui s'acharnent par haine de l'Église catholique, à comparer la religion chrétienne aux autres religions et à ne voir dans toutes les religions indifféremment que des superstitions. Aussi bien c'est l'idée générale qui se dégage de tout le livre du juif Reinach : on a l'impression d'une hostilité ouverte contre l'Église, le Christianisme, toutes les religions.

A priori, il faut se méfier de Reinach : c'est un apôtre de la libre-pensée la plus radicale, c'est un esprit systématique.

D'ailleurs, sa manière d'expliquer l'origine des religions est on ne peut plus arbitraire. Pour lui, la religion est un ensemble de tabous. L'animisme d'une part, les tabous de l'autre, tels sont les facteurs essentiels des religions

Digitized by Google

A l'action naturelle, on dirait presque physiologique de l'animisme, sont dues les conceptions de ces génies invisibles qui fourmillent dans la nature, esprits du soleil et de la lune, des arbres et des eaux, du tonnerre et de l'éclair, sans parler des esprits des morts qui sont les âmes et de l'esprit des esprits qui est Dieu ; à l'influence des tabous, qui créent la notion du sacré et du profane, des choses et des actions interdites ou permises, sont dues les lois religieuses et la piété. Le Jehovah des rochers et des nuées du Sinaï est un produit de l'animisme ; le Décalogue est le remaniement d'un vieux code de tabous. »

Et voilà expliquée l'origine de toutes les religions : des religions non chrétiennes, comme du Judaïsme et du Christianisme, dont le Catholicisme ne serait qu'une altération,qu'une corruption. — Reinach consacre 250 pages de son livre à dauber la religion catholique, son intolérance. Ne lui parlez pas de révélation : il a peur du surnaturel, du miracle. « La doctrine que je viens d'exposer brièvement, écrit-il (*Orpheus,* p. 10) est en opposition absolue avec deux explications longtemps reçues et qui trouvent ça et là des partisans. La première est celle de la *révélation ;* la seconde est celle de l'imposture — La première a été admise par tout le moyen-âge et conserve pour défenseurs ceux qui cherchent leurs enseignements dans le passé... Quelque étrange que soit cette doctrine, elle a pour elle l'autorité de tous les grands théologiens de l'Église ; la seconde a été, d'une manière générale, celle des philosophes du XVIIIe siècle. »

Conséquemment à ce qu'il pense de la nature et de l'origine des religions, Reinach se prononce contre leur nécessité et leur éternelle durée : nous marchons vers l'émancipation des esprits, la laïcisation des religions elles-mêmes, comme des sciences auxquelles elles ont donné naissance.

L'*Orpheus*, a-t-on dit, est une œuvre pseudo-scientifique et malfaisante — Et Monsieur Bricout a raison de conclure : « Monsieur Reinach n'a pas prouvé que toutes les religions sont le produit de l'animisme et des tabous primitifs. La philosophie et l'histoire établissent, au contraire, que l'âme humaine tout entière y a contribué, la raison non moins que l'imagination, le cœur autant que la raison ; bien plus, elles nous invitent à croire que Dieu y a collaboré avec l'homme, que Dieu n'a pas manqué au cours des siècles, non seulement de soutenir l'effort religieux de sa créature, mais encore de lui enseigner directement les vérités du salut. Libre à Monsieur Reinach de trouver ces assertions « étranges : elles n'en sont pas moins fondées sur la plus solide réalité ». (1)

Le miracle gêne beaucoup les incrédules ; et comme à l'heure actuelle, Lourdes est la terre des miracles ; c'est à Lourdes qu'ils s'attaquent pour nier la réalité des prodiges qui s'y opèrent. Ces dernières années, c'est surtout en Allemagne et en Italie que s'est engagée une vaste controverse sur les évènements de Lourdes. En Italie, le D. Gemelli a répondu aux

(1) En raison de l'importance que prend aujourd'hui l'histoire des religions, et de la frénésie que déploient les sectaires à utiliser son enseignement au détriment de la religion catholique, il serait grandement opportnn d'ajouter à nos manuels d'apologétique une leçon ou au moins quelques pages sur ce sujet. — Déjà Monsieur Tanguerey l'a fait dans la récente et magistrale réédition de son traité : *De Vera Religione*. Il est regrettable que MM. Terrasse et Moulard-Vincent n'aient pas eu la même inspiration.

Digitized by Google

négateurs par une très solide conférence qu'il a publiée, après l'avoir prononcée en divers endroits. En Allemagne, les susceptibilités des docteurs avaient été excitées par le volume de Bertrin : *Un mirale d'aujourd'hui*, — Discussion scientifique très forte sur la guérison miraculeuse de Mademoiselle Tulasne — dont nous avons parlé en son temps — (Cfr. *Et. fr.* XXI, 698); l'un de ces médecins, le Docteur C. de Metz, pour venger l'honneur de la science, avait essayé de répliquer dans le *Metzen Zeitung;* mais il l'a fait d'une manière si piteuse, avec des arguments si faibles, qu'il vient de se faire appliquer une verte correction, par Monsieur BERTRIN lui-même dans un petit volume, plein d'esprit, d'une discussion très serrée et irréfutable : **Ce que répondent les adversaires de Lourdes** — Réplique aux *Etudes critiques* d'un médecin allemand (in-8° d 126 pp. 1910, 1 fr. 25, Gabalda, Paris). Le compétent polémiste, après avoir traité comme elles le méritent les diverses hypothèses du Docteur allemand, le convainct avec des arguments péremptoires des diverses erreurs de principes et de faits contenues dans ses articles.

Il est bon, pour s'encourager dans la défense de l'école neutre, de regarder un peu en arrière pour prendre conscience des luttes qui se sont engagées depuis trente ans autour de l'enseignement. C'est à ce regard rétrospectif que nous invite M. Joseph Chesnelong en publiant les **Discours** prononcés par son père : CHARLES CHESNELONG sur la *liberté de l'Enseignement*, au cours de sa vie législative (in-8° de 632 pp., 1910, 7 fr. 50, Bloud, Paris).

Ch. Chesnelong (1820-1989) est une belle figure. D'abord négociant en draperies, il se lance dans la politique en 1848 et se déclare nettement pour le système républicain. Puis il se rallie au bonapartisme, devint en 1855, maire d'Orthez et fut élu député des Basses-Pyrénées en 1865, avec l'appui du Gouvernement. Orateur abondant, correct et d'une chaleur sincère, il monta souvent à la tribune, alors et depuis, notamment pour défendre le pouvoir temporel du Pape et la liberté de l'enseignement. Réélu en 1869, il se fit une spécialité des questions financières. En 1873, il travaille activement à un essai de restauration monarchique. L'échec de sa tentative tourne ses efforts vers les œuvres catholiques. Réélu député d'Orthez en 1876, il fut invalidé. Mais, quelques jours après il était nommé sénateur inamovible et à ce titre continua jusqu'à sa mort la lutte pour la cause catholique. Pendant plus de vingt ans, il a combattu le bon combat, défendant pied à pied nos libertés menacées, nos droits méconnus. On mutile la liberté de l'enseignement à peine accordée ; on organise par une série de lois tyranniques l'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire ; on établit les lycées de filles ; on soumet les séminaristes et les prêtres au service militaire ; on traque, on pressure les congrégations religieuses, dénoncées comme des ennemis publics. « Chacun de ces attentats, disait Ketteler au lendemain de la mort de Chesnelong, est pour notre orateur l'occasion d'une lutte éloquente et tenace, où les adversaires eux-mêmes sont subjugués par sa logique, émus par les cris de son cœur, désarmés par sa bonté. »

Le volume que nous annonçons contient in-extenso tous les discours parlementaires de M. Chesnelong, relatifs aux questions d'enseignement. Chacun d'eux est précédé d'une notice explicative. Ils sont disposés par ordre de matière, d'après le plan suivant : 1° enseignement primaire ; 2° enseignement des jeunes filles ; 3° enseignement supérieur ; 4° Conseil supérieur

Digitized by Google

de l'instruction publique et Conseils académiques ; 5° interpellations sur diverses questions d'enseignement.

Nous voudrions pouvoir citer quelques passages de ces beaux discours : ils mettent à nu, avec une vibrante énergie, des projets démoralisateurs et hypocrites qui sont arrivés aujourd'hui à leur pleine réalisation.

Je ne fais que signaler ici la mise en brochure des articles que nos lecteurs ont pu voir dans nos *Etudes* : **Nature de l'enseignement officiel**, par le P. Joseph d'Aurensan — une brochure de 46 pages in-8°, 0 fr. 25 l'unité, chez Saintignan, à Mont-de-Marsan, œuvre pleine de vie et d'actualité.

L'authenticité de la Santa Casa de Lorette voit chaque jour se grossir le nombre de ses défenseurs contre les arguments de M. le Chanoine U. Chevalier. Nous avons annoncé il y a quelques semaines, le volume du P. Eschbach : *La vérité sur les faits de Lorette* (il est vrai qu'en ce moment-ci, M. l'abbé Boudinhon en entreprend une refutation dans le *Bulletin de la Semaine*, 13, 20, 27 juillet...) L'année dernière, le P. Thomas, O. C., un des cinquante membres du Collège constitué jadis pour la défense de la Santa Casa, publiait la première partie d'un long travail sur *La Santa Casa dans l'histoire :* 1re étude : l'authenticité de la Santa Casa de Nazareth. Pour quelles raisons n'en a-t-on pas parlé davantage ? — le R. Père n'a-t-il pas voulu faire de publicité autour de son livre ? En tout cas il est passé presque inaperçu.

Et voici une troisième réfutation de M. Chevalier : **La Santa Casa di Loreto**, del P. Hario Rinieri (in-8° de 162 pp., 1910, 2 fr., Marietti, Torino), où l'auteur prend catégoriquement partie pour l'authenticité, qu'il essaie de défendre avec quelques arguments historiques et en réfutant les raisons de Chevalier. Vital du Fresne.

SOCIOLOGIE

L'esprit des œuvres sociales, par L. Durand : conférence donnée au 1er congrès diocésain de Mende (19 septembre 1909). — Paris. 5. rue Bayard.

Monsieur L. Durand a voulu, dans cette conférence, rechercher à quelles conditions les œuvres sociales sont bonnes. Et voici sa thèse : « Une œuvre sociale n'est bonne que si elle est œuvre de charité et d'amour, en un mot, si elle est chrétienne. Sinon elle est inefficace, ou plutôt, — car je ne suis pas venu ici pour atténuer la vérité, — elle est malfaisante. » La thèse est appuyée de considérations saisissantes, de leçons d'expérience, mais elle eut gagné à être démontrée avec plus de rigueur et de précision. D'après les paroles que je viens de citer, l'œuvre sociale est « malfaisante » si elle n'est pas chrétienne. Quelques lignes plus bas, Monsieur Durand dit seulement qu'elle *peut* être malfaisante, « *si* elle sacrifie la justice et le droit ». Evidemment ! Mais le fait-elle toujours et fatalement ? Voilà ce que suppose la thèse et ce qu'il y avait à établir. — Il y a bien encore quelques points sur lesquels le raisonnement de Monsieur Durand semble peu rigoureux. Mais je me hâte d'ajouter que cette conférence reste néanmoins une forte leçon donnée par un homme compétent et expérimenté, leçon qui nous met en garde contre une neutralité au moins stérile et contre les appuis officiels dont la rançon attendue et voulue est toujours la perte de l'indépendance et l'humiliation du drapeau catholique.

Digitized by Google

Que penser de Sillon ? Exposé critique, par M. CHARLES : — Paris, édition des *Questions actuelles*.

La présente brochure est un recueil d'articles publiés dans « *La Croix* » dans lesquels Monsieur Charles étudiait successivement : — *Qu'est-ce que le Sillon ? — Le Sillon et l'Église, — Sillon et socialisme, — Sillon et politique, — L'orthodoxie du Sillon. Est-il fidéiste ?* — L'auteur, manifestement a étudié de près les ouvrages, les brochures les discours où, depuis qu'il est né, le Sillon a exprimé sa vie, ses œuvres, ses doctrines et ses aspirations ; et il les a *critiqués* à la lumière d'une philosophie et d'une théologie qui paraissent bien sûres d'elles-mêmes. Quand ces articles ont paru, Monsieur Marc Sangnier a répondu, comme c'était son droit ; et, comme c'est devenu son habitude, il a répondu que Monsieur Charles ne l'avait pas compris, ou avait dépassé ou même travesti sa pensée. Sans doute il peut y avoir du vrai dans ces réclamations. Mais il reste pourtant que pour l'ensemble les griefs de Monsieur Charles sont suffisamment établis et que s'il est possible à Monsieur Marc Sangnier d'atténuer, par le contexte, le sens de telle phrase ou même de toutes les phrases citées, il ne fera pourtant pas que l'impression d'ensemble qui se dégage de ses écrits ne justifie suffisamment les reproches qu'on lui fait.

Le travail de Monsieur Charles est-il l'étude définitive sur le *Sillon* ? Je ne le crois pas pour autant. D'abord parce qu'il y manque parfois — oh ! bien moins évidemment, que dans l'ouvrage de Monsieur Barbier, — la sérénité impartiale qui convient à l'historien et au critique. Ensuite parce que l'auteur ne ménage pas assez les nuances et s'expose ainsi à dépasser la mesure. Ce qu'il faudrait qualifier seulement utopie, il le condamne comme erreur, par exemple l'accession progressive des ouvriers à la propriété du capital, ou l'union entre les mêmes mains du capital et du travail. Je me demande même, à voir les erreurs qu'il lui reproche si sur ce point Monsieur Charles a bien saisi la doctrine du *Sillon*. Ailleurs, il fait, de la définition que Monsieur Sangnier a donnée de la *démocratie,* une critique qui porte à faux. Par là-même que la démocratie est définie comme une *tendance au dynamisme*, il est manifeste qu'on ne veut pas lui donner le sens d'un régime politique qui exprime nécessairement quelque chose de *statique*. Du reste Monsieur Charles fait suivre cette critique d'une distinction entre ce qui est *social* et ce qui est *politique* qui ne me parait pas du tout apte à éclairer ce débat, ni même facile à justifier en bonne logique.

A mon avis, la plus judicieuse critique qui ait été faite jusqu'à présent du *Sillon* c'est celle que Monsieur F. Veuillot a formulée en quelques colonnes de l'*Univers* le 21 mai dernier. Elle se résume en ces quatre points : *l'impatience de la discipline religieuse, l'influence exagérée d'une direction laïque, les collaborations protestantes*, enfin *l'excès démocratique*. Ces griefs sont exposés par Monsieur F. Veuillot avec une fermeté qui n'exclut pas la bienveillance, avec une justesse qui tient compte de toutes les nuances et sait démêler les erreurs, les exagérations, les utopies.

Cet article, avec le travail de Monsieur Charles, l'un complétant l'autre, suffisent à donner une idée à peu près exacte des reproches que mérite le *Sillon*. Ils sont assez graves et il est à souhaiter que cette jeunesse à qui ne manquent ni la générosité, ni la vertu chrétienne, ait de plus le bon sens de comprendre qu'elle n'a pas raison contre tout le monde. FR. AIMÉ.

Digitized by Google

Les Orientations Syndicales, par V. Diligent. — 1 Vol. in 16. 3 fr. — Paris. Bloud et Cie (Coll. : *Etudes de Morale et de Sociologie*).

Quelles furent les causes et les principales phases historiques du mouvement syndical, — quelles sont aujourd'hui les diverses conceptions du syndicalisme ouvrier, — quel parait être l'avenir du mouvement, — à quelles conditions il pourra produire les transformations heureuses qu'il promet et que l'on peut en espérer ? — Autant de questions qu'étudie Monsieur Diligent avec beaucoup de précision tant dans l'exposé des faits que dans l'expression de la pensée. L'ouvrage est un livre de vulgarisation plutôt qu'un recueil de vues originales et personnelles. On y trouvera un chapitre fort curieux sur *les idées syndicales de Waldeck-Rousseau,* — un exposé très heureux des *théories des catholiques sociaux*, — une discussion serrée des procédés et des doctrines de la C. G. T..

F. Aimé

L'État moderne et la neutralité scolaire, par G. Fonsegrive : Coll. Sc., et R., nº 554. Paris, Bloud et Cie.

L'Évangile et la Sociologie, par le Dr. Grasset, même coll. 563. — Monsieur Fonsegrive fait, avec une logique serrée, cette démonstration que l'État moderne est incapable d'avoir une doctrine spirituelle quelconque, et par suite de la faire donner par ses instituteurs. — Il fait, avec non moins de vigueur, le procès, tant des « laïques » à outrance qui, jetant le masque de la neutralité, déclarent la guerre au catholicisme, que des « étatistes spirituels » qui, faisant de la liberté une interprétation spéciale, se croient obligés de la refuser à toute une catégorie de citoyens.

De ce que l'instituteur, comme délégué de l'État, ne peut donner un « enseignement moral complet », Monsieur Fonsegrive conclut qu'il peut et doit au moins donner un ensemble de préceptes qui constituent « plutôt une discipline qu'une morale » et dont on peut, pour le moment, se contenter. C'est là une illusion et une erreur. D'abord parce que ces préceptes, détachés de la base de toute objection, n'auraient plus aucune autorité au regard de l'élève, ni surtout aux yeux de l'instituteur. Ensuite parce que les pères de famille ont le droit d'exiger autre chose. Et la vraie conclusion de ce débat, la juste solution de la crise actuelle serait celle-ci : que l'instituteur redevienne le délégué des familles, et qu'il donne aux enfants l'enseignement que désirent les familles. Pour cela, il faut que l'enseignement soit libre ; il faut que l'État, puisant des ressources dans la bourse de tous les contribuables, répartisse également ces ressources dans toutes les écoles. En dehors de cette solution il n'y aura jamais qu'illogisme, incohérence et injustice. Et il est étrange qu'une conception si simple ne saisisse pas tous les esprits.

Sous ce titre : *l'Évangile et la Sociologie,* Monsieur Grasset a réuni deux conférences faites, l'une à la *Semaine sociale* de Bordeaux sur *l'Hygiène et la Science biologique en Sociologie;* — l'autre au *Congrès de l'union des Œuvres ouvrières catholiques* à Nimes, sur *l'Union et l'action sociales sur le terrain de l'Evangile.*

Dans ces conférences, on trouve excellemment développée la même doctrine : *nécessité de baser la sociologie sur la morale de l'Évangile.*

Digitized by Google

Comité paroissial et Comité cantonal, par G. Desbuquois : Bureau de *l'Action populaire,* 0 f. 25.

Excellent tract où l'on montre *l'utilité,* la *nécessité* et le *programme* du comité paroissial. — Un compte rendu de séance de comité paroissial vient illustrer agréablement et pratiquement ces trois points.

DROIT CANON

Manuale Juris Ecclesiastici par le P. Fr. Dom. M. Prummer, O. Pr., Fribourg E. B. Herder T. I, XXII-506 pp., 1909, (8 fr.), T. II, XXVIII 606 pp., 1907, (5,50 fr.).

Comme on le voit, la publication du deuxième tome avait précédé celle du premier. L'auteur a écrit spécialement à l'intention des religieux-clercs. En réalité, le premier en date, *Jus Regulare Speciale*, n'est qu'un traité plus développé qui trouve naturellement sa place dans le volume où il traite *de Personis ecclesiasticis in genere.* Si l'on tient compte de cette destination, on doit approuver sans réserve la concision de la partie générale du Manuel (T. I). Parmi les Religieux on entend, en effet, la boutade répétée par le Révérend Père : *Quid ad me Jus canonicum ?* En omettant d'indiquer la nature des études canoniques, la marche à suivre, les sources où l'on doit puiser, et par cela même la place que les ordres religieux occupent dans l'Église, on s'expose à jeter les étudiants dans un fouillis de lois, décrets, décisions concernant les Réguliers, dont ils ne soupçonnent ni l'importance ni le caractère. Et pourquoi ne pas le dire ! Grâce à cet état de choses, bien des religieux saisissent le côté « ascétique » de leur existence, ce précisément qui d'après des certains doit les faire tolérer ; mais, ils ignorent leur position *juridique* dans le corps de l'Église. Quand on étudie le traité canonique *de Personis ecclesiasticis*, on se rend compte que les religieux, comme tels, c'est-à-dire comme personnes vouées par état à l'ascétisme évangélique, jouissent d'une reconnaissance légale, qui précisément leur donne leur existence concrète.

Il va sans dire que je me permets ces réflexions *à propos* de la présente publication. Le P. Prümmer n'y fait pas la moindre allusion. Il est «objectif», comme on dit à présent ; il expose la législation, le droit « objectif » de l'Église. A première vue, d'ailleurs, il est manifeste qu'il a recours aux sources du Droit aussi bien qu'aux ouvrages classiques et aux monographies. A ce sujet, nous ferons remarquer que, dans les dernières années, les études canoniques ont pris une grande extension : la collection des *Kirchenrechtliche Abhandlungen* de Stutz forme à elle seule une petite bibliothèque; il faut ajouter les études spéciales en langue française, tant dans les Revues que dans les éditions séparées. Le côté historique des origines y prend toujours une large place. C'est même un mérite de notre manuel de ne l'avoir pas négligé, quoique la concision soit parfois un danger pour le choix heureux des termes. Ainsi je lis T. I, p. 264, à propos du droit *d'exclusion*, que les monarques français, autrichiens et espagnols avaient, dans les derniers siècles, la *permission (permissum fuit nunquam autem auctoritative concessum)* d'intervenir au conclave, en excluant tel candidat papable parmi les cardinaux. Tout dépend sans doute du sens qu'on donne à ce « *permissum fuit !* » Etait-ce purement un fait toléré, ou bien un fait auquel implicitement on

Digitized by Google

reconnaissait le caractère juridique d'un usage ? Mais passons ; il nous suffit d'attirer l'attention sur cette méthode combinée, d'étudier le droit canon ; elle inspirera infailliblement un goût d'en savoir davantage, que les manuels classiques n'étaient pas toujours de nature à communiquer aux jeunes clercs. — Nous aurions voulu que l'auteur imitât l'exemple d'un autre manueliste, le Dr Sägmüller, qui fait précéder chaque paragraphe d'une bibliographie sérieuse. Endemment les renvois en note sont suffisants au point de vue de la pratique immédiate ; mais pour l'utilité directe des études ultérieures l'autre système est préférable, tandis que le catalogue alphabétique général de la fin n'y supplée pas. Nous comprenons parfaitement pourquoi l'auteur a supprimé les traités canoniques des irrégularités, des sensures, du mariage, etc. Il n'est que trop vrai que la casuistique en théologie morale a désavantageusement influencé le caractère scientifique du Droit canon, autant que de la morale elle-même. Enfin, ne regimbons point, pas plus que devant la nécessité de devoir servir aux étudiants la nourriture scientifique soigneusement préparée sur le plat — jusqu'à être obligé encore de procéder par questions et réponses, quitte à ajouter un travail supplémentaire qui serve quelque peu de synthèse pour les sciences sacrées.

On devinera, nous l'espérons, notre intention de donner cette forme à ce compte rendu. La concision et la clarté de la doctrine sont les grands mérites pour un manuel si peu volumineux. Mais nons avons fait ressortir l'effort du P. Prümmer de concilier, comme un besoin actuel, l'étude des faits et des lois, c'est-à-dire l'enseignement du droit pour autant qu'il est basé sur l'histoire.

* * *

Nous n'avons rien à ajouter pour le deuxième volume ; il est didactique. Notre P. Piat de Mons jouit, à juste titre, d'une grande autorité en matière de droit régulier. Aussi l'auteur le suit-il de très près. Ainsi en posant la question importante de l'objet du vœu de pauvreté (Q. 73), il se contente de renvoyer, pour la pratique actuelle, aux *Praelectiones*, (T. I., p. 269). Pour le reste nous retrouvons son plan, ses divisions, son but d'être avant tout pratique. Eu égard au temps qu'on consacre à cette branche, le manuel satisfera les clers qui étudieront en un langage clair et court leur vie religieuse , avec les obligations intérieures et extérieures.

Nous ne croyons pas devoir relever la question de l'origine de l'État religieux que l'auteur traite comme ses prédécesseurs, quoique le P. Vermeersch trace, dans son ouvrage classique, (*De Religiosis Institutis et personis*, T.I), les grandes lignes d'une étude à faire (cfr. *Etud. Francisc.* T. XXI (1909) p. 38, sqq. 280 sqq). Heureusement aussi que le supplém. I, q. 2, ne fait qu'indiquer l'existence d'une question des origines du Tiers-Ordre. C'est un autre travail à entreprendre ; et nous pensons bien que le P. Dominicain n'a pas donné sa note (p. 313) comme la conclusion définitive.

C'est à dessein que nous touchons à ces questions secondaires, pour mieux montrer que la brièveté n'a pas empêché le P. Prümmer de viser à être complet. Aussi le succès du manuel peut-il être considéré comme assuré.

P. R., O. M. C.

Digitized by Google

ROMANS

Les Arrivants, JEAN YOLE. Bernard Grasset, Paris, 3 fr. 50

Est-ce l'influence de l'Émigré de Bourget? Est-ce l'effet naturel d'une conception démocratique plus que douteuse? Voici plusieurs jeunes auteurs catholiques sincères, mais très emballés dans le sillon démocratique, qui tombent à bras raccourcis sur la noblesse, cause de tout le mal actuel. C'est un peu trop revenir à Quatre-vingt-treize. La pauvre noblesse, maintenant, n'est plus rien du tout. Encore si ces messieurs tapaient sur cette noblesse qui se redore avec l'or métèque, mène grande vie et donne l'exemple de la morale la plus relachée? Mais non, ils s'attaquent à cette noblesse de province, demeurée fidèle à sa foi, vieux et bon sang français, aimant la patrie, pratiquant les vertus patriarcales dont elle garde jalousement la tradition. Déjà Jean Mesmy, dans son beau roman « *La lumière de la maison* » avait caricaturé la noblesse sous les traits d'un vieil imbécile et d'une méchante dévote. Ici Jean Yole va plus loin, il a découvert en Vendée un nid d'aristocrates qui sont tellement idiots qu'ils se croient encore en plein moyen-âge et traitent leurs vassaux en gens corvéables à merci. Il est vrai qu'ils ont affaire à des paysans non moins bêtes qui, tout à coup, deviennent enragés socialistes parce qu'ils se sont donnés un maire blocard et se retournent non moins vivement vers le château parce que la fille du seigneur épouse le fils d'un paysan. S'il suffisait de ce remède pour écraser le bloc, les anarchistes et la libre-pensée, on pourrait faire un appel aux jeunes filles nobles de France, afin de se dévouer à l'antique pour le salut de la patrie? Mais on peut douter de l'efficacité du remède. Comme il y a beaucoup plus de paysans que de demoiselles de châteaux, on ferait beaucoup de jaloux.

Un roman à thèse, c'est une œuvre délicate et difficile. Bourget et René Bazin ne s'y mettent qu'en tremblant. Conseillons à notre jeune auteur de passer par ce tremblement avant d'entreprendre la guerre aux châteaux, aux barrières sociales, à la charité envers les pauvres et à beaucoup d'autres vieilles choses qui, toutes vieilles qu'elles sont, ne sont pas à mépriser.

Faire table rase de tout ce qui est respectable n'est pas la bonne manière de relever un peuple, et l'orgueil est quelquefois maintenant bien plus grand en bas qu'en haut. C'est en tenant compte de nos faiblesses humaines que l'on doit juger les hommes et non d'après les utopies. C'est une honorable réflexion que je suggère à Jean Yole parce qu'il a assez de talent pour faire désirer qu'il l'emploie autrement. MAVIL.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

TAMINES. — IMP. DUCULOT-ROULIN.

Digitized by Google

SACRÉE CONGRÉGATION DES SACREMENTS

DÉCRET SUR L'AGE D'ADMISSION A LA PREMIÈRE COMMUNION

Combien Jésus-Christ sur terre a entouré les petits enfants d'un amour de prédilection, les pages de l'Évangile l'attestent clairement.

Ses délices étaient de vivre au milieu d'eux; il avait l'habitude de leur imposer les mains, de les embrasser, de les bénir. Il s'indigna de les voir repoussés par ses disciples, qu'il réprimanda par ces paroles sévères: « Laissez les petits enfants venir à moi, et ne les empêchez pas ; car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent » (MARC, X, 13,14,16). Combien il appréciait leur innocence et leur candeur d'âme, il l'a suffisamment montré quand, ayant fait approcher un enfant, il dit à ses disciples: « Je vous le dis, en vérité, si vous ne devenez semblables à ces petits vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque s'humiliera pour être comme ce petit, celui-là est plus grand que tous dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit un de leurs pareils en mon nom me reçoit » (MATT., XVIII, 3, 4, 5).

En souvenir de ces faits, l'Église catholique, dès ses débuts, eut à cœur de rapprocher les enfants de Jésus-Christ par la Communion eucharistique, qu'elle avait coutume de leur administrer dès leur premier âge. C'est ce qu'elle faisait dans la cérémonie du baptême, ainsi qu'il est prescrit à peu près dans tous les rituels anciens, jusqu'au XIIIe siècle, et cette coutume s'est maintenue plus tard dans certains endroits: les Grecs et les Orientaux la conservent encore. Mais, pour écarter tout

Digitized by Google

danger de voir des enfants non encore sevrés rejeter le pain consacré, l'usage prévalut dès l'origine de ne leur administrer l'Eucharistie que sous l'espèce du vin.

Après le baptême, les enfants s'approchaient souvent du divin Banquet. Certaines églises avaient pour habitude de communier les tout petits enfants aussitôt après le clergé, et ailleurs, de leur distribuer les fragments après la Communion des adultes.

Puis cet usage disparut dans l'Église latine. On ne permit plus aux enfants de s'asseoir à la sainte Table que lorsque les premières lueurs de la raison leur apportaient quelque connaissance de l'Auguste Sacrement. Cette nouvelle discipline, déjà admise par quelques Synodes particuliers, fut solennellement confirmée et sanctionnée par le IVe Concile œcuménique de Latran, en 1215, qui promulgua le célèbre Canon XXI, prescrivant la Confession et la Communion aux fidèles ayant atteint l'âge de raison. En voici les termes : « Tout fidèle des deux sexes, lorsqu'il est parvenu à l'âge de discrétion, doit confesser tous ses péchés au moins une fois l'an, à son propre prêtre, et accomplir, avec tout le soin possible, la pénitence qui lui est enjointe; il recevra avec dévotion, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, sur le conseil de son prêtre, il ne juge devoir s'en abstenir temporairement pour un motif raisonnable. »

Le Concile de Trente (session XXI, *de Communione*, c. 4), sans réprouver aucunement l'antique discipline, qui était d'administrer l'Eucharistie aux enfants avant l'âge de raison, confirma le décret de Latran et anathématisa les partisans de l'opinion adverse : « Si quelqu'un nie que les chrétiens des deux sexes, tous et chacun, parvenus à l'âge de discrétion, soient tenus de communier chaque année, au moins à Pâques, selon le précepte de notre sainte Mère l'Église, qu'il soit anathème. » (Session XIII *de Eucharistia*, c. 8, can. 9.)

Donc, en vertu du décret de Latran cité plus haut et toujours en vigueur, les fidèles, dès qu'ils ont atteint l'âge de discrétion, sont astreints à l'obligation de s'approcher, au moins une fois l'an, des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Mais, dans la fixation de cet âge de raison ou de discrétion, nombre d'erreurs et d'abus déplorables se sont introduits dans le cours des siècles. Les uns crurent pouvoir déterminer deux âges distincts, l'un pour le sacrement de la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie. Pour la Pénitence, à les entendre, âge de

Digitized by Google

discrétion devait signifier celui où on peut discerner le bien du mal, et donc pécher; mais pour l'Eucharistie, ils requéraient un âge plus tardif, où l'enfant pût apporter une connaissance plus complète de la religion et une disposition d'âme plus mûrie. De la sorte, suivant la variété des usages et des opinions, l'âge de la Première Communion a été fixé ici à 10 ou 12 ans, là à 14 ou même plus, et avant cet âge la Communion a été interdite aux enfants et adolescents.

Cette coutume qui, sous prétexte de sauvegarder le respect dû à l'auguste sacrement, en écarte les fidèles, a été la cause de maux nombreux. Il arrivait, en effet, que l'innocence de l'enfant, arrachée aux caresses de Jésus-Christ, ne se nourrissait d'aucune sève intérieure; et, triste conséquence, la jeunesse, dépourvue de secours efficaces, et entourée de pièges, perdait sa candeur et tombait dans le vice avant d'avoir goûté les Saints Mystères. Même si l'on préparait la Première Communion par une formation plus sérieuse et une Confession soignée, ce qu'on est loin de faire partout, il n'en faudrait pas moins déplorer toujours la perte de la première innocence, qui peut-être, si l'Eucharistie avait été reçue plus tôt, eût pu être évitée.

N'est pas moins digne de blâme la coutume introduite en plusieurs régions de ne pas confesser les enfants avant leur admission à la Sainte Table, ou de les priver de l'absolution. Il arrive ainsi qu'ils demeurent longtemps dans les liens de péchés peut-être graves : et c'est un grand péril.

Mais ce qui est souverainement fâcheux, c'est que, en certains pays, les enfants, avant leur Première Communion, même s'ils sont en danger de mort, ne sont pas admis à communier en viatique, et, après leur mort, sont ensevelis selon les rites prescrits pour les tout petits, et sont ainsi privés du secours des suffrages de l'Église.

Tels sont les dommages auxquels on donne lieu quand on s'attache plus que de droit à faire précéder la Première Communion de préparations extraordinaires, sans remarquer assez peut-être que ces sortes de précautions scrupuleuses dérivent du jansénisme, qui présente l'Eucharistie comme une récompense et non comme un remède à la fragilité humaine. C'est pourtant la doctrine contraire qui a été enseignée par le Concile de Trente, affirmant que l'Eucharistie est un « antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels » (Session XIII, *de Eucharistia*. c. 2); doctrine qui a été rappelée

Digitized by Google

avec force récemment par la S. Congrégation du Concile, ouvrant, par son décret du 26 décembre 1905, la Communion quotidienne à tous les fidèles, d'âge avancé ou tendre, et ne leur imposant que deux conditions: l'état de grâce et l'intention droite.

Certes, on ne voit aucune raison légitime pour que, tandis que dans l'antiquité on distribuait les restes des Saintes Espèces aux enfants encore à la mamelle, on exige maintenant une préparation extraordinaire des petits enfants qui vivent dans la si heureuse condition de la première candeur et de l'innocence, et qui ont tant besoin de cette nourriture mystique au milieu des multiples embûches et dangers de ce temps.

A quoi attribuer les abus que nous réprouvons, sinon à ce que, en distinguant deux âges, l'un pour la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie, on n'a ni nettement ni exactement défini ce qu'est l'âge de discrétion. Et pourtant, le Concile de Latran ne requiert qu'un seul et même âge quand il impose simultanément l'obligation de la Confession et de la Communion.

Ainsi donc, de même que pour la confession, on appelle âge de discrétion celui auquel on peut distinguer le bien du mal, c'est-à-dire auquel on est parvenu à un certain usage de la raison; de même pour la Communion, on doit appeler âge de discrétion celui auquel on peut discerner le pain eucharistique du pain ordinaire, et c'est précisément encore l'âge même auquel l'enfant atteint un certain usage de la raison.

C'est ainsi que l'ont compris les principaux interprètes et contemporains du Concile de Latran. L'histoire de l'Église nous apprend, en effet, que dès le XIIIe siècle, peu après le Concile de Latran, plusieurs Synodes et décrets épiscopaux ont admis les enfants à la Première Communion à l'âge de 7 ans. Un témoignage hors de pair est celui de saint Thomas d'Aquin, qui a écrit: « Lorsque les enfants *commencent* à avoir *quelque* usage de la raison, de manière à pouvoir concevoir de la dévotion pour ce Sacrement (l'Eucharistie), alors on peut le leur administrer » (*Somme théologique*, III, p., q, LXXX, a. 9, ad. 3). Ce que Ledesma commente en ces termes: « Je dis, et c'est l'avis universel, que l'Eucharistie doit être donnée à tous ceux qui ont l'usage de la raison, quelle que soit leur précocité, et cela même si l'enfant ne sait encore que confusément ce qu'il fait » (*In S. Thom.*, IIIa p., q. LXXX, a. 9, dub. 6). « Une fois que l'enfant est parvenu à cet usage de la raison, aussitôt il se trouve

Digitized by Google

obligé par le droit divin lui-même, en sorte que l'Église ne peut à aucun prix l'en délier » *(In.* III, p., *S. Thom.*, disput. 214, c. 4, n 43). Telle est aussi l'opinion de saint Antonin qui dit : « Mais, lorsque l'enfant est capable de malice, c'est-à-dire capable de pécher mortellement, alors il est obligé, par le précepte de la Confession, et par conséquent de la Communion » (P. III, tit. 14, c. 2, § 5). Cette conclusion est aussi celle qui découle du Concile de Trente. Quand il rappelle (Session XXI, c. 4) que « les petits enfants, avant l'âge de raison, n'ont aucun besoin ni aucune obligation de communier », il ne fournit à ce fait qu'une raison, à savoir qu'ils ne peuvent pas pécher : « En effet, dit-il, à cet âge, ils ne peuvent perdre la grâce de fils de Dieu qu'ils ont reçue. » D'où il appert que l'idée du Concile est que les enfants ont le besoin et le devoir de communier lorsqu'ils peuvent perdre la grâce par le péché. Même sentiment au Concile Romain tenu sous Benoît XIII et qui enseigne que l'obligation de recevoir l'Eucharistie commence « lorsque garçons et fillettes sont parvenus à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge auquel ils sont aptes à discerner cette nourriture sacramentelle, qui n'est autre que le vrai corps de Jésus-Christ, du pain ordinaire et profane, et savent approcher avec la piété et la dévotion requises. » (*Instruction pour ceux qui doivent être admis à la Première Communion*, append. XXX, p. 11). Le *Catéchisme romain* s'exprime ainsi : A quel âge on doit donner les Saints Mystères ? Personne n'est plus à même de le fixer que le père et le confesseur. C'est à eux qu'il appartient d'examiner, en interrogeant les enfants, s'ils ont quelque connaissance de cet admirable sacrement et s'ils en ont le désir » (P. II. *De Sacr. Euch.* n 63).

De tous ces documents, on peut conclure que l'âge de discrétion pour la communion est celui auquel l'enfant sait distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, et peut s'approcher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas une connaissance parfaite des choses de la foi qui est requise ; une connaissance élémentaire, c'est-à-dire *une certaine connaissance* suffit. Ce n'est pas, non plus, le plein usage de la raison qui est requis, mais un commencement d'usage de la raison, c'est-à-dire *un certain usage de la raison* suffit.

En conséquence, remettre la communion à plus tard, et fixer pour sa réception un âge plus mûr est une coutume tout à fait blâmable et maintes fois condamnée par le Saint-Siège. Ainsi Pie IX, d'heureuse mémoire, par une lettre du cartinal Antonelli

Digitized by Google

aux évêques de France, le 12 mars 1866, réprouva vivement la coutume qui tendait à s'établir dans quelques diocèses de différer la Première Communion jusqu'à un âge tardif et fixe. De même la Sacrée Congrégation du Concile, le 15 mars 1851, corrigea un chapitre du Concile provincial de Rouen, qui défendait d'admettre les enfants à la Communion avant l'âge de 12 ans. De même encore, dans le cas de Strasbourg, le 25 mars 1910, la Sacrée Congrégation des Sacrements, consultée pour savoir si on pouvait admettre les enfants à la Communion à 12 ou à 14 ans, répondit: « Les garçons et les fillettes doivent être admis à la Communion, lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion ou l'usage de la raison. »

Après avoir mûrement pesé toutes ces raisons, la Sacrée Congrégation des Sacrements, réunie en assemblée générale, le 15 juillet 1910, afin que prennent fin définitivement les abus signalés, et que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption, a jugé opportun d'établir, pour être observée partout, la règle suivante sur la Première Communion des enfants :

I. — *L'âge de discrétion, aussi bien pour la Communion que pour la Confession est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers 7 ans, plus ou moins — moins aussi. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la Confession et de la Communion.*

II. — *Pour la première Confession et la Première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.*

III. — *La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la SS. Eucharistie avec la dévotion que comporte son âge.*

IV. — *L'obligation du précepte de la Confession et de la Communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs, le curé. C'est au père, ou à ceux qui le rempla-*

Digitized by Google

cent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la Première Communion.

V. — *Qu'une ou plusieurs fois par an, les curés aient soin d'annoncer et d'avoir une Communion générale des enfants, et d'y admettre, non seulement les nouveaux communiants, mais les autres qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, auraient déjà pris part à la Table Sainte. Qu'il y ait pour tous quelques jours de préparation et d'instruction.*

VI. — *Tous ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la Sainte Table après leur Première Communion et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désire le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise; qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent aussi leur très grave devoir de veiller à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme, sinon qu'ils suppléent en quelque façon à leur instruction religieuse.*

VII. — *La coutume de ne pas admettre à la Confession les enfants, ou de ne jamais les absoudre quand ils ont atteint l'âge de raison est tout à fait à réprouver. Les Ordinaires auront soin de faire disparaître cet abus en employant même les moyens du droit.*

VIII. — *C'est un abus détestable que de ne pas donner le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants après l'âge de raison et de les enterrer suivant le rite des enfants. Que les Ordinaires prennent des mesures rigoureuses contre ceux qui n'abandonneraient pas cette habitude.*

Ces décisions des Éminentissimes Cardinaux de la Sacrée Congrégation, Notre Saint-Père le Pape Pie X, dans l'audience du 7 août, les a toutes approuvées, et a ordonné de publier et promulguer le présent Décret. Il a prescrit, en outre, à tous les Ordinaires, de faire connaître ce décret, non seulement aux curés et au clergé, mais encore aux fidèles auxquels il devra être lu en langue vulgaire, tous les ans, au temps pascal. Quant aux Ordinaires, ils devront, tous les cinq ans, rendre compte au Saint-Siège, en même temps que des autres affaires du diocèse, de l'exécution de ce Décret.

Nonobstant toutes prescriptions contraires.

Donné à Rome, au palais de la Sacrée Congrégation, le 8 août 1910.

D., Card. FERRATA, *Préfet.*
PH. GIUSTINI, *secrétaire.*

Digitized by Google

L'ÉMANCIPATION DU PEUPLE FLAMAND

Het Bloed van't volk roept «vlaamsch»
en gij g'en hoort het niet. (1)
GUIDO GEZELLE.

« Je la connais ... la question flamande est juste». (S.S. Pie X, dans l'audience donnée aux Belges, en avril 1910.)

Deux peuples traînent péniblement, d'année en année, leur histoire lamentable. Les articles instructifs du Chanoine de Koskowski viennent de nous faire assister, en spectateurs attristés, aux affres toujours renouvelées d'un peuple héroïque, victime impuissante des violences moscovites; tandis que, à chaque session des chambres anglaises, les continuateurs de l'œuvre d'O'Connel luttent en vain pour le relèvement de leur race opprimée.

D'ardentes sympathies ne pourraient guère seconder leurs efforts. Mais notre cœur frémit d'indignation à la pensée des iniquités innombrables qui font râler ces nations toujours agonisantes. Que ne pouvons-nous les sauver de la mort! Elles ont droit à la vie. C'est un droit primordial de l'individu, que d'être maître de son existence, de son indépendance. Une collectivité légitime, un peuple si peu considérable soit-il, ne fait qu'étendre ce droit à un certain nombre d'individus, unis dans une même idée, mûs par les mêmes aspirations.

Pour tous les peuples ce droit est le même: ni un nombre quelconque d'individus, ni un laps de temps qui se nommerait tradition, ni une convention quelconque n'en auront jamais raison. Cette vérité, ce principe est évident et partant applicable à toute nationalité.

A côté de ces deux peuples célèbres, Polonais et Irlandais — je prends les plus connus — apparaît un troisième non moins

(1) Le sang, la voix du peuple appelle la langue flamande, et vous demeurez sourds. — Guido Gezelle à la classe dirigeante.

Digitized by Google

célèbre et non moins enchaîné. Sans doute, son histoire moderne — à part la guerre des paysans de 1797 — n'est pas marquée de pages sanglantes, mais n'y a-t-il que le sang qui nous émeuve? L'oppression morale ne peut-elle être aussi douloureuse que la persécution brutale? Si, assurément, et plus poignante.

Ce peuple malheureux n'est autre que le peuple Flamand.

Arrêté maintenant dans son élan, réprimé dans ses aspirations, il est asservi par une longue domination étrangère. Dans son passé glorieux, il est des pages épiques, éclatantes, notamment celles qui racontent les brillants règnes de comtes et de ducs qui se virent traités sur le même pied que les rois. Qui plus est, vit-on jamais un simple bourgeois traitant d'égal à égal avec un roi, au nom du peuple et en face du prince dont il est le sujet? La Flandre le vit au XIVe siècle, dans la personne de Jacques van Artevelde, brasseur de Gand, qui fit et défit les traités avec le roi d'Angleterre et cela pour le plus grand bien de sa patrie : fait éloquent qui prouve à l'évidence la grandeur et la prospérité évanouies.

Ce peuple, comme tel, n'est plus : sa magnificence a passé et sa gloire lui a survécu. Qu'est-il donc dans le présent?

Ignoré et confondu dans une vague nationalité semi-française, il constitue avec les Wallons, la nation belge. Sur une population de 7.500.000 habitants, ils sont plus de 4.500.000. (1) Cela fait les trois cinquièmes de la population. Généralement, comme l'Angleterre en Grande-Bretagne, la Prusse en Allemagne, etc., c'est la majorité qui régente la minorité.

En Belgique, les rôles sont intervertis. Quatre-vingts années d'existence n'ont pu suffire pour rétablir l'équilibre et l'égalité entre les deux races. Victimes d'une hâtive solution lors des évènements de 1830, les Flamands tombèrent dans une apathie et devinrent d'une veulerie, qui les rendit aptes à ne porter que le joug. Des conflits pour recouvrer la liberté d'autrefois surgirent, principalement dans les dernières années, mais rien encore ne fut capable de secouer la torpeur de ce peuple abâtardi.

Plus d'un lecteur ne connaît sans doute les Flamands que pour avoir entendu les échos vagues de certaines querelles domestiques; et ce n'est pas sans être péniblement affectés, que les dirigeants d'un revirement équitable voient leurs meilleures intentions méconnues, et l'affectueuse sympathie des peuples

(1) Chiffres de 1910. J'omets les 350,000 Flamands ou plus qui habitent le Nord-Ouest de la France, et que le gouvernement combiste a sacrifiés, de même que les Bretons et autres, aux intérêts de la langue gouvernementale.

Digitized by Google

voisins se détourner de la Flandre endeuillée pour se reporter exclusivement sur l'Irlande et la Pologne.

Combien de fois n'ai-je pas entendu des Wallons, d'ailleurs bienveillants, et des Français prévenus, discourir sur le flamingantisme, comme un aveugle sur les couleurs, et développer des théories réellement subversives de l'ordre et de la paix, qu'ensuite ils attribuaient ingénûment aux Flamingants. Ils considéraient le mouvement flamand comme un véritable péril pour la société belge, s'ils n'y voyaient même parfois l'exécution d'un projet ourdi dans l'arrière-boutique d'une loge quelconque. Que d'appels au bon sens et à l'équité il fallut pour réformer leur jugement préconçu ! Et encore éprouvent-ils la plus grande peine à l'idée de voir partout, dans l'enseignement et ailleurs, des prêtres à la tête du mouvement.

Or, cela même devrait suffire pour dissiper leur méfiance, car sans parler de Mgr De Haerne, membre du congrès national de 1830, nous voyons briller après lui les David, les Gezelle, les de Bo, les chanoines Claeys, Daems, Muyldermans, les curés Verriest et Degryse, les Cuppens et une foule d'autres, éparpillés dans toute la région flamande. Un moment, il est vrai, on eût pu craindre que le mouvement ne passât entièrement aux mains adverses ; grâce au curé Hugo Verriest et à la liste catholique de députés flamingants anversois, cette crainte s'est évanouie. Une coïncidence providentielle vient même de nous rassurer complètement, car quelques jours avant l'entrée à la Chambre des représentants de l'O'Connell flamand (1), un *évêque* belge (2) prit nettement position, en se mettant résolument à la tête du mouvement.

Afin de gagner et de multiplier les amis du peuple flamand, afin d'intéresser des âmes avides d'équité et de dissiper l'hostilité que font naître nécessairement des opinions insuffisamment renseignées, je donnerai assez succinctement et en traits généraux un aperçu des griefs flamands, en même temps que j'indiquerai la raison d'être de ce qu'on est convenu de nommer « le mouvement flamand ». Après avoir exposé la genèse de la question, je dirai les efforts et les oppositions, je citerai quelques noms célèbres contemporains qui font étape dans la littérature flamande, et je montrerai la nécessité de la culture intense d'une seule langue : la langue maternelle.

(1) Frans van Cauwelaert.
(2) L'évêque de Liége, Mgr Rutten.

Digitized by Google

*
* *

Il faudrait des volumes pour donner une histoire tant soit peu complète de ce météore qui, à l'instar d'une comète menaçante, jette de temps en temps l'effroi parmi les étrangers ahuris et se permet de troubler la quiétude d'une nation singulièrement prospère. Voilà soixante ans qu'il fit son apparition, sans que sa course ait suscité le moindre désastre.

Deux courants d'opinions peu divergentes au fond se sont établis.

D'aucuns se représentent, sans autre document toutefois que leur imagination, le mouvement flamand comme dirigé ouvertement contre la France: ce sont sans nul doute des esprits superficiels ou irréfléchis, vite alarmés, survivants retardataires de 1870.

D'autres y voient une manœuvre pan-germaniste, œuvre d'un appétit jamais satisfait, ou encore un idéal, une utopie rêvée par quelques flamands exaltés.

Erreur! Les Flamands veulent conquérir le droit d'être Flamands, d'être un peuple, d'avoir une langue. Et cette langue qui est la langue néerlandaise, ils la veulent chez eux à la place d'honneur. Ils luttent pour cela. Du reste, voici les principaux points du programme flamingant:

« Nous voulons vivre de notre vie propre, de la culture qui est propre à notre race, nous ne voulons pas singer une civilisation qui n'est pas la nôtre, et qui n'est pas non plus celle des Wallons. Au point de vue politique, nous demandons l'égalité complète et ne voulons pas être des citoyens belges de rang inférieur. Le peuple doit être administré, régi, jugé dans la seule langue qu'il connaisse. Les lois, par conséquent, doivent être votées dans les deux langues, ce qui se fait depuis quelques années; non seulement les provinces flamandes doivent être administrées en flamand, mais les fonctionnaires de l'administration centrale doivent connaître les deux langues, vu que celle-ci existe pour le pays entier. En Flandre, la justice doit être rendue en flamand, la seule langue comprise par le peuple; il doit en être de même de la justice militaire pour les soldats flamands, et les officiers doivent comprendre la langue de leurs hommes. Par ce programme, nous ne compromettons pas l'unité du pays. » (1)

(1) M. Ad. de Ceuleneer, professeur à l'Université de Gand. Réponse à la « Chronique » où les Flamingants étaient accusés d'être plutôt germains que belges.

Digitized by Google

Si le mouvement gagne du terrain et pénètre toutes les couches de la société, c'est donc qu'il y a des lacunes à combler, des fautes à réparer, des faiblesses à soutenir. Oui, il y va du maintien du parti catholique, et je n'exagère pas en disant que les intérêts de l'Église même sont en jeu. Arrêter le peuple flamand, c'est arrêter la vie catholique belge.

Au lendemain d'élections, toujours importantes, il y a à vérifier le crédit que les vainqueurs possèdent, il y a les points faibles à découvrir. Des mesures plus opportunes peut-être et plus efficaces s'imposent.

C'est le cas pour la Belgique. Un vétéran catholique qui a une longue expérience des œuvres sociales et des luttes politiques disait dans une conversation sur les élections belges:

« N'est-ce pas une pitié que de voir, en pays flamand, la moitié, parfois même les deux tiers des candidats catholiques hors d'état de parler aux électeurs dans leur langue? Grave danger que celui-là. Prenons-y garde. Pareille faute, si elle était renouvelée, finirait par nous coûter cher. Je sais bien que ce n'est point tant la faute des intéressés que de la déplorable instruction infligée aux fils de la bourgeoisie catholique. Braves gens qui, du haut de vos chaires de professeurs, prêchiez, même par votre silence, le dédain du flamand, vous ne saurez jamais quel mal vous avez ainsi fait à notre cause! N'importe: le mal est fait, et le remède est urgent. N'est-ce pas une leçon éclatante que le succès, à Anvers, de M. Van Cauwelaert qui, tout jeune, et totalement inconnu de la masse de ses électeurs, obtient des milliers de votes de préférence, au seul titre de représentant des revendications flamandes? Imaginez un peu, dans un arrondissement wallon, des candidats qui n'auraient appris le français que sur le tard, de bric et de broc, et qui s'en iraient ânonner, tout le temps de la campagne électorale, avec un accent germanique, des discours appris par cœur! Eh bien, un tel spectable est trop souvent donné à nos paysans et à nos ouvriers flamands: je parle de choses que j'ai vues, hélas! de mes yeux! » (1)

Ainsi donc en Belgique même, ce mouvement de justice imposé par la plus impérieuse des nécessités, n'est pas sans ren-

(1) Le « XXe Siècle » 1er juin 1910. Voici l'opinion d'une revue sociale française: *l'Action Catholique*, « Le mouvement social » (Reims, novembre 1909): « Une des plus grandes plaies sociales du pays flamand, c'est que depuis plus d'un siècle, une partie notable des classes élevées y a vécu en étrangère, ignorant ou ne cultivant pas la langue populaire. »

Digitized by Google

contrer de très vives oppositions. (1) C'est évident. Sans cela, la question flamande ne serait pas. Le dédain et le mépris, officiel ou non, pour la langue maternelle sont encore toujours partagés par la très grande partie de la population.

Les adversaires naturels, presque irréductibles des Flamands, sont leurs propres compatriotes, les Wallons.

Maîtres de la situation depuis toujours, c'est-à-dire depuis 1830, ceux-ci n'entendent pas se dessaisir d'une suzeraineté qu'ils possèdent de par leur langue, longtemps seule langue officielle belge; les Flamands,eux entendent sortir et au plus tôt d'un état d'infériorité qui leur fut imposé lors de la constitution de la nation. De là des conflits entre le droit de justice et le droit de possession, basé celui-ci sur une partielle bonne foi.

Il est nécessaire de remonter près d'un siècle plus haut pour s'expliquer la possibilité d'un état de choses réellement humiliant.

Beaucoup de circonstances fort malheureuses y poussèrent fatalement, dans un temps de troubles. Le roi Guillaume abhorré, son gouvernement exécré par les Wallons surtout, dont la langue fut sans influence ni considération; d'autre part la crise économique (2), l'exercice de la religion catholique entravé, molesté de mille façons: en voilà assez pour justifier une révolution. Les Wallons exaspérés et qu'il fallait ménager, la crainte des armes, la perspective du sang à répandre: voilà autant de raisons pour conseiller aux Flamands la sagesse de s'effacer. Ils le comprirent si bien que leur effacement fut extrême. Notez leur parenté étroite avec les Hollandais, et d'autre part les secours que la France venait d'envoyer à la nouvelle nation, et vous comprendrez comment quelques hommes — dont les Français : Rogier et Chazal — purent habilement mettre ces prétextes à contribution et profiter de la situation embrouillée pour imposer à la jeune nation la langue française comme langue nationale. Ils ne négligèrent pas de proclamer quand même la libertés des langues et l'égalité des citoyens. La science psychologique avant la lettre présida donc à la naissance de la natio-

(1) Deux grandes villes exclusivement flamandes possèdent dans leur sein des comités pour vulgariser la langue française. Ce qu'ils veulent, c'est maintenir la lamentable situation actuelle. Gand a pris la tête du mouvement; à Anvers, ce sont MM. Duquesne-Scuvie et Spée qui l'an dernier se rendirent sottement célèbres, grâce à des extravagances inconcevables.

(2) C'est l'avis de M. Staedtler, secrétaire du duc d'Arenberg, et témoin de la Révolution. Sa correspondance vient d'être publiée à Bruxelles.

Digitized by Google

nalité belge. Mais c'était, du coup, condamner la moitié du peuple à servir l'autre.

La suite des années ne fit que réaliser et accentuer cette condamnation.

En dépit de certaines protestations qui s'élevèrent bientôt et qui furent étouffées ou ignorées de parti-pris, la Belgique se tourna de plus en plus vers la France; elle prit ses idées, ses goûts, ses modes, étudia son caractère, sa nature, s'éprit de la grandeur de la nation-sœur, de ses héros, de ses grands hommes, oublia sa propre histoire glorieuse, et devint française de cœur et d'esprit. Dans la personne de la fille de Louis-Philippe, le sang français prit possession du trône et aida à fonder la dynastie belge, ainsi qu'à enraciner les idées françaises dans l'âme belge au détriment de l'âme flamande. Bref, beaucoup considérèrent et considèrent la Belgique comme un département français. Ce fut bien sans nul doute l'idée de quelques pseudo-patriotes.

Toutefois ils comptaient sans la vigie flamande: elle veille toujours. Non, la dernière étincelle de vie indépendante n'était pas éteinte, et un souffle puissant eût-il été là à propos pour l'enflammer, l'incendie sans doute eût embrasé les cœurs et stimulé les ardeurs endormies.

Des tentatives furent faites pour l'émancipation, mais sans succès. Quelquefois même, à des dates mémorables, des enthousiasmes magnifièrent des souvenirs patriotiques: tout cela fut passager et insuffisant, et toutes ces manifestations de vie ne purent atteindre l'âme des masses.

Ainsi en fut-il le long des quatre-vingts années écoulées, et aujourd'hui comme en 1831 le peuple Flamand en est encore à attendre l'heure qui sonnera sa libération, son affranchissement, son indépendance.

Phénomène unique sans doute dans l'histoire que ce peuple, héritier et descendant des libres et fiers communiers du XIIIe siècle, constituant l'élément prépondérant de la nation par le nombre et la valeur, et n'ayant pas de vie propre, vivant d'une vie factice. Il brille incontestablement, mais il brille d'une splendeur d'emprunt, jouit d'une prospérité qui est loin d'être la manifestation adéquate de sa propre force vitale.

Ce fait déconcertant ne peut s'expliquer que si l'on sait qu'il émane d'un peuple réfléchi, foncièrement pacifique, devenu indolent, incapable par conséquent de secouer une torpeur séculaire et le joug de l'asservissement.

Digitized by Google

Mais, l'équité ne se laissera pas vaincre indéfiniment. L'histoire étant l'éternelle recommenceuse, la splendeur perdue reviendra. Qu'on se remémore les hauts faits des Flamands au temps des Croisades, de ses nobles comtes de Flandre et de ses ducs de Bourgogne. Ses Breidel et de Coninck, ses van Artevelde, Hyoens et Zannekin ne sont pas oubliés ; et comme on l'a bien senti dans un frisson patriotique, lors du cortège à Roulers, (1) les Wikings évoqués ne furent que le symbole d'une mâle vigueur qui anime des Flamands convaincus et déjà nombreux, (2) recrutés dans tous les rangs, et non les moins enthousiastes parmi le clergé.

Tout montre que ce peuple va recommencer son histoire: déjà s'annonce une aurore toute riante de belles promesses. A travers de multiples vicissitudes, un sang nouveau, d'une généreuse ardeur s'infuse dans ses veines, ses fibres se reconstituent, son organisme se raffermit. Bientôt il sera prêt à se lancer, tel un coursier intrépide. Un coup d'éperon d'un cavalier ferme et courageux et le voilà à la conquête d'une destinée qui doit égaler l'ère splendide du XIVe siècle.

J'ai dit plus haut les raisons morales de la poussée libératrice de 1830, et l'écartement de la race flamande; plus d'un restera incrédule devant la vraisemblance d'un pareil état de choses et comprendra difficilement comment put s'écouler, sans une réaction générale efficace, l'espace d'un siècle.

Je réponds que des peuples, même les plus vaillants, ont parfois de ces défaillances. D'autres déchoient irrémédiablement. Expliquez-moi d'ailleurs la veulerie, la passiveté des masses. Du reste, combien de vies humaines dont le cours extravagant est un défi perpétuel pour l'histoire psychologique et pour le bons sens! L'affaissement de la race flamande est une de ces énigmes.

Nous savons que pour guérir, il faut aux malades un temps propice et des remèdes appropriés. Aussi quand Henri Conscience lança en 1838 son « Lion de Flandre », un sursaut de vie faillit ranimer les membres desséchés du peuple Flamand. L'époque n'était pas favorable. Mais un reste de vieille vie s'agitait déjà en lui, et peu à peu la lutte est venue rajeunir les Flamands. Nous y trouvons un garant d'avenir, car si ce peuple n'a pas donné sa pleine mesure et n'est pas arrivé à son épanouis-

(1) Organisé au mois d'août 1909, en l'honneur d'Albrecht Rodenbach.

(2) « Il pleut des Flamands » s'écria le gouverneur Baron Ruzette dans son discours flamand.

Digitized by Google

sement complet — tels les peuples grec et romain — ce peuple revivra; c'est que il est appelé à poursuivre son histoire. L'arbre prendra vie au premier rayon de soleil. La racine étant forte, si le soleil est favorable, la nouvelle floraison sera splendide. Sans doute, un cercle de fer enserre l'arbre flamand : rien n'y fait, l'essor n'en sera que plus magnifique et la couronne plus large.

Plus que jamais pendant ces trois dernières années, les Flamands ont revendiqué — sans l'obtenir — leur droit d'être Belges aussi bien que les Wallons, de voir leur langue dans l'administration, dans la justice, dans l'armée, surtout dans l'enseignement de tout degré. Qu'ils sont loin d'avoir conquis ces droits pourtant primordiaux! Il leur a fallu neuf années d'âpres luttes et d'incessants efforts pour faire voter une misérable loi qui leur garantit huit heures d'enseignement flamand par semaine. Que sera-ce quand il s'agira d'obtenir une réhabilitation complète!

En dehors des Flamands eux-mêmes, — et encore! — qui a connaissance de cette situation incroyable ? Qui s'intéresse vraiment à cette grave atteinte portée à la liberté? Le sang chrétien des Arméniens a rejailli sur notre âme de civilisés, mais s'imagine-t-on que d'autres âmes, peuvent souffrir dans une torture morale un supplice plus douloureux que l'effusion du sang? Aussi nulle histoire ne saurait relater les humiliations, les mille petites tracasseries, les sourdes luttes intimes, les combats à coups d'épingles, les exclusions systématiques, les injustices graves et criantes, les vies brisées, les énergies vaincues, les vocations perdues, les âmes dévoyées par suite de l'inique partialité et de l'étroite compréhension de certains Flamands dénaturés, mais surtout de citoyens wallons qui se voient eux, soutenus secrètement et ouvertement par des politiciens antireligieux ; encouragés même dans leur opposition insensée, par le gouvernement blocard français. (1)

Victimes, les Flamands le seront encore longtemps. Sacrifiés, ils le seront aussi longtemps qu'un certain équilibre ne sera pas

(1) A Bruxelles notamment, et à Anvers, où aucun moyen même pécuniaire, n'est négligé pour répandre les idées blocardes. « L'école française » établie à Bruxelles et dirigée par un prêtre français apostat reçut de son gouvernement la somme de 25,000 fr. comme preuve de sa bienveillance et comme premier encouragement. « Elle fera rayonner toujours plus vivement la pensée humanitaire et civilisatrice de la France » (1909).

Digitized by Google

établi. J'ai sous les yeux des preuves de faits et de chiffres ; (1) il me suffit de dire que les ministères belges regorgent d'anti-flamingants, de wallons. Les Français savent ce qu'il faut attendre de la bureaucratie : quatre-vingt-dix pour cent sont des employés wallons.

Si M. Helleputte a réussi à éditer un indicateur de trains bilingue ; s'il parvient à établir une certaine égalité entre les deux races, lui seul sait au prix de quelles peines et de quels mortels ennuis.

Si encore les Flamands pouvaient marcher unis au combat ! Ils furent méprisés, écartés, combattus à outrance par leurs propres chefs et par ceux qui devraient être les défenseurs et les champions-nés de la cause flamande. Expliquez-moi cette aberration inqualifiable. De là beaucoup d'indécision, d'indolence, d'indifférence morbide ; sans compter le défaut d'unité, le manque de cohésion, de plan bien arrêté. Tout cela aboutissant à une conséquence inévitable et redoutable : l'inertie des masses, le découragement des conducteurs. Aussi le résultat fut-il nul ou à peu près. En effet, ce n'est pas à dire que nulle concession absolument ne fut faite par les dirigeants, si l'on peut appeler concession la faculté d'exercer des droits tellement évidents qu'ils sont au-dessus de toute discussion et qui ne se refusent pas à nos Congolais.

Vous me direz qu'il est inadmissible qu'en matière judiciaire on n'use pas exclusivement de la langue flamande, au cœur de la Flandre, envers des accusés ne connaissant que le flamand. L'indignation vous ferait sans doute bondir si vous appreniez qu'avec un de ces accusés on emploie exclusivement une langue inconnue de lui. Ces cas se présentent, ils ne sont pas rares. J'en connais moi-même auxquels l'ignorance du français en plein pays flamand attira une condamnation injuste de plusieurs centaines de francs. Et ce n'est pas là de l'histoire ancienne ? Ces cas datent d'une année. Et combien qui échappent à notre connaissance !

La raison et le bon sens vous persuadaient que l'administration n'envoie en Flandre que des fonctionnaires sachant parler couramment la langue des administrés ; erreur, en Flandre les administrés sont pour les fonctionnaires. Au commencement de 1910, un ingénieur dépourvu de toute connaissance flamande fut expédié à Bruges, ville exclusivement flamande,

(1) Didaskalos : De 24 open brieven aan M. Helleputte. 24 lettres ouvertes au ministre Helleputte. 1909.

Digitized by Google

pour y résider et exercer ses fonctions. La même année, les travaux du nouveau palais du Gouverneur devaient y être adjugés, lorsqu'on constata que le cahier de charges était rédigé exclusivement en français. La traduction occasionna un retard d'un mois, dans le commencement des travaux.

Je le répète, ces cas ne sont pas isolés. Il est superflu d'allonger la liste, (1) n'allons même pas fureter dans les dossiers de petites villes, dans les gros bourgs, etc..., où l'autorité est despote, où les supérieurs écrasent les subordonnés de leur misérable dédain.

Dans un pays bilingue, il faudrait que le citoyen ne soit pas frustré de la faculté de suivre son procès ; cela ne fait pas de doute. En pays flamand les Wallons sont assurés de la politesse et des égards des Flamands, même tous les débats s'y font dans la langue de l'accusé; en pays wallon, les Flamands ne rencontrent pas la réciprocité; tout au plus, un interprète leur serait accordé, si même le français n'y est employé *exclusivement*. Je veux citer une cause qui fit beaucoup de bruit il y a quelques mois, et qui fit l'objet d'une interpellation à la Chambre.

Au mois de mars dernier, un ouvrier, du nom de Gosselet, perdit son livret de travail. Un autre, un vaurien, renvoyé de son ouvrage, le trouva et s'en servit. Il fut accepté par un patron à Charleroi. Mais après quelques jours, ayant eu de violentes altercations avec des agents de police, il fut appréhendé. Son livret servit de base à l'instruction, et, naturellement le sieur Gosselet fut cité. Or Gosselet ayant trouvé de l'ouvrage à Anvers s'y était engagé. Il ne fut pas médiocrement surpris de se voir un jour citer au tribunal.

Ne sachant de quelle affaire il s'agissait, il se décida à se procurer de quoi payer le voyage, en vendant quelques meubles. Arrivé à Charleroi, on lui fit comprendre tant bien que mal que l'affaire était remise. Il dut faire un second voyage à ses frais, au tribunal il comprit enfin, aux regards indignés et aux gestes menaçants de l'assistance qu'il devait avoir commis quelque grand crime. Cherchant en vain à placer, en flamand, des explications et à en obtenir, il ne fut pas écouté, et fut condamné à huit mois de prison.

Un mot de sa part eût suffi pour le disculper et pour épargner

(1) Un comité permanent pour le redressement des griefs flamands fonctionne depuis 1909 à Anvers, Koningstraat 101. Le lecteur curieux pourra s'y renseigner complètement.

Digitized by Google

à sa femme inquiète plusieurs journées d'angoise : on ne le lui permit pas.

Ce n'est pas fini. Savourez ceci : finalement le vrai coupable fut trouvé, jugé et condamné à... trois mois de prison.

Voyez-vous l'égalité de tous les Belges devant la loi, la liberté des langues ? Aux auteurs de pareils méfaits et aux misérables qui maltraitent une pauvre femme et un honnête ouvrier, il n'y aurait que la peine du talion à appliquer. Est-il étonnant que, parmi la classe ouvrière, des faits semblables ravalent singulièrement le principe d'autorité, déjà si affaibli ?

Je ne résiste pas à citer l'incident le plus célèbre de l'histoire judiciaire flamande, provoqué par l'affaire De Laet, d'Anvers. Cet incident suscita un mouvement énorme et une indignation immense. L'avocat flamand De Laet, belge au même titre que les Wallons, entendit se servir devant les tribunaux de sa langue maternelle. On refusa de le laisser parler. Il persista. Menacé, il résista, et finit par garder le silence qu'on lui imposait, plutôt que de recourir à une langue étrangère : le refus de l'autorité judiciaire était une méconnaissance suprême du droit flamand. Défendre son droit, c'était défendre le droit du peuple entier. C'était préférer mourir plutôt que de consacrer une iniquité. Mais comme un évêque français l'a dit des zouaves pontificaux : « les causes pour lesquelles on souffre et meurt, sont des causes qui ne meurent pas. »

Honneur à ces avocats illustres qui sacrifièrent leurs intérêts pour sauvegarder l'équité et l'égalité ; honneur aux victimes obscures de la plus monstrueuse des iniquités !

De pareilles iniquités eussent vite fait de soulever tout autre peuple, quelque peu conscient de sa dignité. L'affaire Gosselet eut fait bondir d'indignation et d'écœurement toute nation civilisée ; le lion de Flandre eut un sursaut de douleur et sentit — plus d'une fois — bouillir son sang : sa protestation se borna là ; la cage et la verge eurent raison de sa colère. D'ailleurs, la Constitution belge est là pour réduire ses rugissements, même légitimes. Liberté, égalité ! Ces mots magiques rendent toute situation acquise légitime. Ajoutez-y que « l'union fait la force », et ce sera la fin paisible de toutes les récriminations, même les plus justes. Il suffit de clamer en des moments opportuns liberté, égalité, union, pour rallier aussitôt des suffrages nombreux.

La magie de ces mots est trop grande, la garantie de stipu-

Digitized by Google

lations, inscrites dans une constitution du XIXe siècle, est trop sûre, se dit-on pour qu'elle ne doive pas être uniformément efficace. Il semble bien alors que les mécontentements soient fréquemment de commande, que des griefs sérieux, constants surtout, ne peuvent être que le fait d'êtres abstraits vivant dans les nuages, êtres à imagination très échauffée et très inflammable. Il n'y a pas de doute, se dit-on, le tableau de l'inégalité des Belges est trop sombre, chargé à dessein pour la satisfaction de quelques ambitions. Instinctivement, sans doute nous nous sentons tous portés à la compassion, et enclins à soulager les malheureux ; la réflexion cependant nous ramène bientôt ou lasse notre patience, fatiguée d'apprendre toujours les mêmes plaintes.

Ce fut la ligne de conduite de beaucoup de Belges, et entre temps, la victime continua à gémir.

Au surplus, l'égalité n'a-t-elle pas été inscrite dans la Constitution pour pouvoir être lancée opportunément à la tête des réclamants futurs, et comme je l'indiquais plus haut, pour asseoir ainsi plus solidement la prépondérance des Wallons?

N'est-il pas vrai qu'en France, le même mot flanqué de deux autres permet de soustraire, en son nom et aux meilleurs citoyens, la vraie égalité et la liberté la plus élémentaire? Oh ! la puissance d'un mot !

En Belgique, l'état actuel de choses, ayant été établi dès le début, devint comme une situation normale et indispensable pour la plupart. Mais il n'en est pas moins vrai que l'égalité n'y est qu'un mot, un leurre : elle n'exista pas et n'existe pas encore. Elle ne saurait même aujourd'hui, être complète. Car la part minime d'égalité qu'ont les Flamands ne fut obtenue qu'après de longues années et au prix d'efforts gigantesques. Ce qu'il fallut de dynamite pour faire sauter les rocs, ce qu'il a fallu de coups de marteau pour ébranler le lourd édifice, l'histoire le dira. (1)

Du moins, se dira-t-on, pour obtenir vos droits *les plus élémentaires,* il a dû suffire aux Flamands de lever le doigt. Erreur ! Comme le tocsin ennemi fut sonné dernièrement parmi les anti-Flamands, avant et pendant la discussion de la loi Coremans, ainsi il le fut rageusement à chaque fois que les Flamands essayèrent de faire garantir leurs droits. Aussi, comme il a fallu s'organiser, comme il a fallu ébranler, lutter, secouer la torpeur

(1) Le 7e volume de la « Bibliographie de la lutte flamande » 1910, 371 pp. gr. in 8°, vient de paraître. Elle embrasse les années 1871-1878.

Digitized by Google

des troupes, manifester bruyamment, soulever des enthousiasmes, au risque d'allumer des colères et des rages insensées ; de briser une union fragile et une fraternité qui ne sont d'ailleurs qu'apparentes ! Bien des fois ces efforts donnèrent, par leur ardeur, l'illusion de guerre fratricide prochaine ; on put, et on peut encore se rassurer. On ne saurait secouer des « chaînes d'or » (1) sans alarmer les craintifs. Tout se borna à un bruit de chaînes. Et même, une échauffourée se produisant, elle n'est, par le fait même, ni condamnable ni blâmable. Si l'ordre est troublé, la faute n'en est pas à celui qui défend ses droits, mais à celui qui veut les lui refuser ; non à l'agneau qui ne consent pas à se faire égorger, mais au loup qui en veut à l'agneau.

Les fêtes jubilaires de l'université de Louvain (mai 1910), le Congrès de Malines (septembre 1909), furent de ces bousculades qui profitèrent aux Flamands.

Comme Louvain, la ville de Malines est entièrement flamande et située au cœur du pays flamand. S'imagine-t-on l'idée ridicule de faire un congrès de Français à Lyon, mais en Flamand ! C'est l'idée qui germa dans quelques cerveaux déséquilibrés : ils conçurent l'idée singulière d'organiser un congrès général catholique en français, à Malines, ville flamande, en plein pays flamand, dans une nation où la grande majorité sont des Flamands, ne comprenant pas plus le français que l'anglais. Mais, ainsi que je l'ai dit ailleurs, l'équité, l'égalité en sont sorties indemnes, les Flamands plus forts et plus unis, les Wallons mieux renseignés. Il n'y eut donc ni blessés ni écrasés. Bien des Belges furent surpris cependant de l'extraordinaire vitalité que s'était acquise l'âme flamande. Quatre mois auparavant, les universités étrangères avaient pu apprendre, à Louvain, qu'en Belgique il n'y avait pas que des Français.

Si encourageants qu'ils soient, ces triomphes partiels ne constituent qu'un léger avancement, une prise en considération de la cause flamande.

Une réelle victoire marqua l'année 1910. Dans la dernière session des Chambres belges, un pas décisif, enfin, fut fait vers l'émancipation complète. A une grande majorité fut votée la loi qui accorde aux Flamands la liberté d'avoir un enseignement moyen dans leur langue maternelle. Quoique cette liberté ne soit

(1) Expression de M. l'avocat-poète L. Dosfel, dans son discours au Congrès de Malines (1910). C'est, en grande partie, à lui que la cause flamande doit d'avoir été entendue du Congrès et d'y avoir eu son rôle.

Digitized by Google

que partielle, au moins le principe est admis, et une part de justice demeure acquise.

Jusqu'à nos jours, les études supérieures se font et les humanités *se faisaient* entièrement en français. Il n'est pas nécessaire de démontrer l'absurdité de ce système, allant absolument à l'encontre des exigences naturelles. Il est facile de se représenter l'inanité de beaucoup d'efforts, le dégoût, le désespoir de nombreux élèves. Ce n'est d'ailleurs pas dans un collège qu'on peut acquérir une connaissance parfaite des langues étrangères. Aussi, dans un avenir prochain — tous les efforts y tendent, et toutes les aspirations se concentrent sur ce point — une université flamande couronnera l'édifice que d'infatigables ouvriers élèvent au prix d'indomptables énergies. Attendons-nous néanmoins à voir les forces adverses se déchaîner contre cette revendication absolument légitime. Mais le terrain étant déblayé, il faut que des humanités flamandes aboutissent à une université flamande.

Il existe en Belgique, quatre universités. L'enseignement y est donné en français. Si parfaite que soit la connaissance du français que possède un étudiant flamand, jamais il ne pourra concourir avec un élève wallon. Celui-ci se meut nécessairement avec plus d'aisance dans sa langue maternelle. Aussi Frans Van Cauwelaert, professeur à Fribourg, qui vient d'être élu représentant flamingant d'Anvers,— plaint-il, dans un de ses discours, les jeunes intelligences — assez nombreuses — qui connurent et connaissent les déboires de l'insuccès, faute de ne pouvoir se servir de leur langue maternelle et de ne pouvoir commander en maître à une seconde langue.

Il serait équitable qu'au moins une de ces quatre universités soit flamande. Aussi le peuple flamand souhaite que Gand, situé au cœur de la Flandre, redevienne la citadelle des forces intellectuelles flamandes. Rien de plus aisé. Il n'y a qu'à remplacer dans l'université gantoise actuelle la langue véhiculaire des idées chères au peuple flamand, d'autant que la loi flamande sur les humanités n'entre en vigueur qu'à partir de 1916.

Mais les étrangers? Ils iront à l'une des trois autres universités, où ils s'appliqueront au néerlandais. Pour les étudiants des pays du nord qui désireraient s'assimiler l'enseignement belge, le néerlandais ne présente pas de grandes difficultés; et pour ceux du sud, il servirait de clef pour s'initier aux langues germaniques. C'est un avantage que les Wallons envient fortement aux Flamands.

Digitized by Google

Il serait certes inadmissible que les Flamands dussent — plus que les autres peuples — sacrifier leur langue maternelle au profit de quelques étrangers.

Les intellectuels se prononcent de plus en plus en faveur de la réalisation de ce vœu. Des députés actuels ou des candidats ont fait dans ce sens des déclarations explicites. Des ministres y sont favorables.

Les autorités ecclésiastiques semblent ne plus y être fort opposées. Même, en avril de cette année, Mgr Rutten, (1) évêque du diocèse bilingue de Liége, vient de déclarer ouvertement — en séance synodale — qu'il est partisan de l'enseignement supérieur donné dans la langue maternelle des étudiants, et que cet enseignement est une nécessité pressante. Et, comme l'ajoute « Hooger Leven », (2) aussitôt après la séance, les doyens wallons présents s'empressèrent de féliciter Sa Grandeur pour sa courageuse attitude. On ne peut, en vérité, assez admirer cette crânerie qui fait de Mgr Rutten, le Strossmayer (3) flamand. L'évêque de Namur, Mgr Heylen, ne doit pas être moins ardent à souhaiter l'université flamande; car Mgr Baudrillart le désigne sans le nommer, dans un article-rapport des fêtes de Louvain, quand il parle d'un « évêque même, qui défendit un tel projet avec une juvénile ardeur ». Mgr Baudrillart paraît en être scandalisé et stupéfait. (4)

Peut-on dire que S. E. le card. Mercier y soit opposé? Je ne le pense pas. Malgré les instructions épiscopales de 1906 qu'on peut considérer comme une déclaration d'opportunité, il dit implicitement sa sympathie lorsqu'il préfère fonder un journal

(1) Cet article était écrit quand parut, à la surprise émue et enthousiaste des lutteurs flamands, le discours de Mgr Rutten, qui mit ainsi un évêque flamingant à la tête du mouvement. C'est une parole décisive et disant bien l'infériorité dans laquelle gémit la race flamande. Ce discours devrait être répandu partout.

(2) Feuille hebdomadaire pour les intellectuels, éditée à Louvain sous le patronage et avec la collaboration de professeurs de l'Université de Louvain.

(3) Le célèbre évêque croate, mort nonagénaire en 1907 et qui fut le premier à soutenir les revendications croates.

(4) Citons le texte complet. Il prouvera quel danger il y pour un étranger non-averti, à porter un jugement sur des faits dont la portée peut lui échapper parfois. Le voici : « Une question qui se pose à Louvain avec une acuité particulière, (c'est) la question de races et de langues, la rivalité entre les Flamands et les Wallons, réveillée depuis 1886 et qui va toujours s'accusant... Le malheur est que, derrière les étudiants, il y a des professeurs, et même des évêques. L'un de ceux-ci, dont j'avais l'honneur d'être le voisin à la représentation de *Katharina*, s'exprimait sur la question avec une véhémence toute juvénile ».

(Le Correspondant, juin 1909).

Digitized by Google

que de bâtir une église. Or, comment recruter des rédacteurs et des abonnés flamands à même de s'assimiler suffisamment et facilement la nourriture complexe d'un journal important, sans y avoir été auparavant initiés par des études sérieuses et sans s'être familiarisés avec la terminologie, laquelle est parfaitement différente de la terminologie latine? C'est bien d'un tel journal qu'on peut dire que son importance dépasse absolument celle d'une église à construire.

L'enseignement supérieur au moyen de la langue maternelle est indispensable pour des études fructueuses, et par le rôle qu'il a à tenir envers les classes inférieures. Il a pour but, non de former des hommes *internationaux* mais de finir, de couronner l'éducation de l'élite de la population, qui, elle, sera tenue, par la diffusion de leur science acquise, d'élever le niveau d'éducation des masses. (1) Il est la vie, l'âme d'un peuple. Sans lui, un peuple est sous tutelle. Le peuple flamand en fut sevré, il a vécu sans âme, sans vie propre. Coudoyant un peuple de même langue, presqu'aussi nombreux que les Hollandais, il fut poussé dans cette voie d'effacement par la diplomatie: il y sacrifia sa culture en y perdant sa langue.

(A suivre.)

Fr. GUSTAVE de Verviers.
O. M. C.

---

(1) Il en est de même dans les humanités. Les professeurs n'enseignent que pour former les jeunes intelligences et volontés. Il est évident que par la pratique de l'enseignement, ils finissent par acquérir une grande habileté qui profitera également à leurs successeurs. L'université est la continuation de l'éducation. Une université fréquentée par des professeurs d'université pourrait certes profiter beaucoup au progrès des sciences.

Digitized by Google

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS
ET LES DÉBUTS DE LA
RÉFORME A PORT-ROYAL DES CHAMPS

(1609-1626) *(Suite.)*

III

Même f. fr. 17838, fol. 22, lettre originale ; la signature seule est autographe ; sceau sec du Couvent de Saint-Honoré, avec l'Assomption dans le champ. En date du 2 novembre 1609.

« A Madame
Madame l'Abbesse du Port Royal.

« Madame, nostre Seigneur vous donne sa paix. Vous ayant n'y a que deux jours escript plus au long, celle cy ne sera que pour vous dire que j'ay receu votre lettre, à laquelle je ne fauldray de satisfaire de tout mon possible, et espere que le desir ne me manquera jamays de vous rendre tout le service que pourrez demander de moy. Il restera seulement qu'il playse à Dieu benir mes bons desirs de sa grace, et les fayre heureusement succeder à sa gloyre et vostre contantement. Ce jourd'huy Madame la Marquise de Menelé (1) part pour aller trouver Madam^elle^ vostre mere pour avecq elle resouldre un jour pour vous aller voyr. Je croy que cette entrevue faicte au nom de Dieu ne pourra qu'elle ne soyct bien agréable à chacune de vous. Et afyn que la joye soyt plus plaine et entière, je mettray d'y faire

(1) La marquise de Maignelay.

Digitized by Google

encores trouver un de nos prédicateurs pour entretenir votre compagnie, et apporter quelque consolation à toutes vos bonnes Religieuses. Cependant par deça, Monsieur Boucher, Monsieur Gallot et moy adviserons par ensemble aux moyens qu'il y aura d'apporter quelque bon ordre et establissement à vostre affaire, et tascherez encores d'en communiquer au père Eustache Feuillentin qui est un grand serviteur de Dieu, et de qui les graces et grandes lumières qu'il a reçeues de Notre Seigneur, nous pourront beaucoup ayder et donner de clarté sy il luy plait, contribuer de sa part à nos bons desirs, et embrasser avecq nous cette entreprise. Ainsy pendant que l'un plantera de son costé, que l'autre arroucera, (1) j'espère encores que Dieu y donnera un heureux accroissement. J'avois pensé de vous envoyer le père Emmanuel (2) et le fayre porteur de ma premiere lettre, ayant appris de Monsr Boucher la difficulté qui eust peu se présenter par delà, j'ay changé d'advis. Il m'a esté donné un petit livret dont j'ay pensé que la lecture vous serais bien agreable et non moins utile, et qui avecq cela vous peult beaucoup ayder et donner d'entrée à l'oraison (3). Auparavant que vous l'ayez tout leu, et mis peine d'en practiquer quelque chose, j'espere que votre esprit se rendra capable de recepvoir plus de lumiere, et de nouvelles forces et plus efficaces pour ce que vous entreprenés. Cependant je vous prie au nom de Dieu d'avoyr bonne patience, et laysser fayre à Dieu. Ç'est à nous de disposer les affaires, oster les empeschemens et y apporter toute nostre estude et diligence, mays à luy dy donner telle forme, et en ordonner ainsy qu'il luy playra. Layssant ainsy aller les choses, et les prenant avecq humble résignation de sa sagesse infinye, et amoureuse providence, il ne se peult que les choses n'aillent de bien en mieux, puisque ainsy tousiours sa volonté soict faicte, qui est tout ce que nous debvons désirer en ce monde. Si quelque esprit se vouloyt mesler par dela qui voulust vous diviser d'avecq Monsr votre pere, je crois que vous ne le debvez escouter facilement, ains plustost le tenir pour suspect et ne rien faire sans plus meur advis que j'espere qui ne vous defauldra. Si je suys aydé de vos prieres je me sentiray plus fort à obtenir de Dieu grace pour fayre en cette occasion tout

(1) Cf. I. Cor. 3.

(2) Il y a à cette époque plusieurs Pères Emmanuel ; impossible donc de savoir lequel est ici en question. Il y a un P. Emmanuel de la Touche vêtu en 1603.

(3) Peut-être s'agit-il d'un écrit du P. Mathias Bellintani de Salo.

Digitized by Google

ce qu'Il demande de moy, et y contribuer tout ce que je pouray, et ce aussy affectueusement que je suis désireux de votre consolation et demeure,

« Madame

« Votre très-humble et affectionné (1) à vous servir en Jésus-Christ,

F. ARCHANGE, Cap. Ind.

« De notre Couvent de Paris ce 2 Novembre 1609. »

Vient ensuite (fol. 23) ce post scriptum écrit sur un billet joint à la lettre précédente :

« Madame, Dieu vous donne sa paix, estant sur le poinct de clorre nostre lettre, j'ay receu la vostre du 3me de ce moys avecq aultant de compassion de vous voyr agitée parmy les flots et tempestes des difficultez innumerables sensibles et poignantes, come d'affection d'importuner le très-puissant à ce qu'estendant sa main d'en hault, il vous retire de ses anxiétez, troubles et tristesses pour vous conduyre au port d'asseurance en un vray repos d'esprit, joye et contantement. Je désire cela d'aultant plus affectionnement que moins il m'est possible d'exprimer par lettre morte les effectz d'une vifve foy que j'espère debvoyr paroistre en leur temps. Cependant en cette affliction haussez les mains au Seigneur et Il vous delivrera, ayant avecq la bonne Suzanne (2) le cœur plain de confiance envers Dieu, vous souvenant que les tribulations des justes sont innomblables, mays de toutes icelles Dieu les delivrera. (3) Je vous dys donc de rechef : crions à Dieu et Il nous exaucera ; (4) qui suys dict-il avecq vous dans voz tribulations, je vous en delivreray par la Croix, et seray vostre gloire. (5) En ses considerations, Madame, ostant de dessus nous toute charge des imperfections qui nous environ-

(1) Il y avait d'abord *obéissant* ; mais le mot a été barré et le scribe a mis à la place *affectionné*.

(2) Cf Dan. XIII.

(3) Cf Psalm., XXXIII. 20.

(4) Ps., III., 5.

(5) Ps. XC. 15.

Digitized by Google

nent, en patience nous poursuyvrons la course qui nous est proposée, regardans à Jésus-Christ et consommateur de la foy, (1) lequel en lieu de la joye qu'Il avoit es mains a enduré la Croix, ayant mesprisé la honte, et est assis à la dextre du Throne de Dieu. Je le prye par sa grace qu'Il vous assiste du mesme esprit à ce que nostre bonne et petite abesse soit du tout ressemblable à son espoux Jesus-Christ vivant en iceluy par la mort aux Creatures attendant la jouyssance de ses nopces celestes ou vostre perseverance sera couronée du diademe de l'éternelle gloyre, Dieu vous en face la grace et me tenez pour jamays. »

IV

La lettre du P. Archange de Pembrock à la Mère Angélique, du 7 novembre 1609 est tout entière autographe (fol. 16). Elle porte le même sceau de l'Assomption, et cette suscription :

« A Madame
[M] adame l'Abbesse
[à Po] rt Royal.

« Madame et plus que tres chere en Jésus-Christ, paix et humble salut en iceluy. Je voye que vous estez posée entre le marteau et l'enclume ; touttefois si vous combattissiez en Christ et pour Christ il ne permestera pas que vous serrez toute par dessuz voz forces, mais tirera l'advancement de la tentation (2). Et le Seigneur (disoit le prophete) ne laissera point la verge des peschers sur la portion des justes, afin que les justes n'estendent point leur main à iniquité (3). Pour ce, sy la verité ne ment pas, la fin de vos affaires termineront en joye et contentement. Bienheureux (dict il) sont ceulx qui souffrent pour justice (4). Vous scavez, Madame, que c'est un don de Dieu, de croyre en luy, mais don tres parfait de souffrir pour luy ; à vous (disoit l'Apostre) est donné pour Christ non seulement de croyre en luy, mais aussy de souffrir pour luy (5). Donc, Madame, je veux

(1) Cf. Hebr., XII., 2.
(2) I. Cor. X. 13.
(3) Psalm. CXXIV. 3.
(4) S. Matth. V. 10.
(5) Philipp. I., 29.

Digitized by Google

selon l'esprit, congratuler en voz patience, et par tendre compassion et affection compatire avec notre bonne petite Abbesse laquelle en agge jeune et délicate a esté trouvé digne de suivre son doulx espoulx Jesus en la chemin de la Croix, qui sont les effectz d'un Amour tout divin et œternel, voullant subiecter voz espaules aux doulx jouge et fardeau legere de vostre cœlest Espoux, qui par ses espreuves vous assurera de son Amour, comme des liennes tres estroictz pour vous voir et transformer en luy, jusques au jour de nopces, où vous aurez la parfaict jouyssance de sa divinité en la possession de son humanité, car notre legere affliction qui ne faict que passer produit en nous un poids œternel de gloire merveilleuse excellent (1). Rendez-vous donc agreable à Dieu comme sa fidelle espouse en vraye patience, car la vertu est en vefvage qui n'est pas confirme en patience. Et qui est celuy ou celle qui depuis le commansement du monde aura obtenu la victoire sans patience. Plusieurs sainctes ont estez agitez et combasteuz des routes des contradictions, comme l'Apostre tesmoignet de soy-mesme; nous avons (disoit-il) estez chargez à outrance plus que nous pouvions porter tellement aussy que nous annuyons de vivre (2). Et le Prophete apres avoir soubvant experimenté cest annuye dict : J'ay defailly par la force de la main, ainsy comme une araigne(3). Mais parmy ses annuyez la charité s'augmentant et au millieu de ses infirmirtez la force est accrue (4). Lisons donc en ce livre d'experience afin d'aprendre de conserver la force et courrage en noz infirmitez. Courrage, courrage, ma bonne petite Abbesse, car sy les eslevations de la mer sont merveilleuse, et seigneur est admirable ez lieuz haultes (5) qui convertera ceste tempeste en une doulx calme et l'indignation des createures en grace et benedictions. Assurez-vous sur moy sy vous perseverez en la promesse que m'avez faict voz affaires termineront en paix joye et contentement, mon ame respondera pour la vostre. Combattez donc non pas en femme, mais avec courrage viril, car celuy qui combat n'est pas corronné, s'il n'a pas combattu decement (6).

(1) II Cor. IV. 17.
(2) II Cor. I. 8.
(3) Ps. XXXVIII, 12.
(4) II Cor. XII. 9.
(5) Ps. XCII. 4.
(6) II Tim. II. 4.

Digitized by Google

Et combien que toutes les vertuz courrent au prix, la seule perseverence obtient la corronne.

« Je vous prie donc, Madame, jettez vous entre les bras de vostre cher espoux Jesus et confiez en ses serviteurs lesquez ne vous delaisseront jamais. Le present porteur qui est celuy lequel j'ay promyz à Madame l'Abbesse de Montivilliers pour prescher l'Advent en Charesme (1) vous dira ce que Madame la Marquise de Magnelez a faict apres de Monsieur vostre Pere lequel est du tout scandalisé de vostre confesseur et aportet des raisons plausibles et pregnantes au grand preiudice de l'honneur de vostre maison. Au rest c'est vostre pere auquel apres Dieu vous debvrez tout honneur et respect, il a promis de se remestre à la raison. Et je vous supplie de luy escripre parfois d'un stil doulx et recognoissant les obligations que vous le debvez. Et apres le St Martin Madame la Marquise mennera Madam^selle^ vostre mere pour establir la reconsiliation. Mandez-moi je vous supplie sy vous pouvez lire notre lettre, ou sy vous desirez que je me serve de la plume de notre secretaire car je suis à jamais tout.

« Madame je prendray l'hardiesse de vous faire present d'une petite croix du baston de S. François ; le bois est fort desiré et recerché à cause des continuelles miracles qui se font.

« Escript en hast de notre Couvent ce 7me 9bre 1609.

« Madame, je viens de recevoir la vostre du 4e de ce moys, j'attends la responce de M. l'Archer et dimenche vous aurez un prédicateur de notres et M. Buscher vous ira trouver aultant de fois que vous desirez; mandez-moy à toute heure vostre volonté et nous aporterons les remedes necessaires ; ne dobtez poinct, tout ira bien et mieux que vous pouvez penser.

« Vostre tres-humble serviteur et affectioné en Jesus-Christ.

F. ARCHANGE, Capucin Ind.

V

Toujours avec le même sceau et en original autographe se présente la lettre du fol. 18, f. 17808, en date du 22 novembre 1609, avec cette adresse :

(1) Montivilliers (Seine Inférieure). L'abbesse était alors Louise de l'Hôpital. Elle réforma sa maison en 1602 sur les conseils du P. Honoré. Cf. la biographie de ce Père par le P. Henri de Calais, id. de 1864, p. 238.

Digitized by Google

« A Madame,
Madame l'Abbesse Port Royal
à Port Royal.

« Paix en Dieu.

« Madame et plus que tres chere en Jesus Christ. Votre derniere m'a tesmoigné le redoublement de courage es battailes de vostre espoux notre Seigneur et comment vous vous offrez à toute tribulation afin que Jesus-Christ seul regne en vous ; à juste cause vous est deuë l'ayde et secours de la part de ses serviteurs, c'est-à-dire qu'ilz doibvent donner cœur par la parolle de Dieu à celles qui combastent pour son honneur. Et combien que les aydes que Dieu conferre aux âmes qui s'abandonent tout à luy sont infinies et que la seul onction du St Esprit nous peult aprendre et comprendre, ce qui contrainoit le prophete Esaie d'escrire : Mon secret est à moy, mon secret est à moy (1) ; toutefois pour votre consolation, nous descenderons aux particulieres et une des principales est de se rendre supple et obeissant à la grâce que Dieu nous offre, laquelle a la puissance de reformer et transformer la creature en son Dieu et renouvellera leur cœur et esprit afin qu'elles gardent ses preceptes et marchent en ses commandements. Sachons avec l'Apostre, que notre vieil homme a esté crucifié avec Jesus-Christ, à ce que le corps du pesché soit destruit, afin que nous ne servions plus à pescher (2); c'est cy est la victoire laquelle Dieu a promiz aux âmes devotes disant : ne crains point car je suis avec vous, ne declinez pas car je suis vostre Dieu. Il vous confertera et aydera, et la destre de mon just vous recevera (3).

Voycy ceux qui battaillent contre vous seront confuz et honteux. Ils seront comme s'ilz n'estoient poinct, et les hommes qui vous contrediront periront (4). Car personne vous puissent nuire en la voye de salut moyennent que vous aportissiez une bonne volonté, force et perseverance. Cependant la paresseuse cache ses mains sous son escelle, et luy est peine de les tourner à sa bouche (5) ; elle dict : le lyon est en la voye et la lyonesse es

(1) Isa. XXIV. 16.
(2) Rom. VI. 6.
(3) Is. XLI. 10.
(4) Is. XLI. 11.
(5) Prov. XIX. 24.

Digitized by Google

chemins (1) ; courrage donc ma petite madame, cy Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Nous sçavons avec le bien-aymé Apostre que tout qui est née de Dieu surmont et est victorieuse du monde (2). C'est par la voye de la grâce par laquelle nous entrons en l'Amour qui faict facilles les choses tres-difficilles, c'est l'Amour qui a faict descendre Dieu en terre, monter en la croix et souffrir la mort. L'Amour a faict souffrir la creature pour son Dieu tant des tourmentes, prisonnes, tortures et supplice, l'Amour a faict que les martirs, confesseurs et Vierges ont trouvé tant de contentement en leurs melaises et tourmentes ; brefve, celles qui n'ont gousté l'Amour ne peult comprendre ny moingt gouster ce que c'est de souffrir pour Dieu. Car en cest seul precepte d'Amour est compriez toute la loye et prophete (3). Aymez donc et cest Amour vous enseignera la prudence des sainctes qui n'est aultre qu'une esclat et estincelle de la cœlest sages eslargie par privilege particuliere à l'homme vertueux pour la direction par laquelle il penssoit recevoir la tres-agreable lumière de l'intellect pour l'intelligence de sa direction en la voye de la perfectione De cest Lumière parloit le prophete disant : Seigneur vous m'avez demonstré la voye de vie, qui m'a fait entendre et comprendre plus que les anciens mes devanizers, m'ayant descouvert les secretes de la sagesse (4) ; celle-cy est la Lumiere (comme dict S. Jehan) que Jesus-Christ instruisse ses serviteurs (5) et que le St-Esprit a apriz aux Apostres. Par ceste Lumiere, dict St-Paul, l'homme spirituel est capable de juger de toute chose (6) et sans icelle il ne peult ny veoir ny concevoir la voye de l'esprit de Dieu en la personne desquelles parlet le prophete Esaie. Nous avons tasté comme des aveugles pour attrapper la muraille, et sommes tresbusché en plain jour, comme sy nous eussions eu tombés (7). Nous avons, dict le sage, erré en la voye de verité et la lumiere de justice n'a poinct luy sur nous et le Soleil d'Intelligence ne c'est poinct levé sur nous, nous nous somes lassez en la voye d'iniquité et perdition (8), de sort que la privation de la Lumiere de Justice est intollerable aux meschants,

(1) Prov. XXVI. 13.
(2) I. Joan. V. 4.
(3) Matt. XXII. 40.
(4) Ps. CXVIII. 100.
(5) Joan. I. 9.
(6) I Cor. II. 15.
(7) Is. LIX. 10.
(8) Sap. V. 6.

Digitized by Google

et la jouyssance est aultant delectable aux bons, estant comme une manne secret et cachée à celles qui ne l'auroient pas gousté. Car Dieu reserve la pluye de sa grace pour son heritage. O Seigneur que la multitude de la douleur est grande, laquelle vous avez caché pour celles qui les ayment (1) ; promestant à l'âme devouée de le conduire en solitude, et là de parler à elle, parolles de consolations (2) comme à St Pierre au Mont Thabor et St Paul alors qu'il disoit : Je suis remplie de consolations, je suis plaine de joye tant et plus en toute tribulation (3). O que la voix de rejouyssence et de salut est admirable et de tout desirable es tabernacles des justes (4) ; bienheureux sont le peuple qui scavet cest jubilation ; cest-cy est le vin reservé dans la cauve du Seigneur pour sa chere Espouse, qui la faict gouster son amour en repos d'esprit et tranquillité de conscience par une vifve joye en une conscience assurée laquelle nous faict glorifier en noz tribulations, sachons que tribulation engendre patience, et patience probation (5) et probation esperance, or esperance ne se confond pas (6). Jettez donc, Madame, l'ancre de vostre esperance en Dieu, parez les flotz de cest tempestueuse tumult, c'est le heaulme de saluation qui aportera les coupes de voz adversaires, et pour dire en un mot c'est le retraict des servantes de Dieu, disant : Seigneur, mon espoux, vient la mort, vient la vie, vient ce qui soit, je veux tousiours esperer en vous et pour ce je ne crains poinct ce que la chaire peult faire encontre de moy ; mesme sy vous m'occirez je veux pourtant esperer en vous (7).

« Madame pensez je vous supply en quelle assurence repos et liberté d'esprit l'ame se trouve sependant qu'elle se peult conserver en ceste maison de refuge ; sy donc, disoit Jesus, vous persistez en ma parolle, vous serez vrayment mes disciples et cognoistrez la verité et la verité vous effranchera (8). Et le Seigneur Dieu dict ainsy : voycy moy-mesme sur les pasteurs, je reguiseray mon troupeau de leur main, et les fairay cesser qu'ilz ne paisent plus mon troupeau et que les pasteurs ne se paisent plus eux mesmes et delivrera mon troupeau de leur bousche

(1) Ps. XXX. 20.
(2) Os. II. 14.
(3) II Cor. VII. 4.
(4) Ps. CXVII. 5.
(5) Jac. I. 3.
(6) Rom. V. 4 et 5.
(7) Job XIII. 15.
(8) Joan. VIII. 32.

Digitized by Google

et ne le mangeront plus (1). Et en la recognoissance de cest benefice le prophete Daniel prononca ses parolles au Seigneur : Vous estes mon adiuteur et mon refuge, mon Dieu, et j'auray esperance en vous, car vous m'avez delivré du laq des veneurs et de la parolle aspre (2).

« Dictz donc de rechef, ma petite abbesse : ô Seigneur et cher espoux, je suis ta servante et la fille de ta servante, je te offrera moy-mesme en sacrifice de louange (3).

« Ce que j'espere vous obtiendrez moyenant que vous demourerez en paix et repos d'esprit sans vous inquieter ou troubler de tout ce qui puisset arriver car notre Dieu battisset sa maison en paix (4) et octroit une grande paix à celles qui garde ses volontés de preceptes (5), mesme il se promist soy-mesme d'estre vostre recompence (6). Donc ma petite madame, sy vous trouvez les difficultez grandes, considerez le merite de celuy pour qui vous combattez et la recompence que pretendiez de recevoir de ses mains. Proposez devant voz yeux les devotes S^tes^ Agnies, Agate, Cicille, Apolonia, avec une infuse des aultres jeunes et petites, lesquelles au price de leur sang et propre vie ont gaigné leur couronne et sont mayntenant jouyssant des suaves embrassements de bien doulx espoulx en la gloire de la Droite, hors de laquelle les Vierges folles (combien que Vierges) sont du tout excluses pour ce qu'elles n'avoient poinct d'huile en leurs lampes, elles ouirent de la busche de notre Seigneur ses terribles parolles : En vérité, je vous dys que je ne vous cognoirs poinct (7) ; et qu'est la lampe ou le vaisseau aultre chose que le cœur ; qu'est l'huile sy non l'esprit de la verité, qui entertient les bonnes œuvres, sy elles doibvent estre bonnes devant Dieu, et qu'est l'esprit de la verité sy non le mespriz de soy-mesme et une hault estime de Dieu ? Ceste est la verité en laquelle il nous fault vivre, et sans cela nous vivrons en mensonge. Pour ceste cause ayez, Madame, les yeux de vostre ame attentives à vostre interieure afin que puissiez vous cognoistre et vostre Dieu. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous donne son esprit bon et parfait, et qu'il soit vostre lumiere afin que vous le cognoissiez pour l'honorer, et

(1) Ezech. XXXIV. 10.
(2) Ps. XC. 2 et 3.
(3) Ps. CXX. 16, 17.
(4) Ps. L. XXV. 3.
(5) Ps. CXVIII. 165.
(6) Gen. XV. 1.
(7) Matth. XXV.

Digitized by Google

que vous cognoissiez vous-mesme pour vous mespriser et que vous sortiez du tout de vous, et que vous vous assuiectissiez totallement à luy et assurez-vous que vous aurez en terre celuy qui vous demandera compte ; pour ceste cause acquerez beaucoup de humilité pour quand je m'en iray vers vous, nous poussions consoler ensemble comme je l'espere et desire. Cependant Jesus-Christ vous garde comme sa belle Colombe en son sein ouvert avec la lance. Vous suppliant d'avoir esgarde que vostre petite sœur (1) ne faict rien par excesse, car j'apprehende que sa ferveur trop indiscret la conduise en quelque extremité et serois content de sçavoir les livres que vous lisiez et qu'elle lise aussy et l'estat de voz pratiques ordinaires. Vous me pouvez mander librement veuë que m'avez donné la confience de les demander Dieu m'ayant octroyé la volonté de vous en faire offre de tout ce qu'il m'a eslargie et sy à l'advenir par voz saintes prieres il se donnet davantage, je vous assure que le tout sera aultant pour vous que pour moy-mesme qui suis en Dieu. Je vous supply de me pardonner d'avoir esté sy logue n'ayant la loisir de lire ne de transcrire ce que j'ay escript, lizez-le soubvant et me mandez sy vous m'avez compriz.

« Madame

Vostre tres-humble et affectioné pour vous servir.

Fr. ARCHANGE, Cap. Ind.

« Paris, ce 22 9bre 1609. »

VI

La lettre du f. fr. 17808, fol. 14, est toute entière autographe. Elle est datée du 8 décembre 1609 et adressée toujours :

« A Madame
[l'Abbesse de Port Royal]

« Paix en Dieu.

« Madame, et plus que tres chere en Jesus-Christ, veuë que la vie éternelle consistant en la cognoissance d'ung vraye et seul Dieu, lequel immense, œternel et incomprehensible en soy mesme, s'est revestu de la robbe de notre mortalité, pour

(1) Catherine Agnès de St-Paul. *Nécrologe de P. R.* p. 83.

Digitized by Google

arrester noz sens vagabonds en l'obiect de son humanité (1) ouvrent la porte à notre intellect pour donner l'entrée à la foye vifve iusques à sa divinité. Et placent notre volonté en la paisible fruition de son très pur Amour, afin qu'entrent par la contemplation de sa divinité, ou sortent en l'Imitation de son humanité vous y trouverez du paturage tousiours verdoyent de œternelle salvation. Entrez donc hardiment en la joye de notre Seigneur, disent avec l'Espouse : J'ay mangé mon rays et mon miel (2), goustant sa doulce divinité en le siere virginal (3) de son humanité. O que vous aurez subiect alors de dire : mon secret est à moy, mon secret est à moy, (4) d'aultant qu'il n'est permiz à toutes de jouyr de la grace et ensemble de la doulce presence de l'Espoux ; mais selon que le pere des Lumieres ordonnera à chasenne (5), d'aultant que ce n'est pas nous, que l'avons choisie, mais iceluy nous a esleu (6), et constitué de demourer en la place qu'il nous a colloqué, les unes avec la Magdelaine en la maison de saincte compunction, des aultres en la palais d'une continuelle meditation avec le Roy David, parfoys avec St-Pierre en la table d'une agreable refection goustant la douleur du seigneur, parfois aussy en la retraite d'une solitaire contemplation, reposent sur la poitrine de leur maistre avec St Jehan (7), des aultres avec St Paul auront obtenu la grace d'estre ravie iusques au troisiesme ciel en la jouyssance de l'Amour (8), et les aultres parmy les embrassements de cest Amoureux vin disent avec l'espouse : la main senestre de son humanité est dessous mon chef, et la destre de sa divinité m'embrassera (9). Mais comme vous scavez, Madame, Dieu est esprit, et doibt estre adoré en esprit et verité (10) par devotion et connoissance. Laissons donc le corps qui est comme l'asne avec noz brutailles sentiments et la servente qui est l'ame vegitative ordonné de Dieu pour nourir et enterteinir le corps, au pied de la montagne. Cependent que Abrahame qui est notre libre arbitre ascendet sur la montagne

(1) Joan. XVII. 3.
(2) Cant. V. I.
(3) La chair virginale.
(4) Isaias, XXIV. 16.
(5) Chacune.
(6) Joan. XV. 16.
(7) Joan. XIII, 25 et XXI. 20.
(8) II Cor. XII. 2.
(9) Cant. II. 6.
(10) Joan. IV. 23, 24.

Digitized by Google

de la vision de Dieu pour sacrifier notre Isaac qui est notre volonté. Et alors l'Ange du Seigneur arrestera la glaive nous assurant que l'oblation a esté agreable et plaisent à Dieu, nous rendant notre Isac (1) pour fructifier en la volonté de Dieu, jusques au nombre des sables de la mer, se contentent de vous faire sacrifier le belier de notre proprieté qui estoit attaché par les cornes de noz affectiones dans les espines de noz mauvaises habitudes (2).

« Madame, je suis contraint de retirer ma plume de ceste discourse, le pacquet de Citeaux (3) estant arrivé donc il fauldroit aporter la diligence requise.

« Et premieresnent, l'on a trouvé expedient que vous escripviez une lettre à M. de Clervau (4) qui est du present au Tresor (5) 8 lieuz de ceste ville, une aultre à M. vostre pere et le troisieme à M. le Provisor (6). Et pour vostre soulagement, je vous ay envoyé la contenu tout au logue. Et suis tout transe de compassion, vous voyant au milleu de ses tempestes, mais j'espere que celuy qui est le gard d'Israël ne dormira pas (7), lequel commandera aux ventes turbulentes et furieuses tempestes et aportera le calme et conduira la tramie de vostre reforme au porte d'assurence ; nous avons pensé de vous laisser l'aultre religieux (8) iusques à la venue de M. le prieur de Chynynon (9) car il n'y a poinct de difficulté de le faire debusquer à vostre volonté et en sa place vous aurez un prêtre sceculier, homme de bien et tout à Dieu. Cependent au sorty de vostre conf. je voue envoyra M. Gallot (10) pour vous ayder à sustenier l'assaut de voz filles et pour apaiser les poauvres espritz. Au retour de M. Gallot, nous esperons que le frere prieur sera cheuz vous pour le feste de Noël et d'aultant qu'il fault qu'il aille apres Noël pour donner ordre à sa cure. J'espere que M. Buscher (11) et M. L'Archer vous assisteront au bien, nous fairons venir ung bon

(1) Le P. Archange a ici ajouté, puis barré : « Non en sa propriété mais en la volonté de Dieu. »

(2) Gen. c. XXII.

(3) L'abbé de Citeaux était Nicolas Boucherat.

(4) L'abbé de Clervaux est Nicolas Largentier.

(5) L'abbaye du Trésor (Eure) cf. *Gallia Christ.* XI. 325.

(6) Le P. Proviseur des Bernardins. Cf. Inst. cath., Paris, ms. cité, fol. 30.

(7) Ps. CXX. 3.

(8) M. de Vauclair.

(9) Cheminon la Ville (Marne) cf. *Gallia Christ.* (1751) tom. IX. 964.

(10) Cf. *Nécrologe de P. R.* p. 58.

(11) Boucher.

Digitized by Google

prêtre sceculier, mais il ne fault pas que notre petite Abbesse l'afflige, car je vous assure que tout ira bien. Il n'y a rien sans difficulté en ce monde, consolez-vous donc en Dieu et regardez en quoy je vous puisse servir car vostre bien et vostre contentement en Dieu m'est plus sensible que la mienne propre. Vous suppliant de saluer notre petite sœur ; le command tousjours d'avoir esgarde à sa santé, le present porteur vous dira le rest et comme je suis à jamais.

« Je pens sy vous aurez agreable de me faire voz lettres, Madame la Marquise (1) les donnera à M. vostre pere.

« Vostre tres-humble et tres affectionné en Notre Seigneur.

F. ARCHANGE, Capucin Ind.

« Paris, ce 8 10bre 1609. »

VII

La lettre qui suit (f. f. 17808, fol. 54) est également tout autographe ; mais elle n'existe plus dans son intégrité : elle a été coupée dans sa partie inférieure, la fin et la signature nous manquent donc.

Toutefois trois éléments restent qui nous permettent d'attribuer ce débris de document au P. Archange de Pembrock : la ressemblance d'écriture d'abord (comparer par ex. avec la lettre fol. 14), puis la présence du sceau de l'Assomption, enfin la similitude des expressions :

« A Madame
Madame du Port Royal
A Port Royal.

« Madame, Dieu vous donne sa Sainte Paix. Sy j'avois aultant de pouvoir de vous aporter l'assistance et ayde que la nécessité requiert, notre petite abbesse receveroit bientost contentement consolation et le desiré repos ; mais je voye que vostre espoux Jesus veult vous tirer à luy par la croix. C'est à vous de bien aprendre le chemin de la patience, car je croye que voz peres (2)

(1) De Meignelay.
(2) Les Bernardins, confesseurs de Port-Royal.

Digitized by Google

vous donneront de l'exercice et qu'il sera impossible de trouver un prêtre tel que vous desirez qui veult demeurer avec eux. C'est pourquoy je suis d'advis que fassiez envers M. vostre pere qu'il vous octroye ung Religieux bon, simple et agee, car sy vous metteriez entre les mains de ses bachelliers et docteurs ilz prendront tel pied et tant d'authorité que vous ne serez qu'un siphre (1) ce que voz amiz ne desirent pas.

« Pour M. de l'Amuse (2) il ne peult retourner... respect... »

Par son contenu, cette pièce se révèle comme étant de l'année 1609, ou à peu près.

VIII

La lettre du fol. 28, f. fr. 17808 nous transporte jusqu'au 23 février 1613. Elle est entièrement autographe, avec le sceau rond dans le champ duquel St François à genoux tourné vers la gauche et recevant les stigmates, et en abîme les armes de France. Ce sceau a déjà été reproduit, par exemple sur la couverture du *Schematismus ord. fratr. min... cap. prov. Paris.... Mense januario 1893*, (Paris, 1893).

La lettre est adressée :

« A Madame
[L'abbes] se du Port Royal
à l'Abbaye à Port Royal.

« Paix en Dieu.

« Madame,

« Je me soubvient que l'Evangile dict que les Sœurs (3) envoyerent vers luy disant : Seigneur, voicy celle qu'il aime est malade, et Jesus-Christ dict : Ceste maladie n'est point à la mort, mais pour la gloire de Dieu. Ne craignez donc, Madame, de vous cheminer ou milieu de l'ombre de la mort, veuë que vostre Dieu est avec vous, s'il vous frappe de sa verge son baston vous sustiendra et la consolation vous demourera (4), le vin de

(1) Expression anglaise : *A Cipher*. un zéro, une nullité.
(2) Ou L'Amase.
(3) Les sœurs de Lazare. Ioan. XI.
(4) Psal. XXII. 4.

Digitized by Google

son divin amour reconfortera vostre cœur debil et il apeusera voz douleurs avec l'huille de sa grace. Vous me mandez que vostre infirmité vous a rendu debile. Je ne sçay pourtant sy vous estez au lict, ou bien languissante par la maison. Soit l'une ou l'aultre vous estez obligé de romper le jeune et avec la dispence de vostre confesseur de manger des œufves, mesme sy le medecin treuvet expedient que vous debvrez manger de la chaire. Aultrement le prophete dira par reproche à celles qui ont charge de vous, qu'elles auront persécuté celle que le Seigneur a frappé, et ont advisé sur la douleur de ses playes (1). J'espère davantage de la charité de vostre bonne sœur (2) et de toutes vos devotes filles, et qu'elles me donneront subiect à premiere veüe de les benire de part du Seigneur, ayant bien pitié et compassion de leur pauvre Abbesse, il fault aussy aprevet la discretion tant pour elle comme pour ses filles, saschant qu'elle ha sur sa charge des enfants tendres et des petites brebietes, que si elle les hastet trope, tout bercaille mourrera en un jour. Et quand à ce que vous plainiez de l'infirmité de l'esprit vous debvez sçavoir, qu'elle vous tiendra fidelle compagnie, aultant que la mortalité vous durera, pour laquelle chose (disoit l'Apostre) j'ay prié le Seigneur trois foys, afin qu'icelle se partist de moy. Et il m'a dict : Ma grace le suffist, car la vostre se parfaict en infirmité, glorifions-nous donc en noz infirmitez, afin que la puissance de Christ habite en nous (3). Et aprenons d'avoir pitié des Infirmes, considerant que nous-mesmes sommes environe de infirmités (4). Et ne pensez pas que vous estez plus foibles, ou faict d'aultre paste que celles qui ont esteint la vehemence de feu, ou evitte les tranchantes des glaives, des maladies sont devenus vigoureuses et sont monstrez fortes en la battaile.

« Sois donc soigneuse de celle qui est debrise ou debile, ne te mocque poinct de boiteuse, desfends le manchoit et recoy l'aveugle à voir ma clarté, disait le Seigneur par son prophete Esdras (5). Et alors il pardonnera à voz imperfections et guerera toutes voz maladies. Et vous ostera tout subiect de faschery. Jusques icy l'obscurité de vostre lettre m'a donné subiect de diviner, vous en fairez le mesme du presente, et au primiere

(1) Ps. LXVIII. 27.
(2) La Mère Agnès.
(3) II Cor. XII. 8 et 9.
(4) Hebr. V. 2.
(5) IV Esdras. II. 21

Digitized by Google

veüe l'on esclaierera les tenebres de celles qui marchent en l'ombre de la mort, non toutesfois en la mort, mais vers la vie, n'estant que l'interposition de notre mortalité, qui causet l'ombre, qui serra discipé par le jour de la vérité, et ce par la lumière du soleil de justice, qui presentet sa clarté à toutes venantes en ce monde, vivantes en Dieu par dessuz le monde. Dieu nous en fas la grâce. Je le supplie avec tout mon cœur qu'il vous soit tout et vous assure qu'en luy je vous suis tout, ayant bien de regret de ne pouvoir sy tost rendre ce que desirez qui est aussy mon sous-hait, mais nous somes sur le poinct de moyener l'Election pour Madame de Montivillier et de l'assurer une priory (1) que Mademoiselle de Longueville (2), veut eriger en ceste ville. Vous sçavez l'obligation que j'ay à ceste bonne dame. Ceste affaire va retardé la visite que je doibs à Meaux et à Sandlis. Je ne manqueray pas après non seulement d'accomplir ma promesse, mais la rendre avec usure. Cependant je salurera (?) vos bonnes sœurs et me recommande à voz bonnes prieres.

« Je suis,

« Vostre très humble et affectionné en Jesus-Christ.

F. ARCHANGE.

Paris, ce 23 febr. 1613. »

(A suivre.) P. UBALD d'Alençon.

---

(1) Monastère.
(2) Cf. *Nécrologe du P. R.* p. 156 et *Suppl.* p. 562.

Digitized by Google

OSSUNA ET DUNS SCOT

OU

LA MYSTIQUE DE SAINT FRANÇOIS

III

La vie de Dieu

Nous nous sommes, jusqu'à présent, tenus dans le vestibule du sanctuaire de la divinité. Car, si l'idée générale de l'être a indiqué le point d'attache de tout ce qui est, un trait de ressemblance entre le Père et les enfants; elle ne nous a pas instruits sur la constitution intime de Dieu ; nous n'avons pas pénétré la nature divine dans sa réalité propre (1). Pour saisir, autant que l'homme peut en être capable, l'être tel qu'il se trouve en Dieu, préciser ce qui le sépare de tout ce qui n'est pas lui, déterminer le caractère qui, mieux qu'aucune autre perfection, lui assigne une place à part au-dessus des autres êtres, il y a — on l'a vu — nécessité d'appeler à son aide le mode intrinsèque de l'infinitude.

L'*être infini*, voilà notre meilleure conception de Dieu. Elle affirme, en effet, la souveraine réalité, en lui, d'une essence impénétrable au regard de la créature; elle dévoile, en outre, la mesure de Dieu qui seul n'a point de mesure. L'essence, la substance, mystérieuses réalités qui, considérées en Dieu, sont pour l'homme autant d'énigmes; au lieu que l'infinitude divine

(1) Cum ens in tali statu sit indifferens ad infinitum et finitum, proinde non exprimat adœquatam realitatem, sed imperfectam solum absque modo, qui aliquo pacto pertinet ad quidditatem rei, quatenus illa nequit perfecte concipi sine modo intrinseco... *Controversiarum... Opus de essentia et natura divina, auctore R. P. Friderico Stumelio,* Coloniœ, 1680, *Tom. II., pag. 74, n° 115.*

Digitized by Google

présente, du moins pour nous, cet avantage qu'elle assigne clairement à celui qui la possède une place absolument à part. De telle sorte que la conception d'être infini donne de Dieu une idée par elle-même suffisante déjà puisqu'elle implique la notion de l'absolue réalité d'un *être* dont nous ignorons la nature, et comme ce caractère serait par lui-même commun à Dieu et à tout ce qui a une réalité quelconque, nous le précisons par l'infinitude, mode spécial d'avoir ou plutôt d'être, cet être ne convenant qu'à Dieu seul et le discernant parfaitement du milieu des autres êtres (1).

Notre concept de Dieu, être infiniment simple, est donc nécessairement composé aussitôt qu'il prend un caractère tant soit peu précis (2). D'où l'on ne saurait conclure que cette notion de Dieu corresponde mal à la réalité essentielle de l'infinie simplicité ou même à la simplicité de l'infinie réalité, pas plus qu'on ne saurait en inférer la fausseté de ce concept. Ce qu'il convient d'y reconnaître, c'est surtout une nouvelle condescendance de Dieu qui se plie, en ceci encore, à la conformation de notre entendement ou qui, plutôt, a conformé notre entendement à sa nature divine. Il a voulu donner à l'entendement humain un moyen de s'élever de lui-même et indépendamment de toute révélation surnaturelle, à une certaine science de Dieu; or, toute science naturelle exige nécessairement à sa base une notion composée. En nous, tout aussi bien qu'en Dieu, (3) l'absolument simple est toujours, par le fait même, radicalement inféconds.

Infécond, disons-nous; et c'est peut-être pourquoi la théodicée païenne, qui avait choisi pour fondement la seule idée de la simplicité absolue et qui prétendait s'élever de là à la science de Dieu par l'analyse méthodique de l'idée de l'acte pur, n'avait absolument rien compris à Dieu. Elle avait conçu et façonné

(1) Per infinitatem concipimus Deum distingui a creatura, atque hinc prius concipimus Deum sub ratione infiniti, quam substantiæ, quia rationes substantiæ, ut in Deo, non capimus, atque ita demum prius dividimus ens in finitum, et infinitum, quam in substantiam, et accidens, deinde substantiam finitam in sua genera. Smissing, cité dans *Stumel*, *Tom. II.*, *pag. 84*, *n° 142*.

(2) Deus, qui licet realiter simplicissimus sit, est tamen in conceptu compositus, qui conceptus ut medium valere potest ad demonstranda varia attributa de ipso Deo, quæ se habent quasi passiones, et conceptus ille quasi causa, quod sufficit ad scientiam. *Logica peripatetica ad mentem Scoti... opera, et industria* R. P. Illuminati de Oddo *a Collisano*, Panormi, 1664, *Disput. 18*, *art. 4. pag. 700.*

(3) Le Dieu simplement un n'existe pas même ; Dieu, est, de fait et essentiellement, Trinité.

Digitized by Google

une idole, une statue morte et inerte, vénérable surtout par la distance infranchissable qui la séparait et l'isolait de tout, à la manière, pourrait-on dire, d'un parfait président constitutionnel, d'autant plus parfait qu'il est plus nul, plus incapable, plus inutile, plus impuissant, plus impersonnel, plus inconscient, plus irresponsable. Pour l'environner et le suppléer, elle avait organisé tout un cabinet de demi-dieux, sorte de ministres subalternes chargés, chacun pour la part qui lui revenait, (1) du gouvernement effectif d'un monde absolument ingouvernable puisque, s'étant créé tout seul ou plutôt n'ayant jamais eu besoin d'une création quelconque, rien ne lui faisait un devoir de se laisser administrer ou gouverner. Bien plus, Dieu n'avait aucun droit sur le monde infini puisque éternel; et c'était en réalité le monde éternel qui s'imposait à ce Dieu soumis à la fatalité, et non pas Dieu qui s'imposait au monde. S'imposer au monde! mais une semblable dérogation était de toute rigueur interdite à ce Dieu qui ne pouvait convenablement se permettre une pensée, un mouvement, une action, à plus forte raison un amour quelconque, sans compromettre l'infinie majesté de son acte pur. Si un clignement d'yeux de Jupiter tonnant faisait trembler tout le ciel olympien, c'est que chacun des compagnons de gloire du grand parasite voyait avec beaucoup de raison, dans ce geste assez banal pourtant, l'effondrement de tout le protocole de l'Empyrée.

En aucune façon, un Dieu aimant, un Dieu agissant, un Dieu créateur, un Dieu providence, un Dieu personnel, conscient et vivant ne pouvait être confondu avec le Dieu-matière qu'Aristote enseignait sous le nom euphémique d'acte pur. Cette expression, l'*acte pur,* qu'il faut bien se garder de considérer comme synonyme d'*activité pure,* représente l'inactivité par essence. Elle signifie un être arrivé au summum de l'*actualité* ou de l'*actualisation*, un être, par conséquent, ne pouvant plus que conserver, que maintenir son être tel qu'il est, dont la souveraine perfection consiste à ne point tolérer en lui-même, de la part de qui ou de quoi ce soit, la plus légère modification qui se puisse concevoir. C'est l'impassibilité même, l'état de fixité absolue, l'immobilité, la radicale impuissance à rien opérer soit au dehors, soit même

(1) La guerre, le commerce, la marine, l'industrie, l'agriculture, les travaux publics, les beaux arts, aucun portefeuille ne demeurait jamais vaquant dans l'éternel conseil des demi-dieux. Ce n'était pas apparemment sans nécessité qu'on avait multiplié avec tant de profusion le personnel gouvernemental.

Digitized by Google

au dedans de son être sacro-saint. (1) C'est la plus complète indifférence tant pour le bien que pour le mal; c'est la souveraine indétermination; c'est, pour tout dire d'un mot, la passivité de la matière première universelle, infinie, éternelle (2) ; c'est la mort, la disparition la négation radicale de toute idée de Dieu.

On comprend que les exigences manifestes de ce que le dogme catholique a de plus rudimentaire aient fait à Scot un impérieux devoir d'abandonner cette notion païenne et panthéiste que d'autres avaient cherché à plier en la modifiant plus ou moins heureusement afin de lui ouvrir toutes grandes les portes de la théologie (3). Une simplicité aussi excessive avec la multitude de

(1) L'infinie perfection de Dieu résulte de la souveraine indentification en lui de la potentialitité et de l'actualité. Chacune des trois personnes de la Sainte Trinité peut être conçue comme une puissance (au sens scolastique du terme) infinie et éternelle, infiniment et éternellement actualisée dans l'essence divine. Tel est le *possest* (*posse* = *esse*) du cardinal de Cusa. Ici Dieu est, non plus un acte, mais une *énergie*, une *force*, et c'est sur ce modèle que le monde a été créé. Nous trouverons bientôt cette idee chez Duns Scot.

(2) Afin qu'on ne nous accuse pas de noircir à plaisir le tableau, nous croyons utile de rapporter ici l'appréciation sur Aristote, non point selon les Scotistes, mais d'après un Thomiste de la plus belle eau. Voici quelques lignes d'Antoine Goudin au sujet du Péripatéticien : « Olim a Patribus Ecclesiœ prœcipue Justino Martyre, et Gregorio Magno summis odiis exagitatus est, veluti prœcipuus Fidei hostis, et de Divinis male sentiens ; Aristotelis enim character est, omnia etiam Divina velle humana ratione metiri, periculosa certe in Divinis rebus mensura. Unde de statu hominis post mortem omnino siluit : quia nihil certi ex ratione habere poterat ; et dum per legisset libros Moysis fertur dixisse : Barbarus ille bene loquitur : sed nihil probat. Mirabatur enim Divinam Sacrœ Scripturœ energiam ; sed tamen Fidem ei negabat, quod non ratione probat ea quœ dicit, sed sub sola Dei auctoritate intellectum captivet, ideoque Plato, qui magis sapit doctrinam Hebrœorum, et ex ejus principiis multa deducit, semper a Patribus Ecclesiœ prœlatus est ipsi Aristoteli. Cœterum modo Aristoteles a D. Thoma purgatus, illustratus, et ut aliquis dixit pene baptizatus, tanto interpreti debet, quod nunc ex omnibus antiquis in Schola solus auditur, tanto consensu, ut exceptis iis, in quibus contra fidem aperte sentit, ejus auctoritatem omnes recipiant. Unde scite dixit Mirandulus : Sine Thoma mutus est Aristoteles. *Philosophia juxta inconcussa tutissimaque Divi Thomœ dogmata... auctore P. F.* Antonio Goudin. *Logica major, Disputat. 2°. De Prœdicamentis,* Paris, 1851, *Tom. I., pag. 164.* Très bien ! Il n'en resterait pas moins à savoir si le quasi-baptême infligé par saint Thomas au pauvre Aristote qui n'eût pas mieux demandé que de s'en passer, a été suffisant pour que les catholiques puissent confier à ce rationaliste, à cet athée, la formation intellectuelle spéciale du clergé séculier et régulier. Arrangé, purifié par saint Thomas, Aristote, jusque-là muet, parle désormais, chacun le sait; mais, parle-t-il en chrétien ? ou en Aristote ? Voilà le point qu'il serait très intéressant de fixer avec toute la précision désirable en pareille matière.

(3) Voici où en étaient venues les choses dès le 1er juin 1285, d'après le théologien franciscain Jean Pecchan : Philosophorum studia minime reprobamus, quatinus mysteriis theologicis famulantur ; sed profanas vocum novitates, quœ contra philosophicam veritatem sunt in sanctorum injuriam citra viginti annos in altitudines

Digitized by Google

conséquences infiniment peu simples ou même extrêmement embrouillées et encombrantes, ne pouvait pas, aux yeux du Docteur subtil, constituer le fond de Dieu. L'être divin, quelque simplicité qu'on lui suppose, répugne à ce qu'on le réduise à la valeur négative d'un point mathématique; il est de toute rigueur qu'en lui l'infinitude aille de pair avec la simplicité (1). Ceci n'est pas même suffisant, du moment que la parfaite simplicité de Dieu doit consister dans une souveraine identité de tout son être (2) et que la complète identité ne peut être que la conséquence de la pleine infinitude. Cette dernière constitue seule le caractère véritablement et absolument propre à Dieu : c'est la seule des perfections divines qui ne puisse être participée en aucune façon par une créature quelconque (3). Du coup — qui ne le voit? — l'infinitude a été substituée à la simplicité, comme fondement de toutes les perfections de Dieu.

Or, ce détrônement de la simplicité divine au profit de l'infinitude était, au sentiment de Scot, extrêmement fécond en conséquences (4). Et la révolution théologique qu'il entraînait avait été provoquée, entre autres causes, par le débat sur les

théologicas introducte, abjectis et villipensis sanctorum assertionibus evidenter. Que sit ergo solidior et sanior doctrina, vel filiorum beati Francisci, sancte scilicet memorie fratris Alexandri ac fratris Bonaventure et consimilium, qui in suis tractatibus ab omni calumnia alienis sanctis et philosophis innituntur : vel illa novella quasi tota contraria, que quicquid docet Augustinus de regulis eternis, de luce incommutabili, de potentiis anime, de rationibus seminalibus inditis materie, et consimilibus innumeris, destruit pro viribus et enervat, pugnas verborum inferens toti mundo ? Denifle, *Cartulaire de l'Université de Paris, Tom. I., pag. 634, n° 523.*

(1) Quid Dei simplex non est punctualiter simplex, quasi unicam solam perfectionem in se continens, sed hœc essentia est simplex et illimitata. *Oxon. 1., Dist. XXVI, quæst. unic, n° 56.*

(2) Quicquid autem est in perfecto simplici, est idem sibi perfecte. *Oxon. 1., Dist. XXX, quæst. 2, n° 15.*

(3) Cognitio enim esse divini, sub ratione infiniti, est perfectior cognitione ejus sub ratione simplicitatis, quia simplicitas communicatur creaturis, infinitas autem non secundum modum quo convenit Deo. *Oxon., I Dist., III, quæst. 2. n° 17.*

(4) Tentabo ergo inferre conclusionem valde fœcundam, quœ si in principio fuisset de te probata, prœdictorum quamplurima faciliter patuissent. Infinitatem igitur tuam, si annuas, ex dictis de intellectu tuo, primo conabor inferre. *De Primo Principio, cap. IV, n° 15.* Dans la magnifique prière théologique qui se lit vers la fin du même chapitre, on trouve le même ordre que précédemment : Tu es incomprehensibilis, infinitus ; nam nihil omne sciens, est finitum ; nihil potentiœ infinitœ, est finitum ; nihil est supremum in entibus, nec finis ultimus est finitum ; nec per se existens simplex penitus est finitum. Tu es infinitœ et summœ simplicitatis, nullas partes habens re distinctas ; nullas realitates in essentia tua habens realiter, non easdem. *Ibid., n° 36.*

Digitized by Google

rapports des Relations et de l'Essence de Dieu, lutte elle-même amenée, au dire de Macédo, par les nécessités du dogme trinitaire. La foi révèle une Unité indivise dans la nature en même temps qu'une Trinité divisée entre les Personnes. Or, la diversité ne peut sortir de l'unité, à laquelle elle répugne; d'autre part, l'unité de trois personnes distinctes ne se conçoit pas sans une distinction dans l'essence. L'auteur cité, ayant rapporté toute une série de propositions très sûrement catholiques, concluait à la nécessité d'admettre une distinction formelle trouvant son fondement dans la nature même de l'Essence, des Attributs et des Relations en Dieu et, ajoutait-il, ce fut l'étude très approfondie de cette nécessité qui obligea Scot, cet ami si passionné de la vérité, à enseigner une distinction, seule permettant la possibilité d'un accord entre plusieurs propositions toutes également certaines et, au premier abord, non moins évidemment contradictoires (1).

Depuis son enfance, dès les bancs de l'Université de Coïmbre, en dépit de tous ses maîtres qui, forts de Suarez, avaient embrassé le sentiment contraire, Macedo suivait l'opinion de Scot et soixante ans d'études et de réflexions n'avaient pas modifié sa première manière de voir. Ce spéculatif octogénaire donne l'argument qui lui semblait aussi irréductible à la fin de sa vie qu'à l'époque où il se mettait en guerre ouverte avec ses maîtres de philosophie. Nos concepts appréhensifs, dit-il, ont une valeur objective, ils supposent un être extérieur représenté naturellement, en dehors des artifices du discours ou des raisonnements: ces concepts ne représentent que ce qui se trouve dans l'objet; ils se conforment à lui, tel qu'ils le trouvent et lui empruntent toute leur valeur représentative. Or l'Essence absolue de Dieu fournit un concept appréhensif; la Paternité, relation en Dieu, donne lieu à un concept appréhensif: mais les concepts d'Essence et de Paternité sont différents, opposés même et cela en vertu de la nature même des objets différents qu'ils expriment. Ces représentations formellement diverses, opposées même, étant les images naturelles des objets, il faut qu'entre ceux-ci il y ait tout

(1) Unde deducitur manifeste dari inter Essentiam et Attributa, et Relationes distinctionem ex natura rei formalem. Non enim aliter videtur saluari veritas harum propositionum posse. Igitur Scotus veritatis amantissimus, vt hanc seruaret, illam admisit, quœ fuit causa suœ illius sententiœ. MACEDO, *Op. cit. Collat. 4, Differ. 1, Tom. I, pag. 43.*

Digitized by Google

au moins une certaine distinction qui ne dépend pas seulement de l'opération de l'esprit (1).

Un peu plus loin, il passe en revue un certain nombre de propositions de saint Thomas tirées tant de la Somme théologique que du Commentaire des Sentences, passages qui tous supposent la distinction scotiste admise entre l'Essence divine et ses Relations; il cite même, entre plusieurs commentateurs de l'angélique Docteur, Cajetan, dans un passage où lui aussi reconnaît, à la suite du maître, une distinction formelle en Dieu. Dans cet endroit, dit-il, Cajetan m'accorde plus que je n'eusse jamais osé lui demander (2). C'est qu'en effet, dans le texte invoqué par Macedo, Cajetan a laissé passer un mot autour duquel s'étaient livrés de longs, de terribles combats. Si l'on voyait quelques thomistes, comme Egide de Portugal, citer certain passage où saint Thomas a admis catégoriquement entre les attributs divins une distinction réelle (3) et, à cause de cela même, donner à cette distinction le nom de fondamentale, l'accord était

(1) Simplex apprehensio est necessaria, et naturalis imago rei quam apprehendit : similis oculo, qui nihil potest videre in objecto, quod in eo non sit, ut videat eo modo, quo est per simplicem intuitum, et naturalem, sine ulla arte, et affectione... Monstret Deus homini rudi, et ignaro, et novo duo illa cognoscenda Essentiam uti absolutam per unum conceptum naturalem ; et per alterum Paternitatem uti relativam, qui duo conceptus apprehensivi exhibebunt representationes omnino diversas ; imo et oppositas ex vi objectorum natura sua ita distinctorum : Sed illi duo conceptus sunt formaliter diversi, et oppositi, et naturales imagines obiectorum ; ergo et obiecta sunt formaliter in se diversa. Hoc sillogismo ego convictus iam inde a puero, dum Philosophiœ operam Coimbrœ darem contra communem Magistrorum ibi docentium sententiam, quam sua authoritate Suarez, quem novi, commendabat, Scoti sententiam sum amplexus et sane apud me, hœc ratio demonstratio est. *Ibid.*

(2) Hoc fassus hic est Caietanus in Commentar. ad art. 2, § *Ad primum dubium : Quoniam*, inquit, *Persona Patris habet relationes duas, sic quod unaquœque vendicat sibi propria, ac si essent seorsim actualiter duæ in re, ideo oportet duas relationes in abstracto, tanquam duas Patris notiones ponere. Alioqui responderi non posset quœrenti quo Pater, et quo Spirator, cum constet Patrem ad Filium, Spiratorem vero ad Spiritum Sanctum esse, verumtamen proposito sufficeret affirmare, quod distinguntur formaliter.* C'est au commentaire de la trente-deuxième question de la première partie (article deux) que se trouve ce passage. Et Macedo d'ajouter aussitôt : Dedit mihi Caietanus quod petere ab ipso non auderem. *Ibid. pag. 45.*

(3) Quœdam nomina dicuntur proprie de Deo, quœ quantum ad significata per prius sunt in Deo quam in creaturis, ut bonitas, sapientia, et hujusmodi ; et horum diversitas non sumitur per respectum ad creaturas, immo potius e converso. Quia ex hoc quod ratio sapientiœ et bonitatis differt in Deo, diversificatur in creaturis bonitas et sapientia non tantum ratione, sed re. Sed verum est quod diversitas talium nominum prout prœdicantur de Deo innotescit nobis ex diversitate eorum in creaturis. *1 Sent. Dist. XXII, quœst. 1, art. 3 ad 3m.*

Digitized by Google

loin de se voir réalisé entre eux sur ce terrain et l'ensemble des disciples de l'Angélique ne voulait reconnaître qu'une distinction fondée toute entière sur l'opération intellectuelle, de peur, comme toujours, de porter atteinte à la simplicité divine. Pressés par les arguments des scotistes qui maintenaient une distinction de non-identité absolue reposant sur la nature de Dieu, les thomistes imaginèrent la curieuse distinction *rationis ratiocinantis* donnée par un jeu arbitraire de notre intelligence et *rationis ratiocinatæ* fondée sur quelque chose de réel.

Grâce à cette distinction plus ingénieuse que sérieuse, les thomistes, une fois qu'ils eurent interprété les expressions trop vagues de saint Thomas, dans un sens voisin de l'école scotiste, furent *théologiquement* d'accord avec les défenseurs de celle-ci. Cela est assez naturel; mais ils avaient inventé la distinction *rationis ratiocinatæ*, pour se tirer d'affaire avec la vieille terminologie et la vieille métaphysique de la *matière* et de la *forme*. Au contraire, les Franciscains s'emparaient des impossibilités logiques de cette métaphysique devant le dogme trinitaire, pour en tirer une métaphysique nouvelle (1).

Il serait ridicule autant qu'injuste de voir, dans la distinction formelle, une innovation personnelle du génie de Scot alors que lui-même dit l'avoir puisée dans saint Bonaventure. (2)

Quel qu'en soit d'ailleurs l'auteur, le résultat ne change pas. Ce qui est très certain, ce qu'il importe surtout de noter ici, c'est le rôle de ces *formalités* dans les doctrines scotistes. Jean Rada citait,

(1) Frédéric Morin. *Dictionnaire de Scolastique. Tom. 1, colon. 969.*

(2) Potest dici secundum Doctorem alium antiquum, scilicet secundum Bonaventuram, quod nec differunt tantum ratione, nec omnino realiter, sed quasi medio modo, scilicet secundum diversos modos se habendi. *Report. 1. Dist. XXVIII, quæst. 1, n° 14.* Saint Bonaventure avait effectivement dit : Proprietas est persona et in persona, quia idem est per essentiam sive modum essendi, differt tamen quantum ad modum se habendi. Il appelle même cette manière de voir : Una et communis positio, quam tenent modo magistri communiter quod proprietates sunt persone et in personis, tamen aliquo modo differunt a personis. *1, Dist. XXXIII, quæst. 1.* Ce passage du docteur séraphique nous semble très digne d'être remarqué par ceux qui prétendent que, dans cette question en particulier, Scot s'est montré réfractaire à l'opinion commune des théologiens. C'est d'autant plus intéressant que, pour que saint Bonaventure, la distinction formelle en Dieu, *communément enseignée par les maîtres de son temps,* est la conciliation de deux sentiments contradictoires également insoutenables : l'un, de Gilbert de la Porée qui, ayant admis une distinction absolument réelle se vit condamné par un concile et dut se rétracter ; l'autre, de Pierre Prépositivus, admettait seulement une distinction de raison. L'une et l'autre opinion, déclare le saint docteur, avait du vrai ; mais elles étaient l'une comme l'autre, excessives.

Digitized by Google

du *Commentaire sur les Sentences*, un passage où saint Thomas reconnaissait que l'intelligence des sujets traités dans le premier livre sur la nature de Dieu dépendait de la distinction établie entre l'essence et les attributs divins (1) et c'est pourquoi cet auteur scotiste discutait la question de cette distinction dès le début presque de ses célèbres controverses théologiques.

La distinction admise par les disciples de Scot suppose simplement, entre l'essence et les attributs de Dieu, une non-identité indépendante de toute conception, antérieure à toute opération intellectuelle, parce qu'elle a son fondement dans la nature divine et non dans un travail quelconque de l'esprit. Cette non-identité est non seulement véritable, mais de plus actuelle, c'est-à-dire qu'elle a pour objets de véritables actualités, des réalités diverses et qu'elle suppose des êtres vraiment non-identiques, bien que nullement séparables, soit dans notre manière de les concevoir ou de les nommer, soit aussi dans le fait et par suite de leur nature même. Cette non-identité dans l'essence n'empêche point l'existence de ces êtres divers de se confondre en une seule et même existence, ni qu'une substance unique les fasse tous subsister (2).

C'est ainsi que tout en ne faisant réellement qu'une seule et même chose dans l'essence divine, sa Bonté par exemple et sa Vérité ne sont pas, formellement, identiques (3); voilà de quelle

(1) Quœstionem istam celeberrimam quasi in mearum disputationum principio collocandam censui : quia, ut ait D. Thom. *In 1. Sent. d. 2 q. 1, art. 3*, est tanti momenti, ut ex ea pendeat perfecta intelligentia eorum, quœ in primo sententiarum tractantur. Et profecto ad intelligendas multas Doctoris subtilis opiniones a nobis in hoc opere discutiendas perutilis est, et perquam necessaria. *Controversiœ theologicœ inter S. Thomam et Scotum. auctore Rever^mo P. F.* Joanne de Rada. *Controversia Quarta*, Coloniœ Agrippinœ, 1620. *Tom. I, pag. 57.*

(2) C'est la définition donnée par Riccioli : Distinctio Scoti presse sumpta est vera ex natura rei et actualis non identitas inter ea, quœ per eandem existentiam existunt, ac per eandem substantiam subsistunt. *Cité par Stumel, Op. cit. Controv. VIII, Quœst. 2, Tom. I, pag. 117.*

(3) Voco autem identitatem formalem ubi illud quod dicitur sic idem, includit illud cui sic est idem in ratione sua formali, et per consequens per se primo. Cette identité formelle constituait, pour Scot, le sixième et suprême degré de l'unité qu'il distinguait graduellement en unité d'*agrégation* (celle d'un tas de cailloux) ; unité d'*ordre* (celle d'une armée, par exemple, obéissant à un chef, à un but) ; l'unité d'*information* (entre une substance et son accident, la blancheur et la muraille, par exemple) ; l'unité du composé essentiel (le composé humain) ; l'unité de *simplicité* dont les parties entrent dans l'essence du sujet tout en n'imposant à celui-ci aucune composition : c'est l'identité des propriétés attributales dans l'essence divine ; le dernier degré, c'est l'unité ou l'identité *formelle* dans laquelle il y a identité même dans le pourquoi ou la raison d'être des objets considérés. C'est cette

Digitized by Google

manière nous affirmons que le Père n'est pas le Fils et réciproquement, que le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils ; qu'en même temps, nous croyons que ces trois Personnes réellement et actuellement distinctes existent d'une seule existence commune aux trois, sur le fond d'une substance unique de manière à ne faire qu'un seul et même Dieu. Bien plus, saint Augustin a pu dire: Le Père est une chose; Dieu est une autre chose. Avant que nous l'eussions pensé, il était vrai que Dieu engendre et l'on ne pouvait dire: l'essence divine engendre. Il faut qu'indépendamment de toute pensée, la paternité et la divinité, Dieu et l'essence divine ne soient pas absolument identiques; qu'une distinction actuelle conçue, mais non créée par l'intelligence, sépare ces choses; ce qui n'empêche pas le Père d'être Dieu ni Dieu d'être essentiellement son être. L'essence et les relations divines sont également distinctes, puisqu'il est vrai qu'en Dieu l'essence répugne absolument à toute division ou séparation, au lieu que les Personnes ne supportent aucune confusion. La foi montre dans la doctrine de la Trinité plusieurs autres contradictions apparentes que seule, disent les scotistes, la distinction formelle permet de concilier.

N'ayant pas la prétention de traiter un sujet métaphysique ou d'aborder la question théologique, mais nous faisant un devoir de rester sur le terrain du simple fait historique, nous n'avons pas à décider s'il y a possibilité d'échapper à la distinction scotiste pour le théologien soucieux de maintenir dans sa pleine intégrité la formule indiscutée : « Pas de confusion entre les divines Personnes; pas de séparation dans leur substance (1). » Tant d'autres ont multiplié les prodiges de science et d'habileté pour dénouer ce nœud gordien qu'il y aurait témérité à prétendre avoir abouti là où ils n'ont pas réussi. Ce qu'il y a pour nous d'absolument certain, c'est que de tout temps inconnue, discu-

identité suprême que Scot n'admettait pas entre l'essence et les relations divines : Ante omnem actum intellectus est realitas essentiœ, quœ est communicabilis, et realitas suppositi, quœ est incommunicabilis, et ante actum intellectus hœc realitas formaliter non est illa, vel non est eadem formaliter illi, *Oxon. I, Dist. II, Quœst. VII, n° 44*. Et il conseillait d'affirmer une non-identité formelle, plutôt que de parler de distinction : Melius est uti ista negativa, hoc non est formaliter idem, quam hoc est sic et sic distinctum *(Ibid.)*. Par où l'on peut se convaincre combien Scot songeait à compromettre la divine identité ! Pour ceux qui n'ont pas les Œuvres du Docteur subtil, ces textes importants, autant qu'intéressants, se trouvent dans les *Capitalia Opera Scoti, Tom. I, lib. VIII. 3, pag. 254*.

(1) Neque confundentes personas, neque substantiam separantes. *Symb. S. Athan.*

Digitized by Google

tée et honnie au même titre et de la même façon que l'être idéal que saint François appelait « la pauvre femme qui habite au désert », cette distinction formelle apparaît comme une magnifique efflorescence de l'esprit de pauvreté à qui veut la considérer sans parti pris.

Jusqu'à l'heure où de puissants télescopes sont venus la dégager, la voie lactée était comptée comme une immense tache dans le firmament, comme une nébuleuse aux proportions gigantesques; les instruments ont été appliqués et voilà, du coup, la révélation d'une multitude de mondes ignorés. Pour demeurer plus près de chez nous, le microscope ne fait-il pas découvrir, dans une goutte d'eau, des mondes à part d'infiniment petits qui ébahiraient singulièrement les trépassés d'il y a un ou deux siècles, s'ils revenaient parmi nous? C'est dire qu'au physique, ce qui a l'apparence et même l'évidence de l'unité est parfois extrêmement divers. Dans l'ordre intellectuel, il est plus difficile encore de préciser la limite à laquelle cesse l'unité: là surtout, vus de loin, les innombrables trous du crible s'effacent pour laisser l'impression d'une surface absolument pleine et compacte; mais quand il s'agit de Dieu, la raison devient tout à fait impuissante; seule, la révélation peut dire jusqu'où va l'unité et où commence la distinction.

Libre donc à chacun d'adopter ou de laisser de côté cette distinction formelle scotiste, puisque l'Église, seule arbitre, ne s'est jamais prononcée; mais on ne saurait non plus jeter les hauts cris de ce que, sachant peut-être mieux que d'autres mettre au point la révélation, sa lunette d'approche, un docteur catholique a pu dédoubler en quelque sorte la Divinité et reconnaître, sans préjudice de son infinie simplicité, un acte dans un acte, confondus et identifiés sur toute la ligne jusqu'à une limite où l'on ne peut plus les confondre et à partir de là, voir ces deux actes chacun dans son actualité propre et distincte qui n'ajoute ni n'emprunte à l'essence aucune nouvelle actualité. (1) Le Père est-il Dieu? — Oui. Le Père est-il Père! — Oui. Le Père est-il Père parce qu'il est Dieu? — Nullement. Le Père est-il Dieu parce qu'il est Père? — Pas davantage: Le Père est Père parce qu'il est Père, parce qu'il engendre, et le Père est Dieu parce

(1) Essentia et relatio non se habent sicut actus et potentia, sed sicut actus et actus in ultima realitate et actualitate propria existentes. Nec essentia actuatur per relationes, nec e converso. Joan de Rada. *Op. citat. Ibid. pag. 84.*

Digitized by Google

qu'il est Dieu, parce qu'il a et qu'il est la souveraine perfection (1). Voilà donc, réellement, actuellement, indépendamment de toute conception créée, au sein de Dieu, deux formalités, deux raisons d'être parfaitement distinctes ou, si l'on aime mieux, non-identiques en tant que formalités et seulement en tant que telles.

Une actualité et une actualité ! Tout le litige est là. L'école thomiste ne reconnaît, survenant à l'acte pur de Dieu, qu'une simple virtualité, une puissance d'opération équivalente à celle qu'auraient ensemble plusieurs êtres réunis. Deux chevaux tirent un char; vous dites qu'il y a un cheval et un cheval; j'aime mieux ne voir qu'un attelage de deux chevaux : c'est plus simple et rien n'est changé au mouvement du char. Pour Scot, il n'en va pas de même : il voit ici une actualité de plus, non encore soupçonnée ; il signale une nouvelle perfection essentielle ; il découvre dans le patrimoine divin une richesse ontologique plus considérable qu'on ne l'avait cru jusque-là. — Mais n'allez-vous pas encombrer Dieu au lieu de l'enrichir? Ne tremblez-vous pas à la pensée que vous pourriez tout aussi bien ruiner son essentielle simplicité en lui attribuant cette nouvelle actualité? — Puisqu'il s'agit de l'infinie perfection, répond Scot, il n'y a pas lieu de craindre rien de semblable. L'essence infinie attire à une absolue et parfaite identité avec elle-même tout ce qui peut être avec elle : l'identité de la perfection infinie repousse toute composition, car si l'on s'agrège, c'est toujours avec un autre que soi et il ne saurait y avoir deux infinis. Or, l'identité, conséquence de l'infinitude, n'absorbe pas l'essence elle-même de la nouvelle actualité au point d'empêcher que le pourquoi de l'une des choses ne soit pas le pourquoi de l'autre (2).

La distinction formelle de Scot révèle en Dieu non pas une richesse, mais une multitude incalculable de richesses qui, sans elle, demeurent inaperçues dans le mystérieux fond de son être. Elle convient merveilleusement à la nature divine, écrit Macédo. Infiniment féconde, cette nature a obéi à un impétueux besoin de se reproduire avec sa perfection infinie dans un certain

(1) Alio est Deus, alio Pater ; sed est Deus Deitate formaliter, igitur non est Pater Deitate formaliter, sed alio. *Oxon. I. Dist. XXVI, quæst, unic. n° 41.*

(2) Propter enim infinitatem unius rationis, quidquid potest esse cum ea, est idem perfecte sibi. Perfectio enim identitatis excludit omnem compositionem et quasi compositionem, quæ identitas est propter infinitatem, et tamen infinitas non tollit formaliter rationes, quin hæc formalitas non sit illa... Et eadem perfecta identitas excludit omnem aggregationem, quia idem non agregatur cum seipso. *Oxon. 1, Dist. V, quæst. 2, n° 15.*

Digitized by Google

nombre d'essences à part, dans ces propriétés absolues enfantées dans son divin sein. Ce n'était pas assez pour elle de l'œuvre de son intelligence et de sa volonté produisant les Personnes par voie de Relation; par elle-même, directement, elle a voulu donner naissance aux attributs absolus. Parce qu'en Dieu la fécondité est absolue, tous ces attributs subsistent identifiés avec l'essence divine qui, infinie et nécessaire, s'est tout entière communiquée à chacun de ces attributs. La fécondité est dans la nature même de l'essence divine : d'où la nécessité d'une éclosion dans ces espèces d'enfantements d'attributs auxquels elle ne communique qu'elle seule (1).

On nous reproche de compromettre la simplicité divine ; mais c'est au contraire nous, continue le même auteur, qui apportons l'inébranlable fondement d'une nouvelle démonstration de la souveraine identité de Dieu. Dans chacun de ces attributs, la divine fécondité s'est répandue tout entière et, dès lors, la divinité habite et subsiste sans partage en tous et en chacun d'eux. C'eût été faire preuve de stérilité que de ne pas se donner également et intégralement à tous et à chacun; mais qui ne voit la fécondité absolue de cette nature divine se reproduisant en quelque sorte elle-même tout entière quand elle donne tout leur être absolu à ces essences ou (pour mieux dire) à ces quasi-essences et leur communique son infinitude absolue avec son éminente simplicité? L'identification est même ici plus complète que dans la production des Personnes qui, essentiellement, impliquent une opposition réciproque et ne peuvent dès lors, en tant que telles, avoir l'infinitude que dans l'espèce particulière déterminée par leur relation avec l'essence (2).

(1) Adjicio aliquid ex meo penu. Hœc attributorum distinctio formalis convenit divinœ naturœ, quœ cum sit fœcundissima, debuit in aliquas veluti formas, et quasi proprietates absolutas prorumpere, et ex sinu divino suo parere, ut non tantum per intellectum et voluntatem relativas personas produceret, sed per seipsam immediate parturiret Attributa in eo genere absoluta. Ex ratione huius infinitœ fœcunditatis manent illa omnia Attributa identificata cum essentia, quœ cum sit infinita, et necessaria totam se communicavit singulis Attributis : nam illa fœcunditas essentiœ Divinœ erat naturalis, ac proinde erumpebat in eos veluti partus Attributorum quibus se solam communicabat. MACEDO, *Op. citat, Collat. 3°, Differ. 1, sect. ultima. Tom. 1, pag. 62.*

(2) Ac per hœc novo fundamento sumitur nova probatio identitatis : nam in singula Attributa tota illa fœcunditas se infudit, ac proinde in omnibus et singulis tota Divinitas inexistebat : alioqui esset sterilis, si non œque, ac ex integro se daret. Est autem illa fœcunditas naturœ absoluta, pariendo formas illas (sive melius) illas quasi formas absolute : et communicando illis infinitatem item absolutam, et simpliciter simplicem, qualem non possunt habere relationes formaliter,

Digitized by Google

De fait, le Père n'absorbe pas toute l'essence divine au point de rendre impossible la coexistence d'un être autre que lui, en possession comme lui de toute la nature divine. Le Père est un; le Verbe est un autre; néanmoins le Verbe coexiste au Père. Au lieu que la justice, par exemple, absorbe à tel point la divine essence que les perfections contradictoires en apparence de bonté, de miséricorde, ne font en réalité qu'une seule et même chose en Dieu avec la justice. Les unes et les autres se trouvent en Dieu de la manière la plus réelle et dans l'état le plus parfaitement ferme qu'il soit possible de concevoir. Si elles ne sont en Dieu d'une façon infiniment vraie et véritable, sous leur être propre et non avec un être d'emprunt, il faut admettre que la souveraine perfection n'est qu'un mot dont la réalité n'existe nulle part. Or, ces perfections absorbant l'essence divine se laissent si bien absorber par celle-ci et identifier avec elle que la seule distinction qu'on puisse découvrir entre ces perfections c'est, antérieurement à tout travail de l'esprit, un fondement réel à une définition différente : la définition de l'une n'est, ni en tout, ni en partie, la définition de l'autre, et c'est sur cet unique point que ces perfections cessent d'être identiques.

Il est donc très légitime de penser, avec Mayron, que la distinction formelle répugne encore moins à l'infinie simplicité que la distinction des Personnes : comme nous concevons une seule et même essence divine dans la trinité des Personnes, il y a une seule et même infinité dans la multitude des attributs (1). C'est comme une multiplication de l'essence de Dieu par elle-même; c'est l'unité, non plus simplement unité, mais portée à sa vingtième, à sa centième puissance, à sa puissance infinie. Comme valeur, sans doute, rien n'a changé : quand on a multiplié l'unité un milliard de fois par elle-même, on a l'unité et rien que l'unité; il n'en est pas moins vrai que cette unité porte avec elle quelque chose de plus, qu'on constate en elle comme un tressaillement de vie, qu'elle s'est elle-même affirmée infiniment.

Pour n'avoir pas voulu admettre cette distinction formelle,

atque adeo in suo tantum, et certo genere infinitæ : quemadmodum docet Scotus. *(Ibid. pag. 63.)*

(1) Dico quod talis distinctio non repugnat infinitati diuine : sicut nec distinctio personarum : quia sicut in tribus personis ponitur vna numero deitas, ita in attributis vna numero infinitas. *I Dist. VIII, quæst. VII, fol. 53, n° 2.* Cum ergo ratio probat contra pluritatem deorum : non probat contra pluritatem personarum habentium eandem diuinitatem, sic etiam nec contra attributorum pluralitatem : cum habeant eandem infinitatem numero. *(Ibid.)*

Digitized by Google

l'école thomiste a cherché entre l'essence et les attributs divins une distinction de raison passablement subtile — on l'a vu ; — mais, lorsqu'elle descendait de Dieu à l'ange ou à l'homme, cette distinction étant évidemment insuffisante, elle établissait une distinction réelle entre l'âme et ses facultés et d'une faculté à une autre faculté (2). Pour Scot, il n'en va pas ainsi: quand il sonde les créatures, vestiges de Dieu, il retrouve très exactement la même distinction qu'il avait remarquée en Dieu. C'est déjà une harmonie assez belle dans une doctrine que certains cherchent à présenter comme tissue d'incohérences. Cette harmonie pourra même paraître plus saisissante à qui voudra se souvenir de ce qui a été dit plus haut sur l'univocation de l'être.

Au point de vue qui nous occupe le résultat est bien plus intéressant encore. Par la distinction formelle, nous avons reconnu en Dieu une richesse ontologique plus grande qu'avec la distinction de raison acceptée par les thomistes; or, en appliquant cette même distinction formelle à la créature, Scot a trouvé le secret de diminuer la richesse ontologique de cette dernière, telle que la concevait saint Thomas. Là où l'Ange de l'École avait cru découvrir plusieurs réalités différentes, le Docteur subtil invitait à considérer une réalité unique avec des formalités multiples (3). Dieu le plus riche possible; la créature de beaucoup plus pauvre qu'on ne le supposait: voilà ce que laisse entendre la distinction formelle de Scot appliquée à Dieu et à la créature; mais n'est-ce pas là le B, A, BA de l'esprit de pauvreté?

Il ne faudrait pourtant pas s'imaginer que le Docteur subtil va couper et trancher à plaisir, abîmer la créature à force d'exagérer l'insignifiance de sa misère sous le beau prétexte de faire ressortir d'autant l'exaltation de la richesse du Créateur. Scot a l'esprit trop pondéré, il a surtout une trop grande révérence pour l'ouvrage et pour l'ouvrier: toute son ambition se bornera à reconnaître les droits de chacun et à remettre toutes choses à leur juste place, à donner à chacune l'importance et la valeur qui lui ont été assignées par Dieu. S'il est difficile de rencontrer un

(2) In anima aliud est essentia, et aliud virtus, sive potentia. *Sum. Théol. Ia Iæ, quæst. LXXVII, art. 1.*

(3) Anima est immaterialis intrinsece et per essentiam et consequenter per essentiam est intelligibilis, et intellectualis, sive intelligens secundum illam propositionem Proculi formosam : *Omne immateriale est supra se conversivum ;* et sic intelligens, et intellectum sunt idem realiter in anima, ergo potentia non differt ab essentia realiter, (et sic erit de aliis) quare nec inter se. *Oxon. 2 Dist. XVI, Quæst. unic. n° 2.*

Digitized by Google

théologien exaltant autant que Scot, la grandeur du Créateur, il est aussi rare d'en trouver un qui ait su attribuer au créé une part aussi grandiose que celle qui lui a été laissée par notre Docteur.

Suivez-le, par exemple, discutant cette raison apportée par saint Thomas: « Dieu donne et maintient l'être de chaque chose; donc il est au plus intime de chaque être (1). » Ce n'est, certes, pas Scot que l'on pourra soupçonner d'avoir révoqué en doute la présence par essence de Dieu en tout (2). Mais il prétend vérifier la bonté de cet argument qui semble à première vue une preuve sans réplique fondée sur le bon sens le plus élémentaire. Or, à cette question : Est-ce que la présence de la toute puissance de Dieu quelque part démontre la présence au même endroit de son essence? il répond sans hésiter que l'argument ne vaut rien (3).

(1) Deus est in omnibus rebus, non quidem sicut pars essentiæ, vel sicut accidens, sed sicut agens adest ei in quod agit. Oportet enim, omne agens conjungi ei in quod immediate agit, et sua virtute illud contingere : Unde in 7. Physic, 1. (text. 10) probatur quod motum et movens oportet esse simul. Cum autem Deus sit ipsum esse per suam essentiam, oportet quod esse causatum sit proprius effectus ejus ; sicut ignire est proprius effectus ipsius ignis. Hunc autem effectum causat Deus in rebus, non solum quando primo esse incipiunt, sed quandiu in esse conservantur ; sicut lumen causatur in aëre a Sole, quandiu illuminatus manet. Quandiu igitur res habet esse, tamdiu oportet quod Deus adsit ei secundum modum quo esse habet : Esse autem est illud quod est magis intimum cuilibet, et quod profundius omnibus inest ; cum sit formale respectu omnium quae in re sunt (ut ex supradictis patet). Unde oportet quod Deus sit in omnibus rebus et intime. *Part. 1°, Quæst. VIII, art. 1.* L'impossibilité, surtout pour Dieu, de l'action à distance est soulignée encore plus énergiquement à la réponse ad 3m du même article : Nullius agentis quantumcumque virtuosi actio procedit ad aliquod distans, nisi in quantum in illud per medium agit : Hoc autem ad maximam virtutem Dei pertinet quod immediate in omnibus agit. Unde nihil est distans ab eo quasi in se illud Deum non habeat.

(2) In rebus vero aliis ab ipso creatis quomodo sit, considerandum est ex his quæ in rebus humanis esse dicuntur. Rex enim dicitur esse in toto regno (scilicet per suam potentiam) licet non sit ubique prœsens. *Ibid. art.* 3. De ce passage, Philippe Fabre concluait que saint Thomas n'avait point cru à une véritable présence de Dieu par son essence dans les choses et qu'il n'avait admis qu'une simple présence d'opération, ce qui ne serait guère conforme à l'enseignement général des Pères : D. Thom. videtur negare, Deum esse in rebus ipsis per suam essentiam immediate, et vere, sed tantummodo concedere, Deum esse in omnibus rebus, quia causat, et efficit, et conservat omnes res, quod est esse in rebus per operationem, non quia essentia ejus sit intime in rebus, sed quia ejus operatio, et causalitas est intime in rebus, sicut Rex est in Regno toto per potentiam secundum eum, quia omnia fiunt in virtute ejus, licet substantia, et essentia Regis non sit intime prœsens toti Regno : Negare autem, Deum esse in omnibus rebus secundum substantiam, et essentiam, est falsum, et contra auctoritates, et Patres superius citatos. Philippi Fabri Faventini. *Disputationes Theologicæ super 1m Librum Sententiarum. Disput. LII, n° 9.*

(3) Ille Doctor in ista quœstione, qua quœritur, si Deus est ubique, declarat

Digitized by Google

Car, remarque-t-il, bien qu'ordinairement la créature ait besoin d'un intermédiaire pour exercer son action à distance, il ne lui est pas absolument impossible d'opérer là où elle ne se trouve pas (1). Il observe même qu'en croissant en perfection, la créature devient de plus en plus capable d'opérer sans intermédiaire là où elle n'est point présente. Chez les êtres créés, l'obstacle à l'action directe à distance proviendrait soit d'une impuissance de la créature à agir sur ce qui ne lui est pas directement uni ou parce qu'elle ne pourrait exercer son action que sur les êtres immédiatement inférieurs eux-mêmes chargés de transmettre à leurs inférieurs immédiats respectifs l'influence reçue de l'agent immédiatement supérieur. Mais Dieu ne saurait être arrêté par de tels empêchements: la toute puissance (2), c'est le pouvoir d'agir sur n'importe qui, de produire tout possible alors même que, par impossible, celui qui est reconnu tout puissant ne serait pas présent par son essence là où s'exerce son action. De fait, lorsque Dieu tira le monde du néant, il opéra par la vertu de sa toute puissance avant qu'il ne fut présent par essence dans la créature (3). Comment ne pas voir ici une conception de la toute

quod sic, quia ubique operatur, et agens est simul cum passo ; aut igitur vult concludere Deum esse in omnibus per operationem, et tunc petit quod deberet probare, capiendo quod Deus ubique operatur ; igitur est ubique per operationem, et principaliter hoc non esset ad propositum, quia quœro de immensitate ; igitur oportet quod Deus sit prius alio modo ubique quam per operationem. Et hoc multo magis de Deo, si debeat concludi immensitas, quia quanto agens est majoris virtutis, tanto remotius potest agere in passum ; igitur cum Deus sit infinitœ virtutis, et si tantum in cœlo esset prœsentialiter per essentiam, essentialiter posset creare in terra sicut et nunc. *Report 2. Dtst. II, Quœst. 2, n° 2.*

(1) Aujourd'hui surtout, à l'heure où chacun est à si juste titre émerveillé au spectacle de la télégraphie et de la téléphonie sans fil, de la photographie à distance et de tant d'autres progrès scientifiques, il est intéressant de rapprocher ce principe de Scot reconnaissant la possibilité, même pour l'être créé, d'une action à distance d'avec cette loi générale qu'on trouve à la base de la physique contemporaine : « Un atome quelconque peut agir à une distance quelconque, et agit de fait sur tous les autres atomes sans exception. Seulement son action décroit rapidement en intensité quand la distance augmente. Carbonnelle. *Les confins de la science et de la philosophie. Tom. 1, pag. 211.*

(2) Recueillons, au passage, cette admirable définition scotiste : Omnipotentia est voluntas ad cujus velle sequitur rem esse, cum voluntas possit œque velle distans sicut propinquum. *Oxon. 1 Dist. XXXVIII, Quœst. unic. n° 4.* Ce n'est donc pas à notre Docteur subtil qu'on pourra jamais appliquer cette remarque si profondément vraie de saint Thomas : In hoc autem reputatur stulta mundi sapientia, quia ea quœ sunt impossibilia naturœ, etiam Deo impossibilia judicabat. *Prim. Part. Quœst. XXV, art. 3, ad 4m.* Excellente raison pour se tenir en garde contre le grand Aristote, principal représentant de la sagesse de ce monde !

(3) Agens creatum potest agere ubi non est, tamen communiter oportet quod

Digitized by Google

puissance autrement dégagée et bien plus efficace que celle qui nous est présentée par saint Thomas?

Or, c'est peut-être un des points de vue les plus intéressants qu'il soit possible d'ouvrir au lecteur — une connaissance plus sûre de Dieu entraîne fatalement une science plus exacte de l'œuvre de Dieu créé sur le modèle du céleste ouvrier et l'on croirait sentir, sous les termes, les découvertes similaires que la distinction formelle va entraîner dans l'ordre purement scientifique. L'opération suit l'être: tel était l'axiome métaphysique qui jusque-là, assujettissait le monde intellectuel. Dorénavant, on continuera à chercher dans les effets contingents et finis de l'activité divine le moyen de s'élever à une connaissance imparfaite, mais très sûre de l'essence impénétrable de la divinité. Seulement, au lieu que jusque-là on confondait absolument en Dieu, l'essence et l'activité au nom de la simplicité infinie, on concevra dans l'archétype de toute créature, une essence infinie, donc invariable et une activité elle aussi toujours égale à elle-même puisqu'infinie au même titre que l'essence, mais qui ne saurait être confondue avec elle, bien que cette activité soit essentielle, l'essence divine étant essentiellement active. Appliquée à la créature, cette magnifique conception se traduit par la double loi de la constance de la masse et de l'énergie reconnue aujourd'hui par tous comme le principe constitutif de l'équilibre de la création matérielle (1).

sit immediatum cuilibet sibi proximo passo in quod agat, licet quandoque non agat in illud passum actione ejusdem rationis actioni qua agit in remotum,... Videtur quod cum omnipotentia, quœ est simpliciter perfecta potentia activa, non requirat actionem in unum passum prius quam in aliud, nec propter diversas potentias concurrentes in agente, nec propter priorem generationem imperfectioris ; quod talis omnipotentia sit ratio agendi in quodcumque, et producendi quodcumque possibile, licet per impossibile ipsum, cujus est omnipotentia, non esset ubique... Si omnipotens esset, per impossibile, in determinato loco, et non ubique, posset velle aliquid esse in alio loco, cui non repugnat esse, et per consequens suo velle illud haberet esse in illo loco, et per consequens illud fieret ab omnipotente, absque hoc quod omnipotens esset prœsens ibi secundum essentiam. *Oxon. 1 Dist. XXXVII, quæst. unic. n° 2-4.* Il n'est pas sans intérêt d'observer, dans cet argument, les deux seuls obstacles possibles, d'après Scot, à l'exercice de la toute puissance : l'encombrement résultant de la multiplicité des puissances chez celui qui agit ; l'encombrement des intermédiaires inévitables dans le système de l'organisation du monde par cascades. De toutes manières, c'est toujours le dégagement issu de la pauvreté qui assure la puissance et la liberté.

(1) En obligeant l'École franciscaine à vérifier et à réduire à ses justes proportions le principe du rapport entre le mode d'être et le mode d'opérer (*actio sequitur esse*), la distinction formelle n'a pas seulement sapé par la base toute la vieille conception métaphysique, elle a ouvert la porte aux grands progrès modernes dans

Digitized by Google

Suivez donc encore Scot lorsqu'il explique le mot de saint Augustin déclarant que l'idée de création ajoute simplement un rapport accidentel à la notion essentielle de l'être créé. Il faut, observe-t-il, bien se garder de prendre ici l'accident dans le sens d'une qualité pouvant, à volonté, se retrancher ou s'ajouter à la notion de l'essence d'être créé; ce rapport accidentel ne fait qu'une seule et même chose avec l'essence, et la différence qu'il est possible de remarquer entre l'être du créé et sa qualité de créé ne saurait dépasser une distinction formelle. La créature est donc essentiellement créature. (1) Aussi n'y a-t-il pas lieu, avec Scot, de craindre qu'à force de grandir, la créature puisse faire ombrage à Dieu et le rendre en quelque sorte jaloux de sa perfection. Au contraire, plus elle a reçu de Dieu, plus elle est et se sent débitrice parce que, dit admirablement Ossuna, en même temps que sa grandeur, croît son besoin de Dieu; l'homme a plus besoin de Dieu que la pierre et l'ange, plus que le démon (2). Dieu a un besoin infini de Dieu. Ainsi plus la créature est grande, plus elle magnifie Dieu, et Dieu n'est pas obligé, mais il a intérêt à faire le monde le plus beau possible.

Voici donc une splendide conséquence de la distinction formelle: le vrai moyen, pour nous d'exalter, de glorifier, de grandir notre conception de Dieu, c'est de nous faire de son

l'ordre scientifique. Ce rapport, pris à la lettre, avait pour conséquence que le mouvement révèle non seulement l'existence, mais la nature de l'être. Et, « c'est précisément en vertu de ce principe que les disciples d'Aristote et de Ptolémée répétaient sur tous les tons : le mouvement manifeste l'essence des choses ; or, il y a plusieurs espèces de mouvement, le mouvement rectiligne et le mouvement curviligne ; donc l'essence des corps sublunaires, qui se meuvent suivant le premier, est radicalement distincte de l'essence des corps célestes qui se meuvent suivant le second. L'astronomie et l'idéologie des anciens et des scolastiques reposaient sur la même idée, et cette idée elle-même n'était que l'expression de leur métaphysique ou de leur théorie de la *matière* et de la *forme*, la forme étant à la fois le principe qui actualisait et le principe qui spécifiait, l'action, et même toute action dénotait nécessairement le principe spécifique ou l'essence. » Frédéric Morin. *Dict. Scolas. Tom. I, colon. 1027.*

(1) Illud quod proprie dicitur inesse alicui, sine quo illud non potest esse sine contradictione, est idem sibi realiter... Sicut incompossible est lapidem esse sine Deo, ita incompossibile est lapidem esse sine dependentia eius ad Deum. *Oxon, 2 Dist. 1, quæst. IV, n° 21.* Esse creaturæ, licet sit permanens, tamen respectu Dei, a cujus volitione actuali semper æque dependet, semper est quasi in fieri, hoc est, actu dependens a causa dante esse, et nunquam in facto esse, hoc est, in actu separato et independente a quocumque alio. *Quodlibet. Quæst. XII, n° 6.*

(2) Nec indigentia Dei miseriam denotat, sed magnitudinem : quoniam plus Deo eget homo quam lapis, et angelus quam dœmon, quia quo major est creatura, eo amplius eget Deo. *Part. Meridion. Serm. XLVI, Tom. II, fol. CIIJ. n°, 2.*

Digitized by Google

ouvrage une idée aussi harmonieuse, aussi belle, aussi sublime que nous en serons capables. Noble et vraiment grandiose préoccupation dont l'un des effets immédiats les plus connus a été la solution fournie par la piété de Duns Scot au problème de la Conception de la Mère de Jésus. Nous n'avons pas à rappeler ici les combats six fois séculaires livrés autour de cette cité mystique de Dieu par les géants de l'intelligence et du savoir; mais ce que nous n'avons pas le droit de taire, c'est que dans ces luttes plus qu'homériques, une question primait toutes les autres, l'intérêt se concentrait principalement autour de cet unique point: La créature peut-elle être indéfiniment grandie sans devenir un empiètement sur la grandeur de Dieu? (1) Prenez garde, disaient les vieux scolastiques, à force d'exalter Marie, de causer un préjudice à son divin Fils; gardez-vous d'outrager le Fils en relevant démesurément sa Mère! Et chacun sait la sublime réponse de Scot: Tant que vous ne serez pas en flagrante contradiction avec l'Écriture ou avec l'Église, plus vous déclarerez Marie grande, belle, pure et sainte, plus vous vous rapprocherez de la vérité.

C'est là, — pour le noter en passant — une des mille manières dont l'esprit de pauvreté sait embellir tout ce où on lui accorde une place, si petite soit-elle. Notons également qu'une des raisons mises en avant par le Docteur subtil pour démontrer la distinction formelle entre l'essence et les facultés de l'âme, c'est une raison de pauvreté et cette pauvreté est, dit-il, un ennoblissement de plus dans la nature. (2)

Considérée en Dieu, la distinction formelle de Scot place sous nos yeux un admirable travail infiniment intime, grâce auquel l'infiniment parfait jouit de sa béatitude dans la parfaite posses-

(1) Les auteurs franciscains qui eurent à soutenir les grandes luttes contre les partisans de la déchéance de Marie ne croyaient pas inutile de rappeler à leurs adversaires ce grand principe ; que Dieu peut faire tout ce qui n'implique pas une évidente contradiction. Louis de Caravagal comme Alexandre V, Louis de la Tour Vérone et les autres s'abritèrent volontiers derrière cet axiome. Ce dernier disait même que Scot l'avait tenu pour une maxime très certaine. Tel est, de fait, l'enseignement maintes fois répété du Docteur subtil : Omnipotentiœ terminus, vel objectum est illud, cui non repugnat esse, et quod non potest ex se esse necessario. *Oxon. 1. Dist. XLIII. quœst. 1, n° 3.*

(2) Magis est ponenda paucitas nobilitans naturam, quam pluralitas non necessaria, et non nobilitans naturam. *Report. 2 Dist. XVI, n° 14.* Sufficit enim distinctio formalis in potentiis ad distinctionem realem in actibus. *(Ibid. n° 23).* L'axiome *entia non sunt multiplicanda* est souvent invoqué par Scot bien convaincu que la loi du minimum d'effort doit s'appliquer surtout à l'ouvrier infiniment habile et puissant qu'est Dieu. Cette loi est elle-même une forme de la pauvreté.

Digitized by Google

sion de son infinie perfection. Ni le possesseur, ni l'objet possédé, ni la manière dont se continue la possession n'auraient une infinie perfection si le travail infini et éternel de tout l'être divin n'assurait l'éternité de cette pleine possession. Il faut que Dieu puisse dire : je suis mien ; je suis mon œuvre; je suis mon fait; je suis mon être; je le suis; c'est là mon privilège absolument incommunicable ; tous ceux qui sont ne sont que par moi qui seul suis mon être. Je le suis; c'est mon être qui le veut: ce privilège entre dans la constitution de mon essence même. Je le suis, sans commencement, sans fin, sans la plus légère solution de continuité. Rien, en moi, ne se perd, rien ne se gagne; sans jamais ajouter ni retrancher à ce que je suis de toute éternité, sans jamais changer en quelque mesure ou façon que ce puisse être, je me fais être moi-même éternellement et je suis. Je suis éternellement comme dans une sorte de travail d'enfantement de mon être, et ce travail infiniment laborieux ne dérange nullement le suprême repos de mon éternité, pas plus que ma nature d'Être toujours ancien, toujours nouveau, ne contrarie la sereine plénitude de mon indéfectibilité (1).

Mais voici qui, tout en laissant chaque chose à sa place, rapproche délicieusement le Créateur de la créature. Nous sommes — comment ne pas le voir? — aux antipodes du panthéisme rêvant d'un éternel devenir qui jamais ne devient et où tout se confond dans une indébrouillable insubstantialité. Il n'en est pas moins vrai qu'avec la distinction formelle de Scot, le sublime *Ego Sum* qui se traduit : je suis tout ce qu'il est possible à un même quelqu'un d'être, se rend encore ainsi: *De toute éternité je m'emploie tout entier à maintenir cette infinitude de mon être* (2).

Et, en confiant l'être à l'homme, Dieu lui crie: A mon exemple et en utilisant cette reproduction de mon activité que j'ai déposée en toi, sache t'employer à être, à maintenir dans son

(1) Quod scriptum est de sapientia ejus, (*Pertingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter* (Sap. VIII, 1): de qua iterum scriptum est quod motus eius agilior celeriorque sit omnibus motibus *(Ibit. VII, 24)* : satis apparet recte intuentibus, hunc ipsum incomparabilem et ineffabilem et si posset intelligi stabilem motum suum rebus eam prœbere disponendis ; quo utique substracto, si ab hac operatione cessaverit, eas continuo perituras, *S. Augus. De Genesi ad Litteram. Cap. XII*, § *23*.

(2) C'est ce qui ressort chez les Personnes divines qui se voient, d'une certaine manière, dans un éternel *fieri* : Productio personœ divinœ semper est in fieri, quia nunquam ista persona potest habere esse nisi accipiendo actualiter a producente et tamen esse personœ est maxime permanens. *Scot. Quodlib. Quæst. XII. n° 6.*

Digitized by Google

intégralité l'être que tu as reçu: fais valoir tes cinq talents: c'est ma grande, mon unique loi! Observée par nécessité de nature chez les êtres inférieurs (1), cette loi sera gardée par toi d'une façon bien plus élevée. A cette unique fin, je t'ai doué d'une faculté spéciale. Le libre arbitre t'a été donné afin que tu puisses, par ton effort personnel, garder tout ton être dans la mesure dont tu en as été gratifié (3). Chez moi, le libre arbitre, c'est précisément ma souveraine activité s'employant avec une puissance infinie au maintien de l'indépendance de mon être, de mon infinie perfection. En toi, ce même libre arbitre consiste dans le pouvoir très réel, quoique défectible, de conserver, grâce à un effort constant, cette droiture de ta volonté qui te constitue indépendant de tout, moi seul excepté. C'est pourquoi ta perfection se modèlera sur la mienne (3): Je suis éternellement

(1) A d'autres de se représenter la création matérielle, par définition inerte, comme un immense cadavre. Dans la matière, l'inertie consiste à se trouver dans un état incessant d'agitations, de chocs violents, de déformations, de luttes énergétiques, dont on se fera une idée par ce fait que, dans le gaz hydrogène, à la température et à la pression ordinaires, chaque molécule est animée d'une vitesse de translation d'environ 2000 mètres par seconde (Joule), qu'elle est choquée par les autres et déviée de sa direction environ 17 milliards de fois par seconde (Clausius, Maxwel, Boltzmann), et que c'est le bombardement opéré par cette multitude de petits projectiles contre la paroi enveloppante qui constitue la tension des gaz (Jouffret, *Introduction à la théorie de l'Énergie, pag. 12)*. Or, à travers tant de transformations, au milieu de ces inimaginables changements, il reste toujours une *masse constante*, une *énergie constante*. Si, au lieu d'être d'impulsion et, dès lors, transmise ou communiquée, cette énergie venait à la matière du dedans et si, pour compléter la formule qu'on vient de lire, il n'y avait une troisième loi générale précisant les conditions de l'invariabilité de l'énergie par le fait que la quantité d'énergie vibratoire (de chaleur) augmente sans cesse aux dépens de l'énergie visible (dynamique) et que cette énergie vibratoire tend à se distribuer uniformément entre tous les corps de l'univers, ce serait, non plus la reproduction, mais la réalité de l'infinitude morte en apparence et, dans le fond, vertigineuse d'activité divine: l'univers serait Dieu; on aurait le panthéisme. Mais cette loi mathématique est là, dénonçant l'acheminement incessant de l'univers et de la matière vers un terme fatal où, l'énergie vibratoire demeurant seule et l'absorption de l'énergie dynamique étant complètement réalisée, nul changement ne sera plus possible; elle donne à entendre aussi la nécessité d'un point de départ auquel tout était énergie visible et où l'énergie de chaleur était nulle, c'est-à-dire, à l'origine de ce mouvement, une impulsion donnée, par l'acte créateur. Voir Carbonelle, *Les Confins de la philosophie et de la science, Tom. I, chap. 5.*

(2) Saint Anselme définit ainsi le libre arbitre: Potestatem servandi rectitudinem voluntatis propter ipsam rectitudinem, etiam absente rectitudine, quamdiu et ratio in nobis est: qua eam valemus cognoscere, et voluntas qua illam tenere possumus. *De libero arbitrio. cap. IV*, Paris, 1550, *Tom. II, fol. 42, n°.*

(3) Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. *Matt. V. 48.* La perfection divine proposée à notre imitation dans ce passage évangélique, c'est la libéralité infinie départant surabondamment ses bienfaits sur tous, sans

Digitized by Google

employé à maintenir ma souveraine indépendance; de toutes tes forces, sache toujours t'employer à te dégager de tout, afin de ne dépendre que de moi seul. Base de toute perfection, l'esprit de pauvreté ouvrira la porte à toutes les béatitudes, aussi bien sur la terre que dans le ciel.

(A suivre.)

Fr. MICHEL-ANGE
O. M. C.

---

même tenir compte de la personne qui les reçoit. Cet idéal est le contre-pied de l'avarice regrettant ses dons et de l'égoïsme n'accordant des faveurs qu'en vue d'un retour, d'un intérêt personnel. Le conseil revient donc à une pressante recommandation de l'esprit de pauvreté.

Digitized by Google

SAINT MATTHIEU

L'EMMANUEL, LE FILS BIEN-AIMÉ. (I-IV)

Comme saint Jean, saint Matthieu s'applique d'abord à nous dire ce qu'est celui dont il va nous raconter l'histoire et dont il veut exposer la doctrine. Ce qu'est, tout ce qu'est Notre-Seigneur Jésus-Christ et le sens profond du message qu'il est venu apporter aux hommes de la part de son Père. Il le fait comme le fera saint Jean, aussi entièrement que saint Jean, quoique d'une autre manière.

Tandis que le disciple bien-aimé va puiser le Verbe qui va se faire chair, jusque dans les profondeurs du sein de son Père, et fait ainsi resplendir tout d'abord la divinité de Jésus-Christ, saint Matthieu conduit son lecteur pas à pas, à s'élever suivant la voie prophétique jusqu'à l'adoration de cette même divinité. Cette voie prophétique n'était-elle pas celle qui convenait le mieux pour persuader les enfants de la promesse et les conduire à la foi ? N'était-ce pas en même temps la seule qui put être raisonnablement employée avec ceux qui ne croyaient pas encore, la plus propre à prévenir toute objection ; celle enfin que par sa vie entière et souvent dans sa prédication, le Seigneur lui-même avait employée ?

I

Ces mots : « Fils d'Abraham, fils de David » devaient éveiller dans l'esprit des auditeurs et des lecteurs de saint Matthieu, le souvenir de la promesse divine faite au père des croyants que de lui sortirait Celui en qui toutes les nations seraient bénies. Celui que David proclamait son Seigneur encore qu'il fut son fils selon la chair, parce-qu'il avait entendu Celui de qui descend toute paternité au ciel et sur la terre, dire à ce Fils qui est avant qu'Abraham fût : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. » Ce nom de David aurait pu encore faire penser au règne éternel de ce Fils de Dieu et de l'homme et au bois de la croix par lequel il établirait au milieu des nations, le règne de Dieu.

Ce fils d'Abraham et de David s'appelle Jésus parce qu'il sauvera son peuple de ses péchés. Tel est le sens de sa mission. Son peuple ne se compose pas des seuls Juifs ou des seuls Gentils mais de ceux qui,

Digitized by Google

Juifs ou Gentils seront par lui sauvés de leurs péchés et recevront de lui une vie nouvelle, supérieure à celle qu'ils ont reçue d'Adam.

Il sera aussi appelé Christ parce qu'il est oint pour l'éternité de l'onction royale et universelle et du sacerdoce universel selon l'ordre de Melchisédech. Cela aussi, les Juifs auraient pu et dû l'apprendre de David comme ils auraient pu et dû apprendre d'Isaïe ce qui va suivre.

II

Ce Jésus, ce Christ, ce fils d'Abraham et de David dans sa nature humaine, miraculeusement conçu et miraculeusement enfanté d'une Vierge, est l'œuvre du Saint-Esprit. Il est l'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous, parce que cette nature humaine immaculée qu'est la sienne, une personne divine l'a revêtue et faite sienne, l'a indissolublement unie à elle-même en sorte que cet Emmanuel est homme comme nous, et Dieu comme son Père, véritablement Dieu et véritablement homme tout ensemble et pour jamais. Emmanuel en, saint Matthieu comme dans le langage du Prophète Isaïe, est l'exact équivalent de ces mots de saint Jean : « *Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.* »

Voilà ce qu'est Jésus-Christ aux yeux de son Évangéliste, voilà ce que l'Évangéliste veut qu'il soit pour la foi et l'intelligence de ses lecteurs. De quelque nom désormais que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit désigné dans le livre de saint Matthieu, quelqu'œuvre qu'il accomplisse ou quelque parole qu'il prononce. Qu'il vive et triomphe ou qu'il meure sur la croix et qu'il ressuscite. Qu'il opère de sa puissance divine les plus éclatants miracles ou qu'il soit comme nous, hormis le péché, tenté en toutes choses, fatigué, plein de tristesse, de crainte et d'ennui : c'est toujours le même personnage que voient notre intelligence et notre foi. La divinité de Jésus-Christ se trouve par conséquent d'un bout à l'autre de cet évangile synoptique ; il est prodigieux qu'on ait fait semblant d'oublier une vérité si simple.

Que diraient ceux qui veulent la méconnaître malgré l'évidence, si nous prétendions, nous, la méconnaître à l'égard d'un personnage historique quelconque et affirmer par exemple, qu'Octave n'est pas le même qu'Auguste, parce que le nom et les œuvres diffèrent, ou que le Napoléon des Mileries et d'Iéna n'est pas le même que le Napoléon de Waterloo et de Sainte-Hélène ?

Cependant ce n'est pas encore assez que le Verbe fait chair et l'Emmanuel soit le même Dieu fait homme, ou le même homme uni personnellement à la divinité, les deux évangélistes vont nous donner encore la même notion de la fonction ou du message que Notre Seigneur Jésus-Christ vient remplir ici-bas.

Qui sont, en effet, ceux que saint Matthieu appelle le peuple de Jésus-Christ, son peuple qu'il délivre de ses péchés, sinon les mêmes

Digitized by Google

dont saint Jean dit qu'ayant reçu Jésus-Christ ils ont reçu par là-même le pouvoir de devenir enfants de Dieu et que c'est pour cela que le Verbe c'est fait chair et qu'il habite parmi nous, — ou que Dieu est avec nous ? Plus tard, l'un et l'autre nous apprendront comment Jésus-Christ nous délivre de nos péchés et nous fait enfants de Dieu et ils diront encore les mêmes choses, peut-être d'une manière différente selon leur coutume, mais les mêmes choses. Dès à présent, l'un comme l'autre, nous a fait connaître entièrement Jésus-Christ et le but de sa mission.

Je crois que saint Matthieu n'emploie pas une seule fois le terme : enfants de Dieu, qui revient au contraire, si fréquemment en saint Jean, soit dans l'Évangile, soit dans la première épître. En revanche, saint Matthieu répète à satiété que Dieu est notre Père, d'une autre manière sans doute que le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais enfin notre père, expression qui se trouve à peine en saint Jean, si même elle s'y trouve en ce sens. La même relation morale entre l'âme chrétienne et Dieu est exprimée en termes différents. L'un des Évangélistes est frappé surtout de l'ineffable bonté de Dieu qui nous adopte; l'autre est plein d'admiration et de reconnaissance pour la dignité que confère à l'âme de pouvoir être appelée et d'être, en effet, enfant de Dieu.

III

L'Emmanuel donc, le Dieu avec nous, est premièrement et d'une manière unique et transcendante, avec la sainte humanité, conçue par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie et enfantée miraculeusement, c'est-à-dire sans lésion de la virginité de celle qui vierge et toujours Vierge est devenue mère et Mère de Dieu. Mais Dieu est ainsi avec nous pour envahir de sa grâce, de sa beauté, de tous ses biens, de sa divinité même, l'humanité toute entière et par elle toute la création : « *Instaurare omnia in Christo.* » Croyez en Jésus-Christ et la vérité divine éternelle et vivante deviendra par la foi la vie de votre intelligence chrétienne. Aimez Jésus-Christ et la charité de Dieu répandue en vous par le Saint-Esprit sera la vie, la force, l'énergie, la constance de votre volonté surnaturelle. Unissez-vous par le baptême au corps mystique de Jésus-Christ, devenez enfants de Dieu et de l'Église par la vertu de ce sacrement, de l'Esprit Saint et de l'eau, et Jésus-Christ vous nourrira de sa chair, vous abreuvera de son sang jusqu'à ce que transformés à sa ressemblance vous puissiez dire avec l'apôtre : « Je ne vis plus moi, mais le Christ vit en moi. » Que le sentiment de votre faiblesse ne vous retienne pas ; que la sublimité du but à atteindre ne vous décourage pas. L'Église qui vous a reçu est mère, elle saura, l'ayant appris du grand Apôtre, vous enfanter de nouveau avec tendresse jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. Courage donc, que Jésus-Christ soit votre vie et que mourir afin d'être avec lui

Digitized by Google

vous soit un gain. La perfection de cette vie surnaturelle est au ciel sans doute ; mais dès ici-bas il est possible d'approcher beaucoup de cette perfection à l'exemple du saint Apôtre, en sorte qu'il n'y ait presque rien entre notre espérance et la vie éternelle.

Voilà ce qu'est le Dieu avec nous, voilà ce qu'il est venu faire parmi nous. C'est ainsi qu'il délivre *son* peuple de ses péchés, qu'il en fait un peuple d'enfants de Dieu, qu'il les rend participants de la nature divine et capables de porter éternellement sans fléchir le poids glorieux de la vision béatifique. On comprend que tant de splendeur divine aveugle les yeux que blesse toute lumière véritable, et que tant de bonté et d'amour irrite l'égoïsme, la bassesse, la haine et l'orgueil de ceux dont le Seigneur a dit : « Vous autres, vous êtes les enfants du diable et vous faites les œuvres de votre père. »

Relisez maintenant le premier chapitre de l'Évangile selon saint Matthieu. Non seulement vous constaterez l'exactitude de ce qui précède ; mais vous y trouverez par l'action du Saint-Esprit bien d'autres vérités capables d'augmenter votre foi et de vous donner confiance.

A propos des citations de l'Ancien-Testament dont saint Matthieu est relativement prodigue, ainsi qu'il convenait, écrivant pour des Juifs surtout, il est bon de faire bénéficier toute prophétie certainement messianique de ce qui a été dit plus haut, à propos de l'Évangile. Les prophéties messianiques désignent toutes et toujours le même personnage, le Messie. Or nous le connaissons, saint Matthieu nous l'a révélé. Donc, chacune est un témoignage de plus à invoquer en faveur de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et le chef qui, selon Michée, doit sortir de Bethléem est le même homme-Dieu, qu'Isaïe a nommé Emmanuel.

IV

Une certaine école moderne dans laquelle se sont fourvoyés, hélas ! trop de catholiques, n'aimant sans doute pas cette surabondance de témoins, s'applique avec acharnement à diminuer le nombre des prophéties messianiques, en attendant de les abolir toutes. Ils en appellent à la grammaire, à l'histoire, à l'archéologie, car ils sont à leur gré, très savants, tous, aussi bien ceux qui professent l'irréligion absolue que ceux qui n'ont pas tout à fait achevé de se défaire de la religion dans laquelle ils sont nés. Rappelons-leur seulement que les prophéties messianiques sont au premier rang de ces choses de l'Esprit de Dieu que l'homme animal, fût-il véritablement très savant, ne peut percevoir. Choses qui lui paraissent folie ou erreur, précisément parce qu'il lui manque le sens du Christ absolument indispensable pour les comprendre et les goûter. L'Esprit-Saint n'a pas inspiré les prophètes dans le but de fournir aux savants contemporains l'occasion de faire montre de leur compétence grammaticale et de leur science historique. Il les a inspirés pour l'édification de l'Église avant et après le Calvaire et aider

Digitized by Google

les fidèles de tous les temps à faire leur salut. En même temps qu'il faisait parler les prophètes il faisait que l'Église entendit, comprit et fit comprendre à ses enfants les choses de Dieu qu'annonçaient les prophètes. C'est pourquoi les prophéties messianiques ont été toujours et seront éternellement celles que l'Église, après la Synagogue, tient pour messianiques.

Du reste, nos savants viennent un peu tard pour contredire sur ce point saint Matthieu. Apparemment l'Évangéliste, juif lui-même, e écrivant pour des Juifs, connaissait quelles prophéties la synagogue regardait comme messianiques. Il écrivait pour ceux avec qui il était en communion d'idées et de foi et nos savants n'ont pas encore fait la preuve qu'il fut assez mal avisé pour perdre toute autorité auprès de ceux qu'il voulait convertir, et même se rendre ridicule en citant comme messianiques des sentences prophétiques que les Juifs n'auraient pas regardées comme se rapportant au Messie.

Notons enfin, que si saint Matthieu fait souvent appel aux prophéties messianiques, saint Jean ne leur attribue pas une moindre autorité. Dieu les a envoyés afin que tous crussent par leur témoignage, en Jésus-Christ. Il le dit spécialement, mais non pas exclusivement de Jean-Baptiste, le plus grand des prophètes, celui qui montrant aux foules le divin Maître disait : « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. »

L'émotion qui secoua Hérode et avec lui la ville sainte tout entière nous laisse entrevoir l'état d'esprit du peuple juif à ce moment. Ceux qui surent si bien en quel lieu devait naître notre divin Sauveur, n'ignoraient pas davantage que le temps de son avènement était proche, sinon arrivé. Daniel ne leur était pas moins familier que Michée. Mais outre qu'un nom de ville est chose précise, tandis que les soixante-douze semaines de Daniel ne donnaient ni le moment de la naissance, ni la durée de la vie mortelle du Christ-Roi, ce qui n'est pas encore accompli d'une prophétie ne se présente à notre esprit qu'avec beaucoup de vague et je ne sais quelle incertitude, même pour les hommes de foi. A côté d'eux il y a ceux qui n'ignorent pas et qui cependant ne croient pas non plus ; enfin la foule dont les connaissances sont mêlées d'erreurs et de préjugés. Tel l'état d'esprit contemporain à l'égard de la prophétie de saint Paul qui annonce la conversion des Juifs et par eux, du monde entier, à la fin des temps.

Tout à côté, au milieu de ce sommeil universel fait d'indifférence, de foi imparfaite, d'ignorance et même d'impiété, la calme certitude des Mages qui ont vu l'étoile, qui sont sûrs de la naissance du roi désiré des nations et qui déclarent vouloir lui rendre le culte dû à Dieu seul. Ce fût un peu, pour continuer notre comparaison, ce qui arriverait si Paris ou Londres voyaient arriver Hénoch et Élie et les Juifs en foule se soumettre à leur prédication. On aurait beau croire

Digitized by Google

ou ne pas croire, craindre de se manifester ou en avoir le courage, l'émotion gagnerait tout le monde.

Sans doute, plusieurs des membres du grand Sanhédrin durent penser à suivre les Mages vers la ville de David, qu'ils avaient nommée et qui est si proche de Jérusalem. Mais la grande ennemie de Dieu, la prudence charnelle, l'emporta sur ces mouvements de foi et de curiosité. On eut peur de déplaire à Hérode et plus peur encore des conséquences de son déplaisir.

Le Dieu Sauveur était relativement loin, à peine né, faible, par conséquent, et Hérode quoique à la veille presque de la mort, était tout près, toujours avide et cruel, toujours fidèlement et promptement obéi. Je ne sais pas même s'il ne se trouva pas quelque Sadducéen pour expliquer que depuis quelque temps l'humeur du roi était meilleure ; qu'il y avait détente puisqu'il avait changé de bourreau ; qu'il serait peu politique d'entraver par d'inutiles manifestations ce bon mouvement du cœur royal, dont les effets ne se feraient pas longtemps attendre. Sur quoi les pharisiens se trouvèrent convaincus, engagèrent le peuple à mettre sa confiance aux bons sentiments d'Hérode et dirent que les Mages étaient des rêveurs. Pouvaient-ils savoir quelque chose que ne sut le Sanhédrin, et quand est-ce qu'on vit Israël instruit par la gentilité ?

Cependant les Mages, de nouveau guidés par l'étoile, arrivaient à Bethléem, contemplaient leur Sauveur et leur Dieu sur son trône royal, les bras et le cœur de Marie, et prosternés, ils l'adoraient, lui offraient des présents qui étaient la preuve de leur foi, de leur amour, de l'étendue de leur science des choses de Dieu. L'or, l'encens, la myrrhe symbolisaient leur foi au Roi immortel des siècles, au prêtre éternel, à la victime sans tache du salut du monde.

De son côté, Hérode donnait, par le massacre des Innocents, la preuve de ses bons sentiments et le sens de la détente annoncée par ses amis. C'était sa manière d'adorer.

Saint Matthieu a noté, sans doute avec une profonde douleur, les faits dont Jérusalem se rend coupable à l'égard de l'Emmanuel, faits qui préparent et justifient la réprobation du peuple de Dieu. C'étaient principalement les pontifes, les sénateurs, les pharisiens, ceux qui avaient reçu ou assumé le devoir de diriger la nation, qui en portaient toute la responsabilité.

Pendant les trente ans de la vie cachée de Notre-Seigneur, quelque évènement, qui avait affermi la domination morale des pharisiens sur le peuple, dût se produire ; sans doute l'arrivée du procurateur romain à Jérusalem, et leur attitude réservée, astucieusement hostile à l'égard de l'étranger qui venait détruire les derniers vestiges de l'indépendance de la nation. Cet état de choses ne pouvait qu'être funeste. De là, les invectives si menaçantes du Saint Précurseur. Il avait pu attirer à lui les foules, leur parler de l'Agneau de Dieu, les baptiser dans le Jour-

Digitized by Google

dain ; mais il savait sa mission de courte durée. Il savait que les foules ne tardent pas à suivre la direction de ceux qui ont le pouvoir, l'or, la science et par là même tous les moyens de mentir avec autorité et de perdre ceux qu'ils conduisent. Le zèle du Précurseur s'embrasait au feu de sa charité pour les pauvres, les petits, les faibles, ceux que leurs passions égarent bien moins que ne le font les perfidies et les mensonges de leurs chefs.

A ceux-là, il parle avec autant de clarté que de véhémence : la pénitence et de dignes fruits de pénitence, ou la hache d'abord, le feu ensuite. Dieu n'a pas besoin de vous, comme votre qualité d'enfants d'Abraham vous le fait croire. Puis il leur annonce Celui qui baptisera dans l'eau et le Saint-Esprit et dont il n'est pas digne lui, le plus grand de ceux qui sont nés de la femme, de toucher les chaussures.

V

Quel est donc Celui auprès de qui le plus grand des hommes n'est pas digne de remplir la fonction du dernier des esclaves ? Celui qui disposera du Saint-Esprit pour le baptême des siens.

St Jean-Baptiste parlait alors à ce qu'il y avait de plus instruit de la religion parmi les Juifs. Ceux-là savaient et comprenaient autant qu'on peut comprendre ici-bàs le mystère des mystères, la pluralité des personnes dans l'unité de la nature divine. Ils connaissaient les témoignages de l'Ancien Testament sur ce point et lorsque saint Jean parle du Saint-Esprit, ils savent qu'il parle d'une des trois personnes divines. Pouvait-il dire plus clairement que celui dont il n'est pas digne de délier la chaussure est Dieu ? la difficulté qui pouvait subsister dans l'esprit des lecteurs juifs après le nom d'Emmanuel donné au Fils de la Vierge Marie, n'est-elle pas enlevée ici comme avec la main ? S'il pouvait subsister l'ombre d'un doute sur la divinité de Celui qui baptisera dans l'Esprit-Saint et dans l'eau, la parole même du Père, l'apparition du Saint-Esprit en forme de colombe sur la tête du Fils, le dissipera pour jamais.

Lisez en effet :

« A ce moment Jésus arriva de la Galilée au Jourdain vers Jean, « afin d'être baptisé par lui, mais Jean s'en défendait disant : Moi-« même je dois être baptisé par vous et vous venez à moi. Or Jésus « répondant lui dit : Laissez (moi faire) maintenant : c'est ainsi « qu'il convient d'accomplir toute justice. Et Jean lui obéit.

« Et Jésus étant baptisé sortit aussitôt de l'eau et les cieux lui furent « ouverts et il vit l'Esprit-Saint descendre comme une colombe et venir « à lui. Et en même temps une voix du ciel disait : Celui-ci est mon « Fils bien-aimé en qui je me suis complu. »

Voici donc Notre-Seigneur Jésus-Christ entre le Père et le Saint-Esprit. Il est le Fils, son Père l'a envoyé pour le salut du monde, lui-même baptisera dans le Saint-Esprit. Ce sera par le Saint-Esprit,

Digitized by Google

doigt de Dieu, qu'il chassera les démons. Cet Esprit-Saint qu'il confère aux siens par le baptême, parlera pour les apôtres, lorsqu'ils seront traînés devant les juges, les rois pour le nom de Jésus-Christ. Lui, le Fils, qui se livre, qui pardonne, il se montre aussi jaloux de l'honneur du Saint-Esprit, que de la gloire de son Père, et le péché ou le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre. Et comme si tout cela ne disait pas encore assez hautement que les trois personnes divines sont égales et consubstantielles, qu'elles ne sont qu'un seul et même Dieu, le baptême sera conféré au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

Désormais donc, toutes les fois que Notre-Seigneur se dira Fils de Dieu et toutes les fois qu'il appellera d'une manière unique et exclusive Dieu son Père, il proclamera lui-même sa divinité. Il en est nécessairement ainsi dans la pensée de saint Matthieu, qui n'a donné à personne le droit de supposer qu'il ne sait pas ce qu'il dit et qu'il change à plaisir le sens d'un mot chaque fois qu'il s'en sert. Il en est nécessairement ainsi pour quiconque lit son Évangile en simplicité de cœur et droiture d'esprit. De même il faudra encore convenir que nous n'avons rien exagéré en affirmant que la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ est aussi manifeste et aussi souvent affirmée dans l'Évangile que nous étudions, qu'elle peut l'être dans celui de saint Jean.

Sera-t-il hors de propos de faire ressortir avec quelles sollicitudes et même avec quel art, le saint Évangéliste s'applique à rendre de plus en plus lumineuse jusqu'à ce qu'enfin il la rende évidente, la grande et nécessaire vérité dont il veut pénétrer son lecteur, la vérité à laquelle il faut croire pour être sauvé. Ce qui est manifeste ici, le sera encore plus d'une fois ailleurs.

On a dit que saint Matthieu ne s'est pas mis en peine de suivre dans son récit l'ordre chronologique. Je l'ignore, et je crois que ceux qui l'affirment l'ignorent comme moi. Si cela était vrai, il faudrait dire qu'il agit ainsi uniquement pour entourer de plus de lumière et rendre toujours plus évidente la grande vérité dont il est pénétré si entièrement lui-même ; la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et maintenant, ô Fils de Dieu et vrai fils en même temps de l'homme, après avoir reçu l'hommage de notre foi et de notre adoration, allez dans votre désert pour jeûner, y être tenté par le démon et servi par les anges, dont vous êtes le Roi comme vous l'êtes des hommes. Ce que vous ferez et ce que vous souffrirez, en nous révélant de plus en plus votre cœur et le nôtre, nous le verrons toujours digne de vous, digne de la mission que vous êtes venu remplir. Etre les bras impurs de Satan, comme sur le cœur immaculé de Marie, vous êtes notre Dieu, vous êtes notre amour, et, prosternés, nous vous adorons.

Fr. EXUPÈRE,
O. M. C.

Digitized by Google

VOLTAIRE

(Suite).

Il nous faut reprendre, de plus haut, la vie de Voltaire, mais à traits rapides. Un de ses désespoirs, c'est le journal et les journalistes; car il y a des journaux, entre autres, le *Journal des savants*. Celui-ci est dirigé par l'abbé Desfontaine qui l'a ressuscité, en 1724. Il fondera plus tard le *Nouvelliste du Parnasse*. C'est un habile homme,encore plus audacieux. Il a osé critiquer le *Temple du goût* dans son *Recueil nouveau des observations sur les écrits modernes*.

Et Voltaire écrit à Cideville (1) : « Les observations le l'abbé Desfontaines sont des outrages qu'il fait régulièrement, une fois par semaine, à la raison, à l'équité, à l'érudition et au goût... Je me repens bien de l'avoir tiré de Bicêtre et de lui avoir sauvé la grève. Il vaut mieux, après tout, brûler un prêtre que d'ennuyer le public... Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné au public bien des sottises. »

Autant de mensonges. Mais l'abbé Desfontaines avait touché l'idole qu'adorait Voltaire, c'est-à-dire Voltaire lui-même.

Autre crime : Le journaliste a critiqué la *Mort de César*, la même année à bon droit. Le tragique Français à l'entendre n'est « qu'un nain qui a revêtu l'habit de Shakespeare, et s'est juché sur son cothurne (2) comme sur des échasses. »

En vain Desfontaines veut-il la paix; en vain fait-il l'apologie d'*Alzire*. Il n'est plus temps. Quelques trêves perfides dans la rancune irrémissible du poète irrité suspendent à peine la guerre, pour un moment. Voltaire devient lyrique pour se venger :

Quel monstre plus hideux s'avance ?
La nature fuit et s'offense
A l'aspect de ce vieux Giton.
C'est Desfontaines ; c'est ce prêtre,
Venu de Sodome à Bicêtre,
De Bicêtre au sacré vallon (3).

(1) 20 septembre 1735.
(2) Observations.
(3) Ode sur l'ingratitude.

Digitized by Google

Voltaire publiait en 1738, contre l'infortuné libelliste, les Réflexions, critiques du Préservatif, sous le pseudonyme d'un agent, le chevalier de Mouy, payé deux cents écus par an pour de pareils exploits, et qui reçut l'ordre de s'en dire l'auteur. En tête de l'ouvrage, où il y a une lettre calomnieuse anonyme, que Voltaire écrit à Voltaire, une estampe représentait Desfontaines, à genoux, recevant le fouet de la main d'un homme vigoureux. Au bas de l'image, on lisait des vers obscènes sur le prétendu crime dont l'abbé avait été faussement accusé.

Desfontaines avait ri des *Éléments de la philosophie naturelle de Newton* et de la science de Voltaire; il s'était moqué de la comédie larmoyante de l'*Enfant prodigue* (1736). Quel crime inexpiable ! Aussi n'est-ce pas assez du *Préservatif* ; il est précédé, à quelques mois de distance, d'un conte infâme : *L'Abbé Desfontaines et le Ramoneur*. Le journaliste est-il assez châtié ?

Attaquer Voltaire ! ah ! c'est un si bonhomme !

Et le bonhomme, au même moment, pour se procurer des armes contre un prêtre, dans le camp même de l'Église, Voltaire écrivait au P. Porée et au P. Tournemine, les lettres les plus flatteuses et les plus édifiantes. Il y demande grâce pour ses ouvrages. Il « effacera, sans miséricorde, (1) » tout ce qui peut scandaliser.

Retournons à Desfontaines. Poussé à bout, il écrit contre Voltaire, la Voltairomanie; mais il a le tort d'imiter son adversaire ; il désavoue son libellé dans une lettre écrite à Voltaire lui-même, alors chez Mme du Châtelet. Il n'en est pas moins immolé sans pitié. Un arrêt du conseil de l'État lui enlève son Privilège, c'est-à-dire son pain, qu'il tirait de l'impression de son *Journal des observations*. Il languit deux ans, écrit, sous un autre titre, des *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, maltraite Mérope, appelle le poème de Fontenoi une Gazette rimée. Ce fut son dernier mot contre Voltaire, et fort juste. Il mourut à la peine en 1745. Il luttait depuis dix ans.

* * *

Voltaire avait mis sous ses pieds un éditeur et un journaliste; il était riche, triomphant, et ses agents servaient presque pour rien son avarice et ses haines.

Ce n'est pas assez. Il a essayé de tromper les Jésuites, il a même abusé le Pape, un instant. Voici à quelle occasion :

En 1742, il faisait donner, à Lille, à titre d'essai, une première représentation de *Mahomet*, tragédie impie et philosophique. Elle réussissait ensuite à Paris. Il en adressa la dédicace, en toute piété, à Benoit XIV; mais au mois de janvier précédent il en avait adressé une première au roi de Prusse. C'est, disait-il, en résumé, le fana-

(1) Au P. Tournemine (décembre 1738).

Digitized by Google

tisme que j'attaque, le fanatisme qui a mis le poignard dans la main de J. Clément. Nous ne savons si Frédéric remercia l'hypocrite qui peignait l'hypocrisie ; mais le Pape répondit gracieusement, en italien, à la lettre de Voltaire écrite dans la même langue et flatteuse à l'excès. Le poète flatté riposta, en affirmant cette fois en français, l'infaillibilité littéraire de Benoît XIV égale à son infaillibilité religieuse.

En avant du *Tartuffe tragique*, se jouait ainsi, dans diverses Préfaces, un Tartuffe assez comique ; et Tartuffe, c'était Voltaire.

La pièce ne se lit plus ; elle commence ainsi :

> Zopire : Qui ? moi, baisser les yeux devant ces faux prodiges ?
> Moi, de ce fanatique encenser les prestiges !

En voici les derniers vers, dans la bouche de Mahomet qui a ordonné la mort d'un innocent :

> Je dois régir en Dieu l'univers prévenu ;
> Mon empire est détruit si l'homme est reconnu.

Quel homme ? Est-ce Jésus-Christ dont il faut démasquer la fausse divinité ?

Voltaire donnait *Mérope* en 1743 ; il en empruntait aux grecs le sujet, et bien des beautés au tragique italien Maffei, qui l'avait traité ; il le remerciait, le louait, en tête de la pièce et se faisait ensuite écrire contre Maffei une lettre dont il était l'auteur. Il l'y ravalait le plus bas possible ; il le ridiculisait.

La reconnaissance de *Mérope* est, d'après Aristote, la plus tragique du théâtre grec. La pièce de Voltaire est sans amour. Une femme, une reine de Messénie, Mérope, a perdu son époux Cresphonte. Le traître et tyran Polyphonte, qui l'a égorgé, sans qu'on sache son crime, profite de l'isolement de la veuve pour la forcer à devenir son épouse. Elle résiste. Elle a un fils, Egisthe, absent depuis des années. On apprend sa mort ; il a été assassiné. Arrive un inconnu que l'on croit coupable de ce meurtre, qui n'a pas été commis ; mais l'inconnu c'est Egisthe lui-même. Narbas, son précepteur, le fait savoir à sa mère, au moment où elle va le frapper. Bientôt Polyphonte qui la voit si douce pour le meurtrier, conçoit quelques soupçons ; à son tour, il veut immoler le faux Egisthe : car c'est encore pour lui, en apparence, au moins, le meurtrier du prince : « Barbare, il est mon fils », s'écrie Mérope. Pour le sauver, elle suit Polyphonte à l'autel. Alors Egisthe, descendant d'Hercule, sort de sa prison et tue le tyran :

Digitized by Google

Dans l'enceinte sacrée, en ce moment s'avance,
Un jeune homme, un héros, semblable aux immortels : (1)
Il court ; c'était Egisthe ; il s'élance aux autels ;
Il monte ; il y saisit d'une main assurée,
Pour les fêtes des dieux la hache préparée.
Les éclairs sont moins prompts ; je l'ai vu, de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux :
Meurs, tyran, disait-il, dieux prenez vos victimes.

C'est ce que Voltaire a fait de mieux, par la simplicité de l'action et le pathétique sans amour. Mais que de redites, de périphrases, de lieux communs, de prosaïsmes, d'épithètes banales ! Comme les deux reconnaissances se prolongent à satiété, pour contenter l'imagination, la sensibilité et les nerfs. Voltaire n'est pas tragique, il est théâtral. Nous sommes à une distance infinie de la moins belle des tragédies de Racine.

Pour Voltaire, la langue poétique n'est qu'un moyen. Jusqu'en 1760, la décadence de ce demi talent tragico-philosophique n'est pas trop sensible. Dans ces rapsodies contre le préjugé, il y a quelques beaux vers ; et *Sémiramis*, *Oreste* (2), *Rome sauvée* (3) où Voltaire injuria les sifflets, l'*Orphelin de la Chine*, *Tancrède* (4), en rappelant de très loin avec quelques essais de couleur locale, nos grands poètes dramatiques, nous invitent à y revenir et à passer le plus rapidement possible sur ces copies effacées d'un plagiaire.

Les comédies du comédien ne valent pas mieux. Et Nanine, (1749) où une fille obscure, appelée par l'homme sans préjugé, Voltaire, à épouser en vers de dix pieds assez boiteux, le fils d'un noble comte, ferait aujourd'hui plutôt dormir que pleurer.

A force de talent et d'intrigue, Voltaire est Académicien en 1746. Il avait jadis maltraité ses futurs confrères,

Ces gens, doctement ridicules,
Parlant de rien, nourris de vent,
Et qui pèsent si gravement,
Des mots, des points et des virgules (5).

La censure de l'Académie lui coupa la moitié de son Discours de réception. Ce jour-là, il fut sage, par force, et ne le fut oncques depuis.

* * *

(1) Mérope. Acte 5. Scène 6.
(2) 1750.
(3) 1752.
(4) 1760.
(5) Lettre à Frédéric, avril 1740.

Digitized by Google

Il est temps de le suivre en Prusse chez Frédéric II, son digne ami, plus intelligent que lui, et nommé le Grand, parmi les calomniateurs de la vérité. Il l'avait rencontré une première fois, au château de Meurs, près de Clèves, en 1740,au confluent de l'impitié et de l'hypocrisie. Depuis ils s'écrivaient des douceurs. Voltaire, toujours actif et toujours malade, recevait des pilules de sa Majesté, et lui écrivait de Cirey ou d'ailleurs :

J'aurai l'honneur d'être purgé
De la main royale et chérie,
Qu'on vit, bravant les préjugés,
Saigner l'Autriche et la Hongrie.

C'est digne de l'homme sans préjugé, qui inventera un char à faux pour saigner les armées le plus commodément possible sur les champs de bataille.

Un premier voyage à Berlin (1743) et à Postdam tourna à la honte de Voltaire. Diplomate officieux, sans titre, il ne put obtenir du roi « quatre lignes » agréables à la cour de Versailles ; mais il touche les arrérages de la pension que lui faisait le roi.

En 1750, il partait à Postdam, pour tout de bon, las de l'ingratitude de la cour et de Louis XV. Il n'avait pas su jouir, en effet, avec mesure, de la fortune. Accueilli enfin à Paris (1745), Académicien par la faveur de la Pompadour, historiographe à deux mille livres de pension, gentilhomme du roi, ce qui lui valut dix mille livres de rentes et rien à faire, il touchait encore six mille livres, pour prix du *Temple de la gloire*, et de la *Princesse de Navarre*, deux frivolités ; il disait :

Mon *Henri quatre* et ma *Zaïre*
Et mon *Américaine Alzire*
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi.
J'avais mille ennemis avec très peu de gloire ;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la foire.

Mais son impertinence ne tardait pas à déplaire, avec son insatiable avarice et ses ridicules prétentions au cordon noir ou à la diplomatie Louis XV ne put jamais se résoudre à l'avoir à sa table. La favorite se refroidissait ; le roi tournait le dos au flatteur qui le nommait Trajan (1) et flattera, plus tard, jusqu'à la Dubarry. Voltaire prenait son parti de sa disgrâce, la rage au cœur, et consentait à fuir à Berlin, non sans avoir exigé quatre mille écus du roi de Prusse pour son voyage.

(1) C'est aux mortels d'adorer votre image.
L'original était fait pour les Dieux.
A Madame la comtesse du Barri, dont Monsieur de la Borde avait daigné lui montrer le portrait.

Digitized by Google

Cependant il hésitait, il tardait. Alors Thiériot lui lut une Épître du roi philosophe adressée à son ennemi mortel, Arnaud Baculard, où Frédéric disait : Venez : « Voltaire est à son couchant. Vous êtes à votre aurore. » (1) L'aurore de Baculard ! C'était le coup d'éperon. Voltaire entra en fureur et partit, après s'être vengé de Madame de Pompadour par une lettre anonyme. En juillet 1750, il saluait ses « anges du ciel de Berlin ».

Berlin, ou Postdam, c'était le ciel; Frédéric, le Dieu, pour le moment.

Il y a longtemps déjà qu'il lui avait écrit ;

« Vous pensez comme Trajan; vous écrivez comme Tite-Live et parlez le Français comme nos meilleurs écrivains. » (2)

Il le préfère à Louis XIV. Le plat valet ! Il chantera même ses victoires contre nous :

Héros du Nord, je savais bien
Que vous auriez vu les derrières
Des guerriers du roi très chrétien,
A qui vous tailliez des croupières. (3)

Qu'était-ce donc que Frédéric, notre ennemi et l'ami de Voltaire ? Un petit homme, souvent affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu. Il mourra dans cette vieille robe de chambre, assis sur un fauteuil rapé de velours d'Utrecht, entouré de chiens et de chats, avec lesquels il voulait être enterré.

Le lien, c'est le cœur. Ces deux hommes ont-ils un cœur ? Traité cruellement par son père, Frédéric avait des penchants misanthropiques, et ses mœurs étaient infâmes. Il avait une fausse grandeur païenne et stoïcienne qui lui inspira, à la suite d'une campagne désastreuse, ces trois vers passables :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

Il voulait se suicider; il ne le fit pas, il fit bien. Voltaire l'en détourna, c'est bien aussi.

(1) Plus exactement :

Déjà l'Apollon de France
S'achemine à la décadence ;
Venez briller à votre tour,
Élevez-vous, s'il brille encore,
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

(2) Décembre 1736.
(3) Mai, 1759.

Digitized by Google

Frédéric, capitaine illustre, politique sans conscience, homme d'autorité, qui accueillait chez lui les Jésuites chassés de France, pour enseigner à ses sujets l'obéissance, tout impie qu'il était, mais plus pénétrant que Voltaire et moins haineux, nous paraît avoir aiguisé sa plume contre la France catholique, pour la perdre et s'élever d'autant. Nous voyons aujourd'hui les derniers effets de la politique du Prussien et de l'impiété frénétique d'un ennemi de notre patrie.., Français de nom, que plusieurs osent encore admirer.

Frédéric levé, « habillé et botté », au premier jour, s'occupait de ses affaires, passait en revue quelque régiment à onze heures, dînait, rimait chez lui, jusque vers cinq ou six heures, écrivait, jouait de la flûte. C'est son hôte qui le raconte. Au souper, qui réunissait les philosophes de la cour, l'on n'admettait ni femmes, ni prêtres. On y traitait à fond de l'immortalité de l'âme, contre l'immortalité, de la liberté et des promiscuités de la République de Platon. Jugez du reste ! Les petits soupers de la régence valaient mieux ; et Voltaire n'y figurait pas.

Il était payé à raison de vingt mille livres par an, pour être l'ami du roi, son commensal, son correcteur, son flatteur, au besoin, et lui lire les vers de la *Pucelle*. Il ajoutait à ces revenus d'autres économies et revendait, en paquets, les bougies que le Roi lui faisait remettre pour sa lumière. On s'écrivait, dans le jour, de Voltaire à Frédéric, des choses charmantes. Un tel bonheur ne pouvait durer. Voltaire était jaloux de tout, même du médecin Lamettrie, lecteur du roi, homme assez inoffensif et qui aurait plaidé, le même jour, pour et contre Dieu, dans l'espoir d'un bon repas. Jaloux ! Il l'était bien plus de La Beaumelle et de Maupertuis, l'un intrigant, l'autre honnête original de l'Académie des sciences et de l'Académie Française, tous deux hommes de talent, très avant dans la faveur du Roi et ses familiers. La Beaumelle qui avait falsifié les lettres de Madame de Maintenon, eut le malheur, dans ses Pensées, de piquer au vif Voltaire et sa vanité tragique. Le poète ne le lui pardonna jamais, malgré les efforts généreux de Maupertuis ; et, à Berlin comme en France, le poursuivit de sa haine la plus vivace, essayant de troubler jusqu'à la paix de son ménage, de pousser sa femme contre lui, de lui en faire une mortelle ennemie. La Beaumelle mourut à la peine, en 1772.

Passons à Maupertuis. Il avait prétendu que l'on pouvait prouver Dieu par *a* plus *b* divisé par *z*. La diatribe du docteur Axaxia, (1752) qui envoyait pour rire Maupertuis en cour de Rome, fit justice plus qu'il ne fallait, avec une ironie sanglante et jalouse, de cette bizarrerie et de plusieurs excentricités du même goût. Pour imprimer sa diatribe et d'autres ouvrages, Voltaire employa frauduleusement le Visa du roi, qui le sut et l'écrasa de son mépris. Le roi fit brûler la diatribe, à Berlin, sur la place de la gendarmerie. En dernier ressort, Voltaire dut renvoyer son cordon et sa clef de

Digitized by Google

chambellan, après avoir épuisé toute son éloquence et toute sa bassesse pour rester. Il écrivit même à Frédéric : « Vous êtes bon et indulgent, je suis le plus malheureux des hommes de vos États. Ordonnez de mon sort. » (1) Le roi fut inflexible; Voltaire partit enfin au mois de mai 1753 avec l'inévitable Mme Denis, sa nièce, femme de plaisir, veuve à remarier, qui jouait bien la comédie de plusieurs manières. A sa nièce, s'ajoutait une riche cassette dont les yeux le consolaient des regards courroucés de Frédéric. Mais il emportait les poésies du roi ; lisez les poeshies. Arrêté à Francfort par un certain Freytag, il dut les rendre.., après avoir été gardé à vue dans son hôtel, par les grenadiers de Frédéric. En vain il protesta, fit le malade, (il l'était souvent d'indigestion), et s'évanouit; les poeshies revinrent à leur auteur. Elles furent éditées à Paris, (1760) plusieurs années après et par trahison. Qui fut le traître ?

En attendant, à Gotha, où il séjourne, l'exilé écrit les *Annales de l'Empire*,avec une raillerie contre le Saint Empire. Il faut mentionner aussi, du même temps, l'*Histoire universelle* qui est sans valeur. Dans l'*Histoire des Parlements*, l'auteur,comme Monsieur Guizot en notre siècle, fait remonter ces Assemblées jusqu'aux temps barbares, Encore un peu, il irait jusqu'aux environs du déluge où le Parlement se tenait, sans doute, dans la tour de Babel. Voltaire n'a aucune idée de son sujet; c'est une ébauche où brillent le parti pris et l'ignorance, et la haine de l'Église avec la haine du moyen âge. A l'entendre, jusqu'à saint Louis, les Parlements de France étaient les états de la nation, à cela près que le corps de la nation (2) n'y avait aucune part... Presque toutes les grandes affaires s'y décidaient à coups de sabre. »

Le clergé n'y figurait donc pas? Or, Voltaire accuse déjà sa tyrannie, là comme ailleurs. Une contradiction ajoutée à mille autres, qu'est-ce que cela ?

Il avait publié et achevé le *Siècle de Louis XIV*, (3) à Postdam, en 1752, mis la dernière main à la *Pucelle* et travaillé au *Dictionnaire philosophique*. C'est la véritable préface de l'*Encyclopédie*.

* * *

Mais il est toujours en exil. Afin de rentrer en France, en 1754, il

(1) Monsieur Thyphanel, dans un livre intitulé : La Beaumelle, et Madame de Maintenon, paraît justifier La Beaumelle de toutes les accusations possibles. Il ne serait ni menteur, ni falsificateur, ni voleur ; mais un honnête homme, de peu de tête, passionné pour les Lettres. Voltaire le poursuivit jusque dans son agonie.

(2) « Histoire du Parlement. » Ch. I

(3) Voltaire n'aurait voulu d'abord qu'opposer au despotisme de la *Régence la large tolérance du règne précédent*,plus tard il «*élargissait la sphère de ses idées.* » « *Peindre les mœurs des hommes*, faire l'histoire *de l'esprit humain dans ce beau siècle*... voilà mon seul objet » écrivait-il. Dans une dernière édition. *Le Siècle de Louis XIV* formait les tomes VI, VII et VIII de l'*Essai sur les mœurs*.

Digitized by Google

fait une communion sacrilège à Colmar. C'est en vain. Sa correspondance avec Frédéric, dont il corrige les vers, a été interceptée ; son *Histoire Universelle* a déplu à Louis XV. Il y écrit : « Les historiens, semblables en cela aux rois, sacrifient le genre humain à un seul homme. » D'ailleurs, on a eu vent de la *Pucelle*... Il y a encore du sang catholique en France. Voltaire prie, supplie, mais inutilement. *La Pompadour* est moins forte que la *Pucelle*; et la *Pucelle* travestie, dont les copies circulaient partout, chasse pour longtemps le misérable de Paris, comme il a été chassé de Postdam. Pour comble, nous perdons Pondichéry, et Voltaire alors perd le quart de sa fortune, placée sur la Compagnie des Indes. Il en souffre. Et Jérémie ne s'est pas tant lamenté.

Il recueillait pourtant dans la même année, à Lyon, quelques maigres ovations et se fixait enfin aux Délices (1755), en Suisse, sur une hauteur qui domine Genève; il possédait encore Monrion, près de Lausanne, et y donnait la comédie, en hiver, Il jouait les rôles de vieillard, celui de Lusignan par exemple, et faisait verser des larmes aux pasteurs protestants sur les infortunes d'un prince catholique. De ses deux nièces, l'une, Madame Denis, jouait Zaïre; et l'autre, Madame de Fontaine, qui n'était pas comédienne, mais habile au pastel, lui copiait, sur son désir, « ce qu'on pouvait trouver au Palais Royal, (1) « de plus beau et de plus immodeste. » Telle était la famille de Voltaire. C'est pendant son séjour aux Délices qu'il eut avec Rousseau (J.-J.) cette fameuse dispute dont la conclusion, de part et d'autre, fut une haine mortelle.

Lisbonne avait été désolée par un tremblement de terre (1755). Le poète indigné contre Dieu, s'écriait, l'année suivante :

Il existe pourtant ! O tristes vérités !
O mélange étonnant de contrariétés,
Un Dieu vint consoler notre terre affligée,
Il visita la terre et ne l'a point changée.

Jean-Jacques prit le parti de Dieu contre la société : Si les habitants de Lisbonne avaient vécu selon les lois de la nature, épars dans les champs ou moins réunis, s'ils ne s'étaient pas entassés dans une populeuse cité, ils auraient, jusqu'à un certain point, échappé au désastre. C'est la société qui est coupable. « Le poème de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience, dit J.-J. Rousseau (2) à Voltaire; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir... Vous jouissez, j'espère, et l'espérance embellit tout... »

(1) A Madame de Fontaine, juin, 1757.
(2) Correspondance-Lettre 112 (1756).

Digitized by Google

Quelque temps avant, Voltaire, à propos du discours sur l'Inégalité, écrivait au Génevois, en 1755 :

« On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. »

Tout changea. La querelle s'envenima. (1) Et Voltaire écrivit contre lui la *Guerre civile de Genève :*

Cet étourdi souvent a barbouillé
De plats romans, de fades comédies,
Des opéras, de minces mélodies,
Puis il condamne en style entortillé,
Les opéras, les romans, les spectacles,
Il vous dira qu'il n'est point de miracles
Mais qu'à Venise il en a fait jadis.

Ce sont des rimes.

Voltaire se vengeait de la lettre à d'Alembert (1758) où Rousseau conseillait fortement aux Génevois de proscrire le théâtre, en général et celui de Voltaire en particulier. Aussi Rousseau est-il tour à tour Eratostrate, Diogène et Judas sur les lèvres ou sous la plume de son ennemi.

* * *

Allons à Ferney : Voltaire y est entré lui-même dans un carrosse de gala, en habit de velours cramoisi ; il y va établir sa royauté; à une lieue des Délices, tout près de Genève, tout près de la France; il ne paye rien au roi; il ne doit rien à Genève; il est châtelain, seigneur, maître d'un château, des paysans et du curé du lieu. L'avare, le vaniteux, tout est satisfait en lui. Il est comte. Il a acheté, à son voisin, le Président de Brosses, le comté de Tourney; il a chicané sur l'affaire; il n'a pas été le plus fort; il s'en vengera, il calomniera; et de Brosses n'entrera jamais à l'Académie. Voltaire a encore une maison à Lausanne; il écrit à Thiériot : (2) « J'ai quatre pattes au lieu de deux, un pied à Lausanne, un pied aux Délices près de Genève : voilà pour les pieds de devant. Ceux de derrière sont à Ferney et dans le Comté de Tourney. » Il l'écrit aussi à d'Alembert.

La paix s'est faite entre Voltaire et Frédéric ; la haine de Jésus-Christ les unit ; mais ils se haïssent. Le maître de Ferney a soixante-six ans et l'Italien Collini, qui a été quelque temps son secrétaire, jure qu'il ne se donnera plus « à aucun philosophe qui soit sec, (3) pâle, hideux, et, ce qui pis est, toujours mourant, » un peu soutenu

(1) Correspondance de Rousseau. Lettre 214
(2) 24 décembre 1758.
(3) Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire.*

Digitized by Google

par le chocolat et le café, beaucoup par sa manie furieuse contre Jésus-Christ.

Voltaire ne rentrera pas en France d'ici longtemps ; il n'a plus rien à ménager. A l'abri, dans un pays neutre, de la censure de Malesherbe et de la Sorbonne, libre de faire le mal, il se livre au mal avec rage. C'est là qu'il achève son *Dictionnaire philosophique*. Au fond, Voltaire est le roi des Lettres ; et si Diderot est l'auteur responsable, c'est lui qui est l'âme de l'*Encyclopédie*. « Ameutez-vous, dit-il, (1) et vous serez maîtres. » Il donne des conseils et pas d'argent.

L'*Encyclopédie* se termine, grâce à Malesherbe, à Choiseul et à la Pompadour (1760). Mais ses fondateurs eux-mêmes y trouvaient « des réclamations insipides » ; (2) c'était encore « un habit d'arlequin » avec « quelques morceaux de bonne étoffe et trop de haillons. » (3) D'Alembert en écrivit le pesant Discours Préliminaire, et se fit payer cher.

L'*Encyclopédie* est le résumé, article par article, lettre par lettre, de toutes les erreurs de l'art, de la science, de la philosophie, de la théologie. C'est Voltaire, avec cet esprit si cher à notre humeur et qui attire invinciblement le rire ou le sourire ; c'est Voltaire qui donne le mot d'ordre contre Dieu, en se jouant et en nous amusant. On dirait que le roi de l'enfer même, par une permission du ciel, s'est fait, pour un temps, hôte visible du monde sans pouvoir néanmoins quitter, dans son visage, le masque hideux de sa laideur morale, et qu'il s'est logé à Ferney, tout près du tombeau de Calvin, pour y pratiquer, en son plein, la liberté du mal, dans un pays où le mal a compté de si beaux jours ! C'est comme une première royauté de l'antechrist dans les Lettres et sur les âmes, qui prépare la royauté de la Révolution. Le satanique Voltaire, nous pouvons l'appeler ainsi, puisque l'on a accepté de J. de Maistre, l'épithète de satanique appliquée à la Révolution, le satanique Voltaire, disons-nous, a ses complices, ses agents, ses pourvoyeurs, ses esclaves, à divers degrés. Il faut être lui pour réussir dans les Lettres. Il corrompt, pour un temps, le petit Laharpe, beau et vaniteux, avide d'éloges ; il attire, à la fin, l'aristocratique Montesquieu, qui donne un *Essai sur le goût* au « beau Palais de l'*Encyclopédie* » ; il reste d'abord dans les termes d'une aversion assez mesurée avec Buffon, auteur d'une *Histoire* (4) *naturelle*, « qui ne l'est pas tant que cela ». A la fin, Buffon, loué par l'habile prestidigitateur, le loue à outrance. La communauté du même philosophisme en est au fond la cause. Parfois le tyran met des gants. Il est prudent, s'il a affaire à forte partie. L'abbé Guénée, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs*, (1769) « n'est pas sans esprit et sans connais-

(1) 8 et 19 janvier 1757. Lettres à d'Alembert.
(2) Lettre de Voltaire à d'Alembert, 28 octobre 1769.
(3) Lettre de d'Alembert à Voltaire. 22 février 1770.
(4) Le mot est de Voltaire.

Digitized by Google

sances, mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang. » (1) Il a répondu aux *Lettres de quelques Juifs Polonais*, où Voltaire bafouait les Juifs, l'Ancien Testament, l'histoire du veau d'or (1768-69),et même le prêtre a mis les rieurs de son côté. »

Mais parlons des séides du patriarche... D'Alembert, Helvétius, d'Holbach, Condorcet, l'auteur de l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, le fougueux Diderot, l'abbé Morellet lui faisaient comme une garde royale qui défendait les abords du palais de l'athéisme, je ne dis pas du déisme. Le Dieu de Voltaire est pour la parade; Voltaire fait penser la pierre, et ne nous a pas même laissé une âme dont la spiritualité soit certaine. Ce Dieu n'a pas de Providence; il est, et il n'est pas, en réalité. Il ne veut ni culte ni prêtre, « ces bêtes puantes qui auraient été mieux à une mangeoire qu'à un (2) autel ». Car le culte, c'est la superstition; et le prêtre c'est l'ennemi de l'homme. Le Dieu véritable, c'est Voltaire lui-même. Et l'on se passe l'encensoir. La jeune Madame Suard embrasse son parchemin ridé et lui demande sa bénédiction; et Franklin le priera de bénir son fils. Qu'est-ce pourtant que ce Dieu? C'est le type le plus ignoble de l'homme dégradé. (3) Son *Dictionnaire philosophique* où se mêlent les questions sur l'*Encyclopédie* — l'Opinion par alphabet — les articles insérés dans l'*Encyclopédie*, — est comme un foyer purulent où l'on respire l'impiétié et le sacrilège,un bourbier où l'auteur se vautre dans la calomnie. Lisez, ou plutôt ne lisez pas l'article intitulé Adultère. Parcourez celui du Baptême. Jésus n'est qu'un disciple de Jean; il en reçut le baptême et ne le conféra à personne; d'ailleurs le baptême remonte, par l'ablution, à la plus haute antiquité. Jean avait, de son temps, beaucoup plus de réputation que Jésus-Christ.

Alors qu'est-ce que Jésus-Christ?

S'agit-il de Moïse, un des précurseurs du Sauveur :

« Jéthro voulut marier sa fille. Pour l'épouser, il fallait arracher l'arbre de Saphir. Moïse qui n'avait que soixante-dix-sept ans, l'arracha tout d'un coup, sans effort. Il épousa Séphora. »

Toujours le ridicule!

Bayle a agité cette question de morale, « si une société d'athées pourrait subsister ». Après avoir eu l'air de se prononcer contre, Voltaire écrit un peu plus loin : « Le fanatisme est certainement mille fois plus funeste que l'athéisme; car l'athéisme n'inspire point de passions sanguinaires. » Du reste, « en quoi une société d'athées paraît-elle impossible?... Le sénat de Rome était presque tout composé d'athées. » Donc il n'y a guère à redouter que le fanatisme, c'est-

(1) A. d'Alembert, 8 décembre, 1776.

(2) Lettre à Damilaville, 19 juin 1771. Ce misérable obscur et sans esprit, sans usage du monde, fut, pendant huit ans, par haine de Dieu (1760-68), l'agent le plus actif de Voltaire.

(3) Encore appelé Portatif

Digitized by Google

à-dire le catholicisme, c'est-à dire la religion de notre Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Et c'est là le déisme ! C'est du *Dictionnaire philosophique* (1) qu'un philosophe dit un jour après une lecture qui en fut faite : « Je crois que le Christ se trouvera mal de cette séance. » Le Christ vit, mais la société se mourait alors; et le Christ pourra seul la ranimer.

* * *

Assez pour l'*Encyclopédie* de Voltaire, appelée encore la Bible de l'Encyclopédie. — Après que son auteur, pendant des années et des années, eut flétri la *Pucelle* comme l'œuvre la plus scélérate « qui insultait, avec autant de platitude que d'insolence, ce qu'il y a de plus sacré, (2) » il la publia, sous son nom, en 1762. Il s'y vengeait de son impureté et de la Sainte Vierge, sous le nom de la Pucelle; il y injuriait saint Louis et les Bourbons, Louis XV « qu'on méprise et qu'on aime » (3) ; il s'y vengeait de la France chrétienne qui l'avait,plusieurs fois, rejeté. Il envoyait la jeune martyre, dans le « chant de l'âne », non pas où alla Théodore de Corneille, mais au haras. Et pourtant, il avait fait emprisonner l'imprimeur Grasset, qui osait, quelques années plus tôt, imprimer son poéme sous le vrai nom de l'auteur.

« Les femmes, (4) les jeunes filles se délectaient sans rougir à cette lecture publique de la *Pucelle* », et les jeunes volontaires de la guerre d'Amérique l'emportaient dans leur havresac. On allait en pèlerinage à Ferney, visiter ce laid vieillard en souliers de drap blanc, bas blancs de laine, culotte rouge, deux gilets; robe de chambre et vestes bleues semées de fleurs jaunes et doublées de jaune; un vrai bourgeois gentilhomme. François II d'Autriche n'y vint pas, ni le Comte de Provence. Le vaniteux poète en faillit mourir... Il avait ses plaisirs. Au théâtre de Ferney, il jouait ou interrompait. A table, c'était, par instant, le plus spirituel des hommes; le plus souvent, il injuriait ses ennemis, entre autres le Franc de Pompignan, Trublet, les deux Rousseau, Nonnotte et Patouillet ; sans compter Palissot, qui ne soutint pas jusqu'au bout son rôle contre le Dictateur et plia; sans compter Gresset repentant, et d'autres; ou bien il blasphémait contre Moïse, sa bête d'horreur et la Bible. C'est une espèce de fureur perpétuelle. Il n'y a que lui au monde; et tout ce qui lui résiste, excite jusqu'à la frénésie, sa vanité et ses vengeances. Il en veut surtout à Jésus-Christ de lui être supérieur... Le Dieu abstrait lui importe peu ;

(1) Le *Dictionnaire philosophique* accru peu à peu jusqu'à neuf volumes, fut condamné à Paris, au nom du Parlement, et brûlé en 1765.

(2) A d'Alembert, 7 septembre 1764.

(3) Lettre au premier Sindic de Genève, 2 août 1755.

(4) Abbé Maynard — *Voltaire, sa vie, ses œuvres.*

Digitized by Google

c'est l'homme qu'il voit en lui, l'homme qui le dépasse. Aussi dans ses lettres à Frédéric répète-t-il sans cesse : « Ecrasons l'infâme ! » Il signe vers la fin de ses jours : « *Christ moque.* » Il a cependant élevé un temple à Dieu ; mais il est si petit qu'il ne peut contenir les rares catholiques de l'endroit (1). Il y avait une croix devant son château. Il l'a fait arracher. Ce n'est « qu'une potence » pour lui ; il la nomme ainsi ; elle disparaît. Il a, dans sa maison, un christ, mais sans croix; et, dans ses traits, on a pensé rconnaître ceux de son propriétaire. Il s'adorait... Ce Dieu néanmoins restait bien à terre. Jardinier, manufacturier, homme d'argent, il avait quatre-vingt mille francs de rentes viagères, sans compter le reste et les biensfonds; et donnait un écu ou un louis avec tant de peine qu'on en étouffait de rire. C'est l'égoïsme en personne.

Il hait son pays. Réconcilié avec Frédéric, il félicite la spoliatrice russe de la Pologne d'y avoir établi la « liberté de conscience », (2) et signe, « avec idolâtrie » : « le prêtre de votre temple » ; (3) il adore « l'étoile du Nord » ; (4) et ses compatriotes les : « Welches », mille fois méprisés, en regard des Russes, ô « ne sont que les premiers singes de l'Univers ». (5) C'est là sa tolérance et le patriotisme du « Catherin » de la « Sainte » Catherine de Russie !

* * *

Sa dernière haine littéraire fut pour Fréron, digne de l'abbé Desfontaines, et rédacteur de l'*Année littéraire*. C'était un homme plein de verve et de talent, qui s'était fait riche par son travail et à qui l'infortuné Gilbert dédia la satire du dix-huitième siècle. Il menait grand train, en tout bien et tout honneur. En 1760, il eut l'audace de critiquer la comédie de l'*Écossaise*, une comédie de Voltaire faite contre Fréron lui-même. Fréron, qui avait déjà livré de petits combats au grand homme, y paraissait sous le nom de Frélon, « un gazetier postiche ». Il y était traité de crapaud, de lézard, de couleuvre. Fréron se contenta d'appeler « cette soi-disant comédie, un roman assez mal imaginé, un fatras d'absurdités ». (6) Même comme, l'au-

(1) Nous avons reçu, d'un ancien habitant de Ferney, cette note, au sujet de l'église en question :

« Voltaire a fait rogner l'ancienne église, qui existait longtemps avant lui. Il en a fait abattre une arcade de la nef, pour donner plus de vue à son château. Il a dressé un simple mur pour fermer l'église, qu'il a surmontée d'un petit clocher en forme de poulailler ; et sur ce mur il a mi en lettres d'or, cette inscription : *Deo optimo maximo erexit* Voltaire. »

(2) A Catherine, 22 décembre 1766.

(3) A Catherine, 22 décembre 1768.

(4) A Catherine, 10 août 1773.

(5) Voltaire : sa vie, etc. Voltaire apôtre de la tolérance. L. 4.

(6) *Année littéraire,* 3 juin 1760.

Digitized by Google

teur n'avait pas signé, le journaliste affirma qu'elle ne pouvait être de Voltaire. Mais Voltaire n'était pas assez vengé, par le succès de la représentation de sa pièce où s'était évanouie la femme de Fréron ; il écrivait la satire du Pauvre diable où le Journaliste est un

Vermisseau, né de Desfontaines,
Digne en tous sens de son extraction.
Lâche Zoïle, autrefois laid Giton
Cet animal se nommait Jean Fréron (1).

Cela ne lui suffit pas ; il écrivit cette épigramme traduite du Latin :

L'autre jour au fond d'un vallon,
Un serpent mordit Jean Fréron ;
Devinez ce qu'il arriva :
Ce fut le serpent qui creva (2).

Est-ce assez ? non... Fréron, dans le poème de la *Pucelle* ne « sera qu'un galérien (3) qui s'achemine vers Toulon ». A la fin, cette haine implacable d'un homme puissant eut son effet, surtout le livre calomnieux des Anecdotes... Fréron endetté, dépopularisé, privé de son Privilège, mourut en 1776, de douleur. Voici ses dernières paroles : « C'est un malheur particulier qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie ; le salut de tous est attaché au sien. » C'est grand. Encore un journaliste sous les pieds de Voltaire exilé !

Mais c'est lui qui a été calomnié. Il n'a fait que se défendre, sans se nommer. Il est si bon ! De l'argent que lui rapporte son commentaire mesquin des petites fautes de Corneille, va-t-il doter la descendante d'un frère du père de Corneille, nommée Marie et fille d'un facteur de la poste ? Non ; il lui promettra en perspective, à sa mort, quinze mille livres de rentes ; Dupuits, le fiancé, en a huit à dix mille ; cela suffit. Il chasse impitoyablement de Ferney un arrière petit-fils, celui-là très direct, de Pierre Corneille lui-même. Est-ce faire le bien ?

* * *

Fut-il cependant un homme plus généreux que Voltaire ? Il défend la mémoire d'un étudiant d'Arras, De la Barre, qui avait mutilé un crucifix : il proteste contre ses bourreaux et contre Jésus-Christ ! (4)

(1) C'est le pauvre *diable* qui parle et peint Fréron.

(2) On a prétendu que l'épigramme, 1. traduite de Martial, n'était pas de Voltaire.

(3) Chant dix-huitième de la *Pucelle*.

(4) 1766 — Il est vrai que Voltaire intervint dans le procès de réhabilitation de Lally-Tollendal, mais sans générosité réelle. Il plaisante (Lettre à d'Alembert 1755) sur le gros cou de la victime que le bourreau « coupa fort maladroitement pour son coup d'essai ».

Digitized by Google

Il s'emporte contre la justice et fait réhabiliter deux protestants, Calas et Sirven, condamnés pour avoir donné la mort, disait-on, le dernier à sa fille prête à embrasser le catholicisme, l'autre à son fils qui avait déjà abjuré l'hérésie. (1) N'est-ce pas que la tolérance de Voltaire en voudrait aux catholiques avant tout, et qu'on ne pourrait être coupable étant hérétique ? Il savait bien que le christ des Protestants n'était pas son ennemi, mais le vrai, celui de Rome ! Tout son cœur du reste, s'il en a un, est fixé en ce point, écraser Jésus-Christ. Ce squelette d'un homme a encore assez d'énergie pour multiplier les pamphlets contre l'infâme ! (2) Tels, sont : Cri des nations — Paix perpétuelle — Dieu et les hommes — Philosophie de l'histoire — La Bible commentée — L'Établissement du christianisme — Les Adorateurs — Requête aux magistrats — Lettres chinoises, que sais-je ? Tout aboutit là, et c'est un mort, pour ainsi dire, qui a l'activité de la plus vive jeunesse pour satisfaire sa haine contre la vie de Jésus-Christ. Il empoisonne de ses pamphlets Genève, où il les glisse par tous les raffinements de la plus ingénieuse contrebande.

Il a traduit, commenté, travesti et sali l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des Cantique* ; il a communié, à Ferney, avec tous ses serviteurs, témoins de sa comédie sacrilège. Il a ensuite prêché « sur la loi naturelle ». Tant de services rendus à Satan méritaient un triomphe avant l'agonie, et ensuite le jugement de Dieu. L'enfer fut reconnaissant.

* * *

Voltaire put venir à Paris; il y fut couronné au théâtre, couvert de fleurs, à la représentation d'*Irène*, une rapsodie, qui suivait d'assez près *Olympie*, les *Guèbres* les *Pélopides* et d'autres rapsodies philosophiques : « Vous voulez donc,dit-il, me faire mourir. » Ce fut une apothéose; on se jetait sous les roues de sa voiture; ce fut une idolâtrie. La reine voulut le voir. Le roi s'y opposa... Mais Voltaire avait quatre-vingt-quatre ans; Tronchin lui avait annoncé sa mort prochaine; il crachait le sang. « Faites-moi vivre, lui dit le moribond assis sur son lit et joignant les mains, faites-moi vivre pour que je répare tout le mal que j'ai fait ». Ce fut une dernière lueur de repentir ; et les amis de Voltaire y mirent bon ordre (3).

(1) 1761

(2) Le Testament du curé Meslier et le Sermon des cinquante sont les, deux premières brochures où Voltaire,en sécurité à Ferney, « attaque de front la religion chrétienne ». Avant,il empoisonnait,en crachant son venin,sous des noms empruntés. Le Mémoire pour Jean Calas « est semé de plaisanteries indécentes » *Études critiques*. Brunetière.

(3) Le maréchal de Richelieu, tout libertin qu'il était, sortit indigné d'une réunion des amis de Voltaire où ils avaient résolu de lui ôter les moyens de se convertir.

Digitized by Google

L'Église lui demanda une rétractation ; il la donna pour la forme et passa, après les fureurs d'une agonie désespérée, (1) du piège divin de son dernier triomphe entre les mains du Dieu qu'il avait méprisé, haï et voulu anéantir dans la personne de son fils 30 mai 1778). La loge maçonnique, qui l'avait reçu quelques jours avant sa mort, lui fit un service à sa manière. Quant à son cadavre, tout vêtu, attaché dans son carrosse, il s'enfuit jusqu'à l'abbaye de Scellières. Ce fut le dernier voyage de ce sinistre don Quichotte, menteur jusque dans la mort. Un mensonge de son neveu, l'abbé Mignot, le fit enterrer avec les honneurs religieux. Sa vanité l'avait désiré. En 1791, il fut transféré, solennellement, au Panthéon. Il n'y eut de profond en lui que sa haine de Dieu fait homme, bon pour « la canaille... (2) abandonné aux cordonniers, aux laquais et aux servantes », ses adorateurs, et chassé de la « bonne compagnie ». (3) Il n'eut de tenace que sa vanité, son avarice, ses fureurs, ses rancunes, ses mensonges. C'est indéniable. Il excelle dans la poésie légère ; il est adroit à lancer le trait contre tout ce qui est sacré, à ridiculiser le ciel, et, par la peur du ridicule, il a mis de son côté, pendant un siècle, l'amour-propre de la France. Il fallait être courageux naguère pour ne pas craindre la raillerie. Le rire de Voltaire semblait, il y a cinquante ans, obligatoire. Nos traits mêmes s'étaient en quelque sorte glacés sous l'empreinte d'un sarcasme habituel.

Voltaire a fait son temps et l'on sait ce qu'il faut penser de sa superficielle universalité. Sa prose est vive, claire, élégante, rapide, et bientôt monotone comme ses vers, mais moins négligée. Dégagée de l'ampleur latine, elle a la courte haleine du bon sens le plus vulgaire. Elle brille, sans échauffer, comme ces petits bois souffrés que le frottement fait éclater et qui pétillent entre nos mains, avec un bruit sec, pour s'éteindre presque aussitôt sans avoir donné de chaleur réelle. A la fin, elle perd une partie de sa couleur dans l'*Essai sur les mœurs des nations* achevé en 1775, où l'idée d'étudier les hommes, dans leur esprit, leurs lois, plutôt que dans le menu détail des faits particuliers, est juste mais mal traduite par la plume d'un vieillard impie.

C'est une longue injure au christianisme (4). Lisez-vous sa correspondance ou ses romans, vous souriez parfois de telle ou telle saillie, vous êtes frappé de tant de naturel, vous jouissez de tant de bons sens, vous aimez ce beau français, vous louez ce goût délicat, ces fines remarques

(1) Suivant Monsieur F. Brunetière, le désespoir de Voltaire doit être rangé parmi « les légendes grotesques ». *Études critiques sur l'histoire de la littérature française* Alors c'est le médecin de Voltaire, le Suisse Tronchin, qui a menti. Il comparait les fureurs de Voltaire mourant, aux fureurs d'Oreste. Aujourd'hui même à Genève, on rappelle encore ce mot de Francklin que « si le diable pouvait mourir, il mourrait comme Voltaire.

(2) A. D'Alembert, 9 janvier 1767 et 2 septempbre 1768.

(3) A Madame D'Epinay, 1759

(4) Ce mot est de Châtaubriand.

Digitized by Google

sur l'Art dramatique (1). Mais là même perce la haine de Dieu, sous l'apparente gaîté de la plaisanterie ; et le fond vous souille, vous humilie.

Que vous importe d'ailleurs cette vanité d'un mort qui, après cent ans, veut vous intéresser à ses haines particulières ! Quoi ! dites-vous, tant d'esprit pour tant d'égoïsme ! Qu'est-ce donc quand Voltaire s'en prend à Dieu et veut arracher Dieu et sa croix, pour planter à la place, sa laide divinité ! C'est à faire peur. Vous vous sentez bien vite moitié endormi par le son monotone de la même note sacrilège, moitié enfièvré par ce railleur méchant, ce conteur cynique, ce calomniateur haineux de tous ses adversaires, qu'ils s'appellent Fréron, Desfontaines, Maupertuis ou Jésus-Christ.

Mais pourtant a-t-on dit, sa tolérance et son humanité ont rendu les hommes plus humains ! L'impartialité libérale nous l'a répété à satiété, Voltaire aurait donc inventé « l'humanité » après Jésus-Christ ? Peut-on, sans blasphémer, oser mettre en présence « l'humantié et la bénignité » de Jésus-Christ qui s'est fait homme pour souffrir plus que l'homme, pour lui apprendre à aimer quand même, et le charlatanisme d'une humanité hypocrite ? Voltaire rival, Voltaire réformateur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Quelle absurdité !

« Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses », écivait (2) Voltaire, le 2 avril 1764. Il en a, sans doute, lui-même la claire vision, aujourd'hui. Mais d'où les voit-il ? On se figure difficilement dans le royaume de Dieu cet homme de Satan dont la grimace puissante égaya plus d'un siècle, avant et après sa mort, la société des lettrés, des nobles et des riches bourgeois.

En tout cas, s'il suit, de l'autre monde, ce qui se passe dans le nôtre, quelle ne doit pas être sa colère, après le fracas épouvantable d'une société s'écroulant sur elle-même, il y a cent ans et plus, d'entendre aujourd'hui une société nouvelle sortir des ruines de l'ancienne par l'effort des jeunes générations catholiques, et sous le drapeau de Jésus-Christ, le seul prétendant au cœur de la France !

A. CHARAUX.

---

(1) Voir le roman de l'Optimiste, et, dans la Correspondance, la lettre au P. Porée (7 janvier 1730), la lettre aux auteurs du Nouvelliste du Parnasse (juin 1731), à Monsieur de la Noue, le 3 avril 1739, sur le style de la tragédie etc.

(2) Lettre à Chauvelin.

Digitized by Google

CANEVAS DE CONFÉRENCES POUR LE TIERS-ORDRE

—

IX

Sources de l'esprit franciscain ; de la piété envers l'Église.

Préambule. — Dieu n'a pas voulu que François allât à Lui autrement que par la voie commune; après s'être servi de la compassion pour les malheureux comme d'un moyen de détachement, il l'attira aux choses supérieures, en déposant dans son âme jeune et neuve un amour immense envers l'Église et envers tout ce qui touche à l'Église. Cet amour prit immédiatement le caractère d'une pitié profonde, en ce qui concerne les temples matériels ou Dieu réside corporellement, en ce qui regarde les dépositaires de l'autorité divine,

L'Église lui représentait l'infinie Majesté, la présence très douce du Sauveur, la communication de la Vérité, l'expansion de toutes les grâces; il honorait le temple, l'autel, l'hostie, le prêtre et plus particulièrement le souverain prêtre, le Pape.

Après avoir marqué dans son *Testament* comment la piété envers les lépreux lui avait ouvert les horizons spirituels, il indique le premier pas franchi par lui avant de s'engager définitivement dans la voie : « Et le Seigneur me donna une telle foi dans l'Église que j'adorais avec simplicité et disais : *nous vous adorons ô Très Saint Sauveur Jésus-Chist ici et dans toutes les églises qui sont sur toute la terre...* Et après le Seigneur me donna une si grande foi envers les prêtres qui vivent selon la forme de la Sainte Église Romaine, à cause de leur caractère, que s'ils me persécutaient c'est à eux-mêmes que je veux recourir. »

Le Testament poursuit par d'autres paroles non moins belles qui nous montrent en toute évidence l'influence prépondérante de cette piété dans la formation du jeune François ; cherchons à nous rendre compte de cette influence en examinant ses différents moyens d'action.

L'Église. — Pour convertir à tout jamais ce jeune homme épris de gloire et de splendeur, Dieu lui donne pour première mission apparente la réédification de l'Église. *Va François et répare mon Église !* Le jeune homme ne peut soupçonner que cet ordre divin, tombé des lèvres du crucifix de Saint-Damien, ait eu en vue l'Église elle-même, il interprète dans un sens plus restreint, dans le sens d'une réparation de ces temples délaissés qu'il voyait tomber en ruine.

Avec ardeur il se met à restaurer la pauvre église de Saint-Damien,

Digitized by Google

puis un édicule élevé en l'honneur de saint Pierre et enfin sa chère chapelle de la Portioncule. Il travaille, il se dépense comme le plus courageux des ouvriers, il va jusqu'à quêter des pierres. « Qui me donnera une pierre aura une récompense, qui m'en donnera deux, en aura deux. » Il se met au-dessus des risées de ses amis et de ses parents et il ne délaisse son œuvre qu'après l'avoir complètement achevée.

Pour s'élever plus haut, jusqu'à une piété profonde envers l'Église, la piété première de François à l'égard des sanctuaires où Dieu cache sa présence n'en diminua jamais d'intensité et il conserva toujours pour les sanctuaires ce respect rempli d'adoration, cet amour de la décence et de la beauté qui sans contredit permettraient de lui appliquer cette parole du Psalmiste : *Zelus domus tuæ comedit me.* (Ps. LXVIII, 10.)

Mais du visible il s'élève à l'invisible, du concret à l'idée et au sentiment, son âme s'éprend d'amour pour l'Épouse éternelle du Christ. Il est à remarquer en effet, que voulant s'affermir dans sa vocation il court à Rome auprès du tombeau des saints Apôtres, « qu'il voulait voir honorer d'une manière toute spéciale, » (Celano IIa IV)

A ce sujet son historien établit, par un contraste frappant, la pensée qui le dirigeait. Ayant dit sa dévotion aux saints Apôtres, il ajoute « et souvent il donnait des ornements sacerdotaux aux pauvres petits prêtres et il rendait à tous l'honneur qui leur était dû, alors même qu'ils étaient d'une situation tout à fait inférieure. Car devant faire l'office des apôtres il fut dès le principe d'une foi catholique intègre envers les ministres de Dieu et d'une révérence entière envers tous les ministres sacrés. (Celano Vita IIa IV.)

L'amour de l'Église a été pour François la sauvegarde suprême. S'il n'avait été profondément enraciné en son âme, il n'eut point évité l'écueil où tant de ses prédécesseurs et de ses contemporains périrent misérablement.

A son époque l'Église semblait proche de sa ruine. Tant de causes intérieures et extérieures la minaient ! Il fallait une grande foi pour ne point s'arrêter aux tristes apparences et pour reconnaître la mission divine qui était en elle.

François eut cette foi, il l'eut très grande ; de là sa piété filiale envers cette « mère de toutes les Eglises, cette maîtresse de toutes les religions, l'Église Romaine » et c'est pourquoi il recommande à ses enfants « de reconnaître les tendres bienfaits de leur mère et de s'attacher à suivre ses traces par une dévotion spéciale. (Doct. Sp. de S. Fr. ch. VII.)

Si nous voulons marcher à la suite de Notre Séraphique Père il nous faut, à nous aussi, un très grand amour, que dis-je une piété profonde envers l'institution admirable créée par Notre-Seigneur. Aimer et et révérer l'Église, et surtout lui obéir avec docilité, tel doit être notre caractère.

De même qu'au XIIIe siècle l'amour de l'Église a été le grand levier qui a permis à François et à ses discisples de ramener au bercail du

Digitized by Google

Christ un nombre incalculable d'âmes égarées. De même en ce XXe siècle cet amour donnera à l'apostolat franciscain, religieux ou laïque, sa principale efficacité. Si dans les paroisses, par exemple, tous les Tertiares avaient un amour très vif de l'Église,ou les verrait zélés pour la beauté de la maison de Dieu, pour la splendeur du culte; ils seraient toujours en tête de tout ce qui vivifie la vie paroissiale ; les cérémonies et les sermons les attireraient infailliblement. Si cet amour de l'Église les animait davantage, ils seraient les soutiens du prêtre, les chevilles ouvrières de toutes les bonnes œuvres et dans les luttes, parfois si apres, contre l'Église ils se constitueraient les défenseurs intrépides de son honneur et de ses droits, de ses prêtres et de ses évêques; en un mot,ils se comporteraient non comme des sujets indifférents ou révoltés mais comme des fils soumis et dévoués.

L'Autel. — Nous aurons occasion de parler de la dévotion de saint François pour l'Eucharistie, nous ne pouvons cependant passer sous silence son amour de l'autel. Sur l'autel deux mystères s'accomplissent le sacrifice du Corps et du Sang de N.-S. et sa permanence dans le tabernacle.

Il aimait à s'unir au Sacrificateur, et il voulait que lui, ses frères et tous les chrétiens assistassent chaque jour au divin mystère, « Oh enfants des hommes jusques à quand aurez-vous le cœur apesanti; jusques à quand donnerez-vous votre cœur à la vanité et marcherez-vous à la recherche du mensonge? Pourquoi ne connaissez-vous point la vérité et ne croyez-vous pas au Fils de Dieu? Chaque jour il s'anéantit, comme au jour où, des hauteurs des cieux, il vint dans les entrailles de la Bienheureuse Vierge. Chaque jour il descend du sein de son Père et vient sur l'autel entre les mains du prêtre »... il vient et les hommes restent indifférents à sa venue; il s'immole et personne ne s'associe à son divin sacrifice, la foule passe aveugle et sans amour ! Et vous que Dieu comble de ses bienfaits, vous à qui il a communiqué les lumières de la foi, vous laisseriez le divin mystère s'accomplir sans vous y associer et sans y participer !

Le corps de Notre-Seigneur,poursuit saint François,est la nourriture sans laquelle l'âme languit et se dessèche. Pourquoi tous les hommes ne désirent-ils pas s'asseoir et le manger tous les jours à la table où il est offert à tous ? Celui que le voyage fatigue à un besoin plus grand de se fortifier, en prenant une nourriture plus abondante. Si donc nous sommes tous des voyageurs, et si nous nous dirigeons vers la patrie, pourquoi ne désirons-nous pas nous fortifier par cette précieuse et suave nourriture ? Élie l'a mangé en figure et il a marché soutenu par la force qu'elle lui avait communiquée. Si nous prenions plus souvent ce pain, avec les dispositions convenables, nous ferions des plus grands progrès dans la voie de la vertu, nous marcherions d'un pas plus ferme vers notre Patrie, le terme de notre voyage. » (Opus. de S. Fr.)

Digitized by Google

Ainsi parle saint François, nous sommes heureux de trouver sous sa plume la doctrine traditionnelle de l'Église, celle-là même que Pie X, le Pontife vraiment surnaturel, s'efforce de renouveler en notre temps, pour la restauration du véritable esprit chrétien.

Suivons ces conseils, allons à l'autel, au tabernacle et à la table de communion, allons-y chaque jour afin que les mérites et les grâces de N.-S. nous soient communiqués avec abondance.

Le Prêtre. — Le prêtre joue un rôle important dans la vie de saint François, il est son appui, son confident, son conseiller. Auprès de lui il se réfugie aux jours de sa conversion, il l'entoure de tous ses respects et de toutes ses prévenances, il apporte à ses pieds ses aumônes, il se met à son service. Durant sa vie entière il veut qu'il soit à ses côtés, dans ses voyages et ses solitudes; Léon, Sylvestre sont ses compagnons inséparables. Auprès d'eux il vient chercher la lumière et la paix.

De quel honneur n'entoure-t-il pas tous les prêtres. « Les prêtres de Dieu sont dignes de tous respect, parce qu'ils sont plus dignes que tous. Ils sont les pères spirituels des chrétiens, l'âme et la vie du monde Pour moi, si je voyais venir à moi un prêtre et un ange, j'irais vite baiser la main du prêtre et je dirais à l'ange ; Attendez, ô ange, car ses mains touchent le Verbe de vie et sont quelque chose de plus qu'humain. (Oracl. XIII).

Pour lui le prêtre reste toujours le représentant autorisé de Dieu. « Je veux les craindre, les aimer, les honorer eux et tous les autres comme mes seigneurs et je ne veux pas en eux considérer le péché car je discerne en eux le Fils de Dieu et ils sont mes seigneurs. J'en use ainsi parce qu'en ce monde je ne vois rien sensiblement de ce même Très-Haut Fils de Dieu, si ce n'est son Très Saint Corps et son Sang qu'eux-mêmes consacrent et reçoivent et que seuls ils administrent aux autres. Et je veux honorer et révérer par dessus toutes choses ces très Saints Mystères, et je veux les placer en des lieux précieux. (*Testament.*)

Il serait facile de citer vingt autres paroles semblables qui toutes témoignent de sa piété profonde envers l'Église, envers l'autel et le prêtre mais, il faut s'arrêter.

Conclusions : — Nous admirons la très haute sainteté et l'esprit eminemment évangélique qui animaient saint François, n'oublions pas la source où il a puisé cette sainteté. Cette source reste toujours la même. Elle est indiquée dans l'Évangile comme l'unique source, c'est l'Eglise. Elle est bien la pierre de l'édifice; elle est aussi la porte qui donne accès à l'éternelle vie, elle est le paturage où les brebis fidéles trouvent leur nourriture; elle est la fontaine désaltérante et purifiante où il nous faut venir puiser à tout instant les eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. Jésus est la vie, la vérité et la vie, mais il ne l'est pas

Digitized by Google

séparé de son Épouse immortelle, il ne l'est pas en dehors des moyens qu'il a institués pour nous communiquer cette voie, cette vérité, cette vie. Il ne l'est pas en dehors de ses prêtres, de son sacrifice, de sa nourriture. La voie est indiquée par son Église ; la vérité est proclamée par son Vicaire, le Pape ; la vie nous est donnée par son prêtre, au moyen des sacrements.

Si donc, chrétien, tu veux t'élever à la suite de François dans cette voie qui conduit plus intimement à Jésus-Christ, imite celui qui t'a été donné pour guide et pour père, sois comme lui pénétré d'une profonde piété envers l'Église, envers le prêtre et l'autel. Alors la vérité resplendira à ton regard, alors la vie, celle qui est toute surnaturelle et divine, coulera abondante dans tes veines ; alors tu marcheras en toute sécurité dans la voie qui conduit à Dieu !

Fr. EUGÈNE, d'Oisy.
O. M. C.

Digitized by Google

LE COMMENTAIRE FRANÇAIS DE LA SOMME

PAR LE R. P. PÈGUES (1)

Le Commentaire de la Somme par le R. P. Pègues n'est pas inconnu des lecteurs des *Etudes franciscaines*. Le premier tome traitant de Dieu a été annoncé à nos lecteurs par la plume si compétente du regretté Père Timothée (2). Les revues ont salué avec chaleur l'idée de rendre accessible au public français le chef-d'œuvre de saint Thomas, et le Souverain Pontife lui-même dans un bref à l'auteur, s'est exprimé en ces termes : « Nous approuvons votre pensée d'exposer, dans la langue et avec le génie de votre patrie, qui excellent, au premier chef, par la clarté, l'Œuvre qui est, en théologie, l'Œuvre Royale, et qui, aujourd'hui plus que jamais, est d'une actualité suprême, alors que ceux qui s'éloignent de saint Thomas semblent, par là même, être conduits à cette extrémité qu'ils se détachent de l'Eglise. Nous louons aussi le soin avec lequel vous vous êtes appliqué à bien réaliser votre dessein. Nous avons l'espoir, et nous en formons le vœu, que votre travail pourra profiter grandement à ceux qui s'occupent de théologie. »

La Somme de saint Thomas est l'Œuvre Royale, l'œuvre qui « aujourd'hui plus que jamais est d'une actualité suprême », au point que les hommes qui de nos jours, « s'éloignent de saint Thomas semblent par là même être conduits à cette extrémité qu'ils se détachent de l'Eglise ». En dehors de la sympathie ardente et raisonnée de l'auteur pour le Docteur Angélique, voilà, n'est-il pas vrai, des raisons bien décisives pour l'encourager dans une tâche dont il n'est pas difficile d'entrevoir la grandeur et la difficulté.

Le but du R. P. est non pas historique, mais doctrinal ; ce qu'il veut, avant tout, c'est briser l'écorce qui pour un certain nombre enveloppe la pensée si pleine de saint Thomas, c'est faciliter l'initiation personnelle et directe à sa doctrine. C'est donc une œuvre d'exposition, d'élucidation et non d'apologie ou de discussion. La *Somme* pourrait certes, et avec profit, être étudiée sous d'autres aspects : soit, par exemple, comme l'aboutissement de la tradition, soit comme le point de départ des controverses qui ont suivi. Mais la première méthode se confond avec la tâche du professeur d'histoire des

(1) *Commentaire français littéral de la Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin ;* t. II : *la Trinité* 605 pp., fr. 7,50 ; t. III : *les Anges* 640 pp., fr. 7,50 ; t. IV : *l'Homme*, 810 pp., 10 fr. Librairie Edouard Privat, 14, rue des Arts, Toulouse.

(2) Août 1907, t. XVIII, p. 215.

Digitized by Google

dogmes; et l'histoire des dogmes a pris de nos jours une telle extension qu'à vouloir étudier sous cet aspect, d'une manière complète, chaque article de la *Somme*, il y faudrait une abondance de citations et une richesse de discussions critiques sous lesquelles disparaitrait absolument étouffé et noyé le texte du saint Docteur. Quant à la seconde méthode, si elle paraît, au premier abord, plus doctrinale, en vérité cependant elle est plutôt historique. Or, les controverses soulevées à la suite de l'œuvre de saint Thomas sont tellement nombreuses et parfois si tourmentées, si subtiles, qu'à les vouloir toutes discuter à nouveau serait, en augmentant peut-être la confusion, ajouter au discrédit, parfois trop mérité, de ce qu'on a appelé la scolastique de la décadence.

Ce n'est pas à dire toutefois que toute controverse soit proscrite du *Commentaire français littéral de la Somme théologique*. Mais, des multiples discussions qui ont suivi, l'ouvrage ne retient guère que ce qui paraît de nature à ajouter un lustre ou un éclat nouveau à la vérité dejà proposée par saint Thomas. Alors son nouveau commentateur ne craint pas de s'étendre, faisant appel aux autres ouvrages du Docteur Angélique, aux travaux des meilleurs interprètes de la *Somme*, aux développements personnels, enfin à tout ce qui peut contribuer à introduire dans la question une précision de plus, à justifier contre ses antagonistes une doctrine trop mûrie, trop souvent confirmée par les décisions ultérieures de l'Eglise et trop recommandée par l'autorité des Souverains Pontifes pour qu'on puisse la rejeter sans de solides raisons.

De temps en temps, lorsque l'occasion se présente, il fait allusion aux erreurs, aux discussions contemporaines; allusions discrètes et brèves, mais suffisantes toutefois pour nous montrer que dans saint Thomas se trouve la solution anticipée et nette de la plupart des fantaisies doctrinales que le besoin d'innover fait périodiquement surgir. Comme il fallait s'y attendre, c'est contre le kantisme que le R. P. dirige le plus souvent les puissantes clartés qui s'échappent de la doctrine du Maître. Bergson, le représentant le plus en vue de la Philosophie Nouvelle est, lui aussi, fréquemment pris à partie. Certains articles indiquent par leur simple titre que les idées de l'auteur de l'*Evolution créatrice* ont naturellement leur place dans la discussion : notons spécialement, dans le tome III, les articles : « S'il est nécessaire que tout être soit causé par Dieu », « Si créer est faire quelque chose de rien », « Si la multitude des choses et leur distinction vient de Dieu », « Si le mal se trouve dans les choses », et, dans le tome IVe, l'article : « Si une puissance de l'âme émane de l'autre. » L'auteur s'attache à faire ressortir, en les mettant en regard de la doctrine de saint Thomas, la faiblesse, les lacunes, les contradictions de théories qui exercent une si grande influence sur la mentalité actuelle.

Nous disions tout à l'heure que le R. P. faisait volontiers appel aux interprètes de l'Angélique Docteur pour commenter et justifier tel ou tel point de son enseignement. Capréolus est, parmi les anciens, celui dont l'autorité et les lumières sont le plus souvent invoquées. Un des passages où ce concours est le plus précieux, c'est lorsqu'il s'agit d'expliquer une parole de S. Thomas disant que l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils en tant qu'ils sont un, sans doute, mais aussi en tant qu'ils sont plusieurs. Les analyses fines et délicates du Prince des Thomistes s'essaient et réussissent peut-être à harmoniser une doctrine qui paraît contradictoire au génie pénétrant et subtil de Scot.

Digitized by Google

Parmi les modernes, nul n'est plus souvent cité que le P. Janssens. L'auteur lui emprunte quelques idées ou développements au sujet de la définition de la personne (t. II, p. 120), sur la subsistence (t. II, pp. 171-9). Dans l'article « Si la Trinité des Personnes peut être connue par la raison naturelle », il intercale une belle page du savant Bénédictin sur l'impossibilité de trouver une parité entre le verbe de notre intelligence et le Verbe divin. Mais, contrairement à son attitude vis-à-vis de Capréolus qui semble avoir toute sa sympathie, l'auteur se sépare en certains cas, et pour cause, des interprétations du R. P. Janssens : celui-ci est un fervent disciple de saint Thomas, mais il fait certaines réserves qui paraissent de trop au respect confiant et délicat du R. P. Pègues.

Ajoutons qu'en dehors des commentateurs proprement dits du saint Docteur, le R. P. se plait également à faire appel à l'autorité de ceux qui ont gravité dans l'orbite de sa pensée et semblent l'avoir mieux saisie. Bossuet, Lacordaire, Monsabré, Gardair, Domet de Vorges, le cardinal Mercier, Monseigneur Farges, le P. Billot, etc. viennent chacun, suivant la trempe de leur talent et la nature de leur compétence, apporter leur tribut de lumière, en faveur « du chef-d'œuvre par excellence du génie humain au service de la foi ».

Mais que faut-il penser de la part personnelle, immédiate de l'auteur dans la traduction et l'exposé de la *Somme* ? Sommes-nous fondés à croire qu'il nous livre vraiment la pensée de saint Thomas dans sa pureté primitive, sans altération aucune ? Il nous l'affirme. S'excusant de ne pas avoir inséré dans son ouvrage le texte latin de la *Somme* « D'ailleurs, nous dit-il, on retrouvera dans notre Commentaire, *intégralement,* la pensée que saint Thomas avait fixée dans son texte. » Une étude quotidienne, incessante de la *Somme théologique*, étude dont l'assiduité remonte à plus de vingt années, permet à son nouvel interprète de faire cette déclaration sans nullement nous surprendre ; mais le témoignage d'un homme, lui aussi compétent et, si l'on veut, plus désintéressé, va nous confirmer dans notre confiance. Il s'agit du regretté P. Coconnier. (1) Rendant compte du tome Ier consacré au traité de Dieu, voici ce qu'il dit : « Toutes ces questions sont traitées avec une clarté, une pénétration, une aisance qu'il ne serait pas facile de surpasser. Les traductions sont scrupuleusement fidèles, et n'en sont pas moins françaises, rappellent et gardent souvent même cette précision, cette vigueur, cette limpidité de verbe où est le trait génial du style de saint Thomas. L'auteur suit le texte de la *Somme* d'aussi près que possible en homme qui sait que saint Thomas sous quelques lignes cache souvent un trésor de vérités ; et il s'attache avec grand soin à faire ressortir toujours la suite et l'enchainement logique des articles, parce que l'expérience lui a montré que souvent l'intelligence de l'article dépend essentiellement de la place qu'il occupe. En résumé... j'affirme sans crainte » que le R. P. nous donne « une exposition claire, exacte, intégrale de la pensée de saint Thomas... »

Et maintenant, cueillons ici et là, au cours des trois derniers traités que l'auteur nous présente, quelques-unes des remarques où s'accuse la note personnelle.

Pour prouver que les créatures ne peuvent nous faire connaitre la Trinité des personnes en Dieu, saint Thomas donne comme raison que, toutes les fois

(1) *Revue Thomiste,* 1906, p. 616-617.

Digitized by Google

qu'il s'agit d'une action au dehors, les trois Personnes de la Sainte Trinité agissent en commun et par une même vertu qui n'est autre que l'essence divine elle-même.

A cette preuve on peut faire une difficulté qui consiste à dire que, si, en Dieu, l'action extérieure des trois Personnes s'exerce par une vertu unique, cependant il n'y a pas qu'une personne qui agisse, puisque en fait il sont trois à agir. Or, dans l'effet produit, il n'y a pas que la vertu par laquelle une cause agit qui laisse sa trace, il y a aussi, semble-t-il, la raison de suppôt ou de principe agissant qui doit s'y retrouver. A cela, le R. P. répond très justement « qu'il n'est aucunement nécessaire qu'on retrouve; dans les œuvres produites au dehors par l'action commune des trois Personnes divines, la trace du caractère propre à chacune de ces divines Personnes, qui les distingue entre elles sous la raison d'une telle Personne subsistante, et les constitue Père, Fils ou Saint-Esprit. C'est qu'en effet s'ils sont trois à agir, outre... qu'ils agissent par une même vertu et une même action, il y a encore qu'eu égard à l'œuvre extérieure, c'est absolument comme s'ils n'étaient qu'un à agir. Tout ce qu'il y a d'être, en effet, ou de réalité, dans la Personne ou dans la subsistence, se tire de l'essence qui s'identifie avec elle. Et parce que cette essence ou cette réalité est une, il s'ensuit qu'on n'a pas plus d'être ou de réalité avec les trois Personnes qu'on en a avec une seule. » (t. II, p. 211.)

Nous nous reprocherions de ne pas citer une page toute d'actualité bien qu'elle touche à la nature du péché de l'ange. Après avoir montré avec saint Thomas que le péché de l'ange est un péché d'orgueil, un péché d'indépendance vis-à-vis de Dieu, s'étant vu si riche en dons naturels qu'il a cru pouvoir se suffire, l'auteur ajoute. « Si l'on voulait caractériser d'un mot ce péché de l'ange, on pourrait dire très justemeut que ç'a été le péché de ***naturalisme***. Il s'est renfermé dans les perfections naturelles qu'il possédait et n'a pas voulu des dons surnaturels que Dieu lui offrait. C'est exactement le péché de la société moderne en révolte contre l'Eglise de Jésus-Christ. C'est le péché du laïcisme. De tous les péchés qui peuvent être commis, c'est le plus grand. Il entraine, il est vrai, par voie de conséquence tous les autres. Mais, à supposer que certaines natures soient moins portées aux excès qui frappent davantage le commun des hommes, le démon se contentera de les tenir par le péché dont le sien propre est la forme et l'image. Partout où règne ce péché, il règne lui-même en souverain incontesté. » Puis il termine par cette remarque d'une grande valeur apologétique à une époque où l'on oppose la situation temporelle des Etats non-catholiques à celle des Etats catholiques « Et parce que le bonheur naturel ou la prospérité d'ordre humain sont parfaitement conciliables avec ce péché du laïcisme ou du naturalisme, il faudra donc se garder d'opposer cette prospérité naturelle ou humaine des individus ou des sociétés en rupture de ban avec l'Eglise, à ce qu'on voudrait appeler quelquefois une infériorité des nations catholiques ou des individus croyants. Les deux ordres sont distincts. Devant Dieu, il n'y en a qu'un qui ait une valeur définitive. Que s'il permet à ses ennemis de prospérer momentanément dans l'ordre de leurs qualités et de leurs perfections naturelles, il se réserve de tout remettre au point au jour des suprêmes rétributions. » (t. III, p. 572)

A notre avis, le R. P. est d'un littéralisme trop absolu dans l'interprétation du mot « jour » du chapitre 1er de la Genèse. Dieu aurait créé le monde et

Digitized by Google

l'aurait organisé tel qu'il est en six jours de vingt-quatre heures ! Nous ne comprenons pas qu'il se persuade que cette hypothèse représente « l'opinion la plus commune parmi les exégètes orthodoxes. » (t. IV p. 180) M. l'abbé Guibert, qui a quelque compétence dans la question, nous paraît bien plus près de la vérité lorsque jugeant cette opinion, il nous dit bien que sous une forme catégorique : « On peut dire que ce système n'a plus aujourd'hui de partisans. Si incertaine que soit encore la science sur une multitude de points, il est cependant acquis que l'univers n'a point été formé dans l'espace d'une semaine, mais qu'il a été lentement élaboré à travers les phases d'une incalculable durée. » (1) L'auteur craint que la théorie des jours-époques ne soit en oppositon avec le sens naturel et obvie de la Bible. Il me semble pourtant qu'il devrait trouver une assurance contre ses scrupules dans la consultation de la Commission biblique sur l'historicité des trois premiers chapitres de la Genèse : (2) la septième réponse nous dit que l'auteur sacré, en écrivant le premier chapitre de la Genèse, ayant eu plutôt le dessein « de donner à sa nation un récit populaire conforme au langage ordinaire de ses contemporains et adapté à leurs sentiments et à leur intelligence, il n'est pas nécessaire d'y chercher régulièrement et toujours la propriété du langage scientifique. »

Mais ce sont là des faiblesses noyées dans l'œuvre vraiment magistrale qu'est est *le Commentaire littéral de la Somme théologique.* Souhaitons à l'auteur de mener à bonne fin le travail qu'il a si heureusement commencé et continué : suivant la parole du P. Coconnier il rendra « facile à croire deux choses la première que S. Thomas est le prince des théologiens ; la seconde que la *Somme* est le plus beau livre sur la plus belle des sciences ».

F. Benigne.
O. M. C.

---

(1) *Revue pratique d'Apologétique* t. IX, p. 275.
(2) 30 juin 1909.

Digitized by Google

LE CLERGÉ RÉGULIER ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES AU CANADA

Monsieur le Directeur des « Études Franciscaines ».

MON RÉVÉREND PÈRE,

Dans le compte-rendu de ma brochure sur « l'Église Catholique au Canada » paru naguère dans les *Études Franciscaines*, on exprimait le désir d'avoir des renseignements sur l'état des Communautés religieuses parmi nous.

Je m'empresse de satisfaire à ce vœu.

Vos lecteurs doivent être avertis, toutefois, que mes statistiques n'ont qu'une valeur approximative. Nos annuaires sont assez confus. J'ai fait de mon mieux pour ne compter que les religieux profès, laissant de côté les novices et les postulants ; mais il m'a été souvent impossible de distinguer les prêtres des laïques et des convers.

D'autre part, beaucoup de communautés de femmes ont des maisons aux États-Unis dont je n'ai point pu toujours faire le décompte.

Enfin, j'ai parfois englobé sous un même titre plusieurs institutions autonomes mais ayant le même but : les Bons Pasteurs, par exemple.

Ce travail est divisé en trois titres : Communautés de Prêtres ; Communauté de Frères ; Communautés de Femmes. L'ordre suivi est celui de l'ancienneté dans ce pays.

I.

COMMUNAUTÉ D'HOMMES. PRÊTRES

Nombre de religieux.

83 1° *Les Sulpiciens.*

De trois Communautés qui participèrent à la fondation de l'Église canadienne, les Récollets, les Jésuites et les Sulpiciens, ces derniers seuls résistèrent à toutes les tempêtes et n'abandonnèrent jamais le pays.

Établis en 1657 dans l'ile de Montréal qu'ils obtinrent en fief du roi de France, ils fondèrent la ville de ce nom.

Digitized by Google

Ils dirigent actuellement, outre le Séminaire canadien à Rome, les Séminaires de philosophie et de théologie, les deux plus importants d'Amérique, et un Collège ou Petit Séminaire ; ils desservent encore quelques paroisses.

500 2° *Les Oblats de Marie Immaculée.*

Ces religieux appelés au Canada en 1841, vingt-cinq ans après leur fondation, par Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, y ont merveilleusement prospéré. On peut les considérer comme les véritables fondateurs de l'Église du Nord-Ouest où ils comptent actuellement six évêques et plusieurs centaines de missionnaires.

327 3° *Les Jésuites.*

La glorieuse histoire des Jésuites en Nouvelle France et au pays des Hurons est trop connue pour qu'il soit besoin d'en parler ici.

Rentrés au Canada en 1842, les Pères Jésuites n'ont pas tardé à faire leur marque. Ils possèdent deux Collèges à Montréal, un à Winnipeg, de nombreuses missions et résidences, en tout vingt-trois établissements.

37 4° *Les Basiliens.*

Établis à Toronto en 1852 par Monseigneur de Charbonnel, ces religieux dirigent actuellement dans la province d'Ontario deux Collèges et six autres établissements.

21 5° *Les Résurrectionnistes.*

Appelés en 1857 dans la même province et par le même prélat, les Résurrectionnistes ont un Collège et des missions au diocèse de Hamilton.

112 6° *Les Rédemptoristes.*

Ces religieux arrivèrent à Québec en 1871. Ces zélés missionnaires ne tardèrent pas à devenir populaires. Le plus célèbre de leurs établissements est le fameux sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré.

88 7° *Les Dominicains.*

Les Pères Dominicains s'établirent à St-Hyacinthe en 1873. Ils fondèrent depuis des couvents à Ottawa, à Montréal et à Québec, sans compter ceux des États-Unis.

6 8° *Les Carmes.*

Les Carmes ont une maison à Niagara Falls depuis 1875.

163 9° *Les Trappistes.*

Arrivés à Oka, diocèse de Montréal, en 1881, les Cisterciens possèdent actuellement quatre Trappes au Canada, peuplées de 163 religieux.

125 10° *Les Maristes du bienheureux Grignon de Montfort.*

Appelés au Canada en 1883, pour fonder deux grands orphelinats, ces religieux ont actuellement une dizaine d'établissements.

137 11° *Les Frères-Mineurs.*

Personne n'ignore que les Récollets furent les premiers missionnaires du Canada. Emportés par la bourrasque de la conquête ils ne revinrent plus au pays. Mais les Fransciscains avec lesquels ils sont

Digitized by Google

actuellement unis, fondèrent, en 1890, à Montréal, un premier couvent. Ils en possèdent actuellement cinq : à Montréal, à Québec, aux Trois Rivières, au Nord-Ouest et à Chatham-Ont. Ce dernier dépend d'une province américaine.

52 12° *Les Capucins.*

A la même époque, 1890, arrivèrent à Ottawa les Frères Mineurs Capucins. Outre leur couvent d'Ottawa, ces religieux ont à Québec et à Ristigouche deux autres établissements canoniquement érigés.

73 13° *Les Eudistes.*

Ces religieux, arrivés à Halifax en 1890, ont été chargés du Vicariat apostolique du Labrador. Ils dirigent de plus le Séminaire de Halifax, deux collèges et plusieurs établissements dans les Provinces Maritimes.

46 14° *Les Pères du Saint Sacrement.*

Ils ont, depuis 1890, une grande maison à Montréal.

34 15° *Les Chanoines de l'Immaculée Conception.*

Établis depuis 1891 au Canada. Huit établissements paroissiaux.

10 16° *Les Missionnaires de la Salette.*

Arrivés dans le Nord-Ouest en 1899, à Sherbwoke en 1902.

10 17° *Les Missionnaires du Sacré-Cœur.*

Établis à Québec, en 1900. Trois résidences.

4 18° *Les Pères Blancs d'Afrique.*

Ils ont à Québec, une maison de recrutement.

14 19° *Les Bénédictins.*

Ces Pères ont pris, en 1903, dans le Nord-Ouest, la charge de nombreuses missions allemandes.

19 20° *Les Pères de Chavagne.*

Établis également au Nord-Ouest, en 1903, pour conduire des paroisses en formation.

4 21° *Les Pères du Saint-Esprit.*

Ces religieux ont fondé en 1905, non loin d'Ottawa, une école d'Agriculture. Quatre Pères et plusieurs Frères convers.

Soit, pour les Ordres de prêtres, un total approximatif de 1.865 religieux profès, pères, frères clercs, et frères convers.

II.

Communautés d'hommes. Frères.

Observation. — Nous ferons remarquer que sous ce titre, nous inscrivons certaines communautés qui ,comme les Viateurs et les Frères de Sainte Croix, comptent un certain nombre de prêtres.

Nombre de religieux.

750 1° *Les Frères des Écoles Chrétiennes.*

Ces religieux, appelés à Montréal en 1837, dirigent actuellement 62 établissements scolaires.

Digitized by Google

336 2° *Les Clercs de Saint Viateur.*
Établis au pays en 1847. Deux collèges, plusieurs écoles et établissements, 39 Pères, 297 Frères.

242 3° *Les Pères et Frères de Sainte Croix.*
Établis auprès de Montréal en 1847.

101 4° *Les Frères de la Charité.*
Établis à Montréal en 1865.

235 5° *Les Frères du Sacré-Cœur.*
Établis à Arthabaska, diocèse de Nicolet, en 1872.

18 6° *Pères et Frères de Saint Vincent de Paul.*
Premier établissement à Québec, 5 Patronages.

240 7° *Frères Maristes du Ven. Champagnat.*
Établis au Canada en 1886.

215 8° *Frères de l'Instruction chrétienne et de la Mennais.*
Établis au Canada en 1886.
9° *Frères de Marie du Père Chaminade.*
Établis au Manitoba en 1880, 3 Ecoles à Saint-Boniface et à Winnipeg.

86 10° *Frères de Saint Gabriel.*
Établis au Canada en 1888.
11° *Frères agricoles de Notre Dame des Champs.*
Fondés en 1902 par le R. P. Brousseau. Quelques Frères.

29 12° *Frères de la Croix de Jésus.*
Établis à Rimouski en 1903.
13° *Frères agricoles de Saint François Régis.*
Établis en 1907 au Lac Saint-Jean, Chicoutimi.

Soit, pour les Communautés des Frères, un total approximatif de 2.252 religieux.

III.

Communautés de Femmes.

Nombre de religieuses.

340 1° *Hôtel-Dieu de Québec.*
Fondé en 1639 par des Hospitalières de Dieppe. Filiales, Hôpital Général, Hôpital du Sacré-Cœur de Québec, Hôtels-Dieu de Chicoutimi, de Lévis.

407 2° *Les Ursulines.*
Fondées à Québec, en 1639, par Mme de la Peltrie et la Vénérable Marie de l'Incarnation. Dix maisons au Canada.

1500 3° *Congrégation de Notre-Dame.*
Fondée en 1657 à Montréal par la Bienheureuse Marguerite Bourgeois, répandue dans toute l'Amérique du Nord.

373 4° *Hôtel-Dieu de Montréal.*
Fondé par Mlle Mance et des Hospitalières de la Flèche, en 1659. Neuf maisons.

Digitized by Google

2601 5° *Les Sœurs Grises de la Charité.*
Fondées à Montréal en 1747, par Mme d'Yonville. Aujourd'hui divisées en cinq branches indépendantes.

232 6° *Les Dames du Sacré-Cœur.*
Établies au Canada en 1842. Quatre maisons.

1725 7° *Les Sœurs de la Providence.*
Fondées par Mgr Bourget en 1843 à Montréal.

1184 8° *Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.*
Fondées par le même évêque, la même année.

943 9° *Le Bon Pasteur.*
Établi à Montréal en 1844. Trente Bons Pasteurs ou écoles au Canada.

527 10° *Sœurs de Sainte Croix.*
Établies au Canada en 1847. 37 maisons.

160 11° *Sœurs de Lorette.*
Établies en 1847. Huit maisons.

135 12° *Sœurs de la Miséricorde.*
Fondées en 1848 par Mgr Bourget. Six maisons.

879 13° *Sœurs de Sainte-Anne.*
Fondées par le même en 1850.

435 14° *Sœurs de Saint-Joseph.*
Établies à Towuto en 1851 par Mgr de Charbonnel.

398 16° *Sœurs de l'Assomption.*
Fondées à Nicolet en 1853.

67 16° *Les Petites Filles de Saint Joseph.*
Fondées à Montréal en 1857 pour le service des églises.

605 17° *Sœurs de la Présentation.*
Établies à Saint-Hyacinthe en 1853.

170 18° *Religieuses de Jésus-Marie.*
Arrivées à Québec en 1855.

274 19° *Sœurs de Charité de la Providence.*
Fondées à Kingston en 1860.

308 20° *Sœurs du Précieux Sang.*
Fondées en 1861 à St-Hyacinthe.

21° *Sœurs de la Charité de St Jean.*
Fondées en 1854. Dix maisons. Nombre inconnu.

20 22° *Filles du Cœur Immaculé de Marie.*
Fondées en 1862 au Sault-Ste-Marie.

191 23° *Sœurs de Saint-Joseph de London.*
Dix maisons.

84 24° *Sœurs des Écoles de Notre-Dame.*
Établies en 1871 au diocèse de Hamilton.

25 25° *Carmélites.*
Établies à Montréal en 1875.

Digitized by Google

151 26° *Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.*
Fondées en 1877.

115 27° *Sœurs du Saint Rosaire.*
Fondées à Rimouski en 1879.

238 28° *Filles de la Sagesse du Bienheureux de Montfort.*
Arrivées au Canada en 1884.

42 29° *Sœurs de Sainte-Marthe.*
Fondées en 1883 à St-Hyacinthe. Service du Séminaire.

51 30° *Les Fidèles Compagnes de Jésus.*
Arrivées au Nord-Ouest en 1883.

31° *Sœurs de Sainte-Marie,*
Établies à Ottawa en 1887, quatre maisons.

18 32° *Les Petites Sœurs des Pauvres.*
Établies à Montréal en 1887.

71 33° *Les Dominicaines de l'Enfant Jésus.*
Fondées en 1887 par le Séminaire de Québec.

54 34° *Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie.*
Fondées à Baie-Saint-Paul en 1889.

104 35° *Les Franciscaines Missionnaires de Marie.*
Arrivées au Canada en 1892.

102 36° *Sœurs du Perpétuel Secours.*
Fondées à Saint-Damien, Québec, par le R.P. Brousseau en 1892.

108 37° *Sœurs Servantes du Saint Cœur de Marie.*
Établies à Saint-Ephrem, Québec, en 1892.

37 38° *Chanoinesses des Cinq Plaies.*
Établies au diocèse d'Ottawa en 1896.

59 39° *Sœurs du Bon Conseil.*
Fondées en 1895 par l'évêque de Chicoutimi.

40° *Filles de la Providence de Saint Brieux.*
Établies au Nord-Ouest en 1894. Deux maisons.

367 41° *Petites Sœurs de la Sainte Famille.*
Fondées à Memramcook, puis transférées à Sherbrooke en 1895.

Service des établissements religieux : Évêchés, Séminaires.

58 42° *Religieuses de N.-D. des Missions.*
Établies au Nord-Ouest en 1898.

33 43° *Servantes de Jésus-Marie.*
Fondées au diocèse d'Ottowa par le R. P. Mangin.

26 44° *Sœurs du Sacré Cœur de saint Jacut.*
Établies à Ottawa en 1902.

15 45° *Les Clarisses.*
Établies en 1902 à Valleyfield, par Monseigneur Emard.

22 46° *Les Trappistines.*
Établies à St-Romuald, Québec, en 1902.

47° *Les Sœurs de l'Espérance. Garde-malades.*
Arrivées au Canada en 1901. Montréal. Québec.

Digitized by Google

48° *Missionnaires de l'Immaculée Conception.*
Fondées à Montréal en 1902, par l'abbé Bourassa.

245 49° *Les Filles de Jésus.*
Arrivées aux Trois Rivières en 1903. Vingt-sept écoles.

17 50° *Les Servantes du T. S. Sacrement.*
Établies à Chicoutimi en 1903.

51° *Les Sœurs de Saint-Vallier.*
Arrivées à Québec en 1903. Cinq maisons.

106 52° *Sœurs de Saint-Louis de Vannes.*
Arrivées à Québec en 1903. Dix-neuf maisons.

53° *Sœurs Blanches d'Afrique.*
Établies à Québec en 1903. Maison de recrutement.

14 54° *Sœurs de St-Antoine de Padoue.*
Fondées en 1904 par le Séminaire de Chicoutimi.

55° *Sœurs de Saint-François d'Assise.*
Arrivées à Beauceville, Québec, en 1904. Quatre maisons.

85 56° *Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie.*
Arrivées à Joliette en 1905. Douze maisons.

8 57° *Rédemptoristines.*
Arrivées à Sainte-Anne de Beaupré, Québec, en 1905.

58° *Bénédictines.*
Arrivées au Nord-Ouest en 1905. Deux écoles.

59° *Petites Servantes de Marie. Rite Ruthène.*
Arrivées à Winnipeg en 1905. Une maison.

60° *Oblates de Marie.*
Fondées à Saint-Boniface en 1904.

61° *Filles de la Croix de Saint-André.*
Arrivées au Nord-Ouest en 1905. Cinq maisons.

62° *Sœurs de N.-D. de la Croix.*
Arrivées au Nord-Ouest en 1905. Deux maisons.

Total religieuses. 15.728.

RÉCAPITULATION.

Population catholique du Canada en 1909 : environ *3 millions.*

Prêtres séculiers, environ		2.654
Prêtres réguliers,	»	1.146
Total	»	3.800
Religieux	»	4.117
Religieuses	»	15.728

Couvent des Capucins de Limoilou, Québec, 14 juillet 1910.

FR. ALEXIS,
O. M. C.

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

VERS LA VIE EUCHARISTIQUE

Les décrets du Souverain Pontife sur la communion fréquente continuent toujours de fournir occasion à une abondante littérature eucharistique.

1. **Pour l'Eucharistie**, par M. l'Abbé A. Carré (in-16 de 192 pp., 1910, 1 fr. 50, Beauchesne, Paris) est une suite de réflexions sur l'Eucharistie, je dirais presque l'histoire évangélique de l'auguste Sacrement de l'Autel ; la préparation, la promesse, les paraboles, l'institution. Conclusions dogmatiques. Pour qui ce petit livre, dans quel but, quel profit en retirera-t-on ?...

2. M. l'Abbé de Gibergues offre son nouveau volume : **La Sainte Communion** (in-12 de 220 pp., 1910 1 fr. 50, de Gigord, Paris) aux Dames et aux Jeunes Filles. C'est un livre de piété, clair, substantiel, de forme simple pour populariser la doctrine nouvellement remise à jour de la communion. Le cadre en est la cause : la communion, sa nature, ses effets, les obstacles aux fruits de la communion, les dispositions pour bien communier, préparation éloignée, préparation prochaine, l'action de grâces, la journée de la communion, la communion quotidienne, les objections contre la communion quotidienne, la communion quotidienne pour les enfants, la communion spirituelle.

3. En recherchant les inédits de Fénelon, M. Cagnac a découvert une rédaction originale de la **Lettre sur la fréquente Communion** ; il la publie à la Bonne Presse (in-8° de 27 pp.). C'est un magnifique développement anticipé de la parole du Pape, l'on y entend, parfaitement expliquée, la grande voix de la tradition.

4. Un moyen efficace de propager l'usage de la Communion quotidienne, le S. Pontife l'a indiqué, c'est la célébration annuelle d'un Triduum de prédications eucharistiques. Le P. Lintelo, S. J., l'apôtre si autorisé de la Sainte Communion, avait publié l'année dernière un opuscule : *Triduum Eucharistique,* sur les sujets à traiter dans ces Triduums. Sur la demande des organisateurs du Congrès de Montréal, le R. P. a préparé un rapport sur **La Prédication des Triduums Eucharistiques** prescrits par S. S. le P. Pie X, (in-8° de 34 pp., 1910, Casterman, Tournai-Paris) où il fait ressortir les raisons de faire ces Triduums, la manière de les organiser, les conditions pour en assurer les fruits.

5. Ardent promoteur de la communion fréquente, le R. P. Lintelo s'est attaché avec une affection spéciale à propager les idées de Pie X, dans le monde de la jeunesse, et surtout de la jeunesse des maisons d'éducation.

Digitized by Google

Pour elle il avait déjà écrit : *La Communion fréquente et quotidienne dans les maisons d'éducation. — Les Vacances et la Communion fréquente des enfants. — Après trois ans.* Ce sont ces divers écrits, nés des besoins du moment, que le R. P. groupe en un seul, après les avoir complètement refondus et complétés, sous le titre : **Directoire eucharistique des maisons d'éducation**, in-8° de 162 pp., 1910, 1 fr., Casterman). Le P. Lintelo défend une belle cause : le développement de la vie chrétienne chez les enfants par la communion ; mais aussi il a pour le faire, une expérience, un sens pratique, une manière précise, pondérée, une compréhension adéquate des intentions du Souverain Pontife qui font de son ouvrage un guide sûr, un conseiller précieux pour les éducateurs et les parents. Tour à tour, il envisage : 1. Le but à atteindre ; la communion générale dans les maisons d'éducation ; le mot d'ordre vient de Rome, multiples sont les raisons qui légitiment ce mot d'ordre ; il résume les moyens positifs de promouvoir la communion générale et les obstacles à écarter pour arriver plus sûrement au but ; 2. Il passe en revue les craintes et préjugés divers qui sont assez nombreux encore dans nombre d'esprits ; 3. Il prévient un gros écueil, les vacances, et indique en même temps les moyens les plus aptes pour maintenir quand même la fidélité pendant ce temps de repos. Après avoir enregistré quelques-uns des résultats très consolants qu'une expérience de quatre ans a permis de constater dans l'usage de la communeon générale, il insiste sur les moyens d'assurer un progrès croissant. Il a un très beau chapitre sur la communion comme remède aux crises de la jeunesse ; un autre non moins pénétrant sur la communion et les vocations supérieures. Il termine son ouvrage par un appel à la communion dans les écoles primaires, avec les raisons et les moyens de développer l'amour de la communion dans ce petit monde.

6. Un autre apôtre des enfants, et qui a mené aussi une belle campagne en faveur de la communion générale, c'est le P. Cros, S. J. J'ai déjà eu l'occasion de signaler la première série de ses réponses aux *Difficultés d'écoliers*. La seconde vient de paraître : **Enfants à la Sainte Table**, *le Décret de 1905. — Difficultés d'écoliers*, 2me série (in-12 de 352 pp., 1910, 2 fr., Dewit Bruxelles). Le P. Lintelo apprécie ainsi les séries : « Doctrine sûre », érudition abondante, sens pratique, expérience consommée, originalité savoureuse : telles sont les qualités qui distinguent ces volumes ; le P. Cros est le maître des maitres ». C'est bien cela en effet : sous forme de réponses à des difficultés que lui soumettent des élèves de collège, le R. Père expose avec un à-propos parfait les multiples raisons de la communion générale, éclaire sa doctrine de traits, de faits d'histoire et d'expérience. Il a des pages merveilleuses, telles les pp. 67-75, en réponse à l'objection : « Nous leur demandons des hommes, et ils ne nous donnent que des communiants», pour montrer l'influence de la communion quotidienne sur la formation du caractère. Son livre se termine par un lucide commentaire du Décret de 1905.

7. La communion fréquente a naturellement pour effet de développer la dévotion envers Jésus-Eucharistie. Et parmi les manifestations de cette dévotion, la visite au S. Sacrement doit avoir une place d'honneur. Le R. P. Lambert, après avoir publié toute une collection d'ouvrages et opuscules sur la communion, continue son apostolat eucharistique par un petit recueil de méditations pour la visite au S. Sacrement, **Près du Tabernacle**, *Simples Elévations* (in-16 de 148 pp., 1910, 1 fr., Beauchesne, Paris). Trente et

Digitized by Google

une élévations, où le lecteur pieux trouvera, un commentaire d'un texte scripturaire, « des pensées destinées à éclairer son esprit, et des sentiments destinés à provoquer et à traduire les siens ».

8. De la doctrine, nous passons à l'histoire, avec le livre de M. l'abbé Jean Vaudon : **L'œuvre des Congrès Eucharistiques** — *Ses origines* (in-8° de 296 pp., 1910, 3 fr. 50, Bloud, Paris). Il est certain que l'on a vu éclore au cours de notre dix-neuvième siècle une multitude d'œuvres en faveur de la Ste Eucharistie, et l'une des plus merveilleuses peut-être est celle des Congrès eucharistiques qui depuis trente ans « ont fait le tour de la France, le tour de l'Europe, et qui rêvent de faire le tour du monde. » Mais ce que l'on connaît moins aujourd'hui se sont les origines lentes et modestes, « la première étincelle » qui alluma « l'incendie eucharistique ». Et c'est cette histoire que M. Vaudon retrace avec précision et charme dans un premier volume. Histoire d'une âme, surtout d'une pieuse chrétienne, dont le nom ne nous est pas livré, à l'initiative pleine de hardiesse, jamais lassée, qui travaille à créer un mouvement eucharistique intense en vue d'assurer le règne permanent de Jésus-Christ sur le monde par les manifestations eucharistiques. Suscitée par Dieu — il n'y a pas de doute — notre ardente zélatrice, après avoir cherché sa voie pendant quelque temps, voit les desseins de Dieu se préciser sous la direction du P. Eymard et du P. Chevrier ; elle communique son ardeur autour d'elle, et l'on voit les noms les plus illustres de la seconde moitié du XIXme siècle sympathiser à son ambition, et la favoriser : le P. de Foresta, M. Dupont, Mgr Richard, Mgr de Ségur, M. Ph. Vrau... Au cours de toutes les pages, on voit à l'œuvre ces ardents apôtres de l'Eucharistie au XIXme siècle ; des pèlerinages eucharistiques sont d'abord organisés ; puis avec le succès, l'ambition grandit, l'idée est lancée de Congrès eucharistiques internationaux ; elle fait son chemin, en Hollande, en Belgique, en France ; le Pape l'approuve. En 1881 se tenait à Lille le premier Congrès eucharistique international ! Dans un second volume, M. Vaudon nous tracera l'histoire des Congrès eux-mêmes.

Fr. Jean de la Croix.

PIÉTÉ

Clericus Devotus. Orationes, Meditationes, Lectiones sacræ, ad usum Sacerdotum et Seminaristarum. Pretium : linteo religatum, 3.60 ; corio religatum, 4.75. Herder, Fribourg en Brisgau (Bade).

La maison Herder vient de publier sous le titre de *Clericus Devotus* un Vade-Mecum qui se signale par certaines caractéristiques. L'ouvrage, relié, pèse seulement 120 grammes, bien que comprenant 500 pages. La finesse du papier ne lui enlève rien de sa force. Les caractères employés sont très nets et très lisibles. Par son poids et son format minimes, c'est vraiment l'idéal des manuels portatifs.

Voici la division de l'ouvrage. — 1re Partie. Prières pour la préparation à la Sainte Messe et pour l'action de grâces. — 2me Partie. Prières du matin et du soir, examen de conscience. — 3me Partie. Prières pour la visite au Saint-Sacrement, pour la Confession, exercice du Chemin de la Croix, etc. 4me Partie. Extrait du Rituel romain, avec un petit appendice en langue vulgaire comprenant différentes prières pour les parrains et marraines, les infirmes, etc. — 5me Partie. Choix de méditations (40) tirées des maîtres

Digitized by Google

de la vie spirituelle. — 6me Partie. Exhortation de Pie X au clergé, divisée en vingt paragraphes, pouvant servir de lectures spirituelles.

Ces deux dernières parties, méditations et lectures spirituelles, constituent véritablement le caractère original de l'ouvrage et en font le parfait Vade-Mecum du prêtre en voyage. F. GONZALVE.

Le sens commun, la Philosophie de l'Être et les Formules dogmatiques par le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P., in-12 de XXX-311 pp. 1909, prix 3 fr. 50, G. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

« Cette étude publiée à peu près telle que par la *Revue Thomiste* dans le courant de 1908, s'efforce de solutionner le problème de la valeur des formules dogmatiques, au point où l'ont laissé en 1907 les discussions provoquées par M. le Roy : à supposer que la formule dogmatique, même exprimée en langage philosophique, n'ait d'autre signification que celle que le sens commun peut lui donner, reste à savoir ce qu'est le sens commun ». De là deux parties dans l'ouvrage : 1. *Ce qu'est le sens commun* ; 2. *Les formules dogmatiques et le sens commun.*

Dans la première partie, le R. P. G.-L. examine d'abord la théorie du sens commun présentée par M. le Roy ; cette théorie d'après laquelle le sens commun n'est qu' « une organisation utilitaire de la pensée en vue de la vie pratique » et n'a donc qu'une valeur d'action et non de représentation, est une réédition de l'empirisme nominaliste dont le protagoniste actuel est M. Bergson. L'auteur s'attache à chacun des aspects de la pensée de M. le Roy et nous montre que sa théorie anti-intellectualiste conduit à la négation de la raison par le rejet de la valeur objective du principe de non-contradiction et peut-être même à la négation de la conscience qui semble devoir « s'abimer dans le torrent de la vie animale et végétative ».

Après avoir détruit, il reste à établir. La véritable notion du sens commun est la théorie classique, telle qu'elle se dégage des écrits d'Aristote et des grands scolastiques, c'est celle qui nous montre dans la raison spontanée une philosophie rudimentaire de l'être. L'étude des trois opérations de l'esprit : conception, jugement et raisonnement vérifie cette assertion d'Aristote et de saint Thomas que l'objet formel de l'intelligence est l'être. De ce point de vue de l'objet formel, les principes rationnels se hiérarchisent plus facilement sous le principe de raison d'être qui se rattache lui-même au *principe d'identité*, lequel énonce ce qui convient premièrement à l'être.

M. le Roy a prétendu que la formule dogmatique même exprimée en termes philosophiques n'a d'autre signification que celle que le sens commun peut lui donner. Après avoir établi ce qu'est le sens commun, l'auteur examine ce qu'il faut penser de cette seconde assertion : c'est l'objet de la seconde partie consacrée à définir le rapport du sens commun avec les formules dogmatiques. Le R. P. démontre que les formules dogmatiques bien que précisées en termes philosophiques restent dans une certaine mesure accessibles au sens commun s'il est une ontologie rudimentaire, non s'il n'est qu'une organisation utilitaire de la pensée. Cependant, on ne peut conclure qu'elles ne dépassent pas les limites strictes du sens commun. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elles restent dans son prolongement normal et n'inféodent le dogme à aucun système proprement dit.

Telles sont les idées centrales de cette remarquable étude, où tout est à

Digitized by Google

peser, à méditer. Rarement la philosophie traditionnelle, la *philosophia perennis* avait trouvé interprète et avocat plus convaincant. L'ouvrage se recommande de lui-même aux professeurs de philosophie ou de dogme, à tous ceux qui veulent s'assurer une base solide contre la poussée moderniste et dissiper chez les esprits mal avertis les nuages, les équivoques, qui les empêchent d'adhérer pleinement aux enseignements de l'Église.

Une étude d'une centaine de pages sur la valeur de la critique moderniste des preuves thomistes de l'existence de Dieu complète dignement la thèse précédente. L'auteur soumet à une discussion serrée les objections de M. le Roy et montre dans la preuve que celui-ci substitue aux arguments traditionnels le germe du panthéisme. F. BÉNIGNE.

DROIT

Les Congrégations religieuses, Étude historique et juridique, par MAURICE FÉLIX, avec une préface de Bienvenu Martin. T. I. Histoire des Congrégations religieuses. Paris, Rousseau. 1908. in-8° de XV-234 p. Après avoir esquissé à sa façon l'histoire des congrégations en France, l'auteur analyse les principales lois édictées depuis la grande révolution contre les Ordres religieux. A ce dernier point de vue, le volume est utile, mais au point de vue historique, c'est nul. C'est à se demander si M. Félix sait ce que c'est qu'un congréganiste autrement que par le livre de M. Brisson. F. U.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

TAMINES. — IMP. DUCULOT-ROULIN.

Digitized by Google

MOTU PROPRIO

QUO QUAEDAM STATUUNTUR LEGES AD MODERNISMI PERICULUM PROPULSANDUM

Sacrorum antistitum neminem latere arbitramur, vaferrimum hominum genus, modernistas, persona quam induerant illis detracta per encyclicas Litteras *Pascendi dominici gregis* (1), consilia pacis in Ecclesia turbandae non abiecisse. Haud enim intermiserunt novos aucupari et in clandestinum foedus ascire socios, cum iisque in christianae reipublicae venas opinionum suarum virus inserere, editis libris commentariisque suppresso aut mentito scriptorum nomine. Haec audaciae maturitas, per quam tantus Nobis inustus est dolor, si perlectis iterum memoratis Litteris Nostris, consideretur attentius, facile apparebit, eius moris homines haud alios esse quam quos ibi descripsimus, adversarios eo magis timendos, quo propiores ; ministerio suo abutentes ut venenatam hamis escam imponant ad intercipiendos incautos, doctrinae speciem circumferentes, in qua errorum omnium summa continetur.

Hac lue diffluente per agri Domini partem, unde laetiores essent exspectandi fructus, quum omnium Antistitum est in catholicae fidei defensione laborare, summâque diligentia cavere, ne integritas divini depositi quidquam detrimenti capiat, tum ad Nos maxime pertinet Christi Servatoris imperata facere, qui Petro, cuius principatum, licet indigni, obtinemus, dixit : *Confirma fratres tuos*. Haec nempe de causa, hoc est, ut in praesenti dimicatione subeunda confirmentur bonorum animi, opportunum duximus memorati Nostri documenti sententias et praescripta referre hisce verbis expressa :

« Vos oramus et obsecramus, ne in re tam gravi vigilantiam, diligentiam, fortitudinem vestram desiderari vel minimum patiamini. Quod vero a vobis petimus et expectamus, idipsum et petimus aeque

(1) Dat. d. VIII septembr. MCMVII.

Digitized by Google

et expectamus a ceteris animarum pastoribus, ab educatoribus et magistris sacrae iuventutis, imprimis autem a summis religiosarum familiarum magistris.

« I. Ad studia quod attinet, volumus probeque mandamus ut philosophia scholastica studiorum sacrorum fundamentum ponatur. — Utique, *si quid a doctoribus scholasticis vel nimia subtilitate quaesitum, vel parum considerate traditum ; si quid cum exploratis posterioris aevi doctrinis minus cohaerens, vel denique quoquo modo non probabile ; id nullo pacto in animo est aetati nostrae ad imitandum proponi* (1). Quod rei caput est, philosophiam scholasticam quum sequendam praescribimus, eam praecipue intelligimus quae a sancto Thoma Aquinate est tradita : de qua quidquid a Decessore Nostro sancitum est, id omne vigere volumus, et qua sit opus instauramus et confirmamus, stricteque ab universis servari iubemus. Episcoporum erit, sicubi in Seminariis neglecta haec fuerint, ea ut in posterum custodiantur urgere atque exigere. Eadem religiosorum Ordinum moderatoribus praecipimus. Magistros autem monemus ut rite hoc teneant, Aquinatem vel parum deserere, praesertim in re metaphysica, non sine magno detrimento esse. *Parvus error in principio*, sic verbis ipsius Aquinatis licet uti, *est magnus in fine* (2).

« Hoc ita posito philosophiae fundamento, theologicum aedificium extruatur diligentissime. — Theologiae studium, Venerabiles Fratres, quanta potestis ope provehite, ut clerici e seminariis egredientes praeclara illius existimatione magnoque amore imbuantur, illudque semper pro deliciis habeant. Nam *in magna et multiplici disciplinarum copia quae menti veritatis cupidae obiicitur, neminen latet sacram Theologiam ita principem sibi locum vindicare, ut vetus sapientum effatum sit, ceteris scientiis et artibus officium incumbere, ut ei inserviant ac velut ancillarum more famulentur* (3). — Addimus heic, eos etiam Nobis laude dignos videri, qui, incolumi reverentia erga Traditionem et Patres et ecclesiasticum magisterium, sapienti iudicio catholicisque usi normis (quod non aeque omnibus accidit) theologiam positivam, mutuato ab historia lumine, collustrare studeant, Maior profecto quam antehac positivae theologiae ratio est habenda : id tamen sic fiat, ut nihil scholastica detrimenti capiat, iique reprehendantur utpote qui modernistarum rem gerunt, quicumque positivam sic extollunt ut scholasticam theologiam despicere videantur.

« De profanis vero disciplinis satis sit revocare quae Decessor Noster sapientissime dixit : *In rerum etiam naturalium considerationе strenue adlaboretis : quo in genere nostrorum temporum ingeniose inventa et utiliter ausa, sicut iure admirantur aequales,*

(1) Leo XIII, Encycl. « *Aeterni Patris* ».
(2) *De Ente et Essentia*, proëm.
(3) Leo XIII, Litt. ap., x dec. MDCCCLXXXIX.

Digitized by Google

sic posteri perpetua commendatione et laude celebrabunt (1). Id tamen nullo sacrorum studiorum damno ; quod idem Decessor Noster gravissimis hisce verbis monuit : *Quorum causam errorum, si quis diligentius investigaverit, in eo potissimum sitam esse intelliget, quod nostris hisce temporibus, quanto rerum naturalium studia vehementius fervent, tanto magis severiores altioresque disciplinae deflorueriut : quaedam enim fere in oblivione hominum conticescunt ; quaedam remisse leviterque tractantur, et quod indignius est, splendore pristinae dignitatis deleto, pravitate sententiarum et immanibus opinionum portentis inficiuntur* (2). Ad hanc igitur legem naturalium disciplinarum studia in sacris seminariis temperari volumus.

« II. His omnibus praeceptionibus tum Nostris tum Decessoris Nostri oculos adiici oportet, quum de Seminariorum vel Universitatum catholicarum moderatoribus et magistris eligendis agendum erit. Quicumque modo quopiam modernismo imbuti fuerint, ii, nullo habito rei cuiusvis respectu, tum a regendi tum a docendi munere arceantur ; eo si iam funguntur, removeantur : item qui modernismo clam aperteve favent, aut modernistas laudando eorumque culpam excusando, aut Scholasticam et Patres et Magisterium ecclesiasticum carpendo, aut ecclesiasticae potestati, in quocumque ea demum sit, obedientiam detrectando : item qui in historica re, vel archeologica, vel biblica nova student : item qui sacras negligunt disciplinas, aut profanas anteponere videntur. — Hoc in negotio, Venerabiles Fratres, praesertim in magistrorum delectu, nimia nunquam erit animadversio et constantia ; ad doctorum enim exemplum plerumque componuntur discipuli. Quare, officii conscientia freti, prudenter hac in re et fortiter agitote.

« Pari vigilantia et severitate ii sunt cognoscendi ac deligendi, qui sacris initiari postulent. Procul, procul esto a sacro ordine novitatum amor ; superbos et contumaces animos odit Deus ! — Theologiae laurea nullus in posterum donetur, qui statum curriculum in scholastica philosophia antea non elaboraverit. Quod si donetur, inaniter donatus esto. — Quae de celebrandis Universitatibus Sacrum Consilium Episcoporum et Religiosorum negotiis praepositum clericis Italiae tum saecularibus tum regularibus praecepit anno MDCCCXCVI ; ea ad nationes omnes posthac pertinere decernimus. — Clerici et sacerdotes qui catholicae cuipiam Universitati vel Instituto item catholico nomen dederint, disciplinas, de quibus magisteria in his fuerint, in civili Universitate ne ediscant. Sicubi id permissum, in posterum ut ne fiat edicimus. — Episcopi, qui huiusmodi Universitatibus vel Institutis moderandis praesunt, curent diligentissime ut quae hactenus imperavimus, ea constanter serventur.

(1) Alloc., « *Pergratus Nobis* » ad scientiar. cultores, VII martii MDCCCLXXX.
(2) Alloc., ut supra.

Digitized by Google

« III. Episcoporum pariter officium est modernistarum scripta quaeve modernismum olent provehuntque, si in lucem edita, ne legantur cavere, si nondum edita, ne edantur prohibere. — Item libri omnes, ephemerides, commentaria quaevis huius generis neve adolescentibus in seminariis neve auditoribus in Universitatibus permittantur : non enim minus haec nocitura, quam quae contra mores conscripta ; immo etiam magis, quod christianae vitae initia vitiant. — Nec secus iudicandum est de quorumdam catholicorum scriptionibus, hominum ceteroqui non malae mentis, sed qui theologicae disciplinae expertes ac recentiori philosophia imbuti, hanc cum fide componere nituntur et ad fidei, ut inquiunt, utilitates transferre. Hae, quia nullo metu versantur ob auctorum nomen bonamque existimationem, plus periculi afferunt ut sensim ad modernismum quis vergat.

« Generatim vero, Venerabiles Fratres, ut in re tam gravi praecipiamus, quicumque in vestra uniuscuiusque dioecesi prostant libri ad legendum perniciosi, ii ut exulent fortiter contendite, solemni etiam interdictione usi. Etsi enim Apostolica Sedes ad huiusmodi scripta e medio tollenda omnem operam impendat ; adeo tamen iam numero crevere, ut vix notandis omnibus pares sint vires. Ex quo fit, ut serior quandoque paretur medicina, quum per longiores moras malum invaluit. Volumus igitur ut sacrorum Antistites, omni metu abiecto, prudentia carnis deposita, malorum clamoribus posthabitis, suaviter quidem sed constanter suas quisque partes suscipiant ; memores quae Leo XIII in Constitutione apostolica *Officiorum ac munerum* (1) praescribebat : *Ordinarii, etiam tamquam Delegati Sedis Apostolicae, libros aliaque scripta noxia in sua dioecesi edita vel diffusa proscribere et e manibus fidelium auferre studeant.* Ius quidem his verbis tribuitur sed etiam officium mandatur. Nec quispiam hoc munus officii implevisse autumet, si unum alterumve librum ad Nos detulerit, dum alii bene multi dividi passim ac pervulgari sinuntur. — Nihil autem vos teneat, Venerabiles Fratres, quod forte libri alicuius auctor ea sit alibi facultate donatus, quam vulgo *Imprimatur* appelant : tum quia simulata esse possit, tum quia vel negligentius data vel benignitate nimia nimiave fiducia de auctore concepta, quod forte postremum in Religiosorum ordinibus aliquando evenit. Accedit quod, sicut non idem omnibus convenit cibus, ita libri qui altero in loco sint innocentes, nocentes in altero ob rerum complexus esse queunt. Si igitur Episcopus, audita prudentum sententia, horum etiam librorum aliquem in sua dioecesi notandum censuerit, potestatem ultro facimus immo et officium mandamus. Res utique decenter fiat, prohibitionem, si sufficiat, ad clerum unum coërcendo ; integro tamen bibliopolarum catholicorum officio libros ab Episcopo notatos minime venales habendi. — Et quoniam de his sermo incidit, vigilent

(1) XXV ian. MDCCCXCVII.

Digitized by Google

Episcopi ne, lucri cupiditate, malam librarii mercentur mercem : certe in aliquorum indicibus modernistarum libri abunde nec parva cum laude proponuntur. Hos, si obedientiam detrectent, Episcopi, monitione praemissa, bibliopolarum catholicorum titulo privare ne dubitent ; item potioreque iure si episcopales audiant : qui vero pontificio titulo ornantur, eos ad Sedem Apostolicam deferant. — Universis demum in memoriam revocamus, quae memorata apostolica Constitutio *Officiorum* habet, articulo XXVI : *Omnes, qui facultatem apostolicam consecuti sunt legendi et retinendi libros prohibitos, nequeunt ideo legere et retinere libros quoslibet aut ephemerides ab Ordinariis locorum proscriptas, nisi eis in apostolico indulto expressa facta fuerit potestas legendi ac retinendi libros a quibuscumque damnatos.*

« IV. Nec tamen pravorum librorum satis est lectionem impedire ac venditionem ; editionem etiam prohiberi oportet. Ideo edendi facultatem Episcopi severitate summa impertiant. — Quoniam vero magno numero ea sunt ex Constitutione *Officiorum*, quae Ordinarii permissionem ut edantur postulent, nec ipse per se Episcopus praecognoscere universa potest ; in quibusdam dioecesibus ad cognitionem faciendam censores ex officio sufficienti numero destinantur. Huiusmodi censorum institutum laudamus quam maxime : illudque ut ad omnes dioeceses propagetur non hortamur modo sed omnino praescribimus. In universis igitur curiis episcopalibus censores ex officio adsint, qui edenda cognoscant : hi autem e gemino clero eligantur, aetate, eruditione, prudentia commendati, quique in doctrinis probandis improbandisque medio tutoque itinere eant. Ad illos scriptorum cognitio deferatur, quae ex articulis XLI et XLII memoratae Constitutionis praevio subsunt examini. Censor sententiam scripto dabit. Ea si faverit, Episcopus potestatem edendi faciet per verbum *Imprimatur*, cui tamen proponetur formula *Nihil obstat*, adscripto censoris nomine. - In Curia romana, non secus ac in ceteris omnibus, censores ex officio instituantur. Eos, audito prius Cardinali in Urbe Pontificis Vicario, tum vero annuente ac probante ipso Pontifice Maximo, Magister sacri Palatii apostolici designabit. Huius erit ad scripta singula cognoscenda censorem destinare. Editionis facultas ab eodem Magistro dabitur necnon a Cardinali Vicario Pontificis vel Antistite eius vices gerente, praemissa, prout supra diximus, approbationis formula adiectoque nomine censoris. — Extraordinariis tantum in adiunctis ac per quam raro, prudenti Episcopi arbitrio, censoris mentio intermitti poterit. — Auctoribus censoris nomen patebit nunquam, antequam hic faventem sententiam ediderit ; ne quid molestiae censori exhibeatur vel dum scripta cognoscit, vel si editionem non probarit. — Censores e religiosorum familiis nunquam eligantur, nisi prius moderatoris provinciae secreto sententia audiatur :

Digitized by Google

is autem de eligendi moribus, scientia et doctrinae integritate pro officii conscientia testabitur. — Religiosorum moderatores de gravissimo officio monemus numquam sinendi aliquid a suis subditis typis edi, nisi prius ipsorum et Ordinarii facultas intercesserit. — Postremum edicimus et declaramus, censoris titulum, quo quis ornatur, nihil valere prorsus nec unquam posse afferri ad privatas eiusdem opiniones firmandas.

« His universe dictis, nominatim servari diligentius praecipimus, quae articulo XLII Constitutionis *Officiorum* in haec verba edicuntur : *Viri e clero saeculari prohibentur quominus, absque praevia Ordinariorum venia, diaria vel folia periodica moderanda suscipiant.* Qua si qui venia perniciose utantur, eâ, moniti primum, priventur. — Ad sacerdotes quod attinet, qui *correspondentium* vel *collaboratorum* nomine vulgo veniunt, quoniam frequentius evenit eos in ephemeridibus vel commentariis scripta edere modernismi labe infecta ; videant Episcopi ne quid hi, contra quam siverint, moliantur, datamque potestatem, si oportet retractent. Idipsum ut religiosorum moderatores praestent gravissime admonemus : qui si negligentius agant, Ordinarii auctoritate Pontificis Maximi provideant. — Ephemerides et commentaria, quae a catholicis scribuntur, quoad fieri possit, censorem designatum habeant. Huius officium erit folia singula vel libellos, postquam sint edita, integre attenteque perlegere : si quid dictum periculose fuerit, id in sequenti folio vel libello corrigendum iniungat. Eadem porro Episcopis facultas esto, etsi censor forte faverit.

V. Congressus publicosque coetus iam supra memoravimus, utpote in quibus suas modernistae opiniones tueri palam ac propagare student. — Sacerdotum conventus Episcopi in posterum haberi ne siverint, nisi rarissime. Quod si siverint, ea tantum lege sinent, ut nulla fiat rerum tractatio quae ad Episcopos Sedemve Apostolicam pertinent ; ut nihil proponatur vel postuletur, quod sacrae potestatis occupationem inferat ; ut quidquid modernismum sapit quidquid presbyterianismum vel laicismum, de eo penitus sermo conticescat. — Coetibus eiusmodi, quos singulatim, scripto, aptaque tempestate permitti oportet, nullus ex alia dioecesi sacerdos intersit, nisi litteris sui Episcopi commendatus. — Omnibus autem sacerdotibus animo ne excidant, quae Leo XIII gravissime commendavit : *Sancta sit apud sacerdotes Antistitum suorum auctoritas : pro certo habeant sacerdotale munus nisi sub magisterio Episcoporum exerceatur, neque sanctum, nec satis utile, neque honestum futurum* (1).

VI. Sed enim, Venerabiles Fratres, quid iuverit iussa a Nobis

(1) Litt. Encycl. « *Nobilissima* », VIII febr. MDCCCLXXXIV.

Digitized by Google

praeceptionesque dari, si non haec rite constanterque serventur? Id ut feliciter pro votis cedat, visum est ad universas dioeceses proferre, quod Umbrorum Episcopi (1), ante annos plures, pro suis prudentissime decreverunt. *Ad errores,* sic illi, *iam diffusos expellendos atque ad impediendum quominus ulterius divulgentur, aut adhuc extent impietatis magistri per quos perniciosi perpetuentur effectus, qui ex illa divulgatione manarunt ; sacer Conventus, sancti Caroli Borromaei vestigiis inhaerens, institui in unaquaque dioecesi decernit probatorum utriusque cleri consilium, cuius sit pervigilare an et quibus artibus novi errores serpant aut disseminentur atque Episcopum de hisce docere, ut collatis consiliis remedia capiat, quibus id mali ipso suo initio extingui possit, ne ad animarum perniciem magis magisque diffundatur, vel quod peius est in dies confirmetur et crescat.* — Tale igitur consilium, quod *a vigilantia* dici placet, in singulis dioecesibus instituit quamprimum decernimus. Viri, qui in illud adsciscantur, eo fere modo cooptabuntur, quo supra de censoribus statuimus. Altero quoque mense statoque die cum Episcopo convenient : quae tractarint decreverint, ea arcani lege custodiunt. Offici munere haec sibi demandata habeant. Modernismi indicia ac vestigia tam in libris quam in magisteriis perverstigent vigilanter ; pro cleri iuventaeque incolumitate, prudenter sed prompte et efficaciter praescribant. — Vocum novitatem caveant, meminerintque Leonis XIII monita : *Probari non posse in catholicorum scriptis eam dicendi rationem quae, pravae novitati studens, pietatem fidelium ridere videatur, loquaturque novum christianae vitae ordinem, novas Ecclesiae praeceptiones, nova moderni animi desideria, novam socialem cleri vocationem, novam christianam humanitatem, aliaque id genus multa* (2). Haec in libris praelectionibusque ne patiantur. — Libros ne negligant, in quibus piae cuiusque loci traditiones aut sacrae Reliquiae tractantur. Neu sinant eiusmodi quaestiones agitari in ephemeridibus vel in commentariis fovendae pietati destinatis, nec verbis ludibrium aut despectum sapientibus, nec stabilibus sententiis, praesertim, ut fere accidit, si quae affirmantur probabilitatis fines non excedunt vel praeiudicatis nituntur opinionibus. — De sacris Reliquiis haec teneantur. Si Episcopi, qui uni in hac re possunt, certo norint Reliquiam esse subditiciam, fidelium cultu removeant. Si Reliquiae cuiuspiam auctoritates, ob civiles forte perturbationes vel alio quovis casu, interierint ; ne publice ea proponatur nisi rite ab Episcopo recognita. Praescriptionis argumentum vel fundatae praesumptionis tunc tantum valebit, si cultus antiquitate commendetur : nimirum pro decreto, anno MDCCCXCVI a sacro Consilio indulgentiis sacrisque Reliquiis cognoscendis edito, quo edicitur : *Reliquias antiquas conser-*

(1) Act. Consess. Epp. Umbriae, novembri MDCCCXLIX, tit. II, art. 6.
(2) Instruct. S. C. NN. EE. EE., XXVII ian. MCMII.

Digitized by Google

vandas esse in ea veneratione in qua hactenus fuerunt, nisi in casu particulari certa adsint argumenta eas falsas vel supposititias esse. Quum autem de piis traditionibus iudicium fuerit, illud meminisse oportet : Ecclesiam tanta in hac re uti prudentia, ut traditiones eiusmodi ne scripto narrari permittat nisi cautione multa adhibita praemissaque declaratione ab Urbano VIII sancita ; quod etsi rite fiat, non tamen facti veritatem adserit, sed, nisi humana ad credendum argumenta desint, credi modo non prohibet. Sic plane sacrum Consilium legitimis ritibus tuendis, abhinc annis triginta, edicebat : *Eiusmodi apparitiones seu revelationes neque approbatas neque damnatas ab Apostolica Sede fuisse, sed tantum permissas tamquam pie credendas fide solum humana, iuxta traditionem quam ferunt, idoneis etiam testimoniis ac monumentis confirmatam* (1). Hoc qui teneat, metu omni vacabit. Nam Apparitionis cuiusvis religio, prout factum ipsum spectat et *relativa* dicitur, conditionem semper habet implicitam de veritate facti : prout vero *absoluta* est, semper in veritate nititur, fertur enim in personas ipsas Sanctorum qui honorantur. Similiter de Reliquiis affirmandum. — Illud demum Consilio vigilantiae demandamus, ut ad socialia instituta itemque ad scripta quaevis de re sociali assidue ac diligenter adiiciant oculos, ne quid in illis modernismi lateat, sed Romanorum Pontificum praeceptionibus respondeant.

« VII. Haec quae praecepimus ne forte oblivioni dentur, volumus et mandamus ut singularum dioecesum Episcopi, anno exacto ab editione praesentium litterarum, postea vero tertio quoque anno, diligenti ac iurata enarratione referant ad Sedem Apostolicam de his quae hac Nostra Epistola decernuntur, itemque de doctrinis quae in clero vigent, praesertim autem in Seminariis ceterisque catholicis Institutis, iis non exceptis quae Ordinarii auctoritati non subsunt. Idipsum Moderatoribus generalibus ordinum religiosorum pro suis alumnis iniungimus ».

His, quae plane confirmamus omnia sub poena temeratae conscientiae adversus eos, qui dicto audientes esse renuerint, peculiaria quaedam adiicimus, quae ad sacrorum alumnos in Seminariis degentes et ad instituti religiosi tirones referuntur. — In Seminariis quidem oportet partes omnes institutionis eo tandem aliquando conspirent ut dignus tali nomine formetur sacerdos. Nec enim existimare licet, eiusmodi contubernia studiis dumtaxat aut pietati patere. Utrâque re institutio tota coalescit, suntque ipsa tamquam palaestrae ad sacram Christi militiam diuturna praeparatione fingendam. Ex iis igitur ut acies optime instructa prodeat, omnino sunt duae res necessariae, doctrina ad cultum mentis, virtus ad perfectionem animi. Altera postulat ut alumna sacrorum iuventus iis artibus apprime erudiatur

(1) Decr. II maii MDCCCLXXVII.

Digitized by Google

quae cum studiis rerum divinarum arctiorem habent cognationem ; altera singularem exigit virtutis constantiaeque praestantiam. Videant ergo moderatores disciplinae ac pietatis, quam de se quisque spem iniiciant alumni, introspiciantque singulorum quae sit indoles ; utrum suo ingenio plus aequo indulgeant, aut spiritus profanos videantur sumere ; sintne ad parendum dociles, in pietatem proni, de se non alte sentinentes, disciplinae retinentes ; rectone sibi fine proposito, an humanis ducti rationibus ad sacerdotii dignitatem contendant ; utrum denique convenienti vitae sanctimonia doctrinaque polleant ; aut certe, si quid horum desit, sincero promptoque animo conentur acquirere. Nec nimium difficultatis habet investigatio ; siquidem virtutum, quas diximus, defectum cito produnt et religionis officia ficto animo persoluta, et servata metus causâ, non conscientiae voce, disciplina. Quam qui servili timore retineat, aut animi levitate contemptuve frangat, is a spe sacerdotii sancte fungendi abest quam longissime. Haud enim facile creditur, domesticae disciplinae contemptorem a publicis Ecclesiae legibus minime discessurum. Hoc animo comparatum si quem deprehenderit sacri ephebei moderator, et si semel iterumque praemonitum, experimento facto per annum, intellexerit a consuetudine sua non recedere, eum sic expellat, ut neque a se neque ab ullo episcopo sit in posterum recipiendus.

Duo igitur haec ad promovendos clericos omnino requirantur; innocentia vitae cum doctrinae sanitate coniuncta : Neve illud praetereat, praecepta ac monita, quibus episcopi sacris ordinibus initiandos compellant, non minus ad hos quam ad candidatos esse conversa, prout ubi dicitur : « Providendum, ut caelestis sapientia, probi mores et diuturna iustitiae observatio ad id electos commendet... Sint probi et maturi in scientia simul et opere... eluceat in eis totius forma iustitiae. »

Ac de vitae quidem probitate satis dictum esset, si haec a doctrina et opinionibus, quas quisque sibi tuendas assumpserit, posset facili negotio seiungi. Sed, ut est in proverbiorum libro : *Doctrina sua noscetur vir* (1) ; utque docet Apostolus : Qui... *non permanet in doctrina Christi, Deum non habet* (2). Quantum operae vero dandum sit addiscendis rebus multis equidem et variis, vel ipsa huius aetatis conditio docet, nihil gloriosius efferentis quam lucem progredientis humanitatis. Quotquot igitur sunt ex ordine cleri si convenienter temporibus velint in suis versari muneribus ; si cum fructu *exhortari in doctrina sana, et eos, qui contradicunt, arguere* (3) ; si opes ingenii in Ecclesiae utilitatem transferre, oportet cognitionem rerum assequantur, eamque minime vulgarem, et ad excellentiam doctrinae propius accedant. Luctandum est enim cum hostibus non imperitis, qui ad

(1) *Prov.* XII, 8.
(2) II Ioan. 9.
(3) *Tit.* I, 9.

Digitized by Google

elegantiam studiorum scientiam saepe dolis consutam adiungunt, quorum speciosae vibrantesque sententiae magno verborum cursu sonituque feruntur, ut in iis videatur quasi quid peregrinum instrepere. Quapropter expedienda mature sunt arma, hoc est, opima doctrinae seges comparanda omnibus, quicumque sanctissimis perarduisque muneribus in umbratili vita se accingunt.

Verum, quia vita hominis iis est circumscripta limitibus ut ex uberrimo cognoscendarum rerum fonte vix detur aliquid summis labiis attingere, discendi quoque temperandus est ardor et retinenda Pauli sententia : *non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (1). Quare, quum clericis multa iam satis eaque gravia sint imposita studia, sive quae pertinent ad sacras litteras, ad Fidei capita, ad mores, ad scientiam pietatis et officio um, quam *asceticam* vocant, sive quae ad historiam Ecclesiae, ad ius canonicum, ad sacram eloquentiam referuntur ; ne iuvenes aliis quaestionibus consectandis tempus terant et a studio praescipuo distrahantur, omnino vetamus diaria quaevis aut commentaria, quantumvis optima, ab iisdem legi, onerata moderatorum conscientia, qui ne id accidat religiose non caverint.

Ut autem suspicio segregetur omnis clanculum se inferentis modernismi, non solum omnino servari volumus quae sub numero secundo superius praescripta sunt, sed praeterea praecipimus ut singuli doctores, ante auspicandas ineunte anno praelectiones, Antistiti suo textum exhibeant, quem sibi quisque in docendo proposuerit, vel tractandas quaestiones, sive *theses ;* deinde ut per annum ipsum exploretur sua cuiusque magisterii ratio ; quae si videatur a sana doctrina discedere, causa erit quamobrem doctor illico amoveatur. Denique, ut, praeter fidei professionem, iusiurandum det Antistiti suo, secundum adiectam infra formulam, et subscripto nomine.

Iusiurandum hoc, praemissa Fidei professione per formulam, a sa. me. Decessore Nostro Pio IV praescriptam, cum adiectis definitiobus Concilii Vaticani, suo antistiti item dabunt :

I. Clerici maioribus ordinibus initiandi ; quorum singulis antea tradatur exemplar tum professionis fidei, tum formulae edenti iurisiurandi ut eas accurate praenoscant, adiecta violati iurisiurandi, ut infra, sanctione.

II. Sacerdotes confessionibus excipiendis destinati et sacri concionatores, antequam facultate donentur ea munia exercendi.

III. Parochi, Canonici, Beneficiarii ante ineundam beneficii possessionem.

IV. Officiales in curiis episcopalibus et ecclesiasticis tribunalibus, haud exceptis Vicario generali et iudicibus.

V. Adlecti concionibus habendis per quadragesimae tempus.

(1) *Rom.* XII, 3.

Digitized by Google

VI. Officiales omnes in Romanis Congregationibus vel tribunalibus coram Cardinali Praefecto vel Secretario eiusdem sive Congregationis sive tribunalis.

VII. Religiosarum familiarum Congregationumque Moderatores et Doctores antequam ineant officium.

Professionis fidei, quam diximus, editique iurisiurandi documenta, peculiaribus in tabulis penes Curias episcopales adserventur, itemque penes Romanarum Congregationum sua quaeque officia. Si quis autem, quod Deus avertat, insiurandum violare ausus fuerit, ad Sancti Officii tribunal illico deferatur.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA CONVERSION DÉFINITIVE DE SAINT FRANÇOIS

Au jour fixé, ce fut un grand rassemblement
A l'endroit où ferait savoir son jugement
Guido, l'évêque, sur la place principale
D'Assise, devant la demeure épiscopale.
Aux premiers mots de son discours se révéla
Comme étant favorable à François le prélat.
« Si tu veux servir Dieu, restitue à ton père
L'argent que sa fureur réclame. Il peut se faire
Qu'il l'ait injustement acquis, et c'est pourquoi
Dieu ne veut pas que par tes mains il soit
Employé pour donner de l'aide à son Eglise,
Et, satisfaite enfin sa laide convoitise,
Ton père ne dira plus rien. Sois confiant,
Mon fils, agis ainsi qu'un homme conscient
Des secours qu'il aura du Christ en abondance
Pour éviter à sa Maison la décadence. »
Alors François, debout, alla mettre un peu d'or
Devant l'Evêque et dit : « Seigneur, je vais encor
Rendre ce beau costume avec joie à mon père
Qui m'en fit don. » Et, brusque, il alla se défaire
En un clin d'œil de ses habits dans l'évêché,
Pour reparaître nu, comme avant son péché,
Adam, nu de la tête aux pieds, mais un cilice
A ses reins, et cria, vraiment soûl de délice :
« Ecoutez tous et comprenez : jusqu'à ce jour,
J'avais nommé Pierre Bernardone mon père,
Mais n'ayant désormais que pour Jésus d'amour,
Ce vil argent dont la perte le désespère,
Ces vêtements, enfin tout ce qu'il m'a donné,
Je lui rends tout et puisqu'au vrai bonheur j'aspire,
Ne connaissant plus mon père Bernardone,
C'est « Notre Père dans les cieux », que je veux dire ! »
Puis il pose, près du dérisoire tas d'or,
Linge, habits, radieux en songeant au Trésor

Digitized by Google

Qu'il porte maintenant dans son cœur. Mais son père
Songe, lui, que si peu que ce puisse être, à terre
Il reste quelque chose à lui. Le commerçant,
Donc, ramasse le tout et s'enfuit en baissant
La tête sous la plus formidable huée,
Tandis que, jusqu'au fond des âmes remuée
Au point de pousser des sanglots, la foule, hier
Traquant le fou, l'admire et l'aime, et l'on est fier
Que cet homme de Dieu soit un enfant d'Assise.
Mais le pauvre François grelottait sous la brise.
L'évêque entre ses bras le prit, sous son manteau
Avec un grand respect l'abrita, car bientôt
Ce jeune homme, il en est certain, à la voix tendre,
Au geste consolant, se mettrait à répandre
Parmi les hommes la doctrine de Jésus.
Ensuite, sachant bien qu'il ne vêtirait plus
Jamais que des habits de deuil et de misère,
Il lui donna l'équipement d'un pauvre hère,
Au dos duquel, pour évoquer la Passion,
François fit, d'une main tremblant d'émotion,
Une très grande Croix toute blanche à la craie.
Car en lui-même il s'était dit : « Il faut que j'aie,
Ainsi que nous l'apprend l'Évangile, une croix
A porter, si je veux, en chevalier courtois,
Souffrant et nu, ne possédant plus rien sur terre,
Suivre le Christ souffrant et nu jusqu'au Calvaire. »

Il prit un des chemins en zig-zags s'élevant
Le long du Subasio, d'où, plus pur, plus fervent,
A mesure qu'on monte apparaît le visage
De l'Ombrie attendant, semble-t-il, le passage
Dans son décor Évangélique, de Jésus.
Pour remercier Dieu des biens de lui reçus
Le jour même, François d'une chanson française
Chevaleresque, ainsi montrant qu'il était aise,
Emplissait de sa voix l'espace immense, quand
D'un fourré bondit sur le chanteur un brigand :
Puis deux autres : « Pourquoi chantes-tu de la sorte?
Qui donc es-tu? » La voix prophétique et plus forte
Qu'auparavant : « Je suis le Héraut d'un Grand Roi ! »
Répondit-il. — Eh bien, Héraut, voici l'endroit

Digitized by Google

Qui te convient! » — Et, dans une large crevasse
Où de la neige encor malgré l'avril s'entasse,
Ils le jettent, non sans l'avoir cyniquement
Dépouillé de son misérable accoutrement,
Et pour tout bien ne lui laissant que sa chemise.
Lorsque la troupe des brigands se fut remise
En route, il réussit à sortir de son creux,
Et, marchant, il chantait de nouveau, tout heureux
De ce qu'il était nu, souffrant, comme son Maître.
Un couvent devant lui se présenta. Peut-être
Y pourrait-il, par son travail, gagner de quoi
Se vêtir. Il frappa. Le portier resta coi
A voir tel misérable entrer; pourtant sa mine
N'étant point celle d'un bandit, et la cuisine
D'un aide ayant besoin, le prieur le retint.
Mais il ne put dans ce couvent bénédictin
Demeurer, y manquant quelquefois de pitance,
Et le prieur, par déplorable inadvertance,
Ne lui donnant aucun habit. Quand ce prieur
Apprit plus tard que l'homme, en être inférieur
Contraint aux travaux les plus vils du monastère,
C'était le Saint Illustre à jamais sur la terre,
Il bondit tout en pleurs lui demander pardon.

Enfin François portait une tunique, don
D'un ami demeurant à Gubbio, bourg d'Ombrie,
Proche duquel était une léproserie.
Chaque jour qu'il passa chez l'ami, les lépreux
L'eurent pour visiteur. Il se penchait sur eux
Avec les gestes les plus doux, la plus sincère
Effusion d'amour, nettoyant plaie, ulcère,
Ingénieux en soins nouveaux pour apaiser
Leur mal, et terminant sa cure d'un baiser
Que sur les pauvres corps purulents il applique,
Lui qui sera le Guérisseur Évangélique!

Mais il avait promis au Christ à Saint-Damien,
D'être pour la chapelle en ruine, un soutien.
Or il était aussi pauvre que Job : que faire
Pour avoir ce dont il est besoin, chaux et pierre?
Il décida, s'étant vêtu comme le sont
Les ermites, tunique et sandales, bâton

Digitized by Google

Et ceinture, d'aller dans sa ville natale
Chanter quelque chanson française ou provençale,
Ici, là, de manière à rassembler des gens.
Le chant ayant cessé, par des mots engageants
Il les supplierait tous de porter assistance
A Saint-Damien, pour en prolonger l'existence.
Ce qu'il exécuta sans retard. « Insensé! »
Disent certains, mais de le voir passé
De tant de vanités du siècle à tant d'ivresse
En Jésus, chez beaucoup l'émotion progresse
Jusqu'aux larmes! François eut de cette façon
Des pierres qu'il portait lui-même et fut maçon.
Et des hommes de bon vouloir offraient leur aide
A cet ermite qui n'était pas moins aède,
Toujours joyeux, chantant toujours, que bâtisseur
Ardent à la besogne au prix de sa sueur.

Un jour, François, qu'avec souci de son bien-être,
Comme un fils à présent nourrissait le vieux prêtre,
Se dit : « Manger ainsi ne convient pas vraiment
A celui qui ne doit avoir d'autre aliment
Que reçu, l'écuelle en main, de porte en porte! »
L'écuelle étant pleine, il alla, l'âme forte,
S'asseoir pour son repas. Mais devant cette horreur,
Ce mélange innommable, il eut un haut-le-cœur
Et s'apprêtait à tout jeter, lorsque, subite,
Cette pensée en lui revient, dont il palpite :
Sa joie après avoir embrassé le lépreux :
Et mets ne lui parut jamais plus savoureux!
Un autre jour, venu mendier par la ville
Pour les lampes de Saint-Damien neuf beaucoup d'huile,
Près d'entrer dans un beau logis, il recula :
Des compagnons de sa jeunesse dînaient là!
« Je suis lâche! » il revient, entre et, voix haute, conte
A ces convives qu'il connaît si bien sa honte.
Puis, ivre de l'esprit, s'exprimant en français,
Il sollicite l'huile et remporte un succès.
Deux églises encor, dans l'ardeur qui le brûle,
Il restaura : Saint-Pierre et la Portioncule.
On l'avait vu souvent autour de celle-ci
Pleurer, même crier, en montrant grand souci :

Digitized by Google

« Pourquoi donc pleurez-vous ? » lui dit quelqu'un. — « Je
Répondit-il, sur les douleurs de Jésus-Christ, [pleure,
Et je n'aurais pas honte à m'en aller sur l'heure
Par l'univers entier faire entendre mon cri. »
Et l'homme avec François pleurait, étant contrit !
Pendant qu'il travaillait à la Portioncule,
François s'était construit près d'elle une cellule
Où, pour ne pas quitter la chapelle, il resta
Après avoir fini les travaux. Un état
De méditation, prière et pénitence,
Lui paraissait, pour son actuelle existence,
Etre la volonté d'en haut. L'ordre divin
Exécuté, François attendait qu'il en vînt
Un autre.

Il vivait plus encor dans la chapelle
Où, devant que sonnât pour lui le boute-selle,
Priait le chevalier du Christ, obéissant.
Par un matin de l'an de grâce mil deux cent
Neuf, en hiver, François à l'Évangile écoute
Ce que Jésus prescrit de faire, sur leur route,
Aux apôtres allant en son nom : « Soyez ceux
Qui prêcheront, disant : le royaume des cieux
Est proche ; guériront les souffrants ; aux lépreux
Feront le corps bien net ; n'auront dans leur ceinture
Pas plus d'or que d'argent ; seront sans nourriture,
Sans bourse, sans bâton, sans sac et sans chaussure,
Et n'auront plus qu'une tunique au lieu de deux. »
Et François l'a compris : il faut qu'il s'assimile
Aux apôtres selon les mots de l'Évangile.
C'est bien l'ordre attendu : « Voilà ce que je veux ! »
Profère-t-il, tout frémissant et qui tressaille
D'enthousiasme jusqu'au fond de ses entrailles.
Sorti de la chapelle, ah ! que François est prompt
A jeter au loin sac, chaussures et bâton
Et manteau, bien qu'un froid redoutable le morde,
A changer sa ceinture aux reins contre une corde.

Et vers le But à peine avait-il fait un pas
Que Madame la Pauvreté lui prit le bras !

EDOUARD BEAUFILS.

Digitized by Google

L'ERMITAGE DE MONTE CASALE

Au printemps dernier, j'eus l'immense faveur de visiter, en pèlerin, ces pieux ermitages de l'Ombrie qui, mieux que toutes les légendes, proclament encore, après sept siècles, l'héroïque sainteté du Pauvre d'Assise. Fonte Colombo, la Foresta, Greccio, Assise, les Carceri, San Damiano, les *Celle* de Cortone, Monte Casale, la Verna, autant de noms qui évoquent les plus doux souvenirs de l'histoire franciscaine. Qu'on lise l'admirable Légende de Thomas de Celano, celle de saint Bonaventure ou des *Trois Compagnons*, ou encore les délicieux chapitres des *Fioretti*, ils s'y rencontrent à chaque page, et forment, pour ainsi dire, le cadre historique à travers lequel, durant un quart de siècle, se dessine et se développe peu à peu le grand mouvement franciscain.

François aimait ces lieux d'un amour de prédilection ; il les avait choisis pour lui et pour ses Frères, car ils répondaient pleinement aux aspirations de son âme et lui permettaient de s'abandonner, en toute liberté, à la vie de prière et de contemplation. C'est sur ces sommets abruptes, au sein d'une nature sauvage et déserte, qu'il se plut à bâtir ses premières cabanes et posa, en quelque sorte, les premières assises de son Ordre. C'est là aussi qu'il a prié, jeûné, souffert ; c'est là surtout que la grâce se déversant à flots dans son âme, l'a rendu digne de recevoir les plus merveilleuses faveurs du ciel. On comprend dès lors l'intérêt particulier qui s'attache à ces lieux sanctifiés par la présence du séraphique patriarche. Les souvenirs qu'ils renferment, et que le temps a respectés, aident à mieux saisir sa pensée et à se faire une idée plus exacte de la vie de l'Ordre franciscain à son berceau.

M. Jörgensen a donné de ces *Pèlerinages* une description aussi exacte que pittoresque. Avec son admirable talent de poète

Digitized by Google

et d'artiste, il a su mettre en un relief saisissant, toutes les particularités qui distinguent chacun de ces sanctuaires, et les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Ici, il ne remplit plus le rôle de critique ou d'historien, mais celui de poète ; et il faut avouer que la délicatesse et le charme de son langage ne nuisent en rien à la réalité des choses. Quiconque voudra s'engager, à sa suite, à travers les sentiers escarpés qui mènent à Greccio ou à Fonte Colombo, devra rendre hommage à la sincérité et au talent de l'éminent écrivain. C'est dire tout de suite que je n'ai point l'intention de refaire ce qu'il a si bien fait lui-même ; je préfère renvoyer le lecteur à son beau livre : *Les Pèlerinages franciscains* (1).

Je regrette pourtant qu'il n'aitpoint inscrit dans son itinéraire le nom de Monte Casale. Cette omission est grave et j'ai peine à la lui pardonner. Outre les souvenirs bien connus qui s'attachent à cet ermitage, il est une circonstance, en effet, qui doit le faire préférer à plusieurs autres : c'est qu'il ne fut jamais abandonné par les enfants de saint François. Et non seulement ceux-ci ne cessèrent point de l'habiter à travers les siècles, mais encore ils prirent soin d'en conserver, autant que possible, la physionomie primitive (2). Monte Casale est assurément, de tous les ermitages de l'Ombrie et de la Toscane, le plus austère et le plus simple ; c'est l'un de ceux qui reproduisent le mieux la pensée franciscaine. M. Jörgensen eut certainement reçu, dans cette charmante retraite, la plus franche et la plus cordiale hospitalité. Peut-être aussi eut-il eu la bonne fortune de rencontrer, avant nous, certains vieux manuscrits, enfouis depuis des siècles, dans les archives du couvent, et qui lui auraient fourni l'occasion d'ajouter à l'histoire de ce sanctuaire quelques pages absolument nouvelles. C'est d'ailleurs le motif qui m'a déterminé à écrire ces lignes pour les lecteurs des *Études Franciscaines*. (3)

(1) *Pèlerinages franciscains*, Paris, 1910.

(2) C'est ce qui fait dire à M. Sabatier : « L'ermitage de Monte Casale à 2 heures de marche N. E. de Borgo San Sepolcro existe encore dans l'état primitif. C'est un des déserts franciscains les plus significatifs et les plus curieux. » *Vie de saint François d'Assise*, p. 150, n. 2.

(3) Mon intention est surtout de faire connaître au lecteur les renseignements nouveaux que j'ai découverts, sur cet ermitage, dans les archives de Monte Casale. Pour l'histoire de ce couvent, consulter : Lipsin : *Compendiosa historia vitae S. P. Francisci* (Assise, 1756) IIa pars, p. 58-65 ; Pier Luigi da Venezia : *Breve e fedele raggualio dell' antico santuario di Monte Casale*, Venezia, 1755, in-8° de 30 p.; Giustino dal Borgo San Sepolcro : *Relazione dell' antico santuario di Monte Casale*,

Digitized by Google

*
* *

L'ermitage de Monte Casale est situé à deux heures de marche, dans les montagnes qui dominent la charmante petite ville de Borgo San Sepolcro. M. Sabatier, qui le visita un jour, écrit « qu'on est amplement récompensé de la peine qu'on a pour s'y rendre (un nouveau chemin, à la rigueur carrossable, conduit presque à la porte du monastère) par la saveur franciscaine du couvent et du site. De là un sentier sous bois conduit en un quart d'heure au Sasso Spicco, immense hémicycle de rochers au centre duquel se réunissent les eaux du voisinage, pour former une chute de soixante mètres de hauteur. Sous les blocs gigantesques se trouvent des abris naturels où les premiers franciscains aimaient à se retirer. » (1)

Au commencement du XIIIe siècle, Monte Casale n'était qu'un modeste hôpital, appelé *S. Maria di Monte Casale,* appartenant à la commune de Borgo San Sepolcro. Celle-ci n'ignorait pas l'attrait qui poussait saint François à rechercher pour ses religieux les lieux retirés et solitaires, et voulant lui donner un gage de son admiration et de son respect, elle le pria de consentir à y établir quelques-uns de ses Frères. C'était en l'année 1213. (2) Cet ermitage avec sa forêt de chênes verts, ses profonds ravins et ses cavernes taillées dans le flanc de la montagne, répondait trop bien aux goûts de notre Saint pour qu'il n'acceptât pas avec reconnaissance une pareille donation. L'évêque de Città di Castello y donna son consentement; et à partir de ce jour, l'humble ermitage de Monte Casale reçut les fréquentes visites du serviteur de Dieu.

C'est là, nous disent nos vieux chroniqueurs, qu'un jour, un jeune homme noble et délicat vint le trouver et lui dit : « Père, je voudrais bien être des vôtres. — Mon fils, répondit le Saint, vous

Arezzo, in-16, 32 pp. autre édition. Firenze, 1901, in-16 de 62 pp.; *Speculum Perfectionis*, p. 123-126; Nicola Cavanna, O. F. M. *L'Umbria francescana illustrata,* Perugia, 1910, p. 395-401; Sisto da Pisa: *Storia dei Cappuccini Toscani,* t. II, p. 497-499.

(1) *Speculum perfectionis*, p. 124, n. 1.

(2) Cette date nous est donnée par l'auteur de l'*Umbria serafica :* « 1213... Quindi và predicando per la Toscana, e gionto al Borgo San Sepolcro piglia Convento poco fuori della Terra, che poi sarà Città, lo dedica a S. Michele Arcangelo, e l'abitano li frati sino al 1258... *Và a Monte Casale ove fondato il convento,..* » *Miscellanea Francesc.* II, p. 44.

Digitized by Google

êtes jeune, délicat et noble, peut-être ne pourriez-vous pas supporter notre extrême pauvreté et vivre misérablement comme nous. — Eh quoi! reprit vivement le jeune homme, n'êtes-vous pas des hommes comme moi? Vous pouvez bien pratiquer ce genre de vie, pourquoi ne le pourrais-je pas moi-même, avec la grâce de Jésus-Christ?» — La réponse plut au Saint. Il bénit le jeune homme, l'admit aussitôt dans son Ordre et lui donna le nom de Fr. Ange. Ses progrès dans la vertu furent si rapides que peu de temps après, il fut nommé Gardien de Monte Casale. Il appartenait à la noble famille des Tarlati de Borgo San Sepolcro, et mourut en odeur de sainteté. (1)

Une autre fois, raconte Thomas de Celano, François passant à Monte Casale enjoignit aux Frères du couvent d'aller chercher des reliques dans une petite chapelle abandonnée. « Voilà trop longtemps, leur dit-il, que je souffre de voir ces saints ossements privés de l'honneur qui leur est dû. Vous les apporterez, aussi respectueusement que vous pourrez, dans l'Église de notre couvent. » Puis, le Saint s'éloigna. Mais, chose étrange, les Frères oublièrent l'injonction qui leur avait été faite. Ce fut Dieu lui-même qui pourvut aux restes de ses Saints. Un jour, en découvrant l'autel, les Frères trouvèrent ces restes pieusement déposés près de la porte du tabernacle. Ils exhalaient l'odeur la plus suave. A son retour qui eut lieu quelque temps après, François n'eut rien de plus pressé que de s'enquérir des reliques. Les Frères durent à la fois confesser leur négligence et raconter ce que Dieu avait fait: « Béni soit le Seigneur mon Dieu, s'écria François, qui a daigné accomplir de ses mains divines le commandement que je vous avais donné. » En considération du miracle, il pardonna aux Frères, non toutefois sans leur avoir imposé une pénitence. (2)

(1) « 1213... A Monte Casale... lo visita un nobilissimo giovanetto di Casa Tarlati del Borgo discendenti da Conti Guidi di Bagno, Baroni di Toscana, e Romagna, e chiede l'abito... » L'*Umbria serafica* dans *Miscell. francesc.* II, p. 44. cf. Barthélemy de Pise, dans *Analecta francisc.* IV, p. 505. Wadd. *Ann. Minor. ad ann.* 1213. *Speculum vitæ beati francisci...* Venetiis, 1504, p. 31. *Speculum vitæ beati francisci..* édit. par le P. Philippe Boskier, Cologne, 1622, p. 71. — P. Giustino dal Borgo S. Sepolcro, *op. cit.* p. 23-24. La vie du Fr. Ange se trouve dans le *Leggendario francescano*, t. VII, p. 121-122.

(2) *Légende de Thomas de Celano*, édit. du P. Edouard d'Alençon, p. 320. — *S. Bonavent. opera omnia*, VIII, Quaracchi, p. 521. — Le Monnier, *Histoire de S. François d'Assise*, t. II, p. 235. Le P. Augustin de Stroncone, dans l'*Umbria serafica* (*Miscell. francesc.* II, p. 45) rapporte ce fait à l'année 1215. — Wadding, *Ann. Minor. ad annum* 1215.

Digitized by Google

C'est encore à Monte Casale et sous le gouvernement du Frère Ange qu'eut lieu la conversion des trois voleurs, racontée dans les anciennes chroniques de l'Ordre. J'emprunte la traduction de ce récit à M. Sabatier :

« Dans ce temps-là, il y avait trois brigands fameux qui faisaient beaucoup de mal dans le pays; ils vinrent un jour à l'ermitage et prièrent Frère Ange de leur donner à manger; mais il leur répondit en leur adressant de sévères reproches : « Comment brigands, méchants, assassins, non seulement vous n'avez pas honte de voler le bien d'autrui, mais vous voudriez encore dévorer les aumônes des serviteurs de Dieu, vous qui n'êtes pas dignes qu'on vous laisse la vie, et qui n'avez aucun respect ni pour les hommes, ni pour Dieu votre créateur! Partez donc et que jamais on ne vous revoie ici ! »

« Ils partirent pleins de colère. Mais voici que le Saint revint, portant une besace de pain et une cruche de vin qu'on lui avait donnés, et le Gardien lui raconta comment il avait chassé les brigands; alors saint Francois le reprit sévèrement de s'être montré si cruel... « Je te commande par sainte obéissance, lui dit-il, de prendre tout de suite ce pain et ce vin, et d'aller chercher les brigands par monts et par vaux jusqu'à ce que tu les trouves, de leur offrir tout ceci de ma part, de t'agenouiller devant eux, de leur demander humblement pardon et puis de les prier en mon nom de ne plus faire le mal, mais de craindre Dieu; et s'ils le font, je m'engage à pourvoir à tous leurs besoins, à leur tenir toujours de quoi manger et de quoi boire; après cela tu reviendras ici humblement. »

« Frère Ange fit tout ce qui lui avait été ordonné, pendant que saint François de son côté priait Dieu de convertir ces brigands. Ils revinrent avec le Frère, et sur l'assurance du pardon de Dieu que leur donna saint François, ils changèrent de vie et entrèrent dans l'Ordre où ils vécurent et moururent fort saintement. » (1)

(1) *Vie de saint François d'Assise*, p. 151. *Speculum perfectionis*, p. 113-126. On trouve le même texte dans Barthél. de Pise, *Anal. francesc.* IV, p. 505. Wadding ajoute que deux de ces voleurs moururent peu de temps après leur entrée dans l'Ordre et que le troisième mena pendant quinze ans la vie la plus austère et la plus mortifiée. *Ad ann.* 1213. On lit dans le *Martyrologe* d'Artur du Moustier, au 26 août : « In monte Casali propè Biturgium, beatorum trium confessorum, qui ex insignibus latronibus ad pœnitentiam per seraphicum Patrem Franciscum adducti, et habitu suœ religionis induti, insignes vitœ sanctitate evaserunt. » Cf. aussi le P. Lud. Lipsin, *op. cit.* p. 59-60. *Speculum vitœ.*, éd. 1504, p. 58-63; éd. 1623, p. 138-148. P. Giustino dal Borgo S. Sepolcro, *op. cit.* p. 19-23. Le P. Augustin de

Digitized by Google

Enfin, en 1224, François descendait lentement la montagne de l'Alverne, le corps broyé par l'ineffable martyre de l'âme crucifiée avec Jésus-Christ, crucifié lui-même et succombant presque aux douleurs de ses plaies sanglantes. Il retournait à la Portioncule et avait décidé d'aller coucher le soir à l'ermitage de Monte Casale. Après avoir traversé Monte Acuto, la petite caravane se dirigea vers Borgo San Sepolcro. Mais, comme la marche lui était devenue impossible, François dut accepter un âne de son ami le comte Orlando. En entrant dans la ville, le saint fut l'objet d'une véritable ovation. Chacun voulait toucher son vêtement, baiser ses pieds, être béni par lui. Mais il semblait sourd à ces cris, insensible à ces louanges, indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. Puis, quand on fut déjà loin de cette ville, revenant à lui, il demanda au Frère Léon : « Serons-nous bientôt arrivés à San Sepolcro, chère petite brebis du Christ? — Mon Père, lui répond Frère Léon, nous l'avons dépassé, il y a déjà longtemps ». « Son esprit, dit saint Bonaventure, contemplant d'un regard fixe les brillantes lumières du ciel, n'avait vu ni la différence des lieux, ni celle du temps, ni celle des personnes. » (1)

Le soir, le pieux cortège arrivait à Monte Casale. Pendant le repas, on dit au saint que l'un des Frères du couvent est atteint d'une maladie nerveuse, et que quelques-uns l'attribuent à la présence du démon. Aussitôt ses yeux se remplissent de larmes. Touché de compassion, il rompt son pain, en bénit un morceau de sa main stigmatisée, l'envoie au malade et prie Notre-Seigneur de le guérir. Le malade mange ce pain, et il recouvre immédiatement la santé. (2) Ce fut la dernière visite de saint François à Monte Casale.

Après lui, les plus saints personnages de l'Ordre, tels que saint Antoine de Padoue et saint Bonaventure, attirés par le parfum de sainteté qu'avait laissé derrière lui le séraphique Patriarche, se plurent, à son exemple, à demeurer dans cette solitude. A vrai dire, nous n'avons pas de documents contemporains qui

Stroncone écrit à l'année 1267 : « Delli 3 latroni convertiti dal Padre san Francesco in monte Casale, il 3° che si chiama Lupo, e poi frat' Agnello, vive sino quest' anno in rigorósissima penitenza, e hà meritate visioni divine, e di saper l'ora di sua morte, che succede ivi a 22 di Agosto. Li doi compagni son morti prima santamente. » *Miscell. francesc.* II, p. 144.

(1) *S. Bonav. opera omnia*, VIII, p. 533. Cf. Wadd. *op. cit.* ad ann. 1224. n. 27.

(2) Thomas de Celano, édit. du P. Edouard d'Alençon, p. 69. — *Fior. IV Consid.* Wadd. *op. cit. ad. ann.* 1224. — L'*Umbria serafica* dans *Miscell. franc.* II, p. 56. — P. Giustino dal Borgo S. Sepolcro, *op. cit.* p. 4.

Digitized by Google

l'affirment, mais à leur défaut, certains monuments postérieurs et une constante tradition nous autorisent à le croire. C'est ainsi que l'on montre encore au pèlerin les étroites cellules occupées autrefois par ces deux saints. On sait d'ailleurs qu'après le Chapitre Général de 1260, saint Bonaventure se rendit en Italie, afin d'y interroger les derniers survivants du saint, et d'y recueillir les matériaux de son histoire. Au mois d'août de la même année, il assistait à la consécration de la nouvelle église du Mont Alverne (1). Il est donc fort croyable qu'il ne manqua pas de visiter, à cette occasion, l'ermitage où, suivant l'expression de Barthélemy de Pise, « saint François avait accompli tant de merveilles ». (2)

Tous ces souvenirs, et plusieurs autres mentionnés dans nos chroniques, sont résumés brièvement dans l'inscription latine placée à l'entrée du couvent. Je la rapporte ici telle que je l'ai moi-même transcrite pendant mon séjour à Monte Casale :

D. O. M.

Iste locus Divo Francisco cultus habetur;
Thesaurus signis, prodigiisque suis.
Lectulus hic colitur Patavini Luminis intus,
Et Bonaventurae Cella, cubile jacet.
Hic pixis, plumbique calix, aerisque Patena,
Queis usus faciens sanctus uterque sacrum.
Hic Christi Matrisque suœ veneratur imago;
Utraque Francisco condita in Aede fuit.
Fictilis aspicitur propé templum Virgo dolorum
Quae longè Aligerum lata redivit ope.
Hic tres latrones vitam sumpsere Minorum;
Amborumque caput lignea capsa tegit :
Hic fons, hic lectus Francisci; hic concava montis,
Qua Socii orabant nocte dieque Deum.
Hortulus est geminis, quo Sanctus jussit Ephebis,
Plantarent caules vertice subter humo.
Tempore brumali Fratres hic panis egebant;
Mox panem ad postem Petrus ab axe tulit.
Cœnobium felix, o terque quaterque beatum!
Non erit hic felix vivere et inde mori? (3)

(1) Wadd. *op. cit. ad ann.* 1260, n. L.

(2) « Multa mira fecit beatus Franciscus in hoc loco Montis Casalis. » *Anal. franc.* IV, p. 509. — Le P. L. Lipsin écrit à son tour : « Religiosum hoc desertum, prœter seraphicum Patrem, et quosdam ejus socios, alii servi Dei inhabitarunt. Nec temporibus nostris (1759) desunt Patres et Fratres, pietati et contemplationi rerum cœlestium principaliter vacantes, virtutibus acquirendis studentes, et quorum conversatio in cœlis est. » *Op. cit.* p. 58.

(3) Cette inscription se trouve également reproduite dans l'ouvrage du P. Lipsin : *Compendiosa historia*... p. 62-63, et dans le P. Giustino, *op. cit.* p. 26.

Digitized by Google

*
* *

On sait qu'à l'origine de l'Ordre, la plupart des couvents n'étaient que de petits ermitages solitaires, éloignés des bruits du siècle, assez rapprochés cependant des villes ou des hameaux, pour que leurs pieux habitants pussent se procurer, par la quête, les choses nécessaires à leur entretien. Souvent, ils les construisaient eux-mêmes avec des branches entrelacées, de la terre et du mortier. Quelquefois des grottes naturelles, ou qu'ils creusaient dans le roc, composaient toute leur habitation, comme aux Carceri, par exemple, aux *Celle* de Cortone ou à Monte Casale. Il suffit de lire les récits de ces premières fondations, pour voir avec quel zèle ces enfants dociles s'empressaient d'obéir au moindre désir de leur Père. (1)

Mais, quand par suite de la diffusion merveilleuse de la famille franciscaine, le ministère de la prédication absorba davantage la vie des religieux, ces ermitages devinrent de plus en plus rares, si bien que vers le milieu du XIIIe siècle, on n'en comptait presque plus dans l'Ordre. (2)

Celui de Monte Casale ne devait point échapper à la loi commune. Malgré tant de souvenirs précieux qui auraient dû le défendre contre toute pensée d'abandon, il vint un jour où les Frères las, sans doute, d'une vie toute de prière et de solitude, résolurent de quitter ce pieux ermitage, pour se livrer plus facilement au ministère de la prédication. Le P. Augustin de Stroncone n'a pas manqué de mentionner ce fait dans sa chronique ombrienne; mais ses renseignements étaient alors fort incomplets, comme nous le verrons bientôt. Voici comment il s'exprime, à l'année 1268 : « *Di Provinzia ho nuova solamente dal Cornachino che frà Nicolo Vescovo di Città di Castello della cui Diocesi è il Borgo san Sepolcro, concede a doi frati (non dice di che Religione) il luogo di Monte Casale, acció vi servano a Dio sotto l'ubbidienza d'esso Vescovo, e possano seco ricever altri a vivere religiosamente; forsi quel santo luogo doppo la morte delli santi*

(1) Cf. Thom. de Celano, *op. cit.* p. 214. Voir aussi dans les *Opuscules de saint François d'Assise*, édit. du P. Ubald d'Alençon, le chapitre intitulé: *De la religieuse habitation des ermitages*, p. 161-162.

(2) Voir à ce sujet les réflexions très justes de M. Sabatier dans le *Speculum perfectionis*, p. 25. n. 1. — P. Ehrle, dans *Archiv. für Literatur...* III, p. 553 et seq. — Müller, *Anfänge..* cap. VI. — Lempp, *Antonius von Padua*, dans *Zeitschrift für Kirchengesch.* t. XIII, p. 1 et seq.

Digitized by Google

Ladroni fu abbandonato da frati, e questi che vi vanno adesso, o son due romiti, o due frati spirituali, desiderosi di solitudine. » (1)

Les deux religieux dont parle ici le chroniqueur, n'étaient ni des ermites, ni des *Spirituels*. Barthélemy de Pise nous révèle ainsi leur qualité : « *Sed hunc locum fratres relinquentes, incolitur modo per fratres de tertio ordine, ibidem pœnitentiam agentes.* » (2) Donc, à la mort du Frère Agnello (1267) l'ermitage de Monte Casale était passé aux mains des Frères du Tiers-Ordre.

Pourtant, ce n'est qu'au mois de Juin 1269 que les nouveaux religieux prirent possession de ce sanctuaire. Un document conservé aux archives du couvent de Monte Casale, et resté jusqu'ici inédit, nous fait connaître leur nom, comme aussi les conditions qui leur furent imposées par l'évêque de Città di Castello. C'est une page d'histoire locale qui mérite, ce me semble, d'être sauvée de l'oubli ; qu'on me permette de la citer en entier :

In nomine Domini Amen. Anno Domini 1269... die Jovis 13 intrantis mensis Junii, Frater Stephanus et Frater Joannes qui morantur in ecclesia, seu loco de Monte Casale, dixerunt pro se et fratre Marco eorum confratre, quod volebant in dicta ecclesia seu loco permanere et stare, ad serviendum perpetuo altissimo creatori, et petierunt ab eo (Nicolao Episcopo Castellani) ut concedat eis licentiam morandi et standi in dicta ecclesia sive loco, sub obedientia et reverentia Episcopi Castellani ; qui dictus episcopus videns petitionem dictorum fratrum justam fore, et volens eorum condescendere justæ voluntati, dedit eis plenam licentiam et liberam potestatem standi et morandi in dicta ecclesia sive loco et Domino perpetuo servituri, et quod possint alios Fratres clericos et laicos in dicto loco recipere, et quod sint sub obedientia et reverentia Episcopi Castellani ; et dicti fratres pro se et alio fratre eorum et eorum successoribus pro subdictionis recognitione promiserunt Domino Episcopo, recipiente pro se et suis successoribus, dare et tradere omni anno de mense Augusti nomine census dictæ ecclesiæ sive loci medietatem unius librae cerae, et promiserunt dicti fratres domino Episcopo censum annualem solvere Episcopo Castellano et predicta omnia observare et facere et adimplere et non contravenire... Acta sunt haec in Burgo S. Sepulcri in domo Ecclesiae S. Bartholomæi, præsentibus D. fratre abbate monasterii de sub Castello, fratribus Raynerio et Rainaldo de ordine fratrum minorum et domino Guidone

(1) *Miscell. francesc.* II, p. 144.
(2) *Anal. francisc.* IV, p. 509.

Digitized by Google

archipresbitero Plebis de... de his omnibus testibus vocatis et rogatis. (1)

Ce document où figure le nom du B. Rainier d'Arezzo, est accompagné d'une pièce italienne, rédigée beaucoup plus tard, qui nous explique pourquoi les Frères-Mineurs s'étaient résolus à quitter Monte Casale. En voici le passage principal : « *Avendo pertantó i Frati Minori detti del primo ordine di S. Francesco fabricato un altro convento in S. Sepolcro l'anno 1258, mentre pensavano di lasciare Monte Casale, i Terziari suddetti fra Stefano, fra Giovanni e con questi un certo fra Marco cercarono ed ottenero dal sudd. Fra Niccolo Vescovo e cittadino Castellano il santuario ed eremo di Monte Casale.* » Et après avoir rappelé les conditions imposées par l'Evêque, l'auteur de cette note ajoute : « *e questi atti, come dice Pietro da Canusio, pag. 103, seguirono con tutte le formalità dovute.* »

Il résulte de ce témoignage que les Frères Mineurs avaient quitté l'ermitage de Monte Casale, pour aller habiter le nouveau couvent, fondé en 1258, dans l'intérieur même de la ville de Borgo San Sepolcro. (2)

Wadding se trompe lorsqu'il affirme que le couvent de Monte Casale fut habité plus tard par les Conventuels. « Ce couvent, dit-il, avait passé aux Frères du Tiers-Ordre mais il fut repris par les Conventuels. Ceux-ci voulant agrandir le réfectoire, découvrirent trois tombes très bien travaillées. Dans l'une, ils trouvèrent un corps tout entier. On croit que c'étaient les tombeaux des trois larrons convertis, qui avaient été ensevelis avec honneur, à cause de leur vertu extraordinaire, et ces reliques furent transportées dans un sépulcre nouveau. » (3) Aucun historien de

(1) Cette pièce et les suivantes font partie d'un dossier dressé, au XVIIe siècle, à l'occasion d'une nouvelle délimitation de la propriété. Je n'ai aucun motif de douter de l'authenticité de ces documents. Ils ne font d'ailleurs que corroborer le témoignage du P. Augustin de Stroncone, dans son *Umbria serafica*. Il m'a été impossible de consulter les Archives de Borgo S. Sepolcro, qui renferment, m'a-t-on dit, de précieux documents.

(2) Wadding écrit : « Le couvent de S. Sepolcro fut donné cette année (1258) à Frère Thomas de Spello, par le seigneur comte Orlando de Deteguardi ; il appartient aux conventuels. » *Op. cit. ad ann.* 1258. De son côté, l'*Umbria serafica* nous apprend que ce fut sur l'ordre de saint Bonaventure que les religieux s'établirent dans la ville : « E Ministro di nostra Provincia frà Tommaso da Spello che scriverà poi la vita del beato Andrea suo paesano, questo Ministro d'ordine di san Bonaventura Generale muta il convento di san Michele fuori del Borgo san Sepolcro con san Francesco dentró la città, dandoli il sito Orlando de Deteguardi col consenso del popolo. » *Miscell. francesc.* II, p. 138.

(3) *Op. cit.* ad ann. 1213.

Digitized by Google

l'Ordre ne fait mention d'un pareil changement, et je ne sais sur quoi s'appuie le savant annaliste pour l'affirmer ainsi nettement. Son témoignage est d'ailleurs contredit par deux documents qu'il me reste à faire connaître au lecteur. Le premier est un acte du 23 février 1450. A cette époque, le gardien du Monte Casale, s'appelait Frère Gérard Glelmi, de la *Province du Tiers-Ordre d'Allemagne;* il gouvernait le couvent depuis plusieurs années déjà. Devant se rendre en Allemagne, pour y traiter certaines affaires importantes, et son absence pouvant être de longue durée, la communauté, composée alors de douze religieux, s'engagea à n'introduire aucun changement dans la disposition du couvent, jusqu'au retour de son supérieur : « *Attento*, est-il dit dans cet acte, *quod ipse frater Gherardus bene et utiliter se gessit in dicto loco, faciendo eum reparari et aptari et capellas novas construi suis expensis, sumptibus et labore et diligentia et de elemosynis quœsitis per eum, et sit ipse locus pluribus annis sub cura et gubernatione dicti fratris Gherardi.* » (1)

Ce texte est intéressant pour l'histoire de ce sanctuaire. Grâce à lui, nous savons aujourd'hui que vers le milieu du XVe siècle, la vie religieuse était encore florissante à Monte Casale; les Frères y étaient nombreux et certaines modifications exigées par les circonstances, avaient été apportées, sous le gouvernement du Frère Gérard, à l'état primitif du couvent.

Mais un pareil état de choses ne devait plus durer longtemps. La chronique italienne que j'ai déjà citée s'exprime en ces termes : *Li Terziari successivamente seguitarono ad abitarvi secondo il computo fatto circa ducentocinquanta cinque anni, sicchè l'anno 1531 fu l'ultimo. Ed in questo stesso anno 1531 furono chiamati ad abitarvi i Cappuccini.* » C'est-à-dire que contrairement à l'assertion de Wadding, l'ermitage de Monte Casale ne cessa d'être occupé par les Frères du Tiers-Ordre, jusqu'à l'année 1531.

*
* *

J'ignore ce qui motiva ce nouveau changement. Mais s'il faut en croire un chroniqueur, Giovanni Folli, il ne se fit pas sans difficulté. Les derniers religieux qui habitaient l'ermitage n'étaient nullement disposés à affronter la misère et la faim; ils résistèrent longtemps aux prières qui leur furent adressées. L'un

(1) *Archives du Couvent de Monte Casale.*

Digitized by Google

d'entre eux, Frère Marc Savelli ne consentit même à s'éloigner du couvent,qu'à la condition expresse qu'on lui servirait, chaque année, sa vie durant, une certaine quantité de grain. La condition fut acceptée et les Capucins occupèrent, à titre provisoire, le vieil ermitage de Monte Casale (1).

Le Vicaire Général de l'Ordre, Frère Louis de Fossombrone, y envoya aussitôt le Frère Louis de Capranica, qui avait appartenu, quelque temps auparavant, à la réforme de l'Observance. « L'église, ajoute le P. Augustin de Stroncone, est dédiée à la Très Sainte Vierge Marie. Les Capucins y habitent cette année (1531), et dans cinq ans ce lieu leur sera concédé. » (2)

Cette concession leur fut accordée, en effet, en 1535, par l'évêque de Città di Castello, Nicolas Tornabuoni, mais « *con peso di pagar ogni anno una facola al detto Vescovo.* » (3) De son côté, le Souverain Pontife, Paul III, par la bulle *Exponi nobis*, du 8 mars 1537, autorisa l'établissement de cette nouvelle fondation et l'adjoignit à la Province séraphique (4).

Le 25 octobre de l'année suivante, par suite d'un accord passé entre l'Evêque et la Fraternité de saint Barthélemy de Borgo San Sepolcro, cette dernière s'engagea à payer elle-même la redevance exigée par celui-ci : « *E cosi sempre si sodiffece a questo canone, non essendone capaci i cappuccini a' quali non puó in verun modo appartenere il patronato di cosa alcuna* » (5). Enfin, le 6 octobre 1540, cédant aux instances des religieux, l'Evêque de Città di Castello « *concede alla Fraternità di S. Bartolomeo in servizio de' PP. Cappuccini la chiesa di Monte Casale, e pricognizione deve offerire ogni anno il dì primo di settembre mezza libra di cera, siccomè ha sempre fatto.* » (6)

(1) « Dice Giovanni Folli *(Chronol. del Borgo)* che dai Signori della communità si ottenne con difficoltà ed a forza di preghiera la cessione dai Terziari del suddetto luogho, i quali ancora dimoravano, e specialmente da un altro fra Marco Savelli, il quale non volle farne la rinunzia, o cessione, se non quando gli fu assegnato in forma pubblica la provisione ogni anno di quindeci stara di grano, sua vita durante. Siccomè costa dai pubblici scritti di più cancellieri di quei tempi. Vedasi il libro segnato A. B. C. p. 25 e 69. » *Arch. de Monte Casale.*

(2) *Miscell. franc.* VII, p. 25.

(3) *Ibid.*

(4) *Bullar. Capuccin.* II, p. 101. Il est fait mention, dans cette Bulle, d'un certain clerc nommé Jean-Marie qui avait été mis en possession de Monte Casale. C'est à lui que s'adressa la commune de Borgo San Sepolcro, pour obtenir l'établissement des Capucins. Il est fort probable que ce clerc ne jouit que très peu de temps de l'ancien ermitage.

(5) *Arch. de Monte Casale.*

(6) *Ibid.*

Digitized by Google

Ce couvent qui appartenait primitivement, comme je l'ai dit, à la Province séraphique, fut cédé en 1784, par le Grand Duc Pierre Léopold, à la Province de Toscane. Supprimé en 1866 par le gouvernement italien, il fut racheté par la générosité de Joseph del Rosso, noble patricien de Florence et chevalier de saint Etienne, et rendu à ses légitimes possesseurs. La Province de Toscane est fière, et à juste titre, de compter parmi ses couvents, l'un des sanctuaires les plus vénérables de l'Ordre franciscain (1). Là, se sont sanctifiés dans la prière et la pénitence, un grand nombre de religieux dont les noms forment la gloire la plus pure de nos annales. Je rappellerai seulement le Fr. Antoine Corso, le martyr Jean della Puglia, Vincent de Foiano, le Vénérable Raineri de Borgo, les PP. Jean de Fano et Joseph de Fermo (2). Aussi, est-ce avec une émotion mêlée de respect que l'on contemple ces vieux murs, témoins de tant de miracles et de sainteté. C'est avec peine que l'on s'arrache à ces souvenirs, plus éloquents, dans leur simplicité, que les plus belles pages de notre histoire franciscaine, et l'on est tenté de répéter avec l'auteur de l'inscription latine :

Cœnobium felix, o terque quaterque beatum !
Non erit hic felix vivere, et inde mori ?

P. René de Nantes
O. M. C.

---

(1) La même Province possède un autre sanctuaire non moins vénérable par la richesse de ses souvenirs : les *Celle* de Cortone. Cet ermitage dont parlent Thomas de Celano et saint Bonaventure, et qui fut habité par saint François, fut occupé par les Fraticelles, après l'établissement des Frères-Mineurs dans la ville. Il devint plus tard la propriété de l'évêque de Cortone, et fut cédé aux Capucins en 1637. Il est regrettable que l'on n'ait point consacré une notice historique à ce sanctuaire qui a gardé, lui aussi, sa physionomie des premiers jours. Je me demande si des recherches sérieuses ont été faites, dans ce but, aux archives de Cortone et de Florence.

(2) Une notice sur le P. Antoine Corso et le Ven. Raineri de Borgo se trouve insérée dans l'opuscule du P. Giustino dal Borgo S. Sepolcro, pp. 28-56. Boverius et les autres historiens de l'Ordre parlent longuement des autres religieux que je viens de citer.

Digitized by Google

SILHOUETTES FRANCISCAINES DE LA DIVINE COMÉDIE.

LE COMTE FRÈRE GUY DE MONTEFELTRE

Ce n'est pas boutiquier, comme le bienheureux Pier Pettignano, ou légiste comme Marzucco (1), mais capitaine invincible qu'était celui qui, sous le froc, fut le Comte Frère Guy de Montefeltre.

Son histoire est singulière. Un mot d'abord sur elle.

*
* *

Né d'une famille attachée par plus d'un lien à l'Ordre franciscain, — c'est au château de Montefeltre, où vivaient alors son père, Guidone de Montefeltre, son grand-père Guidoguerra et sa grand'mère Gualdrada, que saint François, accompagné de Frère Léon, avait reçu, le 8 mai 1213, d'Orlando da Chiusi, le don du Mont-Alverne (2) — ; Guy était, nous dit Villani, « l'homme le plus sagace et le plus subtil qui fut alors en Italie ». Il avait l'esprit vaste, divers et profond. Sa dextérité politique était fameuse, et lui-même, dans le chant XXVII de l'*Enfer* où le place Dante (3), il confesse au poète: « Tant que je fus un assemblage de ces os et de cette chair que j'avais reçus de

(1) Voir *Études Franciscaines*, août 1910.

(2) C'est Simon de Montefeltre, frère de Guy, qui, en 1263, fit construire la chapelle des Stigmates sur l'Alverne. Guy lui-même, de concert avec Simon, avait, l'année précédente, fait construire l'église de Poppi, *en l'honneur de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint François, de saint Jean l'Évangéliste et de tous les Saints.*

(3) v. 67 et ss.

Digitized by Google

ma mère, mes œuvres ne furent pas celles du lion, mais celles du renard ; je connus toutes les ruses et toutes les voies couvertes et je les employai de telle façon que mon renom s'étendit jusqu'aux extrémités du monde. »

En même temps, — car il se calomnie quand il dit que ses œuvres ne furent pas celles du lion, — Guy était d'un courage personnel admirable. Son initiative était vigoureuse, quoique prudente, son caractère énergique et, grâce à la lucidité merveilleuse de ses idées, sa vie militaire n'est qu'une série ininterrompue de victoires. En voici, au hasard, quelques-unes. Le 13 juin 1275, étant capitaine général de toute la Romagne, il inflige aux Guelfes et aux Bolonais la fameuse défaite de Ponte a San Procolo ; près de sept mille Guelfes y périssent et quatre mille sont faits prisonniers. Guy avait réussi à enfermer l'ennemi dans un espace si étroit, qu'il n'avait plus la place suffisante pour se servir de ses armes, et les hommes, serrés les uns contre les autres, étaient forcés de rester immobiles comme des statues ; beaucoup d'entre eux moururent étouffés avant même de tomber sous le fer des troupes romagnoles. C'était un coup de maître.

Puis, la même année, c'est la victoire de Reversano et la prise de Cesena, et, l'année suivante, le siège et la prise de Bagnacavallo. Guy s'arrête alors, faute d'ennemis. Tout a cédé devant lui.

En 1282, nous le retrouvons encore en Romagne, dans cette Romagne, remarque un commentateur, « qu'il abreuva plusieurs fois de sang, et où il gagna dix-sept batailles rangées ». Mais, cette fois, l'armée qu'il y combat est composée en majorité de Français. Martin IV, notre compatriote, était monté sur le trône de Pierre l'année précédente, et un des premiers actes de son pontificat avait été d'élever à la dignité de Comte de Romagne un français, Jean d'Appia (1). Jean était courageux, *strenuus in armis*, dit un chroniqueur. A la tête d'une armée où ses compatriotes sont en nombre, il se met aussitôt en devoir de reconquérir les villes rebelles de sa nouvelle juridiction et de les remettre sous l'autorité de l'Église. Il trouve Guy de Montefeltre devant lui, et c'est à ses griffes tenaces qu'il lui faut arracher la victoire.

Guy s'était retranché dans la pittoresque petite ville de Forli dont il avait fait le principal boulevard des Gibelins en Romagne.

(1) Jean succédait dans ces fonctions à Bertoldo degli Orsini qui cherchait à tenir la balance égale entre les Guelfes et les Gibelins et ménageait à la fois l'un et l'autre parti. Jean au contraire était un Guelfe intransigeant.

Digitized by Google

Jean d'Appia l'y attaque, et bientôt, découragé par deux assauts inutiles, a recours à la trahison. Peu auparavant elle lui avait réussi à Faenza, grâce à la cupidité et à la soif de vengeance de Tebaldello de Zambrasi (1). Ici, il en va tout autrement. En un clin d'œil Guy de Montefeltre découvre les négociations ; il les pénètre, les démêle, en sonde les plis et les replis, fait trancher la tête aux coupables, puis ramasse les fils ensanglantés de l'intrigue et en tresse un filet où il fait tomber les Français. « Jean, dit un commentateur, était un des hommes les plus belliqueux d'outre-monts, mais il ne pouvait songer à se mesurer en *sagacités* avec les gens de la Romagne. » D'ailleurs, ajoute-t-il, Guy de Montefeltre, dont l'esprit était infiniment aigu, connaissait bien la témérité des Français. Aussi opèra-t-il avec une audace merveilleuse, avec une précision de génie.

D'accord avec les habitants, il abandonne la ville, sauf une de ses portes, celle de Ravenne. Il emmène avec lui tous les hommes valides, et ne laisse que les femmes, les enfants et les vieillards. Puis il ordonne d'ouvrir les portes. Jean, voyant ce mouvement, et croyant à une fuite précipitée de l'ennemi, pénètre dans la ville avec ses troupes. Sur l'ordre qu'avait donné Guy de Montefeltre avant de l'évacuer, il y est reçu admirablement. Le vin coule à flots, la liesse, la joie et le désordre sont universels, la bonne entente est partout, quand, subitement, Guy revient avec son armée et massacre comme des bêtes inertes les Français « à demi ensevelis dans le vin », dit le chroniqueur, et auxquels les habitants ont pris soin d'enlever préalablement leurs armes. « Les bourgeois, pleins d'une haine atroce, continue l'historien, étaient sur les talons des Français, et les poursuivaient à travers les rues, les places et les maisons comme des bêtes que l'on force, et les assommaient misérablement. Ici on voyait, étendus morts, les grands corps des Français, là on les voyait, blessés, tomber à terre en hurlant, en pleurant et en gémissant, et non-seulement les hommes les poursuivaient, mais, des fenêtres, les femmes et les vieillards les pourchassaient à coups de pierre. Et c'est ainsi que l'armée française, auparavant si puissante et si belle, fut

(1) *Inf.* XXXII, 122. Tebaldello de Zambrasi appartenait au parti guelfe de Faënza. Les Lambertozzi, qui étaient Gibelins, lui ayant, en manière de dérision, volé deux porcs magnifiques, Tebaldello jura de se venger. Il parvint à se procurer le moulage de la clef d'une des portes de la ville, et quand Jean d'Appia se présenta, pour l'assiéger, il le lui envoya. Jean fit fabriquer une fausse clef sur ce modèle, et s'en servit pour pénétrer dans la ville. Tebaldello le suivit au siège de Forli, et y fut tué dans l'affaire que nous allons raconter.

Digitized by Google

anéantie grâce au courage et à la ruse du magnanime chef de l'armée, Guy de Montefeltre. » (1)

« La grande et belle nation française était à bas », dit un commentateur. Huit mille cadavres jonchaient les rues. Deux mille d'entre eux, — ceux qui appartenaient à l'élite, — furent enterrés sur la place du marché, au centre de la ville, et au-dessus de leur sépulture un oratoire, la *Crocetta*, la *Petite Croix*, fut bâti, afin que l'on pût, à perpétuité, y dire des messes pour le repos de leurs âmes. L'oratoire n'existe plus (2) ; mais la large place s'élève aujourd'hui encore en pente vers son centre ; ce mamellonnement, ce renflement du terrain, c'est « le tas sanglant des Français », pour parler comme le Dante (3), « leurs grands corps » pour parler comme le chroniqueur, qui l'ont produit.

L'Église sévit contre Guy de Montefeltre et le relègue à Asti. Trois ans, quatre ans, cinq ans, le vainqueur de Ponte a San Procolo et de Forli vit là-bas, aux confins de l'Italie ; quand tout-à-coup, en 1288, les Pisans l'élisent pour leur chef. C'est peu de dire qu'ils l'élisent pour leur chef : ils se donnent à lui, ils se jettent dans ses bras (4). Guy rompt alors son ban, traverse

(1) *Annal. Forol. ap.* Muratori, *Script.* XXII, 149 s. Ce qui rendit le désastre encore plus complet fut que, avant de rentrer dans la ville, Guy de Montefeltre avait eu soin d'anéantir un corps de réserve que les Français avaient laissé hors de ses murs, et de le remplacer par des troupes à lui. Ceux des Français qui purent s'échapper de la ville lors du désastre, s'enfuirent naturellement vers l'endroit où ils avaient laissé leur réserve, et ils y tombaient entre les mains des soldats de Montefeltre, qui les massacraient.

(2) Un lion de pierre, tout rongé par le temps, qui en provient, peut encore se voir aujourd'hui au *Ginnasio*. Cfr. Bassermann. *Dantes Spuren in Italien*, 1898, p. 183. Deux épitaphes de marbre l'ornaient. L'un était libellé de la façon suivante : *Livia Gallorum quae decem millia claudit*. (Forli est le tombeau de dix mille Français.)

L'autre exposait plus en détail le but du monument *Arbitratu Quarti Martini Pontificis Romani Johannes Appias, Dux Françiae, exercitu in Italia militans, Forlivium praelio utrinque dato introiit, qui mox Populi Defensoribus repulsus est, cujus octo millia praeliantium internecione cum eo perierunt, quorum duo millia selecta corpora hic jacent, Duce Foroliviensium Guidone Feltrano.*

(3) *Inf.* XXVII, 44.

(4) Pise se trouvait alors à une des époques les plus tourmentées de son histoire. Elle était gouvernée depuis cinq ans par le fameux Comte Ugolin, auquel la fortune avait été constamment contraire. Sous ses ordres, la flotte pisane avait été vaincue, le 6 août 1284, à la fameuse bataille de la Meloria, qui vit sombrer pour toujours la puissance navale de Pise : quarante-six de ses galères y furent prises par les Génois, onze mille hommes furent faits prisonniers, treize cents furent tués. Villani dit qu'il n'y avait, à Pise, aucune famille qui n'ait à déplorer la perte ou la captivité d'un des siens. Le nombre des Pisans prisonniers à Gênes était si considérable que

Digitized by Google

le Piémont et le nord de la péninsule et entre à Pise au printemps de 1289. Le pape l'excommunie, lui et sa famille, et lance l'interdit contre Pise. En même temps, la ligue guelfe attaque la ville. Guy fait tête à tous les dangers. « Les Guelfes auraient eu Pise, écrit un chroniqueur, si la bonté dudit Comte de Montefeltre n'eut été là, qui la sauva. » Jamais son habileté et son sang-froid n'ont été aussi grands, son coup d'œil aussi haut. Environné d'ennemis, il se bat à coups de bec d'aigle. Il est héroïque. « Sa personne, écrit un contemporain, était crainte plus que cinq cents hommes d'armes. » Et il ajoute que, lorsqu'il faisait une sortie à la tête de ses troupes et précédé de son joueur de fifre, les assiégeants se sauvaient en criant : « Voilà le renard ! » Il est bien celui que Dino Compagni appelait « le bon Comte Guy de Montefeltre, dont la gracieuse renommée a volé par le monde entier » ; celui dont un autre écrivain du même temps affirmait « que les Pisans paraissaient des guerriers solides et pleins de courage ; mais qu'en réalité ils n'étaient que de bons disciples, qui avaient bien appris d'un bon maître, c'est-à-dire du Comte Guy ». En même temps, il est courtois et généreux ; ce n'est pas lui qui eût dit le mot fameux, attribué à un ministre mort aujourd'hui : « Soyez impitoyables », mot affreux, s'il a été prononcé ! Il relève les fortifications de la ville, reconquiert les châteaux-forts qui lui

l'on disait que « qui veut voir Pise doit aller à Gênes ». On accusa Ugolin d'avoir été la cause principale de cette déroute : il aurait fui au plus fort de la mêlée. Mais il est probable qu'il n'y a là qu'une simple calomnie. Quoiqu'il en soit, Ugolin resta maître de Pise. Mais, le voyant vaincu sur mer, Florence et Lucques se liguèrent contre lui et lui enlevèrent, sous la menace d'une attaque à main armée, les villes et places fortes de *S. Maria in Monte*, *de Fucecchio*, *de Castelfranco*, *de S. Croce*, *de Montecalvoti*, *de Bientina*, *de Ripafratta et de Viareggio*. En même temps, la division se mit à l'intérieur de la ville, et, chose plus triste encore, les mécontents eurent à leur tête Nino Visconti, le propre neveu d'Ugolin ; si bien, qu'en fin de compte, Ugolin fut forcé d'abdiquer la dignité de Podestat qui lui avait été conférée. Ce fut Guidoccino dé Bonghi qui en fut investi. Alors commença une lutte à mort entre ce dernier et les tenants d'Ugolin. Si bien que ces derniers s'emparèrent de force du Palais Communal et y ramenèrent en triomphe Ugolin qui reprit les rênes du Gouvernement. Mais bientôt la haine populaire se tourna contre celui-ci. On s'entendit avec Gênes, le vieil ennemi héréditaire, pour l'abattre. Les conjurés profitèrent de ce que Ugolin avait quitté provisoirement Pise, pour s'emparer du Palais Communal et pour s'y installer. Quand il revint, ce fut pour tomber entre les mains de ses ennemis avec ses enfants et ses neveux et pour trouver la mort horrible que l'on connaît. Les partisans d'Ugolin s'unirent alors aux républiques de Florence et de Lucques pour marcher contre leur propre patrie. Le désordre devint tel que seul Guy de Montefeltre fut jugé capable de sauver la république, et c'est alors qu'il fut appelé à la Seigneurie.

Digitized by Google

servent de bastions, plie sous le joug les populations révoltées de la plaine et des monts Pisans, remet la République « en grand et bon état », impose, enfin, la paix à l'ennemi (1). Entre-temps, il s'empare d'Urbin. Il est depuis des années l'âme de la cité quand, en 1294, il la quitte, chassé par un caprice populaire, disent les uns, pleuré par le peuple, disent les autres.

Au milieu de ces agitations presqu'incroyables, tandis qu'il est mêlé avec tant de fureur au maniement des affaires humaines, alors que l'on eût pu croire que tout était tumulte dans son âme, quel secret travail s'était opéré en lui ? Qui le saura jamais ? « Quand je me vis arrivé à cet âge, dit-il à Dante, où chacun devrait baisser la voile et rouler les cordages, ce qui m'était agréable me parut odieux. Je me livrai au repentir... » Le 24 décembre 1296, il frappe à la porte du couvent des Franciscains à Rome, et y reçoit l'habit de la main de Frère Jean de Morrovalle, Général de l'Ordre, en même temps que saint Louis, évêque de Toulouse. Il est âgé alors de 74 ans ! Il reste

(1) Sur cette question voir l'intéressant article du P. Golubovich dans *Archivum Franciscanum Historicum*, avril 1910, p. 214 ss.

C'est au cours de cette lutte entre Pise, citadelle des Gibelins, et Florence, tête du parti guelfe, qu'eut lieu l'affaire de Caprona à laquelle Dante a pris part. Caprona est un château-fort situé sur la rive droite de l'Arno et qui commande le cours du fleuve, avant que celui-ci ne pénètre dans la plaine de Pise. Dès son arrivée dans cette dernière ville, au printemps de 1289, Guy de Montefeltre s'était emparé de ce point stratégique important qui commande, non-seulement le fleuve, mais encore la route qui le relie aux Monts Pisans, et l'avait pourvu de vivres et de munitions de toute espèce. Mais en vain : au mois d'août de la même année l'armée florentine remettait le siège devant Caprona et, après huit jours d'investissement, en devenait maîtresse. La capitulation stipulait pour la garnison le droit de se retirer librement. Cet échec fut pris vivement à cœur par Guy, qui fit porter la peine du bannissement contre ceux qui avaient si mal défendu la place. Or, un passage de l'*Enfer*, XXI. 94 s. prouve que Dante assistait à la sortie de la garnison, au moment où elle abandonnait le château et traversait les rangs de l'armée florentine. On a bien cherché à établir que c'est aller trop loin que de vouloir que Dante ait été présent à cet évènement, ou que, du moins, il n'y assistait pas comme acteur, dans les rangs des assiégeants. Mais quelles raisons donne-t-on pour appuyer ce doute : que Dante, qui était rentré le 22 juillet de la campagne de Campaldino, n'a pas eu le temps suffisant de se reposer avant de partir, en août, pour Caprona ? Que valent de semblables raisonnements devant un texte comme celui-ci : « *J'ai vu* la terreur des défenseurs de Caprona, lorsqu'ils quittaient le château-fort après la capitulation et qu'ils se voyaient entourés d'ennemis de tous côtés ». Surtout, lorsque ce texte est appuyé de l'affirmation de Benvenuto da Imola : « Notez que l'auteur (Dante) faisait personnellement partie de l'armée », et de celle de Serravalle, qui dit : « Dante prit part à ce siège au temps de sa jeunesse ». Remarquez d'ailleurs que c'est précisément le corps de troupe qui avait donné à Campaldino qui a opéré contre Caprona ; et que Dante n'avait aucune raison à faire valoir pour avoir droit à un repos plus prolongé que ses camarades : il était âgé alors de 24 ans !

Digitized by Google

quelque temps dans la ville éternelle, et est envoyé à Assise, où il émerveille les peuples par sa sainteté. Puis il meurt, sous le froc, à Ancône, le 28 octobre 1298 : quand la mort le visite il va partir pour la Terre-Sainte afin de terminer ses jours près du tombeau du Christ (1) !

Et Dante, qui a connu ce héros, et qui n'ignore rien de sa fin,

(1) La publication que vient de faire le P. Golubovich et que nous indiquons ci-dessus, nous permet de nous rendre compte d'une manière assez exacte des étapes de la conversion du Comte Guy et de son séjour dans l'Ordre. Dès le 23 juillet 1296, Boniface VIII écrit d'Anagni au Ministre Provincial des Frères-Mineurs à Ancône : « Le noble Comte Guy de Montefeltre nous a manifesté ses désirs, tant directement que par l'intermédiaire de personnes dignes de foi et nous a fait savoir à plusieurs reprises qu'il désire finir ses jours dans le service de Dieu, en revêtant un habit religieux pour faire pénitence de ses péchés par lesquels il a offensé Dieu et l'Église Romaine, sa mère ; d'autant plus que son épouse lui a déjà donné son consentement. » Après avoir loué la résolution du Comte et avoir pris les dispositions relatives à ses biens, le Pontife termine en ordonnant de le laisser libre d'entrer, soit dans l'Ordre des Frères-Mineurs, soit dans un Ordre militaire. Le 24 décembre 1295, comme nous l'avons dit ci-dessus, Guy reçoit l'habit à Rome, des mains du Général de l'Ordre. C'est Boniface VIII en personne qui lui fait cadeau de la tunique dont il va se revêtir et de la corde dont il va ceindre ses reins : Guy se considère dès lors comme dénué de tout : *cui pannum pro tunicis misit et scarpas et cordam, tanquam pauperi omnibus denudato.* Nous l'avons dit, ce jour même saint Louis de Toulouse prenait l'habit des mains du même Général Jean de Morrovalle ; et l'idée du loup et de l'agneau vient tout naturellement à l'esprit du narrateur. Guy reste quelque temps à Rome en compagnie de saint Louis de Toulouse, puis il part pour Assise. Il y vit dans l'humilité et la prière. Les nobles des environs accourent pour le visiter et sortent tout édifiés des entretiens qu'ils ont eus avec lui. Cependant peu à peu le concours des nobles et du peuple autour de Guy devient excessif ; des brigues s'organisent ; chacun cherche à le tirer de son parti ; ses anciens amis, les gibelins, l'entourent de leurs sollicitations et Guy se voit à regret forcé de leur refuser satisfaction. Pour échapper à ces tiraillements incompatibles avec la vie religieuse, Guy obtient l'autorisation de terminer ses jours en Terre-Sainte. Il part pour Ancône ; et c'est là qu'il meurt. Le chroniqueur auquel nous devons ces détails, et qui était bien renseigné puisqu'il écrivait une quarantaine d'années à peine après la mort de Guy et qu'il était Frère-Mineur dans ce même couvent d'Assise où le Comte avait vécu sous le froc, ce chroniqueur, dis-je, rapporte que lorsqu'on lui demandait pourquoi il avait tant guerroyé, Guy répondait : « Je commençais toujours par solliciter la paix ou une trêve, et j'étais toujours heureux de l'obtenir ; et je n'ai jamais combattu de plein gré, injustement et sans cause grave ». Ces mots répondent bien au caractère de prudence bien connu de Guy de Montefeltre. Il ajoutait : « Chaque jour je faisais mes dévotions à un certain Saint, et je suis persuadé que ce Saint m'a délivré de bien des périls, et qu'il m'a obtenu des fruits de pénitence et de grâce, et j'ai confiance qu'il me procurera de terminer heureusement le cours de mes jours ». Ce Saint était vraisemblablement saint François. — Le P. Golubovich admet comme date de la mort du Comte Guy le 29 septembre 1298, au lieu du 28 octobre de la même année, *op. cit.* p. 227. Guy semble avoir eu cinq fils : Guillaume Spadalunga, Manfred, Frédéric, Buonconte et Conrad. Nous aurons l'occasion de nous occuper de ces deux derniers au cours de cette étude. L'Ammirato ne connaissait que les trois premiers (voir son *Albero e storia de' Conti Guidi*, Florence, 1650, p. 15).

Digitized by Google

le met, dans son poème, en enfer, au milieu des damnés ! Pourquoi ?

*
* *

Le fait est d'autant plus singulier que, dans son *Convito*, le même Dante l'appelle « notre très noble Italien, Guy de Montefeltre » *il nobilissimo nostro Latino Guido Montefeltrano* (1), le loue magnifiquement d'avoir su, dans son grand âge, « abandonnant tout plaisir et tout souci mondain », revenir à la religion, et nous le présente comme le type même de l'homme faisant, aux approches de la mort, ce que tout homme doit faire : se préparant le Paradis.

Est-il possible de donner, de cette contradiction, une explication, et que faut-il, somme toute, penser, du *très noble Italien* ?

Qu'il y eût, au moment où il entra dans le cloître, de l'étonnement, de la stupéfaction, des chuchotements, des blâmes, des moqueries, des réflexions malicieuses, des calomnies, en un mot toute la petite tempête qui accompagne toujours de semblables actes, surtout lorsqu'on peut les taxer de métamorphoses inouïes, cela n'étonnera personne. Mais il y eut autre chose encore. Nous vivons tous, plus ou moins, sur notre réputation. Même ceint de la corde et pleurant amèrement ses fautes, Guy de Montefeltre restait toujours pour l'Italie le hardi et subtil condottière qui l'avait fait trembler pendant cinquante ans. On oubliait sa bravoure étincelante, ses talents d'administrateur, sa générosité (2), sa sagesse dont il avait donné des preuves si hautes lors de la conclusion de la paix avec les Guelfes, pour ne voir en lui que le diplomate. Son auréole, pour la masse, c'était

(1) *Conv.* IV, 28, ligne 47. *ed. Giuliani*, Florence 1874.

(2) A la bataille de Ponte à San Procolo, apres avoir acculé ses ennemis dans la fameuse impasse où ils étaient à sa merci, « il leur avait demandé de se rendre pour éviter les inutiles cruautés d'une lutte inégale » (Benvenuto da Imola II. 302) et ce n'est que sur leur refus formel de déposer les armes que le massacre commença. Ce n'est qu'une preuve, entre beaucoup d'autres, de la générosité de Guy. En voici une encore que je tire, au hasard, du commentaire de Buti. A la prise de Caprona par l'armée pisane, au printemps de 1289, Guy a promis la vie sauve aux assiégés. Ceux-ci sortent de la place au milieu des cris de : A mort ! à mort ! poussés par l'armée. « Le Comte Guy, écrit Buti, avait fait attacher tous à une corde les assiégés : *de peur que, partant chacun de leur côté, ils n'aient la tentation de se sauver, auquel cas ils auraient été infailliblement massacrés*. Il les fit conduire en cet équipage dans la direction de Pise, puis, par des chemins détournés et avec mille ruses, les amena à Lucques, leur patrie, où il leur donna la liberté et où ils entrèrent sains et saufs ». Il est impossible d'être charitable avec plus d'intelligence.

Digitized by Google

d'avoir été le prince de l'astuce. Il semblait impossible aux âmes simples que « celui qui avait été tout yeux et toute circonspection » ait pû dépouiller le vieil homme, et il leur semblait paradoxal qu'il lui eût suffi de prendre le froc pour extirper de ses veines le venin de la fraude. Même sous la haire, il restait *le Renard*. Apprenant son entrée chez les Mineurs, Malatesta, seigneur de Rimini, celui qu'on appelait *le vieux dogue*, s'écriait : « Pourvu qu'on ne l'envoie jamais comme gardien à Rimini ! » Et en parlant ainsi, il traduisait les idées de plus d'un homme de son temps.

Ce fut pis encore après la mort de Guy. Des légendes se créèrent. Le vieil instinct de ruse et d'intrigue, affirmaient-elles, se serait réveillé chez le moine sous le cilice. C'était, disaient-elles, dans les circonstances suivantes. En 1297, Boniface VIII était en guerre avec les Colonna. Le pape assiégeait leur forteresse de Palestrina, sans pouvoir s'en emparer. Alors, il se serait souvenu de Guy de Montefeltre, qui vieillissait maintenant sous l'habit du Pauvre d'Assise. Il l'aurait mandé auprès de lui et l'aurait engagé à quitter le froc et à reprendre la cuirasse et le heaume. Guy, dit la légende, répondit à ces ouvertures par un silence de mort. Étonné, le pape aurait insinué : « Si tu ne veux plus combattre, enseigne-moi du moins comment vaincre ces ennemis ! » — « Promets beaucoup et tiens peu », aurait alors susurré celui qui « connaissait toutes les sortes de fraudes et de tromperies ». Et Boniface aurait promis aux Colonna de les rétablir dans tous leurs biens et dignités s'ils se soumettaient ; puis, la soumission faite, il se serait emparé de leurs forteresses et les aurait démantelées.

D'aucuns, je le sais, croient à la réalité de cette entrevue entre Boniface VIII et Guy de Montefeltre, que je considère, moi, comme un produit de l'imagination populaire en travail. Mais, que penser du reste ? Car la fantaisie ne s'arrête pas en si beau chemin.

Ce n'était là que le premier état de la légende. Bientôt elle se dévevoppa. Il ne suffisait plus d'avoir mis aux prises, dans un colloque du genre que l'on peut imaginer, deux hommes à l'esprit aussi délié que Boniface VIII et Guy de Montefeltre. Il fallait accentuer la note, donner plus de relief au récit, en augmenter le pittoresque. Et voilà ce qui fut imaginé. Préférant tenir que courir, Guy, avant de parler, aurait exigé du pape une absolution anticipée de la faute qu'il allait commettre. Ainsi un

Digitized by Google

bon capitaine assure toujours ses derrières. Mais voilà que le vieil artisan de ruses était pris dans ses propres filets : « En fin de compte, écrit Benvenuto da Imola, ces gens si subtils sont plus aveugles que les autres ». Le 28 octobre 1298, lorsqu'il mourut, là-bas, à Ancône, le bon saint François vint pour s'emparer de son âme et l'introduire au Paradis. Quand tout-à-coup surgit devant lui — le bon ange, — un mauvais ange, un des chérubins noirs « qui par leur nature connaissent toutes les Écritures » et lui crie : « Ne l'emporte pas ! Ne me fais pas tort ! Du jour où il a donné le conseil frauduleux, je l'ai saisi par les cheveux : il est à moi ! » Et il lui rappelle qu'on ne saurait absoudre qui ne se repent pas ; qu'il est impossible de vouloir à la fois le péché et de s'en repentir ; et qu'il y a contradiction dans une semblable proposition. Cette terrible logique réveille en sursaut du sommeil de ses illusions celui qui, sur cette terre, avait été « l'homme le plus sage de son temps », et, tandis qu'il l'emporte en enfer, le chérubin noir, ignorant les attendrissements de la miséricorde et de la pitié, ricane à son oreille : « Tu ne me croyais pas si bon logicien ! »

Effrayante et pittoresque, éblouissante et sombre, cette légende eut un succès prodigieux. Ouvrez un exemplaire de la *Divine Comédie* ornée de miniatures ; presque toujours vous y verrez figurer ce que je pourrais appeler un dyptique : d'un côté, le *vieux Renard*, vêtu du froc, reçoit à l'avance l'absolution de son forfait ; de l'autre, le Poverello lutte désespérément contre le chérubin noir, qui l'emporte. Manque de logique, là-bas ; logique infernale ici. Et, par contraste, sujet dramatique s'il en fut jamais. Dante, poète, ne pouvait pas le négliger. Il ne voulait, dans la *Divine Comédie,* écrire ni une suite de biographies, ni un tableau historique ; il n'y préparait pas le jugement de la postérité ; il ne s'imposait pas, dans son appréciation des hommes et des choses, les lois rigides de la vérité terre-à-terre, car un poète ne parle pas comme un historien. Il voulait composer une œuvre d'imagination, créer une *fiction*, agencée, déclare-t-il lui-même, avec *art et harmonie*. Il y est créateur. Il puise avec délices à la fable et à la tradition poétiques, quand elles ont de l'attrait ; il emprunte, avec leurs rayons, leurs ombres, quand elles lui permettent de cacher sous leur voile une grande leçon : et quelle leçon plus haute à faire entendre à des chrétiens que celle-ci : « Sans repentir, pas de rémission des péchés !

Il en va tout autrement dans le *Convito*. Ici, c'est l'historien

Digitized by Google

qui parle. Le poète n'emporte plus le penseur, le politique, l'homme d'État. Plus de paraboles, plus de fictions, plus de légendes instructives, plus de fables ; le vrai, « la vérité qui n'admet pas de mensonge ». Et cette vérité, Dante la connaît. Il a vécu les événements dont il parle. De plus, il n'est pas, comme la foule, simpliste. Il sait que, même sous la cuirasse, l'âme de Guy de Montefeltre avait été haute et belle ; que, dans son alliage, la vertu dominait. Qu'il était lion plus que renard. Il sait démêler le fait sous les apparences, sonder la profondeur des structures morales. Et surtout, il est sensé. Nul, j'espère, ne lui fera l'injure de supposer qu'il ait pû s'imaginer une seule minute que Guy de Montefeltre, l'homme le plus sage de son temps, entré en religion et instruit plus spécialement des choses de Dieu, ait pu croire valable une absolution précédant la faute et en excluant le repentir ! Ces légendes, il les laisse au peuple et à la poésie. Dans le *Convito*, il ne veut que la vérité (1).

Et la vérité, elle nous est donnée par Benvenuto da Imola. La voici, « Guy, nous dit-il, prit l'habit dévotement, observa la règle humblement et supporta patiemment la pauvreté ». Et il ajoute : « On le vit souvent mendier publiquement son pain dans les rues d'Ancône..... et j'ai entendu raconter de lui bien des choses qui pouvaient faire espérer beaucoup de son salut ». Je ne sais qui, parlant des chrétiens du XIIIe siècle, disait : ces hommes habitent dans la région brûlante où la raison se fond, où germe la sainte folie de la croix. Ce mot s'applique ici, car, vous avez bien lu : Le Comte Frère Guy de Montefeltre, qui a commandé en chef trente-deux batailles rangées, maintenant âgé de plus de 74 ans — c'est, je le rappelle, l'âge où il est entré dans l'Ordre, — va, pieds-nus et vêtu d'un froc, mendier un

(1) Fraticelli, dans la *Dissertation* dont il a fait précéder son édition du *Convito* (Florence 1865) essaie, de la contradiction qu'il y a entre les paroles de la *Divine Comédie* et celles du *Convito*, une autre explication. Si dans le *Convito*, Dante ne parle pas du conseil donné par Guy de Montefeltre à Boniface VIII et de la ruine des Colonna qui s'ensuivit, c'est, dit-il, qu'au moment où il l'écrivait, en 1298, le poète appartenait au parti guelfe, et qu'en cette qualité il ne voulait rien écrire qui pût attenter à la réputation du Souverain Pontife ; qu'au moment, au contraire, où il écrit l'*Enfer*, en 1308, il est gibelin et ne se fait aucun scrupule, en cette qualité, de déprécier le chef de l'Église ; car c'est lui qui est visé, et Guy de Montefeltre n'est qu'un prétexte pour le rabaisser. Un seul mot suffit pour faire tomber tout ce raisonnement : c'est que le *Convito* n'est pas de 1298 comme le croyait Fraticelli, mais bien des environs de 1308, c'est-à-dire du moment même où Dante commençait à écrire l'*Enfer*. — Giuliani au contraire, dans son *Convito* (Florence, 1874, p. 702 ss.) a très bien compris la genèse du contraste qui nous occupe, et je lui dois plusieurs des considérations que je viens de développer.

Digitized by Google

morceau de pain dans les rues d'Ancône. Et il est seigneur de la principauté de Montefeltre et duc d'Urbin, il pourrait parler en despote, il pourrait aplatir sous le sabre l'impuissance des gens auxquels il tend la main, il pourrait avoir la morgue hautaine du triomphateur; il a un esprit puissant, de hautes facultés, une expérience consommée, un cœur ferme, et s'il voulait faire un signe, la péninsule tremblerait une seconde fois devant lui comme lorsqu'il sortait, précédé de son fifre et suivi de ses bandes casquées et cuirassées, des murs de Pise. Et il tend la main, dans les rues ! Quoi d'étonnant, quand on y songe, que, lorsqu'il n'écrit plus un conte populaire, mais l'Histoire, Dante lasse de ce César à cheveux blancs mendiant sous le froc, un si magnifique éloge ? Et comprenez-vous combien est peu vraisemblable la légende qui, se traînant dans les basses régions de la phraséologie, représente l'homme monté à ce degré de sainteté et d'abnégation comme donnant à Boniface VIII, qui n'en avait que faire ce conseil de polisson: promettre et ne pas tenir (1)?

Le *Convito* à mille fois raison : pour qui en juge avec les criteriums de l'histoire, les derniers jours de Guy de Montefeltre sont émouvants de grandeur et de beauté souveraine (2).

(1) Remarquons d'ailleurs que Palestrina s'est rendue au Pape *sans condition* (septembre 1298). Il n'y avait donc aucune promesse de faite, et toute la vérité historique va contre la légende populaire.

(2) Ne le quittons pas sans signaler encore une erreur historique dont sa réputation souffre parmi nous. Le lecteur n'ignore pas la mort lamentable d'Ugolin et des siens: renversé par une émeute populaire, le tyran de Pise fut enfermé avec ses fils Gaddo et Uguccione et avec ses neveux Anselmuccio et Brigata, dans la *Torre de Gualandi*, que l'on appelle aujourd'hui *Tour de la Faim*, et condamné à payer une forte amende, faute de quoi on le laisserait mourir de faim, lui et ses co-prisonniers. Ugolin ne put la payer intégralement et mourut de faim avec ses fils et ses neveux. Dante a immortalisé cet épisode dans la *Divine Comédie*. — Or, dans son *Veltro allegorico di Dante* (Florence 1826) C. Troya, qui, sous le nom d'histoires, écrivait des romans, a prétendu que c'est sur le conseil de Guy de Montefeltre que la nourriture fut refusée à Ugolin et aux siens. Et depuis, on va répétant cette calomnie. Or voici le texte même des *Fragm. Hist. Pis.* tel que le donne *Murat.*, vol. XXIV, p. 655 : « Quand le dit Messire Comte Guy de Montefeltre arriva à Pise, le Comte Ugolin, ainsi que Gaddo et Uguccione ses fils, et Anselmuccio et Brigata ses neveux, qui étaient dans la prison de la *Torre de Gualandi*, étaient privés de nourriture et de boisson.... Et quand le Comte Guy arriva à Pise, *Gaddo et Uguccione étaient déjà morts de faim* ; et les trois autres moururent dans la même semaine, aussi par manque de nourriture, parce qu'ils ne purent pas payer l'amende. Et c'est depuis ce moment que la dite prison s'appelle la Prison et la Tour de la Faim. Et *on dit et on croit que si le Comte Guy était arrivé à Pise avant qu'ils n'aient commencé à mourir, ou qu'ils ne fussent arrivés à cette extrémité, il n'aurait pas laissé faire, ni souffert qu'ils meurent de cette façon, mais qu'il les aurait arrachés à la mort* ».

Digitized by Google

*
* *

Il est difficile de quitter Guy de Montefeltre sans dire un mot au moins de son fils Buonconte.

Ce serait extravagance puérile de ma part que de soutenir qu'il appartint à un titre quelconque, à l'Ordre de saint François. Etait-il tertiaire ou non ? Je l'ignore. Je parle de lui parce que, dans son poème, Dante a mis son sort en opposition avec celui de son père, pour éclairer d'une lumière plus intense l'image que les Toscans se faisaient de ce dernier. Image réfléchie, nous l'avons vu, et non directe pour le père ; image réfléchie aussi, pour le fils ; car ici encore l'auteur parle en poète et tend sa voile de pourpre au souffle de la fantaisie populaire.

Si Guy de Montefeltre fut tantôt lion et tantôt renard, son fils fut toujours lion. Il avait l'âme toute militante. Il avait, dans le cœur, plus de transparence que son père. La politique de ce dernier avait été souvent vacillante, la sienne était droite et nette. On sentait en lui la force indomptable d'un tempérament intact. Il excitait le respect et l'admiration. Quoique d'une habileté consommée dans l'art de la guerre, il avait la chevalerie des grands sentiments. Il fut un paladin, peut-être le dernier paladin de l'Italie. C'est grâce à lui qu'au mois de juin 1287, les Gibelins chassent les Guelfes d'Arezzo. En 1288, il est un des artisans les plus notables de la défaite des Siennois à Pieve del Toppo. On ne peut lui reprocher que son excès de bravoure. « Il combattait aussi vaillamment de son corps, dit un commentateur, que son père de son esprit. » Il le fit bien voir à la bataille de Campaldino (1), où il se fit tuer héroïquement par les Florentins.

Cette bataille de Campaldino est fameuse ; elle fait époque

Voilà donc la vérité dans toute sa simplicité : Guy, non-seulement ne fut pour rien dans la condamnation qui frappa Ugolin et les siens, mais encore une partie de ceux-ci étaient déjà morts quand il arriva à Pise, et le bruit public voulait que, s'il l'avait pu, il les aurait sauvés. Ce qui n'empêchera pas de soi-disants historiens d'écrire encore pendant longtemps que ce fut Guy de Montefeltre qui condamna Ugolin à mourir de faim, comme ils écriront encore pendant longtemps qu'il conseilla à Boniface VIII de tromper les Colonna ! Car c'est comme cela que d'aucuns comprennent l'histoire !

(1) Campaldino est une petite plaine située près de Poppi dans le Casentino ; la bataille où Buonconte de Montefeltre fut tué, y fut livrée le 11 juin 1289, entre les Gibelins d'Arezzo et les Guelfes de Florence. Les derniers furent vainqueurs. Buonconte commandait les Gibelins d'Arezzo.

Digitized by Google

dans la vie du Dante ; il y assistait, non en spectateur, mais en acteur. L'Arétin s'exprime en ces termes sur ce sujet : « Dans cette mémorable et très grande bataille de Campaldino (11 juin 1289) notre poète, encore jeune et entouré de l'estime de ses concitoyens, se trouva en armes, combattant vigoureusement, à cheval, sur la première ligne, et il y courut de très graves dangers.... Il raconte cette bataille dans une de ses lettres, dit qu'il y assistait, et en expose les diverses péripéties..... Revenant donc à mon sujet, je dis que Dante combattit courageusement pour la patrie dans cette rencontre... » Et, un peu plus loin, le même auteur cite un fragment d'une lettre de Dante aujourd'hui perdue, dont voici les termes : « Dix ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Campaldino, qui fut la mort et la ruine de la faction gibeline, et à laquelle je pris part comme combattant, étant encore jeune homme ; j'eus d'abord grand'peur, et, ensuite très grande allégresse, à cause des vicissitudes de l'action ». Dante, donc, assista à la bataille de Campaldino.

Si elle fut engagée, ce fut, d'ailleurs, bien contre le gré de Buonconte de Montefeltre. La partie était inégale, et il s'en rendait parfaitement compte (1). Avant la bataille, Aimeric de Narbonne, qui commandait l'ennemi, voyant que les gens d'Arezzo acceptaient le combat, déclara : « Ou ces gens nous tendent un piège, ou ils sont fous ». Chargé par l'évêque d'Arezzo d'observer les positions des Florentins, Buonconte affirma qu'il serait imprudent de combattre. « Tu n'as jamais été un Montefeltre », répliqua l'évêque. A quoi le fougueux capitaine répondit : « Si tu viens où je vais aller, tu n'en reviendras pas ». Et il disait vrai. Car ils furent tués tous deux au plus épais de la mêlée avec un cinquième de leur armée. Le mot que Mangiador de San Miniato avait prononcé avant la rencontre était juste : le temps des batailles non sanglantes était passé ! Vrai aussi, plus qu'il ne le pensait, plus vrai encore le mot de

(1) Arezzo avec ses alliés ne pouvait mettre en ligne que huit cents cavaliers et huit mille fantassins ; ses ennemis, c'est-à-dire Florence avec le renfort des villes guelfes, mettait en ligne seize cents cavaliers et dix mille fantassins. Les troupes de Florence étaient des troupes de premier choix et Villani nous dit que, parmi les seize cents cavaliers, il y en avait six cents qui formaient une élite et qui étaient les six cents meilleurs cavaliers qui fussent jamais sortis des murs de Florence. C'est vraisemblablement parmi cette élite que combattait le Dante. La défaite d'Arezzo est imputable en grande partie, non seulement à l'infériorité numérique de ses troupes, mais encore à l'indécision de Guido Novello qui commandait la réserve et qui fit preuve d'une complète incapacité.

Digitized by Google

Buonconte à l'évêque d'Arezzo ; car non seulement il fut tué, lui, Buonconte, comme l'évêque ; mais encore, malgré toutes les recherches qui furent faites, son corps ne put être retrouvé.

Nous sommes, ne l'oublions pas, au moyen-âge. — Ce premier fait, cette disparition mystérieuse du corps de Buonconte de Montefeltre donna le branle aux imaginations. La foule regrettait « ce cœur haut placé, semblable à une tour solide, dont la cime ne croule jamais par le souffle des vents ». Elle pleurait la perte de ce naturel si fort et si richement doué. Elle déplorait sa fin tragique et terrible. Sa destinée de « mort-vivant » l'angoissait. L'élan de la fantaisie populaire devint plus vif encore lorsque l'on constata que ni Jeanne, la veuve du *morto-vivo*, ni Frédéric de Montefeltre, son frère, ni ses neveux, ne semblèrent se soucier du salut de son âme. On se chuchotait à l'oreille que jamais on n'avait fait monter un prêtre à l'autel à son intention. Une pitié emplissait les âmes pour le pauvre disparu, que tous abandonnaient. Et lorsque se fut définitivement formée sur le compte de son père la légende que nous avons racontée — un chérubin noir s'emparant de son âme, à sa mort, pour l'entraîner en enfer, malgré saint François, — cette pitié se traduisit pour le fils par une légende diamétralement opposée, imaginée par l'attendrissement populaire en sa faveur.

Pour comprendre la forme définitive qu'elle prit, il faut se rappeler où la bataille de Campaldino avait eu lieu : elle fut livrée devant Poppi, près de l'endroit où l'Archiano, descendu des hauteurs des Camaldules, se jette dans l'Arno. Blessé à la gorge au fort de la bataille et vomissant des torrents de sang, « ensanglantant la plaine », Buonconte s'était traîné à l'écart, jusqu'au confluent des deux fleuves. C'est là que les ténèbres de la mort envahirent sa paupière : sa vue se troubla, la parole lui manqua, ses lèvres se clôrent pendant qu'il prononçait ce mot : Marie ! Puis il tomba « et sa chair demeura seule ».

A ce nom de Marie, un ange de Dieu paraît. Il enlève l'âme de celui « dont la parole s'était éteinte tandis qu'il le prononçait » ou plutôt, pour parler un langage plus dantesque « de celui qui avait fini dans le nom de Marie ». Il l'emporte vers l'éternité bienheureuse. Cependant le démon accourt, lui aussi. Il crie à l'ange de lumière : « Toi, qui viens du ciel, pourquoi me faire tort ? Pour un léger soupir qu'il a poussé, voilà que tu emportes avec toi ce qu'il y a d'immortel en celui-ci ; et tu ne me laisses

Digitized by Google

que son corps périssable ! Mais je me vengerai sur ce dernier ! » Benvenuto commente ce passage (1) de la manière suivante : « L'ange prouve ainsi qu'il n'y a jamais de pénitence trop tardive, vu que, de la croix, le larron passa au Paradis. Le diable au contraire réclame, disant : Ah ! fat, tu crois que toi, qui as toujours vécu loin de Dieu, tu vas être sauvé en un instant, pour une petite larme que tu as versée ! »

Et cependant l'âme de Buonconte est sauvée. Mais, comme il l'avait annoncé, le démon se venge sur ce corps. Il applique son intelligence à sa volonté dépravée. Il déchaîne le vent et les nuées. Il couvre de brume toute la vallée, depuis le Prato-Magno jusqu'au sommet de l'Apennin. Il sursature d'eau l'atmosphère. Le ciel devient noir. La pluie tombe, gonfle la terre, ruisselle dans les ravins, forme des torrents, se rue vers le fleuve avec une impétuosité que rien n'arrête. Sur le bord de l'Archiano cette eau robuste trouve, glacé et les bras en croix, le corps du pauvre Buonconte, — du pauvre Buonconte, qui, au moment où il expirait dans le nom de Marie, a, de ses bras repliés, fait une croix sur sa poitrine. — L'eau satanique défait cette croix, écarte les bras, puis quand plus rien ne rappelle le signe détesté de la Rédemption, elle se fait un jouet du cadavre : elle le roule de rive en rive, de bas-fond en bas-fond ; elle le secoue, le berce, le pousse, le porte, l'enveloppe, le réduit, le soulève, le prend et le reprend, l'abandonne, le ressaisit et enfin le livre sournoisement au sable ; celui-ci, petit-à-petit, silencieusement, l'engloutit, le dissout, et enfin l'absorbe. Et jamais œil humain n'en découvrit le plus infime vestige. Jamais. Satan est vengé..... autant que Satan peut se venger de Dieu !

Telle fut, somptueuse, magnifique, pittoresque, la légende que l'imagination populaire broda sur la mort de Buonconte de

(1) *Io diro il vero, e tu il ridi tra i vivi ;*
L'Angel di Dio mi prese, et quel d'inferno
Gridava : O tu dal ciel, perchè mi privi ?
Tu te ne porti di costui l'eterno
Per una lagrimetta che il mi toglie :
Ma io faro dell' altro altro governo. *Par.* V. 103. ss.

A ces vers succède une admirable description de la manière dont se forme la pluie : la vapeur d'eau, l'abaissement de la température, le vent, la proximité des grandes montagnes, rien n'y est oublié : « Tu sais bien comment se ramasse dans l'air cette humide vapeur qui retourne en eau aussitôt qu'elle monte dans une région où le froid la saisit. Le démon mit son intelligence au service de ce mauvais vouloir qui ne cherche que le mal..... Ensuite, et dès que le jour fut éteint, il couvrit de brume toute la vallée... » Le passage tout entier serait à citer.

Digitized by Google

Montefeltre. Elle était, en même temps que chatoyante, profonde et moralisatrice. Dante, dont on peut dire que « pas un flot qui passe, pas un oiseau qui soupire, pas un souffle qui murmure, pas une fleur qui se colore, pas un insecte qui respire, pas une feuille d'arbre qui tremble, pas un homme parmi tant de millions d'hommes qui vivent ou qui ont vécu, ne le laissaient indifférent », Dante s'empara de ce produit de l'activité poétique des masses. Il recueillit ces images d'une plasticité admirable que la foule lui suggérait, et les enchassa génialement dans la *Divine Comédie* ; les quarante-cinq vers qu'il leur consacre en devinrent un des passages les plus vivants (1).

Il avait pour s'étendre si longuement sur Buonconte, outre celle que je viens d'indiquer, d'autres excellentes raisons. Sa légende, je l'ai dit, formait un merveilleux pendant à celle de la mort de son père. Pour celui-ci avaient combattu le chérubin noir et l'Ange d'Assise ; et François avait perdu la bataille par le fait d'une seule parole mauvaise qui avait annihilé les fruits de deux années de pénitence. Pour le fils, semblable lutte entre l'ange des ténèbres et l'ange de lumière ; mais celui-ci l'emporte grâce à ce seul mot : Marie ! Le contraste est saisissant.

Le fait qu'il avait assisté en personne à la bataille où avait péri Buonconte dut pousser aussi le Dante à raconter en détail le mystérieux épisode. S'il lui consacre quinze *terzine*, c'est un peu parce qu'il était là. Il s'intéresse au sort du chef qu'il a combattu. L'aventure en elle-même lui eut semblé, peut-être, banale. Ayant été figurant du grand drame, elle prend à ses yeux un relief imprévu. Il s'y attache, parce qu'il était parmi les cent cinquante cavaliers d'élite qui engagèrent la bataille. Il était, ce jour-là, *feditore*, et il ne l'oublie pas. Ces souvenirs d'une jeunesse qui n'est plus, lui reviennent avec la douceur mêlée d'amertume d'un passé détruit pour toujours. Il s'y attarde. Bassermann remarque avec raison que sa mémoire a dû lui fournir plus d'un trait de son récit. Il ajoute même : « La poignante description de l'orage me semble être plus qu'une simple

(1) *Purg.* V, 85 ss. Ce n'est pas sans beaucoup d'étonnement qu'on lirait dans le *Dante né Tempi di Dante* du savant del Lungo (Bologne, 1888, p. 157) l'affirmation que cet épisode est « long, trop long », si l'on ne savait que ce n'est pas son opinion propre qu'il cite, mais celle de Bartoli, dont il discute l'opinion. Bartoli, dans sa *Storia della letteratura italiana*, vol. V. (Florence 1884) p. 81 ss., a, en effet, écrit sur Campaldino et la présence de Dante à cette affaire, quelques pages empreintes d'un scepticisme outré, qui ont été très-bien réfutées par Scartazzini, *Encycl. Dant.* I, 297 et par Bassermann, dans son *Dantes Spuren in Italien*, p. 65 ss.

Digitized by Google

suggestion de son imagination. Au soir de la bataille, Dante vit vraisemblablement l'orage s'étendre du Prato-Magno à la Giogana et unir ces deux masses montagneuses qui ont au-dessous d'elles, juste dans leur milieu, la plaine de Campaldino ; il vit les nuages crever et les flots de l'Arno, gonflés par les torrents, entraîner les cadavres de ceux qui étaient tombés dans la mêlée ; et après les subites et profondes émotions de la journée, il dut sentir dans le mugissement de la tempête et le bruissement des vagues la voix irritée de quelque démon malfaisant ». (1) Et la remarque est juste.

Enfin, les relations personnelles de Dante avec la famille du « mort-vivant » ne furent probablement pas de peu de poids pour le décider à lui accorder, dans son œuvre, une place aussi considérable. On était au temps des guerres sans pitié et des

(1) L'hypothèse de Bassermann est d'autant plus vraisemblable que Dino Compagni (*Cronica*, édit. del Lungo, II 41) nous dit que pendant la bataille *l'air était couvert de nuages, l'aria era coperta di nugoli*. Chose curieuse, Bassermann ne semble pas avoir remarqué ce détail du récit de Dino Compagni ; à moins qu'il n'ait compris que l'air était plein de nuages *de flèches*. Effectivement, dans la phrase précédente le chroniqueur parle des grandes quantités de flèches qui pleuvaient sur les deux armées. Mais, en réalité, ce n'est pas au figuré, mais au propre qu'il parle quand il dit que l'air était couvert de nuages. Voici d'ailleurs la traduction du texte de Dino Compagni, telle que la donne Ozanam (*Le Purgatoire de Dante*, Paris, 1873, p. 133) : « Au jour fixé, les Florentins portèrent les enseignes en avant pour entrer sur le territoire des ennemis ; ils traversèrent le Casentino par des mauvais chemins où, s'ils eussent trouvé l'ennemi, ils eussent essuyé de graves dommages. Mais Dieu ne le voulut pas, et ils arrivèrent près de Bibbiena, en un lieu qui se nomme Campaldino, où étaient les ennemis, et ils s'arrêtèrent et se mirent en bataille. Les capitaines de la guerre mirent les *feditori* au front de bataille, et au devant furent placés les hommes armés de pavois au champ blanc avec le lis vermeil. Alors l'évêque (d'Arezzo) qui avait la vue courte, s'écria : Qu'est-ce que ces murailles ? Et on lui répondit : Ce sont les pavois des ennemis. Messire le baron Mangiador de San-Miniato, cavalier hardi et éprouvé en fait d'armes, rassemble les hommes d'armes et leur dit : Seigneurs, les guerres de Toscane se décidaient autrefois par une charge vigoureuse, le combat ne durait guère, et peu de gens y mouraient, l'usage n'étant point de les tuer. Aujourd'hui, la coutume est changée, l'art de vaincre, c'est de tenir ferme. Je vous conseille donc d'avoir du cœur et de les laisser assaillir ! — Et il fut résolu qu'on ferait ainsi. Les Arétins menèrent la charge si vigoureusement et avec tant de force, que l'armée des Florentins recula de beaucoup. La bataille devint opiniâtre et dure. Messire Corso Donati avec la bande de Pistoia prit les ennemis en flanc, les flèches pleuvaient, les Arétins en avaient peu, et étaient attaqués sur les flancs où ils étaient découverts. *L'air était couvert de nuages, et la poussière très épaisse.* Les gens de pied des Arétins se jetaient accroupis sous le ventre des chevaux, le couteau à la main, et les éventraient.... Ce jour-là, beaucoup dont on avait estimé la prouesse furent trouvés lâches et plusieurs dont on ne parlait pas acquirent de la gloire. Du côté des ennemis périrent l'évêque et messire Guillaume de Pazzi, hardi cavalier, Buonconte et Loccio de Montefeltre et d'autres vaillants hommes..... »

Digitized by Google

inimitiés mortelles, mais aussi des sentiments chevaleresques. Manentessa, la femme de ce Guido Salvatico qui donna l'hospitalité à notre poète pendant les premières années de son exil, était la propre fille de Buonconte de Montefeltre. Et c'est de sa bouche qu'il dût être renseigné sur la vivacité de la foi de son frère disparu. Joignez à cela qu'un mois à peine après avoir combattu contre le fils à Campaldino, Dante combattait contre les troupes du père à Caprona et vous reconnaîtrez avec moi que tout s'unissait pour le pousser à parler des deux grands guerriers (1).

Et cependant, tout cela ne suffit pas pour expliquer un fait singulier, maintes fois relevé, jamais éclairci. De tous les innom-

(1) Si nous ignorons où repose le corps de Buonconte, par l'excellente raison que les contemporains eux-mêmes du guerrier l'ignoraient, nous ne sommes guère plus renseignés sur le compte de son père, Guy de Montefeltre. Après avoir raconté comment ce dernier était mort à Ancône, sous la bure du Mineur « en excellentes dispositions, et après avoir reçu dévotement les sacrements de l'Église », le chroniqueur édité pour la première fois par le P. Golubovich continue : « Et plus tard (c'est-à-dire en tous cas antérieurement à 1336, année où fut écrit le récit) la dépouille mortelle du Comte fut transportée par les Frères à Urbino (dont Guy avait fait sa capitale avant son entrée dans le cloître) et y fut déposée dans l'église des Frères Mineurs ; et son fils et ses neveux furent plus tard enterrés près de lui. » Le fils dont il est ici question est Conrad, qui après avoir été Ermite de Saint-Augustin, mourut en 1317 comme évêque d'Urbino ; et le couvent des Frères Mineurs dont il est parlé est l'ancien couvent situé à l'intérieur de la ville. En 1443, les ossements de la famille des ducs d'Urbin, et ceux du Comte Guy de Montefeltre, fondateur de la maison ducale avec eux, furent transportés dans l'église de San-Donato qui venait d'être donnée aux Frères Mineurs de l'Observance. Wadding, *Annales Ord. Min.* ad an. 1425 n. 18 donne l'inscription tumulaire qui fût mise alors sur son sarcophage, inscription qui peut se voir encore aujourd'hui à l'église San-Donato. La voici :

Plorat in Hesperia tellus, plorate latini
Guido comes moriens hac requiescit humo.
Non fuit e coelo princeps clementior alter :
Praevalidas urbes rexit, et ipse potens :
Non fuit in terris unquam qui sanctius heros
Cappam Francisci posset habere sacri.
Quem dedit aeternum probitas venerabilis aevo,
Mors animam coelo reddidit alma suo.
Vos igitur superi socio gaudete superno.
Et divum servet curia sacra ducem.
Mille quadringentis Domini decurrentibus annis
Quadraginta tribus februari vigesima prima.

Mais, si cette inscription est celle qui fut composée en 1443 en l'honneur du Comte Guy, mort en 1298, le beau sarcophage qui se voit à San-Donato, du côté de l'épitre, et qui représente un duc vêtu de la bure franciscaine, ne serait-il pas celui élevé dans la même année 1443 en l'honneur du même duc ? Telle semble bien être l'opinion du P. Golubovich, *op. cit.*, p. 225.

Digitized by Google

brables personnages mis en scène dans les cent chants de la *Divine Comédie,* aucun, absolument aucun, ne donne lieu, à sa mort, à un combat entre esprits bienheureux et esprits infernaux, sauf les deux Montefeltre. Pourquoi cette exception ? Pourquoi cette singularité ? Pourquoi, aussi, ce choix : eux, et pas d'autres ? Qu'est-ce qui guidait le poète ? Que veut-il nous indiquer par là ? Quelle était son idée de derrière la tête ? Ces questions, et mille autres ont été faites cent fois, et personne, que je sache, n'y a jamais répondu. A moins que l'on ne prenne pour une solution la réponse de ce vieux dantophile qui affirmait : « Dante ne vous l'a pas dit, nous ne le saurons jamais ». Je crois, quant à moi, qu'on a cherché bien loin une chose bien simple et que l'explication de ce mystère est tout unie.

Il se réduit d'ailleurs à savoir pourquoi il y a lutte pour l'âme du père. Car le combat pour celle du fils, je l'ai noté surabondamment, n'a d'autre raison que d'établir un parallélisme parfait entre les deux légendes. Ne nous occupons donc que du père. Si nous trouvons la solution pour celui-ci, la difficulté sera, du même coup, résolue pour le fils. Si donc vous me demandez : « Pourquoi la lutte pour l'âme de Guy de Montefeltre ? » Je répondrai : « Parce qu'il fut franciscain ».

Le lecteur n'ignore pas, en effet, ceci : dès le XIIIe siècle toute la littérature franciscaine nous répète que saint François, à la mort de ses Fils, ne se désintéresse pas de leur sort ; quiconque meurt, vêtu du froc et les reins ceints de la corde, devient, par le fait même, dans l'autre monde, sa chose. Lui qui, sur la terre, ne voulait aucun domaine, il en réclame un, éminent, là-haut, sur les âmes de ses enfants. Il les veut toutes pour lui ; il les accapare ; et il faut des efforts exceptionnels du malin, pour lui en arracher une de temps en temps. Cette affirmation est répétée partout. Vous souvient-il, dans les *Fioretti*, de l'histoire des *Trois larrons homicides* qui se sont faits franciscains ? Quand l'un d'eux, dans sa vision, se présente, vêtu du froc, à la porte du Paradis : « Qui es-tu pour venir ici ? » lui demande le portier. « Je suis Frère Mineur », répond le larron. « Attends-moi, reprend alors le portier, car je vais amener saint François pour voir s'il te connaît. » Et il va quérir saint François. Et en arrivant, saint François dit au portier : « Laisse-le entrer, parce qu'il est de mes frères ». Cela n'est qu'une vision. Dans la réalité, les choses se passaient encore mieux. Huit jours après, le larron-homicide devenu Frère Mineur, meurt pour de bon ; et

Digitized by Google

saint François n'attend pas qu'il vienne frapper à la porte du Paradis. *Il va le chercher*, et emmène triomphalement son âme au royaume des bienheureux.

Et voilà pourquoi Dante fait réclamer l'âme de Guy de Montefeltre, larron devenu Mineur, par saint François. J'ajoute : si le poète de la *Divine Comédie* n'a pas trouvé ce détail tout façonné par la légende, nous sommes autorisés à conclure de sa présence dans le poème, que son auteur n'ignorait pas les *Fioretti*, ou du moins les *Actus*, lesquels racontent la même histoire dans mêmes les termes. Dante, — il ne faut jamais le perdre de vue, — était tertiaire.

H. MATROD.

Digitized by Google

OSSUNA ET DUNS SCOT

OU

LA MYTIQUE DE SAINT FRANÇOIS

III

La vie de Dieu. (Suite.)

Transformée par la pauvreté en un délicieux paradis, notre terre donnera son fruit. Cette vertu arrache la terre à la malédiction qui la vouait à ne porter que ronces et qu'épines et, la pétrissant avec la sueur du visage du pauvre, la transforme en ce pain matériel dont la glorieuse fonction va être de restituer sa force au cœur : mourant en moi pour s'incorporer à ma chair, le pain est associé à mes actes humains, à mes œuvres surnaturelles, à mes mérites éternels; déjà palpite en lui un principe de vie divine (1). De transformation en transformation, cette terre chaque jour plus épurée par une sorte *d'éducation* progressive (2), deviendra la terre toujours bénie et toute immaculée dans laquelle a germé Jésus-Christ, pain descendu du ciel et même, fécondée et soulevée par la parole du prêtre, elle s'élèvera

(1) Si la lechuga conociesse su bien quando la mudas en ti comiendola ella te auia de hazer gracias porque le das mejor ser que antes tenia las quales mas copiosamente deues tu hazer a Christo que sin deshazerte te da mejor y mas alto ser que antes haziendote de Hombre miembro suyo y mas que hombre. *Gracioso combite de las gracias del santo sacramento del altar.* Burgos, 1537, *Quinta gracia, fol. XXIJ, r°.*

(2) De fructu operum tuorum satiabitur terra : producens fœnum jumentis, et herbam servituti hominum : ut educas panem de terra, *Psal. CIIJ (12-14).* De quo *(Joan. VI) Ego sum panis vivus.* De terra i. de B. Virgine de qua *(Psal. 84) Benedixisti Domine terram tuam.* Et alibi *Terra nostra dabit fructum suum.* Et iterum *Veritas de terra orta est,* i. de B. Virgine. Hugo de Sto Charo. *i. h. l.*

Digitized by Google

jusqu'à la pauvreté de l'Humanité sainte de Jésus-Christ. Pour s'unir au Verbe, celle-ci avait dû renoncer à sa personnalité propre, le pain terrestre sera dépouillé de toute sa substance et changé au pain eucharistique, pain des forts, pain destiné à faire les délices des rois, de ces rois dont il a été dit: Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté: le royaume des cieux est à eux (1)! Il est à eux; mais, avant que d'être sacrés rois du ciel, ces bienheureux ont dû exhiber leurs titres: autant que la chose est possible à l'homme, l'amour-pauvreté du recueillement les avait déjà constitués les dieux de la terre, ne dépendant ici-bas de rien ni de personne et relevant jusqu'à leur vie divine toute la nature créée.

Il suffit d'un simple changement de clavier pour retrouver dans, la mystique d'Ossuna, le sublime enseignement qu'on vient d'entendre. A l'infinitude divine substituons, chez nous, cette intégralité de notre être dans le maintien de laquelle l'apôtre a reconnu le pourquoi de la sainteté (2) et tout se passera comme on vient de le constater en Dieu. Le recueillement n'a pas d'autre but que de maintenir dans toute la perfection possible l'intégralité de notre être au service de Dieu. A cet effet, on semble éloigner mais, de fait, on attire à soi, on recueille avec soi sans encombrement aucun le monde entier avec ce qu'il renferme: les occupations extérieures tout aussi bien que les créatures même corporelles peuvent et doivent être utilisées, dans cette sanctification *per omnia*. Cela fait, on recueille le corps avec ses membres; on a soin de faire taire les sens; on impose le silence le plus absolu à l'entendement. Toute l'activité humaine se trouve ainsi refoulée, sans éparpillement aucun dans le cœur, dans la pure intelligence, portion supérieure de l'âme. Mais là, quelle vie (3)! Quel magnifique épanouissement de l'être humain ou

(1) Manducat Dominum pauper, servus et humilis, dit la prose de saint Thomas La même pensée se retrouve dans Ossuna qui a donné à l'Eucharistie le beau nom de *banquet des pauvres* : Tuuo Dios por bien de instituyr sacrificio pobre y comun a pobres y ricos, porque todos tuuiessen ygual esperança en el, y cessasse la ambicion. *Quinto Alphabeto. cap. CXIIJ, fol. CXIX, u°*. Et il ajoute la piquante observation que voici : Este Judas era rico y tenia bolsas y aun hurtaua : y por esso no es de marauillar si le hizo mal en el pecho el manjar de los pobres. *Ibid. cap. XCIJ, fol. CXIIJ, v°*.

(2) Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia : ut integer spiritus vester, et anima et corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur. *1. Thess. V, 23.*

(3) Certum est quod vita rationalis creaturœ versatur plus in operatione intellectus et rationis quam alibi, hoc est in meditationibus rationabilibus et in voluntaria

Digitized by Google

même quelle délicieuse substitution de l'opération divine à celle de l'homme!

« Oh! qu'il est indicible, combien il est ineffable, ce silence établi par l'amour entre l'âme et Dieu! Lui descend sur elle comme un fleuve de paix, comme un ruisseau de miel délicieux, et de cette source de vie débordent vers l'âme les eaux de Siloé qui coulent en silence: les paroles font alors place aux œuvres: l'âme se tait; elle ne sait plus quelle demande adresser, tous ses désirs étant parfaitement accomplis. Dieu se tait, lui aussi! Que pourrait-il reprendre en qui lui donne tant de preuves d'amour? Et l'âme se contemple dans la pureté communiquée par l'amour remontant de son cœur vers le Créateur; elle se voit pure par la possession intime de ce Seigneur qui s'occupe lui-même à la purifier de tous ses péchés, à lui faire retrouver la blancheur de la colombe baignée dans le lait infiniment pur de la grâce. Elle dort, car elle n'a nul souci de se livrer aux spéculations; son cœur veille, l'amour ne dormant jamais. Quelle paix! entre les bras du Bien-Aimé, l'entendement s'endort, la volonté est en repos, unie à Dieu, ne faisant plus qu'un esprit avec lui. C'est alors, pour l'âme, le sabbat du sabbat: auparavant si agitées, la fantaisie et l'imagination ont, par leur inaction, entraîné le calme de la volonté qui, tout embrasée, toute dévorée en Dieu qui ne se consume pas n'a plus besoin du bois des considérations pour entretenir le feu brûlant en elle. On voit alors la reine de Saba et le roi Salomon pratiquant un échange de dons admirables dont l'amour fait les frais. Dans la solitude du silence, Dieu parle au cœur non avec des expressions mais au moyen d'effusions toutes séraphiques: on dispose d'un langage bien plus expressif que ne le furent jamais les paroles. A la fin, c'est le silence complet entre Dieu et l'âme; c'est le doux sommeil de deux amis reposant, dans une parfaite tranquillité, tout près l'un de l'autre. L'amour les a rendus si véritablement un qu'ils n'ont en tout qu'un seul et même sentiment, à tel point qu'on peut attribuer à chacun les œuvres de l'autre. (1)

dilectione. Et ideo veraciter et quasi soli totales vivere dicuntur, qui in contemplatione nutriuntur cibo tali atque potu et non illi qui suas animas non plus levant ad cœlestia quam bestiæ. Gerson, *De Monte Contemplationis. Cap. 29. Tom. III, pag. 513.* Ossuna observait même combien la prépondérance consentie aux facultés supérieures, aidée d'ailleurs de la compensation apportée par la grâce divine était capable de suppléer aux nécessités de la vie (manger, dormir) et d'en délivrer pour une bonne part. *Troisième Abécédaire, Lett. O, chap. 5.*

(1) Marauilloso callar y muy digno de loar con admiracion es el de el amor. En

Digitized by Google

— Mais, à ce moment si beau, n'y a-t-il pas une dépression, une diminution de la nature humaine, au moins dans son opération annihilée par cette substitution ou absorption pour la perfection de laquelle il est nécessaire que l'âme ne pense plus à rien et arrête tout travail de l'entendement?

— Ne penser à rien, répond Ossuna : combien ces mots sont loin de signifier ce qu'ils semblent dire! Ne penser à rien, opération aussi mystérieuse que la pensée de Dieu qu'elle imite! Ne penser à rien, comment expliquer l'incompréhensible? Arrivé à cette perfection du recueillement, on pense oh! oui; mais sans se traîner à travers les raisonnements; on pense en Celui qui est tout d'une façon merveilleusement éminente. Le moindre bien que l'homme de recueillement puisse tirer de ce *ne penser à rien*, c'est une attention ayant Dieu seul pour objet, attention qui se soutient comme d'elle-même, tellement délicate que rien de ce qui se trouve en Dieu ne semble pouvoir lui échapper. Lors donc qu'un homme impose silence à l'entendement pour le livrer à ce que saint Augustin appelle la sainte oisiveté du recueillement, ne vous imaginez pas que son intention soit de s'en tenir

el cual se acalla nuestro entendimiento auiendo hallado vna noticia esperimental que mucho le satisfaze : porque segun claramente vemos quando por esperiencia se conocen presentes los que se aman entrambos callan : y recompensa el amor que los junta la falta de las palabras : todas las ansias del niño cessan quando lo abraça su madre : ya no cura mas de hablar y ella tambien calla en su amor. O quan indicible y no esplicable es el silencio con que en amor callan dios y el anima quando el desciende sobre ella como rio de paz y como arroyo de miel muy suaue : quando del que es fuente biua corren a ella las aguas de siloe en silencio : quando cessando las palabras vienen a las obras : quando calla el anima no sabiendo que le demande pues no le falta ningun cumplimiento de sus desseos : quando calla el señor porque no halla que reprehender a quien tantas señales muestra de amor : quando el anima se mira tan casta por el amor que sale della al que la crio : quando se ve limpia por tener en si al señor suyo que deshaze todos sus peccados : y la torna como paloma blanca lauada con leche purissima de gracia : duerme ella porque ya no cura de alguna especulacion : vela su coraçon porque el amor no duerme : en paz y en el que ama duerme su entendimiento y reposa su voluntad porque esta junta a dios : y hecha un espiritu con el : hazesse entonces sabado de sabado porque de la holgança de la fantasia que daua trabajo con su ymaginacion : se causa la quietud de la voluntad que por estar muy encendida y emprendida en aquel que no se consume : ya no ha menester leña de consideracion para que no se apague el fuego del amor que entonces arde : la reyna de sabba y el rey salomon se corresponden con dones admirables tornando a reciprocar el amor en la soledumbre del silencio habla dios no con palabras al coraçon sino con seraficas comunicaciones : hablanse por señas mas declaradoras que jamas fueron palabras : e finalmente calla dios y el anima como amigos que duermen muy seguros en un estrado : a los quales el amor ha hecho tan conformes que no salgan de un parecer : en tal manera que lo que haze el uno se diga hazer el otro. *Tercer Alfabeto, Let. Y, Cap. IIJ, fol. CCLVJ r° et v°.*

Digitized by Google

là. C'est, au contraire, à ce moment qu'il soulève la visée de son cœur, l'inclination de son âme, tout ce qu'il y a en lui d'attention afin d'être à Dieu seul avec piété et avec foi. C'est le travail des travaux par lequel on plaît beaucoup à Notre-Seigneur. De notre part, un tel effort est sans doute toujours et nécessairement imparfait; mais Dieu a soin de venir en aide à l'impuissance de notre bonne volonté et de suppléer à sa faiblesse.

Et la raison pour laquelle, à quelque degré de perfection qu'elle se pratique, cette opération plait tant à Dieu, c'est qu'il y a toujours en elle, un acte de pauvreté ou, pour mieux dire, un état de pauvreté, mais d'une pauvreté la plus complète, la plus universelle, la plus parfaite qui soit au pouvoir de celui qui s'y livre. Et, de fait, à quoi se résout, tout compté, la pratique conseillée dans le Troisième Abécédaire! « L'homme, répond Ossuna, s'y dépouille, s'y débarrasse de tout (lui-même et lui surtout compris) afin de se mettre dans la disposition de s'envoler par l'amour jusqu'à Dieu seul qui nous demande notre cœur parfaitement dégagé et dans sa pleine intégralité (1). » Dégagement universel; intégralité de l'homme, de son cœur surtout; évacuation aussi complète que possible de celui-ci, et, cela fait, l'envolée du cœur vers Dieu seul. Dans un autre endroit, l'âme recueillie au milieu des créatures nous est présentée sous la figure d'un nageur qui fend l'eau et, sans se laisser détourner ni à droite ni à gauche, vient par le plus droit chemin jusqu'à la divinité. Est-il possible de dépeindre en termes plus caractéristiques la tactique de la pauvreté aimante de saint François et de Scot (2) ?

(1) Mira pues que este no pensar en nada es mas que suena y que en ninguna manera se puede esplicar lo que ello es : porque dios a quien se ordena es ynesplicable : antes te digo que este no pensar nada es pensar lo todo pues que entonces pensamos sin discurso en aquel que todo lo es por eminencia marauillosa : y el menor bien que tiene este no pensar nada de los varones recogidos es una atencion muy senzilla y sotil a solo dios... Este no pensar nada de que hablamos por baxo que sea es un disponerse el hombre desasiendosse y desenbaraçandosse para bolar con el coraçon a solo dios que nos lo demanda libre y muy entero. De lo ya dicho puedes concluyr que quando acallares tu entendimiento dandole : como dize san agustin ociosidad santa no has de parar alli sino leuantar el intento del coraçon y el talante del anima y la atencion a solo dios con piadad y fe creyendo que aquesto es una obra soberana : en que se agrada mucho su magestad : la qual a vn que de parte nuestra siempre es ymperfecta porque no es en nuestra mano refrenar del todo el pensamiento : nuestro señor la perfeciona embiando de lo alto su visitacion y estendiendo la mano de su gracia para que se haga silencio. *Tercer Alfabeto. Let. Y, cap. V, fol. CCLIX, v°.*

(2) Para alcançar esto hemos de apartarnos de todo otro amor malo y bueno y como quien va nadando hender por medio husta la deydad lo qual es verdadero recogimiento. *Ibid. L. et R. cap. IX, fol. CC. r°.*

Digitized by Google

Ne soyons donc pas surpris si, dans la pensée d'Ossuna, toutes les grâces de l'oraison, c'est-à-dire les faveurs générales de sentiments de tendresse et de mouvements affectueux et aussi les grâces particulières (visions, révélations, paroles entendues ou prononcées, états extatiques), tout cela est la récompense de l'esprit de pauvreté. Ce principe est si vrai que l'auteur de l'Abécédaire n'hésite pas à mettre sur les lèvres du contemplatif visité par la sécheresse cette éloquente plainte que saint Pierre d'Alcantara a reproduite dans son *Traité de l'Oraison:* « O Dieu de mes entrailles! Pourquoi ne vous donnez-vous pas au pauvre? Vous remplissez les cieux et la terre, et vous laissez mon cœur vide! Vous habillez le lis des champs, vous préparez leur nourriture aux petits oiseaux, vous prenez soin des vers de terre: pourquoi m'avez-vous oublié, moi qui vis dans l'oubli de toutes choses afin d'être à vous sans partage? C'est ainsi, continue-t-il, que doivent pleurer de cœur, lorsqu'ils se trouvent dans cet état ceux qui, de toute leur âme, désirent se recueillir en Dieu et se tenir à l'écart de tout ce qui est de nature à éloigner de lui. » (1)

Il s'explique plus complètement dans un admirable passage du Cinquième Abécédaire où, rappelant l'exemple de la fille des Cantiques, amoureuse de son médecin qui, pour l'attirer, lui faisait dire qu'elle était malade, il conseille d'avoir bien soin de se faire pauvre et petit devant Dieu. Qu'est-ce que la pauvreté, demande-t-il? C'est un être incomplet, manquant de tout, sans forme, sans âme; la pauvreté n'a ni saveur sur la table, ni goût dans l'écuelle, ni abri sous les haillons, ni espèces dans le creux de la bourse. L'homme pauvre, voyez-vous, c'est un homme qui n'est pas fait; il est à l'état d'embryon, il est à parfaire; mais c'est précisément à cause de cela que Jésus-Christ qui se présente dans l'Évangile avec la mission avouée d'amener chaque chose à sa perfection, ne laissera pas dans cet état d'inachèvement celui qui est pauvre pour l'amour de lui. Il n'est pas possible qu'il ne donne à cet être sa forme, la forme de Dieu notre rédempteur. Faites-vous donc tout exprès encore plus pauvre que vous ne l'êtes: plus il y aura en vous de besoin, plus vous serez rempli et comblé par Dieu. Ainsi faisait un homme que j'ai connu. Toutes

(1) Porque no te das al pobre? Hinches los cielos y la tierra y a solo mi coraçon dexas vazio? pues vistes los lirios y guisas de comer a las auezillas e mantienes los guzanos: porque te oluidas de mi pues a todos oluido por ti? Con palabras semejantes lloran de coraçon los que con toda su anima desean recogerse a dios y apartarse de todos los negocios que del los apartan. *Tercer Alfabeto. Let. L. Cap. IJ, fol. CXJ, r°.*

Digitized by Google

les fois qu'il découvrait en lui-même quelque besoin, il se tournait de cœur vers Dieu et lui disait : Allons, voyons, Seigneur, comblez ce vide avec votre grâce ; vous voyez bien que ceci ne peut suffire ! Et tout de suite il recevait effectivement le billet à ordre du cent pour un : les grâces spirituelles si précieuses en comparaison des temporelles. (2)

Vous vous plaignez, continue-t-il, de ne recevoir de Dieu que de maigres faveurs ! Vous ne vous décidez pas à vous faire pauvre pour lui et vous trouvez étrange qu'il se refuse, à son tour, à se conduire en riche à votre égard ! Est-ce qu'une petite nuée ne suffit pas à dérober à vos regards le soleil tout entier ? C'en est de même assez d'une insignifiante possession gardée avec attachement pour arrêter les faveurs divines... Vous osez espérer, vous, pauvre évangélique, que Dieu consentira à vous rendre visite dans votre cellule aussi encombrée que la boutique d'un marchand fripier ? Plus vous vous laisserez entortiller par les choses visibles, moins vous serez admis à goûter les biens invisibles seuls capables d'affermir et de tranquilliser votre cœur. Ancrez dans votre âme le fondement de toute vie spirituelle que voici : Celui qui est pauvre à l'effet de posséder Dieu a toujours peur d'être trop riche. Etre pauvre à l'effet de posséder Dieu

(2) Si una donzella se enamorasse de un solo medico que ay en su ciudad : que auia esta de hazer sino caer en alguna enfermedad para que la viniesse a ver su querido amigo : pienso que lo hizo assi aquella que dixo. Nunciate dilecto quia amore langueo. Esta no lo auia sino porque su querido la viniesse a visitar : y consolar : el qual viendo la sana : dissimulaua : y no curaua della : mas viendo y oyendo que se quexaua no tardaua en venir. Si tu quieres que dios venga corriendo a tu anima : as de ser adrede pobre para que dios mouido con misericordia venga a hazer su oficio : que es suplir faltas. No mira sino donde ay falta para la suplir segun aquello de David. Imperfectum meum viderunt oculi tui. Para que lo vieron sino para lo suplir ? aquello que dios quiere remediar dizen que vee y por esto en el texto Hebreo se lee mas claro diziendo. Informe meum viderunt oculi tui. Como si dixera David. Señor tu me viste en el vientre de mi madre antes que tuuiesse anima : quando era informe y (por) acabar. Que es la pobreza hermano mio : sino cosa informe y sin alma : ni tiene sabor en la mesa : ni gusto en la taça : ni abrigo en la ropa : ni alma en la bolsa. Creeme que el hombre pobre no es entero hombre sino embrion : que es hombre por acabar : empero nuestro señor que segun dize en el evangelio vino a cumplir todas las cosas : si por el eres pobre : no dexara tu pobreza imperfecta : el sin duda le dara forma : y forma de dios nuestro redemptor. Adrede te haz mas pobre : que la falta humana sera con dios nuestro redemptor llena y suplida : como fue en uno que yo conoci : el qual tenia este exercicio : que en viendo alguna falta en sus cosas boluia el coraçon a dios nuestro redemptor y deziale. Pues añade señor tu gracia : que esto bien vees que no basta. Y luego al presente rescebia la liberança del ciento por uno : que son las cosas espirituales muy preciosas : en recompensa de las temporales que valen muy poco. *Quinto Alphabeto. Tratado. J. Cap. XVIIJ. de la Let. E. fol. XXIIJ. r°.*

Digitized by Google

c'est, au moyen de la pauvreté, faire à Dieu dans le cœur toute la place possible; c'est s'appauvrir à dessein, augmenter tout exprès le vide que Dieu aura à combler; c'est se débarrasser, se dégager de tout afin de s'employer totalement au service de Dieu, richesse des saints, qui promet de se donner lui-même en récompense. Vous espérez recevoir en cette vie un trésor infini, la richesse de Dieu même et vous iriez vous empêtrer dans ces enfantillages des biens temporels! » Puis, citant les passages parallèles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, il observe que les deux récompenses promises à la pauvreté sont, « l'une comme l'autre, d'ordre spirituel : l'une, réservée pour le ciel; l'autre, accordée dès cette vie. Mais celle dont on doit avoir dès à présent la jouissance est donnée à ceux-là seulement qui savent être pauvres à l'effet d'avoir Dieu pour richesse, à ceux qui se laissent charmer et attirer par la pauvreté évangélique avec laquelle et par laquelle ils s'assurent la possession de Dieu. » (1)

Or, cette espèce de coup de ressort, de jeu d'élasticité par lesquels l'homme se fait, grâce à la pauvreté, plus petit en lui-même afin de devenir plus grand en Dieu, c'est la traduction, en langage mystique, de la théorie scotiste de l'*Hœccéité*. (2) Ce terme à la forme assez étrange nous met en présence de l'un des points les plus originaux peut-être de la doctrine de Scot; point,

(1) No te marauilles hermano si recibes de Dios nuestro redemptor pocas mercedes : que pues tu no heres pobre para elno es mucho que el no sea rico para ti. Pequeña nuue nos quita la vista del sol : y pequeña possession que con alguna cobdicia tenemos : nos quita las mercedes de Dios nuestro redemptor... Piensas tu siendo pobre evangelico : que te a dios nuestro redemptor de visitar mientra te vee la celda llena como tienda de buhunero : quanto mas lleno estuuieres de las cosas visibles tanto menos gozaras de los bienes inuisibles que asseguran : y establecen el coraçon del hombre. Assienta pues en tu anima como fundamento de la vida espiritual esta presente letra que dize. El que es pobre para dios : affrenta si le sobra. Ser pobre para dios nuestro redemptor es hazer con la pobreza lugar ancho a dios : es ser adrede pobre porque prouea dios con su gracia tu falta : y es desembaraçarte y desenderedarte de todo quanto pudieres para todo te emplear en dios riqueza de los buenos que dize. Ego merces tua magna nimis. Quien aun en este mundo espera recebir una grandeza infinita como es la de dios para que se a de enfrascar en las cosas o por mejor dezir en las niñerias temporales : cree pues que la pobreza euangelica tiene dos premios segun escriue sant Mattheo a los. 19 d. capitulos : y sant Marcos a los. 10 d. y que estos dos premios ambos son espirituales : el uno se promete en el cielo : y el otro en la tierra. Este que agora se deuria gozar : no se da sino a los que saben ser pobres para dios : cuyo señuelo es la pobreza euangelica : que tiene dios en su possession. *Ib. v°*.

(2) L'hœccéité est ce en vertu de quoi un être se distingue de tous les autres êtres de son espèce, est celui-ci (hic), non celui-là ; en d'autres termes, c'est le principe d'individuation. Frédéric Morin. *Dict. Scol. Tom. II, Colon. 137.*

Digitized by Google

de par ailleurs, extrêmement intéressant, de la plus haute importance et dont les conséquences ont été innombrables. Le sujet qui va nous occuper est, — il faut bien le dire aussi, — si peu connu, si mal compris, il se rattache si merveilleusement à notre étude que nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de lui donner un certain développement.

En Dieu, nous l'avons observé, le mode essentiel de l'infinitude empêche toute pluralité. Dieu est infini, c'est pourquoi il n'y a et il ne pourra jamais y avoir qu'un seul Dieu. Cette essence infinie le détermine avec la plus complète précision; elle suffit à rendre impossible toute confusion avec ce qui n'est pas lui (1). En dehors de Dieu, l'infinitude ne peut se rencontrer; c'est pourquoi l'on conçoit la possibilité et le fait de la coexistence de plusieurs êtres finis ayant une même essence les constituant tous dans telle ou telle espèce. Ainsi, l'homme n'étant pas infini, il peut y avoir et, de fait, il y a plusieurs hommes. Or, Pierre est un homme, Paul est un homme; hommes l'un comme l'autre, ils ne sont pas le même homme, mais ils sont un homme et un autre homme: ils sont cet homme-ci et cet homme-là. Quand donc je sais ce qu'est un homme, je ne sais pas, par le fait même, tout ce qu'est Pierre, ni tout ce qu'est Paul puisque j'ignore un caractère, quelque chose qui se trouve dans l'un et dans l'autre, pour les diversifier, pour faire que, tout en étant hommes l'un et l'autre, le premier soit Pierre et non pas Paul; le second Paul, et en aucune façon Pierre (2).

Or, ce qui est vrai pour l'homme est vrai pour l'ange, est vrai pour la pierre, est vrai pour tout, à l'exception de Dieu qui seul est infini. Force nous est donc de reconnaître un principe de diversification séparant les semblables, établissant des différences

(1) Non oportet quærere quomodo hoc ens sit infinitum, quasi prius conveniat sibi singularitas quam infinitas. *Oxon. 1, Dist. VIII, n° 29.* A la fin de son magnifique traité *De Primo Principio,* le Docteur subtil établit ces cinq propositions : 1° Unicus tantum numero est infinitus intellectus; 2° Una numero tantum est infinita voluntas; 3° Una numero tantum est infinita potentia; 4° Unum numero tantum est necesse esse; 5° Unica sola est bonitas infinita. Puis, il tire cette conclusion : Domine Deus noster, Tu es unus naturaliter, Tu es unus numeraliter. Vere dixisti, quod extra te non est Deus. Nam etsi sint dii multi nuncupative et putative, sed tu es unicus numeraliter, Deus verus, ex quo omnia, in quo omnia, per quem omnia.

(2) Universale cognitum non est ratio perfecta cognoscendi singulare, secundum totam cognoscibilitatem singularis. *Oxon. 2, Dist. IX, quæst. 2.* Sicut enim universale non dicit totam entitatem singularium, sic nec cognoscibilitatem, et ita quod est propria ratio cognoscendi universale, non est propria ratio cognoscendi proprie et distincte singulare. *Ibid. 3, Dist. XIV, quæst. 3, n° 5.*

Digitized by Google

irréductibles comme la nature là où l'essence est identique, individualisant les divers êtres qui font partie d'une même espèce, par exemple, démarquant les personnes, pour ne parler que de l'espèce humaine. Mais ce principe, quel est-il? Comment se fait-il, en d'autres termes, que Pierre et Paul étant des hommes au même titre l'un que l'autre, Pierre ne soit pas Paul et Paul ne soit pas Pierre?

Habitués à ne reconnaître dans le fond de l'être que matière et que forme, les uns, comme Abélard, avaient répondu : la matière est le principe général; la forme, le principe individuel. Cette réponse n'était pas sans soulever des difficultés qu'il fallait éluder. Aussi d'autres, avec Albert le Grand, avec saint Thomas, cherchèrent-ils, dans la forme, le principe spécifique et, dans la matière, le principe de l'individuation : on les poussait à des conséquences pour le moins bizarres comme celle concernant les anges qui, n'étant que forme, n'auraient pu être qu'un par espèce. (1) Henri de Gand avait trouvé plus simple de faire consister ce principe dans une opération intellectuelle, par voie de double négation; les conséquences devenaient, cette fois encore,

(1) On reprochait à saint Thomas d'avoir même étendu ce principe de l'unité de l'individu par espèce à tous les incorruptibles (tous les corps célestes, par exemple) pour la bonne raison qu'étant incorruptible, ce corps unique suffit à la conservation de son espèce. On peut lire, de fait, cet argument *Dist. 1ae, quæst. XLVII, art. 2.* Voici la curieuse façon dont prétendait le justifier l'auteur, quel qu'il soit, du *Correctorium Corruptorii librorum S. Thomæ Aquinatis.* « Les anges, n'ayant pas de matière, ne peuvent différer que par la forme; or, cette différence entraine nécessairement un changement d'espèce. Quant aux incorruptibles, étant matière et forme, on conçoit aussi entre eux une distinction numérique fondée sur la quantité dimensive; ils pourraient donc, à la rigueur, se rencontrer plusieurs dans une espèce, mais, de fait, on ne voit pas, dans la nature une semblable multiplication. C'est qu'ils ont été créés si parfaits que leur matière a été totalement mise en acte par la forme dans un seul et même individu qui, seul, suffit pour la perfection de l'univers. Et c'est pour cette raison qu'on ne voit qu'un soleil, qu'une lune ! » Ad videndum qualiter in incorruptibilibus per naturam est tantum vnum indiuiduum unius speciei : sciendum, quod huiusmodi incorruptibilia, aut sunt formæ simpliciter per se subsistentes, quæ sunt substantiæ separatæ; et sic necesse est, quod differant specie : cum sola differentia formalis possit inueniri, quæ necessario variat speciem; aut sunt corpora composita materia et forma; tunc licet ratione quantitatis dimensiuæ, a qua sumitur ratio distinctionis, secundum numerum, possint intelligi plura huiusmodi corpora solum numero differentia, vt plures soles; non tamen sunt in plura talia in natura producta; quia facta sunt in perfectione tanta, quod materia est totaliter actuata a forma in uno indiuiduo; quod absque huius formæ multiplicatione sufficit a (d) perfectionem uniuersi, sicut vnus sol, vna luna, et ita de alijs. *In Prim. Part. art. VIII*, Neapoli, 1644, *pag. 39.* On pourrait demander aux habitants de Saturne ou de Jupiter leur opinion sur cet argument qualifié de *Responsio ad hoc secundum Thomam.*

Digitized by Google

extrêmement fâcheuses. Certains autres voulaient qu'on attribuât l'individuation à quelque accident de la matière (la quantité ou la destination à être unie à une forme ou encore à l'existence, accident de l'essence elle-même. De toutes façons, on le voit, on ne savait pas sortir des éléments essentiels de l'espèce dans lesquels seuls on s'obstinait à chercher non seulement tout ce qui constitue l'être spécifique de l'homme, mais aussi tout ce qui distingue les diverses personnes de l'espèce humaine.

Cette manière de voir aurait pu, jusqu'à un certain point, sinon se tolérer, du moins se concevoir chez des philosophes païens absolument étrangers aux notions les plus élémentaires de la révélation divine. Mais il suffisait d'avoir reçu la foi au baptême pour se croire obligé de tenir compte, en bonne philosophie, des données du mystère de la Sainte Trinité où nous est révélée de Dieu l'existence infiniment réelle de trois Personnes bien distinctes dans une nature unique, dans une essence indivisible. On ne pouvait pas davantage fermer les yeux sur le mystère également révélé de Dieu de l'Incarnation offrant à notre adoration la personne unique de Jésus-Christ existant, d'une façon absolument réelle, dans une double nature, dans une double essence. Eclairé de ces faits garantis par l'autorité de Dieu même, le penseur chrétien pouvait-il bien persister à ne point voir une séparation radicale entre le principe spécifique et le principe personnel?

A ces données de la révélation divine, Scot ajoutait un raisonnement on ne peut plus simple: « Le principe d'individuation de Pierre et de Paul ne peut pas être l'essence en tant que telle, puisque l'essence, bien loin de les distinguer l'un de l'autre, marque les éléments qu'ils ont en commun. Or, il n'est pas possible qu'un même fondement soutienne à la fois leur diversité individuelle et leur nature commune. Il faut donc qu'il se trouve dans l'un et dans l'autre, en plus d'une nature la même chez les deux, un principe où Pierre et Paul n'aient absolument rien de commun et grâce auquel ces deux semblables sont des personnes différentes: celle-ci, Pierre, et non pas Paul; celle-là, Paul et nullement Pierre. Ce principe d'individuation ne pouvant être ni une négation, ni un accident, ni l'essence, consiste nécessairement dans une certaine entité qui s'ajoute à l'essence pour délimiter son extension. (1) Ce n'est pas l'essence; ce n'est

(1) Illa primo diversa non sunt natura in illo et natura in isto, quia non est idem quo aliqua conveniunt formaliter, et quo differunt realiter, licet idem possit esse

Digitized by Google

pas une autre essence à côté de cette essence dans le même être ; c'est un nouvel élément essentiel de la personne, mais séparable de l'essence par une simple distinction formelle ; c'est l'*hœccéité*, qui se retrouve au fond de tout créé réel et constitue sa dernière réalisation et sa réalité (1).

L'*Hœccéité*, cette mystérieuse mais bien légitime fille de la distinction formelle, a été l'étendard d'une immense révolution philosophique qui entraîna bien des conséquences politiques, religieuses, scientifiques et sociales et qu'il faut compter parmi les mouvements les plus pacifiques, mais les plus universels, les plus féconds dont le monde ait jamais été le théâtre; à notre point de vue spécial, l'hœccéité a puissamment contribué à libérer l'esprit des étreintes étouffantes de la matière; gloire, idéal et trésor de tout être créé, elle fut le germe et le fruit d'une magnifique efflorescence de l'esprit de pauvreté du Séraphin d'Assise.

L'argument emprunté un peu plus haut au Docteur subtil défie toute attaque. Or, l'hœccéité admise, une conséquence s'impose; et cette conséquence qui va causer une révolution plusieurs fois séculaire, la voici: *Dans l'être créé, l'essence n'est pas tout!* Il convient de remarquer, de fait, combien Scot a soin d'opposer à tout instant le réel au formel ou (ce qui revient au même) à l'essentiel. L'être réel est nécessairement individuel et l'être individuel n'est devenu réel qu'en cessant d'être seulement essentiel: il faut reconnaître en chaque être un individu ou — ce qui revient au même — (2) en chaque être réel un principe formellement distinct de l'essence, principe absolument indispensable à son être réel et le constituant être réel et non plus seulement être imaginaire ou possible. Cette dernière réalité du

distinctum realiter, et conveniens formaliter... igitur prœter naturam in hoc et in illo sunt aliqua primo diversa, quibus hoc et illud differunt, illud in illo, et hoc in isto : ita non possunt esse negationes, *ex 2. quœst.* nec aliqua accidentia, *ex 4. quœst.* Ergo erunt aliquœ entitates per se determinantes naturam. *Oxon 5. Dist. III, quœst. 6, n° 9,*

(1) Quodlibet commune, et tamen determinabile adhuc potest distingui, quantumcumque sit una res, in plures realitates formaliter distinctas, quarum hœc formalitas non est illa. Sed hœc est formaliter entitas singularis, et illa est entitas naturœ formaliter, nec possunt istœ duœ realitates esse res et res, sicut possunt esse realitas unde accipitur genus et differentia, ex quibus realitas specifica accipitur, sedsemper in eodem sive parte sive toto, sunt realitates ejusdem rei formaliter distinctœ. *Ibid. n° 15.*

(2) Ante actum existentiæ omnia et sunt et videntur communia : unde singulare, et existens omnino inter se sunt connexa, nec unquam separata reperiuntur. MACEDO. *Op. citat. Collat. 2, Diff. 2. Tom. II, pag. 84.*

Digitized by Google

créé, surajoutée à l'essence (1), le constitue dans la réalité tout comme l'essence lui donnait rang dans l'espèce. Voyez quel effrayant coup de massue à la tête de ces essences reconnues désormais d'elles-mêmes insuffisantes alors que, jusque-là, elles étaient tout, éternelles, immuables, nécessaires, réglant tout, expliquant tout, remplaçant Dieu et rendant inutiles sa présence et son action. Voyez comme l'influence divine se présente dégagée de l'encombrement de cette multitude de demi tout-puissants auxquels étaient gardés le respect, les égards, les ménagements et, pour tout dire, tout ce qu'on ne doit qu'à Dieu seul! L'hœccéité admise, Dieu n'est pas seulement l'infinie simplicité, mais il est seul en possession de la simplicité qui, unie à l'infinitude, devient le privilège incommunicable de Dieu (2).

Voulez-vous bien comprendre l'admirable rôle de l'hœccéité? Méditez le verset du Psalmiste: Dieu dit, et les choses furent faites; il commanda et elles furent créées (3), que la Glose interlinéaire explique ainsi: A sa parole, par son Verbe les choses furent faites c'est-à-dire formées de la matière informe; à son ordre elles furent créées, c'est-à-dire douées d'une forme auparavant inexistante (4). Qu'on le médite, surtout d'après le texte hébreu : Dieu dit, et la créature fut; il imposa son précepte, et elle se tint debout (5) ou, mieux encore, selon le chaldéen: A la parole de Dieu, la créature fut; à son ordre (quand — selon l'étymologie du latin *mandare* — Dieu la prit par la main) elle subsista (6). A la parole de Dieu, dans la pensée éternelle de Dieu, le monde reçoit déjà un commencement d'être, cet *être diminué* dont parle Scot, principe et fondement d'être: n'ayant encore aucune réalité objective en dehors de Dieu, cet être n'est rien en lui-même; mais il a acquis, par le fait de la connaissance

(1) Posita communitate in ipsa natura secundum propriam entitatem et unitatem, necessario oportet quærere causam singularitatis, quæ superaddit aliquid illi naturæ cujus est. *Oxon.* 2 *Dist. III, quæst. 1, n° 10.*

(2) Il n'est pas sans intérêt d'observer que saint Thomas qui accorde à la nature angélique, pure forme, une certaine infinitude ne reconnait pas en elle le principe d'individuation. Dans ce système donc, la nature angélique participe à l'infinitude divine et aussi à sa simplicité. Et c'était absolument logique : une usurpation devait entraîner l'autre ! Chez Scot, Dieu seul est purement essentiel, essentiellement infini, infiniment simple.

(3) Ipse dixit, et facta sunt ; ipse mandavit, et creata sunt. *Psal. XXXII. 9.*

(4) Facta sunt : formata Verbo suo de informa materia ; creata sunt : in forma de nihilo.

(5) Ipse dixit, et fuit ; ipse prœcipit, et stetit.

(6) Ipse dixit, et fuit ; ipse mandavit, et substitit.

Digitized by Google

survenue en quelque sorte en Dieu, un fondement absolu à une existence future et il se trouve, à l'état de représentation pure et simple, dans l'intelligence divine qui voit d'une façon contingente, dans leur état présent de futurition, tous les possibles contingents (1).

Evidemment, dès le moment où Dieu parle, le monde n'est plus dans le néant, puisqu'il est d'une certaine manière dans l'intelligence divine où le néant n'a point de place; il n'est pas néanmoins dans la pleine réalité parce qu'il n'y a pas eu le commandement, l'ordre, l'opération exécutive de la volonté divine qui, seule, conduit comme par la main la créature future jusqu'à l'être objectif et donne cette réalisation dernière de la subsistance individuelle à ces possibles dont il lui plaît de parfaire l'être (2).

Magnifique synthèse dans laquelle il n'y a pas lieu de craindre que la créature s'impose à Dieu ou s'émancipe de son action! Malgré l'éternité, l'immutabilité, la nécessité de son être essentiel, elle dépend essentiellement, à tous les instants, non plus seulement de l'intelligence (nécessitée autant que nécessaire) de Dieu, mais de son vouloir libre et contingent qui, tout aussi bien en les maintenant dans l'être qu'en les y conduisant, réalise les essences quand il lui plait et en vue de la fin qu'il lui plaît. Or, l'hœccéité est cet achèvement continué par Dieu de l'essence qui, à elle seule, demeurerait toujours l'*esse diminutum;* elle est cette espèce d'information de l'embryon de notre pauvre être que rappelait tout à l'heure François d'Ossuna, cette empreinte laissée sur nous par la lumière du divin visage (3). Sceau de Dieu

(1) Productio ista est in esse alterius rationis ab omni esse simpliciter, et non est relationis tantum, sed etiam fundamenti absoluti. Non quidem secundum esse essentiœ, vel existentiœ quod est verum esse, sed secundum esse diminutum, quod est esse secundum quid, etiam entis absoluti quod tamen ens absolutum, secundum istud esse diminutum, concomitatur relatio rationis. *Oxon. I Dist. XXXVI, quœst. I. n° 10.* Saint Thomas a écrit : Futura omnia contingentia ut in seipsis sunt, secundum statum quo actu sunt, et ab œterno simul et infallibiliter cognoscit. *Part. I^oe, quœst. XIV, art. 13.*

(2) Creaturœ per intellectum diuinum declarantur et ponuntur in esse intelligibili perspicuo, ac expresso ; et quœ prius erant eminenter, et virtualiter in essentia, inde extrahuntur quodammodo, et excitantur, et apparent productœ in medium per illam expressam Diuini intellectus cognitionem ; quod esse sic prolatum et extans, cognitum appellatur, et intelligibile, productum respectiue ad causam cognoscentem, et intelligendo producentem. Id vero esse non est reale essentiœ, aut existentiœ, et a parte rei nihil ponit in creaturis actuale ; sed est ens reprœsentationis, et diminutum comparatiue ad esse verum, et Diuinum increatum, et ad esse proprium, et actuale existens in rerum natura. Macedo. *Collat. 9, Diffe. 2, Tom. I, pag. 314.*

(3) Signatum est super os lumen vultus tui, Domine. *Psal. IV, 7. Vultus,* le

Digitized by Google

destiné, sans doute, à rappeler notre ressemblance plus ou moins lointaine avec le Créateur, l'hœccéité remet incessamment sous les yeux du créé son universelle et perpétuelle dépendance d'un vouloir de Dieu, son être de créature de Dieu. Ce sceau, ce reflet, cette empreinte, c'est Dieu entretenant incessamment en nous, par un acte positif et à chaque instant renouvelé de sa volonté, la vie, le mouvement et l'être (1); l'hœccéité c'est donc, au plus intime de notre être, le besoin sans cesse renaissant de Dieu, une aspiration ininterrompue vers lui, aspiration d'autant plus ardente et réelle que notre être personnel est plus grand. (2)

Parce que, niant la création, il reconnaissait l'éternité à la matière, Aristote n'a pu concevoir l'hœccéité. Mais, dans la philosophie du penseur vraiment chrétien, celle-ci vient creuser le vide au milieu de son être pour y faire une place la plus grande possible où Dieu puisse être reçu. Sans l'hœccéité, mon être serait la plénitude même, ou plutôt l'encombrement même, puisqu'il serait plein de mon essence et rien que de mon essence. Or, mon essence, c'est tout ce qui n'est pas moi, tout ce qui ne pourra jamais me faire moi. L'essence, qu'est-ce, en effet, sinon ce qui me confond avec tous ceux de mon espèce, ce qui, supposé seul en moi, me défendrait de jamais avoir rien de personnel? C'est elle qui me fait, en dépit de mes répugnances, dépendre au plus intime de mon être de ce qui n'est ni Dieu ni moi. Sans doute, l'hœccéité — au moins chez le Docteur subtil — ne me dégagera pas totalement de l'essence; elle ne me jettera pas en dehors de l'espèce à laquelle, sous peine de m'annihiler, j'appartiens et je dois appartenir; mais elle empêche cette essence

visage, en tant qu'expression extérieure du vouloir intérieur et non point *faciei*, la face, conformation purement extérieure de la physionomie.

(1) Radix et principium indiuiduationis, quod perinde est ac esse Deum authorem rerum omnium, in quo est, cognitio modi indiuiduandi, et singularizandi, et voluntas, et potentia rem communem in actu ponendi... Cum ista actio primœ causœ, siue solitariœ, siue sociatœ, sit determinata, et singularis, tendit ad id quod est singulare, et illud producit singulare, et in indiuiduo. Vnde hœc numero actio causœ terminatur ad passum sub ratione singulari huius numerici actus existentiœ. Itaque principium indiuiduandi est principium producendi. MACEDO. *Op. citat. Collat. 2, Differ. 2, Tom. II. pag. 84.*

(2) Corpus absque anima moritur : mundus sine deo tabescet sine vita : terra sine aqua disparet : redigiturque in puluerem : sic anima sine deo cui dicitur. Ecce qui elongant se a te peribunt. Non potest homo diu sustinere penuriam dei : quin clamet : ideo non valens mundus ferre tantam famem diuinitatis : tantam deiam : tantam dei absentiam : quantam et deus dabat propter suam infirmitatem : dicit textus : Sequebatur eum multitudo magna : quia videbant signa que faciebat super his qui infirmabantur. *Part. Meridion.* Dom. 4 Quadrag. Serm. XXXV. *Tom. II, fol. XLVIIJ, r°, 2°.*

Digitized by Google

d'exagérer ses droits, d'empiéter sur la part de Dieu et sur la part de mon moi : elle m'assure une légitime et inviolable indépendance d'avec tout ce qui n'est ni Dieu ni moi. C'est l'hœccéité qui, en religion, rend possible l'observance du double précepte d'amour de Dieu et du prochain ; en morale, elle délimite les rapports nécessaires entre la responsabilité personnelle d'une part et la soumission à l'autorité humaine, d'autre part ; en politique, elle laisse entrevoir un juste milieu entre l'individualisme tendant à sacrifier la société à l'individu et le collectivisme qui absorberait l'individu dans l'état social.

L'essence et l'hœccéité, tels sont les éléments constitutifs du dualisme (1) qu'il n'est pas possible de ne pas retrouver dans tout ce qui n'est pas Dieu. L'essence arrive à chacun de par la nature ; l'hœccéité est reçue directement et immédiatement de Dieu. L'essence est dessinée de toute éternité dans l'intelligence divine, et cette représentation y dure comme l'éternité ; l'hœccéité dépend d'un vouloir contingent de Dieu et n'existe qu'à partir du moment de la création à l'être réel et pour la durée de cette réalité. Si nous ne craignions d'entraîner le lecteur en dehors du sujet annoncé au titre, nous pourrions, de cette simple donnée, déduire une multitude de corollaires extrêmement intéressants et l'on aurait, croyons-nous, la clef de la plupart des divergences constatées entre l'harmonieuse doctrine de Scot et les autres enseignements philosophiques.

Mais on ne nous pardonnerait pas si nous nous permettions de ne pas observer que l'hœccéité, c'est la porte ouverte et la voie vers tout mysticisme digne de ce nom. Fille de l'intelligence divine et mitatrice de son infinie fécondité, la nature humaine tend, d'elle-même, à l'universel : elle va, par l'entendement, s'alliant, contractant des unions avec tout, désireuse de reproduire l'universel (2) ; elle cherche, dirait-on, à se créer une vie de famille au milieu d'une multitude d'enfants et de filles procédant, comme elle, de l'intelligence divine. Et parce que, dans la con-

(1) Ab individuis non tantum potest abstrahi species, quœ dicit quidditatem individuorum, sed etiam aliquid quasi proprium. *Oxon. 1 Dist. XXIII. quœst. unic, n° 8.*

(2) Sicut universale in singulari non est aliud quam singulare, sic nec intellectio universalis in particulari est alia a particulari. *Oxon. 2 Dist. XLII, quœst. 2, n° 7.* Cum autem universale, inquantum universale, nihil sit in existentia, sed tantum sit in aliquo, ut representante ipsum objectum sub tali ratione... intellectus agens facit aliquid reprœsentativum universalis, de eo quod fuit reprœsentativum singularis. *Oxon. 1 Dist. III, quœst. 6, n° 8.*

Digitized by Google

dition présente il y a, pour l'objet conçu, nécessité de passer par les sens pour atteindre l'entendement ou pour en être saisi (1), l'entendement ne se conçoit guère sans une tendance naturelle à s'encombrer d'imaginations, de fantômes, de sensations, d'impressions et cette tendance se fortifie et croît dans la mesure du développement de l'activité intellectuelle. Voilà pourquoi l'excès ou la déviation du travail de l'entendement appelle tout naturellement un débordement de la sensualité et c'est alors, dans l'être humain, une nouvelle dépendance des sens et des objets sensibles qui s'ajoute à l'encombrement déjà si gênant des fantômes et des imaginations de l'intérieur.

De là un tumulte, un trouble, une agitation (2) contre lesquels on trouve des protestations et des gémissements chez tous les mystiques. Saint Augustin, au livre de ses *Confessions*, se plaint de ne pouvoir trouver, en dehors de Dieu, un endroit sûr où recueillir les éparpillements de son âme et où garder sans déperdition le don de Dieu. Dans les *Morales* de saint Grégoire, on peut lire la comparaison du tumulte des pensées avec les cheveux qui repoussent sans cesse, malgré les ciseaux et les rasoirs : il est vrai, ajoute-t-il, que ceux-là seuls s'en préoccupent qui sont très élevés dans la contemplation. (3) Saint Bernard s'est lamenté

(1) Cum enim ad cognitionem duo concurrant necessario, videlicet presentia cognoscibilis, et lumen quo mediante de illo judicamus, sicut videmus in visu, et in precedenti autoritate innuit Augustinus quod habitus cognitiui sunt quodammodo nobis innati ratione luminis anime inditi, sunt etiam quodammodo acquisiti ratione speciei, et hoc quidem verbis Philosophi et Augustini concordat. Omnes enim in hoc concordant quod potentie cognitive sit lumen inditum quod vocatur naturale judicatorium, species autem et similitudines rerum acquir untur nobis mediante sensu, sicut expresse dicit Philosophus in multis locis, et hoc etiam experientia docet. Nemo enim unquam cognosceret totum aut partes, aut patrem aut matrem nisi sensu aliquo exteriori speciem ejus acciperet. S. Bonavent. 2 *Sent.Dist. XXIX, art.* 1, *quœst.* 2.

(2) Le mot *cogitatio* correspondant en latin à notre terme pensée, peut se décomposer ainsi : *co-agitatio :* il est défini comme il suit, dans la Somme Théologique : Cogitatio secundum Richardum de Sancto Victore videtur pertinere ad multorum inspectionem, ex quibus aliquis colligere intendit unam simplicem veritatem. Unde sub cogitatione comprehendi possunt et perceptiones sensuum ad cognoscendum aliquos effectus, et imaginationes et discursus rationis circa diversa signa, vel quœcumque perducentia in cognitionem veritatis intentœ. *2oe 2oe, quœst. CLXXX, art. 3 ad* 1.

(3) Rasis enim pilis in carne radices remanent, et crescunt ut iterum radantur : quia magno quidem studio superfluœ cogitationes amputandœ sunt, sed tamen amputari funditus nequaquam possunt. Semper enim caro superflua generat, quœ semper spiritus ferro sollicitudinis recidat. Sed tamen hœc in nobis tunc subtilius conspicimus, cum speculationis alta penetramus... Humana etenim mens in contemplationis arce sublevata : tanto semetipsam durius de superfluis cruciat quanto minus

Digitized by Google

souvent sur ce même sujet et il explique dans ce sens le passage du *Livre de la Sagesse* relatif à l'appesantissement de l'âme par le corps sujet à la corruption et à l'écrasement sous ses multiples pensées de l'entendement dans sa demeure terrestre. Oui, dit-il, c'est bien l'entendement qui se trouve accablé par la multitude de ses pensées toutes les fois qu'il ne sait pas tout oublier pour méditer sur la Jérusalem céleste. (1) Et, pour ne citer qu'Ossuna, c'est pour ainsi dire à chacune des pages de son Troisième Abécédaire qu'on trouverait un enseignement identique. Le Recueillement n'est même, au fond, un retour sur soi et avec soi que grâce au silence et au calme imposés à l'entendement. Il n'est, presque partout, question que de faire cesser l'opération de cette faculté et nous avons vu la perfection de cet état consister à ne *rien penser*. Un des plus importants traités est entièrement consacré à ce sujet (2); un autre enseigne la guerre sans trève ni merci qui nous vient des pensées même bonnes en elles-mêmes et la tactique à employer contre elles (3); les tentations auxquelles elles donnent lieu reviennent encore dans un traité spécial (4). La manière de soutenir la lutte (5), de se reprendre de la divagation des pensées (6), de s'en punir (7) font le sujet d'autant de traités particuliers.

Or une telle guerre serait absolument impossible si la nature humaine ne trouvait tout près d'elle des armes dans l'hœccéité. Intimement unie à la nature, celle-ci n'aura garde de contre-

subtile conspicit esse quod amat. Et cum pulchrum intuetur hoc quod super se appetit, districte judicat quicquid in se infirmum prius tranquille tolerabat. *In Job, cap. IV, 15, Moral. lib. V, Cap. XXIII, XXIV.*

(1) In regione ista sumus, ubi plurimum est malitiæ, sapientiæ parum : quia corpus quod corrumpitur, aggravat animam, et deprimit terrena habitatio sensum multa cogitantem (Sap, IX, 15.) Per sensum hic ego arbitror intellectum designari : qui tunc vere deprimitur, cum multa cogitat, cum non colligit se circa illam unam et unicam exercitationem, quæ concipitur de civitate illa, cujus participatio in idipsum. *Bernard. de Ascens. Serm. 3, 1.*

(2) Le vingt et unième : Yntimamente assossiega :
e acalla tu entendimiento.

(3) Le septième : Guerra dan los pensamientos :
Tu con no cierra la puerta.

(4) Le vingtième : Xaropes son tentaciones :
de la gracia mensajeros.

(5) Le quinzième : Quitar deues todo estoruo :
hincando en tierra los ojos.

(6) Le quatorzième : Por amor y sin enojo :
corrige siempre tu alma.

(7) Le neuvième : Jamas passe sin castigo :
la salida sin prouecho.

Digitized by Google

carrer son opération; mais elle l'endiguera, elle la règlera, elle lui évitera une dissipation qui, en l'extériorisant, l'exposerait à devenir l'esclave de tout. Il lui est évidemment impossible de substituer totalement et pour longtemps son opération à celle de l'entendement; mais très souvent sa réaction apporte à celle-ci un heureux tempérament. Car, fille de la volonté libre de Dieu, mon hœccéité a une action éminemment libératrice. Le principe individuant de mon être tend à me dégager de tout ce qui n'est pas moi pour me concentrer, me ramener vers mon intérieur, vers ce grand vide creusé par mon hœccéité au plus intime de mon être réel; et là, il ne dépend que de moi seul de retrouver Dieu et les choses de Dieu, car Dieu habite cette sorte de paradis d'une façon bien plus réelle et plus intime que je ne sais moi-même y résider. (1) Là, Dieu est chez lui, bien plus que je n'y suis chez moi. La volonté alors (car c'est tout particulièrement par la volonté qu'opère l'hœccéité) la volonté n'a plus qu'à se laisser aller à son inclination naturelle vers l'amour souverain du Bien Infini (2) auprès duquel seul elle se trouve seule: plus complet sera l'abandon, plus admirables seront les effets mystiques qui s'en suivront. L'opération dissolvante de l'entendement bien suspendue, la volonté agira dans une intimité complète avec Dieu, son opération s'effacera même bientôt pour céder toute la place à l'opération divine et alors, assimilée à son divin objet, toute transformée en lui, l'hœccéité pourra dire: Il y a en moi une vie, un mouvement, un être; tout cela se trouve en moi sans être mien: c'est la vie, c'est l'opération, c'est l'être de mon Dieu. (3)

Mais, dans les conditions de la vie présente, de pareils états ne peuvent être que transitoires: ils sont même, généralement,

(1) Felix ille qui solo Deo contentus est nam qui de ceteris minus habet plus Deum possdet quia vacuus remanet capacior. Unde recte iussa est pauper mulier petere mutuo ab omnibus vicinis suis vasa vacua que mire fuerunt impleta (4 Reg IV). Effunde velut aqua cor tuum ne remaneat in eo nec odor, aut sapor aut color divitiarum et statim mirabiliter impleueris deo : qui pauperibus libentius venit ditissimus rex. *Part. Merid. in Dom. IV Aduent. Serm. V, Tom. I. fol. XXVJ, r°, 1.*

(2) Voluntas nostra omni finito aliquid majus potest appetere et amare, sicut et intellectus intelligere : et quod plus est, videtur inclinatio naturalis ad summe amandum bonum infinitum. *Oxon. 1 Dist. II. quæst. 2, n° 31.*

(3) Acontece a los exercitados tener tan sossegada la memoria y acallado el entendimiento que estando con dios gozando de su gracia no piensan en lo que estan ni en otra cosa alguna : sino que estan como absortos y embeuidos en aquello que sienten en su anima : y esto puede venir de la mucha atencion como quando con mucha reuerencia estamos hablando con algun señor sin pensar con quien estamos. *Tercer. Alfabeto. Let. Y, cap. 5, fol. CCLX. r°.*

Digitized by Google

de très courte durée. Le rôle ordinaire de l'hœccéité se borne à empêcher les évagations incessantes de l'entendement, à retenir l'homme en présence et au dedans de lui-même. Ce serait une exagération malsaine que de prétendre tuer la nature par l'hœccéité et inutiliser l'entendement sous prétexte que son opération n'est pas sans imperfections, ni sans dangers. Dieu a fait de l'hœccéité, non pas la rivale, mais la compagne de notre nature et les progrès dans la voie de la contemplation ne sauraient trouver un meilleur point de départ que l'harmonie la plus parfaite, qu'une concorde toute fraternelle entre ces deux éléments constitutifs de l'être humain qui veut à chaque instant se livrer tout entier à Dieu et à la divine opération.

Ce principe est si manifeste qu'Ossuna, qui a pour méthode de donner, au commencement de chaque ouvrage, une courte vue d'ensemble de l'enseignement à développer dans les chapitres successifs (1) n'a pas cru inutile de conseiller, durant tout le premier traité du livre de *Recueillement,* l'harmonie et la concorde entre « la personne et l'esprit. » (2) Employé avec l'acception étymologique du latin *persona* (masque de théâtre), le mot personne est appelé à signifier soit le corps par opposition à l'âme (3), soit encore, selon une deuxième explication de l'auteur, la sensualité par rapport à la conscience (4). Après les explications précédemment fournies, il n'est pas possible de ne pas reconnaître, sous ce dualisme moral, le dualisme métaphy-

(1) Yo en la primera letra de cada alfabeto pongo breuemente la substancia de lo que despues prolixamente se declara por las siguientes letras segun claramente parece al que quisiere notar las tres letras primeras de los tres alfabetos. *Primer Alfabeto. Let. A, cap. IIJ.* Seuilla, 1528, *fol, VIJ, v°.*

(2) Anden siempre iuntamente :
la persona y espiritu.

Ce premier traité est résumé dans ces lignes qui le terminent : Segun las dos declaraciones que has visto de la presente letra tomaras en ella dos fundamentos para el recogimiento, el primero que andes siempre sobre aviso deteniendo los derramamientos del coraçon : y el segundo que sigas presto el amonestamiento de tu buena conciencia con ligereza de bien obrar a lo menos en lo de dentro. *Tercer Alfabeto. fol. XJ. v°.*

(3) El sentido de nuestra letra sera que doquiera que vayas lleues tu pensamiento contigo y no ande cada uno por su parte diuididos ansi que el cuerpo ande en vna parte y el coraçon en otra sin tener miramiento en las cosas que hazes. *Tercer Alfabeto. Let. A, cap. IJ, fol. IIJ, v°.*

(4) Segun esta declaracion aquella palabra espiritu quiere dezir consciencia : y aquella palabra persona quiere dezir sensualidad : y en andar siempre iuntamente se denota la conformidad y paz o subiecion que la sensualidad ha de tener porque de otra manera huyra e con la renzilla aborrecera la compañia. *Tercer Alfabeto. Let. A, cap. IIIJ, fol. VIJ, v°.*

Digitized by Google

sique de l'essence et de l'hœccéité, fondement et origine du premier. Et il faut que la bonne entente et la concorde de ces deux frères ennemis ait une bien grande importance au point de vue du recueillement pour que l'auteur s'en soit préoccupé durant tout ce premier traité qui est, d'après les indications d'Ossuna, la vue d'ensemble et comme le résumé de tout le Troisième Abécédaire et, dès lors, du Recueillement.

Harmoniser l'homme avec ce Dieu de la plénitude duquel tout être est rempli, beaucoup plus qu'il ne l'est de son être à lui-même (1), tel est donc l'effort tenté par le recueillement et nous venons de voir cet exercice harmonisant, du même coup, l'homme avec lui-même en le dégageant de l'encombrement de ce qui, en lui, n'est point personnel et en creusant au plus intime de son être, au plus profond de son cœur une place aussi spacieuse que le cœur, un grand sanctuaire réservé à Dieu seul. Cette plénitude de Dieu en nous, voilà la richesse de notre pauvreté (2). Or, le don de la pauvreté ne saurait consister dans une plénitude morte et inutile; ce qu'elle nous donne c'est, au contraire, une plénitude vraiment digne de Dieu et reproduisant l'infinitude divine : une plénitude perpétuellement éveillée, infiniment active, prodigieusement agissante. La plénitude essentiellement vivante et féconde de Dieu, voilà ce que le recueillement a introduit en nous, ce qu'il a substitué à cette mort toujours retardée par laquelle saint Grégoire a si bien défini la languissante vie de la plupart des mortels (3).

Associer tout notre être à la vie divine, c'est une espèce de renouvellement de l'Incarnation : il n'était pas possible de nous accorder un plus grand honneur! Plus cette association basée sur la pauvreté sera réelle et complète, plus nous plairons à Dieu, plus nous serons dans sa grâce, plus il reconnaîtra en notre être l'ornement qui lui vient de la présence et de l'action divines; notre nature elle-même, merveilleusement embellie à ses yeux, aura pour lui un charme incomparable (4), Même pour

(1) Essentia dei magis est essentia mea, quam ea que dat mihi esse corporeum, et subsistentia dei plus me sustentat, quam mea propria. *Part. Meridion. Serm. LIJ, fol. CXXXIIJ, v°, 2.*

(2) Si teipsum vacuum deo reperies : iam evangelicus pauper non es. Nam talis semper deo dives est. *Ibid. Serm. V, fol. XXVJ. r°* 1.

(3) Quotidianus defectus corruptionis quid est aliud, quam quœdam prolixitas mortis. *In Evangelia, Hom. 37.*

(4) Ratio acceptandi naturam (gratia gratificans) videtur esse sicut quidam decor naturœ complacens voluntati divinœ, ita quod sive ponatur habitus iste activus sive

Digitized by Google

l'inaction, pour le sommeil de sa très chère épouse, Dieu recommandera, il exigera le respect; il défendra qu'on ne le trouble parce qu'il verra bien que, chez elle, au milieu de l'engourdissement apparent de ce qui lui est en quelque sorte extérieur et étranger, le cœur, le côté vraiment personnel n'a cessé ni de veiller ni de battre (1). La complaisance divine se portera toutefois de préférence sur cette portion toujours vivante où il se reconnaît plus parfaitement, et c'est sur la volonté, sur le cœur aimant que la grâce agira directement et immédiatement pour se répandre, de là, dans tout l'être et l'embellir (2). C'est même là que Dieu visera toujours : le don du cœur sera invariablement réclamé avant tout autre chose (3) et s'il y a une théologie, s'il y a une révélation divine, ni la théologie ni la révélation ne sont pour former des savants ; l'une et l'autre ont la prétention de beau coup plus grande d'atteindre des cœurs, d'aider à la sainteté (4).

Est-il possible de ne pas retrouver, dans le recueillement d'Ossuna, les grands traits de la théologie scotiste et dans la doctrine si éminemment pratique du Docteur subtil le simple corollaire et même l'écho de la tradition constante des enfants de saint François auxquels leur Père avait enseigné à tout rapporter à l'esprit de dévotion et de sainte oraison et auxquels il s'était tout particulièrement évertué à inculquer l'amour de la pauvreté et de l'humilité entretenues l'une et l'autre par l'occupation constante à des travaux en conformité avec leur condition (5)?

Observons-le, de fait, une fois de plus : ni à la suite d'Ossuna, ni en compagnie du Docteur subtil, nous n'avons jamais perdu de vue ou quitté d'une ligne l'idéal séraphique ramenant toute la

non activus, ex hoc solo quod est talis forma decorans et ornans animam, potest esse ratio acceptandi naturam. *Oxon. 1 Dist. XVII, quæst. 3, n° 23.*

(1) Ego dormio, et cor meum vigilat. *Cant. V, 2.*

(2) Gratia perficit potentiam animæ et determinatam, scilicet voluntatem, quia in ordine ad objectum determinatum talis potentiæ, et etiam actum ; non autem perficit essentiam, quia ipsa ut sic nullum respicit objectum, nec aliquem etiam actum. *Oxon. 2 Dist. XXVI, quæst. unic. n° 8.*

(3) Prœbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov. XXIII, 26.*

(4) (Theologia) non est inventa propter necessaria extrinseca, sed propter necessaria intrinseca, scilicet moderantiam passionum et operationum, sicut moralis scientia, si esset inventa omnibus necessariis extrinsecis habitis, non minus esset practica. Non est autem hœc inventa ad fugam ignorantiæ, quia multo plura scibilia possent poni vel tradi in tanta quantitate doctrinæ, quam hic tradita sunt. Sed hœc eadem replicantur frequenter ut efficacius inducatur auditor ad operationem eorum, quæ ibi persuadentur. *Oxon. Prol. quæst. IV, n° 42.*

(5) Speciale inter alia Francisci studium fuit paupertatem et humilitatem servare honestisque jugiter occupari. *Legend.* BERNARD DE BESSA. *Cap. IV. Analecta Franciscana, Tom. III, pag. 674.*

Digitized by Google

vie humaine à la pratique de l'Amour — Pauvreté exprimée par la sublime cri du cœur du saint Patriarche : *Mon Dieu qui m'êtes tout !* Idéal selon lequel tout ce qui se fait, se veut, se pense, se souffre, se dit revient à un acte aussi intense que possible d'amour pratique de Dieu. En Dieu, à l'identité formelle près; tous les Attributs ne font qu'un : On ne voit Dieu nulle part alors qu'il remplit tout de son immensité ; il est juste en pardonnant ; il prouvre sa bonté en châtiant ; il est vengeur dans sa patience; il garde une éternelle immutabilité au sein d'un vertigineux et indéfectible mouvement tant intérieur qu'extérieur. Chez moi aussi, tout ce qui est personnel passe par mon hœccéité et la, malgré des dehors divugents, contracdictoires même, tout est amour et cet amour suffit à tout : je mange, je dors, je me promène, je prie, j'étudie, j'instruis ou j'édifie mon prochain, tout autant de formalités d'un amour toujours identique à lui-même ; tout autant de manifestations d'une unique flamme qui me dévore intérieurement et qui, de plus intime de mon être personnel, tend à éclater au dehors pour y briller, pour s'y répandre sur tout ce qui n'est pas moi afin de tout ramener et tout consumer sur l'autel de l'amour (1). Si même cet amour est pratique, c'est précisément parce qu'il part de l'hœccéité, de cette hœccéité, dis-je, pauvreté et vide de mon être. L'hœccéité, c'est le don du ciel, le don immédiatement reçu de Dieu. Dans la même mesure où je connais ce don, je le développe, je l'agrandis, en le creusant de plus en plus. Mais plus je découvre cet abime de néant, plus je devient incapable de me contenter de cet état d'être informe, incomplet. Me voilà donc demandant à cor et à cri à être occupé et rempli par Dieu, seul capable de me combler, me dégageant de tout ce qui n'est pas l'objet de mon désir et, écartant impitoyablement tout obstacle pour adhérer de tout cœur à Dieu seul et ne faire qu'un avec lui (2).

(A suivre.) Fr. MICHEL-ANGE.

(1) Seruus Dei sic debet vita et exemplo in seipso ardere et fulgere, vt luce exempli et lingua sanctœ conuersationis impios reprehendat : sic enim splendor vitœ eius, et odor famœ ipsius annuntiabit omnibus iniquitates suas. Cuius oppositum si fecerit, populos aut proximos scandalizando, diuinœ vltionis non evadet iudicium. *B. P. Francisci Assisiatis opuscula. Colloq. 39, Edition Wadding. Anvers 1623. Tom. III. page 472.*

(2) Hœc enim (paupertas) est virtus de cœlo in nos influens, quœ nos ità instituit et informat, vt terrena cuncta vltro conculcemus, quœque obices omnes e medis tollit, quo humana mens cum Domino Deo suo liberrime atque expeditissime coniungatur. *Ibid. Colloq. 40, page 473.*

Digitized by Google

L'ÉMANCIPATION DU PEUPLE FLAMAND

(Suite.)

Y a-t-il une langue flamande?

Sans m'arrêter à chicaner sur le nombre d'habitants qu'il faudrait pour avoir droit à une université, je réponds affirmativement ; et à la plus grande surprise peut-être de plus d'un lecteur des *Études Franciscaines,* j'ajoute que la langue flamande est aussi littéraire et aussi développée que n'importe quelle autre langue européenne.

Toutefois cette langue littéraire se confond avec la langue littéraire des Hollandais, et plus communément et plus exactement on la nomme la langue néerlandaise. (1) Comme en France, comme en Allemagne, il n'existe pas une similitude mathématique entre le parler du sud et le parler du nord. Il serait de plus bien étonnant, alors que le peuple flamand s'attardait à supprimer sa vie et à se laisser inoculer des germes étrangers, que la Hollande se fût arrêtée automatiquement, et n'eût pas poursuivi son évolution ascensionnelle. La langue néerlandaise y acquit sans contredit une certaine perfection, mais malgré un développement tardif et malgré certaines divergences purement accessoires de forme, la littérature néerlandaise de Belgique a pénétré en Hollande.

Les ouvrages d'auteurs flamands s'y lisent couramment. Nos deux Gezelle, Hugo Verriest, Stijn Streuvels, les Teirlinck, Buysse etc., y sont fort goûtés; les ouvrages hollandais ne le sont

(1) Le néerlandais est parlé dans toute la Hollande, en pays flamand de Belgique et de France, dans une grande partie de l'Allemagne, dans les républiques Sud-Africaines et dans les colonies hollandaises.

Digitized by Google

pas moins en pays flamand. Un courant de réciprocité sincère s'est établi entre les deux peuples et réjouit tous les cœurs. De réels grands talents entretiennent cette amitié mutuelle; et si une apparition du curé Hugo Verriest est célébrée par les Hollandais comme une fête d'exquise jouissance, de même les Flamands accueillent avec une déférence enthousiaste leurs frères du nord que ni la déchéance ni la bâtardise n'ont pu atteindre.

Le lien qui unit les Flamands et les Hollandais est donc l'unité d'une même langue. Parlée en Belgique, on la nomme flamande; parlée en Hollande, hollandaise: plus exactement, c'est la langue néerlandaise. L'étroitesse du lien est bien plus grande qu'entre le wallon belge et le français. Il n'y a même pas de comparaison à établir entre les divergences hollando-flamandes et les divergences franco-wallonnes, bien que la langue littéraire qui corresponde naturellement, essentiellement aux patois wallons, soit le français de l'Académie ou de l'Institut.

Néanmoins, induits en erreur par les revendications flamandes et piqués dans leur amour-propre, quelques Wallons se sont mis en tête de civiliser leurs divers patois et d'en faire une langue littéraire, ou plutôt de dédoubler la langue française. Y parviendront-ils? A quoi bon le tenter? Aujourd'hui qu'on s'évertue à forger une langue internationale, il est vain de multiplier inutilement les barrières établies déjà par la diversité de langues innombrables. D'ailleurs, un ouvrage y perd à être écrit en patois: une naïveté le plus souvent inutile, et la vulgarité seules peuvent y gagner.

Les Flamands s'y prennent tout autrement. Ils s'efforcent d'écrire et de parler la même langue que leurs aînés et ne s'ingénient nullement à se fabriquer une langue nouvelle, qu'ils parviendraient aisément à créer dans un amalgame incohérent de patois de quelques villes.

Ils tentent de se rapprocher de plus en plus d'une langue pure et parfaite, et si le prêtre-poète Guido Gezelle fut en 1858 l'initiateur d'une rénovation de la langue néerlandaise, il la sauva d'une dégénérescence dans le sens allemand, et la rajeunit en lui restituant les riches atours perdus ou égarés. C'est en remontant aux XIIIe et XIVe siècles, au flamand Jacques van Maerlandt mort en 1300 et aux poètes contemporains que l'illustre philologue (1) allait puiser cette mine de richesses qui font de

(1) Guido Gezelle possédait tous les idiomes européens, et en outre plusieurs langues orientales.

Digitized by Google

lui, avec Joose Van den Vondel (1), le diseur le plus riche et le plus varié de la littérature néerlandaise.

Grâce sans doute à ses recherches dans le passé, Guido Gezelle fut avec Conscience l'homme prodigieux portant en lui toute l'âme flamande du XIXe siècle.

Mais procédons par ordre chronologique, dans la citation de quelques noms.

Henri Conscience (1812-83), le romancier flamand universellement connu, fut un des grands bienfaiteurs de la Flandre. Par ses nombreux romans pleins de fraîcheur, de poésie simple et empoignante, il sut toucher l'âme populaire et l'entraîner par des tableaux à allure idyllique et patriotique, à ce point qu'on lui décerna l'éloge d'avoir appris à lire à son peuple. (2) C'est lui qui arracha le Flamand de sa torpeur et de son apathie, qui suscita les premiers enthousiasmes et qui réveilla le lion de Flandre, dans son fameux roman historique « *le Lion de Flandre* » (1838). Le mouvement provoqué par Willems, David, Ledeganck, Snellaert, dans les sphères politiques ou purement intellectuelles, Conscience le poursuivit dans le peuple, l'acheva et put se féliciter d'avoir réussi. (3)

Entre temps et, tandis que paisiblement, mais très lentement les symptômes de la résurrection se déclaraient chez le peuple flamand, un jeune prêtre lança soudain en 1858, un manifeste, sorte de prologue à son premier volume de poésies, qui révolutionna toute l'intellectualité flamande et par contre-coup mit en ébullition toute la critique hollandaise.

Ce prêtre audacieux, Guido Gezelle (1830-1899), visant ainsi de toute son âme et de toutes ses forces à une restauration des belles-lettres, restauration chrétienne, flamande comme le génie des Memling et des Van Eyck, soucieuse avant tout de la foi et des mœurs flamandes, opposée irréductiblement au style froid et conventionnellement insipide de la littérature contemporaine, ce prêtre, dis-je, dut payer bien cher son audace rénovatrice. La

(1) Poète néerlandais (1587-1679). Homme d'un rare et vaste génie, ayant rang à côté des plus grands poètes du monde. Il fit des traductions, composa trente tragédies et un nombre incalculable d'autres pièces. L'une de ses tragédies « Adam in ballingschap » vient de faire une tournée triomphale dans toutes les villes belges flamandes. L'exécution prochaine de son chef-d'œuvre, « Lucifer », est également annoncée.

(2) Comme on dit peu après, de Peter Benoit (1834-1901) qu'il lui apprit à chanter.

(3) On lui fit une apothéose de son vivant dans sa ville natale, quand parut son 100e ouvrage.

Digitized by Google

fraîcheur de ses poésies, l'élévation de ses pensées, l'abondante variété de l'expression, l'originalité de l'inspiration, rien n'y fit. Son génie fut méconnu, bafoué, ridiculisé, voué aux gémonies, puis ignoré, passé sous silence. Malgré l'amitié constante de quelques fidèles, il a dû en souffrir cruellement.

Il faut lire les affres de cette lutte et de cet écrasement dans la poignante étude d'un de ses disciples : (1) lutte d'un puissant talent contre une tradition injustifiée. Jamais les héritiers des anciennes chambres de rhétorique, en retard de deux siècles sur leur époque, ne pardonnèrent à cet audacieux d'avoir troublé leur inaccessible sénilité.

Ce n'est que trente ans après que le poète, nouveau phénix, reprit la lyre. Plus vigoureux, rajeuni, fortifié par les terribles épreuves du passé, il ne le fit que pour éprouver, en 1895, la cuisante douleur de voir encore son œuvre méconnue injustement et ravalée officiellement. Néanmoins de ce temps date le crépuscule d'une ère qui n'allait devenir franchement glorieuse qu'après sa vie, brisée presque subitement (1899).

La mort de celui auquel ses admirateurs décernaient habituellement le titre de « Heer en Meester », (2) fut un coup de foudre, plongeant la Flandre dans un deuil général. Le cortège funèbre fut un véritable triomphe, symbolisant bien tristement et d'une manière frappante sa royauté méprisée. Sa ville natale tout entière prit le deuil. Prince héritier et gouvernement se firent un honneur de s'y associer. Des centaines de littérateurs et de prêtres accoururent de tous les coins du pays et de la Hollande. L'évêque rendit publiquement hommage à ce prêtre que la gloire humaine avait si odieusement boudé. (3)

Les sanglots de la Flandre se changèrent peu à peu en cris de triomphe, car sa gloire manquée s'est transformée en immortalité. La véritable gloire, c'est l'immortalité, a dit le poète. (4)

Retracer la vie de Guido Gezelle, c'est faire l'histoire esthétique du peuple flamand. C'est lui qui par ses initiatives, son impulsion et son influence considérable, fit son éducation artis-

(1) Twintig vlaamsche koppen. Hugo Verriest.

(2) Seigneur et Maitre.

(3) Quelques mois plus tard, le prix quinquennal de littérature flamande lui fut décerné. D'après le sentiment d'un fin littérateur, Firmin Van den Bosch, Guido Gezelle serait peut-être le seul vrai poète du XIXe siècle.

(4) Dr Schaepman, prêtre, poète de race, un des plus grands orateurs religieux et politiques de la Hollande (1844-1903). C'est lui, prélat de Sa Sainteté qui conseilla aux Flamands d'user de plus de vigueur dans leurs revendications.

Digitized by Google

tique. (1) Mais il suffit de donner une idée de cette grande figure.

Une autre victime, du temps et de la mort, fut Albrecht Rodenbach. Né en 1856, il meurt en 1880, n'ayant pas achevé sa vingt-quatrième année.

C'est au monde des étudiants que s'adressa son talent génial. Né combatif, il eut l'occasion de se révéler à l'université de Louvain. Des chants ardents, pleins d'enthousiasme patriotique, furent sa réponse aux camarades l'engageant à répudier et à trahir sa langue maternelle. Mêlé à toutes les manifestations intellectuelles de la vie étudiante, il se livra à un labeur acharné pour secouer l'indifférence traditionnelle et dédaigneuse pour la langue flamande. Et bientôt, ce fut un vrai délire de patriotisme qu'il déchaîna. Hélas ! Le jeune barde vit sa lyre brisée par une maladie inexorable. Prophète sans avoir pu aller jusqu'au bout de son rôle, il s'en alla, le déchirement au cœur, de ce que, Moïse flamand, le temps ne lui fut pas donné de sauver son peuple. Il ne fut qu'une magnifique promesse, et ne légua à sa Flandre que le prologue — un chef-d'œuvre (2) — d'un livre dont il ne put qu'indiquer une table de matières prodigieuses et dont l'exécution eût été merveilleuse: il projetait de magnifier les gloires passées de sa fière patrie.

Ce fut l'épreuve la plus sensible, la plus décourageante que la Providence envoya à la Flandre rajeunissante. (3)

Sans doute, à l'heure actuelle, il y a foison de poètes et de poètes de valeur, — ainsi que d'écrivains réjouissant le cœur des combattants et mettant plus d'un joyau dans l'écrin de la littérature néerlandaise, — possédant la grande manière, la façon maîtresse de rendre le peuple friand de pensers élevés et de scènes puissantes. Et bien que nous possédions le neveu de Guido Gezelle, Stijn Streuvels, le génial boulanger autodidacte, qui depuis douze ans laisse loin derrière lui tous ses émules en littérature et s'acquiert une célébrité universelle ; — ni poète ni romancier n'a pu remplir la promesse si grandiose d'un Rodenbach. (4)

(1) Pendant les dix-huit mois qu'il fut professeur de poésie, il eut l'occasion de former plusieurs hommes remarquables, parmi lesquels Hugo Verriest. Que n'eût-il pas fait dans un espace de dix ans ?

(2) Une tragédie : *Gudrun*, couronnée à Anvers, alors que le poète était déjà atteint par la maladie.

(3) Albrecht Rodenbach est le cousin du poète français Georges Rodenbach, né à Tournai et mort à Paris.

(4) Lisez l'étude magistrale sur le talent et les œuvres de Rodenbach, par Oorda,

Digitized by Google

Cette efflorescence de beaux esprits a fini par émouvoir l'intellectualité flamande. Le cercle des lecteurs s'est élargi de plus en plus et enveloppe heureusement les classes dirigeantes.

Même la Hollande ne demeure pas indifférente devant ces manifestations sincères et multiples du grand art, elle qui fut longtemps récalcitrante à reconnaître l'effort généreux et persévérant de la Belgique flamande.

Ce rapprochement si tardif des deux peuples est bien de nature à étonner plus d'un esprit : la séparation de 1830 et ses conséquences néfastes pour les Flamands y ont une grosse part.

C'est surtout depuis les années 1895 ou même 1900, que les deux peuples semblent vouloir se départir de leur apathie mutuelle, grâce avant tout au talent supérieur et primesautier de Guido Gezelle. Mais le grand artisan de l'amitié littéraire actuelle est le curé Hugo Verriest, le Roi des Flandres, comme certains l'ont surnommé.

Semeur merveilleux de paroles miraculeuses, il s'en va infatigable — il a 69 ans — pérégrinant à travers le pays néerlandais, de son humble village du sud de la Flandre, jusqu'au chef-lieu de la Frise. Élève de Guido Gezelle, et maître de Rodenbach, il porte avec lui le prestige de ces noms aimés. Il parle d'abondance de son maître vénéré (1), pendant des heures. Depuis deux ans il ne se sépare pas de son Rodenbach ; retrouvant toujours un détail inconnu, intéressant, rajeunissant des idées déjà anciennes, il parvient toujours à fasciner et à transporter son auditoire. Il ensorcelle. (2) C'est un prestidigitateur de la parole et du geste.

Ainsi donc, malgré l'infériorité du fier peuple flamand, malgré des conditions de vie qui auraient dû l'étouffer, il engendre des hommes remarquables. Malgré une dégénérescence inévitable, résultat d'une longue inertie, il renaît et insensiblement. Le jour est proche où il vivra sa vie à lui.

Ce sera le jour où il rentrera en possession complète de sa

critique mystérieux, sorti on ne sait d'où, venu, dirait-on, pour n'apprécier que les grandes choses. Il l'a fait pour la tragédie de Vondel : « Adam in ballingschap » ; pour le dôme de Cologne, pour l'église des SS. Pierre et Paul de Rome, etc.

(1) Il déclarait, il y a deux ans, avoir donné, depuis 1900, soixante conférences sur Guido Gezelle devant des auditoires choisis, en Hollande, et en Flandre. Il ne dédaigne pas de porter sa parole instructive dans des pensionnats de jeunes filles, qu'il convertit — est-il besoin de le noter ? — au charme de la langue maternelle.

(2) « C'est un sorcier. » L'évêque de Bruges.

Digitized by Google

langue. La langue fait la nation. (1) C'est une condition de vie essentielle, un instrument indispensable d'épanouissement national. Quand elle lui fait défaut, la nation s'étiole. Nul peuple n'y échappe. Un français qui ne lirait que des articles intellectuels anglais finirait, fatalement, par se laisser absorber. De génération en génération, la nature française transmise s'assimilerait, à ses dépens, une nature qui lui est radicalement opposée. Les descendants seraient réduits à se mouvoir dans une atmosphère aux trois quarts anglaise, et tout en gardant au fond un élément français, prendraient une tournure générale anglaise. Pour s'en débarrasser, il faudra et le temps et l'énergie.

La nature ne procède pas autrement pour les Flamands, lorsqu'il est question de culture française. Les Wallons de Belgique ne semblent pourtant guère en tenir compte. Antiflamands à priori, ils voient dans toute revendication flamande, des exagérations exorbitantes, des atteintes à la nationalité belge, alors qu'eux-mêmes ne sont que des demi-Belges. On l'a vu récemment dans la quasi-unanimité avec laquelle ils crurent devoir repousser une loi qui garantit aux Flamands un droit qu'ils ont toujours possédé. Comment expliquer cette aberration, sinon par une conception erronée d'une notion, faite de préjugés, d'un mouvement qui devrait au plus haut point intéresser leur équité naturelle.

La langue maternelle est le véhicule naturel et indispensable des idées. C'est dans ce sens que la langue fait la nation. H. Conscience et Guido Gezelle ne se sont emparés de cet aphorisme que pour frapper l'esprit populaire, et pour l'entraîner vers la vie. L'éducation d'un peuple au moyen d'une seconde langue neutralisera fatalement tout effort sérieux de travail dans la langue maternelle, connue d'une manière défectueuse; et cette même éducation doublera inutilement la somme de travail exigée par n'importe quelle œuvre.

Le peuple flamand, lui, ne s'est pas arrêté à cette considération; il a grandi dans un sillon étranger. Il ne faut voir qu'une conséquence de cette méthode contre nature et une suite funeste d'un long servage et d'une humiliante domesticité dans le fait que la généralité des plumes flamandes même douées d'un certain talent se sert d'un instrument d'emprunt, totalement étranger, opposé même à leur âme flamande. Nous ne saurions assez nous

(1) Henri Conscience l'a dit. Guido Gezelle l'a chanté.

Digitized by Google

attarder sur cette grave anomalie qui fait de la masse populaire flamande un peuple arriéré, borné dans ses aspirations, limité dans ses projets, peu avide d'assister à un banquet servi par une science quelconque, n'y ayant d'ailleurs jamais été préparé ni convié : peuple dénaturé, atrophié, sans énergie.

On comprend que, vu cette situation, les intellectuels aient répudié peu à peu la langue de leur mère ; on comprend moins qu'ils aient pu la répudier jusqu'à recourir à une langue étrangère pour exprimer les sentiments les plus intimes et que seule une langue délicate, raffinée peut atteindre. Je ne parle pas de ces savants qui, emportés par la nécessité présente, travaillent au nom de la science internationale et au profit de la librairie et empruntent une langue que les connaisseurs qualifient de lourde et indigeste.

Regrettons la mentalité de nos artistes par excellence, nos poètes en vers ou en prose qui faussent ainsi déplorablement leur talent, alourdissent et dénaturent leur génie. (1) Jamais, quoiqu'ils fassent, ce que j'appelle une langue artificielle ne pourra mettre au jour les fines perceptions, les mystérieuses visions qu'entrevoit une âme poétique: que de visions perdues, que d'images évanouïes, saisies incomplètement faute d'un instrument proportionné. Jamais Corneille n'eût été le grand tragique que nous admirons, si son éducation, à 12 ans, l'avait jeté dans une ville allemande. Jamais l'humanité n'eût été conviée à la table de Shakespeare, si la langue anglaise lui eût fait défaut.

J'insiste, car je ne fais autre chose que d'indiquer et d'expliquer la détresse du peuple flamand et de démontrer la raison d'être de toute la question flamande. Si Guido Gezelle avait suivi le cardinal Wiseman en Angleterre, peu s'en fallut, en admettant qu'un génie demeure toujours un génie sans tenir compte de l'occasion qui fait et le larron et le grand homme, Guido Gezelle eût été sans doute un correspondant de journal très doué, il eût même fait des relations de voyage, et peut-être, pour le plus grand bien de ses ouailles, il eût tenté la traduction anglaise des flamands Jean Ruysbroeck ou Van den Vondel. Jamais on ne concevrait qu'il eût pu produire les fines perles de véritable

(1) Quant au flamand, il faut la patience et le talent de Guido Gezelle pour parvenir à la perfection et la précision du terme que lui seul a atteinte. Car l'influence funeste d'une seconde langue se fait sentir à tous nos écrivains. Le critique flamand Jules Persyn, dans une critique des poésies de César Gezelle, neveu de Guido, et de celles d'Aloïs Walgrave, y découvre une infériorité et une impuissance d'expression, qui ne déparent pas les œuvres hollandaises. (cfr. Dietsche Warande en Belfort, 1910.)

Digitized by Google

poésie que nous avons de lui; et le néerlandais en serait toujours à se débattre contre la souplesse de la phrase et le ciselé du verbe que l'activité inlassable d'un Guido Gezelle lui imposa de force.

Il doit en être ainsi de nos pseudo-français: ils me font toujours l'effet burlesque de nationaux flamands costumés autrement que leurs compatriotes, et de plus, poseurs, parvenus, précieux. Au lieu de chercher dans leur propre garde-robe, ils s'affublent d'oripeaux d'emprunt.

Nos Wallons — leur langue maternelle étant le français — évoluent sans nul doute aussi bien que les Français dans la phrase littéraire, mais les plus impeccables ont-ils cette âme vraiment française, cette légèreté, cette transparence de l'âme gauloise? N'est-ce pas que l'âme wallonne ne saurait entrer en communion parfaite avec la patrie française?

Que dire alors de nos Flamands, Maeterlinck, Verhaeren, De Molder, Hoornaert, Eeckoud, et d'autres? Malgré toutes ses qualités supérieures, malgré l'éloge d'un critique français ne reconnaissant que deux vrais poètes actuels appartenant à la France: l'un au Sud, Mistral; l'autre au Nord, Verhaeren, — celui-ci eût doublé sa puissance, si une fausse éducation ne l'avait écarté de la Flandre.

Verhaeren a du Rubens dans la phrase. Tout le poète est un Rubens travesti. Ses poésies traduisent une âme rubénienne, mais le pinceau du maître lui fait défaut. L'axiome « *traduttore traditore* » ne perd ici rien de ses droits. On ne conçoit pas un Racine ou un Gœthe traduisant leurs inspirations, en usant d'une langue étrangère. Elles seraient plus hésitantes, l'effort plus grand, le jet moins facile et plus factice. La nature ne se laisse jamais outrepasser impunément; sa revanche est d'une constante fatalité. N'est-ce pas aller à l'encontre de la nature que de choisir, à fortiori d'imposer une langue dont nous éloignent la naissance, la première éducation, le milieu, les relations et un atavisme évident?

Telle est l'aberration dont sont victimes les Flamands. Sous prétexte de langue mondiale — comme si toutes les langues ne pouvaient prétendre à être mondiales — que de contrainte sévit chez eux ! que de forces se sont perdues, soit par la faute, consciente ou non, d'autrui ; soit par une ridicule mode de se distinguer !

Oui, que d'âmes en pleurs, que de ruines dans certains cœurs, de

Digitized by Google

blessures cachées et partout ignorées, insoupçonnées ! que de projets renversés, de splendeur rêvée et arrêtée par l'inconscience ou l'étroitesse d'une force inconnue !

Qui fera revivre toutes ces vies manquées, paralysées, inutiles? Qui rendra la vigueur aux talents qui ont sombré dans la tourmente ?

Le cœur se serre au souvenir de toutes ces âmes que l'impéritie ou l'incurie a jetées hors de leur voie ou condamnées impitoyablement à une languissante médiocrité.

Quoiqu'on fasse, en Flandre on est flamand jusqu'aux moëlles. Mais l'épreuve fut terrible ; pour que des esprits comme Verhaeren se naturalisent Français, il faut en effet que le fait soit bien général. Oui, Panurge a de tout temps triomphé. Fournissez de l'eau, les moutons s'y précipiteront. Le déclassement de la langue flamande ne s'est pas fait autrement. La langue officielle donnant nécessairement le ton, les employés officiels n'auront besoin que d'elle ; les hauts fonctionnaires s'en contenteront, la noblesse et la bourgeoisie s'y conformeront. Le peuple avide de se hausser s'efforcera de dédaigner ce qui n'est qu'à lui. Et comme il est impossible de posséder également bien deux langues contraires, on méprisera celle des deux qui « distingue » moins.

La vérité de cette assertion, je l'ai montrée, elle existe de nos jours (1).

Le seul fait d'avoir conscience de sa sujétion est déjà pour le peuple flamand un symptôme de vie. Des efforts ont suivi, et tout fait espérer que la génération qui se lève s'attachera d'autant plus fièrement à sa langue que le siècle passé l'a plus méprisée.

Les nobles et les conducteurs du peuple commencent à agir dans ce sens. Ils entrevoient la nécessité d'être un même peuple avec la classe ouvrière. Ils reconnaissent que c'est faillir au devoir le plus élémentaire que de méconnaître la langue maternelle. Le socialiste Van der Velde exprima (1910) publiquement le regret de ne pouvoir parler la langue de son père et de ses électeurs.

M. Beernaert, flamand comme tous les habitants d'Ostende, s'en plaignit également à l'académie royale flamande quand, il y a quelques années, il s'excusa d'être obligé de lire son discours flamand, son éducation lui ayant fait négliger sa langue maternelle. Et tous se sont réjouis quand ils apprirent que le vieux

(1) Voir plus haut.

Digitized by Google

leader M. Woeste, flamand de Bruxelles, s'est mis à étudier le flamand pour prononcer un discours à Lierre. C'est un spectacle réconfortant que de voir ces deux grands hommes d'Etat se rapprocher ainsi de la seconde moitié des Belges.

Cependant il y a des symthômes alarmants; beaucoup de Wallons demeurent irréductiblement opposés à l'équité, tel le franc-maçon Dupont, les socialistes Maroille, Hamburcin, etc. Mais aussi longtemps qu'ils ne présenteront comme argument que la rage de discours insensés, il n'y a pas à s'en émouvoir. Pauvres hâbleurs, ils sèment le ridicule et récolteront le dédain et la pitié. Il y a certes, dans cette opposition, des hommes de valeur ; mais c'est Mgr Keesen qui a eu le mot juste dans cette grande querelle de famille : « Les Flamands et les Wallons sont plus attachés les uns aux autres qu'ils n'en ont parfois l'air. Ils ressemblent à ces ménages populaires où les gens se témoignent leur amour à coup de bonnet, mais où personne ne veut divorcer parce qu'ils trouvent qu'ils sont très bien ensemble ». (1)

Il y a partout des violents qui, à coups de poings et de pieds, veulent maintenir la situation acquise, partisans par trop simplistes du fait accompli. Ce genre de lutte n'est plus de mise entre familles civilisées. Certes de semblables arguments n'avancent pas beaucoup la question; il est évident que numériquement les Flamands sont maîtres des positions, et que de plus en plus ils comprennent qu'ils doivent s'unir et se grouper autour d'un drapeau : nous l'avons vu à la fin de la dernière session législative. Si neuf années ont à peine suffi pour enfanter une loi d'équité partielle, l'entrain des Flamands n'en fut que plus grand. Ce fut un beau spectacle que cette dernière joûte parlementaire, c'est un souvenir qui montrera où en sont les esprits. Après que Julien Delbeke eût sonné quelques coups de clairon pour ouvrir le combat, l'état-major, ayant à sa tête Franck et Segers, s'avança gravement, avec assurance et fermeté sans se départir un instant de son calme, en dépit de la poudre qui lui chatouillait les narines. La place fut emportée avec une économie de balles qu'on ne peut attribuer qu'au bel ensemble qui présida à la lutte.

Cette loi est une date. Elle ouvre le chemin et découvre enfin l'horizon. Le peuple flamand va se lever. Le grand peuple d'autrefois va renaître. Pareil à la graine qui meurt avant

(1) Compte-rendu analytique, séance du 3 mai 1910.

Digitized by Google

de vivre, l'épreuve n'aura fait qu'accroître la puissance de ses facultés, mine longtemps inexploitée, abandonnée même. Et comme ce peuple flamand est de la race de ces petits peuples qui eurent une part et une part importante dans la civilisation, ses ressources, ses forces latentes doivent être considérables. L'effort flamingant est déjà grand. Il ne fait que s'accentuer de plus en plus. Chaque année voit s'organiser des congrès flamands, dont le plus actif est sans contredit celui qui réunit chaque année cinq cents médecins flamingants pour discuter en néerlandais les questions les plus complexes des sciences naturelles (1).

Peu à peu les plumes découragées déposeront la rouille que les années ont épaissie. Des forces à demi-éteintes, des énergies maintenant inertes seront stimulées, des capacités nouvelles s'éveilleront et travailleront de concert à hâter le renouveau. Quand, au signal d'un haut enseignement en langue maternelle, l'élan sera donné, l'épanouissement sera beau comme un champ longtemps abandonné qu'un généreux soleil vient réchauffer ; le réveil sera un dithyrambe enflammé à la vie, une terre grasse portant dans son sein la promesse d'une moisson prochaine, abondante.

Que de Siméons transportés d'allégresse chanteront alors le « *Nunc dimittis* »!

Si impitoyables que furent les deuils prématurés qui firent se lamenter la Flandre éplorée, aussi enivrants seront les prochains triomphes, car : « De Leeuwen dansen » (2).

S'ils sont loin déjà les temps où le flamand Simon Stevin, l'inventeur du système décimal, initia son peuple aux sciences, les temps où le Bienheureux Jean Ruysbroeck écrivit des œuvres flamandes, loin le temps épique où le *Reinaert de Vos* écrit par un flamand égaya le peuple et tous les peuples, les Flamands approchent d'une époque qui évoquera le siècle de l'auteur de « *Lucifer* » et « *Adam in ballingschap* ». Mais ce sera avec émotion et une gratitude éternelle qu'ils garderont le souvenir impérissable des pères de leur renaissance : Conscience, Gezelle, Rodenbach.

Déjà, progrès symbolique, la mer ramène ses flots au cœur de la Flandre ; le géant, témoin muet des splendeurs passées,

(1) Ce qui prouve bien que contrairement au dire d'un célèbre professeur d'université, le flamand ne restera pas seulement un dialecte de famille.

(2) « Les lions trépignent ». Guido Gezelle.

Digitized by Google

le Beffroi de Bruges, voit de nouveau les navires chargés de richesses pénétrer l'antique Venise du Nord, elle dont « la couronne tomba de son front » (1), et si stoïquement rêveuse d'immortalité.

Que la Flandre redevienne ce qu'elle fut, et avec elle toute la Belgique ! Tout nous le fait espérer. Dorénavant les guerres n'y entraveront plus un essor continu et n'en éloigneront plus les étrangers apeurés. Sa puissance économique dirigera le monde. Grâce à l'empire immense du Congo que la Belgique s'est annexé, elle sera capable, — les statistiques le prouvent, — de tenir tête aux pays les plus puissants. Grâce à la vie renouvelée des Flamands, elle se maintiendra au rang qu'elle occupe, car « l'union fait la force ».

Alors enfin, le présent et le passé s'embrasseront dans un même élan de reconnaissance fraternelle ; et, sans doute, les ombres des grands patriotes flamands tressailliront de fierté, dans leurs tombeaux glorieux....

Que leur souvenir soit une intercession pour la Flandre libérée ! (2)

FR. GUSTAVE de Verviers.
O. M. C.

NOTE. — Cet article était écrit, lorsque parut dans un périodique belge, la *Revue sociale catholique*, un article qui fit sensation dans la presse belge. Il est de la main de M. Dufourny, professeur à l'université de Louvain. L'auteur, qui est wallon, y traite la question flamande, et se montre favorable au mouvement, tel qu'il est aujourd'hui. Les Flamands lui sauront gré de cette sympathie sincère à laquelle ils n'étaient pas habitués de la part des Wallons. Ses paroles marquées au coin du meilleur bon sens dissiperont bien des malentendus et feront tomber bien des préjugés. Cet article a eu une répercussion bienfaisante parmi les Flamands.

Je suis heureux de constater que l'auteur ne fait que confirmer la thèse indiquée plus haut, à savoir qu'il est impossible de posséder avec une perfection suffisante deux langues.

Les Wallons auront le plaisir de le constater quand ils se mettront à étudier la seconde langue nationale.

Je dis le plaisir, car M. Dufourny leur a démontré victorieusement toute l'utilité qu'il y a pour ses compatriotes à ne plus répudier la complète « *union qui fait la force* ».

Aussi beaucoup se rendent aux raisons exposées par le professeur et n'ont qu'un regret : celui de ne les avoir rencontrées plus tôt.

---

(1) Ledeganck.

(2) A celui qui désirerait se faire une idée nette et juste de la question flamande, je conseillerais la lecture impartiale, tout d'abord, du discours de Mgr Rutten, puis de : « L'âme belge et le peuple flamand » par L. Germain, 0 fr. 50

Digitized by Google

L'ONTOLOGIE DE DUNS SCOT

& LE PRINCIPE DU PANTHÉISME

(Suite.)

V

Enfermé pour ainsi dire dans le domaine de la pensée, le logicien ne porte pas son attention au-delà des formes mentales, des concepts, dont l'abstraction a enrichi l'intelligence. Il les analyse, les compare, les groupe dans les jugements et les organise en raisonnements.

Parmi les concepts, il en est qui sont assez pauvres : c'est le cas, en particulier, de la notion d'être. Simple, incomplexe, indivisible, elle n'implique qu'une chose : une réalité qui s'oppose au néant, un sujet d'existence, sans autre caractère que celui-ci « *un existant* ». En effet l'acte d'abstraction qui lui donne naissance, ne saisit pas, comme il arrive ordinairement, une réalité ontologiquement déterminée. Elle n'exprime, en conséquence, aucune forme réelle, constitutive à caractères délimités qui soit commune à tous les êtres. (1)

Plusieurs ont pensé que le concept commun d'être contenait *actuellement* d'une manière confuse tous les modes sous lesquels l'être se réalise objectivement. Rien n'autorise cette doctrine. On ne peut lui chercher un fondement solide dans l'analyse de la notion d'être, car, étant donné l'extrême simplicité de ce concept, il est impossible de l'analyser. Il faut renoncer à lui

(1) Omnia entia habent attributionem ad ens primum, quod est Deus, vel alia creata ad substantiam. Tamen hoc non obstante, potest ab omnibus istis abstrahi unus conceptus communis, significatus hoc nomine, *ens*, qui est unus logice loquendo, licet non naturaliter aut metaphysice loquendo. *De anima.* q. XXI, n. 14.

Digitized by Google

trouver un point d'appui dans le raisonnement, tant qu'on ne quitte pas le monde des concepts.

Là en effet, la notion d'être paraît tout à fait univoque. *Elle répond pleinement à la définition* : « est univoque tout concept vraiment un, représentant sans nuance aucune le même aspect commun et s'appliquant avec cette signification unique à tous les individus. » Or la notion d'être ne représente et ne signifie que le sujet actuel ou possible de l'existence conçue d'une manière tout à fait abstraite. Avec ce contenu, réduit au minimum, elle est applicable à toute notion quidditative. (1)

Mais n'est-ce point une pure apparence, une sorte de mirage, provenant de ce que l'esprit, tout occupé de la simplicité du concept, oublie de l'envisager sous son aspect universel ? — Non le mirage ne semble pas réel et Duns Scot le prouve, d'abord par un *appel à l'expérience*.

Notre connaissance n'est pas innée; elle se développe lentement à mesure que les notions se forment et s'organisent. Aucun doute que la notion d'être ne soit la première qui entre distinctement dans le domaine de la pensée. De toute représentation, par ailleurs confuse ou complexe, elle émerge, nette, précise et toujours la même. (2) Quelle est cette réalité présente à la conscience ? On ne le sait encore. Ceci ? Peut-être. Cela ? Il se peut. On doute. Un point pourtant est indubitable : ce n'est pas rien; c'est quelque chose; un existant, un être.

Ce que nous venons de constater dans l'expérience personnelle se retrouve dans l'ordre rationnel. Au terme des démonstrations *a posteriori*, quand des effets on remonte aux causes, l'esprit s'arrête à une conclusion : une cause existe pour expliquer ce phénomène. Mais cette cause de quelle nature est-elle ? Au

(1) Duplex univocitas : una est *logica* secundum quam plura conveniunt in uno conceptu tantum communi — ; alia est *naturalis* secundum quam conveniunt aliqua in una natura reali : *De. Anima*, q. I. n. 6. — Univocum apud logicum dicitur omne illud quod per unam rationem devenit apud intellectum secundum quam dicitur de multis : Super *Praedicamenta*. q. VIII, n. 3. — Univocum est cujus ratio est in se una, sive illa ratio sit ratio subjecti, sive denominet subjectum, sive per accidens dicatur de subjecto. *I Sent* ; dist. VIII, q. III. n. 14

(2) De cognitione actuali distincte conceptorum dico quod primum sic conceptum est communissimum et quae sunt propinquiora sibi sunt priora... Ens includitur quidditative in omnibus conceptibus quidditativis inferiorum. Ergo nullus conceptus inferior distincte concipitur nisi concepto ente. Ens autem non potest concipi nisi distincte, quia habet conceptum simpliciter simplicem. *I Sent.*, dist. III, q. II, n. 24.

Digitized by Google

premier instant on l'ignore ou l'on hésite entre deux alternatives. Par exemple au sommet de la série des réalités, il y en a une qui est première. Qu'est-elle? finie? infinie? On peut encore en douter. Beaucoup de philosophes anciens ne sont jamais, sur ce point, parvenus à la certitude. Une seule chose est au-dessus de tout litige : il y a un être, un existant, un *ens*. Et ce concept d'être ne représente qu'une raison objective, difficile à exprimer, dont l'expression la moins ambigüe est peut-être sous une forme négative, *la négation du néant*, en tant qu'il s'oppose simplement au *néant*, à l'*inexistant*.

Dans les deux cas que je viens de rappeler, la connaissance directe et le raisonnement *a posteriori*, cette notion d'être est une et nous l'appliquons univoquement, quelle que soit la réalité objective où notre esprit en trouve la réalisation. (1)

Sans cette univocité, *la connaissance semble d'ailleurs inexplicable*. Toutes nos idées, chacun le sait, ont leur origine première dans les représentations sensibles. Les images qui concourrent immédiatement à la formation de la pensée représentent la substance et les accidents, mais les accidents, directement et l'esprit doit passer de la notion de l'être « accident » à celle de l'être « substance, » du mode d'existence transitoire au mode d'existence permanente. Il ne le pourrait, s'il ne formait d'abord un « concept quidditatif » par une notion commune à la substance et à l'accident. Or de notion commune à la substance et à l'accident, il n'y en a pas d'autre que celle d'être, (2) et cette notion est univoque au regard de l'esprit qui la conçoit.

L'univocité du concept d'être apparaît encore davantage dans le procédé intellectuel dont nous usons pour *connaître Dieu*. Notre connaissance de Dieu a son point de départ dans le monde des réalités finies. Elles seules peuvent mouvoir immédiatement notre intellect par le jeu combiné des images, de l'intellect agent et de l'espèce intelligible. Toutes nos idées nous

(1) Omnis intellectus, certus de uno conceptu et dubius de diversis, habet conceptum de quo est certus, alium a conceptibus de quibus est dubius. Sed subjectum includit praedicatum et intellectus viatoris potest esse certus de aliquo quod sit ens dubitando de ente finito vel infinito, creato vel increato. Ergo conceptus entis de aliquo est alius a conceptu isto vel illo, et ita neuter ex se... ergo univocus. *I Sent.*, dist. III, q. III. n. 6.

(2) Cum enim substantia non immutet immediate intellectum nostrum ad aliquam intellectionem sui, sed tantum accidens sensibile, sequitur quod nullum conceptum quidditativum habere poterimus de ea, nisi sit aliquis talis, qui possit abstrahi a conceptu accidentis. Sed nullus talis quidditativus abstrahibilis est a conceptu accidentis nisi conceptus entis. Ergo. *I Sent.*, dist. III, q. III. n. 9.

Digitized by Google

viennent par cette voie. Supposons-les aussi adéquates que possible à l'intelligible réel dont elles sont le substitut mental, elles ne représenteront cependant jamais autre chose que leurs objets propres et ce que ces objets contiennent formellement, ou virtuellement. On travaillerait éternellement une idée ainsi produite, sans y découvrir jamais une notion propre à l'être par excellence qui est Dieu, sans pouvoir deviner derrière les ombres confuses des représentations finies un concept d'être, plus propre à Dieu qu'à la créature, si la notion d'être était, essentiellement et en tout ordre de choses, analogue. (1) L'idée d'être, à cette première étape de la pensée, est donc univoque. Elle ne nous représente de Dieu exactement que ce qu'elle nous représente de l'être créé, la négation du néant, *l'existant*. Les partisans de l'analogicité en font eux-mêmes l'aveu. A peu près tous les concepts analogues, dit Cajétan, ont été, à l'origine, à proprement parler, des univoques et sont devenus analogues par la considération des êtres où ils sont diversement réalisés (2).

Ce concept univoque d'être apparaît ainsi, pour nous et chronologiquement, comme le premier concept quidditatif de la divinité. Autour de ce moyen primitif, nous groupons les concepts logiquement secondaires: concepts des modes essentiels, des perfections exclusivement propres à Dieu, des attributs

(1) Nullus conceptus realis causatur in intellectu viatoris naturaliter nisi ab his quae sunt naturaliter motiva intellectus nostri. Sed illa sunt phantasma,vel objectum relucens in phantasmate et intellectus agens.Ergo nullus conceptus simplex fit modo naturaliter in intellectu nostro, nisi qui potest fieri virtute istorum. Sed conceptus qui non esset univocus alicui objecto relucenti in phantasmate sed omnino alius et prior ad quem iste haberet analogiam, non posset fieri virtute intellectus agentis et phantasmatis... (nam) objectum quodcumque sive relucens in phantasmate sive in specie intelligibili, secundum ultimum suae virtutis facit in intellectu, sicut effectum sibi adaequatum, conceptum suum proprium et conceptum omnium essentialiter vel virtualiter inclusorum in eo. Sed ille alius conceptus, qui ponitur analogus, non est essentialiter vel virtualiter inclusus in isto vel est iste. Ergo ille non fiet ab aliquo movente. *I Sent.*, dist. III. q. II, n. 9.

(2) Omnia fere analoga proprie fuerunt univoca, et deinde extensione analoga communia proportionaliter illis quibus univoca, et aliis et aliis facta sunt. *Cajetan*, de Nom. Anal. C. X I. — *D'après Duns Scot, les notions des attributs divins ne cessent pas d'être univoques avec les notions des mêmes attributs, considérés dans les créatures.* Illas rationes creaturae, quae dicunt perfectionem de se, separamus ab imperfectione, cum qua sunt in creaturis... eis attribuimus perfectionem summam et sic acceptas in summo attribuimus eas Creatori ut proprias sibi... Attributa autem (illa) sunt perfectiones simpliciter dictae de Deo formaliter. Ergo talia cognoscuntur de Deo non solum per viam proportionis, sed etiam per viam similitudinis, ita quod oportet ponere aliquem conceptum communem in talibus Deo et creaturae. *Sent.*, dist. VIII. q. III. n. 10.

Digitized by Google

que la créature partage avec lui, dans une mesure finie. Dans ce travail d'organisation de nos pensées, le concept primitif d'être ne nous semble jamais représenter, en Dieu, autre chose que ce qu'il nous représente lorsque nous le concevons distinctement dans l'organisation de nos concepts des choses créées. Ici et là il ne représente que le sujet abstrait, la quiddité — pour nous servir d'un mot barbare, — ou plus exactement encore, l'existant conçu sans aucun autre caractère, et les modes intrinsèques, auquel nous rapportons les perfections et les attributs.

La thèse de l'univocité du concept d'être, appliquée à Dieu et à la créature, à la substance et à l'accident, n'est donc pas, comme on semble le dire trop souvent, une chimère ou une erreur grossière. Il faut du moins se ranger du côté des adversaires les plus sérieux de Duns Scot, qui ne craignent pas de reconnaître en ce problème l'un des plus difficiles de l'ontologie. Les preuves que le Docteur subtil invoque sont loin d'être sans valeur. Peuvent-elles cependant résister victorieusement aux objections qu'on leur fait dans le camp opposé ?

Parmi ces objections, il faut mettre à la place d'honneur celle que les manuels de philosophie scolastique déclarent invincible. Si l'être était univoque, dit-on, par quoi serait-il déterminé dans les genres et dans les espèces ? Par quoi serait-il contracté, délimité : ici, pour constituer le concept de l'infini, de Dieu ; là, pour devenir le concept du fini ou de la créature ? Ces déterminants sont des êtres ou n'en sont pas. A supposer le concept d'être univoque, la première hypothèse aboutit à un verbiage futile et creux qui n'explique rien, et la seconde verse dans l'absurde, car le non-être deviendrait l'élément différenciel des espèces et des genres, du fini et de l'infini. Donc la notion d'être n'est pas univoque.

Rappelé sans cesse, sous des formes presque invariables, cet argument n'est pas nouveau. Duns Scot en a donné l'exposé en termes presque identiques. (1) S'en est-il effrayé ? Nullement. Il l'a même traité avec une certaine indifférence, indiquant, mais

(1) Omne indeterminatum descendit in inferiora per aliquid additum contrahens, sicut genus contrahitur per differentias, species per principia individuantia. Sed enti non potest fieri talis additio contrahens. Quia illud additum esset ens aut non. Si sic, ergo substantia quae includeret illud additum, esset ens bis et sic esset nugatio dicere substantiam. Si vero sit non ens, tunc descenderet ens in substantiam per aliquid non ens et illud etiam non ens esset de ratione substantiae. *De Anima*, n. XXI, q. 11.

Digitized by Google

sans s'y arrêter beaucoup, les principes qui doivent servir à le résoudre.

Dans l'ordre prédicamental, où évolue plus souvent notre pensée, nous avons l'habitude de voir les concepts très généraux, se limiter, se restreindre, se spécifier en un mot, par des notions prises en dehors du concept commun ou concept générique. De là, à juger qu'il n'existe point d'autre procédé pour descendre des notions plus générales à celles qui le sont moins, il n'y a qu'un pas, et, facilement, nous le faisons. Or cette conception est trop étroite et manque d'exactitude. Sans se déterminer à la manière d'un genre, par des apports extérieurs à son contenu, une notion peut se préciser, sous des aspects nouveaux, lorsque le travail de l'intelligence met en lumière les modalités qu'elle renferme implicitement. De quelle nature est ce travail ? Une analyse ? Quelquefois, oui. Toujours, non.

On procède par analyse, lorsque le travail mental sépare et révèle explicitement les éléments que peut contenir en acte un concept complexe. Essentiellement simple, la notion d'être est réfractaire à toute analyse. Ses modes n'y sont point contenus d'ailleurs en acte, mais seulement en puissance. Pour qu'elle se détermine, il suffit donc que, dans les diverses représentations mentales du réel, l'intelligence découvre des formes, des modes divers et intrinsèques du concept commun, c'est-à-dire des aspects variés auxquels convient, peut-être avec des nuances, mais réellement le concept commun. C'est ainsi que nous devons concevoir la descente de la notion d'être : elle se contracte non par des modes extrinsèques, pris en dehors de l'être, mais par des *modes intrinsèques*, qui sont des êtres. (1)

Duns Scot établit cependant une certaine différence entre les choses qui méritent le nom commun d'être. Au sens plénier du mot, sont vraiment et formellement des êtres, dans l'ordre des réalités, l'infini, unique et incréé, et les individus créés et finis ; dans l'ordre des concepts, les espèces susceptibles d'être individualisées et les genres qui peuvent être spécifiés par des différences spécifiques ; enfin dans l'ordre des réalités comme

(1) Duplex est indeterminatum descendens in inferiora — Unum quod descendit ad inferiora per aliquid additum et tale dicit totum quod inferius, tamen per modum partis determinantis ut differentia et tale non est ipsum ens — Aliud autem commune indeterminatum quod dicit totum illud quod dicunt inferiora per modum totius — ut species — et tale commune non descendit in inferiora per aliquid additum. Sic autem est ens commune ad Deum et ad decem Praedicamenta, ad substantiam et accidens. Nihil enim est in substantia quod non sit ens. *De Anima*, q. XXI, n. 31.

Digitized by Google

dans l'ordre des concepts, les parties essentielles réellement distinctes. Dans un sens secondaire et dérivé, sont encore des êtres, les modes qui divisent le concept commun en infini et en fini et le fini en substance et en accidents. Il en est enfin de même des différences ultimes qui déterminent le genre en espèces. Ces différences ultimes, les modes et les propriétés ne sont des êtres que par dénomination tandis que les individus, les espèces et les genres le sont quidditativement. (1)

Ces nuances ne nuisent-elles point à l'univocité du concept commun ? Le Docteur subtil ne le croit pas. Puisque le concept d'être n'implique que la négation du néant, il trouve sa réalisation dans les modes, comme dans les essences et les individus. On doit donc le leur appliquer univoquement. (2)

Mais il reste malgré tout que les modes comparés entre eux et que les différences contractantes ne s'identifient point, que le contenu de leurs concepts respectifs est variable, que ceux-ci sont des êtres d'une manière et ceux-là des êtres d'une autre manière. Le concept commun d'être qui les représente contient donc leur diversité et ne peut être qu'analogue.

La difficulté tient à une confusion. On entend par être ou bien le sujet de l'existence, *l'existant*, conçu abstraitement, sans aucune autre détermination objective et, dès lors, représenté dans une notion claire, sans complexité possible, — ou bien *toute essence*, nécessairement spécifiée, *vue confusément avec la diversité possible de tous les modes essentiels différents*. Dans la première hypothèse, la notion d'être est univoque, quelque soit le concept déterminé auquel on l'applique. Dans la seconde, le concept est analogue, car il représente déjà le divers en acte. Mais dans ce cas on passe du domaine logique où Duns Scot débat le problème de l'univocité à celui des réalités.

Là, les êtres ne sont pas univoques, le Docteur subtil l'a plu-

(1) Omnia enim genera et species et individua et omnes partes essentiales generum et ens increatum includunt ens quidditative. Omnes differentiae ultimae includuntur in aliquibus istorum essentialiter vel quidditative. Omnes passiones entis includuntur in ente et in suis inferioribus virtualiter. Igitur illa, in quibus ens non est univocum in quid, includuntur in illis quibus ens est sic univocum. I *Sent*, dist. III, q. III. n. 6.

(2) Unde breviter, ens est univocum omnibus. Sed conceptibus non simpliciter simplicibus est univocum in quid dictum de eis ; sed simpliciter simplicibus est univocum ut determinabile vel denominabile, non autem ut dictum est de eis in quid. I *Sent.*, dist. III, q. III, n. 12.

Digitized by Google

sieurs fois affirmé, mais analogues. En travaillant sur les concepts objectifs qu'ils produisent dans notre intelligence, en les soumettant à une étude comparative, le métaphysicien les ordonne par voie de complexité décroissante et arrive à un concept minimal et commun d'être qui, lui, est analogue. Ce concept analogue n'est pas absolument simple; il est simultanément clair et obscur: clair en son centre, obscur sur ses bords où l'esprit entrevoit déjà confusément, mais *actuellement*, la diversité des choses qui sont des êtres et seront appelées de ce nom. L'existence des concepts analogues tient donc surtout à la manière dont on les forme. Dans l'ordre métaphysique, si l'intelligence dégage des notions de substance et d'accident, une notion commune, cette notion portera toujours les traces de son origine. Elle représentera, par exemple, le fini, *quocumque modo sit*, et cette notion est analogue, parce qu'elle ne se détache pas assez du réel et en contient confusément les représentations modales. Que l'on obtienne par un procédé semblable la notion commune d'être, elle sera de même analogue. Mais ce n'est point là le concept que le logicien considère, étudie ; ce n'est point *le concept primitif* qui s'oppose simplement au concept du non-être, qui ne contient en acte, pas même confusément, aucun des modes sous lesquels l'être se réalise ou peut se réaliser.

Si l'on entend bien la doctrine de Duns Scot, il semble donc que l'on doive admettre un double concept d'être, l'un univoque et l'autre analogue, l'un se rapportant à l'organisation logique de la pensée, l'autre aux considérations objectives du métaphysicien.

On doit l'admettre d'autant plus volontiers qu'il paraît impossible de former un concept analogue sans concevoir une notion une et univoque de ce que les choses analogues ont de commun. Et cela explique pourquoi Duns Scot n'a vu aucune contradiction dans cette coéxistence, dans le même esprit, d'un concept univoque et d'un concept analogue, relativement à « l'être » (1).

Comment, en effet, trouver un nom commun et l'appliquer à plusieurs réalités différentes essentiellement, sans concevoir de leurs natures diversifiées une certaine représentation commune?

(1) Attributio sola non ponit unitatem univocationis, quia unitas attributionis minor est unitate univocationis et minor unitas non continet majorem. Tamen minor unitas potest stare cum majori unitate, sicut quae sunt unum genere, sunt unum specie, licet unitas generis sit minor quam unitas speciei. Ita concedo quod unitas attributionis non ponit unitatem univocationis. Potest tamen stare cum ea, licet haec formaliter non sit illa. *I Sent.*, dist. VIII, q. III. n. 11.

Digitized by Google

Comment comparer l'homme et l'âne sans la notion commune d'animal ? L'homme n'est pas plus homme que l'âne, mais il est plus parfait dans l'animalité que l'âne. Et ainsi la notion commune « *animal* », qui convient à l'homme et à l'âne, est à la fois analogue et univoque, car l'homme et l'âne participent, avec une perfection inégale, due à des modes intrinsèques, au caractère commun d'animalité. L'analogie du concept animal sera plus intéressante pour le métaphysicien; l'univocité seule arrêtera l'attention du logicien. Pour concevoir le plus être et le moins être, l'être par excellence, qui est son existence, et l'être dépendant qui la reçoit, et leur donner un nom commun, il est donc indispensable de posséder un premier concept univoque, représentant, sans nul autre contenu, l'*existant,* la négation objective du non-être. (1)

Mais en restant sur ces sommets, où le concept d'être se divise pour la première fois en être infini et en être fini, il pourrait sembler que la contradiction, malgré ces remarques, enserre nécessairement la pensée. Car enfin, Dieu et la créature, l'être sans cause et l'être produit, l'être *a se* et l'être *ab alio*, évoquent des concepts qui s'excluent, servent logiquement de sujet à des attributs contradictoires et, logiquement toujours, ne doivent avoir rien de commun. L'univocité ici n'est-elle point un rêve déraisonnable? (2)

(1) Species ejusdem generis habent essentialem ordinem seu attributionem ad primum illius generis. Et tamen cum hoc stat unitas univocationis rationis generis in ipsis speciebus. Ita et multo magis esse oportet, in proposito, quod in ratione entis, in qua est unitas attributionis, attributa habeant unitatem univocationis, quia numquam aliqua comparantur ut mensurata ad mensuram, vel excessa ad excedens, nisi in aliquo uno conveniant. Sicut enim comparatio simpliciter est in simpliciter univoco, ita omnis comparatio est in aliqualiter univoco. Quando enim dicitur : « hoc est perfectius illo », si quaeratur quid perfectius, oportet ibi assignare aliquod commune utrique, ita quod omnis comparativi determinabile commune est utrique extremo comparationis. Non enim homo est perfectior homo quam asinus sed perfectius animal. Et iter, si aliqua comparantur in entitate, in qua est attributio unius ad alterum : « hoc est perfectius illo. » Quid perfectius ? Ens perfectius. Ergo oportet entitatem esse aliquo modo commune utrique extremo. *I Sent.*, dist. VIII. q. III, n. 12.

(2) Illis quae sunt totaliter et immediate sub extremis contradictionis, nihil est commune univocum. Deus et creatura sunt totaliter sub extremis contradictionis, scilicet dependere et non dependere, esse ab alio et non ab alio, Ergo nihil est eis commune univocum. I. *Sent.*, dist. VIII, q. III, n. 2. *Duns Scot nie la mineure de cet argument.* Deus non est praecise hoc scilicet : non ab alio quia ista negatio dicitur de chimera. Nec creatura est preaecise haec negatio : non necesse esse, quia hoc etiam convenit chimerae. Sed tam Deus quam creatura est aliquid cui convenit

Digitized by Google

Rien ne le prouve. Entre Dieu *ens a se* et la créature *ens ab alio*, il n'y a point d'univocité. Cependant le concept *ens a se* et le concept *ens ab alio* s'expriment par un nom commun *ens*, ce qui suppose un concept commun, celui d'être. Si ce concept est considéré en relation positive avec l'essence propre à l'*ens a se* et l'essence propre à l'*ens ab alio* et comme représentant confusément l'un et l'autre, de toute évidence il est analogue : c'est ainsi que l'envisage le Métaphysicien. Mais on peut le concevoir aussi comme représentant l'existant sans nuance, quelque chose sans mode particulier; dans ce cas, il est univoque et univoquement attribuable à Dieu et à la créature. Pour l'esprit, avant toute autre considération, en vertu d'un acte d'abstraction, Dieu est l'être. Et c'est aussi de cette manière et avec cette signification univoque que nous disons de toute chose : c'est un être. Voilà le point de vue logique.

N'y a-t-il point cependant quelque fantaisie à distinguer toujours ces deux point de vue : celui du métaphysicien et celui du logicien? Peut-on admettre une notion univoque qui n'entraîne pas d'autre part une réalité commune aux choses dites univoques? Si à tout concept commun univoque devait correspondre dans le réel, une réalité commune, l'univocité du concept d'être détruirait la simplicité de Dieu, conduirait à une forme mitigée de panthéisme et Dieu et la créature seraient vraiment deux espèces du genre commun être. Ces réflexions sont graves. Il convient de les examiner avec un soin d'autant plus attentif qu'elles nous remettent davantage en présence du problème que nous voulions chercher à résoudre en ces pages : « Y a-t-il vraiment quelque parenté entre la doctrine de Duns Scot et celle des Panthéistes ? »

VI

Dans l'ordre prédicamental, on sait comment s'accomplit la descente des notions génériques aux notions spécifiques. L'intelligence y emploie les notions appelées différences. Elles sont prises en dehors du concept du genre et répondent mentalement

alterum extremum contradictionis. — *Il y a là une loi générale :* omnia per se dividentia aliquid commune sunt talia quod de ipsis dicuntur extrema contradictionis et tamen univocantur in ipso diviso. Ita in proposito, possunt ista secundum se recipere praedicationem contradictionis. Et tamen possunt habere aliquid substratum illis extremis illius contradictionis quod est commune ambobus. I *Sent.*, dist. VIII, q. III, n. 11.

Digitized by Google

à des réalités objectives distinctes de la réalité représentée par le concept générique. Celui-ci, d'ailleurs, est univoque et représente une réalité commune aux espèces dans lesquelles il se détermine. Tout cela serait inexplicable si la réalité représentée par le genre n'était limitée et potentiellement déterminable par une réalité distincte. N'arrive-t-on point aux mêmes conclusions avec l'univocité de la notion commune et transcendantale d'être ?

Duns Scot le nie très énergiquement. Il n'admet aucune *réalité* objective essentiellement constitutive, commune à Dieu et à la créature, malgré la communauté d'un concept d'être qui peut les représenter l'un et l'autre. *Deus et creatura non sunt primo diversa in conceptibus, tamen sunt primo diversa in realitate, quia in nulla realitate conveniunt.* (1) Toute la pensée du Docteur subtil tient en ces quelques mots : la contraction du concept univoque d'être à Dieu et à la créature, à la substance et à l'accident, s'accomplit par des modes intrinsèques et non par des différences spécifiques ; il n'y a donc pas lieu de supposer une réalité commune, potentielle et déterminable par des réalités extrinsèques au donné primitif commun (2).

La doctrine des modes intrinsèques, à laquelle nous avons déjà fait allusion, n'est ni puérile ni ridicule. Il serait peut-être assez facile d'en trouver l'équivalent, sous un autre nom, chez tous les philosophes scolastiques. On doit avouer cependant que les disciples de Duns Scot en ont fait un usage plus fréquent, poussés qu'ils étaient, dans cette voie, par l'application de la théorie de la distinction formelle. Mais ils pouvaient se réclamer de raisons sérieuses. Que sont en effet ces degrés divers que nous concevons, par exemple dans l'animalité, indépendamment de la détermination particulière qu'elle reçoit de telle ou telle différence spécifique, sinon des modes intrinsèques de l'animalité proprement dite ? Et ne vaut-il pas mieux leur donner ce nom, pour les distinguer soit des caractères spécificateurs, soit des déterminations accidentelles qui sont des réalités réellement distinctes du fonds commun générique ? (3)

(1) *Sent.* dist. VIII, q III, n. 11.

(2) Iste conceptus dictus de Deo et de creatura *in quid* contrahitur per aliquos conceptus dicentes quale contrahentes. Sed ipse conceptus dictus in *quid* non est conceptus generis, nec illi conceptus dicentes *quale* sunt conceptus differentiarum, quia iste conceptus quidditativus est communis ad finitum et infinitum, quae communitas non potest esse in conceptu generis. *Sent.*, dist. VIII, q. III, n. 26.

(3) Isti conceptus contrahentes dicunt modum intrinsecum ipsius contracti et non aliquam realitatem perficientem illum. Differentiae autem non dicunt modum intrin-

Digitized by Google

Aussi la vraie difficulté contre l'univocité de la notion d'être ne se trouve-t-elle pas là. Elle vient de l'existence, supposée par les adversaires, d'une réalité foncière, commune à tous les êtres et déterminée par les modes. Cette réalité n'est qu'un fantôme qui hante l'imagination des partisans de la doctrine de l'analogicité du concept d'être.

Cette réalité commune n'existe pas. L'être n'est pas objectivement une réalité, actuée ou déterminée par une autre réalité, qui en soit réellement distincte. Beaucoup plus minime est la distinction qui existe entre l'être et les modes intrinsèques, ou, pour serrer de plus près le problème proposé, entre l'être et ses deux premiers modes, l'infini et le fini. Elle n'est pas purement logique, mais elle n'est point réelle non plus. Elle a au moins un fondement dans le réel, si l'on ne veut pas lui donner le nom de formelle. Que l'intelligence se forme un concept adéquat de la réalité ontologique, elle saisira, à la fois, dans une seule notion, l'être et son mode ! Mais si elle n'obtient qu'un concept inadéquat, le mode reste dans l'ombre, l'être, l'existant seul, est conçu et représenté. L'univocité du concept d'être ne suppose pas autre chose : elle s'explique entièrement par l'inadéquation de notre connaissance au réel, par l'imperfection de notre conception mentale. (1)

Dans ce concept imparfait et univoque de l'être, on ne trouve aucun caractère positif d'infini ou de fini. Il est indifférent à l'un et à l'autre. On peut cependant le dire fini négativement. Rien n'empêche, en conséquence, qu'il soit déterminé positivement, ici

secum realitatis alicujus generis. Quia in quocumque gradu intelligatur animalitas non propter hoc invenitur rationalitas aut irrationalitas esse modus intrinsecus animalitatis, sed adhuc intelligitur animalitas in tali gradu, ut perfectibilis a rationalitate et irrationalitate. *I Sent.*, dist. VIII, q. III, n. 26.

(1) Quomodo potest conceptus communis Deo et creaturae realis accipi nisi ab aliqua realitate ejusdem generis? Et tunc videtur quod sit potentialis ad illam realitatem a qua accipitur conceptus distinguens tanquam differentia, sicut prius argutum est de conceptu generis et differentiae.

Respondeo quod quando intelligitur aliqua realitas cum modo intrinseco suo, ille conceptus non est ita simpliciter simplex quin possit concipi illa realitas absque modo illo. Sed tunc est conceptus imperfectus illius rei. Potest etiam concipi sub illo modo, et tunc est conceptus perfectus illius rei... Requiritur igitur distinctio inter illud a quo accipitur conceptus proprius (et modum), non ut distinctio realitatis et realitatis, sed ut distinctio realitatis et modi intrinseci ejusdem. Quae distinctio sufficit ad habendum perfectum conceptum vel imperfectum de eodem quorum imperfectus sit communis et perfectus sit proprius. — Sed conceptus generis et differentiae requirunt distinctiones realitatum, non tantum ejusdem realitatis perfecte et imperfecte conceptae. I *Sent.* dist, VIII. q. III, n. 27.

Digitized by Google

par l'infini, là par le fini. Mais cette finité négative n'entraîne en aucune façon ni la finité positive ni l'existence d'une réalité commune à tous les êtres et déterminable par des modes divers (1).

A ceux qui ne l'auraient pas encore compris, Duns Scot, en terminant la page très remarquable où il expose cette doctrine, répète ce que nous venons d'écrire. L'univocation du concept d'être est due uniquement à l'inadéquation de ce concept au réel. Cette inadéquation trouve son origine et son explication dans le procédé abstractif de notre connaissance. Si notre intelligence pénétrait intuitivement le réel, elle aurait de chaque chose une représentation adéquate et parfaite : l'être et ses modes s'identifieraient sous son regard, formant un objet unique. Mais nous connaissons par abstraction et l'abstraction divise en quelque sorte le réel et en saisit séparément les concepts divers. Pour atteindre jusqu'à Dieu il faut s'élever de plus, sur les ailes du raisonnement, formé, lui aussi, de concepts abstraits. D'un côté comme de l'autre, dans la connaissance de Dieu et celle des créatures, notre esprit n'embrasse pas nécessairement les modes. De fait, c'est toujours la notion d'être, débarrassée de ses modes, qui se représente à nous, la première, claire et distincte. (2) Sous le concept d'être, il ne faut donc pas chercher une réalité commune, mais un simple aspect, *réellement indistinct* et *mentalement distingué* d'une réalité ontologique unique.

Aussi doi-t-on dire que le concept d'être est vraiment d'ordre trancendantal ! Et nous entendons ce terme, trancendantal,dans son sens originel et primitif. La notion commune et univoque d'être n'est pas un genre; Dieu n'est pas dans un genre et les dix notions prédicamentales d'Aristote gardent leur caractère traditionnel de genres suprêmes.

(1) Concedo quod conceptus ille communis Deo et creaturae est finitus, hoc est, non est *de se infinitus positive*, ita quod de se includat infinitatem, quia si esset infinitus non esset communis de se finito et infinito. — Nec est *de se finitus positive*, ita quod de se includat finitatem, quia tunc non competeret infinito. Sed est de se indifferens ad finitum et infinitum et ideo est *finitus negative*, id est non ponens infinitatem. Et, tali finitate est determinabilis per aliquem conceptum. I *Sent.* dist. VIII. q. III. n. 28.

(2) Non enim accipitur (conceptus communis) ab aliqua realitate ut conceptus adaequatus realitati, sive perfectus conceptus illi realitati adaequatus, sed ut diminutus vel imperfectus. — In tantum etiam quod si illa realitas a qua accipitur videretur perfecte et intuitive, intuens ibi non haberet distincta objecta formalia, scilicet realitatem et modum, sed idem objectum formale. Tamen intelligens intellectione abstractiva, propter intellectionis illius imperfectionem, potest unum habere pro objecto formali, licet non habeat alterum .I *Sent*, dist. VIII. q. III. n. 29.

Digitized by Google

Pour le démontrer, Duns Scot a, de nouveau, recours à la notion d'infini, exclusivement propre à Dieu. Puisque le concept d'être est applicable à l'infini, il ne peut être un genre. Le concept générique en effet est essentiellement déterminable par une différence spécifique, il est potentiel, et ce qu'il représente est *nécessairement* limité et fini. A ce fini générique s'ajoute un fini différenciel et de l'union des deux résulte une essence également finie. Dès lors qu'un concept est commun à Dieu et à la créature, il y aurait contradiction à le considérer comme un genre. En Dieu, l'infini saisit et identifie à l'être tout mode, toute propriété, tout attribut. Impossible, par conséquent d'y rencontrer une réalité, de toute nécessité finie, représentée par une notion générique, que déterminerait une autre réalité finie, représentée par une différence spécifique. Le fini et l'infini ne sont pas deux différences spécifiques du genre être, mais deux modes intrinsèques qui le diversifient. La créature et Dieu ne sont pas deux espèces du genre être, mais deux réalités objectivement analogues, auxquelles convient cependant un même nom commun, qui exprime un même concept univoque. (1)

Ce concept univoque représente un seul aspect du réel, détaché du tout complexe, dans l'ordre des êtres finis et composés, détaché de l'éminemment simple, dans l'ordre de l'infini, par un procédé de connaissance imparfaite, par l'abstraction. Ce morcellement mental n'entraîne point le morcellement du réel. Sous le concept abstrait d'être, il n'y a point de réalité commune à

(1) Conceptus habens indifferentiam ad aliqua, ad quae non potest conceptus generis esse indifferens, non potest esse conceptus genericus. Sed quidquid dicitur communiter de Deo et creatura est indifferens ad finitum et infinitum, (loquendo de essentialibus) vel saltem ad finitum et non finitum (loquendo de quibuscumque) quia relatio divina nec est finita nec infinita. Nullum autem genus potest esse indifferens ad finitum vel infinitum... *Probo*, quia genus sumitur ab aliqua realitate, quae secundum se est potentialis ad realitatem a qua accipitur differentia, sed nullum infinitum est potentiale ad aliquid. — Hanc rationem intelligo sic ; quod in aliquibus creaturis, genus et differentia, acipiuntur *ab alia* et *alia re* sicut ponendo plures formas, in homine animal accipitur a sensitiva, rationale ab intellectiva et tunc illa res a qua accipitur genus vere est potentialis et perfectibilis ab illa re a qua accipitur differentia. Aliquando ibi non sunt res et res sicut in accidentibus, saltem in una re est aliqua *prima realitas* a qua sumitur genus et *alia realitas* a qua sumitur differentia. Ista compositio realitatum potentialis et actualis minima est quae sufficit ad rationem generis et differentiae et ista non stat cum hoc quod quaelibet realitas in aliquo sit infinita. Realitas enim, si esset de se infinita, quantumcumque praecise sumpta, non esset in potentia ad aliquam realitatem. Igitur, cum in Deo quaecumque realitas essentialis sit formaliter infinita, nulla est a qua formaliter possit accipi ratio generis. I *Sent.*, dist. VIII. q. III. n. 16.

Digitized by Google

tous les êtres et par laquelle ils seraient d'abord essentiellement constitués. Il n'en existe aucune qui soit finie, à la manière d'une réalité générique; il n'en existe aucune qui soit infinie objectivement, comme le prétendent les Panthéistes.

*
* *

On ne saurait donc trop regretter la légèreté avec laquelle des auteurs estimables, ordinairement attachés à la pensée de saint Thomas, rapprochent, au point de les identifier, deux doctrines aussi différentes que celles de Duns Scot et des Panthéistes. Le Docteur subtil mérite mieux que ces exécutions sommaires, où nous le voyons souvent attaché au pilori de l'erreur ou de l'hérésie, en la compagnie assez inattendue des adversaires les plus décidés de la philosophie scolastique et de la doctrine catholique.

Il n'est pas plus le précurseur de Spinoza qu'il ne l'a été de Kant. M. Rousselot fut vraiment mal inspiré le jour où il rajeunit l'accusation formulée jadis par Bayle, l'esprit le moins compétent qui ait écrit sur ce sujet et il ne s'est guère fait honneur à lui-même en interprètant si arbitrairement la pensée de Duns Scot.

Mais le jugement de Bayle nous intéresse assez peu, car il est sans valeur et sans influence sur la jeunesse studieuse. Aussi est-ce moins pour le réfuter que pour mettre les esprits des jeunes philosophes en garde contre certaines insinuations injustes de leurs propres manuels, que ces pages ont été écrites. Les rapprochements que l'on fait entre la doctrine de Duns Scot et le panthéisme ne sont nullement motivés.

Pour les condamner, il suffirait de rappeler le soin extrême avec lequel le Docteur subtil oppose l'être de Dieu, l'infini, à l'être de la créature, le fini. Les pages de Théodicée que nous avons résumées ne sont-elles pas la plus éclatante preuve de l'irréductibilié de la pensée scotiste à la pensée panthéiste ! Quiconque les aurait méditées, avec une attention même médiocre,ne suivrait pas Duns Scot dans l'étude de l'univocité du concept d'être sans emporter, d'avance, la certitude qu'il ne commettrait aucune alliance avec les Panthéistes.

Et c'est ce qui est arrivé. Duns Scot reconnait sans difficulté que les êtres sont analogues ontologiquement; Dieu et la créature n'ont aucune réalité commune : *Deus et creatura sunt*

Digitized by Google

primo diversa in realitate, quia in nulla realitate conveniunt. Or le panthéisme enseigne tout le contraire : Dieu et la nature s'identifient; sous des modes divers, il n'existe qu'une seule réalité.

On manque donc à la plus élémentaire équité, lorsqu'on fait de Duns Scot un panthéiste réfléchi, comme se le permettait, il y a quelques mois, une Revue dont je tairai le nom, par respect et affection pour la Congrégation religieuse qui la publie. On y lisait : « Proclamer l'identité de ces êtres (Dieu, la créature, la substance et l'accident) n'est-ce pas n'en vouloir faire qu'un seul, et dès lors se rallier à des systèmes unanimement condamnés, matérialisme ou panthéisme. Ces conséquences n'ont pas effrayé entre autres « univocistes » le Docteur subtil, qui proclame en ces termes, en divers passages de ses œuvres, son opinion sur le sujet : « l'être est univoque à la substance, à l'accident, Dieu et la créature ».

J'en demande pardon à l'auteur de ces lignes : Duns Scot n'enseigne point l'identité mais la diversité essentielle des êtres; il affirme l'existence d'un concept d'être analogue dans l'ordre métaphysique et il admet, malgré cette analogicité ontologique, un concept commun univoque au point de vue logique. *Deus et creatura non sunt primo diversa in conceptibus.* Entre les deux doctrines, l'analogicité des êtres et l'univocité du concept commun d'être, la différence est notable. La première théorie écarte toute parenté avec les panthéistes, pour qui les réalités, non moins que les concepts, sont univoques.

Et qu'on ne cherche point dans la théorie de l'univocité du concept d'être une forme vague et inconsciente de panthéisme ! Elle ne s'y rencontrera point, si l'on veut entendre la doctrine du Docteur subtil avec les nuances qu'il a su lui donner, si l'on veut franchement se résoudre à l'interpréter avec ses propres principes et non avec des formules empruntées à une autre philosophie. Ce concept commun d'être que Duns Scot dit univoque, ne représente point une réalité commune, potentielle, limitée, déterminable par des différences spécifiques. Il ne constitue pas un genre dont Dieu et les créatures seraient les premières espèces.

D'aucuns ont vu, là, une inconséquence, une précaution prudente pour se « ménager une issue du panthéisme ». Encore une supposition gratuite. Seule, la logique a conduit Duns Scot à ces trois propositions, dans lesquelles se résume sa pensée : le

Digitized by Google

concept commun d'être n'est pas un genre; il ne se contracte pas par des différences; il se détermine en concepts moins généraux par l'explication, — sous l'influence des notions éveillées par l'appréhension du réel, — des modes intrinsèques qu'il contient en puissance.

Si la théorie de l'univocité du concept d'être, malgré les preuves dont elle se réclame, ne rallie point tous les suffrages, que l'on s'abstienne du moins d'en prendre occasion pour accuser Duns Scot de panthéisme. Rien n'est plus contraire à la vérité. Malgré l'univocité du concept d'être, Dieu et la créature n'ont de commun que le fait d'être des *existants*, conçus comme tels, sans aucune autre détermination, par un acte abstractif et imparfait de notre intelligence. Dans l'ordre ontologique, entre Dieu et la créature tout est donc dissemblable : ici l'infini, là le fini ; aucune réalité commune constitutive qui appartienne identiquement à l'un et à l'autre : *Deus et creatura sunt primo diversa in realitate, quia in nulla realitate conveniunt.* N'est-ce pas la négation pure et simple du principe du panthéisme dont la formule essentielle comporte toujours l'identification réelle de Dieu et de la créature, de l'infini et du fini ?

FR. RAYMOND.
O. M. C.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE FRANCISCAINE

(15 septembre 1910)

I. LE MOUVEMENT CONTEMPORAIN DES IDÉES

1. « L'homme du jour, c'est saint François d'Assise. » Ce ne sont pas les Mineurs et les catholiques qui l'attestent seulement, c'est l'écrivain laïque, c'est le journaliste, c'est le savant à la mode, le professeur en Sorbonne, l'hérétique ou le libre-penseur. N'a-t-on pas vu il y a quelques années à Birmingham un pasteur protestant avoir son heure de célébrité en cherchant à donner, dans son milieu, vie aux idées franciscaines de pauvreté et de détachement des biens de la terre ? Si loin il poussa la mise en pratique de son idéal qu'il prétendit se rapprocher du saint fondateur plus que ses voisins les habitants du monastère franciscain d'Olton, des religieux du premier Ordre, des Frères Mineurs catholiques.

Ces jours-ci des interviews récentes nous apprenaient que le premier ministre d'Italie, Luigi Luzzatti, un israëlite, avait dans une occasion solennelle, déclaré ouvertement son admiration pour saint François d'Assise, et son enthousiasme pour l'œuvre séraphique de paix, d'amour et de charité.

2. A la fin de l'année dernière, il s'est passé en Amérique un fait d'un considérable intérêt qui nous remplit le cœur d'une grande consolation (1).

Chacun sait le culte des protestants pour le Poverello d'Assise. Une petite société s'était formée parmi eux, il y a une dizaine d'années à Graymoor dans l'État de New-York. Cette communauté avait pour fondateur un ministre anglican le Rev. Lewis Wattson plus connu sous le nom de P. Paul James Francis. Lui et ses compagnons avaient adopté la règle des Frères-Mineurs. Le P. Paul avait pris ses grades à St Stephen College, Annandale. N. Y., puis au séminaire général de New-York ; il avait enfin été ordonné ministre épiscopalien en 1885. Recteur ensuite de Holy Cross à Kingston. N. Y., puis directeur de l'Associate Mission d'Omaha Neb, il s'était attaché à réunir l'église épiscopalienne à l'église catholique ; et dans cette intention il avait fondé une revue mensuelle *The Lamp*, aujourd'hui très répandue en Amérique, et il avait collaboré à des livres comme *The Prince of the Apostles*. (2)

(1) *The Catholic News*, 17 et 18 nov. 1909.— *The New York Times*, 14 nov. 1909. — *The Lamp*, novembre 1909.

(2) Dans ses n^{os} des mois d'août à novembre, *The Lamp* a publié plusieurs articles relatifs à l'Ordre franciscain.

Digitized by Google

A la distance d'environ un mille du couvent de Graymoor, il y avait un monastère de sœurs protestantes dirigé par ce même P. Paul vivant sous la règle primitive de sainte Claire.

Toutes ces religieuses ont été reçues au sein de l'Église catholique romaine, en même temps que le P. Paul et ses compagnons. On suivait depuis longtemps dans les deux communautés les rites de la sainte Église, on adhérait à ses doctrines. Aussi en août 1909, par l'intermédiaire de Mgr Falconio, une demande fut adressée au Saint Siège, et par privilège spécial la petite société fut autorisée à conserver son nom et sa forme de vie religieuse.

Le 30 octobre 1909, en la fête du B. Ange d'Acri, dans la chapelle de Sainte-Marie des Anges de Graymoor, dix-huit personnes prononcèrent leur abjuration en présence de Mgr Jos. H. Conroy, vicaire général du diocèse d'Ogdensburg, assisté du curé Patrick H. Drain et du P. Pascal Robinson. La scène fut très solennelle et vraiment touchante. Le lendemain 31, le P. Robinson célébrait la sainte messe dans la même église et faisait faire la première communion aux nouveaux convertis. Le 10 novembre Mgr Farley de New-York visitait Graymoor et confirmait les membres de la Société. Immédiatement après cette cérémonie, tous reçurent le saint habit du Tiers-Ordre des mains du P. Robinson.

Cette conversion de deux communautés protestantes franciscaines a exercé en Amérique une influence énorme. Elle est assez éloquente par elle-même; nous nous abstenons d'y ajouter aucun commentaire.

3. Pourquoi faut-il qu'à l'autre trait que nous allons citer nous ne trouvions pas le couronnement que nous souhaiterions y voir ? Il nous est rapporté par Miss Anna M. Stoddart dans sa conférence imprimée à Kelso *(The Franciscan Afterglow)* et nous lui en laissons du reste tout l'honneur et toute la responsabilité.

Un jeune américain du nom de Samuel Stokes, d'une famille riche et bien élevée, avait lu au collège la vie de saint François. Il en fut très frappé. Il renonça à sa fortune et ne s'en réserva qu'une petite part pour ses nécessités immédiates et se fit missionnaire chez les Indiens. Mais il travailla pendant plus d'une année sans aucun résultat, malade ou déprimé qu'il était. Il eut alors comme une illumination intérieure : il ne s'agissait plus pour lui d'enseigner ou de prêcher, il fallait « vivre ». Saint François avait « vécu » comme Jésus-Christ, il avait cherché à mouler son esprit et son cœur sur ceux de Jésus-Christ. Pourquoi lui, Samuel Stokes, ne chercherait-il pas à agir de même ?

Le peu d'argent qu'il avait encore, il le donna donc aux pauvres ; les conforts dont il ne s'était pas détaché, il les rejeta, il renonça à prêcher et à instruire ; poussé par un invincible appel il embrassa la sainte pauvreté. Puis pendant trois jours il s'enferma dans la solitude et dans la prière, et à la fin se revêtit de la corde et de la bure religieuse et se mit résolument à l'observance de la règle franciscaine, la règle de l'Évangile.

Il y a de cela trois années révolues et depuis lors Samuel Stokes a vécu au milieu des pestiférés, des malades de la petite vérole, des contagieux et des lépreux. Pour tout bien, il n'a que sa robe, une couverture, une tasse pour boire, quelques remèdes et un Nouveau Testament. Il loge la nuit sous un arbre comme un *sadhu* ou un *bhagat* indien ; il pénètre chez les natifs de

Digitized by Google

basse caste pour soigner leurs malades et les assister. Ceux-ci le voient persévérer dans ses actes de charité, refuser l'argent et n'accepter que de la nourriture et ils le prennent pour un ascète et pour un saint parce qu'il les aime.

Alors les natifs l'interrogent, et lui leur raconte qu'il essaie de vivre comme faisait le Christ vivant sur la terre, consolant les affligés. Les chefs du village le repoussent-ils il leur obéit sans aigreur et on le regarde alors, non comme un imposteur, mais comme un *baghat* de Dieu.

Quelques compagnons, nous apprend toujours la relation de Miss Stoddart, se sont joints à lui,en particulier un jeune Sikh du nom de Sundar Singh. Ils s'en vont de village en village, soignant les malades. Ils forment ainsi une société la *Fraternité de l'Imitation*, cherchant à être joyeux, aimables, obéissants, affectueux et sans crainte. « Soyons, disent-ils, de petites peintures de Jésus-Christ au milieu des hommes. »

Ils ne prêchent point, ils ne s'occupent pas de politique, ils ne reçoivent pas d'argent, ils aident seulement les missionnaires dans les hôpitaux et dans les écoles.

Pourquoi faut-il que là s'arrêtent nos informations sur ces essais de franciscanisme au Penjab ? Il y a là évidemment un reflet des idées de saint François, mais combien amoindri ! Le pas que les Frères de Graymoor ont franchi, ceux de l'Inde sont encore loin d'y arriver.

Du moins ces trois faits auxquels nous avons fait allusion prouvent bien que saint François est l'homme du jour en tous pays, aux États-Unis, dans l'Inde comme en Italie.

Les notes suivantes confirmeront notre conclusion.

3. *Sintesi francescane* par le P. Teodosi Somigli da S. Detole. Quaracchi. 1910 in-16 de 131 pages. C'est le texte des trois sermons prêchés par le très sympathique et très éloquent franciscain bien connu en Italie, aux réunions des Mineurs tenues à Assise en 1909 ; ces sermons ont pour sujet : Saint François, la Règle franciscaine, l'Ordre franciscain.

4. P. Edmond Agostini. *Manuel du Frère Convers dans l'Ordre Séraphique*. Société Saint-Augustin, Lille, Paris et Rome. 1909. in-12 de 131 pages. Ce petit livre est excellent. Il traite de la vocation (première partie) — de la piété (2e partie) — et du travail (3e partie). En ce qui regarde l'histoire du premier Ordre franciscain, l'auteur n'a manqué ni à la vérité historique, ni à la justice ; il a reconnu aux Observants et aux Capucins le titre de Frères Mineurs que ne doivent pas porter les seuls Conventuels, branche primitive de l'Ordre.

En ce qui concerne la méthode d'oraison, toutefois ne s'est-on pas laissé influencer par les idées de St Ignace ? Cette mise en bâton de la vie intérieure ne sourirait guère à St François ou à St Bonaventure.

Les avis relatifs au travail sont pratiques.

5. *L'Apostolato di S. Francesco e dei Francescani. Studi storici* par le P. Bernardino Sderci da Gaiole, O. F. M. Vol. I. Quaracchi. 1909. in-8 de XLIII-620 pp. Nous devons déjà au même auteur un travail sur l'*Apostolo. della divina Parola* (Quaracchi 1904) à propos des prédicateurs franciscains

Digitized by Google

Dans son nouvel ouvrage, le P. Bernardino Sderci étudie la nature, les effets et les moyens de cet apostolat franciscain.

6. Dans *The Catholic World* de mai 1909, p. 188-202, le P. Cuthbert a écrit un article intitulé *The Teaching of the « Fioretti »*. L'auteur expose non les idées que l'écrivain des Petites Fleurs aurait mises en son œuvre, mais celles qu'il y découvre lui-même : les Fioretti lui paraissent un enseignement de la perfection ; pour rendre l'âme plus libre, l'homme doit être plus humble, car c'est dans l'humilité que la pauvreté et la charité ont leur base.

On sait que récemment les Anglais nous ont donné jusqu'à cinq traductions des Fioretti. La meilleure est celle que publia en 1900 la *Catholic Truth Society* de Londres.

6*bis*. M. Sabatier s'est très loyalement rétracté dans une conférence donnée en 1908 au palais Madame à Turin, au sujet de l'idée qu'il se faisait de S. François, précurseur du protestantisme. Cf. *L'Univers* du 6 août 1909 reproduit dans *El Universo* de Madrid le 4 octobre 1909.

7. Dans un volume où l'on ne s'attendait guère à le rencontrer *(Le Sermon sur la Montagne. Causeries et méditations* par le P. Exupère de Prats de Mollo, Paris, Casterman, 1909, in-12) se trouve (p. 371-394) un appendice intitulé *A propos d'une nouvelle vie de S. François*. Ces pages visent la biographie écrite par notre confrère le P. Gratien de Paris et publiée ici même en octobre 1907. On y accuse ce travail d'être rédigé suivant la méthode protestante. Pour un reproche grave, c'en est un.

Il me semble que l'auteur du *Sermon sur la Montagne* a confondu les choses les plus élémentaires.

Premièrement il y a une différence entre les « traditions franciscaines » et la tradition de l'Église.

Deuxièmement le dessein d'écrire un livre d'histoire a toujours été distinct du dessein d'écrire un ouvrage d'édification.

Enfin, quoique l'on dise, il n'y a rien de si traditionnaliste qu'un historien catholique puisque son but est de ressusciter uniquement le passé, abstraction faite de tout élément créé par la seule imagination.

Ces réserves faites, nous sommes heureux d'avoir lu ces pages du P. Exupère : elles nous révèlent une fois de plus l'idée que cet éminent auteur se fait de saint François et de ses récents historiens. Cf. *Études Franciscaines*, t. XXII, 1909, p. 602,

8. *S.Francesco d'Assisi e le epidemie mistiche del Medio Evo. Studio psichiatrico* par Giuseppe Portigliotti, Milan, 1909, in-12 de 172 p., nº 44 de la *Biblioteca Sandro di Scienze e Lettere*. Ouvrage absolument nul. Il est tout de même triste de voir des auteurs produire au grand jour de pareilles sottises. Pour M. Portigliotti, saint François est un maniaque atteint de délire, un halluciné.

9. *Au pays de Sainte Elisabeth, La Wartbourg et Marbourg*, par Yves d'Aubrières dans la *Revue du Monde catholique*, nº du 15 septembre 1909.

Digitized by Google

p. 684-702. Quelques pages littéraires écrites à la suite d'un voyage en Thuringe.

10. *Saint Francis of Assisi in modern critical thought*, par Ern. Buonajuti dans *The New York Review*, janvier-février 1907, p. 459-478. Sans valeur.

11. *Saint François et la nature* par Georges Goyau, dans *La Croix*, nº du 1er septembre 1908. A propos du livre de J. Jörgensen.

12. Le jeudi 5 août 1909, dans la salle des Conférences du *Sillon* à Paris. M. Amédée Guiard a donné une sympathique conférence sur saint François d'Assise. M. G., s'inspirant des travaux d'Arvède Barine et de M. Jörgensen a montré l'œuvre de Dieu en saint François, l'influence de saint François sur ses Frères, et celle des Mineurs sur les peuples du XIIIe siècle. Sans s'exempter d'une tendance un peu naturaliste, M. Guiard a bien fait voir comment saint François a toujours correspondu à la grâce intérieure qui l'échauffait, et comment il a toujours suivi la lumière vivante qui l'éclairait intimement.

13. *Saint François d'Assise et son influence religieuse, artistique et sociale* par M. L. Christian dans *Les Conférences* de La Bonne Presse nº 269, 2 décembre 1909, 32 pages. Ce texte est accompagné de 38 vues-projections.

14. Dans la revue *A la Voile* (imprimée à Roubaix et organe régional du *Sillon*, nº d'août 1909. p. 231-241). M. Jules Gay, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, a publié une conférence donnée par lui au *Sillon* lillois sur *Le rôle social de saint François d'Assise*. C'est avec un véritable plaisir que nous avons remarqué comment la soumission à l'Église de la part du Saint avait été mise en relief (p. 239).

15. *Le rôle social de saint François d'Assise* par René Malibas, dans *La Raison catholique* du 20 décembre 1909, p. 524-528. L'auteur montre le rapprochement qui existe entre l'état de la société au moyen-âge et à notre époque.

La même revue avait inséré dans le fascicule du 20 mai 1909, p. 240-242, sous la signature de Clavequin, un mot sur *Le « Poverello » en Danemark*, à propos du livre de M. Jörgensen.

16. Dans les *Études* des PP. Jésuites, deux articles du P. Lucien Roure ont été consacrés à la psychologie de saint François, fascicules du 20 février et du 20 mars 1910. C'est un bon travail de vulgarisation. Mais où l'auteur avait-il l'esprit quand il a rédigé sa note relative à ceux qui s'occupent à l'heure actuelle de St François? *Quandoque dormitat bonus Homerus...*

17. Hilaire de Barenton. *L'Action sociale de François d'Assise d'après des documents peu connus*. Paris, Association franciscaine (1908), in-8 de 53 pages. Extrait de l'*Action franciscaine*. Très bonne étude de vulgarisation faite surtout d'après Cristofani *(Storia d'Assisi)*.

Digitized by Google

18. La *Chronique Sociale de France*, nos de novembre et décembre 1908 contient, sous le titre de *Lettre à mon cousin*, deux intéressants articles sur le Tiers-Ordre au point de vue social.

19. Pour s'édifier sur cette question : *Un Sillonniste peut-il être Tertiaire?* on lira l'article de Jean Rostagni dans l'*Union séraphique* de Monte Carlo, no d'octobre 1909. p. 317-319.

20. *La logique de saint François d'Assise*, par Paul Bresdin, dans la revue *Le Sillon*, no du 10 août 1909, p. 92-94. L'auteur montre comment le Saint a toujours obéi à la voix intérieure qui le poussait, sous l'inspiration divine, à faire de mieux en mieux.

21. Dans *Le Sillon* du 25 novembre 1907, un article sur les rapports des membres du même nom avec le Tiers-Ordre franciscain. L'auteur se réfère à l'article publié sur l'institution séraphique par M. Georges Fonssegrive dans un fascicule de *La Quinzaine* de 1900.

22. *Comment nous vaincrons la Franc-Maçonnerie* par Albert Sueur, dans le no de l'*Univers* du 6-7 juin 1910. Réponse : Par le Tiers-Ordre de saint François. Le même auteur a publié une série d'articles, en cette année 1910, sur le même sujet. Il fait très bien ressortir la valeur de l'institution franciscaine, son rôle avec la paroisse (nos du 8-9 août 1910). C'est de l'excellente propagande des idées qui nous sont chères. Les *Annales Franciscaines*, ont réimprimé ces articles, ainsi que d'autres revues du Tiers-Ordre.

23. *Le Tiers-Ordre franciscain*, dans l'*Univers* du 17 septembre 1909 par François Veuillot. A propos de diverses brochures et de la lettre de Sa Sainteté Pie X donnée à Rome en date du 5 mai 1909.

24. *L'influence sociale du Tiers-Ordre franciscain* par Louis Winnaert dans *Le Sillon* du 10 mai 1908, p. 334-338. Pages très sympathiques à l'institution franciscaine. L'auteur fait siennes ces paroles qu'il attribue à Gino Capponi : « La démocratie italienne trouva son berceau et en quelque sorte sa consécration dans la règle de saint François. »

25. *L'Écho de Paris*, dont les idées présentes font oublier le passé, a, dans ses billets de Junius du 23 septembre 1909 et 9 avril 1910, attiré l'attention de ses lecteurs sur la personne de saint François d'Assise et sur le Tiers-Ordre.

26. *Le Tiers-Ordre social* dans *Le Trait d'union. Le Clergé et les œuvres* no de juillet 1908, p. 406-410. Études toutes d'actualité à propos du livre de M. l'abbé Auguste Delassus (ne pas confondre s'il vous plait avec Mgr Delassus, directeur de la *Semaine Religieuse* de Cambrai), et à propos de l'*Association franciscaine* du boulevard Raspail à Paris. Que l'auteur (Fr. F. C.) nous permette de lui dire qu'il s'est trompé du tout au tout à propos de cette dernière : une simple visite à Paris l'aurait mieux éclairé.

27. *Le Tiers-Ordre en action. Fraternité de Roubaix.* Roubaix 27,

Digitized by Google

Grand'Place. S. D., 1908, broch. de 53 pages. L'auteur étudie le Tiers-Ordre et le jeune homme, le T. O. et la vie paroissiale, le T. O. et la Franc-Maçonnerie, enfin l'organisation d'une Fraternité. Le T. O. des hommes de Roubaix date du 24 décembre 1871,

28. *Le Pacifisme et le Tiers-Ordre de saint François*, par A. Vanderpol secrétaire général de la Société Gratry, Brignais (Rhône), 1909, in-8° de 24 pages. Excellente brochure où l'auteur s'est rendu un compte très juste du caractère pacifiste de l'institution franciscaine.

29. Dans le *Bulletin de la Société Gratry*, 1er trimestre 1909, n° 7, notre collaborateur, le P. Gratien de Paris a publié un charmant article sur *saint François et la Paix* p. 2-8. Ces pages ont été reproduites dans les *Annales Franciscaines* de 1909.

29*bis*. *Le Tiers-Ordre franciscain* dans la *Correspondance hebdomadaire du com. cath. de défense religieuse* (Paris) du 22 septembre 1909.

30. *Saint François d'Assise et l'influence sociale de l'Évangile* par le P. Gratien de Paris. Paris 1910, in-12 de 74 pages. — *La chrétienté restaurée par le Tiers-Ordre*, par l'abbé Auguste Delassus. Toulouse 1910, in-8° de 111 pages. — *Rechristianisons par le Tiers-Ordre*, par le même. Toulouse. 1909 in 8-de 64 p. Les brochures excellentes de M. Delassus sont originales surtout par l'ensemble des citations qu'elles contiennent. Quant à l'œuvre du P. Gratien, nous n'avons plus à la louer. (*Et. franc.*, t. XXIII, 1910, p. 461).

31. *Manuel séraphique de Tiers-Ordre de saint François* par le P. Marie-Antoine de Lavaur, Toulouse, 1909, in-16 de 425 pages. Nouvelle édition par le P. Chérubin. La première partie renferme plusieurs notions historiques sur saint François et le Tiers-Ordre. (p. 21-68).

32. L'apostolat de saint François d'Assise dans les milieux anglicans n'est point un des traits les moins remarquables de l'histoire religieuse moderne. Le 4 octobre 1908, deux sermons ont été donnés sur lui à l'église de Tous-saint (All Saints'Church) Margaret Street, à Londres, par le Rév. H. F. B. Mackay. L'un d'eux a été reproduit dans le *Church Times*.

Le prédicateur reconnaît que l'Église traita saint François avec le plus grand respect, ne détruisit pas son esprit propre et ne fit pas de ce réformateur un pur instrument entre ses mains.

D'après H. F. Mackay, il y a trois leçons à tirer de la vie de S. François :

1° Il a prouvé aux hommes la réalité du monde invisible ;

2° Il a puissamment exprimé en œuvres et en paroles l'amour de Dieu ;

3° Son amour de Dieu, il ne l'a goûté qu'à travers la souffrance du corps et de l'esprit.

33. *Gerbet. Dernières Conférences d'Albéric d'Assise.* Avec une introduction, Paris, Bloud, 1907, in 12 de 64 pages. (Coll. *Science et Religion*, n° 473). Paru d'abord dans *L'Occident*. Introduction par Henri Brémond (p. 3-18). Ces pages inachevées ont d'abord été publiées par *l'Université*

Digitized by Google

catholique en 1846. L'éditeur y voit comme une ébauche du ***Santo*** de Fogazzaro. Dieu merci, il y a là plus et mieux, surtout dans son premier chapitre avec sa belle description d'Assise.

34. Au séminaire historique de l'université de Marbourg, M. Karl Wenck a donné en 1908-1909 une série de leçons sur les opuscules de saint François et les étudiants qui suivaient ces cours ont dû donner à tour de rôle des conférences sur : 1. Pierre Waldez, 2. les légendes de Th. de C. ; 3. la transformation de l'Ordre ; 4. le cardinal Hugolin ; 5. Jourdain de Giano ; 6. Saint Bonaventure ; 7. le Tiers-Ordre; 8. Salimbene. Cf. *Arch. franc. hist.* 1909. p. 679.

35. Pendant l'exercice scolaire 1908-1909, à l'École des Hautes Études (section des sciences religieuses) à la Sorbonne, M. Paul Alphandéry a fait l'historique de l'idée de la pauvreté. Le 10 février 1909, il en est arrivé à saint François d'Assise, et les théories franciscaines ont fait l'objet de près d'une dizaine de leçons.

Les ***Études Franciscaines*** ont eu les mentions les plus flatteuses et dans cette revue nous tenons à en remercier M. Paul Alphandéry.

Le savant professeur a procédé suivant l'ordre chronologique des sources. Son jugement de l'œuvre de Celano est à retenir : « Peu de livres sont aussi nets et aussi francs que la ***Legenda prima,*** c'est une biographie non naïve, non populaire, mais supérieure; elle donne une haute idée de l'hagiographie du moyen-âge ; on ne peut y trouver l'intention apologétique pourvu qu'on la lise sans parti pris ».

Au sujet de la seconde partie de la ***Legenda secunda***, M. Alphandéry ne semble pas admettre que cette seconde partie ait été écrite après 1253, mais bien aussi en 1247.

L'enseignement donné pendant ces leçons a été, je dois le dire, très objectif. Je lui reproche, sans doute, d'être presque exclusivement rationaliste, d'omettre le côté surnaturel qui joue un si grand rôle dans l'âme de saint François ; mais ce défaut s'est manifesté par de pures omissions, et non par quelque attaque positive ou seulement indirecte.

L'étude de l'idée de pauvreté a été poussée jusqu'au milieu du XIIIe siècle. C'est au cours de cet enseignement qu'a été donnée la conférence sur ***les Idées de saint François sur la Pauvreté***, Paris, Poussielgue, 1909, in-32 de 64 pages. Cf. *Et. Franc.* t. XXIII, p. 462.

En ce qui concerne F. Élie, M. Alphandéry s'est-peut être un peu trop contenté du volume d'Édouard Lempp.

Quant à la déclaration des Quatre Maitres (Alexandre de Halès, Richard de Middletown, Jean de la Rochelle et Robert de Bastia, auxquels adhérèrent Adam de Marsch et Jean de Peckham) on la trouve et dans le ***Firmamentum*** de 1513 et dans la ***Narration historique*** du P. Fodéré, religieux de l'Observance.

36. Ricciolto Canudo. « ***Nacque al Mondo un sole*** » ***Saggio sul Poema di un' Epoca...*** conférence lue à l'Ambassade d'Italie à Paris pour l'inauguration de la ***Lectura Dantis*** sous les auspices de la Société Dante Allighieri, le

Digitized by Google

25 juin 1906. Paris, 1906, in-4 de 16 pages. Du bavardage à propos du Dante et de saint François d'Assise.

37. Le 27 mai 1906, M. Pascal Papa a donné une conférence sur saint François d'Assise dans l'Aula P. Luigi Di Maggio de la Société « di Storia Patria » de Sicile à Palerme.

38. Le R. P. Déodat-Marie a publié sa conférence faite à l'Institut catholique de Paris, le 12 mai 1909, dans *la Bonne Parole*, n° du 25 juin et suivants, sous ce titre *Le B. Duns Scot et le statut catholique de la pensée à l'Université de Paris*. Elle a été tirée à part dans un in-12 de 152 pages. Les p. 85 à 150 renferment des notes critiques dont une relative à l'historicité de la fameuse dispute du B. Duns Scot en Sorbonne. Le R. P. Déodat a déjà écrit sur le même sujet *Un tournoi théologique* (in-8 de XII-184 p.) et il assigne à cette dispute solennelle la date de 1308. Le P. Michel-Ange, notre savant collaborateur, préfère celle de 1304 ou 1305. On sait que toute cette thèse repose sur le témoignage unique d'un disciple de Scot, Landulphe Carraciolo, témoignage rendu public, hélas ! bien trop tardivement pour n'être pas mis en suspicion.

Puisque l'occasion s'en présente, nous ne saurions trop féliciter les théologiens et les philosophes qui comme le R. P. Déodat-Marie, étudient les auteurs franciscains d'après les sources mêmes et les textes originaux. C'est la seule méthode sérieuse et fructueuse. Souhaitons seulement que nous puissions bientôt nous trouver en possession d'une édition complètement critique des œuvres du B. Duns Scot.

D'après notre savant et bouillant conférencier, Duns Scot n'est pas l'ennemi de saint Thomas qu'on suppose. De plus l'illustre docteur franciscain a rendu à son siècle tant de services que nous devrions souhaiter à l'heure présente un nouveau Duns Scot pour réaliser l'œuvre de pacification intellectuelle réalisée par le premier.

Les commencements du XIVe siècle furent signalés par une crise de la pensée, semblable à la nôtre et due aux infiltrations de la philosophie païenne dans la théologie. Duns Scot fut le critique providentiel qui exerça son génie à découvrir dans chaque système la parcelle de vérité. Saint Thomas ne fut pas seul à subir ce travail de contrôle.

Le R. P. a justement remarqué que les éloges décernés à la philosophie thomiste ne sanctionnent évidemment pas toutes ses thèses, et que d'ailleurs l'étude de Duns Scot nous a été recommandée à nous autres franciscains par les deux mêmes papes Léon XIII et Pie X.

39. Dans sa troisième leçon sur le Quiétisme à l'Institut catholique de Paris, le 9 février 1909, M. l'abbé Paquier a parlé du quiétisme espagnol et français au XVIe siècle. D'après le savant conférencier, c'est dans l'Ordre de saint François que l'illuminisme de Jean de Valdès et de Carranza se développa davantage. Les couvents de Pastrana, Zifuentes et Guadalajara devinrent des centres et des foyers du mouvement. Ces mystiques recherchent des illuminations directes de l'Esprit-Saint, en pratique ils tombent dans des désordres immoraux.

Lorsque Ximenès de Cisneros réformait les couvents, on lui fit savoir

Digitized by Google

qu'un frère de Ocana était « illuminé des ténèbres de Satan ». Ce religieux prêchait une révélation à la fois étrange et immorale. On le mit en prison.

Maintes expressions de M. Paquier nous ont prouvé qu'il était peu au courant de l'histoire franciscaine. Nous aimerions voir un auteur espagnol traiter à nouveau ce sujet. Cf. *Annales Franciscaines*, mars 1909, p. 452.

40. *The Great « Pardon » of Assisi by one who has visited it* dans *Goodwill,* nº d'octobre 1909, vol. XV, nº 10, p. 146-147. Ecrit par un anglican.

41. Le premier fascicule de *The homiletic Review* de New-York, rédigé par des non-conformistes, contient un article sur le *Message of S. Francis to the Twentieth Clentury* par R. F. Cutting.

42. Très intéressante note dans *La Croix* des 5 et 6 janvier 1908 intitulée *Un converti calomnié* au sujet de Vincenty Lutoslawsky et du P. Honoré, le fameux capucin polonais. Cf. l'article du R. P. Jacques dans les *Études Franciscaines*, t. XIX. p. 113.

43. Une étude sur le caractère de saint François d'Assise par T. Severs dans la *Theosophical Review*, 15 août 1905.

44. *Ballate Francescane* par Silvio Cucinotta. Palerme, 1909, in 8n de 28 p. Livre de poésie où il n'y a de franciscain que le titre.

45. *The Franciscan Movement in the Protestant and Rationalistic world* par le P. Léon M. Dubois dans *The New-York Review* de Mars-Avril 1908, p. 498-515. L'auteur donne une excellente bibliographie du sujet, — indique quelles sont, à son sens, les raisons de la sympathie des Protestants et Rationalistes (on aime surtout le côté humain en saint François ; on voit en lui la source de la renaissance dans les arts ; on le regarde comme un précurseur de la Réforme) — enfin les résultats de ce mouvement : critique de l'Église catholique, mais aussi profit littéraire, historique et moral pour elle.

Que le P. Dubois nous permette une petite correction : Il prétend, à la page 514, que l'édition Rosedale de Th. de Celano « *forced Father* (Édouard) *d'Alençon soon after to give to the world his excellent work* ». Ceci est entièrement inexact. L'édition de Rome prête dès 1900, n'a été retardée que pour des motifs indépendants de la volonté du P. Édouard.

46. *L'Évangile moral méditerranéen. Deux hérétiques : Dante et saint Francois d'Assise*, par Riccioto Canudo dans *La Grande Revue*, nº du 10 octobre 1908. p. 500-513. Pages nébuleuses, sympathiques, mais parfaitement erronées où l'auteur fait du Dante « le type le plus parfait du Clerc Vagant » et de saint François « le plus parfait Katharin ».

47. *Les Études Franciscaines* (Mars 1908) ont essayé de décrire le mouvement franciscain à l'heure actuelle. Nous recevons la brochure suivante : *The Church's Militia or The Third Order by the Author of « A Suggestion for the Times »* (Deuxième édition révisée et augmentée. Dédiée à l'évêque (anglican) de Durham), Bristol. L. S. Nicholas, 34, Brechnock'Road 1907.

Digitized by Google

Brochure de 12 pages. Nous ne pouvons naturellement pas approuver, chez nos frères séparés, leurs idées antiromaines qui ne sont pas du reste exposées en cette brochure. Mais ne nous est-il pas permis de nous réjouir de les voir trouver sujet d'émulation dans le Tiers-Ordre franciscain et faire leur, en pratique, la parole de Léon XIII : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre » ?

48. La *Revue de Paris*, nº du 1er octobre 1907, a inséré sous ce titre *Les Bourdons en fleur*, p. 449-481, une prétentieuse scène de théâtre où évoluent d'assez peu exactes figures de S. François, Ste Claire, Fr. Élie, Fr. Silvestre et Fr. Junipère. Le lieu de la scène est sur la route de Spello à Assise.

49. Assez agréable nouvelle de l'académicien français Émile Gebhart dans *les Annales poit. et litt.* 22 novembre 1907 (nº 1278), p. 590 et 591, intitulée *Le loup de saint François*. Purement littéraire.

50. *The Schield*, octobre 1908, sous la signature de J. B. Marshall, donne un excellent compte-rendu de la mission de l'année des Capucins anglais au milieu des hoppickers.

51. *L'Osservatore Romano* du 21 février 1908 a donné la relation de l'ambassade du P. Marie-Bernard de Cahors au roi Ménélik d'Ethiopie.

52. *Actes du septième congrès du Tiers-Ordre franciscain tenu à Paray-le-Monial du 8 au 11 août 1908*. Paray et Monte Carlo 1909, in-8º de X-212 pages. Ce livre, très riche d'idées, est précédé d'une courte introduction historique sur les six précédents congrès dont le premier s'est tenu eu 1894. Mais où jamais a-t-on pris que l'association moderne qui s'est le plus rapprochée du Tiers-Ordre, c'est le *Sillon ?* Il y a là, croyons-nous, une affirmation que l'on peut plus que jamais discuter.

Au VIIe congrès de Paray, on y a étudié, tout d'abord, la fraternité en droit, le but qu'elle doit poursuivre, le programme qu'elle doit se tracer. On y a examiné en second lieu la fraternité en fait, les obstacles qu'il lui faut éviter ou vaincre afin d'atteindre ce but. On y discute enfin sur la fraternité en action, en cherchant les voies et les moyens qu'il lui importe de prendre pour toucher ce but et rendre ce programme véritablement effectif.

Nous rappelons qu'un congrès ne peutqu'émettre des vœux. Puissent ceux de Paray-le-Monial porter leurs fruits et exercer leur influence sur les esprits.

Ces *Actes* ont donné lieu dans *la Croix* du 16-17 mai 1909 à une charmante page anonyme que nous savons due à la plume apostolique de notre ami Paul Parsy.

53. *Terz'Ordine Francescano Veneto dipendente dai Frati Minori Cappuccini. Atti del congresso distrettuale tenuto in Bassano nella chiesa di S. Francesco il 26 octobre 1909*. Padova. Tip. del Seminario, 1909, in-8º de 44 p. Cent trente-six congrégations avaient adhéré à ce Congrès représentant 20517 tertiaires. On y a traité des Directeurs, — du Tiers-Ordre et de la Paroisse, — de la propagande du T. O., — de la formation des tertiaires et du bulletin officiel.

Digitized by Google

54. *Le Tertiaire. Congrès régional de Paray-le-Monial et chapitre de Tertiaires de Castres, Marseille et Clermont-Ferrand. Année 1909.* Monte Carlo et Béziers 1910, in-16 de XIII-120 p. On a étudié là l'Apostolat du Tertiaire, sa formation intérieure (postulat et noviciat), sa réforme.

55. *Godsdienstige en maatschappelijke invloed der Derde Orde van St Franciscus, bij haren orsproong en op onze dagen,* par le P. Albert Lismond O. M. Turnhout, 1908, in-8 de 240 p. Ce sont des études sur l'influence religieuse et sociale du Tiers-Ordre. Avec une préface de M. E. Vliebergh de l'Université de Louvain. Bon livre relatif à l'influence religieuse et sociale du Tiers-Ordre.

56. *Die neuen und wichtigeren älteren Ablässe des Franziskanerordens, an welchen auch jene Tertiargenossenschaften Anteil haben, die dem Franziskanerorden aggregiert sind,* par un Père de la province du Sacré-Cœur. St Louis, Mo. Herder, 1908, in-32 de 16 pages. — Même ouvrage en anglais : *Summary af the latest and most important older Indulgences granted to the Franciscan Order and the Congregation of the Third Order.* St Louis 1908. in-32 de 16 pages.

57. Signalons deux traductions de l'ouvrage capital du P. Eugène d'Oisy : *P. Eugenio d'Oisy, Direttorio Spirituale dei Tertiari di S. Francesco.* Traduzione dal francese sulla secunda edizione emendata ed accresciuta, curata da un religioso dello stesso Ordine alunno della Provincia Veneta. (P. Cornelio da Mussolente). Padova, 1906, in-16 de XVI-519 p.— *P. Eugenio d'Oisy, Catecismo Espiritual de la Orden Tercera de San Francisco traducido del francès,* par le P. L. Fr. Buenaventura Diaz. O. F. M. Santiago de Chile, 1907, in 12 de 420 p.

58. Nombreuses conférences en Italie et ailleurs : le 29 janvier 1909, par le ch. Giuseppe Mambrini sur *San Francesco d'Assisi difeso dalle accuse dei moderni increduli,* Città di Castello, 1909, in-8 de 36 p. Conférence donnée à Città di Castello. — A Rome le 21 novembre 1909 Melle Maria Rina Pierazzi sur *La Terra di Frate Francesco.* — A Rome le 5 novembre 1909 le prof. Franc. Sabatini sur *Le memorie di S. Francesco d'Assisi in Roma.* — A Rome et à Parme en décembre 1909, le P. Costanzo Albasini sur S. François dans l'art. — A Rome, le 12 décembre 1909, le ch. Franc Lanzoni sur *I primordii dell ordine francescano a Faenza.*

59. Le 4 avril 1910, à Sezze, pour la célébration du VIIe centenaire de la fondation de leur Ordre, les Capucins ont entendu une conférence de l'avocat Pierantoni sur S. François restaurateur de la civilisation chrétienne. (*Arch. fr. hist.*, 1910, p. 591).

60. Le 16 janvier 1910, à Palerme, le P. Giuseppe Raimondo da Montevago a fait une conférence sur l'*Ordine francescano e le sue vicende.* Elle a été publiée dans le *Florilegio di Conferenze publicate a cure e spese del Comitato per le Conferenze scientifico-religiose.* Sect. II. Conf. 26, an. IV. n° 1 (1910) p. 3-30.

Digitized by Google

61. Conférence le 4 octobre 1909 dans l'église de l'Observance à Imola par D. Conti sur *Il Genio della santità in Francesco d'Assisi*. Imp. à Rome, Artigianelli S. Giuseppe, 1910, in-24 de 36 pages.

62. Du P. Niccolo Dal Gal, des Frères Mineurs le *Discorso inaugurale del 1° Congresso Regionale Veneto del Terz' Ord. Francescano celebrato nella Cattedrale di Vicenza il 29 aprile 1909*, Roma 1909, in-8° de 18 p.

63. Le professeur D. Thomas Nediani a donné au Cercle Saint-François à Assise le 17 novembre 1908 une conférence sur « la réforme sociale suivant l'esprit franciscain ».

64. A Florence, le 12 février 1908, à la Société *Pro Cultura* le prof. M. Falcinelli Antoniacci a donné une conférence avec projections sur ce sujet *In terra Francescana*. — De même le P. Joachim Geroni, le 10 janvier 1909, à Florence, sur « saint François et les Sanctuaires de l'Ombrie. »

65. Conférence, le 10 mars 1910, de M. Roog, à la cathédrale d'Augsbourg, sur saint François et la mystique. D'après *Augsb. Postzeitung*, du 15 mars 1910.

66. *Santa Chiara, Brother Leo, Egidio and Elias of Cortona* par W. Hudson Shaw, Philadelphia, 1907, in-8° de 36 p. Conférence de vulgarisation donnée à la Société pour l'extension de l'enseignement universitaire.

67. L'excellente *Miscellanea franc.* de Mgr Faloci, vol. XI, 1909, fasc. 1. p. 32, nous annonce qu'à Palerme le P. Giuseppe Raimondo se prépare à publier les premières pages d'un dictionnaire bio-bibliographique franciscain où il se propose de recueillir tout ce qui a été écrit sur S. François depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1908. Nous souhaitons le meilleur succès à cette œuvre, en nous réjouissant de penser tout bas que les *Etudes Franciscaines* lui seront peut-être de quelque secours. Nous ignorons si le projet, dont la réalisation devait commencer en juin 1909, a eu quelque suite sérieuse.

68. *Archivo de la Comisaria franciscana de Bolivia. Revista fundada por dispoçicion del M. R. P. Comisario General M. Wolfgango Privaser.* Tarata, in-8°. Tel est le titre d'une nouvelle revue de l'Amérique du Sud. Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

69. Par une lettre du 2 août 1909 et publiée dans les *Acta Ordinis Minorum* (sept. 1909, p. 363) le P. Denys Schüler défend à ses religieux de créer désormais de revue ou périodique nouveau ; il invite enfin à réserver pour l'*Archivum Historicum Franciscanum* de Quaracchi tous les articles ou documents susceptibles d'être publiés par les Frères Mineurs.

70. *Bollettino della Società Internazionale di Studi Francescani in Assisi*, Assisi, 1908, in-8° de 88 pages. Assisi V-VI. juin 1908. Ce fascicule

Digitized by Google

double renferme le texte de diverses conférences littéraires relatives à saint François.

71. Les fasc. VII et VIII du *Bollettino della Società Internazionale di Studi Franciscani in Assisi*, an. 1910, in-8° de 95 p. contiennent le compte rendu du président Fiumi Roncalli (p. 5-15) sur les travaux franciscains (1909) — une conférence d'Umberto Cosmo sur *La contradizione francescana o Contrasti poetici dell' anima francescana* (p. 19-39), un compte rendu de Paul Sabatier sur les travaux franciscains (1910, p. 48-55) — une conférence de W. Goetz sur *Il movimento francescano de la Civiltà Italiana del Ducento* (p. 59-77).

La conférence d'U. Cosmo a été imprimée dans la *Nuova Antologia* de Rome (1909) vol. 142, p. 619-628 et tirée à part. Assise 1910, in-8° de 12 p. ; de même celle d'Anna M. Stoddart *The Franciscan Afterglow*. Kerso 1910, in-8° de 16 p.

72. *Viaggiando in vari paesi e in vari tempi*, par Mgr Bonomelli (Milano 1908. in-16 de XII-580 p.) — et *Celeste follia* de Rino Zeni (Milano 1908 in-16 de XVI-260) avec préface de Mgr Bonomelli. Plusieurs idées renfermées dans ses livres ont suscité de vives remarques de la part du P. Bern. Sderci. O. M. L. dans *L'apostolato di S. Francesco e dei Francescani*. (Quaracchi, 1909) p. 163-167 et dans le *Crocifisso Redentore* de Treia, t. IX 1909, p. 108, 168 et 258. Sous ce titre *La Modernità di S. Francesco d'Assisi secondo il pensiero di un illustre Prelato italiano*. (Cf. *Arch. fr. hist.*) 1910, p. 172-173.

73. *Un poeta francescano di Sicilia* par Alberto Cappelletti, Napoli, Sandron. 1908. in-8° de 36 pages avec deux planches. A propos d'Alessio D Giovanni et de son petit poème *Lu Puvireddu amurusu*. Cf. *Études Franc.*, t. XVIII, p. 755.

74. Le *François d'Assise* de M. Daniel Robert a fait l'objet d'un article dans le *Mois littéraire*, mars 1909. p. 344-345 et dans le journal l'*Univers*, n° de février 1909. Cf. *Études Franciscaines*, tom. XXI, p. 465.

75. *Le Miracle de saint François*. Épisode lyrique en deux tableaux. Paroles de R. de Bionnet, musique de P. Bethenod. Lyon, Impr. P. Collet 1910. Le livret est de 26 pages.

76. *Il Castello. Poesie per i piccoli* par Angelo Silvio Novaro, Milano, Trèves, 1910, in 8-de 159 p. Renferme trois poésies sur saint François, p. 83, 86, 94. Gravures.

77. *Le Peuple Français* du samedi 10 juillet 1909, sous la signature de Robert Vallery-Radot a publié un article intitulé « Le Pauvre d'Assise », à propos du livre de M. Jörgensen. Cf. *Études Franciscaines*, tom. XXII 1909, p. 78. De même G. Malet dans la *Gazette de France* du 13 septembre 1909.

Digitized by Google

78. *La Palingenesi di S. Francesco* par le P. Angelo Colantoni, Frère Mineur Conventuel, Palermo, Vena. 1906. in-8° Considérations pieuses.

79. *S. Francesco detto il poverello di Assisi* par Henriette Buller. Roma, 1905, in-8° de 16 pages. Œuvre littéraire puisée surtout dans les Fioretti.

80. *La Verna e il Poverello d'Assisi.* Article anonyme dans *La Civiltà Cattolica*, 5 oct. 1907, p. 28 à 38. Pages purement d'ordre littéraire.

81. *Constitutiones Fratrum Minorum S. Francisci Capuccinorum a Pio PP. X approbatæ.* Rome 1909. in 12 de 128 p. — *Appendices Constitutionibus FF. Minorum S. Fr. Cap.* id. 16. p. — *Regola e Testamento del Serafico Padre S. Francesco con le Costituzioni dei Frati Minori Cappuccini approvate dalla Santità di N. S. Papa Pio X.* Roma 1910, in-4 de 150 p. — et *Appendici alle Costituzioni Generali dei Frat. Minori Cappuccini*, id. 19 p. Ces nouvelles Constitutions ont été confirmées par le Pape le 8 septembre 1909 et publiées par le P. Général le 8 décembre suivant.

82. *Collection de la Bibliothèque des exercices de St Ignace, n° 4. R. P. Dieudonné, O. C. Les confréries du T. S. Sacrement et les Retraites fermées d'hommes en Belgique*, in-12 de 44 pages. Reproduction (avec quelques modifications) de l'article paru dans les *Études Franciscaines* en septembre et novembre 1904.

83. *P. Marie Joseph Goullin. La Société des Conférenciers populaires de Nantes.* Rapport lu le 28 février 1910, Salle de l'Externat (rue Colbert) lors de la conférence faite par M. Adolphe Retté sur Lourdes et ses miracles. Nantes, Imp. de la Loire, 1910, in-8° de 12 pages. Le premier rapport contenant l'historique de cette œuvre est du 30 novembre 1898. Nous avons constaté avec plaisir que les conférences populaires de Nantes répandaient à profusion une autre œuvre franciscaine, celle du *Tract populaire illustré* de Lahyre (117. Bd Raspail à Paris) remarquable par sa documentation solide, rapide et pleine d'actualité.

84. *Letras apostolicas de S.S. el Papa Pio X sobre la primera orden franciscana con motivo del Septimo Centenario (1209-1909) de la fondacion de la misma por el serafico Padre san Francisco de Asis.* Barcelona. Altès. 1909, in-32 de 23 pages. Cette lettre a été publiée dans nos *Etudes Franciscaines*, t. XXII, 1909 p. 495.

85. La lettre apostolique *Septimo jam Seculo* cf. *Etudes Franc.*, t. XXII, p. 495, a donné lieu dans *la Semaine de Rome*, n° 47 du 20 novembre et n° 48 du 27 novembre 1909, à deux remarquables articles signés « Fr. Dom L.» Nous savons que ces pages et ce commentaire judicieux sont tombés d'une plume très au courant de l'histoire franciscaine.

86. *Franciscains et Capucins* par « Un fils de St François » dans l'*Univers* n° des 28 et 29 mars 1910. A propos de la lettre *Septimo jam seculo* du 4 octobre 1909 et de l'approbation des Constitutions nouvelles des Frères Mineurs

Digitized by Google

dits Capucins en date du 8 septembre 1909. Voir ce même journal, n° du 17 décembre 1909.

86*bis*. Les *Acta apostolicæ Sedis* du 15 septembre 1910 viennent de publier une lettre *Paucis ante diebus* relative à la constitution des Frères Mineurs, datée du 1er novembre 1909 — et une seconde *Ob singularem* (8 septembre 1910) introduisant l'invocation *Regina Ordinis Minorum* dans les Litanies de Lorette, quand elles sont récitées dans l'Ordre.

II. PUBLICATIONS DU VIIe CENTENAIRE DE LA FONDATION DE NOTRE ORDRE DES FRÈRES MINEURS

87. Sous ce paragraphe, voici réunies quelques-unes des brochures, fascicules extraordinaires de revues que la dévotion des Franciscains a mis au jour en cette occasion. Nous sommes loin de tout nommer, et nous réservons à une plus longue description le splendide et très remarquable numéro double de avril-mai 1910 de la *Revista de Estudios Franciscanos* de Barcelone in-8° de 260 p. avec gravures.

88. La lettre du P. Pacifique de Sejano ordonnant la célébration du septième centenaire de la fondation de l'ordre a été publiée dans les *Analecta Ord. Min. Cap.*, 1909, p. 269-292. Elle est datée du 15 août 1909. Tiré à part in-4° de 34 pages.

89. On trouvera, soit dans les *Acta Ord.Min.*, soit dans les *Acta Ord.Min. Cap.* de 1909 la lettre de Pie X érigeant Ste Marie, des Anges en chapelle papale (11 avril 1909). — La lettre du même relative au T. O. (5 mai 1909). — La lettre donnant communication de privilèges aux Frères Mineurs, Clarisses et Tertiaires.

90. Une lettre de Pie X au Card. Vivès du 15 décembre 1909 a précisé le sens de l'application de la lettre *Septimo jam seculo*. (*Et.Fr.*, t. XXII, p. 95) relativement au cas où le terme de *Frères Mineurs de l'Union Léonienne* doit être employé dans les pièces de la curie Pontificale. *Acta Apost. Sedis*, 20 décembre 1909, p. 813.

91. *L'Oriente Serafico* a consacré le n° de mai 1909, p. 195-296, à la célébration du septième centenaire de la fondation de l'Ordre. Nous relevons dans cette belle publication des extraits d'Ottavio Spader, Observant, relatif à la Portioncule (p. 229-258) et quelques notes sur les chapitres généraux tenus à Assise (p. 260-267).

92. Le n° de décembre 1909 de *Luce e Amore* de Florence a été consacré au VIIe centenaire de l'Ordre ; il contient entre autres un article du P. Golubovich sur *la liturgia francescana nel secolo XIII* (p. 684-690) d'après les documents déjà insérés dans l'*Arch. fr. hist.*, II, p. 55-81.

93. Dans cette même revue *Luce e Amore*, éd. p. 661-693, Mgr Pie Albert del Corono, dominicain, arch. de Sardique, a écrit: *I Minori e i Predicatori*.

Digitized by Google

94. *Rivotorto. Ricordo del VII Centenario della fondazione dell Ordine Minoritico, 1209-1909,* par André Tini vic.-gén. d'Assise. S. Maria degli Angeli, 1909, in-8° de 46 pages. On y trouve un article de M. Tini sur *Rivotorto, 1209-1211.* — *S. Francesco d'Assisi ne dipinti di fra Giovanni Angelico* par le P. Ferretti, dominicain (p. 40-42). — *Il primo nido Francescano* de Pennacchi (p. 28-31).

95. *Numero Unico. Nel VII centenario della fondazione dell Ordine dei Minori al serafico Patriarca Omaggio dei frati di Val Mazzara.* Palerme, 1909, in-4° de 34 pages. Contient un historique de la province (p. 12-17), une biographie des saints religieux (p. 22-26) et des hommes illustres (p. 26-29).

96. *Il VII Centenario dell' Istituzione dell' Ordine Francescano. Feste solenni alla SS. Annunziata,* Parma, 1909, in-8° de 23 p. par le P. Giac. Picconi.

97. *Le feste francescane di Chiampo in provincia di Vicenza. 14-17 septembre 1909.* Vicenza, 1909, in-8° de 47 p.

98. *L'Ordine francescano in Matelica. In occasione del VII centenario della fondazione del medesimo,* par le P. Candidi Mariotti. Matelica, 1909, in-8 de 51 p. Intéressant pour les deux maisons de l'Observance, celle des Capucins et celle des Clarisses.

99. *Il VII centenario della fondazione dell' ordine francescano. Lettera circolare del Ministro provinciale dei Frati Minori dell' Umbria,* S. Maria degli Angeli, 1909, in 8-de 12 pages, par le P. Giuseppe Bucefari.

100. La Revue *El Eco Franciscano* de Compostelle a publié un *Numero extraordinario* fort bien illustré, précédé d'une lettre du P. Vicaire général des Frères Mineurs d'Espagne (n° du 15 avril 1909, p. 219-312). Nombreuses gravures.

101. De même *La Voz de San Antonio* de Séville avec son fascicule du 8 mai 1909.

102. *Festnummer des Antonius Boten zum 700 jährigen Jubiläum des Franziskanerordens 1209-1909,* par le P. Athanase Bierbaum, n° spécial de l'*Antonius Bote* de Paderborn, 1909, p. 129-224. Contient des notes sur les Fr. Mineurs de Stockholm (p. 141-146) et les Clarisses de Roskilde p. 165-176.

105. *S. Franciscus Seraphicus. Kantate mit Deklamation und lebenden Bildern komponiert für Soli und Chor mit Klavierbegleitung.* Texte de M. P. franciscaine, et musique du P. Pedro Sinzig. Düsseldorf. Schwann, 1909. in-4 de 40 p. (Texte allemand 20 p. et texte portugais 20 pages.)

104. *Skizzen zum 700 jährigen Jubiläum der Franziskanerordens* par le

Digitized by Google

Fr. Lambert Schulte. Breslau. 1909. in-8 de 20 p. Extr. du *Schlesischen Volkszeitung.*

105. *Die Feier des siebenhundertjährigen Jubiläums des Franziskanerordens in der Stadtpfarrkirche St Anna in München am 2, 3 und 4 Oktober 1909.* Munich. Lenner. 1909. in 8-de VI-63 p.

106. *Das 700 jährige Jubiläum der Gründung des Seraphischen Ordens des hl. Franziskus* par le P. Philibert Seeböck O. M. L. Innsbruck 1909. in-8 de 58 p.

107. *Die Bedeutung des hl. Franziskus und seines Werkes für die religiöse und soziale Erneuerung* dans l'*Apologetische Rundschau* de Cologne. 1909. octobre, par le P. L. Lemmens.

108. *Gedenkblatt zum 700 jährigen Jubiläum des Franziskanerordens den Katholiken Oesterreichs gewidmet.* Vienne, 1909, in-8 de 35 pages. Particulièrement bien rédigé par un père de la province autrichienne. Extrait de *Der Kreuzfahrer.*

109. *La Revista serafica de Chile* a publié un numéro extraordinaire en octobre 1909. Quelques-unes des gravures sont empruntées au bel *Album* du P. Hilaire de Barenton.

110. Le fascicule extraordinaire de la *Revista franciscana* de Vich le 16 mai 1909, p. 179-240 contient un article sur les couvents franciscains de la province de Catalogne, illustré, p. 228-232. du P. Setmied, et un du P. Jean Foguet sur « les gloires séraphiques de la Catalogne » (p. 234-240).

111. *Amor et Labor* (4e ann. 1909, fasc. d'avril) revue publiée à Fribourg contient plusieurs articles relatifs à S. François et son influence.

112. *VIIe Eeuwfeest van de Minderbroeders* par le P. Ladislas Kerkhove O. M. L. Malines. 1909. in-12 de 60 p. — *Le Messager de St François*, septembre 1909. — *De Bode van S. Fr.* octobre 1909 (ces deux revues sont imprimées et éditées chez les franciscains de Malines).

113. *Le Katholick Sociaal Weekblad* du 2, 9, 16 octobre a publié plusieurs articles sur l'influence du T. O. écrits par M. Qualberse.

114. Le nº spécial de *Sint Franciscus* publié en Hollande 1909, in-8 de 88 p. renferme d'excellentes pages du P. Bonaventure Kruitwagen sur les Frères de la province de Hollande et de la Germanie Inférieure.

115. *Le VIIe Centenaire de l'Ordre franciscain. Québec. 2, 3, 4 octobre 1909.* Québec, in-8 de 61 p.

116. En Angleterre les fêtes du centenaire ont été célébrées par les Capucins à Oxford les 9, 10 et 11 novembre 1909, *Franciscan Annals,* décembre 1909, p. 354-363.

Digitized by Google

III. LE SISMOGRAPHE DU P. MACCIONI

117. Pourquoi ne céderions-nous pas au désir de mettre en vedette le nom de cet inventeur italien ? C'est bien évidemment à titre de variété que ce paragraphe trouve ici sa place, mais nous ne voulons pas être les derniers à louer ce digne représentant de la science chez les Franciscains, le P. Atto Maccioni. La revue *Luce e Amore* en 1909 a publié divers renseignements sur ses découvertes sismologiques et, dans le fascicule du 1er août 1909, le R. P. a lui-même exposé son système, p. 417-421, avec une photographie et des détails complémentaires à un mémoire précédent intitulé *Nuova Scoperta nel Campo della Sismologia. Memoria letta nell' aula accademia dei Fisiocritici in Siena il giorno 2 maggio 1909*. Siena, 1909, in-4° de 13 p.— Du même auteur *L'osservatore Sismico dell' Osservanza*, Siena, 1908, in-16° de 12 p. Cet observatoire sismique fut primitivement fondé à Giaccherino près de Sienne en 1899. Il est depuis décembre 1907 au célèbre couvent de la Capriola. Pour montrer le sérieux de la découverte de ce religieux, il suffira de dire que la *Tribuna* de Rome, feuille très peu cléricale, est allée interroger le P. Maccioni, et voici les principaux passages de cette interview :

« Depuis que je m'occupe de sismologie, a dit le P. Maccioni, j'ai été frappé du phénomène du « pressentiment » constaté chez les animaux, et de cet autre phénomène que les personnes endormies sont réveillées quelques minutes avant la secousse. J'étudiai les diverses hypothèses émises par les savants. Aucune ne m'avait satisfait. Je dus écarter toute action mécanique.

» Le 26 juin 1908, une minute environ avant que ne se produisit le tremblement de terre du 6e degré, je me réveillai en sursaut, mais je ne découvris d'abord aucune raison pour rattacher ce phénomène à la secousse qui suivit. Je repris mes études.

» Je fis l'hypothèse que ces phénomènes de pressentiment et de réveil étaient dus à l'influence de ces agents connus scientifiquement sous le nom d'ondes électro-magnétiques, qui agissent sur les muscles et les nerfs comme des courants d'induction.

» Si réellement les ondes électro-magnétiques sont un phénomène concomitant du tremblement de terre, je pensai qu'on devait pouvoir les constater avec cet instrument qui est déjà depuis plusieurs années en possession de la physique moderne, le « résonnateur électrique ou coherer ».

Le P. Maccioni a expliqué ensuite comment, en procédant à des essais, il n'avait obtenu aucun résultat satisfaisant ni avec le « coherer » mixte ni avec le type Tommasina. Aucun des appareils précités n'étant assez sensible, le savant religieux finit par construire un « coherer » à son idée. Voici la description qu'en a donnée son auteur :

« Il s'agissait d'une boite rectangulaire de matière isolante, remplie de limaille de métaux divers, sur laquelle reposent les extrémités des réophores d'une pile ordinaire. Je constatai que les toutes petites étincelles qui se déchargeaient dans la machine elle-même quand je commençais à en tourner les disques, suffisaient à déterminer le passage du courant à travers la limaille. J'en conclus que s'il y avait des ondes électro-magnétiques dans les mouvements sismiques, elles ne m'échapperaient pas ; et j'attendis.

— Vous avez dû attendre longtemps ?

Digitized by Google

— Près de deux mois ! (Et le P. Maccioni dit ces mots comme s'il regrettait l'absence de tremblements de terre.) Finalement, le matin du 11 avril dernier, j'eus la « satisfaction » de constater l'existence réelle des ondes électro-magnétiques. Mon « coherer » fut impressionné quatre minutes avant que les sismographes ordinaires n'enregistrent les ondes magnétiques.

En terminant, le P. Maccioni a déclaré au collaborateur de la *Tribuna* qu'il lui restait beaucoup de questions à résoudre avant de mettre son appareil au point, mais qu'il préférait publier tout de suite les résultats de ses premières expériences, afin que les savants puissent au plus tôt profiter de sa découverte.

IV. BIBLIOGRAPHIE

118. Assise et Ombrie. — *Mistico Oriente (Assisi)* par Thomas Nediani. Florence, Razzolini, 1910, in-16 de 365 p. Dessins d'Attilio Razzolini. — *Heures d'Ombrie*, par G. Faure. Paris, Sansot, 1908. in-16 de 142 pages.— *Pilgrim Walks in Franciscan Staly*, par J. Jörgensen, Sand et Co. — *Assisi by « one who has been there »* dans *Westminster Cathedral chronicle*, nos de janvier, février, mars 1908.

119. Textes. — *Ceremoniale Romano-Seraphicum Ordinis Fratrum Minorum*. Quaracchi. 1908, in-4° de XVIII-710 pages. — *Manuale franciscanum sive instructio occasione sacræ pastoralis visitationis dispositum ab Adm. R.P. Laurentio Mihacevich ministro Provinciali Albaniæ provinciæ*. Bosnische post Sarajevo, 1908, in-12 de 91 pages. — *Acta Congregationis Generalis totius Fratrum Minorum S. P. N. Francisci in protocœnobio S. Mariæ Angelorum prope Assisium celebratæ a die XXI Maii ad II junii 1909, præsidente in ea Rmo P. Dionysio Schuler totius ord. Fr. Min. Ministro Generali*. Quarracchi 1909, in-8° de 102 p.

120. Saint François. — *Saint François d'Assise et le XIIIe siècle* dans la *Revue nationale* du 10 mars 1907 par Hélène de Golesko. — *Saint François d'Assise et la langue maternelle* par le P. Stanislas Van den Velde, Lummen. Imp. St-Ferdinand, 1908, in-8° de 14 p. — *Frate Sole (S. Francesco d'Assisi)* par le P. Benedetto Innocenti, O. M. L. Florence 1910. in-8° de 33 pages.—*Orazione panegirica in onore di San Francesco d'Assisi, per un frate del terzo ordine serafico*. La Spezia. 1904, in-8° de 17 pages.— *Images franciscaines* par Hélène Canivet, dans *Durandal*, 2 février 1910. p. 65-68. — *Idealità Francescana* par P. Misciatelli, 1906, in-8° de 306 p.— *Vantajas que puede procurar el ministerio sagrado la pràctica de la pobreza* par le P. B. dans la *Revista eclesiàstica, organo español*. 15 septembre 1909, p. 112-116.

121. Tiers-Ordre. — *Atti del Primo Congresso Terziaro Francescano del Polesine tenuto in Revigo nella Chiesa di S. Francesco il 24 febbraio 1908*, Rovigo, 1908, in-8 de 48 p. — *Diario sacro del Terziario Francescano* composé par le P. Valeriano (de Forli) O. F. M. 2e édit. Castel S. Pietro-Emilia, 1908, in-32 de 38 p. — *Statuto della Congregazione del Terz' Ordine*

Digitized by Google

Francescano presso i RR. PP. Cappuccini di Borgo Palazzo (Bergamo). Bergamo, 1909, in-18 de 21 p. — *Fiat lux! sul Terz' Ordine Francescano* par le P. Félix-Marie de Rome, Piacenza, 1908, in-24 de XII-464-38 pages. *Vergiss mein nicht für unsere Tertiaren. Ein Leitstern für Tertiarenleben* par le P. Honorius Rett. O. M. Vienne. 1908, in-16 de 226 p. — *Der dritte Orden des Seraphs von Assisi in seiner herrlichsten Blüte. Einziges Ordensbuch mit erschöpfender Angabe einer genauen Organisation neuen und allerneuesten Ablässe*, par le P. Honorius Rett. O. M. Vienne. Tip. des Franciscains. 1908, in-16 de 337 p. — *Regra de Ordem Terceira Regular de S. Francisco de Assis e Constituições dos Irmâs Terceiras Regulares de Bom Conselho da Missâo Capuchinha de Pernambuco*, par le P. Gaétan, O. M. C. Recife, 1908, in-16 de 122 p. — *Constitutiones Generales pora todas las Monjas y religiosas sujetas à la obediencia de la Orden de N. P. S. Francisco.* Polencia. 1905, in-12 de 175 p. — *Rule and Constitutione of the extern tertiary sisters, of the monastery of St Clare, of Omalia, Neb, arranged, reviserd and corrected by* P. Sabinus Molitor. O. M. 1906, in-12 de 70 p. — *Atti del primo Congresso Veneto dei Terziarii Francescani tenuto a Vicenza il 29 aprile 1909.* Vicenza. in-8 de 84 p.

122. Varia.— 1882-1907. *Noces d'argent du Révérend Père Donatien de Nantes, aumônier du Collège St Joseph de Kadi-Keuï depuis 25 ans. « Bone Pastor » Poéme lyrique en trois chants avec soli, duo et chœurs* par F. P. J. Constantinople sept. 1907, in-12 de 32 p. — *Discursos y conferencias* par le P. Pacifique Otero, Barcelona, Gili, 1909, in-12 de VI-199 p. — *Discours de véture prononcé dans la chapelle des Clarisses d'Arras pour la prise de voile de Mlle Jeanne Poindron le 8 septembre 1908* par M. l'abbé Paul Poindron, curé d'Orainville, Reims. in-8° de 8 pages. — *La glorificazione degli umili. Orazione funebre dei Francescani illustri morti nel sessenio 1903-1909;* Letta in S. Maria degli Angeli (Assisi) in occazione della Congregazione Generali. Quaracchi, 1909, in-8° de 33 pages.

P. Ubald d'Alençon.

Digitized by Google

CANEVAS DE CONFÉRENCES POUR LE TIERS-ORDRE

—

X

Sources de l'esprit franciscain ; de la force en général.

Préambule. — Nous avons recherché les sources de l'esprit franciscain dans l'éloignement des créatures et dans l'inclination filiale envers Dieu ; éloignement et inclination qui engendrent l'amour. Avant d'admirer la naissance de cet amour dans le cœur de François, arrêtons-nous à une autre cause génératrice, nous voulons parler de la force.

Les vertus théologales ont leur appui sur les vertus cardinales ou morales. Saint François est incontestablement l'un des Saints qui a le mieux aimé Dieu et qui s'est élevé le plus haut dans l'ordre de la charité. Il est le séraphin de la terre ; mais il ne le serait jamais devenu s'il n'avait possédé cette justice, cette prudence, cette force et cette tempérance qu'enseigne la Sagesse éternelle (Sap. VIII. 7).

Caractère admirablement équilibré, il possédait les qualités qui font l'homme parfait ; même avant sa conversion, il manifestait déjà ses dons éminents, avec, il est vrai, des excès que la grâce tempèrera bientôt. Cependant, entre tous les dons du jeune homme, sa force fut le plus remarquable ; elle apparaît dès que le nom de François est prononcé dans l'histoire et elle ne disparaîtra pas de sa vie. Nous nous édifierons au spectacle de cette vertu peu commune, mais auparavant — comme nous l'avons fait au sujet de la piété — répondons à ces trois questions : Qu'est-ce que la force, quels en sont les causes et les effets ?

Notion de la vertu de force. — Dans son concept le plus large, la force est cette fermeté de la volonté s'exerçant à l'acquisition de tout bien honnête ; en ce sens elle est un don qui soutient toute chose, elle se confond avec la vertu (*virtus*) qui est une habitude acquise par l'effort et la constance.

Au point de vue moral, la force est une vertu affermissant l'homme dans les choses difficiles, dans les périls de mort, dans les dangers, les travaux et les luttes.

La force a donc pour objet la difficulté à surmonter. Deux actes lui sont essentiels : *entreprendre* et *supporter* (aggredi et sustinere).

Digitized by Google

Les âmes fortes sont tout à la fois agissantes et patientes, elles sont aussi capables d'obéir que de commander. Dans l'activité et en pleine possession d'elles-mêmes, elles se montrent entreprenantes, actives, audacieuses même, de cette audace qui ne va pas contre la prudence. Dans l'épreuve, elles supportent, sans trouble et sans découragement, l'arrêt forcé de leurs desseins ; elles n'avancent peut-être pas, car l'obstacle est insurmontable, mais elles conservent ce qui est acquis et s'il est nécessaire, tiennent tête à l'orage.

Il ne faut point confondre la force avec la violence. Elle est une énergie prudente et calme qui requiert la circonspection et la douceur. Cette vertu est d'autant plus elle-même, qu'elle se possède mieux et qu'elle va avec plus de suavité et de constance vers son but. Le « doux entêté » est souvent un homme fort qui,se possédant lui-même, ne se laisse point détourner du chemin. En traçant dans la vaste plaine le droit et inflexible sillon, les bœufs attelés à la charrue nous sont une image de cette énergie calme et persévérante que n'arrête aucun obstacle.

La force n'est pas non plus la présomption qui court au-devant des impossibilités et des échecs. La véritable force prévoit le travail à produire, elle calcule et dispose ses moyens et n'entreprend le labeur qu'après avoir ramassé les énergies suffisantes. Les coups dans l'eau, les beaux zèles d'un moment, les étincelles d'une flamme sans foyer, les tentatives cent fois commencées et cent fois délaissées, les velléités, en un mot. Non ! rien de tout cela n'est la force.

Les défauts qui lui sont contraires sont l'indolence qui ne sait rien désirer, rien vouloir, rien entreprendre et la timidité qui s'effraie de l'obstacle et de la responsabilité. Avec l'indolence ou la timidité toute force s'annihile et toute initiative disparaît.

Redisons-le avec saint Bonaventure, la force consiste à se tenir ferme contre les épreuves du monde (Centiloquium, P. III), son objet réside dans le support des souffrances et dans l'acquisition de ce qui est ardu et difficile (In III. Sentent. lib.). Comme l'écrit saint Prosper, l'homme fort n'est pas celui qui se distingue en bravant les dangers et les fatigues, mais celui qui jamais ne laisse le moindre vice se soulever au-dedans de lui-même et le dominer.

« De cette vertu, naissent la grandeur d'âme, la confiance, la tranquillité, la patience, la persévérance, la longanimité, l'humilité et la douceur (De IV virt. card. in fine). Cette parole de saint Bonaventure est bien semblable à cette autre d'Hugues de Saint-Victor : Les compagnes de la force sont la grandeur d'âme, la confiance, la patience, la tranquillité, la fermeté, la constance et la persévérance (De fruct. Carnis et Spirit. c. 14).

Causes de la force. — Au point de vue surnaturel et moral — car il ne s'agit point ici d'autre chose — la force naît de la vivacité de

Digitized by Google

la foi, de la fermeté de l'espérance et de la grandeur de la charité. Saint Augustin a très bien dit : La force n'est pas autre chose que l'amour supportant tout volontiers pour Dieu (De moribus. Eccles. c. V), et saint Bonaventure laisse tomber de sa plume cette magnifique sentence : La force du cœur est la robustesse de la charité.

Dans son traité des dons du Saint-Esprit, le séraphique Docteur expose admirablement les origines et les effets de la force. Nous ne ferons ici que le résumer. Comment l'âme, se demande-t-il, se dispose-t-elle à recevoir ce don ?

La force, en tant qu'elle est un don du Saint-Esprit, vient à nous par le bouclier invisible de la foi, par la consolation imperturbable de l'espérance, par le feu inextinguible de la charité.

Écoutez saint Paul : *Prenez surtout le bouclier de la foi pour que vous puissiez amortir sur ce bouclier tous les traits enflammés du mauvais* (Eph. VI. 16). Quel est, en effet, le moyen de résister à toute concupiscence,sinon de nous entourer de vérité? Elle est l'armure qui nous défend (Psal. XC. 5) et si la foi habite en nous, nous ne craindrons pas les terreurs nocturnes (ibid.),nous ne tremblerons pas devant notre ennemi rodant sans cesse autour de sa proie pour la dévorer, car nous lui résisterons forts dans la foi (S. Pierre, I. Ep. v. 8.)

L'espérance, source de force ; oui ! *ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur renouvelleront leur force, ils prendront des ailes comme l'aigle, ils courront sans se fatiguer, et ils marcheront sans se lasser* (II. Paral. XVI. 9). Un homme porterait un lourd fardeau pour une pièce d'or. Si une bagatelle peut donner tant de force, quels travaux ne pouvez-vous pas vous imposer dans l'espérance de la récompense éternelle ? Et c'est pourquoi nous sommes forts, nous qui mettons notre confiance dans *Celui qui rend la force a celui qui est fatigué* (Isaïe. XIV. 29).

La charité ; *pose-moi,* dit le Cantique des Cantiques, *comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras, car l'amour est fort comme la mort et le feu de l'amour est inflexible comme l'enfer.* (Cant. VIII. 6 et 7). L'amour est fort comme la mort ; la mort terrasse tous les hommes, de même l'amour surmonte tout. Le feu de l'amour est inflexible comme l'enfer ; l'enfer ne lâche point sa proie, ainsi l'amour vainqueur possède avec force ce qu'il tient. *Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force, le Seigneur est mon ferme appui, mon refuge ; il est mon libérateur et mon protecteur, que craindrai-je ?* (Ps. XVII. 2-3-4.) Restons attachés à Dieu par la charité afin de conserver notre force.

Telles sont, d'après saint Bonaventure, les causes de la force, cherchons ses effets, toujours d'après le même saint Docteur.

Effets de la vertu de force. — Une vertu qui n'agit pas n'est rien ; aussi le don de force nous est-il donné pour trois choses : pour

Digitized by Google

faire avec perfection les œuvres viriles, pour vaincre les puissances infernales, pour supporter les tribulations du monde.

Pour faire des œuvres viriles ; *une main lâche produit l'indigence* ; *mais la main du fort acquiert la richesse* (Prov. X. 4). Si nous sommes les artisans de notre bonheur, nous le sommes aussi et trop souvent de notre malheur, parce que nous n'apportons pas cette énergie de volonté qui triomphe des obstacles, notre bras est faible et quelle que soit la force et la trempe du glaive, le coup est sans vigueur, il ne défend pas et il ne pénètre pas.

Pour vaincre les puissances infernales ; l'astuce du démon est grande, elle consiste surtout à se prévaloir d'une puissance qui ne lui appartient pas et à jeter le découragement dans les âmes. Contre lui il faut la force — *cui resistite fortes in fide* — la force qui consiste surtout dans le mépris et dans l'éloignement de ses vaines tentations.

Pour supporter les tribulations du monde ; les hommes prennent la fuite pour peu de chose : ils craignent de perdre un bien temporel de peu de valeur ; ils ont peur d'une légère incommodité : pourquoi ? Parce qu'ils manquent de force. Au contraire, le juste *demeure dans sa voie*, dit Job (XVII. 9), il marche avec pureté et courage, car il ceint ses reins de la force, et vainqueur, il s'élève sur les montagnes pour chanter les louanges du Seigneur (Hab. III. 19).

Conclusion. — *Qui trouvera la femme forte ?* (Prov. XXXI. 10). Telle est la question posée par le Sage. La force est si rare ! Surtout en ces jours où ses soutiens font un tel défaut. Plus de sentiments chrétiens, plus de formation de caractère, plus de contrainte ni de sacrifice. Une seule règle subsiste, le caprice ; l'éducation de la volonté est ce qu'il y a de plus ignoré.

Aussi, la veulerie, la faiblesse, la lâcheté ! Qui trouvera aujourd'hui parmi tant de chrétiens, un caractère, une force ?

Il ne faut pas l'oublier pour nous, qui prétendons mener une vie chrétienne, nous devons, selon le précepte de saint Grégoire le Grand, vaincre la chair, contrarier notre volonté, étouffer les voluptés de la vie présente et surmonter l'adversité. Or, nous n'y arriverons pas sans cette vertu de force que nous puiserons en Dieu et sa grâce (Lib. moral. VII. c. 8).

Que cette force divine arme notre esprit et qu'elle l'anime après l'avoir armé (S. Bonav. Ps. 118) afin qu'à l'imitation de notre séraphique Père, dont nous redirons les magnifiques exemples, nous puissions nous lancer sur le champ de combat et obtenir la victoire.

Fr. EUGÈNE d'Oisy.
O. M. C.

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

DOGME

La Divinité de N.-S. Jésus-Christ, *dans l'Évangile selon saint Matthieu*, par le Révérendissime Père Exupère, de Prats-de-Mollo, O. M. C. — In-12, 250 pp., 2 fr. 50. Soubiron, à Montréjeau (Haute-Garonne).

Les *Études Franciscaines* ont publié plusieurs chapitres de ce livre. Mais des articles détachés ne rendent pas l'ensemble doctrinal, non plus que la très grande facilité de lecture qui résulte de la vivacité de conception et d'exposition du Révérendissime Père.

Soucieux avant tout du bien des âmes, il emploie de préférence les arguments de la foi et du bon sens, *arma lucis*. Par calcul, il cache sa science, ne la montrant que par condescendance pour ceux que la séduction de ce mot a conduits à discuter la foi. S'il parle histoire, exégèse ou linguistique, c'est en maître et de haut, les faisant voir servantes de la vérité, ou pour montrer ce qu'est la science de l'homme au regard de celle de Dieu.

Dans la préface, il dénonce la tactique dont les rationalistes ont usé pour saper l'autorité des livres et des écrivains sacrés. Le premier chapitre expose par la doctrine de saint Paul sur l'homme spirituel et l'homme charnel, comment l'intelligence des Écritures échappe nécessairement à l'infidèle, quelque soient d'ailleurs ses facultés et ses connaissances, puisque ce sont là choses surnaturelles, réservées par Dieu à l'homme que sa grâce élève à l'état surnaturel. Le second chapitre donne un beau portrait de saint Matthieu, l'exposé de sa manière d'écrire, son autorité d'homme et d'écrivain. Puis commence entre son Évangile et celui de saint Jean une comparaison qui se poursuit jusqu'à la fin, et prouve sans conteste possible que le premier et le quatrième Évangile sont identiques et parallèles, et que, tantôt par des mots, tantôt par des faits, saint Matthieu enseigne la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aussi clairement que saint Jean et avec une intention aussi déterminée. Rien d'intéressant comme ce parallèle, rien qui enseigne à lire et comprendre l'Évangile, comme cette lecture, la plume à la main, sous un tel guide.

Un appendice intéressant sur l'état d'esprit contemporain complète le livre et sa doctrine, en invitant les chrétiens à prendre conscience de leur haute dignité, à s'en glorifier et à reconquérir ainsi le premier rang qui leur appartient, comme à l'élite de l'humanité. C. P.

Les derniers jours du Sauveur. *Considérations sur la Passion,* par le T. R. P. Alexis de Barbezieux, O. M. C. — 1 vol. 500 pages. Casterman, Paris, Tournai.

Digitized by Google

Rendre compte en détail d'un volume de 500 pages, imprimé serré, demanderait un petit livre. Il faut se borner à signaler quelques-unes des pensées de cet ouvrage, où l'Ancien et le Nouveau Testament se fondent si heureusement ; et puis, engager le lecteur à le méditer lui-même. Sous la conduite du T. R. P. Alexis, il ne quittera pas un seul instant Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il l'étudiera à la lumière d'une exacte théologie.

Dès la première page, l'auteur entre dans le vif d'une question fort à l'ordre du jour, bien peu et mal comprise cependant, le mystère de la souffrance, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ est à la fois le modèle et l'explication. La cinquième considération du second livre donne une notion claire et intéressante dans sa brièveté, sur le sacrifice d'expiation et le *sacrifice d'action de grâces* « qui contient la reconnaissance du don obtenu, et ensuite un don gracieux offert à Dieu par amour ». La Passion de Notre-Seigneur contient ces deux sortes de sacrifices qui paient à Dieu *la dette de justice et la dette d'amour*. « A son exemple, il faut que nos sacrifices répandent l'agréable odeur non de nos vertus, mais des grâces divines. » Ce mot révèle le fils de saint François, qui ne se replie pas sur lui-même pour mesurer le degré de ses perfections ; mais qui, attentif à Dieu seul, répand le parfum de Jésus-Christ qu'il porte dans son cœur et traduit par ses œuvres.

Voilà la méthode de contemplation du T. R. P. Alexis. Chacune de ses considérations est courte, afin de ne gêner en rien les mouvements de l'âme dont toutes les nécessités, ainsi que les divers états, sont successivement mis en regard des circonstances de la Passion de Notre-Seigneur. Les questions contemporaines prennent leur place dans ces considérations, qui doivent apprendre à chacun à trouver en Jésus-Christ la solution de toutes les difficultés morales, sociales, scientifiques et autres, s'il en existe. Des réflexions justes sont semées un peu partout : sur l'aumône, l'humilité sacerdotale, sur les mystères, tous expliqués par l'amour, sur le sentimentalisme religieux qui cherche non pas Dieu, sa gloire et son service, mais des sensations nerveuses et des émotions artistiques, etc.

Cependant, le T. R. P. Alexis nous reprocherait avec raison, de ne pas lui dire la vérité, si nous n'avions à signaler aucune inadvertance dans l'expression de sa pensée. Ainsi, la supériorité du travail purement intellectuel sur le travail physique n'est pas aussi absolue qu'il semble le dire (v. p. 170). Et cela par une simple raison, c'est que si le travail intellectuel ou la prière, brise le corps plus que ne le feraient les plus violents exercices, le travail manuel, cependant, est le premier dans l'ordre des préceptes divins, et c'est à lui qu'est soumise l'immense majorité des hommes. Seulement, ce travail, pour être complet, doit être *intelligent*, et c'est là ce qu'il faudrait apprendre aux pauvres pécheurs qui se plaignent de ne pas trouver le remède à leurs maux, comme aux mécontents qui s'en tiennent pour humiliés et amoindris. Un travail de *machine,* c'est-à-dire accompli sans y mettre son esprit et son cœur, n'est pas en effet digne d'un homme et ne l'élève pas à Dieu ; mais le travail du corps, accompli avec fidélité et dévotion, fut toujours le moyen employé par les saints pour aider à l'ascension de l'âme vers son Créateur, par cette contemplation dont le R. P. Alexis dit si bien « qu'elle exige des capacités d'intelligence et d'amour peu communes ».

« Je travaillais de mes mains », dit notre séraphique Père, et dans ses paroles on sent la douleur qu'il éprouvait à voir mépriser ce travail du corps.

Digitized by Google

partage du peuple et des pauvres, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné l'exemple exclusif, pendant trente ans de sa vie terrestre.

Nous croyons que la lecture de ces considérations sur *Les derniers jours du Sauveur* serait très utile, surtout à la famille franciscaine et aux prêtres. On s'habitue trop aujourd'hui à chercher dans l'Évangile plutôt une occasion de faire montre de science que la connaissance même, si nécessaire, de Jésus-Christ et des voies qui mènent à lui ; le R. P. Alexis s'est gardé et garde de cette faute ceux qui le liront. C. P.

PRÉDICATION

Les éditions de GRENET D'HAUTERIVE se continuent avec une grande activité. Les quatre volumes de la *Somme du Prédicateur sur le salut éternel* sont parus entièrement. *La Somme du Prédicateur sur les temps liturgiques et les Évangiles de tous les dimanches et fêtes, intégralement expliqués au moyen de quatre instructions homélitiques, accompagnées d'innombrables notes et plans permettant de varier à l'infini l'enseignement de la chaire,* est en bonne voie. Les tt. III : **Le Temps de la Septuagésime. Le Temps du Carême,** et IV : **Le Temps du Carême** (suite). **Le Temps de Pâques,** (in-8° de 514 pp. et 512 pp. 1910, 7 fr. 50 le vol., Soubiron, Montréjeau.) Que l'on veuille bien se reporter, pour avoir notre jugement sur cette collection, à ce que nous en avons déja dit : *Ét. Fr.* XXI. 219, 700 ; XXII, 227, 603. Encore une fois, c'est très simple, mais les idées abondent, et les notes du bas des pages fournissent avec le texte, une somme très riche de plans et de doctrine. Les deux volumes que nous annonçons, comme l'indique le titre, fournissent quatre instructions différentes sur le temps de la Septuagésime, du Carême et de Pâques, et sur les Évangiles que l'on lit aux dimanches de cette période.

La charité envers le prochain. — *Conférences pour les hommes faites en la paroisse S. Pierre de Chaillot*, par M. l'abbé V. GIRODON, (in-12 de 228 pp., 1910, 2 fr.) fait suite aux deux volumes du même auteur : *La Foi, l'Espérance*, annoncé ici (*Ét. Fr.* XIX. 577 ; XXI, 700.) Le plan est identiquement le même. Partant de ce principe : la nécessité pour l'homme de vivre en société (1re Conf.), il faut rechercher la règle qui servira de lien entre les membres de cette société. L'altruisme et la solidarité (2me Conf.), le socialisme (3me Conf.) sont des systèmes insuffisants. L'Évangile ici encore, et lui seul, nous fournit la réponse : c'est sur la charité que l'Église catholique fonde les rapports que les hommes doivent avoir entre eux : M. Girodon trace alors les limites de la charité envers le prochain (4me Conf.) et résout les objections que l'on formule contre elle (5me Conf.). Les bases ainsi posées, il rappelle à grands traits les diverses formes de la charité : l'amour de soi, de la Patrie et de l'Église (6me Conf.); les parents, domestiques, gens du dehors, ennemis (7me Conf.) ; la charité spirituelle (8me Conf.); l'aumône (9me Conf.). Pas de grandes phrases, mais une exposition simple, bien au point, précise.

Il y a trois ans, M. V. D. ARTAUD publiait *Une Retraite de Première communion*. (Cf. *Ét. Fr.* XVII. 568.) Beaucoup de prêtres en avaient été

Digitized by Google

contents. Cette année il en publie une autre : **Une seconde Retraite de Première Communion** (in-12 de 346 pp., 1910, 3 fr. 50. — Beauchesne, Paris). Le plan, les sujets traités sont identiquement les mêmes dans les deux retraites; ici, chaque développement est tiré d'une page évangélique. Je le répète encore à l'occasion de ce nouveau volume: M. Artaud a la vraie manière pour les enfants, il parle simplement, la doctrine est à leur portée, émaillée de charmantes histoires, qui ont le mérite de n'avoir pas été ressassées.

Les Histoires édifiantes relatives à la Première Communion de M. l'abbé A. Saulnier (in-12 de 350 pp., 1910, 3 fr. — Beauchesne, Paris) pourront être d'une utilisation diverse : une récompense pour distribution des prix, une sainte distraction pour les moments libres pendant une retraite de première Communion, un auxiliaire pour les prêtres qui désirent agrémenter leurs sermons de quelques traits. Ces histoires offrent d'abord des modèles, des témoignages ; elles font ressortir les fruits d'une bonne première Communion, le malheur d'une mauvaise première Communion ; elles montrent l'impression que laisse le souvenir d'une bonne première Communion. Fr. Jean de la Croix.

Auprès du Maître, est une série d'entretiens de M. l'abbé Ponsard à des jeunes gens (in-16 de 160 pp., 1910, 1 fr. 50. — Beauchesne, Paris.) Ce n'est pas encore tout à fait la parole vibrante, chaude, comme on le désirerait pour entrainer les jeunes gens ; mais ce n'est pas non plus la doctrine vague, imprécise, telle que je l'ai rencontrée bien souvent dans des livres de ce genre. M. Ponsard a un style châtié, précis ; sa doctrine, très sérieuse, logique, est vraiment faite, adaptée pour être reçue par des âmes de jeunes gens, et pour éclairer leur bonne volonté et leurs efforts. Telles pages, par exemple — sans exclusion des autres — celles sur la confiance dans la prière (97-100), sur les causes de la tentation dans la jeunesse (106-109), sont vraiment excellentes. Le petit volume contient douze entretiens : la Question essentielle, l'Œuvre nécessaire, la Lumière de la foi, le Sens de la vie, le Maître divin, le Commandement divin, le Pardon divin, le Secours divin, la Tentation, la Communion, l'Ascension, la Vocation. Ces entretiens s'adressent à une jeunesse d'une culture plutôt élevée.

Le R. P. Pacifico Otero, O. F. M., dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de parler, a publié l'année dernière une série de discours : **Discursas y Conferencias**, (in-8° de 200 pp., 1909, — Gili, Barcelone.) Le P. Pacifico est un puissant orateur, à la parole toute fleurie, très goûté en Espagne. On trouvera dans le présent volume divers discours prononcés en de grandes circonstances : La femme et l'enfance, Une oraison funèbre de Léon XIII, Le Tiers-Ordre et la Papauté, La pauvreté et la charité, La jeunesse et l'école chrétienne, Les maîtres franciscains, La Vierge dans la civilisation.... Vital du Fresne.

APOSTOLAT

M. l'abbé Goutier, ancien supérieur de Séminaire, dans un intéressant

Digitized by Google

volume : **L'Apostolat des Hommes** (in-12 de 116 pp., 1910. 1 fr. 25. Grassin, Angers. — Amat, Paris), aborde une question des plus opportunes ; encore qu'il y ait mis peu d'originalité, il a en tout cas condensé avec clarté des idées que le clergé devrait méditer sérieusement. Les hommes, en masse, abandonnent la religion. C'est un fait qui s'affirme chaque jour dans des proportions effrayantes. Or, le prêtre ne peut en prendre son parti. Il faut s'occuper des hommes plus qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant. Le zèle des âmes l'exige : l'homme est chef de la famille ; il a plus besoin de nous que la femme ; sans eux, tout autre succès est bien précaire.

Mais, question pratique : Comment s'y prendre pour entamer les hommes? Il faut commencer d'abord. Dans cet ordre d'idées, plusieurs essais ont déjà été faits : l'apostolat par la visite à domicile, par la presse, par les groupements — un cercle d'études paraît du meilleur rendement.

M. Goutier parle en appendice des œuvres dites sociales, de la place que le prêtre doit y prendre et reproduit le chapitre du *Nouveau Memento de vie sacerdotale sur les œuvres d'hommes.*

Une presse catholique ! voilà l'œuvre nécessaire. C'est ce que M. Marcault démontre dans sa brochure : **Prêtres de France, ayez une presse à vous !** (in-8° de 38 pp., 1910, Lemiale, Tours).

Le Tiers-Ordre, lui donnez-vous dans vos cœurs la place que semblerait appeler les influences dont il dispose? M. l'abbé Aug. Delassus, dans une nouvelle brochure : **La chrétienté restaurée par le Tiers-Ordre** (in-8° de 110 pp., 1910, 0 fr. 75. 10, rue Sainte-Anne, Toulouse) continue l'information qu'il avait commencée dans deux autres brochures : *La solution franciscaine et la question sociale* et *Rechristianisons par le Tiers-Ordre.* Ici, « ce sont des témoignages de faits », glanés de-ci, de-là, et réunis sans beaucoup d'ordre, mais qui n'en forment pas moins un bon faisceau de preuves.

Appel humanitaire et chrétien en faveur du pauvre, par M. l'abbé J. Viollet : **De la dignité du pauvre et du respect qui lui est dû** (Plaquette de 8 pp., 0 fr. 15, *Assistance éducative*, Paris).

Le R. P. C. du Coëtlosquet, dans sa brochure : **Les Retraites à Madagascar-Central,** de la collection *Études et documents* dans la *Bibliothèque des exercices de saint Ignace* (in-8° de 84 pp., 1910, 1 fr. 60, Enghien, Belgique et Lethielleux, Paris), nous apprend comment on s'y prend à Madagascar pour donner les retraites d'après les exercices à ceux qui se préparent au baptême ou à la première Communion, aux maîtres d'école, aux élèves, la manière d'organiser les retraites ou missions en ville, les retraites fermées et par catégories. Paul Jardin.

BIOGRAPHIE

Il y a entre la Bienheureuse Jeanne-Marie Bonomo et notre sainte Véronique de Guliani bien des points de ressemblance. Ce sont deux extatiques, deux stigmatisées, deux persécutées; un jour même, la Bienheureuse

Digitized by Google

Bonomo eut l'idée de passer à l'Ordre des Capucines. C'est cette vie très extraordinaire que Dom du Bourg, O. S. B., nous retrace avec beaucoup de charme. En francisant les deux volumes italiens de Dom Bracco : *La vie de la Bienheureuse Jeanne-Marie Bonomo, moniale bénédictine de Saint-Jérome de Bassano,* Dom du Bourg offre aux âmes avides de surnaturel une bonne occasion de se délecter. *Une extatique au XVIIe siècle* : **La Bienheureuse Jeanne-Marie Bonomo,** *moniale bénédictine* (1605-1670), (in-12 de 262 pp., 3 fr. 50, Perrin, Paris), confirme une fois de plus le fait de la générosité avec laquelle Dieu départ ses faveurs aux âmes généreuses de la terre.

Un jour ou l'autre, nous espérons revenir sur les états mystiques de la Bienheureuse Bénedictine pour éclairer notre doctrine.

Fr. Jean de la Croix.

Un chevalier apôtre, par J. E. Drochon, A. A. — Paris, 8, rue Bayard. 2 vol. 0 fr. 75 chaque vol.

Godefroid Chicard était, disait le Cardinal Pie, un homme taillé sur le modèle des héros antiques ; et, en vérité, il avait l'âme aventureuse, hardie, dédaigneuse du danger, ennemie de toute mollesse des chevaliers de jadis, mais à ces qualités si admirables chez un missionnaire, se joignait l'illumination de la sainteté, aussi nulle physionomie de héros n'est plus sympathique et plus attrayante que la sienne. Arrivé en Chine au moment où finissait à peine un mouvement formidable contre les chrétiens, il avait encore à braver de grands périls et côtoyait journellement les dangers du martyre. Mais ces dangers ne faisaient qu'exciter son zèle et son courage et, au milieu des périls et des ruines, sa bonne humeur, son esprit original, la hardiesse et l'imprévu de ses actes font de ses lettres, les plus intéressantes et les plus amusantes narrations qu'on puisse lire. Aussi, les deux volumes du Père Drochon ne cessent-ils de captiver par leur intérêt soutenu autant que par le charme du héros.

C'est une peinture très forte, une photographie vivement coloriée de la Chine et de la vie d'un missionnaire, mais elle a été précédée d'une partie non moins absorbante : *l'enfance et la jeunesse du Père Chicard.* Tout ce que nous pourrions en dire ne vaut pas la lecture d'une de ces pages charmantes et vraiment elles sont à si bas prix que tout le monde peut et doit les lire.

Mavil.

Mementoes of the english Martyrs and Confessors for every day in the year, par le P. Henry Sébastien Bowden, de l'Oratoire. Londres, Burns et Oates, 28, Orchard street. 1910, in-32, de VIII-386 pages. Pr. 1 sh.

Le R. P. Bowden est bien connu en Angleterre pour les publications analogues à celle qu'il nous donne aujourd'hui. Ce volume renferme pour tous les jours de l'année une lecture ayant trait à un fait particulier de la vie d'un saint ou d'une sainte ou même d'un simple personnage éminent par ses vertus. Ce genre de livre est appelé à faire le plus grand bien et nous aimerions à ce qu'un écrit du même genre réveillât dans nos esprits la foi de nos pères sur le territoire de la Gaule et de la France. P. Ubald.

Digitized by Google

Il y a déjà quelque temps, M. le chanoine L. Gentile a composé une vie très intéressante, documentée et fidèle de Mgr Massaïa : **L'Apostolo dei Galla.** *Vita del Cappucino Card. Guglielmo Massaia della Piova* (in-12 illustré de 480 pp., 1907, 3 fr. Typografia popolare Astigana, Asti).

Laurent Massaïa est né le 8 juin 1809 à Piova, dans le Montferrat. Il commença ses études avec son frère, chanoine d'Asti et les continua au Séminaire. Dès l'âge de 16 ans, le 9 septembre 1825, il entrait dans l'Ordre des Capucins sous le nom de Fr. Guillaume et faisait profession religieuse au couvent de la Madonna di Champagna, près de Turin. Tous ses vœux le poussaient vers les missions, mais l'obéissance le retint pendant quelques années dans les fonctions de lecteur dans les couvents de Moncalieri et de Turin. Plusieurs fois, le gouvernement de Savoie voulut proposer le jeune religieux pour l'épiscopat. Mais le P. Guillaume n'accepta qu'en 1846, lorsque ses supérieurs le firent venir à Rome et le destinèrent au vicariat apostolique des Gallas en Afrique. L'évangélisation de ces contrées avait été décidée par la Propagande, sur les renseignements fournis par le célèbre explorateur et géographe d'Abbadie, qui resta toujours en excellente relation d'amitié avec le Cardinal.

Les débuts de la vie de missionnaire furent très difficiles pour Mgr Massaia. Pendant cinq ans il parcourut les pays le long du Nil et de l'Abyssinie, sans pouvoir entrer dans son vicariat des Gallas. Il ne restait pas inactif et en attendant, il fondait les missions des Iles Seychelles et d'Aden, également confiées aux Capucins. Après un voyage à Rome pour régler définitivement les affaires de sa mission, il repartit pour l'Afrique, descendit le Nil jusqu'à Pasaglo et à Garsan ; mais ses efforts furent vains. Alors il reprit la route par l'Abyssinie et, traversant le Nil par Goggiam, pénétra enfin dans le pays de Gudru, qui est une des régions du pays des Gallas. Pendant trente-cinq ans, le zèle du vicaire apostolique s'exerça sans relâche pour la conversion de ces peuples infidèles. Mais les tribulations, les persécutions, les fatigues de toutes sortes ne lui manquèrent pas. Sept fois il fut expulsé, par ordre des rois d'Abyssinie, et subit, après de longs mois de prison, toutes sortes de mauvais traitements et des épreuves sans fin. Mais la sainte obstination du missionnaire ne se lassait pas plus que la barbarie de ses persécuteurs. Et quand il dut, pour la huitième fois, s'éloigner par force de sa mission, c'était avec l'intention bien arrêtée d'y rentrer encore. Mais le S. Pontife Léon XIII en jugea autrement. Sa haute sagesse jugea que tant de dévouements et de fatigues méritaient une récompense ; et il décora Mgr Massaïa de la pourpre, lui enjoignant en même temps d'écrire, pour l'instruction et l'édification des fidèles, l'histoire de ses travaux et de ses combats.

L'attente du S. Pontife n'a pas été trompée. Le vénérable Cardinal se mit à l'œuvre, et quand la mort vint le frapper, à San Giorgio de Cremano près de Naples, son ouvrage était terminé : *I miei trintacinque anni di missione nell' alla Etiopia*, et les six premiers volumes imprimés. Les six autres volumes ont été publiés depuis par le P. Egidio da Milano. C'est une œuvre magistrale, un véritable monument élevé à la gloire de l'Église, des plus intéressants pour le commun des lecteurs en même temps que très précieux pour les renseignements très exacts qu'il fournit pour la connaissance du pays des Gallas. Le premier volume a été traduit en français par M. l'abbé

Digitized by Google

Gaveau. Avec tous ces documents, M. Gentile avait la tâche facile ; il a su en tirer un parti très heureux pour nous présenter dans tout son cadre, la noble et sainte figure du cardinal Massaïa. PAUL JARDIN.

Journal intime de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, par L. BRANCHEREAU. — Paris, Téqui, 3 fr. 50.

La vie d'une âme sacerdotale, d'une très grande âme, voilà ce qu'est ce livre, qu'une main filiale a extrait du volumineux *Memorandum* où chaque jour le grand évêque se recueillait, s'examinait, se fortifiait dans la piété. On peut ne pas partager les idées politiques — de politique religieuse si l'on peut s'exprimer ainsi — d'une des gloires de ce parti appelé libéral, qui eût une si néfaste influence avec de si excellentes intentions, mais on doit rendre à Monseigneur Dupanloup cette justice, que sa piété fut sincère et ses intentions droites. La lecture de son journal le prouve, et rien de plus édifiant et de plus consolant que la vue du travail si consciencieux et si énergique de cette âme dans cette lutte contre ses faiblesses comme aussi dans le maintien des règles spirituelles qu'il s'impose. Ce directeur d'âmes si éminent commençait par diriger la sienne avec une vigueur de saint. Le prêtre y puisera plus d'un enseignement et le laïque y verra mieux combien la dignité sacerdotale implique de renoncement, de dévouement et de courage. A l'époque malheureuse où nous sommes, il est bon qu'on étudie à fond les illustrations de l'Église et surtout qu'on recherche ce qui a fait leur mérite afin de tâcher de les imiter. MAVIL.

I. **Vier Gottesstreiter aus dem Kapuzinerorden,** von OTTO KAMSHOFF. Selbstverlag, Dessendorf (Böhmen), K. 1.

II. **Ursprung und Geschichte des Peterspfennigs,** von OTTO KAMSHOFF. Selbstverlag, Dessendorf (Böhmen), 50 Heller.

Dans la première brochure, l'auteur fait défiler devant nous quatre personnages célèbres de notre Ordre : Ambroise de Lombez, le grand directeur et le pacificateur des âmes, dont les ouvrages, en particulier le *Traité de la paix intérieure*, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, restent toujours d'actualité, après 150 ans ; Chrysostome de Barjac, le héros des Cévennes à l'époque de la Révolution ; Agathange de Lons-le-Saunier, l'apôtre du Jura, qui mourut à 97 ans, en 1836 ; enfin, plus près de nous le Père Arsène de Châtel-Montagne, grand prédicateur, organisateur infatigable et restaurateur de la mission française des Capucins à Constantinople : monographies attrayantes, écrites dans un style simple, clair et alerte.

Nous remercions vivement Otto Kamshoff d'avoir composé cette brochure facile à propager, et de contribuer ainsi à faire connaitre au dehors les gloires de notre Ordre. En notre qualité de Français, nous le remercions doublement.

Origine et histoire du denier de saint Pierre à travers les âges, tel est le sujet du deuxième écrit qui contient plus d'un détail intéressant et utile.

F. GONZALVE.

Ingobert : Un grand calligraphe du IXe siècle, par le comte PAUL DURRIEU. — Paris, Champion, 1910, in-4° de 12 pages. Avec une reproduction.

Digitized by Google

Ce fascicule est extrait des « Mélanges offerts à M. Émile Chatelain par ses élèves et ses amis ». Le savant auteur étudie un monument très important de l'art de la calligraphie et de la miniature sous les carolingiens. Il le fait avec l'extrême compétence que tout le monde lui reconnaît. Il propose en terminant une hypothèse qui ne peut qu'être agréable aux parisiens : cet Ingobert, auteur des miniatures du manuscrit étudié, serait peut-être le moine Ingobert de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que l'on retrouve à la même époque. P. UBALD.

Savonarola nach den Aufzeichnungen des Florentiners Piero Parenti, von JOSEPH SCHNITZER. In-8, CLXII u. 322 S. Mk. 11. Duncker et Humblot, Leipzig.

J. Schnitzer étudie depuis nombre d'années les sources de l'histoire de Savonarole. Il fait paraître aujourd'hui le quatrième volume où il se propose de nous faire connaître l'illustre dominicain d'après la chronique de Piero Parenti.

Dans une introduction étendue, l'auteur nous met en relation avec la famille des Parenti et esquisse à grands traits la vie de Piero, où l'on peut recueillir plus d'un détail intéressant. Puis vient la nomenclature de ses œuvres, éditées et manuscrites. Schnitzer s'arrête plus longuement sur l'*Histoire de Florence*, son principal ouvrage, et en étudie les caractéristiques, le contenu et les sources. Suit alors un résumé de tout ce que nous apprend Parenti sur Savonarole.

Parenti fut tour à tour l'admirateur et l'adversaire du célèbre prédicateur. Pourquoi cette évolution ? L'auteur énumère tout au long les motifs qui indisposèrent l'historien florentin contre Savonarole. Aussi ne pourra-t-on trouver dans la chronique de Piero Parenti une fidèle image du hardi réformateur. Toutefois sa narration n'est pas sans valeur et met au point certaines questions défigurées par les admirateurs aveuglés et les détracteurs passionnés du Dominicain. En résumé, Savonarole était trop haut pour Parenti, et celui-ci n'a pas compris ce qui forme la grandeur caractéristique de cet homme si discuté : son idéal au point de vue religieux et ecclésiastique. Tel est le jugement que porte Schnitzer sur Piero Parenti.

F. GONZALVE.

Vers les sommets. Lettres de la comtesse de SAINT-MARTIAL (SŒUR BLANCHE, Fille de la charité). — Un vol. in-16 de XII-317 pages avec lettre autographe et deux gravures. Prix : 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Lorsque parut — il y a quatre ans — le volume intitulé « *En haut !* » de nombreux témoignages de félicitations prouvèrent à M. de Fischer combien les lettres de sa sœur étaient goûtées du public. Ce premier recueil ne faisait guère connaître que Sœur Blanche.

Vers les sommets nous révèle Madame de Saint-Martial. Heureuse d'un bonheur sans nuage, elle sent tout à coup, en pleine jeunesse, son cœur brisé par la mort imprévue d'un époux adoré. Protestante, sous le poids de la croix, elle se tourne vers la religion de celui qu'elle pleure, elle ne s'arrête pas sur le bord du chemin ; d'un bond elle s'élance vers les sommets et devient la Sœur Blanche dont la vie religieuse provoqua notre admiration.

Digitized by Google

Par ses lettres, nous suivons les luttes quotidiennes de son âme ardente, les renoncements perpétuels de son cœur si tendre, l'immolation complète de tout son être pendant les dix dernières années de sa vie. A la lecture de ce recueil, bien des âmes dans la peine seront réconfortées, elles apprendront à sanctifier leurs amours et leurs douleurs en les soumettant au bon plaisir de Dieu. Comme Sœur Blanche, elles voudront prouver leur fidélité à ceux qui ne sont plus, en souffrant pour le salut de leur âme ; l'espérance des joies futures et éternelles partagées avec ceux qui les ont précédées leur fera supporter plus vaillamment les quelques années d'exil terrestre.

BERNARD DE S. FRANÇOIS,
T. O.

VARIA

Très curieuses et instructives ces études éparses de M. DE LAPPARENT que les éditeurs viennent de réunir en un volume sous le titre : **La Philosophie minérale,** de la Collection *Études de philosophie et de critique religieuse*, (in-12 de 310 pp., 1900, 3 fr. 50. Bloud, Paris.)

Un tel titre a de quoi surprendre : la philosophie minérale ! et cependant il est exact : la constitution des cristaux, par exemple, pour qui veut bien en étudier les lois, est une véritable merveille ; les molécules ont les unes sur les autres des influences très réelles, régies par des puissances de réaction, d'attraction ou d'affinité, en vue de leur stabilité. Or, ce sont ces lois internes de la cristallographie, son histoire qu'étudie M. de Lapparent dans la première partie du volume ; la seconde partie est consacrée aux vicissitudes de la préhistoire, et particulièrement, à la grande question de l'ancienneté de l'homme. Quelques études sur la constitution moléculaire des corps, sur la radioactivité, sur les théories de la matière complètent le volume. Si ardu que soit le sujet, M. de Lapparent y a mis sa clarté exceptionnelle, qui rend accessibles les problèmes les plus complexes de la philosophie scientifique.

Collection *Science et Religion*, vol. in-12 de 64 pp., 0 fr 60. Bloud, Paris. n° 558 : **Le Schisme de Photius,** par J. RUINANT. Aperçu historique très clair. Le schisme qui au IXe siècle sépara momentanément l'orient grec de la communion romaine, ne fut pas le résultat de dissentiments théologiques sérieux : sa cause déterminante fut la répugnance qu'avaient toujours eue les Grecs à accepter les directions venues de l'occident ; et son occasion, les manœuvres auxquelles se livra Photius pour conserver coûte que coûte le patriarcat de Constantinople dont il avait été investi au mépris de toutes les lois canoniques.

N° 561. *Un épisode de la fin du Paganisme.* **La Correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole**, avec une étude critique, des notes et un appendice sur la question du christianisme d'Ausone, par P. DE LABRIOLLE. Ce sont les lettres, pleines de poésie, échangées entre les deux amis, après la conversion de Paulin au christianisme.

Nos 555-556. **Les Idées morales de Madame Staël**, par MAURICE SOURIAU. Étude difficile que celle de dégager les idées morales d'un caractère aussi instable que celui de Madame de Staël, d'une œuvre aussi hétéroclite

Digitized by Google

que la sienne. Ce manque d'équilibre se retrouvera dans sa morale ; « ses idées subissent le contrecoup des agitations de sa vie privée, et des tempêtes politiques qui boulversent toutes choses autour d'elle. En somme, nature puissante, bonne au fond, cherchant le bien, meilleure à la fin de sa vie qu'à ses commencements, mais sans régularités dans ses progrès moraux. »

N° 567. **Le Pontifical**, par Jules Baudot. L'histoire du Pontifical comprend deux périodes : le Pontifical avant d'exister, du Ier au IXe siècle, dans les éléments qui contribuèrent à sa formation, le Pontifical comme recueil séparé jusqu'à sa constitution définitive sous l'autorité et le contrôle des Évêques de Rome, au XVIIe siècle. C'est cette histoire que retrace la présente brochure.

N° 568-569. **Qu'est-ce que le Quiétisme**, par J. Paquier. M. Paquier a fait une série de leçons à l'Institut catholique de Paris sur le quiétisme. Ces leçons seront intégralement publiées plus tard. Pour le moment, l'auteur se contente de livrer au public ce qu'il croit être le fond du quiétisme. Or, d'après lui, le quiétisme du XVIIe siècle vient de deux idées : « l'idée de la corruption intégrale de la nature déchue ; l'idée d'une communication directe et permanente de l'âme avec Dieu. » Ce quiétisme est un luthérianisme et un ontologisme mystique.

Cependant d'aucuns trouveront peut-être que M. Paquier dose un peu trop l'emprise du quiétisme sur Fénelon. Paul Jardin.

Le Libéralisme est un péché, par Dom Félix Sarda y Salvany. Suivi de la lettre pastorale des évêques de l'Équateur sur le libéralisme. Traduit de l'espagnol par Madame la Marquise de Tristany. Paris. Téqui. 1910. in-8° de XXIII-316 p. Prix : 2 fr. 50.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce livre si précieux nous est connu, et cette nouvelle édition est une preuve de plus du succès immense remporté dans notre pays, par l'excellente traduction de la Marquise de Tristany. Sait-on que l'ouvrage de Dom Sarda fut dénoncé en 1887 à la S. Congrégation de l'Index, et cela par un chanoine du diocèse de Vich ? Et sait-on qu'au lieu d'un blâme, ce fut un éloge très net qui fut décerné à l'auteur ? Le volume de Dom Sarda « mérite d'être loué parce qu'il expose et défend la saine doctrine par ces arguments solides, développés avec ordre et clarté, sans nulle attaque à qui que ce soit. » Voilà qui est parler sans ambages.

Nous sommes heureux de signaler cette réédition, peut-être plus actuelle encore qu'il y a vingt ans. P. Ubald d'Alençon.

Les curés de France, sous le régime actuel, se trouvent dans une situation assez imprécise pour tout ce qui concerne l'exercice du culte : la législation n'est pas faite. Cependant, depuis trois ans, les arrêtés des tribunaux ont statué sur différents cas et formé ainsi jurisprudence. C'est à la lumière de ces précisions et des données générales du droit que M. L. Crouzil, docteur en droit, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, a composé un petit traité : **Des Droits du Curé dans son église**. *Étude théologique et pratique.* (in-16 de 133 pp., 1910, 2 fr. 50, Action populaire, Reims.) Après avoir établi la légalité, la nature et l'étendue du droit d'usage que les curés

Digitized by Google

et les fidèles ont de leur église, il étudie la légitimité, en particulier, de ces droits par rapport aux réunions politiques dans les églises, aux heures des offices et des exercices religieux, aux clés de l'église, au mobilier, aux quêtes, aux sonneries de cloches, aux pavoisement, décoration, affichage, à l'assurance. Ouvrage à consulter par les curés, surtout quand ils ont quelque difficulté.

En un charmant in-16 carré de 176 pages, finement illustré, sur très beau papier, (Dépôt à l'Abbaye de Maredsous.) Dom Jean de Hemptinne, O. S. B. dans un style simple, quelquefois élégant, nous offre une **Notice sur l'Ordre de saint Benoit,** très bien faite pour permettre de concevoir une idée précise sur les principes, l'histoire et l'état actuel de l'Ordre de saint Benoit. « Pour faire valoir (ses) trésors inépuisables, l'Esprit-Saint suscite de nombreux ordres religieux qui se partagent les dons du ciel. François d'Assise épouse la sainte pauvreté; Dominique, la virginité dont l'œil pur contemple la vérité; saint Ignace brandit le glaive; Jean de la Croix monte au Calvaire...

L'Ordre de saint Benoit n'est voué à aucun mystère particulier, à aucune vertu spéciale... L'harmonieuse unité des perfections du christianisme, tunique sans couture est l'apanage de l'ainé des Ordres religieux... Cependant, le saint Législateur trace aux âmes une ligne de conduite ferme et précise; il condense pratiquement la révélation en deux mots : obéissance et discrétion. Après un aperçu historique très représentatif, l'auteur donne l'état actuel de l'ordre : 150 monastères et 6468 Moines bénédictins; toutes les branches réunies ensemble : 192 monastères et 11815 Moines. Pour les femmes, 262 monastères, 7407 bénédictines; les branches réunies : 387 monastères, 10722 religieuses. Paul Jardin.

Pour favoriser le culte chaque jour grandissant envers saint Antoine de Padoue, et permettre de chanter en son honneur, a l'issue des cérémonies religieuses, de bons cantiques, simples et pieux, le R. P. Bernardin d'Hooghe, O. F. M., vient d'en publier quelques-uns sous ce titre : **Douze cantiques populaires en l'honneur de saint Antoine de Padoue,** paroles et mélodies. Il y a deux éditions de ce petit recueil in-32 de 30 pp. l'une en français, l'autre en flamand. (0 fr 10, l'unité, 8 fr. le cent.) L'accompagnement, dans un bel in-quarto très soigné de 28 pages, se vend 2 fr. 50. Le tout se trouve chez Mlle Bauwens, 10, Rempart du Lombard, Anvers. Musique pieuse, pleine d'harmonie, facile à retenir par la foule des fidèles, paroles toutes empreintes d'une filiale dévotion au grand Saint, tel est le contenu du recueil qu'en musicien de talent, et d'une puissance de composition peu commune le Père d'Hooghe donne au public. Nul doute qu'il n'aura un succès très grand, il le mérite et il sera d'autant plus universel que peu de cantiques existent à la gloire du Saint tant vénéré. Mavil.

Les Étapes du Sacerdoce ou *Édition analytique du Manuel de l'ordination.* par R. Duboscq. (in-16 relié toile noire, tranches rouges, de 134 pp., 1910, 1 fr. 75, Bloud.) est une édition très bien comprise du Pontifical des ordinands. Une brève explication sur le sens des cérémonies de l'ordination, une traduction très soignée des prières liturgiques, une disposition très nette, en vue de bien marquer les formules ou cérémonies qui ne

Digitized by Google

sont que des préparations, puis celles qui confèrent proprement les divers éléments des pouvoirs sacerdotaux, tout dans ce petit volume concourt à le rendre très pratique, pour les laïques, les parents qui assistent à une ordination, pour les ordinands eux-mêmes, qui comprendront mieux, avec ce guide, la sublime dignité de leur vocation. JEAN DE LA CROIX.

La photographie du Saint-Suaire de Turin, par ARTHUR LOTH, *Archiviste-Paléographe, Lauréat de l'Institut.* — Librairie Oudin, 24, rue de Condé, Paris et Poitiers.

La question du Saint-Suaire de Turin, restée en suspens, vient d'être reprise par M. Arthur Loth, son promoteur en France. La discussion avait porté principalement sur la photographie, exécutée en 1898, qui a révélé, sur le précieux linge l'image, par empreinte naturelle, de Jésus-Christ au Tombeau.

Quoique les diverses objections émises contre la valeur de cette photographie aient été pertinemment réfutées par les défenseurs de l'authenticité du Saint-Suaire, il pouvait subsister un doute, M. Arthur Loth revient sur le sujet, avec des documents décisifs qui attestent incontestablement la sincérité et la valeur probante de la photographie de M. Seconda Pia et confirmera les conséquences qui ont été scientifiquement tirées par M. Paul Vignon des empreintes du Suaire.

Il restera donc acquis, après cette nouvelle exposition de la question, que les images portées par le Saint-Suaire de Turin, véritable linceul du Christ, donnent la représentation vraie du divin Sauveur après sa mort.

A travers les merveilles de Lourdes, par HENRI JUS. — Tamines. Duculot. 1910.

Le surnaturel dans les guérisons de Lourdes, par le Docteur HENRI GUINIER. — 5, rue Bayard, Paris.

On ne se lasse pas de lire les écrits sur Lourdes, mais l'heure surtout est à la discussion de ses miracles. Depuis que la libre pensée, ne pouvant plus rééditer sur ce béni sanctuaire, ses histoires de suggestions et d'hypnotisme, est forcée de reconnaître une puissance inconnue et guérissante, cette reconnaissance ne fait pas encore courber sa tête orgueilleuse et vaine. Devant les faits merveilleux et journaliers de Lourdes qu'elle ne peut plus nier, elle fait appel aux forces ignorées de la nature. C'est ici qu'elle fait la plus lamentable des chutes, car la nature, même inconnue, subit des règles immuables alors qu'à Lourdes la plus déconcertante variété se rencontre dans les guérisons. Les défenseurs de la Vierge et de Lourdes veulent prouver par cette variété le surnaturel des guérisons. Après les livres savants du Docteur Boissarie, de l'abbé Bertrin, de tant d'autres, voici un très clair et très émouvant tableau de Lourdes que nous montre M. Henri Jus et une substantielle étude, au point de vue médical, dans la laquelle le Docteur Henri Guinier réfute de main de maître les pauvres arguments des ennemis de la foi. Ces deux livres, quoique parlant de faits connus pour la plupart, y apportent une note nouvelle qu'ils font entendre et les pèlerins de la Sainte Vierge y puiseront plus d'amour en fortifiant leur foi.

MAVIL.

Digitized by Google

Deux Crosses. Fontevrault-Bordeaux. A propos de Notre Dame de Talence, par l'abbé Léon Royer. Angers. Grassin. 1910. in-8 de 36 pages. Deux gravures.

Ces deux crosses, ce sont celle de l'abbesse de Fontevrault et celle de l'archevêque de Bordeaux. Elles se heurtent à l'occasion d'un célèbre pèlerinage de N. D. de Litié, et elles ne s'entendront tout à fait bien qu'après la disparition des religieuses à la Révolution. C'est là une page curieuse d'histoire très bien racontée d'après des pièces d'archives. M. l'abbé Royer nous racontera un jour, j'espère, toute cette vie de Talence où il n'y a pas que des disputes ou des procès. P. Ubald d'Alençon.

L'emploi médical des Rayons de Röntgen au domicile des blessés et des malades. Services rendus par les rayons X au point de vue du diagnostic et du traitement, par le Dr Pierre Boulard. Alençon. Laverdure. 1910. in-8° de 189 pages.

Les progrès de la radiologie médicale rendent, d'année en année, plus fréquent et plus précieux l'emploi des rayons Röntgen comme instrument de diagnostic et comme agent de thérapeutique : telle est la thèse générale que M. le Dr Boulard expose avec une clarté et une netteté incomparable. Son travail est à vrai dire une œuvre de vulgarisation. Il sert du moins à réunir en un seul faisceau diverses observations dont les résultats ont été consignés dans trop de publications.

Ce volume illustré fait partie des travaux du laboratoire du Dr Béclère.

Dr Em. Grasset.

Une vue de l'église du Saint-Sépulcre vers 1436, provenant du bon Roi René, par le comte Paul Durrieu, membre de l'Institut. Paris, 1909, in-8° de 11 pages avec une gravure.

C'est à propos d'une miniature du ms. Egerton 1070. fol. 5. que M. le comte Durrieu a écrit ces quelques pages. Elles sont un peu perdues dans le *Florilegium Melchior de Vogué* (p. 197-207) et c'est dommage. Aussi, tenons-nous à attirer sur elles l'attention de tous ceux qui s'occupent de la Terre Sainte et notamment du Saint-Sépulcre.

Promenade historique dans la ville de Dôle. *Courtes notes archéologiques, artistiques et anecdotiques sur les édifices publics et les maisons particulières,* par P. A. Pidoux. Dôle. Jacques, 1910. in-8° de 39 p. et nombreuses gravures.

L'auteur fait mention du couvent des Cordeliers de la rue des Arènes. C'est là que réside le siège des tribunaux. Les constructions actuelles ne remontent pas au-delà du seizième siècle.

Les Christs prétendus Jansénistes, par A. Gazier. Paris. Champion. 1910, in-4° de 18 pp. avec gravures. Extrait de la *Revue de l'Art chrétien,* mars-avril, 1910.

L'auteur prouve surabondamment que les Christs dont les bras sont en forme de V ou dans une position presque verticale ne sont pas d'inspiration janséniste. On les trouve ailleurs que chez les jansénistes, et ceux-ci ont

Digitized by Google

aussi possédé des Christs aux bras horizontaux. Il eut été assez intéressant, je crois, de rechercher l'origine de la légende actuelle.

P. UBALD d'Alençon.

Ames en prison, par LOUIS ARNOULD, professeur à l'Université de Poitiers, avec une préface de M. G. Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques. — Un vol. de 500 pp., illustré, 4 fr. Paris, G. Oudin et Cie.

Il y a quelques années, M. Arnould consacrait un article à cette admirable école de Larnay où des religieuses se dévouent — tâche ingrate et sublime — à l'éducation des sourdes-muettes-aveugles. Le sujet était émouvant ; il toucha le public, il passionna l'auteur qui, peu à peu, élargit sa documentation et ajouta tant et tant à son travail primitif, que celui-ci devint un gros livre. Livre curieux et prenant, où plus d'une page fait venir les larmes aux yeux. A côté d'une étude très fouillée, très complète sur l'école de Larnay, se trouvent tous les renseignements essentiels sur les principales écoles similaires établies à l'étranger. Le lecteur peut ainsi comparer les diverses méthodes employées dans le monde, et il lui est facile de se rendre compte des résultats obtenus à Larnay en parcourant les monographies d'infirmes (il y en a cent-vingt) et en examinant les lettres de quelques-unes d'entre elles (il en est de caractéristiques). Ces résultats sont tels qu'il faudrait que beaucoup d'anticléricaux les connussent ; sans doute, plusieurs d'entre eux comprendraient-ils alors à quoi servent les communautés religieuses. M. Arnould compte parmi nos plus sagaces lettrés ; on lui doit de remarquables travaux littéraires. Ses *Ames en prison* n'ont donc rien d'aride ni d'abstrus ; c'est un excellent livre et c'est une bonne œuvre. ALPH. GERMAIN.

L'Umbria Francescana illustrata, par le P. NICOLA CAVANNA, O. F. M. (con 127 foto-incisioni). — Perugia, 1910. Vendibile presso l'autore in *Santa Maria degli Angeli* (Umbria) Prezzo : Lire Otto.

Voici un livre, nous ne dirons pas seulement utile, mais nécessaire à tous ceux qui désirent connaître à fond l'Ombrie franciscaine. Cette connaissance, l'auteur nous la donne dans une suite de charmants tableaux qui représentent, avec une fidélité parfaite, les plus modestes sanctuaires consacrés par la présence de saint François et de ses disciples. Chacun de ces tableaux est accompagné d'une notice historique, appuyée tantôt sur les documents les plus sérieux de l'histoire franciscaine, tantôt sur la légende ou la tradition.

Après le consciencieux ouvrage de M. Jörgensen, il semblait qu'on ne pouvait rien apprendre de nouveau sur les sanctuaires franciscains en Italie. C'est du moins ce que pouvaient croire les simples admirateurs de saint François, ceux qui ne connaissent qu'imparfaitement sa vie et son œuvre. Le présent travail complémentaire du P. Cavanna prouvera le contraire. Il est, du reste, composé avec un soin scrupuleux. L'auteur a visité, en personne, les moindres bourgades de l'Ombrie, où nous sommes invités à le suivre ; il a consulté l'histoire et la légende, interrogé les traditions locales, étudié minutieusement tous les monuments qui attestent, d'une façon certaine, la présence de saint François ou de ses compagnons.

Est-ce à dire cependant que toutes ses preuves soient d'égale valeur ? Nous n'oserions l'affirmer ; certains jugements pourront même paraître à quel-

Digitized by Google

ques-uns fort discutables. Mais l'auteur n'a pas eu l'intention de trancher toutes les difficultés et de résoudre tous les problèmes. Son but a été de donner aux futurs pèlerins de l'Ombrie un *Guide* à la fois complet et intéressant, et ce but, il l'a pleinement atteint.

Je ne m'explique pas cependant, pourquoi il a passé sous silence les *Celle* de Cortone, sanctuaire non moins célèbre par les souvenirs qu'il rappelle, que le gracieux ermitage de Monte Casale. Les fervents religieux qui l'occupent aujourd'hui partageront, sans doute, mon étonnement et aussi mes regrets.

Quoiqu'il en soit, le P. Cavanna a rendu un réel service à l'histoire de saint François en Ombrie. Ces pages sont destinées, non seulement à plaire, mais, nous l'espérons, à faire du bien. A ce titre, elles méritent tous nos éloges, et c'est de grand cœur que j'adresse au P. Cavanna mes plus fraternelles félicitations.

P. René de Nantes
O. M. C.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

TAMINES. — IMP. DUCULOT-ROULIN.

Digitized by Google

LE T. R. P. LUDOVIC DE BESSE

Nous devons un hommage particulier à la mémoire d'un confrère dévoué, d'un vaillant champion de l'Église, d'une des plus nobles intelligences de l'Ordre franciscain. Le T. R. P. Ludovic de Besse vient de mourir, sur la terre d'exil, à San Remo, dans l'humble couvent qui lui ouvrit ses portes, lors des mémorables expulsions de 1903.

Sa mort est un deuil pour ses nombreux amis, une perte douloureuse pour ses Frères en religion, et aussi pour notre Œuvre. Le P. Ludovic affectionnait profondément les ÉTUDES FRANCISCAINES. *Son âme ardente avait salué avec bonheur leur apparition, et il ne négligea aucune occasion de leur témoigner sa fraternelle sympathie et ses précieux encouragements. Sa singulière compétence dans les questions économiques et sociales aussi bien que dans les matières théologiques et mystiques, le désignait depuis longtemps à l'attention du public, et lui ouvrait, par le fait même, une place de choix parmi les collaborateurs de notre revue. Le P. Ludovic s'acquitta de sa tâche avec une activité et un zèle au-dessus de tout éloge. En dépit des pénibles infirmités qui l'accablèrent dans ses dernières années, il ne cessa de mettre sa plume vigoureuse, originale, parfois aussi incisive, au service de l'Église et de la vérité. Son esprit d'une lucidité toujours remarquable savait éclairer, d'un jour*

Digitized by Google

nouveau, les problèmes les plus délicats et les plus élevés de l'ordre surnaturel et mystique. Qu'on relise, par exemple, les dernières lignes qu'il écrivait, il y a quelques mois seulement, sur l'ORAISON MENTALE ET LA CONTEMPLATION. *Cette étude, tout abrégée qu'elle soit, nous apparaît comme un petit chef-d'œuvre de psychologie chrétienne. Toutes les qualités intellectuelles du P. Ludovic s'y trouvent réunies, et il n'est point surprenant qu'elles aient excité, encore une fois, l'admiration de ses lecteurs.*

Le T. R. P. Ludovic est mort brusquement sur la brèche, comme meurent les braves qui savent s'oublier et ne connaissent que le devoir.

Tous nos lecteurs auront une prière pour le généreux serviteur de l'Église et le fidèle enfant le saint François.

LA RÉDACTION.

Les lecteurs des ÉTUDES FRANCISCAINES *liront avec plaisir la notice biographique que l'*UNIVERS *du 18 octobre a consacrée à sa mémoire :*

« Le 8 octobre dernier est mort à San-Remo, en Italie, le P. Ludovic de Besse, des Frères-Mineurs capucins. Tout à la fois orateur distingué, auteur mystique, économiste très entendu aux questions sociales, il est, parmi les franciscains du siècle dernier, en France, un de ceux qui laisseront le souvenir le plus durable.

Encore jeune religieux, sous l'Empire, il fut compté parmi les prédicateurs les plus goûtés à la Cour, et sa direction était très recherchée des personnes pieuses qui entouraient l'Impératrice. Ses discours ou entretiens adressés à ce public choisi ont été publiés. Les biographies de M. Amédée Thayer et de Mme Thayer, la fille du général Bertrand, toutes deux écrites de sa main, nous font pénétrer dans l'intimité de deux âmes, longtemps guidées par lui, et nous permettent d'apprécier, comme directeur d'âmes, ses hautes qualités.

Ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il livra au public ses tra-

Digitized by Google

vaux sur la mystique, — dont voici les principaux : *Eclaircissements sur les œuvres de saint Jean de la Croix, — La science de la prière, — La science du Pater, — Marie révélée à ses enfants.*

Dans tous ces ouvrages, le P. Ludovic de Besse se montre partisan d'une méthode faite de simplicité, de droiture, de force, de lumière, ennemi de la complication, de la recherche, du mystère entendu dans son sens d'obscurité. A le lire, il semble que toutes les âmes soient capables de monter jusqu'aux derniers sommets de l'oraison, pourvu qu'elles y mettent un peu de bonne volonté.

L'intervention du P. Ludovic de Besse dans les questions économiques et sociales a davantage contribué à le faire connaître. Comme il convenait à un franciscain, c'est au sort des petits qu'il s'intéressa plus spécialement. Pour eux, il imagina d'introduire en France le système de crédit usité en d'autres pays, et si connu depuis, sous le nom de *Caisses rurales* et de *Crédit populaire.*

Voici, à ce point de vue, le résumé de ses travaux :

En 1877, il fonda la première *Banque populaire* qui ait existé en France.

En même temps, il créait l'*Union économique,* revue sociale, destinée à faire connaître ce genre d'œuvres. Et, par une campagne de conférences, il poursuivait la fondation des banques populaires à Nevers, à Limoges, à Angoulème, à Saint-Chamond, etc.

En 1889, au mois de mai, il organisa, avec M. Eugène Rostand, depuis lors devenu membre de l'Institut, les congrès annuels du Crédit populaire. C'est à la suite de ses conférences, faites à Marseille, sous la présidence de M. Rostand, que la tenue de ces congrès avait été décidée.

On sait l'importance prise depuis lors par ces réunions annuelles. En 1892, le Gouvernement voulut s'y faire représenter ; et, chaque année, le ministre du Commerce et de l'Agriculture a continué d'y envoyer son délégué.

Les diverses lois sur le Crédit agricole, votées par le Parlement, ont été élaborées dans ces congrès.

L'introduction des Caisses rurales en France est due encore au P. Ludovic de Besse. En 1884, l'Italie, grâce au zèle du clergé, les avait adoptées pour la Vénétie. En 1886, le P. Ludovic, passant par ce pays, voulut étudier leur fonctionnement dans tous les détails, afin de faire bénéficier la France des bienfaits

Digitized by Google

de cette institution. A son retour, il publia dans sa revue, *L'Union économique,* le résultat de ses études. Son article fut reproduit dans le *Bulletin des Agriculteurs de France.* Ce fut le commencement d'une campagne de presse et de conférences en faveur des Caisses rurales, dans laquelle il fut aidé par des religieux, des prêtres séculiers et des laïcs. Ses principaux auxiliaires ou disciples, dans cette œuvre, furent les deux capucins, ses frères en religion, les PP. Joseph d'Arauzan et Michel-Ange, et M. Louis Durand de Lyon. Celui-ci prit par la suite la direction du mouvement en l'orientant dans un sens plus confessionnel.

Toutes ces heureuses initiatives avaient conquis au P. Ludovic de Besse une autorité incontestée. Le Gouvernement lui-même, plusieurs fois, voulut recourir à ses lumières.

Lors de la discusion, au Sénat, de la loi sur les *Sociétés coopératives,* il fut appelé devant la Commission chargée d'élaborer le projet et consulté spécialement sur le fonctionnement des coopératives de crédit.

Il fut appelé également devant la *Commission supérieure du travail,* présidée par Jules Simon, pour déposer sur les banques populaires. La Commission ne retint et n'approuva que sa déposition et celle de M. Rostand.

Lors de l'Exposition de 1900, il fut nommé membre de la commission de la classe 102, concernant les œuvres économiques et sociales. Il fut chargé, avec MM. Ribot, Deschanel, etc., d'examiner et d'approuver les demandes d'admission pour les exposants de cette classe.

Le P. Ludovic de Besse a exposé ses idées économiques dans plusieurs ouvrages. Outre sa revue l'*Union économique*, il faut citer la vie, en deux volumes, du *B. Bernardin de Feltre,* le fondateur des Monts-de-Piété, qui fut son inspirateur et son guide, — l'*Association chrétienne des honnêtes gens sur le terrain des affaires,* — et *Le clergé de France et Frédéric Le Play*.

Ce dernier ouvrage, paru quelques jours avant sa mort, montre qu'il avait conservé toute son activité et son zèle, malgré son grand âge, ses infirmités et les douleurs de l'exil.

Il est mort à l'âge de 79 ans et après 59 ans de vie religieuse.

Digitized by Google

MOTU PROPRIO

(Suite.)

IVRISIVRANDI FORMVLA

« Ego... firmiter amplector ac recipio omnia et singula, quae ab inerranti Ecclesiae magisterio definita, adserta ac declarata sunt, praesertim ea doctrinae capita, quae huius temporis erroribus directo adversantur. Ac primum quidem Deum, rerum omnium principium et finem, naturali rationis lumine per ea quae facta sunt, hoc est per *visibilia* creationis opera, tamquam causam per effectus, certo cognosci, adeoque demonstrari etiam posse, profiteor. Secundo, externa revelationis argumenta, hoc est facta divina, in primisque miracula et prophetias admitto et agnosco tamquam signa certissima divinitus ortae christianae Religionis, eademque teneo aetatum omnium atque hominum, etiam huius temporis, intelligentiae esse maxime accommodata. Tertio : Firma pariter fide credo, Ecclesiam, verbi revelati custodem et magistram, per ipsum verum atque historicum Christum, quum apud nos degeret, proxime ac directo institutam, eandemque super Petrum, apostolicae hierarchiae principem eiusque in aevum successores aedificatam. Quarto : Fidei doctrinam ab Apostolis per orthodoxos Patres eodem sensu eademque semper sententia ad nos usque transmissam, sincere recipio ; ideoque prorsus reiicio haereticum commentum evolutionis dogmatum, ab uno in alium sensum transeuntium, diversum ab eo, quem prius habuit Ecclesia ; pariterque damno errorem omnem, quo, divino deposito, Christi Sponsae tradito ab Eâque fideliter custodiendo, sufficitur philosophicum inventum, vel creatio humanae conscientiae, hominum conatu sensim efformatae et in posterum indefinito progressu perficiendae. Quinto : certissime teneo ac sincere profiteor, Fidem non esse coecum sensum religionis e latebris *subconscientiae* erumpentem, sub pressione cordis et inflexionis voluntatis moraliter informatae, sed verum assensum intellectus veritati extrinsecus acceptae ex auditu, quo nempe, qua ea Deo personali, creatore ac domino nostro dicta, testata et revelata sunt, vera esse credimus, propter Dei auctoritatem summe veracis.

« Me etiam, qua par est, reverentia, subiicio totoque animo adhaereo damnationibus, declarationibus, praescriptis omnibus, quae

Digitized by Google

in Encyclicis litteris « *Pascendi* » et in Decreto « *Lamentabili* » continentur, praesertim circa eam quam historiam dogmatum vocant. — Idem reprobo errorem affirmantium, propositam ab Ecclesia fidem posse historiae repugnare, et catholica dogmata, quo sensu nunc intelliguntur, cum verioribus christianae religionis originibus componi non posse. — Damno quoque ac reiicio eorum sententiam, qui dicunt, christianum hominem eruditiorem induere personam duplicem, aliam credentis, aliam historici, quasi liceret historico ea retinere quae credentis fidei contradicant, aut praemissas adstruere, ex quibus consequatur dogmata esse aut falsa aut dubia, modo haec directo non denegentur. — Reprobo pariter eam Scripturae Sanctae diiudicandae atque interpretandae rationem, quae, Ecclesiae traditione, analogia Fidei, et Apostolicae Sedis normis posthabitis, *rationalistarum* commentis inhaeret, et criticen textu velut unicam supremamque regulam, haud minus licenter quam temere amplectitur. — Sententiam praeterea illorum reiicio qui tenent, doctori disciplinae historicae thelogicae tradendae, aut iis de rebus scribenti seponendam prius esse opinionem ante conceptam sive de supernaturali origine catholicae traditionis, sive de promissa divinitus ope ad perennem conservationem uniuscuiusque revelati veri; deinde scripta Patrum singulorum interpretanda solis scientiae principiis, sacra qualibet auctoritate seclusa, eâque iudicii libertate, qua profana quaevis monumenta solent investigari. — In universum denique me alienissimum ab errore profiteor, quo *modernistae* tenent in sacra traditione nihil inesse divini; aut, quod longe deterius, pantheistico sensu illud admittunt; ita ut nihil iam restet nisi nudum factum et simplex, communibus historiae factis aequandum; hominum nempe sua industria, solertia, ingenio scholam a Christo eiusque apostolis inchoatam per subsequentes aetates continuantium. Proinde fidem Patrum firmissime retineo et ad extremum vitae spiritum retinebo, de charismate *veritatis certo*, quod est, fuit eritque semper in *episcopatus ab Apostolis successione* (1); non ut id teneatur quod melius et aptius videri possit secundum suam cuiusque aetatis culturam, sed ut *nunquam aliter credatur, nunquam aliter* intelligatur absoluta et immutabilis veritas ab initio per Apostolos praedicata (2).

« Haec omnia spondeo me fideliter, integre sincereque servaturum et inviolabiliter custoditurum, nusquam ab iis sive in docendo sive quomodolibet verbis scriptisque deflectendo. Sic spondeo, sic iuro, sic me Deus, etc. »

De Sacra Praedicatione

Quandoquidem praeterea diuturna observatione sit cognitum Nobis,

(1) Iren., 4, c. 26.
(2) *Praeser*, c. 28.

Digitized by Google

episcoporum curis ut annuntietur divinum Verbum pares non respondere fructus, idque, non tam audientium desidiae, quam oratorum iactantiae tribuendum putemus, qui hominis verbum exhibent magis quam Dei, opportunum censuimus, latine versum evulgare atque Ordinariis commendare documentum, iussu Decessoris Nostri fel. rec. Leonis XIII a Sacra Congregatione episcoporum et regularium editum die XXXI mensis Iulii anno MDCCCXCIV et ad Ordinarios Italiae atque ad religiosarum Familiarum Congregationumque moderatores transmissum.

1° « Et in primis quod ad ea pertinet virtutum ornamenta quibus sacri oratores emineant potissimum oportet, caveant ipsi Ordinarii ac religiosarum familiarum Moderatores ne unquam sanctum hoc et salutare divini verbi ministerium iis credant qui nec pietate in Deum nec in Christum Filium eius Dominum nostrum caritate ornentur ac redundent. Istae enim si in catholicae doctrinae praeconibus desiderentur animi dotes, quavis tandem ii polleant dicendi facultate, aliud nihil profecto praestabunt quam *aes sonans, aut cymbalum tinniens* (1) : neque unquam id ipsis suppetet a quo evangelicae praedicationis vis omnis ac virtus derivatur, studium videlicet divinae gloriae aeternaequae animarum salutis. Quae quidem oratoribus sacris apprime necessaria pietas, eluceat oportet etiam in externa vitae eorumdem ratione : ne sermone celebratis praeceptis institutisque christianis disserentium mores refragentur : neve iidem opere destruant quod aedificant verbo. Ne quid praeterea profani pietas eiusmodi redoleat : verum ea sit praedita gravitate, ut probet eos esse revera *ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (2). Secus enim, ut scite animadvertit Angelicus, *si doctrina est bona et praedicator malus, ipse est occasio blasphemiae doctrinae Dei* (3). — At vero pietati ceterisque christianis virtutibus comes ne desit scientia : quum et per se peteat, et diuturna experientia comprobetur, nec sapiens, nec compositum, nec frugiferum dicendi genus posse ab iis afferri, qui doctrina, praesertim sacra, non affluant, quique ingenita quadam freti celeritate verborum, suggestum temere adscendunt ac ferme imparati. Hi profecto aerem verberant, et inscii divina eloquia contemptui obiiciunt ac derisioni ; plane digni quibus aptetur divina illa sententia : *Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi* (4).

2° « Igitur episcopi et religiosarum familiarum antistites divini verbi ministerium ne cui sacerdoti committant, nisi ante constiterit, ipsum esse pietatis doctrinaeque copia rite instructum. Iidem sedulo advigilent ut ea tantum pertractanda sumantur, quae sacrae praedicationis sunt propria. Quae vero eiusmodi sint Christus Dominus tunc

(1) I *Cor.* XIII, 1.
(2) I *Cor.* IV, 1.
(3) Comm. in *Matth.*, V.
(4) Os. IV, 6.

Digitized by Google

aperuit quum ait : *Praedicate evangelium...* (1) *Docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis* (2). Ad quae verba apte S. Thomas: *Praedicatores debent illuminare in credendis, dirigere in operandis, vitanda manifestare et modo comminando, modo exhortando, hominibus praedicare* (3). Et sacrosanctum Concilium Tridentinum : *Annuntiantes eis vitia, quae eos declinare, et virtutes quas sectari oportet, ut poenam aeternam evadere et caelestem gloriam consequi valeant* (4). Quae omnia fusiore calamo persequutus f. r. Pius IX, haec scripsit :*Non semetipsos, sed Christum crucifixum praedicantes, sanctissimae religionis nostrae dogmata et praecepta, iuxta catholicae Ecclesiae et Patrum doctrinam, gravi ac splendido orationis genere, populo clare aperteque annuncient ; peculiaria singulorum officia accurate explicent, omnesque a flagitiis deterreant, ad pietatem inflamment, quo fideles, Dei verbo salubriter refecti, vitia omnia declinent, virtutes sectentur, atque ita aeternas poenas evadere et caelestem gloriam consequi valeant* (5) Ex quibus omnibus perspicuum fit symbolum Apostolorum, divinum decalogum, Ecclesiae praecepta, Sacramenta, virtutes ac vitia, sua cuiusque conditionis officia, novissima hominis et cetera id genus aeterna vera, haec esse propria argumenta de quibus oporteat concionari ».

3° « Sed rerum talium copiam et uberrimam et gravissimam recentiores divini verbi ministri haud raro nil pensi habent; uti obsoletum quid et inane negligunt ac paene abiiciunt. Hi nimirum quum probe compertum habeant recensita rerum momenta captandae populari gratiae, cui tantum inhiant, minus esse idonea ; *quae sua sunt quaerentes, non quae Iesu Christi* (6), eadem plane seponunt ; idque vel ipsis quadragesimae diebus ac reliquis solemnioribus anni tempestatibus. Una vero cum rebus immutantes nomina, antiquis concionibus recens quoddam ac minus recte intellectum alloquendi sufficiunt genus, quod CONFERENTIAM dicunt, menti cogitationique alliciendae magis aptum quam impellendae voluntati atque instaurandis moribus. Hi profecto haud secum reputant conciones morales omnibus, *conferentias* vix paucis prodesse; quorum si moribus diligentius perspectum foret per inculcatam saepe castitatem, animi demissionem, obsequium in Ecclesiae auctoritatem, hoc ipso praeiudicatas de fide opiniones exuerent lucemque veritatis promptiore animo exciperent. Quod enim complures de religione prave sentiunt, maxime inter catholicas gentes, id effrenatis animi cupiditatibus potius est tribuendum, quam vitio aberrantis intelligentiae, secundum divinam sententiam : *De corde*

(1) *Marc.*, XVI, 15.
(2) *Matth.*, XXVIII, 20.
(3) Loc. cit.
(4) Sess. V, cap. 2, *De Reform.*
(5) Litt. Enc. IX nov. MDCCCXLVI.
(6) *Philip.* II, 21.

Digitized by Google

exeunt cogitationes malae... blasphemiae (1). Hinc Augustinus Psalmistae referens verba : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* (2), commentatur : *in corde suo, non in mente sua* ».

4° « Haec tamen non ita sunt accipienda quasi sermones id genus per se omnino sint improbandi, quum contra, si apte tractentur, perutiles possint esse aut etiam necessarii ad refellendos errores, quibus religio impetitur. Sed amovenda omnino est a suggestu pompa illa dicendi, quae in quadam rerum contemplatione magis quam in actione versatur; quae civitatem spectat propius quam religionem; quae denique specie nitet melius quam fructuum ubertate. Ea nempe omnia commentariis et academiis magis accomodata, dignitati atque amplitudini domus Dei minime congruunt, Sermones autem, seu *conferentiae* quae propositam habent religionis tuitionem contra hostiles impugnationes, etsi quandoque necessarii, non omnium tamen humeris apti sunt, sed validioribus. Atque ipsis quidem oratoribus eximiis magna est adhibenda cautela, quod eiusmodi defensiones haberi non decet nisi ubi tempus aut locus aut audientium conditio eas necessario postulent, spesque adsit non fore fructu vacuas : cuius rei iudicium legitimum penes Ordinarios esse ambiget nemo. Oportet praeterea in sermonibus id genus probandi vis sacris doctrinis multo plus quam humanae sapientiae verbis innitatur, omniaque nervose dicantur ac dilucide, ne forte mentibus auditorum haereant altius impressae falsae opiniones quam opposita vera, neve obiecta magis quam responsa percellant. Ante omnia vero illud cavendum, ne talium sermonum frequentia moralium concionum dignitatem deminuat ab usuve removeat, quasi hae inferioris ordinis essent ac minoris faciendae prae pugnaci illo dicendi genere, adeoque concionatorum et auditorum vulgo relinquendae; quum contra verissimum sit conciones de moribus plerisque fidelibus esse maxime necessarias; dignitate vero contentiosis disceptationibus minime cedere; ita ut vel a praestantissimis oratoribus, coram quovis elegantiori frequentiorique coetu, saltem identidem summo cum studio essent habendae. Quod nisi fiat, multitudo fidelium cogetur semper loquentem ne erroribus, a quibus plerique ipsorum abhorrent; nunquam de vitiis ac noxis, quibus eiusmodi auditoria prae ceteris inficiuntur ».

5° « Quod si vitiis haud vacat argumenti delectus, alia, eaque graviora etiam, querenda occurunt si animum quis referat ad orationis speciem ac formam. Quae, prout egregie edisserit Aquinas, ut reapse sit *lux mundi, tria debet habere praedicator verbi divini : primum est stabilitas, ut non deviet a veritate : secundum est claritas, ut non doceat cum obscuritate : tertium est utilitas, ut quaerat Dei laudem*

(1) *Matth.* XV, 19.
(2) *Psal.*, XIII, 1.

Digitized by Google

et non suam (1). At vero forma hodierna dicendi saepe numero, non modo longe abest ab illa evangelica perspicuitate ac simplicitate quae iisdem deberet esse propria, sed tota posita est in verborum anfractibus atque abditis rebus, quae communem populi captum excedunt. Dolenda sane res ac prophetae deflenda verbis : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis* (2). Sed illud etiam miserius, quod saepe his concionibus deest illa species religionis, afflatus ille christianae pietatis, illa denique vis divina ac Sancti Spiritus virtus interius loquentis et ad bonum pie permoventis animos : qua sane vi ac virtute sacris praeconibus semper essent usurpanda Apostoli verba : *Sermo meus, et praedicatio mea, non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis, sed in ostentione spiritus et virtutis* (3). Iidem contra freti *persuasibilibus* humanae sapientiae verbis, vix aut ne vix quidem animum ad divina eloquia intendunt et ad Scripturas Sanctas, quae sacrae praedicationi potiores uberioresque recludunt latices, uti diserte docebat nuper Sanctissimus Dominus Leo XIII hisce verbis gravissimis : — « Haec propria et singularis Scripturarum virtus, a divino afflatu Spiritus Sancti profecta, ea est quae oratori sacro auctoritatem addit, apostolicam praebet dicendi libertatem, nervosam victricemque tribuit eloquentiam. Quisquis enim divini verbi spiritum et robur eloquendo refert, ille non loquitur *in sermone tantum, sed et in virtute, et in Spiritu Sancto, et in plenitudine multa* (4). Quamobrem ii dicendi sunt praepostere improvideque facere, qui ita conciones de religione habent et praecepta divina enunciant, nihil ut fere afferant nisi humanae scientiae et prudentiae verba, suis magis argumentis quam divinis innixi. Istorum scilicet orationem, quantumvis nitentem luminibus, languescere et frigere necesse est, utpote quae igne careat sermonis Dei, eamdemque longe abesse ab illa, qua divinus sermo pollet virtute : *Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti : et pertingens usque ad divisionem animae ac spiritus* (5). Quamquam hoc etiam prudentioribus assentiendum est, inesse in sacris Litteris mire variam et uberem magnisque dignam rebus eloquentiam; id quod Augustinus pervidit diserteque arguit (6), atque res ipsa confirmat praestantissimorum in oratoribus sacris, qui nomen suum assiduae Bibliorum consuetudini piaeque meditationi se praecipue debere, grati Deo, affirmarunt (7) ».

« En igitur eloquentiae sacrae fons facile princeps, Biblia. Sed qui

(1) Loc. cit.
(2) *Thren*, IV, 4.
(3) I. *Cor*, II, 4.
(4) I. *Thess*, I, 5.
(5) *Hebr*. IV, 12.
(6) *De Doctr. christ.*, IV, 6, 7.
(7) Litt. encycl. *de Studiis Script. Sacr.*, XVIII NOV. MDCCCXCIII.

Digitized by Google

ad nova exempla componuntur praecones, dicendi copiam non e *fonte* hauriunt *aquae vivae,* sed abusu haud sane ferendo, se ad *humanae sapientiae cisternas dissipatas* convertunt, et seposita doctrinà divinitus inspirata, vel Ecclesiae Patrum et Conciliorum, toti sunt in profanorum recentiorumque atque adeo viventium scriptorum nominibus sententiisque proferendis : quae sane sententiae saepe interpretationibus ansam praebent, aut ambiguis aut valde periculosis. — Alterum offensionis caput iniiciunt qui ita de rebus religionis disserunt, quasi omnia caducae huius vitae emolumentis commodisque metiantur, futurae ac sempiternae pene obliti : qui fructus quidem a christiana religione illatos hominum societati praeclare persequuntur; officia vero ab iisdem servanda dissimulant; Christi Servatoris unam efferunt caritatem; iustitiam silent. Inde istius praedicationis exiguus fructus, qua audita profanus homo persuasionem secumfert, etiam non mutatis moribus se fore christianum, dum dicat : Credo in Christum Iesum (1) ». — Verum, quid ipsorum interest fructus colligere ? Non id sane propositum habent, sed illud maxime, ut auditorum *prurientes auribus* iisdem assententur : dumque templa referta videant, vacuos animos remanere patiuntur. Hac nempe de causa mentionem iniiciunt nullam de peccato, de novissimis, aliisque maximi momenti rebus, sed in eo toti sunt ut *verba placentia* effundant, tribunicia magis et profana eloquentia quam apostolica et sacra, ut clamores plaususque aucupentur : contra quos ita Hieronymus : *Docente in Ecclesia te, non clamor populi, sed gemitus suscitetur : auditorum lacrimae laudes tuae sint* (2). Quo fit ut istorum conciones, quum in sacris aedibus tum extra, scenicum quendam apparatum exhibeant, omnemque speciem sanctitatis et efficaciam adimant. Hinc ab auribus populi et plurium etiam e clero migravit voluptas omnis quae a divino verbo hauritur, hinc bonis omnibus iniectae offensiones; hinc vel admodum exiguus, vel plane nullus aberrantium profectus, qui, etiamsi interdum concurrant audituri verba placentia, praesertim si magnificis illis illecti centies resonantibus *humanitatis adscensum, patriam, scientiam recentius invectam,* postquam dicendi peritum effuso prosequuti sunt plausu, templo iidem qui antea discedunt, haud eorum absimiles, qui *mirabantur, sed non convertebantur* (3).

« Volens igitur haec Sacra Congregatio, ex mandato Sanctissimi Domini nostri, tot ac tam improbandos abusus cohibere, Episcopos omnes et eos, qui religiosis Familiis institutisve ecclesiasticis praesunt tamquam supremi moderatores, compellat, ut apostolico pectore sese iisdem opponant omnique studio exstirpandos curent. Memores igitur eorum, quae a SS. Concilio Tridentino praescripta sunt (4) —

(1) Card. Bausa, Archiep. Florentin., *ad iuniorem clerum,* 1892.
(2) *Ad Nepotian.*
(3) Ex Aug. in *Matth.*, xix, 25,
(4) Sess. V, c. 2, *De reform.*

Digitized by Google

Viros idoneos ad huiusmodi praedicationis officium assumere tenentur, — in hoc negotio perquam diligenter cauteque se gerant. Si de sacerdotibus agatur suae dioecesis impense caveant Ordinarii ne unquam iidem ad id muneris admittantur, quin *prius de vita et scientia et moribus probati fuerint* (1) hoc est nisi facto periculo aut alia opportuna ratione illos idoneos esse constiterit. Si vero de sacerdotibus res sit alienae dioecesis, neminem suggestum adscendere sinant, idque solemnioribus praesertim diebus, nisi prius ex testimonio scripto proprii Ordinarii vel religiosi Antistitis constiterit eosdem bonis moribus esse praeditos eique muneri pares. Moderatores vero sui cuiusque Ordinis, Societatis vel Congregationis religiosae neminem prorsus ex propriae disciplinae alumnis obire sinant concionatoris munus, eoque minus litterarum testimonio commendent locorum Ordinariis, nisi eiusdem perspectam habeant et morum probitatem et facultatem concionandi uti decet. Si quem vero commendatum sibi litteris oratorem exceperint ac subinde experti cognoverint, eum in concionando a normis praesentium Litterarum discedere, cito in obsequium adigant. Quod si non audierit, a suggestu prohibeant, iis etiam, si opus fuerit, adhibitis canonicis poenis, quas res videatur postulare ».

Haec praescribenda censuimus aut recolenda, mandantes ut religiose observentur, gravitate permoti succrescentis in dies mali, cui serius occurri non potest sine summo periculo. Neque enim iam res est, quemadmodum ab initio, cum disputatoribus prodeuntibus *in vestimentis ovium,* sed cum apertis infensisque inimicis, iisque domesticis, qui facto foedere cum Ecclesiae capitalibus hostibus, propositam habent fidei eversionem. Sunt hi nempe, quorum audacia adversus deductam caelo sapientiam quotidie consurgit, cuius corrigendae sibi ius arrogant, quasi esset corrupta; renovandae, quasi esset senio confecta; augendae aptandaeque saeculi placitis, progressionibus, commodis, quasi eadem, non levitati paucorum, sed bono societatis esset adversa.

Hisce ausibus contra evangelicam doctrinam et ecclesiasticam traditionem nunquam satis opponetur vigilantiae aut severitatis nimium ab iis quibus commissa est sacri huius depositi custodia fidelis.

Quae igitur monita et salutaria mandata Motu hoc proprio ac certa scientia ediximus, ab universis catholici orbis quum Ordinariis tum etiam regularium Ordinum institutorumque ecclesiasticorum supremis Magistris religiosissime servanda, rata et firma consistere auctoritate Nostra volumus et iubemus, contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae, apud Sanctum Petrum, die 1 mensis Septembris, anno MDCCCCX, Pontificatus Nostri octavo.

PIVS PP. X

---

(1) Conc. Trid., Sess. V, c. 2, *De reform.*

Digitized by Google

MERVEILLEUX ÉPANOUISSEMENT
DE L'ÉCOLE SCOTISTE
AU XVIIe SIÈCLE *(Suite)*

III

WADDING FONDE LE CÉLÈBRE COLLÈGE SCOTISTE DE SAINT-ISIDORE A ROME

A l'époque de la grande révolution religieuse de l'Angleterre, les protestants victorieux accablèrent les catholiques par toutes sortes de vexations, et les jeunes gens qui voulurent demeurer fidèles à la foi de leurs pères se virent obligés de s'expatrier et de chercher sur le Continent une éducation qu'il leur était impossible de recevoir chez eux. C'est sous le règne de la cruelle Élisabeth que commença l'exode des nobles Anglais et Irlandais. Ils vinrent se grouper auprès des centres intellectuels de l'Europe pour y acquérir la science et revenir ensuite dans leur pays afin d'y soutenir leurs malheureux frères de leur prestige, de leurs conseils et de tout leur noble dévouement (1). Aidés et encouragés par les Souverains Pontifes et par les Prélats de l'Église, ils fondèrent des collèges à Douai (2), à Rome, à Lisbonne, etc... De leur côté les rois catholiques accueillirent dans leurs États avec beaucoup de sympathie les héroïques fils de l'Irlande. Ils les aidèrent à construire de nouveaux collèges à Salamanque, à

(1) Sous le règne d'Élisabeth, la loi défendait sous peine de mort d'ordonner de nouveaux prêtres. Par ailleurs, il y avait peine de mort contre tout prêtre venant de l'étranger en Angleterre. On voulait donc tuer la hiérarchie catholique. *Hist. de l'Église*, par Rohrbacher, tom. 24, p. 500.

(2) Le séminaire Anglais de Douai fut fondé par Guillaume Allen on Alan devenu plus tard cardinal. Ce séminaire fut ensuite transporté à Reims sous la protection des Guise. Ibid.

Digitized by Google

Alcala, à Séville, à Valladolid, etc... (1) Ces collèges furent autant de pépinières de vocations ecclésiastiques, et la hiérarchie catholique eut ainsi son recrutement assuré (2).

Le recrutement des religieux franciscains se fit d'une façon analogue. Trois siècles durant, l'Ordre de Saint-François avait été particulièrement florissant dans les Iles-Britanniques. Dès leur arrivée en Angleterre en 1224, les rois les avaient eus en grande estime et en grande vénération. Ils leur avaient bâti des couvents et en avaient fait leurs conseillers (3). Par ailleurs Robert Grossetête (4) les avait initiés dès le principe aux plus hautes spéculations théologiques, et les Roger Bacon, les Duns Scot, les Guillaume d'Occam, leur avaient assuré une prépondérance absolue dans le mouvement scientifique d'Oxford (5).

Quand l'hérésie protestante arriva, elle les trouva en face d'elle comme le plus solide rempart de l'orthodoxie (6). Ils furent les premières victimes de la persécution, et les religieux qui échappèrent au glaive furent obligés de se disperser dans toutes les provinces du Continent pour y trouver un refuge. Cependant malgré toutes les difficultés, les Anglais, surtout les Irlandais, continuaient à revêtir les livrées du Pauvre d'Assise. Ils étaient élevés dans les différentes provinces de l'Ordre et se préparaient à revenir ensuite dans leur malheureux pays pour soutenir, au péril de leur vie, leurs frères dans la foi et pour essayer de ramener les apostats dans le bercail de l'Église Romaine (7).

Quand ces religieux se virent en nombre, ils eurent bientôt l'idée de fonder des collèges auprès des Universités spécialement

(1) Beaucoup de ces collèges existent encore, comme celui de Salamanque, celui de Valladolid etc.

(2) « Tout enfant envoyé outre mer pour son éducation, était de ce moment privé de tous legs, héritages ou donations, à moins qu'il ne revint se soumettre à l'Église établie ». Ibid. tome, 25, pag. 324. C'était donc de vrais missionnaires et de futurs martyrs qu'on formait dans ces collèges.

(3) Influence politique du P. Adam de Marck. Voir l'*Histoire des Études dans l'Ordre de Saint-François* par le P. Hilarin, de Lucerne, O. M. C. traduit par le P. Eusèbe, part. II chap. IV, § III.

(4) On sait que ce grand homme fut le grand organisateur des études philosophico-théologiques d'Oxford. Ibid.

(5) Comme le faisait remarquer naguère le célèbre Gladstone, les plus grands hommes de cette époque appartiennent à l'Ordre de Saint-François.

(6) Le P. Peyto prêchant devant Henri VIII ne craignit pas de lui dire publiquement que son mariage avec Anne de Boulen était illégal. Son confrère le P. Elstow soutint la même thèse le dimanche suivant, etc. Hist. de l'Église par Rorbacher tome 23, p. 389.

(7) Un grand nombre moururent martyrs.

Digitized by Google

destinés aux jeunes franciscains d'origine irlandaise. Le premier qui exécuta ce dessein fut l'illustre P. Florent Conrius. Il revêtit l'habit de Saint-François dans le grand couvent de Salamanque, et y fit de brillantes études. Il devint ensuite Ministre Provincial de la province d'Irlande, et fonda à Louvain le collège de Saint-Antoine de Padoue, d'où devaient sortir tant de religieux célèbres (1).

Le P. Wadding eut bientôt l'occasion d'en fonder un second à Rome même. Les Pères Franciscains Déchaussés d'Espagne avaient obtenu du Pape Grégoire XV le privilège d'avoir à Rome un Procureur spécial, pour traiter leurs affaires en cour romaine (2). Ils avaient construit un hospice indépendant, dédié à saint Isidore, pour y recevoir leurs religieux. Le P. Procureur en était le Supérieur de droit. Ils y étaient environ depuis deux ans, lorsque pour le maintien de la paix et de la concorde, ce privilège leur fut retiré par Urbain VIII, successeur de Grégoire XV sur le siège de Saint-Pierre, et l'hospice Saint-Isidore fut laissé à la libre disposition du P. Bernardin de Sienne, alors Ministre Général (3).

Cependant l'hospice avait des charges assez considérables, et pour payer les redevances, le Ministre Général se vit contraint de faire appel au dévouement du P. Wadding. Celui-ci, après mûr examen et délibération, offrit au Général de prendre l'hospice à sa charge, mais à la condition expresse qu'il serait transformé en collège d'études, qu'il passerait à perpétuité sous la juridiction du Ministre Provincial d'Irlande, et qu'il servirait à l'éducation des jeunes religieux franciscains issus de cette nation (4). Le Ministre Général, enchanté des projets du P. Wadding, y consentit volontiers. La convention fut signée dès le 13 juin de l'année 1625, et l'acte fut ratifié quelque temps après par le Pape Urbain VIII (5). Le 21 juin de la même

(1) Le P. Florent Conrius fut chargé par Clément VIII d'accompagner les armées que Philippe II envoyait au secours des catholiques. Il fut ensuite nommé archevêque de Toam, mais proscrit par les Anglais, il se retira en Belgique, puis en Espagne. Il se livra entièrement à l'étude des œuvres de saint Augustin, composa plusieurs ouvrages sur les questions de la grâce et mourut à Madrid en 1629.

(2) Orbis seraphicus tome II, lib. VII cap. II.

(3) Ibidem.

(4) A son origine, le collège Saint-Isidore était donc un collège purement national. Mais il fut en même temps le berceau de la grande restauration scotiste. A ce titre, il revêtit bien vite un caractère d'intérêt général non seulement pour l'Ordre entier, mais encore pour le monde chrétien.

(5) Annal. Min., tome I vita Wad.

Digitized by Google

année, le P. Wadding prit définitivement possession du nouveau collège. Il en fut lui-même le premier Recteur, et il le gouverna avec une grande prudence et une grande sagesse durant trente-deux ans (1).

Dès qu'il put organiser les cours, il choisit comme professeurs quatre religieux d'élite, de nationalité Irlandaise. Il confia la première chaire de Théologie au P. Antoine Hiquet. C'était un religieux recommandable par la gravité de ses mœurs, par son amour de l'observance régulière et par l'étendue de son érudition. Il était très versé soit dans la Philosophie et la Théologie Scolastique, soit dans la connaissance de l'Écriture Sainte, des Pères et des Conciles, soit dans le Droit Canon et l'Histoire Ecclésiastique, et il excellait dans les controverses sur la foi. Dès l'année 1619, le P. Bénigne de Gênes, Ministre Général (2), l'avait fait venir de Cologne, où il enseignait la Théologie, afin qu'il se mit à la disposition du P. Wadding et qu'il l'aidât dans ses travaux. Il était plein de sagesse et de conseil, et il mérita d'être élevé à la charge de Définiteur Général de son Ordre en 1639 (3). Wadding ne pouvait pas désirer un meilleur collaborateur, et il lui fut d'un grand secours dans toutes ses entreprises, jusqu'à l'année 1641, époque de sa mort (4).

La première chaire de Philosophie fut confiée au P. Patrice Flemeng. Plus tard ce savant religieux fut envoyé à Louvain au collège de Saint-Antoine de Padoue, pour y enseigner la Philosophie. Puis il fut nommé Supérieur du Collège de Prague qu'on venait de fonder. Il y enseigna quelque temps la Théologie, et tandis qu'il activait les travaux de la fondation, il y fut martyrisé par les hérétiques de Bohême en 1632 (5).

La seconde chaire de Théologie fut occupée par le P. Martin Valesius, religieux de la province de Calabre. D'abord Lecteur de Philosophie dans le couvent du Mont Calvaire à Naples, il vint à Rome pour enseigner la Théologie au collège Saint-Isidore et en devint ensuite le Supérieur. Il préparait un ouvrage quodlibétique qu'il pensait intituler : *De singulari harmonia princi-*

(1) Il fut Recteur du collège de l'année 1625 à l'année 1657, qui fut celle de sa mort.

(2) Comme nous l'avons dit plus haut, le P. Bénigne de Gênes fut élu Général à Salamanque en 1618. Il sut distinguer de suite le mérite du P. Wadding et le favorisa dans toutes ses entreprises.

(3) Orbis seraphicus tom. IV. p. 40.

(4) Annal. min., tom. I, vie de Wad. et Bibliot. ord. min., par Jean de S. Ant., t. I.

(5) Ibidem.

Digitized by Google

piorum Subtilissimi Doctoris Scoti, lorsqu'il fut surpris par une mort prématurée en 1634 (1).

La seconde chaire de Philosophie fut occupée par le fameux P. Jean Ponce, qui devait dans la suite se rendre si célèbre et devenir une des plus grandes gloires de l'École Scotiste. Il avait fait ses études au collège de Saint-Antoine de Padoue à Louvain. Il était très versé dans les lettres humaines et remarquable par sa vertu et son esprit religieux. Il fut successivement professeur de Philosophie, puis premier professeur de Théologie au collège Saint-Isidore. Il devint Lecteur Émérite et mourut au grand couvent de Paris vers 1660. Il écrivit un cours complet de Philosophie, un cours complet de Théologie et laissa en outre six volumes in-folio de commentaires sur la Théologie de Duns Scot. Tous ces divers ouvrages sont demeurés classiques (2).

Dès qu'il eut nommé les premiers professeurs, Wadding fit appel aux jeunes religieux irlandais dispersés dans les différentes nations de l'Europe, et il eut bientôt une trentaine de jeunes étudiants sous sa direction. On dressa sans retard de sages constitutions d'après lesquelles le collège devait se régler, et le Pape Urbain VIII leur donna son authentique approbation par une bulle datée du 13 des calendes de novembre de l'année 1625 (3).

En fondant le collège Saint-Isidore, Wadding s'était proposé de former de bons philosophes et de bons théologiens. Il s'appliqua à distribuer le temps des études et à fixer des méthodes propres à atteindre ce but.

Les professeurs devaient dicter leur cours (4). Tous les jours deux heures étaient consacrées soit à écrire des leçons, soit à en rendre compte. Une troisième heure était réservée à la discussion. De cette façon on apprenait à connaître le pour et le contre de chaque question. Toutes les semaines il y avait deux discussions plus solennelles, dont l'une roulait sur la philosophie et l'autre sur la théologie. Elles avaient lieu ordinairement le vendredi et le samedi. Elles ne devaient pas durer moins de

(1) Biblioth. franciscana a Joanne a S. Antonio, t. II.

(2) Ibidem. Le P. Poncius fut-il amené à Paris comme professeur ? Combien de temps y demeura-t-il ? Quelle fut l'influence qu'il y exerca ? Aurait-il été le maitre du P. Jean Gabriel Boyvin, ou du célèbre P. Claude Frassen, etc... ? Nous aimerions bien que quelqu'un de nos lecteurs nous fournit une réponse à ces differentes questions.

(3) Annal. ord. min., t. I vita Wad.

(4) Les grands théologiens de Salamanque avaient aussi l'habitude de dicter leurs leçons, à partir du P. François Vittoria.

Digitized by Google

deux heures. Elles étaient présidées par Wadding en personne, et malgré ses multiples occupations, il se faisait un devoir de n'y jamais manquer. Tous les Pères du collège étaient tenus d'y assister, et Wadding ne souffrait pas qu'ils s'en dispensassent, pour quelque motif que ce fut. Les théologiens étaient tenus d'assister aux discussions des philosophes. Ils avaient ainsi l'occasion de revoir les matières philosophiques, et de ne pas perdre de vue ce qu'ils avaient une fois acquis. De même les élèves de philosophie assistaient aux discussions théologiques. Ils apprenaient ainsi peu à peu à se familiariser avec le langage de la théologie, ils acquéraient une première connaissance des problèmes qui y sont traités, et ils se trouvaient ensuite mieux préparés à entrer dans ses secrets. Outre les discussions quotidiennes et les discussions hebdomadaires, Wadding avait encore prescrit des discussions mensuelles, afin d'exercer les jeunes religieux à débattre les problèmes en public. Les thèses qu'on y développait étaient plus étendues ; elles devaient être écrites et les étrangers y étaient admis.

En outre le Père Wadding avait établi des exercices de controverse sur les questions de foi, et il avait lui-même fixé les heures de ces exercices. On choisissait dans quelque livre imprimé certaines thèses désignées d'avance et qui faisaient l'objet de controverses entre les catholiques et les hérétiques. L'élève désigné pour défendre la vérité devait résoudre sous la direction du Lecteur tous les arguments que lui objectaient tour à tour les autres élèves. Le Père Wadding voulait qu'on s'y exerçât de préférence sur les matières qui n'étaient pas encore généralement traitées dans les cours, comme par exemple l'autorité de l'Église, du Souverain Pontife, des Conciles, de la Sainte-Écriture, etc. On s'y exerçait encore à la résolution des cas de conscience.

Le fondateur du collège Saint-Isidore ne se contenta pas d'activer le travail des élèves, il voulut encore stimuler le zèle des professeurs. Dans ce but, il institua des exercices encore plus solennels. Durant le courant de l'année, les professeurs devaient préparer au moins deux grandes thèses, les faire imprimer et les dédier à quelque grand personnage. Ils attiraient ainsi un plus grand concours d'étrangers ; le public se rendait compte du travail intense qui se faisait à l'intérieur du collège, et les fidèles avaient une bonne opinion des religieux et de leur capacité.

Wadding laissait à la liberté des professeurs le choix de la

Digitized by Google

méthode, mais il leur était défendu de s'éloigner de la doctrine du Docteur Subtil.

En fondant le collège Saint-Isidore, Wadding voulait sans doute former des savants, mais il avait encore plus à cœur de former des religieux, et des religieux vraiment franciscains. Il se souvenait des paroles de notre sainte Règle, il se souvenait des recommandations que notre Séraphique Père avait adressées à saint Antoine de Padoue, quand il le nomma professeur de Théologie. Il n'ignorait point que c'était les docteurs dépourvus d'humilité et d'esprit d'oraison qui avaient amené peu à peu le relâchement dans l'Ordre (1). Il n'ignorait point que dès le principe toutes les différentes réformes avaient été plus ou moins hostiles aux études. Dès lors il comprit avec saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, etc... que s'il était du devoir des Franciscains de s'adonner aux études, il ne leur était pas moins nécessaire d'en prévenir avec soin les inconvénients. C'est pourquoi, tout en s'appliquant à donner à la science une vigoureuse impulsion, il ne mit pas moins de zèle à développer la piété séraphique dans l'âme des jeunes religieux confiés à ses soins. « Studentes ita studiis incumbant, ut pietati magis, nec devotionis spiritum extinguant, tempus quod studiis conceditur, iis impendant ; orationis vero tempus, orationi et non aliis ». « Que les étudiants se livrent à l'étude, mais plus encore à la piété, et qu'ils n'éteignent point en eux l'esprit de dévotion. Qu'ils consacrent à l'étude le temps qui lui est assigné ; mais également qu'ils laissent à la prière le temps prescrit pour la prière. » Telles sont les paroles qu'on lit au commencement du réglement des études. Elles servaient de règle à Wadding dans toute sa conduite, et il se guidait d'après cette même règle dans le gouvernement des autres.

Le Pape Urbain VIII voulut dispenser les religieux de Saint-Isidore de l'office au chœur, afin de favoriser leurs travaux ; mais le P. Wadding ne voulut jamais y consentir. Il n'accepta

(1) Dès le commencement on avait tracé des règles très sages pour le choix des jeunes religieux qui devaient suivre les cours des universités. Mais peu à peu des supérieurs incapables, ou peu remplis eux-mêmes de l'esprit franciscain, commencèrent à envoyer aux Études des sujets indignes d'une telle confiance. Ceux-ci profitèrent de l'autorité que leur donnaient les grades universitaires pour se mettre à l'aise avec l'autorité de la règle, et usèrent de leur influence pour entrainer leurs frères dans le relâchement. Ce fut une des grandes causes de la décadence de l'Ordre aux XIVe et XVe siècles, et il fallut la grande Réforme de l'Observance pour rétablir la vie franciscaine dans sa première splendeur.

Digitized by Google

que les seuls privilèges compatibles avec tous les exercices de la vie religieuse. Il voulut que la discipline régulière fut intégralement observée dans son collège, surtout en ce qui concerne la prière publique tant orale que mentale. Il ne put jamais comprendre que les religieux nourris par les largesses quotidiennes des fidèles, en vue de leurs prières, fussent dispensés de ces mêmes prières. Il ne put jamais comprendre qu'on voulut faire l'éducation des religieux, en commençant par les dispenser durant leur jeunesse de ce qu'ils seraient tenus de pratiquer le reste de leur vie. Cela lui parut toujours un pur paradoxe. Dans plusieurs collèges de l'Ordre, les étudiants assistaient au chœur mais seulement à tour de rôle, de telle sorte, par exemple, que ceux qui étaient aux offices du jour étaient dispensés de ceux de la nuit, et vice versa. Wadding ne voulut pas adopter cet usage (1). Cependant il distribua si bien les différentes parties du jour, qu'on avait du temps pour tout, et son biographe a pu dire plus tard : « Nec fructuosius unquam floruerunt studia collegii, quam dum ille rigorosissime servabatur ». « Jamais les études ne furent plus florissantes, jamais elles ne donnèrent de meilleurs fruits, que lorsque le réglement établi par son fondateur y fut plus rigoureusement observé. »

Wadding ne s'appliquait pas seulement à former les étudiants de Saint-Isidore au travail et à la prière, il s'efforçait encore de leur donner des habitudes vraiment religieuses (2). Il voulait qu'ils fussent modestes dans leur maintien, dans leur démarche, dans leurs paroles, etc. Tout à l'extérieur devait dénoter une âme réellement franciscaine. Nous ne voulons pas suivre son biographe dans les détails qu'il nous fournit sur cette matière, qu'il nous suffise de dire que, parmi tous les collèges de l'Ordre, les Ministres Généraux n'hésitaient pas à présenter de préférence celui de Saint-Isidore comme le type et le modèle à imiter, et ils ne craignaient pas d'affirmer que nulle part ils n'avait trouvé tant de science unie à tant de piété. « Sed ea fuit prudentia, is zelus, ea in omnibus prosperitas Waddingi, ut eo gubernante, ipsi Generales Ministri, postquam lustrabant Ordinis Provincias,

(1) Outre le grand office, les étudiants récitaient encore tous les jours l'office de la très Sainte Vierge, etc... Ils faisaient deux grandes retraites par an, l'une de la fête de sainte Lucie à la Nativité, l'autre du dimanche de la Passion à celui de la Résurrection. Annal. min., t. I, Wad. vita.

(2) « Exigebat autem in litterarum studiis diligentiam et assiduitatem, in divinis decorem ac devotionem, in moribus ornatam et monasticam disciplinam. » (ibidem)

Digitized by Google

non dubitassent sœpius et publice pronunciare non alibi se scientiam et pietatem,arctiori vel fœcundiori conjugio copulatas reperisse, quam in Collegio Romano Sancti Isidori Fratrum Hibernorum » (1).

Dans une réunion des principaux Pères de l'Ordre, le Révérendissime Père Bénigne de Gênes manifesta publiquement la grande estime qu'il avait pour les religieux de Saint-Isidore. Dans sa relation sur l'état de la grande famille séraphique, il affirma, à la louange du collège, que ceux qui l'habitaient ne pouvaient pas commettre de péché. Étonnés de ce paradoxe, les Pères lui dirent : Comment, ne sont-ils donc pas des hommes comme les autres, ou bien peut-être sont-ils déjà confirmés en grâce? -- En vérité, leur répondit-il, ce sont des hommes, et ils ne sont pas encore confirmés en grâce, mais ils sont si parfaitement éloignés du monde, toutes les parties du temps sont si exactement remplies par les exercices scientifiques et religieux, qu'ils n'ont pas le temps de penser aux choses du monde, et que le démon ne les trouve jamais dans l'oisiveté. Les Pères Bernardin de Sienne, Jean de Campanea, Jean Merinero et Jean de Naples, successeurs du P. Bénigne de Gênes dans le généralat, nourrissaient les mêmes sentiments d'estime et de confiance à l'égard du P. Wadding et de son collège. Ils appréciaient tellement son zèle et sa prudence dans la direction de cet établissement, que rien ne leur paraissait digne d'approbation, s'il n'était dû à son initiative, ou s'il ne lui avait déjà donné son consentement. Et certes ils avaient raison, car sous son gouvernement tout y était prospère, à la grande satisfaction de tous (2).

Pendant les 32 ans qu'il le dirigea comme Recteur, il y éleva plus de 200 religieux, 70 environ devinrent lecteurs, et 20 méritèrent le titre de lecteurs jubilaires. Plusieurs furent envoyés dans les différentes provinces de l'Ordre soit pour y exercer l'office de recteurs de nouveaux collèges, soit pour y remplir des charges encore plus importantes. D'autres revinrent dans leur patrie si atrocement persécutée, et y souffrirent pour la foi les injures, les privations, l'exil et même la mort. En un mot, le collège fondé par Wadding fut une véritable pépinière de religieux d'élite, qui contribuèrent grandement dans la suite à la gloire de l'Ordre, à l'honneur de leur nation et au bien généra

(1) Annal. Wad., t. I, vita Wad.
(2) Ibidem.

Digitized by Google

de l'Église catholique toute entière. Dans la pensée de son fondateur, le collège était une œuvre purement nationale, et le but de son érection ne dépassait pas les intérêts particuliers de l'Irlande. Mais il acquit bientôt une très grande importance. Il devint le berceau du grand mouvement scotiste, et par le grand ouvrage qui s'élabora dans son sein, il fit sentir son influence dans tout l'Ordre de Saint-François et dans toutes les écoles catholiques du monde entier.

(A suivre.)

Fr. DOMINIQUE DE CAYLUS,
Lecteur de Théologie,
Membre du Collège des Docteurs de Philosophie
de l'Université Pontificale de Burgos.

Digitized by Google

LE BOUDDHISME

« Le Bouddhisme compte, en Occident, des admirateurs, des fervents et jusqu'à des adeptes. » C'est en ces termes que M. Henry commençait son mémoire, *Bouddhisme et Positivisme,* le 3 septembre 1901, au Congrès international de l'histoire des religions.

De fait, notre vieux monde, depuis quelques années, s'est épris de cette religion des Bonzes et des Bouddhas. On l'étudie dans les revues, les congrès, les conférences, les brochures de vulgarisation ; on lui élève des musées ; on le met en parallèle avec le Christianisme, et souvent on lui trouve plus de grandeur et d'originalité. Harden Hickey n'a pas rougi d'intituler une de ses études, parue à Paris en 1891 : *Plagiats bibliques, Brahmanisme de Moïse, Bouddhisme de Jésus.* C'est affirmer la supériorité incontestable du Bouddha hindou sur le divin Auteur des saints Évangiles.

Challaye, dans une conférence faite à Lyon en 1900 ou 1901, (1) s'exprime à peu près dans le même sens.

« Tirer de la souffrance, surtout de la souffrance sentimentale une raison décisive d'être bon, c'est tout l'effort du Bouddhisme. Aucune morale n'a mieux mis en valeur le sentiment de la pitié.

« Je conclus que la métaphysique bouddhique est au moins l'équivalent de nos morales européennes ; que la religion bouddhique est au moins l'équivalent de nos religions européennes.

« Je conclus qu'il est inutile d'apporter aux peuples de l'Asie, pénétrés de l'influence du Bouddhisme, notre métaphysique, notre morale, notre religion. Nous devons nous borner à leur communiquer les éléments de notre civilisation qui leur manquent. »

(1) *Le Bouddhisme,* p. 31.

Digitized by Google

De Rosny, dans ses *Origines bouddhiques du christianisme* (1), ne va pas si loin que Harden Hickey, ou Challaye ; cependant il se montre encore très généreux en faveur de Bouddha au détriment de Jésus : « Les analogies entre le Bouddhisme et le Christianisme sont incontestables, dit-il (2), il faut le reconnaître ; elles témoignent puissamment en faveur de la thèse suivant laquelle Jésus, au début de sa mission, aurait fait de larges emprunts à une source étrangère, dont l'Inde bouddhique serait le point de départ. Il n'en résulte pas pour cela, ajoute-t-il, qu'il ne faille voir dans le Christianisme qu'une manifestation religieuse renouvelée du Bouddhisme, un plagiat, comme on l'a dit, de la grande pensée indienne tout au plus rajeunie et mise en rapport avec de nouvelles conditions de temps et de milieu ».

De Gubernatis dans son rapport, *L'avenir de l'histoire des religions,* présenté au Congrès international d'histoire des religions du 8 septembre 1900, place, lui aussi, le Bouddhisme et le Christianisme sur le même rang.

« Si le Bouddhisme, dit-il (3), a pu résister à toutes les poursuites et triompher dans l'Asie orientale, il le doit au sentiment profond et démocratique de la compassion humaine qui est le fond de sa morale ; si le Christianisme, malgré les persécutions, a fini par triompher sur le paganisme, c'est grâce à un sentiment de la fraternité des hommes en Dieu ; là est toute sa force et toute sa grandeur. Celui que Dante appelait le soleil naissant d'Assise aurait pu être un arhat bouddhique ou un thirthamkara jaïnique dans l'Inde, comme il est devenu, en plein moyen-âge italien, par son humilité, par son amour ardent du prochain, l'auteur de la renaissance la plus pure et la plus bienfaisante du vrai Christianisme. C'est pour cela que saint François d'Assise, ainsi que saint Paul, n'est plus seulement le grand Saint des catholiques, mais bien mieux encore le Saint admirable et adorable de tous les chrétiens. »

Il y a donc un effort réel, chez nos savants et spécialement chez les historiens des religions, pour présenter le Bouddhisme comme un émule du Christianisme et pour placer ces deux religions, les plus répandues de la terre, sur le pied d'une égalité presque parfaite ou avec une marque de préférence en faveur du Bouddhisme. « Ce qui est plus intéressant et surtout d'une utilité

(1) Bâle, 1894.
(2) P. 6.
(3) *Annales du Musée Guimet,* 1900.

Digitized by Google

pratique moins contestable, écrit de Rosny (1), c'est de constater l'identité presque complète du Bouddhisme et du Christianisme au point de vue de la morale, et les conformités de principes qu'on peut en outre reconnaître entre ces deux incomparables doctrines ».

Et un peu plus loin, il résume les caractères communs des deux doctrines : « Le Bouddha et le Christ ont enseigné au monde, dans des termes à peu près identiques, l'amour du prochain, la pratique de la douceur, de la patience et du pardon, le dédain de la chair, le mépris des richesses, la nécessité inéluctable pour tous d'accomplir une mission ici-bas, la possibilité enfin de résoudre le grand problème de la vie et de la destinée, d'une façon plus ou moins complète, plus ou moins définitive, suivant que, par nos efforts, nous nous serons mieux détachés des biens terrestres, de la jouissance et du désir de vivre ».

Dans cet engouement pour le Bouddha et le Bouddhisme, y a-t-il quelque chose de légitime et de fondé ? Ou bien n'exalte-t-on le Bouddha au niveau du Christ que dans l'intention blasphématoire de rabaisser notre adorable Sauveur, en le mettant une seconde fois en parallèle avec un Barabbas quelconque ? Quand on sait que c'est un juif, un Reinach, qui préside à ces comparaisons scandaleuses, la réponse n'est pas douteuse. Le nouveau Caïphe trouve aujourd'hui d'autres Pilates, aussi faciles que le premier, pour prononcer le jugement qu'il sollicite.

Il importe donc de démasquer ces complots anti-chrétiens. Du reste la chose n'est pas difficile. Il suffit, pour juger le Bouddhisme à sa valeur, de l'examiner de sang-froid et sans parti-pris. Il nous apparaîtra comme une sorte de laïcisation avant la lettre de la science et de la morale, une tentative d'explication du monde et de justification du devoir, en dehors de l'idée de Dieu. C'est ce caractère sans doute qui l'a rendu cher aux représentants officiels de notre enseignement sans Dieu.

*
* *

Le Bouddhisme est une réponse au grand problème qui a toujours préoccupé l'intelligence humaine, à savoir : la destinée de l'homme ou sa fin dernière. Dans cette réponse il faut consi-

(1) Loc. cit. p. 31.

Digitized by Google

dérer le contenu et la méthode ou le procédé logique. C'est dans l'un et dans l'autre de ces éléments que nos modernes scientistes auraient découvert d'intimes analogies entre la pensée bouddhiste et la pensée chrétienne. Nous verrons, par cette étude, que ces analogies peu nombreuses à la vérité, ne sont pas cependant tout a fait absentes. Mais, au lieu d'y trouver un motif d'exalter le Bouddha et son œuvre, nous y verrons plutôt la condamnation des efforts de l'orgueilleux sophiste hindou. Dans la solution du problème de la destinée, quand il parle avec le Christ, sa parole est chaude, vibrante, féconde. Mais quand il s'en écarte sa parole n'est plus qu'un souffle de mort qui répand la ruine dans les âmes et sur les nations.

Le contenu du Bouddhisme. — C'est un fait démontré et accepté presque universellement que les tout premiers hommes croyaient à la résurrection. On interprète en ce sens le mode de sépulture usité avant tous les autres, aux toutes premières origines, à l'âge de la pierre. L'homme était déposé au tombeau dans l'attitude accroupie, c'est-à-dire dans l'attitude de l'enfant avant de naître. Le tombeau était plein de l'attente d'une seconde naissance ; il était le monument de cette foi. Le culte des tombeaux est né de cette croyance à la résurrection.

Durant le premier millénaire qui précéda notre ère, et peut-être même plus tôt, cette foi si pure s'altéra et fut remplacée par la croyance en la métempsychose. L'âme, au sortir de cette vie, subissait un jugement et selon ses mérites était renvoyée habiter soit le corps d'un animal, soit l'enveloppe plus subtile d'un génie, d'un Dieu, jusqu'à son entière purification, après de multiples transmigrations dans toutes les régions de la terre et des cieux.

La première expression connue de cette doctrine se trouve en Égypte, dans les catacombes royales de Biban-el-Molouk, appartenant à la XIXe et à la XXe dynasties. Dans une des salles « on décrit, par une série innombrable de figures, la marche emblématique du dieu Soleil dans l'hémisphère supérieur et lumineux et successivement dans l'hémisphère inférieur qui est celui des ténèbres éternelles.... A la troisième heure, le dieu Soleil arrive dans la zône céleste, où se décide le sort des âmes relativement aux corps qu'elles doivent habiter dans leurs nouvelles transmigrations; on y voit le dieu Atoum, assis sur son tribunal, pesant à sa balance les âmes humaines qui se présentent successivement : l'une d'elles vient d'être condamnée ; on la voit

Digitized by Google

ramenée sur terre dans une bari (barque) qui s'avance vers la porte gardée par Anubis et conduite à grands coups de verges par des Cynocéphales, emblêmes de la justice céleste; le coupable est sous la forme d'une énorme truie, au dessus de laquelle on a gravé en grands caractères *gourmandise* ou *gloutonnerie,* sans doute le péché capital du délinquant, quelque glouton de l'époque (1) ».

Cette peinture date du douzième siècle avant notre ère. La métempsychose était donc professée dès cette époque. On sait que Pythagore la rapporta en Grèce d'un de ses voyages en Orient ; mais elle semble y avoir fait peu de prosélytes. Les Druides l'enseignaient également en Gaule. Mais c'est aux Indes qu'elle acquit le plus d'adeptes convaincus. Bien avant la naissance du Bouddha, les Brahmes avaient répandu dans la péninsule la croyance à la transmigration des âmes ; mais ils l'avaient fondée sur la foi en Dieu, maître de l'univers : « Il n'y a en vérité, disent maints passages des Védas (2), il n'y a qu'un seul Dieu, l'Esprit suprême, le Seigneur de l'univers et dont l'univers est l'ouvrage ». Brahma, Vishnou et Siva ne sont que des manifestations de cette divinité suprême.

Dieu a créé l'homme et lui a donné la conscience par laquelle il établit « une différence complète entre le bien et le mal, comme entre le plaisir et la peine ». L'âme, après la mort, expie ses fautes et est soumise à des tourments plus ou moins longs ; puis elle transmigre dans des corps d'hommes, d'animaux ou dans les plantes mêmes. Sa nouvelle destination est d'autant plus infime que ses péchés ont été plus grands, et cette transmigration dure jusqu'à ce qu'enfin, purifiée par les souffrances et les humiliations, elle mérite d'être absorbée dans la divinité suprême.

Cette doctrine fondamentale de l'unité de Dieu et de la métempsychose ne tarda pas à être modifiée dans le sens du polythéisme panthéistique et de l'anéantissement total du monde renaissant chaque fois de ses cendres.

Selon Manou, « la Cause existante par elle-même, inappré-

(1) L'*Égypte* par Champollion Figeac, p. 131, dans la collection *L'Univers*.

(2) Les Védas ou livres sacrés des Indes ont été rédigés sous la forme où nous les connaissons entre le IXe et le XIVe siècle avant Jésus-Christ. Toutefois, comme l'Inde ne connut l'écriture que vers le IIIe siècle avant notre ère ou au plus tôt vers le VIe ou le VIIe, d'après certains auteurs, il est difficile et même impossible de savoir quel était le vrai texte des Védas à ces époques reculées. On sait seulement que les plus anciens textes ignorent la métempsychose.

Digitized by Google

ciable aux sens, mais créant ce monde sensible des cinq éléments et des autres principes, s'est manifestée dans toute sa gloire en dissipant les ténèbres.

« Ayant résolu de produire les divers êtres de sa propre substance divine, elle a d'abord, par un mouvement de sa pensée, créé les eaux et y a placé un germe productif.

« De ce germe est sorti l'œuf du monde, dans lequel l'Être suprême naquit lui-même sous la forme de Brahma.

« De même, sous la forme de Brahma, il produisit les cieux et la terre et l'âme humaine ; à toutes les créatures il donna des noms distincts et des œuvres différentes à accomplir.

« De même encore il créa les divinités avec des attributs divins et des âmes pures et les génies inférieurs (1).

Toute cette création ne dure qu'une certaine période. Quand la période prend fin, la force divine se retire et Brahma avec tous les êtres est résorbé dans l'essence suprême; le système s'évanouit. Mais bientôt un nouveau lui succède et le monde se renouvelle pour mourir après une évolution semblable à la précédente. Ces morts et ces renaissances se sont succédé et se succèderont sans commencement et sans fin.

Brahma, ou du moins le grand Tout dont les choses sont sorties, n'est pas un être pensant personnel, c'est l'intelligence, la pensée même. Le monde extérieur procède de lui, mais il n'existe pas substantiellement, il est le produit de l'illusion *Maya*, ou de l'ignorance universelle *Avidya*, il n'est qu'un pur phénomène. Comme un magicien produisant des apparitions d'êtres fantastiques qui frappent les sens mais n'ont aucune consistance réelle, ainsi Brahma tire de son sein tous les êtres de ce monde qui nous apparaissent comme des êtres personnels ou individuels, depuis les dieux et les esprits jusqu'aux hommes, aux animaux et autres choses matérielles.

La fin de l'homme consiste à connaître ce Brahma tel qu'il est, dans sa réalité dépouillée de ces fantômes. Le saint, qui est déjà avancé dans cette connaissance de Brahma, connaît la vanité de ce monde apparent, et, convaincu de cette vanité, il parvient facilement à en éteindre le désir dans son cœur. La connaissance est donc la voie du salut, ou de la délivrance. Quand elle est parfaite, elle conduit à ce qu'on appelle le *nirvana* (2).

(1) Max Muller *The six systems of Indian Philosophy* 1899.

(2) Cette explication du nirvana est également et surtout celle du Bouddhisme.

Digitized by Google

C'est au milieu de ce dévergondage de panthéisme idéaliste que naquit Gautama, dit Cakyamouni (mort en 477). Il se posa en réformateur, comme devaient le faire plus tard, en Grèce, en de pareilles circonstances, Socrate et ses disciples. Mais il eut moins de bonheur, car sa réforme, au lieu d'être un retour vers le bon sens, ne fut qu'une méthode nouvelle, fondée sur une sorte d'athéisme pratique, pour atteindre au nirvana. Il fut le père du Bouddhisme.

Nous allons étudier cette curieuse philosophie hindoue en suivant surtout le livre de M. de la Vallée Poussin : *Bouddhisme, opinions sur l'histoire de la dogmatique.* (1)

Les faits concernant l'histoire du Bouddhisme, que l'on peut considérer comme historiques, sont peu nombreux. Çakyamouni vécut à la fin du septième siècle avant notre ère et au commencement du sixième (2). A sa mort, ses disciples, ou du moins les « anciens » de la Communauté, tinrent un concile à Rajagrha ; ils eurent un second concile, cent ou cent dix ans plus tard, à Vaiçali, pour condamner des novateurs. Enfin deux autres conciles d'école se seraient réunis, l'un à Patna vers 246 avant Jésus-Christ, sous Açoka le pieux, le Constantin du Bouddhisme, pour l'école de Ceylan ; l'autre au premier siècle de notre ère, sous le roi à demi turc Kaniska, le Clovis du Bouddhisme, pour l'école du Cachemire.

Le Bouddhisme vécut longtemps sans mettre par écrit les doctrines du maître. On vit paraître d'abord la « corbeille des discours » du Bouddha Çakyamouni (Sutras), et la « corbeille de la discipline » (Vinaya). Ces deux corbeilles forment le canon du Petit Véhicule ; elles n'existent plus dans leur intégrité ni dans l'original, ni dans leur rédaction en langue pâlie. Ce canon de langue pâlie daterait de l'an 89 avant notre ère (3). Les deux écoles de Ceylan et des Sarvastivadins (Cachemiréenne)

Elle ne semble pas avoir été adoptée par les anciens Brahmes. Ceux-ci semblent avoir cru en un dieu personnel, Brahma, et la destinée de l'homme était d'aller rejoindre ce Brahma.

(1) Chez Beauchesne. Paris. 4 fr.—franco 4 fr. 25. Ce livre nous a paru étudié très sérieusement d'après les documents les plus anciens ; mais le style laisse beaucoup à désirer et rend la lecture de l'ouvrage très fatigante.

(2) Il mourut en 543 d'après les Singhalais, entre 420 et 400 d'après Rhys Davids, en 388 d'après Kern, en 370 d'après Westergaard, en 470 d'après l'inscription de Roupnath.

(3) Cette date de l'an 89 avant Jésus-Christ n'est pas certaine elle-même. Si l'on y appliquait les procédés rigoureux de la critique, tels qu'on les applique quand il s'agit des Écritures et légendes chrétiennes, elle ne résisterait pas à l'examen.

Digitized by Google

ajoutent à ces deux corbeilles, une troisième, dite de « métaphysique », qui contient des explications de la doctrine exposée dans les deux premières.

Ces dates tardives de la rédaction définitive du canon Bouddhique ne permettent pas de reconstituer d'une manière certaine la doctrine du maître. Néanmoins cette doctrine semble avoir été une réaction contre le brahmanisme au double point de vue de la foi aux dieux et des pratiques religieuses.

Au temps de Çakyamouni le Brahmanisme était tombé dans un grossier polythéisme. Les pratiques plus ou moins ridicules de la superstition avaient remplacé, dans le culte, l'adoration en esprit et en vérité. Les Indes avaient suivi le mouvement vers l'idolâtrie qui entraînait alors le monde entier. Cakyamouni semble avoir compris la vanité de ces pratiques. Il en proclama l'inutilité. Mais, non content de combattre la superstition dans le culte de la divinité, il supprima le culte lui-même.

Le principe fondamental, en effet, de la doctrine bouddhique est que l'homme doit tendre au salut, au nirvana, par ses efforts personnels, sans aucun secours du dehors, même de la divinité. Comment les dieux, du reste, pourraient-ils venir au secours de l'homme ? Ne sont-ils pas des émanations de Brahma, qui tendent eux-mêmes vers le nirvana ? Ils sont arrivés de quelques degrés plus près du but, mais pour l'atteindre, ils doivent employer la voie commune, l'effort personnel.

Si l'effort personnel ou individuel est l'unique voie de salut, Çakyamouni l'explique par la nature même de l'acte dont il a créé une théorie très originale et très curieuse. Cette théorie de l'acte est le pivot de tout son système philosophique, il faut nous arrêter à l'exposer avec quelque détails.

La Théorie de l'Acte. — Tout acte individuel est conditionné par une loi, *la loi de la rétribution*. Tout acte, en effet, est bon ou mauvais, il se manifeste à la raison sous l'un ou l'autre de ces deux caractères. L'acte bon appelle une récompense dans une autre vie, l'acte mauvais exige une peine. C'est l'opinion de tout le monde, affirme le Bouddha ; est bien fou qui ne veut pas l'admettre. Et il s'élève contre les impies qui ne veulent pas croire à une autre vie où les bons seront exaltés et les méchants seront tourmentés. « La première vérité qu'il faille bien entendre, c'est la rétribution de l'acte, *Karman*, moralement qualifiable, c'est-à-dire conscient et volontaire, dans des vies à venir. heureuses ou malheureuses, divines, humaines, animales ou démo-

Digitized by Google

niaques. A cette vérité s'oppose l'erreur grossière que les bouddhistes appelent la « vue fausse », la « mauvaise doctrine », l'hérésie par excellence. Les plus vieilles sources, confirmées par les documents jaïnas et brahmaniques, signalent les « mécréants ou négateurs de l'autre vie », *nastikas*, qui eurent un chef illustre, contemporain rival de Çakyamouni, Ajitakesakambali, le victorieux vêtu de cheveux. Ils nient l'imputabilité de l'acte et la survie, ils versent dans un matérialisme radical et conséquent : « Il n'y a pas d'aumône, de sacrifice, d'offrande », c'est-à-dire que l'aumône et les rits sont inefficaces ; — « Ni les bonnes ni les mauvaises actions ne portent de fruit. Ni ce monde ni l'autre monde n'existent. Il n'y a ni père ni mère », c'est-à-dire que nous n'avons aucune obligation à l'égard de qui que ce soit..... D'après les bouddhistes, la moralité est incompatible avec cette perversion de l'esprit, qu'accompagnent nécessairement la convoitise et la haine (1).

Le Bouddha défend donc contre les matérialistes les bonnes doctrines traditionnelles de la récompense du bien et du mal, dans une vie future. Jusque là il est d'accord avec les conceptions anciennes. Mais il va aussitôt s'en écarter.

D'après les conceptions anciennes, c'est-à-dire religieuses, qu'on appellerait aujourd'hui cléricales, l'acte recevait sa rétribution par l'intervention de la divinité assignant à chacun, après jugement, la peine ou la récompense convenables (2). Il fallait, pour faire justice, l'intervention de la divinité. Çakyamouni supprime cette intervention des dieux, il donne cette satisfaction aux athées qu'il a combattus, et il crée ce que nous appellerions aujourd'hui la théorie de la justice immanente. L'acte bon, par le seul fait qu'il est bon, se prépare à lui-même, pour l'au-delà du tombeau, une renaissance à une vie supérieure ; l'acte mauvais se prépare une renaissance à une vie inférieure. L'acte bon et l'acte mauvais opèrent à la façon de la semence jetée en terre. Une bonne semence produit des fruits de vie, une mauvaise semence produit des fruits de mort. Ou, plus exactement, ils opèrent à la façon des habitudes contractées par la répétition des actes. Les mauvaises actions prédisposent au vice pour cette vie et à une renaissance inférieure pour le lendemain de la mort ;

(1) *Bouddhisme* par de la Vallée Poussin, p. 64-65.

(2) Cette intervention de la divinité dans les récompenses d'outre-tombe est clairement indiquée dans les hypogées de Biban-el-Malouk dont nous avons parlé plus haut.

Digitized by Google

les bonnes actions prédisposent à la vertu et à une renaissance supérieure. La renaissance s'obtient par la vigueur naturelle de l'acte bon ou mauvais, sans qu'il soit utile de faire intervenir un Dieu.

Du même coup le Bouddha supprimait donc la foi à l'intervention des dieux dans les affaires humaines soit en cette vie soit en l'autre, — et les pratiques cultuelles envers les dieux. A quoi bon le culte, en effet, si les dieux ne peuvent rien, ne font rien pour nous ni en cette vie ni en l'autre ? Il supprimait également par voie de conséquence, le rôle du clergé. En ce sens, il peut avoir mérité l'admiration de nos anti-cléricaux. Et l'on peut dire qu'il fut l'un des plus grands révolutionnaires des temps anciens (1).

« Les bons seront récompensés et les méchants punis, soit qu'il existe une grande puissance, la loi personnifiée, de laquelle on ne peut cacher ses péchés, les dérobât-on à tout le monde, et un livre, semblable au registre des banquiers, où sont marquées toutes les dettes ; — soit que le vent de leurs actes pousse les morts dans les enfers, dans les matrices animales, dans les cieux ; soit enfin, et c'est la solution la plus orthodoxe, que la pensée, chargée de l'impression de ses désirs et de ses actes, déterminée par les objets qui l'occupent au moment de la mort, s'organise elle-même le corps et la destinée qu'exige la rétribution.

« La loi de l'acte explique aussi le cosmos : sans qu'un organisateur du monde (Brahma) y soit nécessaire, la masse des actes des créatures individuelles fait sortir l'univers du chaos après chaque destruction périodique. Le paon, être vivant, réincarnation d'une âme responsable, doit sa belle queue aux œuvres qu'il a jadis accomplies ; le lotus, être inanimé et créé pour autrui, doit ses couleurs à la force collective et anonyme des actes. Les paradis sont créés en faveur des êtres qui ont mérité de renaître dieux ; les enfers, froids ou chauds, pour punir les crimes auquels ils sont appropriés. Si les bouddhistes n'admettent ni juges ni créateurs, du moins reconnaissent-ils

(1) En conséquence de cet athéisme cultuel, le code moral du Bouddha est réduit à cinq commandements : Ne pas tuer ; ne pas voler ; ne pas prendre la femme de son prochain ; ne pas mentir ; ne pas boire de liqueur enivrante. La défense de tuer concerne les animaux eux-mêmes, considérés comme animés d'une âme semblable à la nôtre d'après la doctrine de la métempsychose. Il semble pourtant qu'à l'origine du moins, il fût permis de manger de la viande, puisque Cakyamouni serait mort, dit-on, d'une indigestion de porc.

Digitized by Google

une justice infaillible et souveraine ; une justice merveilleusement informée et souple, bien qu'elle agisse mécaniquement (1). »

Évolution des forces cosmiques par le seul mécanisme de leurs énergies actuelles et potentielles, renaissance, par les procédés de la métempsychose et en fonction du mérite acquis, de tous les êtres vivants, telles sont les deux lois qui, d'après le Bouddha, suffisent à expliquer la marche du monde à travers les siècles et à fonder la morale. Le ciel se trouve donc vide d'un Dieu personnel, juge des vivants et des morts, le seul, en fait, qui embarrasse la conscience. Par contre il reste peuplé, à l'infini, d'esprits, de génies, de dieux variés, selon la fantaisie de chaque croyant. Mais ces dieux sont tout à fait inoffensifs ; loin de présider aux destinées des mortels ils sont soumis aux mêmes épreuves et aux mêmes pérégrinations. S'ils peuvent parfois être utiles ou nuisibles, leur pouvoir reste limité et leur intervention n'est jamais décisive. D'ailleurs ils ne peuvent rien sur la destinée finale, qui reste sous la dépendance exclusive de l'effort personnel et individuel.

Le Nirvana. — Cette doctrine bouddhique, on ne peut le nier, constitue peut-être la théorie la plus ingénieuse qu'ait jamais imaginée l'esprit humain, pour fonder une explication du monde et donner un fondement à la morale, en dehors de toute intervention souveraine d'un Dieu personnel omnipotent. Elle libère du cauchemar d'un enfer éternel et elle donne une réponse à tout ce que réclame la conscience et l'esprit humain avide du mystère, du merveilleux, du divin : la croyance en des êtres ou esprits supérieurs, l'espérance de trouver une place parmi ces esprits supérieurs, une morale fondée sur la sanction du mérite. Si on la compare à nos doctrines matérialistes modernes, dépourvues de tout aperçu sur le divin et de toute sanction morale, on ne peut lui dénier une réelle supériorité. Le Bouddhisme de Cakyamouni parle à peu près dans le même sens que notre laïcisme du vingtième siècle, mais son langage répond mieux aux besoins du cœur humain et aux exigences de la raison. C'est cette qualité qui lui a valu son succès auprès des esprits cultivés de l'Extrême-Orient en Chine et au Japon, et qui lui vaut ces sympathies étonnantes de quelques-uns de nos grands hommes actuels.

Est-ce à dire que le Bouddhisme possède une valeur réelle ?

(1) Loc. cit., p. 69-70.

Digitized by Google

Nullement. Il a pu satisfaire les esprits superficiels dont le regard ne voit que les conséquences prochaines et qui refusent d'aborder à fond la question de la fin dernière ou en sont incapables. Au regard de la fin dernière et ultime, en effet, il conduit au nirvana, dans son sens le plus défavorable, c'est-à-dire dans le sens de l'anéantissement de la vie personnelle et individuelle. En vidant le ciel d'un Dieu tout-puissant, personnel, d'un Dieu, éternelle vie, il rendait impossible l'espérance d'une vie éternelle pour l'homme. L'homme, selon le Bouddha, après la série de ses renaissances, doit tomber dans le nirvana, qui signifie la fin des renaissances, et cette fin des renaissances est obtenue par la suppression de tout acte personnel et individuel. Le nirvana est l'anéantissement de l'opération envisagée comme personnelle ; et ce nirvana est le bonheur et la fin suprême de tous les êtres, parce qu'il plonge l'être dans le grand Tout. Qu'est-ce qui sépare l'invidu de l'Être suprême, en effet ? N'est-ce pas la personnalité ? N'est-ce pas le moi ? Le moi est par lui-même particulariste. Supprimez le moi et tout ce qui tient au moi, la pensée, la douleur, l'opération, et vous aurez supprimé ce qui particularise l'être individuel, ce qui le distingue et le sépare du grand Tout divin, vous aurez favorisé, procuré l'absorption de l'être en Dieu. C'est à cette absorption de leur être dans le grand Tout divin, par la destruction de la personnalité, que le Bouddhisme convie ses adeptes ; et il les y conduit soit par la voie du petit véhicule, soit par la voie du grand véhicule, soit par la voie du véhicule tantrique.

La voie du petit véhicule aurait été enseignée par Cakyamouni lui-même. Elle est simple et rapide ; elle peut conduire le moine fidèle, dès au sortir de cette vie, dans le nirvana. Il suffit que ce moine fidèle ait, par des exercices appropriés, supprimé chez lui tout ce qui sert de soutient à la personnalité et tout d'abord les passions et ensuite le désir et tout ce qui enfante les passions ou le désir, c'est-à-dire la pensée, les images qui agitent l'esprit et tout ce qui est action personnelle ou occasion d'agir dans l'intérêt du moi et par le moi. Suppression de la personnalité par la suppression de l'action corporelle, imaginative ou intellectuelle, tel est l'ascétisme simple et rapide du petit véhicule. Le vrai bonze, le vrai moine est celui qui est parvenu à l'ataraxie (1) parfaite ; indifférent à tout ce qui concerne le moi, il ne se trouble

(1) Absence de trouble par suite de la suppression des passions et du désir.

Digitized by Google

de rien, il ne désire et ne craint rien, il ne pense à rien de déterminé car rien ne l'intéresse, puisque il a renoncé à satisfaire son moi et ne rêve qu'à le supprimer par une sorte d'inanition.

Ce chemin du petit véhicule parut bientôt à beaucoup de disciples trop inhumain ; il ne pouvait intéresser le grand public, surtout quand le christianisme lui eut opposé sa voie de charité. Aussi les théologiens du Bouddhisme créèrent-ils bientôt une autre voie, dite le grand véhicule, qui enseigna que le vrai moyen d'arriver à l'anéantissement du moi était d'ajouter à l'ataraxie le sacrifice du moi par le pur exercice de la charité envers le prochain. Supprimer le moi en se sacrifiant pour les autres, n'était-ce pas un moyen plus noble que de le supprimer par cette absence d'action et de passion, qui, en réalité, arrivait trop vite à son but ?

Quand ils se furent emparés de cette idée, les bouddhistes l'exploitèrent comme une mine féconde et ils dépeignirent la charité des aspirants-bouddhas dans des pages qu'on a osé comparer aux plus belles de l'Évangile et de la vie de nos Saints.

Nous allons donner deux ou trois légendes empruntées aux livres canoniques qui nous feront comprendre, mieux que de plus longs exposés, tout l'esprit de cet ascétisme des Bouddhas du grand et du petit véhicule.

Purna est un disciple du petit véhicule. « Après une carrière bien remplie, consacrée au commerce parternel et aux expéditions d'outre-mer, il fut touché de la grâce, « désira embrasser la vie religieuse » et reçut du Bouddha lui-même les paroles d'ordination. Aussitôt et miraculeusement « il se trouva rasé, « revêtu du manteau religieux, muni du pot aux aumônes, avec « l'extérieur décent d'un religieux qui aurait reçu l'investiture « depuis cent ans ». Ce n'était pas un moine ordinaire, car il demande au Bouddha de lui enseigner la loi en abrégé, afin que, après l'avoir méditée, il puisse faire embrasser aux autres la vie religieuse. Et dans quel pays exercera-t-il son apostolat ? Dans le pays des Cronaparantakas.

« Mais, dit le Bouddha, ils sont violents, emportés, cruels, colères, furieux et insolents, les hommes du Cronaparanta. Lorsqu'ils se mettront en colère et t'injurieront, que penseras-tu de cela ?

— Je penserai que ce sont certainement des hommes bons et doux, ceux qui m'adressent en face des paroles méchantes, grossières et insolentes, ceux qui se mettent en colère contre moi et

Digitized by Google

qui m'injurient, mais qui ne me frappent ni de la main ni à coups de pierres.

— Ils sont violents et emportés les gens de ce pays-là. S'ils te frappent de la main ou à coups de pierres, que penseras-tu ?

— Je penserai qu'ils sont bons et doux, puisqu'ils ne me frappent ni du bâton ni de l'épée.

— Et s'ils te privent complètement de la vie, que penseras-tu ?

— Voici ce que je penserai : ce sont certainement des hommes bons que ces Cronaparantakas, ce sont des hommes doux ceux qui me délivrent avec si peu de douleur de ce corps rempli d'ordures.

— Bien, bien, Purna ; tu peux, avec la perfection de patience dont tu es doué, tu peux fixer ton séjour dans ce pays d'hommes violents ; va, Purna ; délivré, délivre ; arrivé à l'autre rive, fais-y arriver les autres ; consolé, console ; parvenu au complet *nirvana*, conduis-y les autres (1).

Ce Purna délivré non seulement de toute passion, mais de tout attachement et par conséquent de toute douleur est considéré comme arrivé, dès cette vie au nirvana, et comme un parfait Bouddha.

Le grand véhicule exalte la charité en termes aussi convaincus qu'un docteur chrétien. Voici quelques maximes empruntées à cette école :

« Tous ceux qui sont malheureux ici-bas sont malheureux parce qu'ils ont cherché, au cours de leur ancienne existence, leur propre bonheur ; tous ceux qui sont heureux ici-bas sont heureux parce qu'ils ont cherché le bonheur du prochain.

« Si je donne, que restera-t-il à manger ? Egoïste, tu renaîtras dans le corps d'un démon-vampire ! — Si je mange, que pourrai-je donner ? — Charitable, tu renaîtras roi des Dieux ! »

« Tu fais souffrir le prochain dans ton intérêt : tu brûleras dans l'enfer. Tu te fais souffrir dans l'intérêt du prochain : toutes les bénédictions te sont assurées.

« Tu prétends t'élever au dessus des autres : tu renaîtras dans les destinées mauvaises, damné, revenant ou animal ; et, si tu obtiens plus tard l'existence humaine, tu seras un homme méprisé et stupide. Mais si tu transposes ta vanité au bénéfice d'autrui, tu obtiendras bonne destinée, honneurs, intelligence.

« Tu commandes, tu fais travailler le prochain pour toi : tu

(1) *Bouddhisme* par de la Vallée Poussin, p. 276-277.

Digitized by Google

seras, dans une vie à venir, esclave et misérable. Tu te mets au service du prochain : tu seras riche et puissant (1) ».

Cette charité décrite en termes si persuasifs n'est que le commencement de la sagesse bouddhique. Elle n'est pas exempte d'égoïsme, en effet, et de calculs intéressés. « Dans toutes ces charités intimement liées à la possession des biens de ce monde, le souci du bonheur personnel joue, fût-ce inconsciemment, un rôle capital. Le bouddhiste doit donc prendre un parti héroïque, une décision qui prévienne toute arrière-pensée, et qui, éternellement féconde, enrichisse l'univers de mérites et de félicités.... : renoncer librement à l'espoir d'une prompte délivrance dans le nirvana, se condamner à demeurer dans le cercle de la transmigration durant des siècles, donner toutes ses existences au prochain, en un mot prononcer solennellement, avec les dispositions de ces saints personnages, le vœu qu'ont prononcé Çakyamouni et tous les Bouddhas, le vœu de devenir un Bouddha parfaitement accompli, — car seuls les Bouddhas peuvent sauver les créatures — et d'accumuler, pour le salut, les ineffables mérites de la carrière des futurs Bouddhas (2) ».

Voilà donc le don du moi sans intérêt personnel ; celui qui peut le produire est un parfait Bouddha (3).

Ces idées de charité et de sauveur de toutes les créatures sont, semble-t-il, un emprunt fait au christianisme. Le Bouddhisme, comme les autres philosophies, a dû évoluer à travers les siècles. Mis dès le premier siècle de notre ère en face de la prédication apostolique, il a pris à l'Évangile une idée nouvelle de la perfection et sans doute un renouveau de vie. Mais, comme tous ceux qui veulent imiter ce qui les dépasse, il a exagéré, jusqu'au ridicule, la charité de ses Bouddhas et en a fait des monstres d'orgueil. Le Bouddha aime le prochain par pur dilettantisme, sans motif raisonnable, sans motif fondé en vérité ; le chrétien aime ce même prochain, pour plaire à Dieu, le maître de toutes choses et mériter son amitié avec le partage de son éternelle béatitude.

(1) *Introduction à la pratique des futurs Bouddhas*, cité par de la Vallée Poussin dans *Bouddhisme*, p. 298.

(2) De la Vallée Poussin, *Bouddhisme*, p. 301.

(3) Voici un passage de la profession religieuse du Bouddha : « Puissé-je dans cet univers des vivants être le refuge, l'abri, le salut, l'île des créatures ; puissé-je leur faire traverser l'océan des existences (jusqu'à l'île du Nirvana). J'adopte pour mère, pour père, frères, fils, sœurs et parents, toutes les créatures. Désormais, de tout mon pouvoir, pour le bonheur des créatures, je pratiquerai le don, la moralité, la patience, l'héroïsme, la méditation, le savoir, l'habilité dans les moyens de salut.

Loc. cit., p. 302.

Digitized by Google

Si le second véhicule ou grand véhicule, qui du reste n'apparait dans ses éléments caractéristiques que dans les siècles qui suivirent notre ère (1), est une adaptation des idées chrétiennes à la poursuite du nirvana, le troisième véhicule ou véhicule tantrique opère la même adaptation vis-à-vis des idées païennes, idolâtriques, même les plus grossières. Ce qu'avait fait Gautama vis-à-vis du Brahmanisme, ses disciples l'ont renouvelé vis-à-vis du Christianisme et du paganisme. Ils se sont approprié dogme et morale, ils en ont éliminé la notion d'un Dieu personnel, tout-puissant, rémunérateur, et ils ont ordonné ces dogmes et cette morale ainsi confisquée à la recherche du nirvana.

Il est donc facile maintenant de nous faire un idée précise du Bouddhisme et de sa manière de procéder.

La note essentielle et caractéristique est de vider de toute réalité vivante et personnelle le concept d'un Dieu éternel et rémunérateur et le concept d'âme ou esprit immortel destiné à un bonheur ou à un châtiment éternel. Pour le Bouddha, c'est-à-dire pour celui qui sait: le savant, le scientiste, l'idée d'un Dieu personnel rémunérateur, éternel, tout-puissant ne répond à aucune réalité objective ; — l'idée d'une survie immortelle pour les âmes ou pour les esprits est également dénuée de toute consistance objective. Toute vie divine et humaine se résoud dans le nirvana, qui est absence de mouvement et de vie.

Cette note essentielle étant sauvegardée, le Bouddhisme s'accommode de toute croyance et de toute morale, il les permet et les favorise chez ses adeptes. Il a pu s'approprier les plus belles maximes de l'Évangile en les exagérant même jusqu'au ridicule comme il a pu patronner les pratiques les plus saugrenues d'un fétichisme dégradé.

Il est facile maintenant de se rendre compte de l'extraordinaire succès de cette secte philosophico-religieuse. Au point de vue religieux, le cœur de l'homme ne redoute qu'une seule chose, tomber, après cette vie, entre les mains d'un Dieu qui le juge et dont la sanction ait un effet irrévocable pour une durée éternelle. Il acceptera volontiers une sanction, pourvu qu'elle n'apparaisse pas avec ce caractère d'être irrévocable et éternelle. Il acceptera encore la présence de dieux et d'esprits invisibles et supérieurs, pourvu que le sort de sa destinée ne soit pas remis entre leurs mains, du moins sous cette forme irrévocable et éternelle qui seule l'effraie.

(1) Voir de la Vallée Poussin, *Bouddhisme* p. 19.

Digitized by Google

Çakyamouni a eu le génie de comprendre cette disposition du cœur humain, et le génie de lui donner satisfaction par une doctrine simple et à la portée de tous les esprits. Il laisse l'univers peuplé de dieux ; libre à chacun de les multiplier à sa guise ou de les réduire à l'unité. Il conserve la sanction des bonnes et des mauvaises actions, il place à la base, non seulement du monde moral, mais encore à la base du monde physique, la grande loi de la rétribution des actes. Et par ces deux concessions, élargies au delà de toute prodigalité permise, il contente le besoin inné des âmes de croire au surnaturel et d'espérer en une rétribution après la mort. Mais aussitôt à ces dieux et à cette morale il coupe la tête, il leur enlève ce qui les rendait terribles et redoutables, aux dieux l'attribut de justiciers tout-puissants, aux sentences irrévocables, et aux sanctions morales le caractère d'irrévocabilité pour des jours sans fin.

Le Bouddhisme est devenu la religion de tous les peuples qui avaient besoin d'une morale facile, c'est-à-dire d'une morale qui exalte le bien, flatte l'orgueil de la vertu, mais qui n'enchaîne pas par des liens irrévocables. Il conviendrait à merveille à nos libres-penseurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, parmi ses adeptes, on cite des noms tels que notre ex-Premier, le Bouddha Clémenceau et d'autres de même trempe.

*
* *

II. La Méthode ou la logique du Bouddhisme. — Le Bouddhisme, tel que nous venons de le présenter, se soutient tout seul, porté par le sentiment et l'attrait du cœur, auquel il fournit des satisfactions suffisantes au premier abord. Mais le moment devait venir de le soumettre à la critique de l'esprit et au contrôle de la philosophie. Çakyamouni s'était tiré d'affaire en interdisant à ses disciples la recherche de pareilles questions. « Le premier devoir du moine, avait-il dit, est la concorde et non la discussion. » Mais on ne pouvait les éluder indéfiniment.

Le Bouddha avait insisté sur ce fait que tout est douleur et vanité ici-bas. « La naissance est douleur, la vieillesse est douleur, la maladie est douleur, l'union avec ce qu'on n'aime pas est douleur, la séparation d'avec ce qu'on aime est douleur, la non-réalisation du désir est douleur. »

Parmi la douleur, tient le premier rang « la souffrance de

(1) *Bouddhisme*, par de la Vallée Poussin, p. 71-74.

Digitized by Google

l'impermanence ». « Tout est transitoire et douloureux, parce que transitoire : ce qui est transitoire est douloureux ; et si tout est transitoire, c'est parce que tout est non substantiel et vide. — Tout est douleureux, transitoire, non substantiel. »

Après avoir exagéré de la sorte le fait de la douleur et de la vanité de toute chose, le Bouddha ou plutôt ses disciples se trouvèrent fort embarrassés pour expliquer ce qui paraissait permanent. L'esprit, en effet, après avoir constaté le transitoire, n'en réclame pas moins le permanent, il veut lui faire sa place dans le monde. Il le place d'abord en lui-même ; le permanent subjectif, c'est le moi ; il le place en dehors de lui, au terme final qu'il espère atteindre.

Le Bouddha satisfait encore cette double exigence. La vie est faite de devenir, de naissance et de mort, de renaissance et de remort. Mais « il y a, ô moine, un non-né, un non-devenu, un non-fait, un non-causé. S'il n'y avait pas un non-né, un non-devenu, un non-fait, un non-causé, il n'y aurait pas de refuge pour ce qui naît, devient, est fait, est causé » (1). Mais ce refuge, exempt de naissance et de mort, c'est le nirvana, entendu au sens que nous avons défini plus haut.

Le moi est également d'une permanence très précaire, ou plutôt fictive. Le moi permanent, pour l'école la plus orthodoxe, ne serait qu'une résultante de moi fugitifs, qui tous se succèdent comme les vagues d'un fleuve. Et ces moi ne se distinguent pas de l'acte, pensée, sensation, douleur, qui le supportent. « Le moi n'est qu'un agrégat d'éléments instables. » (2)

Cette dispute entre phénoménistes et permanentistes amena, au pays des Indes, une évolution de toutes les théories subjectivistes que l'Europe n'a vu fleurir chez nous que depuis l'abandon des doctrines scolastiques. Là, Kant, Fichte, Hégel ont eu leurs précurseurs, ainsi que nos matérialistes phénoménistes. La vérité est une, a-t-on dit, et l'erreur n'est pas infinie. « Les impies tournent dans un cercle, dit l'Écriture: *In circuitu impii ambulant.* » Mais le cercle qu'ils parcourent est peu étendu, et ils finissent par se rencontrer dans leurs affirmations et leurs négations (3).

Quand on compare le style si vivant dont nos Hindous colorent leurs théories si extrêmes avec la forme si sèche, si aride sous laquelle nos Occidentaux exposent les leurs, on serait tenté de

(1) Udana, p. 80.

(2) Il y a une école qui affirme la permanence du moi ou de la personne. Le maitre aurait défendu de poser la question et répondu : « S'il existe un moi, vous n'en saurez rien ». Il aurait fondé ainsi « le chemin du Milieu ».

(3) Assurément il y a une grande différence de forme entre le subjectivisme indou

Digitized by Google

donner la palme aux premiers. « Tout est douloureux, transitoire et vide ; rien n'est en soi », avait dit le Bouddha. Et, en son nom, sans doute, ses disciples ont ajouté : « Il y a des actes bons, mauvais ou neutres ; mais il n'y a pas d'agent ». Il n'y a pas de personne qui souffre : « Qu'entends-tu désigner par ce mot personne, ô Mara ? C'est une hérésie ! Seule, sans point d'appui, la douleur naît et disparaît » (1). Le moi est comme l'eau du mirage, on ne peut la boire ; on constate son irréalité, dès qu'on l'approche. Mais ce n'est pas seulement le moi qui n'existe pas, les choses elles-mêmes, les actes transitoires n'ont pas plus d'existence réelle. Elles n'existent que subjectivement, comme le songe d'un homme qui dort, ou, comme dirait Kant, suscitées, formées par les catégories de l'entendement.

Les doctes bouddhistes expliquent ce subjectivisme par la comparaison suivante : Un moine est atteint d'ophtalmie ou phantasme. Il aperçoit dans son écuelle à aumônes des mouches et des cheveux. Il s'efforce en vain de les enlever. Passe un voyant qui examine l'écuelle et n'y voit rien, puisqu'elle est vide, puisqu'il est un voyant — « Que fais-tu là ? » demande-t-il. — J'ôte les cheveux et les mouches. — Mais il n'y a dans ton écuelle ni cheveux ni mouches ! — Et le moine continue à voir des cheveux et des mouches, parce que ses yeux sont malades (2). La conclusion de tout cela c'est que « la vérité vraie n'est pas du domaine de l'intelligence (buddhi), car l'intelligence se meut dans l'ordre du relatif et de l'erreur. » Ainsi parle Çantideva (3).

Mais ce relatif lui-même qu'est-il ? — C'est l'illusion, l'apparence, le fantôme, sans relation avec la vérité. « Au point de vue critique, l'apparence est étrangère à toute relation avec la réalité au point de vue empirique, elle est toute vraie ; elle existe non de droit, mais de fait, sinon en soi du moins par soi, et évolue conformément à des lois immuables. Les choses vides engendrent des choses vides ; le culte d'un Bouddha illusoire confère un mérite illusoire ; le meurtre d'un fantôme mûrit en douleurs imaginaires dans des enfers magiques. La pensée illusoire voit un monde illusoire, s'attache à des biens inexistants, désire, péche, souffre, est susceptible de se purifier et de s'apaiser définitivement » (4).

et le subjectivisme allemand ; entre la phénoménalisme indou et le phénoménalisme européen ; mais le fond des deux doctrines reste le même.

(1) *Bouddhisme*, par de la Vallée Poussin, p. 184-185.

(2) Cf. de la Vallée Poussin, *Bouddhisme*, p. 192.

(3) Voir Kern, Manual, p. 127.

(4) De la Vallée Poussin, p. 198.

Digitized by Google

Tout est donc illusion, magie, vide de réalité, « semblable à la fille d'une femme stérile ». Ce n'est qu'une obsession. Comment faire cesser cette obsession, cette illusion? En reconnaissant sa vanité par une méditation attentive, en cessant d'en tenir compte dans la pratique, en cessant de s'en occuper, de la désirer, d'y penser même. « Les choses vides engendrent les choses vides ; mais les choses vides, une fois reconnues pour vides, cessent d'être fécondes. Celui qui a reconnu pleinement cette vérité et l'a mise en pratique est mûr pour le nirvana ».

La logique du Bouddhisme le conduit donc au subjectivisme, à l'idéalisme, au scepticisme et au nihilisme. Certes tous les tenants du Bouddhisme n'arrivent pas à ces dernières conséquences ; mais toutes elles sont orthodoxes, car elles sont d'excellentes voies pour conduire au nirvana.

Nous arrêtons ici cette étude trop longue. Elle suffit pour montrer que le Christianisme n'a rien à craindre d'un tel rival. Le bouddhiste médite la vanité des choses qui passent, pour se détacher de toute réalité et se précipiter vers le néant, car il ne croit pas qu'à côté de ce qui est vanité, il y a l'Être réel, l'amour éternel, qui l'appelle et l'attend. Le chrétien médite sur la même vanité, mais parce qu'il croit à l'amour incréé, au Dieu vivant en trois personnes; il se sert de ce spectacle de la vanité pour se détacher librement de tout ce qui passe, jouissance et douleur, richesse et pauvreté, et se préparer à son union avec Celui qui est éternelle vie, éternelle béatitude. Le Bouddhisme porte des fruits de mort, le christianisme porte des fruits de vie.

Aux premiers siècles de notre ère, l'Orient et l'Occident se trouvèrent en présence de ces deux formes de doctrines. L'Orient, les Indes, la Chine et le Japon préférent Bouddha au Christ, ils tombèrent dans cette léthargie qui a duré dix-neuf siècles. L'Occident embrassa la doctrine du Christ Sauveur ; l'Occident a subjugué la terre entière et l'a transformée, élevée au souffle d'une civilisation qui monte toujours vers une vie meilleure, une vie plus haute et plus féconde.

A son fruit, disait Jésus, il faut juger l'arbre. *Ex fructibus eorum cognoscetis eos.* Il fait meilleur vivre à l'ombre de l'arbre chrétien qu'à l'ombre de l'arbre bouddhique ; il fait meilleur se nourrir du fruit de l'arbre planté par le Christ.

HILAIRE de Barenton.

Digitized by Google

SAINT MATTHIEU

LES MIRACLES

C'est un mystère insondable que les critiques rationalistes aient pu s'aveugler au point de ne pas voir dans chacun des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, une preuve évidente de sa divinité. Il ne s'agit pas ici de ces choses de l'esprit de Dieu que l'homme animal ne saurait percevoir, au dire de l'Apôtre. Il s'agit au contraire de ce que cet homme peut le mieux percevoir, de faits sensibles, qui lui sont précisément donnés comme la preuve palpable de l'existence de ces choses de Dieu qu'il lui importe tant de percevoir et de croire. Son intelligence ne les perçoit pas encore, mais le miracle l'oblige de les désirer et de les rechercher, s'il ne veut pas mésuser de sa raison et se condamner.

Et le mystère pour moi n'est pas moin sgrand, qu'ayant pu, eux, écrire malgré ces miracles rapportés par les Évangélistes, que la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas, ou n'apparaît pas dans les synoptiques, le cri de la protestation indignée des exégètes catholiques, ne se soit pas aussitôt élevé jusqu'au ciel, et n'ait pas réduit pour jamais ces rationalistes au silence.

On dira : les rationalistes n'admettent point la possibilité du miracle. Chacun, en effet, peut se souvenir des lourdes élégances et des grâces pédantes avec lesquelles Renan exposait sur ce point ses convictions tudesques.

Je réponds : les rationalistes sont absurdes en niant que ce qui est puisse être. Aussi, pour nier que les miracles soient possibles, sont-ils réduits à nier Dieu même, c'est-à-dire à faire violence à la raison, au sens commun des hommes et à refuser toute autorité aux témoignages les plus rationnels. Aux sens, à l'histoire, aux témoins oculaires, même à ceux qui se font égorger pour attester leur foi au témoignage qu'ils rendent, et que Pascal, lui, croyait volontiers.

Digitized by Google

Mais il ne s'agit pas ici des rationalistes et de leurs opinions. Il s'agit de saint Matthieu et de faits qu'il a vus. Faits qui l'ont déterminé à faire tous les sacrifices, y compris celui de sa vie, et qu'il nous raconte évidemment pour nous faire entrer dans les mêmes sentiments.

Nous devons nous demander, non ce que pensent Renan ou quelque autre de la même espèce, des faits racontés par saint Matthieu, mais ce que pense saint Matthieu. Non ce qu'opine à cet égard Renan, mais pourquoi saint Matthieu le raconte. Et s'il est évident que saint Matthieu a vu dans les miracles de notre divin Maître l'une des grandes et universelles preuves de sa divinité, et qu'il les rapporte pour nous obliger à partager sur ce point sa certitude et sa foi, qu'importent les dires des rationalistes ! Une douzaine d'aveugles qui nieraient le soleil, l'empêcheraient-ils par leurs paroles d'éclairer le monde et de les inonder eux-mêmes de ses rayons ?

Saint Matthieu et tous ses contemporains, et l'humanité tout entière, sauf les rationalistes en question, ont toujours vu en tout miracle un geste de Dieu, un acte de sa toute-puissance, accompli en preuve d'une vérité, en preuve certaine, suffisante, absolue. Donc en tout son Évangile, saint Matthieu nous donne les miracles qu'il raconte comme la preuve fournie par Dieu même des vérités enseignées par Notre-Seigneur Jésus-Christ, spécialement de la vérité nécessaire et salutaire par excellence : la divinité du Messie.

La critique rationaliste pourra dire de saint Matthieu ce qu'elle voudra, que le saint Évangéliste radote et ne sait pas ce qu'il dit, que faute d'avoir étudié à Berlin, il manque de sens critique, etc ; mais qu'elle ne dise plus que la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas dans les synoptiques, lorsqu'il est plus clair que le jour qu'il n'y a pas autre chose d'un bout à l'autre du synoptique Matthieu, que c'est cette divinité qu'il voulut faire resplendir en tout son écrit et qu'il a parfaitement réalisé ce dessein, surtout par sa manière de raconter les miracles du Seigneur.

I

Car il a une manière merveilleuse de mettre en lumière la divinité de l'auteur des miracles qu'il rapporte et dont il a été le témoin. Cette manière, qu'il n'a pas eu besoin d'inventer, ne lui a coûté nul effort d'imagination ou de style. Il s'est contenté

Digitized by Google

d'être exact, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, avec l'exactitude la plus scrupuleuse, tellement que pour caractériser sa manière je ne vois rien de mieux que l'expression moderne : il a photographié les faits qui s'accomplissaient sous ses yeux.

Nous n'entendons nous occuper ici que des miracles que saint Matthieu raconte en détaillant les circonstances au milieu desquelles ils ont été accomplis. En plusieurs endroits, il parle, pour ainsi dire, en gros de miracles nombreux et remarquables surtout par leur nombre même. Dans ces cas il ne précise rien, et le but immédiat de tels miracles a pu être, par exemple, d'appeler les foules à Notre-Seigneur, ou bien d'imposer silence aux calomniateurs.

Mais lorsque les miracles sont racontés avec toutes leurs circonstances, il est visible que leur but principal est d'établir la divinité du thaumaturge. Deux circonstances ordinairement, et toutes deux capitales, s'y manifestent d'abord.

La première, que le miracle dépend de Jésus-Christ seul, de sa seule volonté, indépendante et libre de toute délégation : « Je le veux, soyez purifié. » Ou bien : « J'irai et je le guérirai. » Ou bien encore il commande d'autorité aux vents et aux flots qui aussitôt lui obéissent et se taisent.

La seconde est la foi chez la personne ou les personnes qui bénéficieront du miracle. Mais quelle foi ? Ce ne peut être la foi en la toute puissance de Dieu ; ils ne demanderaient point de miracles s'ils ne croyaient pas que Dieu puisse les faire. C'est la foi en la toute puissance personnelle, indépendante, absolue de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lorsqu'il la trouve, cette foi, comme dans le centurion de Capharnaüm, il la loue. Il manifeste sa joie de la trouver parfaite en cet étranger. Il en profite pour faire entendre que le nouveau peuple qui sera le sien sera exclusivement composé des hommes qui auront cette foi et que ceux qui ne l'auront pas, fussent-ils jusqu'ici au nombre des enfants d'Abraham, seront rejetés. S'il ne la trouve pas telle qu'il la veut et qu'elle doit être, il s'applique à la faire naître, à la fortifier et à l'affermir ; ou bien encore, il se plaindra de la modicité de la foi de ses disciples.

Le lépreux qu'il rencontre en descendant de la Montagne des Béatitudes l'a prié en ces termes : « *Si vous voulez,* vous pouvez me guérir. » C'est la foi que réclame Notre-Seigneur et il la confirme aussitôt par sa réponse : « *Je le veux*, soyez guéri. »

Digitized by Google

Et la guérison se produit à l'instant même. Il y a là, ou l'évidence de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou l'approbation par Dieu même du plus horrible des blasphèmes. Dieu, la vérité et la sainteté même, Dieu qui ne communique sa gloire à personne, Dieu approuverait l'usurpation en paroles et en actes de la divinité ! cela est l'impossibilité suprême.

Et nous sommes en présence de ce même dilemme, dont le second membre est l'impossibilité même, à chacun des miracles qui suivent celui-ci. Nous en avons déjà parlé plus haut, il est donc inutile d'y revenir.

Si nous ne pouvons pas nous soustraire à cette évidence, les juifs, contemporains de Notre-Seigneur et de saint Matthieu, devaient en être encore beaucoup plus frappés. Ils avaient comme nous la raison, pour la voir comme nous la voyons ; et de plus que nous, leur histoire religieuse qui, à son tour, les éclairait d'une vive lumière.

A leurs yeux, nul homme n'était l'égal de Moïse, ne pouvait même lui être comparé, pas plus les patriarches et les rois que les prophètes. Ceux-ci ont pu être la gloire, l'ornement, la beauté, la splendeur de la maison de Dieu ; mais Moïse, après Dieu et en qualité de serviteur fidèle et d'instrument de Dieu, en est tout ensemble l'architecte, le fondement et la miraculeuse solidité. Cependant Moïse ne fait rien de lui-même, rien de sa propre autorité, rien de son propre mouvement. Il donne une loi qu'il déclare venir non de lui, mais de Dieu : « Voici ce que dit le Seigneur. » Il n'opère de miracles que sur l'ordre de Dieu, et il faut pour l'opérer, qu'il suive toutes les prescriptions du Très-Haut. Il étend la verge sur la Mer Rouge et la mer s'ouvre pour laisser passer le peuple de Dieu. Mais s'il a étendu la verge sur la mer, c'est que Dieu le lui a ordonné ; si la mer s'est ouverte, c'est Dieu et non pas Moïse qui a fait le miracle.

Tout ce que Moïse pourra ajouter aux ordres de Dieu, ce sera, hélas ! le concours que prêtent toujours à Dieu les instruments humains dont il daigne se servir : les imperfections de sa foi et les hésitations de son obéissance. Moïse frappera deux fois le rocher et à la fin, ne méritera pas d'entrer dans cette terre où coulent le lait et le miel, vers laquelle il a conduit son peuple. Il la verra seulement et la saluera de loin.

Mais où se manifeste surtout l'impuissance de Moïse — en cela semblable à toute créature, — à faire un miracle ardemment désiré, et même à l'obtenir avant le moment choisi de Dieu, ce

Digitized by Google

fût, lorsque, à cause des murmures de son frère et de sa sœur contre lui Marie fut frappée de la lèpre. Il fallut la faire sortir du camp et attendre pour sa guérison les sept jours imposés par la sagesse encore plus que par la justice divine.

Les Juifs, qui n'ignoraient rien de tout cela, voient maintenant et entendent un homme qui, après avoir réformé de sa propre autorité la loi reçue par Moïse de la main et de la bouche de Dieu : — « Et moi je vous dis » — répond au lépreux : « Je le veux, sois guéri » ; et le lépreux est guéri en effet, comme sera tout à l'heure, par un acte de la même volonté, le serviteur du centurion !

Il semble qu'en plusieurs circonstances, Notre-Seigneur se soit plu à faire éclater cette supériorité divine qui lui appartient, sur le législateur de son peuple. Les deux multiplications des pains et des poissons faites pour cinq et pour quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, et qui, après avoir rassasié cette multitude, laissent plus de pain qu'il n'y en avait avant le miracle, en sont des exemples. On peut ranger encore dans cette catégorie sa marche et celle de saint Pierre sur le lac de Tibériade.

Ces miracles, il faut le remarquer, ne paraissent pas absolument indispensables, nul n'a la pensée de les demander, — sauf pourtant saint Pierre en ce qui le concerne : « Seigneur, si c'est vous, ordonnez que je vienne à vous sur les eaux. » — Ils peuvent être regardés comme une surabondance, une divine prodigalité de preuves de la vérité qu'il faut croire pour être sauvé. Notre-Seigneur l'indique lui-même quand il dit à propos de la multiplication des pains. « *Nondum intelligitis* » ? C'est sans doute la compassion qu'inspiraient au divin Maître l'aveuglement et l'endurcissement plus que les besoins matériels de la multitude, qui lui imposait en quelque sorte ces miracles. Or, jamais miracles ne furent plus évidents, jamais miracles ne furent accomplis en présence de tant de témoins incorruptibles, jamais non plus miracles ne furent, avec sa propre résurrection, des signes aussi certains de la toute-puissance de celui qui les faisait, puisqu'ils supposent une création. C'était Dieu qui avait donné la manne aux Israélites dans le désert et c'est Dieu encore qui leur donne ce pain. C'est Jésus-Christ, aussi véritablement Dieu que véritablement homme, qui le leur donne, sans même qu'ils aient la pensée de le lui demander.

Parfois, les ennemis de Jésus-Christ se mettaient en frais, comme s'ils avaient pris à cœur de rendre plus éclatante encore

Digitized by Google

la démonstration de sa divinité, qui devait jaillir du miracle. Il en fut ainsi principalement à la guérison du paralytique. Notre-Seigneur, en guérissant l'âme du malade, avait récompensé d'abord la foi de ceux qui surmontaient tant de difficultés pour venir à lui. « Homme, dit-il, vos péchés vous sont remis ! » Aussitôt, les scribes de murmurer : « Il blasphème ! qui donc peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul? » Vérité évidente, et que nul ne contesta jamais en aucun temps. Et Jésus : « Afin que vous sachiez que le fils de l'homme *a* — non pas *a reçu*, mais *a*, parce qu'il est ce qu'il est —, le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, — il dit au paralytique : « Levez-vous, prenez votre grabat et retournez en votre maison. »

C'étaient les scribes qui avaient affirmé que Dieu seul remet les péchés, et Jésus les a remis. Il a montré ensuite, en guérissant le paralytique qu'il lui était également facile et de le guérir et de remettre ses péchés. Il serait fastidieux de citer d'autres exemples. On ne trouvera nulle part dans l'Évangile, spécialement dans saint Matthieu, de miracle que Notre-Seigneur n'ait pas fait en son propre, en son seul nom, ou qu'il ait fait par une autre volonté que la sienne.

Un seul peut paraître faire exception : c'est la guérison de l'hémorroïsse. Notre-Seigneur demande qui l'a touché, comme s'il l'ignorait, et dit qu'il a senti une vertu sortir de lui, comme si cela avait pu se faire sans participation de sa volonté. Mais un instant de réflexion suffit pour montrer au contraire, pour montrer combien l'unique source des miracles est Jésus-Christ et lui seul, et la condition qu'il exige pour les accorder est la foi qu'il peut le faire ou la confiance qu'il la fera. Bien plus, on voit que cette foi confiante arrivée à un très haut degré de perfection semble imposer à sa bonté une divine nécessité de le faire. Hélas ! que petit est le nombre des chrétiens qui pratiquent cette perfection si puissante sur le cœur de Dieu! La foule l'environne de toute part et même l'opprime, mais une seule pauvre femme a dit dans son cœur : « Si seulement je parviens à toucher la frange de son vêtement, je serai guérie. » Voilà la leçon que nous donne ce miracle. Puisse-t-elle nous profiter.

II

Tout le monde était d'accord alors sur la force probante des miracles, aussi bien que sur leur réalité, et alors comme aujour-

Digitized by Google

d'hui, ce n'était qu'à bon escient qu'un fait était tenu pour un miracle. Il y a toujours eu des esprits peu disposés à croire, des critiques experts et des cœurs hargneux et jaloux ; nous ne voyons pas cependant que les pharisiens aient essayé de nier ou de contester les œuvres merveilleuses du Seigneur. Ils en demandaient seulement d'une autre espèce et attribuaient à Satan celles qui étaient opérées sous leurs yeux. Ne niant pas les miracles, ils se montraient meilleurs critiques que nos contemporains, qui trouvent plus commode de fermer les yeux pour ne voir pas et nier ensuite. Ils redeviennent leurs égaux en faisant remonter à Satan, singe impuissant de Dieu, ce qui requiert nécessairement l'action de la Toute-Puissance. Dieu qui a établi l'ordre de la nature en créant la nature même, a seul droit et pouvoir d'interrompre cet ordre.

De son côté, le peuple proclamait la réalité des miracles. Il en avait bénéficié, il espérait en bénéficier encore ; mais en tirait-il pour le salut la seule conclusion nécessaire ? Il est à craindre que non, du moins pour l'immense majorité de ceux que Notre-Seigneur avait nourris ou guéris d'une manière miraculeuse. Sans doute, un peu d'émotion passagère et d'enthousiasme aussi prompt à s'éteindre qu'à s'enflammer; peut-être de la reconnaissance pour le bienfait reçu — et cela même pas toujours, comme l'indique la conduite des dix lépreux guéris, parmi lesquels un seul rendit gloire à Dieu par sa gratitude ; — mais point du tout la foi en la divinité de celui qui avait opéré le miracle. Un grand prophète avait paru et jamais de telles merveilles ne s'étaient vues en Israël. C'était tout pour la foule à qui manqua constamment la direction qu'auraient dû lui donner ses prêtres, ses scribes, ses sénateurs, qui furent ainsi coupables de leur propre incrédulité et de l'inintelligence de la multitude. Ce fut tout aussi pendant quelque temps pour les Disciples et les Apôtres ; mais à ceux-ci le guide et le maître ne fit jamais défaut.

Aussi Notre-Seigneur se plaint-il souvent de l'incrédulité de cette génération perverse. « Les hommes de Ninive se lèveront pour le jugement avec cette génération et la condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la prédication de Jonas. Or, il y a ici plus que Jonas ; la reine du midi se lèvera pour le jugement avec cette génération et la condamnera, car elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon. Or il y a ici plus que Salomon. »

Quel doute pouvait subsister après de telles paroles, dans

Digitized by Google

l'esprit des Juifs qui les entendaient ? Après s'être montré si supérieur à Moïse en autorité et en puissance, voici qu'il se dit maintenant plus que Jonas et plus que Salomon ? Et comme si cela n'était pas encore assez, tout à l'heure, il affirmera que le Fils de l'homme est maître du sabbat et qu'il est plus que le temple même. Pour qui n'ignore pas entièrement la mentalité des juifs au sujet du sabbat et du temple, Jésus-Christ, par ces paroles, a affirmé aux Juifs sa divinité de la manière la plus saisissante et la plus forte.

Aussi ne s'y trompent-ils pas, et lorsqu'ils veulent le lapider, ce n'est pas, disent-ils, pour aucune bonne œuvre (ils ne les nient pas, ni ne les déprécient) mais parce que n'étant qu'un homme, il se faisait Dieu. Oui, évidemment il se faisait Dieu, le Fils et l'égal de Dieu. A son tour, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne le nie pas. Il ne nie pas non plus qu'après avoir affirmé sa divinité de toutes manières il ne l'ait prouvée cent fois par les œuvres que ses ennemis sont forcés de reconnaître. C'est pourquoi, à ceux qui demandaient encore un miracle, un signe qui viendrait du ciel, comme s'il n'y avait pas encore assez de témoignages célestes et assez de miracles, il ne promet plus que le miracle de sa propre résurrection qui, encore plus grand que tous les autres, achèvera d'en donner la véritable et entière signification.

Cependant, voici encore une preuve nouvelle et non moins évidente de sa divinité. Ce n'est pas assez qu'il ait fait tant de miracles de sa seule volonté et par sa propre puissance ; il va déléguer ce pouvoir divin qui lui appartient, à qui il voudra, autant qu'il voudra et de la manière qu'il voudra. Cela, il ne se contente plus de le promettre comme il l'avait promis jadis, assurant que ceux qui croiront en lui feront des œuvres aussi grandes et plus grandes que celles qu'il fait lui-même. Il va donner à ses Apôtres le pouvoir de faire les plus grands miracles et l'ordre d'exercer immédiatement le pouvoir qu'il leur communique.

III

Quelle magnifique démonstration de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ que celle qui résulte de la mission des Apôtres, de son vivant même. Quel soin prend ainsi le bon Maître de leur faire toucher du doigt cette divinité, avant de leur demander de la confesser à Césarée de Philippe d'abord et plus tard à Jérusalem, à Samarie, à Rome et jusqu'aux confins de la terre !

Digitized by Google

Combien de fois avais-je lu ce chapitre de saint Matthieu, sans avoir le moindre soupçon de sa prodigieuse importance dogmatique. C'est aux négations des rationalistes que je dois de m'en être aperçu. Je ne leur en sais nul gré cependant, parce que la vérité capitale que j'y vois maintenant, mon âme n'avait auparavant cessé de l'y adorer, encore que je ne la visse pas. Je m'étonnerais peu que beaucoup d'autres catholiques se trouvent à cet égard dans le même cas.

C'est que nous, catholiques, comme l'Évangéliste lui-même, nous avons, au fond de l'âme toujours vivante et dirigeant nos pensées et nos sentiments, la foi en la divinité de Jésus-Christ. A cause de cela, ce qu'il fait, ce qu'il dit, quelque prodigieux que ce soit, ne nous étonne pas et souvent n'éveille pas en nous le besoin de réflexions qui augmenteraient notre foi et nous permettraient en même temps, d'en rendre raison à qui nous interrogerait. Y a-t-il quelque borne à la toute puissance divine ? et ne savons-nous pas que la sagesse de Dieu est tellement au-dessus des conceptions des hommes, qu'elle leur paraît parfois comme une folie ? Nous ne nous étonnons donc pas, et souvent, nous passons trop vite. Le langage si simple et si calme de l'Évangéliste, ne nous incite pas à la réflexion. Il raconte ce qui est le plus extraordinaire et ce qui requiert manifestement la main de Dieu, sur le même ton de l'évènement le plus vulgaire. Il ne prend pas même le soin de nous informer que les promesses les plus incroyables se sont réalisées pleinement, que les pouvoirs conférés ont été exercés avec un entier succès et que la mission confiée aux Apôtres a été remplie de la manière la plus heureuse. Saint Matthieu est tellement persuadé que c'est Dieu qui parle, qui promet, qui donne, quand Jésus-Christ donne, promet et parle, qu'il ne voit aucune utilité à dire que tout s'est exactement passé selon le programme tracé par le divin Maître. Il laisse même à un autre synoptique le soin de peindre la joie des disciples lui racontant que les démons même lui étaient soumis, selon sa promesse. Pourquoi aurait-il fait autrement ? Est-ce qu'il est possible que la volonté de Dieu ne se fasse point et que ses promesses soient vaines ?

Cependant, comme il est étrangement divin ce programme que Notre-Seigneur donne à remplir à ses apôtres ! Voyez, en effet, quel héroïsme il exige d'eux et par quels liens il s'attache leurs cœurs ! « Vous serez odieux à tous à cause de mon nom, et quiconque vous persécutera croira servir la cause de Dieu. Ils

Digitized by Google

vous traîneront devant les juges et les rois ; ils vous flagelleront dans leurs synagogues. — Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups », et vous n'aurez pas même un bâton pour vous défendre de leurs morsures, ni un habit pour remplacer celui que leurs dents auront mis en pièces, aucune provision, aucune réserve, aucun argent, rien, rien que la sollicitude de la Providence à leur égard. Aucune prévision, non pas même pour songer à répondre aux accusations portées contre vous devant les juges et les rois. L'Esprit de Dieu vous suggérera au moment même ce qu'il faut dire, c'est lui qui parlera par votre bouche. C'est l'entier renoncement, l'entier oubli de soi-même, l'abandon complet et sans réserve à Dieu pour tout, sans aucune exception. C'est le « Mon Dieu et mon tout » de saint François d'Assise, avec la perfection de sa pauvreté et l'insatiable amour de son cœur de séraphin. C'est tout cela que Jésus-Christ impose à ses apôtres en les envoyant au milieu des loups et en leur donnant l'assurance que les loups se conduiront en loups.

Et quelle étrange manière de persuader il leur impose ! « Vous direz : la paix soit en cette maison, et le royaume des cieux est proche ! » Au lieu de longs discours, l'exemple parfait et continuel des vertus apostoliques. Vous y ajouterez les miracles, ressuscitant les morts, guérissant les malades, purifiant les lépreux, chassant les démons, et tout cela, vous le ferez gratuitement : c'est gratuitement que vous recevez le pouvoir et l'ordre de le faire.

Mais à quoi bon analyser ce que nos lecteurs savent par cœur, et qu'ils peuvent, en tous cas, relire quand ils voudront.

Ce qu'il faut dire, ce n'est pas même que la pratique de telles vertus est le plus étonnant des miracles ; que celui-là seul peut les demander et les obtenir qui donne en même temps la grâce et la force de les pratiquer. Mais il faut dire ce qu'implique, après de telles prescriptions, l'obéissance des apôtres, leur retour auprès du divin Maître et leur fidélité.

Cela implique de la manière la plus absolue la divinité de Jésus-Christ.

Jamais les Apôtres n'eussent consenti aux sacrifices qui leur étaient imposés et ils auraient abandonné Notre-Seigneur sans retour, ne voyant plus en lui que le plus vil des imposteurs, s'ils n'eussent, en effet, à chaque occasion qui s'en présenta pendant leur mission, chassé les démons, purifié les lépreux, ressuscité les morts. Qui pourrait croire en effet, que s'ils n'avaient opéré

Digitized by Google

les miracles qu'il leur était ordonné de faire, ils eussent persévéré dans leur fidélité à suivre Jésus-Christ. Auraient-ils continué à pratiquer les vertus les plus héroïques avec la seule perspective d'avoir pour récompense la haine du genre humain et les plus cruelles persécutions à cause du seul nom de Jésus-Christ ?

Mais tout s'était passé en conformité du programme tracé d'avance par le Sauveur. Les brebis n'avaient pas été abandonnées de celui qui les avait envoyées sans défense au milieu des loups. La Providence avait pourvu à tous leurs besoins ; la paix et le royaume de Dieu avaient été reçus avec joie par un grand nombre, avec les messagers qui les apportaient. Les miracles de guérison et de résurrection avaient été faits et les démons chassés — et remarquez-le bien — sans que la foi des nouveaux thaumaturges et des nouveaux exorcistes fut bien ferme, comme le témoigne le contentement étonné avec lequel ils disent au Maître que les démons même leur étaient soumis.

Les Apôtres, après avoir vu les merveilles opérées par leur Maître, avaient ainsi constaté que le même pouvoir donné à Moïse et aux prophètes par le Très-Haut, Jésus-Christ le leur avait donné à eux. Il n'y a pas deux Toutes-Puissances, il n'y a pas plusieurs dieux. La conclusion s'imposait. Désormais ils ne diront plus : « Quel est celui-ci à qui les vents et les flots obéissent ? » Ils diront : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant » et ils scelleront tous cette confession de leur sang.

Les rationalistes ne veulent pas assez voir cette vérité dont toute l'histoire rend témoignage : que l'homme toujours, avant d'accepter des devoirs pénibles, de pratiquer des vertus difficiles, de se vouer à tous les sacrifices, a voulu d'abord être certain, sur de bonnes preuves que sacrifices, vertus, devoirs, lui sont imposés par la souveraine volonté de son Créateur. Il lui faut même, dans son état de déchéance, quelque chose de plus, à savoir : que de très graves, de terribles sanctions et la plus enviable des récompenses accompagnent les ordres divins. Encore malgré sanctions et récompenses, la majorité des hommes, même des chrétiens, est-elle bien loin de se soumettre toujours aux commandements de Dieu.

Ils oublient également que Dieu, qui a donné la raison à l'homme afin qu'il s'en serve, a toujours voulu et respecté l'usage de la raison humaine. Aussi les prophètes qu'il envoyait à son peuple, selon sa volonté, autorisaient leur mission par leurs miracles. Aux prophéties dont l'évènement était réservé à

Digitized by Google

des époques lointaines, ils ajoutaient d'autres prophéties à courte échéance qui, par leur prompte réalisation, obligeaient à croire aux autres ; ou bien, ils les authentiquaient par quelque éclatant miracle. Ils n'auraient pas été crus sur leur seule parole, et les hommes auraient méprisé leur autorité et ri de leurs menaces comme de leurs exhortations.

C'est la conduite de Jésus-Christ envers les siens. Il ne les hypnotise pas, il ne les enthousiasme pas, il n'en fait pas des fanatiques. Mais devant leur donner la foi à sa parole, à son enseignement, à ses promesses; devant la leur donner pour toujours, à eux et à ceux qui viendront après eux ; devant la leur donner au degré de perfection nécessaire pour qu'eux et leurs successeurs jusqu'à la fin des temps, soient capables de donner leur sang pour témoigner de leur foi, il leur fait toucher du doigt que sa parole ne trompe pas, que son enseignement est la vérité, qu'il est fidèle en toutes ses promesses.

Il leur fait toucher tout cela du doigt immédiatement, en ajoutant à sa promesse, (qui est une prophétie à courte échéance) les miracles qui la réalisent et qu'il fait opérer par eux-mêmes. Ainsi ils le croiront en demeurant raisonnables, quand il complètera sa doctrine ou qu'il leur fera d'autres promesses. Que dis-je ? après ce qu'ils ont entendu, vu et fait, s'ils ne croyaient pas à ses promesses, par exemple à celle-ci : « Les portes ou les conseils de l'enfer ne prévaudront jamais contre mon Église », qui pourrait les excuser de très grave péché ?

Qu'ajouter à tout ceci, qui, à défaut d'autre mérite, a celui d'avoir été aperçu et compris par le bon sens aussi bien que par la foi ? Uniquement, la réflexion qu'il ne m'est pas permis de me lasser de répéter : Jésus-Christ, en cette circonstance et en toutes, parle en son nom, commande en vertu de l'autorité qui lui appartient. Il communique le pouvoir de chasser les démons, de ressusciter les morts, de purifier les lépreux, lui, personnellement, par sa volonté seule, et non en vertu d'une volonté supérieure à la sienne et dont il serait délégué. Il fait, par conséquent et il dit ce qu'il faut, de la manière qu'il le faut, pour que tous soient forcés de conclure comme l'Évangéliste lui-même qu'il est Dieu, sous peine de renoncer tout ensemble au salut et au sens commun. Je conclus donc avec Jésus-Christ même et avec saint Matthieu : « Quiconque me confesse devant les hommes, (qui m'avouera publiquement pour son Sauveur et pour son Dieu) je l'avouerai aussi pour mien devant mon Père qui est

Digitized by Google

dans les cieux. Mais je renoncerai moi, devant mon Père qui est dans les cieux, quiconque m'aura renié devant les hommes. »

IV

Que l'on veuille bien m'excuser si, dans ce dernier paragraphe, je m'éloigne quelque peu et pour un court instant, du grand sujet qui nous occupe. Mon excuse sera dans mon grand désir de la gloire et de l'exaltation de l'Église par la sainteté de ses membres les plus nobles.

J'ai lu quelque part que l'instruction donnée ici aux Apôtres par Notre-Seigneur était pour les seuls Apôtres et pour cette seule mission. Plusieurs choses dites ci-dessus pourraient porter le lecteur à croire que je partage ce sentiment. Il n'en est pas entièrement ainsi. Oui, il y avait quelque chose qui était pour cette seule circonstance, savoir ce qui en se réalisant devait faire pénétrer plus profondément en leur âme, leur foi en Jésus-Christ, en la divinité de Jésus-Christ, et leur certitude que toutes ses paroles et ses promesses auraient, à leur heure, leur accomplissement.

Mais je crois en même temps aussi incontestable que Notre-Seigneur, en cet endroit, a voulu donner, a donné en effet les règles immuables de la vie apostolique fécondes, et que ces règles acceptées et vécues peuvent seules faire les apôtres qui glorifient l'Église, travaillent efficacement au salut des âmes, à l'amélioration et au progrès véritable de l'humanité.

Je pourrais essayer de prouver mon dire en exposant que, dans l'œuvre divine du salut des âmes, il faut que l'instrument, l'apôtre, ne soit rien — excepté en sainteté — afin que Dieu seul, comme il est juste, ait toute la gloire du bien accompli. Saint Paul et non pas moi fournirait tous les éléments de cette preuve. J'aime mieux m'en tenir à la preuve historique, plus convaincante pour nombre d'esprits et surtout plus facile à comprendre. Toute l'histoire de l'Église montre avec évidence, que partout et à toutes les époques, chaque fois qu'un homme de Dieu a voulu conquérir ou reconquérir les âmes à Jésus-Christ, sa première pensée a été qu'il fallait pour cela commencer par vivre de la vie des Apôtres, et cette vie, il l'a comprise comme elle est exposée par Notre-Seigneur même, à cet endroit de l'Évangile de saint Matthieu. Il serait superflu de citer des noms ; ils sont légion seulement dans le bréviaire romain, et plus nombreux encore

Digitized by Google

ceux que le bréviaire et l'histoire ne nomment pas. Un homme qui a vécu cinquante ans et qui a su regarder a pu en compter plusieurs semblables, par exemple, le curé d'Ars.

Et la contre — épreuve n'est pas moins facile à constater. Je veux parler de l'infécondité de la prédication, quelle que soit d'ailleurs la perfection du prédicateur, dès qu'il n'est pas un apôtre, vivant en apôtre. En ce cas il peut croire qu'il fait beaucoup, si seulement il ne voit pas tandis qu'il évangélise, les peuples chrétiens devenir pires, comme hélas ! nous avons dû le voir, nous, les prédicateurs et les missionnaires, — je ne dis pas les apôtres — de ces derniers temps. Mais il suffit d'indiquer ces faits et de laisser au lecteur le soin d'y voir une preuve de plus et perpétuellement tangible de la divinité de Jésus-Christ, exposée dans ce chapitre de saint Matthieu.

V

Autre observation. C'est la part si petite que Notre-Seigneur fait à la parole de ceux qu'il a chargés de la diffusion de son Évangile — et cela n'est pas très flatteur pour l'éloquence de la chaire. — L'Apôtre doit entrer dans une maison et dire: « La paix soit avec vous. » S'il est reçu il ajoutera : « Le royaume de Dieu est proche. » C'est tout, avec l'exemple de toutes les vertus et les miracles.

Sans doute ensuite, à table, autour du foyer, on parlera de ce royaume de Dieu et de cette paix, si le maître de la maison a mérité de recevoir l'une et l'autre. Mais les œuvres plus que les paroles feront les conversions. Quant aux discours publics, il n'en est pas question ici ; Notre-Seigneur, il est vrai, parle aux Apôtres des synagogues, mais c'est pour les avertir qu'ils y seront traînés.

Cependant lui-même a enseigné dans les synagogues ; mais il semble qu'il se contentait d'expliquer brièvement le texte de l'Écriture qui avait été lu et d'en faire l'application à sa mission, ou encore de répondre à une interrogation et de poser quelque question, toujours en vue de remplir le message qu'il avait reçu du Père céleste en notre faveur. Les deux plus longs discours de notre divin Maître que nous avons étudiés plus haut n'auraient duré ni l'un ni l'autre dix minutes.

Après la Pentecôte, nous trouvons le discours public de saint Pierre, mais combien court, et comme il fait supposer un

Digitized by Google

nombre incalculable d'explications données en particulier avant ou après le baptême, à chacun selon ses besoins ou ses difficultés. Plus tard, saint Paul parlera une nuit entière, mais à des convertis qu'il préparait à la réception de l'Eucharistie. Ses autres discours publics sont très courts, et, comme celui de saint Pierre, ils ouvrent la porte à des éclaircissements sans nombre.

A Corinthe, c'est en fabriquant des tentes qu'il instruit, évidemment, peu de personnes à la fois. A Éphèse, pendant trois ans, avec larmes, il exhorte, il avertit chaque converti en particulier : *unumquemque vestrum*. Le discours public paraît donc être une amorce aux conversations particulières plus intimes, plus spéciales. Il semble qu'ordinairement, c'est par individus ou par familles que se font les conversions parmi les infidèles.

D'où il suit que les saints Apôtres ne furent jamais seuls à exercer l'apostolat. Les Épitres aux Galates et aux Philippiens nous font entrevoir des multitudes d'hommes zélés qui propageaient l'Évangile, hélas ! pour des raisons et par des manières bien diverses, pas toutes louables. Ce zèle donna un puissant excitant au convertisseur dans l'assurance que lui donne Saint Jacques d'avoir ses péchés remis, dès qu'il aura réussi à ramener à Dieu un seul de ses frères égarés. On peut dire qu'alors tout vrai converti devenait un convertisseur, souvent en ajoutant à l'Évangile ses préjugés personnels, ses idées, ses erreurs, quelquefois même sous l'impulsion de quelque mauvaise passion, l'avarice, par exemple, ou bien la jalousie.

C'est l'humanité emportée par le souffle apostolique ; mais c'est l'humanité et le souffle apostolique.

Ne serait-il pas bon et même nécessaire de reprendre aujourd'hui cette méthode. Elle réussit pour le mal sous nos yeux. Elle a fait ses preuves pour le bien, et l'Esprit-Saint est et sera éternellement le même. Il n'a pas épuisé son feu au jour de la première Pentecôte. Ah ! que les catholiques comprennent de nouveau que Dieu a confié à chacun la sollicitude de son prochain, qu'ils se souviennent qu'ils sont l'Église militante, et que tous soient au combat pour défendre et pour conquérir. Surtout, qu'ils ne croient plus possible d'aimer et de faire son salut en se désintéressant des intérêts de Dieu et du salut du prochain.

Fr. EXUPÈRE.
O. M. C.

Digitized by Google

LA VOCATION SACERDOTALE (1)

Le lendemain de la loi dite de Séparation, un arrêt se produisait dans le recrutement sacerdotal. Soit pusillanimité, soit absence de pureté d'intention, beaucoup de parents ont reculé devant un avenir trop incertain. Aujourd'hui plus que jamais les candidats deviennent nécessaires. Plus le travail augmente, plus les ouvriers, semble-t-il, devraient être nombreux, or voici que les ouvriers diminuent, c'est un symptôme de décadence non pas immédiate peut-être, mais prochaine.

C'est ce qu'ont aperçu des cœurs apostoliques. On s'est mis à l'œuvre et sous l'impulsion du P. Delbrel principalement on a recherché les moyens les plus aptes à conjurer le mal qui nous atteint.

Tout naturellement le problème de la vocation a surgi. Recruter des vocations est une œuvre excellente; mais si la vocation vient de Dieu par voie d'appel immédiat, quel sera le rôle des recruteurs ? Dieu pourrait-il refuser à ses élus le moyen d'atteindre le but qu'il leur a proposé ? Ne semble-t-il pas que le rôle du recruteur est plus apparent que réel ? D'autre part n'est-ce pas s'ingérer dans des affaires qui nous doivent demeurer étrangères ?

Mais si la vocation n'était pas immédiate, si elle était étrangère au sujet ? C'est alors que le rôle du recruteur apparait nécessaire et plein de sécurité. Il n'a pas à rechercher les vocations, il n'a qu'à en préparer l'intimation. Il insinue, il insuffle les premières docilités, les premières préparations. L'Évêque arrivera plus tard donnant ce que les candidats ne pouvaient avoir, la vocation au sacerdoce.

Consciemment ou non le problème a été ainsi posé, et pour la première fois, croyons-nous, résolu dans le sens de la seconde indication. M. le Chanoine Lahitton est le premier qui nie la vocation divine immédiate. Il n'admet pas de vocation interne, subjective, antérieure à l'appel épiscopal. Pour lui la vocation est totalement étrangère au sujet, totalement intimée, donnée par l'évêque. Le sujet reçoit de l'évêque la vocation, comme il en reçoit les Ordres.

(1) A propos de : *La Vocation sacerdotale, Traité théorique et Pratique à l'usage des Séminaires et des Recruteurs de prêtres*, par M. Joseph Lahitton, Lethielleux, 1909. Paris.

Digitized by Google

Voici d'ailleurs ses termes : « La vocation sacerdotale... est un phénomène extérieur — non pas autonome au sujet, mais hétéronome — tout comme la révélation divine. » (p. 193)

La vocation sacerdotale n'existe dans un sujet qu'après qu'elle y a été apportée du dehors par l'appel des légitimes pasteurs de l'Église. « Vocari autem a Deo dicuntur qui a legitimis Ecclesiae ministris vocantur ».

Les candidats au sacerdoce ne sont fondés à assurer qu'ils possèdent en eux la vocation sacerdotale, qu'après avoir été appelés par les ministres légitimes de l'Église ; et ils n'ont la vocation que par la vertu de ce même appel...

L'appel d'un sujet au sacerdoce par les ministres légitimes de l'Église ne présuppose pas en lui la vocation, c'est cet appel qui crée en lui la vocation.

Un sujet non appelé par les ministres légitimes de l'Église, après qu'il a sollicité leur appel, ne peut pas dire qu'on a brisé sa vocation, sinon en prenant ce mot dans un sens profane et impropre. On ne brise que ce qui est. Or la vocation n'existe qu'à la suite « et en vertu de l'appel. » (p. 32-33)

« ... C'est ... à l'Évêque que revient le devoir, et par suite, le pouvoir de choisir les candidats au sacerdoce. Ce choix constitue pour l'élu, ainsi que nous l'avons abondamment prouvé, le véritable appel, la vocation proprement dite.

La prérogative d'appeler au sacerdoce étant chez les évêques un pouvoir ordinaire, ils l'exercent toujours validement.

Un candidat appelé par eux peut et doit toujours se dire qu'il est appelé par Dieu. Même s'il a usé de fraude pour extorquer l'appel, sa vocation demeure valide, bien qu'il ait péché gravement en la sollicitant et se soit mis dans un grave danger « au point de vue du salut éternel. » (p. 145)

Énoncer une semblable théorie, c'est se mettre en marge de tous ses devanciers, c'est du moins aller contre tous les contemporains. Mgr d'Aire le reconnaît en termes catégoriques. Dans sa lettre à l'auteur, l'excellent prélat s'exprime ainsi : « ... jusqu'aujourd'hui l'on enseignait généralement que c'est Dieu qui dépose la vocation dans l'âme du futur prêtre, et que les ministres légitimes de l'Église, en l'appelant aux ordres, ne font que reconnaître en lui la présence de la vocation et constater l'appel antérieur de Dieu. Vous, au contraire, vous soutenez que c'est l'appel des ministres légitimes de l'Église qui constitue essentiellement la vocation et qui la fait passer dans l'âme de celui qui est appelé.

Les aptitudes intellectuelles et morales, sont dans la première opinion des signes de la vocation déjà existante ; dans la vôtre, elles deviennent des signes de l'idonéité du sujet à recevoir l'appel, c'est-à-dire la vocation. » (p. IX et X)

M. Lahitton ne cache guère d'ailleurs ses visées combattives. « Il

Digitized by Google

m'a semblé — et des suffrages autorisés m'ont confirmé dans cette conviction — que la notion de la vocation sacerdotale se trouve défigurée chez plusieurs par des idées et des expressions inexactes et par des préjugés de plus d'une sorte, qui nuisent à la recherche et à la bonne formation des candidats au sacerdoce. » (p. VIII)

C'est bien une théorie plus favorable aux recruteurs de vocations que M. L. a recherchée. L'opinion antérieure favorisait ou nourrissait les préjugés « qui nuisent à la recherche et à la bonne formation des candidats au sacerdoce ».

Je me contente d'enregistrer la critique. Elle ne manque pas de hardiesse.

Mais voici qui dépasse la mesure. « Nous nous abstenons puisque la défense ne nous y oblige pas de démontrer comment ces doctrines sur la vocation découlent, à l'insu même de leurs tenants, d'une source mauvaise et comment elles s'apparentent à des hérésies déjà vieillies et à des erreurs récemment condamnées... On veut faire sortir du sujet la vocation comme d'autres en font sortir la révélation. Dieu, d'après les protestants et les modernistes, parlerait à chaque âme en particulier, en dehors du magistère de l'Église et par-dessus la tête des dispensateurs officiels de la parole divine. Le ministère de l'Église enseignante se bornerait à constater et à définir officiellement ce que les fidèles croient sous le rayonnement de la lumière intérieure qui les éclaire. — De même, en matière de vocation, le rôle du ministre de l'Église se bornerait à constater des vocations et à les publier officiellement... mais n'insistons pas. » (En note p. 144).

Ce nous a été une pénible surprise de lire ces quelques lignes. Nous ne pouvions en croire nos yeux. Quand une opinion est suivie par l'ensemble des contemporains, avant de crier à l'hérésie, il faut, ce nous semble, y regarder à deux fois. Une hérésie est chose grave. Il faut croire d'autre part que l'unanimité des auteurs n'incline pas très facilement vers cet extrême et que des protestations se produisent dès la première expression de l'erreur. Que tous les théologiens postérieurs au Concile de Trente, y compris saint Liguori, quoi qu'en dise M. Lahitton, aient subi l'influence du protestantisme sans que nul ne s'en soit aperçu, c'est là un phénomène inoui dans l'histoire de l'Église.

D'autre part, M. L. transforme complètement la notion. Dire que la vocation est immanente au sujet, qu'elle jaillit des profondeurs de l'être, qu'elle est soumise à la seule appréciation du sujet qui la produit en lui-même, c'est proclamer l'autonomie de l'individu dans le domaine religieux; nous l'accordons volontiers. C'est bien là, en effet, le modernisme avec sa négation de Dieu. Le Seigneur n'est pour rien dans la vocation, le sujet seul est source et juge définitif, il crée la vocation de toutes pièces, l'Évêque n'a qu'à constater, à subir les exigences de l'autonomie individuelle.

Mais cette solution n'a rien de commun avec la solution de Bran-

Digitized by Google

chereau et des théologiens postérieurs au Concile de Trente. Pour ceux-ci, en effet, la vocation n'est pas créée par l'individu mais gratuitement reçue. Dieu de toute éternité prédestine les hommes, il marque à chacun la place qu'il doit occuper dans le concert universel, et selon la fin donnée il dispose en chacun les moyens indicateurs de cette fin, les moyens qui tout en permettant de reconnaître le but à réaliser sont aussi les seules conditions de cette réalisation. La vocation divine est cela et rien de plus. Elle est l'éternelle prédestination de Dieu manifestée dans le temps par un certain nombre de signes qui permettent de la reconnaître ; et l'individu n'est qu'un simple témoin. Le sujet dit ce qu'il sent, ce qu'il trouve en lui, ce que gratuitement il a reçu, l'évêque juge et se prononce. C'est là l'opinion unanime jusqu'à M. L. et il n'y a là rien qui de près ou de loin approche du protestantisme ou du modernisme.

Déformer une opinion, pour avoir le plaisir de l'apparenter avec des hérésies, ne sera jamais un procédé scientifique.

Venons-en maintenant à la définition de la vocation. Ce que nous avons dit l'a fait assez prévoir.

« La vocation sacerdotale — dit M. L. p. 30 — est l'élection et l'appel tout gratuit, que Dieu fait de toute éternité et qu'il manifeste et intime dans le temps par l'organe des ministres de l'Église .»

Cette définition, on le voit, écarte absolument tout ce qui peut regarder l'individu. Ce dernier n'y semble pour rien. La prédestination est pourtant une chose premièrement individuelle, deuxièmement sociale. Un être est lui-même avant d'être en relation avec les autres. L'homme n'a des devoirs envers ses semblables qu'après en avoir reçu envers lui-même, et ces devoirs envers les autres sont commandés par les facultés, les aptitudes, le but imposé à chacun. Cette définition — nous nous expliquerons tout au long plus bas — méconnait absolument le problème de la Providence divine.

Passons à l'explication qu'en donne notre auteur. « 3° L'appel divin à l'état ecclésiastique est manifesté et intimé à celui qui en est l'objet, par l'organe des ministres de l'Église.

Ces mots indiquent par quelle voie parvient au sujet la vocation divine : elle ne lui est pas manifestée par une lumière intérieure, par des aptitudes ou des attraits plus ou moins prouvés, mais par l'appel émanant des ministres légitimes de l'Église, dont la voix est l'écho de la voix de Dieu dont l'appel est la traduction sensible de l'appel éternel de Dieu.

Ces ministres légitimes de l'Église sont ceux qui ont en mains la juridiction au for extérieur ; car évidemment le recrutement du clergé est une fonction du for extérieur. »

Dans la vocation, par conséquent, rien d'intime, rien d'immédiat; tout est médiat, étranger au sujet. Dieu, pourrions nous dire, n'a point prédestiné le sujet au sacerdoce, mais il a de toute éternité prédestiné

Digitized by Google

la société à appeler tel sujet au sacerdoce. Quant à la hiérarchie, c'est sur elle que tombe la prédestination divine; c'est elle qui crée, qui intime les vocations.

On aurait voulu quelque texte de l'Ancien ou du Nouveau Testament à l'appui de cette thèse. En quel endroit de l'Écriture est-il dit que les Apôtres ont reçu le pouvoir de donner à d'autres l'élection qu'ils ont reçue de Dieu? Quels sont les éléments de la tradition patristique établissant cette vérité?... Dans la tradition théologique, quels témoins nous assurent de sa perpétuité?... Nous aurions bien voulu le savoir. Une thèse de théologie s'établit sur l'Écriture, les Pères, les théologiens et la raison.

M. L. nous apporte bien quelques textes à l'appui de son dire, mais ces textes ne prouvent qu'une chose, la gratuité de la vocation, et nul auteur ne les a encore interprètés dans un autre sens. Nous ne tarderons pas d'ailleurs à voir ce qu'en a pensé la tradition théologique des siècles postérieurs au Concile de Trente.

Passons en revue quelques arguments d'analogie.

Et d'abord la vocation des Apôtres. Mais présisément cette vocation est directe. C'est Dieu lui-même qui appelle, c'est Jésus-Christ qui prononce le « *Veni sequere me* », c'est l'Homme-Dieu qui leur manifeste leur éternelle prédestination car il la connaît parfaitement. Il sait ce qui est en l'homme, mais l'homme comment le saura-t-il? L'Évêque peut-il par lui-même savoir ce qui est dans le sujet sans consulter le sujet? Et comment l'Évêque saura-t-il que tel ensemble d'aptitudes rendent le sujet « vocable », s'il ne sait que telle est la volonté de Dieu. Cette volonté de Dieu précède donc l'appel de l'Évêque, elle en est la règle, la source et c'est l'idonéité du sujet qui en est la traduction, la manifestation. C'est ce que, jusqu'ici, l'on entendait par découvrir la vocation. C'était constater en quelqu'un la présence de cet ensemble de qualités qui, d'après les lois de la vie surnaturelle, étaient les dispositions mises par Dieu dans un sujet, en vue de la fin qu'il lui avait donnée.

Jésus ne consulte pas les futurs Apôtres, il ne s'enquiert point de leurs qualités, il leur demande de le suivre, et les apôtres le suivent.

Notre-Seigneur s'adresse directement au libre arbitre. Toute autre est la conduite de la hiérarchie. Elle ne procède qu'après un examen approfondi, un examen de plusieurs années, encore ne s'exprime-t-elle qu'avec crainte et tremblement. « Super hos quoque famulos tuos, quaesumus Domine, placatus intende, quos tuis sacris altaribus servituros in officium diaconatus suppliciter dedicamus. Et nos quidem tanquam homines *divini sensus* et *summae rationis ignari,* horum vitam, quantum possumus aestimamus. Te autem, Domine, quae *nobis sunt ignota* non transeunt, te occulta non fallunt. Tu cognitor es secretorum, tu scrutatores cordium. Tu horum vitam coelesti poteris

Digitized by Google

examinare judicio, quo semper praevales, et admissa purgare, et ea, quae sunt agenda, concedere » (*Pontifical. Ordination du Diacre*).

Quelle différence entre cette présentation du nouvel élu et les paroles sacramentelles. Ici plus d'hésitation, plus de crainte. La certitude absolue, le pouvoir indéniable. Accipe Spiritum Sanctum, ad robur, et ad resistendum diabolo et tentationibus ejus : In nomine Domini... Accipe stolam candidam de manu Dei... Accipe potestatem legendi Evangelium... L'Évêque donne et sait que cette donation obtient immédiatement son effet. Cela Jésus-Christ le lui a dit. L'Évêque croit en cette parole. Il a la certitude qu'elle va s'accomplir.

La vocation d'Aaron. — Cette analogie démontre d'une façon plénière la thèse de Branchereau. C'est Dieu qui, gratuitement, choisit, c'est Moïse qui est délégué pour consacrer le nouveau prêtre, c'est Moïse qui est délégué pour annoncer à Aaron son élection au sacerdoce Dieu avait déja constitué Moïse supérieur d'Aaron. Quand le Sauveur d'Israël reçut de Dieu sa vocation, il trembla et n'osa accepter l'intégralité du fardeau. Le Seigneur lui adjoignit Aaron, mais c'est d'après les ordres de Moïse qu'il devait se conduire. « Iratus Dominus in Moysen, ait : Aaron frater tuus levites, scio quod eloquens sit ; ecce ipse egreditur in occursum tuum, videnque te lætabitur corde.

Loquere ad eum, et pone verba mea in ore ejus; et ego ero in ore tuo, et in ore illius, et ostendam vobis quid agere debeatis. Ipse loquetur pro te ad populum, et erit os tuum; *tu autem eris ei in his quae ad Deum pertinent* » (*Exode IV 14-16*).

La vocation divine précède l'appel de Moïse. Ce dernier reconnaît et proclame l'appel de Dieu, de plus il le sanctionne de son autorité. Pour ce qui est d'Aaron, il est tout naturel qu'il ne découvre point en lui-même, en ses aptitudes sa vocation à un sacerdoce qui n'existe pas encore. Il faudrait qu'il ait connu les desseins de Dieu. Mais, qui pourrait nier qu'il n'eut en lui-même ces aptitudes sacerdotales qui sont le fruit de l'élection gratuite de Dieu ?

Ce fait fortifie donc la thèse traditionnelle puisqu'il démontre l'antériorité de la vocation divine sur l'appel hiérarchique et la nécessité des deux appels.

La vocation de la Très Sainte Vierge à la Maternité divine, ne saurait offrir un seul argument d'analogie à la thèse de M. L. parce que : 1° La Très Sainte Vierge a été appelée de Dieu immédiatement. 2° Tout s'est passé entre elle et Dieu. 3° L'Ange est un messager de Dieu. Si cette vocation pouvait être invoquée en faveur de la thèse de M. Lahitton, il faudrait que le Grand Prêtre eût intimé à Marie le choix que Dieu avait fait d'elle, ou du moins qu'il le lui eût annoncé. Or rien de tout cela. Le sacerdoce juif demeure dans l'ignorance la plus complète.

Quant à ces paroles de M. L. «.. Comment la Sainte Vierge fut-elle appelée ? A-t-elle senti, en elle, des aptitudes, des aspirations, des

Digitized by Google

attraits, pour la fonction sublime que Dieu, de toute éternité, lui destinait ? » Elles témoignent d'une distraction peu commune. La Très Sainte Vierge n'a rien désiré pour elle-même, parce qu'elle ignorait le choix dont elle était l'objet. Mais toute la théologie proclame que, de toute éternité, Marie fut choisie pour être Mère de Dieu, toute la tradition catholique reconnait que le Seigneur a préparé Marie à cette sublime fonction par des grâces merveilleuses, tous les catholiques enfin croient avec Pie IX que la grâce de Conception Immaculée est la première de ces dispositions qui devaient faire de l'âme de Marie le sanctuaire de la Divinité. C'est sur cette prédestination de la Très Sainte Vierge que le B. Duns Scot se fonda pour rétablir la tradition chancelante de l'Immaculée Conception. Et saint Bernardin de Sienne célèbre à son tour cette sagesse admirable de la divine Providence lorsqu'il dit : « Omnium singularum gratiarum, alicui rationabili creatura communicatarum, generalis regula hæc est, quod quandocumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donet, quae illi personae sic electae, et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant » (Serm. I. de S. Joseph). Magnifique traduction de ce principe admis par tous les théologiens que Dieu, prédestinant à la fin, dispose les moyens qui nous doivent permettre de l'atteindre.

Mais, il est un point de comparaison qui est absolument inexact dans l'analogie que M. L. établit entre la vocation de Marie à la Maternité divine et la vocation d'un sujet au sacerdoce. La Très Sainte Vierge n'a pas désiré sa sublime dignité. C'est très exact, mais l'Écriture n'avait pas dit de la Maternité divine ce qu'elle a dit du sacerdoce. « *Si quis episcopatum desiderat bonum opus desiderat.* » Et désirer la prêtrise étant moins que désirer l'épiscopat, si l'Esprit-Saint, nous parlant par saint Paul, nous dit que le désir de l'épiscopat est bon, pourquoi le désir de la prêtrise ne le serait-il point ?

L'argument du Catéchisme du Concile de Trente.

Le Catéchisme du Concile de Trente est un ouvrage théologique de la plus haute valeur. Œuvre de plusieurs des meilleurs théologiens de l'époque, il est écrit avec un soin parfait. Toutefois il n'a pas l'autorité d'un Concile, il a l'autorité d'un ouvrage théologique de premier ordre.

Le Catéchisme écrit donc : « Hujus igitur tanti officii onus nemini imponendum est; sed iis tantum, qui illud vitae sanctitate, doctrina, fide, prudentia sustinere possint. Nec vero quisquam sumat sibi honorem; sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron. *Vocari autem a Deo dicuntur, qui a legitimis Ecclesiae ministris vocantur.*

Nota. Nam qui in hoc ministerium seipsos arroganter inferunt, atque intrudunt, de his Dominum intellexisse docendum est cum inquit : « Non mittebam prophetas, et ipsi currebant, quo quidem hominum genere nihil infelicius, ac miserius, nihil Ecclesiae calamitotius esse potest. »

Digitized by Google

Sur quoi M. Lahitton : « Après avoir rappelé la déclaration de l'Apôtre qui sert de base à toute la doctrine de la vocation, « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron », le Catéchisme Conciliaire nous donne l'interprétation authentique de l'expression « *qui vocatur a Deo* » : interprétation d'autant plus importante que c'est de ce mot que l'on peut étayer des théories équivoques et pernicieuses.

Voyons donc de quelle manière Dieu appelle et quels sont par conséquent les vrais appelés de Dieu.

Les vrais appelés de Dieu seront-ils ceux qui se sentent des aptitudes, du goût, de l'attrait pour le sacerdoce ; et, cet attrait, ce goût, ces aptitudes sont-ils la vocation ?

Écoutons : « Vocari autem a Deo dicuntur qui a legitimis Ecclesiae ministris vocantur ».

Ceux-là sont appelés de Dieu qui sont appelés par les ministres légitimes de l'Église.

Que l'on veuille bien observer que la proposition est à la fois affirmative et exclusive. Pas d'autre vocation divine au sacerdoce que celle qui se traduit dans une vocation intimée par les ministres légitimes de l'Église. Pas d'autres appelés de Dieu que ceux que les ministres légitimes appellent.

S'ingérer de soi-même dans le saint ministère, ajoute le Catéchisme, c'est le fait de l'arrogance et c'est une intrusion...

Rien de plus clair, rien de plus décisif, que cette interprétation du mot de l'Apôtre « *nisi qui vocatur a Deo* ».

Pour l'avoir oubliée, négligée ou ignorée, des auteurs d'ailleurs très respectables ont mis une grosse erreur à la base de leurs traités sur la vocation, à moins qu'il ne s'agisse d'une simple confusion, ainsi que nous le dirons plus loin.

Quoi qu'il en soit, nous avons déjà le droit de conclure en toute sécurité : pas d'autre vocation divine au sacerdoce que celle qui est transmise, manifestée, intimée par l'organe des ministres « légitimes de l'Église ». (p. 25-27)

Cette exposition n'a qu'un défaut, c'est d'être une série d'affirmations très absolues, je le veux bien, mais non appuyées sur la tradition. Quels théologiens ont interprêté ce texte dans le sens de M. L. ? Nous aimerions fort les connaître. De plus, quels sont ces « plusieurs » qui ont écrit des traités sur la vocation, et ont établi toute leur thèse sur une aussi « grosse erreur » que celle de l'appel immédiat de Dieu ? M. L. ne cite que Branchereau. C'est déjà quelque chose. Mais un n'est pas plusieurs. Et si « plusieurs » seulement ont si gravement erré, les autres, ceux qui, eux, n'ont pas erré, ont-ils fait entendre leurs protestations ? Nous aurions été si heureux de retrouver l'écho de leur contradiction. Rien, absolument rien ne nous est fourni sur un point aussi capital.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. M. L. est-il bien sûr que le texte ne peut s'entendre que de la vocation extérieure ? Les rédacteurs du Catéchisme n'ignoraient pas qu'Aaron avait été choisi par Dieu et présenté à Moïse afin que ce dernier le présentât à son tour au peuple Hébreu. Il n'ignoraient donc pas que si la vocation extérieure est requise pour que la vocation intérieure obtienne son efficacité, toutefois elle ne la remplace pas, elle ne peut pas la remplacer.

Ceux qui ont été appelés par les ministres légitimes sont ceux qui ont été appelés par des ministres en communion avec le Pontife Romain; et, en second lieu, ceux qui, d'eux-mêmes, ne sont pas entrés dans le bercail. Les théologiens connaissaient fort bien les graves abus de leur époque, ils savaient comment telle et telle famille seigneuriale destinait à la carrière ecclésiastique des candidats qui n'avaient d'autre vocation que la volonté de leurs parents et la perspective de riches prébendes.

Dans le prologue du sacrement de l'Ordre, le Catéchisme renferme précisément cette explication.

Si l'on considère l'étroite dépendance de tous les sacrements envers le sacrement de l'Ordre, on comprendra facilement que sans lui, aucun autre ne peut être ni fait ni administré. « Si quis aliorum sacramentorum naturam et rationem diligenter considerarit, facile perspiciet, ea omnia ab Ordinis sacramento ita pendere, ut sine illo partim confici et administrari nullo modo queant, partim solemni caeremonia et religioso quodam ritu ac cultu carere videantur. Quare necesse est ut pastores institutam sacramentorum doctrinam persequenter, eo diligentius de Ordinis etiam sacramento sibi agendum arbitrentur ».

Les pasteurs devront donc expliquer avec un plus grand soin tout ce qui touche le sacrement de l'Ordre. Et cela pour plusieurs raisons dont la quatrième est celle-ci « Quoniam saepe contingit ut multi adsint, vel qui spe liberos suos adhuc infantes Ecclesiae ministerio destinarint : vel qui sua sponte et voluntate illud vitae genus sequi velint, quos certe ignorare minime aequum est, quae praecipue ad hanc vivendi rationem pertinent ».

Comme donc il arrive que beaucoup de parents destinent leurs enfants encore en bas âge au ministère ecclésiastique, comme d'autre part il en est qui de leur propre mouvement et par leur propre volonté désirent embrasser ce genre de vie, il faut que les pasteurs les instruisent afin qu'ils en connaissent toute la grandeur.

Et le Catéchisme énumérant plus loin les qualités des candidats, après avoir parlé de mauvaises intentions qui en dirigent plusieurs, expose ainsi l'intention droite : « Illi autem ostio in Ecclesiam introire merito dicuntur, *qui a Deo legitime vocati* ecclesiastica munera ejus unius rei causa suscipiunt, ut Dei honori inserviant. » Ceux-là entrent par la vraie porte qui, légitimement appelés de Dieu, acceptent les charges ecclésiastiques dans le seul but de procurer sa gloire.

Digitized by Google

Tout à l'heure le Catéchisme parlait des pasteurs, maintenant il parle de Dieu. L'explication une fois donnée, pourquoi ne dit-on pas « qui a pastoribus legitime vocati », cela s'imposait, si les rédacteurs du catéchisme ne reconnaissaient que la vocation extérieure.

Et ce « a Deo legitime vocati » vient après la troisième mauvaise intention qui est celle-ci « Alii vero ut divitiis affluant initiare volunt... » D'autres veulent entrer dans le sacerdoce afin d'abonder en richesses. Ceux-là, le Seigneur les appelle des mercenaires...

En résumé, l'interprétation de M. L. ne s'impose pas, en second lieu elle n'est établie sur aucune autorité théologique, en troisième lieu elle est contraire à toute la tradition postérieure au Concile de Trente selon que nous le verrons plus loin.

Quant au texte même du Concile, il est aussi peu explicite que possible. Ce n'est pas étonnant, la question de la vocation n'avait pas été encore agitée. Seul Luther avait provoqué les premières escarmouches, mais le Concile avait traité les points les plus importants. Les théologiens qui viendront après, les apologistes et les polémistes se trouveront en face d'une situation nouvelle, ils auront à examiner un par un les titres que le protestantisme et les mille sectes qui en sont sorties ont fait valoir pour prouver la légitimité de leur mission. C'est alors que le problème sera traité avec une clarté parfaite comme nous pourrons nous en convaincre.

ARGUMENT DE RAISON. — M. L. établit encore sa thèse sur une raison théologique dont voici l'exposé : « La raison théologique vient confirmer unedoctrine déjà si claire.

« L'Église est une *Société visible*, où les réalités les plus mystérieuses entrent dans le courant de la circulation sociale sous des signes sensibles qui les manifestent, sous des signes sensibles *officiellement connus*, parce qu'on les sait divinement institués pour transmettre les réalités invisibles qu'ils enveloppent.

L'Église est faite à l'image du Verbe incarné, en qui la divinité invisible se montre par la chair visible. « Apparuit benignitas et humanitas (*Tit. III. 4.*) quod vidimus, quod audivimus... et manus nostrae contrectaverunt de Verbo vitae » (*I. Joan. I. 1.*)

Invisibles sont les caractères sacramentels; visibles les signes sacrés qui les expriment...

Dans l'Église, rien n'est livré aux illusions subjectives, aux caprices de l'illuminisme, de l'esprit propre. Tout doit s'y passer au grand jour. Mais il en doit être ainsi surtout pour ce qui regarde le sacerdoce. Tout prêtre doit prouver la légitimité de sa *mission divine* « *qui vocatur a Deo* ». Il la prouve en renvoyant à l'Évêque qui l'a appelé, qui l'a ordonné.

Il ne dira pas : « Je me suis senti appelé ; j'en ai conclu que Dieu m'appelait ; et dans cette conviction de vocation divine, je me suis présenté pour le sacerdoce, et j'ai exigé qu'on m'en confère le pouvoir. «

Digitized by Google

— Il dira : « J'ai eu le désir d'être appelé au sacerdoce, et j'ai sollicité humblement l'appel des ministres légitimes de l'Église qui ont reçu la dispensation des vocations sacerdotales ; ils m'ont appelé, ils m'ont ordonné, voici que je viens de leur part, et donc de la part de Dieu.

« Par eux, en effet, je remonte au Souverain Pontife ; par le Souverain Pontife aux Apôtres ; par les Apôtres à Jésus-Christ et par Jésus-Christ à l'auguste Trinité : c'est de là que je viens. »

Tel est le chemin lumineux que suit la vocation divine. C'est toujours le « *Non vos me eligistis, sed ego elegi vos* ».

Jésus-Christ a appelé visisiblement les Apôtres ; les Apôtres ont appelé visiblement leurs successeurs. Nul prêtre, depuis dix-neuf siècles, ne peut se vanter d'avoir reçu un autre appel de Dieu au sacerdoce, que celui qui lui a été transmis par l'organe des ministres légitimes de l'Église ; successeurs des Apôtres » (p. 27-29)

La citation est un peu longue, mais le lecteur n'en aura que plus de facilité pour juger en connaissance de cause. Le raisonnement tout entier consiste en ceci : la vocation doit être constatée sensiblement, elle ne saurait l'être si elle est immédiate et subjective, elle ne le sera que si on la dit simplement ecclésiastique et étrangère au sujet.

Mais cet argument roule tout entier sur une supposition fausse. Est-ce distraction ? est-ce pour le besoin de la cause ? toujours est-il que M. L. s'obstine à attribuer à l'opinion qu'il combat, une nature qui n'est pas la sienne. M. L. suppose que l'individu est juge de sa vocation et juge absolu. Dans ce cas seulement il pourrait exiger l'appel épiscopal. Or, nul auteur, à ma connaissance, n'a soutenu cette absurdité. Tous s'accordent à déclarer que le candidat n'est pas juge dans sa propre cause, tous déclarent que c'est l'évêque qui est le juge des vocations. Le candidat est simple témoin, il se présente à l'Évêque, fait valoir ses titres et l'Évêque se prononce sur leur validité. C'est, comme nous le verrons, la doctrine de Hellier, Habert, le continuateur de Tournely...

L'opinion traditionnelle reconnaît dans la vocation ecclésiastique deux appels réellement distincts, l'appel de Dieu décrété de toute éternité et réalisé dans le temps par deux choses : l'idonéité du sujet et l'appel de la hiérarchie. L'idonéité du sujet est la manifestation de l'appel individuel, elle est l'expression des desseins de Dieu sur le sujet, elle est absolument antérieure à l'appel hiérarchique, absolument requise sous peine de faute grave. Cette idonéité n'est pas l'appel, elle en est la simple indication, le témoignage comme nous dira saint Liguori. L'appel de l'Évêque est l'élément qui donne à l'appel immédiat son efficacité. Cet appel est absolument requis, mais il présuppose le précédent comme les théologiens l'ont toujours déclaré. L'argument porte donc à faux et demeure à l'acquit de la thèse traditionnelle défendue par Branchereau.

Digitized by Google

LA TRADITION THÉOLOGIQUE. — M. Lahitton n'a pas complètement oublié que les théologiens jouissent d'une certaine autorité. Il a donc pris la résolution de nous communiquer leurs lumières. Seulement, pour plus de brièveté probablement, il a trouvé le moyen de tout réunir en deux hommes. Si toutefois il nous les avait livrés tels qu'ils sont.

Donc « dans son article sur la vocation, paru dans la première année du *Recrutement Sacerdotal,* le P. Bouvier s'exprime ainsi : « Au sujet de la vocation sacerdotale, on peut dire que S. Thomas « et S. Liguori représentent toute l'École. » (*Recrut. Sacerd. 1901. p. 185*) Prenons l'affirmation telle quelle, et examinons la doctrine de ces grands théologiens, de ces deux oracles de la Théologie catholique. » (P. 64-65.)

Allons, c'est économique. Sept siècles de théologie résumés en deux hommes ! C'est par ce moyen qu'on établit fortement les traditions. Mais ne nous étonnons pas, nous allons découvrir mieux.

DOCTRINE DE S. THOMAS. — « En quelques articles de son *Commentaire des Sentences,* reproduits dans la *Somme Théologique* (*Suppl. q. XXXVI*), S. Thomas traite *De qualitate suscipientium hoc sacramentum.*

Il s'agit, on l'a deviné, du sacrement de l'Ordre. En matière de vocation, tous les bons théologiens (1) ont puisé là. Or, que réclame S. Thomas dans les candidats au sacerdoce ? Exige-t-il une vocation intérieure, sérieusement étudiée par une rétrospection attentive, et enfin découverte avec une certitude morale suffisante !

Nullement. Pas la moindre allusion à un phénomène de ce genre.

Il réclame tout simplement : *1° bonitas vitae*; *2° scientia competens Sacrae Scripturae.* C'est tout. Qui ne voit que ce ne sont pas là des signes de vocation, mais simplement, uniquement, des signes de vocabilité, d'idonéité, qui peuvent se trouver en bien des sujets que Dieu n'a nullement appelés au sacerdoce ? » (p. 65-66)

N'en déplaise à l'éminent auteur, tous les Théologiens voient là des signes de vocation, non point des signes absolus, il est vrai, mais des signes très graves. Saint Liguori, entre autres, dont nous examinerons au long le témoignage, est formel. « Quelles sont donc les marques auxquelles on pourrait connaître qu'on est *appelé de Dieu* à l'état ecclésiastique ? La première est une intention droite. Il faut

(1) Nous n'avons pu nous empêcher d'admirer cet art des nuances. Donc tous les « bons théologiens » ont puisé leurs théories sur la vocation dans S. Thomas ! Et ceux qui ont consulté S. Bernard, S. Grégoire, S. Isidore, les Décrétales !!! Ils n'étaient que des théologiens médiocres probablement. Je croyais que S. Thomas venait après le Maitre des Sentences, Alexandre de Halès, Albert le Grand et saint Bonaventure qui n'ignoraient nullement les qualités d'un candidat aux ordres et qui jouissaient d'une certaine estime.

Digitized by Google

entrer dans le sanctuaire par la porte, et cette porte c'est Jésus-Christ lui-même : Ego sum ostium etc... Per me si quis introierit, salvabitur. (*Joan. X. 7. 9.*)...

Une seconde marque de vocation, c'est d'avoir les talents et la science nécessaires pour remplir convenablement les fonctions du saint ministère. (*Sel. ch. X. Ed. Gaume 1836. p. 282*)

La troisième marque de vocation à l'état ecclésiasique, c'est la bonté positive de la vie. Et ainsi, une vie innocente et exempte des souillures du péché, voilà surtout ce que le clerc doit apporter à l'ordination... (p. 235.)

Et quant à cette bonté de vie positive, il ne faut pas se contenter d'un simple doute : il faut, dit saint Thomas, des preuves évidentes et certaines. Sed etiam habeatur certitudo de qualitate promovendorum. (*Suppl. q. 36. art. 4 ad 3*). » (*Ibid. p. 239*)

Saint Liguori qui connaît la question 36 du *Supplément de la Somme*, interprète ces conditions, ces signes dans le sens de marques de la vocation divine, et non de marques de vocabilité par l'Évêque, ou plutôt pour S. Liguori comme pour tous lesth éologiens la vocabilité par l'Évêque est essentiellement constituée par la vocation divine.

Mais poursuivons nos citations. « S. Thomas conclut d'ailleurs sa doctrine par cette question : « Utrum promovens indignos ad Ordines peccet ? » et répond affirmativement. Il ne demande pas : Utrum promovens non vocatos peccet ? Il ne paraît pas avoir la première idée d'une semblable question, étrangère à sa doctrine.

D'après lui on peut être appelé validement et licitement au sacerdoce, dès lors qu'on en est digne et l'on est digne dès là qu'on possède : *1° bonitas vitae, et 2° scientia competens.*

En d'autres termes, avoir l'idonéité c'est tout ce qui est nécessaire en vue du sacerdoce : et c'est tout ce qui préexiste en nous en fait de vocation.

Ce n'est donc pas la vocation proprement dite qui préexiste en nous, mais simplement l'aptitude à la recevoir, la vocabilité. » (p. 66-67.)

C'est toujours la même interprétation aprioristique. Mais cette idonéité est d'ordre surnaturel, puisqu'il faut la sainteté de vie, l'ordre surnaturel n'est pas en notre pouvoir. Nous y sommes élevés, nous recevons les grâces ; et, par la disposition de nous-mêmes, nous usons ou nous abusons. Ce bon usage qui nous rend dignes, l'avons-nous provoqué ? Nullement, car les premières grâces sont gratuites. Nous nous sommes laissés guider par la grâce de Dieu et insensiblement nous sommes parvenus à cet état qu'on appelle l'idonéité, l'aptitude à recevoir les ordres. Cela s'appelle la vocation divine, car, c'est en vertu du décret éternel de Dieu que ces diverses grâces nous ont été préparées et doucement nous ont conduits vers ce but que Dieu nous avait fixé. C'est cela la vocation divine comme nous ne tarderons

Digitized by Google

pas à le dire. Et cela saint Thomas l'a reconnu avec ses contemporains. Il ne lui a pas donné le nom de vocation parce que le problème n'était pas alors étudié sous le point de vue moderne, mais le point de vue moderne n'a fait qu'élargir et préciser les solutions anciennes.

Dans ce même supplément à la question 35, art. I, S. Thomas fait l'argument suivant : « 3° Nulla causa praesupponit effectum suum, sed in eo qui accedit ad ordines praesupponitur gratia per quam fit idoneus ad suceptionem Ordinis ; ergo talis gratia non confertur in Ordinis collatione. » S. Thomas traite cette question : La collation du sacrement de l'Ordre est-elle pour le sujet la source d'une grâce *gratum faciens* ? Il objecte : Nulle cause ne présuppose son effet. Or, chez celui qui va recevoir le sacrement de l'Ordre est présupposée la grâce que lui confère l'idonéité aux saints Ordres. Donc une telle grâce n'est pas donnée.

A cet argument le Docteur Angélique répond : « Dicendum quod ad idoneam executionem ordinum non sufficit bonitas qualiscumque sed requiritur bonitas excellens, ut, sicut illi qui Ordinem suscipiunt super plebem constituuntur gradu Ordinis, ita et superiores sint merito sanctitatis ; et ideo preaexigitur gratia quae sufficiat ad hoc quod digne communerentur in plebe Christi ; sed confertur in ipsa susceptione ordinis amplius gratiae munus, per quod ad majora reddantur idonei. »

La grâce de l'ordination est supérieure à la grâce d'idonéité. Par la première on n'est qu'un chrétien très fidèle, si l'on veut, apte à recevoir le sacrement de l'Ordre, mais c'est tout. Par la grâce sacramentelle, on est placé dans un rang supérieur, on est rendu apte à de plus grandes choses.

Cette grâce divine qui nous rend aptes à la réception des Ordres, le Maître des Sentences l'avait depuis longtemps reconnue.

Pierre Lombard dit en effet à la distinction XXIV du 4e livre : « Septem autem sunt propter septiformem gratiam Sancti Spiritus, cujus qui non sunt participes ad gradus ecclesiasticos indigne accedunt ; illi vero, in quorum mentibus diffusa est septiformis gratia Spiritus Sancti, cum ad Ecclesiasticos ordines accedunt, in ipsa spiritualis gradus promotione ampliorem gratiam percipere creduntur. »

C'est le texte dont l'argument de S. Thomas n'est que la variante. Il y a sept ordres comme il y a sept grâces du Saint-Esprit. Et quiconque reçoit les Ordres sans ces grâces les reçoit indignement. Ceux, au contraire, dans l'âme desquels est diffusée cette grâce septiforme de l'Esprit-Saint, lorsqu'ils approchent des ordres reçoivent une grâce plus grande dans leur promotion à cette hiérarchie spirituelle.

C'est donc la présence de la grâce qui rend digne, et c'est son absence qui rend indigne. Qu'est-ce que la vocation divine sinon cette même grâce de Dieu manifestée par cet ensemble de signes que

Digitized by Google

S. Liguori, avec beaucoup de théologiens, appellent les marques de la vocation divine?

Avant saint Thomas, le Docteur Séraphique avait accepté l'explication du Maître des Sentences. « Tout le monde s'accorde, dit-il, à dire que ce sacrement comprend sept degrés différents. Les motifs en sont multiples. L'un d'entre eux c'est qu'en ce sacrement les membres de l'Église sont ordonnés dans le corps mystique d'après les diverses opérations et grâces de l'Esprit-Saint selon que le dit l'Apôtre. (*I Cor. XII. 6.*)

« Omnes in hoc concordant, scilicet quod huic sacramento competit graduum distinctio. Sive propter hoc quod penes ipsum membra Ecclesiae in corpore mystico ordinantur secundum diversas operationes et gratias, secundum quod dicit Apostolus (*I. Cor. XII. 6*) Sive propter hoc, quod secundum illud sacramentum configuratur et confirmatur pulchritudo Ecclesiae militantis pulchritudini Ecclesiae triumphantis » (*4° Sent. dist. 24, a. 2, q.* 4.)

Mais le sacrement de l'Ordre est un sacrement d'une éminente dignité. A cause de cela, il ne doit être dispensé qu'avec une grande discrétion et solennité. Il ne peut être ni conféré par une personne quelconque, ni à une personne quelconque, ni en quelque lieu ou quelque temps que ce soit, mais à des personnes instruites, honnêtes, exemptes de toute irrégularité, à jeun, dans un lieu saint et pendant la Messe.

Et quia haec dignitas — (Ecclesiasticae hierarchiae) — praecipue manet in Ordine, ideo hoc sacramentum non debet dispensari nisi cum magna discretione et solemnitate, ac per hoc non a quolibet, nec cuilibet, nec in quolibet loco, nec quolibet tempore, sed personis litteratis, honestis et a cunctis irregularitatibus alienis, jejuno stomacho, loco sacro, tempore missae. Et temporibus ab ecclesiastico jure statutis debent hujusmodi Ordines dispensari, et hoc ab Episcopis, quibus propter sui eminentiam reservatur dispensatio Ordinum, confirmatio per impositionem manuum... quae propter sui celebritatem non debent dispensari nisi ab his, qui habent praeeminentiam potestatis. (*Breviloq. Pars VI. cap. 12.*)

C'est la nature même du sacrement de l'Ordre, sa beauté, sa grandeur qui exigent ces aptitudes et ces conditions. L'Ordre est en effet nécessaire à l'Église dont il fait la beauté et maintient la droiture. Tout sage par le fait même qu'il est sage aime le beau et produit tout avec ordre, or l'Église est l'œuvre où apparait surtout la Sagesse de Dieu. « Necessarius est ordo in Ecclesia duplici ratione, scilicet propter pulcritudinem et propter rectitudinem. Cum enim sit magna multitudo in Ecclesia, nisi esset ordo, manifesta appareret confusio : et haec est multitudinis faedatio. Unde omnis sapiens, qui eo ipso quod sapiens est, pulcritudinis est amator, non producit multa sine ordine : et inter haec maxime apparet sapientia Dei, quae inter omnia opera sua manifestatur in constitutione Ecclesiae... » (*IV. Sent. dist. 24. p. I. a. 2, q.* 1.)

Digitized by Google

Le sage ne saurait mettre de l'ordre dans une multitude s'il ne met chaque élément à sa place. D'autre part, le sage qui veut élever un édifice, et produit lui-même les matériaux qui doivent lui servir, donnera des l'instant même de la production la preuve de sa prudence. Il enrichira chaque élément des qualités qui lui sont nécessaires pour occuper telle place et produire tel effet. Ce serait manquer gravement de science et de prudence que de produire les matériaux sans ordre aucun, sans dessein arrêté et de les travailler ensuite au fur et à mesure selon les besoins, comme ferait tout ouvrier qui ne sait ce qu'il veut faire et opère au hasard des circonstances.

Dieu, qui a voulu constituer ce splendide édifice spirituel de la Sainte Église, en a, de toute éternité, déterminé le plan. Il a fixé toutes choses avec ordre, distribué à chacun son rôle et donné à chacun les moyens nécessaires ou simplement utiles pour remplir ce rôle, non seulement d'une façon suffisante mais encore parfaite. Ces moyens, que le Très-Haut nous a préparés de toute éternité, il nous les distribue dans le temps avec la succession des âges. La grâce nous prévient, elle nous incite à agir, elle fait surgir en nous telle pensée secrète, telle aspiration qui nous surprend parfois, qui même ne nous semblait pas en harmonie avec nos directions passées ; lentement elle nous travaille, nous pénètre ; et un jour arrive, où, déroutant toutes les prévisions, nous nous sentons irrésistiblement attachés à tel idéal, à telle forme de vie. Et nous voilà suivant telle carrière. Ce n'est point du mysticisme tout cela, de la sentimentalité, c'est de la pure métaphysique, de la stricte réalité divine, de la rigoureuse histoire humaine. Nier cela, c'est nier Dieu, car c'est nier en Dieu toute science et toute Providence. Et les Scolastiques n'ont jamais commis ce crime antiscientifique. Voilà pourquoi si leurs expressions n'ont pas toute la netteté désirable, c'est qu'ils n'ont pas directement abordé le problème de la vocation. Ils n'ont pas épuisé la science. Innombrables sont les problèmes qu'ils ont soulevés, plus innombrables encore ceux qu'ils n'ont point prévus. Le problème de la vocation est un de ces derniers. Toutefois les éléments de solution sont là. Le problème de la Providence a été profondément remué, le problème de la vocation est-il autre chose qu'une dépendance, un côté de ce problème général ?

Rien donc n'autorise à interpréter saint Thomas, Pierre Lombard saint Bonaventure ou n'importe quel scolastique dans le sens de M. Lahitton.

(*A suivre.*)

Fr. JULES d'Albi.
O. M. C.

Digitized by Google

OSSUNA ET DUNS SCOT

OU

LA MYSTIQUE DE SAINT FRANÇOIS

IV

L'œuvre de Dieu.

La doctrine scotiste de l'hœccéité nous a mis en présence du grand problème de la préexistence des possibles dans l'intelligence divine. Ici encore, il y a utilité et intérêt à se pénétrer du sens de l'effort tenté par Scot dans la solution proposée par lui. Utilité, intérêt d'autant plus considérables qu'il n'y a peut-être pas de question autour de laquelle l'école franciscaine ait subi des assauts plus rudes et plus acharnés, à tel point que Macedo a pu l'appeler la pierre de scandale : c'est-elle qui a valu au Docteur subtil le plus de haines, d'injures et de calomnies de la part des Thomistes et d'autres imprudents ou maladroits qui venaient se buter contre cette doctrine (1). La véritable cause de cette interminable, trop souvent orageuse et fastidieuse dispute, ce fut — à n'en pouvoir douter — la difficulté exceptionnelle du sujet, puisqu'ici l'on voit les chefs des deux grandes Écoles théologiques bien des fois marcher la main dans la main, mais en désaccord sur des points aussi nombreux, sinon plus nombreux encore, là même où l'on espérait trouver

(1) Petram esse scandali hoc esse dixerim, ad quam sese Thomistæ minus caute, et solerter impingentes mouerunt Scoto inuidiam, et erroris eidem calumniam intenderunt... Equidem obseruo paucos Thomistarum Scoti sententiam, penetrasse, gratulorque Ioanni a S. Thoma eximio Thomistæ, quod et intellexerit, et liberauerit Scotem ab omni calumni. *Macedo, Op. citat. Tom. I. Collat. 9, Diff. 2°, sectio IV, pag. 305, 306.*

Digitized by Google

entre eux la plus parfaite harmonie, on constate maintes divergences dont il n'est pas possible de méconnaître l'importance (1).

Le Docteur subtil est d'accord avec l'enseignement de saint Thomas en ce que, comme lui, il a admis en Dieu : 1° la connaissance de lui-même et de ce qui n'est pas lui : à savoir de son essence; de tout ce que cette essence renferme et qui se trouve nécessairement uni avec cette essence; des créatures qui ne sont ni l'essence ni des propriétés de l'essence. 2° Cette connaissance divine atteint les créatures dans tous les états qu'on peut leur supposer: de possibles, d'actuelles, de futures. Ils reconnaissent en outre : 3° que toutes les créatures sont en Dieu comme dans leur cause première universelle d'une manière virtuelle et par éminence et que selon leur être idéal, elles se trouvent encore en Dieu, le premier intelligible. Pour eux également : 4° l'essence divine est l'objet premier de cette connaissance; les créatures n'en sont qu'un objet secondaire. Ils sont enfin d'accord en ceci : 5° les idées de chaque créature sont en Dieu. Sur ces cinq points, déclare Macedo, les interprètes nous montrent tous, les deux grands maîtres enseignant une doctrine identique (2).

C'est quand il est question d'expliquer ces principes que commence la divergence. A cette question : Dieu connaît-il d'une connaissance particulière chacun des êtres qui n'est pas lui ? saint Thomas donne une réponse affirmative, et voici comment il justifie sa manière de voir. L'essence divine renfermant dans son sein toute la perfection de l'essence de chacun des êtres, et plus encore, Dieu peut tout connaître en lui-même d'une connaissance propre et particulière. La nature particulière de chaque créature n'est pas, en effet, autre chose que sa participation à un certain degré de la divine perfection. Dieu n'aurait donc pas de lui-même une parfaite connaissance, s'il ne connaissait toutes les façons selon lesquelles sa perfection peut être participée par ce qui n'est pas lui. Il n'aurait pas davantage la science parfaite de la nature de l'être s'il ne connaissait tous les modes d'être. Manifestement donc, connaissant chaque chose

(1) Raro aliàs ab vtroque Doctore, et schola prolixius, ac drusiùs imo et fastidiosius disputatum. Et quidem res est longissima, et difficillima. In multis concordant hi duo Principes Scholarum, sed rursum in alijs non paucis dissident, imo et in eijsdem dequibus consentiunt aliquantulum discrepent. *Ibid. Collat. 9, Diff. 2° Antiloquium. pag. 295.*

(2) Et quidem omnes interpretes fatentur ambos in his penitus conuenire. *Ibid.*

Digitized by Google

d'une connaissance particulière, Dieu doit connaître ce par quoi elles se distinguent les unes des autres (1).

A la question qui suit immédiatement, l'Angélique Docteur a divisé la matière en trois articles répondant à cette triple interrogation : 1° Y-a-t-il des idées en Dieu? 2° Ces idées sont-elles multiples ? 3° Y-a-t-il en Dieu une idée propre pour chacun des êtres qu'il connaît ? Voici les trois réponses correspondant, dans la Somme théologique, aux demandes ci-dessus.

1° Le monde n'est point l'œuvre du hasard; il a été fait par une opération de l'intelligence de Dieu. Dans l'esprit divin donc, se trouve nécessairement la forme à la ressemblance de laquelle la créature a été faite. Telle est essentiellement l'idée selon laquelle Dieu connaît chacun des êtres. Cette idée ne peut pas avoir une existence indépendante de son essence divine, principe productif de tout, excepté d'elle-même ; elle a pour raison d'être la conception ou l'affirmation par l'intelligence de Dieu d'un rapport de l'essence divine non plus vis-à-vis d'elle-même, mais à l'égard de ce qui n'est pas Dieu. Et, parce que l'essence divine est le modèle selon lequel tout a été fait, l'idée, en Dieu, n'est pas autre chose que son essence (2).

2° Les idées sont nécessairement multiples. Connaissant parfaitement son essence, Dieu doit connaître chacune des façons particulières dont elle peut être participée ou imitée par la multitude des êtres créés. L'idée est effectivement l'essence, non pas parce qu'essence divine, mais parce que modèle ou raison d'être des différents objets. D'un seul acte d'intelligence, Dieu embrasse par son essence toutes ces diverses raisons d'être; il connaît

(1) Utrum Deus cognoscat alia a se, propria cognitione... Cum essentia Dei habeat in se quicquid perfectionis habet essentia cuiuscumque rei alterius et adhuc amplius, Deus in seipso potest omnia propria cognitione cognoscere. Propria enim natura uniuscuiusque consistit secundum quod per aliquem modum diuinam perfectionem participat : Non autem Deus perfecte seipsum cognosceret, nisi cognosceret quomodocumque participabilis est ab aliis sua perfectio. Nec etiam ipsam naturam essendi perfecte sciret, nisi cognosceret omnes modos essendi : Unde manifestum est, quod Deus cognoscit omnes res propria cognitione, secundum quod ab aliis distinguitur. *Sum. Theol. Iae Part. quæst. XIV, art. 6.*

(2) Quia igitur mundus non est casu factus, sed est factus a Deo per intellectum agente, ut infra patebit, necesse est quod in mente divina sit forma, ad similitudinem cujus mundus est factus. Et in hoc consistit ratio ideæ... Deus non intelligit res secundum ideam extra se existentem... Essentia ejus est principium operativum aliorum, non autem sui ipsius ; ideo habet rationem ideæ, secundum quod ad alia comparatur, non autem secundum quod comparatur ad ipsum Deum... Deus secundum essentiam suam est similitudo omnium rerum. Unde in Deo nihil est aliud quam Dei essentia. *Ibid. quaest. XV, art. 1.*

Digitized by Google

aussi la connaissance au sein de l'essence divine de cette multitude de choses. Ces idées multiples sont donc autant de relations causées, non point par les objets, mais par l'intelligence divine comparant son essence avec les choses. Ces relations se trouvent en Dieu ; elles ne sont pourtant pas réelles à la façon de celles qui distinguent les divines Personnes, mais simplement idéales, c'est-à-dire perçues par l'intelligence de Dieu (1).

3° Tout ce qui a été ou sera produit trouve en Dieu son exemplaire en même temps que sa raison d'être ; tout possible qui ne sera jamais réalisé trouve seulement en lui sa raison d'être. Chacun des futurs — et l'on peut en dire autant des possibles — est connu de Dieu au moyen d'une connaissance propre : le possible, par mode de spéculation seulement et le futur, par mode de spéculation et de production tout ensemble. Et, comme cette connaissance, tant spéculative dans l'ordre purement idéal que pratique dans l'ordre de la réalisation des possibles, est toujours une idée, il faut admettre en Dieu une idée propre de chacun des êtres que son intelligence connaît (2).

Tel est l'enseignement constant de saint Thomas ; on le retrouve, en tout ou en partie, dans beaucoup d'endroits de ses œuvres. Cette même doctrine est enseignée tout au long à la troisième question de son livre *De Veritate* et à la deuxième question de la trente-sixième distinction du premier livre de son Commentaire des *Sentences*. C'est au deuxième article de cette

(1) Ipse enim essentiam suam perfecte cognoscit ; unde cognoscit eam secundum omnem modum quo cognoscibilis est. Potest autem cognosci non solum secundum quod in se est, sed secundum quod est participabilis secundum aliquem modum similitudinis a creaturis. Unaquæque autem creatura habet propriam speciem secundum quod participat divinæ essentiæ similitudinem... Idea non nominat divinam essentiam, in quantum est essentia, sed in quantum est similitudo, vel ratio hujus vel illius rei... Uno intellectu intelligit multa, et non solum intelligit multas res per essentiam suam, sed etiam intelligit se intelligere multa per essentiam suam. Sed hoc est intelligere plures rationes eorum, vel plures ideas esse in intellectu ejus ut intellectas... Hujusmodi respectus, quibus multiplicantur ideæ, non causantur a rebus, sed ab intellectu divino comparante essentiam suam ad res... Non sunt in rebus creatis, sed in Deo ; non tamen sunt reales respectus, sicut illi quibus distinguuntur personnæ, sed respectus intellecti a Deo. *Ibi, art. 2.*

(2) Secundum quod est principium factionis rerum, exemplar dici potest, et ad practicam cognitionem pertinet : secundum autem quod principium cognoscitivum est, proprie dicitur ratio, et potest etiam ad scientiam speculativam pertinere. Secundnm ergo quod exemplar est, secundum hoc se habet ad omnia quæ a Deo fiunt secundum aliquod tempus. Secundum vero quod principium cognoscitivum est, se habet ad omnia quae cognoscuntur à Deo, etiamsi nullo tempore fiant ; et ad omnia quae à Deo cognoscuntur, secundum propriam rationem, et secundum quod cognoscuntur ab ipso per modum speculationis. *Ibi, art. 3.*

Digitized by Google

dernière étude que nous empruntons la définition suivante de l'idée en Dieu, telle que la concevait l'angélique Docteur. Par une multitude de relations idéales, Dieu connaît chacune des innombrables imitations qui, de mille façons diverses, peuvent être faites de son essence. La connaissance de ces modes d'imitations, voilà l'idée par laquelle il faut entendre l'essence en tant qu'elle est connue par l'intelligence divine et non selon qu'elle se trouve dans la nature de Dieu qui la connaît (1).

Mais, pour Scot, de semblables relations seraient réelles et non plus simplement idéales, car elles détermineraient un effet éminemment réel, un acte d'intelligence divine (2). Il est de toute rigueur dit-il encore, que la raison d'être de l'intelligence d'un objet précède, selon la nature, l'acte par lequel on a l'intelligence de cet objet; évidemment, cette raison d'être ne peut en aucune façon être causée par l'acte de l'intelligence ou même venir après lui. Donc ces idées existent indépendamment de l'acte de l'intelligence divine et antérieurement à cet acte par lequel Dieu les connaît (3). Il est, de fait, incontestable que cette relation ne peut être produite dans l'essence de Dieu par le fait qu'il y a en celle-ci, l'intelligence de telle ou telle créature; mais, si on la suppose dans l'essence divine antérieurement à l'acte d'intelligence, il faut la concevoir réelle, l'essence de Dieu ne renfermant rien qui ne soit réel (4). Ces relations se rangent alors exactement, ou peu s'en faut, parmi les attributs divins : elles deviennent des perfections nécessaires et infinies comme l'essence elle-même dont elles ne sont séparées que par une distinction de

(1) Sunt plures rationes ideales secundum quod Deus intelligit essentiam suam ut imitabilem per hunc vel per illum modum. Ipsæ enim rationes imitationis intellectæ seu modi, sunt ideæ. Ideæ enim, ut ex dictis patet, nominat formam ut intellectam, et non prout est in natura intelligentis. *In Sent. 1, Dist. XXXVI, quæst. 2, art., 2.*

(2) Intelligere Dei respectu distinctorum est actus realis ; ergo non causatur ab istis respectibus rationis, quia magis debet ens esse causa vel illud quod habet rationem causæ quam effectus, vel illud quod habet rationem effectus. *Collat. XXXII, 2.*

(3) Istae relationes erunt reales, quia ratio intelligendi ut est ratio, præcedit naturaliter intellectionem, et per consequens quoad nihil, quod est ejus, ut est ratio intelligendi, causatur per intellectionem, nec sequitur intellectionem. *Oxon 1, Dist. XXXV, quæst unic, nº 7.*

(4) Si igitur sub relatione rationis est ratio intelligendi lapidem, illa relatio non producitur in essentia per intellectionem lapidis, quia præcedit naturaliter illam intellectionem, ergo alia produceretur, sed istam non præcedit nisi illa quæ est est essentiæ, ut essentia, hæc autem non producitur, quod conceditur ab eis, ubi minus videtur de personis divinis et de principiis producendi eas, igitur ista relatio erit in essentia ut est ratio, et non per aliquam actionem intellectus. *Ibid.*

Digitized by Google

raison. Noublions pas, ici, qu'au sentiment des thomistes la distinction formelle ne trouve pas son application en Dieu.

Ce n'est pas à nous de chercher à comprendre comment saint Thomas a échappé à cette conséquence lorsqu'il enseignait l'éternité des idées en Dieu. Les créatures, dit-il, ne sont pas *ab æterno* ; il n'en est pas moins vrai que, de toute éternité, l'entendement divin a conçu les mille manières dont son essence pourrait être imitée; d'où il résulte de toute éternité une pluralité d'idées dans son entendement, mais non dans sa nature (1). Mais, s'il est vrai que la nature, en Dieu, c'est absolument l'essence (2) ces derniers mots semblent s'accorder peu avec cet autre passage où l'on ne saisit pas bien la façon dont le saint Docteur élude la conséquence signalée plus haut : « Les relations idéales des créatures que nous reconnaissons en Dieu de toute éternité ne sont pas, en réalité, autre chose que l'intelligence et l'essence de Dieu elles-mêmes. C'est pourquoi, de même que la vérité de son essence est, de fait, une, la vérité de ces relations est également une et la multiplication que l'on croit y découvrir n'est que dans les rapports de cette essence avec les diverses créatures. Ainsi, conclut-il, il n'y a pas plusieurs vérités éternelles, mais seulement l'unique vérité de plusieurs êtres qui n'offrent entre eux qu'une différence de raison (3).

Idéales ou réelles, ces relations ne semblaient au Docteur subtil nullement indispensables pour expliquer l'intelligence en Dieu, des créatures. Comment, en effet, nier à l'intelligence divine la puissance d'arriver sans intermédiaire à la connaissance propre et particulière des créatures éminemment contenues dans l'essence, principe de la représentation de tous les intelligibles ? Qu'on ait raison ou qu'on ait tort, on est en flagrante contradiction avec soi-même, remarque Scot (4). Évidemment,

(1) Quamvis creaturæ ab æterno non fuerint, tamen intellectus divinus ab æterno fuit intelligens essentiam suam diversimode a creaturis imitabilatem, et propter hoc fuit ab æterno pluralitas idearum in intellectu divino, non in natura ipsius. *In Sent. 1, Dist. XXXVI, quæst. 2, ad 2 um.*

(2) Natura uno modo dicitur ipsa nativitas, alio modo essentia rei. *Sum. Theol. Part. 3e quæst. II, art. 12.*

(3) Rationes ideales rerum, quae sunt in Deo ab æterno, non sunt aliud secundum rem ab ipso intellectu et essentia divina. Unde sicut veritas essentiæ est una secundum rem, ita etiam veritas omnium illarum rationum, et non multiplicantur, nisi secundum respectum ad diversas res. Unde ex hoc non probatur quod sint plures veritates ab æterno, sed solum hoc quod sit una veritas plurium secundum rationem. *In Sent. 1, Dist. XIX, quæst. 5, art. 3, ad 2 um.*

(4) Si aliquid ex se solo sine alia relatione rationis potest esse ratio cognoscendi.

Digitized by Google

le plus ou moins grand nombre des créatures ne retranche ni n'ajoute rien à la puissance de cette essence. Or, dans le cas où il n'existerait qu'une seule créature possible, serait-ce elle qui déterminerait l'essence divine à la connaître ou bien celle-ci se déterminerait-elle d'elle-même à cette connaissance? Si c'est l'essence elle-même qui se détermine, les relations idéales deviennent inutiles, aussi bien pour mille créatures que pour une; et si l'on fait de ces relations idéales le point de départ et le principe de la connaissance de cette créature, l'intelligence de Dieu devient passive et l'essence divine, sans le secours des créatures, ne peut arriver à les connaître. Comment s'expliquer d'ailleurs ce fait que l'essence arrive directement à la connaissance d'elle-même, de son objet premier et qu'elle besoin d'un intermédiaire pour connaître son objet secondaire (1)? De plus, la comparaison établie par l'intelligence divine entre son essence et les créatures suppose la réalité antécédente de celles-ci et, que les créatures soient ou ne soient pas, cette comparaison n'est qu'un contre-sens, un désordre, un manque absolu de respect et de dignité dans l'essence divine (2).

objectum excellentius, licet nihil representet illud, ut similitudo ejus, illud potest ex se esse ratio sufficiens cognoscendi quodcumque aliud inferius, sine omni respectu, quando inferius includitur in suo superiori secundum totam intelligibilitatem sui, sed essentia divina se sola est ratio cognoscendi seipsam sine omni respectu secundum se, et includit eminenter intelligibilitatem cujuscumque objecti secundarii; ergo se sola sine omni respectu potest esse medium cognoscendi omnia alia. *Collat. XXXII, nº 6.* — Quod alia sit relatio repræsentativa, vel ratio intelligendi aliquod objectum, et quod intellectus non potest in tale objectum de se, hoc est dicere simul contradictoria, sive conclusio sit vera, sive falsa, non curo. Istam vultis inferre ponendo essentiam esse rationem repræsentandi intellectui divino omnia intelligibilia, et tamen quod non possit in ea intellectus divinus ferri sine talibus relationibus rationis. *Ibid. nº 4.* — Oportet dare quod istæ rationes possunt intelligi a Deo per essentiam ut nude acceptam, sive ut istæ cognoscantur per ipsam ut per primum objectum cognitum absolute. *Oxon. 1. Dist. XXXV, nº 5.*

(1) Hoc videtur vilificare intellectum divinum, quia tunc esset passivus respectu aliorum objectorum cognitorum per istas rationes, per quæ objecta actuabitur intellectus ad cognitionem istarum rationum... Essentia ponitur propria ratio cognoscendi seipsam, et hoc sive ut objectum primum sive ut ratio cognoscendi objectum, et istud competit essentiæ mere sub ratione absoluta sine omni respectu rei. *Ibid.* — Illæ relationes sunt minimam entitatem habentes, si igitur intellectus divinus moneretur ab illis, intellectus divinus vilesceret. *Report. 1, Dist. XXXII, quæst. 2, nº 24.*

(2) Quando Deus intelligit aliquid aliud a se, non potest poni mutua coexigentia in utroque extremo, ut videtur; ergo præcise sufficit ponere relationem in altero extremo ubi est dependentia; illud est objectum ut cognitum. *Oxon. 2, Dist. XXXV. nº 5.* — Quodlibet aliud refertur ad intellectum, sive intelligere divinum, ut mensuratum ad mensuram, et intelligere divinum, ut mere absolutum terminat rela-

Digitized by Google

Qui plus est, ces relations prétendues idéales qui ne sont d'aucune nécessité, ne paraissent pas suffisantes à expliquer la connaissance, en Dieu, des créatures. Car, si l'on trouve évidemment l'intelligence divine à l'origine de toute création, cette intelligence ne produit pas seule tout l'être créé. Sans doute, c'est l'intelligence qui conçoit et façonne le plan de l'ouvrage de Dieu en dehors de lui-même; mais ce plan ne donne aux diverses parties de l'ensemble que leur être possible. Il leur manque, à ce moment, la réalisation de cette possibilité, réalisation qui dépend, non plus de l'intelligence, mais de la toute puissance et, dès lors, de la volonté ou de toute autre puissance exécutive commandée par la volonté (1). Or, c'est seulement à la suite de leur réalisation que les créatures sont formellement participantes de l'essence divine. Par conséquent, le regard antérieur de l'intelligence divine comparant son essence avec les créatures ne peut embrasser ni les caractères distinctifs de celles-ci ni leur participation à l'essence divine. Cette comparaison ne peut avoir d'autre objet que leur possibilité intrinsèque; elle les classe en quelque sorte dans la simple puissance objective, ou possibilité qui, à tous égards, doit précéder tout l'être du créé (2). Comment, en outre, comparer l'essence divine avec la créature à moins que celle-ci ne soit préalablement connue? Mais alors, où a été connue cette créature que l'intelligence divine est déclarée incapable d'atteindre directement? A moins de multiplier sans fin le nombre des intermédiaires, il faudra finir par supposer que c'est directement dans la créature et non plus dans sa divine essence que Dieu puiserait la connaissance de son œuvre (3). Au bout

tionem ejus, et non e converso, nulla enim relatio requiritur in intellectu divino ut terminet relationem objecti cognoscibilis, quia ut sic, nihil correspondet in Deo illi relationi, nisi absolutum. *Report. 1, Dist. XXXVI, quæst. 2, n° 26.*

(1) Potentia activa, qua Deus dicitur omnipotens, non est formaliter intellectus divinus, sed quasi præsupponit actionem intellectus, sive illa potentia sit voluntas, sive alia potentia executiva. *Oxon. 1, Dist. XLIII, n° 3.* — Duplex est fluxus rerum a Deo : unus in esse cognito, alius in esse reali, et ille in esse cognito est primus, quia intellectus divinus prius producit non ens in esse cognito, quam voluntas habeat actum circa illud. *Lychet, in 1 Sent .Dist. XXXVI, in fine.*

(2) Omne creabile, prius erat possibile creari ex parte sui... licet enim concedatur potentiam, scilicet objectivam præcedere actum, non tamen ipsa est in aliquo actu reali, licet sit in aliquo esse cognito, secundum quod conceditur cognitum, non tamen est formaliter esse cognitum. *Oxon, 2 Dist. I, quæst. 2, n° 10.*

(3) Res extra immediate intelligeretur, quia tota distinctio quae ponitur intra, præcedit intellectum, nihil igitur intra terminat intellectionem quasi objectum secundarium. *Oxon. 1, Dist. XXXI, n° 7.*

Digitized by Google

du compte donc, cette explication par les relations idéales n'arrangeant rien (1), semble n'être d'aucune utilité.

Si nous avons donné une idée des difficultés soulevées par Scot contre ce système, ç'a été surtout afin de prendre sur le fait sa tendance toujours la même. Le Docteur subtil trouve qu'on encombre Dieu, qu'on le met dans une certaine mesure sous la dépendance de la créature, qu'on avilit par trop l'entendement divin. Ses observations sont, de par ailleurs, si justes qu'elles ont été adoptées par un grand nombre de théologiens parmi lesquels il fait bon remarquer le carme Jean Bacon, célèbre théologien désigné sous le nom de Docteur résolu, à cause de son indépendance de toute école, qui se serait fait un cas de conscience de laisser échapper une occasion de s'élever contre Scot et qu'on tenta même un jour de lui substituer. Non seulement il reconnaît la justesse et le fondé des griefs de Scot, mais il propose, en remplacement du système thomiste, la même explication que celle qui nous est fournie par le Docteur subtil et dans laquelle il convient de voir, au jugement de Macedo, un vrai chef-d'œuvre d'érudition, de finesse, de dignité, une découverte absolument digne de son incomparable auteur.

« La grande difficulté, c'était de trouver un moyen de connaître les créatures dans la pure essence divine débarrassée de cet intermédiaire des idées, alors que, par lui-même, l'entendement divin ne semble pas suffire à connaître dans leur diversité les êtres existant en dehors de l'essence. Scot se garde bien de nier les idées en Dieu ; ce qu'il conteste, c'est leur nécessité pour la connaissance des créatures (2) : il les écarte et ne laisse plus que

(1) Multa de ideis dicuntur quibus tamen nunquam dictis, imo nec nominatis ideis, non minus de tua perfectione sciretur. Hoc constat, quia tua essentia est perfecta ratio cognoscendi quodcumque cognoscibile, sub quacumque ratione cognoscibili. Appellet ideam, qui vult, hic non intendo circa græcum illud et Platonicum vocabulum immorari. *De Primo Principio, cap. IV, n° 37.* — Dans la crainte de placer un intermédiaire quelconque entre le monde et Dieu, il suppose que Dieu produit ou crée la possibilité elle-même, mais il ne conclut pas de là que la raison éternelle n'est pas, il en conclut pour ainsi dire qu'elle est la conscience même de Dieu, envisagé dans sa libre action, et que l'homme a une certaine participation à cette conscience... Cette espèce particulière de mysticisme, fondé sur la considération presque exclusive de l'hœccéité divine, fit fortune au siècle suivant : nous le trouverons dans Gerson et dans son école, qui se lie si intimement à la renaissance. F. Morin, *Dict. de Scolastique, Tom. I, colon. 1106.*

(2) Voici la série des erreurs qui seraient la conséquence de la négation pure et simple des idées en Dieu : Aristoteles... maxime impugnat et negat ideas esse in mente diuina: vnde dicit quod Deus solummodo nouit se et non intelligit aliud a se.

Digitized by Google

l'essence nue pour fondement à l'acte d'intelligence. Ce qui eût terrifié tous les autres devint pour lui un stimulant : Eût-on trouvé un autre homme assez osé pour essayer d'une lutte corps à corps avec une pareille difficulté, pour s'aventurer à fouiller dans la nue essence divine le principe de la connaissance de ce qui n'est pas elle ? Scot eut la pénétration, la souplesse, la vigueur d'esprit requises pour entrevoir, poursuivre et atteindre la solution de cet effrayant problème, il s'en rendit maître, il réussit à la formuler ; l'enseigna et la fit adopter (1).

Voici la magistrale explication qu'il nous a laissée :

L'intelligence divine ne peut avoir pour objet premier que son essence pure et simple. Cette essence absolue, unique principe de la connaissance de toutes choses, est nécessairement connue de Dieu antérieurement à toute autre connaissance. Objet secondaire de l'entendement divin, les créatures ne sont connues qu'à la suite et en vertu de la précédente connaissance (2). Cette science des créés a pour mesure unique l'intelligence de la divine essence à laquelle seule les autres connaissances doivent être rapportées et mesurées. Tout mesurage rapporte au mètre la grandeur mesurée ; ce n'est jamais la mesure qu'on compare à la grandeur à mesurer.

Ex quo incidit in secundum errorem quia posuit quod nullum particulare cognoscit... Et ex hoc sequitur tertius error videlicet quod Deus non habet prescientiam nec prouidentiam rerum... Ex quo sequitur quartus error quod omnia fiant a casu... Ex quo sequitur quintus error videlicet quod non sint demones nec infernus nec pena nec gloria siue beatitudo post hanc vitam... Ex hoc sequitur sextus error videlicet quod mundus est æternus sicut videtur dicere Aristoteles... Ex isto sequitur septimus error videlicet quod cum homines fuerint infiniti : anime erunt infinite in actu : quod est impossibile : vel quod anima est corporalis et cum corpore moritur vel quod anima transit de corpore ad corpus : vel quod intellectus sit unicus... Ex quo sequitur quod post hanc vitam non est felicitas nec pæna... Ex istis sequitur octavus error peior prioribus quod plurimi sapientes secundum mundum videntes Aristotelem tantum fuisse et tam vera in alijs dixisse : credere non possunt quin et in hijs bene dixerit : et sic infiniti post ipsum currunt ad infernum. *Antonij de Manelta, Commentarij super Dionisium, fol. 139 n°, 2 et n° 1.*

Quant à Scot, il sait éviter ces écueils et voici sa déclaration on ne peut plus formelle : Si nunquam fuisset aliquis respectus Dei ad creaturam, tamen Deus distincte cognovisset creaturas, et ideo relationes in Deo ad creaturas, non sunt necesse ad hoc quod cognoscat creaturas distincte, sunt tamen ibi necessario. *Report. 1, Dist, XXXVI, quæst. II, n° 34.*

(1) *Macedo. Op. citat. Tom I, pag 300.*

(2) Intellectus divinus ex quo formaliter est infinitus, non formaliter perficitur nisi infinito, tale est solum essentia divina ut hæc, et ideo licet lapis sub propria ratione esset intelligibilis, nunquam tamen, ut intelligitur sub propria ratione, perciperetur ipsa, quia ita perfectus est ex intellectione primi objecti, quod est infinitum

Digitized by Google

En vertu de cette loi, dans l'acte d'intelligence de Dieu, la connaissance de la divine essence est antérieure à toute autre science; après quoi seulement, Dieu connaît dans cette même essence les créatures, objet secondaire de son intelligence. De là, évidemment, un lien de dépendance de celles-ci vis-à-vis de Dieu; mais la relation ne saurait être réciproque, l'essence divine devant demeurer libre de tout rapport aboutissant à la créature. Tout d'abord donc, Dieu atteint la créature, indépendamment d'aucun intermédiaire autre que lui-même, dans son essence divine, et à raison de cette essence (1). Une fois la connaissance admise, rien n'empêche de supposer, établi par Dieu entre l'objet connu et lui-même, tel rapport de comparaison qu'il lui plaira (2).

Précisons encore, d'après le Docteur, la série des opérations dans ce travail de l'intelligence de Dieu (3).

Avant tout, Dieu voit son essence telle qu'elle est en elle-même, son essence formelle, son essence nue et absolue; or, déjà les créatures se trouvent là virtuellement et par éminence; seulement cette première connaissance *ne les exprime pas*. Elles demeurent de toute éternité perdues et noyées dans l'abîme de l'essence: mais rien ne les signale à l'attention de qui que ce soit; elles n'ont pas d'autre existence que celle-là. Il n'en est pas moins vrai que, dès ce premier instant, l'actuation de l'intelligence par

quod nunquam potest perfici actione alicujus secundarii objecti, sed semper proevenitur actone primi objecti, quod est, formaliter infinitum. *Collat. XIX, n° 8.*

(1) Quod aliquid repræsentativum non possit distincte aliqua repræsentare, nisi determinetur, aut hoc est propter potentialitatem ejus, aut propter confusionem ejus, quia confuse continet. Sed neutrum contingit in Deo, quia actu altissime et distinctissime continet omnia, ergo sine aliquo addito, re, vel ratione determinante, ipsa essentia sua est principium repræsentandi omnia intelligibilia intellectui divino sicut objectum cognitum, quo distinctissime omnia cognoscit, et omnia ista habet evidentiam. *Report. 1 Dist. XXXVI, n° 23.*

(2) Quando aliquid intelligitur per aliud tanquam per objectum cognitum, sive per actum intelligendi, non oportet illud primo intelligi, et postea ad aliud comparari, antequam illud aliud intelligatur. *Report. Ibid. n° 20.*

(3) Hoc potest poni sic : Deus in primo instanti intelligit essentiam sub ratione mere absoluta, in secundo instanti producit lapidem in esse intelligibili et intelligit lapidem, ita quod est ibi relatio in lapide intellecto ad intellectionem divinam, sed nulla adhuc in intellectione divina ad lapidem, sed intellectio divina terminat relationem lapidis intellecti ad ipsam. In tertio instanti forte intellectus divinus potest comparare suam intellectionem ad quodcumque intelligibile ad quod nos possumus comparare, et tunc comparando se ad lapidem intellectum, potest causare in se relationem rationis: et in quarto instanti potest quasi reflecti super istam relationem causatam in tertio instanti et tunc illa relatio rationis cognita erit. *Oxon. 1, Dist. XXXV, n° 10.*

Digitized by Google

l'essence absolue est suffisante à produire toutes choses en donnant à chacune son actualité intelligible (1).

Alors survient un deuxième temps dans l'acte d'intelligence (2) : les créatures, objet secondaire de l'entendement divin, se trouvent, cette fois, atteintes et *exprimées;* on les voit en quelque sorte surnager au sein de cette essence qui les avait jusque là contenues sans les révéler. Cette expression des êtres dans l'essence divine est une production intelligible par laquelle la créature représentée acquiert dans l'essence une actualité à part, et devient une essence formelle de telle ou telle nature particulière, alors qu'auparavant elle ne s'y trouvait que virtuellement et par voie d'éminence.

Cette manifestation, cette représentation par l'intelligence divine a tous les caractères d'une production où la créature vient au jour par la communication de son être intelligible, et le résultat de cet acte, Scot l'appelle à bon droit un *produit intelligible*. Car, jusque là, on ne le voyait pas ; il n'avait aucune existence en dehors de celle qui le maintenait caché, contenu virtuellement dans l'essence divine au milieu de laquelle il se trouvait comme enseveli dans les splendeurs de l'essence formelle qui ne lui permettaient pas de transparaître. Il lui a fallu ce deuxième temps de la science pour être dégagé et exprimé. Alors, il a acquis une existence; à ce moment, il a été manifesté. Cette manifestation constitue une sorte de production à la suite de laquelle l'être auparavant inconnu devient l'être de connaissance, l'être connu, la conséquence de l'acte de l'intelligence divine qui, en le connaissant, le façonne et le dévoile (3).

(A suivre.) Fr. MICHEL-ANGE
O. M. C.

(1) Hic in primo instanti intellectus est in actu per essentiam ut est mere absoluta, tanquam in actu primo sufficienti ad producendum quodlibet in actu intelligibili. *Ibid. n° 15.*

(2) Est-il besoin de rappeler au lecteur que ces temps marquent les étapes successives établies par notre seul entendement incapable d'analyser différemment *les éléments d'un fait instantané* où nul mouvement successif ne saurait avoir lieu ? Les instants conçus par nous ne font tous ensemble qu'un dans le *perpetuum præsens* de l'éternité ; la distinction et la séparation viennent de nous seuls.

(3) Antea non apparebat, non extabat, latebat contenta virtualiter in essentia in qua erat, veluti obruta luminibus essentiæ formalis, quæ non sinebat eam apparere quando per scientiam fuit excitata, et declarata, cepit extare, et manifestari, quæ extantia, et manifestatio, est quædam veluti productio, ex qua prouenit esse cognitum, quod antea erat incognitum, sicuti Scotus etiam appelat, dum dicit creaturas habere in essentia Diuina quoddam esse cognitum eis communicatum per illam productionem cognitiuam, quæ eas extudit, et protulit. *Macedo. loc. cit. p. 300.*

Digitized by Google

LA TRÈS SAINTE VIERGE
DANS LE CHAPITRE XIIe DE L'APOCALYPSE

M. Ferdinand Charbonnel a consacré tout un volume à l'exposé doctrinal du XIIe chapitre de l'Apocalypse. (1)

Il y a une sorte d'unanimité parmi les critiques, anciens et modernes, pour reconnaître l'importance capitale de cette vision (2), M. C. y trouve sous une forme dramatique « un abrégé clair et précis de l'histoire du monde ». Parmi les nombreux systèmes d'interprétation de l'Apocalypse il n'en est certes pas de plus grandiose.

Le plan d'ensemble de l'exposé ne manque ni de grandeur ni de beauté, et, si l'on est dès l'abord quelque peu étonné du nombre et de la variété des matériaux mis en œuvre pour l'exécution, on est vite fort intéressé et en terminant la lecture on reconnaît, qu'à une ou deux exceptions près, il n'y a pas de hors d'œuvre. Mais le plan est si vaste. Cet exposé doctrinal nous fait revoir une partie du *de Deo Creante* et du *de Verbo Incarnato*, presque tout le traité *de Angelis* et la *Marialogie*. L'auteur possède bien les grandes thèses scotistes, il sait les mettre en valeur et son exposé, encore une fois, est intéressant et clair.

Nous voudrions en retenir, ici, un point. Quelle est, au sens direct, cette femme mystérieuse « mulier amicta sole », dont l'apothéose nous est montrée au début et qui joue dans toute la vision le rôle principal. En d'autres termes, l'interprétation traditionnelle y voit à la fois — mais à des degrés divers — la personnification de la T. Sainte Vierge et de l'Église; « laquelle — de Marie ou de l'Église — doit être regardée comme l'objet direct et immédiat de l'inspiration divine » ?

Tout d'abord, quoi qu'en semble dire M. C. (p. 21), je crois qu'il faut reconnaître que la majorité — la grande majorité — des interprètes voit dans cette femme directement et principalement l'Église.

(1) *Le Grand Drame de la Création* — Exposé doctrinal du XIIe chapitre de l'Apocalypse — par Ferdinand Charbonnel, ancien professeur de Philosophie scholastique et de Dogme, un vol. in-12 de X-280 pages. Tralin, Paris. 1909.

(2) R. P. Bernard Allo (R. B. 1909, p. 529).

Digitized by Google

Ils varient sans doute sur les applications de détail, historiques ou prophétiques — ils entendent par cette Église, la société universelle des élus ou seulement l'Église fondée par le Christ ; mais on trouverait, je crois, difficilement parmi les commentateurs récents, plusieurs partisans de l'opinion contraire. Il faut d'ailleurs reconnaître avec M. C. qu'il n'y a aucune témérité — ni innovation — à soutenir cette dernière, qui est la sienne.

Mais venons-en aux arguments et tout d'abord aux objections opposées par notre auteur à l'interprétation qu'il combat.

« Dans l'application directe de ces chapitres à l'Église, on se heurte à d'inextricables difficultés. » (p. 23) La première de ces « inextricables difficultés » est celle-ci : en entendant l'épisode de l'Église on devra dire que c'est elle qui donnera le jour à l'Enfant dominateur, c'est-à-dire à Jésus.

« Elle donna le jour à un enfant mâle, qui doit gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer ; et son enfant fut enlevé auprès de Dieu et auprès de son trône... » (v. 5)

Pourtant de cette difficulté on peut proposer deux solutions qui ne sont pas sans valeur.

D'après les uns, cet « enfant mâle » ne désigne pas N.-S. mais une collectivité, l'ensemble des élus (1) et cette explication n'est pas aussi insoutenable que veut bien le dire M. C. « Elevé jusqu'à la divinité, *raptus ad Deum*, il (cet Enfant) prend place sur son trône, *et ad thronum ejus*. Occuper le trône de Dieu ! Et qui donc, autre que le Christ peut viser à une pareille prétention? » (p. 24) La réponse à toutes ces difficultés se trouve Apoc. III, 21.

« Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi aussi j'ai vaincu et je me suis assis avec mon Père sur son trône. »

Quant au sceptre de fer avec lequel l'Enfant doit gouverner les nations, l'allusion au Ps. II, directement messianique, est évidente et le rapprochement fournirait une preuve convaincante du sens messianique personnel dans notre verset, si on ne pouvait le rapprocher également d'un autre texte (Apoc. II, 26-28) où le même pouvoir est promis par le Fils de Dieu aux élus fidèles et victorieux, avec le même symbole et dans les mêmes termes. M. C. n'élude pas suffisamment la force probante de ce parallélisme par sa distinction du pouvoir absolu et dépendant. Enfin, la troisième difficulté apportée (p. 26) n'existe que si on adopte le système général d'interprétation de M. C., et on sait qu'il ne manque pas d'autres systèmes, dont plusieurs s'autorisent de partisans nombreux et de raisons de haute valeur.

(1) Drach, lui, pense qu'il est ici question des juifs qui doivent se convertir en grand nombre à la fin des temps. Cette opinion assez étrange au premier abord, n'est cependant pas dénuée de vraisemblance, si l'on adopte le système général d'interprétation de ce critique.

Digitized by Google

Ceux qui veulent voir dans l' « enfant mâle » des versets 5 et 13 une collectivité, trouvent un appui sérieux dans un passage d'Isaïe (66, 7-8), dont le parallélisme avec les versets 2 et 5 de notre chapitre est assez étroit. Le prophète y parle de la nouvelle Sion qui met au monde un enfant mâle, c'est-à-dire, d'après le contexte, un peuple nombreux d'élus.

Dans cette interprétation, la difficulté proposée au début: comment concevoir l'Église donnant naissance au Christ — disparaît et par ailleurs le sens collectif donné à l'enfant mâle reste, jusqu'ici, vraisemblable. D'autres commentateurs préfèrent voir dans cet enfant le Christ et ils apportent à la même difficulté une autre solution qui consiste à montrer dans quel sens on peut dire que l'Église, « la société terrestre des croyants », est mère du Christ. L'explication du R. P. Allo, par exemple (1), se base d'une part sur la « multiple virtualité des symboles de l'Apocalypse », deux ou plusieurs réalités analogiques y sont souvent mêlées, le type et l'antitype plus ou moins confondus. Ainsi dans notre chapitre on peut admettre « que la mère allégorique du Messie, la communauté est ici représentée sous des traits qui conviennent premièrement à sa mère réelle »... l'application liturgique de ce texte à la Sainte Vierge, à la mère selon la chair du Messie personnel, ne serait pas purement accommodatrice... seulement ce sens est tout au plus secondaire, ou, si l'on veut, *spirituel* et la scène totale peut s'interpréter en dehors de lui. » (p. 541)

Donc, d'une part, il faut se souvenir d'un manque d'unité, d'une certaine confusion dans les vues symboliques, et d'une virtualité multiple qui fait ici que certains traits concernent le seul Christ personnel, d'autres le seul Christ mystique, que d'autres enfin conviennent aux deux à la fois. L'explication repose d'autre part sur la théorie de l'Église, corps mystique du Christ, théorie proposée par St Paul — spécialement dans les épitres de la captivité — et connue dans les communautés asiatiques bien avant la composition de l'Apocalypse. Le Christ mystique est composé d'une tête et d'un corps, la tête c'est le Fils de Dieu fait homme, l'Église est son corps. (2)

Je dois dire que l'explication, brillante d'ailleurs et intéressante, du P. Allo n'est pas entièrement satisfaisante. Le Christ mystique comprend le Christ personnel et l'Église, cette dernière vis-à-vis du Christ mystique comme du Christ personnel n'est que partie et partie subordonnée. La question reste donc entière, comment l'Église enfante-t-elle le Christ — le Christ personnel — ? Même avec la doctrine du Christ mystique, même en voyant en N.-S. les prémices de l'humanité sauvée on ne le conçoit pas parfaitement. D'autres commentateurs

(1) *Revue Biblique*, 1909, pp. 538-539.

(2) C'est la formule donnée par S. Augustin (cfr. P. Prat. *Théologie de S. Paul*, p. 419.)

Digitized by Google

pensent qu'il faut prendre l'Église dans son acception la plus large : l'humanité élevée à Dieu et sanctifiée produisant d'abord J.-C. Fils de l'homme, appartenant à la race de la femme, puis tous les élus (1) — même antérieurs à l'ère messianique. Le P. Allo, en arrive parfois à cette explication qui satisfait davantage, mais ne peut guère se combiner avec la théorie du Christ mystique, et d'ailleurs offre encore quelques difficultés.

M. C. oppose une dernière objection à l'interprétation qu'il combat et cette objection il la développe avec force (pp. 30-33). Le dragon s'attaque successivement à l'Enfant de la femme, — à la femme, — et à ses autres enfants (*cum reliquis de semine ejus*). Ceux qui entendent par cette femme l'Église ou même l'humanité ne peuvent guère échapper ici à une sérieuse difficulté.

L'Enfant (Christ personnel ou mystique — juifs convertis etc...) échappe au dragon et est élevé au trône de Dieu.

La femme qui l'a mis au monde — l'Église ou l'humanité régénérée, d'après ces interprètes — est, à son tour, poursuivie par la Bête infernale, elle lui échappe et se réfugie au désert, en une retraite sûre.

Alors le démon rempli de fureur contre la femme va faire la guerre au reste de ses enfants. (v. 17)

Ainsi la collectivité, la société des Saints est glorifiée puis poursuivie ou, tout au moins mise à l'abri des atteintes du dragon et combattue par lui. On ne peut ici rapporter toutes les solutions proposées pour cette énigme, aucune, à mon sens, ne résout pleinement la difficulté. La plus satisfaisante est peut-être celle-ci : l'Enfant, N.-S., échappe au prince de ce monde par sa résurrection et son ascension (raptus ad Deum et ad thronum ejus), le dragon poursuit alors la femme, l'Église qui, jusqu'ici, lui a échappé, elle « habite en sécurité » — à tout le moins dans la personne de ses enfants victorieux par leur foi, délivrés par la mort des embûches de l'*Adversaire*. Celui-ci alors furieux contre l'Église (triomphante) va faire la guerre à ceux qui restent de ses enfants, aux fidèles qui vivent encore sur la terre, et à ceux des siècles à venir.

Si elle n'échappe pas à toute difficulté, l'interprétation la plus commune, celle qui voit dans la femme de l'Apocalypse, au sens direct et principal, la personnification allégorique de l'Église — ou de l'humanité — reste hautement vraisemblable. On peut toutefois — pour M. C., on doit — lui en préférer une autre et voir dans cette figure d'apothéose — au sens direct et principal — la Très Sainte Vierge.

Notons, tout d'abord, que dans cette interprétation la suite des idées et les diverses péripéties du combat n'offrent plus de difficulté : le dragon tend des embûches au Christ, puis à sa Mère, puis aux fidèles,

(1) Cfr. A. Piffard, *Commentaire de l'Apocalypse* (Sainte Bible de Crampon).

Digitized by Google

corps mystique de son Fils et qui sont aussi ses enfants. Plusieurs détails de notre chapitre, on doit le reconnaître, s'appliquent mieux à la Très Sainte Vierge qu'à l'Église, d'autres, au contraire, paraissent plus difficiles à entendre de la Mère de Dieu.

La principale raison dont les tenants de la première opinion se servent pour étayer leur thèse, nous dit M. C., c'est qu'un des caractères attribués à la femme ne peut convenir à Marie : l'enfantement dans la douleur : *clamabat parturiens, et cruciabatur ut pariat.* (v. 2)

A vrai dire, je ne crois pas que beaucoup d'interprètes mettent en avant cette difficulté, plusieurs en indiquent la facile solution, spécialement parmi les modernes. Assez ordinairement on n'apporte pas de raisons positives — au moins de détail — contre l'attribution de notre texte à la T. S. Vierge, on se contente de développer l'interprétation adverse. Ainsi, le R. P. Allo, dans son récent article de la R. B. sur le XIIe chapitre de l'Apocalypse (p. 541). Pourtant l'objection serait décisive au dire du P. de la Broise, d'après M. C. (p. 22). Celui-ci n'a pas de peine à répondre avec Bossuet (1) que si la Vierge a enfanté le Christ sans douleur, elle a connu une maternité douloureuse, la maternité de grâce — elle a enfanté les fidèles dans la douleur, l'amertume et les larmes, spécialement au pied de la Croix.

Mais, dira-t-on, pour ceux qui voient, et M. C. est de ceux-là, dans l' «Enfant mâle», Jésus-Christ, l'explication ne vaut pas. Je concéderai facilement que M. C. aurait bien fait d'envisager cette difficulté, elle n'est pas d'ailleurs insoluble. Même en voyant dans l'Enfant du chapitre XII le Christ personnel, le v. 2 peut s'entendre de la T. S. Vierge. Dans la perspective du prophète, comme aussi de l'évangéliste S. Luc (II, 34, 35) — dans la réalité également — le Christ personnel n'est pas séparable de son corps mystique, et pour ce corps mystique, à plus forte raison que S. Paul, la Vierge, Mère de grâce, devait souffrir, elle avait, par son *fiat*, accepté de souffrir.

M. Piffard, dans son Commentaire (2) voit une difficulté spéciale à entendre de la T. S. Vierge ce qui est dit des destinées de la femme (v. 6 et 14) : après que l'Enfant est élevé au trône de Dieu « la femme s'enfuit au désert, où Dieu lui avait préparé une retraite, afin qu'elle y fut nourrie pendant mille deux cent soixante jours (v. 6)... le dragon précipité sur la terre poursuivit la femme... et les deux grandes ailes du grand aigle furent données à la femme pour s'envoler au désert, dans sa retraite, où elle est nourrie un temps, des temps et la moitié d'un temps loin de la vue du serpent (v. 14)...

Dans les diverses interprétations on doit regarder ces deux passages comme parallèles. Notre chapitre XII est, en effet, facile à diviser en

(1) Il eût peut-être été à propos de rappeler ici que Bossuet dans son explication de l'Apocalypse interprète tout au long notre chapitre de l'Église — dans sa vie historique aux temps de Dioclétien.

(2) Desclée et Cie, 1904.

Digitized by Google

deux tableaux, deux visions (v. 1-6 et 7-18) où l'on retrouve les mêmes personnages et où s'exprime la même idée.

La durée symbolique est la même et les détails principaux, allégoriques autant que mystérieux, du premier tableau se retrouvent, sous une forme plus dramatique et mouvementée, dans le second.

Pour les versets, dont il est plus spécialement question, aucun système d'interprétation ne donne une explication précise de tous les détails de l'allégorie — sauf l'un ou l'autre de ceux qui voient ici des vues prophétiques ou historiques portant sur des événements très déterminés et alors les applications proposées sont loin d'être évidentes.

Il reste qu'il faut voir ici exprimée sous les symboles et les allégories cette idée que la femme échappe au dragon, se réfugie dans un asile de paix loin de ses atteintes et cela pendant une durée brève, ou au moins, abrégée (1). Le reste, les détails symboliques, s'expliquent par des réminiscences de textes prophétiques ou — comme le désert où est divinement nourrie la femme — par une allusion à la nourriture miraculeuse accordée à Israël dans le désert, à Élie près du torrent de Carith (I Livre des Rois c. XVII). Que si on veut expliquer les détails, on le peut, et de façon vraisemblable en entendant ces passages de l'Église ou de la Vierge Marie.

En voyant, dans la femme mystérieuse, la Mère du Christ, on ne se heurte, ce me semble, à aucune difficulté de détail insoluble. Par contre cette interprétation me paraît vraisemblable pour plusieurs raisons.

1° Le début — et le thème fondamental — du chapitre XII rappellent un autre tableau, placé à l'autre extrémité de la Bible et qui est tout à la fois la point de départ de l'idée messianique et l'épigraphe de l'histoire du royaume de Dieu. La femme radieuse et l'Enfant déifié de l'Apocalypse font pendant à « la Femme » et à sa postérité dont le protévangile proclame les luttes et la victoire sur l'antique serpent et le dragon infernal. Le rapprochement s'impose et beaucoup de commentateurs n'y insistent pas assez.

Or, la femme du protévangile, *dans le sens complet, parfait* du verset, c'est Marie, Mère de Jésus. C'est elle qui, par son Fils, écrase la tête du serpent. L'affirmation, j'en conviens, n'est pas évidente — ni facile à démontrer — au point de vue purement exégétique ; par contre, je la crois difficilement contestable si on examine le texte à la lumière de la révélation et en s'aidant des clartés actuelles du dogme. Je ne puis ici que renvoyer aux théologiens et spécialement à Hurter. Il résulte de ce rapprochement une indication sérieuse en faveur de l'interprétation proposée du tableau de l'Apocalypse.

(1) C'est le sens de la durée symbolique 3 temps et un demi temps = trois ans et demi = 42 mois = 1260 jours.

Digitized by Google

2° L'indication se trouve renforcée par ce fait qu'on doit reconnaître dans quelques détails de la vision apocalyptique des traits immédiatement appropriés à « la Vierge » d'Isaïe, à la « Femme qui enfante » de Michée (1).

La « maternité de grâce » de Marie et sa médiation universelle, ont été mises en lumière par de beaux travaux contemporains et on trouvera sur ces deux titres de la Mère du Christ de fortes et lumineuses pages dans le livre de M. Charbonnel. Il est permis de reconnaître cette doctrine à travers les descriptions inspirées du Voyant et de penser que les mystérieux symboles en reçoivent une singulière clarté.

Enfin si l'on admet, et l'on ne peut lui refuser au moins une très sérieuse probabilité, la thèse franciscaine sur la Primauté de N.-S. J.-C. et de sa Mère, si l'on en rapproche l'opinion (de beaucoup la plus probable, d'après Suarez) qui voit dans la révélation de l'Incarnation l'occasion de la chute des mauvais anges — on comprend la succession des attaques de Satan contre le Christ, sa Mère, (2) et son corps mystique.

Arrêtons ici ces quelques notes sur un sujet qui exigerait de bien plus amples déxeloppements.

Le chapitre XII de l'Apocalypse est l'un des plus importants du livre et comme le point culminant de la prophétie, mais c'est en même temps un des plus difficiles et des plus obscurs et, suivant une remarque, faite déjà bien des fois, les difficultés sont augmentées par la variété des systèmes d'interprétation et la multiplicité des commentaires.

L'opinion qui voit dans la femme, victorieuse du démon, l'Église ou l'humanité régénérée est très vraisemblable, elle est d'ailleurs partagée par la grande majorité des interprètes catholiques. Ceux-ci n'excluent pas l'application à la T. S. Vierge d'une partie au moins des passages où il est question de la femme ; mais ce n'est, pour eux, qu'un sens secondaire, quoique non purement accommodatice (3).

On peut regarder comme vraisemblable, et même plus vraisemblable, l'interprétation qui voit dans la femme échappant à la rage et aux embûches du démon, la glorieuse Mère du Christ. Au voyant, Dieu va dévoiler les mystères les plus intimes du Salut : « le sanctuaire de Dieu dans le ciel fut ouvert et l'arche de son alliance apparut dans son sanctuaire... » (4) ; alors apparaît resplendissante de clartés

(1) Le R. P. Allo (loc. cit., p. 540) le reconnait très nettement.

(2) On peut voir — avec M. C. — dans le fleuve vomi par le dragon, contre la femme — l'universelle corruption du péché originel (et du péché) à laquelle Marie échappe par son glorieux privilège l'Immaculée Conception.

(3) Quelques-uns ne voient dans cette application qu'un sens accommodatice. Drach, par. ex.

(4) Ce verset qui termine le chapitre précédent est réuni au chapitre XII par la liturgie de la fête de l'Assomption et par quelques interprètes — cette coupure se

Digitized by Google

célestes, Marie reine du Ciel, Mère du Christ, mais aussi de tous les élus, anges et hommes qui reçoivent d'elle la grâce méritée par son Fils. Contre elle vient se dresser un horrible dragon, l'archange révolté, l' « Adversaire » prêt à combattre le Fils et la Mère. Puis les péripéties du combat se déroulent, Satan voit le Christ et sa Mère échapper à ses embûches, chassé lui-même du Ciel il en est réduit à faire la guerre, sur terre, aux fidèles, aux « frères de Jésus », aux autres enfants de la céleste Mère.

Aux chrétiens du Ier siècle finissant et à ceux des siècles à venir, à qui parfois l'heure du triomphe du Christ peut sembler tarder beaucoup, l'apôtre Jean adresse sa prophétie, vrai « Livre de Consolation » comme celui qu'Isaïe destinait aux exilés de Babylone.

Pour les fidèles, persécutés par les puissants du monde et scandalisés par les semeurs d'hérésies, le disciple commente en langage symbolique et illustre de grandioses visions apocalyptiques la parole du Maître: « in mundo pressuram habebitis, sed confidite, ego vici mundum ». Il leur montre, dans le Ciel, la solution lumineuse de l'énigme de leur destinée d'élus en proie à toutes les contradictions.

Ne convenait-il pas vraiment que celui qui fut donné comme fils à Marie, au calvaire, nous montrât, dans ce « Sursum corda » (1) la radieuse figure de la Mère du Christ? Quoi de plus consolant pour nous que la gloire dont elle jouit, que son Immaculée Conception, triomphe complet sur le démon et le péché, enfin que son titre de Mère et de « Secours des Chrétiens ».

Fr. HUGUES.
O. M. C.

---

légitime par la suite naturelle du texte et par ce fait que les phénomènes énumérés à la fin du verset rappellent les signes classiques *précédant* les théophanies dans l'A.T.

(1) L'expression, et aussi la théorie qui précède, sont empruntées à M. Jacquier. (*Hist. des Livres du N. T.*, tome IV. pp. 347-350).

Digitized by Google

CANEVAS DE CONFÉRENCES POUR LE TIERS-ORDRE

—

XI

Sources de l'esprit franciscain. La force en saint François.

Préambule. — « La force, disions nous, en notre dernière conférence, apparaît dès que le nom de François est prononcé dans l'histoire et elle ne disparaît jamais de sa vie. »

Écoutons la louange de l'antique liturgie au sujet de cette vertu dans le cœur du Patriarche d'Assise.

« O homme admirable en miracles et en prodiges, qui repousses toute langueur et les démons !

« O toi que recouvre un vêtement pauvre, toi que brûle une sainte flamme, tu triomphes du froid et de la chaleur alors qu'en ta chair tu portes les stigmates du Christ.

« Foulant aux pieds la chair et le monde, triomphant de l'ennemi mauvais, victorieux tu mérites l'auréole resplendissante.

« Celui-ci a soumis l'aiguillon de la chair à l'esprit, il a vaincu le monde et le vice, admirable triomphateur de lui-même. » (Antiennes de l'Office du Saint.)

François avait donc la force, la vraie force ; il s'appliquait à marcher par une voie royale, sans décliner à droite par la présomption et sans fléchir à gauche par la crainte. Il avançait toujours vers le but, sans témérité, soucieux de s'entourer de conseil et de prudence ; il affermissait son corps et son âme pour la lutte.

« Soldat valeureux, écrit Celano, il ne se laissait pas troubler à la vue des dangers qui le menaçaient et devant combattre le combat du Seigneur, sur le champ de ce monde, il ne laissait pas son courage faiblir. Il ne craignait pas d'être vaincu par l'ennemi, lui qui jamais ne s'écoutait, lui qui toujours travaillait au-delà des forces humaines. *(Leg. Ia C. II.)*

D'après saint Bonaventure, écho de la commune doctrine, la force a pour compagnes inséparables la magnanimité et la magnificence, la patience et la persévérance, Toutes ces qualités réunies constituent la force véritable. Parlons aujourd'hui des deux premières qualités.

La magnanimité. — Selon le séraphique Docteur, la magnanimité est la disposition spontanée et rationnelle aux entreprises difficiles *(P. 3. Centiloquii, sect. 43)* et selon saint Thomas, elle est l'impulsion de l'âme et du cœur pour les grandes choses. *(2a 2ae q. 129.)*

Digitized by Google

L'homme magnanime, le mot le dit, est donc une grande âme (*magni animi*) qui laisse de côté les vues mesquines, les craintes pusillanimes, les jalousies étroites, les intérêts bas, et qui s'attache au sens élevé des choses. C'est une âme noble dans ses désirs, large en ses vues, généreuse dans l'action, sans crainte, sans faiblesse.

L'amour, a dit saint Augustin, rend magnanime. Cette parole explique admirablement la conduite de notre séraphique Père.

Sans doute le sang qui coulait en ses veines, celui de la noble Pica, le prédisposait aux grandes choses, aux exploits chevaleresques, aux luttes et aux combats.

Toute la conduite du jeune homme dans le monde n'est point celle d'un homme vulgaire ; il se sentait invinciblement attiré vers les hauteurs non point par ce sentiment d'une ambition purement humaine, mais par ce désir très noble de faire de grandes choses. Il s'égarait, on doit en convenir, et pourtant c'était déjà une grande âme.

Nous n'avons qu'à le considérer retenu prisonnier à Pérouse pour voir combien il s'élevait au-dessus de ses concitoyens ; ceux-ci étaient abattus par l'adversité, lui exultait de joie et réconfortait par sa seule présence.

Nous n'avons qu'à le voir se dépouiller de ses riches vêtements en faveur d'un chevalier pauvre, afin de lui éviter une honte, pour voir que son âme savait comprendre la noblesse du sacrifice.

Oui, très jeune, il avait une âme qui ne se laissait abattre par aucune épreuve. A peine jeté dans le noir cachot par un père aux idées terrestres, au lieu de céder à la peur, « il priait, priant toujours afin que le Seigneur dans sa bonté favorable accomplit ses désirs » (*Cel. Leg. 1e c. v.*). Arraché de sa retraite, « il se lève de suite plein de courage, prompt, agile il se dispose à combattre pour le Seigneur les combats de la foi, et rempli d'une grande confiance il se dirige vers la ville ; tout embrasé d'une chaleur divine, il commence à se reprocher beaucoup sa paresse et sa lâcheté » (*Celano. Leg. Ia C. V.*). Quel tableau délicieux ! et combien instructif !

Sa jeunesse est remplie de traits semblables. La sainteté ne détruira pas ce que la nature avait déposé en lui, elle le développera et le fortifiera, au contraire. La foi, toujours de plus en plus agissante en son âme, l'éclairera de singulières lumières, elle lui montrera les besoins immenses de l'Église ; elle lui fera entendre cet appel des âmes et elle le disposera à tout entreprendre pour la restauration du règne de Jésus-Christ.

La magnificence. — La magnanimité et la magnificence sont deux qualités sœurs ; l'une réside dans un esprit apte à concevoir de grandes choses, l'autre dans une volonté disposée à les accomplir. La magnificence (*magna faciens*) est la vertu qui fait de grandes choses, *virtus factiva magnorum* a dit saint Thomas. (*2a 2e q. 134*); c'est

Digitized by Google

la vertu qui choisit toujours ce qu'il y a de plus parfait, a dit saint Bonaventure (*Sup. Lament. Jerem. C. I*).

Par cette définition, on ne s'étonnera pas que nous parlions de magnificence au sujet de François, le plus pauvre des hommes, car ici nous laissons à ce mot sa signification première et nous ne le confondons pas avec somptuosité, faste et grandeur, selon l'acceptation aujourd'hui reçue.

Donc, au sens de vouloir accomplir de grandes choses, saint François était magnifique. « Pour une âme douée de raison, a dit saint Bonaventure, rien ne la rassasie si ce n'est Dieu seul qui est immense » (*Neuv. du S. Esprit C. III*).

Et Dieu était en son âme, il l'inspirait, il l'animait. Devant lui, peu à peu, il dévoilait cette sphère d'action où il le voulait voir agir : une Église à restaurer, un Évangile à renouveler, des peuples à régénérer, un monde à illuminer, une multitude de disciples à former à son esprit.

L'œuvre est immense, au dessus des forces humaines. Pour l'accomplir il lui faut marcher au rebours des routes suivies, remonter un courant presque irrésistible ; il lui faut créer un ordre d'idées nouveau, combattre mille préjugés et déposséder l'esprit du siècle de la place qu'il avait usurpée dans l'Église.

Et malgré la grandeur de l'œuvre, saint François n'hésita pas un seul instant ; entraîné par la grandeur de son amour, il la commença et il la poursuivit jusqu'à ce qu'il l'eût menée à bonne fin. Ainsi il montra, qu'en lui, la force savait opérer des merveilles.

Conclusion. — Nous parlerons une autre fois de la patience et de la persévérance en tant que qualités complémentaires de la force et il ne nous sera pas difficile d'en constater l'existence dans le Modèle d'Assise. Maintenant réfléchissons sur notre situation.

Nous sommes ambitieux et pourtant nous sommes petits ; nous paraissons audacieux et nous ne faisons rien ! Point d'initiatives fécondes, point d'hommes puissants en œuvres et en paroles ; nous manquons de force parce que nous manquons d'amour, à moins que ce ne soit de foi et de confiance. Revenons sur ces idées déjà exprimées en notre dernière conférence ; elles sont d'une grande importance pour le sujet.

Si vous aviez de la foi gros comme un grain de senevé, vous diriez à cette montagne : ôte toi de là, et la montagne s'en irait ! Si cette foi était moins défiante vous sauriez entreprendre des œuvres et si elle était plus aimante vous les poursuiveriez avec constance.

Mais de cette foi nous n'avons plus, nous qui sommes minés par le rationalisme et le naturalisme, et c'est pourquoi nous sommes sans force.

Ayez une foi vive, comme saint François, une foi instruite qui aille

Digitized by Google

jusqu'à la conviction immuable ; sur la religion, l'éternité, la vertu, sur toutes choses essentielles, ayez des idées nettes et précises, ayez des certitudes, alors vous ne serez pas loin de la vertu de force. L'idée entraîne le monde, elle entraîne aussi l'individu. Lorsque le but apparaît dans sa lumineuse beauté, on est attiré vers lui et on est prêt à lutter pour l'atteindre. François était fort d'une force magnanime dans ses desseins, magnifique dans ses entreprises ; il avait un grand esprit, un grand cœur ; mais cet esprit et ce cœur n'étaient point vides. Il y avait quelque chose dedans, et ce quelque chose était Dieu, ce quelque chose était la foi, la foi agissante.

C'est pourquoi le Tertiaire doit être un homme de conviction. Mais comment le devenir si on ne s'instruit pas, si l'on ne réfléchit, si l'on ne médite pas ? Que voulez-vous faire avec des têtes vides, avec des sceptiques, avec des chrétiens aux idées perverties et sans principes ? Non, point de force sans conviction profonde !

Je le sais, la foi n'est pas l'unique source du courage ; il faut encore la confiance, fondement de toute audace bonne et sainte. Pour se lancer sur la mer tourmentée, c'est une barque fragile que celle du découragement et de la méfiance. Aussi dans un esprit chagrin et abattu, la flamme de l'enthousiasme ne brillera jamais. Notre force nous vient donc de notre confiance en nous-mêmes et surtout en Dieu.

Pourtant si vous désirez être des âmes magnanimes et puissantes en œuvres, cherchez la force entraînante dans l'amour de Dieu ; alors comme saint François vous deviendrez forts. Aimer Dieu et son Christ, comme aimer l'Évangile et l'Église, aimer à l'exclusion de tout égoïsme, voilà ce qui donne naissance aux divines énergies dans les âmes. Sans ces amours il n'y a pas et il ne peut point y avoir de forces morales. On possède peut-être des énergies, l'énergie de l'intérêt et de l'ambition, l'énergie de la passion et du mal, si ce n'est pas profaner ce mot d'énergie en l'associant à ce qui n'est que faiblesse, mais on n'a pas la force véritable, celle qui consiste à vaincre les obstacles qui s'opposent au bien en soi et autour de soi.

Au contraire, en aimant Dieu, en aimant Jésus, principe de force, en recourant à lui pour qu'il nous soutienne, en le priant avec ferveur, en nous purifiant de nos faiblesses dans le sacrement de Pénitence, en recevant souvent la Sainte Eucharistie, on obtient la force.

Aussi, Frères bien-aimés en saint François, fortifiez-vous en la foi, ranimez votre confiance, rendez votre charité plus ardente afin de devenir forts de cette force qui sait vouloir et opérer de grandes choses.

Fr. EUGÈNE d'Oisy.
O. M. C.

Digitized by Google

A PROPOS DE " LA SANTA CASA "[1]

Cher Ami,

Le petit mot des « *Études Franciscaines* » sur La S. Casa dans l'Histoire m'oblige à rompre le silence. Vous paraissez surpris que je n'ai pas recherché la publicité ; la raison de cette réserve est fort simple : je n'ai point écrit pour passionner le débat.

L'encyclique *Pascendi* nous avertit qu'il appartient à Nos Seigneurs les Évêques de connaître la cause de l'authenticité des reliques. C'est donc à la barre de l'Église que la question, qui concerne l'une des plus précieuses reliques de la catholicité, devait être portée. C'est ce que j'ai fait.

Sans me soucier de donner de la pâture à la voracité de nos modernes hypercritiques, j'ai entendu justifier aux yeux de l'autorité ecclésiastique la croyance séculaire. Les lettres élogieuses que j'ai reçues de personnalités catholiques, d'écrivains de marque, d'évêques et de juges compétents me sont une preuve que le but a été atteint. Je me borne à transcrire les termes de la lettre de son Em. le Cardinal Mery del Val :

« Sa Sainteté se plait à louer le zèle avec lequel — alliant votre science et votre piété — vous vous efforcez, par des recherches approfondies, d'étudier les sources historiques et d'apporter ainsi votre savante contribution à la défense de la *pieuse et constante tradition, spécialement chère à la famille Franciscaine.* »

Cette lettre a paru dans les *Acta Sanctae Sedis*. Cette publicité me dispensait de toute polémique ; vous avez la preuve que trop souvent, pour la partie adverse, l'injure tient lieu d'arguments. Je n'ai cure d'une compromission. Dans mon étude sur l'authenticité de la S. Casa à Nazareth, j'ai fait fort large la part de la bonne foi ; les dernières publications de l'opposition ne me permettent plus de tenir le même langage.

Voulez-vous que je précise ? Un écrivain me prête ce propos : « Les pèlerins de Terre Sainte ont vu les Saints Lieux ; or, Nazareth, avec sa *Santa Casa*, fait

(1) (*N. D. L. R.*) — Le R. P. Thomas, O. M. C., Membre du Collège perpétuel de défense de la S. Casa, nous écrit la lettre suivante que nous sommes heureux d'insérer, elle précise certains points délicats, et fait mieux connaître que n'importe quel compte rendu avec quel zèle, le R. P. a travaillé et travaille encore à un problème qui lui est si cher. Une fois encore nous recommandons aux lecteurs des « *Études Franciscaines* » le magistral travail du R. P. « La Santa Casa dans l'Histoire. » Première étude. *L'authenticité de la S. Casa à Nazareth*. 1 fort vol. in-8°. Librairie catholique, Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour, Lyon.

Digitized by Google

partie des Saints Lieux ; donc les pèlerins de Terre Sainte ont vénéré la S. Casa ». Un autre me reproche d'avoir annoncé des textes concluants et de n'en reproduire aucun. « *Ce n'est pas plus difficile que cela* », dirai-je à mon tour, en empruntant leur propre formule — de se débarrasser de citations gênantes.

Prenons, si vous le voulez bien, pour type, le XIIe siècle. Vers 1106, l'higoumène Daniel nous dit qu'en pénétrant par la porte occidentale on a, à droite, une cellule dont l'entrée est exiguë, dans laquelle la Ste Vierge vivait avec le Christ. — Vers 1169, S. Sabas, un slave, déclare qu'à Nazareth on visite la maison de l'Annonciation. — A la même époque, Jean de Wurtzbourg déclare que la chambre, où est née la T.-S. Vierge, est la même que celle où s'est accompli le mystère de la Conception du Christ ; et il ajoute : Hoc (cubiculum) ibidem ostenditur in loco distincto. — Vers 1182, un pèlerin arabe écrit : « A Nazareth on visite la maison de Meriam ». — Un peu plus tard, Philippe Mousket parle de la S. Casa, son texte porte en manchette : « Maison de la Ste Vierge. »

Nous sommes autorisé à conclure : les pèlerins qui sont venus à Nazareth ont, puisque nous constatons l'existence de la S. Casa, vénéré la précieuse relique. Un mot domine la controverse et la clôt, c'est celui d'Antonin de Plaisance : « *Domus est ibi ubi basilica magna est* ».

Quel est l'expédient inventé dernièrement pour échapper à la nuée de témoins ? Le mot « *domus* » pourrait être pris, non dans son sens obvie, mais dans l'acceptation vague de demeure, et on pourrait l'entendre d'une excavation creusée dans le rocher. N'eussions-nous aucun texte pour dérimer la controverse, l'interprétation traditionnelle était, pour le moins, aussi plausible que l'interprétation subjective, créée pour les besoins de la cause. Mais les textes écrits sont formels. Le mot *domus constructa* est dans S. Arculfe. La description de Jean Phocas est décisive : « Illam œdem Josephi lustras... a dextera altaris pusilla ædicula in qua semper Virgo se continebat ». L'higoumène Daniel a également employé le mot maison dans le sens de maison construite. Bellard laisse entendre clairement que l'habitation se composait de deux parties : l'une intérieure, creusée dans le rocher et non faite de pierres, l'autre, par voie de conséquence, extérieure et faite de pierres. Qu'on n'essaye point d'épiloguer : le terme « οἰκιά », employé également par Nicéphore, et le terme « οἰκιακός » de Jean Phocas doivent s'entendre d'une construction. C'est en appuyant sur le terme οἰκια que S. Épiphane concluait que l'adoration des Mages avait eu lieu, non dans la grotte, mais dans une maison bâtie.

Je n'ai pas l'intention de refaire le procès ; qu'il suffise de rappeler que cette vénération remonte aux premiers siècles de l'Église. On avait prétendu que Nazareth était ignoré, ou à peu près, au Ve et au VIe siècles. Nous avons prouvé qu'au Ve et au VIe siècles, il y avait un évêché. On a voulu retarder la création de la basilique, qui renfermait la S. Casa, et il s'est trouvé que Ste Paule la montrait s'élevant dans les airs, comme un trophée de victoire.

La certitude de la tradition, affirmée par Suarez, le B. Canisius et Jules II, est telle, que S. Léon veut qu'on puisse, grâce à elle, constituer la mineure d'un argument très invincible, pour prouver la réalité du mystère de l'Incarnation ; — et un Père grec prétend démontrer, par le titre de possession τοπῶν και αυλῶν, l'autorité de l'Église.

Remarquez le bien, alors que nous prouvons que la tradition est en

Digitized by Google

harmonie avec toutes les données de l'histoire, l'opposition est incapable de citer aucun texte historique qui infirme cette même tradition. La génération, qui viendra après nous, sera sévère pour ceux qui auront, sans motif plausible, troublé la piété catholique.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma plus religieuse considération.

Votre très humble serviteur,

F. THOMAS, O. M. C.
M. du Col. de Défense de la S. Casa.

***

A la question précédente se rattache par plus d'un point l'étude du R. P. Prosper : *Nazareth et ses deux Églises.* (1) Cependant nous n'avons nullement l'intention de comparer, de mettre aux prises les deux auteurs, et de prononcer en faveur de l'un ou de l'autre. Notre seule pensée, est de faire connaître aux lecteurs des « *Études Franciscaines* » le magnifique ouvrage du R. P. Prosper, aussi nous faisons nôtre, ce passage de sa préface : « Je ne fais pas de polémique, je ne désire soulever aucune question irritante et je ne prendrai part à aucune discussion. Je donne les résultats obtenus et je ne prétends pas autre chose.

Je ne puis cependant garder un silence absolu au sujet de la *Santa Casa,* que la tradition plusieurs fois séculaire de Lorette affirme avoir été transportée par le ministère des Anges d'abord en Dalmatie, puis à Lorette, sur la côte italienne près de Recanati... J'ai toujours aimé la tradition de Lorette, et c'est avec l'espoir secret de la défendre que, dès 1889, je commençai mon étude du sanctuaire.

Cependant les fouilles du Fr. Benoît Flamink, en 1895, et la découverte de la partie occidentale de la chapelle de l'Ange, avec sa mosaïque, ses escaliers et son sépulcre soulevèrent dans mon esprit des objections qui me parurent tout d'abord irréfutables.

La constatation que je fis moi-même du rocher tout autour de la chapelle de l'Ange derrière les murs et les plaques de marbre, ne firent que fortifier ces objections.

Heureusement la découverte, dans le salon du divan, d'une habitation contemporaine, à mon avis, de celle de l'Annonciation, est venue peser dans la balance en sens contraire.

Une de mes plus grandes difficultés a été à peu près aplanie. Pourquoi une étude plus complète ne pourrait-elle pas amener la solution des autres difficultés. Mais elle ne pourra se faire en ce qui touche le sanctuaire, qu'en détruisant tout de qui le recouvre actuellement... C'est pour cela que je déclarais... qu'il était impossible actuellement de se faire une idée exacte de la disposition ancienne des lieux ; j'ajoutais même que des murs que je venais

(1) *Nazareth et ses deux Églises de l'Annonciation et de St Joseph,* d'après les fouilles récentes, par le R. P. PROSPER VIAUD, O. F. M., missionnaire apostolique, gardien du Couvent de l'Annonciation. 1 vol. grand in-8°, illustré de 94 gravures et 7 planches. 6 fr. Picard, 82, rue Bonaparte, Paris 6e.

Digitized by Google

de trouver ainsi qu'une mosaïque renversaient toutes mes idées. Je répète aujourd'hui la même déclaration. Et cependant il me semble avoir établi un point très favorable et qui répond à une des plus fortes objections faites depuis longtemps sur la tradition de Lorette. L'Église de l'Annonciation a été détruite en 1263 : la *Santa Casa* n'a été enlevée de Nazareth qu'en 1291. Comment un édifice si frèle a-t-il pu résister à un tel désastre et subsister pendant près de 30 ans sous un monceau de ruines ?

Or j'ai essayé d'établir que cette partie était surmontée de voûtes qui ont pu résister à l'effondrement de l'église et protéger tout ce qu'elles recouvraient.

De plus je crois avoir démontré que, dessous ces voûtes, existait réellement jusqu'à cette époque, *la chambre ou cellule de la Sainte Vierge*... Il convient donc d'attendre ou de suspendre son jugement... En tous cas, une chose me semble évidente : c'est à Nazareth que se trouvera la réponse définitive. *(Pref. IX-XI.)*

On ne saurait mieux dire.

Maintenant nous résumerons rapidement le substantiel travail du R. P. Tout d'abord il rappelle ce qu'était Nazareth dans l'Évangile où étaient situées les demeures de la Sainte Vierge et de saint Joseph. Leur souvenir dans les trois premiers siècles. Les Églises bâties par le comte Joseph de Tiberiade. (Ch. I) Le R. P. passe ensuite en revue les plus ancien textes qui parlent des deux églises de Nazareth, et signale les quelques indications qu'ils fournissent sur l'état des sanctuaires, soit avant, soit après leur destruction jusqu'à l'année 1620. Le texte le plus célèbre est celui d'Arculfe, évêque des Gaules, qui visita la Terre Sainte vers 670 (p. 9). Dans son récit, Arculfe signale, en parlant de Nazareth, quatre choses : *a)* l'absence de murs, *b)* de grands édifices de pierre; *c)* une église bâtie sur l'emplacement de la maison de St Joseph ; *d)* uneautre sur le lieu où se trouvait la maison de la sainte Vierge et où elle reçut la visite de l'Ange. Le texte est analysé avec science critique remarquable. Puis viennent tour à tour apporter leur témoignage et renforcer la thèse, d'abord un texte de sainte Etherée, puis le témoignage du P. Boniface de Raguse, enfin celui de Jean de Kostwick. Le chapitre s'achève sur le récit du pèlerinage de saint Louis, roi de France, à Nazareth, et de la destruction des sanctuaires et de la ville de Nazareth. Destruction commencée en 1263 et achevée en 1271.

Ces préliminaires historiques achevés, le R. P. entre dans ce qui fait l'objet propre de son livre. *Fouilles récentes pratiquées dans le couvent de Terre Sainte à Nazareth.* Une description et des plans détaillés permettent de nous rendre compte de l'état des lieux où les fouilles ont été faites, dans le Couvent et le Sanctuaire de l'Annonciation. L'Église de l'Atelier de saint Joseph, le Monastère du moyen-âge. (Ch. III.)

Le point central de l'œuvre du R. P. se trouve dans le quatrième chapitre. Il faut le lire en entier pour comprendre avec quelle patience, quelle clairvoyance, le travail ardu des fouilles a été conduit. A cette lecture on comprend les sentiments d'allégresse que le R. P. devait éprouver quand une heureuse découverte couronnait ses efforts ou bien la tristesse ressentie profonde quand au contraire les recherches demeuraient infructueuses, ou étaient arrêtées devant des difficultés insurmontables pour l'heure présente.

Voici dans ses grandes lignes le contenu du chapitre IV. Il se divise en

Digitized by Google

trois paragraphes dont chacun relate les fouilles exécutées dans une des parties principale du couvent : le premier comprend la façade et tout ce qui se trouve dans la cour d'entrée du couvent actuel (p. 38-63) ; le deuxième fait connaître ce qui a été retrouvé dans le jardin, à l'est, c'est-à-dire le chevet de la basilique (p. 64-73); le troisième est consacré particulièrement au sanctuaire, situé au centre (p. 82-107).

Ces découvertes, résultat de tant d'efforts, le R. P. les compare (ch. V.) avec les textes analysés au chapitre deuxième. Or il y a concordance a peu près parfaite de part et d'autre, et l'on retrouve sous la pioche des chercheurs du XXe siècle, ce qu'ont vu et vénéré les pèlerins du XIIe siècle. Une question est touchée en passant et que le R. P. laisse sans la résoudre. Il y a dans le sanctuaire mis à jour par les fouilles une tombe. De qui est cette tombe ? De saint Joseph, disent l'higoumène Daniel et le moine Theodoric.

A cette question, dit le P. Prosper, qu'on me permetre de ne pas répondre ; mais il y a là un problème : j'en ai exposé tous les éléments connus. Ils sont peut-être insuffisants ; qui sait si un jour une nouvelle donnée ne viendra pas en fournir la solution (p. 116). Le chapitre VI nous prouve par quelques aperçus rapides que la basilique de Nazareth a été bâtie pour le sanctuaire de l'Annonciation. L'église de la maison ou de l'atelier de St Joseph, (ch. VII) ne retient pas longtemps le R. P., du reste il semble que là les découvertes aient été moins sensationnelles, que pour le sanctuaire de l'Annonciation.

Deux appendices, l'un sur *les Chapitaux historiés de Nazareth* ; l'autre sur les *Fouilles récentes pratiquées en l'église de Sainte-Anne à Séphoris*, terminent le volume du R. P. Prosper, œuvre remarquable, digne du but qu'il s'est proposé et qui doit être cher au cœur de tout enfant du Séraphique Patriarche, de tout vrai Mineur... « faire aimer toujours de plus en plus, la Vierge de Nazareth ». C'est de grand cœur que nous souhaitons à ce beau travail un grand succès. Il mérite d'être à une place de choix dans toute bibliothèque franciscaine.

L'éloge de l'ouvrage du R. P. serait incomplet si j'omettais de signaler le parfait de l'illustration et le fini de l'impression.

Fr. Gabriel,
O. M. C.

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

MORALE

Le livre d'Or ou le Conseiller des Jeunes Mariés, par le R. P. Robert, O. M. C. 172 pp. in-32, 0 fr. 40 ; les 50 ex. 15 fr. ; le cent 25 fr. chez Ryckbost-Monthaye, rue Puits aux Oies, Bruges.

Oui, c'est vraiment « Le livre d'Or » que vient de publier le R. P. Robert, ce sera la richesse des foyers qui voudront le lire et le mettre en pratique, Richesse morale, richesse surnaturelle, richesse naturelle et terrestre. Il tient tout cela dans ses pages ce substantiel petit livre. Ah ! puisse-t-il être « Le Conseiller » écouté ! Jeunes mariés, jeunes gens, jeunes filles qui vous destinez au mariage, que trouverez-vous dans ce « Livre d'Or » : vous y trouverez dans un langage catéchistique, c'est-à-dire très clair, très précis, très facile à retenir, le résumé de vos principaux, de vos plus impérieux devoirs, vous y trouverez la source du bonheur pour le foyer déjà fondé, ou pour celui que vous voulez fonder.

Vous trouverez dans *une première partie :* LE MARIAGE ET SES OBLIGATIONS — la nature du mariage, les dispositions requises, le but, les devoirs des époux entre eux et vis-à-vis des enfants ; les propriétés du mariage. — La question du divorce avec toutes ses conséquences funestes y est étudiée en entier, pour achever, quelques mots sur le mariage civil. — Dans *une deuxième partie* : LE MARIAGE ET SES ABUS. *a*) Des différents abus du mariage ; *b*) de l'Onanisme ; ses causes, les prétextes ; *c*) Conséquences de l'abus du mariage ; *d*) Remèdes contre ces abus et enfin les réflexions salutaires.

Aucun ouvrage, malheureusement, ne saurait être plus actuel, plus utile, puisse ce petit livre faire son chemin à travers tant d'obstacles, qu'il parvienne à ceux et à celles pour qui il est écrit, qu'il clame jusqu'au plus intime de leur consience, la rigoureuse nécessité du devoir. C'est par milliers qu'il faudrait le semer ce « Livre d'Or ». MM. les curés devraient en faire don à tous ceux qu'ils préparent et instruisent à la réception du Grand Sacrement de Mariage, ils ne sauraient être plus utiles à leur paroisse, à la société, à l'Église. Félicitations au R. P. pour son œuvre populaire et pratique.

Fr. Gabriel.

PIÉTÉ

De præcipuo e promissis SS. Cordis Jesu seu de novem communionibus. *Dissertatio historica et theologica. Dominicus Galeazzi.* — 1 vol. in-12, 238 pp. 2 fr. 25. Desclée. Paris, Lille, Bruges.

Comme l'indique son sous-titre, cet ouvrage du R. P. Galeazzi, S. J. se compose de deux parties, l'une historique et l'autre théologique. Dans la

Digitized by Google

première, l'auteur s'occupe de l'authenticité, de l'autorité et du sens littéral de la promesse faite par le Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Dans la seconde, il démontre lumineusement que cette promesse ne heurte en rien la doctrine catholique et spécialement ce qui a trait à la persévérance finale.

Le P. Galeazzi explique clairement qu'il s'agit d'une certitude morale et non d'une certitude absolue et infaillible; que cette certitude n'est en opposition ni avec la sainte crainte de Dieu, ni avec la grâce de la persévérance, qu'elle n'incite pas aux abus et qu'elle ne s'oppose pas au libre arbitre.

En conséquence, on peut avoir pleinement foi en cette promesse faite par N.-S. à la pieuse Sœur de la Visitation, aussi longtemps que l'Église n'aura pas promulgué de décision contraire.

Il est cependant nécessaire d'user d'une sage prudence. C'est ainsi que : 1° la promesse doit être présentée selon l'esprit même dans lequel elle a été faite par N.-S., et 2° la certitude de la persévérance finale ne sera annoncée que comme *morale* et non *absolue et infaillible*.

Ainsi propagée avec ces prudentes précautions, la consolante dévotion ne peut produire que d'abondants fruits de salut.

La Messe méditée au pied du Saint Sacrement, par M. l'abbé A. Jos. Chauvin. 1re partie : la notion du divin Sacrifice. Beau et fort volume, broché 3 fr. 50, chez l'Auteur : 96, Boulevard Saint-Germain, Paris.

La Messe méditée au pied du Saint Sacrement est le corollaire de *la Passion méditée au pied du Saint Sacrement*. Notre intention en composant cet ouvrage, — *écrit l'Auteur dans la Préface*, — a été de faire de chacune de ces méditations une courte leçon de théologie sur le divin Sacrifice de la Messe, accessible non pas seulement aux initiés de la science sacrée mais à tous les fidèles avides de pénétrer dans ces divins mystères.

Cette doctrine, qui semble du domaine de la haute théologie, se résoudra tout naturellement en des conclusions pratiques pour la vie chrétienne. C'est dans la méditation des choses les plus sublimes que le feu de la dévotion s'allume et le rayon de lumière finit nécessairement par engendrer la chaleur.

Distiller goutte à goutte et populariser la doctrine si belle et si complexe du divin Sacrifice, en faire vivre les âmes, tel est le but de ces méditations.

Ce premier volume traite : *a)* du sacrifice en général ; *b)* de l'annonce du divin sacrifice ; *c)* la réalisation du divin sacrifice ; *d)* le prolongement eucharistique ; *e)* liturgie de la Messe ; *f)* précepte et dévotion.

Un nouvel appel à la réparation, par le Chanoine de Bretagne. In-32, 0,75. — P. Lethielleux, Éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6e).

Monsieur le Chanoine L. de Bretagne, l'auteur du beau livre sur « La vie réparatrice », qui a obtenu un si légitime succès, vient de faire paraître un « Nouvel appel à la réparation ».

Ce n'est pas un simple extrait de son grand ouvrage, mais plutôt un résumé intéressant, mis à la portée de tous, en un style d'une élégante simplicité.

L'auteur rappelle d'abord ce qu'est la Réparation en elle-même, et il expose les diverses formes de la vie réparatrice avec leurs développements successifs dans l'Église. Puis, allant droit à la pratique, il enseigne aux âmes le moyen de former en elles l'esprit de réparation, et d'user avec profit des

Digitized by Google

dévotions réparatrices du Sacré-Cœur, de la Passion, du T. S. Sacrement et de la Sainte Face. Plusieurs se demandent avec une certaine anxiété à quels sacrifices les engage la vie de réparation ; ils se rassureront en lisant le chapitre intitulé : « De l'obligation réparatrice ». La plus grande sagesse a inspiré les conseils qui y sont donnés. En terminant, l'auteur adresse un appel spécial à tous les prêtres, qu'il nomme très justement « les réparateurs d'office ».

Ces pages sont claires, solides, pleines d'onction, agréables à lire, très propres à entretenir cet esprit de réparation, dont tous les chrétiens comprennent aujourd'hui la nécessité, et que les âmes ferventes aspirent à posséder, pressentant bien qu'il est le dernier mot de l'amour.

Amour et foi, par le comte H. de Lacombe. Un volume in-8° écu. 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris. 6e.

« Quelle douceur de se dire que notre âme, répandue dans un livre, poursuivra notre œuvre après nous, continuera d'enseigner le devoir, la vertu, l'espérance... »

Le comte H. de Lacombe avait raison de l'écrire, et ses lecteurs certes seront loin de le contredire car il a mis dans « *Amour* et *foi* » des pages remplies de grandeur d'âme. Ces pages sont poétiques et religieuses ; elles prêtent une voix à toutes choses et ramènent facilement à Dieu; parfois, il s'en émane des pensées tristes ou sévères : la douleur, la mort, la nuit, l'angoisse, ne dénotent-elles pas une âme méditative qui a souffert. Mais quelle noblesse quand l'auteur nous y parle du prêtre, de l'amour, du devoir, de la croix : là se dépeint en saisissantes couleurs son cœur de vrai chrétien.

Aux jeunes, ce livre inspirera courage et confiance, afin de ne jamais se laisser abattre dans les luttes de cette vie. A ceux qui souffrent, il apporte le baume de la consolation et surtout le réconfort de l'espérance chrétienne qui, pour prix du sacrifice, nous montre si bien le ciel.

Fr. Louis-Marie.

HAGIOGRAPHIE

Saint Léon le Grand (Ve siècle), par M. Adolphe Regnier, docteur ès-lettres, sous-bibliothécaire de l'Institut. Un vol. in-12. 2 fr. — Collection « *Les Saints* ».

Saint Léger, Evêque d'Autun (616-678), par le R. P. Camerlinck, des Frères Prêcheurs. Ouvrage précédé d'une lettre de S. G. Mgr Villard, Évêque d'Autun. Un vol. in-12, 2 fr. — Collection « *Les Saints* ».

Saint Ferdinand III (1198?-1252), par Joseph Laurentie, avocat à la Cour d'Appel. Un vol. in-12. 2 fr. — Collection « *Les Saints* ».

Parmi cette suite de grands et saints papes, qui sont l'honneur de l'Église, saint Léon est l'un des plus grands, tant par son caractère, ses hautes capacités et la puissance de son intelligence que par l'œuvre considérable qu'il a accomplie. « Quel autre Pape, s'écriait Bossuet, a combattu avec plus de vigueur les ennemis de Jésus-Christ, soutenu avec plus de zèle la doctrine ecclésiastique et donné au monde une plus saine doctrine avec de plus saints exemples ? » Dans cette époque troublée du ve siècle, il a dirigé l'Église avec une fermeté et une prudence admirables, condamnant Eutychès, réprimant

Digitized by Google

les tentatives de schisme en Orient, maintenant la primauté romaine, le dogme et la hiérarchie catholiques partout où ils étaient ménacés, et sauvant Rome et l'Italie des invasions d'Attila et de Genséric. La claire et substantielle biographie de M. Regnier met heureusement en lumière tous les traits de la physionomie de saint Léon et donne une idée très précise de son œuvre.

Le Cardinal Pitra avait consacré à saint Léger un travail monumental.

Le R. P. Camerlinck, des Frères Prêcheurs, donne à son tour un récit d'une érudition non moins sûre, mais plus rapide et plus attrayant.

Conseiller de nos rois en un siècle où se formait notre nationalité, conseiller surtout de la régente sainte Bathilde, mêlé de près aux évènements qui préparaient la grande dynastie carlovingienne, défenseur du droit contre les abus du pouvoir et les bas calculs d'un maire du palais, réformateur de l'état ecclésiastique, martyr, enfin, de son amour de la justice, saint Léger, Évêque d'Autun, est bien — comme l'écrit Mgr Villard — « un des grands ancêtres qui ont ennobli l'âme française »,

Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, partage avec l'empereur Henri II et son contemporain et parent, saint Louis de France, le privilège de la sainteté par la pratique, sur le trône royal, d'éminentes vertus et par la dignité de sa vie privée. Dans son ouvrage, M. Laurentie raconte, d'une manière simple et sobre, l'enfance et l'adolescence de saint Ferdinand, son règne comme roi de Castille et roi de Léon, ses guerres contre les Maures, les services rendus au pape Grégoire IX dans sa lutte coutre l'empereur Frédéric, le siège et la prise de Séville, puis la mort édifiante du Saint et sa canonisation en 1671. On apprendra par le récit de M. Laurentie comment Ferdinand III entendit son rôle de souverain, quelles furent sa soif de justice, sa clémence et son amour pour les déshérités de la fortune, combien sa piété fut éclairée et combien constante sa fidélité à la papauté. C'est un saint en action que le biographe présente dans le milieu historique où cette sainteté s'est développée.

HISTOIRE

L'Église de France sous la Troisième République. Pontificat de Léon XIII. (1878-1894) ; par le R. P. Lecanuet. Un beau volume in-8° de 640 pages. — Prix 5 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, Éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

« C'est le plus formidable réquisitoire qui ait été élevé contre les sectaires, « écrit dans le *Correspondant* du 25 Mai 1910 Mgr Chapon, Évêque de Nice, « et aucun homme loyal, s'il est jaloux de l'honneur de la République, ne « le lira sans rougir. » — L'histoire si délicate du ralliement, 1890-1894, « occupe la seconde partie du livre. « Nulle part, à ma connaissance, écrit « encore l'Évêque de Nice, la politique de Léon XIII n'a été mieux défendue, « parce que nulle part elle n'a été plus exactement, plus sincèrement exposée « à la lumière des évènements.... Votre livre est remarquable par sa riche et « scrupuleuse documentation ; la vie qui déborde de ses récits, lui donne l'in- « térêt d'un drame. Vous ne savez pas seulement écrire, vous savez peindre. « Pas un instant, l'attention ne cesse d'être captivée par l'évocation de tant « de scènes présentes encore à la mémoire de notre génération. »

Digitized by Google

Assisi, von WALTER GOETZ. 162 S. mit 118 Abbildungen, M. 3.— Verlag E. A. Seemann, Leipzig.

La grande maison d'éditions Seemann, de Leipzig, vient d'enrichir sa collection des villes artistiques d'un nouveau volume : *Assisi*.

L'auteur Walter Goetz nous donne l'histoire d'Assise depuis l'antiquité jusqu'au XVIe siècle, époque après laquelle la ville se contente de vivre de son passé. Une monographie d'Assise sans saint François serait forcément incomplète. Aussi l'auteur a-t-il consacré un chapitre au *Poverello*, mais il serait difficile d'y retrouver la physionomie du Saint tant aimé, car Walter Goetz l'a étudié avec sa double mentalité de protestant et de rationaliste. Cette esquisse de la vie de saint François appelle donc toutes les réserves possibles. Nous ne pouvons oublier, du reste, que l'auteur a donné, vers le mois de mai, à la Société Internationale des Études Franciscaines, à Assise, une conférence qui ne tend rien moins qu'à démolir saint François.

Si l'ouvrage de Walter Goetz ne peut nous satisfaire, du moins en ce qui concerne le fondateur des Mineurs, nous devons reconnaître que la partie artistique mérite toutes les félicitations et fait honneur à la maison Seemann. Les 118 gravures qui illustrent le volume sont admirablement choisies et d'une finesse de détails vraiment étonnante. Vu les moyens actuels, il est impossible, dans la simili-gravure, d'arriver à une reproduction plus parfaite.

F. GONZALVE.

Louis XVI. — Étude historique. — MARIUS SEPET. — Un vol. in-12. Téqui. Paris.

« Cet ouvrage est une étude historique », nous annonce l'auteur dans son *Avertissement*. Son œuvre antérieure tout entière nous en était un garant ; la belle documentation de ces nouvelles pages en est une preuve. Mais cette œuvre d'histoire scrupuleuse a reçu de la plume experte de l'écrivain la puissance d'un drame poignant où chacun des quinze chapitres qui le composent prépare et accélère la catastrophe finale.

Un simple embarras financier, dont la solution n'eut été qu'un jeu pour un ministre de génie, mais perfidement exploité, donne accès dans le gouvernement aux idées de réforme. Des finances, bientôt oubliées, on passe à l'ordre économique ancien, plus vite encore abandonné pour la politique : et c'est l'ordre social tout entier remis en question. Les semences de désordre jetées par Voltaire et Rousseau portaient donc leurs fruits dès avant la mort de leurs fauteurs. Des ministres aventuriers, un parlement étroit et égoïste, poussé par une bourgeoisie incrédule et jalouse, allaient en cinq ans entraîner la France de la Monarchie absolue, dans la l'anarchie la plus hideuse. Et derrière ces inconscients, une puissance occulte ourdit par des menées clandestines la trame de la sanglante tragédie. Pas une fois la plume de M. Sepet ne livre le nom de la secte, mais jamais non plus ce nom ne fait de doute pour le lecteur entendu.

Dans l'action, au-dessus des caractères vils et monstrueux qui l'entourent, règne la figure noble et résignée, si française, de Louis XVI. La Providence qui, par un mystérieux dessein, l'avait réservé pour cette époque difficile, semblait, dit en substance M. Sepet, avoir préparé ce prince bien plus pour le martyre que pour le gouvernement.

Enfin les érudits sauront gré à l'auteur du ton grave et impersonnel dont

Digitized by Google

il ne s'est pas départi, comme aussi des nombreuses et judicieuses références qu'il indique au cours de son ouvrage. F. CHRISTIAN.

BIOGRAPHIE

Dom Guéranger, Abbé de Solesmes, par un Moine Bénédictin de la Congrégation de France (Tome deuxième), un volume in-8°. Prix: 8 francs. Librairie Plon-Nourrit et Cie, Paris (6e).

Le pieux monument élevé par un fils exilé de saint Benoit au savant Abbé de Solesmes arrive à son achèvement par un deuxième volume qui répond à toutes les promesses du premier. On ne peut mieux en résumer la portée que par ce jugement lapidaire de M. Léon Gautier sur Dom Guéranger : « Il a fait triompher en théologie les doctrines romaines, en histoire le surnaturel, en liturgie l'unité. Il a beaucoup fait pour son temps, pour son pays, pour l'Église. » Il faut ajouter que le grand restaurateur de l'institution bénédictine ne se borna pas à créer un centre de haute culture monastique, à l'exemple de Saint-Maur ; il fit de ses moines et de ses moniales des êtres voués surtout à ce qu'il appelait la *prière sociale*. Quelle existence bien remplie que la sienne, surtout dans la dernière période ! Que de luttes et d'épreuves aussi ! On en trouvera le détail émouvant dans cette seconde partie d'un ouvrage destiné à devenir un élément nécessaire de l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle. L'auteur n'a rien omis des incidents considérables, des polémiques passionnées et des mouvements d'idées ou de doctrines où l'illustre Abbé joua la plupart du temps un rôle de premier plan : conciles provinciaux, résistance au gallicanisme renaissant, établissement d'un ritualisme homogène, fondations de monastères, protestation contre le naturalisme historique, campagnes retentissantes de l'*Univers* et du *Monde*, définition de l'Immaculée Conception, concile du Vatican, proclamation de l'Infaillibilité, défaite du parti catholique libéral, etc... Cette haute figure de moine apparait, entourée de ses écrits, de ses œuvres et de la sympathie de de ses plus illustres contemporains, comme d'une auréole, dressée au-dessus du siècle, ainsi qu'un exemple et un espoir pour ses disciples dispersés, pour l'Église elle-même.

Monseigneur Gay, Évêque d'Anthédon, Auxiliaire du Cardinal Pie, d'après sa correspondance, par l'abbé G. DE PASCAL. — Paris. Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères. Un vol. in-12, Collection « *Grands Hommes de l'Église au XIXe siècle* ». Prix : 2 fr.

La belle figure de Monseigneur Gay, l'une des gloires les plus pures de l'Épiscopat français au XIXe siècle, revit tout entière dans la courte et substantielle étude que lui consacre M. l'abbé G. de Pascal. On sait que, pour dépeindre la physionomie grave et douce de l'Évêque d'Anthédon, l'auteur ne s'est pas contenté de puiser dans l'admirable correspondance du vénéré prélat ; il a fait appel à ses souvenirs personnels. Aussi bien, tous ceux qui ont approché Monseigneur Charles Gay en ont gardé une impression inoubliable : « C'était un saint, mais quel saint largement et profondément humain ! »

Prédicateur plein d'onction et de force, apologiste clair, logique, pressant, auteur ascétique de la plus admirable élévation, il fut aussi, dans toute la

Digitized by Google

plénitude du mot, le docteur, l'Évêque. La lettre à Monseigneur Bellot des Minières, successeur du Cardinal Pie, après sa malencontreuse lettre pastorale de 1881, est un monument de tendre fermeté et de saine doctrine, et qui dépasse singulièrement les circonstances qui en furent l'occasion. Que de conciliateurs quand même, obstinés à dissiper le malentendu avec la secte, pourraient méditer avec fruit l'avertissement si mesuré et si grave de l'Évêque d'Anthédon ! R. C.

Vie de la Révérende Mère Jeanne Chézard de Matel, fondatrice de l'Ordre du Verbe-Incarné et du Saint Sacrement, par la Révérende Mère Saint-Pierre, supérieure du Monastère de Lyon. Un vol. in-8° de XVII-792 p., illustré de 19 gravures. — Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris. Prix : 7 fr. 50, port en sus.

Cette nouvelle *Vie de la Mère de Matel* apparaît à son heure. L'éminent cardinal Coullié, archevêque de Lyon, dans la lettre approbative qu'il a donnée, se plaît à signaler la coïncidence de sa publication avec la glorification de Jeanne d'Arc. Son Éminence reconnaît « l'action surnaturelle de Dieu dans la vie de la Vierge guerrière » comme dans la vie de la Mère de Matel. « C'est bien dans les deux cas, dit-il, la réalisation de la promesse de notre divin Sauveur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* Quelle leçon pour un siècle où le matérialisme fait tant de victimes ! »

De lui-même cet ouvrage semble donc s'offrir à tout lecteur qu'un goût sûr et délicat incline à faire choix d'œuvres susceptibles d'attacher et d'édifier. Chacun, on peut l'affirmer, trouvera dans ces pages un captivant intérêt, à mesure qu'il entrera en relation plus intime avec la sainte Fondatrice. L'auteur l'a si bien mise en lumière, tout en se dérobant discrètement lui-même, que le Rme Prévôt de Saint-Nicolas, Monseigneur Esseiva, lui adressait ces lignes au cours de son travail : «Une histoire conçue comme vous l'avez fait, ma Révérende Mère, en vous servant surtout de ce que la Mère de Matel a dit elle-même d'elle-même, ne peut qu'être une source abondante de lumière, de force et de consolation pour tous ceux qui la liront. »

On ne peut douter, en effet, que tous ne se laissent gagner par le charme exquis de cette vie si favorisée du côté du ciel et, en même temps, si douloureusement éprouvée du côté de la terre, et n'y découvrent de consolants horizons sur le mystère de la souffrance.

Le lecteur pourra constater aussi, avec une lumineuse évidence, que si la réception quotidienne de la Sainte Eucharistie fut la suprême force de la Mère de Matel, cette Manne céleste, par une touchante actualité, est appelée de nos jours à produire les mêmes effets merveilleux.

Il n'y a pas jusqu'au lecteur que pourrait intéresser quelque détail inédit sur le grand siècle, qui n'ait la délicate surprise de l'y rencontrer, l'histoire de l'illustre Fondatrice étant liée à plus d'un important événement de cette mémorable époque.

Telle ou telle circonstance, non banale, ayant trait à la préparation de l'ouvrage, serait encore à signaler ; nous préférons renvoyer le lecteur à la préface même du livre, lequel recevra de tous le sympathique et bienveillant accueil qu'il mérite.

Digitized by Google

ÉDUCATION

L'éducation du cœur, par le R. P. Gillet. Un vol. in-12, 368 pp. 3,50. — Desclée, Paris, Bruges, Lille.

Le nouveau volume du R. P. Gillet sera, sans nul doute, accueilli avec la même faveur que les précédents. Le sujet traité : l'éducation du cœur, excite par lui-même le plus vif intérêt et il est superflu d'en noter la souveraine importance. L'ouvrage comprend trois parties : *les maladies du cœur ; les causes; les remèdes.* Dans la première partie, l'auteur analyse l'égoïsme passionnel sous toutes ses formes : *universitaire*, *mondaine*, *familiale*, *sociale.* La seconde partie est consacrée à l'étude des causes des maladies du cœur : causes *physiologies*, *intellectuelles* et *morales.* Le R. P. Gillet, se souvenant qu'il s'adresse à des jeunes gens, principalement à des étudiants, insiste surtout sur la peur de *l'effort intellectuel.* C'est également sur *l'éducation de l'effort intellectuel* qu'il appuie dans la 3e partie en traitant des remèdes. Après avoir parlé de l'effort physiologique, de l'effort esthétique, il montre comment les jeunes gens doivent appliquer leurs efforts intellectuels à réagir contre les préjugés courants à l'endroit de la chasteté, du mariage et de la justice sociale. A propos du mariage, l'auteur consacre deux conférences à la question du *féminisme intellectuel*, montrant que l'union des esprits dans le mariage, par l'intermédiaire du savoir, ne peut que compléter l'union harmonieuse des cœurs.

Tous ces délicats problèmes sont résolus avec l'exactitude d'un psychologue pénétrant et la sûreté d'un théologien averti. Ces pages où le plus ferme bon sens s'allie à la vigueur et à la lucidité de la pensée, sont traversées du souffle généreux de l'apôtre. On sent que l'auteur veut non seulement éclairer mais encore convertir les âmes. Ajoutons que la forme, d'une belle tenue littéraire, permet au lecteur de suivre sans fatigue le développement de l'idée. Aussi ce livre est-il de ceux qu'il ne faut point cesser de recommander et dont on ne peut que souhaiter la large diffusion.

Le Livre de l'Éducatrice, par Paul Combes. — Un vol. in-8o couronne. Broché, 3 fr. — Aubanel, Avignon.

Après les Livres de l'*Epouse,* de la *Maîtresse de Maison* et de la *Mère,* le *Livre de l'Éducatrice* vient compléter cette *Encyclopédie de la Femme*, source incomparable de conseils et de préceptes à l'usage de la compagne de l'homme.

On a beaucoup écrit sur la femme et pour la femme, mais à des points de vue particuliers. La vie telle qu'elle est n'a jamais été envisagée, et c'est le grand mérite de l'auteur d'avoir indiqué le moyen d'être heureux en dirigeant adroitement les circonstances de la vie, non celle des romans, mais de la vie réelle.

Je dirai presque que ce sont des choses banales qui ont été envisagées et décrites, et cependant, comme tout ce qui est simple, ce sont de ces choses dont on s'acquitte le plus mal.

La femme sait parfaitement qu'elle doit être bonne épouse, que son intérieur doit être soigné et attrayant, qu'elle doit être mère attentive et vigilante et qu'enfin, l'éducation de ses enfants doit occuper tous ses instants.

Digitized by Google

Or, combien voyons-nous de femmes qui remplissent ces obligations avec perfection ? Quelques-unes sans doute, mais elles sont rares.

Aussi, sans avoir la prétention de faire atteindre cette perfection à toutes les lectrices de son œuvre, l'auteur aura eu le grand mérite de leur ouvrir les yeux et de leur montrer la voie.

Le *Livre de l'Éducatrice* est ouvrage d'actualité.

La lutte pour la liberté d'enseignement n'a jamais été aussi vive. Contre les prétentions de l'État, tout le clergé français, tous les hommes au jugement droit, font observer que l'enfant appartient avant tout aux parents.

Il faut lutter contre l'expansion de l'école laïque, et, si par malheur on est obligé de lui confier ses enfants, il faut atténuer et neutraliser le virus sectaire.

Paul Combes, dans son dernier volume, indique les moyens pour arriver à ce but. Il donne la marche à suivre pour faire des enfants de bons français et de bons chrétiens.

PRÉDICATION

Les Écueils et le Triomphe de la Chasteté, par le R. P. Paquet, S. J. Conférences de Carême au Gesu de Bruxelles. — Un vol. in-8°. 1 fr. 50 — Librairie Albert Dewit, 53, Rue Royale. Bruxelles.

A notre époque de néo-paganisme, on ne saurait assez mettre l'individu en garde contre les dangers qui menacent la délicate vertu de Chasteté.

Les pasteurs d'âmes l'ont compris, et nous assistons depuis quelque temps, à une véritable floraison de brochures et d'ouvrages tendant à assurer la domination de l'esprit sur la chair.

Le Révérend Père Paquet naturellement amené, par le cycle de ses Conférences de Carême à l'église du Gesu à Bruxelles, à traiter ce sujet, l'a fait avec une aisance et une sûreté de parole qui faisaient l'admiration de son auditoire.

Tous ceux qui eurent la satisfaction de l'entendre, se rappelleront les qualités maitresses de l'éminent Jésuite.

Clarté d'exposition, souplesse d'argumentation, pénétration de psychologue, séduction de parole furent mises en action pour glorifier la noble vertu.

Ces Conférences se trouvent réunies dans le présent volume. Elles continueront dans les âmes le bien commencé par la prédication.

VARIA

Les Annales Politiques et Littéraires. Étude critique par Léon Jules. Un volume de 124 pages, 1 fr. au Bureau de « *Romans-Revue* » rue Pasteur, Sin-le-Noble. (Nord).

Nous nous contenterons de mentionner le contenu de l'ouvrage, qui dit assez par lui-même.

Avant-propos. — Chapitre I : Les « Annales » et la doctrine catholique ; origines ; direction ; ce qui caractérise la neutralité des « Annales ». — Chapitre II : Les « Annales » et le surnaturel ; elle préconisent un enseignement, une morale, des publications naturalistes. — Chapitre III : Les « Annales » et les mœurs chrétiennes ; pages scabreuses, articles consacrés aux plaisirs malsains, aux danses, aux gens de théâtre, aux ouvrages lestes, etc. —Chapitre IV : Devoirs des catholiques au sujet des « Annales »—. Cha-

Digitized by Google

pitre V : L'Université des « Annales » et son journal ; neutralité hostile de cette institution. — Conclusion : déclaration saisissante de Francisque Sarcey.

L'Idée individualiste et l'Idée chrétienne. Essai sur le fondement du Droit chrétien, par HENRI LORIN, 1 volume in-16 de la collection « *Science et Religion* », 0 fr. 60. Bloud, Paris.

Les Semaines sociales sont partout une protestation motivée contre la conception individualiste, qui implique la méconnaissance des solidarités concrètes, sape la notion de fraternité humaine en ruinant celle de la paternité divine, son origine réelle et son fondement logique, fausse l'idée du droit en la détachant de l'idée du devoir, son point de départ et sa raison d'être. Nul n'était donc mieux désigné pour rappeler ces principes fondamentaux de l'action sociale chrétienne que M. Henri Lorin, le distingué président des Semaines sociales de France.

Qui sommes-nous ? par l'abbé TH. MOREUX. Un vol. in-8° de 104 pages. Illustrations de l'auteur. 1 fr., relié 1 fr. 50, 5, rue Bayard. Paris.

Ce volume attendu depuis plusieurs mois est le second de l'ouvrage en quatre parties entrepris par le savant abbé astronome. Dans *D'où venons-nous ?* il avait abordé la question des origines et constaté que la Science ne pouvait se passer d'une cause première. Dans *Qui sommes-nous ?* il est amené tout naturellement à traiter de l'évolution et des théories qu'elle a fait naître. Avec une science impeccable qui n'exclut pas un style vif, alerte, parfois mordant, l'abbé Moreux démontre l'inanité de la conception d'un homme-singe. Dès son origine, l'homme a été ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain. Partout et toujours il a cru en une vie future meilleure : venu de Dieu, il retourne à Dieu.

Qui sommes-nous ? sera lu avec empressement par tous ceux qui connaissent *D'où venons-nous ?* (dont 29.000 exemplaires ont été vendus en dix mois). Il fera désirer encore plus avidement le troisième volume, actuellement sous presse : *Où sommes-nous !* et le quatrième et dernier, *Où allons-nous ?* qui est en préparation.

L'Amazone blanche, par ROGER DUGUET, Paris, Bonne Presse, 1 vol. in-18 1 fr.

Les romans sur la Révolution commencent à devenir légion, mais les drames qui se sont joués en ces terribles années, gardent leur intérêt palpitant et ils furent si nombreux que le romancier, longtemps encore, pourra puiser dans ces sanglantes archives des récits toujours dévorés par les lecteurs. *L'Amazone blanche* sera de ceux-là et nous la signalons à tous les amateurs d'émotions vives et de bonne littérature. MAVIL.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

TAMINES. — IMP. DUCULOT-ROULIN.

Digitized by Google

LE RECRUTEMENT DES SUJETS
DANS
LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS (1)

L'une des grandes pensées de Léon XIII a été de répandre le Tiers-Ordre dans le monde. C'est aux évêques et aux prêtres qu'il s'adressait dans l'Encyclique « Humanum genus » (24 avril 1884) : « Il faut mettre, disait-il, un grand zèle à le propager et à l'affermir. Tel, en effet, qu'il a été établi par son auteur, il consiste tout entier en ceci : attirer les hommes à l'amour de Jésus-Christ, à l'Église, à la pratique des vertus chrétiennes. » Pie X dit à son tour : « Que pouvons-nous désirer de mieux que de voir croître et prospérer l'Institution capable d'insuffler dans la société l'esprit de sagesse et de discipline chrétienne. » Ces deux Souverains Pontifes avaient par expérience la connaissance du Tiers-Ordre, et avaient apprécié sa puissance « pour rétablir et conserver dans les fidèles la pureté de la foi et l'intégrité des mœurs ». (*Lett. du Cardinal Pecci, 12 janvier 1877.*)

Ces exhortations ne sont-elles pas suffisantes pour stimuler notre zèle sacerdotal à l'égard du Tiers-Ordre franciscain ? Le programme de notre réunion veut faciliter notre apostolat par la question du Recrutement des sujets. Je veux me tenir autant que possible dans le cadre qui m'a été tracé, et traiter très brièvement les questions.

PREMIÈRE QUESTION

Dans quel milieu doit se faire le recrutement ?

Je dis : 1° *Parmi les ecclésiastiques.*

Les pasteurs des âmes peuvent être appelés à diriger des

(1) Ce rapport a été lu à Soissons, le 4 octobre en la fête de S. François, jour du Congrès diocésain, réservé au Tiers-Ordre.

Digitized by Google

fraternités franciscaines, et en tout état de cause, ils peuvent être appelés à favoriser par leur direction le recrutement des fraternités. Or, il est toujours difficile d'apprécier comme il faut et de diriger une fraternité franciscaine, si l'on n'a pas acquis au préalable, je ne dis pas seulement une connaissance, mais quelque expérience de sa règle, de son esprit, de ses traditions, de son gouvernement et de sa discipline. Où le prêtre recruteur et directeur se formera-t-il mieux à cette mentalité, qu'en s'affiliant lui-même à une fraternité sacerdotale urbaine ou diocésaine vraiment organisée et vivante. Cette fraternité est possible et facile à établir. C'est le sentiment de l'*Ami du Clergé*: « Par là, dit-il, l'union des cœurs tant rêvée entre les prêtres, se réaliserait, et Pie X après Léon XIII bénirait avec effusion les Fraternités sacerdotales. » Ces Fraternités sacerdotales existent en Italie, en Suisse, en Belgique, quelques-unes en France notamment à Paris et dans le diocèse du Mans. Elles ont les unes et les autres des statuts particuliers approuvés par Nos Seigneurs les Évêques. De ces Fraternités sort souvent un grand exemple d'édification pour les fidèles. Pie X, plus d'une fois, a béni avec effusion la Fraternité sacerdotale de Rome, en recommandant à tous les associés la fidélité aux réunions mensuelles, parce que, disait-il, « ceux qui prêchent ont plus besoin que personne d'être prêchés ».

Je ne puis insister sur l'organisation de ces fraternités, sans sortir du programme. C'est dans ces fraternités sacerdotales que se formeront des directeurs et des recruteurs expérimentés. C'est donc parmi les ecclésiastiques, les pasteurs d'âmes que doit se faire le recrutement le plus important, le seul capable de réaliser les espérances et les désirs de Léon XIII et de Pie X. « Combien de prêtres sont déjà affiliés au Tiers-Ordre? Ils auraient vite fait, dit l'*Ami du Clergé*, de gagner l'adhésion de leurs confrères. »

2° *Le recrutement doit se faire dans toutes les classes de la société.*

Le Tiers-Ordre n'a pas été établi pour une classe sociale restreinte ou privilégiée, mais pour tous les chrétiens vivant dans le monde. Un avocat, tertiaire, le disait très bien au Congrès de Bruxelles (1899) : « En ce temps où l'esprit d'association fait de si grandes choses, le Tiers-Ordre est appelé à un magnifique avenir. Toutes les classes de la société y sont appelées. L'homme du monde, la grande dame, l'ouvrier, la pauvre servante s'y trouvent dans une vraie fraternité. »

Digitized by Google

Il suffit pour s'en convaincre de rappeler ses débuts. Quand le saint Fondateur eût écrit la Règle, une foule d'hommes et de femmes mariés vinrent aussitôt s'offrir à lui. Il semblait que cet Ordre nouveau était attendu de tous les esprits, tant S. François avait provoqué d'enthousiasme religieux et tant les fidèles de toutes classes mirent d'empressement à s'y enrôler. « Par cet Institut, dit Léon XIII, ouvert à tous sans distinction de classe ni de sexe, François tendait à réunir tous les chrétiens en une seule famille religieuse, vivant dans le monde et au milieu des affaires du monde, mais en tout éloigné de son esprit. » (*Disc. du 26 Nov. 1875.*)

Une fraternité paroissiale doit donc contenir dans son sein des représentants de toutes les classes sociales qui la composent, et le recrutement se continuant et se perpétuant dans le même esprit, rétablira l'union des classes, sans les confondre, dans l'égalité de filiation de celui que les Souverains Pontifes ont appelé « Vir totus catholicus et totus apostolicus ». La Fraternité ainsi constituée, devient pour tous ses membres, une école de vie et de perfection chrétienne, où la piété va en se développant selon les capacités et la bonne volonté des âmes, du minimum nécessaire au maximum désirable.

3° *Le recrutement doit se faire dans tous les groupements paroissiaux.*

Les groupements paroissiaux ne sont pas en dehors des classes sociales de la paroisse, et il semblerait par là même superflu d'en parler. Il est pourtant convenable d'en dire quelques mots.

Quels sont les groupements ordinaires des paroisses ? Il faut citer : les Conférences de St Vincent de Paul, Cercles, Patronages, Mères chrétiennes, Enfants de Marie... Jeunesse catholique....

Léon XIII profitait de toutes les occasions pour exercer un apostolat personnel en faveur du Tiers-Ordre. Un jour, il recevait en audience les associées de toutes les archiconfréries de Rome. C'était l'élite de la noblesse romaine. Il leur dit : « Nous voudrions pouvoir vous persuader toutes, qui que vous soyez, jeunes filles ou grandes personnes, appartenant aux diverses archiconfréries ici représentées, à vous faire recevoir dans le Tiers-Ordre de St François. » Il parlait le 1er décembre 1883, et au mois de mars suivant, plus de 1700 d'entre elles avaient déjà pris l'habit du Tiers-Ordre.

Antérieurement, il s'était adressé à la Jeunesse catholique du Cercle de Saint-Pierre, et avait exhorté les jeunes gens à aller à

Digitized by Google

Assise s'enrôler dans la milice séraphique. Ils se firent tous recevoir.

Il semblerait donc que même au yeux de Léon XIII, le catholicisme des Enfants de Marie et de la Jeunesse catholique, paraissait insuffisant. Je ne sais plus en quelle circonstance il traduisait sa pensée, sous une forme plus étonnante : « Nous avons beaucaup de catholiques et très peu de chrétiens. » Il la manifestait sûrement, en disant : « Quand on devient tertiaire, par là même on redevient chrétien, on est sauvé. » (*Alloc. à des P. Capucins. 18 déc. 1884*).

La raison et l'explication de ces paroles, c'est que la règle franciscaine est l'application concrète et intégrale de l'Évangile, c'est qu'elle pose à la base de toute vie chrétienne, l'idée de la pénitence et de la componction, idée aujourd'hui très oubliée et tout opposée à l'orgueil et au libéralisme pratique qui s'est glissé dans la vie de nos catholiques ; c'est que la règle franciscaine impose par elle-même un frein, et le grand mal de notre époque c'est qu'on a horreur de toute règle contrariant les caprices ; c'est que par ailleurs, au point de vue de la hiérarchie et du droit canon se faire tertiaire, c'est se mettre à l'école de la vertu,. c'est monter d'un échelon au-dessus de la condition des autres chrétiens.

Il est bon, utile, avantageux par conséquent, de chercher des âmes de bonne volonté dans tous les groupements paroissiaux. Plus zélés pour leur sanctification, plus pénétrés de leurs devoirs, ils retournent dans ces groupements et deviennent des auxiliaires plus dévoués du clergé.

4° *Le recrutement doit se faire dans les élites. — Comment il faut entendre ce mot.*

Jusqu'à présent nous avons parlé du recrutement en général. Mais le nombre n'est pas tout, il faut la qualité, et je crois que celui qui a tracé le programme de la réunion a voulu exprimer la qualité par ce mot les « élites ».

Ce mot de formation des élites est à l'ordre du jour. Je l'ai trouvé dans les mandements épiscopaux, dans les congrès, dans les unions paroissiales, dans les cercles d'études. Il faut s'entendre sur sa signification.

Faut-il entendre une élite intellectuelle formée dans des cercles d'études, capable de rendre compte de sa foi et de repousser les attaques des adversaires? Faut-il entendre une élite sentimentale, attachée au catholicisme par tradition de famille, de race ou de

Digitized by Google

politique avisée ? Je ne le pense pas, car la vivacité de l'intelligence n'entraîne pas nécessairement la pratique de la vertu, souvent même elle est une source d'orgueil surtout chez les demi-savants ; le catholicisme traditionnel et sentimental reste trop souvent dans la théorie et rejette les pratiques de la piété chrétienne. L'élite ne peut se restreindre aux personnes favorisées des dons de l'intelligence ou des ressources de la fortune. Ces éléments ont une très grande valeur assurément mais ils ont besoin d'être confirmés par une vie chrétienne sérieuse. Seule, en effet, la vie chrétienne bien comprise et sérieusement pratiquée est capable de constituer l'élite catholique.

Or, par sa nature d'Ordre religieux, la fraternité paroissiale doit ouvrir ses portes à l'élite des chrétiens, ou si vous voulez aux meilleurs éléments de la paroisse, aux meilleurs éléments de toutes les œuvres catholiques. Non seulement elle doit ouvrir ses portes, mais plus encore elle ne doit les ouvrir qu'aux meilleurs éléments de la paroisse. Il y a en effet dans la règle une expression latine, difficile à traduire en français. Elle pose aux postulants cette condition « eosque bene moratos » que les traducteurs expriment insuffisamment par ces mots « les bonnes mœurs ». Il y a quelque chose de plus, qui se traduirait peut-être bien par ces mots « recrutement dans les élites ».

Le « bene moratos » de la Règle, interprété par les Statuts d'Innocent XI, s'exprimeraient par ces mots : moyens honnêtes d'existence, conduite bonne et honorable et disposition à la piété. Par là même, ne sont pas à compter dans l'élite et ne doivent pas être admis dans la fraternité, les personnes qui ne remplissent pas les devoirs de la vie chrétienne, les pères et mères qui négligent l'éducation chrétienne de leurs enfants, ouvriers et ouvrières qui pratiquent mal leur devoir d'état, domestiques qui changent de places trop fréquemment, les personnes qui ne jouissent pas d'une réputation intacte, les faillis, les insolvables, ceux et celles qui ne peuvent suffire à leur subsistance. Il y a encore à refuser d'autres personnes, en vertu des autres conditions exigées des postulants.

C'est donc dans les élites de toutes les œuvres chrétiennes que le Tiers-Ordre doit recruter ses membres pour les rendre encore plus chrétiens, plus parfaits, pour assurer du moins, par la promesse de la profession, la persévérance dans une vie chrétienne qui ne veut pas se contenter du minimum des préceptes.

Digitized by Google

DEUXIÈME QUESTION

Qualités des Candidats.

1° *L'âge.*

L'ancienne règle ne déterminait aucun âge ; la nouvelle dit : « Personne ne doit être admis avant l'âge de 14 ans accomplis. » Le Concile de Trente a fixé l'âge de 16 ans pour les Congrégations religieuses; Léon XIII a abaissé cette limite pour le Tiers-Ordre parce que ses obligations sont moindres. Ne soyons pas plus sages que l'Église. On se défie trop de la persévérance de la jeunesse, et peut-être parce qu'on s'en défie trop, on ne lui donne pas une règle ferme, une formation complètement chrétienne, et la jeunesse ne persévère pas. L'Église a pour elle la sagesse, et en fixant l'âge de 14 ans, elle concilie heureusement deux principes dont l'accord nous embarrasse quelquefois. D'un côté, se trouve la parole du Saint-Esprit : « Il est bon pour l'homme de porter le joug dès sa plus tendre jeunesse » et comme Dieu mérite que nous nous donnions à lui, nous ne saurions prendre trop jeunes les habitudes de vie chrétienne. N'est-ce pas une expression courante dans les vies des Saints qu'ils ont sucé la piété avec le lait de leurs mères ? Si nous sommes à l'école des Saints, pourquoi donc attendre ou faire attendre que les cheveux blanchissent avant de se donner à Dieu sous un joug qui n'est pas et ne peut pas être lourd à une âme chrétienne. Sainte Rose de Viterbe, délicieuse figure franciscaine, morte à 18 ans, était entrée dans le Tiers-Ordre à l'âge de 10 ans, sur un appel de la Vierge Marie. Parmi les martyrs japonais, vous trouvez de gracieux enfants de 11, 12 et 14 ans, qui s'en allaient avec joie au supplice, revêtus de leur tunique de tertiaire.

D'un autre côté, avant d'embrasser un état de vie, de prendre un engagement sérieux, il faut en connaître l'importance, les obligations qui en découlent afin de ne pas agir à la légère, de ne pas être victime d'un enthousiasme passager ou de l'inexpérience de l'âge. Or le Tiers-Ordre est un état sérieux de vie chrétienne, qui fait entrer dans une voie plus étroite que la voie ordinaire. On ne doit donc pas s'y faire enrôler trop tôt. Comme les obligations qui découlent de la Règle ne sont pas très rigoureuses, et par elles-mêmes n'engagent jamais la conscience sous peine de péché, l'âge de 14 ans accomplis donne assez de jeunesse pour ne pas marchander avec Dieu, assez de maturité pour ne

Digitized by Google

pas agir à la légère, et ici comme partout l'Église manifeste sa grande sagesse.

Si cependant, une Fraternité reculait dans ses statuts l'âge d'admission de trois ou quatre ans, je ne la blâmerais pas, mais je la blâmerais encore moins si elle refusait l'admission de ces personnes arrivées aux portes de la vieillesse, n'apportant à Dieu qu'un reste de vie donnée au monde, parce que la formation franciscaine est rendue presque impossible par les habitudes déjà prises et presque indéracinables. Il pourrait y avoir pourtant d'honorables exceptions.

2° *Le tempérament et le caractère.*

Le tempérament et le caractère sont l'un à l'autre en relation de cause à effet, et je les englobe dans une seule question.

Toute fraternité est un corps moral qui doit veiller avant tout à l'union des cœurs, à la paix entre ses membres. De là vient que la Règle exige des postulants un caractère ami de la concorde, *retinentes concordiæ* c'est-à-dire prêt à s'imposer les sacrifices nécessaires pour garder le bien de la paix et de l'union, disposé à ne jamais le compromettre par sa faute.

De là, il résulte qu'il serait imprudent d'admettre dans une fraternité, des personnes au jugement faux, des caractères soupçonneux, manquant de franchise, de loyauté. Ces personnes ainsi admises ne tarderaient pas à semer la discorde, la désunion, d'où bien vite le malaise, le découragement gagnerait peu à peu les autres membres de la fraternité, et ceux-ci cesseraient de se dévouer à son développement et à sa prospérité ; de plus, la désunion traverse les murs et éloigne les personnes étrangères qui pourraient avoir des aspirations au Tiers-Ordre. Une fraterternité serait bien vite mise sur le chemin de la mort, à moins que le Visiteur vienne séparer, expulser les causes principales de la discorde et de la désunion. Mais, comme vous le savez, il vaut mieux prévoir le mal pour l'empêcher que d'avoir à le réparer quand il a été fait.

3° *L'instruction religieuse.*

Il faut une instruction religieuse suffisante et nécessaire à toute âme qui veut mener une vie pieuse. Si je voulais exprimer d'un mot cette condition, je prendrais le texte de l'ancienne Règle qui exigeait « une foi éprouvée ». Il n'y a pas de point sur lequel S. François ait tant insisté que sur celui de la foi. Dans l'ancienne Règle, il exigeait de faire subir aux postulants un examen sérieux sur la foi. Il voulait celle-ci intègre, simple

Digitized by Google

et vivace. Aujourd'hui que tous les fidèles ont entre les mains le catéchisme qui est le manuel de l'instruction religieuse, l'examen sur la foi n'est pas prescrit, mais il peut être parfois utile, même nécessaire dans le cas de doute sur le degré d'instruction religieuse suffisante. D'ailleurs, les enseignements du catéchisme peuvent être renouvelés dans le cours du noviciat, et on ne saurait trop recommander aux novices et tertiaires profès d'étudier un catéchisme plus développé que le livre donné aux enfants. Si l'examen n'est pas prescrit, il faut pourtant s'assurer que le postulant au Tiers-Ordre n'est pas attaché à l'une de ces erreurs courantes qui, ayant envahi beaucoup d'esprits, ont abaissé si fortement le niveau de la foi dans notre pays. Le tertiaire doit être, dans le monde, après le prêtre, l'homme de la foi pure, de la foi romaine, sans mélange de libéralisme doctrinal.

4° *Docilité chrétienne.*

La docilité chrétienne est une conséquence de la foi. Elle demande la soumission et le dévouement au Souverain Pontife. La Règle en fait un devoir. Toutes les Règles franciscaines parlent de la soumission et obéissance au Pape. Cela nous semble très naturel et très ordinaire aujourd'hui, mais il n'en était pas ainsi du temps de St François, car les fondateurs d'Ordres religieux avant lui n'ont fait dans leurs règles aucune mention du Pape. Il est peut-être le premier à le faire ; preuve évidente de son esprit catholique, et pour cela Grégoire IX l'appelait « l'homme apostolique ». L'Église en retour lui a rendu grand honneur, car après le Saint-Esprit, la Sainte Vierge et saint Joseph, il est le seul Saint dont la protection soit invoquée au couronnement du Souverain Pontife.

La docilité chrétienne demande le plus grand respect pour la discipline de l'Église, ses pratiques, ses dévotions, son culte.

La docilité chrétienne demande aussi la soumission complète à Nos Seigneurs les Évêques et aux Prêtres, non seulement soumission, mais la confiance. Une des plus grandes plaies de notre pays, c'est la défiance des laïques à l'égard du clergé, mais celui qui veut se mettre à l'école de St François, entendra son maître lui dire : « Je veux craindre les prêtres, les aimer et les honorer, comme mes seigneurs, car je vois en eux le Fils de Dieu. » La défiance à l'égard des prêtres ne serait pas une bonne disposition chez celui qui voudrait être tertiaire de St François.

Digitized by Google

TROISIÈME QUESTION

Ecueils à éviter.

1° *Les levées en masse.*

Cette pêche au filet n'est guère possible que dans des milieux déjà chrétiens, dans les autres il sera toujours difficile de grouper même quelques individualités. Mais les conditions imposées aux canditats disent assez avec quelle prudence, il faut procéder dans le recrutement. L'expérience d'ailleurs condamne ces levées en masse ; plusieurs fraternités rapidement constituées par ces coups de pêche au filet semblaient dès le principe pleines de vie, elles se sont dissoutes faute de formation suffisante. « Que l'on choisisse avant tout, dit un Manuel, quelques sujets solidement pieux réunissant sans conteste les conditions exigées par la Règle, qu'on les instruise comme il convient des obligations du Tiers-Ordre, et qu'alors seulement on établisse une fraternité. » (*Nouveau Manuel Jansen, p. 99*). C'est-à-dire qu'il est important de commencer par un petit groupe bien formé, les nouveaux arrivants prendront le pli très facilement. C'était le conseil donné par Léon XIII : « D'abord un, puis un autre, puis dix, puis mille et ainsi petit à petit par le Tiers-Ordre, une force régénératrice se répand partout. » (*Alloc. 18 déc. 1884*). Au lieu de la pêche au filet qui vise au nombre, il faut pratiquer la pêche à la ligne qui cherche la qualité.

2° *L'enrôlement obligatoire.*

Assurément, il ne faut pas contraindre les volontés, parce que si l'on entre à contre-cœur dans le Tiers-Ordre, on n'aimera pas sa Règle, et la formation peut trouver des résistances qui pour n'être pas toujours apparentes n'en sont pas moins désastreuses. Mais si l'enrôlement obligatoire n'est pas admissible, il n'est pas interdit de faire de pressantes exhortations pour attirer les âmes au Tiers-Ordre. Léon XIII en a donné le conseil à plusieurs reprises. Ces exhortations instantes sont plus nécessaires aujourd'hui que jamais, parce que beaucoup d'âmes pieuses s'exagèrent les austérités de la vie de tertiaire, parce que d'autres ne veulent pas être jetées dans l'inconnu, et bien d'autres prétextes sont à dissiper. Ces âmes quand elles ont suivi les conseils et les exhortations de leur directeur ou même de leurs amis, finissent par dire : « Je suis tertiaire, je suis heureux, il y a longtemps que je cherchais un semblable milieu de piété. »

Digitized by Google

Travaillez, MM., recrutez des enfants à St François et plus tard vous direz avec Mgr. Touzet, en parlant des Tertiaires : «Nous aimons à nous souvenir des Fraternités que nous eûmes l'honneur de diriger durant notre ministère paroissial, et nous devons à la vérité d'affirmer que nulle part nous n'avons rencontré de meilleurs modèles de vie chrétienne ni de plus dévoués auxiliaires de l'action pastorale. »

Fr. LADISLAS.

LE XXIe CONGRÈS EUCHARISTIQUE

SOUVENIRS & IMPRESSIONS

Le Congrès de Montréal s'est acquis une place honorable dans la brillante galerie des Congrès Eucharistiques. Tout concourait, à vrai dire, à lui donner un relief particulier. D'abord, les Délégués Européens étaient transportés sur un terrain entièrement neuf. Jérusalem était plus connu des congressistes en 1893 que ne l'était Montréal des distingués voyageurs de septembre dernier. Ajoutez-y les souvenirs historiques qui s'offraient à chaque pas aux visiteurs français et anglais, la joie intense, pour les premiers, de retrouver, par delà l'Atlantique, et en dépit des allégeances nouvelles, des mœurs, une éducation, un langage bien français, et l'amour obstiné de la vieille Gaule, et pour les alliés d'Outre Manche, la douce fierté d'entendre leur souverain acclamé, dans la vieille langue normande, par les ennemis d'autrefois, devenus de loyaux sujets. Mais surtout les démonstrations publiques dont Montréal a été le théâtre assurent à ce Congrès une place d'honneur.

Digitized by Google

La messe pontificale célébrée à ciel ouvert, au pied du Mont-Royal, devenu pour un instant « l'ostensoir du monde (1) », en présence d'une foule immense de croyants, les chants liturgiques sortant, émus et pieux, de milliers de poitrines, l'entrain de toute une grande cité pour faire grand et beau, la profusion et la richesse des décorations, et surtout l'inoubliable procession du Saint Sacrement, ce cortège de près de cent mille hommes traversant, sur un parcours de six kilomètres, un double glacis de têtes humaines qui s'élevait du trottoir jusqu'au faîte des édifices, sans parler des zachées cramponnés aux érables ou formant grappe autour de poteaux ; et pas une note discordante parmi cette foule, mais partout le respect, sinon partout la foi et l'adoration, voilà ce que les vétérans des assises eucharistiques n'avaient point vu encore avec le même éclat.

Peu nombreux furent les désagréments. Le plus vivement senti à Montréal fut ce malencontreux déluge qui nuisit si fort à la réception du Cardinal Légat. Sans une pluie persistante, l'arrivée du Prélat à Ville Maise eût rappelé la réception triomphale de Cologne. Les donjons crénelés eussent manqué au décor, les rives du St-Laurent n'eussent pas offert à l'œil le pittoresque de celles du Rhin, mais, en revanche, quelle majesté! Sur un parcours de près de deux cents milles, une double ligne de maisons blanches se rapprochant de plus en plus, coupée çà et là par la silhouette d'un clocher ; le long de la grève, les multitudes se courbant sous la bénédiction du Prince de l'Église, puis jetant d'une rive à l'autre leurs joyeuses acclamations et leurs pieux cantiques tandis qu'une flottille de yachts de plaisance fait au steamer fédéral une royale escorte. Tout cela, dans le rayon d'or du soleil, eut été magique. Mais voilà, le soleil refusa son concours et tout fut gâté, sauf l'enthousiasme des citoyens qui n'en fut que plus remarqué. La réception, au lieu de revêtir la forme d'une ovation populaire, en face du grand fleuve, eut lieu intra-muros, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Et ce fut la seule brèche faite au programme. Le reste a été un succès total, sauf les petits inconvénients résultant de l'enthousiasme et du succès lui-même, l'ordre quelque peu troublé par les affluences inespérées, les bousculades et les longues stations aux portes de Notre-Dame et dans les couloirs de la Mairie. Mais qui eut osé se plaindre de ces menus désagréments ? N'est-il pas étonnant qu'aucun inci-

(1) Sermon du T. R. P. Hage. O. P.

Digitized by Google

dent sérieux n'ait assombri ces quelques jours ? Ce seul fait en dit bien long au crédit du comité local, et de toutes les organisations qui durent faire face à une situation si anormale.

Parlons maintenant des séances de travail. Comme dans les Congrès antérieurs, elles furent de deux sortes : réunions générales, ouvertes à tous, et asssemblées de sections. De plus, le programme s'exécutait en partie double, l'élément anglais ayant, concurremment avec les congressistes de langue française une série complète d'assemblées générales et sectionnelles.

Un grand nombre de travaux furent soumis, tous plus ou moins utiles, quelques-uns fort remarquables. Ceux-mêmes qui n'avaient qu'un rapport indirect avec l'Eucharistie furent bien accueillis : œuvres post-scolaires, œuvres de la Bonne Presse, retraites fermées, œuvres de protection de la jeune fille, et autres sujets semblables, auxquels l'Eucharistie servait de passeport. Personne ne songeait à y voir des hors d'œuvre. Et qui pourrait bien faire un crime à une âme apostolique de profiter de ces grandes assises, pour jeter une bonne semence qui sera emportée aux quatre coins du monde ? Dans les matières proprement eucharistiques, tous les sujets furent abordés : liturgie, dogme, histoire, associations, diverses formes du culte eucharistique, tout fut mis à contribution. Serait-il imprudent (1) de souhaiter aux prochains Congrès un programme plus limité ? La surabondance des matières, tout en constituant un hommage éclatant au dogme catholique, diminue l'intérêt des séances et compromet fatalement le résultat :

Une réunion va s'ouvrir. En attendant la prière, je feuillette le programme, et je compte dix articles sur la petite page bleue. Le « Veni, sancte », récité, le président, prévoyant une fort longue assemblée, et désireux de ménager un temps bien précieux, se hâte, après deux mots de politesse, de donner la parole aux rapporteurs. A chacun de ceux-ci vingt minutes sont octroyées. Mais quel est l'orateur à qui vingt minutes suffisent ? et où est le secrétaire assez barbare pour arrêter, d'un coup de sonnette, une superbe envolée ? S'il faut pourtant, de temps à autre, après plusieurs coups d'œil sur le chronomètre, inviter enfin le lecteur à passer aux vœux, il y a belle lurette que les vingt minutes sont dans l'éternité. Et alors, ou l'on prolongera outre mesure les

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai lu dans le « Correspondant d'Octobre », le même desideratum, échappé de la plume de Mgr Touchet. Ce qui atténue mon imprudence.

Digitized by Google

séances, ou l'on supprimera quelques discours. Oh ! comme, après deux heures d'une attention bien méritoire, on bénit le petit messager qui nous apporte brillante, fraîchement sortie de l'atelier, sous la toilette d'une brochure de quarante pages, l'une des pièces du programme. Nous la lirons.... peut-être, plus tard, pour le moment, nous rendons hommage à la prévoyance et à la délicatesse de l'auteur, qui nous permettront de déjeûner avant deux heures.

Il y a sûrement là un problème assez compliqué, déjà posé précédemment et que les futurs Congrès seront appelés à résoudre.

La section anglaise avait adopté une méthode particulière. Chaque séance, générale ou sectionnelle, avait invariablement quatre sujets au programme, sujets strictement techniques, sans aucune amorce oratoire. Les congressistes anglais réservaient leur puissance émotive pour les cérémonies religieuses ou les réunions populaires de Notre-Dame.

Dans la séance des hommes (car il y a eu une séance des hommes, section française), le programme comprenait deux parties très distinctes : des discours, alternant avec les lectures, venaient reposer l'attention et la préparer à de nouveaux efforts. Ce fut la plus goûtée de toutes les réunions de travail.

S'il faut donner une note dominante à l'ensemble de ces travaux, nous dirons que les préoccupations pastorales étaient celles du plus grand nombre. Les rapports n'accusaient point en général cette tendance apologétique qui marqua le Congrès de Londres. Nous avons relevé cependant, dans la section anglaise, quatre ou cinq travaux franchement dogmatiques ou à nuance d'apologie. Plusieurs des congressistes de langue anglaise, vivant en plein cœur d'hérésie (pays hérétique), ont gardé ici l'attitude de défense qu'il ne leur est point permis d'abandonner chez eux. Mais ce n'était encore qu'une petite fraction, un huitième à peine, sur l'ensemble de leurs travaux. Dans la section française, je ne me rappelle de nettement apologétique qu'une étude du Dr Boissarie sur l'Eucharistie et les miracles de Lourdes, une autre du Dr Goix sur les miracles eucharistiques de Ste Anne de Beaupré, et, si l'on veut, l'importante découverte du « Canon primitif » de la Messe, que Dom Jules Souben a donnée en primeur au Congrès.

Les autres rapports eurent pour objet le développement du culte eucharistique. Le dogme a été affirmé, acclamé, on sentait peu le besoin de le défendre. Il s'agissait plutôt d'étudier, au

Digitized by Google

milieu d'un peuple croyant et religieux, les moyens de perfectionner la formation eucharistique des prêtres et des fidèles.

Et chacun y va de son petit projet ou de sa petite expérience. Quelques-uns nous disent ce qu'on fit autrefois, d'autres ce qui se faisait ailleurs, celui-ci élabore un projet nouveau, celui-là veut améliorer ce qui existe. Je ne me porterais pas garant de l'utilité pratique de tous ces essais. Plusieurs orateurs conclurent sans formuler de vœux et pour cause, leur discours étant plutôt une belle pièce littéraire savamment élaborée. Un certain nombre pourtant avaient pris au sérieux les avis du Comité des travaux, lesquels n'étaient d'ailleurs qu'une réédition : Du pratique, Messieurs les orateurs, du pratique.

Voyez plutôt : Remarques sur l'éducation eucharistique des sourdes-muettes, études sur le décret de la communion fréquente, chant du peuple aux offices liturgiques, célébration de la messe en mer, soins à donner aux objets du culte, communion des malades, la mort apparente et la mort réelle, en rapport avec le Viatique, et les divers compte rendus des œuvres eucharistiques susceptibles d'être imitées partout, depuis l'œuvre des vocations sacerdotales jusqu'à la formation des enfants de chœur. Pratique encore, l'étude d'un aumônier de pensionnat sur la mondanité à écarter de nos premières communions solennelles. Pratique aussi, et, de plus, d'un intérêt poignant, à cause de sa répétition quotidienne, le problème posé par une mère de famille, dans l'une des séances de dames, et dont voici la substance : « La communion est la nourriture, la force de tous les chrétiens, la consolation dans les souffrances, le repos dans la fatigue, le remède contre le découragement. A tous ces titres, une mère et une épouse doit éprouver un désir et un besoin particulier de la communion fréquente et quotidienne. Mais voici que nos devoirs nous enchaînent au foyer. » Et avec une éloquente simplicité, cette mère chrétienne détaille par le menu ces multiples attaches qui l'ont souvent privée elle-même du festin eucharistique. Le plaidoyer n'eut pas de conclusion, peut-être grâce à un excès de modestie. En tous cas, cet appel soulevait toutes les sympathies, et s'il y eut eu place pour un échange de vues, l'un des théologiens présents se fût sans doute essayé à mettre en formule la solution que l'intéressante conférencière donne certainement dans sa conduite quotidienne à cet angoissant problème.

Ai-je dit que les discussions orales, prévues par les règlements, ont été négligées? Avec un programme si chargé, il ne pouvait

Digitized by Google

guère en être autrement. Et pourtant combien ces communications, en séance sacerdotale, par exemple, eussent augmenté l'intérêt pratique d'une lecture! Ce procédé suppose seulement une assemblée sérieuse et un peu de doigté chez le Président, toutes choses qu'il est permis d'attendre d'une réunion de prêtres présidée par un Évêque.

Comme il est entendu que chaque nouveau Congrès marque un pas en avant sur ses devanciers, on peut espérer que, grâce aux leçons de l'expérience, les efforts de chacun obtiendront dans la suite un coefficient toujours plus riche d'utilité pratique.

*
* *

Le programme du Congrès prévoyait une large place pour les discours. Et les Canadiens Français, friands de beau langage, ont eu un vrai régal. Leurs orateurs les plus goûtés étaient presque tous de la partie, et de plus la France avait député quelques-unes de ses bouches d'or, (ils avaient la bonne fortune d'entendre des célébrités d'Outre-Mer). L'éloquent Évêque de Jeanne d'Arc, son frère d'Angers, au verbe suave, M. Tellier de Poncheville, au cœur d'apôtre, savent ce qu'il en coûte à des poumons français de se risquer au milieu d'un peuple amateur du beau dire et ami de la France. Pierre Gerlier le savait déjà, et il n'a fait que fortifier son ancienne espérance en se faisant de nouveaux amis. Il y a eu, durant ces jours, des moments d'émotion intense. Je n'en citerai qu'un. C'était à l'une des séances de gala de Notre-Dame. Mgr Rumeau avait dit les épreuves actuelles de l'Église de France. Dans une magnifique péroraison, il demandait aux Français d'Amérique leur paternelle sympathie, ou plutôt, sûr de cette sympathie, ayant déjà senti cette chaude poignée de mains qui va au cœur et donne courage, il chantait sa confiance redoublée, ses espérances affermies. L'enthousiasme était déjà grand. Mgr Bruchési, qui présidait l'assemblée, se lève alors, félicite délicatement l'orateur, et conclut à peu près en ces termes : « Mon cher Seigneur, quand vous serez de retour dans votre beau diocèse d'Angers, vous direz à vos prêtres, à vos religieuses, à votre peuple, ce que vous aurez vu et entendu, ce que vous allez voir et entendre à l'instant. Vous leur direz que tout un peuple, plein d'amour pour votre pays qui est aussi le sien, s'est levé, frémissant, pour acclamer la France. » Ce fut du délire. Le

Digitized by Google

Cardinal légat, tous les évêques présents embrassaient leur collègue d'Angers, et les acclamations ne voulaient plus finir.

De telles scènes pourraient, à la rigueur, se répéter sur un autre théâtre, mais il est dans la physionomie du Congrès de Montréal des traits qui lui appartiennent en propre et qui ne se reproduiront pas.

Dans la première assemblée populaire de Notre-Dame, Mgr Bruchési introduisit en ces termes Mr Wilfrid Laurier : « Je crois que c'est la première fois qu'un Évêque, présidant une réunion comme celle-ci, a l'honneur de présenter à son peuple le premier ministre de son pays. » Au chef du cabinet fédéral succédèrent tour à tour le premier ministre de Québec, le chef de l'opposition à l'Assemblée Législative, le leader du parti nationaliste, l'un des chefs conservateurs au Conseil Législatif de Québec. Un juge à la Cour Criminelle de New-York représentait les États-Unis, nos puissants voisins. Tous ces hommes publics ont affiché crânement, tout simplement, sans respect humain comme sans forfanterie, leur foi de chrétien et leur soumission à l'Église : « Tout homme a deux maisons : son foyer et son église.» « Quand l'Église enseigne, nous croyons, quand l'Église est attaquée, nous la défendons. »

L'un des orateurs, dans une sorte d'examen de conscience, reprochait à ses compatriotes de n'être pas chrétiens dans leur vie sociale et économique : « Nos hommes publics (dans Québec) sont chrétiens, notre politique ne l'est pas; vos ouvriers sont chrétiens, vos syndicats ouvriers sont neutres. » Bref, la note religieuse sortait aussi claire des poitrines laïques que des lèvres épiscopales. « Au Parlement, disait finement l'Archevêque, vos ministres et députés ne sont pas toujours d'accord, mais quand il s'agit d'affirmer leur foi et d'obéir au Pape, ils ont tous le même langage. »

Ce n'est pas là toute la part que les autorités civiles ont prise au Congrès. Les circonstances ont permis que tous les pouvoirs, sans exception, rendissent officiellement hommage au représentant du Saint Père et fissent cortège à l'Hostie. Non seulement le maire de Montréal, le premier ministre du Dorvinion, le secrétaire d'État, pouvaient suivre en vrais croyants la procession du Saint Sacrement, mais, par une heureuse occurrence la première magistrature du pays était en ce moment aux mains d'un catholique. Et c'est l'honorable Girouard, juge en chef de la Cour Suprême qui, au lieu et place du gouverneur général absent,

Digitized by Google

souhaitait la bienvenue au Cardinal Vanutelli, et y joignait ses hommages de catholique sincère. Lui aussi, d'ailleurs, devait figurer, en tête des corps officiels, dans le cortège de la procession. Pour tout dire, enfin, c'est de plus haut encore que viennent les témoignages de bienveillance, et l'on sait avec quelle sympathique courtoisie le roi Georges V lui-même répondit à l'adresse télégraphique du Cardinal Vanutelli et des Congressistes.

***

C'eût été merveille que le succès même du Congrès, tout à l'honneur de l'Église catholique, n'eût pas créé en certains quartiers une émotion plutôt désagréable. Précisément parce que ces paisibles démonstrations étaient la plus magnifique apologie de la religion catholique et la preuve la plus évidente de sa vitalité, tout ce qu'il y a de fanatique dans l'élément protestant du Canada devait prendre ombrage.

Je me hâte de dire que les gens équilibrés et bien pensants, quelles que fussent par ailleurs leurs opinions, voyaient sans défiance, et même avec une curiosité sympathique, les apprêts de ces pacifiques solennités. Quelques-uns firent plus. Le haut commissaire canadien à Londres, lord Strathcona, les autorités du Chemin de fer Pacifique Canadien rivalisèrent de générosité avec les Gouvernements, avec la Ville et les Catholiques de Montréal pour offrir au représentant du Pape et aux distingués visiteurs la plus large et la plus cordiale hospitalité. Et que de gens pratiques voyaient dans cet événement un bienfait pour tout le pays.

Mais l'Orangisme veillait de près, à l'affût du moindre prétexte. Les prétextes, évidemment, ne manquèrent pas. Ce n'était pas fort, parfois, mais quand on veut chercher querelle quand même, tout est bon, et quiconque veut absolument se battre, saisit tout ce qui lui tombe sous la main. Ainsi donc les gens de Toronto se plaignaient que la procession du dimanche avait fermé au trafic pendant quelques heures certaines rues de Montréal. Et les gens d'Ottawa de trouver mauvais qu'un régiment catholique de Québec fit escorte au délégué papal, et des sujets ultra loyaux de tous les coins du pays de se scandaliser parce que le représentant du roi offrait les « hommages » de la nation à un autre qu'au Souverain. Et les Orangistes d'avant garde, parmis les députés, signifiaient leur intention d'interpeller le gouvernement sur

Digitized by Google

ces graves sujets, à la rentrée des Chambres. Au fond, derrière ces questions d'étiquette, c'est la signification elle-même du Congrès qui tient le plus au cœur de tous les fanatiques, et, pour l'atteindre, ils font flèche de tout bois.

Parmi tous les incidents qui ont alimenté cette petite guerre, le plus exploité a été le discours désormais fameux du Père Vaughan, S. J. On sait la manière à l'emporte pièce de ce tribun sacré, et comment il ménage peu les faibles de son auditoire. Il n'a pas cure que les Canadiens seraient plus chatouilleux que le « *smart set* » de Piccadilly. Et, le dimanche qui précédait le Congrès, dans la chaire de St Patrice de Montréal, il y est allé d'une charge à fond, non contre les Protestants, mais contre le Protestantisme, qu'il a défini une religion sans âme : *a soulless religion*.

Dès le lendemain, les journaux du matin commentaient ce discours, qu'ils trouvaient d'un goût douteux : *not in the best of taste*. A partir de ce moment, le P. Vaughan fut la bête noire des Protestants, qui ouvrirent toutes grandes les écluses de leurs rancunes. Tout y a passé, depuis les fades plaisanteries, *not in the best of taste*, sur le dieu gâteau, jusqu'à la vision sanglante de prochaines guerres civiles.

Il est vrai de dire que la sortie du célèbre Jésuite n'était pas un article du programme. On ne sentait le besoin ni d'attaquer, ni même de se défendre. A l'attitude respectueuse, bienveillante parfois, de nos frères séparés et de leurs journaux, les orateurs du pays rendaient volontiers un hommage public. En un mot, le vent était à la concorde jusqu'au moment où le fils de St Ignace tira le glaive. Je ne veux pas dire que, sans cet incident, la paix eût duré jusqu'à la fin, la couche de tolérance est si mince sur le robuste fanatisme de plusieurs. D'ailleurs il y avait déjà un peu de poudre dans l'air. Mais il est certain que, de ce moment, les Protestants ont ouvert une contre-attaque générale. Pas un révérend qui n'ait servi une réplique en règle à l'orateur londonien, mais la plus retentissante de ces répliques fut celle de l'évêque anglican de Westminster, si je ne me trompe. Ce lord évêque, de retour de Halifax, où il avait présidé au centenaire de cette église, convoqua à Montréal une grande assemblée de Protestants et y remporta un vrai succès oratoire de circonstance. Après avoir défendu les positions de son église, il résuma ses arguments en deux de ces phrases courtes et incisives que les anglais affectionnent particulièrement : « Pourquoi, messieurs, ne suis-je pas un

Digitized by Google

dissident? Parce que je n'ai rien à renier. (1) Pourquoi ne suis-je pas un catholique romain? (et ici l'orateur scandait les syllabes): Parce que je suis un catholique anglais. » Les voûtes ou le plafond du hall ne croulèrent pas sous les applaudissements, mais c'est tout.

Dans le même temps, un avis de Toronto annonçait d'ores et déjà, pour le 12 juillet prochain, qui est la date de la fête annuelle des Orangistes, une assemblée monstre de toutes les organisations protestantes comme contre-partie du Congrès Eucharistique et comme un défi à l'influence romaine.

Ces émotions, tout de même, s'apaisent peu à peu : Remisons nos vieilles querelles théologiques, croyons chacun ce qui nous semble vrai, pratiquons ce que nous croyons utile, mais surtout pratiquons la charité chrétienne, la meilleure religion, voilà à peu près le ton des journaux anglais, après quelques semaines d'escarmouches. On s'est dit des gros mots, on va maintenant s'endurer jusqu'à la prochaine dispute.

Mais il est doux d'espérer qu'au dessous de ces vagues de surface, plusieurs âmes auront reçu, dans le calme de leur bonne foi, la semence de vérité que l'Eucharistie a répandue sur son passage. Les grâces de conversion ne sont-elles pas les plus beaux des miracles eucharistiques? Et ne sont-ils pas les prémices du Congrès, ces trois pasteurs de Brighton, qui viennent de se jeter dans les bras de l'Église, pour y trouver le S. Sacrement? Par delà les mers et les espaces, un rayon, parti de l'ostensoir du Mont-Royal, n'a-t-il pas déterminé l'éclosion complète de la foi dans ces âmes déjà possédées par l'amour? Ce sont, en tout cas, des conquêtes de l'Hostie, et il est permis d'espérer qu'elles ne seront pas les dernières.

Il faut maintenant dire un mot d'une question toujours plus ou moins d'actualité, ici, et que le Congrès a mise en singulière évidence : la question des langues.

Il y a, au Canada, deux idiomes principaux. L'anglais, parlé par la majorité dans la plupart des provinces, et le français, qui est la langue maternelle des 7/8 de la population de Québec et d'importantes minorités dans toutes les autres. Les deux langues sont officielles, de par l'Acte de la Confédération, qui date de 1867, mais elles sont loin d'être pratiquement sur le même pied. De fait, l'anglais est, et sera toujours la langue privilégiée. Non

(1) Why am I. not a dissenter ? *Because I have nothing to dissent from.*

Digitized by Google

seulement, dans l'ensemble du pays, il est la langue de la majorité, mais il est aussi l'organe ordinaire du capital, du haut commerce, des grandes industries, des puissantes raisons sociales. Il pénètre, sous diverses formes, jusqu'aux villages les plus reculés de la province de Québec; il s'impose à tous les Canadiens Français qui aspirent aux degrés supérieurs de l'échelle sociale; ailleurs que dans la province de Québec, il est d'une absolue nécessité.

La réciproque ne serait point vraie. Bon nombre d'anglais d'Ontario ou de la Nouvelle-Ecosse meurent sans avoir eu jamais une ligne de français sous les yeux et sans en avoir souffert.

Le français est la langue des premiers possesseurs du sol. Ceux-ci l'ont gardée jalousement, avec la foi des ancêtres, et l'ont transmise à leurs héritiers. Les vainqueurs, de mauvaise grâce d'abord, puis par un acte de sage politique, ont reconnu aux vaincus le droit de s'en servir partout, même au Palais et au Parlement. Les plus avisés voient, même dans le langage et la mentalité française des habitants de Québec, un facteur de prospérité pour le pays tout entier, et ils considéreraient comme un malheur national l'engloutissement de cette civilisation dans le tout britannique. L'expansion de la race française ne les effraie pas, et ils reconnaissent que, grâce à la différence de langage et de mœurs, les Canadiens Français sont mieux armés que leurs cousins anglais d'Ontario contre l'appétit de l'oncle Sam. Et ce n'est pas un paradoxe d'affirmer que Québec est plus solide dans sa loyauté que Toronto.

Donc, pour deux millions et demi de Canadiens, le français est la langue du foyer, la langue de la prière, de l'amitié, la langue du cœur, en un mot, et pour les esprits supérieurs, l'instrument intellectuel par excellence, l'héritage commun qui fait des Français d'ici comme de ceux de là-bas les descendants de Racine et de Bossuet. Et voici qu'après de longues luttes pour l'existence, l'élément français d'Amérique apporte une contribution chaque jour plus abondante à la somme de richesse intellectuelle que le monde doit à la France.

Enfin, il est un fait d'expérience qu'on ne peut nier sans mauvaise foi, savoir que la langue c'est, pour les Canadiens Français, la meilleure sauvegarde de la croyance. Sans vouloir élever ce fait à la hauteur d'un axiome, il suffit qu'il soit vrai en l'espèce pour donner à la cause de la langue française une sanction quasi divine.

Digitized by Google

Pratiquement, et pour les motifs énoncés plus haut, le français devra toujours lutter pour garder ses positions. La dualité des langues n'est pas sans créer, dans le domaine utilitaire, des complications de tous les instants que certains esprits supportent mal. Les services publics trouvent onéreux d'avoir à doubler leurs écritures, le système scolaire devient plus compliqué lorsqu'il faut mettre deux langues à la base de l'enseignement, le saint ministère est plus onéreux lorsque les prêtres, se faisant tous à tous comme saint Paul et n'osant compter sur le miracle de la Pentecôte, doivent s'adresser successivement à leurs ouailles dans leur langage respectif.

Ces considérations, grossies par un soupçon de chauvinisme cachent à plusieurs les motifs d'un ordre plus élevé qui devraient prévaloir, et nous valent des partisans de l'anglicanisme à outrance. Le rêve de ces derniers serait de faire du Canada *an english speaking country*. Et s'il ne peut être encore question de Québec, du moins dans les provinces où l'anglais domine, qu'on tâche à fondre peu à peu les divers éléments dans le creuset britannique. Non seulement la formation politique du peuple en sera facilitée, non seulement les Canadiens Français verront augmenter leur bien-être, mais le catholicisme lui-même y gagnera....

Car c'est de leurs coreligionnaires que les catholiques français doivent subir de tels paradoxes, et c'est ce qu'il y a de plus douloureux dans la circonstance. Défendre contre ses aliés les droits arrachés au vainqueur, se voir obligé de se mettre en garde contre ses amis, c'est triste, en vérité.

Depuis quelque temps, les attaques pleuvaient de partout, l'atmosphère était lourde, le baromètre restait à l'orage. Le sentiment national, sous forte pression, s'échappait par toutes les fissures. Le Congrès lui fournit diverses issues qu'il se garda de négliger. Discours, adresses, décorations, mille petits détails des fêtes, tout fut mis à contribution par les deux partis pour affirmer discrètement, mais sans ambiguité, leur existence et leur désir de vivre. C'était, après tout, de la réclame de bon aloi, et qui n'ôtait rien à la sincérité du sentiment religieux; mais le jeu n'était pas sans danger, et la moindre étincelle pouvait mettre le feu aux poudres.

Cette étincelle fut jetée en l'air le samedi soir à l'assemblée de Notre-Dame, et elle tomba sur le mélange le plus détonnant. Devant une foule de 15 ou 20 mille personnes, plusieurs orateurs avaient déjà occupé la tribune, tous également goûtés et applau-

Digitized by Google

dis. Mgr Bourne, l'éminent Archevêque de Westminster, monte à son tour. Dans un discours très étudié, très correct dans la forme, riche de ressourses oratoires, il dessina, il esquissa du moins, dans ses grandes lignes, la thèse chère aux anglicisans. Or, l'ordre du programme appelait sur l'estrade, immédiatement après lui, M. Henri Bourassa, député de Québec, chef du parti nationaliste et champion reconnu de l'idée française. L'occasion était unique, mais combien délicate ! L'orateur s'en tira brillamment. Le discours qu'il avait prévu lui permettait, à l'aide d'une transition toute naturelle, d'aborder la brûlante question. Il l'attaqua franchement, courageusement, « en face du Dieu qui nous jugera tous ». Il la traita en chrétien, en catholique. Doué d'un organe puissant, merveilleusement secondé par une abondance et une facilité jamais en défaut, il semblait incarner pour un instant les sentiments, les idées, et aussi les souffrances de tout un peuple. Ce fut un moment solennel, presque tragique, lorsque ce fils de l'Église, s'adressant aux « prêtres du Christ », les supplia respectueusement, avec des larmes dans la voix, mais dans la pleine conscience de la vérité, de ne pas ravir à leurs fidèles ce qu'ils ont de plus cher après la foi : la langue maternelle.

Cette improvisation fut sans contredit lu plus beau succès oratoire de tout le Congrès. Si l'issue d'une cause dépendait de la valeur du plaidoyer, le verdict final, en l'occurrence, ne serait pas douteux. Mais il y a mieux : si le succès repose sur la justice de la cause elle-même, le dénouement ne peut faire de doute. La crise actuelle sera passagère, le malaise qu'elle a créé se dissipera. L'Hostie, soleil des âmes, guérira elle-même la plaie qu'elle a signalée, et ce sera un bienfait de plus que nous devrons à l'Eucharistie.

FR. CANDIDE.

Digitized by Google

FRÈRE GRÉGOIRE DE NAPLES

ET LE

COUVENT DES CORDELIERS DE BAYEUX

« Frère Grégoire de Naples, écrit M. Sabatier, est une des physionomies les plus complexes du mouvement franciscain à ses débuts. Neveu du Pape Grégoire IX, il semble avoir été l'instrument docile de Frère Elie. Il y a quelques années, on ne savait à peu près rien sur lui, mais les publications documentaires de ces derniers temps ont déjà fait la lumière sur une partie de sa vie » (1).

Dans sa *Vie de saint François,* le même écrivain avait essayé d'esquisser, à grands traits, la figure de ce compagnon de notre Saint : « Ce n'est pas un homme ordinaire, disait-il ; orateur et administrateur remarquable *(Eccl. 6),* il fut Ministre de France, dès avant 1224, et l'était encore en 1240, grâce au zèle avec lequel il avait adopté les idées de Frère Elie. Il était neveu de Grégoire IX, ce qui ne laisse pas de jeter un jour sur les menées qui vont être racontées ; après avoir été emporté par la disgrâce d'Elie, et condamné à la prison perpétuelle, il devint sur la fin de sa vie évêque de Bayeux... » (2).

La plupart des historiens qui, après M. Sabatier, ont parlé du Frère Grégoire de Naples, ont accepté, de confiance, toutes ces données, sans prendre la peine d'en contrôler la valeur. Ils reconnaissent dans le Frère Grégoire un neveu du Pape Grégoire IX et le font mourir sur le siège épiscopal de Bayeux (3).

(1) *Specul. perf...* Paris, 1898. p. 332, n. 1.

(2) *Vie de saint François d'Assise.* Paris, 1894. p. 268, n. 3.

(3) M. Fischer *(Der heil. Franziskus von Assisi während der Jahre 1219-1221.* 1907, p. 30, n. 2) renvoie ses lecteurs au *Specul. perfect.* et à la *Vie de saint François* de M. Sabatier. Le P. Golubovich *(Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa,*

Digitized by Google

Le premier qui, à notre connaissance, ait élevé un doute sérieux sur l'exactitude de ces faits, est le P. Hilarin Felder, dans son *Histoire des Études dans l'Ordre de saint François :*

« M. Sabatier, dit-il, sans hésitation aucune et sans apporter le moindre témoignage, identifie notre Frère Grégoire avec le neveu d'Ugolino (celui-ci devint plus tard Pape, sous le nom de Grégoire IX) qui était, en 1267, Doyen du Chapitre de Bayeux, qui accompagna, à ce titre, en Angleterre, le cardinal Ottoboni Fieschi, Nonce apostolique, *(Chronicon Normaniæ,* édit. *Recueil des Historiens des Gaules,* XXIII, p. 218) devint, en 1274, évêque de cette même ville de Bayeux, *(Gallia christiana,* XI. Paris, 1874, col. 369) et composa une biographie d'Urbain IV. Cette identité des deux Grégoire n'est pas du tout prouvée. Elle est simplement une hypothèse hardie, qui repose sur ce fait que ces personnages s'appellent l'un et l'autre Grégoire, et qu'ils sont tous deux originaires de Naples. Or, cette circonstance n'autorise pas à penser qu'ils ne sont qu'une seule et même personne. Il n'y a rien en faveur de cette opinion, tout au contraire. Il est invraisemblable et on affirme sans motif que Grégoire le Frère-Mineur ait quitté l'Ordre et qu'il soit devenu Doyen du Chapitre, puis évêque de Bayeux. Il n'est pas moins invraisemblable, car Jourdain et Ecclecston n'en disent pas un mot, que ce même Grégoire ait été le neveu de Grégoire IX, ainsi que la chose est clairement affirmée de l'évêque de Bayeux : « *comitibus Signiae editus Gregorius de Neapoli, inde dictus unde oriundus Gregorii IX nepos* ». *(Gallia christ. loc. cit.)* (1)

Le doute du P. Hilarin est pleinement justifié : comme nous le verrons bientôt, Frère Grégoire de Naples, compagnon de saint François, et Grégoire de Naples, neveu de Grégoire IX et évêque de Bayeux, sont, en réalité, deux personnages absolument différents.

*
* *

Les chroniques de Thomas d'Ecclecston et de Jourdain de

1906, p. 39, n. 2) reproduit intégralement les données de M. Sabatier. M. Little *(Tractatus Fr. Thomæ... de Ecclecston...* 1909, p. 36, n. a.) émet cependant un doute sur l'identification des deux Grégoire. Quant à Boehmer *(Chronica Fr. Jordani,* 1908, p. 10, n. 2) il la rejette sans hésitation, mais il croit que Fr. Grégoire de Naples « termina sa vie en prison ». Voir aussi notre *Histoire des Spirituels,* Paris, 1909, p. 22.

(1) *Histoire des Études dans l'Ordre de Saint François,* 1908, p. 181, n. 5.

Digitized by Google

Giano nous apprennent peu de chose sur le Frère Grégoire de Naples. Nous savons que, durant le séjour de saint François en Orient, il fut l'un des deux Vicaires auxquels le Saint confia le gouvernement de l'Ordre, et principalement la visite des couvents d'Italie (1). Nous avons dit ailleurs comment il s'acquitta de cette charge et quels troubles son administration suscita au sein de l'Ordre (2). Sa tentative de réforme, si sévèrement réprimée par saint François, ne l'empêcha pas, grâce sans doute à l'influence du Frère Elie, d'être nommé, quelques années plus tard, Ministre Provincial de la Province de France. C'est en cette qualité qu'il reçut dans l'Ordre, en 1225, Aymond de Faversham, le futur Ministre Général (3). Il jouissait alors, nous dit Thomas d'Ecclecston, d'un grand renom de prédicateur, à l'Université de Paris : « *Quis enim Gregorio in prædicatione vel prælatione in Universitate Parisius vel clero totius Franciæ comparabilis ?* » (4) C'est également à Frère Grégoire, comme on le sait, que Frère Elie adressa, l'année suivante, sa fameuse lettre annonçant la mort de saint François (5).

M. Sabatier a publié, à la suite du *Speculum Perfectionis*, une

(1) « .. Matthœum vero instituit ad sanctam Mariam de Portiuncula, ut ibi manens recipiendos ad ordinem reciperet, Gregorium autem, ut circuiendo Italiam fratres consolaretur. » *Chron. Fr. Jordani*, ed. Boehmer, p. 10.

(2) Cf. *Histoire des Spirituels dans l'Ordre de saint François*, 1909, p. 22.

(3) Ce fut en 1224 ou 1225. Cf. Little, *op. cit.* p. 35, n. b. et *Histoire des Spirituels* p. 124-125.

(4) Little, *op. cit.* p. 36. La Bibliothèque Nationale (Mss. 338 des Nouv. acquisitions latines) conserve deux sermons de Fr. Grégoire. Le premier porte pour titre : *Sermo magistri Gr. de ordine minorum minister ordinis, factus in die Cene.* — Il commence par ce texte : *Vade lavare septies in Jordane.* Le second est intitulé : *Sermo fratris Gr. ministri minorum factus in Vigilia Pasche.* « *Apprehendet messium tritura vindemiam et vindemia occupabit sementem et comedetis panem vestrum in saturitate* ».

(5) Sur cette lettre, voir le Dr Lempp : *Frère Elie de Cortone...* 1901, n. 1. « Cette lettre, dit le P. Chalippe, étoit en original dans les Archives du couvent des Récollets de Valenciennes, dans le siècle précédent (XVIe siècle), et de là il en fut envoyé à Wadding une copie, qu'il inséra dans les Annales de l'Ordre. Le P. Guillaume Spoelberg Frères Mineur de la Province de la Basse Allemagne, auteur de la nouvelle édition du livre intitulé: *Speculum B. Francisci et Sociorum ejus*, à Anvers, en 1620, chez Gérard Wolschatius, a déclaré, *part.* 2, pag. 102, que la même lettre étoit conservée au même endroit, comme un monument ancien et précieux. Elle ne s'y trouve plus maintenant : peut-être l'a-t-on enlevée, lorsque la ville, changeant de domination par les guerres, les religieux du païs se sont retirés ailleurs ; mais il en est resté dans les archives du couvent de Valenciennes, une copie toute semblable à celle que Wadding a publiée ; et de cette copie on en a envoyé une autre aux Récollets de Paris, laquelle a été collationnée sur les lieux par Gildard du Flos, notaire apostolique ». *La Vie de saint François*.. Paris, 1728, p. 346, n. 1.

Digitized by Google

Lettre de Frère Grégoire, Ministre Provincial de France, relative à la fondation du couvent d'Auxerre, et datée du XIII des Calendes de Janvier 1219 (1). Ici encore, l'erreur est manifeste, et le savant écrivain qui exprime lui-même quelque doute sur l'exactitude de cette date, aurait pu facilement se renseigner, en consultant la *Gallia Christiana*. Frère Grégoire n'était certainement pas Provincial de France à cette époque. Il remplissait alors, nous venons de le dire, la charge de Vicaire Général de l'Ordre, et faisait la visite des couvents d'Italie. Il faut voir ici une erreur de copiste, et remplacer cette date par celle de 1228 (2).

Dom Viole qui avait l'orginal de cette pièce entre les mains, en explique la teneur en ces termes : « L'Evesque d'alors qui s'appelait Henry de Villeneuve, mal nommé Hugues dans un tableau des Cordeliers d'Auxerre, les receut avec beaucoup d'humanité et leur permist de s'establir sur le chemin de S. Bry, en un lieu appelé Sainte-Anastasie et par corruption S. Nitasse, aux extrémités de l'ancien faubourg de S. Gervais, *où ils demeurèrent cinq ans*. Ce mesme Evesque, considérant leur austérité et sainteté de vie, les transféra avec d'autres, qui s'estoient joints à eux, dans la ville, du consentement de M. le Doyen et du Chapitre de l'église cathédrale, et les logea en la paroisse de S. Eusèbe, de l'autre costé de l'ancienne Chapelle de S.-Michel... mais ce fut à condition qu'ils en sortiroient, quand il plairoit à l'Evesque et au Doyen et Chapitre, qu'ils ne recevroient à la participation des choses divines les excommuniés ou interdits, et que l'église cathédrale venant à cesser la célébration de l'office divin, ils cesseroient aussi de leur part, en estant advertys ; *de quoy le R. P. Grégoire, Ministre des Frères-Mineurs de la France, donna son consentement et déclaration par écrit, le vingtiesme de Janvier, feste de S. Fabien et Sébastien, 1228* » (3).

Le doute n'est donc pas possible : d'après le témoignage de Dom Viole, les Frères-Mineurs s'établirent à Auxerre en 1223,

(1) *Specul. Perf.* p. 332-334.

(2) La lettre de Frère Grégoire se trouve intégralement publiée dans la *Gallia Christiana*, t. XII, *Instrumenta ad tomum XII*, col. 158. Elle se termine ainsi : « Actum anno Domini M CCXXVIII, XIII calendas Februarii, mense Januario, in Festo SS. Fabiani et Sebastiani ». Cf. Boehmer, *Chronica Fratris Jordani*, p. LXXVI.

(3) Cette pièce a été publiée dans le *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 12e et 13e années, 1871-1872.

Digitized by Google

et cinq ans plus tard, en 1228, Frère Grégoire, Provincial de France, acceptait les conditions posées par l'évêque, pour leur établissement dans la ville.

Combien de temps dura le gouvernement de Frère Grégoire ? Il serait difficile, croyons-nous, de se prononcer sur ce point. La plupart des historiens affirment, avec M. Sabatier, qu'il exerça la charge de Provincial jusqu'à l'élection de Frère Aymond de Faversham à la dignité de Ministre Général (1240)(1). Mais c'est là, selon nous, une simple conjecture. Il est vrai que, d'après Ecclecston, Frère Aymond fit déposer et incarcérer Frère Grégoire de Naples : « *a ministerio* FECIT *amoveri*... FECIT *incarcerari* » ; toutefois, le chroniqueur ne mentionne ni la date de sa déposition, ni le lieu de sa réclusion. Usa-t-il, en cette circonstance, de son autorité de Général, ou bien se servit-il seulement de son influence, pour obtenir, contre l'ancien Provincial de France, cette mesure de rigueur ? Nous ne saurions le dire, et nous ne pensons pas que dans l'état actuel de la critique, il soit possible de résoudre définitivement ce problème.

Tout ce que nous savons avec certitude, c'est que Frère Grégoire était Ministre de France, *Minister Franciæ*, lorsque Frère Aymond entra dans l'Ordre (1224-1225), à la mort de saint François (1226), à l'époque de la fondation d'Auxerre (1228), et enfin, lorsqu'il écrivit à Eudes, abbé de S. Denis, en 1231 (*Gallia Christ.* VII, p. 387). Quant aux deux lettres qui lui furent adressées par Adam de Marsh, et auxquelles fait allusion M. Boehmer (2), elles ne portent aucune date et ne sauraient nous être ici d'aucune utilité. Ce qui nous paraît probable, c'est que Frère Grégoire demeura longtemps attaché à la personne et aux idées de Frère Elie. Ce fut sans doute pour son malheur. Nous savons, en effet, par Ecclecston, que Frère Aymond de Faversham, soit avant, soit après son élection à la charge de Général (1240), fit condamner à une réclusion perpétuelle celui qui, quelques années auparavant, l'avait admis dans la religion séraphique (3).

« A partir de ce moment, dit M. Sabatier, nous perdons la trace de Grégoire pendant de longues années. En 1267, il était

(1) Sabatier. *Vie de saint François*, p. 268, n. 3.

(2) *Op. cit.* p. 10, n. 2. Ces lettres se trouvent dans les *Monum. francisc.* ed. Brewer, I, p. 378-380.

(3) « Hic fratrem Gregorium de Neapoli, prius ministrum Franciæ, meritis suis exigentibus, a ministerio fecit amoveri, et justo Dei judicio, solutis his quos ipse injuste incarceraverat, fecit incarcerari ». Little, *op. cit.* p. 36.

Digitized by Google

Doyen du Chapitre de Bayeux et fut adjoint au Cardinal Ottoboni, le futur Adrien V, légat du S. Siège en Angleterre. En août 1274, il devint évêque de Bayeux et mourut sur ce siège en juillet 1276 » (1).

C'est ici surtout que M. Sabatier fait erreur. Une lecture plus attentive de la *Gallia Christiana* lui eut fait certainement éviter cette confusion. L'évêché de Bayeux était bien occupé, à cette époque, par un Grégoire de Naples, mais ce personnage n'appartenait, en aucune manière, à la famille de saint François.

Grégoire de Naples, de la famille des Segni, pourvu d'une prébende à Bayeux, fut Doyen en 1260, après la démission, en sa faveur, d'Arnoul de Capoue, son cousin. A la mort de l'évêque Odon de Loris, en 1274, il fut nommé évêque de Bayeux, et mourut en 1276. Il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, et encore aujourd'hui, une plaque de marbre indique la place de son tombeau (2).

*
* *

Pourtant, si Frère Grégoire ne fut pas évêque de Bayeux, fut-il, du moins, le fondateur du couvent de cette ville ? Certains auteurs l'ont affirmé ; une tradition locale dont on ne peut fixer, d'une façon précise, l'origine, lui attribue également cet honneur. Certes, le problème est intéressant, et il m'a semblé qu'en raison même du rôle qu'a rempli ce religieux, du vivant de saint François, il méritait d'être étudié. Toutefois, je dois avouer que ma conviction, sur ce point, est encore loin d'être faite. Aussi, me bornerai-je plutôt à placer sous les yeux du lecteur les principales données que nous fournissent, à cet égard, les divers chroniqueurs que j'ai pu consulter.

« *Eodem anno* (1222), dit la *Gallia Christiana*, *Minoritarum conventus in urbe constructus est a Gregorio sancti Francisci adhuc viventis socio* » (3). Les historiens de l'Ordre et ceux du diocèse de Bayeux l'appellent *Gregorius Lombardus*. Gonzaga lui a consacré une notice assez étendue qu'ont reproduite Wadding, le P. Fortuné Hueber et le P. Arthur du Moustier (4).

(1) *Speculum Perfect.* p. 333.

(2) Cf. *Gallia Christ.* t. XI, col. 369. Fisquet. *La France Pontificale.* Métropole de Rouen (Bayeux et Lisieux) p. 49. Boehmer. *Op. cit.* p. 10. n. 2.

(3) *Gallia Christ.* t. XI, col. 367.

(4) Gonzaga. *De origine Seraph. Relig.* Romæ, 1587, p. 563-564. — Wadding.

Digitized by Google

Mais, tandis que les deux premiers paraissent ignorer sa qualité de Ministre de France, le P. Arthur ajoute en terminant : « *Hunc facile crederem fuisse Provinciæ Franciæ Ministrum Provincialem, ad quem scripsit Helyas generalis epistol. de morte seraphici Patris sancti Francisci, ann. 1226, cui Odo Abbas S. Dionysii in Francia dedit locum et domum retro Ecclesiam S. Petri, pro conventu œdificando, apud Dionysiopolim an. 1231, 7 Kal. novemb. teste Doubleto lib. 2 Histor. regalis Abbatiæ S. Dionysii cap. 24* » (1).

Le *Nécrologe des Frères-Mineurs d'Auxerre* fait également mention du Frère Grégoire : « L'an 1272, lisons-nous, décéda le T. R. P. Frère Grégoire Lombart, compagnion de saint François qui l'envoya en France avec le Frère Pacifique. Il luy succeda en la charge de provincial de cette province. Ce fut à luy que Frère Elie adressa sa lettre sur la mort de saint François l'an 1226. Enfin il mourut au couvent de Bayeux en Normandie et fut inhumé d'abord dans le Chapistre, ensuite on le transporta au milieu du chœur dans un beau mausolée de pierre. L'an 168? l'église ayant esté brûlée, tout le tombeau fut calciné et réduit en poudre, mais la bierre de bois dans laquelle estoient les ossements du Frère Grégoire ne reçut aucun dommage, les cachets de l'evesque restèrent en leurs entiers avec les rubans qui entouroient laditte bierre. On a depuis rebasty l'église et fait remettre un nouveau mausolée au milieu du chœur » (2).

Voici maintenant en quels termes l'historien Hermant raconte l'arrivée des Frères-Mineurs à Bayeux : « Dès l'an 1220, Robert des Ableges, 38e Évêque de Bayeux, revenant d'une seconde expédition qu'il avait faite contre les Albigeois qui reprenaient de temps en temps de nouvelles forces, et passant par Villefranche en Baujolais, il y prit le B. Grégoire de Lombardie, l'un des compagnons de saint François d'Assise, qu'il ramena avec lui à Bayeux, et avec le secours du chanoine d'Arry et du baron de Champigny, il établit les Frères dans cette ville, leur ayant fait bâtir d'abord une chapelle sous l'invocation de

Annal. ad ann. 1222. — Fort. Hueber. *Menologium*... 1698, col. 1490. Arthur du Moustier. *Martyrol. francisc*... 1653, p. 338.

(1) *Op. cit. ibid.*

(2) *Archivum francisc.* Octobre 1909, p. 731. Il faut observer ici que l'auteur du *Nécrologe* commet une erreur, en plaçant la mort du Frère Grégoire à l'année 1272. Comme nous le verrons bientôt, suivant le témoignage du chanoine Béziers et de Bisson, évêque constitutionel de Bayeux, Frère Grégoire mourut en 1274.

Digitized by Google

saint Gilles, et ensuite il leur fit construire un couvent à ses frais » (1).

Les archives du couvent des Cordeliers de Bayeux nous fournissent des renseignements plus précis encore sur la venue de Frère Grégoire dans cette ville. Le chanoine Béziers qui fit paraître à Caen, en 1773, son *Histoire sommaire de la ville de Bayeux,* eut à sa disposition toutes les pièces concernant la mémoire du pieux fondateur, et rien ne nous empêche d'ajouter foi à son témoignage.

D'après lui, ce fut en 1222, que l'Évêque de Bayeux, Robert des Ableges, au retour d'une croisade, rencontra à Villefranche le Frère Grégoire Lombard et quelques autres disciples de saint François. « Touchés de la vie exemplaire de ce bon religieux et de ses compagnons, les Bayeusains les mirent en possession de la chapelle Sainte-Marguerite et du petit terrain qui sert de halle au bled dans la paroisse de Saint-Jean : au bout de deux ans, Jean d'Arry, chanoine de Bayeux, leur donna dans le faubourg Saint-Loup, un emplacement beaucoup plus grand, et le fit affranchir par Guillaume Hamon, seigneur de Campigny, duquel il relevoit. Le couvent ne fut pas deux ans à bâtir ; l'église tarda bien davantage. Le cardinal Raoul de Gros Parmy, légat en France, accorda quarante jours d'indulgence à quiconque aiderait de ses services et de ses biens à la perfection de cette église : elle

(1) *Histoire du diocèse de Bayeux. Première partie contenant l'histoire des Évêques avec celle des Saints, des doyens et des hommes illustres de l'église cathédrale ou du diocèse, par M. Hermant.* A Caen, chez Pierre Doublet, 1705, chap. XLIV, p. 214. — La chronique du couvent des Cordeliers de Séez explique autrement l'arrivée de Frère Grégoire en France. D'après elle, « le Seigneur baron de Courtemer estant allé ambassadeur à Rome de la part du roy très chrestien, voiant la vie que saint François et ses religieux menoient, si sainte et modeste, pria saint François de lui donner quelques-uns de ses religieux pour amener en France, et lui en ayant donné quatre, il les amena dans la paroisse de Courtemer, dans un hermitage nommé Ecuennes... Il y a un des compagnons de saint François enterré dans la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui se nommait Frère Gilles, prestre. Les trois autres, selon le tradition, se dispersèrent, desquels l'un alla à Bayeux, appelé Frère *Grégoire de Lombardie,* un autre alla à Evreux et l'on croit que deux demeurèrent à Séez ». Abbé Sevray. *Les Cordeliers de Séez*, Alençon, 1886, p. 18. L'auteur de cette chronique ne mentionne ici aucune date. Il se contente d'ajouter que l'évêque consacra l'église des Frères-Mineurs en 1223. Un autre document cité également par l'abbé Sevray place la venue de ces quatre religieux à l'année 1218 et la consécration de l'église à l'année 1226. *Op. cit.* p. 20. Sur la première mission des Frères-Mineurs en France, voir Boehmer : *Chronica Fratris Jordani*... p. LXXVI-LXXVIII. M. Boehmer conclut « que la Bulle pontificale du 22 mai 1220 (adressée aux évêques français) prouve que les Frères-Mineurs ne sont arrivés en France qu'en 1219 ».

Digitized by Google

fut dédiée en 1265, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, apôtres » (1).

Mais, c'est ici que se présentent les plus graves difficultés et que surgissent les doutes les plus sérieux. L'auteur emprunte, dit-il, à un document manuscrit conservé dans la bibliothèque des Cordeliers, et que nous publierons plus loin, les détails suivants relatifs au Frère Grégoire : « Le B. Grégoire, écrit-il, gouverna cette maison l'espace de 52 ans ; il mourut en odeur de sainteté, le 28 novembre 1274, et fut enterré à l'entrée du Chapitre : c'est à lui que le Frère Elie avait adressé la lettre circulaire en, 1226, sur la mort de saint François : il avait été nommé Provincial *l'année précédente et fut continué jusqu'en 1233.*

« Sa vertu excita une si grande émulation de bienfaits, parmi les citoyens de Bayeux, qu'en 1363, le couvent des Cordeliers possédait un terrain de 24 arpens tout enfermé de murailles ; il en a perdu une bonne partie depuis, surtout dans les ravages des protestants » (2).

Une sorte de culte continua d'être rendu à la mémoire du compagnon de saint François. Le temps ne parvint pas à effacer des esprits le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits. Quatre siècles après sa mort, on songea à élever, dans l'église des Frères-Mineurs, un monument en son honneur. « Les PP. Cordeliers, dit encore le chanoine Béziers, par respect pour le B. Grégoire, premier supérieur de leur maison, obtinrent permission de l'Évêque, de lever ses reliques du lieu où elles étaient : ce qu'ils firent l'an 1673, en présence d'un des Vicaires Généraux du diocèse, et ils les déposèrent solennellement sous un beau mausolée que le P. Hersant, Gardien et Docteur de Sorbonne, lui avait élevé au milieu du chœur : c'est à cette occasion que J. Cavelier de Caen composa l'éloge de ce religieux en stile lapidaire, et

(1) *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, par M. Béziers, chanoine du S. Sépulcre et Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres de Caen. A Caen, chez J. Mansury, 1773. p. 138-139. — On peut voir la liste des ouvrages du chanoine Béziers dans le *Manuel du Bibliographe Normand* de E. Frère. Rouen, 1858, t. I. p. 103-104.

(2) *Op. cit.* p. 140. Voir aussi dans le *Dictionnaire de Moreri*, éd. de 1759. t. V. p. 366, un article intéressant sur *Grégoire Lombard (Le Bienheureux)*, dû à la plume du même auteur. C'est, en partie, la reproduction de ce qu'il écrira plus tard dans son *Histoire sommaire de Bayeux*, et il mentionne expressément, parmi les sources auxquelles il a puisé, les *Mss. du couvent des Cordeliers de Bayeux*. Dans ses *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, publié par G. le Hardy, Paris, 1896, t. II, p. 129, le chanoine Béziers consacre également une notice au Frère Grégoire Lombard.

Digitized by Google

la pièce de vers, intitulée, *Bajoca sancta in Beatum Gregorium reviviscens,* lesquels furent imprimés dans le tems » (1).

Mais, le 10 mars 1687, un violent incendie, dû à l'imprudence d'un ouvrier, détruisit complètement l'église des Frères-Mineurs. « A peine, ajoute le chroniqueur, eut-on le temps d'emporter le Saint Sacrement en l'église de Notre-Dame de la Potherie » (2).

Chose singulière ! les ossements de Frère Grégoire n'eurent rien à souffrir de l'activité des flammes. « Le mausolée du B. Grégoire, dont nous venons de parler, ayant été ouvert par l'activité du feu, il étoit naturel que ses reliques fussent réduites en cendres avec les deux caisses de sapin qui les renferment : cependant, elles n'eurent pas de mal, il n'y eut de brûlé que le coin d'une des caisses, de la largeur d'un pouce : les rubans, les bandes de parchemin, les enveloppes de taffetas, les fils de soie furent conservés au milieu des brasiers, et ce qu'on ne comprend pas sans étonnement, les deux cachets de cire d'Espagne demeurèrent intacts et aussi vermeils qu'ils étoient auparavant : ce prodige, sous quelque point de vue qu'on le considère, a de quoi surprendre, et toutes les circonstances en sont attestées par des procès-verbaux qui furent dressés immédiatement après l'incendie par M. Lamy, Vicaire général du diocèse, par les commissaires du Chapitre de la Cathédrale, par les officiers de ville et par les religieux même du couvent. Quelques années après, on dressa un autre mausolée qu'on voit aujourd'hui et dans lequel sont les reliques du B. Grégoire » (2).

(1) *Op. cit.* p. 142. Voir sur J. Cavelier, E. Frère, *Manuel du Bibliog. Normand*, t. I, p. 203. La Bibliothèque municipale de Caen possède un exemplaire de cette pièce. Comme elle n'offre pas un grand intérêt historique, je me contenterai d'en citer ici seulement quelques extraits. On remarquera cependant que d'après ce témoignage, Frère Grégoire était originaire de Vérone. C'est aussi ce qu'affirme M. Béziers, dans le *Dictionnaire de Moreri* : « Il était de Vérone, en Italie. On lui a donné le surnom de Lombard, à cause de sa patrie. »

« Gregorii licet hic cineres renovare, patronum
« Bajoca quem profert, Gallia tota colit
« Casta *Veronensis* vidit cunabula tellus.
« Seraphicus Sanctos personat Ordo dies
« Bis denos ille adjiciens natalibus annos
« Francisco impatiens vota vovere flagrat.
. . . . . .
« Ordinis Annales pridem hunc cecinere beatum ;
« Indigetem cœlo publica fama canit.
« Ossa quater centum celavit terra per annos....

(2) « Fr. Gregorii Sancti Francisci socii et religiosæ hujus familiæ parentis reliquiæ, è capitulo ubi primùm depositæ in hunc sacrum locum, sollicitantibus

Digitized by Google

A l'époque où le chanoine Béziers écrivait, on voyait encore dans le cloître, à la porte du Chapitre, une pierre tombale sur laquelle était gravée cette inscription :

Hic sub tumba inferius
Jacet Frater Gregorius
Sancti Francisci socius
Nationeque Lombardus
Parcat ei altissimus ! Amen (1).

La Révolution ne respecta pas ces précieuses reliques que les flammes avaient épargnées. Dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Bayeux, rédigé par Bisson, troisième évêque constitutionnel de Bayeux, on lit la note suivante : « Dans la démolition de l'église des Cordeliers de Bayeux, l'on trouva le corps du bienheureux Grégoire, premier Gardien du couvent, qui vivait du temps de saint François. Il mourut le 28 novembre 1274. Il avait été enterré à l'entrée du Chapitre, et son tombeau était en vénération à tous les habitants de Bayeux. A l'ouverture, les travailleurs furent frappés d'une crainte religieuse, mais ils ne tardèrent pas à s'enhardir, et ce trésor fut dissipé et perdu comme tant d'autres.

« Il y avait aussi parmi les meubles de ce couvent un calice d'ivoire très curieux qu'on disait avoir servi au bienheureux Grégoire et qui fut volé » (2).

Il ne nous reste plus qu'à faire connaître au lecteur le document que nous avons signalé plus haut, et que le chanoine Béziers fait précéder de cette simple note : « Dans la bibliothèque, sur un parchemin attaché au mur, on voit cet éloge :

Piis B. Gregorii manibus
cujus in tumulo
magnum mundi contemptum
in effigie
expressam mortis imaginem
in veste
perpetuam quam Deo vovit paupertatem,
omnes debent meditari.

omnium votis, solennis ritus translatæ anno 1673, sed et quantum templum deflagravit 1687, combusto licet lapide quo tegebantur, singulari Dei gratia intemeratæ ; demùm 1693 cùm renovatum est, novo hinc tumulo redditæ beatam expectant resurrectionem ». *Archives du couvent des Cordeliers*. Béziers, *op. cit.* p. 143, n. 1.

(1) *Op. cit.* p. 148. Gonzaga, Arthur du Moustier et Fortuné Hueber rapportent cette inscription.

(2) *Biblioth. municip. de Bayeux*. Mss. 123. Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. l'abbé Mâle.

Digitized by Google

Attende, quisquis est.
Detectum novissimè, licet non novum,
admirare prodigium : quod Deus nostra
Aetate revelavit, prœsens sæculum reveretur,
tota posteritas prœdicabit.

Primis sub orientis in Italia Fratrum
Minorum Ordinis temporibus Christianæ
Religionis tot devovet athletas quot sibi
socios adjungit
Sanctus Franciscus
ipse pauper natus, eo monumento restaurator
est Evangelicæ Paupertatis
quo primùm sui ordinis fundator agnoscitur.
Abdicato vitæ sæculari statu, ad pedes
ejus advolant non pauci : non minus
splendore natalium,
quam doctrina et pietate insignes. (1)
Hos inter eminet Gregorius, cujus infantiam
Longobardia, Seraphicus ordo adolescentiam,
virilem ætatem Gallia, summam
coluerunt senectutem.
Ex canonico Minor consecratur
et quam ei viam ad cœlestem gloriam prior
gradus exhibebat
periculorum plenam facit alter securiorem.
Ejus commendationi et famæ initium dedit
Assisium, eundem
confirmavit Roma, Gallia consummavit.
Hœc nempè erat terra promissionis quæ ipsi
contigit in partem hœreditatis.
Gloriosi laboris adfuere consortes ff. Œgi-
dius et Pacificus :
quos communis votorum conjunxerat amor,
ut antè prœviderent
animarum saluti
quam sibi domicilia figerent.

(1) « ... Ceux-ci, non moins illustres par la naissance que par le savoir et la piété, après avoir dit adieu au monde, accouraient nombreux sur les pas de François. Parmi eux, se distingua Grégoire dont la Lombardie abrita l'enfance, l'ordre séraphique l'adolescence, et la France l'âge mûr et la vieillesse avancée.

De Chanoine il fut consacré Mineur et le chemin de la gloire céleste que son premier état lui montrait plein de dangers, fut rendu par le second moins périlleux. Assise le mit en crédit et en renommée, Rome l'y affermit et la France l'y consomma. Cette dernière, en effet, fut la terre promise qui lui échut dans la portion de son héritage. Il eut pour compagnons de son glorieux labeur les FF. Gilles et Pacifique, qu'une commune ferveur de désirs avait unis, pour travailler au salut des âmes, avant de s'être trouvé pour eux-mêmes un abri.

Digitized by Google

Peragratis Galliæ Provinciis, Gregorius
Bajocas adventat ;
Hanc urbem intuetur veluti suæ metam
peregrinationis
Et suæ complementum sanctitatis.
Gregorio debitos honores deferri jubet
magistratus : delatos gratulatur Ablegellius
Episcopus : applaudit universus clerus.
Sacris ejus concionibus ita capiuntur
cives, ut Ariensis Canonici operà, diligentia-
que Bajocis Cænobium sacro illius Ordini
ædificandum curaverint ;
Nec ædium amplitudine, nec prœstan-
tium virorum numero cœteris concessurum.
In tanto rerum successu, anno ætatis
circiter quadragesimo quinto moritur sanctus
Franciscus, magno omnium desiderio,
majori ordini detrimento
Una hoc in luctu carissimos Fratres sus-
tentat et reficit consolatio,
F. Eliæ Vicarii generalis, ad Grego-
rium missa de S. Francisci obitu epistola,
tam gravibus conscripta verbis, quam
Evangelicis referta prœceptis :
A Francisci obitu annos octo et quadra-
ginta numerabat Gregorius, cum vigiliis
et laboribus confectus in suo Bajocensi
Conventu, Deo reddidit quam ab ipso ac-
ceperat vitam 5 calend. Januarii, an. 1274, (1)
Suæ administrationis 52.

Après avoir traversé les Provinces de France, Grégoire arrive à Bayeux, et considère cette ville comme le terme de son voyage et l'instrument complémentaire de sa sanctification. Le magistrat fait rendre à Grégoire les honneurs qui lui sont dus ; l'évêque Ableges ajoute à ces honneurs ses félicitations, et le clergé tout entier applaudit.

Ces habitants furent à ce point charmés par ses sermons, qu'ils confièrent au zèle du chanoine d'Arry et à la diligence des Bayeusains le soin de bâtir un couvent de l'Ordre, qui ne le céderait à aucun autre, ni pour les proportions de l'édifice, ni pour le nombre des religieux éminents.

Au milieu d'événements si heureux, vers la 45e année de son âge, mourut François, au grand regret de tous et au préjudice plus grand encore de son Ordre. Pourtant, une consolation vint soutenir et réconforter les très chers Frères dans leur deuil : c'était une lettre de Frère Elie, Vicaire-Général, à Grégoire, sur la mort de saint François ; lettre conçue en termes graves et remplie d'enseignements évangéliques.

Après la mort de saint François, Grégoire vécut encore 48 ans ; épuisé de veilles et de travaux, il rendit au Seigneur, dans son couvent de Bayeux, la vie qu'il en avait reçue, le 5 des Calendes de Janvier de l'année 1274, la 52e de son gouvernement.

(1) Cette date correspond bien au 28 décembre, comme nous la lisons dans le

Digitized by Google

Ex ejus sepulcro non semel emissus
odor persuavis, locupletissimus testis et
ejus sanctitatis.
Sed cùm ad limen Capituli sepultus esset,
nec singulis liceret hunc locum ingredi ; in
medium templi ejus ossa translata sunt et
solenni mausolœo recondita : ut qui, dùm
viveret, in eodem loco animarum salute
publica vota nuncupaverat, ibi quoque
post mortem effigie expressus, Christianis
exemplar esset singulare
Deum in perpetuum venerandi. (1)

*
* *

En publiant ces pages, j'ai cru être agréable à tous ceux qu'intéressent les origines de l'Ordre franciscain. Faut-il admettre cependant que ce Grégoire de Vérone ait été le Grégoire de Naples dont nous parlent Jourdain de Giano et Thomas d'Eccleston ? Malgré les détails très précis que nous donnent, à son sujet, les documents que je viens de citer, malgré l'affirmation formelle renfermée dans le *Nécrologe des Frères-Mineurs d'Auxerre* et les écrits du chanoine Béziers, je n'ose encore me prononcer sur ce point. Ici aucun acte ne fait allusion au rôle que Frère Grégoire eut à remplir, en Italie, pendant l'absence de saint François, ni à la disgrâce qu'il encourut, en raison de sa conduite et de son gouvernement, ni enfin à son incarcération perpétuelle. Et, si, comme on le prétend, l'ancien vicaire de saint François se distingua, au couvent de Bayeux, par sa vie sainte et mortifiée, comment se fait-il que les deux chroniqueurs que je viens de nommer, n'aient point mentionné sa pénitence, après avoir rappelé sa condamnation ? En outre, il paraît étrange que ces mêmes chroniqueurs qui écrivaient vers la même époque,

A plusieurs reprises, s'exhala de son tombeau une odeur très suave, témoin irréprochable de sa sainteté. Mais, comme on l'avait enterré au seuil du Chapitre, et qu'il n'était pas permis à tout le monde de pénétrer jusque-là, ses ossements furent transférés dans l'intérieur de l'église et renfermés dans un splendide mausolée. De cette sorte, celui qui pendant sa vie avait répandu dans ce lieu des prières pour le salut des âmes, put encore dans ce même lieu, après sa mort, couché sur son tombeau, offrir aux chrétiens un remarquable modèle de constant amour de Dieu ».

Nécrologe des Frères-Mineurs d'Auxerre. Il faut en conclure que le chanoine Béziers et l'évêque Bisson ont commis une erreur, en écrivant le *28 novembre*.

(1) *Op. cit.* p. 147-151.

Digitized by Google

et dans des pays différents, soient tombés dans la même erreur sur le lieu d'origine de ce religieux, et l'aient nommé Grégoire de Naples, au lieu de l'appeler Grégoire Lombard ou de Vérone. Aussi serais-je porté à croire à l'existence d'un second Frère Grégoire, inconnu aux premiers écrivains de l'Ordre, et qui aurait fondé le couvent de Bayeux, soit avant, soit pendant le Provincialat de Frère Grégoire de Naples. La similitude de noms a pu faire confondre, dans la suite, ces deux religieux, qui avaient connu saint François en Italie, et avaient exercé des charges importantes dans la Province de France.

Quoiqu'il en soit, si l'on réunit les témoignages que je viens de rapporter, aux données certaines que nous offre l'histoire, on arrive à ces conclusions :

Frère Grégoire était originaire de Vérone. Il appartenait, quoique jeune encore, au Chapitre de la cathédrale de cette ville, lorsque, cédant aux attraits de la grâce, il entra dans la famille franciscaine. Vicaire général de l'Ordre en 1219, pendant le séjour de saint François en Orient, il fut envoyé en France, peu de temps après, et fonda le couvent de Bayeux, en 1222. C'est probablement deux ans plus tard qu'il fut nommé Provincial de France, charge qu'il exerça jusqu'en 1233. Vient ensuite son incarcération ; on doit croire qu'elle ne fut pas de longue durée, et qu'ayant abandonné définitivement le parti d'Elie, il put rentrer à Bayeux et prendre de nouveau la direction du couvent. Il y vécut de longues années, dans la pratique de toutes les vertus religieuses, et mourut en odeur de sainteté, le 28 décembre 1274, à un âge très avancé.

Fr. René de Nantes
O. M. C.

Digitized by Google

OSSUNA ET DUNS SCOT

OU

LA MYSTIQUE DE SAINT FRANÇOIS

IV

L'œuvre de Dieu. (*Suite.*)

Ici, on le voit, Dieu n'a rien à demander à aucun intermédiaire. L'intelligence divine a seule connu les créatures, sans l'intervention de n'importe quel moyen de connaissance, par son essence et dans son essence : elle s'est passée de tout recours aux relations idéales qui ne se conçoivent qu'après cette connaissance. En conséquence de leur manifestation, les créatures sont, il est vrai, atteintes d'une relation vis-à-vis de Dieu qui les connaît et dont l'intelligence leur donne l'être de connaissance : cette relation les maintient dans un état de dépendance à l'égard de l'intelligence productrice et constitue *l'être diminué* dont parle Scot (1). Mais bien loin de se fonder en Dieu, cette relation a pour fondement la créature connue et parvenue, grâce à cet acte d'intelligence, à l'état d'être de connaissance produit qui ne saurait être confondu avec l'être pur et simple et n'en est pas moins dès lors un commencement, un germe et un fondement d'être, une sorte de prétendant à l'être (2).

(1) Lapis quidem simpliciter comparatur ad intellectionem illam, et hoc non tantum secundum esse essentiæ lapidis, sed secundum esse existentiæ et quodcumque comparabile, tamen illud ut acceptum sub ista comparatione ad scientiam Dei diminuitur. Non quidem distrahitur, quasi non possit stare ens simpliciter cum tali respectu, sed diminuitur, ita quod talis respectus non ponit necessario suum determinabile esse ens simpliciter. *Oxon. I, Dist. XXXVI, quæst. unic. n° 8.*

(2) Productio ista est in esse alterius rationis ab omni esse simpliciter, et non est relationis tantum, sed etiam fundamenti absoluti. Non quidem secundum esse

Digitized by Google

L'être de connaissance produit, le produit intelligible une fois exprimé, le Docteur subtil suppose un troisième temps auquel l'intelligence divine peut établir une comparaison entre son acte d'intelligence et l'objet connu et produit dans l'être de connaissance. A ce moment seulement, on découvre le fondement en Dieu d'une relation de raison avec la créature connue de lui, cette relation revenant au rapport de la mesure avec l'objet qu'elle a servi à mesurer (1).

On conçoit enfin la possibilité d'un quatrième temps auquel Dieu, opérant un acte réflexe sur la relation de raison qui a été causée au cours du temps précédent, prend connaissance de cette relation de raison.

Quelle prodigieuse différence entre l'enseignement qu'on vient de lire et la doctrine des relations idéales qui supposait, au sein de Dieu, une connaissance aussi multiple que les innombrables modes selon lesquels il peut être participé ou imité ! Les relations idéales présentent une essence divine encombrée d'une quantité de rapports qui l'émiettent en quelque sorte et la divisent à l'infini, les relations entre les créatures et le Créateur étant mutuelles et réciproques, et le Créateur ne connaissant les créatures qu'à travers ses formes ou relations idéales. Mais, avec l'explication de Scot, l'essence absolue demeure dégagée de toute relation antécédente ou mutuelle à l'égard des créatures. Elle est maîtresse et vraiment reine : c'est elle qui, par sa connaissance, appelle les créatures à l'être et les façonne comme elle l'entend; c'est par une sorte de commencement de création qu'elle donne à chacune son être idéal produit par l'acte d'intelligence. Le tout se passe ici dans une souveraine dignité du côté de la connaissance divine, avec une absolue dépendance de la créature à l'égard de l'intelligence qui la connaît (2).

essentiæ vel existentiæ, quod est verum esse, sed secundum esse diminutum, quod est esse secundum quid, etiam entis absoluti, quod tamen ens absolutum, secundum istud esse diminutum, concomitatur relatio rationis. *Ibid. n° 10.*

(1) In tertio autem instanti potest comparare essentiam suam ad objectum intelligibile, et habet relationem rationis, licet non necessario ad intellectionem creaturæ. Sed videtur secundum istam viam, quod in tertio instanti nulla sit relatio Dei ad creaturam, quia si est nihil, tunc, sicut non potest initiare relationem rationis, sic nec terminare. *Report. 1 Dist. XXXVI, quæst. 2, n° 34.*

(2) Non enim est prius intelligibile quam intellectum, sed tantum essentia divina prius est actu intelligibilis, et ipsa quasi facit omnia alia intellecta, nec prius intelligibilia quam intellecta, quia tunc secundum aliquam distinctionem præcederent intelligere, quod est falsum ; igitur tantum sunt virtualiter in memoria, quia essentia est ibi formaliter. Si dicatur quod ipsa prius relucent ut intelligibilia quam actu

Digitized by Google

S'il y a multiplicité à l'infini, elle se trouve toute entière du côté des objets connus et exprimés; mais, en Dieu, nous ne voyons qu'une admirable unité de science; il n'y a chez lui, qu'une connaissance unique ; on le trouve enfantant d'un seul coup d'œil immensément fécond et devenant le père d'une infinité d'êtres intelligibles, éternellement contenus, comme en germe, dans son être objectif. Miroir d'infinie netteté où tout vient se refléter, il ne peut pas se voir lui-même sans voir en lui toutes choses (1); et, tandis que cette multitude d'êtres reflétés accusent une infinitude de relations aboutissant à lui, Dieu est demeuré absolument indépendant : il n'a pas contracté la moindre obligation à leur égard; il se voit leur cause, leur principe, leur modèle et leur mesure; mais c'est tout. Ainsi, comme il n'y a en Dieu qu'un unique acte d'intelligence, qu'un seul coup d'œil infini de simplicité, de même, c'est en quelque sorte par un seul enfantement de son intelligence qu'il produit à l'être intelligible cette multitude d'idées.

Avec Scot, Dieu est donc bien indépendant, bien fécond, bien grand, bien divin; mais son œuvre n'en est que plus sublime et plus admirable. Les relations idéales qui, chez saint Thomas, servaient d'intermédiaires (2), étant l'œuvre de la seule intelli-

intelligantur, hoc negandum est de relucere actu, solummodo verum est de virtualiter relucere, quia essentia divina actu relucet. Item lapis in esse intelligibili vel intellecto, non est formaliter ex se necesse esse, quia tunc in illo esse, non esset objectum secundarium, sed primum, quia Deus. *Oxon. 2 Dist. I, quæst. 1, n° 12.*

(1) Primum principium non intelligit alia in seipsis, sed intelligit alia in seipso, quia sua essentia est species per quam omnia intelliguntur. Verbi gratia, si in aliquo speculo essent similitudines omnium, et speculum posset seipsum videre, tunc speculum videndo se omnia videret, sic recte est in proposito. In intellectu primi sunt species omnium, non tamen sunt aliud quam essentia comparata, ad hanc rem, sicut causa ad effectum, et quia unica ejus essentia causa omnium est, intelligendo unicam ejus essentiam, intelligit omnia. *Quæstiones subtilissimæ super libros Metaphysicorum Aristotelis. lib. XII, quæst. 24, n° 2.*

(2) Les Franciscains de toutes les écoles, scotistes ou occamistes, étaient d'accord à regarder les idées comme purement *objectives*, les péripatéticiens purs, les thomistes les regardaient comme *formelles* parce que partant de la théorie de la matière et de la forme, ils croyaient à des intermédiaires entre les choses et l'esprit qui les voit, comme ils croyaient à une sorte d'intermédiaire, les *relations idéales*, entre Dieu et les choses finies qu'il connait. La question que nous venons d'étudier n'est donc qu'un chapitre spécial d'une question immense, celle des rapports idéologiques de l'objet et du sujet. Les Franciscains lui donnent une solution qui se rapproche de la solution moderne; les Dominicains la résolvent dans le sens péripatéticien, mais leur système, même quand il s'agit des idées divines, présente par ses conséquences lointaines les graves inconvénients théologiques que nous avons signalés plus haut et qui ont déterminé les scotistes à l'abandonner. Ils lui en ont substitué un autre non moins périlleux peut-être, mais celui-ci du moins était une rupture avec la

Digitized by Google

gence, attirent et transforment en elles-mêmes la divinité qu'elles participent et absorbent. Ces idées sont évidemment divines, trop divines même, car elles ne communiquent pas à la créature la plus petite parcelle de leur grandeur : tout le don divin s'arrête à elles. Avec Scot, l'intermédiaire étant absolument supprimé, l'être intelligible demeure, une fois enfanté, au sein de l'essence divine et l'on assiste alors non pas à une simple incubation, mais à une sorte de gestation durant laquelle la créature intelligible partage la vie de Dieu, la lumière de Dieu, l'éternité de Dieu par une communication ininterrompue de l'essence divine qui, n'ayant pas à se morceler entre plusieurs, se donne toute entière à l'unique objet secondaire de son intelligence. La créature intelligible demeure, disons-nous, au sein de l'essence divine avec laquelle son fondement d'être absolu ne fait qu'une seule et même chose. En vertu de ce fondement, elle est elle-même Dieu et, en se communiquant à elle (1), Dieu lui départ du même coup sa noblesse et sa perfection divine.

Comment ne pas reconnaître ici la création idéale du ciel et de la terre dans le principe, dans l'essence divine au sein de laquelle était le Verbe, création qui précéda de toute l'éternité le moment où le *Fiat* de la volonté de Dieu vint distinguer les choses d'avec les choses et conduire comme par la main chaque

vieille théorie des intermédiaires sur le terrain de l'idéologie, comme sur tous les autres ; c'est le dogme qui libère la raison et brise ses vieilles chaines. F. Morin. *Dict. théol. Tom. I, colon. 1073.*

(1) Etenim non hoc quidem est, illud vero non est ; nec aliquo quidem modo est, aliquo vero non est ; sed potius omnia est, vt omnium auctor, et in se omnia principia, omnes omnium rerum terminationes continens et anticipans : et supra omnia est, vtpote ante omnia supraessentialiter supraquam existens. Quamobrem omnia de ipso et simul dicuntur, nihilque est omnium : est omnis figuræ, omnis formæ, sine forma, sine pulchritudine, principia et media et fines rerum solute et abstracte in seipso anticipata habens et omnibus pure illucens, largiendo vt sint secundum causam vnam et supraquam copulatam. Si enim sol ille noster rerum sensilium substantias æqualitates, quantumuis multæ sint ac diuersæ, simul ille, cum sit vnicus, et vniformiter diffundat lumen suum, omnes renouat, et nutrit, et seruat, et perficit, et distinguit, et vnit, et refouet, et fecundat, et auget, et immutat, et firmat, et producit, et suscitat, et vegetat ; et quodlibet ex iis, modo cuique proprio, vnius eiusdemque solis particeps existit, et plurimorum se participantium causas sol vnicus in seipso vniformiter anticipauit ; potiori vtique ratione concedendum est, in ipsiusmet solis ac rerum omnium causa, secundum vnicam supraessentialem copulationem, rerum omnium exemplaria præextitisse, quandoquidem hæc ipsasmet essentias producat secundum excessum essentiæ. Exemplaria vero dicimus esse rationes in Deo substantificas rerum et vnite praeexistentes, quas diuinus sermo vocat prædefinitiones, et diuinas atque bonas voluntate, rerum definitrices et effectrices ; secundum quas qui est supra substantiam, omnia quæ sunt prædefiniuit, et produxit. S. Dionysii Areopagitæ, *De Divinis nominibus. Cap. V. 8°.*

Digitized by Google

être de connaissance jusqu'à la plénitude de son être réel ? Dès le principe et dans le principe, Dieu a créé, en la concevant dans son essence par son intelligence, cette terre du produit idéal qui n'est encore qu'un désert et qu'un vide, qu'un ténébreux abîme si l'on ne considère que la surface de cette œuvre extérieure de Dieu, mais dans laquelle un regard plus pénétrant discerne déjà un souffle de l'esprit transmettant une impulsion, et comme une respiration de sa vie, originant dans cette espèce de matière cosmique comme des vibrations ondulatoires destinées, dans un temps plus ou moins rapproché, à faire éclore partout l'harmonie, la lumière et la vie au sein de ce chaos.

Or, c'est en cherchant à dégager Dieu de tout ce qui n'est pas lui, c'est en proclamant sa souveraine indépendance de toute son œuvre, c'est en affirmant son éternelle et suprême suréminence, c'est, disons-nous, en poursuivant ici encore l'idéal de la pauvreté que Scot eut le bonheur de doter le Créateur d'un monde oublié et méconnu, bien plus beau que le nouveau Continent offert aux rois catholiques par l'audacieux génie de Christophe Colomb. Car si les cieux et la terre du monde réel, qui ont eu un commencement, sont destinés à passer, le Verbe interne de Dieu qui détache les possibles du sein de l'essence divine pour les exprimer dans l'être idéal, n'ayant pas eu de commencement, ne saurait avoir une fin. La beauté du monde réel n'est qu'un rayonnement déjà lointain et bien appauvri de ce divin Soleil, dans lequel le monde idéal a fixé sa tente au milieu des éternelles splendeurs de la lumière inaccessible. L'éclosion à l'être réel n'arrachant pas les possibles au nid de l'être idéal, l'essence divine couve en même temps et amène à une vie unique les créatures destinées à avoir une place parmi les réels et les êtres de beaucoup plus nombreux qui auraient pu être réalisés, mais ne le seront jamais.

Et, ce monde de l'idéal, combien Scot le conçoit grand ! Nous avons donné plus haut le texte où saint Thomas, guidé par des raisons empruntées à la métaphysique péripatéticienne et distinguant en Dieu le principe producteur des êtres créés d'avec le principe qui porte ces êtres à sa connaissance, refusait au Créateur la qualité d'exemplaire d'un certain nombre de possibles. Les réponses aux objections de ce troisième article de la question quinzième le disent nettement; l'angélique Docteur ne voyait pas en Dieu l'exemplaire des contingents non futurs, de la matière, des genres, des accidents qui accompagnent insépara-

Digitized by Google

blement leur sujet, de l'individu en tant que tel (1). Le Docteur subtil se contente de l'arme du bon sens et sape, l'une après l'autre, ces barricades opposées à l'intelligence infinie. Aucun obstacle, dit-il, ne peut arrêter ce double courant de connaissance et d'imitabilité infinies de l'essence divine.

Rien n'est trop petit ni trop grand pour l'intelligence qui, d'un même regard, mesure un monde et un moucheron (2). Que Dieu réalise un jour où qu'il laisse éternellement son objet dans l'ordre des produits intelligibles, cet acte de volonté n'aura changé en rien l'idée, acte de l'intelligence, qui lui était antérieure (3). La matière séparée, notre intelligence ne s'en fait pas facilement une idée; mais c'est chez nous une imperfection qu'on ne retrouve pas chez Dieu (4). Le genre ? mais il fait partie du composé. Et Dieu qui l'a mis dans les essences, n'a-t-il pas eu l'idée de chacune des parties dont il voulait les composer (5) ? Les accidents sont l'effet de causes et ces causes ont reçu leur vertu de Dieu : il les a donc connues avec tous les effets pouvant dépendre d'elles (6). L'individu qui n'est pas suffisamment

(1) Le principe de ces curieuses dénégations n'est autre qu'un encombrement en Dieu évidemment dû à la théorie de la matière et de la forme, c'est ce qui ressort avec la plus claire évidence des passages parallèles du premier livre du *Commentaire des Sentences* où l'on peut lire, par exemple : *Forma per quam intellectus divinus intelligit*, neque est universalis, quia additiones non recipit nec singularis, quia a materia et a dispositionibus ejus immunis est... et ideo particularia non cognoscimus nisi per virtutem in qua est aliquid particulariter, sed Deus particularia cognoscit neque universaliter neque particulariter ex parte cognoscentis, sed universaliter et particulariter ex parte rei cognitæ. *Dist. XXXVI. quæst. 1, art. 1, ad 1um*. Et à l'article suivant : Si autem essentiam suam cognosceret tantum, nullum malum vel privationem cognosceret nisi in communi.

(2) Parvitas cognoscibilitatis non impedit quin perfecte cognoscatur ab intellectu divino, quantum est cognoscibile, et non solum quodlibet aliud est cognoscibile habens esse in intellectu ejus objective, sed res quælibet distincte, et sub propria ratione cognoscitur a Deo, quia confusa cognitio est imperfecta cognitio. *Report. 1 Dist, XXXVI, quæst. 4, n° 7.*

(3) Possibile fiendum et non fiendum uniformiter respiciuntur ab ideis ante actum voluntatis, cum igitur ideæ sint in intellectu ante quemcumque actum voluntatis, sequitur quod prædicta non distinguunt ideas. *Ibid. nn° 9 et 10.*

(4) Materia secundum naturam, qua in se est, est cognoscibilis, et non tantum per naturam formæ, igitur sic habebit ideam...Perfectionis esset in intellectu nostro, si posset cognoscere materiam, sicut perfectionis est in sensu quod potest cognoscere minimum sensibile. *Ibid. nn° 9 et 10.*

(5) Cum primus artifex verius cognoscat aliquid totum producendum ab eo ut naturam specificam, quam ædificator aliquis cognoscat domum, oportet quod ipse habeat proprias rationes partium speciei, scilicet generis et differentiæ. *Ibid, n° 11.*

(6) Nihil est in effectu, sive pars, sive accidens inseparabile, quin distincte cognoscatur a Deo, et per consequens per distinctam ideam .. In rebus a Deo factis, omnia in eis sunt a Deo producta, et hoc per cognitionem, et nihil ab alia

Digitized by Google

connu par l'espèce à laquelle il appartient serait connu imparfaitement de Dieu sans une idée propre correspondante (1). En un mot, il n'est rien qui, pouvant être conçu comme chose positive, n'ait sa représentation en Dieu dans une idée pratique dont l'objet est et demeure toujours l'essence divine en tant qu'elle peut être imitée sous une forme ou sous une autre. Autant d'êtres distincts possibles, autant d'idées parfaitement distinctes, autant d'idées toutes pratiques en Dieu (2).

Or, ces innombrables êtres du monde idéal que la pauvreté restitue au Créateur, gardons-nous bien de les prendre pour de chimériques fantômes, pour des rêves d'imagination. L'être de connaissance de Scot ne revient pas à ce que Henri de Gand appelait *ens ratum,* l'être admis à figurer dans le plan divin; ce n'était pas même le pur et simple possible auquel il ne répugne pas d'être. Il renfermait déjà un fondement et même un commencement d'être, d'un être précis en voie de formation; on constatait chez lui une actualisation incomplète, c'est vrai, mais très réelle, produite par l'intelligence divine (3). Au lieu que le simple possible ne marque pas, absolument parlant, autre chose qu'un vide d'être qui pourra se combler, dans le produit idéal, ce vide est déjà en partie rempli : on trouve un être en germe (4). L'actualisation n'est pas complète; il n'en est pas moins vrai que se trouvant plus rapproché de son origine que l'être

causa, nisi habeat causalitatem ab ipso, unde oportet omnium, quæ sunt in effectu, sive sint accidentis separabilia, sive inseparabilia, quod distinctas habeant ideas. *Ibid. n° 12.*

(1) Per ideam distincte repræsentantem quidditatem speciei, non potest distincte cognosci individuum : si igitur debet distincte cognosci, oportet ut cognoscatur per ideam propriam. *Ibid. n° 16.*

(2) Essentia divina... ad quodcumque distincte cognoscibile ab æterno se comparavit, ut imitabilem, si igitur essentia divina sub tali respectu sit idea, sequitur quod idea sit in Deo respectu cujuslibet intelligibilis positivi. Quod autem isti respectus ¡deales sint distincti, patet per hoc quod unus respectus formaliter non potest esse ad duos terminos, licet duo respectus possint esse ad eumdem terminum, ergo quot sunt distincte cognoscibilia, tot sunt relationes distinctæ in Deo ad illa, et per consequens tot erunt ideæ. Addo quod quælibet est practica suo modo, non simpliciter, ut quodlibet objectum secundum suam ideam producatur aliquando, sed quia secundum ipsam natum est produci. *Ibid. nn° 21 et 22.*

(3) Ens potentiale est minus perfectum quam actuale, dummodo sint ejusdem rationis. *Oxon. 1 Dist. XXVIII, quæst. 3, n° 4.*

(4) Omne creabile, prius erat possibile creari ex parte sui. Sed ista possibilitas non fundatur in aliquo esse simpliciter, sed in esse cognito, ita quod esse cognitum, concomitatur possibilitas ad esse simpliciter, licet formaliter esse cognitum non sit esse possibile, quia esse cognitum est esse in actu, licet secundum quid. Sed esse possibile, est esse in potentia ad esse simpliciter, et non in actu, nec tamen esse in potentia est esse simpliciter. *Oxon. 2 Dist. I, quæst. 2, n° 10.*

Digitized by Google

réel, le produit idéal est plus intelligible que lui et, dans un certain sens, plus réel (1).

Ces êtres du monde idéal sont d'autant moins chimériques qu'une fois conçus par l'acte d'intelligence, ils ne se séparent plus de cette essence souverainement réelle où rien de chimérique ne trouva jamais place; ils constituent alors le trésor infini de la mémoire divine au sein de laquelle se continue éternellement leur vie en compagnie du Verbe, dans le Verbe et par le Verbe, leur frère, aîné sans doute, mais véritablement leur frère puisqu'ils dérivent, l'un comme l'autre, des mêmes parents. La mémoire divine dont le Verbe a été engendré était constituée par un principe en quelque sorte double. L'essence divine en tant qu'objet premier de la connaissance en Dieu et l'intelligence exerçant sur cet objet sa toute puissante action : de l'essence divine en tant que telle, travaillée par l'intelligence, a été engendré le Verbe (2). De la même essence divine, en tant qu'elle est imitable à l'infini, en tant que cause universelle, travaillée par la même intelligence de Dieu est issu l'immense, l'infini, le sublime et splendide monde des intelligibles. Or, ce deuxième acte a été tellement la conséquence naturelle et en quelque sorte spontanée du premier, que le Verbe est le principe de la production du monde : toutes choses ont été faites par ce Principe éternellement présent en Dieu, et sans lui rien n'a été fait. Ces deux actes sont même si près de n'en faire qu'un que tout ce qui a été fait à n'importe quel degré trouve dans le Verbe sa vie, une vie qui jamais ne commença, une vie qui n'aura point de fin.

S'il est vrai que l'enseignement scotiste de la pauvreté franciscaine a — comme on vient de le voir — magnifiquement grandi l'œuvre extérieure de Dieu en multipliant à l'infini le nombre, la splendeur, la vitalité des créatures composant cet univers que les

(1) Uno modo quidditas est intelligibilior, et magis ens, quia prior aliquo modo. Aliter esse existens est magis ens et actualius, quia imitatur Deum secundum duplicem rationem causalitatis, exemplaris videlicet, et efficientis, ideo habet creationem quia talis entitas est in termino ad quem. Aliud est in termino a quo, et e converso. *Collat. XXXIII. n° 8.*

(2) In hoc principio quod est memoria, concurrunt duo quæ constituunt unum principium totale, videlicet essentia in ratione objecti et intellectus ut potentia, quorum utrumque per se est quasi partiale respectu productionis adæquatæ huic totali principio... Si enim essentia ut objectum non haberet rationem principii in productione Verbi, quare magis diceretur Verbum essentiæ quam lapidis, si ex sola infinitate intellectus ut principii productivi posset produci Verbum infinitum, quocumque alio objecto præsente? *Oxon, 1 Dist. II, quæst. 7, n° 21.*

Digitized by Google

anciens appelaient le grand monde, il est à croire qu'il a dû en faire autant dans le petit monde constitué par chaque être humain et spécialement par son âme. En aucune façon, évidemment, il n'a pu multiplier l'âme en elle-même; mais il doit avoir singulièrement contribué à fortifier les ressorts de son énergie, à exalter ses puissances, à aviver ses facultés, à lui donner une conscience plus complète de son être, à centupler la vigueur de sa vie et de ses opérations. Et, de fait, c'est des volumes entiers qu'il faudrait écrire pour signaler les admirables répercussions de ce simple point de doctrine scotiste dans la vie spirituelle du mystique formé à l'école d'Ossuna.

Dieu nous connaît, sans intermédiaire aucun, dans son essence infinie; donc notre entendement fait sur le modèle de celui de Dieu, peut dans une certaine mesure du moins, s'élever jusqu'à la divinité, sans le secours d'aucun intermédiaire. De là, sous une apparence paradoxale, cette leçon si pratique faisant l'objet d'un traité entier du Troisième Abécédaire : Rendez-vous aveugle, faites-vous sourd et devenez muet; affranchissez-vous de vos sens et de leurs impressions, si vous avez à cœur de communiquer avec Dieu par la contemplation (1). Et, puisque l'intelligence divine connaît tout par un acte unique, simplifiez, vous aussi, votre opération : Imposez silence aux tumultueuses et dislocantes pensées; répondez à leurs importunes sollicitations par une énergique fin de non recevoir ; fermez-leur impitoyablement la porte (2). Avec les pensées, faites taire votre trop turbulent entendement : bien loin de vous être de quelque utilité, il ne peut qu'augmenter en vous la confusion et multiplier les obstacles à la grâce de Dieu (3).

Le silence des sens et des pensées, le repos de l'entendement auront rétabli en vous la paix. A ce moment là, gardez-vous de demeurer inactif. Concentrez toute votre énergie vers l'intérieur; revenez à vous-même. De même que Dieu voit toutes choses au

(1) Quanto mas cierras la puerta del sentido tanto mas se fortalesce dios en tu anima, porque como el este siempre dentro no es menester abrirle sino el consentimiento desconsiniendo a todo lo demas. *Tercer Alfabeto, Let. Y, cap. V, fol. CCLJ, u°.* — Dichoso seria el que careciase *(sic)* de ojos porque dios le fuesse ojos y el que no tuuiesse pies si dios uuiesse de ser andas suyas. *Ibid. Let. C, cap. I, fol. XXVIIJ, r°.*

(2) El coraçon segun conocen los que entran en el todo es puertas y ha menester muchos porteros. *Ibid. Let. G, cap. VIIJ. fol. LXXVIJ, u°.*

(3) La inteligencia vee las cosas inuisibles de dios no como las vee la razon que inuestigando y discurriendo por los efectos y causas viene a conoscer las cosas ocultas y ausentes como si las viesse. *Ibid. Let. Y, cap, IV, fol. CCLVIIJ, r°.*

Digitized by Google

plus profond de son être, dans son essence, retrouvez-vous souvent au plus intime de votre fond; sachez habiter votre âme (1). Là, dans ce qu'il y a en elle de plus intime, ce Dieu réside d'une façon bien plus réelle que celle dont vous y êtes vous-même; il y habite et il y opère, puisqu'il n'est jamais sans opérer. C'est là que vous devez le chercher; là qu'il vous attend et vous presse de goûter, bien plus que de comprendre, le délicieux sentiment de sa divine intimité (2).

Ici donc, l'entendement n'a rien à faire; un simple acte de foi, le plus général, le moins circonstancié qu'il se pourra, doit le remplacer très avantageusement. Cette foi, si elle est vivante, vous pénétrera du sentiment de l'infinie grandeur, de la souveraine amabilité de Dieu votre ami, habitant au plus intime de vous-même et tout disposé à vous accorder la participation la plus abondante à son ineffable bonheur (3). Garder en vous ce sentiment revient évidemment à entretenir dans votre âme cet état, cette disposition générale d'affectueuse attention à Dieu, dans laquelle Ossuna — nous l'avons dit précédemment — voyait une excellente forme d'oraison, la véritable oraison du pauvre, ce que saint François désignait du nom d'esprit de sainte oraison et de dévotion.

Or, en ce moment nous nous trouvons engagés dans une voie d'amour. La volonté a ici, comme de juste, un rôle absolument

(1) Como crea segum dize sant agustin que esta mas dentro de mi que lo mas intimo mio puedo recogerme dentro de mi a el : y entrando en mi casa holgar juntamente con el cuya conuersacion no tiene amargura. *Ibid. Let. Y, cap. V, fol. CCLI, r°.*

(2) Sepas ser possible y no muy difilcutoso de auer en esta vida mortal la comunication de dios immortal mas estrecha y amigable entre dios y el anima que no la ay entre un angel y otro par altos que sean. *Ibid. Let. A, cap. I, fol. J, u°.*

(3) Le quatrième Abécédaire (*ley segunda*) applique ainsi à l'âme revenant à Dieu, après l'avoir oublié dans le péché, ce verset du psaume 136. *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. Adhœreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ* (*vv. 5 et 6*). Bastara que nuestro señor dixera que nos auia de tornar como a escreuir : o amar de nuevo en aquel principio de su alegria donde nos amo primero antes d'los siglos quando del fuemos conocidos y señalados apartadamente para lo amar : no se satisfizo en conocer a los suyos antes que fuessen sino que en aquel principio do estaua la palabra nos amo con perpetuo amor : y alli dize que nos ha de tornar a poner quando tornamos a lo amar dandonos en esto a entender que de alli caymos : que miremos lo que se pierde quando se pierde su amor, ca perdido el caemos quanto es de nuestra parte de aquella primera elecion eterna donde por amor nos quiso elegir ante de la constitucion del mundo : y alli nos torna quando nos tornamos a el : y con tanta firmeza nos assienta como si nunca unieramos caydo ni uuiessemos de tornar a caer. *Fol. LIIJ, u°.*

Digitized by Google

prépondérant. C'est — nous l'avons dit — une volonté contingente de Dieu qui se surajoute à l'acte initial de son intelligence pour opérer le passage de la créature de l'être intelligible à l'être réel. La volonté libre, la volonté aimante du contemplatif opère une transformation assez semblable dans le recueillement qui, jusqu'ici, ne présentait guère d'autre apparence que celle d'une mentalité un peu plus idéale sans doute que les mentalités ordinaires, mais sans grande portée pratique, du moins bien visible. Que l'amour se surajoute à cette mentalité et l'on verra la volonté aimante transformer en elle-même non seulement tout l'homme envahi par l'amour jusque dans ses membres, jusque dans la moëlle de ses os; mais cet amour se retrouvera partout, en dehors de lui et chaque créature lui offrira invariablement de magnifiques attaches la reliant à l'amour et des sources inépuisables d'amour (1). Ainsi, l'essence de Dieu se retrouve participée et imitée dans chacun des êtres possibles que sa volonté aimante a réalisés.

Réalisé ! oh ! c'est surtout l'homme contemplatif qui l'est admirablement lorsque l'amour est venu aviver sa disposition générale au recueillement. Par cette réalisation, il s'est en quelque sorte cuirassé de Dieu au dehors; il a encore inoculé jusqu'au plus intime de son être ce même Dieu reconnu et aimé aimant et agissant au fond de son cœur. Le bonheur de l'homme recueilli est alors si complet, sa tendresse si vive, sa volonté si aimante et si résolue, son intelligence si inondée de splendeurs, toutes ses puissances tant matérielles que spirituelles ont puisé là une telle énergie que c'est vraiment la vie de Dieu qui semble vivre en lui plutôt que sa vie à lui-même. Aussi rien ne lui coûtera désormais; son courage est à toute épreuve; aucune visée

(1) Voici de quelle façon Ossuna entendait les effets de l'amour sur notre âme : Nec enim ejus (B. Mariæ Virginis) memoria tepida erat sed ignita vehementer, vt quicquid ei occurreret, esset velut sacrificium, igne amoris oblatum : in holocaustum Deo... Memor erat Dei, ac delectabatur in omnibus quae Dei sunt, componens ea in ordine ad ipsum Deum propter omnia laudandum, vnde supposito igne amoris omnia deseruiebant spirituali sacrificio virginis, quæ velut in sylua lignorum et in millibus agnorum pinguium erat in mundi medio, vt omnia ei ad votum peruenirent... semper ascendebat per creaturas sicut virgula fumi vniuersi pulueris pigmentarii. Memoria ejus erat mortariolum templi, quo in sanctum puluerem redigebat quicquid sibi veniebat in mentem. Propter hanc vniuersalitatem qua beata Virgo omnia concipiebat in Deum redigenda, ipsamet ait : Memoria mea in generatione sæculorum. Generatio actiua sæculorum est Deus pater, a quo propterea omnis paternitas in cœlo et in terra nominatur. Ad hunc reducebat saecula per actum memoriæ fœcundæ beata Virgo. *Part. Occident. Serm. 36, 2° part. fol. 106, v°.*

Digitized by Google

ne lui semble trop haute pour lui et on le voit, tendant sans cesse à une perfection absolument surhumaine, lancer tout son être à la suite de Jésus-Christ tout entier, qu'il reproduit dans sa sainte Humanité, en portant généreusement sa croix de tous les jours et dans sa Divinité par la sublimité de sa contemplation (1).

Il marchera donc, ou plutôt il courra, il volera même à la suite de Jésus-Christ par la pratique complète autant que soutenue du conseil de Jérémie qui invitait à élever vers le Seigneur les cœurs et les mains tout ensemble. Ce qu'Ossuna entend d'une union en chacun de la prière intérieure du cœur avec le travail des mains embrassant toutes les œuvres extérieures. Celles-ci peuvent donc nous sanctifier et elles nous élèvent effectivement vers Dieu à la condition toutefois qu'on y évite toute exagération, parce qu'elles sont faites pour nous plutôt que nous ne sommes faits pour elles. Cette restriction ne saurait s'étendre au travail intérieur : ici, plus nous nous appliquons énergiquement et sans relâche, plus le résultat est parfait. L'habitude contractée est assurément excellente, nous ne devons néanmoins pas nous en contenter : à l'habitude et à la tendance, il convient d'ajouter des actes de la volonté aussi actuels et aussi multipliés que possible, car ce ne sont pas les habitudes, mais les actes qui assurent les mérites (2). Nous actualiser ainsi en ce qu'il y a de plus excellent en nous, par la volonté, par l'amour, c'est nous réaliser, c'est nous faire de plus en plus nous-mêmes, c'est décupler, centupler notre valeur personnelle, c'est multiplier l'utilité et l'intensité de notre vie (3). Pour cela il faut, c'est vrai, un travail énergique et soutenu ; mais combien cet effort est noblement lucratif! Non seulement, c'est

(1) No creas a tus pensamientos por denotos que sean si quando viene la ocasion de obrar lo que pensaste no lo hazes. *Tercer alfabeto, Let. S. cap. V, fol. CCX, r°*

(2) Las obras que el hombre haze exteriormente fuera de si permanecen en si mesmase muchas vezes seria defecto obrar siempre en ellas porque passaria hombre los terminos que a estas les conuiene mas las obras de dentro de nos referidas a Dios si son de amor quanto mas continuamente obramos en ellas son mejores : y aunque cesando quede engendrado abito no por eso la continuada operacion dexa de ser mejor porque no merecemos por los abitos sino por los actos. *Ibib. Let. P, cap. 32, fol. CLXIJ, u°.* — La oracion no es sino un leuantamiento del coraçon a dios y esto dize et profeta que ha de ser con las manos leuantando juntamente las manos, que segun dize la glosa son las obras : asi que aquel leuanta el coraçon y las manos que ora en lo de dentro y obra en lo de fuera. *Ibid. cap. IIJ, fol. CLXIJ, v°.*

(3) La virtud o fuerça d'la criatura racional es el amor ca tanto tienes de virtud quanto tienes de amor y no mas en tal manera que no te dara dios tres blancas por todo quanto tienes si falta el amor a vn que sea tuyo todo el mundo, *Ibid. Let. R, cap, IV, fol. CLXXXVIIJ. r°.*

Digitized by Google

là le seul but réellement, directement et complètement digne d'une personne humaine (1), mais nous y gagnons plus qu'une aspiration, une espérance ou un gage; c'est, de fait, c'est de la façon la plus réelle qu'il soit possible d'imaginer, un commencement de réalisation, une possession anticipée quoique imparfaite et incomplète de notre vie éternelle dans la patrie des Bienheureux. Ossuna explique le passage de l'épitre aux Philippiens où l'Apôtre déclare comment, en suivant Jésus-Christ, il s'évertue à le saisir à la façon dont il a été lui-même saisi le premier. Avec la glose interlinéaire il voit ici un saisissement parfait de Jésus-Christ tout entier par la mémoire, par l'intelligence, par le cœur correspondant au saisissement intégral selon lequel Jésus-Christ a pris possession de son apôtre. Si je me jette à la poursuite d'une personne me devançant sur la route, c'est évidemment pour avoir, chemin faisant, l'avantage de mieux la connaître ou de converser plus familièrement avec elle. Tel était le but de saint Paul. Or, ce faisant, continue-t-il avec saint Augustin, le converti de Damas se proposait d'arriver à la parfaite possession de la justice : son désir avait pour objet la récompense du travail qu'il s'imposait. Il suivait donc Jésus-Christ rémunérateur, c'est-à-dire sa Divinité. Cette poursuite de la divinité a ainsi, dès ici-bas, pour résultat un commencement des jouissances du ciel, une réelle anticipation de l'ineffable bonheur des Saints du Paradis (2).

(1) Collocauit Deus hominem in paradiso, vt operaretur et custodiret illum. Finis ad quem factus est homo, non fuit operatio illa, aut paradisi custodia, quæ superuacanea visa est, dum latrones non essent, nec tinea, nec aliud infortunium, quod eum demoliretur. Sed operatio illa refertur ad interiorem paradisum, pariter et custodia. Nam quid sollicitare opus erat in terra, quod ex ea sponte prodibat? Igitur operatio illa cooperatio interior est, et custodia pariter interna dignoscitur, vt scilicet omni custodia seruaret Adam cor suum, intusque operaretur delitias animæ suæ. In paradiso terrestri positus est, vt operaretur scilicet alterum paradisum in se et custodiret illum. De secundo autem opere dicitur, emisit eum Dominus de paradiso voluptatis, vt operaretur terram. Sed quando in ea positus fuit, non dicitur quid operari debuerit. Tamen optime infertur, quod si dum exul erat, tenebatur operari terram, dum dominus erat operari debuit cœlum, ergo projectus est, vt operetur terram corporis sui per pœnitentiam, et collocatus fuerat, ut operaretur cor suum per contemplationem solummodo, quia status innocentiæ non indiguit pœnitentia. Igitur operatio illa interior erat, quia tunc spirituale opus tenebatur facere. *Expositio super Missus est*, Antwerp. 1535, *cap. IIJ, fol. 3, u°*.

(2) *Non quod jam acceperim, aut jam perfectus sim : sequor autem, si quo modo comprehendam in quo et comprehensus sum a Christo Jesu* (*Philip. IIJ. 12*). La glosa interlinear dize declarando la primera razon de sant Pablo. Sigo si pudiesse perfetamente conocer a christo que es la summa bienaventurança para lo ver a vn agora como es el pues me vee como yo soy : o para lo ver en aquella diuina claridad

Digitized by Google

Or, dans la mesure où il s'élève à cette sublime réalisation, l'homme communique une réalisation de plus en plus noble à toutes les créatures relevées par lui jusqu'à l'être de Dieu. Lorsque le recueillement est parfait, au lieu d'être malgré elles employées au service de la vanité, ces créatures deviennent participantes de la liberté des enfants de Dieu, du moment que reconnaissant et respectant leur divine mission, l'homme s'en aide pour tendre par la mémoire, par l'intelligence, par l'amour, jusqu'à sa suprême fin. Les créatures sont autour de lui; mais loin de l'encombrer, elles le soulèvent et le portent vers Dieu. A-t-on jamais vu que l'eau fût un embarras pour le poisson ou que la route encombrât le voyageur ? Ainsi la pauvreté aimante s'élève jusqu'à Dieu à travers les créatures ou, pour dire plus vrai, en s'aidant de ces mêmes créatures qui gênent les mouvements des autres et finissent par les submerger (1).

Il y a là, animant cet effort ininterrompu une vie, divine bien

que me aparecio quando me prendio en el camino. Esta glosa mucho ha subido : el subir del apostol y con mucha razon porque los que siguen a alguno es para lo conocer e tener con el mas familiaridad en el camino : y assi los que siguen a christo en quanto dios es para conocer a dios y verle par vna alta manera de conocimiento y vision espiritual que satisfaze mucho al anima... Sant Agustin glosa aquesta primera razon de sant pablo y parecele que quiso dezir. Sigo por ser perfeto posesor de la justicia pues soy della perfeto viador, esto es perfeto seguidor de la justicia que esta en la primera via, o manera de seguir a christo que llamamos corporal passa adelante e sigue desseando ser possesor que es cosa de mucha mas importancia : buen viador es el que guarda bien la justicia que christo le mando : empero si este dessea gustar el fruto de aquel trabajo ya quiere ser posesor ya comiença a seguir la divinidad de christo remuneradora de los trabajos : estos que assi comiencan a seguir la diuinidad de christo en alguna manera se hazen posesores començando aqui a gozar de premio celestial: acercanse al parayso siguiendo la diuinidad y por ella suspirando. *Tercer Alfabeto, Let. S, cap. V, fol. CCXJ, r° et v°.*

(1) Nos pisces sumus ipse piscator : qui pisces ab aquis extrahere solet, Si mare procellis plenum et periculis mundus est, exite ab eo antequam ipse vos projiciat : exite saltem per desiderium ad superna tendentes : quia vel sic mundi eritis pisces. *Sanctuarium Biblicum. Tolos. 1533. Serm. IJ, fol. VI, v° 1.* — (Deus) in omni mundi statu seminauit : primo in terrestri paradiso : et de hoc dixit. Dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, volucres cœli comederunt illud. Hoc fuit primum satum Dei, quando se hominibus communicare cæpit quando eis voluit verbum suum præstare. Unde adverte, quod via Dei est quælibet creatura quia ex eis potest creator earum agnosci vnde lucifer dicitur principium viarum Dei, quia mane id est primo creatus oriebatur. Cum Deus inter alias creaturas arborem creasset, circa quam de non edendo præceptum dedit Deus : juxta viam id est juxta illam arborem verbum cecidit, scilicet ab œstimatione sibi debita : quia conculcatum est id est despectum et aues cœli parentes nostri comederunt illud pomum transgredientes verbum Dei... Ante præceptum fuit via ad Deum sicut alia creatura, facto autem præcepto, fuit via vitæ, si seruaretur et mortis, si non seruaretur et ideo dicitur arbor scientiæ boni et mali. *Part. Occident. Serm. V, fol. 13, v°.*

Digitized by Google

plus qu'humaine, dans laquelle une existence s'écoule, constamment élevée au-dessus de tout et d'elle-même, dans les régions célestes, tout près du Dieu qu'elle cherche par l'amour. Aussi ne saurait-on éprouver la plus légère surprise quand on rencontre, chez bon nombre d'âmes contemplatives, des états passagers plus ou moins fréquents et durables, bien faits pour rappeler la prophétie marquée dans saint Jean. « Celui qui croit en moi fera, lui aussi, les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes encore, parce que je vais au Père ». Effectivement, Ossuna consacre tout un chapitre à l'énumération de phénomènes mystiques extraordinaires à l'occasion desquels il veut qu'on use d'une très grande prudence, parce qu'ils peuvent cacher beaucoup d'hypocrisie; mais il conseille aussi, conformément à la recommandation de saint Paul, de ne pas étouffer en soi l'esprit de Dieu, sous prétexte qu'on doit le tenir caché (1).

L'apparition ou la disparition des intelligibles parmi les réels n'empêche pas — on l'a vu — la perpétuelle immortalité des êtres de connaissance dans la mémoire de Dieu. Les choses se passent d'une manière semblable chez le contemplatif. Après ces états mystiques qui ont été sa suprême réalisation, il retombe en quelque sorte à l'état ordinaire; mais, alors encore, combien il diffère d'avec les autres! Habituellement, incessamment, il puise une vie immortelle dans la mémoire, dans le souvenir affectueux de cet ami que tout lui rappelle, qu'il ne se lasse pas de chercher à trouver en tout et partout, et dont il fait l'unique objet de ses incessants soupirs (2).

(1) Sano y muy buen consejo es que ponga el hombre todo su estudio y saber para esconder estas cosas que deffuera parecen quanto en el fuere... en todas las cosas dichas ay haz y enues y se suele mezclar mncha ypocresia... Dize mas el apostol que no mates el espiritu por encubrirlo : bien es que lo encubras segun te dixe : empero mal es que lo mates : sino lo puedes encubrir sin matarbo no lo encubras mas da le lugar que respire porque no peresca en ti que sin el pereces. *Tercer Alfabeto. Let. J, cap. VJ et VIJ. f. CVIJ, CVIIJ.*

(2) Le souvenir de Dieu a, aux yeux d'Ossuna, une telle importance que l'oubli de Dieu lui semble, sinon un péché, de moins un très réel malheur. Aussi indique-t-il des moyens très pratiques pour l'éviter. Au deuxième Abécédaire, le douzième traité est tout entier occupé à cette précaution et il apporte cette sanction :

Nunca pase sin castigo
el oluido de tu amigo.

Le neuvième traité du Troisième Abécédaire a été inspiré par une préoccupation du même genre : une telle diligence ne surprendra jamais celui qui se fait une idée des merveilles que la mémoire tenue en éveil par l'amour est capable d'opérer. Une note précédente en signalait quelques-unes, d'après un magnifique texte de notre mystique franciscain sur la mémoire de la Sainte Vierge.

Digitized by Google

Si donc les extraordinaires manifestations disparaissent à certaines heures en même temps que les paroxysmes d'énergie mystique au cours desquels la nature ployait sous la poussée de la grâce, (1) lorsque le calme se refait, la nature se retrouve; mais c'est alors surtout qu'on reconnaît combien elle a gagné à subir l'action de Dieu. Comme tout imprégnée encore de son bienheureux état de passivité, et la mémoire remplie des amoureuses faveurs divines, elle vit en quelque sorte d'actions de grâces et s'applique de toute son âme à remercier son bienfaiteur. Le recueillement est, effectivement, avant tout un état général et constant d'action de grâces et Ossuna écrivant tout le deuxième traité du livre du recueillement sur ce thème ne manque pas de consacrer un chapitre à l'obligation, commune à tous (2), de rendre grâces à Dieu pour une multitude de faveurs secrètes faisant merveilleusement pendant à ce monde méconnu des intelligibles que Scot a eu la gloire de signaler au monde et de faire remonter vers son auteur.

(A suivre.)

Fr. MICHEL-ANGE.
O. M. C.

---

(1) Como en los contemplatiuos, acaezca el arrobamiento, o por tener el pequeña capacidad, o por ser grande el don que recibe : mal hazen los que juzgan ser causa de la tal priuacion lo primero y no lo segundo : a vn que sea muy seguro al que recibe echarlo a su pequeñez. *Tercer Alfabeto, Prologo. fol.* ✠ *iij, r°*

(2) C'est le cinquième chapitre de ce traité ; il a pour titre : *De las mercedes secretas que recebimos.*

Digitized by Google

LA VOCATION SACERDOTALE

(Suite.)

DOCTRINE DE SAINT LIGUORI. — L'imprécision des scolastiques peut jusqu'à un certain point atténuer la responsabilité de M. L. dans son interprétation de leur doctrine. Mais ce qui nous arrêterait absolument, si nous ignorions jusqu'où peut conduire l'esprit de système et d'apriorisme novateur, c'est la hardiesse avec laquelle ont été déformées les thèses si catégoriquement fermes de saint Liguori. Il faut vouloir à tout prix que saint Liguori soit identique à saint Thomas pour donner à ses expressions une interprétation si contradictoire.

Donnons les textes.

M. L. écrit p. 69 : « Nous ne faisons pas de difficulté d'avouer qu'à première vue, la doctrine de S. Liguori paraît favoriser l'opinion que nous combattons, à savoir que la vocation est déposée directement par Dieu dans les candidats au sacerdoce.

« Il parle comme M. Branchereau, des signes de vocation : il en indique trois : scienta conveniens ; probitas vitæ ; recta intentio. Et il conclut : Qui autem sine vocatione ex talibus signis explorata, in sacrum ministerium se intrudit non potest quidem a gravi præsumptione excusari.

« Il condamne également les Évêques qui ordonnent des non-appelés « qui non vocatus ad ordines sacros promovent ». Ainsi s'exprime-t-il dans son traité du sacrement de l'Ordre. Et de même dans *Selva*, ch. X.

Ces expressions ne supposent-elles pas que la vocation divine se trouve dans le sujet, indépendamment du choix des ministres légitimes de l'Église, et que ceux-ci doivent se préoccuper non de la créer, mais de la découvrir ?

« S'il en était autrement, si, comme nous le prétendons, l'appel de l'Évêque constituait la vocation divine, comment le Saint Docteur pourrait-il parler d'Évêque ordonnant des candidats non appelés de Dieu ? Oui, tel est bien le sens qui paraît se présenter à première vue. Mais si l'on relit avec attention, on constate que pour S. Liguori ces signes de vocation sont des signes de simple *vocabilité*, des signes

Digitized by Google

d'idonéité au sacerdoce. Il se montre préoccupé surtout dans *Selva,* d'écarter ceux qui oseraient se proposer pour les ordres en s'appuyant uniquement sur la volonté des parents ou la noblesse du sang : il exige une idonéité véritable.

« Mais pas autre chose. Car qui donc oserait dire que la science, la probité de vie et l'intention droite, seuls signes de vocation indiqués et exigés par saint Liguori, constituent un appel de Dieu. Non ! Ce sont là des signes de vocabilité, rien de plus. Il condamne avec raison les candidats qui briguent les honneurs du sacerdoce, sans fournir ces garanties d'idonéité ; il condamne plus sévèrement encore les Évêques qui ordonnent des sujets n'offrant pas ces mêmes garanties de vocabilité, « qui non vocatus ad ordines promovent ».

« C'est tout ce que l'on peut dire en examinant à fond et loyalement l'ensemble de la Doctrine du Saint Docteur. Et ainsi S. Liguori est en accord parfait avec S. Thomas. » (*p. 68-71.*)

Eh oui ! ce n'est pas plus difficile que cela. Mais véhémence n'est pas démonstration. M. L. l'a complètement oublié.

« Qui donc oserait dire que la science, la probité de vie et l'intention droite, seuls signes de vocation indiqués et exigés par St Liguori, constituent un appel de Dieu ? » Mais personne absolument, pas même saint Liguori qui les déclare radicalement insuffisantes. Il écrit, en effet, dans *Selva,* ch. 4 : « Personne donc, quelque savant, quelque sage, quelque saint qu'il puisse être, ne peut entrer de lui-même dans le sanctuaire, *s'il n'y est auparavant appelé et introduit par Dieu....* Les Saints, *lors même qu'ils étaient assurés de la vocation divine,* tremblaient de se charger du sacerdoce. » (*Ed. Gaume 1836, T. I. p. 24*)

Il dit encore : « On ne doit donc regarder comme marques de vocation au sacerdoce ni la noblesse du sang, ni la volonté des parents, *ni même les talents et l'aptitude que l'on pourrait avoir pour les fonctions sacerdotales, parce qu'au talent il faut réunir encore la sainteté de la vie, jointe à la vocation divine.* »

C'est formel. Toutes ces marques ne sont pas par elles-mêmes la vocation ; la vocation divine est étrangère et supérieure à elles. Voilà ce que dit S. Liguori.

Que maintenant il ait pensé comme S. Thomas, S. Liguori du moins l'a toujours cru ; qu'il ait interprété S. Thomas dans le sens novateur de M. L., c'est ce que nous nous permettons de nier catégoriquement. Citons d'ailleurs le Saint lui-même. Rien ne vaut son texte. Les références qu'il nous donne seront d'une autorité sans réplique pour l'éclaircissement de sa pensée. Nous prenons *Selva* postérieur à la Théologie. Le S. Docteur nous expose là ses idées définitives. C'est d'ailleurs un vrai traité de théologie sur les devoirs du sacerdoce.

Donc au ch. X de *Selva*, S. Liguori traite de la vocation au sacerdoce. Il commence par établir la nécessité de la vocation divine.

Digitized by Google

« Pour entrer dans un état de vie, il faut nécessairement y être appelé par Dieu : car, sans cette vocation, il est, sinon impossible, du moins très difficile de satisfaire aux obligations de cet état et de faire son salut.

« Mais si la vocation est nécessaire pour tous les états, elle est d'une absolue nécessité à quiconque veut embrasser l'état ecclésiastique. « Qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde ille fur est et latro » (*Joan. X. 1, 2.*). Ainsi donc celui qui prend les ordres sacrés sans être appelé de Dieu se rend coupable de vol, puisqu'il ravit à Dieu une grâce que Dieu ne veut pas lui accorder ; Latrones et fures appellat eos qui se ultro, et non sibi datam desuper gratiam obtrudunt. (*S. Cyril. Alex. vel alius in Joan. X. 10.*) Saint Paul nous l'avait enseigné le premier : Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron. Sic et Christus non semetipsum clarificavit, ut pontifex fieret, sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu (*Hebr. V. 4.*). Personne donc quelque savant, quelque sage, quelque saint qu'il puisse être ne peut entrer de lui-même dans le sanctuaire, s'il n'y est auparavant appelé et introduit par Dieu. Jésus-Christ lui-même fut sans contredit le plus savant et le plus saint de tous les hommes, plenus gratiæ et veritatis, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi (*Col. 2. 3.*). Jésus-Christ, dis-je, voulut être appelé de Dieu avant de se revêtir de la dignité du sacerdoce. Les Saints, lors même qu'ils étaient assurés de la vocation divine, tremblaient de se charger du sacerdoce. Saint Augustin, dans son humilité, regardait comme punition de ses péchés la violence dont son Évêque avait usé envers lui pour l'ordonner prêtre : vis mihi facta est merito peccatorum meorum (*S. Aug. Epist. 4 alias 148*). Saint Éphrem, pour n'être point contraint de recevoir le sacerdoce, contrefit l'insensé ; saint Ambroise feignit d'être cruel... En un mot, dit S. Cyrille d'Alexandrie, omnes sanctos reperio divini ministerii ingentem veluti molem formidantes (*Hom. 1. de fest Pasch.*). Ils craignaient de se charger de la dignité du sacerdoce comme on craindrait de se charger d'un poids énorme. Et après cela, dit S. Cyprien, peut-il se trouver quelqu'un assez audacieux pour vouloir de soi-même et sans la vocation divine, prendre un fardeau si terrible ? Ita est aliquis sacrilegæ temeritatis, ac perditæ mentis, ut putet sine Dei judicio fieri sacerdotem ? (*S. Cypr. ep. 55 ad Cornel. ibidem Selva p. 224-225.*)

Saint Liguori déclare la vocation nécessaire pour toute carrière mais surtout pour le sacerdoce où les responsabilités sont les plus lourdes. Cette vocation qu'il exige, c'est la vocation divine. Il faut être appelé par Dieu. Le texte est formel. Nulle part le Saint Docteur n'interprète « vocation divine » dans ce sens « vocation par l'évêque ». Bien au contraire, comme nous allons le voir, il déclare l'appel de l'évêque absolument insuffisant pour la licéité de l'ordination au point

Digitized by Google

de vue strictement individuel, et il charge de faute grave la conscience des candidats non appelés de Dieu et ordonnés validement par l'Évêque.

« Celui qui entre sans vocation dans le sanctuaire fait outrage à l'autorité de Dieu, comme outragerait l'autorité du prince un vassal qui voudrait rétablir de lui-même son ministre... Vouloir même s'introduire dans la maison d'un simple particulier pour disposer de ses biens et de ses affaires, c'est une témérité... Et vous, dit S. Bernard, *sans être appelé de Dieu*, sans être introduit par lui, vous voulez entrer dans sa maison pour prendre en mains ses intérêts et pour disposer de ses biens ? Quid istud temeritatis est, imo quid insaniae est ? tu irreverenter irruis, nec vocatus, nec introductus (*S. Bernard, De Vit. Cleric. C. 3*). Voilà pourquoi le Concile de Trente déclare que quiconque a l'audace de s'ingérer sans vocation dans les fonctions du sacerdoce, l'Église ne le regarde point comme son ministre, mais comme un voleur. Decernit sancta Synodus eos qui (ministeria) propria temeritate sibi tribuunt, omnes, non Ecclesiae ministros, sed fures et latrones, per ostium non ingressos habendos esse.. (*Trid. Sess. I. 25, ch. 4*) »

Voilà donc saint Liguori interprétant le Concile de Trente et découvrant dans ses expressions la vocation divine que M. L. déclare contraire aux enseignements de ce même Concile. Qui plus est, S. Liguori ne se doute même pas qu'on puisse penser autrement. Nulle part un mot, une allusion qui nous découvre l'existence d'une opinion contraire à la sienne. Le Saint Docteur n'a pourtant pas l'habitude de cacher les opinions qui combattent la sienne.

Poursuivons.

« Un tel prêtre — (entré sans vocation divine) — se donnera, si l'on veut, bien des peines ; mais tous ses travaux lui seront de peu de profit devant Dieu. Bien plus, les œuvres qui auraient été une source de mérites pour d'autres deviendront pour lui un sujet de démérites. Supposez qu'un serviteur ait reçu de son maître l'ordre de garder la maison, et qu'il ait, lui, la fantaisie d'aller cultiver la vigne : il aura beau se fatiguer, se mettre tout en sueur, au lieu de recevoir une récompense, il est à croire qu'il ne recevra qu'un châtiment. Tel sera le sort de ceux qui s'introduisent sans vocation dans le sanctuaire. D'abord, le Seigneur n'acceptera point leurs travaux parce qu'ils les auront entrepris sans sa volonté : Non est nisi voluntas in vobis, dicit Dominus, munus non suscipiam de manu vestra (*Malach. I. 10*). Et ensuite, au lieu de les récompenser, il les punira. » (p. 228)

Entrer sans vocation dans les Ordres sacrés, c'est s'attirer la malédiction de Dieu. Si réellement la vocation est intimée, créée par l'Évêque selon la thèse et les termes de M. L, si cette thèse est celle de S. Liguori, comment se fait-il qu'après avoir traité de la nécessité de la vocation, le Saint Docteur écrive à l'usage du candidat aux Ordres quelques pages très soignées sur les marques de la vocation? S. Liguori devrait parler des marques d'idonéité auxquelles l'Évêque peut s'arrê-

Digitized by Google

ter pour créer chez un sujet l'appel dont il est dispensateur. Mais non. Examinez-vous sérieusement, dit notre Saint, et recherchez en vous-mêmes les signes de l'appel divin.

« *Celui qui se prépare à recevoir les Ordres sacrés doit d'abord examiner si sa vocation vient de Dieu.* Quoniam dignitas magna est, revera *divina sententia comprobanda est*, ut quis ea dignus adducatur in medium (*Chrysost. Hom. 5 in I. ad Tim. 1.*). Mais pour reconnaître si la vocation vient de Dieu, il faut en examiner les marques....

Voyons donc quelles sont les marques de la vocation divine à l'état sacerdotal. Et d'abord la noblesse de l'extraction n'en est pas une. Ce n'est point la noblesse du sang, mais la sainteté de la vie qu'on doit considérer, dit S. Jérôme, lorsqu'on veut donner aux peuples un chef qui les conduise à la vie éternelle. Principatum in populos non sanguini deferendum esset, sed vitæ (*S. Hieron. in epist. ad Tit. I. 5*). S. Grégoire tient le même langage : Quos dignos divina probet electio, secundum vitæ, non generis meritum.

Et n'allons pas non plus regarder comme une marque de vocation la volonté des parents qui, en poussant leurs enfants au sacerdoce, n'ont point en vue le bien de leur âme, mais uniquement leurs propres intérêts et l'avantage de leur famille... » (*p. 229.*)

Le Saint met en parallèle les difficultés opposées par les parents aux vocations religieuses et les facilités dont ils entourent l'entrée dans les Saints Ordres. « Au contraire, si un jeune homme en se faisant prêtre peut être de quelque utilité à sa famille, quels efforts ne font pas leurs parents, quels moyens ne mettent-ils pas en œuvre pour le pousser à l'ordination ! Digne ou indigne, appelé ou non appelé, n'importe, il faut qu'il soit prêtre. Et aussi, quel vacarme, quelles menaces ne font-ils pas si leurs enfants arrêtés par le remords de leur conscience, refusent de se présenter aux Saints Ordres ! Parents barbares et plutôt homicides que pères ! s'écrie S. Bernard : pauvres parents ! pauvres enfants ! Je le redis. Ah ! combien n'en verrons-nous pas dans la vallée de Josaphat qui se seront damnés au sujet de la vocation. Car, ainsi que nous allons le prouver plus bas, c'est de *notre docilité à suivre la vocation divine que dépend le salut éternel de chacun de nous.*

On ne doit donc regarder comme marques de vocation au sacerdoce ni la noblesse du sang, ni la volonté des parents, ni même les talents et l'aptitude que l'on pourrait avoir pour les fonctions sacerdotales, *parce qu'au talent il faut réunir encore la sainteté de la vie, jointe à la vocation divine.*

Et qu'elles sont donc les marques auxquelles on pourra reconnaître que l'on *est appelé de Dieu à l'état ecclésiastique.*

La première est une intention droite. Il faut entrer dans le sanctuaire par la porte et cette porte c'est Jésus-Christ lui-même : *Ego sum ostium etc... Per me si quis introierit salvabitur*(*Joan. X, 7-9*)... L'intention droite et pure de servir Dieu, un zèle ardent pour la gloire

Digitized by Google

de Dieu et le salut des âmes. Voilà ce qui doit nous faire entrer dans le sanctuaire. *Si enim quis* — dit un savant auteur — liber ab omni vitioso affectu ad clerum, Deo deserviendi causa et salutis populi gratia, solum se conferat iste vocari a Deo praesumitur (*Continuat. Tournely. de sacr. ord. q. 4. art. in fin.*). Si l'ambition, si l'intérêt, si la passion des honneurs, vous poussent au sacerdoce, dit un autre auteur, ce n'est point Dieu, c'est le démon qui vous appelle : Ambitione duceris vel avaritia : inhias honori ; non te vocat Deus sed diabolus tentat. (*Hallerius ap. I. sect. 3 cap. 2* § *4*)...

Une seconde marque de vocation, c'est d'avoir les talents et la science nécessaires pour remplir convenablement les fonctions du saint ministère...

La troisième marque de vocation à l'État Ecclésiastique, c'est la bonté positive de la vie...

Et quant à cette bonté, il ne faut pas se contenter d'un simple doute : il faut, dit saint Thomas, des preuves évidentes et certaines : *Sed etiam habeatur certitudo de qualitate promovendorum (Suppl. q. 36. art. 4. ad. 3*).

Après ces longs développements où il expose avec tant de clarté sur qui doit porter l'examen du jeune candidat, S. Liguori conclut comme il suit : « Il résulte de ce que nous venons de dire *qu'on ne saurait excuser de faute grave celui qui entre dans les Saints Ordres sans reconnaitre en lui les marques de la vocation divine.* C'est le sentiment d'un grand nombre de docteurs. *(Habert ; de Ord. p. 3. ch. I.* §. *2 ; Natal. Alex., de Sacr. Ord. ; Juenin, Diss. 8, q. 7, ch. I. et Continuat. Tournely, de oblig. cleric. tom. 3 ch. I. a. I. cl.* 3)... »

Après avoir appuyé son sentiment sur la tradition théologique, le Saint Docteur poursuit : « Entrer sans vocation dans le sanctuaire, c'est donc s'exposer grandement au danger de perdre son âme. Qui sciens et volens, écrivait l'évêque *Abelly*, nulla divinæ vocationis ratione habita se in sacerdotium intruderet, haud dubie seipsum in apertissimum salutis discrimen injiceret, peccando scilicet in spiritum sanctum ; quod quidem peccatum vix aut rarissime dimitti ex Evangelio discimus. *(Abelly, Sac. Christ p. I. cap. 4*)...

Les prêtres que le Seigneur n'a point appelés sont, il est vrai, les ouvriers et les ministres de Dieu, parce qu'ils ont reçu le caractère sacerdotal ; mais ce sont aussi les ministres d'iniquité et de rapine puisque d'eux-mêmes et sans vocation ils sont introduits dans le bercail...

L'Église, dit saint Léon, ne reçoit que ceux que le Seigneur choisit, et c'est par ce choix qu'ils deviennent de dignes ministres des autels : Eos Ecclesia accipit quos Spiritus Sanctus præparaverit, et dignatio cælestis gratiæ gignit. (*S. Leo. in die Assump.*) Au contraire, *elle repousse loin des portes du sanctuaire ceux que Dieu n'y a point appelés*, parce qu'ils viennent plutôt pour travailler à sa ruine qu'à son

Digitized by Google

avantage, et que, bien loin de l'édifier, ils sont pour elle une cause de désolation et d'opprobre. C'est ce que dit saint Pierre Damien : *Nemo deterius Ecclesiam lædit quum non eos vocet Dominus.* (*Opusc. 2. contr. cler. c. 2.*)...

Comment accorder cette thèse avec celle qu'attribue au S. Docteur le professeur du Séminaire de Poyane ? Nous ne parvenons pas à le discerner.

Nulle part il n'est mention de l'Évêque dispensateur des vocations. Tout le chapitre au contraire roule sur la nécessité pour le candidat d'être appelé de Dieu, d'étudier en lui-même les marques de cet appel divin, et enfin sur la faute grave que commet celui qui entre dans les Saint Ordres, malgré l'absence de cette divine vocation. Si l'Évêque est créateur des vocations, on ne voit pas comment un candidat qui reçoit la vocation épiscopale peut pécher mortellement par défaut de vocation. L'Évêque seul est responsable du choix, le candidat ne répond que de l'observation de ses engagements. L'Évêque seul appelant, tout candidat qui reçoit intimation de cet appel a réellement la vocation, et comme tous les candidats sont appelés par l'Évêque, il n'est pas possible que la vocation ait jamais manqué à personne. C'est d'ailleurs ce que proclame le professeur de Poyane : « Un candidat appelé par eux — les Évêques — peut et doit toujours se dire qu'il est appelé par Dieu. Même s'il a usé de fraude pour extorquer l'appel, sa vocation demeure valide, bien qu'il ait péché gravement en la sollicitant... » (*p. 145*)

C'est juste le contraire de ce qu'enseigne saint Alphonse. Tandis que le professeur de Poyane nie carrément toute absence de vocation dans un candidat quelconque, S. Liguori proclame la réalité de cette absence. « On ne saurait excuser de faute grave celui qui entre dans les Saints Ordres sans reconnaître en lui les marques de la vocation divine. » Et le Saint Docteur d'ajouter : « c'est le sentiment d'un grand nombre de Docteurs ».

Notons qu'il ne dit pas que nul Docteur ait jamais soutenu le contraire, ce qui après tout ne ferait rien à la question, mais que jamais Docteur ait déclaré que cette vocation divine externe n'existât pas.

Il est évident que la thèse de M. L. est la contradictoire de celle que soutient S. Alphonse.

Si nos citations ne l'établissaient pas avec assez de clarté, voici d'ailleurs qui nous enlèvera tout doute. S. Liguori a cité, nous l'avons vu : Hallerius, le continuateur de Tournely, Habert, Noël, Alexandre, Juenin, Abelly ; il a déclaré embrasser leur sentiment sur certaines conclusions particulières, d'autre part, il n'a nullement protesté contre les thèses fondamentales dont ces conclusions ne sont que des applications, c'est donc qu'il accepte les fondements aussi bien que les applications. Or tous ces auteurs défendent et enseignent la thèse de la vocation divine intérieure. Quand S. Liguori parle de vocation

Digitized by Google

divine, qu'il traite de l'absence de vocation divine et qu'il renvoie à ces auteurs affirmant qu'il accepte leur sentiment, c'est évidemment qu'il entend lui aussi par vocation divine, l'appel divin intérieur, appel préalable à tout autre. L'interpréter dans un autre sens, c'est le dénaturer.

SENTIMENT DE HALLERIUS — Cet éminent théologien écrit dans son célèbre traité : *De Sacri electionibus et ordinationibus, p. I sect. III q. II. Monita ad ordinandos* : que ceux qui veulent entrer dans les Saints Ordres prennent garde à ne point s'égarer, qu'ils s'étudient, qu'ils voient s'ils sont appelés de Dieu. « Quamobrem videant, quæso qui in clericorum ordinem referri ambiunt, ne si a janua aberraverint, tota deinceps aberrent via ; perpendant apud se, quanta sit hæc dignitas quam postulant : num sibi ipsis ex animo grata et propter seipsam grata sit : num viribus consertanea : excutiant seipsos, an tanto muneri apti sint, *an a Deo vocati*, et qua ad clerum festinantes intentione ducantur... examinent, inquam, instituti sui rationem, nec semel, nec festinanter, nec perfunctorie examinent nec suis tantum oculis, nec ad mundani honoris lucernam, sed serio, sed mature, sed pluries, sed alienis etiam oculis, sed ad divinæ veritatis lucem » (*Cursus Theol. Migne. r, 24 p. 357. n. I.*)

Il est d'ailleurs hautement convenable que nul ne reçoive les Saints Ordres s'il n'est appelé de Dieu, s'il n'a entendu dans son âme la secrète voix du Très-Haut l'appelant à son service. C'est le Christ qui l'a dit à ses Apôtres, vous ne m'avez pas choisi, vous, mais c'est moi qui vous ai choisi. Et nul n'est véritable apôtre du Christ que celui-même que Dieu a séparé, qu'il a appelé comme jadis il avait appelé Aaron. C'est ce qu'en termes remarquables explique saint Bernard. Considérez votre vocation, dit l'Apôtre appelé lui aussi, considérons cette vocation et « voyons si elle vient de Dieu de qui toute vocation doit venir ». « XIX. Congruum igitur est ut nemo sacris initietur ordinibus nisi quem secreta saltem voce Deus ad ministerium invitarit. Non vos me elegistis dixit Christus Dominus Apostolis suis *Joan. 6.* sed ego elegi vos » *; quis vero legitime potest Deo ministrare nisi a Deo electus fuerit ?* « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron » (*Ad Hebr. 5);* non est verus apostolus Christi, nisi qui per voluntatem Dei constitutus, *nisi qui non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum renuntiatus ; nisi qui a Deo vocatus segregatusque fuerit....*

Itaque nihil a Deo simplius requirendum censuit Juno veronensi « serm. 2. de Nativ. Christi » Quam ut qui ejus noverit voluntatem sine qua videlicet ei nec legitime servire poterit, nec placere »; egregie vero divinæ vocationis necessitatem explicat Bernardus, his verbis.... « Videte vocationem vestram ait vocatus apostolus ; *consideremus et nos, an vocati venerimus et vocati a Deo, cujus nimirum hæc vocatio est ;* nec communem modo vocationem dixerim, qua, juxta eumdem

Digitized by Google

apostolum. *Quos prædestinavit hos et vocavit.* Si quis vocaverit nos in honorem cleri, convenire velim conscientias singulorum et secundum præceptum Domini ad cor Jerusalem loquar : huic enim parvulo, aut forsitan necdum nato ecclesiastica jam beneficia provida jam parentum sollicitudo parabat. »

« Mais j'en entends plusieurs qui me disent : Comment pourrais-je savoir que Dieu m'appelle? Qui donc a connu les desseins du Très-Haut? Qui découvrira les inaccessibles refuges de sa prudence ? Nul, si ce n'est l'esprit de Dieu, ne saurait connaître ce qui est en Dieu. Comment donc saurais-je discerner l'appel de Dieu afin de le suivre ? Mais qui donc n'hésiterait pas dans la recherche de sa divine vocation ? Eh bien ! toi qui te troubles, écoute ces quelques paroles. Tu n'es pas impur, tu n'ignores point la loi de Dieu, alors tu n'es pas indigne du divin appel; mais je vais plus loin, tu es conduit par une intention droite, tu n'essayes pas de forcer les portes du sanctuaire par le moyen de la fraude, réellement tu es appelé de Dieu. Je te vois encore hésitant et plein d'incertitude. Que faire ? Écoute ce conseil : Prie valeureusement et Dieu ne manquera pas de te découvrir ce qu'il veut de toi, s'il t'appelle oui ou non. Mais tu es impur, inapte à exercer les redoutables charges du sacerdoce, tu essayes de t'introduire par des moyens inavouables, tu es dirigé par l'avarice ou l'ambition, tu es attaché à l'honneur, non à la charge, oh ! alors, ce n'est pas Dieu qui t'appelle, c'est le démon qui te tente. »

XXIII. Audire quidem mihi videor aliquos ita dicentes : quomodo porro mihi constabit *vocatum me esse a Deo ?* Quis me docebit consilium Domini ? Quis patefaciet inaccessos prudentiæ ejus recessus ? « Quae Dei sunt nemo cognovit nisi Spiritus Dei » I. Cor. 2. Quomodo probabo spiritus seu ex Deo sint? Ubi edocebor voluntatem Domini, ut ei volenti consentiam, vocanti non dissentiam ? sed quisquis in *perscrutanda de vocatione ad clericatum* dubius hœres, hac pauca accipe; non impurus, non ignarus divina e legis esse videris, non omnino indignus es quem Deus ad clerum vocet; bono insuper fine duceris ad ecclesiasticum statum, nec ad eum malis artibus contendis. *vocaris a Deo* : dubitas adhuc, et incertus es ? Cum Deo precibus age a bonis et a sapientibus consilium accipe ; nec te latebit quid velit Deus, aut quo te vocet.

At impurus es, et ad obeunda ministeria ineptus, mala arte sacerdotium prœripere tentas; ambitione duceris vel avaritia ; inhias honori, non oneris, non operis aut cupidus, aut saltem patiens ; non te vocat Deus, sed diabolus tentat. »

Ces derniers mots nous les avons vu cités par S. Liguori. Leur sens ne fait pas de doute. C'est bien la vocation interne.

Hallier continue : « Toi qui t'avances vers les Ordres, tu es pur, ou si jamais tu as failli, c'est en secret. Dieu t'appelle à la clérjcature. On ne doit appeler aux Ordres, dit saint Isidore de Séville, ceux qui sont

Digitized by Google

encore dominés par les vices. C'est pour cela que Dieu ordonna à David de ne pas construire son temple visible car, par suite de la constance des guerres, il était un homme de sang. Cette figure nous est donnée pour signifier à ceux qui sont encore soumis aux vices de ne point enseigner l'Église. Bien plus clairement encore s'exprime saint Bernard : *De Convers. ad Cler. ch. 27.* « Beaucoup s'avancent, s'écrie-t-il, mais considère ceux qui sont appelés, examine l'ordre même du discours divin : Bienheureux, dit Jésus, ceux dont le cœur est pur, car ils verront Dieu ; Bienheureux les Pacifiques, ils seront appelés les fils de Dieu ; le Père céleste appelle cœurs purs ceux qui recherchent non leurs propres intérêts mais ceux de Jésus-Christ, non leur utilité mais celle de la multitude. Pierre, dit Jésus, m'aimes-tu ? — Seigneur vous savez que je vous aime. — Paix mes brebis. Comment Jésus aurait-il pu confier les brebis qu'il aime à quelqu'un vide d'amour ? »

Non enim ut habet Isidorus Hispalensis, *Sent. lib. 3. cap. 31* — sunt promovendi ad regimen Ecclesiæ qui adhuc vitiis subjacent ; hinc est quod præceptum est David non ædificare visibile templum (*I. Paralip. cap. 17*) quia « sanguinum vir » belli frequentia esset ; quæ figura illi spiritaliter admonentur qui vitiorum adhuc corruptioni sunt dediti, ne templum ædificent, hoc est, Ecclesiam docere præsumant »... Clarius quoque Bernardus hisver bis : *de Convers. ad Clericos cap. 27 :* Multi quidem veniunt, sed considera quis vocetur ; ordinem ipsum Domini sermonis attende : « Beati — inquit — mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt » ; ac deinde « Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur » ; mundicordes utique vocat Pater cœlestis, qui non quærunt « quæ sua sunt sed quæ Jesu Christi », non quod sibi utile sed quod multis. « Petre — inquit — amas me ? Domine tu scis quia amo te : pasce oves meas ; quomodo enim sic amatas oves committeret non amanti ? »

La vocation divine est ordonnée. Dieu est la sagesse souveraine. Il opère toujours avec nombre, poids et mesure ; là où n'est pas l'ordre, là n'est pas Dieu. Dans une affaire aussi grave que celle de la constitution de sa milice sacerdotale, Dieu ne peut pas ne pas avoir posé de règles. Ce sont des signes, des témoignages de son éternel vouloir, ce ne sont pas son vouloir. Comme saint Liguori nous l'a dit, ni la science, ni la droite intention, ni la sainteté de vie ne sont la vocation divine, elles sont les critères d'après lesquels nous en pouvons découvrir la présence ou constater l'absence, mais l'élection en est totalement étrangère.

« Tel est l'ordre de la divine vocation, dit Hallier, qu'elle ne nous fait parvenir aux états supérieurs qu'après avoir franchi plusieurs degrés ; elle ne comporte nullement le passage subit du dernier échelon du vice au plus haut sommet de la hiérarchie, sommet qui exige une éminente perfection... Ils vont contre tout ordre et contre

Digitized by Google

la vocation divine elle-même ceux qui se présentent au sacerdoce avec une conscience souillée. Ceux qui pénètrent, couverts de fautes, dans le temple de Dieu, dit saint Bernard, ceux qui souillent par leurs péchés le temple du Seigneur qu'ils habitent, seront sévèrement jugés et à beaucoup de titres, de ce qu'ils vivent avec une conscience si fortement chargée, et que malgré cela, ils ne craignent pas de pénétrer dans le sanctuaire de Dieu. » Aussi je voudrais que tous ceux qui se présentent aux Saints Ordres, les mains non lavées, prennent comme leur étant adressées, ces paroles du même saint Bernard à Bruno, Archevêque élu de Cologne. Toute la question de la vocation est admirablement traitée dans cette lettre. « Tu me demandes conseil, illustre Bruno, tu me demandes si tu dois acquiescer à la volonté de ceux qui te veulent promouvoir à l'épiscopat ? Mais quel mortel pourra jamais répondre ? Dieu peut-être t'appelle, qui donc pourrait oser te dissuader ? Peut-être ne t'appelle-t-il pas, qui te conseillera d'avancer ? *Ta vocation vient-elle de Dieu, ou n'en vient-elle pas ?* Qui donc pourrait le dire, sinon l'Esprit même qui scrute les profondeurs de Dieu, ou celui à qui il l'aurait révélé ! Mon conseil est encore plus difficile, par suite de la terrible confession que renferme ta lettre. Ta vie que tu accuses si gravement et véridiquement aussi comme je crois, me parait en effet aussi indigne d'un aussi terrible ministère... » Et le Saint termine sa lettre, refusant de répondre et de trancher le cas.

XXV. Ordinata solet esse *divina vocatio*, ut nonnisi per quosdam gradus ad superiora deducat; nec ex infimo scelerum specu ad ecclesiasticae, quæ supremæ perfectionis est, dignitatis fastigium confestine et præpropere hominem evehi patiatur... Inordinate itaque et contra divina vocationis communem legem sacerdotio sese offerunt, qui immundam habent conscientiam... Qui, ut loquitur Bernardus, supra c. 9 : « ingrediuntur cum macula tabernaculum Dei viventis, inhabitant cum macula templum sanctum Domini polluentes, judicium multiplex acceptiari; quod tam gravissime conscientias gerunt, et nihiloinus sese ingerunt in sanctuarium Dei. »

Velim itaque, ut quicumque illatis manibus ad ministeria divina sese offerunt, tibi et pro se dictum putent, quod de Brunone Coloniensi archiepiscopo electo ad ipsum rogatus rescripsit idem Bernardus, in qua quidem epistola totius rei palmaris decisio continetur... « Quaris a me consilium, vir illustris Bruno, seu volentibus se promovere ad episcopatum acquiescere debeas; quis hoc mortalium definire præsumat ? *Deus forsitam vocat, quis audeat dissuadere ? forte non vocat,* quis appropinquare consulat ? utrum vero *vocatio Dei sit, aut non sit,* quis scire possit, excepto spiritu, qui scrutatur etiam alta Dei, vel si cui forte revelaverit ipse ? Magis quoque dubium reddit consilium, illa in litteris tuis humilis sed terribilis confessio, qua vitam tuam tam graviter; et ut credo non nisi veraciter accusas; nec enim

Digitized by Google

negandum est hujusmodi vitam indignam tam sacri dignitate ministerii... »

Dans le cas présent, Bruno était archevêque élu de Cologne. L'appel hiérarchique était formel. La vocation ecclésiastique ne faisait pas de doute ; elle était « intimée, créée » pour employer les termes de M. L. ; Bruno pouvait sans doute la refuser, mais le problème ne portait pas sur la vocation elle-même. Or voilà que saint Bernard demande à Bruno de vouloir bien examiner sérieusement si sa vocation vient de Dieu. La vie du nouvel élu avait eu des défaillances, saint Bernard qui en a reçu la confidence, ne dit pas à Bruno, vous êtes apte ou inapte ? Non. Votre vie passée, dit-il, me fait douter de votre vocation. L'appel divin est-il réel ? je ne le sais, et S. Bernard renvoie Bruno à d'autres conseillers. L'idonéité ne se confond nullement avec l'appel de Dieu, lequel est à son tour complètement distinct de l'appel hiérarchique.

Nous ne pouvons nous étendre plus longtemps sur les magnifiques développements apportés par Hallier ; on voit que pour ce théologien, la vocation divine interne est, non un mythe, mais une profonde réalité.

SENTIMENT DE JUENIN. — Dans son très remarquable Commentaire historique et Dogmatique sur les sacrements, l'illustre Oratorien traite le problème de la vocation avec une clarté parfaite. « La divine vocation — dit-il — est requise préalablement à l'ordination. » Les preuves sont celles même que nous a données saint Liguori. La parole de N.-S. : Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, le texte de saint Paul, celui de saint Jean concernant l'entrée des faux pasteurs dans le bercail évangélique (1).

(1) Cel. I. Divina vocatio sacræ ordinationi prærequiritur.

Prob. ex scriptura, 1. Discipuli Christi munus Apostolicum non obire nisi ubi specialiter a Christo vocati sunt ; unde sic eos ipse Christus alloquitur Joan. 15. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.

2. Apostolus ad Hebrœos ita definit eum esse reum sacrilegii qui sumit sibi sacerdotium, quod quidem res quædam ut sacra in quam Deus solus jus habet. « Nec quisquam — (inquit) — sumit sibi honorem, sed qui vocatur Deo tanquam Aaron »

Ejusdem vocationis necessitatem confirmat idem apostolus exemplo quod desumit ab humanitate Christi : (Sicut Christus non semetipsum clarificavit ut Pontifex fieret; sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te.). Quemadmodum et in alio loco dicit : Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

3. Christus furti ac raptus insimulat eos, qui non vocati sunt nomen Clericatui. Qui non intra (inquit Joann. 10) per ostium in ovile ovium sed ascendit aliunde, ille fur est et latro : qui vero intrat per ostium, pastor est ovium ; huic ostiarius aperit, etc.. » Non aliud vero est illud ostium quam Christus ipse : « Ego sum (inquid ibid.) ostium. Per me si quis introierit, salvabitur, et ingredietur et egredietur, et pascua inveniet. »

4. Deus in scripturis de iis conqueritur qui non vocati ecclesiastica obeunt munera : « Ipsi regnaverunt (verba sunt Dei ipsius apud Oseam) et non ex me, principes extiterunt et non vocavi eos. »

Digitized by Google

Cette vocation divine est-elle une ou multiple ? Elle est double, répond Juenin. On distingue la vocation externe et la vocation interne.

La vocation externe consiste en cela que le candidat soit appelé par son Évêque à la cléricature ou aux Ordres majeurs, ou à la charge pastorale.

La vocation interne consiste dans une motion et une impulsion intérieures de l'Esprit-Saint.

Quaest I. quotuplex sit divina ad sacrus ordines vocatio ?

Resp. duplicem esse, *externam nimirum et internam*,

Prior in eo posita est quod quis a proprio Episcopo ad clericatum, aut ad majores ordines, aut ad Pastoratum vocetur.

« Altera vero consistit in interno Spiritus sancti motu ac impulssu » (*ubi supra, p. 577.*)

Quels sont maintenant les signes de la vocation intérieure aux Saints Ordres ? Trois signes nous manifestent ordinairement la vocation interne du Saint-Esprit : 1° Une conscience pure; 2° une intention droite; 3° le désir d'exercer le ministère ecclésiastique.

Quaest. 2. Quibus indiciis dignosci possit interna ad sacros ordines vocatio ?

Resp. Tribus præsertim indiciis prodere sese internam Spiritus Sancti ad sacros ordines vocationem :

1. Prodit sede conscientiæ puritate...

2° Interna vocatio prodit sese per intentionis rectitudinem...

3° Divina vocatio prodit sese desiderio Ecclesiastici laboris...(Ibid.)

LE CONTINUATEUR DE TOURNELY — Pour entrer dans la cléricature — dit cet auteur — il faut tout d'abord la vocation : il faut être appelé de Dieu.

De Praecipuis obligat. cleric, p. I, cap. I. a. I. Conclusio 3ª ... ad clericatem statum requiritur in primis vocatio.

Pr. 1° ex script. Oseæ 8 : « Ipsi regnaverunt, et non ex me : principes extiterunt et non cognovi... iratus est furor meus in eos. Usquequo non poterunt emundari ? » Atqui « ex ipse et non ex arbitrio Summi Rectoris regnant, qui nullis fulti virtutibus, *nequaquam divinitus vocati*, sed sua cupidine accensi, culmen regiminis rapiunt potius quam assequuntur », ut solide ait S. Gregor. Pastor. p. I. q. I. ; ergo in eos irascitur furor Domini, ac proinde gravissime peccant. »

Cette thèse, il l'établit encore par la tradition Patristique. Prob. 2° ex selectis Patrum textibus, qui si omnes colligerentur in æquum

Quæ hucusque dicta sunt confirmari possunt ex eo quod gravia alioquin iis, qui sacris ordinibus initiati sunt incumbunt munera... Necesse est ut parati sint, ad animarum curam ad pastoratus officium, ubi id expedire Episcopus judicaverit. Ad tanta vero tantique momenti onera indiget quisque Clericus specialibus auxiliis quibus plerumque et quidem summa cum aequitate, in pœnam nimirum præsumptionis, frustrantur ii, qui non vocati irruunt in sacras agni cœlesti nuptias. » (*Diss. VIII, Cap. IV, q. 7, Cel. I. Ed. 4, 1737. p. 577*)

Digitized by Google

volumen exurgerent... » Ces textes des Pères il les trouve si démonstratifs, qu'il termine son argumentation par ces paroles : « Haec quam tetrum sit scelus eorum qui ad ordines accedunt non vocati, tam graphice, tam vivide describunt, ut soli lumen addere velit, qui ea discurrendo voluerit illustrare. »

Et cette vocation dont l'absence est si gravement à charge à plusieurs, il la définit ainsi : « Vocatio est supernaturalis Providentiæ actus, quo Deus aliquos præ aliis eligit, et congruis ad sacra ministeria digne et ut par est obeunda, dotibus instruit, atque præparat ; atque hæc Dei electio et praeparatio prorsus necessariae sunt. »

Rapidement l'auteur développe sa thèse qu'il conclut par ces paroles : « Hæc multo fusius tum innumeris qui de vocatione clericali conscripti sunt libris, tum apud Habertum in tract *de ordine*, pie sed paulo magis concionatorie exposita reperies. »

Il nous renvoie à Habert qu'il résume et que S. Liguori cite.

THÈSE DE HABERT — Singulièrement clair et pénétrant, Habert traite le problème de la vocation d'une façon parfaite. Nous ne pouvons que résumer ces belles pages.

Nous avertissons le lecteur — écrit-il, dans le sommaire du *Traité de la Hiérarchie Ecclésiastique* — que pour bien recevoir les Saints Ordres il faut : 1° la vocation divine, 2° l'élection canonique, que l'on peut encore appeler vocation externe et ministérielle, 3° la sainteté de vie, 4° la science suffisante, 5° l'esprit ecclésiastique, 6° l'immunité de toute irrégularité.

Monuimus in argumento hujusce tractatus requiri ad ordines suscipiendos : 1° Dei vocationem, 2° *electionem canonicam, sic dictam, quia debet fieri secundum Ecclesiæ canones; potestque dici vocatio exterior et ministerialis, quatenus scilicet Ministri Ecclesiæ actu et de facto eligunt et clero adscribunt quos Deus ad sublime millum statum ab æterno destinavit, et in tempore per gratiam suam præparavit;* 3° vitæ sanctitatem in qua comprehenditur cælibatus, seu donum perpetuæ continentiæ, 4° scientiam saltem sufficientem, 5° ingenium clericale, quod a sancto Ambrosio dicitur cor sacerdotale, 6° immunitatem ab omni impedimento ecclesiastico, quid vulgo appellatur irregularitas ; de quibus in hac tertia parte sigillatim est disserendum.

La vocation divine interne est pour ce théologien bien différente de la vocation externe. Nous trouvons la terminologie de Juenin. Cette vocation divine intérieure, Habert l'étudie dans le chapitre premier. Il en établit d'abord la nature, puis l'existence, en troisième lieu la nécessité, enfin les signes auxquels on peut la reconnaître.

La vocation divine, dit-il, peut être doublement considérée : 1° dans l'intention et les décrets divins, 2° dans l'exécution et les effets.

La vocation est à la Providence générale de Dieu comme l'espèce au genre qui la renferme. Or nous pouvons considérer cette Providence : 1° dans la pensée de Dieu, en tant que de toute éternité Dieu a donné un

Digitized by Google

but a tout ce qui était produisible dans le temps, qu'il a disposé les natures et les moyens convenables à chacune de ces choses et leur permettait d'atteindre suavement le but qu'elles devaient réaliser.

2° Dans l'exécution, ou la mise en œuvre des desseins que de toute éternité, Dieu a voulu réaliser. De là cette distinction de la prédestination en prédestination dans l'intention et prédestination dans l'exécution.

« Quotuplici modo spectari debet vocatio? R. Duplici : 1° in intentione et decretis divinis ; 2° in executione et effectibus.

Vocatio quippe se habet ad Providentiam generice sumptam sicut species ad genus, sub quo continetur : atqui Providentia in genere dupliciter spectari debet, ut prima parte diximus : 1° in mente divina quatenus Deus ab aeterno diebus singulis in tempore producendis singulos fines praestituit, rationesque ordinavit ac media, quibus unaquaeque fini suo congrueret, et ad illum suaviter dirigeretur : quemadmodum artifex, v. g. architectus domum, quam aedificare intendit, prius in arte sua delineat, singulas ejus partes concipit ac ordinat ; tum accingitur ad opus, illudque exequitur juxta exemplar a se praeconceptum. « Dicendum — inquit S. Thomas I p., q. 22. a. 1., ad 2 — quod ad curam duo pertinent, scilicet ratio ordinis, quae dicitur Providentia ; et dispositio et executio ordinis, quae dicitur gubernatio : quorum primum est aeternum, secundum temporale. » Deus enim omnia in tempore operatur secundum aeternum consilium voluntatis suae : *quos in tempore vocavit, justificavit, et in fine glorificavit, nos ab aeterno praecivit ac praedestinavit*. Hinc theologi praedestinationem, quæ est altera Providentiae species, dividunt in eam quae est in intentione et eam quae est in executione.

Et cette doctrine de la prédestination, Habert la concrète dans l'exemple de la vocation de David.

Ista duplex vocationis acceptio magnifice elucet in vocatione Davidis ad regnum. Deus ab aeterno David elegerat, ut esset dux super populum suum ; et virtute hujusce decreti praeparaverat dotes necessarias in tempore conferendas, scilicet robur corporis, sensum rectum et cordis latitudinem, ut loquitur scriptura, quibus idoneus esset regendo populo, qui præ multitudine numerari non poterat. Haec omnia existebant in decretis divinis indepedenter a cujusquam creaturae ministerio ; Samuel missus est ad domum Isaï ; ibi quaesivit quem ex ejus filiis Deus elegisset ; alterum enim ungere nefas : rejecit natu majorem et alios sequentes donec deveniret ad Davidem natu minimum ; quia non illos, sed istum Deus elegerat. Præcessit ergo Dei electio et aeterna destinatio ; sed ejus executio Samueli in tempore demandata est.

Cet exemple de la vocation de David, nous fait admirablement comprendre ce qui se passe dans le cas de la vocation sacerdotale.

Idem omnino observare est in vocatione ministrarum Ecclesiae : 1° Deus ipsos elegit in Christo ante mundi constitutionem, ut sint

Digitized by Google

sancti et immaculati in conspectu ejus per gratiam suam ipsis ab aeterno praeparatam, et suo tempore conferendam ad sacra officia rite obeunda. En vocatio in intentione et ab aeterno in divinis decretis existens independenter a creaturae meritis... 2° Deus in tempore exequitur per ministerium Pastorum et actu ac de facto sacris officiis addicit quos ab aeterno elegit : *en vocatio in excutione quae priorem praesupponit*, potestque dici vocatio ministerialis et exterior...

De cette dernière vocation, il en parlera au chapitre II. Dans le présent, il traitera seulement de la vocation *in intentione*. Et cette vocation il la définit : Un acte de la surnaturelle Providence de Dieu, par lequel le Très-Haut choisit plusieurs entre beaucoup et leur prépare les qualités convenables à l'exercice digne et louable du ministère sacré.

Ex mox dictis describi potest — vocatio — actus providentiae supenaturalis, quo Deus aliquos præ aliis eligit, praeparatque dotibus congruis ad sacra ministeria digne et laudabiliter obeunda.

De la longue explication qu'il nous donne de cette définition, nous transcrirons ce passage.

Dicitur 5° ad sacra ministeria digne et laudabiliter obeunda ; *quia sine interiori Dei vocatione potest quis ministerio Pastorum habere characterem sacerdotalem*; *sed furum more, qui res alienas injuste invadunt*, iisque utuntur in proprium commodum quandiu latent, sed ubi detecti fuerint, in suam perniciem. *Interior itaque Dei vocatio requiritur,* ut quis licite et laudabiliter officio sacerdotali defungatur.

Cette vocation divine intérieure existe réellement, et nul ne l'a jamais niée car ce serait nier la Divine Providence.

Existitue divina vocatio ?

R. Existit, sequiturque necessario ex allata definitione ; namque vocatio ad ordinem sacerdotalem et hierarchicum, est praecipuus actus divinae Providentiae; atqui nullus, nisi Epicureus, negaverit divinam Providentiam, ut constat ex dictis prima parte de attributis divinis: ergo revera existit divina vocatio.

Les arguments scripturaires sont ensuite développés, nous n'en retiendrons qu'un seul, éclatant comme le soleil.

« Apostoli cum in locum Judae alter sufficiendus esset, attendunt ad aeternam Dei electionem ; ostende — inquiunt — quem elegeris ex his duobus. Unum non dicunt elige; sciebant enim jam esse a Deo electum; sed ostende quem elegeris. »

Ce fait des Apôtres voulant donner un successeur au traître Judas et demandant à Dieu de désigner celui qu'il avait choisi, est plus démonstratif que tous les raisonnements.

Nous pourrions donner d'autres textes, nous craignons de fatiguer le lecteur. Constatons seulement que Hallier, Juenin, le Continuateur de Tourneley sont tous cités par saint Liguori dans la question de l'absence de la vocation divine, et sous-entendent par vocation divine la vocation intérieure.

Digitized by Google

Abelly, que S. Liguori cite encore, parle, lui aussi, de la vocation intérieure. Dans son *Sacerdos Christianus* p. T., cap. III il écrit : Vocationis illius nomine intelligitur, dispositio divinae Providentiae, qua pro suo beneplacito quosdam homines seligit, et segregat ad opus ministerii sui, ipsisque qualitates et gratias ad id necessarias elargitur. »

Rapprochons maintenant ces paroles de M. Lahitton p. 49 : « Non ! la vocation divine au sacerdoce n'est pas directement gravée par Dieu dans l'âme de l'appelé ! Non ! le rôle des appelants secondaires (curés, confesseurs, directeurs de Séminaires) ne consiste pas à découvrir la vocation dans l'âme de l'appelé. Non ! le rôle des appelants officiels (Évêques, Pape) ne consiste pas à constater officiellement la présence de cette vocation.

La vraie doctrine est celle-ci : « l'appel éternel de Dieu ne passe dans l'âme de l'élu que par l'organe des ministres légitimes de l'Église ; ce sont eux et eux seuls qui déposent dans l'âme de l'élu la vocation divine au sacerdoce. Ils ne constatent pas la vocation dans les candidats, ils la leur donnent. »

Et les Apôtres qui s'écriaient : « Ostende Domine quem elegeris !!! Je crois tout de même que les théologiens dont nous avons parlé avaient une certaine gravité.

Voici d'ailleurs Benoît XIV qui trouve que les Évêques *constatent* la vocation. Il dit même que c'est l'antique usage de l'Église.

De Synod. Diœ. lib. XI, ch. II, III —. Ex diciplinae veteris more, quicumque ecclesiasticis officiis, et ordinibus destinabatur, educationem suscipere debebat in convictu, ac veluti seminario Episcopi, qui hac ratione de ejus indole, moribus, *vocatione*, et progressu optime certior fiebat.

C'est formel. L'Évêque s'assurait de la vocation.

Parlant de l'utilité des séminaires, il écrit qu'elle est double « nimirum ut et ordinandarum numerus minuatur, et idonei tantummodo in clerum adciscantur, qui *vocationi, suae indicia minime dubia praebuerint* » (*Ibid. num. XI*).

Etonnez-vous après cela que les *Conférences d'Angers*, éd. Gousset 1830, écrivent (*II Conf. sur les États, q. I*) : « La nécessité de la vocation ne peut être contestée. C'est une vérité de foi, à laquelle l'Ancien et le Nouveau Testament rendent également témoignage. *Aussi elle n'a jamais éprouvé la moindre contradiction...*

Ainsi nous ne nous arrêterons point à prouver ce qui n'est pas contesté, et dont les preuves multipliées se trouvent partout... »

Et cette vocation, les *Conférences* la définissent en ce même endroit « un acte de la Providence surnaturelle de Dieu, par lequel il choisit et destine quelqu'un pour l'état ecclésiastique, et lui donne en conséquence les qualités du corps et de l'esprit nécessaires pour en exercer les fonctions d'une manière utile pour son salut et pour celui des fidèles ».

Digitized by Google

Les *Conférences* qui ont distingué la vocation intérieure de la vocation extérieure ne craignent pas de dire que c'est une faute grave que d'accepter l'appel épiscopal si on n'a pas préalablement découvert en soi l'appel divin.

Et les *Conférences* citent S. Liguori et Benoît XIV qui au n° XVII du chapitre précédemment analysé cite lui aussi Habert, Noël Alexandre, Juenin et S. Liguori, toujours pour cette même question de la vocation divine.

D'où nous pouvons conclure en toute sécurité :

1° Que depuis le Concile de Trente, tous les théologiens sans aucune exception, ont considéré la vocation divine intérieure comme réelle.

2° Que cette vocation, ils l'ont déclarée nécessaire.

3° Qu'ils l'ont déclarée antérieure à l'appel épiscopal, ou élection canonique ou vocation extérieure, ministérielle.

4° Qu'ils ont déclaré le sujet gravement coupable, s'il accepte l'appel épiscopal et n'a pas préalablement établi qu'il était divinement appelé.

5° Que les signes de la vocation ne sont pas la vocation, mais des manifestations, des preuves des décrets éternels de Dieu.

6° Que c'est nier ou du moins fausser complètement la notion de la divine Providence touchant l'Église, que de nier la réalité de la vocation intérieure.

7° Que le candidat est simple témoin de sa vocation. Les juges sont ses directeurs. Le juge officiel et décisif, c'est l'Évêque.

8° Que l'appel épiscopal ou vocation extérieure est absolument requise et constitue un élément essentiel de la vocation ecclésiastique.

9° Que la vocation sacerdotale, prise dans son intégrité, comprend essentiellement deux éléments distincts et réellement séparables, bien que le second soit toujours présent, tandis que le premier peut faire défaut, à savoir la vocation divine intérieure et la vocation épiscopale extérieure.

10. Que la vocation divine strictement dite, la vocation intérieure, le plan premier de Dieu, le décret *In intentione et in primo instanti executionis,* ne se trouve qu'en Dieu et dans le candidat.

Cette réalité de la vocation intérieure change-t-elle quoi que ce soit dans le rôle des recruteurs de vocations ? Le point de vue et c'est tout.

L'homme est un être social. Tout individu est prédestiné pour telle époque, tel milieu avec telles et telles circonstances de personnes, d'éducation, de relations. — Et parmi ces circonstances de personnes sont préordonnés les recruteurs qui d'après les Éternels décrets, doivent librement se présenter et inconsciemment offrir à la liberté du jeune homme ou de l'enfant, la direction fixée par Dieu, vers un but réel mais non encore entrevu.

Digitized by Google

Le problème a des obscurités, c'est sans doute le mystère qui nous entoure de toutes parts, mais les principes sont là. Cela nous doit suffire aux uns et aux autres (1).

Fr. JULES d'Albi.
O. M. C.

---

(1) L'article était déjà imprimé et les épreuves corrigées lorsque nous est parvenu le nouveau volume de M. Lahiton : *Deux conceptions divergentes de la Vocation sacerdotale*, Lethielleux, 1910. Ce nouveau venu non seulement n'ébranle pas notre argumentation, mais en confirme la valeur.

Le problème tout entier repose sur une erreur de point de vue. La Prédestination divine considérée *in intentione* est en Dieu et demeure en Lui. Il nous est absolument impossible de la connaître. Nous devrions voir Dieu en lui-même. C'est l'affaire des Bienheureux, non des voyageurs. Nous ne connaissons de cette Prédestination qu'une partie de l'Exécution. C'est de l'effet que nous remontons à la cause. Et comme l'exécution dépend à son tour de la liberté humaine, il s'ensuit qu'il nous est extrêmement difficile de nous prononcer sur la prédestination de la plupart des hommes. Tel que nous avions cru appelé, ne l'est pas!!! Est-ce bien vrai? Nous n'en savons rien. Nous constatons qu'il avait des aptitudes pour tel rôle, de fait il s'engage dans une autre voie, est-ce parce que le premier jugement était faux. est-ce par suite d'une libre disposition de lui-même, libre disposition qui est connue de Dieu et prévue, mais n'en est pas moins contraire à sa divine volonté. Nul ne saurait se prononcer.

Judas avait été choisi, il devait être un des fondements de l'Église, et cependant il a trahi son Maître. Dira-t-on qu'il n'était pas appelé? C'est impossible. Et alors! c'est le mystère du libre arbitre.

L'Évêque, pour créer la vocation infailliblement, devrait connaître la Prédestination *in intentione*, cela lui est impossible. Il doit donc se borner à la connaître *in intentione*. Et ici il y a deux sources, l'Église et l'individu. L'Église a reçu de son divin Fondateur une mission nettement déterminée. Cette mission exige chez ceux qui doivent autoritairement la faciliter, des qualités toutes particulières d'intelligence et de volonté. L'Évêque doit exiger ces qualités. L'individu doit les posséder. et comme de lui-même il ne saurait les acquérir, vu qu'il entre en territoire privilégié, il doit avoir reçu le privilège qui les lui confère dans la mesure où ces qualités sont sacerdotales. Ce privilège c'est la vocation divine. *Nec quisquam sumit sibi honorem sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron.* (Hebr. V. 4.) L'Apôtre ne dit pas « a Moyse », mais « a Deo » parce que Moïse ne fait que sanctionner l'appel venu de Dieu. C'est au nom de ces qualités, témoignage de l'appel, que l'individu se présente au jugement et à l'appel de l'Évêque.

Nier la vocation interne, c'est nier la Providence, nier la finalité des êtres.

Digitized by Google

LES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

ET LES DÉBUTS DE LA RÉFORME A PORT-ROYAL DES CHAMPS

(1609-1626) *(Suite et fin.)*

IX

La dernière lettre du P. Archange de Pembrock, tout entière autographe (f. fr. 17808, fol. 24) est du 24 janvier 1622. Elle porte encore le cachet de l'Assomption, avec cette suscription :

A Madame,
[M] adame Catherine
[Coa] diutrice de Madame
[de] Port Royal
Au Port Royal.

C'est donc à la Mère Agnès (Catherine Agnès de Saint Paul) (1) qu'elle fut envoyée :

« Madame et ma bonne Sœur. Paix en Dieu.

« La vostre m'estoit aultant plus agreable comme estoit grand mon apprehension de vostre disposition, à cause de la resolution de madame vostre Sœur. Ses lumières sont extraordinaires, aussy sont ses sentementez, elles ebluissent ma veuë, et mon esprit ne peult estendre jusques là. Croyant qu'en fin elle retournera au Port Royal et que la pratique luy fera cognoistre la verité descouvrent quelque vanité cashé, et voillé sur une

(1) Cf. *Nécrologe de Port Royal*, p. 83 et *Supplément*, p. 410.

Digitized by Google

specieuse pretext, j'ay mieux presenter ceste affaire à Dieu que d'en parler sans y estre demandé, vous suppliant à la vostre comodité de me renvoyer vostre livre car j'aura vers Pasques affaire, demeurant à jamais

Vostre tres humble et affectionné en Jesus-Christ.

F. ARCHANGE, Cap. Ind.

Paris ce 24 Janvier 1622. »

Retenons bien le ton cordial et l'époque de ces lettres. Sainte-Beuve les jugera plus tard et il en dira ceci : « Il y a de l'imagination fleurie et riante dans ces lettres du P. Archange à travers les quelques solécismes, les fautes de genre que sa qualité d'anglais lui rend faciles et qui semblent une naïveté de plus dans cette langue flottante du seizième siècle ; on trouve de ces tours dévots, de ces airs de grâce à la *Pérugin,* plus d'une comparaison aimable et mystique qui nous prépare à saint François de Sales ; c'est bien à la même famille spirituelle qu'appartient le Père Archange. » (1)

X

Les trois lettres qui suivent (f. fr. 17808, p. 25, 26 et 27) émanent toujours bien d'un Père Archange, mais ce n'est plus du P. Archange de Pembrock.

Le nouveau signataire est le P. Archange du Tillet : l'une de nos trois pièces porte son nom d'une manière complète.

La différence de ces trois lettres d'avec les autres est du reste assez visible : l'écriture n'est pas la même ; le premier auteur parle tout à fait paternellement à son interlocutrice : « ma petite abbesse »; le second est plus cérémonieux : « Madame » ou « ma Sœur ». Enfin le P. Archange du Tillet, bon français, né à Paris, ne commet plus de fautes comme le P. Archange anglais, et surtout ne se sert pas de mots britanniques.

Le P. Archange du Tillet avait reçu au baptême le prénom de Séraphin. Il était le troisième fils de Jean du Tillet, baron de la Bussière et de Jeanne Nicolai (2). Il entra d'abord dans l'armée ; puis à l'âge de dix-huit ans, il embrassa l'ordre des Frères Mineurs au couvent des Capucins de Meudon, sous la maîtrise

(1) Sainte-Beuve, *Port Royal*, sixième édition. tom. I (1901) p. 178.
(2) Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, tom. I (Paris 1814) p. 237.

Digitized by Google

du P. Archange de Pembrock, le 6 octobre 1594. Il occupa plus tard diverses charges, fut gardien à Meudon en 1620, à Pontoise en 1621, provincial de Lyon en 1624. Le P. Maurice d'Épernay (f. fr. 25046, p. 263) le fait aussi partir en Orient en 1620 en qualité de missionnaire ; mais son nom n'a pu être relevé dans le récit du P. Furcy de Péronne (f. fr. 4134). En tous cas, ce séjour en Orient à cette époque ne put être que très court puisque le P. Archange du Tillet écrit ses lettres à Port-Royal de 1621 à 1623. En 1620, il est gardien à Meudo et en 1621 à Pontoise (1).

Il mourut à St-Honoré de Paris en 1648, très probablement le 25 Juillet.

Des trois pièces qui suivent, une seule est signée : « Archange du Tillet ». Les deux autres nous les attribuons au même à cause de la ressemblance parfaite de l'écriture.

La première (f. fr. 17808, fol. 25) est du 1er février 1622. C'est une pièce autographe ; il y a encore le sceau : dans le champ le monogramme I H S, au dessous un cœur percé de deux clous, et tout autour une couronne d'épines. La lettre est adressée à la Mère Agnès, comme du reste les deux autres. La Mère Agnès à cette date était coadjutrice de sa sœur alors occupée comme l'on sait à Maubuisson.

« A Madame
Madame la Coadjutrice
A Port Royal.

« Ma Sœur, Dieu vous donne sa paix. La difficulté du chemin n'a permis d'avoir de vos nouvelles, le tems est un peu plus commode, c'est ce qui m'occasionne de vous escrire, bien que d'autre part j'aie de la retenue, craignant de vous retirer de voz continuelles oraisons, lesquelles je sçai que cherement les affectionnées, comme celles qui vous introduisent et unissent à Dieu ; perseverez en ce saint exercice et advisez si nous aurons ce bien que de vous veoir à Maubuisson après le Caresme. N'y devez vous pas un voiage ? Si cela est faictes le cependant que je serai à Pont-Hoise (2) et nous donnez advis de votre arrivée ; un de mes désires est de vous entretenir un quart d'heure avec Madame

(1) F. fr. 6451. p. 155 et 226.
(2) Pontoise.

Digitized by Google

votre Sœur (1). Saluez celle qui a charge des novices (2) et qu'elle prie pour moy et redoublez voz oraisons pour celuy qui est votre plus humble à vous servir en Jésus-Christ.

F. ARCHANGE, Cap.-Ind.

De Beauvais, 1er febr. 1622. » (3)

XI

F. fr. 17808, fol. 26. Autographe. Même petit sceau qu'à la lettre précédente.

« A Madame
Madame la Coadiutrice
A Port Royal.

« Ma Sœur, Dieu vous donne sa paix. La votre m'a prevenu, par laquelle je recognois que se le temps estoit plus propre je pourrois m'acheminer à vous pour faire quelques exhortations, la volonté y est portée, mais la commodité n'est pas semblable ; j'espère qu'elle naistra ce qu'estant je ne manqueray de la conserver pour vous visiter ; je presche ici les dimanches, pour les jours ouvriers de l'advent et du Caresme à quelques monasteres de Religieuses. Nous pourrons avoir encore quelque lettre de vous devant que nous soions à l'advent et selon ce que me manderes, je feray en sorte que d'avoir permission d'aller à Port Royal, cependant advises à conserver le peu de santé qui est en vous, et pries grandement pour celuy qui est d'affection.

« Ma Sœur, puisque vous le voules

Vre plus humble à vous servir selon Dieu.

F. ARCHANGE DU TILLET, Cap. Ind.

De nostre couvent de Saint-Jacques.

Ce 14 d'Octobre 1622. »

Le couvent de Saint-Jacques se trouvait à Paris. C'est actuellement l'hopital Ricord, boulevard de Port-Royal.

(1) La Mère Angélique.

(2) Sans doute la Mère Isabelle de Sainte Agnès Chateauneuf. Cf. f. fr. 17808 fol. 12, lettre du P. Suffren et *Nécrologe de P. R.* p. 222 et *Supplément* p. 637.

(3) Au couvent des Capucins de Beauvais était gardien, en 1621, le P. Antonin de Chartres et en 1622-1623 le P. Maclou de St-Vallery, f. fr. 6451 p. 238.

Digitized by Google

XII

Notre dernière lettre f. fr. 17808, fol. 27 est du 6 décembre, mais sans date d'année. Il y a apparence qu'elle n'a pas été écrite bien loin de 1622. Elle est autographe, sans sceau.

« A Ma Reverende Mere
[Ma] Mere Coadiutrice
[du Port] Royal
A Port Royal.

« Madame, Dieu vous donne sa paix. Me plaindre de n'avoir lettres de vous j'aurois tort, estant redevable d'une responce. Ceste va vous trouver plus hastee de la plume que du porteur, puisque rarement ils viennent de vous à nous, encore que Madame votre Sœur soit un puissant obiect pour vous attirer : ou pour le moins ne pouvons en estre informes. Vous voyez que c'est honestement s'excuser et toutefois il serait mieux de s'accuser, je le veux ; mais dites moy je vous prie si scavez bien former les oraisons avec une entiere simplicité accompagnée d'une extrême ardeur lorsqu'en serez requise. Et comme vous desirez que celles qui dependent de vous l'accomplissent, je ne sçai si avez entré dans ces actes et par une frequence d'iceux avez obtenu l'habitude. Je souhaitterois vous y veoir et toute consommée en l'amour du doux Jésus (1). Allez fermement, insistez continuellement, et avec toutes vos puissances escoulez vous tant que du ciel cet amour divin vous soit donné lequel demanderez aussi pour votre frere ; saluez Madame votre Sœur et qu'elle prie Dieu pour moy. Saint Nicolas m'appelle, partant, je finis me disant

Ma Sœur

Votre plus humble frère selon Dieu

F. ARCHANGE, Cap. Ind.

De Beauvais ce jour de saint Nicolas. »

(1) Je ne serais pas étonné qu'en écrivant cette lettre, le P. Archange du Tillet ait songé à la *Practique de l'oraison mentale ou contemplative* du P. Mathias de Salo, trad. française de Jacques Roussin. Arras. 1618.

Digitized by Google

XIII

Un troisième correspondant capucin de Port-Royal fut le P. Pascal d'Abbeville. Dans son 49e Eloge (f. fr. 25046, p. 261) le P. Maurice d'Épernay nous apprend que le P. Pascal fut vêtu le 16 avril 1599, sous la maîtrise de P. Archange de Pembrock ; il devint plus tard définiteur, puis provincial dès 1618. Son biographe l'appelle : « Illustre et savant directeur des monastères de religieuses de France et fameux spirituel ». Il mourut à Saint-Honoré le 5 avril 1645. « Nous mêlâmes nos larmes avec celles de beaucoup de religieuses qui avaient été charmées de sa conduite. Il mourut en saint après avoir vécu de même. » (P. Maurice d'Épernay).

Pendant la période qui nous occupe, nous trouvons le P. Pascal gardien à Amiens en 1609 et 1610, à Meudon en 1611, à Chartres en 1612, à Soissons en 1616 et provincial de 1618 à 1620 (1).

Une lettre de lui adressée à la Mère Agnès se trouve dans une collection d'autographes de la bibliothèque de Troyes, ms. 2352. (cf. Catalogue, p. 972). En voici le texte revu sur l'original par le conservateur du dépôt.

« Madame :

« Dieu vous donne sa paix.

« Je pensois faire mes excuses, mais Nostre Seigneur vous a faicte recognoistre mes imperfections et peu de charité laquelle est la forme des vertus, de sorte que j'aime mieux confesser que véritablement je suis tel. Car je ne pensois jamais avoir eu plus de désir de passer par le Port Royal que cette fois, non tant par charité du prochain que par curiosité et désir de scavoir des choses desquelles j'ay entendu quelque vent, et aussi pour mandier la faveur de vos sainctes prieres et de toute vostre religieuse maison. Ce pendant tout cela avec le prétexte de charité et la parole que j'en avois donnée à Madame votre Sœur à Maubuisson (2) ne m'a pas fait descouvrir le chemin du Port Royal de nostre couvent de Meudon, et ma sensualité a eu plus de force

(1) F. fr. 6451. p. 75, 180, 192 et 362.

(2) Cette lettre fut donc écrite pendant le séjour de la Mère Angélique à Maubuisson.

Digitized by Google

pour me persuader à aler les grands chemins où les bestes vont plus ordinairement que de prendre les sentiers. Signe que je ne suis autre en l'intérieur que cela. Et comme vous avez recognu les chemins de la charité me sont investigables, vous scaurez par la présente que je ne suis mesme charitable à moy, ce qui vous fera recognoistre le grand besoin que j'ay de vos prières, desquelles je vous supplie humblement (bien que sans humilité) de nous en faire part et bonne portion. Le V. P. Bruno (1) se disposoit d'aler vous prescher ce Caresme l'aiant icy laissé à dessin, mais depuis trois jours la fiebvre l'a saisi pour laquelle il fut hier ségné, nous ne sçavons encore comme il s'en portoit. Je vous en donne toutefois cet advis afin que si d'avanture il n'y estoit si tost au commencement du Caresme vous n'atribués cela au peu de charité ni au peu de désir de vous rendre service ; car l'on se tromperoit plus de ce costé que l'on ne faict le pensant de moy. Je vous en assure et l'expérience vous fera recognoistre si Dieu luy rend sa santé, que la charité qui est en luy courone plusieurs autres vertus et luy donne de la lumiere pour soy et pour les autres ; et sa grande tranquillité tesmoignera à qui le cognoistra qu'il n'est pas pour oster la paix de l'esprit de personne. C'est ce que je vous en puis mander à présent demeurant

Madame

Vostre pauvre et affectionné en Jésus-Christ.

F. PASCHAL, cap. in.

« De Montfort 18 Février ».

La suscription porte :

« Madame la Coadjutrice de l'Abbaye du Port Royal
Au Port Royal ».

Cette lettre, écrite à Montfort l'Amaury, semble bien devoir dater d'une année comprise entre 1618 et 1623. Sa teneur ne nous étonne point sous la plume de celui que le Nécrologe (f. fr. 25046 p. 82) mentionne en ces termes : « prédicateur religieux de très sainte vie qui a été lecteur en théologie, plusieurs fois gardien, père maîstre des novices, confesseur des Filles de

(1) Le nécrologe des capucins (f. fr. 25045 p. 43) mentionne un P. Bruno d'Auxerre mort à Saint-Honoré le 3 octobre 1629 « après avoir mené une vie très austère », âgé de vingt-deux ans de religion.

Digitized by Google

la Passion, deffiniteur, provincial, custode du chapitre general, com^re general dans la province de Bretagne... decedé.. plein de vertus et de merites.. »

XIV

La dernière pièce que nous ayons à faire connaître est un fort curieux billet, adressé à la Mère Angélique par le Ve Père Honoré de Champigny. La date de l'année n'y est point mentionnée, mais le « 27e apvril » dont il s'agit se rattache vraisemblablement à l'une des trois années 1612-1614. C'est le seul temps du provincialat du P. Honoré qui concorde avec la présence de la Mère Angélique à Port-Royal des Champs.

La biographie du P. Honoré est trop connue pour que nous y insistions. Elle a été écrite dès 1649 par le P. Henri de Calais, et rééditée à Paris en 1864. On possède aussi deux *Liste des merveilles que notre Dieu a faites par... le Père Honoré de Champigny* (Paris 1638 et Paris 1641). Enfin, le P. Bonaventure, de Ville sur Terre, a publié en 1864, à Paris, les *Documents historiques... sur le T. R. P. Honoré.* Voici les paroles du *Nécrologe* (f. p. 25045, p. 32) : « Le Tres Reverend Pere Honoré de Champigny, predicateur provincial de la province de Paris, deffiniteur et commissaire général en Lorraine aiant vécu trente-sept ans dans la Religion dans une grande sainteté, apres avoir fait plusieurs miracles pendant sa vie et apres sa mort, pour lesquels on travaille à sa béatification à Rome, mourut le 26e septembre [1624] apres avoir fait tenir le chapitre dans la province de Lorraine ».

Son biographe, le P. Henry de Calais, ne manque pas de mentionner les travaux du P. Honoré pour la réforme des abbayes de Saint Paul lès Beauvais, de Montivilliers et du Val de Grâce. Mais c'est à Port-Royal que le Vénérable Père mit la fille de son frère, Madame de Chazé, ou Sœur Liée Madeleine de Sainte-Elisabeth, morte le 6 décembre 1669. Il lui avait prophétisé cette entrée en religion (1).

Le billet ci-dessous a déjà été signalé par le P. Emmanuel de Lanmodez dans la brochure *Les Gardiens de Saint-Honoré.* p. 9. La signature seule est autographe :

(1) *Mém. pour servir à l'hist. de P. R.* 1734. t. II. p. 151 et suiv. — *Nécrologe de P. R.* p. 456. Une vie ms. de la Mère de Chazé se trouve dans la bibliothèque privée de M. Gazier.

Digitized by Google

« Madame, Dieu vous donne sa paix !

« Estant arrivé en nostre couvent de Montfort, j'y ay rencontré un effect particulier, entre une infinité d'aultres, de vostre charitable liberalité, qui est un asne lequel, à la vérité, aultre fois y a esté nécessaire, mais non plus à présent. C'est pourquoy en ma visite j'ay jugé estre à propos de donner ce mot de lettre au P. Gardien qui servit et de conduicte audict animal que je luy ay ordonné de vous faire ramener et ensemble de tres humble remerciment de vostre affectionnée charité, pour laquelle comme aussy pour toutes les autres les obligations nous demeureront continuellement. Pour lesquelles je prie nostre bon Dieu vous donner ample remuneration en terre et au ciel : en terre de graces et de vertus ; au ciel de gloire immortelle. Et ce de mesme affection que je desire demeurer

Madame

Vostre tres humble et affectionné en N. S.

F. HONORÉ, Prov. I.

De Montfort ce 27e apvril. »

A Madame
Madame du Port Royal
Au Port Royal. »

Le f. fr. 6451, p. 214 donne la liste des gardiens du couvent de Montfort l'Amaury. En 1612-1614 c'était le P. Brice de Paris (1).

XV

Ici s'arrêtent les documents que nous avons à publier sur les Frères-Mineurs et les débuts de la réforme à Port-Royal, de 1609 à 1626.

Ils montrent que la Mère Angélique, dans ses *Mémoires*, a été loin d'éxagérer la vérité en disant quelques mots de l'influence

(1) Voici les noms des premiers supérieurs de Montfort : Alphonse d'Évreux 1602-1604, Venance de Macon 1605, Chérubin d'Orléans 1606, Timothée de Gien 1607-1608, Chérubin d'Orléans 1609, André de Rouen 1610, Yves d'Évreux 1611, Brice de Paris 1612-1614, Colombin de Paris 1615, François de Dauphiné 1616, Brice de Paris 1617, Jacques Bolduc 1618, Vincent de Troyens 1619-1621, Denis d'Avallon 1622-1625. Bibliot. nat. de Paris, f. fr. 6451, p. 214.

Digitized by Google

exercée sur son âme et ses idées par le P. Archange de Pembrock. Cette influence dura de longues années puisque nous en possédons des preuves pour les années 1609, 1613 et 1622. Elle ne se borna pas à ces seules époques, mais dut continuer pendant tout cet intervalle d'une quinzaine d'années. C'est pourquoi on trouve, dans une lettre du 2 mars 1616, sous la plume du P. Eustache de Saint-Paul, une mention comme celle ci : « ... Il y a desia quelque temps que le P. Archange m'a dit qu'il vous iroit bientost voir come ie croyoy qu'il le feroit en ce voiage... » (1)

Et malgré l'avis que la Mère Angélique prétend lui avoir été donné de ne pas s'entretenir avec les autres religieux, des confrères du P. Archange de Pembrock correspondaient avec Port-Royal et s'occupaient de l'avancement spirituel des Cisterciennes réformées : le P. Pascal, le P. Archange du Tillet, le vénérable Père Honoré, sans parler des Jésuites.

Ce commerce pieux et dévot entre l'ordre de saint Bernard et celui de saint François continua tout le temps que le doux évêque de Genève prit soin de la Mère Angélique (1618-1620) (2) et même après cette époque.

Il eut lieu non seulement avec Port-Royal, mais encore avec Maubuisson (3) et Saint-Cyr.

Quel dommage que nous n'ayons pas les réponses de la Mère Angélique ! Cette femme théologienne et directrice d'âmes, n'a dans sa correspondance avec les Capucins, certainement pas manqué de leur donner des avis tout en leur demandant des conseils.

Nous n'avons dans les *Lettres* éditées seulement en 1742 et par les Jansénistes et dans des conditions impossibles à contrôler, nous n'avons que deux fragments relatifs à notre sujet.

Dans une première lettre à sainte Jeanne de Chantal, en septembre 1620, écrite naturellement de Maubuisson, elle se plaint d'un Capucin qui est très probablement le supérieur de la

(1) F. fr. 17808, f. 34.

(2) S. François de Sales mourut le 28 décembre 1622. La correspondance de sainte Jeanne de Chantal et de la Mère Angélique va de 1620 à 1641. Elle se trouve dans les *Lettres chrestiennes et spirituelles* de l'abbé de Saint-Cyran, Paris 1645, p. 53 à 64. (Sainte Chantal appelait l'abbé « le bon serviteur de Dieu ») et dans les *Lettres de la Mère Angélique Arnauld*. Cf. le récent article de simple vulgarisation de Raoul Plus dans les *Études* des PP. Jésuites, 20 février 1910, p. 433-464 : *Angélique Arnauld. Ses relations avec saint François de Sales*.

(3) *Relations pour servir à l'histoire de P. R.* tome II, p. 269.

Digitized by Google

maison de Pontoise et sans doute le P. Archange du Tillet (1) : « ... Il y a ici, écrit-elle (2), un capucin à notre porte qui est fort habile et homme de bien, mais d'une humeur je ne sai quelle. Il veut que je le caresse (3), que je lui dise mes affaires et que j'aye une fort grande confiance ; et moi je ne le puis, dont il est mal édifié qu'il s'en plaint fort, comme si je lui faisois des mépris insupportables, de quoi je suis bien loin extérieurement. Mais en vérité intérieurement j'ai assez de peine à estimer des humeurs badines, et à croire que les âmes qui se repaissent de ces niaiseries, ayent un grand esprit d'oraison, ainsi qu'on dit de celui-ci. Il a dit qu'il ne viendroit plus en cette maison, si je ne faisois autrement. D'ailleurs il prêche tres bien, et nos anciennes Dames l'entendent volontiers, quoique sans fruit.

« Ma chère Mère, j'ai toujours du respect humain. Je suis embarrassée dans une facheuse affaire, et j'ai tout plein d'ennemis. Il ne faut qu'un homme comme cela pour me décrier dans son Ordre ; car ils s'entresupportent en ces vaines recherches d'honneur. Or pour lui dire mon secret il m'est impossible, et je ne dois pas aussi assurément le faire : mais je le trompe à cette heure que je veux le retirer de son aliénation d'amuserie. J'y perds bien du tems, et cela avec évagation d'esprit : car ce sont des discours en l'air que je lui fais, et encore avec des équivoques, et semblables tricheries pour m'en défaire.

« Il faut que je fasse ainsi avec presque tous les Religieux... » Et à la fin de la lettre (p. 7) :

« Ma chère Mère, tout en vous écrivant je viens de me mettre en colere et de parler avec bien de mepris de quelqu'un ... »

Ecrivant à M. Macquet, confesseur des Annonciades de Bourges, le 20 janvier 1626, et le conjurant de se donner à Dieu parfaitement, elle lui ajoute : « Vous avez de qui prendre conseil sur cela : le Reverend Père Archange vous le donnera volontiers. » (4) L'éditeur de 1742 affirme sans hésiter qu'il s'agit du P. Archange de Pembrock, sans appuyer d'une preuve son assertion d'ailleurs plausible. Ces pièces, du moins,

(1) D'après le f. fr. 6451, page 226, les Gardiens des Capucins de Pontoise, pendant le séjour de la Mère Angélique à Maubuisson, furent les suivants : Jacques de Bordes 1618-1619, Archange Ripault 1620, Archange du Tillet 1621, Jérôme d'Évreux 1622-1623.

(2) *Lettres de la Mère Angélique*, tome I. p. 4 et 5.

(3) Ceci doit s'entendre en un sens tout spirituel. La Mère Angélique dit d'autres fois qu'elle a eu le bonheur de « posséder M. de S. Cyran ». *Lettres*, tome I. p. 29.

(4) *Lettre de la M. A. Arnauld*, Utrecht. tom. I. (1742) p. 25.

Digitized by Google

toutes rapprochées les unes des autres, nous font conclure une fois de plus à l'extrême mobilité de jugement de la Mère Angélique.

Et quoi qu'elle en ait dit et pensé à certaines heures, à certaines autres elle manifesta à sa façon l'estime qu'elle nourrissait au fond de son cœur à l'endroit des religieux franciscains. « Surtout elle vouloit, écrit sa nièce la Mère Angélique de Saint-Jean, qu'on eut plus d'affection à bien traiter les Capucins et autres pauvres religieux qui ont moins accoutumez de l'être chez eux. Répondant à quelques personnes qui alléguoient que n'étant pas d'ordinaire si bien traitez dans leur couvent on n'y devoit pas tant faire de façon, que c'étoit pour cette raison même qu'elle prenoit plaisir à leur bien faire puisqu'aiant assez d'occasions chez eux de pratiquer la mortification, il ne leur étoit qu'utile d'en rencontrer quelqu'unes où ils pussent recevoir le bien que la charité obligeoit à leur faire afin qu'ils sçussent servir Dieu dans la pauvreté et dans l'abondance. Que si elle croioit avoir ce sentiment pour eux, sa charité n'empechoit pas que sa lumière ne lui fit improuver leur conduite lorsqu'ils exigeoient ces choses par eux-mêmes, au lieu de les recevoir avec humilité de la main des autres .... » (1)

Ceci nous change un peu de la saugrenue historiette de la Mère Angélique et du capucin Maillard racontée par Racine en personne dans sa *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires*. La bonne abbesse aurait tout d'abord accordé une généreuse hospitalité à ce religieux. Puis avertie que ce n'était qu'un personnage sans grande considération, elle aurait fait remplacer à sa table le vin riche des Solitaires par le vulgaire cidre de la valetaille. Enfin sur l'avis d'un de ces Messieurs qui connaissait le P. Maillard, elle l'aurait définitivement comblé de prévenances et d'honneurs.

Faut-il voir en cette pièce autre chose qu'une satire ciselée par l'illustre tragédien et dirigée contre la partialité de la grande fille des Arnauld ? (2)

En tous cas, c'est de ces fils du Poverello d'Assise, de ces Mineurs de Saint-Honoré, de Meudon, de Pontoise, de Montfort l'Amaury, de Saint-Jacques de Paris, que les Cisterciennes de Port-Royal, croyons-nous, purent réapprendre les leçons de

(1) *Vie de la Mère Angélique*. His. de l'Inst. cath. Paris. fol. 33.

(2) Cf. Sainte-Beuve *Port Royal*, 3e édit. tom. VI. p. 110-111. Œuvres de Racine dans la *Collection des Grands Écrivains*. 2e édit. tom. IV. p. 277-295.

Digitized by Google

pauvreté, leçons dont un écho se fait ouir dans le ch. XIX des *Constitutions de P. R.*, dans le XLe des *Entretiens* de la Mère Angélique et dans les *Conférences* de sa nièce Arnauld d'Andilly (*tom. III. p. 329-437*).

Au début de 1623, la réformatrice quitta l'abbaye de Maubuisson. Les religieuses formées par elle en ce monastère vinrent grossir l'essaim de Port-Royal, le 3 mars 1623 et dès lors « elles crurent qu'il étoit à propos de supprimer les conférences qui se faisoient, quoiqu'elles ne fussent point de la règle de Saint-Benoit. Les Capucins qui avoient aidé la Mère Angélique au commencement de sa réforme, les faisoient croire nécessaires. Mais l'amour du silence et l'esprit de prière qui régnoient alors à P. R. les rendoient inutiles. » (1)

La même année 1623 vit à la fois à Port-Royal l'entrée en scène de Du Verger de Hauranne abbé de Saint-Cyran, et le départ des Capucins. A l'influence des Frères-Mineurs succéda celle des Oratoriens et de l'évêque de Langres Zamet. En 1634 Saint-Cyran devait même prendre la succession totale de ces derniers dans la direction spirituelle de Port-Royal.

C'est aussi vers cette époque que le célèbre monastère commença à devenir, suivant une expression qui fait naître le sourire sur les lèvres d'un théologien, la vivante image du « catholicisme libéral et raisonnable » (2), ou bien encore « une des formes les plus vraies et les plus augustes de la piété chrétienne » (3). Il faut n'avoir pas lu ou pas compris *La fréquente communion* d'Antoine Arnauld pour tenir un si naïf langage.

Dès lors tous les Franciscains auront un double motif de ne plus mettre les pieds à Port-Royal. Je n'en connais guère qu'un seul qui montrera un peu d'enthousiasme pour l'abbaye : c'est un moine gyrovague. Ce personnage assez énigmatique, quoique Sainte-Beuve ait parlé de lui, est l'auteur de la *Lettre intéressante du P. Vincent Comblat, prêtre de l'Ordre des Frères Mineurs, à un évêque sur le monastère de Port Royal*, lettre soi-disant écrite en 1678, mais publiée après 1750 (4). Je ne men-

(1) *Histoire de P. R.* Amsterdam 1755. tom. I. p. 113.

(2) A. Gazier. *Port Royal*. éd. de 1905. p. 38.

(3) A. Maulvault. *Répertoire de P. R.* Paris. 1902. p. 83.

(4) S. l. n. d. in. 12 de VIIJ-166 p. réédité par le P. Griselle dans les *Analecta Gallicana. Rev. d'hist. de l'Église de France.* an. 1910. fasc. 1, 2 et 3. M. Maulvault l'avait citée dans son *Répertoire* de 1902. p. 24. note 1. ainsi que

Digitized by Google

tionne pas non plus comme très sérieux en faveur de Port-Royal les missives du P. Luc de Brey : elles sont tout à fait suspectes, ainsi que vient de le démontrer mon ami M. l'abbé Brémond (1).

J'omets, et de propos délibéré, ce Capucin de Rouen, autrement inconnu et appelé « Saint-Ange », dénoncé en février 1647, par Blaise Pascal comme peu catholique (2). Je passe le récollet messire Jean Berthier, évêque d'Aulonne, auxiliaire de Vialart de Châlons : le 24 novembre 1669 il donne son approbation aux *Pensées* de Pascal et le 14 mai 1671 aux *Instructions chrestiennes* de Du Verger de Hauranne. Je passe enfin les très rares appellants du dix-huitième siècle mentionnés par Nivelles *(La constitution Unigenitus déférée à l'Église universelle.* tom. III. p. 317-319 et 598).

Dans son ensemble, l'ordre franciscain partagera les vues du célèbre P. Joseph du Tremblay, qui fit placer Saint-Cyran sous l'autorité de son frère gouverneur de la Bastille, malgré le succès des prédications de l'abbé aux Calvairiennes de Vaurigard (3). L'ordre des Frères-Mineurs adoptera l'opinion d'un de ses membres, le P. Zacharie Lambert de Lysieux tant malmené par Godefroy Hermant (4).

Tout comme le P. Comblat, le P. Zacharie visita l'abbaye. Ce qu'il affirme de la « Jansenie », il prétend l'avoir « apris d'une recluse du pays à laquelle je n'eus, dit-il, permission de parler qu'après de longues ceremonies » (5). Mais son avis n'est point favorable : il regrette qu'à Port-Royal la doctrine soit « tombée en quenouille » (6). Dans son *Seculi genius,* ouvrage si personnel et si curieux à tant de points de vues, il fera dans sa dissertation cinquième, allusion évidente aux mêmes religieuses et il

Sainte-Beuve, *Port Royal* (3e édit.) tom. III. p. 633 et tom. IV. p. 141-143 et 608-609.

(1) *Un complot contre Fénelon* dans *Le Correspondant* du 25 février 1910. p. 663-690.

(2) *Bibl. École des Chartes.* tom. IV [1842] p. 111. art. de V. Cousin.

(3) Cf. *Mémoires* de G. Hermant, tome I. p. 60 et 61, 117, 323 et surtout p. 82.

(4) Cf. *Mémoires* du même, tom. IV. p. 397 et 398.

(5) *Relation du pays de Jansenie* par Louis Fontaines. Paris. Thierry, 1660 p. 61. Cf. Guilbert. *Mém. hist. et chronol.* tom. V. p. 551.

(6) *Relation... de Jansenie.* id. p. 62. La carte et le frontispice de ce volume ont été reproduits par M. Gazier dans l'*Iconographie de Port Royal.* — Voir aussi le ms. 1334 de la bibl. franciscaine de Couvin, qui contient une lettre du P. Jacques d'Argentan, capucin à Alençon, le 14 février 1720 (p. 529), avec la réponse d'Isaac Lambert p. 527-537.

Digitized by Google

donnera à ces pages un titre significatif : *Gynomachia sive mulierum cum theologis conflictus,* le combat des théologiens et des femmes, la Gynomachie (1).

P. UBALD d'Alençon.

---

(1) *Seculi genius*, Paris 1659, p. 209 — et édition des *Opuscula*, Gedavi, 1686, p. 117. Cf. God. Hermant. *Mémoires*, éd. Gazier, tome II, p. 58 (Le même *Seculi genius* 1659, p. 203, renferme une très curieuse appréciation de la personnalité de Jeanne d'Arc).

Il sera peut-être intéressant de rappeler que la première édition de l'*Augustinus* (Louvain 1640) était suivie d'une réimpression du *Tractatus de Statu parvulorum sine baptismo decedentium ex hac vita* de Florent Conry, observant, mort archevêque de Tuam en 1626. La doctrine de ce traité se rattache à la cinquième des propositions condamnées en 1653 ; elle reçut l'approbation de Jansénius.

Digitized by Google

LA CRITIQUE

AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE.

Il nous reste à parler de la critique littéraire au dix-septième et au dix-huitième siècle. Ce serait une illusion de croire que la critique est née avec Villemain et Nisard. Ce sont de beaux rhéteurs qui ont généralisé dans le vague, et rentreront dans les nuages. Ce sont des sceptiques élégants qui ont mieux aimé se compromettre avec le ciel qu'avec leur auditoire, qui ont tenu en médiocre estime la vérité, et, tout en faisant à J.-C. un signe de la main, poursuivi de la même admiration Rousseau et Voltaire. Il est temps de mettre à sa place cette critique ondoyante, et de retourner en arrière, pour voir si nos ancêtres n'ont pas mieux fait, aux siècles précédents. Nous avons déjà apprécié Joachim du Bellay avec sa *Défense et Illustration de la langue Française*, Ronsard et sa Tentative littéraire. D'autre part, Voiture, cet humaniste si délicat, Balzac et Malherbe, ces deux sévères réformateurs de la langue, parfois épilogueurs, à force de poursuivre avec acharnement le mot propre, ces deux écrivains, le plus souvent, d'un discernement parfait, ne nous ont point paru, en somme, de médiocres critiques. Arrivés, enfin, au dix-septième siècle, nous ne pouvons passer sous silence la *Querelle des Anciens et des Modernes*, où Boileau, Fénelon, Racine, Corneille même se signalèrent plus ou moins.

Des Revues et des Journaux littéraires qui ont précédé, à Paris, à Trévoux la prétentieuse, orgueilleuse et raisonneuse *Revue des Deux Mondes*, il faudra faire mention, et citer quelques noms fameux en leur temps, Laharpe, entre autres, qui a parfois autant de goût qu'il avait de vanité.

Au dix-septième siècle, on a peine à le croire, Huet, Lancelot, Maucroix, étaient des hellénistes; mais ils faisaient exception. Alors de furieux chrétiens, confondaient, dans la même haine, le grec et le paganisme.

Digitized by Google

C'est bien plus tard que M. Dacier, (1) mettait en bon français après Amyot les *Hommes illustres de Plutarque*, et Mme Dacier, *l'Iliade* et *l'Odyssée*, avec un charme et une naïveté qui rappellent Homère lui-même. Mais il n'est pas seulement question du grec, toute l'antiquité avait alors des ennemis cruels. Saint-Cyran damnait Virgile, pour sa vanité ; Boisrobert, un familier de Richelieu, comparait *l'Aveugle de Chio* aux chanteurs des carrefours « dont les vers réjouissent la canaille ». (2) Desmarets de Saint-Sorlin, dans son *Avis aux beaux esprits du monde*, (3) disait :

« Il faut faire voir à ce siècle sensuel, délicat et poli qui cherche la beauté des inventions, la richesse des descriptions et la tendresse des expressions figurées qu'il n'y a ni roman, ni poème héroïque dont la beauté puisse être comparée à celle de la Sainte Écriture ».

Il avait raison, en somme. Mais Port-Royal, allait trop loin ; et c'est par une inconséquence de l'esprit humain que Racine apprit à aimer le grec, chez les solitaires.

A vrai dire, Lancelot en faisait précéder l'étude et l'agrément du *Jardin des Racines grecques*. C'était comme une haie d'épines élevée autour de l'antiquité et qui en rendait l'entrée inaccessible au grand nombre. Le Maître, un autre professeur de Racine, avait été avocat et homme du monde avant de devenir ermite. Il gardait l'empreinte de Satan, nous voulons dire du génie grec. Mais Nicole, en revanche, excommunia un jour, dans ses *Visionnaires*, sous le nom d'empoisonneurs publics, non des corps mais des âmes, tous ceux qui imitaient les anciens sur la scène tragique ou comique. Avec quelle verve Racine lui répondit (4) :

« Sophocle, Euripide, Térence, Homère et Virgile, nous sont encore en vénération, comme ils l'ont été dans Athènes et dans Rome. Le temps qui a abattu les statues qu'on leur a élevées à tous, et les temples mêmes qu'on a élevés à quelques-uns d'eux, n'a pas empêché que leur mémoire ne vint jusqu'à nous. Notre siècle, qui ne croit pas être obligé de suivre votre jugement en toutes choses, nous donne, tous les jours, des marques de l'estime qu'il fait de ces sortes d'ouvrages dont vous parlez avec tant de mépris ; et, malgré toutes ces maximes sévères que toujours quelques passion vous inspire, il ose prendre la liberté de considérer toutes les personnes en qui l'on voit luire quelques étincelles du feu qui échauffa autrefois ces grands génies de l'antiquité (5).

(1) 1651-1722.

(2) Discours au roi, sur l'établissement d'une seconde Académie, à Paris 1764.

(3) Préface du livre intitulé : *Délices de l'esprit*.

(4) *Les Visionnaires*, (plus tard il y en eut huit), sont deux lettres que Nicole écrivit contre Desmarets de Saint-Sorlin, auteur de la comédie des *Visionnaires*.

(5) Première lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des deux *Visionnaires*, (1666).

Digitized by Google

On se partage dès lors, en deux camps, pour l'antiquité ou pour les modernes, et l'on en vient vite aux exagérations, voire même aux injures. Un jour Dacier dira d'Horace qu'il savait tout, même Moïse (1). Bien avant, un ennemi acharné de l'antiquité, Ch. Perrault, écrivain, « dégagé des opinions précieuses, aventureux, entreprenant, sinon original », (2) auteur du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, (3) a prétendu traduire certains passages d'Homère ou d'Euripide. Il les a défigurés. Il lit, en pleine Académie en 1687, son *Poème sur le siècle de Louis XIV*, où il est tout pour les modernes. Boileau contient difficilement son indignation, il comprend à peine qu'on ne ferme pas au délinquant la bouche et la porte. Ch. Perrault, c'est Midas :

« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne ».

Le satirique trépigne quand l'adversaire des grecs lit, devant ses confrères, les vers suivants :

« La belle antiquité fut toujours vénérable,
Mais je ne crus jamais qu'elle fût redoutable.
Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux
Commence à devenir quelquefois ennuyeux ».

C'est alors, sans doute, que Despréaux sortit furieux, sans vouloir en entendre davantage, disant que de pareils vers étaient « une honte pour l'Académie » (4).

Un portrait peu respectueux d'Horace consomma la rupture entre les deux Académiciens, et aussi une négligence de Perrault qui ne fut pas involontaire peut-être. Il oublia Boileau dans la peinture du progrès des connaissances humaines. A quoi bon parler de Boileau ? (5) C'était un ancien, un arriéré de vingt siècles !... Boileau fut moins sensible à cette méchanceté qu'à l'ingratitude de Perrault envers l'antiquité.

Son voisin à l'Académie, Huet, essayait en vain de le consoler en prose. La Fontaine y réussit, sans doute, en vers, quelques jours après la fameuse lecture, dans une épître adressée à l'Évêque de Soissons. Il y disait :

« Arts et guides, tout est dans les Champs Elysées.
Térence est dans mes mains, je m'instruis dans Horace,
Homère et son rival sont mes Dieux du Parnasse. »

On croit d'autant mieux l'harmonieux poète que Ch. Perrault traite

(1) Préface sur Horace.
(2) *Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes* par H. Rigault.
(3) *Le Parallèle*, imprimé en partie dès 1686, ne fut achevé qu'en 1696.
(4) *Mémoires* de Ch. Perrault. L. 4.
(5) Poème sur le siècle de Louis XIV.

Digitized by Google

sans politesse et sans esprit, Socrate et Platon de « saltimbanques ». Platon d'ailleurs « ne plaît pas aux Dames », et Démosthène lui-même, « a la taille trop droite » (1). Heureusement La Bruyère vient, consoler l'humeur du satirique et se met, dans son Discours de réception à l'Académie, « sous le drap des anciens ».

« Boileau, à son avis, passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui. On remarque dans ses vers une critique pure, judicieuse et innocente ».

Mais Despréaux gardait sa rancune contre cette troupe de « singes » académiques, ennemis de l'antiquité « *sibi pulchri* ». « Savez-vous,dit-il un jour, pourquoi les anciens ont si peu d'admirateurs ? c'est parce qu'ils sont traduits par des ignorants et par des sots ».

Il fit mieux que se fâcher. Il avait déjà traduit, le *Traité du sublime*, de Longin, dans une prose exacte, correcte, un peu lourde, et rendu en beaux vers français les citations poétiques du *Rhéteur grec* ; il écrivit des *Réflexions critiques* (2) sur quelques passages du même auteur. Il est judicieux, mais sans élévation ; et la Réflexion neuvième contient même d'utiles renseignements sur la pruderie de notre langue et « sur un grand nombre de petites choses qu'elle ne saurait dire noblement ». Le livre de Boileau, en somme, est « un répertoire des bévues de Perrault » (3), dans les passages des anciens qu'il a critiqués, pour ne les avoir pas compris. Après avoir lu la prose de Boileau, on comprend mieux ses vers, et, tout ce qui manque de doctrine à l'*Art poétique*, d'où le merveilleux chrétien est chassé pour faire place aux rapsodies et à l'Olympe des anciens, sans compter l'allégorie. Un an auparavant, en 1692, Huet avait écrit une Dissertation sous la forme d'une lettre à Perrault, contre son Parallèle (4). C'est un savant auxiliaire (5), et La Bruyère aussi, qui disait, dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit* : « On ne saurait, en écrivant, rencontrer le parfait, et, s'il se peut, surpasser les anciens, que par leur imitation ».

Pourtant Boileau n'était pas au bout de ses malheurs. Perrault prit contre lui le parti des femmes, en faisant leur apologie, quand le satirique les eût immolées dans la fameuse satire de 1694 ; il l'accusa d'obscénité. Arnauld, du fond de son exil, prit la plume pour le

(1) Ces deux traits sont empruntés aux *Dialogues des Parallèles*, où trois des personnages, l'Abbé, le Président (Boileau) et le Chevalier, discutent sur les Anciens et les Modernes.

(2) *Réflexions critiques sur Longin*. 1693.

(3) *Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes*, par A. Rigault.

(4) Ailleurs Boileau met, en partie, l'éloquence de l'antiquité dans ce qu'elle « excelle à dire les petites choses ».

(5) Dans cette lettre, Huet relève les erreurs de détails et les contresens de Perrault ; il ne dit rien de sa thèse du progrès des connaissances humaines.

Digitized by Google

défendre, dans une lettre à Perrault lui-même ; et le poète reconnaissant écrivit le vers connu :

« Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie ».

Au même instant, Bossuet, sans nommer Boileau, le caractérisait, de façon qu'on ne pût s'y méprendre, dans les lignes suivantes :

« Pourvu (1) qu'avec de beaux vers, il sacrifie la pudeur des femmes à son humeur satyrique, et qu'il fasse de belles peintures d'actions très laides, il est content ».

C'était dur, et Bossuet cependant ne passa jamais pour un ennemi des anciens, ni de Boileau.

Enfin l'on s'entremit entre Boileau et Perrault. Racine et Tallement des Réaux furent chargés de réconcilier les deux adversaires ; même le satirique fit les avances. Il écrivit, en 1700, à son confrère « une lettre agréable », qui fut publiée l'année suivante. En voici un passage :

« Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité ; et moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre siècle ».

N'est-ce pas qu'on sent encore l'aiguillon jusque dans la charité de Boileau. Dans son aigreur, il avait jadis attaqué même Claude Perrault qui :

« De méchant médecin devint bon architecte » (2).

Ainsi finit une querelle où l'auteur des Épîtres pouvait montrer plus de calme et de dignité. Il avait la raison pour lui, le plus souvent, et si Perrault disait des œuvres de Dieu :

« Jamais dans le printemps les roses empourprées
D'un plus vif incarnat ne furent colorées.
De cette même main les forces infinies
Produisent, en tout temps, de semblables génies ».

Il exagérait une vérité très générale et qui a mille exceptions. Au fond, il avait fait de médiocres études et prouvait, à chaque instant, son ignorance (3) parfaite de l'antiquité. Racine lui-même s'en moqua,

(1) *Traité de la concupiscence*. Ch. 18. Au même endroit, La Fontaine n'est pas plus ménagé que Boileau.

(2) *Art poétique*. Ch. 4.

(3) Perrault met dans la bouche d'Admète les paroles prononcées par Alceste mourante.

Digitized by Google

dans la Préface d'Iphigénie. C'est Perrault qui écrivait : « Homère peut avoir vécu. » Il devançait, sans le soupçonner, la science allemande et moderne, sur l'existence d'Homère. Il n'est pas encore certain que les obscurs Allemands n'aient perdu de vue un Homère bien vivant, dans le brouillard de leur érudition.

Perrault eut ses successeurs dans la fameuse querelle, entre autres Lamotte-Houdard dont la vanité naïve prétendit corriger l'Iliade, le traduire et l'abréger en douze chants. C'était un moderne, un esprit fin et faux qui raisonnait sur l'art, sans souci de la nature. Fénelon, avec une courtoisie pleine de finesse, soutint contre lui l'antiquité : « On vous reproche, lui écrit-il, en 1714, d'avoir trop d'esprit. On dit qu'Homère en montrait beaucoup moins. On vous accuse de briller sans cesse par des traits vifs et ingénieux. Voilà un défaut qu'un grand nombre d'autres vous envient ».

Que c'est poli ! Mais, en résumé, Lamotte n'a que de l'esprit ; il l'affecte même, Homère a du génie. L'infini les sépare. N'y a-t-il pas une ironie profonde cachée sous cette dernière réflexion ? « On dit que vous avez corrigé les endroits où Homère sommeille ... »

Dans la Lettre à l'Académie, l'Archevêque, avec la même urbanité, touche à la question des anciens et des modernes ; ou plutôt elle est le fond même de sa pensée. « *Latet anguis in herbâ* ». Elle est cachée sous les fleurs de son éloquence et se réduit à ceci :

« Il est naturel que les modernes qui ont beaucoup d'*élégance* et de tours *ingénieux*, se flattent de surpasser les anciens qui n'ont que la simple nature... (1) »

Mais c'est tout, la nature ! Fénelon y revient sans cesse.

Et puis il préfère l'architecture des temples grecs à l'architecture gothique dont il oppose « le vain raffinement à la simplicité grecque ». La Bruyère avait déjà dit :

« On a dû faire du style ce qu'on avait fait de l'architecture ; on a entièrement abandonné l'ordre gothique que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples ; on a rappelé le dorique, (2) l'ionique et le corinthien ».

Nous prendrons la liberté de n'être point tout à fait de leur avis. Un temple grec de l'époque païenne, a beau me verser la lumière par sa coupole, me ravir par l'harmonie de ses proportions, la beauté de ses marbres, de ses colonnes et de ses portiques... je reste à terre, ému dans ce que mes sens ont de plus fin, et dans mon imagination plutôt que dans mon cœur. Les lignes horizontales de l'architecture grecque bornent et abaissent l'espace au-dessus de moi. Mais voici une flèche gothique, qui semble se perdre, on dirait surnaturellement et sans appui, dans le ciel ; elle rapproche notre âme de Dieu, tandis que,

(1) Sur les anciens et sur les modernes.
(2) La Bruyère. *Des ouvrages de l'esprit.*

Digitized by Google

plus bas, la mystérieuse architecture des nefs, des arceaux et des rosaces, le demi-jour des vitraux ornés de saints et de saintes, ses sombres et monumentales colonnes, ces murailles nues, ces voûtes sublimes, ces statues ou ces groupes symboliques, les mille et un caprices où s'est plu l'imagination inépuisable de l'artiste disparu, son âme, qui, malgré la mort, respire N.-S. J.-C., dans une œuvre immortelle, avec celle de tant d'ouvriers inconnus ; ces tombeaux que je foule, où reposent, sous la dalle, les fidèles, les prêtres, les évêques, ce soleil dont un rayon perce, de temps en temps, l'ombre répandue autour de moi, tout cela est d'accord avec mon cœur, avec le besoin que j'ai de me recueillir en moi, d'y voir moins l'homme, et d'y chercher Dieu davantage, de me sentir aimé et seul avec celui qui aime... Les plis et les replis, dirai-je, de cette architecture gothique, me sont aussi l'image de ce même cœur agité, tourmenté, ému dans les sens les plus divers, depuis que Jésus-Christ y a mis une soif de la perfection et de l'infini que les temps anciens n'ont pas connue. Il manque quelque chose de sacré à l'harmonieuse proportion des temples antiques; l'âme de Dieu n'y habite pas ; et c'est sa puissance qui a comme enivré l'artiste chrétien, donné à son œuvre lancée vers le ciel, la marque d'une audace sublime. Et pourtant Saint-Pierre de Rome, qui n'est pas gothique est bien beau! On y respire l'infini ; on y voudrait rester jusqu'à la mort, comme au portique de l'éternité. C'est une exception de génie.

Mais nous en étions aux Grecs et aux Romains.

Comme il avait réformé Homère, « scandaleux » à son avis, en écrivant son *Discours sur Homère*, et en abrégant *l'Iliade*, Lamotte voulut aussi réformer *Anacréon*.

« J'ai tâché de lui ressembler, dit-il, sans m'abandonner autant que lui (1). »

C'est un honnête maniaque. Il a fait une ode Pindarique, l'*Ombre d'Homère*, en un livre, précédé d'une estampe dans laquelle Homère lui-même conduit par Mercure, met sa lyre entre les mains du poète.

C'est un « orgueilleux », un « envieux » pour Mme Dacier. Elle ne pouvait le supporter. Elle souffleterait volontiers le rhéteur qui lui lirait *l'Iliade* de Lamotte, comme Alcibiade souffleta un rhéteur qui ignorait Homère (2). « Quel beau coup de filet, dit-elle, pour M. de Lamotte, d'avoir pris en faute trois héros d'Homère tout à la fois (3) ». La généreuse savante est si indignée, que Lamotte fait tous les frais

(1) Discours sur la poésie.

(2) *Des causes de la corruption du goût*. 1714.

(3) Id. Les obsèques d'Hector racontées par Lamotte, lui paraissent moins imitées d'Homère que d'un enterrement à sa paroisse.

Dans ses *Réflexions sur la critique*, Lamotte essaie de répondre à Mme Dacier, (voir à ce sujet un curieux article du *Journal des Savants*.) (1715).

Digitized by Google

de la corruption du goût. Il n'est question que de lui et du poète grec, dans son gros volume.

Elle n'en veut pas moins à l'abbé Terrasson (1) qui croit à la « perfectibilité » littéraire, depuis l'origine des lettres jusqu'à nous, et compare la langue d'Homère « au jargon de nos troubadours (2) ». Il place « l'enfance du genre humain au temps d'Homère, son adolescence au temps d'Athènes, et sa maturité au temps de César et d'Auguste (3) ». Sans doute, cette maturité est indéfinie, et nous avons joui de la plus grande perfection littéraire, dans la parfaite clarté des dernières œuvres de V. Hugo.

« Un géomètre! dit Mme Dacier, en apprenant que l'abbé Terrasson dissertait sur l'antiquité, quel fléau pour la poésie qu'un géomètre ! »

Toutefois elle exagérait ce que notre bon goût devait à l'imitation des anciens ; et sa colère était plus vive et plus gauloise que purement classique.

On la réconcilia avec Lamotte, comme on avait réconcilié Ch. Perrault et Boileau. Heureux temps !

Fénelon nous a entraînés à Lamotte, Lamotte à Mme Dacier, Mme Dacier à Terrasson, et, de sentier en sentier, nous nous sommes éloignés du grand siècle. Nous y revenons.

Le P. Bouhours est assez impartial dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (4). Il énumère « plusieurs siècles ingénieux, celui d'Auguste, le quatrième siècle de l'Église, celui des Médicis, celui de François Ier, celui de Richelieu (5) ». Ce siècle « a fait naître des poètes dramatiques qui effacent presque les anciens (6) ». En somme, « chaque nation paraît, à son tour, sur la scène (7) ». Il a une idée philosophique, celle de la marche de la civilisation ; mais il ne la voit pas, comme l'abbé Terrasson, en géomètre, dans une ligne droite et inflexible.

Les *Mémoires de Trévoux*, inspirés par la Société, ne furent guère moins prudents que le P. Bouhours. Il n'est pas défendu, dans une question épineuse, de faire usage d'une honnête circonspection.

Fontenelle, un sophiste, arrive à son tour. C'est l'auteur des *Dialogues des morts*, et Mme de Tencin lui montra un jour son cœur, en lui disant : « C'est de la cervelle que vous avez là ».

Elle avait raison. Autrement, il n'aurait pas vécu cent ans. A son avis, « il y a toujours les mêmes mérites et les mêmes défauts sur la terre, la même minorité de sages, la même majorité de fous ; l'esprit

(1) 1670-1750.
(2) *Dissertation sur l'Iliade.*
(3) *Dissertation sur Homère.*
(4) 1671.
(5) *Histore de la Querelle des Anciens et des Modernes.* Première partie.
(6) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*
(7) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène.*

Digitized by Google

humain fait des progrès », mais le cœur ne change pas, les passions sont les mêmes éternellement. Partout où il y a des hommes (1), il y a des sottises et les mêmes sottises. « Le spectacle du monde est bien ennuyeux ; c'est toujours la même chose ».

En un mot, rien ne bouge, et l'âme d'un chrétien vaut celle d'un païen, ni plus ni moins ; les anciens valent les modernes et réciproquement

Rien de plus glacial. Bouhours et même Terrasson, voire même Condorcet (2), qui espère faire reculer la mort, plaisent davantage à notre cœur et à notre nature telle que Dieu l'a faite.

C'est encore Fontenelle qui juge la poésie du haut de la métaphysique. « Elle est le dernier effort de l'esprit humain. »

Je demanderais volontiers au métaphysicien, comment, d'une part, le cœur humain ne change point, si l'esprit fait des progrès ? Il n'en peut faire, en effet, de réels, que dans la vérité ; et la vérité ne changerait pas le cœur ! D'autre part, n'est-ce point le cœur qui ferait les géomètres, si l'esprit fait les poètes ? C'est assez parler d'un sophiste.

Nous nous arrêtons là. Désormais la question n'offrirait plus le même intérêt (3). Les grands écrivains et les grands esprits disparus, les grands cœurs aussi, la querelle s'émietta dans des bagatelles. On vit plus tard, à l'aurore du XIXe siècle, de nouveaux anciens, de nouveaux modernes ; les modernes, c'étaient V. Hugo et ses disciples ; les anciens, c'étaient Racine et Boileau qui avaient été naguère des modernes. Anciens et modernes sont morts, et les lettres elles-mêmes semblent mourir.

S'il nous est permis d'exprimer notre opinion sur la trop fameuse querelle, les anciens, nous entendons surtout les Grecs, avaient une vocation naturelle pour les Lettres, un goût plus délicat que le nôtre ; mais la vérité donne aux œuvres modernes, inspirées par J.-C., une force divine qui manquait aux chefs-d'œuvre de l'antiquité. Soyons grecs par le goût, inspirés par la croix ; nous serons parfaits.

Nous avons oublié Corneille. Il a rimé pour les anciens, et défendu la Fable dans la poésie (4). Il a la parole :

« On fait injure à l'art de lui voler la fable !
C'est interdire aux vers ce qu'ils ont d'agréable,
Anéantir leur pompe, éteindre leur vigueur.
Et hasarder la muse à sécher de langueur.
O vous, qui prétendez qu'à force d'injustices
Le vieil usage cède à de nouveaux caprices,

(1) Socrate et Montaigne (1680). *Dialogues des morts.*

(2) *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.* (1794).

(3) La lutte des Classiques et des Romantiques (dix-neuvième siècle) n'est que la suite de la querelle des Anciens et des Modernes au dix-septième et au dix-huitième siècles.

(4) Corneille. *Défense des fables dans la poésie.* Imitation du latin de Santeuil.

Digitized by Google

Donnez-nous par pitié, du moins, quelques beautés
Qui puissent remplacer ce que vous nous ôtez !
Et ne nous livrez pas aux tons mélancoliques
D'un style estropié par de vaines critiques ?
Quoi ! bannir des enfers Proserpine et Pluton,
Dire toujours le diable, et jamais Alecton,
Sacrifier Hécate et Diane à la lune,
Et dans son propre sein noyer le vieux Neptune !
Un berger chantera ses déplaisirs secrets,
Sans que le triste Echo répète ses regrets !
Les bois, autour de lui, n'auront plus de dryades,
L'air sera sans zéphirs, les fleuves sans naiades !
Et par nos délicats les faunes assommés
Rentreront au néant dont on les a formés !...
La fable, en nos écrits, disent-ils, n'est pas bien ;
La gloire des païens déshonore un chrétien.
L'Église toutefois que l'Esprit-Saint gouverne,
Dans ses hymnes sacrées nous chante encor l'Averne ;
Et par le vieil abus, le Tartare inventé
N'y déshonore point un Dieu ressuscité.
Ces rigides censeurs ont-il plus d'esprit qu'elle ? »

L'Église, à son origine, se servait parfois des temples païens pour y célébrer les saints mystères, et du Tartare pour désigner l'enfer. Ces ménagements ne sont plus de mise, et Corneille dépense trop d'esprit à défendre une mauvaise cause. Encore en a-t-il, tandis que les Recueils dits périodiques semblent voués à une gravité épaisse et monotone :

*
* *

Il nous faut donc parler des Revues et même des Journaux qui ont donné une place aux Lettres, Du reste, au dix-septième siècle, le mot de journal n'avait pas le même sens qu'aujourd'hui, car le premier des journaux fut celui des savants. Il eut la postérité d'Abraham ; et peu s'en faut aujourd'hui que les journaux soient aussi nombreux que les étoiles du ciel. Le *Journal des Savants* avait été fondé, vers 1665, et dura en réalité jusqu'en 1745. A ses débuts, il eut l'honneur de juger les *Maximes* de la Rochefoucauld, par la plume de Mme de Sablé. Et ce moraliste qui démoralise l'homme, à force de le calomnier, ne souffrit pas que la critique féminine s'attaquât le moins du monde à son style ou à sa doctrine.

Il y a de tout, dans le *Journal des Savants*. L'Histoire, les Mémoires de Littérature, entre autres ceux d'un Oratorien, le P. Desmolets, enfin les ouvrages nouveaux et la théologie (1). Les traductions de l'antiquité

(1) Un critique y juge l'ouvrage d'un auteur anonyme : *Traité historique des excommunications*, etc. Il est dit, dans cet ouvrage, que l'excommunication «ne prive

Digitized by Google

grecque, dues à des français, voire même à des anglais, y sont encore la matière de la critique. On y lit ce titre d'un article :

« Lettres d'Hippocrate sur la prétendue folie de Démocrite, traduites du grec pour la première fois. A Paris, chez le Breton, au coin du Pont Neuf, près de la rue Guénégaud, à l'Aigle d'Or, et Chaubert, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont Saint-Michel, à la Renommée et à la Prudence. 1730. Brochure, in-12.

On y juge *Athalie* pour le vrai et le parfait modèle de la tragédie (1). « Que si toutes les règles que nos meilleurs maitres nous ont laissées pour le théâtre, venaient à se perdre, et qu'on pût conserver *Athalie*, il n'y aurait rien de perdu, puisqu'on les retrouverait toutes dans cette pièce. »

On s'y moque, à bon droit, de l'habillement des acteurs, du chapeau qui remplace le casque, « de ces énormes perruques qui descendent jusqu'aux hanches ». Et l'auteur du livre dont il est rendu compte, intitulé : « *Discours critique sur la Tragédie Française sur l'habillement des acteurs* » finit par s'écrier :

« O combien, il a d'affaires, ce pauvre chapeau (2) ! Il ne fait qu'aller et venir dans la main des acteurs. On ne voit que de grands coups de chapeau, tantôt pour cette princesse-ci, tantôt pour cette autre. La galanterie Française regarderait comme une incivilité d'être la tête couverte devant sa maitresse ou en présence d'un roi. Qu'arrive-t-il de cela ? Les étrangers qui trouvent dans ces héros toutes les manières des Français ne les appellent plus que M. Cinna, M. Pompée, M. Alexandre... »

A la fin de chaque numéro du *Journal des Savants*, se lisent les nouvelles littéraires de France, de Londres, d'Amsterdam et d'ailleurs... C'est dans ce recueil qu'écrivirent Guyot, le père des libellistes, et l'abbé Desfontaines, son disciple, si maltraité par Voltaire (3).

Desfontaines publia d'autres recueils périodiques, entre autres le *Nouvelliste du Parnasse* (1731), les *Observations sur les écrits modernes*. Il y attaquait les jugements sur les écrivains. Il y attaquait Lamotte et Marivaux ; soit. Mais il osait médire de Voltaire, de Mérope, de la Gazette rimée du poème de Fontenoy. Il en mourut (4). Il avait encore écrit la Voltairomanie. Le grand homme l'écrasa comme il voulait écraser l'infâme.

Guyot genuit Desfontaines ; Desfontaines autem genuit Fréron, plus réservé, aussi courageux, mieux élevé, et qui excita plus encore que l'autre la rage satanique du vieil impie. Celui-ci le déchira dans

un prince que des biens spirituels et ne lui ôte rien de ce qui lui appartient de droit naturel et divin ». Sous le gallicanisme commence à percer l'impiété. (Sept. 1715).

(1) Octobre 1730.

(2) Septembre 1730.

(3) Voir Voltaire : *Ét. Fr.* ; Août, Octobre 1910

(4) 1745.

Digitized by Google

la comédie de l'*Écossaise*, dans la satire du *Pauvre Diable* et le fit enfin mourir de douleur, en 1776, après lui avoir arraché, comme jadis à Desfontaines, par sa maligne influence, son Privilège, c'est-à-dire son pain, celui de sa femme et de son fils. Celui-ci se vengea cruellement. Il vota plus tard, à la Convention, la mort de Louis XVI. Fréron avait fondé, en 1749, l'*Année littéraire*. Nous y lisons, à propos du *Commentaire de Corneille* :

« Ce travail est également indigne du poète commentateur et du poète commenté, mais il est utile, pour l'instruction des jeunes gens, de montrer en quoi il pèche, et de relever les erreurs dangereuses d'un homme célèbre, qui ne se trompe pas moins en fait de littérature et de goût qu'en fait d'histoire et de philosophie ». Suivent des exemples nombreux du mauvais goût et de la mauvaise foi du critique dont Fréron « admire » la « confiance » et « l'inconséquence (1) ».

C'est excellent. Mais il pouvait se dispenser de nous raconter au long les amours banales, sans moralité, de tels ou tels héros de roman, entre autres, de Héro et de Léandre. C'est une excitation à la volupté. Il pouvait se dispenser aussi de plus d'une anecdote légère ou cynique. Au dix-huitième siècle, il n'y a rien de pur, même dans la critique où les sens dominent le cœur et la foi. J'en excepte le *Journal de Trévoux*, sans parler des Nouvelles ecclésiastiques, aussi peu littéraires que possible et vouées à l'hérésie de Jansénius... (2) Je lis en tête d'un des « Mémoires imprimés à Trévoux, pour l'histoire des seiences et des beaux arts » :

« AVIS :

Le prix de l'abonnement pour les seize volumes de ces Mémoires, année 1764, rendus chez les abonnés, à Paris, aux adresses indiquées, sera, à l'ordinaire, de douze livres seize sols et de dix-sept livres douze sols, dans la Province, où ils seront nécessairement reçus francs de port ».

Cela représentait environ trois mille pages, par an ; et ce n'est pas cher. Nos aïeux connaissaient déjà les délices du bon marché ; ils recevaient beaucoup pour rien. En voilà la preuve :

M. Formey a écrit un ouvrage intitulé *Anti-Emile*. Après en avoir rendu compte, la critique ajoute de Trévoux en son propre nom et en parlant de Rousseau :

« C'est assez nous entretenir d'un homme à qui l'on ne peut refuser, il est vrai, la plupart des caractères du génie... »

C'est bien généreux.

« Cet écrivain fugitif de sa patrie et son panégyriste outré pour

(1) 1768.

(2) Sans compter le reste, citons les *Confessions de Mademoiselle de Mainville*, etc., etc. 1768.

Digitized by Google

décrier la nôtre, déplacé dans une République et mal à propos républicain parmi nous ; plein d'adulation pour les hommes, lorsqu'il dissimule notre infirmité ou qu'il exagère inconsidérément nos forces; l'opprobre et l'ennemi de l'humanité, lorsqu'il dégrade le plus bel ouvrage du Créateur à la condition du bœuf qui rumine, nourri dans les sciences, et les discréditant par amour de la singularité, censeur amer des désordres réels ou imaginaires de ses contemporains ; fléau des bonnes mœurs par ses écrits, réformateur de toute éducation dans ses projets et corrupteur de la jeunesse dans ses systèmes, a prouvé à l'Europe qu'en fait de génie, de raisonnement, de science et d'éloquence, on abuse de tout, et personne ne l'a prouvé d'une manière plus frappante ». Cet article est de septembre 1764.

La Compagnie de Jésus avait, jusqu'à sa dispersion, inspiré et rédigé le Journal de Trévoux. Les PP. de Tournemine et Porée y avaient donné de nombreuses études. Il est probable que l'analyse de l'*Anti-Emile* a pour auteur un des anciens jésuites qui n'enseignaient plus, qui n'avaient plus de vie officielle, mais qui, sous un autre titre, prêchaient ou écrivaient.

(A suivre.) A. CHARAUX.

Digitized by Google

CANEVAS DE CONFÉRENCES POUR LE TIERS-ORDRE

—

XII

Sources de l'esprit franciscain. De la force (fin)

Préambule. — Concevoir de grandes choses, les entreprendre avec courage indiquent une âme douée de force; pourtant cette vertu se manifeste mieux par deux autres qualités ; nous voulons parler de la patience et de la persévérance.

Patience. — Le séraphique Docteur a dit de saint François : « plus il était attaqué par les ennemis, plus il se montrait fort dans la vertu et plus il était fervent dans ses prières » (*Leg. c. 10*). C'est que pour lui la force n'était pas un mouvement éphémère mais un effet de sa patience à tout souffrir.

Cette vertu, comme nous l'avons déjà fait remarquer, se manifeste dès la première heure. Dieu, par ses visions et ses révélations, lui suggère de magnifiques desseins ,il le prépare à accomplir une merveilleuse transformation dans son Église, et il met en son âme un enthousiasme juvénile. Mais cet enthousiasme résistera-t-il aux épreuves qui assaillent toujours l'âme qui se consacre au service de Dieu ?

Le jeune homme hier adulé a fait le geste de renoncer au monde, de laisser le négoce opulent de son père avec ses profits et ses facilités de dépenses ; il a dit adieu aux plaisirs et aux joies de la terre. Peut-être n'est-ce qu'une illusion, un feu sans consistance ?

Détrompez-vous ! « Le serviteur de Dieu, dit Celano, était sourd à toutes les remontrances et il ne se laissait ni émouvoir ni affaiblir par aucune injure. Car c'est en vain que les méchants persécutent celui qui recherche vraiment le bien. L'opprobre, est-il dit, rend plus forte l'âme généreuse.» (*Vit. Ia Ch. V.*)

Pour résoudre autrement que par une parole la question posée plus haut, parcourons rapidement les premières pages de la vie de notre séraphique Père ; car étant aux fondements de la spiritualité franciscaine, nous devons y trouver ce qui est la source de cette spiritualité.

Au début, l'âme incertaine, François n'a pas encore éprouvé ses forces, il doute de lui-même et il ne veut pas affronter la lutte sans s'être fortifié auprès de Dieu. Ayant donc appris les menaces de son Père, « il voulut, parce qu'il était nouveau chevalier du Christ, fuir devant la colère paternelle et il se réfugia dans une caverne secrète.

Digitized by Google

Là, pendant un mois, il resta caché, suppliant Dieu avec larmes de lui accorder son secours. Après avoir ainsi prié, il mit toute son espérance en Dieu et armé de sa foi dans le Christ, animé d'une chaleur divine, et s'accusant de paresse et de craintes vaines, il alla se livrer aux mains de ses persécuteurs et s'exposer à leurs coups.» (*Trois Comp. ch. VI.*)

Le retour de François jette la ville d'Assise dans l'émoi ; parmi le peuple et tous les rangs de la société, il n'est question que du changement survenu dans le jeune Francesco. On parle d'extravagance et de folie. Tous ces bruits ne manquent point d'arriver aux oreilles de Bernardone. Lui qui avait rêvé un brillant avenir pour son fils, ne peut soutenir un choc si douloureux à son cœur. Il n'avait point d'ailleurs de nobles pensées ; le négoce et le lucre le possédaient et il ne pouvait comprendre une transformation si subite.

Plein de colère, « sans garder aucune modération, il courut sur lui comme le loup sur l'agneau, les yeux tors, le visage égaré, il porta sur lui une main impie ; il le ramena à sa maison et le tint plusieurs jours enfermé dans une prison obscure, s'efforçant tantôt par des paroles, tantôt par des coups de le ramener aux vanités du siècle. » (*Trois Comp. C.*)

« Mais lui, se sentant plus fort pour remplir sa sainte résolution, ne perdit point patience ni sous le coup de l'opprobre ni retenu par des liens » (*Celano Ia Ch. V.*), et la colère paternelle, si douloureuse pourtant à son cœur, n'eut point raison de sa constance. Il sortit de prison rendant grâce à Dieu. Désormais, il se sentait plus libre « car il était sorti plus fort que la tentation » (*idem. Ibid.*).

La lutte pourtant n'est point terminée. Le père malheureux tente devant l'évêque un nouvel assaut. On connaît cette scène où le jeune homme s'élève jusqu'au plus sublime héroïsme. Pour suivre l'appel de Dieu, François brisa les derniers liens qui le retenaient à la terre. Dès lors Dieu sera son Père et en lui seul il placera sa confiance.

A l'épreuve on reconnaît la trempe de l'acier et devant des difficultés sans cesse rennaissantes l'on juge de la constance d'un homme.

François n'avait point faibli sous le courroux de son père, restera-t-il insensible à l'humiliation et à la tentation ? Pour qui connaît le cœur humain, il y a là un obstacle très difficile à surmonter.

Un jour il a résolu de demander par l'aumône l'huile nécessaire à l'entretien de la lampe du sanctuaire. Entendant les éclats de voix et les rires de ses amis, il sent la honte lui monter au front ; il n'ose franchir la porte et retourne en arrière, mais il a bien vite fait de vaincre ce sentiment, il revient sur ses pas et méprisant ses craintes, il implore la charité pour l'amour de Dieu.

Dans une autre circonstance, son cœur s'est soulevé devant l'innomable mélange de nourriture que par pitié on a jetté dans son écuelle. « Il en éprouvait une telle répulsion qu'il ne pouvait ni l'avaler ni même le regarder. Mais il réussit à se dominer et son cœur se réjouit

Digitized by Google

en Dieu de ce que sa chair quoique débile et affaiblie, avait eu la force de supporter les choses les plus pénibles et les plus amères. » (*Trois Comp. Ch. VI.*)

Ainsi débuta notre séraphique Père dans la vie spirituelle : Pour se garantir la victoire, il lutta. Durant les premières années le combat fut rude ; à la vérité, il ne cessa jamais. Esprit vigoureux, volonté énergique, il marcha toujours vers le but sans jamais fléchir. Là est tout le secret de sa vertu.

Persévérance. — La qualité éminente de la force est la persévérance. Sans elle la force serait peut-être un acte de courage, elle ne serait pas une vertu au sens véritable.

La persévérance, en effet, est la fin, la consommation de toute vertu. Sans elle il n'y a ni combat ni victoire et c'est à elle seule que le Seigneur a promis l'éternité : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin celui-là, sera sauvé.* (*Math. 24. 13.*)

Seule la persévérance mérite la gloire. S. Bonaventure fait à ce sujet une observation très ingénieuse. Citant ce texte de l'Apôtre : *Tous à la vérité courent, mais un seul reçoit la récompense* (*I Cor. 9. 24*), il l'expose ainsi : « De même peut-il être dit des vertus, car les vertus courent vers le royaume des cieux, mais une seule obtient la récompense. Oui, le mépris du monde, la pauvreté, les veilles, les aumônes, l'abstinence, la patience courent mais une seule est couronnée, c'est la persévérance. (*in Ps. 67.*)

Et c'est pourquoi le séraphique Patriarche qui depuis sa conversion s'était consacré au service de Dieu, qui avait affermi son âme dans sa résolution d'imiter Notre-Seigneur jusqu'à la fin de la vie, pouvait dire en toute vérité : Pour moi j'ai fait ce qui était en moi, que le Christ vous enseigne à faire ce qui est en vous, et parce que la tentation arrive et que la tribulation est proche, heureux ceux qui persévéreront en ce qu'ils ont commencé ! (*Bonav. leg. c. 14.*)

Pour parler ici convenablement de la persévérance de saint François, il faudrait montrer comment il ne fléchit jamais de la voie qui lui avait été montrée dès le commencement et redire mille traits de sa vie identique toujours à elle-même, cela nous entraînerait trop loin. Qu'il suffise de rapporter cette parole de Celano : « En réalité, il était très constant et il ne faisait attention à rien, si ce n'est qu'à ce qui regardait le Seigneur.» (*Vit. Ia 71.*)

Conclusion. — Ce n'est point assez pour un enfant de saint François de posséder à un degré quelconque la vertu de force, il faut qu'en lui elle brille surtout par la patience et la persévérance.

Beaucoup se glorifient de leur courage, ils se dépensent en effet et ils se prodiguent, ils semblent pleins d'activité et d'énergie et pourtant ils sont d'une faiblesse lamentable alors qu'il s'agit de triompher d'eux mêmes.

Digitized by Google

A la première contradiction, à la plus légère tentation, ils cèdent et les voilà en pleine déroute, leur volonté est une neige fondante aux premiers rayons du soleil. Cent fois ils prennent d'excellentes résolutions, cent fois ils y manquent. Le matin ils ont promis à Dieu de supporter cette épreuve et une heure ne s'est point écoulée, que déjà ils ont oublié leurs bons propos. N'est-ce point la preuve de leur incurable faiblesse ?

Où donc est la vertu ? Elle est dans l'infirmité *virtus in infirmitate perficitur*. Je le sais ! mais dans l'infirmité qui prie, qui lutte et qui persévère.

Si donc vous dirais-je avec saint Bonaventure, si donc, ô bien-aimé de Jésus-Christ, vous avez pratiqué de bonnes œuvres, persévérez à vous y exercer, continuez à y faire des progrès. Combattez courageusement pour le Seigneur afin qu'au dernier jour de votre vie vous receviez pour prix et récompense de votre travail la couronne de gloire et d'honneur. » (*De la perf. de vie. Ch. VIII.*)

Fr. EUGÈNE d'Oisy.
O. M. C.

Digitized by Google

A TRAVERS LES LIVRES NOUVEAUX

SPIRITUALITÉ

Nous éprouvons une réelle satisfaction à signaler en tête des ouvrages dont nous avons à parler ici le beau volume d'un de nos collaborateurs, le T. R. P. Alexis de Barbezieux, O. M. C. **Les Derniers Jours du Sauveur.** *Considérations sur la Passion.* (in-12 de 497 pp., 1910, Casterman, Tournai et Paris.) Nous avions déjà chez nous, dans le même genre, *les Pensées et Affections sur la Passion* du P. Gaétan de Bergame, ouvrage très estimé, nourri de doctrine patristique, et qui fournit aux religieux du premier Ordre le sujet de leurs méditations de chaque matin. Malgré toute l'estime que nous avons pour ces méditations, je me réjouis à constater que le P. Alexis a fait mieux, mieux divisé, et parlant plus clair, plus actuel, plus pratique. J'admire le talent de l'auteur à bien mettre dans leur cadre les diverses scènes de la passion du Sauveur, son habileté à donner tout leur relief aux multiples caractères, aux épisodes particuliers que signale l'Évangile, et son tact parfait de moralité à déduire de chaque situation, des leçons précises, bien frappées, en conformité avec les besoins réels des âmes contemporaines.

L'ouvrage est divisé en cinq livres : Annonces de la Passion, Au Cénacle, Au Jardin, Devant les Tribunaux, Au Calvaire; et sous chacun de ces titres, une série plus ou moins longue de considérations ou méditations, en tout 117 dans le volume. Nous n'insistons pas davantage : le livre se recommande de lui-même.

Le Frère Mineur résolu. — *Retraite spirituelle offerte à tous les Frères-Mineurs* par le T. R. P. Raphaël Delarbre, O. F. M. (in-12 de 200 pp., 1910, Quaracchi) est une petite retraite toute simple, très pieuse, entièrement franciscaine d'allure, de doctrine. Huit jours de retraite, avec trois méditations par jour ; à la fin de chaque jour une lecture qui nous offre en exemple un Saint de notre Ordre. Je la recommande aux Franciscains qui font seuls leur retraite ; les prédicateurs également auraient tout avantage à s'en inspirer.

Une étude particulière, qui aidera puissamment à préciser les idées de ceux qui cherchent à connaître les ascensions progressives d'une âme vers Dieu : **Saint Bernard, maître de la vie spirituelle**, par l'abbé G. Salvayre, docteur en théologie (in-8° de 160 pp., 1909, Aubanel, Avignon.)

Je suis revenu déjà tant de fois ici même sur les notions fondamentales de la vie spirituelle et ses divers degrés que je craindrais de fatiguer en en parlant

Digitized by Google

encore. Je me plais toutefois, en passant, à noter la parfaite conformité de la thèse que j'ai défendue avec la doctrine de S. Bernard : La vie spirituelle est faite de connaissance et d'amour. Elle s'acquiert par des efforts personnels, se perfectionne dans la contemplation, atteint à son summum dans l'union. M. Salvayre explique très bien tout cela, et détermine dans la troisième partie de son volume, toujours d'après S. Bernard, l'objet de la vie spirituelle, et les sujets : tout le monde est appelé à l'union avec Dieu, à des degrés divers, suivant sa vocation. En résumé, « S. Bernard est un maître de la vie spirituelle, un maître sûr à qui les siècles n'ont rien enlevé de son actualité ; un mystique profond qui peut conduire les âmes d'élite aux plus hauts sommets de la contemplation, un ardent et un apôtre qui peut inspirer tous les dévouements.... Comme tel, il ne peut avoir que des inférieurs ou des égaux.»

Ceux qui dénient la nécessité de la contemplation, des états mystiques pour la perfection, citent avec grande satisfaction en leur faveur l'exemple de S. Vincent de Paul, en qui on ne découvrit jamais aucune trace de ces états surnaturels. Et de fait, M. l'abbé Maynard, dans son volume : **Vertus et Doctrine spirituelle de Saint Vincent de Paul** (in-12 de 432 pp., 10me édition, 1910, 3 fr. 50. Téqui, Paris) n'en parle pas. Mais le silence des historiens n'est pas une preuve, ils l'avouent eux-mêmes. « En tout temps, dit M. Maynard, S. Vincent priait. On l'entendait pousser des soupirs d'un amour qu'il ne pouvait contenir et lui seul ne s'apercevait pas de leur explosion. Que se passait-il entre Dieu et lui? Son oraison suivait-elle la voie ordinaire des considérations de l'esprit et des affections du cœur, ou bien procédait-elle uniquement de l'opération de l'esprit divin, sans industrie et sans effort de la nature? Son humilité le cachait avec soin.» Quoiqu'il en soit de ce point, il est certain que la vie de S. Vincent de Paul est un merveilleux modèle de toutes les vertus ; on a plaisir à suivre le tableau représentatif que nous en trace M. Maynard ; son travail, bien que déja ancien, puisque la première édition remonte à 1864, est un traité bien suggestif, très pratique, de la vraie vie chrétienne, d'après les exemples et la doctrine de S. Vincent.

La Conduite des Exercices spirituels de Saint Ignace dans leur application aux retraites ordinaires, (in-16 de 188 pp., 1910, Lethielleux, Paris.) de la *Collection des retraites spirituelles*, est une réédition par le R. P. H. Watrigant, S. J., d'un petit opuscule du P. Pierre Cotel, S. J., résumé pratique d'un grand commentaire inédit qu'il avait composé sur les Exercices spirituels. L'auteur s'est proposé trois choses : présenter avec le plus d'ordre et de clarté possible tous les points du livre des Exercices et du Directoire qui doivent servir à diriger le retraitant lui-même ; aider celui qui donne la retraite à bien choisir les matières d'exercices qui conviennent à chacun ; enfin et surtout, faire ressortir le sens et la portée des principaux enseignements du saint auteur sur la vie spirituelle et le service de Dieu.

M. l'abbé Feige a composé toute une série de méditations sur les principaux sujets de dévotion, à l'usage des âmes pieuses. **La Sainte Vierge**.

Digitized by Google

Exercice en trente méditations, (in-18 de 244 pp., 2me édition, 1910, 1 fr, Téqui, Paris) est un de ses volumes ; l'auteur puise abondamment dans S. François de Sales, sans exclure toutefois les autres sources : la Sainte Écriture, les auteurs spirituels ; ses méditations, divisées en quatre parties : considérations, examen, bouquet spirituel, résolution, étudient avec beaucoup de bonheur la vie de la Sainte Vierge pour y puiser, mises à notre portée, de fécondes leçons de vertu.

Une dévotion envers la Sainte Vierge qui a fait de rapides progrès depuis quelques années, c'est celle des Trois Ave Maria. Elle a trouvé un apôtre ardent dans le R. P. Jean-Baptiste, Capucin, qui pour la propager a lancé deux revues : le *Propagateur des Trois Ave Maria* et le *Petit Propagateur des Trois Ave Maria*, comptant aujourd'hui 24000 abonnements; feuilles de propagande, brochures, images, médailles, statues... le R. P. emploie tous les moyens pour étendre sa chère dévotion : d'aucuns le taxent de zèle intempestif, trouvent exagérée l'importance qu'il attribue à la dévotion aux Trois Ave Maria. Mais lui ne se démonte pas ; le succès l'encourage, il continue... et fait du bien.

D'ailleurs, la dévotion dont il s'est fait le champion convaincu n'est pas une innovation : elle a pour elle dans le passé des autorités recommandables : le volume que le R. P. Jean-Baptiste vient de publier : **Manuel complet de la dévotion aux Trois Ave Maria** (in-16 de 400 pp., 2me édition, 1910. 1,75. Migault. Blois) le prouve surabondamment. Que l'on doive trouver le fondement de la dévotion aux Trois Ave Maria, dans la Sainte Trinité elle-même, et que cette dévotion remonte aux temps apostoliques, ce sont des présomptions qui dépassent peut-être les données de l'histoire. Peut-être trouvera-t-on un peu puéril l'argument en faveur de la dévotion tiré de l'Ave de l'Archange Gabriel. On est plutôt tenté de sourire à des phrases comme celle-ci : « à ceux donc qui disent que l'ange Gabriel a prononcé un seul Ave Maria, en saluant la Très Sainte Vierge, nous répondons que l'Ave de Gabriel équivaut à trois, puisqu'il le prononça au nom de chacune des trois Personnes divines. Et voilà encore une des origines et un des premiers fondements de notre sainte pratique des trois Ave Maria.» L'idée fixe de notre auteur de vouloir découvrir partout des analogies au bénéfice de la Dévotion qu'il préconise — et qui certes mérite de l'être — nuira plutôt, je crois, qu'elle ne servira, auprès des esprits sérieux, à la cause qu'il défend. Mais en tout cas, le P. Jean-Baptiste a la partie belle pour aligner les noms des Saints, Bienheureux, Vénérables et Serviteurs de Dieu qui ont eu la dévotion aux Trois Ave Maria, depuis sainte Mechtilde, à qui cette pratique fut révelée par la Sainte Vierge elle-même, jusqu'au P. Marie-Antoine, en passant par S. Antoine de Padoue, S. Léonard de Port-Maurice et S. Alphonse de Liguori... La seconde partie du volume est consacrée à relater les approbations pontificales et épiscopales données à la dévotion, et son extension à travers le monde. La dernière partie met en relief l'efficacité des Trois Ave Maria pour obtenir certaines grâces et les diverses manières d'utiliser cette dévotion.

Nous faisons des vœux pour que ce volume se propage et fasse de plus en plus connaitre la dévotion aux Trois Ave Maria ; les résultats merveilleux obtenus par cette pratique sont là pour attester la faveur dont elle jouit auprès de Marie.

Digitized by Google

La brochure de la Collection *Science et Religion :* **Comment il faut prier**, par Melle Alice Martin (nos 565-566, in-12 de 126 pp.. 1910, 1 fr 20, Bloud, Paris) à défaut de grande personnalité dans les idées, est d'une conception assez originale. Dans un avant-propos, l'auteur rappelle le devoir de penser à Dieu et de le connaître, en dépit de toutes les contradictions du monde. A l'heure du désarroi dans les idées, ayons recours à la prière. Melle Martin part de là pour montrer la nécessité de la manière de prier en se référant aux plus belles pages de Bourdaloue, Bossuet, sur la question. Dans une seconde partie — la plus longue — elle insiste sur une des formes — la plus efficace — de la prière : la Sainte Messe ; elle en explique l'origine, les cérémonies et fait ressortir son excellence.

Je rendais compte il y a quelques mois (déc. 1909) de la *Pratique de l'Oraison mentale et de la perfection d'après sainte Thérèse et saint Jean de la Croix*, par le P. Alphonse de la Mère des Douleurs, carme déchaussé. C'était la stratégie de l'oraison. L'auteur avait l'intention d'ajouter en livre Vme un recueil de méditations ; mais le volume aurait été trop gros ; et c'est ce recueil que le P. Alphonse publie à part aujourd'hui : **Méditations de sainte Thérèse** *appropriées aux commençants dans la vie intérieure. — Supplément au tome Ier de la Pratique de l'Oraison...* (in-12 de 590 pp., 1910, Desclée, Paris-Lille-Bruges). L'idée est excellente, après avoir exposé la doctrine de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, sur l'oraison, de fournir un clair exercice où sont mis en pratique les enseignements des deux mêmes docteurs. Le présent ouvrage comprend quatre séries de méditations : la 1re sur la malice et les conséquences du péché ; la 2me sur le Pater ; la 3me sur les mystères de la Passion de J.-C. ; le 4me sur la Passion de N.-S. J.-C., de Gethsémani au Calvaire. En appendice, divers actes de piété. Sauf pour la 2me série qui est intégralement extraite du *Chemin de la perfection*, l'auteur apporte une contribution personnelle assez grande dans la composition des exercices ; mais il le fait d'une manière vraiment spirituelle, d'après la méthode et dans l'esprit de ses deux grands maîtres.

Le succès immense obtenu en Angleterre par un livre sur la Passion de N. S. du P. Galwey, S. J. : *The Watches of the Sacred Passion*, — paru en 1894, il est arrivé à sa 14me édition en 10 ans — a excité le P. Rosette à le présenter aux lecteurs français dans une traduction : **Les Heures de Garde de la Passion**, (2 vol. in-8o de XII — 484 et 408 pp., Lethielleux, Paris.) La première édition (1904) tirée à 2000 exemplaires, a été vite écoulée ; une deuxième édition était réclamée ; le traducteur nous l'offre aujourd'hui, avec quelques améliorations, allègement des longueurs et redites, meilleure disposition typographique. Le P. Rosette le fait remarquer avec une grande justesse dans sa préface : ce nouveau volume ne fait point double emploi avec aucun de ses devanciers. Il se présente avec un cachet nouveau : c'est une méditation très abondante, fortement nourrie de la Sainte Écriture, très pieuse en même temps, de tout ce que Jésus-Christ a dit et fait, depuis la résurrection de Lazare, prélude de la Passion, jusqu'à l'Ascension, glorieux couronnement de sa carrière ici-bas. Quelques observations intermédiaires replacent les divins et tragiques événements dans un cadre historique et topographique aussi exact que possible. Pour en dessiner plus sûrement les

Digitized by Google

lignes, l'auteur n'a pas hésité à faire le voyage de la Terre Sainte, et il décrit ce qu'il a vu.

Mais que signifie le titre de l'ouvrage : Les Heures de Garde de la Passion ? Le P. Galwey s'en explique lui-même : « Il nous sera très avantageux, pour garder le souvenir de N.-S. et de sa mort, de diviser le jour et la nuit en heures de garde de la Passion, chaque garde étant de trois heures, ce sera plus facile et plus simple que de faire l'horloge de la Passion, heure par heure. Les quatre gardes du jour et les quatre gardes de la nuit se feront facilement dans notre mémoire. » La nuit est divisée en quatre gardes : depuis le coucher du soleil jusqu'à neuf heures : le cénacle ; — neuf heures à minuit : le jardin des oliviers ; — minuit jusqu'au chant du coq : la maison d'Anne et la salle du jugement : chez Caïphe ; — depuis le chant du coq jusqu'au lever du jour : entre les mains des serviteurs. Le jour est également divisé en quatre gardes : six heures à neuf heures : le conseil du Sanhédrin, Pilate, Hérode, le prétoire ; — neuf heures jusqu'à midi : de la flagellation à la crucifixion ; — midi à trois heures : Jésus suspendu à la coix.

Ces méditations sont faites dans l'esprit des *Exercices* de S. Ignace. Elles méritent une attention toute spéciale.

Plus restreint mais rempli d'une très substantielle doctrine est le petit volume des **Meditationes de universa Historia Dominicæ Passionis**, par F. Casterus, S. J. (in-16 de 292 pp. nova editio. 1910, 1 fr. 20, P. Marietti, Taurini). Le P. François Caster, de Malines (1532-1619) a joué un grand rôle dans la Compagnie de Jésus : il publia divers ouvrages de piété. Ses cinquante *Meditationes* sur la Passion, telles que nous les offre aujourd'hui l'éditeur Marietti, fourniront aux Prêtres un précieux auxiliaire pour méditer avec fruit la Passion de N.-S.

D'ailleurs, c'est toute une collection sacerdotale dont la Typographie Pontificale (Torino, via Legrano, 23) est la dépositaire ; cette collection porte même le nom de l'éditeur : Collezione Pietro Marietti ; la liste en est très intéressante à consulter, les éditions très soignées. En voici quelques types :

N° 54. — **Martyrologium Romanum** *Gregorii XIII jussu editum, Urbani VIII et Clementis X auctoritate recognitum ac deinde anno MDCCXLIX Benedicto XIV labori et studio auctum et castigatum.* Editio quinta Taurinensis in qua Sanctorum et Beatorum extant elogia ad hæc usque tempora adprobata. (in-12 de 446 pp., 1910, 3 fr.) Edition légère et commode.

N° 342. — **Psalterium Davidis** *cum brevi et succincta paraphrasi a Bellarmini Commentariis deprompta*, nova editio mendis expurgata. (in-12 de 736 pp., 1910, 4 fr.) Commentaire sobre, mais clair et suffisant pour l'intelligence des psaumes.

N° 355. — **La Regola del Terz' ordine Francescano** *spiegata con lezioni popolari* del Padre Giovanni Cerri, lettore O. F. M. (in-12 de 196 pp., 1910, 1 fr. 80). Bons aperçus sur le Tiers-Ordre, sa règle, les conditions pour en faire partie, ses avantages spirituels et sociaux.

Fr. Jean de la Croix.

Digitized by Google

Deutsche Mystiker. Band I : **Seuse,** herausgegeben von Dr. WILHELM OEHL. Klein-Oktav, in Leinen gebunden, 204 Seiten, Preis: **Mk. 1.** Verlag Kösel, Kempten und München.

L'Allemagne est, depuis quelques années, le théâtre d'un mouvement très accentué en faveur de l'étude des auteurs mystiques du Moyen-Age. Mais trop souvent, tel est le cas de nombreux protestants et dilettantes, on a oublié que les pages sublimes de ces inspirés de Dieu s'enracinent dans le sol de la vérité catholique, et que, pour les vivre parfaitement, il ne faut pas les en arracher.

Wilhelm Oehl, ne voulant pas que les catholiques restent à la remorque des protestants, a déjà publié différentes études sur la mystique dans l'estimée revue « Der Gral ». Il nous donne aujourd'hui une édition nouvelle du doux chantre de l'amour divin, Heinrich Seuse. L'auteur a laissé à l'ouvrage son cachet d'ancienneté. Il a seulement changé quelques mots qui maintenant seraient incompréhensibles, et supprimé l'un ou l'autre passage que le public actuel supporterait difficilement. Par contre, Wilhelm Oehl s'est efforcé de morceler le texte le moins possible et a donné des extraits bien enchainés ; aussi rencontre-t-on des chapitres du texte primitif, conservés dans presque toute leur intégrité.

Ajoutons que le prix exceptionnellement bon marché de ce volume en fait un véritable ouvrage de propagande.

FR. GONZALVE.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXIVe

JUILLET 1910.

I. — *Merveilleux épanouissement de l'École Scotiste au XVIIe siècle ;* P. Dominique 5
II. — *La Pologne Catholique (fin)* ; Chne Alb. de Koskowski. 22
III. — *Les Frères-Mineurs Capucins et les débuts de la Réforme à Port-Royal des Champs ;* P. Ubald . . . 46
IV. — *Bulletin de Philosophie ;* P. Raymond. . . . 63
V. — *Chronique du mouvement religieux et intellectuel ;* P. Jean de la Croix 83
VI. — *La Propriété ecclésiastique en France aux époques Romanes et Mérovingiennes ;* A. Charaux . . . 92
VII. — *Canevas de Conférences pour le T. O. ;* P. Eugène . 96
VIII. — *A travers les livres nouveaux* 100

AOUT 1910.

I. — *Silhouettes Franciscaines de la Divine Comédie ;* H. Matrod. 113
II. — *Saint-Matthieu ;* P. Exupère. 131
III. — *L'Ontologie de Duns Scot ;* P. Raymond . . . 141
IV. — *L'Enseignement aux Etats-Unis ;* P. Hildebrand. . 160
V. — *Voltaire ;* A. Charaux 175
VI. — *Les Grey-Friars d'Ecosse ;* P. Ubald 189
VII. — *La Vocation ;* P. Jean de la Croix 197
VIII. — *Canevas de Conférences pour le T. O. ;* P. Eugène . 204
IX. — *A travers les livres nouveaux* 209

SEPTEMBRE 1910.

I. — *Décret sur l'âge d'admission à la Première Communion.* 225
II. — *L'Émancipation du Peuple Flamand ;* P. Gustave . 232
III. — *Les Frères-Mineurs Capucins et les débuts de la Réforme à Port-Royal des Champs (suite)* ; P. Ubald. . 249
IV. — *Ossuna et Duns Scot ou la Mystique de saint François* P. Michel-Ange. 265
V. — *Saint Matthieu ;* P. Exupère. 289
VI. — *Voltaire (suite)* ; A. Charaux 297
VII. — *Canevas de Conférences pour le T. O. ;* P. Eugène . 315
VIII. — *Commentaire français de la Somme de St Thomas* P. Benigne 320
IX. — *Le clergé régulier et les communautés religieuses au Canada ;* P. Alexis 325
X. — *A travers les livres nouveaux* 332

Digitized by Google

OCTOBRE 1910.

I. — *Motu Proprio.* 337
II. — *La Conversion définitive de St François ;* Beaufils . 348
III. — *L'Ermitage de Monte-Casale ;* P. René 353
IV. — *Silhouettes Franciscaines de la Divine Comédie ;* H. Matrod. 366
V. — *Ossuna et Duns Scot ou la Mystique de St François (suite)* ; P. Michel-Ange 387
VI. — *L'Émancipation du Peuple Flamand ;* P. Gustave . 410
VII. — *L'Ontologie de Duns Scot et le Principe du Panthéisme* P. Raymond 423
VIII. — *Bulletin d'histoire franciscaine (15 sept. 1910) ;* P. Ubald 440
IX. — *Canevas de Conférences pour le T. O. ;* P. Eugène . 461
X. — *A travers les livres nouveaux.* 465

NOVEMBRE 1910.

I. — *Le R. P. Ludovic de Besse* 481
II. — *Motu Proprio* 485
III. — *Merveilleux épanouissement de l'École Scotiste (suite)* ; P. Dominique 493
IV. — *Bouddhisme* ; P. Hilaire 503
V. — *Saint Matthieu ;* P. Exupère 523
VI. — *La Vocation Sacerdotale ;* P. Jules 538
VII. — *Ossuna et Duns Scot (suite)* ; P. Michel-Ange . . 554
VIII. — *La Sainte Vierge dans l'Apocalypse ;* P. Hugues. . 566
IX. — *Canevas de Conférences pour le T. O. ;* P. Eugène . 574
X. — *A propos de la « Santa Casa » ;* P. Gabriel. . . 578
XI. — *A travers les livres nouveaux* 583

DÉCEMBRE 1910.

I. — *Le recrutement des sujets dans le T. O. de St François* P. Ladislas 593
II. — *Le XXIe Congrès Eucharistique ;* P. Candide . . 602
III. — *Frère Grégoire de Naples et le Couvent des Cordeliers de Bayeux ;* P. René 615
IV. — *Ossuna et Duns Scot (suite) ;* P. Michel-Ange . . . 630
V. — *La Vocation sacerdotale ;* P. Jules 646
VI. — *Les Frères-Mineurs Capucins et les débuts de la Réforme à Port-Royal des Champs (fin);* P. Ubald . . . 665
VII. — *La Critique au XVIIe et au XVIIIe siècle.* A. Charaux . 680
VIII. — *Canevas de conférences pour le T. O. ;* P. Eugène . . 693
IX. — *A travers les livres nouveaux* 697
X. — *Table* 703

FAMINES. — IMP. DUCULOT-ROULIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 076474889

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google